HJ
1

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XXXIX. — 1er MAI 1907.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-NEUVIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE —

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1907

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1907unse_1

L'ÉMIGRÉ[1]

QUATRIÈME PARTIE[2]

VII. — FORS L'HONNEUR

Quatre semaines s'étaient écoulées depuis que le jeune homme avait entendu s'éloigner dans l'antichambre de son appartement le pas irrité du chef de la maison de Claviers-Grandchamp, sans qu'il le rappelât pour lui crier la vérité, pour empêcher cette lamentable injustice : les dettes de ses imprudentes, mais généreuses, mais chevaleresques prodigalités payées avec l'argent de l'amant de sa femme ! Landri se retrouvait, après ces vingt-neuf jours, à la même place et à la même heure, parmi le même cadre d'objets familiers où s'étaient écoulés ses arrêts. Il était libre maintenant. Il venait, la veille, d'être condamné par le conseil de guerre de Châlons, à quinze jours de prison, par cinq voix contre deux, avec le bénéfice de la loi de sursis. Rentré de Châlons à Saint-Mihiel, il avait trouvé chez lui un communiqué officiel, lui signifiant que « par décision présidentielle, en date de ce jour, le lieutenant de Claviers-Grandchamp était mis en non-activité par retrait d'emploi. » C'était le véritable « ci-gît » du soldat, cette feuille de papier, bien plus que la lettre du colonel, reçue au retour de l'expédition de Hugueville. Landri l'avait

(1) *Published, May first, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon-Nourrit et Cie.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars et des 1er et 15 avril.

froissée et jetée, sans plus s'en occuper. Il n'avait d'attention que pour un télégramme qu'il lisait et relisait indéfiniment, assis, la tête dans sa main, — à la même table et dans la même posture que le marquis l'autre jour, — tandis que son valet de chambre et son ordonnance allaient et venaient dans les pièces, occupés aux malles. Landri rentrait à Paris par le train de nuit. Ce télégramme dans lequel il s'absorbait ainsi était signé du maître d'hôtel de M. de Claviers. C'était la réponse à la seule lettre qu'il eût écrite au marquis depuis leur entretien. Il la lui avait adressée au sortir du conseil de guerre, pour lui annoncer le verdict. Il y avait fait une allusion discrète, mais très nette, à son projet de mariage, et indiqué qu'il se proposait de venir à Paris, à moins que « son père, » — il continuait de l'appeler ainsi, — n'y vît une objection. Il lisait et relisait la dépêche, qui lui accusait réception de cette lettre : « Monsieur le marquis, obligé de partir pour Grandchamp, me charge de dire à M. le comte, en réponse à sa lettre, qu'il l'attend rue du faubourg Saint-Honoré, demain. — Garnier. » Que M. de Claviers n'eût pas désarmé de sa rigueur, cette missive, si volontairement impersonnelle et dans des circonstances pareilles, le prouvait assez :

— « Pourtant, il veut me voir !... » se disait Landri. « Cette conversation sera de nouveau bien pénible. Je lui dois de ne pas m'y dérober... »

Dès la réception de cette dépêche, il avait tendu toutes les énergies de son âme à envisager cette rencontre au point de vue qui n'avait pas cessé d'être le sien, durant ce mois d'une solitude presque absolue. Il l'avait passé tout entier à se définir son devoir, et toujours il avait abouti à cette double nécessité : silence et séparation, séparation et silence. Il n'avait pas eu, durant ces interminables heures de méditation, une minute de doute. Pas une minute, non plus, il n'avait cessé de souffrir, à la pensée de ce testament, du monstrueux abus de confiance commis à son profit par son vrai père et dont il lui fallait être le complice, sous peine de commettre un crime plus monstrueux, en brisant le cœur du plus loyal des hommes, en déshonorant sa propre mère. Le remords de cette participation forcée au pire des mensonges devenait la forme de sa douleur. Chaque fois qu'il s'était rappelé, depuis ces quatre semaines, la foudroyante révélation, tout de suite il avait pensé au procédé employé par le mort pour lui laisser sa fortune, et frémi de révolte impuis-

sante. Aucun incident ne l'avait distrait de cette obsession : ni les interrogatoires de l'enquête instituée contre lui, ni les conférences avec son avocat, ni la comparution devant ses juges, ni les manifestations provoquées par son acte. Des témoignages de sympathie lui étaient venus par centaines de toute la France, émanant d'officiers supérieurs et de camarades, même de simples cavaliers. Il avait reçu aussi quantité de lettres et de cartes postales, remplies d'ignobles injures. C'était le signe que le marquis de Claviers avait eu raison, et que le geste de refus devant la porte de l'église à cambrioler, puisqu'il exaspérait les ennemis de l'armée, correspondait vraiment à un besoin profond de la conscience militaire. Hélas! ce n'était qu'un geste, qu'une simulation. L'officier avait obéi à un sentiment qu'aucun de ses admirateurs ou insulteurs ne pouvait même soupçonner. Éloges et critiques ne lui étaient pas plus arrivés que les autres impressions du monde extérieur. Seules, les lettres de Mme Olier avaient trouvé le secret de lui communiquer un peu de leur tendresse. Il en avait reçu une chaque jour. Assurément, la charmante femme se rendait compte qu'elle l'avait blessé, le premier jour, en lui parlant de M. de Claviers. Jamais plus, dans ces longues causeries, la plume à la main, elle ne mentionnait même l'existence du marquis. « On lui a dit l'héritage, » en avait conclu Landri, « et elle a compris. » Il devinait juste. Mme Privat, venue à Paris pour l'enterrement de Jaubourg, avait fait une visite à Valentine. Elle lui avait raconté, avec l'aigreur d'une parente évincée, le testament de son cousin :

— « Vous vous rappelez ce que je vous avais dit de sa passion pour Mme de Claviers-Grandchamp ? Aujourd'hui il laisse toute sa fortune à M. de Claviers ! Privat ne veut jamais voir le mal. Il prétend que c'est la plus sûre preuve qu'il ne s'est jamais rien passé... Avouez, ma chère amie, que ça n'a pas bon air !... »

Mme Olier n'avait rien répondu. Mais son cœur s'était serré de pitié. Elle avait revu Landri, dans leur dernière conversation, paralysé tour à tour et convulsé de souffrance, et elle avait pénétré la terrible vérité. Son affection s'était faite plus douce, plus caressante à travers la distance, et par cette après-midi d'avant son retour à Paris, penché sur cette dépêche énigmatique, présage certain de nouvelles luttes, l'officier condamné évoquait, pour dominer ses troubles, l'image de son unique amie, la fiancée et la consolatrice.

— « Je la reverrai demain... » se disait-il. « Je pourrai garder le secret que l'honneur me commande, et elle lira en moi, elle me plaindra. Elle m'aime!... *Il* va me demander d'y renoncer. J'ai eu de la force contre le premier assaut. Je suis sûr d'en avoir davantage contre le second... Mais est-ce bien de cela qu'il veut me parler?... Et de quoi pourrait-ce être?... »

Déjà dans cette question que Landri se posait, ou plutôt qui se posait en lui, malgré lui, une autre hypothèse était enveloppée. S'il était vrai que Mme Olier eût entendu parler des assiduités de Jaubourg auprès de Mme de Claviers, — et de cela il ne doutait pas, — d'autres en avaient entendu parler aussi, d'autres en parlaient. Dans le premier sursaut de la révélation, ç'avait été l'immédiate pensée du fils. On se rappelle comment, parti pour le cercle de la rue Scribe, après la scène de la rue de Solférino, il avait fui, d'une fuite affolée et sauvage, rien que pour avoir vu un membre du *Club* en passer le seuil, avec l'épouvante d'un coupable devant un témoin de sa honte. Le testament de Charles Jaubourg avait dû réveiller tous les propos, déchaîner de nouveau la malveillance assoupie. Qui sait si le marquis n'avait pas reçu des lettres anonymes, si le soupçon ne s'était pas éveillé en lui? Un détail avait étonné Landri, plus que tous les autres, parmi les incidens de ces quatre semaines. Voici qu'en méditant sur le sens caché de cette dépêche, il se prit à y repenser, et à y attacher soudain une souveraine importance. Comment M. de Claviers n'avait-il donné aucune suite à un des projets examinés dans leur entretien : le choix d'un avocat? Le motif qui le rendait irréconciliable sur le point du mariage avec Valentine, c'était le respect, le culte, l'idolâtrie de son nom; ce même motif n'aurait-il pas dû le faire persévérer dans son idée initiale? L'héritier de ce nom était traduit devant un conseil de guerre. C'était là un fait public, et qui n'avait rien à voir avec leur dissentiment privé. Comment « l'Émigré » n'avait-il pas tenu à ce que l'inculpé fût défendu, — ç'avait été son premier mot, — sur le terrain du principe auquel il dévouait sa vie : l'honneur du gentilhomme? Entrer en communication avec son fils n'était pas nécessaire pour cela. Il eût suffi d'envoyer au jeune homme un défenseur « endoctriné, » suivant son autre mot. Il ne l'avait pas fait. Pourquoi? Landri avait dû s'adresser au notaire Métivier, qui lui avait expédié un de ses parens, praticien distingué,

mais purement professionnel. Le marquis et cet avocat ne s'étaient pas vus. Pourquoi ?... Cela signifiait-il qu'un événement nouveau était survenu? Lequel? Cet éveil de soupçon? Ou bien la colère de la puissance paternelle offensée suffisait-elle à expliquer cette abstention? Landri éprouva un tel besoin de le croire qu'il alla prendre, parmi les livres déjà emballés, l'ouvrage où était ramassée et resserrée l'essence des idées du marquis, *l'Histoire et la Généalogie de la maison de Claviers-Grandchamp*. Le titre seul fit tressaillir Landri, mais il se rappelait y avoir lu une note qu'il lui fallait à tout prix retrouver. Quand il la tint, il en épela mot par mot, à voix basse, toutes les syllabes. Il voulait y voir une explication de l'attitude du Féodal, froissé dans une de ses convictions les plus intimes. C'était un fragment d'une harangue prononcée en 1783, par l'éloquent Duveyrier, devant le Parlement de Paris. M. de Claviers avait cité ce passage, à propos de la sévérité d'un de ses ancêtres pour un fils, un cadet, avec un commentaire enthousiaste et en soulignant les dernières lignes comme pour se les approprier. Duveyrier soutenait dans ce plaidoyer la dénonciation d'un père en justice contre sa propre fille. « ... Peut-on, » disait-il, « peut-on, sans s'affliger, considérer quel intervalle immense nous sépare de ceux qui nous ont transmis nos lois? Par quels degrés d'affaiblissement nous avons substitué à cette énergie de l'âme, à la force de la véritable vertu, une sensibilité factice qui s'effraie du moindre effort; non pas cette sensibilité saine, inséparable de l'humanité, qui plaint le criminel en punissant le crime, mais cette flexibilité du caractère, cette mollesse du cœur, qui nous fait acheter par notre indulgence l'indulgence des autres et que nous nommons sensibilité pour légitimer notre faiblesse, pour l'ennoblir même, s'il était possible!... Dans les derniers temps de la République, au moment où la discorde introduisait la dépravation, Aulus Fulvius déserte Rome pour suivre Catilina. Son père le rappelle. Ce citoyen rebelle à la patrie est encore un fils respectueux. Il obéit. Il vient subir le jugement de mort prononcé par son père. Nos aïeux admiraient cet exemple d'une vertu sublime. Nous le croyons sévère. Nos petits-fils le trouveront barbare. *Nous commençons à nous étonner qu'un père exerce le droit que la loi lui donne, de venger son honneur trahi, son autorité méprisée. Nous finirons par lui retirer ce droit. De l'impossibilité de punir les enfans naîtra le*

mépris du père, l'insubordination, la révolte et l'universelle anarchie... »

— « Voilà sa façon de penser, et la plus profonde, » conclut Landri en refermant le gros livre. « Cela suffit pour que ma résistance l'ait exaspéré, et qu'il n'ait plus voulu s'occuper de moi jusqu'à ce que j'aie plié... Où avais-je l'esprit? Il désire me voir demain pour ces mêmes affaires dont il m'a fait écrire par Métivier. Vais-je m'imaginer aussi qu'il a des raisons mystérieuses pour séparer nos intérêts? Il m'a déclaré ici même cette résolution. Rien que cela prouve quelle idée il se fait de ma faute à son égard. Pour lui, c'est un crime... Je devrais tant me féliciter qu'il ait cette rigueur dans ses convictions!... »

Cette explication était très plausible. Elle n'apaisa pas la vague inquiétude où le télégramme avait jeté Landri. Voici pourquoi. Maître Métivier lui avait, une quinzaine de jours auparavant, envoyé de nombreux papiers à signer, en les accompagnant d'une assez longue épître, plus personnelle. Il y racontait qu'il approuvait beaucoup cette séparation de fortunes entre le père et le fils, et qu'il y voyait un très bon signe pour l'avenir. Il ajoutait que M. de Claviers avait, sur ses conseils, confié la liquidation de ses dettes à un ancien clerc à lui, un M. Cauvet, avocat particulièrement occupé de choses notariales. Ce Cauvet avait presque immédiatement découvert une grave irrégularité. Chaffin avait été renvoyé. « Peut-être monsieur le marquis, » remarquait le prudent Métivier, « a-t-il été un peu dur. Quoique la fraude fût bien probable, elle n'était pas tout à fait certaine... »

— « J'avais donc raison, » avait pensé Landri sur le moment, « Chaffin aussi trahissait!... » Et il s'en était tenu là. Dans ses réflexions actuelles, les choses prenaient un autre aspect. Cette violence dans l'emportement était certes un trait du caractère de M. de Claviers. Il n'était pas besoin d'autres raisons, pour l'expliquer, que cette découverte d'une infidélité. Mais les conséquences? Landri se souvenait que le fils de l'administrateur congédié de la sorte était Pierre Chaffin, le médecin qui avait veillé Jaubourg agonisant. Si pourtant ce garçon avait répété à son père ce qu'il avait certainement entendu?... Si pour se venger celui-ci répétait ce secret à son tour?... S'il l'avait écrit à l'intéressé?... « Non, » se répondit Landri, « Chaffin a pu être tenté par l'argent qui lui passait entre les mains et devenir un voleur. Ce n'est pas un monstre. Pierre, lui, est un médecin. Il en éxiste

encore et beaucoup qui gardent le secret professionnel. Non. Rien n'a pu se produire de ce côté, ni d'aucun autre... Notre conversation de l'autre jour suffit bien !... »

En dépit de ces raisonnemens, cette rentrée à Paris, dans ces conditions et sur ce télégramme, donnait au jeune homme un insurmontable sentiment d'appréhension. — « C'est d'être enfermé dans cet appartement où j'ai eu trop de chagrin qui me trouble, » se dit-il, et il sortit, pour essayer de vaincre cet énervement, par la marche. Il employa cette fin de l'après-midi à des visites d'adieu. Elles ne lui donnèrent pas non plus ce calme dont il avait, après tant de secousses, un besoin presque physique. Il aurait pu mesurer le degré du changement accompli en lui, depuis ces quelques semaines, à ce petit fait : durant cette dernière promenade d'une extrémité à l'autre de cette ville qui avait été sa dernière garnison, il n'éprouva pas une minute la nostalgie du métier qu'il avait tant aimé. Une préoccupation emportait tout, de la même nature que celle qu'il avait dû subir devant le télégramme et qu'il avait voulu secouer : savoir si la nouvelle du testament infâme était arrivée jusqu'à ses camarades et ce qu'ils en pensaient? Landri avait su vaguement autrefois, sans s'y intéresser, que le commandant Privat était un cousin éloigné de Jaubourg. Il n'eut pas plutôt mis le pied sur le trottoir qu'il se le rappela. Cet officier avait pris sa retraite, l'autre hiver. Il était resté certainement en correspondance avec quelques-uns de ses compagnons d'armes. Leur avait-il écrit cette nouvelle, avec quels commentaires? Si oui, quel jugement portaient tant de cœurs droits et simples, dont il connaissait la loyauté intransigeante, sur l'acceptation de M. de Claviers? Une telle idée n'était pas de celles qui en permettent d'autres. Vainement les tableaux d'activité militaire, partout épars dans les rues de Saint-Mihiel, se multipliaient-ils, autour du lieutenant chassé du service, comme pour lui représenter ses rêves de jeunesse et leur écroulement. Il n'y prenait pas garde. Il put ainsi passer, sans que le désespoir l'étouffât, devant cette porte du Quartier, qu'il franchissait, l'autre jour encore, avec une telle volonté de garder son uniforme. Il croisa, sans que son cœur se déchirât, plusieurs cavaliers de son ancien peloton, conduits par son successeur, lequel était monté précisément sur Panthère, devenue, en ces quelques semaines, une docile et fringante jument d'armes. Il reconnut

le profil insolent et gouailleur de Baudoin, le visage déjà moins ouvert de Teilhard, évidemment repris par des influences d'anarchie. C'est une des plus amères tristesses que puisse éprouver un vrai chef : voir se fausser entre d'autres mains l'outil vivant qu'il avait espéré et commencé de façonner. Landri ne s'en émut qu'à peine. Tout au contraire, il ressentit un intense soulagement à constater que ni Despois, ni Vigouroux, les deux premiers officiers auxquels il rendit visite, n'avaient le moindre soupçon du legs fait aux Claviers par le cousin de Privat. Il eut le courage de leur nommer l'ancien commandant à l'un et à l'autre. Visiblement, ils ne pensaient pas à lui depuis des mois. Ils avaient bien d'autres soucis en tête, qu'ils épanchèrent tous deux, à leur manière.

— « ... Vous voilà perdu pour l'armée, » lui dit Despois. « Vous, un si bon officier, quel dommage!... C'est ce que je reproche le plus aux malheureux qui nous gouvernent, de ne pas comprendre que, chez nous surtout, un homme ne se remplace pas... Un homme! Quand on en a un et qui veut servir, on doit tout faire pour le garder! Un homme, en campagne, ça en vaut dix, vingt, trente, cent, ça en vaut mille!... On croirait qu'un esprit de vertige est dans nos tyrans, qui les pousse à éliminer de l'armée les gens de cœur, c'est-à-dire les loyalistes, ceux dont leur République a le moins à craindre. L'officier qui refuse, comme vous, d'enfoncer une porte de chapelle, c'est l'officier qui ne conspire pas, parce qu'il a des scrupules, et ces insensés ne le comprennent point!... Moi aussi, » avait-il ajouté, « je m'en irai, et bientôt... Je ne crois pas que j'y tiendrai! Hier on nous faisait marcher contre les églises, demain nous serons appelés à faire campagne contre des grévistes. Cette seconde besogne n'est pas plus celle d'un soldat que la première. L'armée peut s'employer, par exception, à assurer l'exécution des lois. Ce doit être une exception. Elle a, pour raison d'être, la guerre, et non pas la police. Nos politiciens ont l'horreur de la guerre, de cette mâle et sainte école d'héroïsme. Ils ont le goût ignoble des coups de force dans la rue. Tenez: on parle de nous envoyer, cette semaine, mettre de l'ordre aux forges d'Apremont... Faites-nous donc une politique de paix à l'intérieur, messieurs, et de dignité fière à l'extérieur!... Adieu, Claviers. Je souhaite que nous nous retrouvions, où vous devinez, botte à botte en chargeant l'ennemi... Mais aurons-

nous encore des cavaliers pour nous suivre?... J'ai tort. On n'a pas le droit de désespérer, si près de Vaucouleurs. Que voulez-vous? Cela crève le cœur à votre vieux capitaine de vous voir partir... »

— « ... Hé bien! Ils vous ont fendu l'oreille, mon brave Claviers, » tel fut le premier cri de Vigouroux. « Ah! les... » et le lieutenant de dragons, qui appartenait à la grande tradition des Kléber et des Cambronne, lâcha un terme de corps de garde à l'adresse des persécuteurs de son camarade. « Savez-vous qu'il a failli m'en arriver autant?... Et pourquoi? Pour avoir échangé deux ou trois phrases avec vous, quand nous sommes descendus de cheval au retour de Hugueville. Ah! ça n'a pas traîné. L'après-midi même, le colonel me faisait venir. — Est-il vrai que vous avez félicité publiquement M. de Claviers? m'a-t-il demandé. — J'ai causé en effet avec Claviers, ai-je répondu, mais en tête à tête, hors du service, et si quelqu'un prétend avoir assisté en tiers à notre entretien, il a menti. — Charbonnier a hésité une minute. Il a beau avoir les idées que vous savez, il est bon diable. Et puis, Vigouroux, Charbonnier, ça rend le même son, ces noms-là, au lieu que Claviers-Grandchamp... Enfin!... — Va pour cette fois encore, m'a-t-il dit. Mais soyez moins bavard, jeune homme. Vous pouvez tomber sur un autre colonel que moi. — Il n'en a rien été de plus. Vous voyez, deux minutes de conversation, et nous avions déjà été mouchardés... Ça empoisonne la vie, Claviers, d'être au milieu des fichards... Ça me gâte la cuisine du *mess*, qui, justement, n'était pas trop mauvaise cette année. Je ne sais pas manger sans causer, et personne n'ose plus parler autour de la table. Si tous les bons comme vous, les solides, dont on était bien sûr, disparaissent, que deviendrons-nous?... C'est égal, Charbonnier et ses flics diront ce qu'ils voudront, je vous félicite de nouveau, et je vous autorise à répéter partout que Vigouroux vous a crié par deux fois bravo... »

Privat n'avait donc rien écrit! Voilà toute la signification qu'eurent, pour leur ancien camarade, ces propos des deux officiers, l'un si distingué de nature, l'autre si simple, tous deux également épris du service et blessés au vif de leur honneur militaire par des procédés abominables. Plus tard Landri devait souvent revoir en pensée le regard tristement clair de Despois

dans son masque creusé, et la lippe gaillardement dégoûtée, — si l'on peut dire, — du rougeaud Vigouroux. Sur le moment, il n'avait plus de place dans son cœur pour des sensations de cet ordre. Ses autres visites se passèrent dans les mêmes alternatives de curiosité douloureuse et d'un peu d'apaisement, si momentané! L'attente de l'entretien avec M. de Claviers, — le troisième depuis qu'il savait ce qu'il savait, — le brûlait d'une fièvre trop forte. Elle ne fit que croître à mesure que les minutes passèrent, rapprochant celle où il se retrouverait en face de cet homme. De nouveau, comme dans la marche à la tête de ses dragons sur Hugueville-en-Plaine, il recommençait de ne plus voir que lui, — que lui sur le quai de la gare, où bien peu de ses amis de Saint-Mihiel eurent le courage de venir lui dire adieu, — que lui dans le compartiment de wagon, où il essayait, bercé par la rumeur monotone du train, de se figurer et les mots qu'il entendrait et ceux qu'il répondrait, indéfiniment et anxieusement, — que lui enfin, à Paris, où de se retrouver rue du faubourg Saint-Honoré, devant l'entrée de leur hôtel, fut un renouveau de sa souffrance. Il n'en avait plus franchi la porte depuis le jour où, amené par le train, il était venu là s'habiller, avant d'aller chez Valentine pour lui demander sa main. C'était la veille de la mort de Charles Jaubourg! Tout disait que les habitudes restaient, dans cette maison seigneuriale, celles qu'il avait toujours connues. Le vieux concierge le salua du seuil de sa loge, avec la même physionomie déférente et familière. Les mêmes hommes d'écurie lançaient, du même geste, les seaux d'eau dans les caissons et sur les roues tournantes des mêmes voitures. Garnier, le maître d'hôtel, qui avait l'air poudré avec ses cheveux blancs, le reçut au haut du perron, après que son arrivée eut été annoncée du même coup de cloche, avec la même étiquette :

— « Monsieur le marquis va bien? » demanda Landri, et son cœur éprouva un profond soulagement, comme la veille, auprès de Despois et de Vigouroux, quand le domestique lui eut répondu :

— « Mais oui, monsieur le comte, très bien. Monsieur le marquis est allé hier à Grandchamp chasser avec quelques personnes. »

— « Il chasse!... » pensa le jeune homme. « C'est qu'il ne se passe rien d'extraordinaire! Décidément, j'étais dans le vrai. Il ne veut me parler que pour les affaires d'argent... » Et, tout

haut : « Vous lui ferez demander s'il peut me recevoir vers dix heures. »

Ce caractère un peu cérémonieux n'était pas non plus une nouveauté dans les rapports du père et du fils. Si la politesse conventionnelle, qui est de tradition dans les familles d'ancien style, apparaît comme une gêne à de certains moments, à d'autres elle se révèle comme singulièrement bienfaisante. Elle assure un anonymat, si nécessaire, quand on souffre! Personne, dans la maison, ne soupçonnait qu'entre le marquis et Landri se préparait une de ces scènes qui marquent une date solennelle dans deux existences. Mais Landri lui-même soupçonnait-il vers quelle explication il marchait, quand, à l'heure dite, il descendit de son appartement pour entrer dans la bibliothèque où M. de Claviers lui avait fait dire qu'il l'attendait? Cette grande et haute pièce donnait de plain-pied sur le jardin, si gai, si frais en été, si sévèrement nu et dépouillé par ce matin noir de décembre. Ce décor de deuil convenait trop bien aux paroles qui allaient s'échanger là. Le marquis se tenait debout devant l'énorme cheminée, le dos au feu, dont la claire flambée montait autour d'un véritable tronc d'arbre. C'était encore une des petites manies du vieux seigneur que ce chauffage d'autrefois. Devant cet âtre monumental, et en dépit du costume moderne, il était lui-même, à cette minute, plus « ancien portrait » que jamais. Seulement, c'était le portrait d'un homme qui traversait des heures d'un effroyable martyre. Le maître d'équipage de la forêt de Hez, dont Landri avait tant admiré la haute et droite silhouette dans le groupe des veneurs occupés à regarder la curée, avait cinquante ans à peine, en dépit des soixante-cinq que lui donnait l'arbre généalogique des Claviers-Grandchamp. Le chef de famille qui attendait en ce moment l'héritier de son nom, dans cette vaste chambre entièrement revêtue de boiseries et de livres, était un vieillard. Son teint rouge, marbré de taches livides, ses paupières flétries, les plis de son front disaient les longues insomnies de ces quatre semaines. L'éclat si gai de ses profonds yeux bleus avait été remplacé par une brûlante ardeur du regard, où se devinait le supplice intime. . en ce moment! Car la fierté conservée de la physionomie l'annonçait assez: le gentilhomme ne s'était pas rendu, et, devant tout autre témoin, il aurait su cacher sa blessure. Quelle blessure? Landri

n'eut pas besoin de l'interroger pour le savoir. Ce qu'il avait prévu s'était passé. M. de Claviers soupçonnait la vérité. Jusqu'à quel point? Averti par quels indices? Le jeune homme ramassa d'instinct toutes ses forces, afin d'affronter sans défaillance un entretien où son propre secret pouvait lui échapper. Il allait constater une fois de plus la supériorité de la race et quel vigoureux, quel ferme génie elle donne à ses authentiques représentans. M. de Claviers était infiniment tendre et sensible, mais il était par-dessus tout viril. Le caractère, chez lui, était réellement nourri et pénétré de ces principes dont il parlait avec une ferveur qui détonnait tant parfois, même, — surtout peut-être, — dans son milieu. Il devait, aux instans de crise suprême, manifester cette énergie du fort parti pris qui répugne à l'équivoque, et qui a comme une décision de couteau chirurgical. Lui non plus ne savait pas exactement ce que son fils, — par le nom, — connaissait d'une situation qu'il n'avait jamais pressentie lui-même avant d'en avoir la preuve foudroyante et indiscutable. Il était en droit de penser que le jeune homme en ignorait tout. C'était de quoi justifier, pour une âme plus faible, cette tentation du silence à laquelle Landri n'aurait assurément pas échappé. Pour le marquis, un devoir dominait tout, celui de sauver, dans ce naufrage de toutes ses confiances, de toutes ses affections, ce qu'il pouvait sauver de l'honneur des Claviers-Grandchamp. Il était le dépositaire de ce nom et il allait imposer à l'intrus sa volonté, d'ailleurs justifiée, sans s'inquiéter de rien que de cet honneur. Aussi, quand le jeune homme, à peine entré dans la chambre, eut commencé de lui parler, en faisant allusion à leur dernière rencontre, il l'arrêta court d'un mot :

— « Je ne vous ai pas fait venir, » lui dit-il, — et cette suppression du tutoiement avait dans sa bouche une rigueur singulière. Jamais, depuis son enfance, Landri ne l'avait entendu s'adresser à lui ainsi, même dans ses plus grandes sévérités, — « je ne vous ai pas fait venir pour reprendre une discussion qui, dorénavant, n'a plus d'intérêt, ni même de raison d'être... Un événement s'est produit, depuis un mois que nous ne nous sommes vus. Il va changer pour toujours nos rapports, et du tout au tout. J'ai estimé que je me devais et que je vous devais de vous le faire connaître. Préparez-vous à recevoir un coup très douloureux, comme je l'ai reçu, courageusement... »

— « Je suis préparé, mon père, à tout accepter de vous, »

répondit Landri, « sûr que vous n'agirez jamais que pour ce que vous croirez mon bien. »

Cette phrase ambiguë était un dernier effort pour dissimuler, — à quoi bon maintenant? — ce qu'il avait appris de son côté. A ces deux mots « mon père, » le marquis, si ferme qu'il fût, ne put s'empêcher de clore une seconde ses paupières. Pourtant, sa voix, ample et profonde, n'hésitait pas pour continuer :

— « Prenez connaissance d'abord de ces deux lettres, nous causerons ensuite... »

Il avait montré à Landri, de son doigt tendu, une enveloppe posée sur le bureau, non cachetée. Le jeune homme vit en l'ouvrant qu'elle contenait deux lettres, en effet. L'une, écrite à la machine, était ainsi rédigée : « Monsieur le marquis de Claviers-Grandchamp ignore sans doute les raisons pour lesquelles un de ses amis (?), décédé très récemment, l'a institué son légataire universel. Le document suivant le renseignera. Si M. le marquis n'était pas édifié, on a d'autres pièces à lui fournir. » Et cette dénonciation était signée : « Un admirateur de la maison de Claviers-Grandchamp ! » L'autre lettre... Ah ! d'en reconnaître l'écriture arrêta le battement du cœur de Landri. Le papier, un peu jauni, exhalait encore un vague et doux relent, l'arome atténué, évaporé du parfum favori de Geneviève de Claviers, celui qui avait flotté autour des baisers dont était né l'enfant qui dépliait cette feuille maintenant, avec un tel tremblement qu'il en déchira le milieu. C'était un billet d'amour, écrit librement, dans la sécurité dangereuse que finit par donner aux plus surveillés une longue liaison. Les trois premiers mots : « Mon Charles aimé, » le « tu » qui venait ensuite, des nouvelles données au père de « notre cher petit Landri, » d'autres phrases encore, non moins explicites, n'auraient pas permis le doute aux plus obstinés. A qui cette lettre avait-elle été dérobée? A l'amant, après qu'il l'avait reçue? Ou bien des mains scélérates l'avaient-elles interceptée, que la déraisonnable amoureuse avait crues fidèles? Pourquoi était-on demeuré des années sans se servir de cette arme redoutable, et pourquoi la sortait-on, aujourd'hui que les deux complices étaient pour toujours protégés par la tombe contre la vengeance du mari offensé? Que le testament qui instituait M. de Claviers légataire universel eût déterminé cette hideuse dénonciation, l'autre billet n'aurait même pas eu besoin de le déclarer avec cet outrageant cynisme. C'était l'évidence même. La cause importait peu.

L'effet avait été produit, aussi complet que la plus implacable rancune pouvait le désirer. Landri se tenait anéanti devant celui dont il portait le nom, de par la faute de la morte, qui, de ses doigts passionnés, avait si follement tracé ces lignes. Quand il osa enfin lever les yeux, il vit que le marquis lui montrait d'un geste le feu allumé dans la cheminée. Il y jeta les deux chiffons de papier, chargés d'une si meurtrière signification. Une minute plus tard, quelques pellicules carbonisées, en train de se tordre sur la braise, attestaient seules que ces lettres avaient existé. Sans doute le visage du jeune homme avait exprimé dans cette scène muette une extraordinaire intensité de souffrance. Car M. de Claviers ne put se retenir, même à cet instant, d'en avoir pitié. Il lui dit :

— « Je ne pouvais accomplir la tâche qui m'incombe qu'avec votre aide, et vous averti. »

— « Ne vous reprochez rien, monsieur, » fit Landri. « Ces lettres ne m'ont rien appris. Je savais tout déjà. »

Un flot de sang monta soudain à la face du vieillard, attestant quels sentimens passionnés cette réponse inattendue soulevait en lui. Ses yeux bleus lancèrent des éclairs, et ses anciennes habitudes de langage lui revenant aux lèvres dans cette explosion : « Tu savais tout!... » s'écria-t-il. « Et tu ne m'as pas parlé!... Tu savais tout et ta conscience ne t'a pas dit : Cet homme qui m'a élevé, qui m'a aimé comme le plus tendre des pères, a été trahi dans son honneur d'époux. Il l'est aujourd'hui dans sa probité! Il accepte de bonne foi ce legs abominable! Il en est reconnaissant! Il va s'en servir pour payer ses dettes, pour dégager son patrimoine! Son patrimoine! » répéta-t-il. « A tout prix, je dois empêcher cela!... Tu savais tout, et tu m'as laissé partir l'autre jour sans pousser le cri que tu me devais!... Oui, tu me le devais, pour ce que je t'ai donné de mon cœur, pendant tant d'années, pour ce que je t'en donnais encore, il y a quelques instans... J'allais m'excuser de n'avoir pas pu te taire la honteuse vérité!... Et tu me trahissais, toi aussi! Tu t'étais fait le complice du suprême affront! Ah! malheureux, tu es bien de leur sang, l'enfant de... »

Il s'arrêta. Même dans cet éclat de sa fureur, sa grande âme reculait devant cette barbarie : insulter une mère, fût-elle une indigne, en présence d'un fils. Mais l'accès était trop fort pour passer ainsi. Ses poings serrés s'ouvrirent et se refermèrent

convulsivement. Il saisit le premier objet qui se présentait : un couteau de métal doré placé sur la table, à côté d'une revue, restée non coupée. Il tordit en deux cette lame qui se brisa comme du verre. Puis, rendu à lui-même par la frénésie de cette action, il interpella Landri, d'un accent où grondait encore la tempête :

— « Mais expliquez-vous donc, malheureux ! Mais expliquez votre silence ! Pourquoi vous êtes-vous tû ?... »

— « Parce que je vous aimais, » dit Landri, « et qu'il s'agissait de ma mère. »

Cri déchirant, d'une humanité si simple et si poignante, comme il en jaillit d'un cœur quand il est touché dans son fond dernier ! M. de Claviers avait chéri trop longtemps et trop profondément le jeune homme, cette tendresse était encore trop mêlée à l'horreur que lui inspirait son existence pour qu'il n'en fût pas pris aux entrailles. Il esquissa un mouvement qu'il réprima aussitôt et, comme s'il s'en voulait de cette faiblesse, son visage s'assombrit encore pour demander :

— « Et par qui avez-vous appris cette chose ? »

— « Rue de Solférino, le mardi. Ah ! ne me forcez pas de revivre cette horrible scène !... »

— « Il t'a parlé ?... » rugit M. de Claviers. « A toi ! à toi !... Il a osé... »

— « Il est mort,... » répondit, implora plutôt le jeune homme. La générosité native l'emporta de nouveau dans le cœur du gentilhomme qui appuya sa main sur ses yeux, cette même main avec laquelle il avait tracé sur la dépouille du faux ami le grand geste du pardon. Ces sursauts de sa parole et de sa passion lui faisaient sans doute peur à lui-même. Cet entretien qu'il avait voulu, le bouleversait trop profondément. Il se recueillit ainsi quelques secondes, et quand il recommença de parler, son ton était changé. Il prononçait à présent ses mots avec une espèce de froideur hautaine, hâtive et dure qui faisait sentir davantage peut-être, à son interlocuteur, tout l'irréparable de leur situation :

— « Il est inutile de prolonger une conversation qui doit vous être aussi pénible qu'à moi. Écoutez-moi, je vous prie, sans m'interrompre. Je continue, en ma qualité de chef de la famille de Claviers, et du moment que vous en portez le nom, à me considérer comme ayant vis-à-vis de vous et des devoirs et des droits.

Mon devoir, c'est de vous traiter officiellement comme si vous étiez mon fils... » Ses paupières s'abaissèrent de nouveau sur ses prunelles, tandis qu'il prononçait ces mots... « Je n'y manquerai pas.. Mon droit, c'est d'exiger que vous vous conformiez à mes décisions, pour tout ce qui touche à la défense de l'honneur de ma maison... Cet honneur est menacé. Des vilenies comme celle-là sont un signe. » Il montra de la main la place sur le bureau où tout à l'heure était l'enveloppe. Il l'y voyait toujours! « Elles prouvent que l'on a parlé et que l'on parle. Nous connaissons assez le monde, vous et moi, pour savoir que sa légèreté dépasse encore sa férocité. Nous savons aussi qu'il a, malgré tout, ses justices. Il n'est personne, je dis personne, qui puisse supposer de bonne foi que Geoffroy de Claviers-Grandchamp a accepté un héritage en le sachant infâme. Si donc il le garde, c'est qu'il ne croit pas que cet héritage soit infâme. C'est qu'il est persuadé que sa femme a été calomniée... Je veux, entendez-vous, je veux que l'on dise, je veux que l'on pense que Mme de Claviers a été calomniée. Par conséquent, je ne renoncerai pas à cet héritage, après que j'ai publiquement consenti à le recevoir. Ai-je besoin de vous dire que cet argent me fait horreur et que je n'en garderai rien? C'est votre argent. Je veux que vous l'ayez tout. Mais cette restitution se fera, de moi à vous. J'ai malheureusement donné des ordres déjà, que je ne peux pas révoquer sans faire causer, à l'homme de Métivier, Cauvet, le successeur de ce misérable Chaffin. Cette restitution n'aura donc lieu que dans un certain temps... D'ailleurs, ce temps m'est nécessaire pour l'exécution de mes projets. Voilà un premier point réglé entre nous, n'est-ce pas?... »

— « C'est à vous d'ordonner, » répondit Landri, « et c'est à moi d'obéir. »

— « J'arrive au second point. Nous ne pouvons plus, je ne dis pas vivre ensemble, mais nous voir. Il faut que nous nous séparions et pour toujours, en restant fidèles au programme que je vous traçais. Le motif avoué doit être de ceux que notre société puisse admettre sans chercher au delà. Il est tout trouvé, ce motif, c'est la mésalliance que vous vouliez faire et que vous ferez. Elle m'était insupportable à imaginer seulement, il y a un mois. Je vous l'ai assez montré. Aujourd'hui... » Il hocha sa tête avec un sourire amer. « Il m'est horrible que la famille que vous fonderez ainsi porte le nom de la mienne. Là, je ne peux

rien. Leur Code ne me permettrait même pas de faire reconnaître ce qui est. D'ailleurs, je n'ai pas le droit d'exiger que vous ne fassiez pas votre vie. Je ne peux pas empêcher cela. Je ne peux pas vous empêcher d'exister. Non... Vous vous marierez donc, officiellement contre ma volonté. Vous me donnerez votre parole de ne pas habiter la même ville que moi, de ne pas présenter votre femme dans notre monde. Je ne veux ni vous rencontrer, ni la rencontrer... Attendez... » fit-il impérieusement, comme Landri allait répondre. « Si je n'avais pas la certitude, je vous le répète, que l'on parle, les choses iraient toutes seules. Vous sortiriez de l'hôtel ce matin, pour n'y plus rentrer. Mais l'on parle, et comme nous n'avons, ni vous ni moi, initié aucun confident à nos deux discussions, celle de Hez et celle de Saint-Mihiel, l'annonce subite de ce mariage, en ce moment, pourrait passer pour un prétexte. On a beau savoir que je ne suis pas un homme de ce temps-ci, cette idée de mésalliance s'est tellement affaiblie ces dernières années, que l'on pourrait dire, que l'on dirait : Il a saisi cette occasion, il y avait autre chose. Je veux, moi, qu'il n'y ait qu'une voix, pour répondre : Non, il n'y avait pas autre chose. Vous quittez l'armée dans des conditions qui ont ému toutes les sympathies autour de vous, de nous, dois-je dire, puisque aucune puissance humaine ne peut faire que nous ne soyons pas solidaires. Il est naturel que je prenne ce moment pour recevoir, pour vous entourer. Je recevrai ; nous recevrons, et ensemble. J'aurai la force de garder cette attitude, vous l'aurez aussi. Elle durera le temps que nous pourrons, mais il faut que le jour où la nouvelle de votre mariage et de notre rupture éclatera, tous ceux qui nous approchent disent : — Pauvre Claviers ! Il aimait tant son fils... Je ne doute pas qu'il ne se rencontre des gens pour ajouter : — Quelle dupe !... On n'est pas blessable dans sa vanité quand on pense à l'honneur, et la seule manière pour moi de défendre celui de Mme de Claviers, c'est de paraître y croire... Là, nous sommes solidaires vraiment, d'une solidarité qui n'est pas un mensonge. Elle a été, elle reste ma femme, et elle est votre mère. »

— « Je vous répète que je vous obéirai en tout, » dit le jeune homme.

— « Il me reste à toucher deux points, » reprit le marquis. « J'ai beaucoup réfléchi, ces derniers jours, au caractère de la personne que vous allez épouser. Vous l'aimez. Oui, il faut que

vous l'aimiez beaucoup pour m'avoir parlé comme vous m'avez parlé, quand nous nous sommes vus à Saint-Mihiel. Vous voyez, je ne méconnais pas votre affection à mon égard. Vous serez tenté de lui ouvrir votre cœur. Si elle ne mérite pas d'être aimée comme vous l'aimez, ne le faites pas; et si elle le mérite, ne le faites pas non plus. Je vous demande votre parole qu'elle ne saura jamais par vous cet affreux secret... »

— « Je vous la donnerais, et tout de suite... » répondit Landri. Puis, à voix basse, tant il redoutait un autre transport de cette fureur qu'il sentait toujours grondante. « Mais si je me laissais aller à lui dire toute la vérité... je crois... que je ne lui apprendrais rien... »

— « Tu lui as déjà parlé! » menaça M. de Claviers. « Avoue-le... Ah! si tu as fait cela... »

— « Je ne l'ai pas fait, » protesta Landri, et des larmes au bord des yeux: « Je vous en supplie, ne croyez jamais que j'aie pu agir autrement que vous ne me l'avez enseigné par toute votre vie, que vous ne me l'enseignez encore, à ce moment. Je vous dirai tout. Vous me jugerez après... » Et il commença de raconter le premier indice, cette soudaine imploration de ne pas monter, en retournant de Paris à Grandchamp, chez le malade de la rue de Solférino, et comment, après la visite chez Jaubourg et la révélation, il s'était dit : Mme Olier sait tout, — et dans quelle fièvre il était arrivé chez elle, et l'horreur qu'il avait eue de parler, et son silence à elle devant sa douleur, et cette douleur, et leurs fiançailles dans ces instans de suprême émotion; — la lettre ensuite qu'il avait reçue d'elle aussitôt après l'affaire de Hugueville, et les autres où elle n'avait plus fait une seule allusion à M. de Claviers. Celui-ci écoutait cette confession, avec une physionomie immobile où passait pourtant comme un étonnement. Jamais Landri, alors qu'il se croyait son fils, ne lui avait parlé avec cette ouverture du cœur. Jamais il n'avait osé montrer à son père cette sensibilité charmante et frémissante, si effrénée et si délicate, si vulnérable et si aimante. Il se découvrait tout entier dans la vérité de sa fine et tendre nature, au moment où le marquis et lui échangeaient les paroles de la dernière explication. Que pourraient-ils se dire dorénavant? M. de Claviers sentait cela par-dessus tout le reste. Sa vieille tendresse pour cet enfant s'émouvait de nouveau, et plus elle remontait en lui, plus il se roidissait contre elle. Et puis, à travers ce récit, il entre-

voyait la délicieuse âme de Valentine, et ce lui était une inexprimable amertume de se rappeler d'autres fiançailles, les siennes, il y avait quarante ans déjà, si fières, si radieuses, pour aboutir... à quoi ? à cette douloureuse inquisition autour d'une honte !

— « Vous avez raison, » dit-il enfin, « c'est trop évident. Elle sait tout. Comment ? » Une angoisse se peignit dans ses traits pour ajouter : « Depuis un mois, je me heurte à cette question, sans arriver à même entrevoir la réponse : — Qui a pu voler ces lettres ?... *On a d'autres pièces à fournir !* » il répéta les mots du dénonciateur, si douloureusement, « d'autres pièces ?... Sont-ce les héritiers ? me suis-je demandé. Pour se venger de ce legs ?... Mais je les ai vus à cet enterrement. Il y avait là un ancien officier, un M. Privat, qui m'a parlé de vous. Jamais je ne croirai à tant d'hypocrisie ! Ils savaient le testament et ils ont été d'une tenue admirable. Non. Le coup ne vient pas d'eux... D'un domestique ? Pour arriver à quoi ? A un chantage. Ah ! qu'il se démasque donc ! Je les lui paierai, ce qu'il voudra, ces autres lettres !... Mais non. Un domestique n'aurait pas trouvé l'abominable ironie de la signature : un admirateur de la Maison de Claviers-Grandchamp. Ça sent le club, cette ignoble insulte, la basse envie contre ceux qui ne pactisent pas avec les lâchetés de ce temps... » Il jeta un autre rugissement : « Ah ! si je pouvais savoir qui !... Si je pouvais !... » Et, secouant sa tête : « Il ne s'agit pas de moi. Encore une fois, il s'agit de l'honneur de Mme de Claviers, et c'est la dernière promesse que je voulais exiger de vous, que vous cherchiez ce que je ne peux pas chercher, la main d'où part le coup. Vous la trouverez ou ne la trouverez pas. Mais il faut chercher, pour empêcher que l'on ne recommence... »

— « Vous n'avez soupçonné personne ? » interrogea Landri. « Chaffin que vous avez renvoyé... »

— « Chaffin ? Mais j'avais reçu la lettre depuis dix jours, quand je l'ai exécuté... Non. Chaffin est un voleur. Il n'a jamais voulu que de l'argent. Il aurait essayé de vendre les papiers... Ne nous perdons pas dans ces suppositions aussi vaines que mes plaintes. Peut-être, en questionnant Mme Olier, apprendrez-vous quelque chose ?... Trop peut-être... » Un silence. « Non. Cela non plus n'est pas possible... » A quelle atroce idée, répondait-il ce : « non, » et ensuite, le : « Si c'était pourtant ?... » qu'il ajouta, pour conclure : « Maintenant vous savez mes volontés... »

— « Je m'y conformerai, » dit le jeune homme. Il avait compris l'inique et atroce soupçon soulevé soudain dans l'esprit du mari si cruellement trahi, et il l'en plaignait davantage encore. « Je vous le promets... »

— « C'est bien, » conclut M. de Claviers, « j'accepte votre parole... Chaque jour, je vous écrirai mes instructions pour ce que je désire de vous. Il est inutile que désormais nous nous retrouvions en tête à tête, à moins que vous n'ayez à m'apporter un renseignement sur l'enquête que vous allez faire. Je n'en espère pas grand'chose... J'oubliais. J'ai prié ce matin les Charlus et Bressieux. Soyez là à midi un quart... Allez. »

— « Aurai-je la force de la tenir, cette parole? » se demandait Landri en descendant à l'heure fixée dans le petit salon où le marquis recevait ses invités, quand il donnait à déjeuner. Il lui fallut, pour y arriver, traverser plusieurs pièces magnifiques, en enfilade, et il pouvait entendre, à distance, les éclats de ce rire haut, associé aux impressions de son enfance et de sa jeunesse. L'homme, qui tout à l'heure, stoïque et désespéré tour à tour, glacé et emporté, accusait, ordonnait, gémissait, soupçonnait, dans une telle fièvre de douleur et d'indignation, était-il bien le même que celui qui l'accueillit par ces mots, d'une voix joyeuse, en lui montrant les amis annoncés :

— « Hé bien ! vous vous faites attendre, monsieur le héros !... Vous n'en avez pas le droit, vous qui n'êtes pas nouveau jeu... Mais vous avez du crédit pour quelque temps, après ce que vous avez fait. N'est-ce pas, mademoiselle Marie?... »

— « Oh ! Une ardoise énorme... » dit Marie de Charlus en riant de ses belles dents claires. « Ah ! vous me taquinez, monsieur de Claviers. Je me vengerai en vous parlant argot... Et ça ne m'empêchera pas de retrouver le français de votre vieille France pour répéter à votre fils que nous avons, tous et toutes, été bien fiers de lui. »

— « Bien fiers, » répéta Charlus. « De voir accomplir une belle action fait toujours plaisir. Mais quand celui qui l'accomplit appartient à la classe des gens comme il faut, le plaisir est double... »

— « En effet, » dit Bressieux, en serrant à son tour la main à Landri. « Nous ne sommes pas gâtés sous ce rapport... »

— « C'est que les gens comme il faut pensent trop à la bonne

galette, » reprit Marie en regardant le Seigneur de La Roche-brocante avec cette insolence gaie qui était la sienne.

— « C'est surtout que les gens comme il faut ne sont pas comme il faudrait, » dit le marquis. « C'est si simple d'être de son parti, tout bonnement, et personne n'en est, de son avis, et je ne vois que des gens qui, sous prétexte d'idées larges et libérales, donnent raison à leurs ennemis. Landri a été de son parti, voilà tout, sans phrase, sans étalage. Tu vas leur raconter cela, mon ami, et comment ces braves paysans vous ont acclamés, toi et tes dragons, quand vous avez détalé à la barbe du préfet estomaqué... Mais le déjeuner est servi... Voulez-vous me permettre de vous offrir le bras, mademoiselle? Lardin a promis de se distinguer, et nous aurons, pour boire à la santé de ce grand garçon, un Musigny d'une royale année... Car nous buvons encore, et du Bourgogne, nous autres, de même que nous mangeons et de bel appétit, dans cette vieille France dont vous vous moquez. Elle est jolie, la nouvelle! Tout à l'eau minérale et au régime... » Les domestiques en livrée avançaient les chaises aux convives autour de la table, dont le bois sombre n'avait pas de nappe, d'après le vieux rite des déjeuners à la française. Les profondeurs du jardin mettaient une atmosphère de paix presque campagnarde autour de cette salle à manger que le maître du logis animait de sa cordialité. Pour qui l'eût observé de près, cette chaleur de sa communicative gaieté contrastait trop avec la fièvre de ses prunelles et les ravages de sa physionomie. Mais l'orgueil de son nom à défendre le soutenait, et, devançant lui-même toute remarque de ce genre, — lui qui n'avait jamais menti, — il disait :

— « J'avais bien besoin que Landri revînt... Voilà mon vrai remède, ai-je répondu à Louvet quand il m'a parlé de régime, justement, à propos de ces deux ou trois vertiges dont je vous ai entretenu, Charlus. Seulement, je trouve que ce jeune homme n'a pas l'air assez content de nous revoir... Vous verrez qu'il regrettera l'armée!... »

Et pour ne pas être inférieur au tragique héroïsme de cette comédie, Landri, à qui l'on servait en ce moment des œufs à la Grandchamp, une des mille et une créations du savant Lardin, dit, en riant lui aussi :

— « A coup sûr je ne regretterai pas la cuisine du mess... C'est vrai que votre chef s'est encore surpassé pour fêter mon oreille fendue... »

Il portait sa fourchette à ses lèvres avec la mine respectueuse d'un gourmet pour qui manger est une affaire solennelle, ce qui lui attira cette exclamation de Bressieux :

— « Vous y venez. La table, c'est encore ce qui trompe le moins, et quand un chef-d'œuvre de Lardin vous est servi dans du Chantilly de cette finesse de pâte, » ajouta-t-il en montrant son assiette, sans que l'on pût deviner à son clignement d'yeux s'il cédait à son goût pour le bibelot ou s'il distillait une secrète ironie, « on peut dire, en dépit du mot fameux, que l'on connaît encore la douceur de vivre !... »

VIII. — SUR UNE PISTE

Landri ne s'y était pas trompé, ces phrases échappées à M. de Claviers et aussitôt interrompues, ce « trop peut-être..., » et ce « si c'était pourtant !... » signifiaient, qu'au moins une seconde, cet homme, si étranger jadis à toutes les mesquineries du soupçon, avait admis cette sinistre hypothèse : Mme Olier dénonciatrice de Mme de Claviers. Imagination insensée par la matérialité même ! Comment Valentine eût-elle jamais pu se procurer ce billet ? — Plus insensée encore du point de vue moral. Elle prêtait, gratuitement, à une jeune femme, sans un seul indice, le plus ignoble des calculs : séparer à jamais Landri de celui qui jusqu'alors l'avait cru son fils ! Et dans quel dessein ? Pour l'épouser plus librement ?... Cela ne tenait pas debout un seul instant. Fallait-il que la blessure eût été profonde, pour que le grand seigneur magnanime en fût venu, et si vite, à de tels changemens de son caractère ? En sortant de l'hôtel de la rue du faubourg Saint-Honoré, au terme de ce déjeuner qui lui avait donné l'impression d'un cauchemar vécu, Landri se rappelait ces mots, parmi tant d'autres, et cette insinuation si insultante pour sa Valentine. Il n'y trouvait qu'une raison de plus de désirer savoir qui avait commis ce double crime de l'ordre privé, impunissable aux lois et vraiment féroce : ce vol d'une correspondance, aggravé de cette dénonciation. Dans cet entretien d'une tension presque inhumaine, il avait vu distinctement que cette découverte pourrait seule soulager un peu l'angoisse dont étouffait le marquis. Lui-même comprenait combien était nécessaire la destruction de ces « autres pièces, » comme avait dit l'anonyme, dans un style de dossier froidement cruel. Ces lettres gardées restaient

comme une trop redoutable menace pour cet honneur de la morte que le mari trompé voulait généreusement sauver. Comment le fils n'eût-il pas mis tout son amour-propre à s'associer à cette œuvre de salut? Comment l'amoureux de Valentine n'eût-il pas tenu à cœur aussi de ne pas laisser planer même l'ombre de l'ombre du plus déraisonnable soupçon sur la femme qu'il allait épouser et que jamais M. de Claviers ne connaîtrait? Qu'il eût pu penser d'elle ainsi, ne fût-ce que dans un moment de délire et de souffrance, c'était de quoi surexciter encore, chez le jeune homme, le besoin d'y voir clair dans ces immondes ténèbres. Mais sur quelle piste s'engager et avec quels signes? Il se posait cette question, enfin dégagé de cette contrainte contre nature, à laquelle l'avait condamné, — en s'y condamnant lui-même par un point d'honneur digne d'un autre âge, — celui qu'il avait si longtemps appelé « l'Émigré. » Il se rendait chez Valentine, pour demander à ses doux yeux, à son cher sourire, à sa présence aimée, la force de supporter cette épreuve, dont il ne lui appartenait pas de fixer la fin. Allait-il l'interroger, comme M. de Claviers n'avait pas craint de le lui conseiller? Pour apprendre quoi? que les parens déshérités lui avaient dit le testament de Jaubourg et qu'elle en avait tiré une conclusion trop évidente pour une personne avertie? Qu'elle le fût, Landri ne le savait que trop. Dans les longues méditations solitaires de ses semaines d'arrêts à Saint-Mihiel, il était arrivé à reconstituer l'histoire entière et à comprendre pourquoi les Privat lui avaient toujours marqué une froideur dont il ne s'était avisé qu'à distance. Oui, à quoi bon essayer d'en connaître davantage? Si c'était des Privat que venait la lettre anonyme, Valentine l'ignorait, et que servirait-il de l'initier à de pareilles turpitudes? Les vrais amoureux ont un respect, ému et ravi, pour cette fleur de délicatesse et d'illusion, qui fait le charme pur de l'âme féminine, quand elle n'a pas été brutalisée trop jeune par les flétrissantes réalités de la vie. Ce sentiment seul aurait empêché Landri de questionner son amie, quand bien même il n'eût pas éprouvé comme un spasme d'horreur à la pensée d'accuser sa mère devant elle. Le silence est la pieuse charité du fils auquel la vénération est interdite. Et puis, eût-il voulu parler, que la jeune femme eût arrêté sur ses lèvres les paroles blasphématoires. Il n'eut pas plutôt franchi le seuil du petit salon de la rue Monsieur, où elle l'attendait, qu'au regard dont elle l'accueillit

il sentit cette peur, chez elle aussi, d'une explication trop douloureuse. Et comment aurait-il souillé ce charme du revoir par une si hideuse confidence, la trouvant comme il la trouvait, si jeune, si fine, si jolie, dans sa toilette toujours noire, — mais la fin prochaine du deuil s'y devinait déjà! Valentine avait une robe de crêpe de Chine et de dentelles, dont la souplesse s'harmonisait à la grâce un peu menue de toute sa personne. A son cou un fil de perles luisait doucement, une touffe de violettes fleurissait son corsage, et dans les boucles légères de ses cheveux cendrés était passée une torsade de tulle noir. C'était la renaissance de la femme que ces bijoux et que ces fleurs, que ce visible et naïf désir de plaire, qui mettait un éclat de pétale de rose à ses joues minces, une lumière à ses yeux bleus, un frémissement à son sourire. Elle avait auprès d'elle son fils, dont sa main fiévreuse flattait les cheveux, d'un or pareil à l'or pâle des siens. Elle le poussa doucement vers Landri quand celui-ci entra, comme pour donner un symbole à l'union qu'elle rêvait, où rien ne fût sacrifié du bonheur de l'enfant, où il restât toujours entre elle et le second père, et elle disait :

— « Embrasse M. de Claviers, Ludovic, et répète-lui que ta maman et toi vous avez bien prié pour lui, pendant qu'il était en prison, si injustement... »

— « C'est vrai, » dit l'enfant, « que je suis content que vous en soyez sorti!... On ne vous y mettra plus, dites, monsieur?... » ajouta-t-il craintivement.

— « Non, » répondit Landri, qui, lui aussi, caressa les boucles blondes tandis que la mère disait :

— « Je ne t'ai gardé que parce que tu voulais voir M. de Claviers. Tu l'as vu, va à tes devoirs... Il vous aime, » reprit-elle, quand la porte se fut refermée sur le petit garçon, « et cela m'est si doux!... » Et prenant la main du jeune homme dans les siennes : « Oui, j'ai tant prié pour vous, mais avant la prison, pour que vous fissiez ce que vous avez fait, et dont je suis fière, si fière!... » répéta-t-elle. « En lisant dans les journaux le récit des événemens de Hugueville, j'avais tant d'orgueil de vous... »

— « Et moi, » dit-il, « j'ai tant de douceur à être de nouveau auprès de vous! » Et c'était vrai que le tendre accueil de cette femme passionnément chérie, après les scènes meurtrières du matin, succédant elles-mêmes à tant d'émotions si âcres, si

corrosives, c'était la fraîcheur divine de l'oasis entre deux marches accablées sur le sable brûlant du désert, une fête du cœur presque trop enivrante, à croire que ce contraste n'est pas vrai, que ce ravissement est un mensonge et va s'évanouir... « Oui, » reprit-il, « tant de douceur. Car, voyez-vous, je n'ai plus que vous au monde... »

—« Vous avez parlé à M. de Claviers de vos projets? » demanda-t-elle. « Vous ne m'en avez jamais écrit... » Elle traduisait la phrase de Landri dans une partie seulement de son sens, ne voulant pas avoir deviné l'autre. Si perspicace que fût son intuition, elle n'avait pas encore discerné l'étendue entière du drame où son ami si aimé était engagé. Elle avait compris qu'il était le fils de Jaubourg et qu'il le savait. Elle ignorait que le marquis le sût aussi.

— « Je lui ai parlé. »

— « Et il a refusé son consentement! »

— « Il l'a refusé... »

— « Landri, » dit-elle après un silence, « vous savez maintenant que je vous aime, et combien!... Quand j'ai répondu oui à votre demande, il y a cinq semaines, je l'ai fait sans illusions. J'étais certaine que M. de Claviers n'accepterait jamais notre mariage. J'ai passé outre, parce que j'ai vu, j'ai cru voir que vraiment vous ne pouviez plus vivre sans moi, et aussi parce que je vous aimais... Ne cherchez pas dans ce que je vous dis ce qui n'y est pas. Je vous aime toujours de même. Je suis, je serai toujours prête à vous donner ma vie. Mais si vous deviez rencontrer des difficultés trop grandes, soutenir des luttes trop pénibles, je veux que vous vous sachiez libre... Je vous attendrai un an, deux ans, dix ans, s'il le faut, vingt, toujours... » Elle insista : « toujours. »

— « Après ce que nous nous sommes dit, M. de Claviers et moi, » répondit Landri, « que je vous épouse ou non, tout est brisé entre nous... »

Elle le regardait, tandis qu'il prononçait cette phrase d'un accent si triste qu'elle en tressaillit. Il pâlit un peu, comprenant qu'elle avait compris, et dans le même élan de pitié que l'autre jour, elle l'attira vers elle, en lui pressant le bras contre son cœur d'un geste passionné. Et frissonnante :

— « J'essaierai d'effacer cela aussi, » dit-elle. Ce fut à lui de paraître n'avoir pas démêlé tout ce que signifiait cette protestation d'amour, et il reprit :

— « Il ne s'est pas contenté de refuser. Il veut que, marié, je n'habite plus Paris. »

— « Je vous répondrai comme Ruth, » fit-elle, « où vous irez, j'irai; où vous demeurerez, je demeurerai... »

— « Même si je ne quitte pas seulement Paris, — même hors de France?... »

— « Même hors de France... » Un tout petit signe révélait l'excès de l'émotion dont elle était remplie. Le point central de ses prunelles s'était dilaté si fortement que ses yeux bleus en paraissaient noirs, et, enveloppant, caressant, étreignant Landri de ce sombre regard passionné, elle lui disait : « Vous ne savez pas ce que j'ai amassé pour vous de tendresse dans mon cœur, pendant ces trois ans, où je vous ai tant caché de ce que je sentais, pour ne pas vous perdre. Cet amour s'est creusé en moi à une profondeur qui me ferait trembler, si vous n'étiez pas vous, si je n'étais pas sûre que vous ne voudrez jamais que mon devoir, que vous ne me demanderez pas de vivre dans des conditions où mon fils ne serait pas élevé comme il doit l'être, pour rester, même loin de son pays, un enfant de France!... » Elle redit : « Loin de son pays?... » Et, timide : « M. de Claviers l'exige vraiment?... »

— « Il n'exige rien, » répondit Landri.

— « Mais vous pensez que c'est le seul moyen de le réconcilier un peu avec l'idée de notre mariage?... » demanda-t-elle, et, comme il inclinait la tête : « Alors il ne faudra pas hésiter, » dit-elle. « Vous ne savez pas non plus combien vous m'avez appris à l'aimer, sans le connaître; combien je lui suis reconnaissante de l'influence qu'il a eue sur vous, des traces de sa magnifique sensibilité que je retrouve dans la vôtre. Quand je vous ai répondu oui, l'autre jour, j'ai eu tout de même un remords de vous prendre à ce devoir et à cette tendresse... Vous me dites que ce n'est pas, que tout est brisé entre vous... Cela m'enlève mon remords, mais en me donnant pour vous un tel regret... Dites-vous du moins que se séparer, ce n'est pas s'oublier. On peut conserver l'un de l'autre une image à laquelle on n'ait rien à reprocher. Je voudrais qu'entre M. de Claviers et vous, il en fût ainsi, et que, pensant à vous, il sentît que vous l'avez aimé, que vous l'aimez toujours, comme il le mérite, et qu'il n'y a entre vous deux que la vie... »

Les arbres de l'étroit jardin derrière la porte-fenêtre étaient aussi désolés que ceux dont les ramures se dénudaient derrière

les hautes vitres de la salle à manger, rue du faubourg Saint-Honoré. Le ciel plombé du jour d'hiver était aussi menaçant. Les phrases de la jeune femme, si peu appuyées, si délicatement imprécises, affirmaient pourtant, par la seule réserve de leurs sous-entendus, le même affreux et indestructible fait qui avait pesé d'un poids si lourd tout à l'heure sur le cœur de Landri durant le suppliciant déjeuner de parade. Mais Valentine avait eu de nouveau la double vue miraculeuse de l'amour. Elle s était adressée dans ce cœur malade au seul sentiment qui pût l'aider à traverser cette période par trop éprouvante avant la rupture officielle avec le marquis. Il ne pouvait trouver de force que dans ce passionné désir de prouver à cet homme une affection qui n'avait jamais été plus vivante. A cette voix d'amie pitoyable et de tendre conseillère, l'âme de Landri, si suggestionnable par la tendresse, s'était reprise à véritablement vouloir, et, en quittant la rue Monsieur, il éprouvait, dans sa détresse, la sorte de plénitude intérieure que donne un dessein très ferme, quand il est fondé sur une acceptation courageuse des circonstances, même les plus hostiles, et sur les attachemens les plus profonds de notre être. Oui, si cruel que fût le rôle de dissimulation imposé par M. de Claviers, il aurait la force de le soutenir tant qu'il faudrait. Si difficile que fût la découverte du dénonciateur anonyme, il s'y acharnerait. Il pouvait offrir, à cette noble et grande victime du mensonge dont il était né, cette réparation. Il la lui donnerait avant de partir, — et peut-être une autre encore. Quand il avait parlé à Valentine de ce projet d'un établissement bien loin de France, il avait dit une des pensées les plus constamment caressées depuis ces dernières semaines. Il avait entrevu dans un exil à l'ouest des États-Unis, ou plutôt du Canada, — c'était encore la patrie ! — une possibilité de dépouiller, en échappant aux commentaires, ce nom de Claviers-Grandchamp qui n'était pas le sien. Avec quelle émotion il avait entendu la charmante femme lui répondre : « Même hors de France !... » Et cette certitude ajoutait à son courage.

Il en eut besoin, de ce renouveau de courage, pour supporter le dîner de ce soir-là, qu'il dut prendre au club de la rue Scribe, en face de M. de Claviers. Celui-ci lui avait fait transmettre cet ordre, comme il était convenu, sous la forme d'un billet où se

trouvait simplement tracée cette ligne : « A huit heures, dîner au cercle... » Il en eut besoin et davantage, le lendemain, pour accepter de s'asseoir à dix heures, à côté du marquis, dans la baignoire de l'Opéra, qui avait été celle de Mme de Claviers. Charles Jaubourg avait passé là tant de soirées à regarder sa maîtresse trôner dans toute la splendeur de sa royauté mondaine. Quelque chose de cet adultère flottait dans les tentures de cette loge, que le châtelain de Grandchamp avait conservée, par piété... Et quel courage encore, tous les jours suivans, pour figurer de repas en repas, de réception en réception, à côté de ce compagnon qui, devant témoins, le traitait avec sa chaude et ample cordialité de jadis! Puis aussitôt seuls, dans l'automobile qui les emmenait ou les ramenait par exemple, plus une parole, plus un regard, et sur ce masque plus creusé, plus vieilli de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, c'était l'empreinte du chagrin altier, qui ne se plaindra ni ne pardonnera jamais. Combien de fois, durant ces retours, Landri fut tenté de lui demander : « Êtes-vous content de moi?... » Content? Quelle parole à prononcer entre eux!... Arriverait-il à en prononcer une autre, à pouvoir lui dire : « L'anonyme qui a écrit la lettre infâme, je sais son nom. Les autres pièces dont il vous a menacé, les voici?... » Entre les instans qu'il passait de la sorte, dans cette torturante attitude d'une simulation à deux vis-à-vis du monde, et les heures qu'il avait aussitôt pris la chère habitude de consacrer toutes les après-midi à la consolatrice de la rue Monsieur, son unique pensée était celle-là : trouver une piste et la suivre. Mais laquelle? Mais comment?

— « Procédons par des faits positifs, » s'était-il dit dès le premier jour. Or, quels étaient ces « faits positifs? » Que l'envoi de la lettre de Mme de Claviers à son mari avait coïncidé avec le testament de Jaubourg. Qu'avait pu espérer l'envoyeur? Que M. de Claviers renoncerait à cette fortune. A qui ce renoncement eût-il profité? Aux héritiers naturels. Il était donc indiqué de chercher de ce côté, en écartant d'abord Privat. Landri le connaissait trop pour admettre une minute que cet officier, riche et par lui-même et par sa femme, eût commis une action de cette bassesse. Pour qui d'ailleurs? Les Privat n'avaient pas d'enfans. Quelques démarches, prudemment conduites, le convainquirent que les trois autres héritiers ne devaient pas davan-

tage être soupçonnés. L'un était un gros commerçant de la rue du Sentier, à Paris ; le second, un propriétaire de vignobles considérables, près de Lectoure, d'où les Jaubourg sont originaires. Le troisième, magistrat distingué, exerçait les fonctions de procureur général près une des cours d'appel du Nord. Il y avait toute une leçon de philosophie sociale dans ce tableau des cousinages de Charles Jaubourg. Il avait été, lui, le bourgeois élégant qui passe aristocrate. Il avait, à son insu, satisfait, dans une liaison avec une grande dame, ce besoin d'anoblissement qui est l'instinct naturel, et, s'il était bien dirigé, légitime et utile des plus hauts représentans des classes moyennes. Pour Landri, les situations occupées par les parens du mort représentaient simplement une garantie qu'aucun d'eux n'était le dénonciateur cherché. Ces premiers « faits positifs » ne permettaient aucune hypothèse. Un autre « fait positif » était le vol de cette lettre de Mme de Claviers. Une lettre n'est volée qu'à l'expéditeur ou au destinataire. Il y avait quinze ans que la marquise de Claviers-Grandchamp était morte. Il était possible que cette lettre eût été dérobée quinze ans auparavant, et que le voleur fût demeuré tout ce temps sans s'en servir, mais c'était très improbable. Or quand on poursuit une recherche de ce genre, la règle est de n'admettre l'improbable qu'après avoir examiné tous les probables. Le plus sage était donc d'admettre qu'elle avait été prise chez Jaubourg. Que cet homme si prudent, si surveillé, qui avait tant travaillé pour cacher sa paternité, conservât des pages si terriblement accusatrices, quelle contradiction ! Elle pouvait s'expliquer par l'ardeur d'un amour qui avait dû être bien grand. N'y avait-il pas dévoué toute sa vie ? Précisément parce qu'il savait le danger de ne pas détruire une semblable correspondance, l'amant de Mme de Claviers avait dû multiplier les précautions. Cette lettre et les autres dont parlait l'anonyme n'avaient donc pu lui être volées que par une personne initiée à toutes ses habitudes, et dans un moment où il était incapable d'une surveillance. Le vol avait dû être commis ou pendant la maladie ou tout de suite après la mort. Que signifiaient ces mots : les « autres pièces ? » Le reste de la correspondance évidemment. Mais pourquoi l'envoi de cette lettre unique, sans accompagnement d'aucune demande d'argent, et depuis plusieurs semaines déjà ? C'était une énigme. Elle n'empêchait pas le « fait positif » d'être là. Ce fait exigeait qu'une enquête bien conduite com-

mençât par un entretien avec Joseph, ce serviteur de confiance dont Jaubourg avait dit dans son agonie : « Tu peux le croire, lui. Il est sûr, très sûr... » Landri ne l'avait plus revu depuis l'instant où, dans la chambre du mort, le marquis agenouillé priait au pied du lit. En pensée, il aperçut cette silhouette, en cravate blanche et en habit noir, vaquant aux derniers apprêts, cette face immobile de témoin discret, de muet complice. Joseph était resté trente ans au service de son maître. Il avait certainement pénétré le mystère de la liaison de Jaubourg avec Mme de Claviers. Il savait le secret de la naissance de Landri. Le jeune homme se rappelait la singularité de son regard, lors de cette démarche faite auprès de lui, la veille de la mort, au château de Grandchamp. D'ailleurs Joseph n'était-il pas là, aidant le docteur Pierre Chaffin, quand le malade proférait dans son délire tant de paroles cruellement révélatrices? Cette idée rendait une conversation avec ce domestique si pénible que Landri recula d'abord.

— « C'est une lâcheté, » se dit-il aussitôt. « Si je ne passe pas outre à une souffrance de cet ordre, pour *lui*, de quoi suis-je capable?... »

Résolu à cet interrogatoire, la plus élémentaire habileté lui commandait d'y procéder par surprise. Le jeune homme ignorait un détail qui devait lui faciliter sa tâche : M. de Claviers avait eu, comme on imagine, horreur de remettre les pieds dans l'appartement de Jaubourg. Décidé à rendre l'abominable héritage, et ne voulant pas d'une vente qui aurait attiré l'attention, il avait confié la garde de l'appartement, jusqu'à nouvel ordre, au vieux maître d'hôtel. Quand Landri vint rue de Solférino demander l'adresse de celui-ci, le concierge répondit un : « Mais il est en haut, monsieur le comte, » très étonné, qui prouva à l'enquêteur combien était délicate l'affaire où il s'engageait. Les plus légères imprudences risquaient de provoquer une curiosité trop périlleuse. Aussi tous les ressorts de son être étaient-ils bandés à rendre sa physionomie impénétrable, tandis qu'il attendait le maître d'hôtel dans la bibliothèque, où une vieille femme venue à son coup de sonnette l'avait introduit. C'était l'« Épouse » de « monsieur Joseph » qui servait de lingère dans la maison, du vivant de Jaubourg. Le couple avait une fille, Mlle Amélie, que l'indulgent patron leur avait permis de garder avec eux. Comment associer à l'idée d'un complot si cri-

minellement combiné le chef de cette famille de quarts de bourgeois, affamés de respectabilité? Mme Joseph avait une dignité de matrone, qu'elle déploya pour ouvrir les fenêtres, tout en expliquant le bruit d'un piano, qui était celui de Mlle Amélie. « On l'a porté dans l'appartement? » disait-elle, « parce que nous ne quittons jamais, rapport aux bibelots... » Le père de la pianiste arrivait lui-même, attristé et déférent, empressé et curieux. Le changement du marquis de Claviers depuis la mort de son maître n'avait pas échappé à ce sagace observateur. Il en avait deviné la cause secrète, sans avoir pu démêler quel indice avait soudain éclairé une crédulité si longtemps abusée. Quand il se trouva en présence de Landri, ce désir de savoir donna malgré lui à ses prunelles, ordinairement inexpressives, une acuité qui fut odieuse au jeune homme, moins cependant qu'une circonstance tout ensemble macabre et comique. Joseph était en grand deuil. Il portait des vêtemens qui avaient appartenu au mort. Les plis de la jaquette et du pantalon, de coupe britannique comme il convenait à un homme du style de Jaubourg, avaient conservé les lignes du corps du premier possesseur, la physionomie de ses mouvemens. Cette évocation était rendue caricaturale par l'involontaire imitation que le domestique faisait de son maître, lequel avait évidemment exercé sur lui un hypnotisme. Il le regrettait sincèrement, et il eut une réelle douleur dans la voix pour dire à Landri :

— « Ah ! monsieur le comte, j'avais bien annoncé à monsieur le comte à Grandchamp que Monsieur ne durerait pas deux jours encore... Un si bon maître!... Monsieur le comte sait qu'il nous a laissé à ma femme et à moi une rente viagère de trois mille six cents francs et une dot de dix mille francs pour Amélie. Je vais pouvoir me retirer dans un petit bien que j'avais déjà acheté dans mon pays avec mes économies. Les gens me disent : Vous allez vivre heureux, monsieur Joseph. Hé bien! monsieur le comte, ce n'est pas vrai. De l'avoir vu s'en aller comme je l'ai vu, me gâte tout. »

— « Puisque vous lui étiez si dévoué, » répondit Landri en étudiant, sur ce visage envahi par l'étonnement, l'effet de ses paroles, « vous m'aiderez certainement dans une recherche qui, d'ailleurs vous intéresse vous-même... Des papiers ont disparu, des lettres auxquelles M. Jaubourg attachait une extrême importance... Remarquez bien, Joseph, que je ne vous accuse pas. Je

suis venu vous demander simplement : Est-il possible que quelqu'un soit entré dans l'appartement pendant que M. Jaubourg était malade et ait pris ces papiers?... »

— « Non, monsieur le comte, » répondit vivement le domestique, « ce n'est pas possible. » L'éclair qui avait passé dans ses yeux avait trahi une épouvante qui n'était pas jouée. Ce n'était pas pour lui qu'il avait peur. Il n'était pour rien dans cette affreuse aventure. Mais qui alors? comme avait dit en gémissant M. de Claviers, qui?... Et Joseph continuait : « Monsieur, par principe, ne gardait aucun papier. Bien souvent je lui ai entendu dire : Après moi on n'aura pas besoin de rien classer. Je détruis tout... Il avait pourtant conservé un paquet de lettres. Voici comment je le sais. Le matin du jour où il m'a envoyé à Grandchamp, c'était donc le lundi, il se sentait très mal. Il a voulu que je l'aide à se lever, malgré l'ordre du médecin. Il a ouvert son coffre-fort qui était dans sa chambre. Lui-même il a pris deux liasses qu'il a placées sur le feu. Il ne s'est recouché que lorsqu'il a vu qu'il n'en restait que des cendres. Et comme la clef du coffre-fort ne le quittait pas... »

— « Mais pendant les jours qui ont précédé ce lundi, il était couché. Où était cette clef?... »

— « Pendue à sa chaîne de montre, dans le tiroir de sa table de nuit. »

— « N'a-t-on pas pu entrer, pendant qu'il sommeillait, par exemple, et que vous n'étiez pas là?... »

— « Un des autres domestiques, peut-être. J'en réponds comme de moi-même. C'était moi qui les choisissais. »

— « Mais le médecin? » demanda Landri.

— « M. le docteur Chaffin? » dit le maître d'hôtel... « Évidemment... Je ne croirais pourtant pas cela de lui, » ajouta-t-il, après quelques secondes de réflexion. « Oh! si c'était son père!... »

— « Son père?... » répéta Landri. « Voyons, dites toute votre idée. »

— « Je n'ai pas d'idée, » répéta Joseph, « sinon que je sais que Monsieur se défiait beaucoup de lui. »

— « Et il n'est pas venu pendant la maladie?... »

— « Si... Je me rappelle, maintenant. Le samedi... Mais il n'a pas vu Monsieur, auprès de qui j'étais. Il m'a fait demander, pour avoir des nouvelles fraîches à porter à M. le marquis. »

Ainsi l'image de Chaffin se trouvait de nouveau associée dans la pensée de Landri aux scènes mystérieuses qui avaient dû se jouer autour de ce lit de mort. Chaffin avait erré autour de cette chambre d'agonie dans les dernières heures. Chaffin était venu dans l'appartement. Une fois, disait le domestique. Qu'en savait-il? Lui-même avait beau prodiguer son dévouement le plus assidu au malade, il s'était absenté. Que Chaffin, averti de cette absence, eût profité de ces instans-là, qu'il fût entré dans la chambre avec la complicité du médecin, il le pouvait. Qu'en ce moment-là, le malade eût dormi, la morphine aidant, et le vol des lettres s'expliquait... Le jeune homme n'avait pas quitté Joseph depuis dix minutes que cette construction s'était dressée déjà dans son esprit. Elle reposait sur une série de suppositions presque fantastiques : — que Chaffin connût l'existence des lettres de Mme de Claviers, — qu'il sût où Jaubourg les tenait serrées, — que Pierre Chaffin fût de connivence avec son père, — que le coffre-fort n'eût pas une serrure à combinaisons. Mais rien ne paraissait plus fantastique à Landri depuis la terrible scène où il avait appris la vérité de sa naissance. Quand tout ce qui faisait certitude et comme assise en nous : tendre piété pour une mère, amour respectueux pour un père, fierté de notre famille, affirmation de notre rang social, s'est écroulé d'un coup, aucune annonce d'événement ne nous étonne. Les plus extraordinaires nous paraissent simples. Pas une de ces difficultés n'arrêtait Landri. Ce qu'il ne voyait pas, c'était l'intérêt de Chaffin à ce vol et à la dénonciation qui avait suivi. Du moment que son ancien précepteur avait pu commettre des malversations dans la gérance de la fortune d'un homme tel que le marquis, il le jugeait un scélérat et capable des pires vilenies. Il se souvenait de la démarche tentée lors de son dernier séjour à Grandchamp, et il la traduisait dans un de ses hideux motifs : précipiter un désastre à la faveur duquel ses gabegies passeraient inaperçues. Tout cela était vrai, mais il se heurtait à cet autre « fait positif, » que la lettre dénonciatrice, au témoignage même de M. de Claviers, avait été envoyée bien avant que l'administrateur infidèle ne fût congédié. Chaffin n'avait donc pas pu céder, en l'envoyant, à un mouvement de vengeance. On n'agit pourtant pas sans motif, surtout quand l'action doit avoir pour inévitable conséquence la ruine totale de deux existences. Chaffin n'avait eu aucun motif, à ce moment-là, pour commettre cette inutile et féroce infamie. Non. Il fallait chercher ailleurs.

— « Aucun motif? » se demandait le jeune homme, quelques jours plus tard. Il s'était épuisé en hypothèses et en démarches, toutes plus vaines les unes que les autres, jusqu'à se donner la peine de retrouver et de voir personnellement tous les domestiques qui avaient été, sous Joseph, au service de Jaubourg, et il en revenait à l'hypothèse vers laquelle, et malgré toutes les objections, l'attirait un invincible instinct: « Mais j'ignore tout de cet homme, que je croyais connaître et sur qui je m'abusais tant. Je ne sais même pas pour quelle raison il a été chassé. Auprès de qui puis-je me renseigner? Auprès de Métivier, tout simplement. J'aurai d'ailleurs besoin de lui pour mon mariage... » Ils en avaient débattu la date, Valentine et lui, dans la journée. Fidèles à leur pacte de silence, ni l'un ni l'autre n'avait parlé de M. de Claviers. Lui, continuait à ne pas expliquer pourquoi il tardait à faire les sommations qui hâteraient le moment désiré de leur union, et elle continuait à ne pas l'interroger. Il prévoyait pourtant, à des signes évidens : regards, accent, gestes, que l'héroïque marquis lui-même ne supporterait plus longtemps leurs trop douloureux rapports, et il commençait de préciser avec la chère compagne de sa vie à venir les détails de leurs projets. Elle se montrait, dans ces discussions, pareille à ce qu'il l'avait toujours connue, si finement judicieuse et si forte d'âme. L'idée d'une retraite dans une grande terre se transformait de plus en plus dans le rêve de l'exploitation d'un « ranch » dans l'Ouest du Canada, l'Ontario ou le Manitoba. De grands déplacemens de fonds allaient être nécessaires. L'entrée en matière était donc toute trouvée pour la visite à Métivier. L'appréhension d'une perspicacité est si cruelle dans certaines crises que Landri alla plusieurs fois jusqu'à la place de la Madeleine sans pouvoir prendre sur lui de monter à l'étude. Il finit, comme il arrive sans cesse aux imaginatifs trop sensibles, par triompher de cette impression, pour constater qu'elle avait été toute subjective. Métivier l'accueillit avec la simplicité d'un notaire chargé de besogne, et pour qui, penser à son client, c'est penser à des actes et à des chiffres. De la tragédie familiale où sombraient les Claviers-Grandchamp, il ne soupçonnait rien. En revanche, il avait très sagacement démêlé tous les fils de la conspiration ourdie par Chaffin et ses complices, et quand, après avoir parlé de quelques formalités indispensables au règlement définitif de sa fortune maternelle, afin de justifier sa

visite, Landri eut abordé le sujet de son ancien précepteur :

— « Ce qu'il a fait? » s'écria Métivier, « mais c'est bien simple. Il s'est entendu avec les gens à qui monsieur votre père empruntait de l'argent, de façon à avoir son tant pour cent sur leurs bénéfices... J'attends justement ce matin Altona. S'il pouvait venir pendant que vous êtes ici, vous verriez un magnifique type de l'usurier d'aujourd'hui. C'est le marchand de curiosités qui vous vend un portrait de Vélazquez, une armoire de Boule, un buste de Houdon, cent mille francs, deux cent mille, et qui vous les reprend pour cinquante ou soixante. Le piquant, c'est que le Vélazquez, le Boule et le Houdon sont authentiques, et qu'en les gardant, le client ne ferait pas une mauvaise affaire. Cela permet au sieur Altona de se donner comme un collectionneur, un dilettante, un amateur d'art !... Ce personnage et sa bande ont su les embarras de M. le marquis de Claviers. J'y suis pour quelque chose. J'avais indiqué à monsieur votre père un certain Gruet que je croyais sûr, et il était de mèche avec eux ! Ils savaient aussi ce que valaient les trésors de Grandchamp. Vous voyez d'ici le coup. Il est classique : acculer le marquis à la vente en centralisant les dettes. Chaffin devait avoir sa commission, trente mille, quarante mille, plus peut-être... Il s'est chargé d'offrir à M. de Claviers quatre millions, au nom d'Altona, pour un lot catalogué dans les notes de votre livre de famille ! Il a eu cette audace... Et M. le marquis est si bon qu'il m'expliquait cela : — Il a cru me rendre service, me disait-il. Heureusement nous avons pu l'éclairer, en découvrant les traces d'une plus vulgaire friponnerie : des notes réglées deux fois par exemple, une fois au fournisseur, et une fois, à qui ? A Mons Chaffin... M. de Claviers l'a exécuté. Quand je vous ai écrit qu'il avait été dur, Cauvet, l'avocat que je vous ai donné, n'en avait encore trouvé qu'une, de ces notes. Je me disais qu'il y avait une chance pour une erreur. On a beau être notaire. On a de la peine à croire à certaines comédies, et ce Chaffin m'en avait joué une, quand je l'ai questionné, votre lettre en main. Le chasser ainsi, c'était s'exposer à n'y pas voir clair dans bien des choses... Enfin, ça se débrouille... Comme je dis toujours à mon cousin Jacques Molan, l'auteur dramatique, la vraie comédie moderne, c'est chez nous qu'elle se joue... »

— « Alors, » interrogea Landri, devant qui Métivier avait complaisamment rappelé son cousinage à lui, avec un écrivain

célèbre, dont il était fier après en avoir été assez honteux, « vous pensez que Chaffin était intéressé dans le coup Altona ?... »

— « Ça ne fait pas doute ! » reprit le notaire. « D'ailleurs, » un de ses employés venait de frapper à la porte et de lui passer une carte, « si vous voulez me permettre de le faire entrer, vous allez voir Altona lui-même. Il est là. Vous vous rendrez compte de l'individu. Vous jugerez s'il est possible qu'ayant voulu la fin, il n'ait pas voulu les moyens, tous les moyens, » et faisant avec ses doigts le geste de compter de la monnaie « y compris... »

Landri n'avait pas besoin de cette rencontre avec l'usurier-antiquaire, pour savoir à quoi s'en tenir sur la nature de la conspiration ourdie contre les tableaux, les tapisseries et les meubles du château de Grandchamp. Le souvenir du conseil soufflé par Chaffin : « Redemandez votre fortune... » aurait même dû lui suffire, sans cette visite à Métivier, et lui faire comprendre que l'envoi de la lettre anonyme par cet homme, pouvait s'expliquer tout bonnement par un désir de lucre. Au moment où l'héritage de Jaubourg lui était échu, M. de Claviers était prisonnier de la dette Altona. Il n'en sortait qu'en vendant tous les trésors du château. Chaffin avait dû éprouver une déception proportionnelle au courtage qu'il perdait. Il connaissait le caractère de son maître. Lui révéler la liaison de sa femme avec le faux ami, c'était lui rendre inacceptable cet argent. Qu'il eût en main des lettres de Mme de Claviers et tout s'expliquait. Cette construction était moins chimérique que l'autre, mais sur combien d'hypothèses encore elle reposait ! Pour une minute, elle fit certitude dans Landri, quitte à s'écrouler, ainsi que s'était écroulée la première, à l'examen. Cependant, il échangeait un salut avec le sieur Altona, — comme le notaire avait insolemment appelé le marchand de bibelots. Il n'y avait qu'à les voir, tous deux à côté l'un de l'autre, pour comprendre que, dix ans auparavant, il l'eût sans doute appelé « mon garçon, » et que, dans dix autres années, il l'appellerait « M. le baron. » Altona avait une de ces faces exsangues et fanées une fois pour toutes, qui n'ont pas d'âge. Il était très noir de poil, avec des moustaches et une royale taillées de manière à lui donner l'air d'un des portraits qu'il brocantait. Ses yeux bruns et veloutés, qui faisaient comme deux taches sur son teint pâle, trahissaient l'origine orientale, comme aussi le mélange singulier de souplesse et d'arrogance répandu sur toute sa personne. Un peu trop bien mis, avec trop

de bijoux, une correction trop soulignée, on comprenait pourtant qu'un dernier « coup de fion, » — parlons le langage des truqueurs à son service, — ferait de lui un simili-grand seigneur passablement réussi. Par contre, Métivier, ce notaire considérable, si étoffé, si établi, mais lourd, mais épais, rendu apoplectique à cinquante-cinq ans par le métier sédentaire et aussi l'abus de la table et du cigare, ne serait jamais qu'un gros bourgeois français. Le hasard qui les mettait en présence et devant l'héritier d'un très grand nom à la veille de disparaître, faisait tenir entre les quatre murs de ce bureau à cartons verts un saisissant raccourci d'histoire contemporaine. Maxwell Altona, — quoique né en Allemagne, il avait ce prénom anglais, — ne paraissait nullement gêné de se trouver en face d'un fils du débiteur qu'il avait voulu égorger, et, quand maître Métivier les eut nommés l'un à l'autre, il dit tranquillement, avec son plus fin regard et son plus engageant sourire :

— « Je suis d'autant plus content d'avoir l'honneur de vous être présenté, monsieur le comte, que j'ai suivi avec un bien vif intérêt votre procès, et que j'ai beaucoup admiré votre geste à Hugueville... Vous avez pris le congé... » Ici, le métèque se trahit à ce petit germanisme. On n'est pas parfait. « Vous allez sans doute vous occuper de votre beau château. J'en connais bien les merveilles... » Là, une de ces expressions d'une ironie indéfinissable, comme il en flotte sur les obscurs visages de ces faiseurs internationaux. « Permettez-moi de vous signaler une occasion peut-être unique. Vous n'avez qu'un des deux Gobelins de l'*Ambassade Turque*... C'est l'entrée à Paris, en 1721, de Méhemet effendi, chargé de complimenter le roi sur son avènement... » ajouta-t-il, en s'adressant à Métivier. Puis revenant à l'acheteur possible : « Je sais où est le second... »

— « Est-il étonnant? » disait le notaire à Landri, en le reconduisant. « Une affaire est manquée. Vite à une autre. Il vous dévalisait. Il vous meuble... Ma foi, je vous engage à voir la tapisserie. Je suis sûr qu'elle est vraie. C'est sa probité, à ce brigand. Il ne trompe pas sur la marchandise... Et Cauvet ne touchera pas de commission, lui, je vous le promets. »

Une commission? Était-il possible que réellement Chaffin n'eût pas hésité à commettre le plus effroyable des crimes privés, cette dénonciation d'une femme morte à son mari, d'un fils

illégitime à un chef de famille, après tous les bienfaits reçus, et cela par crainte de perdre son « tant pour cent, » comme avait dit Métivier, sur les quatre millions? Était-ce possible? En tout cas, l'objection, formulée au premier moment par M. de Claviers était tombée : le fait que l'envoi de la lettre anonyme eût précédé l'exécution de Chaffin, ne prouvait pas que cet homme ne fût pas coupable. A ce qu'il le fût, que d'invraisemblances, derechef! Et d'abord qu'il eût eu en sa possession ces lettres de Mme de Claviers! Invraisemblance? Oui. Impossibilité? Non. Ici la complicité du fils apparaissait de nouveau comme la condition suffisante et nécessaire. Toutes ces idées tourbillonnaient dans l'esprit de Landri pendant qu'il remontait de la place de la Madeleine vers la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Elles se fixèrent soudain dans une résolution qui lui fit tourner le dos à son hôtel et se diriger vers la place de la Concorde, puis, à travers les Tuileries, vers la Seine, Notre-Dame et l'île Saint-Louis. Que de fois il avait suivi ce chemin tout enfant, pour gagner, du logis paternel, le quai de Béthune, où Chaffin avait dès cette époque son appartement de famille! Ayant accepté, on se le rappelle, de demeurer chez son élève, il l'emmenait souvent passer quelques heures du dimanche au milieu des siens, entre Mme Chaffin, leur fille Louise et leur fils Pierre, dans son quatrième étage, du balcon duquel se découvrait l'admirable horizon formé par la Seine, le chevet de Notre-Dame à droite, en face le dôme du Panthéon et celui du Val-de-Grâce, à gauche les massifs du Jardin des Plantes et la Salpêtrière. Avec le temps, les Chaffin étaient descendus d'abord au troisième, puis au premier, sans quitter la maison que le voisinage de l'Hôtel-Dieu et du quartier Latin rendait commode à l'étudiant en médecine. Louise ne s'était pas mariée, et Mme Chaffin vivait encore. Ces souvenirs d'une existence si correcte en apparence protestaient dans le cœur de l'ancien élève contre l'outrageante démarche qu'il se préparait à faire. Il allait interroger Pierre Chaffin. Mais quoi! Ce vertueux habitant d'une vieille maison d'un quai patriarcal avait bien barboté dans la fortune de son maître. N'y eût-il qu'une chance sur mille, sur dix mille, pour qu'il eût volé de même les lettres de Mme de Claviers, grâce à la connivence de son fils Pierre, c'en était assez pour que Landri essayât, coûte que coûte, de le savoir :

— « Qu'est-ce que je risque? » se disait-il le long de la

route. « Je lui demande si, à sa connaissance, personne n'est entré dans la chambre à coucher du malade que lui et les domestiques. Si personne n'y est entré, il me répond non, tout simplement. Si quelqu'un y est entré et que ce soit son père, il se trouble. Ne fût-ce que l'éclair d'une seconde, je le verrai bien. Ce sera un indice certain, cela. J'agirai, alors... »

Comment? Par quels procédés? Il ne le savait pas. Il savait en revanche qu'il marchait au-devant d'une autre épreuve, où se renouvellerait tout le chagrin de ces dernières semaines, en revoyant le médecin pour la première fois depuis ce funeste mardi. Il se rappelait la physionomie préoccupée que Pierre avait eue, au sortir de la chambre du délirant, et l'insistance avec laquelle il avait répété : « C'est bien de la folie... » Mais quoi encore? Ils risquaient toujours de se rencontrer, et si Landri voulait vraiment rester fidèle au pacte conclu avec M. de Claviers et défendre la mémoire de sa mère, même coupable, contre ce témoin de l'agonie de Jaubourg, mieux valait le revoir plus tôt et se comporter vis-à-vis de lui comme si le mourant avait en effet tenu des discours de fou, qui ne comptaient pas. Il y avait bien une difficulté d'un autre ordre. Pierre était le fils d'un homme congédié par le marquis pour indélicatesse. Soit. Mais Landri ne lui faisait pas une visite personnelle. Il venait demander un renseignement à un médecin qui avait été payé par M. de Claviers, puisque le légataire universel de Jaubourg avait dû acquitter toutes les dettes de la succession, y incluse la note des frais occasionnés par la dernière maladie. D'ailleurs, si Pierre n'était pas le complice de Chaffin, il ne savait certainement pas le vrai motif du renvoi de son père. Celui-ci ne l'avait pas dit. Dans ce cas, la démarche de Landri n'avait rien qui pût étonner le docteur. Dans le cas contraire, pourquoi ménager une couple de brigands?

Toutes les douleurs ont leur égoïsme. Il y avait une autre hypothèse que le fils de Mme de Claviers n'envisageait pas : peut-être Pierre Chaffin traversait-il depuis le renvoi de son père une crise toute semblable à celle dont son camarade d'enfance subissait les affres ? Entre l'ignorance et la complicité, il y a place pour le doute. Disons-le tout de suite : c'était le cas du médecin qu'inquiétait jusqu'à l'épouvante le visible changement observé chez son père ce dernier mois. Une après-midi de novembre,

Chaffin était rentré bouleversé. Il avait raconté que le marquis le prenait pour la victime expiatoire de ses folies. Il avait flétri l'ingratitude de ce grand seigneur au service duquel s'était usée son existence, protesté qu'il n'accepterait rien, pas même la moindre pension, de cet homme-là, défendu que l'on prononçât son nom devant lui. Depuis lors, il dépérissait dans une mélancolie dont les véritables causes étaient, d'une part, la terreur que son fils n'apprît la raison réelle de sa disgrâce, d'autre part, le plus violent, le plus invincible des remords. L'instinct de Landri avait deviné juste. C'était lui le dénonciateur anonyme. Exaspéré par l'écroulement subit de ses espérances, cette perte d'un courtage qui achevait sa fortune, et persuadé en effet qu'aussitôt averti, M. de Claviers renoncerait à la succession Jaubourg, Chaffin était allé chez Altona lui mettre le marché à la main, et lui demander, non plus un, mais deux pour cent des quatre millions offerts pour le lot des objets d'art de Grandchamp. Il s'engageait, moyennant cette somme, à faire rouvrir par le marquis les négociations de vente, interrompues net par l'héritage. Altona avait accepté. Chaffin gardait à part lui une lettre de Mme de Claviers à Jaubourg. Il l'avait ouverte, étant seulement précepteur, il y avait tantôt dix-huit ans. L'ayant trouvée dans un courrier préparé sur une table, il avait cédé à une curiosité passionnée de connaître les vrais rapports de l'ami de la maison avec la marquise. C'était le moment où commençait en lui le travail de corruption signalé déjà. Peut-être la découverte de cet adultère de la mère de son élève avait-elle été le ferment le plus virulent de cette déchéance morale. Il ne s'était pas servi de ce papier, comme il aurait pu faire, pour exercer un fastueux chantage. Il n'était pas mûr pour cette infamie. Pourtant il n'avait pas détruit ce document, par cette espèce de vague attente qui est, dans certaines natures, régulières en fait, et foncièrement gâtées, comme la gestation du crime. Il l'avait même complété, en y joignant, — c'étaient les « autres pièces, » — trois billets de Jaubourg, dérobés, ceux-là, dans le secrétaire de la mère de Landri. Les deux amans s'étaient, à l'époque, aperçus avec terreur de la disparition de la lettre de Mme de Claviers. Ils avaient fait, chacun de leur côté, une enquête discrète, et, rien ne se produisant, ils avaient attribué la chose à une irrégularité de la poste. La marquise n'avait pas remarqué le second vol, qui l'eût mise sur la voie. Jaubourg,

lui, avait toujours soupçonné Chaffin. C'était le sens du : « Qui est-ce? » prononcé à son lit de mort avec tant d'angoisse. Voilà l'homme qu'était en effet l'ancien précepteur : un malfaiteur auquel il ne manquait qu'une occasion trop tentante. L'appât des quatre-vingt mille francs avait été cette occasion. Il avait composé la missive anonyme, lui-même, sur sa machine à écrire. Il l'avait mise sous enveloppe, avec l'autre lettre, la révélatrice, et expédié le tout au marquis. Mais si un implacable désir de gain, joint à une cruelle et basse envie contre le grand seigneur, l'avait poussé dans une heure d'égarement à cette ignoble action, le coup fait, sa conscience d'autrefois, celle du petit donneur de leçons à vertus bourgeoises, s'était remise à parler. Il ne pouvait plus chasser cette obsession : le visage de M. de Claviers tel qu'il lui était apparu durant les quinze jours qui avaient séparé son crime et son renvoi, si ravagé, si consumé de chagrin! Son œuvre lui faisait peur, d'autant plus que le résultat poursuivi, — à quel prix! — n'était pas atteint. Contre son calcul, le marquis continuait de régler ses dettes. Tableaux, meubles, tentures, restaient à Grandchamp. Les quatre-vingt mille francs promis par Altona ne seraient jamais touchés. Il n'y a pas beaucoup de scélérats qui pratiquent, devant un forfait inutile, la tranquille philosophie de l'assassin de la légende, trouvant une pièce d'un sou dans la poche de la victime et disant : « Cent comme ça, ça fait cinq francs! » La totale inutilité de sa meurtrière vilenie ne permettait même pas à Chaffin le demi-étourdissement que lui eût donné la possession de cette petite fortune qui, ajoutée au magot déjà amassé, lui aurait fait sa bonne vingtaine de mille livres de rente. Tourmenté par l'idée fixe, il commençait de présenter les symptômes de cette véritable psychose aiguë que crée, dans un homme d'une certaine éducation, le regret constant et lancinant d'une faute irréparable. Il avait cessé de pouvoir manger, de pouvoir dormir, de pouvoir lire, écrire, s'occuper, rester en place. Cette excitation n'avait pas échappé au regard du fils. Le docteur s'était mis, presque automatiquement, à observer son père. Il avait vite reconnu que ces phénomènes, si clairs pour un psychiâtre, ne procédaient d'aucun désordre physique. La cause en était toute morale, — le médecin disait toute cérébrale. Presque automatiquement encore, il avait cherché cette cause. Un indice avait éveillé son soupçon : il avait cru remarquer une gêne

dans les rapports du professeur Louvet avec lui. En sa qualité de chef de clinique, il voyait sans cesse le célèbre maître de l'Hôtel-Dieu. Il lui semblait, depuis ces dernières semaines, que la poignée de main de son maître était, non pas moins cordiale, mais moins abandonnée, moins familière, enfin qu'il y avait là « une épine, » — comme ils eussent dit l'un et l'autre dans leur langage de neurologues, pour parler d'une lésion grossière de l'écorce chez un de leurs malades. — En toute autre circonstance, Pierre n'eût pas hésité à interroger le professeur. Il ne l'avait pas fait. Il avait rapproché ces deux symptômes : changement dans les manières de son maître à son égard, changement chez son père. Il en avait conclu, toujours automatiquement, — un métier comme le sien finit par donner une méthode quasi mécanique, un pas instinctif à l'esprit, — que le même fait était à l'origine. Quel fait? La brouille de Chaffin avec M. de Claviers, cet ancien et très important client de Louvet. Pierre connaissait bien le marquis, et s'il avait contre lui une antipathie d'espèce sociale contre une autre espèce, son fond de justice innée le contraignait d'estimer la qualité d'âme du grand gentilhomme. Non, le châtelain de Grandchamp, qui faisait des pensions à des trentaines d'anciens domestiques, — voici deux mois encore l'administrateur s'en lamentait à la table de famille ! — ne s'était pas séparé, sans de graves raisons, de quelqu'un qu'il avait chez lui depuis tant d'années. Quelles raisons? Cette question poursuivait le médecin depuis plusieurs jours avec une acuité si grandissante que la pensée lui était venue d'en avoir la réponse par Landri ! Il en avait été empêché par des motifs très divers. On se souvient que leurs relations n'avaient jamais été simples. Il était dur au plébéien de demander à l'homme titré si son père avait commis des fautes contre l'honneur. Il était pénible aussi au médecin, qui avait surpris dans le délire d'une agonie le secret d'une naissance criminelle, de provoquer, avec le fils du client, une rencontre sur laquelle pèserait cette impression, d'autant plus que Pierre savait le testament de Jaubourg, et il faisait à l'enfant de l'adultère le crédit de penser que l'acceptation de cet héritage par M. de Claviers lui était un supplice. On imagine maintenant quel saisissement lui causa, une après-midi, dans la petite pièce, encombrée de livres et de brochures, où il travaillait, la remise par la bonne d'une carte où il lut : « Comte de Claviers-Grandchamp. » Le

sort, qui a de ces enseignemens, mettait face à face ces deux hommes, nés et grandis dans des conditions si différentes, et qui subissaient, à l'insu l'un de l'autre, cette même universelle épreuve de la réversibilité, dont un ancien disait déjà : « Nous serons punis, ou dans notre personne, ou dans celle de nos descendans, pour les crimes que nous aurons commis dans ce monde. » C'est le principe, tout ensemble mystique et naturel, moral et physiologique qui, solidarisant les personnes d'un même sang, crée la Famille et la Société. Le premier mouvement de Pierre, — tant le sentiment de la honte possible de son père lui était insupportable, — fut de répondre : « Je n'y suis pas ; » le second, de dire : « Faites entrer. » Précisément parce qu'il ignorait la vraie raison du départ de l'administrateur des Claviers-Grandchamp, il ne voulait pas paraître redouter une conversation avec le futur chef de cette maison, et il pensait :

— « Que me veut-il ?... Il vient à cause du testament, sans doute. Il va me demander de ne pas parler de ce que j'ai pu entendre et comprendre... Ces gens-là ne se rendent pas compte de ce que c'est que l'honneur médical... D'ailleurs, l'honneur d'un bourgeois, pour un noble !... Pour un noble ? » — il éclata d'un mauvais rire, — « et pour un officier, avec les idées qu'a cet incompétent, et qu'il vient de montrer dans cette stupide histoire d'inventaire ! »

Comme on voit, sa mauvaise humeur habituelle était déjà revenue à ce singulier garçon que la vie avait toujours pris à rebrousse-cœur, si l'on peut dire, à cause de sa position fausse, en marge d'un monde où il n'avait jamais eu de place définie. Le résultat fut qu'en entrant dans cette petite chambre dont l'aspect révélait une ferveur professionnelle et intellectuelle, Landri de Claviers rencontra, derrière les lunettes cerclées d'or du jeune savant, ce regard armé, qu'il lui avait toujours connu. Avec sa barbe rousse et la brutalité de ses traits, comme taillés à la serpe, qui lui donnaient un type tartare, le fils Chaffin avait réellement l'air, à cette minute, d'un très mauvais homme. Cette sensation devait donner et donna à Landri une sécheresse, presque une âpreté dans ses premières paroles, qui allaient tout de suite transformer cette conversation en un bref et furieux duel :

— « Je ne vous retiendrai pas longtemps, » commença-t-il, après qu'ils eurent échangé quelques mots de politesse. A cause de leur ancienne camaraderie et de la différence entre leurs condi-

tions, ils ne savaient jamais comment s'appeler. Ils ne se disaient ni monsieur ni leur nom tout court. « Je suis venu faire auprès de vous une démarche délicate, très délicate... Mais ce n'est pas à l'homme que je viens poser une question. C'est au docteur qui a soigné M. Jaubourg. » Il eut la force de prononcer ces deux syllabes, sans cesser de fixer les yeux sur l'autre, qui, lui, ne put retenir un plissement de ses sourcils broussailleux et une crispation de ses lèvres, pour répondre :

— « Je suis à votre disposition, dans la mesure où cette demande ne contrariera pas mon devoir de médecin... Nous en avons un, de silence absolu, dont vous autres, vous ne vous doutez point, » continua-t-il, avec une amertume singulière : « *Nec visa, nec audita, nec intellecta* (1), c'est la vieille formule du serment hippocratique. Elle est toujours vraie. »

— « Il s'agit de quelque chose de très simple, » dit Landri. « Vous n'ignorez pas que M. de Claviers est l'héritier de M. Jaubourg. Nous avons acquis la preuve que des papiers très importans ont été enlevés chez celui-ci, dans les derniers jours de sa maladie. Hé bien! je voudrais avoir de vous votre parole... »

— « Que je ne les ai pas pris... » interrompit vivement le médecin. « Ne me dites pas que vous êtes venu me demander cela, » continua-t-il avec un sursaut de colère, « je ne vous le permettrais pas... »

— « Vous auriez pu me laisser finir ma phrase, » répondit Landri, plus calme, mais à peine. Ignorant absolument de quelle tragédie intérieure, et si analogue, hélas! à la sienne, Pierre Chaffin était la victime, cet emportement devant la seule idée d'un soupçon d'improbité lui était inexplicable. Il n'avait rien dit qui le justifiât, et, rendu si sensible lui-même par tant de souffrances, il ne pouvait pas supporter une réponse faite sur un tel ton... « Je la reprends, cette phrase. Je voudrais avoir de vous votre parole, non point que vous n'avez pas pris ces papiers, mais, tout bonnement, que personne, à votre connaissance, n'est entré dans la chambre de M. Jaubourg pendant sa maladie, en dehors des gens de service, du professeur Louvet et de vous, bien entendu. Il me semble qu'il n'y a rien là qui puisse provoquer de votre part une susceptibilité. Il s'agit d'empêcher des soupçons de s'égarer. Vous devriez être le premier à le désirer... »

(1) « Un médecin ne doit dire ni ce qu'il a vu, ni ce qu'il a entendu, ni ce qu'il a compris. »

— « Je n'ai pas à répondre à une question de ce genre... » dit Pierre. Il ne voyait pas trop où voulait en venir son interlocuteur. C'était vrai qu'il n'aurait pas eu le droit de s'offenser de cette demande, si elle n'avait pas été formulée dans des termes trop impérativement inquisiteurs. La conclusion surtout l'avait froissé. Mais comme Landri avait affecté de parler d'un accent très contenu, presque cérémonieux dans sa sécheresse, il voulait opposer à cette froideur une froideur égale. Il eût été humilié de se montrer moins maître de ses nerfs que le jeune noble, moins poli aussi, et il ajouta : « Je n'admets pas que le rôle d'un médecin soit d'exercer une surveillance autre que professionnelle. J'ose affirmer que j'ai soigné M. Jaubourg de mon mieux, et c'est tout ce dont ses héritiers avaient le droit de s'occuper à mon sujet. »

— « Il ne s'agit pas de surveillance, » répliqua Landri. « Vous me forcez, malgré moi, à préciser mes questions. C'est votre faute. N'avez-vous introduit aucune personne étrangère dans la chambre du malade ? Car enfin, vous avez reçu des visites, je le sais par Joseph. »

— « Moi? » fit le médecin. « Aucune, excepté celle de mon père... » Il n'eut pas plutôt prononcé cette parole qu'il jeta le « Ah !... » d'un homme qui soudain comprend. Il resta une minute silencieux. Puis se dominant : « Hé bien! » reprit-il en avançant son buste, et s'approchant de l'autre, la face contractée, la voix haletante : « Je vais vous contenter. Je vous donne ma parole d'honneur que je n'ai introduit personne dans la chambre de M. Jaubourg, vous entendez : ma parole d'honneur, et c'est celle d'un honnête homme, entendez-vous encore... Et cela me donne le droit de vous poser une question, à mon tour. Vous avez beau vous appeler M. le comte de Claviers-Grandchamp et moi Pierre Chaffin, simplement, nous ne sommes plus sous l'ancien régime, et je ne sache pas que vous ayez le privilège de venir ici, de votre autorité privée, m'interroger comme un juge d'instruction. Vous m'avez dit qu'on avait volé des papiers chez M. Jaubourg et vous m'avez demandé si la personne que j'avais reçue en visite n'était pas entrée dans la chambre où ces papiers volés se trouvaient. C'était dire que vous soupçonniez cette personne de les avoir volés, et cette personne, c'était mon père. Ma question à moi est celle-ci : Oui ou non, soupçonnez-vous mon père?... »

— « Je vous dirai, comme vous tout à l'heure, que je n'ai pas à répondre, n'ayant nommé personne... » répliqua Landri. Son irritation tombait devant une évidence : il avait devant lui en effet un très honnête homme. Il l'avait senti à l'énergie avec laquelle Pierre avait affirmé son honneur, à la révolte de tout son être, à ce cri surtout de surprise indignée. Et voici qu'une étrange et triste sympathie s'émouvait dans son cœur. L'accent dont le fils venait de parler de son père avait retenti en lui profondément. Ç'avait été comme un écho soudain de sa plainte intérieure. Il allait constater avec épouvante que, venu ici pour vérifier un soupçon, sa visite en éveillait un autre, non pas en lui, mais dans la personne même sur laquelle il avait compté pour découvrir la vérité, et déjà il n'était plus à sa portée d'empêcher cet éveil!

— « Ne pas répondre, c'est répondre, » dit Pierre Chaffin. « Ainsi, il manque des papiers chez M. Jaubourg, des valeurs sans doute, et vous, et M. de Claviers, j'imagine, avec vous, accusez mon père du vol!... »

— « Il ne manque aucune valeur chez M. Jaubourg, répondit Landri, et encore une fois nous n'accusons personne. »

— « Si ce ne sont pas des valeurs qui ont disparu, ce sont des lettres, » reprit le médecin. « Et pourquoi vole-t-on des lettres? Pour les revendre, en menaçant de les rendre publiques, pour du chantage... » Ses habitudes d'induction fonctionnaient de nouveau, et, dans cet instant de suprême angoisse, il utilisait ce qu'il savait pour deviner le reste. Des lettres avaient été volées. Quelles lettres? Celles qui avaient trait à la naissance de l'enfant de Jaubourg et de Mme de Claviers. On craignait un chantage. Quel chantage? Celui que permettait le testament. Et tout haut, d'interrogé devenant un interrogateur, un suppliant plutôt, tant il frémissait d'anxiété en adressant cet appel à son compagnon d'enfance : « Je vous ai donné ma parole tout à l'heure... » dit-il, « donnez-moi la vôtre, vous aussi, que vous n'avez pas cru que mon père fût capable de cela?... Vous ne me répondez pas. Alors, c'est que vous l'avez cru... Vous et M. de Claviers cependant, vous n'êtes pas de méchantes gens... Vous avez cru cela? Pourquoi? Il faut que je le sache. Il faut que je sache tout, tout, tout, et d'abord la vraie cause pour laquelle mon père et M. de Claviers se sont séparés... Je suis un homme, Landri, et je m'adresse à un autre homme. Cette raison, quelle a-t-elle été? Dites-la-moi... »

— « Vous savez bien que je n'étais pas là, » répondit Landri. « Je n'ai rien su de positif. »

— « Oui ou non, avez-vous entendu parler d'indélicatesse ? »

— « J'ai entendu parler de désordre, » dit Landri. « Mais ce dont je vous donne ma parole, c'est que cette affaire des papiers de Jaubourg, sur laquelle j'ai voulu avoir votre témoignage, n'a rien de commun avec les motifs qui ont pu décider M. de Claviers à se priver des services de M. Chaffin... »

Il se rendait trop compte, en prononçant cette phrase sans précision, que la soif de savoir dont l'autre était dévoré demandait une réponse bien différente. Cette réponse, il ne pouvait la donner ni dans un sens ni dans un autre. Il avait trop souffert d'avoir appris la faute de sa mère pour que sa bouche pût articuler les mots qui apprendraient à un fils le crime de son père. Prodiguer les dénégations, l'honneur ne le lui permettait pas, et d'ailleurs, à quoi bon ? En faisant sa démarche, il n'avait pas pu deviner qu'un état de trouble existait antérieurement chez Pierre, qui tout de suite avait donné à cette démarche une signification trop claire. Cette issue absolument inattendue de cet entretien lui faisait éprouver cette impression d'un destin inévitable, ressentie bien souvent, depuis sa visite au lit de mort de son vrai père, et il en demeurait comme paralysé. Cette impression était-elle partagée par le médecin, ou bien le malheureux avait-il peur d'en apprendre davantage ? La fin de non recevoir opposée par son interlocuteur à une question si cruellement nette semblait l'avoir, lui aussi, accablé. Il n'interrogeait plus. Après quelques instans d'un bien pénible silence, Landri se leva. L'autre n'essaya pas de le retenir, et les deux jeunes gens se séparèrent en se touchant la main, sans oser presque se regarder. Cette même impression de la Nécessité, d'une trame d'événemens tissée par une volonté plus forte que la sienne, poursuivit Landri durant toute cette soirée, qu'il put passer seul, par bonheur, M. de Claviers étant allé à Grandchamp. Il la retrouva, cette impression, au réveil, toujours poursuivi par l'image de ce jeune homme, avec lequel il avait joué tout enfant, et qu'il revoyait, comme il l'avait laissé, immobile et pâle sous l'étreinte de cette affreuse idée : Mon père est un voleur. De même qu'à Saint-Mihiel, il s'était dit : « Si pourtant le train de Clermont était arrivé en retard ! » il se disait à présent : « Si Louvet ne l'avait pas placé rue de Solférino pour lui être utile !... — Si son père n'était pas venu

l'y voir, en passant peut-être, et par hasard!... » Mais y a-t-il du hasard dans le monde? La petitesse des incidens qui avaient déterminé, dans le cas de Pierre, comme dans le sien, une si grande épreuve confondait Landri d'autant plus que cette épreuve était méritée, par qui? Par ceux dont ils étaient nés. La vision du commun désastre où le fils de l'administrateur félon et lui-même, le fils de la femme infidèle, se trouvaient enveloppés, alla jusqu'à la terreur, quand, vers neuf heures et demie, son domestique lui remit une lettre dont l'écriture seule le fit tressaillir. Il se préparait à se rendre chez Joseph de nouveau. Il avait changé d'hypothèse depuis cette visite quai de Béthune. Il voulait causer avec le domestique sur les membres de la société qui fréquentaient particulièrement Jaubourg, en se souvenant du mot de M. de Claviers : « Ça sent le *club*... » On voit qu'il avait complètement renoncé à incriminer Chaffin. Or, cette lettre était de Chaffin! Le cœur du jeune homme battit en déchirant l'enveloppe, et plus encore en lisant ces lignes : « Landri, votre vieux maître vous supplie, au nom du passé, de le recevoir tout de suite. Il a à vous demander un service qui lui sauvera plus que la vie, et il peut vous en rendre un qui effacera bien des choses. »

— « Que l'on fasse entrer M. Chaffin... » dit-il au valet de chambre, et presque dans la même haleine : « Savez-vous si M. le marquis est revenu de Grandchamp?... »

— « Cette nuit, monsieur le comte, » répondit le domestique, et tandis que ce garçon allait chercher l'administrateur congédié pour l'introduire, Landri se disait :

— « Me rendre un service?... Si c'était vraiment lui le coupable?... S'il rapportait les autres lettres?... Si je pouvais les avoir, et les *lui* donner, dès ce matin, dans quelques minutes?... »

Et la seule pensée du regard de M. de Claviers le remerciant, lui réchauffait tout le cœur!

PAUL BOURGET

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

L'EUROPE A LA FIN DE L'ANNÉE 1869

I

En août 1869 l'Empereur était en proie à une crise aiguë de cette maladie que, pour le public, on appelait douleurs rhumatismales, et sur laquelle les spécialistes discutaient sans découvrir ou oser découvrir son véritable nom : la pierre (1). Plusieurs médecins furent appelés auprès de lui. Quelque soin qu'on prît de ne pas alarmer l'opinion, on n'y réussit pas, et l'émotion fut grande, non seulement en France, mais en Europe. On calculait anxieusement les conséquences que produirait, dans la politique générale, la disparition subite de celui qui en avait été si longtemps l'arbitre, en ce moment surtout où, l'Empire autoritaire aboli, l'Empire libéral était encore en formation.

Au plus fort de la crise, Prim vint à Paris, accompagné de Silvela, ministre des Affaires étrangères. L'Empereur cependant les reçut ainsi qu'Olozaga, qui ne les quittait pas plus que son ombre. Napoléon III ne put, comme on pense, traiter à fond les affaires; il n'entra dans le détail d'aucune des candidatures au

(1) Carnet de Chasseloup-Laubat, 11 août : « L'Empereur est souffrant, préside le conseil quelques minutes et se retire. » — 18 août : « L'Empereur est souffrant. » — 21 août : « L'Empereur est souffrant. » — 25 août : « L'Empereur souffrant préside néanmoins. » — 28 août : « L'Empereur souffrant. » — 1er septembre : « *Idem.* » — 4 septembre : « L'Empereur toujours souffrant. » — Mérimée à Panozzi : « J'ai déjeuné à Saint-Cloud. Le maître de la maison était encore souffrant. Serait-ce une excommunication de N.-S.-P. le Pape? » (26 août 1869.) — « La santé de l'Empereur donne beaucoup d'inquiétudes. Si j'en crois les gens les mieux informés, tels que Nélaton et le général Fleury, il n'y a rien de dangereux..., il a de temps en temps des douleurs de vessie, mais il suffit qu'il soit souffrant, pour que toutes les imaginations se représentent ce qui pourrait arriver s'il était mort. » (7 septembre 1869.)

trône d'Espagne, n'interdisant rien, ne conseillant rien, se contentant de renouveler une fois de plus l'assurance de sa neutralité bienveillante. L'entretien porta surtout sur l'insurrection menaçante qui venait d'éclater à Cuba et qui préoccupait les Espagnols autant que le choix d'un roi. Beaucoup d'hommes politiques espagnols demandaient des sévérités impitoyables; d'autres jugeaient déraisonnable de s'épuiser en sacrifices d'hommes et d'argent, pour retenir, attachées à la mère patrie, des populations ardentes à s'en séparer. Mais, si ce n'est l'Angleterre aux Iles Ioniennes et récemment la Suède, quand a-t-on vu un gouvernement abandonner volontairement sa proie? Les Espagnols s'étaient donc décidés à résister à l'insurrection. La clameur des États-Unis protestait contre leurs mesures de rigueur; l'opinion publique y avait pris à ce point parti en faveur des insurgés qu'on supposait le président disposé à leur accorder la qualité de belligérans. Prim pria l'Empereur d'écarter cette complication et d'empêcher que le tête-à-tête avec les Cubains fût interrompu par une intervention étrangère. L'Empereur promit d'employer ses bons offices auprès des États-Unis.

On glosa fort en Espagne sur ce qui s'était dit à Paris. Castelar dénonça la prétention du gouvernement français d'imposer à la nation espagnole un monarque étranger, accusa Prim de traîner sa dignité sur le pavé des cours étrangères, de se concerter avec Napoléon III et de devenir le satellite du césarisme. Il ne dit pas quel était le monarque étranger; il en eût été fort embarrassé. Silvela releva cette sortie : « M. Castelar a dit que la diplomatie espagnole s'était traînée sur le pavé d'une cour étrangère, et avait eu à souffrir le *veto* de l'empereur des Français, contre le duc de Montpensier, le roi de la classe moyenne, et un autre, contre l'avènement de la République. Cette accusation est inexacte. Il est très vrai que je suis allé cet été à l'étranger pour des motifs de santé, et plût à Dieu que ce fût là une fiction diplomatique. Me trouvant à la Cour de France, j'ai vu l'Empereur, comme le ministre de Russie l'avait vu le jour précédent, et comme celui d'Angleterre le vit après, non pour me traîner dans les antichambres étrangères, mais pour remplir un devoir de courtoisie, qui n'est peut-être pas dans les habitudes républicaines, mais qui est dans les miennes. *Dans cette entrevue, il n'y a eu de veto, ni contre rien, ni contre personne;* il n'a été demandé de faveur pour aucun candidat, *aucun*

nom propre n'a été prononcé. Loin de là, ce que m'a dit l'Empereur, c'est que si la nation espagnole, un jour, a besoin, dans quelque affaire, du secours de la France, il ne lui fera pas défaut, et qu'il désirait que l'Espagne, arbitre de ses destinées, parvînt à consolider une grande situation de prospérité et de bonheur. » Prim corrobora cette réponse (1).

Le maréchal Randon, avec une crédulité inexcusable de la part d'un ancien ministre, d'un haut dignitaire, a recueilli et accrédité dans ses *Mémoires* (2) une calomnie inventée par la coalition acharnée à déshonorer l'Empire, et il a rapporté sans en donner aucune preuve personnelle, sur une rumeur anonyme, que Napoléon III avait dit à Prim : « Pourquoi ne penseriez-vous pas au prince de Hohenzollern qui est mon parent ? » M'attacherai-je à rappeler que Napoléon III, en mars 1869, avait mandé Benedetti pour lui déclarer : « La candidature Montpensier est seulement antidynastique; elle n'atteint que moi, je puis l'accepter; celle du prince de Hohenzollern est antinationale; le pays ne la supporterait pas, il faut la prévenir (3) ? » Et ce souverain, moins de six mois après, aurait conseillé d'adopter cette candidature ! L'évidence ne se démontre pas. La déclaration de Silvela l'établit : « Aucun nom n'a été prononcé. » Elle est encore confirmée par la note que le prince Charles de Roumanie, alors à la Weinbourg avec son père et son frère Léopold, a écrite sur son *Journal* à la date du 17 septembre : « C'est un secret connu de tout le monde que l'empereur Napoléon appuie la candidature du prince des Asturies. » Si l'Empereur avait recommandé à Prim la candidature du prince Léopold, le prince Charles ne l'eût pas ignoré.

II

Le nom de Hohenzollern ne fut donc pas prononcé aux Tuileries. Il le fut à Vichy où Prim s'était rendu de Paris avec Silvela. L'agent espagnol de Bismarck, Salazar, était venu les y rejoindre. Il essaya de gagner Prim à la combinaison que, du Portugal, Seysaal avait conseillée. Il paraît bien qu'à ce moment Prim ne dit ni oui ni non, mais simplement : « Allez aux renseignemens,

(1) Cortès, octobre 1869.
(2) T. I, p. 306.
(3) *Empire libéral*, t. XI, p. 575.

et sachez ce que l'on peut attendre des princes de Hohenzollern. » Il ne donna pas de lettre d'introduction, voulant que l'entreprise ne prît pas un caractère officiel et restât une affaire d'initiative privée. Salazar partit donc à tout hasard. Il fallait de l'argent pour entreprendre ce long voyage, et il était dépourvu de toute fortune : le *fonds des reptiles* de Bismarck y pourvut. Il put se mettre en route.

La première difficulté était d'aborder les princes. Elle ne l'embarrassa guère. Il s'adressa au ministre prussien à Munich, Werthern, qu'il avait connu en Espagne. Ce ministre cependant n'aurait pas consenti à prendre sur lui d'être son introducteur, s'il n'y avait été autorisé par Bismarck. Au château de Weinbourg, se trouvaient alors réunis les deux fils du prince Antoine, Charles, prince de Roumanie et Léopold, prince héréditaire, avec sa femme, princesse de Portugal. Charles arrivait de Vienne, où sa réception par François-Joseph avait justement bien marqué comment étaient considérés en Europe les membres de sa famille. « Pour montrer qu'il voit dans le prince le parent de la maison royale de Prusse, l'Empereur a ceint le grand cordon de l'ordre de l'Aigle noir, ce qu'il fait pour la première fois depuis 1866 (1). » Werthern demanda et obtint une audience pour Salazar. Le prince Antoine le reçut d'abord avec son fils Charles sur la Rhein-Promenade. Salazar exposa que son peuple avait les yeux fixés sur le prince de Roumanie et que c'est ce qui lui avait donné le courage d'entreprendre sa mission difficile. Charles écarta l'insinuation : « Le sentiment qu'il a de ses devoirs ne lui permet pas d'échanger la modeste principauté qui lui est échue, même contre la couronne d'Espagne (2) ! » Le messager se retourna alors vers Léopold. Il le vit le même jour avec sa femme. Ce prince, bien qu'il sentît peu d'inclination à accueillir l'offre, ne la repoussa pas, mais fit dépendre son assentiment de différentes conditions, et avant tout, d'une élection à l'unanimité qui ne laisserait à combattre aucune candidature opposée; ensuite l'assurance qu'il ne serait engagé dans aucune combinaison politique au détriment du Portugal, à cause des liens de parenté qui l'attachent à la famille royale de ce pays (3).

(1) *Mémoires* du prince Ch. de Hohenzollern, 30 août-11 septembre 1869.

(2) *Mémoires* du prince Charles de Roumanie, 7/19 septembre.

(3) Tous les incidens significatifs du complot Hohenzollern sont notés avec une précision qui ne permet pas le démenti dans un écrit publié en allemand et en

Sybel raconte, d'après un récit verbal de Werthern, que le prince Antoine aurait ajouté : « C'est seulement au cas où le gouvernement espagnol me convaincrait que l'empereur Napoléon III et le roi Guillaume seraient d'accord sur l'accession de mon fils au trône, qu'il me serait possible de soumettre la question à un examen plus approfondi. » Il eût été, en effet, tout naturel qu'un homme aussi avisé que le prince Antoine eût subordonné tout examen de la question à une entente préalable entre le chef de sa famille, le roi de Prusse, et le voisin de l'Espagne, l'empereur des Français. Mais il était inadmissible que lui, membre soumis de la famille royale de Prusse, laissât à un gouvernement étranger le soin d'intervenir dans une affaire qui devait être traitée directement par lui seul avec le chef de sa famille. Cette condition, en réalité, n'a pas été posée, car elle eût été indiquée dans le journal du prince Charles où le moindre détail d'importance est noté. Du reste, elle n'aurait eu aucun effet pratique, puisque la première condition posée par Léopold équivalait à un refus, et que, évidemment, on ne pouvait promettre à ce prince l'unanimité en face de l'obstination de Montpensier et de ses amis. Salazar l'interpréta ainsi et considéra sa mission comme ayant échoué. Toutefois, avant de reprendre la route de l'Espagne, il pria le ministre prussien, son introducteur, d'essayer une nouvelle tentative. En effet, le prince Charles s'étant arrêté à Bade dans le voyage qu'il fit à Paris, Werthern l'y rejoignit et insista pour que la maison de Hohenzollern ne renonçât pas à une si belle couronne. L'intervention prussienne officielle apparaît ainsi dès les premières démarches en Allemagne : le ministre de Bismarck se montre l'associé actif de son agent secret espagnol.

III

Peu après le départ de Salazar, le 6 octobre, le prince Charles vint à Paris. L'Empereur, mieux portant, avait pu se

français sous le titre de *Notes sur la vie du roi Charles de Roumanie*. Ces notes d'une vaillante loyauté démentent la plupart des mensonges des historiens allemands. C'est pourquoi nos historiens dans leurs récits, plus prussiens que ceux des Allemands, n'en ont tenu aucun compte. J'en excepte un homme qui unit, à un noble cœur, une fine et perspicace intelligence, le baron Jehan de Witte, qui a su, dans un écrit intitulé : *Quinze ans d'histoire*, lire, comprendre et mettre en lumière tous les renseignemens contenus dans les intéressantes révélations du prince de Roumanie.

montrer sur les boulevards le 10 septembre et rassurer l'opinion. Il reçut le prince sans retard à Saint-Cloud et l'invita à un déjeuner intime auquel l'Impératrice, en route vers l'Orient pour présider à l'inauguration du Canal de Suez, n'assistait pas.

Le prince trouva l'Empereur vieilli, soucieux, marchant avec peine, se plaignant d'être constamment fatigué, mais toujours bon, bienveillant, confiant, causeur. Il exprima l'immuable intérêt qu'il portait à la Roumanie : il espérait que ce pays resterait attaché aux puissances occidentales et il voyait dans la visite du prince la preuve que la Roumanie s'efforçait de conserver les sympathies de la France. Il s'enquit du roi de Prusse ; il apprit avec plaisir qu'il était toujours aussi dispos et valide ; il rappela l'excellente impression que le roi Guillaume avait laissée à Paris, s'informa de la reine Augusta, et chargea tout particulièrement le prince de dire au Roi « combien ses idées étaient pacifiques et son désir sincère d'entretenir les meilleures relations avec la Prusse. » Le prince instruisit l'Empereur de ses projets de mariage ; il lui raconta qu'il allait, à son retour, se rencontrer avec la princesse de Wied, qu'on disait une personne accomplie. L'Empereur l'approuva, ajoutant : « Les princesses allemandes sont si bien élevées. »

Dans ces entretiens intimes le prince ne souffla mot de la candidature de son frère en Espagne. L'Empereur me l'a affirmé. S'il en avait dit quelque chose, le prince, qui venait de quitter l'envoyé espagnol, n'aurait pas manqué d'en faire mention et de rapporter à son père les paroles de Napoléon III, puisque la volonté du souverain français était un des élémens essentiels de la résolution demandée aux Hohenzollern. D'ailleurs, pourquoi aurait-il sondé les dispositions de l'Empereur? Le premier mot d'Antoine de Hohenzollern n'avait-il pas été, à l'annonce de la candidature de son fils : « La France ne le supportera pas ? »

Ce fut Silvela qui, à Madrid, jeta la sonde et essaya de se rendre compte de la manière dont le projet prussien serait accueilli à Paris : essai inutile si l'Empereur l'avait conseillé. Il dit dans une conversation privée à Mercier : « Il n'y aurait vraiment qu'une combinaison portugaise qui pourrait réussir, et quelques personnes songent au prince de Hohenzollern, à cause de ses liens de parenté avec la maison de Bragance. » Mercier (1),

(1) De Mercier, 8 octobre 1869.

sans même demander des instructions à Paris, répondit incontinent : « Un mariage avec une princesse portugaise n'ôte pas son caractère essentiellement allemand à un prince qui porte le nom de Hohenzollern ; tout le monde verra en lui un Prussien, et ce dont, pour ma part, je puis lui répondre, c'est de l'impression que produira un pareil caractère, attribué à sa candidature, sur l'unanimité de l'opinion publique en France. »

Prim ne pouvait plus prétendre qu'on n'eût pas informé son gouvernement de l'effet immanquable de la candidature Hohenzollern.

IV

A son retour en Espagne, Prim s'était trouvé aux prises avec une candidature plus turbulente que celle d'aucun prince : la candidature de la République. Les républicains, grisés par leurs criailleries, se crurent en état d'enlever le pouvoir de force. Ils firent des levées d'armes à Barcelone, Saragosse, Valence. Mais, en Espagne, tant que l'armée ne se mêle pas aux insurrections, elles n'ont point de chances de succès. Or l'armée et ses chefs détestaient la République. Serrano, enclin aux condescendances, n'en avait aucune pour elle, Prim n'entendait pas être supplanté par la rue. Des mesures énergiques furent prises; les garanties constitutionnelles suspendues (5 octobre), l'ordre rétabli facilement, l'impuissance du parti républicain mise hors de doute. La monarchie resta définitivement dans le fait, comme elle l'était déjà dans le droit, la condition fondamentale de l'ordre futur, et la recherche d'un roi redevint la préoccupation instante.

A la suite d'un nouveau refus de Don Fernando, Prim eût voulu attendre, disant que la désignation du Roi ne pressait pas, que ce qui importait, c'était le rétablissement de l'ordre public et qu'on n'en était pas encore là. Les Unionistes plus pressés voulurent lui forcer la main et l'obliger à choisir un roi sans retard, présumant qu'aucune nouvelle candidature ne se produirait et que celle de Montpensier s'imposerait. Un des argumens contre ce candidat était que, nonobstant son indifférence officielle, l'Empereur en éprouverait une vive contrariété et lui créerait des embarras. « Quelle erreur ! répondaient les Unionistes, l'Empereur réfléchira et se convaincra qu'il n'a qu'à gagner

au succès de cette combinaison ; ses ennemis sont surtout les Orléanistes ; or, l'Angleterre qui n'admettra jamais que les deux trônes soient réunis dans la même famille, ne permettra pas, si un Montpensier règne en Espagne, qu'un autre d'Orléans devienne roi de France, et emploiera, au profit de l'Empereur, toute son influence à l'en empêcher. » Serrano n'eût pas mieux demandé que de seconder les désirs de ses amis. Mais il eût fallu rompre avec Prim. « Je voudrais, lui disait Prim, éviter de blesser le duc de Montpensier. Cependant, on ne peut songer à sa candidature. Les uns n'en veulent pas, parce qu'il est Français, les autres, parce qu'il est Bourbon, marié à une sœur de la Reine, les autres encore à cause des difficultés à prévoir avec la France. Enfin, pour une raison ou pour une autre, le fait est qu'on n'en veut pas. » Pour échapper à l'obsession des Unionistes et déjouer leurs calculs, Prim crut qu'il fallait chercher de nouveau ailleurs. Salazar, malgré sa déconvenue récente, ne désespérait pas de faire revenir les Hohenzollern sur leur refus et chauffait le feu en leur faveur. Il publia une brochure, où il célébra la personne, les origines, les alliances du prince Léopold (25 octobre).

Mais son action ne pouvait avoir d'efficacité qu'avec le concours de Prim, et ce concours n'eût certainement pas fait défaut, si, comme l'a dit faussement le maréchal Randon, l'Empereur lui avait dit de prendre le prince Léopold allié à sa famille. Prim, au contraire, sachant que l'Empereur ne supporterait pas cette candidature, ramenait ses regards vers l'Italie où il était certain de rencontrer la bienveillance impériale. A défaut du prince Amédée et du prince de Carignan, nullement disposés à courir l'aventure, il eut l'idée bizarre de demander à Victor-Emmanuel son neveu, le fils de son frère, le prince Thomas, duc de Gênes, jeune homme âgé de seize ans qui achevait son éducation à Londres. Les Unionistes se prononcèrent contre ce choix : on leur proposait un enfant encore au collège, alors que la main la plus vigoureuse suffirait à peine à dominer la situation ! Quel titre avait-il ? où était sa victoire de Lodi ? où son pont d'Arcole ? Est-ce un étranger sans prestige et à peine sorti du berceau qu'on prétend proposer à la fière nation espagnole ? Prim ne tenant nul compte de cette opposition, les Unionistes du Cabinet, Topete et ses amis, se retirèrent (6 novembre 1869). On se sépara avec force protestations d'amitié, en assurant qu'on ne s'en allait que par fidélité à des engagemens dont on ne pouvait se délier.

Prim ne cacha pas sa joie de cette délivrance. Il n'avait plus à compter qu'avec la résistance de Serrano, et celui-ci, convaincu à son tour de l'impossibilité de Montpensier, consentit à la tentative auprès du prince Thomas.

Néanmoins, avant de se lancer à fond, Prim chercha à être fixé sur la pensée de l'Empereur. Mercier, avec qui il vivait de plus en plus en familiarité, interrogea confidentiellement La Tour d'Auvergne. Le ministre répondit : « Mon cher ami, deux mots seulement pour vous remercier de vos lettres, et pour vous dire que l'Empereur, à qui j'ai cru devoir soumettre celle du 6, me charge de vous répéter qu'il est prêt, ainsi qu'il l'a toujours déclaré, à reconnaître le souverain qui serait légalement élu au trône d'Espagne, et que la candidature du duc de Gênes ne peut qu'avoir toutes ses sympathies. Cela ne change rien d'ailleurs et ne doit rien changer à l'attitude de réserve bienveillante que vous avez si sagement adoptée. » Prim, ainsi rassuré, chargea le marquis de Montenar de suivre la négociation à Florence. Victor-Emmanuel donna son consentement de chef de famille, et s'engagea à obtenir celui de la Duchesse mère. Le ministre espagnol alla à Londres disposer le jeune duc à se soumettre aux ordres de son Roi, de son oncle, de son tuteur. Mais sa mère, obsédée par le souvenir de Maximilien, voyait déjà son fils fusillé ou assassiné. Beust, de passage en Italie, ne réussit pas à surmonter ses anxiétés, et le mari morganatique de la duchesse, Rapallo, courut à Londres pour ramener le prince au sentiment maternel (1).

V

En Russie se produisit dans notre ambassade un mouvement sensationnel, l'envoi à Saint-Pétersbourg du grand écuyer de l'Empereur, le général Fleury, à la place de Talleyrand, nommé sénateur. Un ambassadeur n'exerce de l'action à Saint-Pétersbourg que s'il porte l'épaulette et monte à cheval : ainsi seulement il a des facilités d'aborder le Tsar et de l'entretenir. Et ce fut le motif pour lequel l'Empereur, qui tenait à contre-balancer en Russie l'influence de la Prusse, avait choisi un général comme son représentant. Fleury soutenait auprès de

(1) Notes communiquées par le marquis de Montenar.

l'Empereur le mouvement libéral, et les adversaires de ce mouvement poussaient à sa nomination à l'étranger qui les débarrassait d'un adversaire redoutable. Seulement ils eussent voulu que cette ambassade fût une diminution et non un accroissement. Sous prétexte de cumul, ils insinuèrent à l'Empereur qu'en l'envoyant en Russie, il devait lui retirer ses fonctions de grand écuyer. Fleury fit remarquer qu'à l'envoyer ainsi, mieux valait le garder. Il n'aurait de force à Pétersbourg que si, au lieu d'y être jeté en disgrâce, il arrivait comme le représentant direct et personnel du souverain. « L'empereur de Russie, ajouta-t-il finement, ne saurait voir avec plaisir qu'on considérât sa Cour comme un lieu d'exil. » Napoléon comprit, et son ambassadeur conserva sa situation auprès de sa personne.

Le fait fit sensation dans les États du Sud et surtout en Prusse. Précisément, parce que Fleury conservait sa situation personnelle à la Cour, on en conclut que son ambassade avait une importance exceptionnelle, et on attendit, à Berlin avec crainte, à Pétersbourg avec curiosité, ce qu'il allait proposer. On eût été rassuré là et désenchanté ici, si l'on avait connu ses instructions. Elles étaient la reproduction de la politique équivoque qui maintenait ouvert le *casus belli*, sans conclure à la guerre, et impliquait une velléité de troubler la paix, tout en affirmant la volonté de l'affermir. En dehors de l'assurance que le général devait donner au Tsar du désir de resserrer les liens entre les deux souverains, elles ne contenaient de précis que les deux rengaines, devenues fatigantes à force d'être répétées, du Sleswig et des États du Sud. Le général devait exprimer les regrets qu'on éprouvait à Paris de ce que le Cabinet de Berlin n'exécutât pas le traité de Prague en ce qui concernait le Danemark; il devait aussi représenter combien, dans l'intérêt de la paix, il serait nécessaire de maintenir le *statu quo* créé par ce traité de Prague, en montrant le danger que faisait courir en Europe l'idée germanique qui devait naturellement englober dans sa sphère d'action tous les pays parlant allemand, depuis la Courlande jusqu'à l'Alsace.

Sans doute les souffrances des Danois et l'indépendance des États du Sud intéressaient le cœur du Tsar. Mais sa véritable passion était en Orient. Il était mécontent de l'affectation bruyante avec laquelle, soutenue par la France, l'Autriche contrariait partout l'action de ses agens et semblait le narguer,

Gortchakof et lui s'en étaient plaints souvent à Paris. Si donc on souhaitait offrir à la Russie quelque chose qui lui fût agréable et effaçât les tristes souvenirs de l'Exposition de 1867, c'est sur ce point qu'il fallait apporter des satisfactions et des promesses. Or, il n'y avait rien de pareil dans les instructions de Fleury. Elles contenaient une interrogation à poser sur la manière dont la Russie envisageait l'avenir de la Turquie et dont elle voudrait qu'après un bouleversement général, les pays de l'Orient fussent constitués. Elles indiquaient que le moyen de détourner l'Autriche de l'Orient et de la Pologne serait de seconder sa prépondérance sur le Sud de l'Allemagne :« L'Autriche conservant ses provinces allemandes et acquérant de nouveau une influence sur l'Allemagne du Sud, c'est la question de Pologne enterrée. L'Autriche, au contraire, refoulée vers l'Orient et embrassant les passions des Hongrois, c'est la résurrection de l'idée polonaise. » C'est en ouvrant cette perspective qu'on espérait détacher la Russie de la Prusse.

Le nouvel ambassadeur fut reçu avec un empressement marqué. Immédiatement après les premiers complimens, il entama, soit avec le Tsar, soit avec Gortchakof, le sujet du Sleswig. Depuis un an, personne ne s'en occupait plus. La difficulté portait principalement sur les engagemens que la Prusse voulait imposer au Danemark, en faveur des Allemands enclavés dans les districts revendiqués par lui, et sur la situation des Danois des Duchés, devenue plus cruelle sous la domination prussienne que ne l'avait été celle des Allemands sous les Danois. « Leur cri de détresse, écrivait un journaliste de Copenhague, fait frémir la nation de colère. N'est-il aucun droit des gens, aucune police en Europe? » Le Cabinet de Copenhague s'était montré disposé à accorder certaines garanties au profit des habitans allemands du Nord-Sleswig, à la condition que la frontière serait déterminée d'une manière conforme aux vœux des populations danoises, et pourrait constituer ainsi le gage d'une réconciliation sérieuse entre les deux pays limitrophes. Du moment que cette condition n'était pas acceptée par le Cabinet de Berlin, le gouvernement danois n'avait pas cru pouvoir maintenir son offre de garanties, et c'est par cette déclaration que s'étaient terminés les derniers pourparlers.

Le général Fleury, dès sa première audience, demanda chaleureusement au Tsar d'exercer une pression de famille sur son

oncle qui, d'après Bismarck, était le principal obstacle à l'exécution du traité de Prague. Le Tsar se montra tout disposé à cette démarche, et promit qu'il allait suivre de très près cette affaire et en faire l'objet d'une négociation secrète avec son oncle : bien que les liens de famille ne fussent pas d'un grand poids dans la politique, il plaiderait la cause du père de sa belle-fille. Mais il sortit vite de la question et laissa voir que sa principale préoccupation était l'Orient, dont Fleury ne lui disait rien. Il critiqua l'Autriche, ne comprenant pas pourquoi François-Joseph était allé à Constantinople d'où « il reviendrait plus Oriental que jamais. » Et il ajoutait : « Beust ne sera jamais qu'un brouillon. »

Alexandre écrivit, en effet, une lettre pressante à son oncle, et Fleury raconta la démarche à l'ambassadeur prussien Reuss, qui, on le suppose, ne garda pas la confidence pour lui. Elle courut aussitôt à travers toutes les chancelleries. Les Danois s'en émurent, demandèrent à être mêlés à la négociation. Bismarck interrogea Benedetti, qui, bien aise de ne pas être agréable à Fleury, l'adversaire de ses patrons Rouher et La Valette, railla la démarche « compromettante qui réveillait une question assoupie, et ne pouvait avoir aucun résultat. » La Tour d'Auvergne, ne se souciant pas de rallumer le feu couvert de cendre, prescrivit à Fleury le calme, la réserve. Quelques jours après, le Tsar apprit à notre ambassadeur qu'il avait reçu la réponse de son oncle. Elle était évasive : « Je réfléchirai mûrement sur l'objet de ces conseils et de ces observations. » Il en reconnaissait l'importance, mais ne pouvait prendre un parti définitif. Il fallut donc parler d'un autre sujet. L'occasion ne manquait pas. Le Tsar se montrait gracieux et emmenait sans cesse Fleury à ses chasses à l'ours, et le faisait voyager côte à côte dans le traîneau à une place. Plus la facilité de parler à cœur ouvert lui était offerte, plus le Tsar s'étonnait que notre ambassadeur en profitât si peu, et ne sût jouer que le rôle d'un diplomate transi. De quoi le général aurait-il parlé? On ne savait pas à Paris ce qu'on voulait : comment aurait-il pu le dire au Tsar? Cependant, un peu aveuglé de ses succès personnels, Fleury croyait l'amitié russe regagnée et en persuadait l'Empereur. Mais un événement imprévu vint le tirer de sa confiance diplomatique.

A l'anniversaire du centenaire de l'institution de l'ordre mi-

litaire de Saint-Georges, le Tsar en conféra la première classe au roi Guillaume. « Acceptez-la, lui télégraphia-t-il, comme une nouvelle preuve de l'amitié qui nous unit, amitié *fondée sur les souvenirs de cette année à jamais mémorable, où nos armées réunies combattaient pour une cause sainte qui nous était commune* (1). » La distinction accordée au Roi était en effet unique; personne ne l'avait obtenue; le Tsar lui-même ne portait le cordon que comme Grand-Maître héréditaire. Guillaume comprit la portée de cette faveur; il en fut « anéanti de bonheur, » écrivit-il à son frère, et le marqua dans son télégramme de remerciemens: « Profondément touché, les larmes aux yeux, je vous remercie d'un honneur auquel je n'osais m'attendre: mais ce qui me rend doublement heureux, ce sont les termes dans lesquels vous me l'avez annoncé. J'y vois une preuve nouvelle de votre amitié et le souvenir de la grande époque où nos deux armées combattaient pour la même sainte cause (8 décembre 1869). » Il accompagnait ses remerciemens de l'envoi de l'ordre pour le Mérite. Les agens russes, effrayés de l'effet foudroyant de cette démonstration à Paris et dans les États du Sud, s'efforcèrent d'en amoindrir l'impression. Schouvalof essaya de rasséréner le pauvre Fleury tout décontenancé : — L'acte du Tsar avait été spontané; il n'avait pris l'avis de personne; il n'avait obéi qu'à l'amour filial qu'il professait pour son oncle; ce n'était pas un acte politique; le Tsar n'en avait pas mesuré l'importance; les télégrammes échangés par les souverains et qui évoquaient des souvenirs néfastes pour la France, étaient une maladresse, non une préméditation. La reine Olga, de passage à Munich, exprima ses regrets de l'acte et de la lettre du Tsar; pour l'atténuer, elle l'attribua aux souvenirs de jeunesse de l'empereur Alexandre. Hohenlohe prétendit qu'Alexandre n'avait eu en vue, en affirmant ses bons rapports avec la Prusse, que de faire cesser l'animosité de sa famille contre cette puissance (2). Mais toutes ces mauvaises raisons ne réussirent pas à détruire la portée vraie de la démonstration. Elle signifiait: « Ne croyez point, parce que Napoléon III m'a envoyé un de ses grands officiers et que je l'ai reçu avec distinction, ne croyez point que j'aie cessé d'être l'ami fidèle, l'allié constant de mon cher oncle. » Et lui-même dévoilait son intention véritable à un

(1) Schneider, *l'Empereur Guillaume*, t. II, p. 106.
(2) Cadore, 27 décembre 1869.

serviteur du roi de Prusse, Schneider : « On se donne, des côtés les plus différens, toutes les peines du monde pour séparer la Russie de la Prusse et semer la méfiance, mais tant que je vivrai cela n'arrivera pas. Mes sentimens ne changeront ni envers le Roi, ni envers la Prusse. » Russell raconte que Clarendon lui a affirmé que, vers cette époque, « un accord avait été fait avec la Russie, par lequel la Russie devait avoir une armée de force suffisante sur la frontière de la Gallicie polonaise pour empêcher l'Autriche d'assister la France dans la guerre imminente (1). »

Des informations très sûres m'ont amené à croire que si Clarendon et Russell ont donné au mot « accord » le sens d'un traité formel libellé par articles, ils se sont trompés. L'accord réel, que révélait la manifestation de l'ordre de Saint-Georges, ne ressemblait pas du tout à un acte diplomatique proprement dit. C'était l'équivalent de ce qu'avaient établi les lettres échangées entre les empereurs de France et d'Autriche et le roi d'Italie : *engagement d'honneur entre gentilshommes de s'aider réciproquement dans des circonstances qu'on ne pouvait pas préciser d'avance.*

VI

Les choses n'allaient pas mieux pour nous en Italie. Le ministère Menabrea avait la vie de plus en plus difficile. Battu en brèche furieusement par la coalition de la Gauche et de la Permanente piémontaise, déconsidéré, quoiqu'il ne le méritât point, par les tripotages qui s'étaient mêlés à son projet de loi sur la régie co-intéressée des tabacs, il avait essayé en vain de se fortifier par l'adjonction de Mordini, de Minghetti, de Ferraris, puis, ce dernier s'étant retiré, du jeune Rubini. Menabrea s'affaiblissait sensiblement chaque jour, de plus en plus mal défendu et de plus en plus vigoureusement attaqué.

La crainte d'une crise dynastique retarda un instant la crise ministérielle. Le Roi fut saisi à San Rossore d'une violente fièvre miliaire. On le crut perdu. Il régla ses affaires en épousant morganatiquement la Rosina, et fit appeler un prêtre. Il avait toujours eu grand'peur de l'enfer ; au moment d'aller se mettre à la tête de son armée, en 1866, il s'était adressé au Saint-Père, pour qu'en cas de danger de mort, il pût, sans difficulté, recevoir

(1) John Russell, *Recollections and suggestions*, ch. XIII. *European prospects* (second edition, London. Longmans Green and C°, 1875).

les secours de la religion, sur quoi le Pape avait aussitôt envoyé à tous les évêques des instructions en conséquence. L'archevêque de Pise, moins facile, enjoignit, à l'ecclésiastique appelé par le Roi, d'exiger la rétractation par écrit de tout ce que l'auguste malade avait fait contre la religion, et l'engagement, en cas de guérison, de révoquer les lois contraires aux droits de l'Église. Le Roi répondit avec fermeté : « Comme chrétien, j'ai vécu dans la foi de mes pères et je suis prêt à y mourir; comme Roi, à l'exemple de mes ancêtres, j'ai suivi les impulsions de ma conscience pour le bien de mes peuples. » Et, sur l'insistance du prêtre, il ajouta qu'il écouterait le ministre de la religion avec soumission et reconnaissance s'il lui parlait de la mort et de la miséricorde divine, mais que, s'il entendait l'entretenir de politique, il s'adressât au président du Conseil qui était dans la chambre voisine. Le curé sortit et raconta à Menabrea ce qui s'était passé; le général répondit (1) qu'il fallait accorder immédiatement l'absolution au Roi, sans plus insister pour aucune rétractation, ou bien il y aurait acte de violence envers un souverain, flagrant délit, et il allait donner ordre immédiatement aux carabiniers de l'arrêter. La crainte du carabinier décida le curé à délivrer le Roi de la crainte de l'enfer. Il entra dans la chambre et donna l'absolution.

A l'ouverture du Parlement (18 novembre), bien que complètement rétabli, le Roi ne vint pas lire lui-même le discours de la couronne. Le ministère fut, dès la première séance, mis en minorité, et son candidat Mari battu par celui des Gauches, Lanza (164 contre 129). Il donna sa démission (20 novembre). Le Roi, fort contrarié d'être séparé d'un ministre qui était son premier aide de camp et dans la confidence de sa politique personnelle avec l'Autriche et la France, peu soucieux d'ailleurs de remettre les affaires à Lanza et surtout à Sella, dont les attaques antérieures l'avaient fort blessé, eût voulu faire un replâtrage avec Lanza seul. Celui-ci n'y consentit pas et imposa les conditions les plus dures : il exigea que le Roi renvoyât tous les ministres attachés à un titre quelconque à sa personne, Menabrea, Gualterio, Cambray-Digny, et consentît de sérieuses réductions sur l'armée et la marine. Les pourparlers se rompirent; le Roi parla d'abdiquer; Cialdini traversa la scène en matamore grincheux,

(1) Massari, *Vittorio Emanuele*, p. 499.

jetant des horions à droite et à gauche et n'arrivant à aucun résultat; Sella, appelé à sa place, ne fut pas plus accommodant que Lanza. Alors le Roi, après les avoir repoussés séparément, les accepta tous les deux ensemble, et le ministère fut constitué : Président du Conseil, ministre de l'Intérieur, Lanza; (1) ministre des Affaires étrangères, Visconti-Venosta; Guerre, général Govone; Travaux publics, Gadda; Commerce, Castagnola; Justice, Rali; Instruction publique, Corenti; Marine, Artom (13 décembre). Lanza eût voulu s'assurer le concours de la Gauche en portant son chef Rattazzi à la présidence de la Chambre, mais Visconti avait fait de l'exclusion de cet homme, odieux à son parti, la condition de son entrée au ministère. On lui préféra le député de Ventimiglia, Biancheri, brave homme, sensé, conciliant, agréable à tous.

Les deux membres principaux du Cabinet, Lanza et Sella (2), étaient probes, courageux, tenaces, désintéressés, sincèrement préoccupés du bien public. Ni l'un ni l'autre n'avait éloquence ou supériorité d'esprit, et ils regardaient toujours à terre, ce qui, du reste, n'est pas un mal en politique : Sella, plus cultivé mais plus égoïste, et n'ayant pas la même générosité de cœur que Lanza. Ils s'accordèrent sur un programme exclusivement financier. Les finances, d'expédiens en expédiens, marchaient droit à la banqueroute; « on sentait, disait Lanza, l'odeur du cadavre à plus de mille pas. » Le déficit de l'année s'élevait à près de 200 millions; il était urgent d'arrêter cette dégringolade à l'abîme. Le premier remède serait, selon Lanza, d'examiner les dépenses avec *la lenta* (la loupe) *dell'avaro*, et, selon Sella, de réaliser des économies *fino all'osso*, ce qui exigeait surtout une forte réduction des dépenses de la Marine et de la Guerre, à peu près 30 millions. Ces économies seraient suivies de la création ou de l'augmentation d'impôts: on irait même, pour éviter la banqueroute totale, jusqu'à opérer une banqueroute partielle en diminuant de 1 p. 100 le revenu de la rente par un impôt. On opérerait ainsi indirectement une conversion obligatoire.

A l'égard de la France, il y avait dans le Cabinet deux courans très distincts. Visconti et son ami le général Govone appartenaient encore, quoique avec un certain attiédissement, à la tradition cavourienne de l'amitié avec la France; Lanza et Sella

(1) Né en 1810, mort en 1882.
(2) Né le 2 juillet 1827, mort le 14 mars 1884.

éprouvaient contre elle la rancune persistante de la décapitation de Turin, sentiment commun à tous les Piémontais : « Florence! Florence! s'écriait Lanza, quelle page tu te prépares dans l'histoire de l'Italie! » Sella ajoutait à ce sentiment une admiration dévouée pour la Prusse, qui se manifestait en antipathie déclarée contre notre pays, bien qu'il y eût étudié dans sa jeunesse. La rancune de Lanza eût pu fléchir, le cas échéant, par l'évocation des souvenirs de 1859; l'antipathie de Sella était implacable, toujours prête à se transformer en hostilités effectives, et comme, quelque tenace que fût Lanza, Sella l'était encore davantage, son opinion certainement l'emporterait. Dans un cas grave, nous étions donc assurés de l'indifférence au moins, et probablement de la malveillance du nouveau ministère. L'opinion de la place ou des cercles parlementaires ne différait guère. Les révolutionnaires Mazziniens ou Garibaldiens, et même les députés de la Gauche, en hostilité habituelle avec le Cabinet, n'avaient pas à notre égard d'autres dispositions. Plusieurs d'entre eux, Mancini entre autres qui me l'a raconté, s'étaient rendus à Berlin et avaient noué des relations particulières avec Bismarck. Le Roi seul nous restait vraiment favorable, malgré ses coups de langue qui n'épargnaient pas l'Empereur. Il se croyait lié par ses engagemens d'honneur.

Bismarck n'ignorait pas cette situation d'esprit et il ne s'en effrayait pas, s'il en faut croire Hohenlohe à qui il aurait dit : « L'alliance de l'Italie avec la France n'a pour le moment aucune valeur. Les Italiens ne marcheraient pas, même si Victor-Emmanuel, capable de tout pour de l'argent et des femmes, voulait conclure un traité avec la France. »

VII

Nos relations avec l'Angleterre conservaient leur confiante cordialité. Elle ne demandait de nous que des sentimens pacifiques, et comme elle ne doutait pas de ceux de l'Empereur, nous la trouvions partout bienveillante et amie. De plus en plus détachée de l'idée de toute intervention dans les affaires des peuples étrangers, elle ne travaillait à l'extérieur qu'à éloigner les causes de conflit. Clarendon pensait qu'on y aurait travaillé efficacement si l'on obtenait, par un désarmement réciproque, une diminution des charges militaires. L'arbitre sou-

verain n'était ni Bismarck ni Moltke, mais le roi Guillaume qui, en fait d'armée, était le maître toujours présent et toujours dominateur. Lui adresser une suggestion de désarmement eût paru à Clarendon presque une irrévérence présomptueuse, et cependant il tenait à instruire Sa Majesté prussienne du désir de son gouvernement. Il recommanda donc à son ambassadeur Loftus de se tenir aux aguets et de saisir une occasion favorable d'entrer en conversation à ce sujet avec le Roi. Loftus avait cru la trouver un jour de juillet de cette année où il avait été invité à dîner à Babelsberg en compagnie de Benedetti. L'inauguration du port de Jahde venait d'avoir lieu récemment, et l'Angleterre s'y était fait représenter par un vaisseau de guerre, le *Minotaure*. Ce soir-là, le Roi, en parfaite santé, était en verve, aimable. Il exprima à Loftus son admiration pour le *Minotaure;* « c'était le plus beau navire qu'il eût jamais vu. » Loftus crut l'occasion propice d'exécuter les instructions de son ministre : « Heureusement, dit-il, l'horizon politique est dégagé de nuages; il n'y a qu'un danger pour la paix, ce sont les énormes armemens de l'Europe. » Et il lui lut un extrait de la lettre de Clarendon: ce n'était pas seulement une charge lourde sur les finances, mais cela privait le pays de beaucoup de travail. Le Roi, toujours aimable, quoique le sujet ne parût pas lui plaire, reconnut la vérité de cette observation, mais il ne voyait pas comment on changerait cet état de choses. « En octobre dernier, répondit Loftus, la France a levé 100 000 conscrits, et l'Allemagne du Nord également. Pourquoi les deux gouvernemens ne s'accorderaient-ils pas à en lever 50 ou 60 000? Les proportions resteraient toujours les mêmes. » Le Roi répliqua que, si désirable que cela fût, ce n'était pas possible, parce que cela dérangerait tout le système de la Prusse. Loftus observa qu'il ne s'agirait que d'augmenter les cas d'exemption. Le Roi répéta de nouveau, sans entrer en discussion, ce qui, en effet, eût été difficile, que l'idée était louable, mais irréalisable. Loftus, quoique le Roi n'exprimât aucune mauvaise humeur, crut qu'il n'était pas décent d'insister davantage.

VIII

En Autriche, la situation nous eût été favorable si Beust eût été le véritable maître de la politique de l'Empire et s'il eût été

un personnage sérieux dont la parole eût quelque valeur. Il ne cessait, en effet, de multiplier les déclarations amicales à notre égard. Il avait dit récemment aux délégations : « En Orient, la France est actuellement pour nous, il faut le reconnaître, une excellente amie. Ferions-nous bien de nous l'aliéner quand nous avons besoin d'elle? Dans le cours de ces dernières années, elle nous a donné des preuves répétées de sa sympathie; elle nous a secondés en divers lieux et dans plusieurs questions. Nous n'avons pas recherché son concours. Parmi les grands gouvernemens, les bons offices s'offrent et ne se demandent pas. En France, on a maintenant des sympathies sincères pour tous les peuples de l'Autriche-Hongrie, qu'ils soient Allemands, Magyars ou Slaves, parce qu'ils appartiennent à l'Autriche. L'Autriche-Hongrie se trouve dans une importante phase de régénération. Nous ne connaissons pas d'autre politique que de donner une chaude poignée de main à ceux qui accompagnent de leurs sympathies cette transformation : une main froide ne peut se rencontrer avec la nôtre. »

A la suite d'une visite de courtoisie qu'il fit à la reine Augusta à Bade, d'une rencontre avec Gortchakof à Ouchy, de la halte du Kronprinz à Vienne en se rendant à l'inauguration du Canal de Suez, à laquelle avait répondu la visite d'un archiduc à Berlin, les rapports entre l'Autriche, la Prusse et la Russie s'étaient détendus et les récriminations violentes qui s'échangeaient dans la presse des trois pays s'étaient arrêtées. Néanmoins, cette pacification de procédés ne paraissait pas avoir diminué la prédilection dont la France était l'objet à Vienne. François-Joseph, comme Beust, exprima à Constantinople, au déplaisir d'Ignatief et à l'étonnement de Bourée, le prix que l'Autriche attachait à l'intimité de ses rapports avec nous et à une entente en tout et pour tout. Ceci eût-il été parfaitement sérieux, et ce ne l'était, dans une certaine mesure, que de la part de François-Joseph, l'amitié effective de l'Autriche ne nous était nullement garantie, car la politique de l'empire austro-hongrois dépendait du ministre hongrois Andrassy plus que de Beust et de François-Joseph.

Andrassy avait montré un moment de mauvaise humeur contre la Prusse, tant que Bismarck parut seconder les ambitions roumaines en Transylvanie. Depuis que le chancelier prussien avait exigé le renvoi de Bratiano, le ministre hongrois s'était rapproché et était devenu partisan d'une bonne entente avec la

Prusse. Comme tout Hongrois, il était convaincu que les libertés de son pays n'avaient qu'à perdre à la résurrection du passé germanique de l'Autriche. Le passage du Mein par la Prusse ne lui inspirait aucune inquiétude : il ne l'empêcherait point et arrêterait Beust dans le cas où il manifesterait la velléité d'aider la France à l'empêcher. Beust pouvait le promettre à Paris, mais lui ne permettrait pas la réalisation de cette promesse. Gramont ignorait ces dispositions d'Andrassy qui, ne voulant pas faire éclater avant le temps sa rivalité sourde avec Beust, s'en tenait à des relations de courtoisie et évitait toute conversation politique avec lui. Notre ambassadeur en concluait que Beust était le seul directeur des Affaires étrangères et qu'assurés de lui, nous pouvions compter sur l'Autriche.

IX

Pendant que son complot espagnol s'acheminait du côté des princes de Hohenzollern, Bismarck, n'y prenant encore qu'une part préparatoire et tout à fait insaisissable, se reposait à Varzin d'où il dirigeait les affaires. Il y eut comme visiteur Stoffel, notre attaché militaire. Un jour (12 septembre), il lui dit : « Je vais causer un peu politique avec vous. Voilà longtemps que notre représentation à Paris n'est pas régulière; nous ne devons pas rester davantage sans y avoir un ambassadeur. Le choix a été difficile. Solms est trop jeune pour occuper ce poste, il est trop impressionnable : je m'en aperçois aux rapports qu'il m'adresse depuis quelque temps, à l'importance qu'il attache à certains articles de journaux. Il n'est pas assez bonapartiste. Bernstorff ne conviendrait nullement. Il est maladroit, manque tous les jours de nous brouiller avec l'Angleterre. A Paris, il ne ferait que plus de sottises encore. Reuss aurait pu convenir. Il a eu, autrefois, une très bonne position à Paris, il a surtout été très en faveur auprès de l'Impératrice. Je l'ai fait venir dernièrement. J'ai constaté qu'il irait volontiers, mais l'empereur Alexandre le verrait partir avec peine. Il a fait savoir au Roi que Reuss était devenu son ami personnel, et il a insisté pour le conserver, en termes tels, qu'il fait du changement, ou du maintien de Reuss une question de mauvais ou de bons rapports. D'ailleurs, j'ai dit à Reuss ceci : « Vous avez été accueilli à Paris avec une faveur « particulière, mais prenez garde. Quand on a dû quitter un plat

« et qu'on y revient, on le trouve refroidi ou réchauffé, et ne va-« lant plus rien. D'ailleurs, je n'aimerais pas à avoir un représen-« tant qui ferait de la politique avec des femmes. » Nous avons à Pétersbourg un homme remarquable sous tous les rapports, c'est le colonel Schweinitz, attaché militaire. Si j'étais le maître absolu, je le nommerais d'emblée ambassadeur à Paris. J'en ai parlé au Roi, mais cette nomination, qui serait en dehors de notre routine, effrayerait tout le monde. Schweinitz est du bois dont on fait les hommes d'État, je le garde en réserve pour les grandes occasions. Reste Werther. C'est encore le meilleur choix. Werther n'est pas un aigle, mais il est consciencieux, a le sentiment du devoir, est incapable d'une intrigue, sobre de rapports, nullement fantaisiste; il est comme un scarabée qui veut tout sentir avec ses antennes, et qui ne nous dira jamais que ce dont il est sûr. Sa nomination satisfera son ambition, il n'en a pas d'autre que de mourir ambassadeur à Paris. Vous êtes la première personne à qui je parle sur ce sujet : c'est parce que je voudrais que M. Benedetti connût cette conversation, et les motifs qui ont déterminé notre choix. » Stoffel dit à Bismarck : « Est-ce une indiscrétion de vous demander par qui vous remplacerez Werther à Vienne? — Nullement, nous y envoyons le colonel Schweinitz. Comme je vous l'ai dit, c'est un homme supérieur, et s'ils s'offusquent, à Vienne, qu'on leur envoie pour ambassadeur un simple colonel, tant pis pour eux! Schweinitz les vaut tous, et si Dieu me prête vie, j'en ferai notre futur ambassadeur à Paris. Je passe à un autre sujet. Le vice-roi d'Égypte est venu inviter le Roi à assister à l'inauguration du canal. Le Roi est trop âgé pour voyager, et cependant il voudrait répondre à la visite de Coblence. Le prince royal a le plus grand désir d'aller à Suez. C'est une envie de jeune homme qui veut faire parler de lui, et qui veut s'émanciper de la tutelle de son père. Comme je vous l'ai dit ce matin, mes relations avec le prince sont meilleures depuis dix-huit mois, et, comme il est de mon intérêt de les rendre aussi bonnes que possible, je favorise sa première tentative d'opposition à sa femme, car elle s'oppose de toutes ses forces à ce que son époux fasse le voyage. L'Impératrice ira-t-elle en Égypte, et, si elle y va, quelle sera son escorte? Je l'ignore, mais il serait ridicule que nous parussions dans la Méditerranée et dans les eaux françaises, avec un appareil supérieur à celui de l'Impératrice. La France est une grande puissance ma-

ritime; on nous accuserait de vouloir péter plus haut que le c. . aussi voudrais-je que le prince fît ce voyage modestement; mais il tient à ses trois navires. Pour moi, je tiens à satisfaire le prince par les raisons que je vous ai données; mais, entre nous, je ferai mon possible pour que le troisième navire ne puisse être frété à temps, et ne fasse pas partie de l'escorte. »

En effet, Werther fut envoyé à Paris et Schweinitz, à Vienne, où, comme l'avait prédit le chancelier, sa nomination fit un mauvais effet.

X

En ce moment, ce n'étaient pas les affaires diplomatiques qui absorbaient l'activité du Roi, de Bismarck et des ministres du royaume de Prusse : ils étaient surtout occupés de leurs embarras budgétaires. Dans le discours d'ouverture des Chambres (6 octobre), le Roi dit : « Le tableau complet de l'exercice financier de 1868 vous montrera que, par suite de circonstances inévitables, d'une part, les recettes sont restées au-dessous des évaluations, d'autre part, les dépenses ont été dépassées et n'ont pu être complètement couvertes avec les ressources existantes. En conséquence, il a été impossible d'établir, dans le budget de l'an prochain, l'équilibre entre les recettes et les dépenses, bien que celles-ci aient été réduites autant qu'il était possible sans compromettre les plus grands intérêts du pays. Mon gouvernement se voit donc dans la nécessité, pour couvrir les dépenses budgétaires, de demander une surélévation de l'impôt. »

Il ne manquait pas de gens qui voulaient que l'on remédiât au déficit du budget en aliénant les domaines de l'État; Heydt repoussa cet expédient et fit observer à la Chambre, non seulement que les domaines étaient, dans les traditions financières de la Prusse, la garantie de la Dette publique, mais encore que leur prospérité augmentait tous les jours. Il proposa de combler le déficit, au moyen d'un supplément de 25 pour 100 aux trois impôts suivants : du revenu des classes, de mouture et d'abatage. — Il estimait que ce supplément fournirait à peu près la somme nécessaire, soit 400 000 thalers. La seconde Chambre reçut en même temps communication d'un projet de loi tendant à consolider, par la voie d'un emprunt, une dette flottante de 13 millions, représentés par des bons du Trésor dont le rembour-

sement était reconnu définitivement impossible si l'on n'avait recours à un emprunt.

Une autre communication ne satisfit guère davantage la Chambre. En parlant de la destination qu'il donnerait aux biens séquestrés des princes dépossédés, Bismarck avait dit : « Ne parlez pas d'espionnage ! Je ne suis pas né pour le métier d'espion, ce n'est point là ma nature. Mais nous méritons, je crois, vos remerciemens quand nous nous chargeons de poursuivre de méchans reptiles jusque dans leurs repaires pour observer ce qu'ils y font (1). » Le *fonds des reptiles* était devenu le terme par lequel on désignait les revenus séquestrés dont Bismarck disposait. Lasker demanda si le gouvernement se croyait dégagé de l'obligation de rendre compte à la Chambre de son emploi. Le Commissaire du gouvernement réserva sa réponse. Le 10 décembre, par une lettre adressée au Président de la Chambre et signée de tous les ministres, le gouvernement « se déclare prêt à rendre compte, en les faisant figurer au budget, des sommes dont la caisse de l'État a le maniement et qui proviennent d'un excédent de la liste civile de l'Électeur de Hesse, perçu depuis la loi de séquestre par les agens préposés à l'administration de ses biens. Quant aux revenus proprement dits, provenant du séquestre des biens du roi de Hanovre et de l'Électeur, le gouvernement ne se croit pas obligé d'en justifier l'emploi, les dépenses et les recettes n'étant pas portées au compte de l'État mais à celui des princes dépossédés. Elles sont affectées à la surveillance des intrigues hostiles dirigées contre la Prusse, et cette destination doit, dans l'esprit du Ministère, les soustraire à toute espèce de publicité; les manœuvres qu'il a eu à surveiller et à déjouer, dans les provinces annexées, ont absorbé les revenus dont il avait la disposition, et ne lui ont pas permis d'en capitaliser les intérêts. » Personne ne crut que les menées dirigées par les deux princes dépossédés contre l'état de choses établi dans l'Allemagne du Nord, contraignît à employer intégralement des ressources qui s'élevaient au chiffre annuel de 700 000 thalers (2 625 000 francs). Elles trouvaient un emploi plus utile en Espagne, d'abord pour préparer le guet-apens contre nous, puis en Autriche et en France pour acheter des journalistes. Le système de Bismarck à cet égard était des plus ingénieux. Le gouverne-

(1) Discours du 30 janvier 1865.

ment français avait cru parfois utile d'avoir à l'étranger un journal à sa solde; il en avait tiré peu de profit; on ne tardait pas à savoir la vénalité de la feuille achetée, et on n'attachait plus d'importance à ce qui y était contenu. Bismarck n'achetait pas *un journal* mais il achetait *un* ou *des journalistes* dans chaque journal important, le rédacteur en chef lorsque c'était possible, ou, à défaut, un simple rédacteur dont nul ne soupçonnait les attaches. En général, ce vendu se signalait par le caractère farouche de son patriotisme; très opportunément, suivant qu'il convenait à la politique prussienne, il calmait ou excitait l'opinion. Le système était beaucoup plus efficace et beaucoup plus économique; il revenait à bien meilleur compte que l'achat d'un journal. En France, c'était le consul prussien Bamberg, homme remuant et distingué assisté par le journaliste Bethmann, attaché à une des principales feuilles françaises, qui enrégimentait et conduisait la phalange des coopérateurs soldés. Je connais le nom de la plupart de ces malheureux.

XI

Dans le Sud, on ne discutait pas finances. L'activité politique y était arrivée à l'état aigu. Les élections législatives de mai 1869, au scrutin à deux degrés, n'avaient pas produit en Bavière le même résultat que celles au Parlement douanier faites par le suffrage universel. Le parti autonome et le parti prussien se trouvaient en nombre égal, et dès le lendemain de la réunion des Chambres (1), apparut l'impossibilité de constituer une majorité. Sept tours de scrutin pour la nomination du président avaient donné l'égalité des voix (171 à 171). La Chambre fut dissoute (6 octobre). Le ministre de l'Intérieur Harman et le ministre des Cultes Geser firent des élections à poigne. Ils coupèrent arbitrairement les circonscriptions électorales et, unis aux progressistes avancés, ne reculèrent devant aucune manœuvre contre les conservateurs ultramontains, qui réclamaient la revision des traités avec la Prusse. Les élections du premier et du second degré (16 et 25 novembre) consacrèrent la défaite de ces deux ministres. Le mouvement de l'opinion publique bavaroise déjoua tous les obstacles et les conservateurs patriotes ob-

(1) 21 septembre 1869.

tinrent une majorité de six voix. A Munich, les sept députés prussiens ne l'emportaient qu'à une voix de majorité. Il en était de même à Gunzbourg et dans quelques autres villes. A ne considérer que les mouvemens de l'opinion telle que les élections et la presse la révélaient, il n'y avait aucun doute sur la volonté de la majorité du peuple bavarois de résister à la politique envahissante de la Prusse. Mais Bismarck comptait, en dehors et au-dessus des populations, un auxiliaire précieux, le roi Louis.

Absorbé dans ses rêveries musicales, plus préoccupé d'organiser le théâtre sur lequel on chanterait le *Rheingold*, que de conduire son royaume, léger, ignorant, superficiel, bercé de continuelles hallucinations, cet étrange souverain vivait dans une complète solitude, ne recevant ses ministres que très exceptionnellement et ne connaissant des affaires que ce que lui en communiquait son chef de cabinet, bien plus puissant que les ministres, dont les conseils ne pouvaient arriver que par lui, et dans la mesure où cela lui convenait; de telle sorte qu'en ayant à soi le chef de cabinet, on était le maître de l'esprit du Roi et de sa politique. Aussi le parti prussien n'avait négligé aucun moyen pour écarter de cet emploi le patriote Lipowski et le remplacer par Eisenhart qui lui était complètement acquis. En outre Bismarck, en toute occasion, envoyait au roi Louis des paroles complimenteuses, exaltant son orgueil et lui montrant la perspective d'un rôle glorieux à jouer de concert avec la Prusse, dans les États du Sud soumis à sa direction. Quand le Roi prenait la peine de réfléchir, il désirait sans doute la conservation de son autonomie, mais d'une façon vague, sans suite, sans espoir, et il s'était laissé persuader que les véritables partisans de l'autonomie, les conservateurs, étaient ses ennemis. Il les rebutait, affectait de ne prendre en considération ni leurs conseils, ni leurs votes. Il gardait aux affaires Hohenlohe, précisément parce qu'il leur était désagréable (1).

Le roi de Wurtemberg et Varnbühler, très préoccupés de ces tendances fâcheuses et du péril qui, à un moment donné, pouvait en résulter pour eux-mêmes, s'efforcèrent d'arracher le Roi à l'influence de Bismarck, de combattre ses antipathies irréfléchies et de lui montrer où étaient ses véritables amis. Varnbühler vint à Munich exprès. Il eut les plus grandes diffi-

(1) Stuttgart, 10 septembre.

cultés à obtenir un entretien : tantôt le Roi était souffrant, tantôt il ne voulait voir personne, tout son temps était absorbé par la difficulté que rencontrait la représentation du *Rheingold*. Au bout de trois jours d'attente, et au moment où Varnbühler lassé allait quitter la Bavière, il le fit enfin demander et s'efforça, par la grâce de son accueil, d'effacer ses procédés. Il parla longuement des soucis que lui causait son théâtre, exprima le regret qu'ils lui eussent fait négliger ses autres devoirs; puis, abordant brusquement les affaires politiques, il dit : « Depuis l'entrevue de Nordlingen, vous exercez sur mon ministre une action heureuse, et vous le maintenez dans une voie qui me satisfait, car elle est conforme aux intérêts de ma couronne. Vous l'avez aussi affermi dans une bonne ligne, quand vous vous êtes trouvé avec lui, à Berlin, lors de la dernière session du Parlement douanier; j'espère qu'il continuera à en être ainsi. » Sans paraître s'apercevoir de l'étonnement produit chez Varnbühler par ces contre-vérités, il lui adressa plusieurs questions insidieuses : « Quelle opinion avez-vous de la capacité du prince Hohenlohe, de son aptitude aux affaires? Que pensez-vous des sentimens prussiens qu'on lui attribue? » Les réponses réservées, l'embarras de Varnbühler, ne l'arrêtèrent pas; il continua à l'interroger, passant en revue tous les ministres et les principaux hommes politiques de Bavière. L'entretien dura plus d'une heure sur ce ton d'échappatoire, et Varnbühler s'en alla découragé. Le roi de Wurtemberg vint à son tour (28 octobre). Il conseilla plus vivement au Roi de se rapprocher du parti conservateur, de vivre moins isolé, de se rendre populaire, de se séparer de Hohenlohe. Il manifesta ouvertement sa répugnance pour ce ministre en refusant d'assister à une de ses fêtes. Tout fut en pure perte.

Malgré le peu de succès de ces démarches, Varnbühler essaya encore une tentative après la défaite du ministère aux élections et pressa le ministre bavarois à Stuttgart de travailler au renvoi de Hohenlohe, « ce faible jouet des partis, ignorant, infatué, traître à son Roi, parjure à ses engagemens; il faut absolument précipiter la chute de cet homme néfaste; chaque jour perdu est une nouvelle blessure à l'autonomie du Sud (1). » Il ne réussit pas plus que précédemment. Hohenlohe, il est vrai, donna sa

(1) De Saint-Vallier, 5 novembre 1869.

démission (27 novembre); mais le Roi, malgré les incitations de Stuttgart, la refusa et le chargea de former un nouveau ministère dont furent exclus les ministres particulièrement compromis par leurs violences électorales. L'Intérieur fut donné à Braun, libéral modéré, les Cultes au ministre de la Justice Lutz (21 décembre). Les conservateurs avaient une demi-satisfaction par le sacrifice de leurs deux adversaires prononcés, mais tant que Hohenlohe était là, la séparation subsistait entre eux et la couronne.

Un dernier effort, pour opérer une union nécessaire au salut des États du Sud et arracher le roi Louis à l'existence qui lui faisait perdre la notion de ses intérêts, fut essayé par la reine Olga, à son retour d'Italie où elle avait passé l'hiver. Malgré la cordialité des entretiens, elle reconnut qu'on ne pouvait exercer d'influence durable sur l'esprit du Roi. Celui-ci, d'ailleurs, ne cacha pas à ses amis son impatience de ces démarches et surtout de l'immixtion de Varnbühler dans ses affaires intérieures.

Les populations wurtembergeoises ne manifestaient pas moins que les Bavarois leurs sentimens anti-prussiens. La réaction autonomiste se développait graduellement, et s'étendait même à des districts où le parti prussien semblait jusqu'ici avoir la majorité. L'élection d'un député (30 octobre) fournit une nouvelle preuve de ce mouvement. Le représentant national libéral du district d'Ahringen étant mort, le scrutin ouvert pour sa succession se termina par la victoire du parti populaire (autonomiste). Les élections municipales furent plus significatives encore : les populations marchèrent partout avec résolution et ensemble au scrutin, et, à peu d'exceptions près, les candidats prussiens, malgré la vigueur de leurs efforts, succombèrent devant des majorités considérables obtenues par les autonomistes.

A Stuttgart, où, depuis 1866, les partisans de la Prusse avaient la majorité et se croyaient assurés de la conserver, la liste des autonomistes passa tout entière avec une supériorité écrasante. Le chef du parti adverse ne fut pas nommé et le verdict de la capitale fut accentué par celui des provinces : partout le parti prussien succomba devant des majorités dix fois supérieures à celles qu'il avait obtenues; enfin, dans les rares localités où il l'avait emporté, il avait rencontré un nombre d'adversaires bien plus considérable qu'il n'avait suppoé; il dut même se résigner à voir remplacer l'unanimité qu'il avait dans le conseil

d'Ulm, sa citadelle, par une simple majorité conquise de haute lutte. Après les démocrates avancés, ce sont les ultramontains, les fédéralistes, les adhérens du *Gross-Deutsch* (Grand Allemand) poursuivant la reconstitution de l'Allemagne avec l'Autriche sur les bases détruites par le canon de Sadowa, qui avaient fait passer le plus grand nombre de leurs candidats.

A l'encontre du roi de Bavière, Charles de Wurtemberg s'associait aux sentimens de son peuple et affectait de témoigner des égards particuliers à notre ministre Saint-Vallier, qui contrastaient avec sa froideur non dissimulée envers le représentant de la Prusse. Niel ayant eu l'idée d'envoyer des officiers français aux manœuvres des armées du Sud, le Roi les combla d'attentions et se montra indigné des attaques calomnieuses de certaines feuilles prussiennes, bien qu'ils ne se fussent pas départis un instant d'une mesure irréprochable. Ces sentimens furent encouragés par Gortchakof : il s'était rencontré avec Varnbühler dans le courant de l'automne et s'était exprimé sur la question allemande avec une netteté dont le ministre wurtembergeois ressentit une satisfaction vive, car c'était la première fois, depuis 1866, qu'il entendait un langage aussi agréable. Gortchakof affirma même « que la Prusse ne tenterait rien de contraire à l'indépendance des États du Sud, le roi Guillaume et le comte de Bismarck n'ignorant pas qu'ils perdraient l'amitié de la Russie, s'ils menaçaient le trône où était assise la sœur de l'empereur Alexandre (1). »

A Bade se produisait un mouvement inverse. Là l'idée unitaire gagnait ce qu'elle perdait dans les autres royaumes. A un grand concours agricole dirigé par le gouvernement à Mannheim, les pavillons badois qui couvraient les tentes et les arcs de triomphe étaient partout surmontés de drapeaux de la Confédération du Nord. Il en était de même des édifices de l'État. A Heidelberg on avait vu naguère le pavillon de la Confédération substitué au drapeau badois. Mais ces manifestations avaient été l'œuvre de simples particuliers; maintenant l'initiative et la responsabilité de l'acte appartenaient en entier au gouvernement. Le 24 septembre 1869, à l'ouverture des États, le Grand-Duc prononça ces paroles : « Depuis la dernière session de votre Assemblée, aucun pas décisif n'a été fait dans la transformation

(1) De Saint-Vallier, 16 septembre 1869.

nationale de l'Allemagne, qui est nécessaire pour la santé et la prospérité des petits États. » Néanmoins, ce discours signalait avec gratitude « les petits succès » obtenus dans l'œuvre de rapprochement avec la Confédération du Nord. Il exprimait sa satisfaction des progrès de l'organisation militaire et du traité avec la Confédération du Nord et des facilités résultant de la réciprocité militaire.

XII

Le Roi, Bismarck et les hommes d'État prussiens suivaient attentivement les phases du mouvement anti-prussien en Bavière et en Wurtemberg. Le Roi le constatait avec une lassitude résignée. Il déplorait la difficulté de l'Union : « Nous parviendrons à l'unité allemande, disait-il, mais quand? » — « La situation, écrivait-il à son fils, est encore à peu près telle qu'elle était lorsque je succédai à mon frère défunt. » — On marchait dans la pensée que l'affaire allemande se trouvait engagée dans une impasse, dont personne ne saurait la tirer. Le pire était que le mécontentement, toujours plus manifeste dans le peuple, ne pouvait plus être dissipé par les gouvernemens, particulièrement à Bade. On s'efforçait par de bonnes paroles de maintenir la foi dans l'avenir, mais les partisans d'une Allemagne unie voulaient voir des faits, que personne ne pouvait réaliser (1). C'était à la France qu'on imputait l'état d'anxiété, le trouble des esprits et des affaires. Sans elle, disait-on, tout serait terminé et l'Allemagne constituée. Son nom était maudit. Stoffel s'étant rendu à Stettin (septembre 1869) pour suivre les manœuvres prussiennes, et traversant la ville en voiture découverte, seul et en uniforme, fut suivi par plusieurs individus qui l'apostrophèrent d'injures en l'appelant « ignoble Français (2). » En Suisse, notre grand historien Michelet avait entendu les Allemands tenir devant lui un langage menaçant : « De Sadowa, disaient-ils, nous devions aller à Paris. Nous le prendrons l'année prochaine (3). » On s'étonnait de l'obstination de Bismarck à refuser l'annexion de l'État de Bade qui s'offrait à la Confédération du Nord. On le pressait de brusquer l'événement : sans doute

(1) Ottokar Lorentz.
(2) Stoffel, *Rapports* de septembre 1869.
(3) Michelet, *la France devant l'Europe*, p. 14.

cette annexion entraînerait la guerre avec la France, mais puisque tôt ou tard on serait obligé d'en venir là, pourquoi ne pas s'y décider immédiatement et dissiper le cauchemar qui pesait sur l'Allemagne? L'armée surtout, arrivée au dernier degré d'entraînement d'où elle ne pouvait que déchoir, ne contenait pas son désir passionné de se mesurer avec nous. Dans les exercices de tir, on plaçait comme cible des petits pantins figurant des soldats; pour qu'aucune pensée d'hostilité contre aucune puissance ne se manifestât en ces exercices, le règlement établissait que les pantins seraient des soldats prussiens; or, contrairement à ce règlement, on en avait fait des zouaves français (1).

Bismarck, plus que ceux qui le poussaient au combat, savait que l'Unité allemande ne se consommerait que par une guerre avec la France. « Déjà, depuis la guerre danoise, a dit Sybel, il n'avait eu aucun doute sur ce point que le développement allemand qui commençait là, ne pourrait pas s'achever sans une lutte avec la France (2). » Et lui-même, dans ses *Souvenirs*, a confirmé ces propos : « J'admettais comme absolument certaine, dans la voie de notre développement national à venir, tant au point de vue intérieur qu'à celui de l'extension au delà du Mein, la nécessité de faire la guerre contre la France (3). » L'observation de ce qui se passait dans les États du Sud confirmait cette pensée. Elle le hantait. De plus en plus il lui paraissait évident que la continuation de la paix était un obstacle invincible à l'Union du Nord et du Sud, car chaque jour fortifiait la ferme volonté des deux royaumes de rester indépendans.

Ainsi, pas d'annexion volontaire à espérer. La force seule pouvait l'opérer, et cette force n'était pas au pouvoir de la Prusse. A sa première violence se seraient levées contre elle les armes de la France, peut-être celles de l'Autriche et de son amie la Russie. Une guerre contre l'étranger faite en commun pouvait seule rattacher les États du Sud et les fondre dans l'Unité. « Si des complications belliqueuses, dit l'historien Muller (4), ne survenaient pas, et ne donnaient pas un cours plus rapide au

(1) *Mémoires* du général Hohenlohe-Ingelfeld, t. III. Stoffel, qui, au récit du général, assistait à ces exercices, ne signale pas le fait dans ses rapports, sans doute parce que cela eût contredit ses assurances sur les dispositions pacifiques du gouvernement prussien.

(2) Sybel, t. VI, p. 38.

(3) Bismarck, *Souvenirs*, t. II, p. 61.

(4) Muller, *Histoire des temps présens*, année 1868, n° 2.

mouvement unitaire, il se passerait encore bien des années avant que le nouvel État fédéral, qui doit s'étendre de la Kœnigsau au Kœnigsee et de Memel aux portes de Bâle, soit achevé, et avec lui la nouvelle Allemagne (1). » Bismarck discerna, avec sa justesse de vue, que s'il était de toute impossibilité d'obtenir des États du Sud une adjonction spontanée, ou de leur en imposer une violente, il était au contraire très possible, en sachant bien préparer et choisir l'occasion, de leur mettre en main les armes contre la France. Il connaissait mieux la véritable nature des habitans de ces États que les conseillers impatiens de l'annexion. Il savait que si le péril prussien les effrayait en ce moment, ils restaient encore plus prompts à être mis en alarme par le péril français. En 1840, en 1859, c'étaient eux qui s'étaient déchaînés avec le plus de violence contre l'ambition française. Strasbourg, entre nos mains, leur était un perpétuel cauchemar. « Le coin que poussait l'Alsace en Allemagne les en séparait, disaient-ils, plus effectivement que la ligne imaginaire du Mein. » Le feu roi Guillaume de Wurtemberg disait à Bismarck : « Le nœud de la question est à Strasbourg, car cette ville, tant qu'elle n'est pas allemande, forme toujours l'obstacle qui empêche l'Allemagne du Sud d'adhérer sans réserve à l'unité allemande et à suivre sans restriction une politique nationale allemande. »

La Bavière, en possession d'une partie du Palatinat, le long de notre frontière, s'estimait particulièrement menacée par l'impatience d'agrandissement qu'on nous supposait. Bismarck ne doutait pas qu'au premier signal des hostilités entre nous, tous les dissentimens s'apaiseraient et que les populations et gouvernemens répondraient sans hésiter à l'appel du chef militaire de la patrie commune. Il était donc acculé à ce dilemme : ou renoncer pour un temps indéfini à l'Unité, ou faire la guerre à la France pour la réaliser. Renoncer à l'Unité, l'eût-il voulu, il ne le pouvait, tant était constante la poussée d'opinion qui, de toutes parts, le pressait d'en finir avec une situation instable et ruineuse. D'ailleurs, il ne le voulait pas. Dès lors, il était résolu à faire la guerre contre la France.

XIII

Comment amener cette guerre? Ce comment était de première

(1) Voir Lettre d'Augsbourg. *Des libertés.*

importance, car, pour entraîner le Roi qui restait pacifique, et l'Allemagne qui, en dehors de la Prusse, ne l'était pas moins, il fallait se faire attaquer.

Pendant un temps, Bismarck avait espéré que nous engagerions la querelle nous-mêmes en nous fâchant des nombreuses promenades qu'il se permettait au delà du Mein, ou en réclamant, dans le Nord du Sleswig, l'exécution du traité de Prague relatif aux Danois. Mais nous avions permis sans mot dire toutes les incursions partielles et limité notre *casus belli* au seul cas où la Prusse opérerait, après l'Union militaire, l'Union politique qu'elle était décidée à ne pas tenter. Quelquefois, nous nous étions hasardés à lui parler des Danois du Sleswig, mais, dès qu'il avait froncé le sourcil, nous nous étions terrés (1), et nous ne paraissions pas devoir être jamais d'humeur plus exigeante.

Les ouvertures de Fleury au Tsar lui ayant fait croire que nous allions reprendre sérieusement cette affaire, il envoya son ambassadeur Werther aux informations auprès de La Tour d'Auvergne : « Ma démarche, lui dit-il, est purement officieuse; c'est à titre amical que je viens causer avec vous. Le cabinet de Berlin sait que le général Fleury a parlé à l'empereur Alexandre de l'affaire du Sleswig et s'est exprimé avec différentes personnes, notamment avec le prince de Reuss, de manière à laisser croire qu'il était particulièrement chargé de traiter cette question. Que faut-il en penser, et quelle portée doit-on attribuer au langage du général? » La Tour d'Auvergne affirma que si Fleury avait entretenu la cour de Russie du Sleswig, il ne l'avait pas fait en vertu d'instructions spéciales. Récemment on avait demandé au gouvernement français s'il recevrait les délégués du Sleswig porteurs d'une pétition et nous avions formellement décliné l'ouverture. « Certes, ajouta La Tour d'Auvergne, nous ne sommes pas indifférens à l'issue que pourrait avoir la négociation pendante entre Copenhague et Berlin, et, puisqu'une occasion m'est offerte d'exprimer notre sentiment, nous l'avons même fort à cœur. Mais nous ne méconnaissons pas les susceptibilités qui s'y rattachent, et il n'entre point dans notre pensée de les mettre en cause. L'ambassadeur de Sa Majesté, en parlant du Sleswig à l'empereur Alexandre, n'a donc pu envisager cette question que comme un des élémens de la situation générale, et son lan-

(1) *Empire libéral*, t. IX, p. 571.

gage sur ce point, empreint peut-être d'une certaine vivacité militaire, n'a pas eu d'autre signification (1). » Décidément, pensa Bismarck, ces Français sont devenus bien prudens. Ils ne veulent pas nous attaquer; il faut cependant qu'ils nous attaquent. En ruminant pendant ses insomnies, son esprit fécond en inventions diaboliques vit clairement qu'il n'avait qu'un moyen, celui-là sûr, de nous contraindre à une agression : c'était de prendre vigoureusement en main cette candidature Hohenzollern qu'il préparait depuis le commencement de l'année, comme un en-cas.

Jusque-là, son agent espagnol Salazar et son agent prussien Bernhardi avaient manœuvré chacun de son côté. Maintenant, jugeant le moment venu de marcher plus vite au dénouement, il rapproche Salazar de Bernhardi et leur ordonne d'unir leurs mouvemens (2). L'époque à laquelle ils s'entendirent est une des rares indications politiques qui se trouvent dans les *Mémoires* truqués de Bernhardi. Il y est dit à la date du 14 novembre 1869 : « Le sieur Salazar Mazaredo, unioniste d'une certaine influence et auteur d'une brochure sur les divers candidats au trône, se fait présenter à moi, pour me dire avec une certaine insistance combien lui et son parti sont opposés à la candidature du duc de Gênes; ce qu'il faut à l'Espagne, c'est un véritable roi et non un enfant sur le trône. » La note n'ajoute pas que ce roi, c'était Léopold de Hohenzollern. Comme s'il était effrayé de l'aveu qui lui échappe, Bernhardi, si prolixe dans ses confidences italiennes, s'arrête court. Mais on devine ce qu'il ne dit pas.

Salazar et Bernhardi n'eurent pas de peine à écarter l'obstacle

(1) La Tour d'Auvergne à Benedetti, le 29 novembre 1869.

(2) Le ministre d'Autriche, comte Dubsky, dans un rapport réservé du 15 septembre 1869, signalait la présence à Madrid de « Bernhardi, conseiller de la légation de Prusse, arrivé ici il y a un an, sous le prétexte ostensible de jouir de sa pension en Espagne et d'occuper ses loisirs à étudier, dans un dessein scientifique, les champs de bataille de la Péninsule. Les allures de cet agent que j'avais déjà connu en Italie me parurent suspectes de prime abord. » Le général La Marmora écrivit plus tard au duc de Gramont : « Bernhardi a quitté l'Italie en 68... Lorsqu'il est parti de Florence, les jeunes gens de la légation de Prusse qui ne pouvaient pas le souffrir disaient : « Dieu sait ce qu'il va faire en Espagne, cet intrigant ! » — Or, ce que Bernhardi a fait en Espagne, vous pouvez le savoir mieux que moi. Mais je suis persuadé que, si ce n'est pas lui qui a imaginé la candidature Hohenzollern, c'est certainement lui qui a ourdi avec Prim ce guet-apens dans lequel la France est malheureusement tombée. Bernhardi a été, selon moi, le plus dangereux intermédiaire, entre le parti national allemand et le roi Guillaume; révolutionnaire, conspirateur, courtisan; je n'ai rencontré de ma vie un menteur plus adroit et plus cynique (13 nov. 1874). »

que leur opposait la candidature du duc de Gênes. Serrano, sans contrarier Prim, ne le secondait point dans cette entreprise qu'il n'approuvait pas. Et parfois il ne dissimulait pas ses sentimens intimes. Il s'était rendu avec Mercier et quelques amis à la chasse, dans le vaste pavillon de Prim au Mont de Tolède. La politique était ordinairement exclue des conversations. Il n'était guère possible, cependant, que, dans l'intimité d'un pareil genre de vie, il n'y eût pas quelques instans d'abandon. Un soir que le Régent se trouva seul avec Mercier, Ardanas et Serrano Bedoya, il se laissa aller à de très libres expansions. « Jamais, dit-il, la situation n'a été plus décourageante; je ne puis pas comprendre l'optimisme de Prim. Le pays ne veut pas un roi étranger. Il n'y avait qu'une solution pratique, c'était l'Infante, duchesse de Montpensier. Sans sortir de la famille et de la tradition, elle nous apportait sur le trône l'exemple de la moralité et de l'ordre. Maintenant, que nous reste-t-il? Ou le prince Alphonse, ou la République. Le prince Alphonse serait une honte et un désastre ; cette famille n'a pas été chassée, elle a été écrasée par son infamie; une fois délivrés d'elle, il serait trop cruel d'être condamnés à y revenir. Cependant, il se pourrait qu'il n'y eût pas d'autre parti à prendre; alors, je ne m'y opposerai pas, mais je n'y contribuerai en aucune manière, et je m'en irai vivre avec ma famille, à l'étranger. La République me fait horreur quand je songe à quels hommes elle nous livrerait. Mais le fait est que nous n'avons pas d'issue, et que nous sommes menacés de la plus effroyable anarchie. » Bedoya et Ardanas approuvèrent ce langage; Ardanas surtout insista sur la nécessité où l'on se trouverait, tôt ou tard, de revenir au prince Alphonse. On s'étonne de l'inconséquence avec laquelle Serrano repousse Alphonse « parce qu'il appartient à une race infâme, » tandis qu'il préconise la duchesse de Montpensier qui appartient à la même race. Mais ce qui est particulièrement intéressant à noter, c'est que, entre les deux solutions, Alphonse et la République, il ne signale même pas celle d'un Hohenzollern, tant cette candidature était alors inexistante, non seulement pour les masses espagnoles, mais même pour ses hommes d'État les plus informés. Le dilemme restait donc tel que l'avait posé le bon sens de Serrano : la République ou Alphonse. Et la République étant manifestement contraire au vœu du peuple, il n'y avait qu'à se résigner à Alphonse. Quand un gouvernement n'a qu'une issue

pour sortir d'une impasse et qu'il préfère battre les murs à droite et à gauche, il est toujours à craindre qu'il ne se laisse entraîner à une sottise, peut-être à une infamie.

Le dilemme posé par Serrano et par la force des choses s'accentua d'autant plus vigoureusement que la candidature du duc de Gênes disparut d'elle-même comme l'avaient fait, comme le firent toutes les combinaisons mort-nées en dehors des deux seules combinaisons raisonnables et possibles, la République ou Alphonse (1). Pendant que la négociation se traînait à Gênes, à Florence, à Londres, Lanza, moins complaisant que Menabrea aux idées du Roi, arriva aux affaires. Il n'admit pas sa prétention de considérer *l'acceptation d'un trône comme une affaire privée, relevant exclusivement de son autorité de chef de famille* (2) : c'était une affaire d'État relevant, dans l'ordre constitutionnel, du ministère. Or, le ministère n'approuvait pas cette candidature (3). Visconti le notifia à Montenar et lui fit remarquer combien l'attitude réservée des grandes puissances européennes *dans une question qui, cependant, les intéresse toutes au même degré que l'Italie*, avait dû nécessairement influer sur les décisions du gouvernement du Roi (4). Victor-Emmanuel fut obligé de se rendre à l'opposition de la mère et au *veto* de ses ministres. La candidature du duc de Gênes fut abandonnée (3 janvier 1870).

Ces pourparlers n'étaient pas restés dans le secret des chancelleries. Le public en avait eu des échos. En France ç'avait été un sentiment d'étonnement et de blâme. On ne comprenait pas qu'après avoir, en 1866, compromis notre grandeur pour le plaisir platonique de donner la Vénétie à l'Italie, notre gouvernement s'employât à placer encore cette Italie en sentinelle sur notre frontière des Pyrénées après l'avoir placée sur notre frontière des Alpes. Prévost-Paradol releva cette imprudence : « Les querelles intérieures, si graves qu'elles soient, peuvent s'arranger

(1) De Malaret, 5 janvier 1870.

(2) Sybel est tout à fait inexact en ce qui concerne cette candidature d'Italie ; il n'est pas vrai qu'antérieurement Napoléon III se fût opposé à la candidature du duc d'Aoste par amour pour la reine Isabelle. Il n'avait aucun amour pour la reine Isabelle et il s'était montré au contraire favorable à la candidature du duc d'Aoste. Il n'a pas agi à Florence en faveur du prince Thomas. La preuve en est dans le langage de Visconti-Venosta à Malaret, constatant la réserve dans laquelle les puissances intéressées s'étaient tenues. L'Empereur avait dit qu'il ne s'opposerait pas et il n'est pas allé au delà.

(3) Mercier, 20 décembre 1869.

(4) Notes de Montenar.

tôt ou tard en famille ; il n'y a que les fautes commises au dehors qui ne pardonnent point; et, en ce sens, quel gouvernement, sauf le premier Empire, a été plus funeste que le régime actuel à notre pays? Le socialisme ne fera jamais autant de mal à la France que la fondation de l'unité italienne, la fondation de l'unité allemande et le projet qu'on dit aujourd'hui en faveur à Saint-Cloud de mettre la dernière main à ce chef-d'œuvre en livrant à un prince italien notre frontière d'Espagne. Je n'ai certes point, dans la sagesse des irréconciliables, une entière confiance, mais je les mets au défi de faire pis en ces matières qu'un prince qui, animé, j'en suis sûr, d'intentions excellentes, n'en a pas moins agi, — à l'exception de la guerre de Crimée et dès le lendemain de cette guerre, — comme si, par un mystère incompréhensible, il était au fond du cœur, sur le trône d'Henri IV et de Louis XIV, *l'adversaire irréconciliable de la grandeur et de la sûreté des Français* (1). » L'émotion approbative qui accueillit cette philippique faisait présager d'avance l'explosion qui se produirait lorsqu'on nous montrerait à l'horizon, derrière les Pyrénées, non plus un Italien, mais un Prussien.

La tâche dévolue à Salazar et à Bernhardi était donc désormais très limitée : le terrain étant déblayé, obtenir du maître de la situation en Espagne, Prim, son assentiment à la candidature de Léopold. Il connaissait l'affaire depuis septembre, n'était pas sorti de l'état d'observation ; il n'avait pas dit non, mais n'avait pas encore prononcé de *oui;* c'est à obtenir ce *oui* que les deux associés travaillèrent à la fin de l'année 1869. Ce but atteint, Bismarck se chargeait de décider les Hohenzollern d'obtenir le consentement indispensable du Roi et d'organiser les détails de la manœuvre finale. Mais tout cela demandait encore du temps et, jusque-là, il était important de cacher sa trame en continuant les démonstrations pacifiques. On y réussissait dans le langage officiel. Cependant, parfois, la pensée secrète se montrait : il n'est de feu si bien couvert, qui ne laisse échapper quelque fumée. Dans un dîner diplomatique, vers la fin de 1869, le ministre allemand à Washington annonçait l'imminence de la guerre. Thile le blâma vivement, non qu'il le démentît, mais « parce que si la guerre éclatait, ils avaient tout intérêt à mettre de leur côté la sympathie publique et à faire croire que c'est la France qui l'aurait provoquée (2). »

(1) Lettre au *Pays*.
(2) Cité par la *Gazette d'Augsbourg*.

Ces propos arrivaient aux Tuileries et alors on se prenait un moment à douter de la sincérité des déclarations officielles. Mais Bismarck, à la première rencontre avec Benedetti, recommençait ses caresses enfarinées, et on se rassurait. Son auxiliaire le plus précieux dans cette comédie fut notre attaché militaire Stoffel. Choyé, séduit, invité à Varzin dans l'intimité, le colonel était devenu, sans s'en rendre compte, j'aime à le croire, son agent auprès de nous plus que notre agent auprès de lui. Il retraçait en termes saisissans l'état d'esprit allemand : « De quelque côté que la Prusse dirige ses regards, elle n'aperçoit que la France qui la gêne dans l'accomplissement de ses desseins. Qu'on veuille bien considérer que la nation prussienne est pleine de fierté, de vigueur et d'ambition; qu'elle a au plus haut point le sentiment de sa propre valeur; qu'historiquement elle considère la France comme son ennemie séculaire, et on se fera facilement une idée des sentimens de méfiance, d'amertume, de haine même qu'a fait naître chez elle, à l'égard de la France, la situation issue des événemens de 1866. Aujourd'hui la France, loin d'exciter aucune sympathie en Prusse, y est un objet de haine pour les uns, d'envie pour les autres, de méfiance et d'inquiétude pour tous. Il n'y a qu'un politique sentimental, ou un rêveur sans aucune connaissance du jeu des passions, qui puisse conserver l'espoir d'une entente. On doit donc s'y attendre : le conflit naîtra un jour ou l'autre, terrible et acharné. La guerre est à la merci d'un incident. L'hostilité réciproque des deux peuples, hostilité toujours croissante, pourrait se comparer à un fruit qui mûrit, et l'incident d'où naîtra la rupture sera comme le choc accidentel qui fait tomber de l'arbre le fruit venu à maturité (1). » Pas un des espions allemands qui sillonnaient la France,— et il n'en manquait pas,— n'aurait pu tracer de nos sentimens vis-à-vis de l'Allemagne un tableau approchant de bien loin celui que Stoffel faisait de la haine allemande contre nous. Nous étions donc haïs bien plus que haïssans. Et cependant, par une inexplicable contradiction, — et c'est par là que ces rapports deviennent trompeurs, — c'est au peuple haï que Stoffel attribue d'avance la responsabilité de l'incident d'où sortira la guerre inévitable. « La Prusse n'a nullement l'intention d'attaquer la France. Elle fera au contraire pour éviter la guerre tout ce qui

(1) Rapport du 12 août 1869.

est compatible avec son honneur. Il est erroné de croire que la Prusse déploie cette immense activité militaire avec l'intention d'amener un conflit, et tout concourt à le prouver, le bon sens le plus vulgaire, la connaissance des choses et celle des intérêts de la Prusse, le sain jugement du Roi et de son gouvernement, la haute intelligence de M. de Bismarck, enfin l'absence de tout indice. » Il rapporte avec componction que Bismarck lui disait : « Jamais nous ne vous ferons la guerre; il faudra que vous veniez nous tirer des coups de fusil chez nous à bout portant. » On le voit, Bismarck était bien servi.

Cette complicité lui fut très précieuse. Les affirmations de Stoffel venant se joindre aux dires rassurans de Bismarck rapportés par Benedetti, l'opinion s'établit dans l'esprit de l'Empereur et de ses ministres que nous n'avions aucune agression à redouter, que la guerre était entre nos mains, et que si nous ne la provoquions pas de propos délibéré, elle n'éclaterait pas. Or, comme l'Empereur était décidé à ne pas insister sur le règlement de la question du Sleswig, et que la seule hypothèse dans laquelle il ne croyait pas pouvoir éviter la guerre, l'union politique du Sud avec le Nord, paraissait abandonnée par Bismarck, la paix lui semblait tout à fait assurée. Les avertissemens effrayés de Mme de Pourtalès n'avaient provoqué qu'une ironie aimable de sa part : « Sur quel nuage sombre se sont arrêtés ces beaux yeux? »

Ce n'était pas le gouvernement seul qui s'endormait. Guizot, un des oracles de la diplomatie des anciens partis, s'était expliqué sur ce sujet, et avait conclu que la guerre n'était ni inévitable, ni probable (1). Ainsi étaient accroupies, dans l'ombre, deux bêtes féroces, la Révolution et la Prusse, toutes deux prêtes à s'élancer sur l'Empire et à s'entr'aider pour l'étrangler. En garde contre la Révolution, nous étions dans la plus trompeuse sécurité vis-à-vis de la Prusse.

(1) *La France et la Prusse devant l'Europe.*

ÉMILE OLLIVIER.

LES DÉBUTS

DE

L'EMPIRE ROMAIN

II[1]

ROME ET L'ÉGYPTE

Auguste emmenait avec lui en Espagne son beau-fils Tibérius Claudius Néro, le fils de Livie, et son neveu Marcus Claudius Marcellus, le fils d'Octavie et du fameux consul de l'an 50 (2). Marcellus avait quinze ans, étant né le 16 novembre de l'an 42. Marcellus était, croit-on, né quelques mois avant Tibère en l'an 43. Ils étaient donc tous les deux à peine adolescens, et cependant Auguste les emmenait déjà à la guerre. Mais parmi les principes de la vieille politique aristocratique, il y en avait un surtout qu'Auguste voulait remettre en honneur dans la République : c'était le principe de ne point se défier de la jeunesse; de ne pas réserver pour des vieillards les charges les plus hautes et les missions les plus difficiles. Place aux jeunes gens de nouveau, comme aux beaux temps de l'aristocratie (3) !

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

(2) Dion (53, 26) nous apprend qu'en l'an 25, Tibère et Marcellus étaient à la guerre, en Espagne avec Auguste. Il me paraît donc légitime de supposer qu'il partirent avec lui.

(3) Cic. *Phil.*, 5, 17, 47 : *Majores nostri, veteres illi, admodum antiqui, leg annales non habebant : quas multis post annis attulit ambitio... Ita sæpe magna indoles virtutis, priusquam reipublicæ prodesse potuisset, exstincta fuit.* 48... *admo-*

La noblesse ne s'était-elle pas tellement corrompue au siècle précédent, parce que ses membres avaient été condamnés à rester oisifs, à l'âge où les énergies du corps et de l'âme sont gaspillées dans le vice et la débauche, si elles n'ont pas de grandes œuvres à accomplir? D'autre part, l'aristocratie avait été décimée par les guerres civiles, au point que si l'on voulait lui confier toutes les charges les plus importantes, on ne pourrait plus en écarter les jeunes gens, car les hommes âgés n'auraient pas suffi. Prudent dans tout ce qu'il faisait, Auguste, semble-t-il, avait déjà fait approuver une modification générale aux lois qui étaient alors en vigueur, pour préparer graduellement le rajeunissement de l'État (1); et il songeait à proposer au Sénat des dispenses spéciales pour les jeunes gens qui en seraient dignes. Il engageait du même coup, par l'exemple, toute la jeune aristocratie à ne pas perdre de temps, en faisant commencer aussitôt le noviciat militaire et politique des membres de sa famille. Il avait recueilli sous son autorité ou confié à Octavie et à Livie, outre son unique fille Julie, qu'il avait eue de Scribonia en

dum adulescentes consules facti. Tac., *An.*, XI, 22 : *apud majores... ne ætas quidem distinguebatur, quin prima juventa consulatum ac dictaturam inirent.* Les carrières rapides des parens d'Auguste, de Tibère, des Marcellus, de Drusus, que l'on a voulu considérer comme preuve de l'intention d'Auguste de concentrer au moyen de privilèges le pouvoir dans sa famille, sont au contraire un de ses grands efforts pour revenir à la tradition aristocratique et républicaine. Là aussi Auguste voulait refaire la république de Scipion l'Africain. Cela est si vrai que non seulement ses parens, mais aussi des citoyens qui n'appartenaient pas à sa famille, obtinrent, de son vivant, les charges suprêmes, étant encore très jeunes. C'est ainsi que L. Calpurnius Pison fut consul en l'an 15 av. J.-C. à 33 ans, étant né en l'an 48 av. J.-C. et étant mort à 80 ans en l'an 32 de l'ère chrétienne (Tac., *An.*, 6, 10). L. Domitius Ahénobarbus, qui mourut en l'an 25 de l'ère chrétienne (Tac., 4, 44), fut consul en l'an 16 av. J.-C. ; s'il avait été consul à ce que Cicéron appelait l'âge légal, c'est-à-dire à 43 ans, il serait mort à 84 ans et Tacite aurait signalé, comme pour Pison, une aussi rare vieillesse. Son silence nous prouve que Domitius ne devait pas être très âgé : si l'on suppose qu'il avait alors soixante et onze ans, il aurait été consul à trente ans. C. Asinius Gallus, le fils du fameux écrivain, né en l'an 41 av. J.-C. (Serv., *ad Virg. Ecl.*, 4, 11), fut consul en l'an 8 av. J.-C., c'est-à-dire à trente-trois ans. P. Quintilius Varus fut consul en l'an 13 av. J.-C. Vingt ans plus tard, en l'an 7 de l'ère chrétienne, il fut envoyé pour gouverner la Germanie. Il n'est pas probable qu'un commandement comme celui-là ait été confié à un homme très âgé; il est plus vraisemblable qu'il le fut à un homme d'une cinquantaine d'années; il n'avait donc qu'environ trente ans, lui aussi, quand il fut consul. Si nous connaissions la date de naissance de tous les consuls, nous aurions sans doute beaucoup d'autres exemples du même genre à fournir ici. La chose d'ailleurs est naturelle : même si Auguste ne l'avait pas voulu, il aurait été obligé d'agir ainsi; puisqu'il voulait restaurer le principe aristocratique, il était nécessaire d'ouvrir les portes aux jeunes gens, tant l'aristocratie était réduite. Voyez Suét., *Aug.*, 38.

(1) Voyez Ferrero, *Grandeur et décadence de Rome* tome IV, p. 282.

l'an 39, tous les enfans de sa famille que la révolution avait privés de leur père : les deux fils de Livie, Tibère, dont nous avons déjà parlé; son frère, plus jeune, Néro Claudius Drusus, né en l'an 38; les cinq fils que sa sœur Octavie avait eus de Marcellus et d'Antoine, à savoir les deux Marcellæ, le Marcellus qui accompagnait Auguste en Espagne, les deux Antoniæ, qui étaient nées avant que le triumvir n'eût abandonné son épouse latine pour Cléopâtre; le fils d'Antoine et de Fulvie qui devait avoir à peu près le même âge que Tibère, et dont on avait changé le nom en celui de Julius Antonius; enfin les trois enfans qui restaient de Cléopâtre et d'Antoine : Cléopâtre Séléné, Alexandre Hélios et Philadelphus (1). Sur ces douze enfans, les neuf premiers, qui n'avaient dans les veines que du pur sang romain, étaient déjà soumis par Auguste à la règle de l'éducation traditionnelle, les filles tissant la toile et les jeunes gens allant de très bonne heure à la guerre. Bien qu'ils fussent instruits avec soin, garçons et filles, dans la littérature et la philosophie, le *princeps* cependant ne voulait porter d'autres toges que celles qui étaient tissées chez lui, par ses femmes, comme les grands seigneurs de l'époque aristocratique (2). Il voulait en outre jeter de bonne heure les garçons dans la vie active, et tempérer l'action de leurs études par des occupations qui développeraient leur énergie. Quant aux trois derniers, qui étaient les bâtards d'un grand Romain dévoyé et d'une reine asiatique, Auguste semble avoir voulu les conserver auprès de lui, pour en faire les instrumens dynastiques de sa politique orientale. Il tâchait peut-être déjà de se servir de la petite Cléopâtre pour réorganiser la Mauritanie qui avait été annexée par César. Auguste en effet songeait à y établir la dynastie nationale, en replaçant sur le trône de Juba le fils du roi vaincu par César, qui avait été élevé à Rome et qui avait reçu une éducation gréco-romaine; mais, en même temps que le royaume, Juba recevrait Cléopâtre pour femme (3).

En Gaule, Auguste s'arrêta à Narbonne où il trouva les notables de toute la Gaule, qui sans doute avaient été convoqués (4). Il vit ainsi venir à lui tout ce qui restait encore de la

(1) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, Paris, 1904, II, p. 360.
(2) Suét., *Aug.*, 73.
(3) Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, Paris, 1904, II, p. 361.
(4) Liv., *Epit.*, 134; le *conventus* dont parle Tite-Live fut sans doute un congrès des notables de la Gaule.

Gaule de César et de Vercingétorix. Vingt-cinq ans avaient passé depuis la chute d'Alésia; mais Antoine lui-même, qui l'avait vue s'élancer furieuse sur les champs de bataille, se multiplier avec un courage indomptable pendant de si longues années dans les embûches et les révoltes, Antoine lui-même n'aurait pas reconnu la Gaule contre laquelle il avait combattu, dans cette génération vieillie qui se réunissait à Narbonne autour d'Auguste. La Gaule de Vercingétorix s'était elle-même presque réconciliée avec Rome. Pacifique et désarmée, elle s'adonnait à l'agriculture et à l'élevage des troupeaux; elle s'enrichissait. Si elle n'allait pas jusqu'à admirer et vouloir imiter tout ce qui venait de Rome, elle laissait pourtant se romaniser ses jeunes gens, la génération nouvelle qui n'avait pas vu la grande guerre nationale, ou qui l'avait à peine entrevue dans son enfance. Dès la venue de César en Gaule, Rome avait eu de nombreux amis dans la noblesse gauloise, mécontente du désordre intérieur, irritée de l'insubordination de la plèbe et des exigences de la haute ploutocratie, alarmée par la faiblesse militaire croissante du pays, et la prépondérance germanique qui menaçait. Cette noblesse, en butte à la fois à l'amour de l'indépendance et à la peur des Germains, tantôt irritée par l'arrogance romaine, et tantôt effrayée par les menaces populaires, avait pendant neuf ans oscillé sans cesse entre César et la Gaule. Elle n'avait ainsi apporté aucune énergie ni à soutenir, ni à combattre César, et aux momens critiques, avait tout laissé au pouvoir de minorités exaltées, si bien que, à la fin de l'an 52, une troupe de jeunes Arvernes, ayant à leur tête Vercingétorix, malgré leur inexpérience et leur peu d'autorité, étaient venus à bout de renverser le gouvernement et d'entraîner toute la Gaule dans la terrible aventure. Mais cette grande révolte avait échoué; presque toute la noblesse irréconciliable avait péri dans les guerres successives ou avait émigré; et le parti national une fois épuisé, la plus grande partie de l'ancienne noblesse était revenue à ses premières dispositions, d'autant plus vite que César avait su la rassurer par d'habiles concessions. Les Éduens, les Lingones, les Rèmes avaient conservé la condition d'alliés, qui leur permettait de traiter avec Rome sur le pied d'égalité, comme des États indépendans; de nombreux peuples avaient été déclarés libres, c'est-à-dire autorisés à vivre avec leurs lois et à ne pas recevoir de garnisons romaines, et obligés seulement à

payer une partie du tribut (1); on avait laissé à un bon nombre leur territoire, leurs tributaires, leurs gabelles, tous les droits et tous les titres dont ils se targuaient avant la conquête; et nulle part, certainement, le tribut ne fut augmenté (2), si bien que la Gaule n'eut à payer, si toutefois elle la paya, que la contribution peu lourde, fixée au début, de quarante millions de sesterces. César s'était donc efforcé de dissimuler l'annexion sous des satisfactions données à l'orgueil national; il n'avait pas sévi contre la noblesse hésitante qui l'avait tantôt secouru et tantôt trahi; il avait même partagé les biens des grands qui avaient péri ou qui s'étaient enfuis, et ceux des ploutocrates qui avaient sombré dans la révolution, entre les familles nobles disposées à accepter la suprématie romaine (3); et il avait pris à son service pendant les guerres civiles de nombreux nobles gaulois, à qui il avait fait des dons et même accordé le titre de citoyen romain. Auguste était entouré à Narbonne par tous les Caïus Julius, qui à ces *prænomen* et *nomen* latins ajoutaient le *cognomen* barbare de leur famille celtique : c'étaient les nobles gaulois que son père avait créés citoyens romains et qui formaient, dans la noblesse celtique, une sorte de petite noblesse plus élevée (4). Ainsi les guerres civiles, loin d'entraver l'œuvre de César, en avaient au contraire hâté l'accomplissement, et, par une étrange contradiction, conduit plus vite la Gaule vers la paix. Intimidés par les souvenirs des révoltes et par le fantôme de Vercingétorix, obligés de rappeler toutes les légions de la Gaule, et consciens de leur faiblesse, les triumvirs avaient laissé la Gaule à peu près maîtresse d'elle-même et dans une indépendance réelle, sinon nominale. Différentes pièces de monnaie

(1) Hirt. B. G., VIII, 49; *honorifice civitates appellando.* Pline, H. N., 4, 31 (17) et 32 (18) met au nombre des alliés les Carnutes. Mais avec Hirschfeld, je crois qu'il y a probablement là une erreur, au moins pour ce qui est de l'époque qui suivit immédiatement la conquête. On comprend facilement que les Éduens, qui étaient les anciens amis de Rome, que les Rèmes et les Lingones qui avaient tant aidé César dans la guerre de 52, aient obtenu facilement la qualité d'alliés. Mais pour les Carnutes, qui avaient lutté contre Rome avec acharnement, la chose paraît peu vraisemblable. Pline, H. N., 4, 31 (17)-33 (19), énumère les peuples libres, environ une dizaine, dont il trouva l'indication dans les commentaires d'Auguste. Mais il est difficile de dire si le nombre en était le même à la fin de la conquête. Il y eut probablement des modifications successives.

(2) Hirt. B. G., 8, 49 : *nulla onera injungendo.*

(3) Hirt. B. G., 8, 49, ... *principes maximis præmiis adficiendo.*

(4) Sur la fréquence du nom de Julius en Gaule à cette époque-là, voyez Anatole de Barthélémy, *les Libertés gauloises sous la domination romaine,* dans la *Revue des questions historiques,* 1872, page 372.

nous montrent qu'à cette époque les proconsuls romains, toujours pourvus de faibles milices, gouvernaient la Gaule par l'entremise des grandes familles, en se contentant de laisser fonctionner librement les anciennes institutions nationales (1), c'est-à-dire d'empêcher les révoltes et les guerres entre les différens peuples et de percevoir un léger tribut. Peut-être même la Gaule cessa-t-elle à cette époque de payer ce tribut. Ce régime n'était donc ni dur, ni sévère; et la Gaule n'avait pas tardé à réparer tous ses malheurs. Les légions une fois parties, on en avait fini avec les contributions de guerre extraordinaires, les exactions, les rapines, les violences. Le tribut de 40 millions de sesterces, même s'il fut payé, n'épuisait pas un pays naturellement aussi riche. La paix intérieure avait dispersé les bandes des cavaliers et des cliens dont la noblesse s'était servie dans ses guerres : les uns étaient devenus des artisans, les autres des agriculteurs (2); d'autres encore s'étaient enrôlés dans la cavalerie romaine, et étaient allés pendant les guerres civiles saccager l'Italie ou les autres régions de l'Empire, pour ramasser ainsi un peu d'or qu'ils rapportaient dans leur pays. Enfin, la conquête de César avait remis en circulation beaucoup de trésors inutiles qui dormaient dans les temples ou dans les maisons des riches; et si une partie de ce capital avait été emportée en Italie, une autre, très considérable, était restée en Gaule et avait passé dans un très grand nombre de mains. La guerre d'abord et ensuite la paix avaient rendu à la Gaule des capitaux, des bras, une certaine sécurité; et ainsi, dans ce pays qui, alors comme aujourd'hui, était très fertile (3), bien irrigué, couvert de forêts et riches en minerais (4), la richesse en vingt-cinq années s'était beaucoup accrue.

Protégée par les Alpes, protégée par le fantôme de Vercingétorix, — et ce fut là le vrai service rendu à son pays par le vaincu d'Alésia, — la Gaule avait donc pu, lentement et paisiblement, pendant les vingt années de guerres civiles si funestes à

(1) Voyez l'intéressante étude d'Anatole de Barthélémy, *les Libertés gauloises sous la domination romaine*, dans la *Revue des questions historiques*, 1872, p. 368 et suiv.

(2) Strab., 4, 1, 2 (178) : νῦν δ'ἀναγκάσονται γεωργεῖν, καταθέμενοι τὰ ὅπλα....

(3) Strab.. 4, 1, 2 (178) : ἡ δ'ἄλλη πᾶσα σῖτον φέρει πολῦν καὶ κέγχρον καὶ βάλανον καὶ βοσκήματα παντοῖα, ἄργον δ'αὔτῆς οὐδὲν, πλὴν εἴ τι ἕλεσι κεκώλυται καὶ δρυμοῖς.

(4) Voyez les preuves données par Desjardins, *Géographie historique de la Gaule*, vol. I, Paris, 1876, p. 409 et suiv.

l'Italie et aux provinces de l'Orient, retrouver ou refaire une partie de ses richesses dispersées ou détruites dans la terrible crise. On recommençait à creuser partout les mines, surtout les mines d'or; on cherchait ce métal, alors si rare, même dans les sables des rivières (1); on découvrait vers cette époque des mines d'argent (2); on défrichait de nouveaux terrains et on commençait à étendre la culture du lin (3); les artisans étaient devenus plus nombreux depuis que les petites armées gauloises avaient été dissoutes. Et, à mesure que le pays s'habituait à cette paix et à cette prospérité, la domination romaine se faisait plus stable, en s'appuyant sur une aristocratie de grands propriétaires où les hommes âgés, oubliant le passé, consentaient à la subir, et où les jeunes qui ignoraient le passé, commençaient à l'admirer et à profiter volontiers de certains produits de la civilisation méditerranéenne, tels que l'huile et le vin. Il s'ouvrait sans doute déjà, en divers endroits, des écoles de latin pour les jeunes gens riches (4); déjà des bateaux remontaient les rivières, chargés d'huile ou de ces vins italiens et grecs dont les belliqueux Gaulois avaient autrefois tant redouté l'énervante douceur (5); déjà dans la Gaule narbonnaise, qui subissait depuis

(1) Près des Volces Tettosages (Strab., 4, 1, 13), près des Tarbelles (Strab., 4, 2, 1),; dans les Cévennes (Strab., 3, 2, 8); dans les rivières (Diod., 5, 27).

(2) Le fait que Diodore dit (5,27) κατά γοῦν τὴν Γαλατίαν ἄργυρος μὲν τὸ σύνολον οὐ δὲ γίγνεται, tandis que Strabon dit au contraire qu'il y en avait près des Ruthènes et des Gabales (4, 2, 2), prouve que les mines d'argent furent découvertes après la conquête. La description de la Gaule que donne Diodore est évidemment tirée de documens plus anciens et qui décrivent la Gaule à l'époque de son indépendance. Dans Desjardins (I, page 423 et suiv.) se trouve la preuve que beaucoup d'autres mines d'argent furent exploitées en Gaule, sous la domination romaine; mais comme Strabon n'en parle pas, il est difficile d'affirmer qu'on avait déjà commencé les fouilles à ce moment-là.

(3) Plin., *N. H.*, 19, 1, 7-8 : *ignoscat tamen aliquis Ægypto serenti (linum) ut Arabiæ Indiæque merces importet, itane et Galliæ censentur hoc reditu? Cadurci, Caleti, Ruteni, Bituriges ultimique hominum existimati Morini, immo vero Galliæ universæ vela texunt...* Si on considère combien furent lents les progrès économiques dans le monde antique, on trouvera qu'il est raisonnable de faire remonter à ces années-là les commencemens de cette culture, qui devait dans la suite prendre une grande extension. Il faut ajouter que Strabon rappelle que le lin était déjà une industrie florissante auprès des Cadurces (4, 2, 2).

(4) Nous verrons qu'un peu plus tard il y avait une école fameuse à Augustodunum, la nouvelle capitale des Éduens.

(5) Nous verrons que probablement ces années-là fut introduite la *quadragesima Galliarum*, impôt de 2 1/2 pour 100 sur les importations. On n'aurait pas songé à cet impôt, si les importations en Gaule n'avaient déjà été considérables. Parmi les produits importés, ceux qui l'étaient dans les plus grandes proportions devaient être l'huile et le vin.

plus longtemps l'influence romaine, des artistes grecs étaient appelés par les riches familles pour construire de beaux monumens (1); déjà les dieux élégans de Rome et de l'Orient apparaissaient dans les forêts immenses. Alors, comme toujours, cet heureux pays, par une rapide renaissance, s'était relevé des ruines de la dernière guerre; alors, comme toujours, l'État qui en était le maître cherchait à tirer parti, par de nouveaux impôts, de sa florissante richesse, en mettant à la charge de cette province, qui seule peut-être avait prospéré dans l'universelle décadence, une partie de la dépense nécessaire pour l'entretien de l'armée, en abolissant le privilège de l'immunité dont avait joui la Gaule, par suite de la faiblesse de Rome, pendant les années précédentes. Une partie de l'armée ne servait-elle pas du reste à défendre la Gaule contre les Germains? C'est parce qu'ils étaient protégés par les légions romaines que les Gaulois pouvaient goûter les bienfaits de la paix. Il était donc juste que la Gaule s'acquittât de ce qu'elle devait à l'armée (2), en contribuant aux dépenses nécessaires pour son entretien. Il est cependant probable qu'au congrès de Narbonne, Auguste se contenta d'annoncer et de réaliser une suite de mesures qui devaient préparer la réforme du tribut, sans qu'il y fût cependant encore fait allusion. Il ordonna un grand cens pour vérifier les changemens survenus dans les fortunes et pour distribuer équitablement les nouvelles charges. Pour aider les légats à faire le cens, il semble avoir laissé des procurateurs, choisis parmi ses affranchis les plus capables, à la tête desquels il avait mis Licinus, ce jeune Germain que César avait fait prisonnier puis remis en liberté. Licinus connaissait à la fois la Gaule, la langue celtique et l'art d'administrer les finances (3). Toutes ces dispositions prises,

(1) Par exemple, le mausolée des Jules à Saint-Rémy en Provence : voyez Courbaud, *Le bas-relief romain à représentations historiques*, Paris, 1899, p. 328-329.

(2) Liv., *Per.*, 131 et Dion, 53, 22, disent d'une façon précise que l'acte le plus important accompli par Auguste pendant son court séjour en Gaule fut le cens. Ce cens ne fut certainement pas ordonné par une pure curiosité statistique. Le but ne pouvait être que d'augmenter les impôts de la Gaule. César, comme nous l'avons vu, ne les avait pas augmentés, et il est peu probable qu'ils aient été augmentés pendant la guerre civile. Cette augmentation des impôts nous explique l'épisode de Licinus, survenu douze ans plus tard, et dont nous parle Dion, 54, 21. Nous aurons à en parler ainsi que du mécontentement qui régna en Gaule les années suivantes. Nous verrons en outre que des textes jusqu'ici à demi compris de saint Jérôme, de Sincellus et du *Chronicon Paschale* confirment cette hypothèse.

(3) Il n'est question de Licinus dans Dion que plus tard, vers l'an 16, comme procurateur de la Gaule. Mais s'il avait déjà tant volé, à cette époque, il devait s'y

Auguste se rendit en Espagne; où de grandes révoltes avaient éclaté, d'après ce qu'il faisait annoncer en Italie. Il y arriva à temps pour inaugurer à Tarragone, le 1er janvier de l'an 26, son huitième consulat (1).

Mais tandis qu'il se rendait en Espagne, un événement étrange avait rendu vaines, à Rome, plusieurs des sages mesures qu'il avait prises avant de partir et profondément troublé le public. Auguste parti, Valerius Largus s'était mis à dénoncer le luxe, les rapines, l'orgueil, l'insolence du préfet d'Égypte (2); mais ces accusations, au lieu d'effleurer simplement l'opinion publique et de ne provoquer qu'un léger frémissement de désapprobation, avaient déchaîné une véritable tempête. L'aristocratie avait donné l'exemple, en se jetant la première avec fureur sur Cornélius Gallus; les autres classes l'avaient suivie (3); en quelques jours, le vice-roi d'Égypte, l'homme puissant et respecté de tous, était devenu un criminel abominable; partout, mais surtout dans les grandes familles, on avait réclamé, avec des cris farouches, un exemple salutaire. Par un mouvement des esprits mystérieux et brusque, Rome avait frémi tout à coup d'horreur pour les concussions du *præfectus Ægypti*. Elle s'était indignée que ses sujets eussent pu être traités comme Gallus avait traité les Égyptiens. C'était en vain que les amis de Gallus, et des gens sérieux et honnêtes, avaient essayé de remonter le courant (4); Largus, complimenté, adulé, applaudi partout, grisé par ce succès inattendu, avait empli Rome de ses accusations, et tout le monde avait déjà condamné Gallus sans même attendre qu'il revînt d'Égypte pour donner ses raisons, ni que l'on discutât les procès qu'on lui avait intentés. C'était en somme le premier de ces terribles scandales, à la fois politiques et judiciaires, qui vont faire tant de victimes dans les classes élevées sous l'empire; et sa violence soudaine, son extravagante exagération ne pouvaient que préoccuper vivement les esprits sérieux. Sous

être mis depuis quelques années. Je suppose donc qu'Auguste l'avait installé en Gaule, dès le début, lorsqu'il commença ses réformes.

(1) Suét., *Aug.*, 26.

(2) Le scandale de Cornélius Gallus dut éclater alors qu'Auguste était absent de Rome, puisque, comme le dit Dion (53, 23), ce scandale fit fureur en l'an 26 av. J.-C.

(3) Amm. Marc., 17, 4, 5 : *metu nobilitatis acriter indignatæ*.

(4) Dion, 53, 24, nous dit en effet qu'il y eut plusieurs citoyens qui firent voir leur indignation au sujet de cette persécution, injuste, ou tout au moins exagérée dont Gallus était l'objet.

prétexte de justice et de correction, le public satisfaisait en vérité sur le malheureux une rancune farouche et cachée, laissée dans les esprits par les guerres civiles. La paix était revenue, mais dans les choses, et non dans les esprits! Si Auguste, si Agrippa, si les hommes les plus éminens du parti victorieux, si bon nombre de leurs affranchis et si enfin certains plébéiens habiles étaient devenus très riches pendant les guerres civiles, la plus grande partie des sénateurs avaient des fortunes si modestes que, dans la réorganisation de la république, le cens sénatorial avait été fixé à quatre cent mille sesterces; et il y avait tant de chevaliers qui n'osaient plus prendre place au théâtre sur les quatorze bancs réservés à l'ordre équestre, parce qu'ils avaient perdu leur patrimoine pendant les guerres civiles, qu'Auguste les fit autoriser par le Sénat à s'y asseoir malgré cela (1). Tous ces gens-là naturellement nourrissaient au fond du cœur une âpre rancune contre les grandes fortunes; ils étaient portés à considérer les palais, les villas, les esclaves, l'argent des riches comme le résultat de vols perpétrés à leur préjudice; et leur amertume était d'autant plus grande, qu'il fallait admirer dans Auguste, dans Agrippa, dans Mécène, dans tous les chefs du parti révolutionnaire, la spoliation dont tant de gens avaient été ou croyaient avoir été victimes (2). Les grandes fortunes faites en Égypte, après la conquête, devaient surtout exciter des jalousies violentes dans toutes les classes. Cornélius Gallus, qui avait fait sa fortune en Égypte, était en réalité destiné à devenir la victime de tous ceux qui ne l'avaient pas faite; l'aristocratie exploitait ce sentiment populaire contre Gallus pour le plaisir de détruire un de ces *homines novi* de la révolution et se venger au moins sur lui de Philippes et des proscriptions; les sénateurs pauvres, les chevaliers, le peuple suivaient l'aristocratie, furieux, jaloux des richesses des autres, pleins aussi d'une condescendance servile pour la noblesse redevenue puissante. Si les amis de Gallus, si tous ceux qui avaient fait fortune par les mêmes moyens, et Auguste n'accouraient pas à son secours, il était perdu. Mais Auguste fut faible, et les amis de Gallus se laissèrent facilement décourager et effrayer par l'exaspération popu-

(1) Suét., *Aug.*, 40.

(2) On peut retrouver même dans les poésies érotiques de curieux témoignages de cette antipathie populaire pour les hommes qui s'étaient enrichis dans la guerre civile. Voy. Tib., 2, 4, 21; Ovid., *Amor.*, 3, 8, 9.

laire. Un philosophe aurait pu affirmer qu'à Rome, dans cette ville construite tout entière, depuis le pavé des rues jusqu'aux temples des dieux, avec les produits d'un pillage mondial, Gallus avait bien mérité de la République, puisque au moins ce n'était pas l'Italie, mais l'Égypte qu'il avait volée. Ses amis auraient pu simplement demander à la ville devenue soudain si vertueuse, ce que Gallus avait fait que n'eussent point fait Agrippa et Auguste et tous les hommes les plus admirés de la génération actuelle, et que n'eût désiré faire tout citoyen arrivé à l'âge de raison. Mais la paix aiguisait dans les cœurs de nouveaux égoïsmes aussi farouches et aussi vils que ceux de la guerre civile, tout en les déguisant sous les beaux noms de justice et de droiture. Toutes les oligarchies qui ont des origines troubles et une puissance peu sûre, finissent par abandonner de temps en temps quelques-uns de leurs membres au ressentiment de ceux qu'ils dominent. Malheur à ceux qui sont ainsi sacrifiés! Alors, comme toujours, on était plus disposé à laisser périr son voisin qu'à renoncer à ses privilèges. On aimait mieux sacrifier l'orgueilleux et violent Gallus, que de restituer une partie des biens dont on jouissait. Auguste, pour ne pas contrarier l'opinion publique et ne pas trop nuire à Gallus, le révoqua et le déclara exclu de ses provinces et de sa maison (1); mais ce châtiment trop doux ne pouvait satisfaire le public; puisque Auguste punissait Gallus, c'était qu'il le considérait comme coupable; on réclama donc de nouvelles et plus grandes rigueurs. Tout le monde abandonna l'ancien *præfectus Ægypti*. De nouveaux accusateurs surgirent de partout avec de nouvelles accusations, exagérées et fantastiques, mais auxquelles le public ajoutait foi (2). Il semble même que, pour être sûr de sa condamnation, on réussit à déférer son procès au Sénat (3). Mais les esprits généreux ne pouvaient pas ne pas être profondément émus de ce furieux massacre d'un homme illustre que l'on accusait d'avoir fait ce qui avait servi à la gloire de tant d'autres. Au commen-

(1) Suét., *Aug.*, 66; Dion, 53, 23. En prenant cette décision, Auguste cherchait évidemment à contenter l'opinion publique sans perdre Gallus. Ceci nous montre que si Auguste, comme il est probable, encouragea d'abord les accusations que l'on portait contre Gallus, elles produisirent cependant un effet beaucoup plus considérable qu'il ne l'aurait voulu.

(2) Dion, 53, 23; Amm. Marc., 17, 4, 5.

(3) Nous le savons par Dion, 53, 23 et par Suétone, *Aug.*, 66 : *Senatusconsultis ad necem compulso.*

cement de l'an 26, Messala, qui n'occupait que depuis six jours la *præfectura urbis*, se démit de ses fonctions en disant qu'il ne se sentait pas capable de les bien remplir et qu'il ne considérait pas la charge comme constitutionnelle (1).

Il est probable que la chute de Gallus l'avait effrayé en lui montrant que le peuple ne comprenait plus les fonctions du *præfectus*. Si le *præfectus Ægypti* était tombé dans une telle disgrâce, à quels dangers ne s'exposerait pas celui qui aurait à exercer la même charge à Rome? Ainsi les peines qu'Auguste s'étaient données pour persuader Messala étaient perdues; Rome restait sans *princeps*, sans *præfectus*, avec un seul consul. Survint bientôt la catastrophe qui ne pouvait qu'augmenter le trouble, déjà si grand, des esprits : désespéré de se voir abandonné par tous, Gallus s'était donné la mort. Auguste renonça à chercher un nouveau *præfectus urbis*. Il laissa la ville à la garde de l'autre consul, Statilius Taurus, voulant espérer que tout irait bien, et au printemps il commença la guerre, prenant lui-même le commandement de l'armée (2). On comprend sans peine pourquoi le nouveau généralissime cherchait à démontrer qu'il était capable de diriger seul une guerre, sans les conseils d'Agrippa. La contradiction qu'il y avait entre son incapacité militaire et sa charge de commandant en chef de toutes les légions, n'était ni la plus légère, ni la moins dangereuse des contradictions au milieu desquelles il se trouvait pris. Son danger était même accru par la nécessité évidente de rétablir la discipline surtout dans l'armée. Auguste avait déjà aboli les abus les plus invétérés; il ne s'adressait plus aux légionnaires en les appelant « compagnons, » mais « soldats; » il avait exclu rigoureusement des légions les affranchis, pour renouveler la dignité de l'armée qui devait être le privilège des hommes libres; il avait rétabli le système sévère des peines et des récompenses d'autrefois (3). Mais,

(1) Les deux explications nous sont données, l'une par Tacite, *Annales*, 6, 11 (*quasi nescius exercendi*); l'autre par saint Jérôme, chronique, *ad a. Abr.*, 1991 = 728/26 (*incivilem potestatem esse contestans*). Il me semble que Messala pouvait alléguer les deux raisons. Quand je prétends que la catastrophe de Gallus put décider Messala à se retirer, ce n'est évidemment qu'une hypothèse : elle me paraît vraisemblable parce que l'on peut expliquer ainsi la détermination soudaine que prit Messala de se retirer. Ce qui arrivait à Gallus devait donner à réfléchir à Messala, car l'autorité de l'un aussi bien que de l'autre dérivait de la même conception politique : le rétablissement des anciennes *præfecturæ*.

(2) Dion, 53, 25; Suét., *Aug.*, 30.

(3) Suét., *Aug.*, 24-25. Je crois que les faits rapportés dans ce passage appar-

évidemment, un peu de prestige militaire lui allégerait sa tâche.

Malheureusement Auguste n'était pas né pour commander des armées. Les Cantabres et les Astures, sachant que s'ils étaient vaincus, ils seraient déportés au cœur des montagnes pour y extraire de l'or, se défendaient avec un courage désespéré; et profitant des hésitations d'Auguste, ils le mirent bientôt, par des marches habiles et rapides, dans une situation difficile. Il eut la chance de tomber malade à un moment opportun : et cette maladie justifia aux yeux des légions son retour à Tarragone et la transmission du commandement à ses deux légats, Caïus Antistius et Caïus Furnius (1). Auguste, le pieux Auguste, se contenta de faire le vœu de bâtir un temple à Jupiter tonnant sur le Capitole, cette fois pour le remercier de ce que, dans une marche, il avait échappé miraculeusement à la foudre (2). Si donc Rome ne rentrait pas, grâce à lui, en possession des mines d'or des Asturies, elle aurait du moins un temple de plus.

Mais après la chute de Cornélius Gallus, un autre incident étrange était survenu à Rome. Un homme obscur, un certain Marcus Egnatius Rufus, élu édile pour l'an 26, s'était mis à exercer sa charge avec un zèle inusité; et tandis que les édiles laissaient ordinairement brûler les maisons du bon peuple, en disant qu'ils n'avaient pas ce qu'il fallait pour éteindre les incendies, il avait voulu faire pour le feu ce qu'Agrippa avait fait pour l'eau et Auguste pour les comptes de l'État : il avait composé avec ses esclaves quelques compagnies de pompiers, et comme Crassus, quand les incendies se déclaraient, il courait les éteindre, mais gratuitement (3). Cette preuve de zèle inusité avait suffi à faire Rufus très populaire dans les classes moyennes et dans le petit peuple, qui tenaient à leurs maisons et à leurs mobiliers au moins autant qu'à la constitution; les comices

tiennent aux premiers temps du gouvernement d'Auguste. Nous verrons en effet que dans les derniers temps la discipline dans les armées s'était de nouveau tout à fait perdue.

(1) Dion (53, 25) ne cite qu'un seul légat : C. Antistius. Florus, 2, 33, 51 (4, 12, 51) en nomme trois : Antistius, Furnius et Agrippa. Orose (6, 21, 6) en cite deux : Antistius et Firmius. Il n'y a donc pas de doute au sujet d'Antistius. Pour ce qui est d'Agrippa, je suis porté à croire que Florus a fait une confusion avec les guerres postérieures. Nous savons en effet qu'en l'an 27 et en l'an 25 Agrippa était à Rome ; et en outre, Orose ne parle pas de lui dans cette guerre. Quant au *legatus* au sujet duquel Orose et Florus ne sont pas d'accord, il est assez vraisemblable de supposer que ce fut ce C. Furnius, qui fut consul en l'an 17 av. J.-C.

(2) Suét., *Aug.*, 39; Mon. Anc., 4, 5.

(3) Dion, 53, 24; Vell., 2, 91, 3.

avaient approuvé une loi, qui ordonnait de lui rembourser tout ce qu'il avait dépensé pour le public (1); et comme les élections de l'an 25 approchaient, ses admirateurs voulaient le nommer aussitôt préteur (2), en dépit de la loi, et à l'encontre des principes de légalité constitutionnelle qu'Auguste et ses amis se donnaient tant de peine pour rétablir. La noblesse s'irrita. Elle accusa le pompier trop zélé d'éteindre à Rome les incendies, mais de rallumer dans les esprits les passions démagogiques (3). La vieille noblesse et les conservateurs à outrance reprenaient courage, à mesure que dans les classes élevées, parmi les sénateurs les plus respectables, parmi les chevaliers, et même dans la classe moyenne, s'accentuait l'aversion pour les hommes et les choses de la révolution; à mesure que l'opinion publique dans toutes les classes sociales, comme il arrive souvent après les révolutions, était plus portée au respect de l'aristocratie historique, de la richesse, des gloires antiques et prenait en haine les obscurs ambitieux qui étaient entrés au Sénat après les ides de mars, les considérant comme indignes de représenter la majesté de Rome dans la grande assemblée. Enhardie par la chute de Gallus, la vieille noblesse osait donc maintenant accuser Rufus de tenter une sédition avec ses pompiers, de renouveler les pires agitations démagogiques d'autrefois; sans même prendre garde que Rufus ne faisait que suivre l'exemple d'Agrippa et d'Auguste.

Mais cette fois la noblesse se trompa. Rufus n'avait pas seulement, comme Gallus, écrit de belles poésies et conquis des provinces, il avait sauvé du feu les habitations du petit peuple de Rome. La faveur du peuple pour sa candidature illégale à la préture, grandit très vite; Statilius Taurus qui, en qualité de consul, présidait les élections, n'osa pas effacer son nom de la

(1) Dion, 53, 24.

(2) Vell., 2, 91, 3.

(3) Dion, 53, 24. La haine politique des grands pour Rufus remplit le chapitre 91 du livre II de Velléius. Cette haine seule peut expliquer l'opposition que les hautes classes firent à Rufus. Jusqu'à la conjuration contre Auguste, qui fut une représaille à la suite de l'injustice qu'il avait subie, — si toutefois l'accusation était vraie, — Rufus n'avait commis aucune action condamnable. Velléius lui-même, qui lui est si opposé, ne sait citer aucun fait qui justifie l'aversion que la noblesse avait pour lui. Son zèle pour éteindre les incendies, même s'il était un peu bruyant et intéressé, n'en était pas moins louable et la haine politique seule pouvait lui en faire un reproche. Rufus ne faisait pour les incendies que ce qu'Agrippa avait fait pour les eaux. Dion d'ailleurs le loue en disant (53, 24) : ἄλλα τε πολλὰ καλῶς πράξας.

liste des candidats; et Rufus fut élu (1). Tandis qu'Auguste était au loin, dans cette Rome où l'on était si pressé en paroles de rétablir la constitution aristocratique et de l'adapter aux besoins de l'époque, un homme allait donc remettre les partis aux prises, surexciter à la fois les impatiences révolutionnaires des classes populaires et l'outrecuidance de la noblesse redevenue puissante. Cet homme était un pompier! Pourvu que les incendies fussent promptement éteints, le peuple n'hésitait pas à violer les principes fondamentaux de la constitution rétablie deux ans auparavant au milieu de la joie universelle. Et pour faire sentir de nouveau sa force, l'aristocratie, sous prétexte de combattre la démagogie, voulait que le peuple laissât brûler ses maisons; elle ne s'attaquait pas seulement à Rufus, elle s'élevait aussi contre ce premier essai de réforme des services publics qu'Auguste et Agrippa cherchaient prudemment à introduire dans l'administration, en organisant d'abord des services privés d'esclaves. Cependant l'aristocratie qui avait si facilement renversé Gallus, poète célèbre, guerrier illustre, homme très puissant, avait été vaincue à son tour par Rufus, qui n'avait pas d'autre mérite que d'avoir éteint quatre incendies. Quelque ridicule que fût le contraste, tout le monde se résigna à le subir en silence. Auguste lui-même prit le parti de donner la préfecture de l'Égypte, c'est-à-dire la charge la plus importante de l'empire après la sienne, à un obscur chevalier, un certain Caïus Pétronius, probablement parce que tous les personnages de marque, effrayés du sort de Gallus, refusaient cette charge (2); et il continua à s'occuper

(1) Dion, 53, 24.

(2) Qui fut le second *præfectus Ægypti?* Ælius Gallus ou Pétronius? La question a été très discutée par les savans allemands. Mais s'il est impossible d'arriver à une conclusion certaine, il me semble que les plus grandes probabilités sont pour Pétronius. J'admets avec Gardthausen que le vague ὕστερον de Strabon (17, 1, 53) n'est qu'un faible argument; mais il y en a d'autres. Notons d'abord qu'un autre passage de Strabon (17, 1, 54) nous indique que la même année, — l'an 25 av. J.-C. comme nous le verrons bientôt, — Ælius Gallus et Pétronius étaient tous les deux en Égypte, et que l'un fit l'expédition d'Arabie, l'autre celle de Numidie. L'un devait donc agir en qualité de *præfectus Ægypti*, l'autre en qualité d'officier subordonné. Or Josèphe (15, 9, 1 et 2) nous dit clairement que dans la treizième année du règne d'Hérode (du printemps de l'an 25 au printemps de l'an 24 av. J.-C.), Pétronius était ἐπαρχὴς de l'Égypte, c'est-à-dire *præfectus;* et (§ 3) que Ælius Gallus fit l'expédition dans la Mer-Rouge. Ainsi, selon Josèphe, Ælius Gallus était un officier subordonné. Pline confirme la chose; en effet, quand il raconte (6, 29, 181) l'expédition de Pétronius en Éthiopie, il l'appelle « chevalier et préfet d'Égypte, » tandis que, quand il raconte l'expédition d'Ælius en Arabie (6, 28, 160), il l'appelle seulement chevalier. Ce témoignage, à lui seul, n'au-

seulement de chercher dans toutes les régions de l'empire des métaux précieux, tandis qu'il suivait de Tarragone la guerre contre les Cantabres et les Astures, dirigée par ses généraux. Il préparait pour l'année suivante (l'an 25) deux expéditions : l'une dans le territoire des Salasses, — aujourd'hui le val d'Aoste, — pour s'emparer dans les Alpes de la vallée la plus riche en mines d'or; et une autre à l'intérieur de l'Arabie, pour s'emparer des trésors des Arabes.

Rome était ainsi abandonnée à elle-même, dans la tranquillité somnolente de cette époque sans grandes entreprises, sans événemens retentissans, sans impressions vives; et dans ce néant, la concorde, qui s'était rétablie en apparence après Actium, se désagrégeait peu à peu. Peu à peu, une incohérence étrange d'idées et de sentimens contradictoires avait troublé chez tous la notion exacte des moyens et des fins, l'accord entre les paroles et les actes, entre les doctrines et la pratique. Si l'ordre était rétabli tant bien que mal et si, des anciennes discordes, il ne restait plus, répandu dans l'air, qu'un nuage léger de vagues ressentimens, Rome n'en commençait pas moins à se mettre en contradiction et en guerre avec elle-même. La République avait été rétablie; on s'efforçait de revenir aux institutions d'autrefois; il se reformait dans la noblesse un parti qui travaillait à assurer de nouveau aux grandes familles le pouvoir, écartant des ma-

rait pas grande valeur; ce qui lui en donne, c'est qu'il est confirmé par Josèphe. En outre, comme il s'agit d'une expédition secondaire, il n'est pas surprenant que l'on ait envoyé un officier subordonné et que le *præfectus* soit resté en Égypte. Rome était trop désireuse de voir l'ordre se maintenir dans ce pays pour en éloigner à la légère son premier magistrat. Enfin Strabon nous fournit un autre argument pour soutenir qu'Ælius Gallus fut préfet de l'Égypte non seulement après Pétronius, mais même plusieurs années après celles dont il est ici question, et que, par conséquent, il est probable que Pétronius fut préfet pendant de longues années, ou qu'entre Pétronius et Ælius Gallus, il y eut d'autres préfets. En effet, Strabon (2, 5, 12) nous dit que quand Ælius Gallus était *præfectus Ægypti*, il vit avec lui le port de Miosorme dans la Mer-Rouge, où étaient réunis 120 vaisseaux, qui faisaient le commerce avec l'Inde, tandis que sous les Ptolémées, le nombre en était beaucoup moins considérable. Il nous dit encore (16, 4, 24) qu'au temps de l'expédition de Gallus en Arabie, le commerce indien et arabe passait par la route de Leucocome, de Petra et de Syrie; tandis qu'ensuite (νυνὶ δε) presque tout le commerce passait par Miosorme. Il y eut donc une déviation des courans commerciaux qui, quatre ou cinq ans après la chute des Ptolémées, ne pouvait encore être advenue. Le voyage de Strabon et de Gallus à Miosorme dut, par conséquent, avoir lieu beaucoup d'années après l'expédition en Arabie. Pétronius fut donc le second *præfectus Ægypti;* et Ælius dirigea l'expédition d'Arabie comme *legatus* d'Auguste, mais en qualité d'officier subordonné. On n'est pas d'accord sur le *prænomen* de Pétronius : Pline l'appelle *Publius* et Dion *Caïus*.

gistratures les sénateurs d'origine plébéienne qui n'étaient entrés dans la Curie que par les portes que la révolution avait ouvertes; on voyait même renaître la morgue et toutes les vanités d'une aristocratie trop puissante; et cela allait si loin que ces nobles affectaient même du dédain pour Agrippa, dont ils étaient en réalité furieusement jaloux (1). Mais le zèle civique, qui était l'âme de l'ancien régime aristocratique, ne se rallumait pas; tout le monde évitait maintenant les charges laborieuses et dispendieuses, qui étaient si recherchées autrefois. Bien qu'on eût ouvert aux jeunes gens la route des honneurs, il n'était pas facile d'emplir de noms honorables les listes des candidats. Il fallait continuellement recourir à des expédiens extraordinaires, pour empêcher les services publics les plus importans, celui des routes par exemple, de tomber dans un abandon complet (2). La plupart des sénateurs, au lieu de dépenser leur fortune dans les charges publiques, comme l'avait conseillé Cicéron, se disputaient les magistratures lucratives, comme celle du *præfectus ærarii Saturni* (administrateur du trésor), ou cherchaient à gagner de l'argent comme avocats, en acceptant des indemnités pour les plaidoiries, malgré la *lex Cintia* qui défendait de recevoir aucune récompense pour des actes d'assistance légale (3). Il était facile de déplorer ce désordre, mais comment y remédier? La plupart des sénateurs possédaient à peine le cens sénatorial, et avec 400000 sesterces, non seulement il était impossible de faire des largesses au public, mais c'était à peine si l'on pouvait vivre honnêtement. Le principe de la gratuité des fonctions publiques, si essentiel à l'ancienne constitution, s'accordait mal avec la nouvelle situation économique de la société romaine, où les uns étaient trop riches et les autres trop pauvres. D'autres contradictions venaient encore aggraver et compliquer, dans la vieille République, le contraste entre les exigences de la vie privée et le devoir civique. Tout le monde vantait la simplicité et la parcimonie d'autrefois; cependant, Auguste lui-même et ses amis, par les grandes dépenses qu'ils faisaient à Rome, éveillaient dans toutes les classes le goût du luxe.

(1) Voyez Sénèque, *Controv.*, 2, 4 (12), 13; page 155 B.

(2) Pour ce qui est de la difficulté de pourvoir à l'entretien des routes, voyez C. I. L., VI, 1464 et 1501, et les observations de Hirschfeld, *Untersuchungen auf dem Gebiete der röm. Verwaltung*, Berlin, 1876, I, pages 110 et 111.

(3) Nous verrons en effet que quelques années plus tard Auguste renouvela la *lex Cintia*.

Si Rome s'imaginait avoir repoussé à Actium une agression de l'Égypte, elle ne savait pas, après la victoire, résister à une nouvelle invasion égyptienne, moins visible, mais plus dangereuse que celle des armées d'Antoine et de Cléopâtre. Après la chute de la dynastie des Ptolémées, les artistes, les marchands d'objets de luxe, les artisans qui avaient travaillé pour la cour d'Alexandrie, pour ses eunuques et ses hauts personnages, étaient allés chercher du travail et du pain dans la grande ville où vivait le successeur des Ptolémées et où avaient été transportés les immenses trésors de l'Égypte. Ils étaient revenus et ils venaient les uns après les autres en Italie; ils débarquaient à Pouzzoles; et si les plus modestes d'entre eux s'arrêtaient dans les villes de la Campanie, depuis Pompéi jusqu'à Naples, d'autres allaient à Rome où ils ne trouvaient pas des palais somptueux à bâtir pour le successeur des Ptolémées. Auguste habitait sur le Palatin la vieille maison d'Hortensius, et plusieurs maisons contiguës, construites par différens propriétaires, qu'il avait toutes achetées lui-même à différentes époques et réunies tant bien que mal, en y faisant des réparations (1).

Ces artistes trouvaient au contraire du travail auprès des personnages les plus riches de l'aristocratie sénatoriale et équestre, qui s'occupaient à reconstruire, sur les ruines de la révolution, une nouvelle Rome plus somptueuse que l'ancienne, et qui étaient disposés à leur faire bon accueil. La conquête de l'Égypte, la légende d'Antoine et de Cléopâtre, par une des contradictions si nombreuses de cette époque, avaient attiré l'attention sur les choses égyptiennes. Bon nombre des hommes le plus en vue du parti d'Auguste avaient fait la campagne d'Égypte; ils avaient séjourné de longs mois à Alexandrie; ils avaient vécu dans les maisons des riches seigneurs égyptiens; ils s'étaient promenés curieusement parmi les splendeurs de l'immense palais des Ptolémées; ils avaient rapporté d'Égypte des meubles, des vases, des tissus et des objets d'art. Beaucoup y avaient fait fortune, en se partageant les biens de la couronne et les biens d'Antoine; il est probable que la partie la plus considérable du patrimoine d'Auguste, de sa famille (2) et de ses amis était

(1) Vell, 2, 81, 5; Suét., *Aug.*, 72.

(2) Nous avons déjà dit, à la page 250 du tome IV de *Grandeur et Décadence de Rome*, qu'Auguste et Mécène avaient des propriétés en Égypte; Josèphe (19, 5, 1) nous dit qu'Antonia, la mère de Drusus, avait un administrateur en

venu d'Égypte. Le nouveau luxe qui se répandait en Italie était alimenté surtout par l'Égypte; beaucoup de riches Romains avaient des affaires en Égypte et étaient obligés d'y aller de temps en temps ou d'y envoyer des agens. Les contacts entre l'Italie et l'ancien royaume des Ptolémées devenaient donc de plus en plus fréquens; le commerce se développait en faisant la richesse de Pouzzoles; avec les marchandises, l'or et l'argent, on transportait en Italie aussi des usages, des mœurs et des idées égyptiennes.

La conquête de l'Égypte ne tarda pas à faire sentir son influence sur la vie romaine, contre-balançant bien vite ce goût pour le romanisme archaïque, ce fanatisme national, que la crise d'Actium avait surexcité. Un grand désir d'art, de luxe, de choses nouvelles, avait ainsi été contracté par bien des gens en Égypte, et, la contagion aidant, il gagnait peu à peu en Italie ceux qui n'avaient jamais mis le pied dans le royaume des Ptolémées, et qui avaient fait fortune ou qui n'avaient pas été ruinés pendant la révolution. Aussi, bien que tout le monde continuât à se dire l'admirateur de l'antique simplicité romaine, des palais s'élevaient dans les différens quartiers de Rome et jusque sur l'Esquilin, l'ancien cimetière des pauvres, qui se garnissait de belles habitations, grandes et petites, depuis que Mécène y avait construit une somptueuse demeure (1). Il était si doux, après tant de périls et d'émotions, de jouir de la paix et du repos dans une belle maison! L'art alexandrin, qui était le plus raffiné, le plus riche, le plus vivant de tous, se présentait au bon moment, pour satisfaire ce désir confus de nouveauté et d'élégance, et aussi pour l'exciter et le répandre; pour transporter de la métropole des Ptolémées à Rome, dans les demeures des nouveaux maîtres du monde, sur les murs, sur les voûtes, sur le mobilier domestique, toutes les belles décorations inventées pour le plaisir des anciens maîtres de l'Égypte. Les parois des salles étaient divisées en compartimens encadrés de festons, d'amours ailés, de masques, et les peintres alexandrins y peignaient, les uns des scènes tirées d'Homère, de Théocrite de la mythologie; d'autres, certaines de ces scènes dionysiaques

Égypte, ce qui prouve qu'elle y avait de grandes propriétés. Ce devaient être une partie de la fortune accumulée par Antoine en Égypte; Dion (51, 15) nous dit, en effet, que les filles d'Antoine et d'Octavie reçurent χρήματα ἀπὸ τῶν πατρώων.

(1) Hor., *Sat.*, 1, 8, 14; *Carm.*, 3, 29, 10.

qui plaisaient tant à l'Égypte des Ptolémées; d'autres, comme le célèbre Ludius, y faisaient de petits tableaux de genre où ils mêlaient avec un grand talent les élégances de l'art et les beautés de la nature. On y voyait des collines et des plaines parsemées de villas, de pavillons, de tours, de belvédères, de portiques, de colonnades, de terrasses; ombragées de palmiers élancés et de grands pins parasols; sillonnées de ruisseaux sur lesquels étaient d'élégans petits ponts d'une seule arche; peuplées d'hommes et de femmes qui se promenaient, se rencontraient et conversaient gaiement. On peut, dans la maison de Livie sur le Palatin ou dans le musée des Thermes de Dioclétien, admirer plusieurs chefs-d'œuvre de cette peinture décorative, raffinée, élégante, tout imprégnée d'un vague érotisme, et qui, dans certaines pièces plus retirées de la maison, jette les voiles et devient obscène. D'autres artistes recouvraient les voûtes de stucs semblables à ceux dont il reste aussi des vestiges si merveilleux dans le musée des Thermes de Dioclétien, réalisant les mêmes petits tableaux de genre, les mêmes paysages ingénieux, les mêmes scènes bachiques sur la blancheur uniforme du stuc, non plus par le relief des couleurs, mais par la légèreté et la vigueur incomparable du modelé. Chaque petit tableau était encadré d'ornemens très gracieux, d'arabesques et de plantes, d'amours, de griffons qui se terminaient parfois en arabesques, de victoires ailées qui se dressaient sur la pointe de leurs pieds. Des sculpteurs alexandrins incrustaient aussi les murs de marbres précieux; des mosaïstes d'Alexandrie composaient sur les pavemens des dessins merveilleux; et pour orner ces salles les marchands offraient encore des ouvrages d'Alexandrie, de somptueux tapis, de magnifique vaisselle, des tasses d'onyx et de *myrrhe* (1).

Mais ces demeures si élégantes, où les Grâces s'empressaient autour du maître pour charmer à chaque instant ses regards par la vue de quelque beau paysage, de quelque joli ornement, de quelque gracieux corps de femme nue, ces maisons peintes, revêtues de stucs, pleines de marbres magnifiques, de meubles riches, d'Amours, de Vénus, de Bacchus, de peintures sensuelles et obscènes, pouvaient-elles être en même temps les enceintes presque sacrées, où se réunirait de nouveau, pour les devoirs et les occupations sévères, l'ancienne petite mo-

(1) J'ai puisé les élémens de cette description dans le bel ouvrage de M. Courbaud, *Le Bas-Relief romain à représentations historiques*. Paris, 1899, p. 344 et suiv.

narchie familiale de Rome que tout le monde disait vouloir reconstituer? L'architecture de la maison traduit à toutes les époques la structure de la société, et le fond des âmes. Ces nids des Grâces ne pouvaient plus donner asile à l'amour antique, qui n'était que le devoir civique de la propagation de l'espèce à accomplir dans le mariage, mais seulement à l'amour nouveau, à l'amour des civilisations intellectuelles, raffiné par mille artifices et qui n'est plus qu'une jouissance égoïste des sens et de l'esprit; dans ces belles demeures s'achevait l'évolution qui, en quatre siècles, avait transformé la famille, en avait fait d'une organisation autoritaire, rigide et fermée, la forme la plus libre d'union sexuelle qui se soit jamais vue dans la civilisation occidentale, assez semblable à cet amour libre que les socialistes considèrent aujourd'hui comme le mariage de l'avenir. Ce n'étaient plus les formalités et les rites, mais le consentement, une certaine condition de dignité morale et, pour employer les termes romains, « l'affection maritale » qui faisaient le mariage, de même que les dissentimens, l'indignité et une indifférence réciproque le défaisaient. Le seul signe visible de l'union, et cela plutôt par habitude que par nécessité juridique, était la dot. Si un homme emmenait vivre avec lui une femme libre, de famille honnête, ils étaient par cela même considérés comme mari et femme, et ils avaient des enfans légitimes. S'il ne leur plaisait plus d'être mari et femme, ils se séparaient, et le mariage était rompu. Tel était dans ses traits essentiels le mariage à l'époque d'Auguste. La femme était désormais dans la famille à peu près libre et l'égale de l'homme. De son ancienne condition d'éternelle pupille, il ne lui restait plus que l'obligation d'être assistée d'un tuteur, quand elle n'avait ni père, ni mari, et qu'elle voulait prendre un engagement, faire un testament, intenter des procès, ou vendre une *res mancipi*. Avec cette forme toute nouvelle du mariage, que devenait la famille, maintenant que disparaissaient, chez les femmes de la haute société, les anciennes vertus féminines, la modestie, l'obéissance, le goût du travail et la pudeur (1)? maintenant

(1) Que l'on remarque combien paraissent exceptionnelles les louanges adressées à la femme dans ce qu'on est convenu d'appeler l'éloge de Turia. C. I. L., VI, 1527, v. 30-31 : *domestica bona pudicitiæ, obsequii, comitatis, facilitatis, lanificii adsiduitatis, religionis sine superstitione, ornatus non conspicui, cultus modici?*

que le poète souhaitait mal de mort à ceux qui « recueillent les vertes émeraudes et teignent avec la pourpre de Tyr les laines blanches » parce qu' « ils excitent les jeunes femmes à vouloir des vêtemens de soie, et les brillans coquillages de la Mer-Rouge? »

La coutume, sans l'appui d'aucune loi, avait pu imposer au *paterfamilias* de jadis le mariage comme un devoir (1), parce que la coutume et la loi lui reconnaissaient aussi des droits tels que l'administration de tous les biens, et un pouvoir presque despotique sur les membres de la famille. Mais le pauvre mari de l'époque d'Auguste n'était plus que l'ombre et la parodie de l'antique, solennel et terrible *paterfamilias* romain. Quels pouvoirs avait-il, hormis celui de dépenser une partie de la dot, surtout quand il épousait une femme intelligente, rusée, autoritaire, riche, et qui avait pour se défendre un haut parentage, beaucoup d'amis et d'admirateurs? Non seulement il ne pouvait plus l'obliger à avoir beaucoup d'enfans et à donner tous ses soins à leur éducation, mais il ne pouvait même plus s'opposer à ses caprices ruineux, ni la contraindre à lui rester fidèle. La femme avait acquis toutes les libertés, même celle de l'adultère, — car la loi n'avait pas osé usurper les droits du *paterfamilias* et ceux du tribunal domestique, en punissant l'adultère; et personne n'osait plus convoquer le tribunal domestique qui seul aurait pu châtier la femme coupable. D'ailleurs, il n'aurait plus été possible de mettre à mort la femme qui avait failli; et elle pouvait facilement échapper aux autres peines plus douces, infligées par la famille, comme la relégation à la campagne, en divorçant. C'est ainsi qu'à part quelques idéalistes qui subsistaient encore, on ne se mariait plus par devoir civique, mais par calcul, soit que l'on fût épris d'une femme belle, que l'on convoitât une riche dot, ou que l'on voulût s'allier à une famille puissante. Bien des gens divorçaient dès qu'ils ne trouvaient plus leur compte dans l'union contractée; d'autres cherchaient à se consoler en changeant de femme, comme aujourd'hui on change de domestique ; d'autres encore restaient célibataires ou prenaient pour concubine une affranchie. Ces unions n'étaient pas considérées comme des mariages et par conséquent ne donnaient pas d'enfans légitimes, et c'était encore là un avantage pour le père qui pouvait

(1) Tibulle, 2, 4, 27 et suivantes.

adopter les enfans qu'il préférait et leur donner son nom (1).

Le contact des grandes fortunes avec la gêne de ceux qui n'avaient qu'une petite aisance et qui étaient de plus en plus attirés par le grand luxe, faisait naître une dépravation encore pire. Parmi les femmes issues de familles de chevaliers ou de sénateurs peu riches et qui avaient épousé des chevaliers ou des sénateurs n'ayant eux-mêmes qu'une petite fortune, bon nombre travaillaient, avec le consentement de leurs maris, à faire une sorte de contre-révolution singulière, en reprenant aux Crésus de Rome, grâce à leurs caresses, une partie des biens dont ceux-ci s'étaient emparés par violence et grâce à la révolution. Malgré leur goût pour la morale sévère des anciennes époques, les hautes classes jugeaient avec indulgence cette prostitution élégante, parce que les uns en tiraient du plaisir et les autres de l'argent. L'adultère, que dans l'ancien droit le mari pouvait punir en tuant sa femme et son amant, devenait pour beaucoup de chevaliers et de sénateurs un excellent commerce; et l'on voyait grandir à Rome le nombre des femmes dont on savait que leur cœur se vendait aux enchères. Quelle chute pour cette noblesse qui était restée si longtemps à l'abri du soupçon et du mépris ! Un des poètes les plus sceptiques de l'époque semble avoir lui-même éprouvé un jour un frémissement de douleur et d'horreur en voyant la noblesse romaine précipitée des hauteurs d'une vertu impérieuse et fière dans l'avilissement de cette prostitution mondaine; et il a fait raconter cet obscur mais terrible drame de l'histoire de Rome, par la porte d'une maison illustre, en quelques vers que l'on ne peut pas lire sans émotion, tant ils sont tragiques, bien que le poète veuille plaisanter comme à l'ordinaire. « Moi qui m'ouvrais jadis, dit la porte pour les grands triomphes..., moi dont le seuil a été foulé par tant de chars dorés et qui fus baignée par les larmes de tant de prisonniers supplians, je gémis

(1) Voici une liste de passages trouvés dans les poètes de ce temps qui font allusion à cette dépravation et lancent leurs imprécations contre les vénalités de l'amour : Horace, *Carm.*, 3, 6, 29. — Tibulle, 1, 4, 59; 1, 5, 47 et suiv.; 1, 8, 29 et suiv.; 2, 3, 49 et suiv.; 2, 4 (toute l'élégie); 1, 7. — Properce, 1, 8, 33 et suiv. — Ovide, *Am.*, 1, 8; 1, 10; 3, 8; 3, 12, 10; *Ars Amat.*, 2, 161 et suiv.; 2, 275 et suiv. Il me semble peu probable qu'un motif répété aussi souvent et sous tant de formes diverses, avec tant de détails vifs et précis, soit purement conventionnel et provienne d'imitations littéraires. Il pouvait y avoir de l'exagération dans cette peinture de mœurs, mais elle devait cependant être prise sur la réalité. Nous verrons en effet que la *lex Julia de adulteriis* essaya de punir ce honteux commerce.

maintenant la nuit sous les coups d'hommes qui se querellent ivres devant moi, sous les mains indignes qui viennent me frapper. Tous les jours je suis ornée de couronnes infâmes, et je vois à mes pieds les torches laissées par l'amant qui n'a pas été reçu. Je ne peux plus défendre les nuits d'une femme trop célèbre, moi qu'on a, après tant de gloire, livrée au scandale par des vers obscènes. Ah ! cette grande dame ne se soucie guère de ménager mon honneur; elle tient à être plus dissolue encore que l'époque où nous vivons (1). » Cependant, si en Italie il y avait encore des familles fécondes, personne dans cette petite oligarchie, qui croyait présider à Rome à la reconstitution du passé, ne donnait l'exemple d'avoir beaucoup d'enfans. Auguste n'avait qu'une fille; Agrippa n'en avait qu'une également; Marcus Crassus, le fils du richissime triumvir, n'avait qu'un fils; Mécène n'avait pas d'enfans, ni non plus Lucius Cornélius Balbus qui était célibataire. M. Silanus avait deux enfans, et Messala, Asinius et Statilius Taurus en avaient trois. Les familles de sept ou huit enfans, si nombreuses jadis, ne se rencontraient plus. On croyait avoir bien rempli son devoir envers la République quand on en avait un ou deux, et même bien des gens cherchaient à se soustraire au devoir ainsi réduit.

... ut careat rugarum crimine venter (2).

Au lieu de se marier, il était pour les hommes plus sûr et plus agréable de choisir une maîtresse parmi ces grandes dames ou parmi les affranchies, les chanteuses syriaques, les danseuses grecques et espagnoles, les blondes et belles esclaves de Germanie et de Thrace, qu'on instruisait dans l'art du plaisir pour les maîtres du monde. L'amour égoïste, la volupté stérile et le plaisir contre nature que les anciens Romains avaient chassés de leur ville avec tant d'horreur, étaient maintenant, et à l'heure même où l'on vantait si fort le passé, admis aussi bien dans les mœurs que dans la littérature. Deux poètes illustres, choyés et protégés par les grands, Tibulle qui était le favori de Messala, et Properce qui était l'ami de Mécène, créaient définitivement la poésie érotique romaine qui développait dans des formes littéraires imitées des Grecs une psychologie de l'amour sen-

(1) Properce, 1, 16, 1 et suiv.

(2) Voyez les deux élégies d'Ovide, dont on pourrait dire qu'elles sont d'une naïveté terrible : *Amor.*, 2, 13 et 14.

suel, puisée en partie à la poésie grecque, en partie à l'expérience.

Élégans, tendres, parfois aussi fades et maniérés, les deux poètes se plaisaient à décrire les beautés visibles ou cachées de leurs maîtresses, vraies ou imaginaires ; à analyser le souvenir des voluptés déjà éprouvées, ou le désir des voluptés attendues ; à exprimer la joie et l'ivresse de l'amour partagé ou les imprécations et les fureurs de la jalousie ; à évoquer autour de leurs amours les fables de la mythologie grecque ou à les entourer de descriptions exactes des mœurs contemporaines. Mais tous les deux, en composant leurs beaux distiques, travaillaient sans le savoir à affaiblir non seulement la vieille famille et la vieille morale, mais aussi la vieille armée romaine. Properce et Tibulle commençaient au nom du dieu Éros cette propagande antimilitariste qui sera continuée pendant trois siècles sous différens points de vue et par de très nombreux écrivains, jusqu'à ce qu'elle livre l'Empire désarmé aux barbares.

« Tu te plais, ô Messala, s'écrie Tibulle, à combattre sur terre et sur mer, pour montrer ensuite dans ta demeure des dépouilles ennemies, mais moi je suis enchaîné par les caresses d'une jeune beauté (1). » « Il était de fer, ô belle, celui qui pouvant t'avoir a préféré le butin et la guerre (2). » Tibulle vante la simplicité des mœurs, il aime la campagne, sa tranquillité et ses vertus ; il songe avec émotion et mélancolie à l'âge d'or, alors que les hommes étaient bons et heureux, et il maudit les convoitises impures de son époque de désordre et d'agitations. Mais les éloges qu'il fait de la simplicité ont pour origine des motifs bien différens de ceux sur lesquels s'appuyaient les traditionalistes et les militaristes de son temps. Ceux-ci désiraient corriger les mœurs et les ramener à la simplicité et à l'austérité de jadis, pour refaire une génération d'hommes vaillans. Ils considéraient la simplicité des mœurs comme la condition nécessaire de toutes les vertus militaires. Tibulle au contraire regarde la guerre, la cupidité, le luxe, comme des fléaux de même famille et également détestables, car l'un ne vient jamais sans l'autre. « Combien l'homme était heureux sous le règne de Saturne (3)... Il n'y avait ni armées, ni haines, ni

(1) Tibulle, I, 1, 53 et suiv.
(2) *Ibid.*, I, 2, 65 et suiv.
(3) *Ibid.*, 3, 35.

guerres ; l'art criminel d'un cruel forgeron n'avait pas encore martelé l'épée (1)... » « Quel est celui qui le premier a forgé l'épée terrible ? Ce fut un barbare, un homme au cœur de fer, qui déchaîna les massacres et les guerres, et raccourcit la route de la mort. Mais non, ce n'est pas la faute de ce malheureux; c'est la nôtre, à nous qui tournons contre nous-mêmes le fer qu'il nous avait donné pour lutter contre les bêtes féroces. C'est la faute de l'or. Il n'y a pas eu de guerre, tant que l'homme a bu dans une coupe en bois (2)... O dieux Lares, éloignez de moi les flèches d'airain (3)... Aimez-moi ainsi, et que d'autres aillent à la guerre (4)... Quelle folie de courir au-devant de la mort (5)... Combien il est plus digne d'éloges celui qu'une vieillesse paresseuse surprend parmi ses enfans dans une petite demeure (6)... Oh ! vienne la paix et qu'elle féconde nos campagnes. C'est elle qui la première a courbé sous le joug le cou des bœufs pour le labour; c'est elle qui a cultivé la vigne et tiré le jus du raisin, pour que le fils pût boire le vin récolté par le père. On voit pendant la paix reluire le soc de la charrue et la houe, tandis que l'épée se rouille (7). » Et cet amour qui a peur de la mort, qui a peur de l'épée, qui cherche une retraite cachée au fond des villes populeuses et des campagnes solitaires, qui se nourrit de plaisirs sensuels et de fantaisies sentimentales, Tibulle, dans la première élégie du second livre, l'invoque presque comme un des dieux Lares; il le place parmi les divinités tutélaires de la famille qu'il rend stérile! Il finit par imaginer que Vénus seule pourra triompher de la férocité qu'ont fait naître à son époque les guerres civiles; si bien que les voluptés de l'amour lui apparaissent comme la force purificatrice et régénératrice de son époque pervertie et corrompue (8). Moins tendre, moins sentimental, mais plus passionné, Properce se vante, — quelle honte pour un ancien Romain ! — de renoncer pour l'amour d'une femme à la gloire, à la guerre, et au pouvoir (9). Il est heureux

(1) Tibulle, I, 3, 47.
(2) *Ibid.*, I, 10, 1 et suiv.
(3) *Ibid.*, I, 10, 25.
(4) *Ibid.*, I, 10, 29.
(5) *Ibid.*, I, 10, 33.
(6) *Ibid.*, I, 10, 39.
(7) *Ibid.*, I, 10, 45.
(8) *Ibid.*, 2, 3, 35 : *Ferrea non Venerem, sed praedam saecula laudant.*
(9) Properce, 1, 6, 29.

d'être devenu célèbre à cause de l'amour qu'il a pour elle, et il déclare qu'il ne veut point d'autre renommée que celle de poète érotique (1). Il s'écrie qu'il peut monter jusqu'aux astres les plus hauts maintenant que Cintia s'est donnée à lui (2), et il affirme que rien ne vaut une nuit passée avec elle (3). « Que serait pour moi la vie sans toi? Tu es à toi seule ma famille, ma patrie, tu es mon unique joie, ma joie éternelle (4). » Et après avoir fait se lamenter la porte de l'illustre maison patricienne sur la décadence de la grande dame qui y habite, il la fait s'attendrir devant les plaintes de l'amant qui n'a pas encore réussi « à l'ouvrir avec des présens. »

Et les hommes qui devaient présider au rétablissement du passé, admiraient ces poésies et en protégeaient les auteurs! Mais la contradiction était partout. On voulait de nouveau faire de la guerre et de la politique, la seule occupation des grands; et parmi les sénateurs et les chevaliers se répandait au contraire le goût de toutes les œuvres que la morale antique considérait comme indignes. Combien d'entre eux, par exemple, n'auraient-ils pas voulu se faire acteurs (5)! Le théâtre fascinait les neveux des conquérans du monde, qui avaient pourtant joué bien d'autres drames, sur des scènes plus vastes et devant un public plus nombreux. On réparait partout à Rome des temples et des sanctuaires; on en construisait de nouveaux; on rétablissait avec une minutie prétentieuse l'ancien cérémonial religieux; mais l'esprit de la religion latine agonisait dans les formes trop artistiques et trop grecques dont on revêtait maintenant les choses sacrées. L'ancien culte romain était une austère discipline des passions, qui devait préparer les hommes aux devoirs les plus pénibles de la vie privée et publique; mais les dieux austères, qui symbolisaient les principes essentiels de cette discipline, n'étaient plus à leur place dans les somptueux temples de marbre, comme celui d'Apollon qu'Auguste avait inauguré en l'an 28. Ils perdaient leur caractère en prenant le nom des divinités grecques et en se montrant comme elles sous la forme de très belles statues à demi nues. Si le polythéisme grec venait de la même source que

(1) Properce, 1, 7, 9.
(2) *Ibid.*, 1, 8, 43.
(3) *Ibid.*, 1, 14, 9.
(4) *Ibid.*, 1, 11, 22.
(5) Plusieurs dispositions furent prises à cette époque pour interdire cet art aux hautes classes.

le polythéisme romain, c'est-à-dire des mêmes idées et des mêmes mythes fondamentaux, il les avait développés d'une façon toute différente, en divinisant, non pas les principes moraux qui refrènent les passions, mais les aspirations de l'homme vers le plaisir physique et intellectuel. Il était contradictoire de présenter une religion de la morale sous les formes d'une religion du plaisir; mais l'admiration que l'on avait pour la mythologie grecque et pour ses représentations littéraires et artistiques était maintenant trop profonde en Italie. Les Romains eux-mêmes ne pouvaient plus supporter une religion sans art.

Il y avait donc dans tout cela des contradictions multiples, étranges et incessantes; mais elles se résument toutes dans une contradiction plus générale, celle où l'Italie se trouvait à la fin des guerres civiles et où elle va se meurtrir pendant tout un siècle: la contradiction entre le principe latin et le principe gréco-oriental de la vie sociale; entre l'État considéré comme un organe de domination politique et l'État considéré comme l'organe d'une culture élevée et raffinée; entre le militarisme romain et la civilisation asiatique. Il est nécessaire de bien se pénétrer de cette contradiction, si l'on veut comprendre l'histoire du premier siècle de l'Empire. L'admiration pour les vieux âges de Rome n'était pas alors, comme l'ont cru beaucoup d'historiens, un anachronisme sentimental, mais une nécessité. Qu'était l'ancien État romain, sinon un ensemble de traditions, d'idées, de sentimens, d'institutions, de lois qui toutes avaient pour unique objet de vaincre l'égoïsme de l'individu chaque fois qu'il se trouvait en opposition avec l'intérêt public, et d'obliger tout le monde, depuis le sénateur jusqu'au paysan, à agir pour le bien public; fallait-il sacrifier ce que l'on a de plus précieux, les affections de famille, les plaisirs, la fortune, la vie même? L'Italie comprenait qu'elle avait encore besoin de ce puissant instrument pour contenir les égoïsmes individuels, si elle voulait conserver l'empire conquis par les armes; elle comprenait qu'elle avait besoin de prudens hommes d'État, de diplomates avisés, d'administrateurs éclairés, de soldats vaillans, de citoyens zélés, et qu'elle ne pourrait les avoir qu'en conservant les traditions et les institutions de l'État latin. C'était là un désir sincère, bien qu'en partie chimérique. Mais ce n'était plus seulement pour le conserver que l'Italie se donnait pour tâche de veiller sur son empire; c'était pour en jouir,

pour avoir les moyens de satisfaire le besoin, maintenant répandu dans toutes les classes, de cette culture plus raffinée, plus sensuelle, plus artistique, plus philosophique, dont l'État asiatique était l'organe, et qui avait pour effet d'exciter tous les égoïsmes personnels que l'État latin se proposait au contraire d'enchaîner et de contenir. La culture gréco-asiatique entravait la restauration de l'ancien État latin que tout le monde réclamait pour sauver l'Empire; mais tout le monde ou presque tout le monde voulait justement sauver l'Empire, pour que l'Italie eût les moyens de s'assimiler la culture gréco-asiatique. Telle était dans ses grandes lignes la contradiction insoluble dans laquelle se débattait l'Italie ; la contradiction que la politique de Cléopâtre et la conquête de l'Égypte avaient démesurément grandie, en excitant d'une part l'esprit de tradition, et de l'autre le goût de l'orientalisme; la contradiction qui apportait le désordre à la fois dans la vie privée et dans la politique, dans la religion et dans la littérature, et qui est l'âme du merveilleux poème composé à cette époque par Horace.

Horace nous a laissé en effet, ciselé dans des vers d'une beauté inimitable, le document le plus profond sur cette crise décisive, qui revient périodiquement dans l'histoire de toutes les civilisations auxquelles Athènes et Rome ont donné naissance. Horace avait chanté la grande restauration nationale dont, après Actium, tout le monde avait senti la nécessité, en dressant, avec de merveilleux blocs de strophes alcaïques et saphiques, le monument magnifique de ses odes civiles, nationales et religieuses à l'ancienne société aristocratique. Mais il n'était ni par tempérament, ni par inclination, ni par ambition, le poète national, tel qu'Auguste l'aurait peut-être désiré; il n'était pas non plus le poète de cour qu'ont voulu voir en lui ceux qui l'ont mal compris. Ce fils d'un affranchi, qui avait peut-être du sang oriental dans les veines; ce Méridional, né en Apulie, pays alors à moitié grec et où l'on parlait encore les deux langues, ce penseur subtil et ce maître souverain de la parole, qui n'avait d'autre but dans la vie que d'étudier, d'observer et de représenter le monde sensible, de comprendre et d'analyser toutes les lois du monde idéal; ce philosophe lettré n'était pas beaucoup porté à apprécier Rome, sa grandeur, sa tradition, son esprit trop peu enclin à l'art et à la philosophie, trop pratique et trop politique. Lui qui avait chanté les grandes traditions de

Rome, il en connaissait si mal l'histoire, que, dans une de ses odes, il fait détruire Carthage par Scipion l'Africain qu'il confond avec Scipion Émilien (1). Son âge, ses études, un certain dégoût de tout et de tous, le plaisir qu'il prenait à son travail poétique, le poussaient même à vivre le plus possible dans le recueillement, à la campagne, loin de Rome, de ses amis et de ses protecteurs. Il avait horreur de lire ses vers en public; il ne fréquentait guère les dilettantes de la littérature, les grammairiens qui étaient les professeurs et les critiques d'alors; il faisait des séjours de plus en plus rares chez ses illustres amis, et bien des gens commençaient à le traiter d'orgueilleux, puisqu'il ne jugeait plus digne d'entendre ses poésies que les grands personnages, Auguste et Mécène (2). Ceux-ci, de leur côté, regrettant de l'avoir si rarement chez eux, l'accusaient presque d'ingratitude (3). Il lui était difficile, dans ces conditions, de devenir le poète national, et de se consacrer tout entier à la tâche d'encourager par sa poésie le grand mouvement des esprits qui se tournaient vers le passé. Mais il ne pouvait non plus rester inactif. Il était alors, à trente-neuf ans, dans sa pleine maturité, admiré, suffisamment fortuné, sans crainte pour le présent ni l'avenir; il avait beaucoup étudié et beaucoup vu; il avait été témoin d'une grande révolution; il se trouvait maintenant placé comme au centre du monde et au milieu des courans d'idées, de sentimens, d'intérêts qui se croisaient à Rome, à cette époque où de si grandes questions inquiétaient les esprits. Malgré le recueillement où il se tenait d'habitude, malgré son goût pour la campagne et pour la vie du penseur solitaire, il avait toutes les facilités pour observer le microcosme qui gouvernait l'empire et où se formaient tant de germes de l'avenir. Il pouvait discuter avec Auguste, avec Agrippa et Mécène des maux du temps et de leurs remèdes, et suivre la chronique mondaine de la haute société, les fêtes, les scandales, les aventures galantes, les querelles des jeunes gens et des courtisanes. Il assistait aux efforts que l'on faisait pour restaurer le culte antique des dieux, de même qu'il pouvait admirer les nouvelles maisons

(1) *Carm.*, 4, 8, 17 : on a voulu considérer ces vers comme interpolés, mais je n'en vois pas la raison. Il n'y a aucune preuve qu'Horace connût bien l'histoire romaine. Il pouvait donc commettre cette erreur.

(2) Hor., *Epist.*, 1, 19, 37.

(3) Voyez Suét., *Horat. Vita;* et Hor. *Epist.*, 1, 7.

que les artistes alexandrins décoraient pour les maîtres du monde. Il voyait croître et se répandre à Rome le luxe et les voluptés qu'entretenait l'argent égyptien, tandis qu'il entendait partout maudire l'avarice, la cupidité et la corruption débordante. Il possédait en somme tout ce qu'il faut à un grand écrivain pour créer une grande œuvre.

Horace en effet avait conçu le projet de créer une poésie lyrique latine, qui, par les mètres et les sujets, fût aussi variée que la poésie lyrique grecque. Il voulait devenir le Pindare et l'Anacréon, l'Alcée et le Bacchylide de l'Italie, exprimer dans tous les mètres tous les aspects de la vie qui se déroulait sous ses yeux. Et peu à peu, le chef-d'œuvre se formait dans l'esprit du poète. A mesure que les mille incidens de cette vie romaine si intense suscitaient en lui des images, des pensées, des sentimens, et rappelaient à sa mémoire des strophes ou des vers des poètes grecs; à mesure que de ces images, de ces pensées, de ces sentimens, de ces réminiscences naissait en lui l'idée d'une courte composition lyrique, il écrivait en adoptant parmi les mètres grecs tantôt l'un et tantôt l'autre. Il composait petit à petit, l'un après l'autre, avec sa lenteur et son soin habituels, entre un voyage et un autre, entre un festin et une lecture, les quatre-vingt-huit petits poèmes des trois premiers livres des *Odes*. Il n'exprimait pas dans ses poèmes comme Catulle, une passion véritable et sincère; il élaborait au contraire toutes ses odes, pensée par pensée, image par image, strophe par strophe, vers par vers, mot par mot; il choisissait avec soin les motifs, les pensées, les images qu'il pouvait imiter dans Alcée, dans Sapho, dans Bacchylide, dans Simonide, dans Pindare, dans Anacréon ; il employait avec art et très souvent les motifs de la mythologie grecque; il composait en somme une poésie lyrique réfléchie, en s'efforçant d'atteindre à la perfection du style et de développer, à travers la variété des motifs, un sujet unique qui est sous-entendu, mais n'en est pas moins la véritable matière du poème. On se laisse tromper par la division matérielle des *Odes*, quand on les lit et qu'on les admire séparément comme un recueil de poésies variées. Pour comprendre l'œuvre la plus fine et la plus achevée de la littérature latine, il est nécessaire de lire tout l'ensemble de ces poèmes, aussi bien les plus longs et les plus sérieux que les plus courts et les plus légers, en observant comment le motif d'une ode correspond à celui d'une

autre ou le contredit, en cherchant à découvrir le fil invisible qui les tient toutes ensemble, comme les perles d'un collier. Ce fil idéal, ce sujet unique sous-entendu dans toute l'œuvre, c'est la douloureuse confusion dans laquelle l'âme romaine se débattait alors, et que le poète ne cesse de considérer dans ses contradictions insolubles, sans avoir ni l'espoir, ni même, semble-t-il, la volonté de les résoudre.

Au sortir de conversations avec Auguste, avec Agrippa, avec Mécène, le poète compose les fameuses odes civiles et religieuses, dans lesquelles il évoque, en magnifiques strophes saphiques ou alcaïques, le passé de Rome et la tradition séculaire des vertus publiques et privées. Parfois il énumère en belles strophes saphiques d'abord les dieux et les héros de la Grèce, puis les personnages illustres de Rome; il rappelle Paul-Émile « donnant sa grande âme aux Carthaginois victorieux, » et la gloire des Marcellus, et la mort courageuse de Caton, et la splendeur de l'astre des Jules, pour se réjouir à la fin de l'ordre rétabli dans le monde, sous le règne de Jupiter, qu'Auguste représente sur la terre (1). Ailleurs, il admire avec ferveur la vertu aristocratique, qui n'est point, comme la gloire des ambitieux, le jouet de la faveur populaire (2). Se souvenant des soldats de Crassus qui se sont mariés en Perse, et ont oublié le temple de Vesta, il fait revivre dans une pose sculpturale le simple et sublime héroïsme d'Attilius Régulus (3). Il rappelle par de nobles images comment la jeunesse qui « teignit la mer du sang carthaginois » avait été élevée d'une façon austère dans la famille, qui n'avait pas encore été corrompue par une époque criminelle (4). Mais sur les colonnes, les métopes, les triglyphes de ce monument magnifique, élevé à la grandeur légendaire de la société aristocratique, vient se poser tout un vol de pièces où Horace a célébré l'amour, Bacchus et les festins. Au sortir des maisons patriciennes, où l'on vantait si fort le passé, Horace retrouvait la bande joyeuse de ses jeunes amis, qui, maintenant que la paix était revenue, ne songeaient qu'à bien profiter des revenus des biens acquis dans le royaume des Ptolémées, et qui aimaient les loisirs de la villégiature, les festins, les jolies femmes, les distractions. Et le voilà qui, en se

(1) Horace, I, 12.
(2) III, 2, v. 17 et suiv.
(3) III, 5.
(4) III, 6, v. 33 et suiv.

servant des mètres grecs les plus souples, adresse des invitations à ses amis ou leur demande de préparer un bon repas; ou il vient interrompre par des menaces ironiques des convives avinés, priant l'un d'eux de lui révéler le nom de sa belle (1); ou encore il peint avec une grande richesse de motifs mythologiques de petits tableaux érotiques dans lesquels dominent tantôt le sentiment, tantôt la sensualité, et tantôt l'ironie. Le poète reproche en plaisantant à Lydie d'avoir inspiré à Sybaris une telle passion qu'il n'est plus visible pour aucun de ses amis (2); ailleurs, il dépeint avec de brûlantes images les tourmens de la jalousie (3); ailleurs, en lui faisant de gracieuses descriptions, il invite Tyndaris à se retirer dans une vallée éloignée de la Sabine, où Faunus enfle ses pipeaux, pour y fuir les feux de la canicule et l'insolent Cirus qui trop souvent porte sur elle ses mains violentes (4); ailleurs encore il dit son amour pour Glycère « dont le corps brille d'un éclat plus pur que le marbre de Paros (5). » Un jour, tandis qu'il se promène seul et sans armes dans les bois en pensant à Lalagé, il rencontre un loup, et le loup s'enfuit. Horace tire de là une singulière philosophie : c'est l'amour qui donne à l'homme un caractère sacré; l'amoureux est un homme pur. Aussi, quoi qu'il arrive :

Dulce ridentem Lalagen amabo
Dulce loquentem (6).

Et nous voyons passer rapidement sous nos yeux d'autres femmes et d'autres amoureux. Voici Chloé qui s'enfuit comme un faon effrayé par le vent qui mugit (7); des jeunes gens qui frappent désespérément à la porte que leur a fermée brusquement Lydie (8); un amant qui se laisse dominer par une esclave avide, rusée et autoritaire (9); un jeune homme qui s'est épris d'une fille arrivée à peine à la puberté et à qui le poète, usant d'images compliquées, donne des conseils sages et ironiques, en

(1) Horace, I, 27.
(2) I, 8.
(3) I, 13.
(4) I, 17.
(5) I, 18, v. 6.
(6) I, 22.
(7) I, 23.
(8) I, 25.
(9) II, 4.

lui disant qu'il a tort de vouloir du « raisin vert (1); » la belle courtisane Barine, l'effroi des mères, des pères et des jeunes épouses, dont les sermens font sourire le poète. Il affirme avec une solennité plaisante qu'il est permis en amour de se parjurer.

Ridet hoc, inquam, Venus ipsa, rident
Simplices Nymphæ, ferus et Cupido (2).

Astérie qui attend Gygès, obligé de s'absenter pendant un hiver, et qui se laisse consoler par son voisin Enipée, est le sujet d'un petit tableau peint, comme à l'ordinaire, avec d'ironiques amplifications mythologiques (3). Plus loin, c'est un gracieux dialogue entre des amans qui se querellent et excitent mutuellement leur jalousie, puis finissent par se réconcilier (4). Il y a aussi des supplications adressées aux belles au cœur trop dur; une prière à Mercure, qui « pouvant conduire derrière lui les tigres et les forêts, » doit aussi pouvoir apprivoiser une belle cruelle; il lui raconte tout au long, avec une exagération voulue, toute l'histoire des Danaïdes (5). Et il termine aussi sur un ton plaisant ses poésies érotiques, en se comparant à un vieux soldat de l'amour qui, « après avoir combattu non sans gloire, » va déposer ses armes dans le temple de Vénus; mais il invoque aussitôt la déesse pour qu'elle le délivre de Chloé (6).

Ces petits tableaux et ces personnages étaient presque tous sans doute tirés de la poésie grecque et de la chronique galante de Rome; ils étaient étrangers au poète qui prenait pour lui ce qu'il inventait ou ce qui était arrivé à autrui. Ce n'était plus là en effet une poésie amoureuse personnelle comme celle de Catulle. C'était une poésie amoureuse littéraire, de réflexion, que le poète composait paisiblement, auprès de ses livres, au gré d'une fantaisie agile et heureuse, où se mêlaient la sensualité et l'ironie, la fine psychologie et la virtuosité littéraire, et qui était dans la littérature le signe du changement qui se produisait dans les mœurs, à mesure que l'amour, l'ancien devoir civique de la propagation de la race dans la famille, devenait une stérile

(1) Horace, II, 5.
(2) II, 8.
(3) III, 7.
(4) III, 9.
(5) III, 11.
(6) III, 26.

volupté personnelle, un caprice de l'imagination, une source de plaisirs esthétiques, un sujet de plaisanteries et de risées.

C'est ainsi que le poète exprimait tantôt la philosophie de la vertu qui dérivait de la tradition, tantôt la philosophie du plaisir qui dérivait de l'art grec et des mœurs contemporaines. Mais Horace ne fait aucune tentative pour concilier ces deux philosophies discordantes; il s'abandonne tantôt à l'une et tantôt à l'autre, et il n'est satisfait ni de l'une ni de l'autre. Il avait conscience de la force et de la grandeur de la tradition; mais il comprenait aussi que cette grande philosophie du devoir ne convenait plus ni à la mollesse de son époque, ni à sa propre faiblesse morale, et il l'avoue très franchement. Il a condensé dans les quelques vers de l'ode merveilleuse à la déesse qui avait son temple à Antium, à la Fortune, toute une philosophie amère de l'histoire et de la vie. La fortune, et non la vertu, est la maîtresse du monde; la destinée en est l'esclave docile; les hommes et les empires sont en son pouvoir; c'est à elle aussi que doit se fier Auguste qui part pour de lointaines expéditions; c'est d'elle, mais sans trop de confiance, qu'il faut espérer un remède aux tristesses du temps (1). La guerre et les affaires publiques étaient les occupations les plus nobles, d'après l'ancienne morale; mais Horace ne sait pas cacher qu'elles répugnent à son égoïsme intellectuel, et de temps en temps il loue ouvertement la paresse civique; il adresse à son ami Iccius, qui se prépare à partir pour la guerre d'Arabie dans l'espoir d'en rapporter de l'argent, une ode dans laquelle il s'émerveille qu'un homme qui s'était tourné vers les études, et « avait donné d'autres espérances, » parte pour la guerre (2). Dans une belle ode saphique adressée à Crispus Sallustius, le neveu de l'historien, il traduit la pensée stoïcienne, très noble assurément, mais tout à fait antiromaine, d'après laquelle le véritable empire de l'homme, le seul qui compte, n'est pas celui qu'il exerce sur les choses matérielles, mais celui qu'il a sur ses propres passions (3). Ainsi l'égoïsme intellectuel arrive chez lui à défigurer un des principes fondamentaux de l'ancienne morale romaine, le culte de la simplicité. Horace blâme le luxe, l'avarice et la

(1) Horace, I, 35.
(2) I, 29.
(3) II, 2.

cupidité, les constructions royales qui usurpent les terrains qu'il fallait laisser aux laboureurs (1) : il considère comme plus sages que les Romains, les Scythes qui portent leurs maisons sur des chars, et les Gètes qui ne connaissent pas la propriété terrienne (2). Mais en faisant l'éloge de la simplicité, il en arrive à une doctrine de nihilisme politique qui ressemble à celui de Tibulle : ce ne sont ni les richesses, ni les honneurs, ni les magistratures, ni les tourmens de la politique qui rendent la vie parfaite. C'est la santé, et, avec elle, l'étude. Que demande le poète dans sa belle prière à Apollon? « De vivre d'olives, de chicorée et de mauve ; de demeurer en bonne santé ; d'arriver à une vieillesse dont la poésie fera l'honneur et le charme (3). » Il va plus loin, et rompant absolument avec les traditions romaines, il déclare dans certaines odes que le but de la vie, c'est le plaisir physique ; il conseille de se hâter de boire et d'aimer, car ce sont là les deux vraies voluptés de la vie ; il s'abandonne à un mol épicurisme, dont le détournent cependant de temps à autre des scrupules religieux. Mais, même dans sa religion, le poète demeure incertain et plein de contradictions. Parfois, cédant sans doute au mouvement qui se produisait en faveur du rétablissement de la vieille religion nationale, il déclare qu'il a trop navigué sur les mers de la philosophie, et qu'il veut maintenant tourner sa voile pour le retour ; et il décrit le *Diespiter* national à la façon antique, comme le dieu qui fend les nues avec l'éclair et qui frappe de coups terribles les humains (4). Mais il admire et il aime trop la religion artistique du plaisir et de la beauté créée par les Grecs ; et presque toujours il invoque, décrit et fait agir les dieux de l'Olympe hellénique, en les représentant sous les formes et dans les attitudes que leur avaient données la sculpture et la peinture, et aussi avec la signification et les fonctions qu'ils ont dans la mythologie grecque. Quels sont donc les dieux qui, d'après Horace, gouvernent véritablement le monde? Sont-ce les dieux austères, impersonnels et presque informes du bon vieux temps, qui accablent l'Italie de calamités, parce que leurs temples tombent en ruine? Sont-ce les symboles de la *Pudor*, de la *Justitia*, de la *Fides*,

(1) Horace, II, 15.
(2) III, 24, v. 9.
(3) I, 31, v. 15 et suiv.
(4) I, 34, 5.

de la *Veritas*, si chers aux anciens Romains, qu'Horace évoque encore dans les vers écrits pour la mort de Quintilius Varus, où le sentiment d'amitié est exprimé avec une si grande douceur (1)? Ou ce Mercure homérique, qui a sauvé le poète dans la bataille de Philippes, en l'entourant d'un nuage? Ou ce dieu Faune qu'il invoque aux nones de décembre, dans un délicieux petit tableau bucolique, pour qu'il protège sa propriété (2)? Ou Vénus et Cupidon et Diane sous leur forme grecque? Ou ces innombrables divinités que le polythéisme grec avait disséminées dans tous les recoins les plus cachés de la nature, et qu'Horace entrevoyait jusque dans la fontaine Bandusie, « aux eaux plus limpides que le verre (3)? »

On ne saurait dire si les croyances d'Horace sont une religion morale ou une religion esthétique. Parfois dans ses poésies civiles il invoque les dieux comme les régulateurs suprêmes du monde, mais dans d'autres poésies il les mêle à tous les actes et à tous les événemens humains, parce qu'ils sont beaux et lui donnent l'occasion de composer des strophes magnifiques. Sa conception politique et morale de la vie étant contradictoire, et sa conception religieuse incertaine, quel but bien défini la vie peut-elle donc avoir pour Horace? Ce ne sont pas les vertus publiques et privées dont il ne se sent pas capable, et dont il ne croit pas que ses contemporains le soient plus que lui; ce n'est pas le plaisir physique, ni le plaisir intellectuel qui, il le comprend bien, ruineraient le monde si on les prenait comme fin suprême de tous les efforts humains; ce n'est pas non plus un mélange de devoir et de plaisir, car il ne voit pas comment on pourrait faire le partage de l'un et de l'autre; ce n'est pas une obéissance servile à la volonté des dieux, qui sont maintenant trop nombreux, trop différens les uns des autres et qui s'accordent trop mal entre eux. Aussi, effet naturel de tant d'incertitude, on voit apparaître, à l'extrême horizon de ce grand vide moral, le fantôme qui projette son ombre sur toutes les époques peu sûres d'elles-mêmes, la peur de la mort. Quand l'homme ne réussit pas à se persuader que la vie tend vers un but idéal que nul homme, à lui seul et réduit à ses propres forces, ne pourra jamais atteindre; quand le fait de vivre appa-

(1) Horace, I, 24, 6.
(2) III, 18.
(3) III, 13.

raît comme le seul but de la vie, la brève durée de l'existence inquiète, trouble et attriste. Et elle troublait profondément Horace. La pensée de la mort lui était toujours présente; les poésies qu'il a composées en souvenir de ses amis morts sont à coup sûr celles où il a mis le plus de sentiment et de sincérité. Il faut se hâter de vivre; le temps passe; la mort ne respecte personne; elle nous attend tous au passage; tout doit disparaître dans le néant :

Eheu! fugaces, Postume, Postume,
Labuntur anni... (1).

Ces motifs sont répétés sous les formes les plus diverses et les plus admirables, étrangement mêlés à des poésies joyeuses et voluptueuses, mais répandant sur l'œuvre tout entière une tristesse vague et pénétrante.

Étrange poème, dont l'unité idéale est formée justement des contradictions de ses différentes parties. Si on comprend ce poème, on comprend aussi les incertitudes de la politique d'Auguste. Nul mieux qu'Horace n'est allé jusqu'au fond du grand vide spirituel sur lequel reposait le gigantesque édifice de l'empire. Qui donc pouvait oser de grandes choses, quand la nation tout entière était plongée dans une si grande contradiction? Comment travailler vigoureusement avec des instrumens aussi usés? Il est vraiment d'un esprit trop étroit de ne voir, comme le font certains historiens, dans toute l'œuvre d'Auguste qu'une « comédie politique » destinée à cacher une monarchie sous les formes d'une république. C'était une tragédie véritable que cette nécessité de concilier le militarisme de la vieille Italie et la culture de l'Asie hellénisée, — surtout depuis que la conquête de l'Égypte avait rendu ces deux élémens plus inconciliables que jamais.

GUGLIELMO FERRERO.

(1) Horace, II, 14.

NOUVEAUX APERÇUS

SUR

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Jean-Jacques Rousseau, a new study in criticism, by Frederica Macdonald (2 vol. in-8°, Londres, 1906). — Cf. du même auteur, *Studies in the France of Voltaire and Rousseau* (in-8°, Londres, 1895), et les fragmens de ces ouvrages publiés en traduction française dans la *Revue des Revues* des 15 mars 1900 et 1er et 15 août 1906.

Jean-Jacques Rousseau, par M. Jules Lemaître, 1 vol. in-18, Calmann-Lévy.

De période en période, la discussion se rouvre sur le cercueil de Rousseau. Des critiques différens reprennent les mêmes questions, sans fatigue et sans les épuiser ni les résoudre : fut-il égoïste, ingrat, perfide, vaniteux, pervers, ou tendre, généreux, reconnaissant, sincère en toutes choses, loyal envers ses amis? S'il fut coupable des fautes ou des bassesses qu'on lui impute, dans quelle mesure sa responsabilité est-elle atténuée par ses maladies et son état mental? Fut-il fou, ne le fut-il pas? S'il le fut, quand le devint-il, quelles furent les causes et la nature de sa folie? Faut-il admirer et plaindre en lui un « homme vertueux » victime de la calomnie, ou condamner un monstre d'hypocrisie et de charlatanisme? Les réponses ne s'accordent pas. Elles ne se sont jamais accordées. S'accorderont-elles jamais? On en douterait, en pensant aux colères, aux rancunes et aux manifestations quasiment cultuelles qu'on a récemment provoquées en touchant à ce grand mort. C'est que le problème de son caractère n'est pas, comme il devrait l'être, un simple pro-

blème d'histoire et de psychologie relevant du passé : obstinément actuel, il touche à la politique par toutes sortes de ramifications, et demeure au centre même de nos querelles les plus aiguës. On ne sépare pas l'énigme de son âme du mystère de son influence. On se refuse à croire que, si sa pensée a été bienfaisante, son indignité personnelle, fût-elle dix fois prouvée, n'en réduirait pas plus la valeur qu'elle n'en arrêterait les effets; ou qu'au contraire, si sa pensée est nuisible, toutes ses vertus privées n'en neutraliseraient pas le venin, puisque, à tort ou à raison, pour notre bien ou pour notre mal, cette pensée est devenue un des élémens constitutifs de notre vie politique, morale, sentimentale, peut-être même religieuse, et puisqu'il n'y a peut-être pas, dans toute l'histoire littéraire, un seul exemple d'une influence aussi formidable et universelle.

C'est cependant à ce point de vue désintéressé que nous voudrions essayer de nous élever, pour examiner, sans entrer dans la discussion des idées de Jean-Jacques, l'important ouvrage que Mme Macdonald a publié il y a quelques mois, et les belles conférences que M. Jules Lemaître vient de recueillir en volume. Ces deux livres, rapprochés par le hasard de l'actualité, diffèrent d'abord par les idées générales, ou si l'on veut par les opinions ou les convictions qui en font l'armature : l'auteur du premier croyant avec ferveur que, depuis la Révolution française, le monde est entré dans une ère nouvelle de bonheur et de justice, celui du second le voyant au contraire tituber dans la fièvre et dans la folie. Ils diffèrent aussi par la méthode : M. Lemaître s'est borné à relire l'œuvre complète de Rousseau en s'entourant des renseignemens indispensables, et à coup sûr, une telle préparation suffisait, puisqu'il n'avait d'autre dessein que d'appliquer sa lumineuse intelligence à ce vaste sujet, afin d'en donner son interprétation personnelle; Mme Macdonald, au contraire, qui se proposait de reviser la biographie de Rousseau, est remontée à certaines sources jusqu'à elle insuffisamment explorées, les a soumises à une critique ingénieuse, a rapporté de son travail des conclusions précises, dont il faudra désormais tenir compte. Cependant, ces deux livres si différens se ressemblent par ce trait négatif, qu'ils ne sont impartiaux ni l'un ni l'autre. Que leurs lecteurs en soient avertis : Mme Macdonald est *rousseauiste* jusqu'à la moelle, de toute son âme, comme durent l'être les premières lectrices de l'*Émile*, jusqu'à prendre

Jean-Jacques pour une façon de prophète, dépositaire et annonciateur de la Vérité ; et M. Lemaître est *antirousseauiste* avec une passion presque égale. Du moins l'était-il, de son propre aveu, quand il a entrepris son étude. Si, chemin faisant, il a sensiblement changé, ses amis et ses adversaires se sont accordés, — pour une fois ! — à empêcher qu'on s'en aperçoive. Bon gré mal gré, il est resté dans la dépendance des uns et des autres ; on lui a fait dire beaucoup de choses qu'il ne disait pas ; on n'en a pas écouté beaucoup d'autres que les lecteurs attentifs seront bien obligés de remarquer dans son volume, puisqu'elles s'y trouvent, au risque d'en être surpris. — D'autres ouvrages ont paru, ces dernières années, dont Jean-Jacques a fourni la matière. J'aurai l'occasion d'en citer quelques-uns ; mais je m'en tiendrai autant que possible à ces deux-ci : le champ qu'ils ouvrent à la critique est déjà trop vaste pour les limites de cet article. Je signalerai pourtant l'espèce d'enquête, complète et puissante, abondante et minutieuse, à laquelle s'est livré M. L. Brédif sur son « caractère intellectuel et moral (1) : » un certain désordre apparent, qui ne gêne plus lorsqu'on en a compris les raisons, n'empêche pas ce livre d'être un guide très utile dans l'étude d'une âme dont il marque toutes les contradictions et qu'en même temps il ramène à l'unité.

I

Mme Macdonald distingue, avec raison, trois périodes dans l'histoire des jugemens portés sur l'auteur du *Contrat social*. D'abord, pour la majorité de ses contemporains, c'est-à-dire pour les témoins de sa vie, il est « le vertueux Rousseau. » Mme Macdonald nous dira pourquoi les Encyclopédistes et la coterie de Mme d'Épinay font exception. Ensuite, pendant la Révolution, toute critique se tait dans une apothéose qu'aucun malveillant n'oserait troubler. Enfin, pendant l'époque de réaction qu'inau-

(1) *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau*, par L. Brédif (in-8°, Hachette, 1906). — On trouvera également des aperçus intéressans dans *le Romantisme français*, par M. P. Lasserre (in-8° *Mercure de France*, 1907), dans *l'Impérialisme démocratique*, par E. Seillière (in-8°, Plon, 1907), et dans *Jean-Jacques Rousseau et le Droit des gens*, par G. Lassudrie-Duchêne (in-8°, Jouve, 1906). — Je ne signale ici que des livres récens. A signaler aussi les deux premiers et fort intéressans volumes des *Annales* dont la *Société J.-J. Rousseau*, récemment fondée à Genève, a entrepris la publication.

gure le Dix-Huit Brumaire, surtout après la publication de la *Correspondance littéraire* de Grimm et consorts (1812) et des *Mémoires* de Mme d'Épinay (1818), on voit se former la légende qui le présente sous le plus fâcheux aspect et n'a pas encore été revisée. — On pourrait répondre à ces observations préliminaires : que les témoins qui ont déposé contre Jean-Jacques ne peuvent être tous rangés dans la « clique » dirigée par Grimm et Diderot, ni considérés comme affiliés au « complot » dont il sera parlé tout à l'heure; qu'ils le connaissaient moins de son vivant qu'on ne le connaît depuis sa mort, puisqu'ils ignoraient le contenu des *Confessions;* que la légende diffamatoire dont la *Correspondance littéraire* et les *Mémoires* de Mme d'Épinay furent les outils les plus efficaces, rencontra toujours des adversaires résolus, — tel Musset-Pathay, dont l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau* est de 1821; — que dans le courant du XIXe siècle, il a paru partout, sur Jean-Jacques, nombre d'études équitables, dont les auteurs ont pressenti ou reconnu le peu de valeur de ces sources suspectes; que beaucoup de points de sa biographie ont été examinés avec une évidente sympathie par des érudits scrupuleux, parmi lesquels je ne citerai que le plus éminent, M. Eugène Ritter; enfin, que des honneurs publics lui ont été rendus avec abondance, à Genève et en France, et qu'en dernière analyse, il y a pour le moins quelque bizarrerie à parler de la réhabilitation d'un homme dont les cendres sont au Panthéon. Mais ces réserves, que je devais indiquer, sont plus spécieuses que fondées, et n'empêchent pas la « courbe » dessinée par Mme Macdonald d'être, en somme, exacte.

En constatant que la *Correspondance* et les *Mémoires* demeurent la base de presque toutes les accusations portées contre Jean-Jacques, Mme Macdonald se dit que, si les allégations de ces deux ouvrages étaient fausses, il se pouvait que leurs auteurs ne se fussent pas rencontrés par hasard dans leurs mauvais propos, mais qu'ils les eussent combinés dans le dessein de déshonorer leur victime : cas auquel ils ne seraient plus de simples calomniateurs, mais les fauteurs authentiques d'un véritable complot, de ce complot même que Rousseau dénonça si souvent sans parvenir à en saisir les fils. Après de longues recherches, elle retrouva dans les bibliothèques, d'abord le manuscrit original des *Memoires*, rempli d'interpolations, de notes et de surcharges,

puis la copie de ce manuscrit dont s'étaient servis les premiers éditeurs, Brunet et Parison. En les étudiant les uns et les autres, elle reconnut que le premier était de l'écriture d'un secrétaire à qui Mme d'Épinay l'avait certainement dicté, tandis que la plupart des corrections et des notes étaient de sa propre main, ou de celle de Diderot, facile à reconnaître, ou d'une troisième écriture qui n'a pu être identifiée; qu'à chaque note correspondait un chiffre de renvoi, qui permettait de retrouver l'endroit où la note avait trouvé son application; que la plupart de ces notes tendaient à présenter Rousseau [René] sous un aspect plus défavorable que la rédaction primitive; que le second manuscrit était la copie exacte du premier, avec les remaniemens incorporés au texte; qu'en le publiant, Brunet et Parison l'avaient encore modifié, surtout en y pratiquant des coupures. Le système de dénigrement se trouvant ainsi percé à jour, Mme Macdonald conclut ou établit : que le texte primitif des *Mémoires* avait été sûrement modifié par Mme d'Épinay elle-même, sur les conseils de Diderot, et aussi de Grimm, préoccupé de le mettre d'accord avec les jugemens de sa *Correspondance littéraire;* que, la composition des *Mémoires* étant antérieure aux lectures des *Confessions* que fit Jean-Jacques devant un petit nombre de personnes, les altérations avaient été introduites, selon toute vraisemblance, après ces lectures, pour y répondre; que, dans la pensée de l'auteur et de ses complices, les *Mémoires* ainsi remaniés devaient attendre au fond d'un tiroir l'heure d'une publication posthume qui sonnerait un jour; que, rapprochés de la *Correspondance littéraire*, ils formeraient alors un formidable outil de calomnie, d'autant moins suspect que leur caractère d'ouvrage resté inédit et exhumé du passé, garantirait leur sincérité; qu'un homme de confiance de Mme d'Épinay, nommé Lecourt de Villières, fut choisi par Grimm pour en garder le dépôt jusqu'au jour où, les fidèles de Rousseau étant tous morts, ils pourraient paraître sans trouver de contradicteurs et produiraient ainsi tout leur effet; que, grâce aux sentimens de leurs premiers éditeurs, dévoués à la gloire des Encyclopédistes, grâce aussi à la réprobation qu'encourait le nom de Rousseau sous le règne de Louis XVIII, ce plan réussit au delà de toute espérance; que, par suite, l'histoire entière de Rousseau se trouva falsifiée. — Telle est, sommairement résumée, la théorie que Mme Macdonald expose avec beaucoup de clarté, en l'appuyant d'argumens toujours spécieux,

souvent probans. Elle soulève trois objections principales, qu'il nous faut examiner :

La première, c'est que les jeux du hasard ont tellement favorisé les calculs prêtés aux conspirateurs, qu'on a peine à admettre une si persistante complicité des événemens. Confier à un serviteur dont la destinée est incertaine, en un temps d'orage comme cette année 1793 où Mme Macdonald place l'achèvement de la copie du manuscrit « tripatouillé, » un texte recopié qu'on veut à tout prix transmettre à la postérité, et négliger en même temps de détruire l'original, c'est-à-dire la seule preuve de la falsification qui pourrait plus tard en compromettre les effets, voilà une double inconséquence qui forme un piquant contraste avec les précautions de Jean-Jacques pour assurer l'avenir à ses apologies. Mme Macdonald nous dira que Grimm, guetté par la guillotine, n'eut pas le loisir de brûler le manuscrit révélateur; mais puisqu'il eut celui de le faire copier?... Alléguera-t-on, d'autre part, qu'il n'avait guère le choix des moyens? C'est justement là qu'est le miracle : pour que son calcul aboutît, il a fallu que Lecourt de Villières traversât sain et sauf la tempête, qu'il mourût au moment opportun, que le manuscrit fût vendu par ses héritiers à l'heure la plus propice au succès de ses ténébreux desseins, et qu'il fût précisément acquis par un homme que ses opinions et ses passions, assez violentes pour lui enlever le sens critique, poussèrent à en tirer parti dans le sens désiré par Grimm! Une telle chance tient du prodige, et ferait croire que Grimm avait vendu son âme au diable. Mais tout arrive : si l'on doit signaler la singularité d'une telle série de rencontres favorables, on n'en saurait tirer aucun argument contre une théorie qu'appuient de solides présomptions, et presque des preuves.

La seconde objection est d'un autre ordre : le fait étant acquis, — grâce à Mme Macdonald, — que Mme d'Épinay a corrigé le premier texte des *Mémoires* dans un sens préjudiciable à Rousseau, selon les conseils de Grimm et de Diderot, la véritable question est de savoir si ces corrections ont été ou non faites de bonne foi. Qu'on me permette de m'expliquer par un exemple abstrait, en oubliant un instant de quels personnages authentiques il s'agit. Mme A... écrit des *Mémoires*, dans la forme d'un roman à clé. Elle y met en scène, sous des noms supposés, ses amis B..., C... et D... Quelque temps après avoir achevé sa ré-

daction, elle se brouille avec B... et le juge indigne de l'amitié qu'elle lui avait vouée. De son côté, B... se fâche avec C... et D... lesquels, à tort ou à raison, s'accordent à le juger avec une égale sévérité. Mme A..., C... et D... apprennent un jour que B... prépare un ouvrage où il raconte leurs démêlés, les confesse en se confessant, se défend en les attaquant. Ils s'inquiètent, tiennent conseil, relisent les fragmens des *Mémoires* qui concernent B..., s'étonnent d'avoir tracé de lui un portrait si flatté, décident qu'ils vont retoucher ce portrait, pour le rendre plus conforme à la nouvelle image qu'ils se font du modèle. Qu'y aurait-il de plus légitime, si même le second « état » devenait moins ressemblant que le premier? Par malheur pour la réputation de Grimm, de Diderot et de Mme d'Épinay, leur action n'a pas eu ce caractère de loyale défensive : ils ne se sont pas bornés à retoucher leur peinture en pleine sincérité, ils ont inventé certains faits et en ont dénaturé d'autres, Mme Macdonald le montre avec beaucoup de force (1). La seule excuse qui leur reste, c'est que la forme des *Mémoires*, celle du roman, ne les obligeait pas à la véracité. On l'acceptera pour ce qu'elle vaut : pourquoi auraient-ils pris la peine de remanier leur ouvrage, non certes par scrupule d'artistes conteurs, cela se voit, mais pour s'y magnifier aux dépens de leur ancien ami, s'ils n'avaient pensé que les lecteurs de l'avenir leur prêteraient quelque créance? Je n'insiste pas sur les lettres de Mme d'Épinay [de Montbrillant] à Rousseau [René], transcrites dans les *Mémoires* avec de graves altérations : elles ont pourtant trompé presque toute la critique, qui s'est obstinée à préférer leur texte inexact au texte irréprochable des *Confessions*, et cela, comme Mme Macdonald n'a pas manqué de le relever, même après la publication des originaux par Streckeisen-Moultou (2) : en sorte que, parce qu'il plut à Mme d'Épinay de truquer ces documens, Rousseau passa longtemps, et passe encore auprès de gens mal informés, pour s'en être servi avec une liberté coupable! Mme Macdonald, qui est juste, mais sévère, qualifie ces tripatouillages de « falsifications ; » M. Eugène Ritter (3) les attribue avec plus de charité au fait que

(1) Voyez entre autres l'histoire de la prétendue lettre à Saint-Lambert, II, p. 1-26.

(2) *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, 2 vol. in-8, Paris, 1865, t. I, p. 335-53.

(3) *J.-J. Rousseau et Madame d'Houdetot*, extrait du t. II des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, Genève, 1906, p. 9-13.

Mme d'Épinay, n'ayant pas gardé les brouillons de ses lettres, les refit « tellement quellement. » L'aimable femme ayant traité avec le même sans-gêne une lettre de Rousseau au docteur Tronchin, l'explication devient plus difficile à soutenir. M. Ritter n'y renonce pourtant pas encore :

> Le lecteur, dit-il, après avoir confronté les deux textes, ne comprendra pas comment Mme d'Épinay a pu dire : « *Voici, mot pour mot*, l'article que j'ai copié. »
>
> Je m'explique la difficulté en supposant qu'elle avait, dans le temps, après la visite de Tronchin, refait de mémoire la lettre qu'il lui avait lue. En revoyant son papier douze ans après, elle crut qu'elle l'avait copié sur l'original ; et elle mit alors en tête une phrase qui nous étonne à bon droit.

C'est que M. Eugène Ritter n'est pas seulement un admirable érudit : il est un sage, d'esprit bienveillant, qui se plaît à couvrir d'un voile d'humaine et chevaleresque indulgence les défaillances dont les vieux papiers lui livrent les secrets. Espérons qu'il a raison, mais ne lisons plus les lettres de Jean-Jacques dans les *Mémoires* de Mme d'Épinay !

Ayant établi son opinion sur la découverte faite par elle dans ces manuscrits, Mme Macdonald a cru tenir la clé de l'intrigue qu'elle voulait démasquer : elle a donc consacré les premiers chapitres de son livre à l'examen de ce vaste « faux ; » puis elle est remontée à la lettre de Diderot adressée censément à L[andois], le 30 juin 1756, et que Grimm publie dans sa *Correspondance littéraire* en l'y qualifiant de « petit chef-d'œuvre, » et sur laquelle nous reviendrons ; après quoi, elle a suivi le développement du « complot » jusqu'à la savante série des articles perfides publiés dans la *Correspondance littéraire* de 1762 à 1767, et jusqu'à la querelle avec Hume. Elle a donc interverti l'ordre chronologique des faits, puisqu'elle a commencé par la fin. Or, la chronologie est le fil conducteur qui seul permet de circuler dans le labyrinthe des hypothèses historiques. En le gardant dans sa main, Mme Macdonald eût évité d'exagérer la portée, — considérable, à vrai dire, — de sa trouvaille, et peut-être serré d'un peu plus près cette vérité que l'histoire n'atteint jamais, mais dont elle doit chercher à s'approcher toujours davantage. Les trois « conspirateurs » en sembleraient moins noirs,

(1) Éd. Tourneux, III, 249-57.

moins traîtres de mélodrame, sans que la justification de Rousseau fût pour cela moins complète. Il est évident, en effet, que quand Diderot écrivit sa lettre à L[andois], le « complot » n'existait pas encore ; et il me paraît probable que ce « complot » n'a jamais eu la réalité concrète, calculée et prolongée que lui prête Mme Macdonald, ou, en tout cas, qu'il ne l'eut que beaucoup plus tard. Un « complot » suppose une entente consciente, réfléchie, de plusieurs personnes, pour des fins déterminées. Or, si une telle entente exista jamais entre les trois complices, ce ne fut sûrement qu'au moment de la revision des *Mémoires*. Jusque-là, rien ne prouve absolument que Mme d'Épinay ait fait le jeu de Grimm et de Diderot, ni même que ceux-ci aient poursuivi un plan concerté : tous trois furent entraînés par les conséquences de leurs premières fautes, par leurs mauvais sentimens, par le danger commun, par les événemens. Nous allons le voir en rappelant la succession de leurs méfaits dans l'ordre des dates, cadre obligé pour l'examen d'incidens qui se sont produits dans la catégorie du temps.

II

Avant d'entrer dans le détail de l'intrigue, nous tâcherons de marquer les relations singulièrement complexes de ses protagonistes.

Pour ce qui est de leur carrière, — si l'on ose employer un terme si peu approprié à l'activité littéraire de Rousseau, — voici ce qu'il faut retenir. Ayant introduit Rousseau dans les lettres, Diderot se considérait comme son patron, entendait exercer sur lui une espèce d'autorité, prétendait même avoir inspiré ses premiers « Discours. » Rousseau, qui subit longtemps cet ascendant tyrannique, avait de son côté chaperonné Grimm : avec plus d'enthousiasme sincère, et surtout plus de discrétion. Mais tandis qu'il gardait une vive reconnaissance à Diderot, comme on en peut juger par la phrase même de la préface de la *Lettre à d'Alembert* qui consacre leur rupture (1), Grimm n'en avait aucune pour lui. Grimm et Diderot, d'ailleurs, s'entendirent bientôt mieux ensemble qu'avec Jean-Jacques, qu'ils observaient

(1) « ... J'avois un Aristarque sévère et judicieux, je ne l'ai plus, je n'en veux plus ; mais je le regretterai sans cesse, et il manquera bien plus encore à mon cœur qu'à mes écrits. »

avec une condescendance étonnée. Sans méconnaître son talent, ils admiraient le leur davantage; ils le trouvaient puéril dans ses manières d'être, singulier dans ses allures, et l'écrasaient de leurs avis. L'un étant médiocre et l'autre grossier, ils ne comprenaient rien à ses scrupules ni à ses délicatesses. Ses aspirations à la pureté paraissaient au cynisme de Diderot une hypocrite affectation; son indépendance offusquait la phénoménale platitude que Grimm étalait dans ses lettres aux grands de la terre. De quel œil ces deux hommes pouvaient-ils le voir s'élever au-dessus de tous les écrivains de son temps, eux compris, jusqu'à balancer bientôt la gloire rayonnante de Voltaire? Il faut ignorer les sentimens que développent les jeux de la concurrence, surtout dans les états où l'amour-propre est au premier plan, pour méconnaître que, dans ces foudroyans triomphes, il y avait déjà les élémens de beaucoup de froissemens et de malentendus (1).

D'autres facteurs compliquaient encore cette situation.

Rousseau, comme on sait, avait été introduit auprès de Mme d'Épinay par Francueil, son ancien amant; et il lui avait présenté Grimm, qui recueillit la succession de Francueil. Même après avoir agréé les hommages du nouveau venu, Mme d'Épinay aurait désiré conserver avec l'autre des relations amicales. Grimm ne le supporta pas : il était jaloux, personnel, despote; il éloigna Francueil, et l'on conçoit qu'il voulût de même éloigner Jean-Jacques. Comment, en effet, aurait-il vu sans ombrage l'amitié de sa maîtresse pour un homme qui la connaissait si bien, et leur intimité dans l'isolement de la campagne, surtout quand cet homme était un maître en éloquence enflammée, en sentimens extrêmes, en passion toujours prête à éclater? Là-dessus, Rousseau devint amoureux de Mme d'Houdetot. Celle-ci n'était pas seulement la belle-sœur de Mme d'Épinay: elle en était l'amie intime, une de ces amies qu'on subit plus qu'on ne les aime, à laquelle on adresse, sans les formuler, toutes sortes de petits reproches aigres et tendres, dont les bonheurs vous réjouissent avec un rien de jalousie, dont on est toujours tenté d'exagérer les moindres faiblesses; de plus, elle était la maîtresse de Saint-Lambert, leur ami commun, et s'avisait de l'aimer avec autant de tendresse que de constance. Est-

(1) Cf. Macdonald, II, p. 1-40, *passim*.

ce tout? Pas encore. Il y avait le faux ménage où Jean-Jacques s'efforçait, avec une si touchante impuissance, de mettre un peu de dignité : la mère Levasseur, toujours en intrigue pour garder barre sur lui, et Thérèse, jalouse de Mme d'Houdetot, et même de Mme d'Épinay. Voilà, n'est-il pas vrai, bien du combustible! Songez encore aux caractères accentués de tous ces gens. Représentez-vous Grimm âpre, calculateur, froid, sec, égoïste; Diderot ardent, impulsif, emballé; Jean-Jacques tourmenté de mille inquiétudes, valétudinaire et vraiment malade, neurasthénique, passionné, bientôt méfiant. Songez à l'intervention continuelle, dans leurs affaires, d'élémens étrangers, aux commérages apportés du dehors, aux frémissemens continuels de susceptibilité qu'irrite le sentiment de la notoriété, la certitude que tous les « potins » deviendront de l'histoire, aux malentendus que provoquent les lenteurs des correspondances, Saint-Lambert étant alors à l'armée : vous comprendrez qu'il devait nécessairement surgir entre eux un monde de difficultés. Rousseau seul était assez romanesque et assez sincère pour vouloir avant tout manœuvrer loyalement à travers tant d'écueils. Seul, il devait apporter dans sa conduite avec ses amis toutes sortes de scrupules. C'est peut-être parce qu'il en eut trop que ses intentions furent méconnues, et si facilement travesties.

De bonne heure, nous voyons surgir un incident où se révèle cette puissance de malentendu. Mme Macdonald le raconte (1), avant d'aborder « le premier acte de la conspiration ourdie entre Grimm et Diderot, » et comme si l'incident constituait une sorte de prologue à la tragédie. Il s'agit de la nouvelle édition des *Poèmes sur la Loi naturelle* et *sur le Désastre de Lisbonne*, que Voltaire avait prié Thiériot de distribuer à d'Alembert, Diderot et Rousseau, en ajoutant :

> Ils m'entendront assez; ils verront que je n'ai pu m'exprimer autrement, et ils seront édifiés de quelques restes; ils ne dénonceront point ces *sermons* (2).

Rousseau se trouvait alors à l'Ermitage: la brochure lui fut envoyée sans le message restrictif qui devait l'accompagner. Flatté de l'attention que lui marquait ainsi le « patriarche, » il y voulut répondre de son mieux; et il écrivit la magnifique

(1) II, p. 6-7.
(2) 4 juin 1756, éd. Garnier, t. XXXIX, n° 3180.

lettre du 18 avril 1756, que Tronchin fut chargé de porter à Ferney.

Dans ces conditions, dit Mme Macdonald en achevant le récit de cet épisode, Voltaire put croire, et crut sans doute qu'il avait à se plaindre de l'éloquente lettre écrite par Rousseau pour défendre l'optimisme attaqué dans les poèmes. Rousseau, de son côté, ignorant le message de Voltaire, fut froissé du fait que cette lettre demeurait sans réponse : et les premiers germes de l'irritation furent ainsi semés entre les deux grands maîtres qui n'auraient jamais dû se quereller.

Les détails ne sont pas tout à fait exacts : en réalité, Voltaire répondit par un billet qui n'est pas sans ironie (1), et où cependant le bon Jean-Jacques, encore confiant, ne vit que des complimens (2). A vrai dire, Voltaire ne put regarder cette lettre comme une « dénonciation; » mais, peut-être pour d'autres raisons, et sans doute parce qu'il en sentit l'éclatante supériorité, aurait-il préféré qu'elle n'eût pas été écrite. Or, il est possible que Rousseau se fût abstenu de l'écrire, s'il avait eu connaissance du message de Voltaire. On peut donc estimer qu'en négligeant de le lui communiquer, ses amis contribuèrent à lui aliéner son grand rival. Mais pour croire que cette négligence fut calculée, il faudrait admettre que Diderot et Grimm en mesurèrent les effets, mirent Thiériot dans leur jeu, prévirent que Rousseau répondrait, qu'il le ferait par un chef-d'œuvre, que même ce chef-d'œuvre serait publié plus tard, sans l'autorisation de l'auteur ni du destinataire. C'eût été de la divination! En réalité, si cet incident a de l'importance et si nous l'avons signalé, c'est parce qu'il nous offre le type ou le schéma d'autres incidens qui devaient se multiplier dans la suite.

Mais, s'il s'en produisit plusieurs qui peuvent être pareillement attribués à la négligence ou au hasard, il y en eut aussi où la malveillance et la perfidie éclatent dans la crue lumière dont Mme Macdonald a réussi à les éclairer. En voici un frappant exemple.

On peut lire, dans la *Correspondance littéraire* de juillet 1756 (3),

(1) Le 12 septembre, N° 3233 de l'édition Garnier.

(2) Voyez sa lettre à Tronchin, 25 janvier 1757, dont un passage est publié dans Sayous, *le Dix-huitième siècle à l'étranger*, I, p. 258-59. Cf. H. Tronchin, *Théodore Tronchin*, Paris, 1906, p. 246-59.

(3) Éd. Tourneux, III, p. 249-55.

une lettre de Diderot, datée du 29 juin et adressée à M. Grimm, qui se félicite de l'offrir à ses abonnés, et l'introduit par le galimatias que voici :

La liberté est un mot vide de sens, comme vous allez voir dans la lettre de M. Diderot. L'arbitraire produirait le chaos, et le chaos est aussi un mot vide de sens; car rien ne peut exister sans une certaine loi constante, quelle qu'elle soit; et cette loi ne finit pas sitôt que ce qui existait par elle périt avec elle, et disparaît de la chaîne des êtres.

Cette lettre reproche au destinataire, à qui Diderot envoie des secours, et qui en demande toujours davantage, des soupçons injurieux, un caractère hargneux, toutes sortes de mauvais procédés. «... Depuis trois ou quatre ans que je ne reçois que des injures en réponse de mon attachement pour vous, ne le suis-je pas [*patient*]? Et ne faut-il pas que je me mette à tous momens à votre place pour les oublier, ou n'y voir que les effets naturels d'un tempérament aigri par les disgrâces et devenu féroce? » Certaines expressions font supposer que ces injustes plaintes de L... ont fait grand bruit : «... N'est-il pas vrai que si tous ceux qui sont plus malheureux que vous faisaient autant de vacarme, on ne tiendrait pas dans ce monde? ce serait un sabbat infernal. » Dans la Correspondance générale de Diderot, le destinataire de cette lettre est donné pour Landois (1), et l'on ne voit pas comment les jérémiades de cet obscur auteur auraient causé tant de tapage. Mais Mme Macdonald l'a retrouvée, transcrite dans un des cahiers du manuscrit original des *Mémoires* de Mme d'Épinay (2). Et là, elle est censée adressée à « un nommé *Verret*, homme sans aveu, tombé du ciel, mourant de faim, » qui « fut un jour rencontré dans un café par Garnier [Diderot], » sauvé et nourri par lui, et qui, après s'être réfugié « dans une petite ville de province, » accabla son sauveur de reproches injustes et finit par s'attirer, en réponse, la lettre en question. Ce fragment, — le seul où il soit question du nommé Verret, — disparut des *Mémoires*. Mme Macdonald en conclut qu'en réalité, la lettre de Diderot était véritablement adressée à Rousseau, destinée à le noircir auprès des « souverains étrangers, princes, hommes d'État et *leaders* de la société qui patronnaient le journal secret. » Cette conclusion, sans être certaine,

(1) Éd. Tourneux, XIX, p. 432-38.
(2) II, p. 7-14 et appendices, note F.

paraît extrêmement probable, surtout quand on rapproche de la lettre à L[andois] un fragment du *Fils naturel* où Rousseau crut se reconnaître (1), et la fameuse lettre de Diderot à Grimm que M. Tourneux date d'octobre ou de novembre 1757 (2), et qui est un réquisitoire à la fois fougueux, haineux et larmoyant contre l'ami commun, où l'on relève des traits dont l'exagération et l'invraisemblance sautent aux yeux :

Que je ne voie plus cet homme-là, il me ferait croire aux diables de l'enfer. Si je suis jamais forcé de retourner chez lui, je suis sûr que je frémirai tout le long du chemin ; j'avais la fièvre en revenant. Je suis fâché de ne pas lui avoir laissé voir l'horreur qu'il m'inspirait, et je ne me réconcilie avec moi qu'en pensant que vous, avec toute votre fermeté, vous ne l'auriez pas pu à ma place : je ne sais pas s'il ne m'aurait pas tué. On entendait ses cris jusqu'au bout du jardin.

Cette fois, aucun doute n'est possible, et l'on ne saurait interpréter de deux manières cet inconcevable document. Écrite, comme le remarque Mme Macdonald, « dix mois avant la publication de la *Lettre à d'Alembert*, et cinq mois avant que Rousseau soupçonnât qu'il avait en Diderot un ennemi masqué plus qu'un ami sans jugement » (*unjudicious*), une pareille lettre suffit à mettre en garde contre tout ce que fit et tout ce que dit son auteur par rapport à Jean-Jacques.

Cependant, la *Correspondance littéraire*, exception faite pour la lettre à L[andois], s'abstint assez longtemps de toute attaque personnelle contre Rousseau. Elle juge sévèrement la *Lettre à d'Alembert*, sans y relever le trait si mérité qui frappait Diderot en pleine poitrine (3). Dans un autre article, en signalant les pamphlets qui commencent à pulluler autour du morceau déjà fameux, elle en signale un, particulièrement injurieux, en ces termes : « Il a couru en manuscrit une prétendue lettre d'Arlequin, qui m'a paru infâme, en ce qu'elle attaque moins les principes que la personne et les mœurs du citoyen de Genève (4). » Grimm n'accuse encore Rousseau que d'être « un sophiste. » Après la *Nouvelle Héloïse*, le « sophiste » devient atrabilaire : « En quittant son genre, on ne dépose pas son naturel : aussi

(1) Macdonald, II, 42 sq.
(2) XIX, 146 sq.
(3) 1er déc. 1758, IV, p. 52-55.
(4) 1er fév. 1759, IV, p. 75-78.

trouvez-vous dans la *Nouvelle Héloïse* l'amour du paradoxe avec le fiel et le chagrin dont son auteur est obsédé... Aucun des personnages de ce roman n'a de l'observation. Ils ont tous ce ton de chagrin et de dénigrement que la misanthropie a rendu habituel à M. Rousseau (1). » C'est seulement après l'*Émile* que les lettres de Grimm deviennent franchement calomnieuses. On dirait qu'il s'inquiète de voir grandir la célébrité de Jean-Jacques et veut mettre en garde ses illustres abonnés, qui pourraient le prendre en faveur. Le 15 juin 1762 (2), il esquisse de l'auteur à la mode une biographie sommaire, toute pleine de petites inexactitudes et d'insinuations qui tendent à le rendre odieux ou ridicule :

Il avait quitté tous ses anciens amis, entre lesquels je partageais son intimité avec le philosophe Diderot; et *il nous avait remplacés par des gens de premier rang*... J.-J. Rousseau a passé sa vie à décrier les grands; ensuite il a dit qu'il n'avait trouvé de vertus et d'amitiés que parmi eux... M. Rousseau revint à Paris [après Venise], *indigent*, inconnu, ignorant ses talens et ses ressources, *cherchant, dans un délaissement effrayant, de quoi ne pas mourir de faim*... Sa vie privée et domestique ne serait pas moins curieuse; mais elle est écrite dans la mémoire de deux ou trois amis, *lesquels se sont respectés en ne l'écrivant nulle part.*

Dès lors, la campagne se poursuit avec une violence froide et calculée, qu'aucun malheur ne désarme. Je ne crois pas que personne, avant Mme Macdonald (3), ait eu l'idée d'extraire, de la *Correspondance littéraire*, les fragmens qui se rapportent à Jean-Jacques et de les rapprocher des événemens douloureux qui, de 1762 à 1767, remplirent cette pauvre existence ballottée et poursuivie : ils montrent avec une terrible évidence quelle haine savante traquait le proscrit. Rousseau, chassé d'Yverdon par le gouvernement bernois, se réfugie à Motiers, dans les États de Frédéric II. Aussitôt la *Correspondance* écrit : « Le voilà donc sous la protection d'un prince qu'il faisait profession de haïr parce qu'il le voyait l'objet de l'admiration publique (4). » On apprend qu'il s'est rapproché de la foi de son enfance : la *Correspondance* insinue à l'instant que, par conséquences des « sophismes » soutenus par lui dans la *Lettre à l'archevêque*, il « dit expres-

(1) 3 fév. 1761, IV, p. 342-46.
(2) V, p. 92-106.
(3) II, 95-182, et Index.
(4) 1er août 1762, V, p. 139.

sément que les premiers protestans de France furent légitimement persécutés, et que l'oppression qu'ils essuyèrent ne cessa d'être juste que lorsque, par des conventions solennelles, leur culte fut reçu par l'État (1). » Paoli et Buttafoco lui font demander une Constitution pour la Corse : la *Correspondance* s'empresse de leur suggérer de s'adresser à d'autres (2). Sa patrie se divise à son sujet : c'est lui seul qui est coupable, lui qui a voulu l'émeute, lui dont la funeste éloquence arme « le citoyen contre le citoyen (3). » Inutile d'ajouter que la querelle avec Hume sera racontée avec la plus insigne perfidie (4); et à ce propos, le rédacteur de la *Correspondance* a le cynisme d'écrire : « Depuis l'instant de ma rupture, je ne me suis jamais permis de parler mal de sa personne; j'ai cru qu'on devait ce respect et cette pudeur à toute liaison rompue! » Naturellement, la *Correspondance* étant secrète, Jean-Jacques, comme Mme Macdonald l'a montré, ignorait ces rapports, n'y pouvait répondre, voyait ses plus chères relations d'amitié troublées par eux sans savoir d'où partaient ces flèches empoisonnées. Jamais le grand principe de la calomnie ne fut appliqué avec plus de persévérance et d'adresse.

Toutefois, quelque odieuses que soient ces manœuvres, il paraît impossible de leur reconnaître encore le caractère d'un « complot » dont Grimm et Diderot tiendraient les fils, où seraient affiliés d'Alembert, Tronchin, Hume, Walpole, etc. Le plus probable, c'est qu'elles restaient des actes individuels. Mais, peu à peu, les rancunes de Grimm et de Diderot, au lieu de s'assoupir, s'irritaient. Inconsciemment ou de dessein prémédité, — admettons que ce fut inconsciemment, — ils accablaient Rousseau chaque fois qu'ils parlaient de lui, avec une cruauté croissante, une mauvaise foi de plus en plus audacieuse; et comme le mal engendre le mal, leur méchanceté devenait toujours plus noire en s'exerçant. Quant à Jean-Jacques, avec sa frémissante et ombrageuse sensibilité, son imagination maladive, l'hyperesthésie de tous ses nerfs, il leur faisait la partie belle. Les autres en profitaient, en abusaient. Rien qu'en dénaturant un peu les faits, ils arrivaient à leurs fins : peut-être parvenaient-ils à croire eux-

(1) 15 mai 1763, V, p. 290-93.
(2) 1er nov. 1763, VI, p. 113-14.
(3) 15 janv. 1765, VI, p. 176-82.
(4) 15 oct. 1766, VII, p. 139-46.

mêmes à leurs demi-mensonges et à leurs broderies. La vérité ne se déforme-t-elle pas en quelque sorte d'elle-même dans les relations compliquées entre plusieurs personnes, par les rapports par à peu près de propos tenus sans témoins, ou devant des témoins qui les comprennent avec des nuances différentes, ou par des interprétations trop libres de paroles authentiques? C'est vraiment une triste histoire, et l'on s'afflige un peu de la voir entrer dans l'histoire. Il s'en produit souvent de pareilles, à tous les degrés de l'échelle sociale : dans la vie ignorée des hommes qui passent sans laisser de traces, que d'amitiés se rompent de cette pénible manière! Ceux que nous avons sous les yeux, peut-être, agissaient sous la pression des circonstances qu'ils ménageaient en les subissant, même, si l'on veut, en s'excitant et s'aidant l'un l'autre, sans que le terme de « complot » pût encore convenir à leurs menées.

Mais il faut le reconnaître, ce terme s'applique sans exagération au « tripatouillage » des *Mémoires*. Jusqu'alors, Grimm, Diderot, Mme d'Épinay, je le répète, avaient agi chacun pour son compte, ou à peu près; et même, il y avait eu dans leur sévérité pour l'ancien ami une part de bonne foi. On peut admettre qu'ils le croyaient avec sincérité coupable envers eux et envers les hommes. Maintenant, la bonne foi disparaît des conseils où ils se concertent. C'est en commun qu'ils préparent l'encre dont ils vont noircir le malheureux « René, » qu'ils arrangent les faits au mieux de leur cause en consultant leurs anciens papiers, qu'ils s'efforcent d'être habiles, de mettre de leur côté toutes les vraisemblances. Mme Macdonald a eu la patience de reconstruire leur travail, à travers les cahiers des Archives, de la Bibliothèque de l'Arsenal et de celle de la rue de Sévigné; les exemples qu'elle a recueillis ne laissent place à aucun doute. En voici quelques-uns (1) :

Au bas d'une des pages éparses du manuscrit de l'Arsenal, on lit :

Reprendre René dès le commencement. Il faut me le mettre dans leurs promenades ou conversations de défendre quelques thèses bizarres. Il faut qu'on s'aperçoive qu'il a de la délicatesse, beaucoup de goût pour les femmes... galamment brusque certain temps sans le voir. Mme de Montbrillant demande raison, — il répond en faisant le portrait de tous... beaucoup

(1) T. I, p. 84-140; appendices, note DD; — avec fac-similés.

d'honnêteté et point de mœurs, — demande ce qu'il pense d'elle, répond ce qu'on dit, et ce qu'il en pense (1).

Et Mme Macdonald trouve dans le cent-trente-neuvième cahier du manuscrit les effets précis de cette note confuse :

Je ne sais trop si je lui ferai tort de dire qu'il est plus flatté du plaisir de soutenir des thèses bizarres que peiné des alarmes que peuvent jeter ses sophismes dans le cœur de ceux qui l'écoutent,

effets qui, d'après sa référence, ont subsisté dans le texte imprimé (2).

Dans un autre cahier du même manuscrit, on trouve cette recommandation :

Dites que Garnier [Diderot] payait l'entretien des Élois [Levasseur] ce qui fait qu'il n'avait plus de quoi aller voir René (3).

Voilà Rousseau convaincu d'avoir été nourri par Thérèse et sa mère !...

Enfin, toujours dans les cahiers de l'Arsenal :

La femme de Garnier, qui n'est qu'une bonne femme, mais qui a une pénétration peu commune, voyant son mari désolé le lendemain lui en demande la raison et l'ayant appris lui dit : « Vous ne connaissez pas cet homme-là, il est dévoré d'envie : il fera un jour quelque grand forfait plutôt que de se laisser ignorer. Tiens, je ne jurerais pas qu'il ne prît le parti des Jésuites. » La femme de Garnier a senti juste, mais ce n'est pas cela que René fera ; c'est contre les philosophes qu'il prendra parti et finira par écrire contre ses amis, tournez cela à la façon de Wolf (4).

On voit aisément que l'anecdote, trouvée après coup, tend à rendre suspectes la sincérité, toute l'œuvre et la pensée même de Jean-Jacques, d'accord avec la *Correspondance littéraire* où Grimm ne manque aucune occasion de le montrer sous les traits d'un « sophiste » sans conscience, mille fois plus soucieux de produire de l'effet que de chercher la vérité (5).

Que d'autres inventions ingénieuses, un peu comiques parfois

(1) Je copie ces notes telles que Mme Macdonald les a données ; mais certains mots pourraient se lire autrement ; par exemple, d'après le fac-similé, je lirais : « Dans le cas (,) promenade ou conversation (,) de deffendre », etc.

(2) Éd. Brunet, III, p. 30 ; Macdonald, I, p. 94.

(3) Appendices DD, I, p. 388.

(4) Appendices DD, I, p. 389.

(5) T. IV, p. 52-55, 342-46, etc.

quand il s'agit de flatter la vanité de Grimm, lequel avait toutes les vanités! Telle est l'histoire du fameux duel où il défend l'honneur de Mme d'Épinay, et dont Mme Macdonald démontre avec beaucoup de finesse qu'il ne fut jamais, selon toute vraisemblance, qu'une agréable fiction, destinée à relever d'un point d'héroïsme le rôle un peu plat du personnage (1); ou telle est cette recommandation délicieuse : « Donnez le titre de chevalier à Volx [Grimm] (2). » — Par malheur, l'imagination des complices n'est pas toujours aussi innocente, et devient volontiers perfide ou odieuse. C'est ainsi qu'en passant, on insinuera que les Élois avaient tiré René de la misère, et « tout sacrifié pour lui (3); » ou que, dans une lettre de René, on lui fera dire : « Il m'est essentiel d'avoir du loisir et de la tranquillité pour *achever cet hiver un grand ouvrage; il s'agit peut-être de* 2000 *écus de profit* (4)... » Notez que ces perfidies seront adroitement supprimées par Brunet, qui aurait craint, en les maintenant, et parce qu'il les jugeait lui-même par trop incroyables, — c'est du moins le sentiment que lui prête Mme Macdonald, — de porter préjudice à la crédibilité du texte. On en pourrait allonger la liste. Les exemples ci-dessus suffiront à montrer l'importance de la découverte de Mme Macdonald, et la part de réalité du *complot* que Rousseau avait toujours pressenti, qui n'exista peut-être pas authentiquement de son vivant, mais qui, je crois, se réalisa après sa mort. Du reste, on la mesurera mieux encore en constatant tout ce qu'un critique aussi renseigné et équitable que M. Brédif a tiré des *Mémoires* de Mme d'Épinay, et la créance qu'il leur a conservée (5); et l'on abandonnera définitivement cette source empoisonnée, pour tous les faits qui ne peuvent être établis par d'autres témoignages.

(1) App. DD, I, p. 385-86, et t. II, p. 65-76.
(2) App. DD, I, p. 386.
(3) App. DD, I, p. 398.
(4) *Ibid.*, p. 401.
(5) Voyez entre autres, p. 347-15. — M. Brédif suppose que la cause première de la rupture de Diderot avec Rousseau, fut le « flagrant délit » où Rousseau aurait été pris par son ami, « d'avoir essayé de donner à Mme d'Houdetot des scrupules de conscience, avec l'espoir secret de supplanter Saint-Lambert. » Et nous savons maintenant ce qu'il faut penser de cette prétendue hypocrisie, et de la lettre où Diderot raconte mélodramatiquement la terrible impression qu'il en eut.

III

On comprend que Mme Macdonald, dans la joie de sa découverte, ait été tentée de l'amplifier et d'en tirer des conclusions extrêmes; d'autant plus qu'elle n'est point impartiale, comme elle l'a reconnu, comme on le voit bien, comme il faut le rappeler. Cela n'a pas manqué d'arriver. Ayant prouvé que Rousseau eut le beau rôle dans ses relations avec Diderot, Grimm et Mme d'Épinay, elle a voulu pousser son avantage et montrer qu'à l'encontre de l'opinion presque universelle, il était demeuré sain d'esprit à travers toutes ses souffrances. Son raisonnement est une façon de syllogisme, simple et spécieux (1). Les partisans de la folie s'appuient sur le fait que Rousseau, à la suite de ses différends avec ses amis, de la condamnation de ses ouvrages et de son séjour en Angleterre, s'imagina constamment qu'il était victime d'un complot, dont Grimm et Diderot étaient les artisans ; or il est établi que ce complot a existé; donc, Rousseau ne se figurait rien qui ne fût conforme à la réalité, et, par conséquent, n'était pas atteint de la manie des persécutions.

Cela serait très juste si la question pouvait se ramener à des élémens aussi rudimentaires ou simplifiés. Mais ce n'est pas le cas. Rousseau fut calomnié méthodiquement par Grimm et Diderot, c'est entendu; après ses lectures des *Confessions*, ces calomnies systématiques furent reprises et coordonnées de telle sorte par ses deux ennemis, avec le concours de Mme d'Épinay, qu'on peut admettre, — *tres faciunt collegium*, — que les calomniateurs deviennent des conspirateurs, nous l'avons reconnu. Mais, ces deux points admis, il y a tout le reste. Et c'est précisément le reste qui peut fixer notre conviction.

L'état mental de Rousseau a été abondamment étudié par des spécialistes. Plusieurs ont proclamé l'admiration qu'ils gardaient pour ce « sujet » de choix, tout en observant dans ses actes et dans ses écrits la marche de la terrible maladie. C'est le cas d'un des plus éminens d'entre eux, dont le témoignage nous suffira, le docteur Möbius (2). Sans rien connaître encore des re-

(1) II, p. 238.

(2) *J.-J. Rousseau*, t. II, des *Ausgewählte Werke*, 8°, Leipzig, 1903. La première édition est de 1889. Cf. l'article de Brunetière, dans la 4e série des *Etudes critiques sur l'Histoire de la littérature française*, p. 325-55; puis, entre autres, *la Folie de J.-J. Rousseau*, par le Dr Chatelain, in-18, Neuchâtel, 1890; et *l'Histoire médicale de J.-J. Rousseau*, par Sibiril, Bordeaux 1900.

cherches de Mme Macdonald, il avait très bien compris, d'après les documens les plus répandus, que la conduite de Grimm et de Diderot envers Rousseau avait pu justifier ses pires soupçons, troubler profondément son âme longtemps confiante. Mais il n'en avait pas moins diagnostiqué, à la seule lecture des *Confessions*, un état maladif. Il en trouve le premier éclat positif, ou la première preuve, dans la grande lettre à Hume du 10 juillet 1766 (1). Non qu'il fût tenté de donner raison à Hume : au contraire, il constate que Rousseau eut mille bons motifs de se plaindre de lui ; mais il constate en même temps que Rousseau se figura que Hume, d'accord avec ses ennemis, l'avait délibérément attiré en Angleterre pour le déshonorer, et que c'était passer la mesure et tomber dans le délire de la persécution :

Rousseau, conclut-il, ne savait pas tout, mais il en savait assez pour pouvoir avec raison reprocher à Hume son manque de tact et rompre le lien de leur amitié. Aussi n'est-ce pas dans sa condamnation de Hume que se trouve l'élément maladif (*das Krankhaft*), mais en ceci, qu'il fit descendre d'un plan profondément médité, avec les actions de Hume, presque tout ce qui lui arriva en Angleterre, et qu'en enchaînant les faits isolés (*das Einzelne*) avec la plus grande perspicacité, il reconnut partout l'intention réfléchie de lui nuire (p. 168).

Bien des incidens connus, sur lesquels il serait oiseux d'insister ici, montrent à quel point l'interprétation du docteur Möbius approche de la vérité, et de quelle manière Jean-Jacques se laissait emporter, par des observations vraies, dans le règne du délire. Les témoignages de ses plus intimes amis viennent aussi corroborer l'impression douloureuse et certaine que dégagent tant de passages des *Confessions*, des *Rêveries*, de la *Correspondance*, et surtout les *Dialogues*. Il est à peine nécessaire d'en invoquer aucun, tant ils sont connus. Je rappellerai pourtant celui de Corancez, parce que Mme Macdonald le cite parmi les amis les plus fidèles et les mieux renseignés de Jean-Jacques (2). Dans les lettres que ce brave homme écrivit au *Journal de Paris* (3) pour répondre à l'ouvrage de Dusaulx (4), on relève des traits comme ceux-ci :

(1) Hachette, DCCLXXXV.

(2) I, 14.

(3) *De J.-J. Rousseau*, extrait du *Journal de Paris*, des nos 251, 256, 258, 259, 260 et 261 de l'an VI. Je renvoie au tirage à part, publié sans autre indication.

(4) *De mes rapports avec J.-J. Rousseau*, in-12, Paris, l'an VI, 1798.

Lorsqu'il étoit en proie aux agitations d'une certaine qualité d'humeur qui circuloit avec son sang, il étoit alors si différent de lui-même, qu'il inspiroit, non pas la colère, non pas la haine, mais la pitié; c'est du moins ce sentiment que j'ai longtemps éprouvé. Mon attachement pour lui n'en étoit que plus étroit, et mon respect étoit tel, que de peur de lui ôter de la considération, je taisois à mes amis les plus intimes les observations que me mettoient à portée de faire la fréquence de mes visites et la confiance qu'il sembloit m'avoir accordée (p. 6)... Il m'a réalisé l'existence possible de Don Quichotte avec lequel je lui trouve une grande conformité. Chez tous deux se trouve une corde sensible. Cette corde, en vibration, amène chez l'un les idées de chevalerie errante, et toutes les extravagances qu'elle traîne après elle: chez l'autre, cette corde résonnoit ennuis, conspirations, coalition générale, vaste plan pour le perdre, etc.; chez tous deux, cette corde, en repos, laisse à leur esprit toute sa liberté (p. 36)... Depuis longtemps je m'appercevois d'un changement frappant dans son physique; je le voyois souvent dans un état de convulsion qui rendoit son visage méconnoissable, et surtout l'expression de sa figure réellement effrayante. Dans cet état, ses regards sembloient embrasser la totalité de l'espace, et ses yeux paroissoient voir tout à la fois ; mais dans le fait, ils ne voyoient rien. Il se retournoit sur sa chaise et passoit le bras par-dessus le dossier. Ce bras, ainsi suspendu, avoit un mouvement accéléré comme celui du balancier d'une pendule; et je fis cette remarque plus de quatre ans avant sa mort; de façon que j'ai eu tout le temps de l'observer. Lorsque je lui voyois prendre cette posture à mon arrivée, j'avois le cœur ulcéré, et je m'attendois aux propos les plus extravagans; jamais je n'ai été trompé dans mon attente (p. 40-41).

Mais, ce « délire de la persécution, » dont il est impossible de méconnaître les douloureux symptômes dans l'esprit de Rousseau, doit-il rendre suspecte son œuvre et l'ensemble de sa vie? A l'extrême opposé de Mme Macdonald, M. Jules Lemaître paraît l'admettre. En parlant de l'*Émile*, du *Contrat social*, de la *Nouvelle Héloïse*, il insiste volontiers sur les traits qui lui semblent les plus singuliers, excentriques ou morbides ; et, les groupant dans une page extrêmement ingénieuse et brillante de ses « conclusions, » il essaye de montrer qu'un même principe maladif gouverna les plus diverses manifestations de cette vie tourmentée et de ce tumultueux génie :

... L'on se demande : — Comment peut-il être fou, et écrire en même temps des choses si parfaites, si émouvantes et si belles? Je réponds : — C'est peut-être qu'au fond il l'a toujours été, — par intermittences, mais toujours de la même manière et à toutes les époques de sa vie.

En quoi consiste, en effet, la folie avérée de ses années déclinantes? — Il est sensible, tendre, crédule. Il se jette à la tête d'un homme à qui il

prête toutes les vertus et dont il croit être adoré. Puis il s'aperçoit que son nouvel ami est inférieur à l'image qu'il s'en formait, et aussi que cet ami aime moins qu'il n'est aimé. Douloureusement déçu, il se croit trahi; et de cette prétendue trahison de quelques personnes, il conclut à une trahison universelle, à un vaste complot organisé contre lui. Déformation des choses par la sensibilité et généralisation hâtive, tel est le cas de Rousseau, flagrant surtout dans ses *Dialogues*.

Mais ne déforme-t-il pas la réalité de la même manière dans ses autres écrits?

Croire la nature bonne parce qu'il se sent bon en suivant la nature, c'est-à-dire en faisant tout ce qui lui plaît; croire la société mauvaise parce qu'il a souffert de la société, et conclure de tout cela que c'est la société qui a corrompu la nature; — ou bien, parce qu'il aime la vertu surtout dans ses gestes exceptionnels, et parce qu'il n'a pas les sens jaloux et qu'il n'a guère connu, de la passion, qu'une certaine langueur à la fois brûlante et inactive, croire qu'un mari, une femme, son ancien amant et une tendre amie de cet amant pourront vivre tranquillement ensemble sans avoir entre eux rien de caché, trois de ces personnages n'ayant d'ailleurs d'autre occupation que d'adorer, ménager et soigner l'amant, qui est Rousseau lui-même sous le nom de Saint-Preux; — ou bien parce qu'il se ressouvient vivement de la cordialité de quelque fête municipale dans sa petite république, et parce qu'un jour il a pleuré de tendresse de se sentir en communion civique avec ses chers Genevois retrouvés, croire que c'est assurer le bonheur et la liberté de l'homme que de le livrer tout entier à l'État; — ou bien, dans sa vie même, parce qu'il aime la vertu, se croire vertueux, et, parce qu'il est sensible, se croire le meilleur des hommes, et le croire au point où il le croit; — ou bien enfin, comme dans les *Dialogues*, croire que l'univers le persécute parce qu'il a rencontré quelques amis infidèles; tout cela, n'est-ce pas, en somme, la même opération de l'esprit, le même triomphe exorbitant de l'imagination et de la sensibilité sur la raison? Et si Rousseau peut être qualifié de dément dans le dernier des cas que j'ai énumérés, qui osera dire que, sauf le degré, il ne l'était pas aussi dans les autres? Il l'était... oh! mon Dieu, comme le seraient beaucoup d'hommes à nos yeux, si nous les connaissions, s'ils écrivaient des livres et si, parmi leur déraison, ils avaient quelque génie (pp. 341-42).

Le dernier trait remet les choses au point : s'il ne s'agit plus que d'une sorte de « folie commune, » on n'en peut alors discuter que la nuance ou le degré. Remarquons pourtant que les réformateurs sociaux, les utopistes, les éducateurs, les pédagogues, depuis Platon jusqu'à Karl Marx et au delà, ont tous conçu des idées que certains de leurs lecteurs trouvent folles, qui le sont peut-être quelquefois, dont quelques-unes deviennent fécondes en se modifiant, mais dont beaucoup avortent misérablement. Et ils ne sont pas fous pour cela : car, s'il suffisait, pour être fou, d'être absurde en ces difficiles matières, il faudrait

conduire aux Petites-Maisons nombre de « sages législateurs » de nos pays civilisés, puisqu'il y en a bien peu qui n'aient à maintes reprises, dans leurs discours, leurs manifestes ou simplement leurs interruptions, dans les parlemens, ou dans les commissions, ou devant leurs électeurs, franchi hardiment la limite. La singularité des opinions ne saurait passer pour un symptôme de folie, et si Rousseau n'avait écrit que les grands ouvrages où il expose les siennes, il faudrait renoncer à poser la question : d'autant plus qu'ils ont tous été composés dans un temps où sa conduite ne trahissait pas le moindre désordre cérébral. Le docteur Möbius a excellemment marqué les caractères et les limites de la maladie, dans un morceau si décisif, qu'il me faut le citer presque entier :

On pensera ce qu'on voudra de la monomanie : dans des cas comme celui de Rousseau, on ne pourra jamais parler que d'une limitation de la responsabilité dans des directions déterminées. Ce point admis, il sera très difficile de juger les actions ou manifestations isolées des hommes dont l'esprit est troublé n'importe comment, parce que, dans la correspondance souvent cachée des états d'âme, il n'est par toujours possible de décider si l'action ou la manifestation discutable se trouvait en rapports avec la perturbation intellectuelle... Si quelqu'un souffre du délire des persécutions, une lumière fausse tombera nécessairement sur tous les rapports de sa personne morale avec le monde extérieur, et chacune de ses manifestations, dans ce sens, deviendra suspecte. C'est le cas pour la folie de Rousseau, atténuée ou peut-être retenue dans de certaines limites par la force naturelle de son génie... Quand un malade du délire de la persécution n'est jamais infidèle à la vérité même envers ceux qu'il reconnaît pour ses ennemis, fait au contraire ressortir avec énergie leurs bons côtés, quand, par délicatesse, il tait des choses qu'il pourrait alléguer pour sa défense, quand il se juge soi-même avec sévérité et se montre doux pour les autres, on trouvera digne des plus grands éloges un sens si droit, que la maladie même n'a pu atteindre. On admirera doublement l'homme qui, malgré l'obscurcissement de son esprit, a conservé une amabilité d'enfant et est demeuré incapable de haine (p. 179-80).

Voilà qui nous transporte à une distance presque égale de l'optimisme de Mme Macdonald et du pessimisme de M. Lemaître, lesquels jouent respectivement ici les rôles traditionnels du médecin Tant-Mieux et du médecin Tant-Pis. Le point de vue du docteur Möbius s'impose entre les opinions extrêmes de ces deux « laïques, » qui tranchent la question d'après leurs impressions plutôt qu'en bonne connaissance de cause. Je n'ai

pas une foi aveugle aux diagnostics posthumes des médecins, qui ont déjà tant de peine à lire dans les corps des vivans. J'en ai moins encore à ceux des aliénistes, car de toutes les branches de la médecine, celle où ils s'exercent est une des plus incertaines. Je ne puis cependant m'empêcher de croire le docteur Möbius assez près de la vérité : tout ce que nous lisons, tout ce que nous savons de Rousseau nous montre que, si sa manie de persécution fut incontestable, elle ne gêna jamais sa pensée dans son essor, pas plus qu'elle ne diminua son prestigieux talent d'écrivain. Les *Dialogues*, on l'a souvent dit, sont de tous ses ouvrages celui où cette manie se manifeste le plus péniblement; et pourtant, que de pages admirables on y rencontre!

IV

De même qu'elle a voulu écarter de Rousseau l'accusation de folie, Mme Macdonald a essayé de le décharger du plus lourd reproche qui pèse sur sa mémoire, l'abandon des enfans : dure entreprise, où elle a mis beaucoup d'ingéniosité au service de sa passion (1). J'ai touché, dans deux de mes ouvrages (2), à cette question, qui pour moi n'en est pas une; il me faut cependant mentionner ici les argumens qu'on a invoqués pour douter de l'évidence.

Mme Macdonald est partie d'un certain nombre d'observations incontestablement justes. Elle a remarqué qu'on ne trouve, dans les correspondances contemporaines, aucun vestige de cette histoire, dont les personnes qui la connurent ne parlèrent qu'après coup (3) ; que Diderot ne l'allégua à la charge de son ancien ami, ni dans ces « Tablettes » où il lui reproche des « scélératesses » beaucoup moins graves, ni dans les deux fragmens de l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron* où il piétine si furieusement son cadavre ; qu'on n'a pu découvrir dans les archives des Enfans-Trouvés aucune trace d'un dépôt d'enfant effectué par la Gouin (la sage-femme « prudente et sûre » qui fut

(1) I, 140-184; *Revue* du 1er oct. 1898, et *Studies in the France of Voltaire and Rousseau*, p. 109-162.

(2) Dans *l'Affaire J.-J. Rousseau* et dans les appendices de ma pièce *le Réformateur*.

(3) La plus ancienne mention que j'en connaisse se trouve dans une lettre du Dr Tronchin à J. Vernet, du 18 mai 1763, publiée dans G. Maugras, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 273.

chargée de ce soin); que, ces archives étant bien tenues, La Roche, l'homme de confiance que la maréchale de Luxembourg, en 1761, chargea d'y faire des recherches à la prière de Rousseau, n'aurait pas manqué de retrouver au moins le premier enfant, — puisqu'un chiffre de reconnaissance avait été attaché à ses langes, puisque Rousseau en avait le double, et puisqu'on était fort soigneux des moindres marques qui pouvaient aider un jour à identifier les petits abandonnés; que, d'autre part, les cinq enfans sont nés dans un délai bien court; que la fécondité de Thérèse cessa brusquement, dès qu'elle se trouva à l'Ermitage, sous les yeux sagaces de Mme d'Épinay; que Grimm et Diderot avaient de fréquens colloques avec la mère Levasseur, et lui faisaient une pension de trois cents livres sans qu'on ait jamais su pourquoi; — et que tout cela est bien singulier.

Que tout cela soit singulier, je le veux bien : encore qu'on ait vu quelquefois cinq enfans naître dans le délai de six ou sept ans, que la fécondité d'une femme puisse aussi bien s'arrêter après ses cinquièmes couches qu'après les premières ou les dixièmes, et que ce soit à l'année 1756 que Rousseau mentionne les inquiétans conciliabules de sa pseudo-belle-mère avec ses faux amis, tandis que le premier enfant naquit, d'après les *Confessions*, dans l'hiver de 1746-47 (1). Mais quand on a reconnu ces singularités, aucun fait précis, rien, absolument rien ne permet d'en tirer une conséquence quelconque, sinon celle-ci, qu'il y a dans le monde beaucoup de choses que nous ne comprenons pas. Cependant Mme Macdonald s'enfonce hardiment dans le grand trou noir ouvert derrière ces « évidences, » et suppose que Thérèse n'a jamais été enceinte, mais que, sur les conseils de sa mère et d'accord avec Grimm, elle simula cinq fois la grossesse et l'abandon, afin de maintenir plus sûrement Jean-Jacques dans leur dépendance!

Il m'en coûte un peu de contrister un critique qui a apporté tant d'élémens nouveaux et précieux à l'étude de Rousseau; mais je suis obligé de dire que cette hypothèse, qui ne repose que sur des données négatives, ne supporte pas un instant l'examen. Il suffit de la placer sous la lumière du simple bon sens pour la voir chanceler. Pendant la période où naquirent les enfans, Thérèse et Jean-Jacques, il est vrai, n'habitaient

(1) Sur la date de cette naissance, voyez E. Ritter, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1900, p. 314.

d'abord pas ensemble; mais il était presque continuellement chez elle. De plus, à partir de 1749, ils mirent « tout en commun, » comme il est dit dans les *Confessions* (L. VIII), ne firent plus « qu'un ménage » qui s'installa dans « un petit appartement à l'hôtel du Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez de très bonnes gens. » Ils ne s'y trouvaient certainement pas à l'aise, avec peu de meubles et peu d'espace : comment donc croire que, dans des conditions de gêne peu favorables à sa supercherie présumée, Thérèse réussit, cinq fois de suite, à soutenir un rôle qu'il eût été si facile de percer à jour? Comment admettre que Jean-Jacques ne s'aperçut jamais qu'elle n'avait aucun symptôme réel de grossesse? Son insondable bêtise compromettrait alors ses livres bien plus que la folie dont Mme Macdonald a voulu le défendre : car enfin, si le génie a quelques relations avec la folie, il n'en a aucune avec l'imbécillité, et il serait établi que l'auteur de tant d'ouvrages immortels, qui tendent à réformer la société, ne possédait même pas la pauvre petite part de clairvoyance dévolue aux plus simples d'entre nous. Sans compter que le calcul de la mère Levasseur et de Grimm dépasserait tout ce que pourrait concevoir l'imagination la plus mélodramatique en scélératesse autant qu'en complication, en péril et en inutilité : puisque les deux complices savaient à quel point Rousseau dépendait déjà de sa « gouvernante, » et n'était pas homme à manquer à sa promesse de ne jamais la quitter. Mais l'hypothèse achève de s'écrouler, si on la rapproche simplement du récit des *Confessions* (L. VII et VIII) : il ressort, en effet, de ce récit, que l'idée de porter les nouveau-nés aux Enfans-Trouvés ne fut point suggérée à Rousseau par la mère Levasseur, ni par Grimm, ni par Thérèse, mais par le ton des conversations qu'il entendait tous les jours à la table de Mme La Selle, où il prenait ses repas dans la compagnie d'hommes peu scrupuleux sur les mœurs :

> Je me dis : Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit on peut le suivre. Voilà l'expédient que je cherchois. Je m'y déterminai gaillardement sans le moindre scrupule; et le seul que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse, à qui j'eus toutes les peines du monde de faire accepter cet unique moyen de sauver son honneur. Sa mère, qui de plus craignoit un nouvel embarras de marmaille, étant venue à mon secours, elle se laissa vaincre.

Ainsi, la mère Levasseur n'entre en scène qu'une fois la dé-

cision prise par Rousseau, pour achever de persuader sa fille; et celle-ci ne se résigne qu'avec peine au douloureux expédient. Mme Macdonald soutient, il est vrai, que Jean-Jacques prête par chevalerie et pour l'honorer ces scrupules à la « gouvernante. » Mais sur quoi s'appuie-t-elle? Sur quel mot, sur quel indice, sur quel signe? Elle « suppose! » Que signifie une telle « supposition, » absolument gratuite, en regard de l'affirmation catégorique de Rousseau? Plus loin, d'ailleurs, le récit des *Confessions* devient encore plus décisif: il nous apprend que les couches de Thérèse furent tenues secrètes; que cependant, on en parla aux amis les plus intimes, Grimm, Diderot, Mme d'Épinay; et que même, une fois, Thérèse s'étant trouvée plus mal, Rousseau fut obligé de *s'ouvrir au médecin Thierry, qui la soigna.* Il aurait donc fallu qu'il fût aussi du complot, ce médecin-là!

Par souci d'équité, par sympathie lentement acquise pour l'homme dont il disséquait l'œuvre, M. Lemaître a eu la même hésitation qu'avait Mme Macdonald par enthousiasme. Comme elle, il a cherché une hypothèse qui décharge Rousseau du témoignage porté par lui contre lui-même; et son subtil esprit, qui n'est jamais à court, a trouvé celle-ci, que je lui laisse exposer :

Affligé des infirmités que vous savez, à cause de cela timide avec les femmes, les adorant toutes et ne concluant jamais; sans autre liaison que celle de Thérèse; abstinent dans un monde aux mœurs extrêmement relâchées; devinant ce que sa conduite et le siège même de sa maladie pouvait suggérer à la malignité des gens, le lisant peut-être dans les yeux de ses amis, et surtout de ses amies, — ne se pourrait-il pas qu'une de ses pires terreurs, et la plus obsédante, eût été de passer pour impuissant? — De là, cette réplique qu'on peut appeler triomphante : la fable des cinq enfans, et parce qu'il n'aurait pas pu les montrer et que, d'autre part, l'horreur d'un tel aveu en impliquait la véracité, l'histoire du quintuple recours aux Enfans-Trouvés. Peut-être Rousseau, imaginatif et « simulateur » comme il était, a-t-il mieux aimé paraître abominable que d'être soupçonné d'une des disgrâces les plus mortifiantes pour l'orgueil masculin (p. 59).

Mais M. Lemaître est le premier à confesser que son « hypothèse est fragile, » et qu'elle ne tient guère devant le ton si pénétré, si douloureux, des aveux répétés de Rousseau.

Cependant, Mme Macdonald avait découvert, dans les Archives des Enfans-Trouvés, de curieuses pièces que M. Lemaître est allé examiner après elle, et moi après lui. Mme Macdonald en

repousse avec précipitation le témoignage (1) ; M. Lemaître conserve des doutes (2). Je dois dire que, malgré la coïncidence des dates, des noms propres, et malgré celle de deux prénoms avec les prénoms de la mère Levasseur, ces pièces ne me semblent pas pouvoir se rapporter à l'enfant présumé de Rousseau. On s'en rendra compte en les examinant :

D'abord, dans le registre des dépôts, à la date du 21 novembre 1746, on peut lire ces lignes que M. Lemaître a transcrites :

Joseph Catherine Rousseau, donné à Anne Chevalier, femme André Petitpas, à Guitry (Andelys), 1er mois 6 francs, payés 22 décembre 46 ; 21 janvier 1747, 5 francs, 2e [mois] jusqu'au 14 janvier 1747, jour du décès, un mois 23 jours.

Dans les dossiers de la même année, Mme Macdonald a trouvé, remplie, une formule imprimée que voici (les mots soulignés sont ceux écrits à la main) :

De l'ordonnance de Nous Charles Daniel de la Fosse, avocat en parlement, conseiller du Roy, commissaire enquêteur et examinateur au Châtelet de Paris, préposé pour la police au quartier de la Cité, a été levé un enfant *masle* nouvellement né, trouvé à la salle des accouchées de l'Hôtel-Dieu, lequel nous avons à l'instant envoyé à la couche des Enfans Trouvés, pour y être nourri et allaité de la manière accoutumée. Fait et délivré en notre hôtel, ce *21 novembre* mil sept cent quarante-*six*, *onze* heures du *matin*.

Enfin, à ce procès-verbal est annexé un petit papier manuscrit, où l'on peut lire :

Marie-Françoise Rouseaux [le nom est barré et remplacé par Rousseau] un garçon le 19 novembre 1746.
Joseph Catherine a été baptisé ce 20 novembre 1746, Daguerre prêtre.

Les deux phrases ne sont pas de la même écriture.

Si l'on examine ces trois pièces en rapprochant les dates, on voit aussitôt que les nom et prénoms inscrits sur le papier manuscrit, qui fut annexé au procès-verbal habituel et apporté aux Enfans-Trouvés en même temps que le nouveau-né, ne peuvent être que ceux de la mère : pour les appliquer à Thérèse, il faudrait donc admettre que la Gouin prit au hasard ces deux

(1) I, 417-18, p. 61, sq.
(2) P. 61, sq.

prénoms qui étaient ceux de la mère Levasseur, ou que celle-ci les unit au nom défiguré de Jean-Jacques; et cela est un peu compliqué. La mention de la formule imprimée : « trouvé à la salle des accouchées de l'Hôtel-Dieu, » figure sur tous les procès-verbaux de cette époque : c'était une fiction habituelle, et l'on n'en peut rien inférer. Donc, après comme avant la découverte de ce petit disparu, il reste acquis qu'aucune trace certaine du dépôt du premier-né de Rousseau ne subsiste dans ces archives. Ce résultat négatif ne modifie en rien mon opinion : la preuve de l'existence et de l'abandon des enfans, ce sont les aveux de Rousseau. Elle suffit : ces aveux, si évidemment sincères, convaincront quiconque ne tient pas absolument à n'être pas convaincu.

V

Si Mme Macdonald, sans prétendre d'ailleurs donner à son hypothèse un caractère de certitude qu'elle ne saurait avoir, a mis tant d'ardeur à résoudre à sa manière l'affaire des enfans, c'est qu'elle y attache une importance décisive. Un peu imprudemment pour sa thèse, elle déclare que « toute la question de la sincérité de Jean-Jacques dépend du véritable éclaircissement de ce mystérieux chapitre de sa vie (I, 140). » Ce n'est pas toutefois la question de fait qui la préoccupe à ce point : elle admet que Rousseau a pu abandonner ses enfans sans manquer entièrement à sa mission de réformateur moral, pourvu qu'il n'y ait mis aucune cruauté envers eux ni envers Thérèse, non plus qu'aucune hypocrisie. Et là-dessus, elle raisonne à merveille, encore que le texte des *Confessions*, comme nous l'avons vu, ne permette pas d'établir que Thérèse fut facilement consentante. Mais, s'il est difficile de discuter les faits, il est impossible de discuter les sentimens, et des problèmes ainsi posés deviennent insolubles. Les hommes ne sont jamais ni tout à fait bons ni tout à fait mauvais : ils sont un mélange des deux élémens. Le triomphe momentané de l'un ou de l'autre dans leurs âmes ne saurait égarer une critique consciente de leur complexité. Je tiens pour *indiscutable*, qu'à cinq reprises, Rousseau fit porter ses enfans aux Enfans-Trouvés. Je ne songe pas à l'excuser de cet oubli du premier des devoirs. Je croirais même indigne de lui d'invoquer en sa faveur les excuses que fourniraient les mœurs

d'une époque où, comme Mme Macdonald n'a pas manqué de le rappeler, beaucoup en faisaient autant, sans qu'une telle conduite soulevât l'universelle et sincère réprobation qu'elle provoquerait aujourd'hui. Je dirai seulement qu'à l'inverse de tant d'autres, il reconnut son erreur ou sa faute ou son crime, et qu'il puisa dans le sentiment profond qu'il en eut, comme dans celui qu'il conserva toujours de toutes ses défaillances, la force régénératrice qui le transforma. Peut-être Mme Macdonald n'aurait-elle pas fait « dépendre » de ce « mystère » toute l'interprétation du caractère de Rousseau si, là encore, elle avait mieux tenu compte de la chronologie : car les hommes ne se forment, — mœurs, idées, opinions, croyances, — que dans la durée, par états successifs ; et l'on ne peut les juger, ou, ce qui importe davantage, les connaître et les comprendre, qu'en possédant la « courbe » complète de leur vie, de manière à savoir non seulement ce qu'ils ont été, mais aussi, mais surtout ce qu'ils sont devenus.

Or, dans cet étonnant exemplaire d'humanité que fut Rousseau, chacune des deux natures, la bonne et la mauvaise, existait comme si son génie les eût sublimées et poussées à leur extrême puissance. Pendant toute la première partie de sa vie, jusqu'à sa fameuse réforme morale, et même longtemps après qu'il l'eut entreprise, le mauvais élément l'emporta, favorisé d'ailleurs par les circonstances les plus exceptionnelles qu'on puisse concevoir. Mais il advint que ses erreurs, ses fautes, et surtout le sentiment profondément humain et généreux qu'il eut toujours de leurs conséquences, l'éclairèrent sur des vérités qu'il avait longtemps ignorées ou méconnues. Et cela est infiniment douloureux : car, s'il y a plusieurs moyens de faire son éducation, la plus amère est sans doute d'apprendre la valeur du bien par la pratique et l'expérience du mal. Comme il l'a dit maintes fois (1), il avait l'amour du bien comme celui de la vérité : et il faisait le mal comme il mentait : « En m'épluchant de plus près, raconte-t-il dans cette *Quatrième Promenade* où il analyse avec tant d'acuité l'idée de mensonge, je fus bien surpris du nombre de choses de mon invention que je me rappellois avoir dites comme vraies dans le même tems où, fier en moi-même de mon amour pour la vérité, je lui sacrifiois ma sûreté, mes intérêts, ma personne, avec une

(1) Voyez mon *Affaire J.-J. Rousseau*, p. 74, sq.

impartialité dont je ne connois nul autre exemple parmi les hommes. » Contradiction dont on ne pourrait sourire qu'en oubliant les saints, les héros, les martyrs qui, avant leur conversion, l'ont eux-mêmes subie et déplorée (1)! « Voici ce qui me distingue des autres hommes que je connois, écrivait-il aussi à Mme d'Houdetot (2) : c'est qu'au milieu de mes fautes je me les suis toujours reprochées; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle, dans les momens où tous les autres l'oublient. » Et il ne dit rien là qui ne soit sincère, rien qui ne soit exact, rien dont l'aboutissement de sa pensée et de sa vie ne soit le témoignage. On a beau jeu à dresser le bilan de ses défaillances : il est plus équitable de reconnaître qu'à travers tant d'humilians avatars, tant de lamentables épreuves, il n'a jamais cessé de s'ennoblir. L'erreur de Mme Macdonald est de vouloir absolument qu'il fût, dès l'origine, l'homme qu'il est devenu à la fin; comme celle de M. Lemaître, — si j'ose dire, — est de chercher, épars dans tout son être, le principe de sa folie : alors qu'il paraît impossible de voir en cette folie autre chose et plus qu'un accident tardif, qui n'a pas plus atteint sa raison générale qu'une maladie quelconque, contractée entre quarante et cinquante ans, n'atteint notre santé antérieure. Peut-être faut-il

(1) Je tiens à citer ici ces dernières lignes du livre de M. Brédif, qui a poursuivi et souvent résolu ces contradictions avec beaucoup de clairvoyance, et qui termine sa patiente étude dans un grand esprit d'équité, en ces termes :

« Névrosé, sensitif, d'une complexion unique jusqu'ici, âme nettement cassée en deux par l'idée et l'acte, l'*Achille* et le *Thersite;* esprit assujetti au mécanisme d'un cerveau étrange; organe également éclatant d'erreur et de vérité; dans ses œuvres étonnantes dignes d'admiration, dans sa vie orageuse et parfois amorale digne de compassion, Rousseau, justiciable de la psychologie pathologique, autant que de la critique littéraire, a plus d'un titre à l'indulgence dont il donnait l'exemple à l'égard des écrivains. Entraînant par l'éloquence, profond par la sensibilité, il a remué mieux que nul autre plusieurs bonnes fibres de l'âme humaine. La poésie de ses rêveries nous ravit avec lui aux sphères célestes; moraliste et politique, il puise sa plus grande énergie communicative dans la revendication des droits de la nature. La cognée de l'auteur d'*Émile* a ébranlé des superstitions, abattu des préjugés; ses aspirations profanes et religieuses peuvent se ramener à une seule, la justice : au nom de la justice, Rousseau réclame de Dieu la vie future et des hommes l'égalité. Puisqu'il n'a pas la bonne fortune de compter parmi les rares élus devant qui tous s'inclinent, sacrifions la sympathie ou l'antipathie à l'équité. Juge de son être moral, il se frappe la poitrine la tête haute; en s'accusant, il se glorifie. Soyons pour lui plus modestes : respectons-le. Sans défiance contre ses passions, il fut courageux vis-à-vis des hommes dans la pensée de leur être utile, et il a chèrement payé l'auréole de génie qui le protège. »

(2) 25 mars, 17-58, *Cor.* éd. Hachette, CLXXXI.

ajouter que la façon progressive dont il accomplit sa « réforme, » les cuisans souvenirs qu'il gardait de toutes ses fautes, les soins qu'il mit à peser ses moindres actions, le poussèrent à des scrupules qui devinrent morbides avec le développement de sa « *paranoia*, » et finirent souvent par mettre les apparences contre lui. Si l'on examine, par exemple, ses rapports avec quelques-uns de ses amis les plus chers, comme la marquise de Verdelin ou Georges Keith (1), on comprend qu'ils aient pu le croire coupable envers eux, et se soient écartés de son chemin. Mais on distingue aussi que ce furent ses raffinemens de délicatesse qui leur donnèrent cette fausse idée; et l'on ne saurait relire les lettres déchirantes qu'il leur adressa sans y reconnaître, avec une poignante émotion, la soif éperdument sincère d'affection, de tendresse, de confiance qui lui dévora l'âme et ne fut jamais complètement étanchée.

M. Jules Lemaître, je le rappelle, s'était mis à l'œuvre avec toutes sortes de préventions contre Jean-Jacques, et même en le croyant « méchant. » En les perdant en chemin presque toutes, il a reconnu avec une grande loyauté et montré avec beaucoup de force cette lente et graduelle ascension, ou, pour lui emprunter une de ses expressions les plus heureuses, cette « purification. » En sorte qu'au terme de son étude, sans se relâcher de sa sévérité pour les œuvres et leurs conséquences, il a pu rendre pleine justice au dernier état moral de Jean-Jacques ; et il l'a, si l'on peut dire, reproduit sous nos yeux, en quelques traits décisifs qui ne s'effaceront pas :

> Il était dans un état d'âme proprement mystique. Il se voyait comme le saint homme Job sur son fumier, délaissé de tous, et n'ayant de recours qu'en Dieu. Mais, parmi ses souffrances, son incroyable optimisme, — fils du rêve, — ne faisait même pas à Dieu les objections de Job. Il semble qu'à ce moment-là, les vertus dont il avait le germe se fussent parachevées en lui et que les autres lui fussent venues : douceur, charité, résignation, simplicité, désintéressement, goût de la sainte pauvreté; toutes, dis-je, sauf l'humilité. Mais, du moins, sa soumission à Dieu et son détachement du monde étaient complets (p. 325-26).

Songez que cet homme avait touché au sommet de la gloire : rien de plus facile pour lui que de s'assurer une vieillesse illustre, avec de l'argent, des pensions, une cour de flatteurs. Il dédaigne

(1) Macdonald, II, 228-34.

tous ces avantages pour un humble travail manuel, dans la gêne de son pauvre logis : et à coup sûr, s'il y a souvent eu de pénibles dissonances entre ses intentions et ses actes, entre ses paroles et sa manière de vivre, il est ici en parfaite harmonie avec lui-même. Ce grand passionné dont « la plume brûlait le papier, » selon le mot de Voltaire à qui personne ne fit jamais le même compliment, a fini par élever jusqu'à lui la pauvre femme qu'il avait associée à sa destinée, et qui, lui disparu, retombera à son véritable niveau : comme ces artistes qui plaquent sur une matière vulgaire des dessins d'or ou d'argent, il orne au jour le jour de la splendeur de ses rêves cette affection qui paraît médiocre à tous les yeux, mais qui fut belle dans son cœur, du moins à ce moment. Tant d'amis l'ont trahi, que, sa funeste manie aidant, il se méfie de ceux qui l'approchent, de ceux qu'il connaît. Pourtant, cette méfiance n'altère point sa bienveillance, laisse intact en lui cet infini besoin de tendresse et de bonté dont il a fait sa plus belle vertu. Si pauvre qu'il soit, il aide les plus pauvres. Il videra sa chétive bourse pour offrir des « oublies » à de petites promeneuses, en recommandant « à l'oublieur d'user de son adresse ordinaire... en faisant tomber autant de bons lots qu'il pourroit, » — car il a toujours le goût romanesque d'arranger le hasard, — pendant que Thérèse insinue gentiment « à celles qui avoient de bons lots d'en faire part à leurs camarades (1). » Il compose de jolie musique sur les vers de Deleyre ou de Mme de Corancez, sans les trouver détestables, tant l'indulgence habite en lui. Il donne l'hospitalité à un ménage d'hirondelles, en se gênant pour les accueillir. Jamais il ne dit de mal de qui que ce soit : « Souvent en me parlant de personnes, rapporte Corancez, il lui arrivoit de les classer dans le nombre de ses ennemis ;... mais dans ce cas-là même, jamais, du moins devant moi, il ne s'est permis de s'expliquer sur leur compte, soit en leur imputant des faits particuliers, soit en se permettant, à leur égard, des qualifications injurieuses (2). » Le travail le distrait, la bonté l'ennoblit, les accès de la funeste manie semblent même s'espacer davantage. Rousseau ne cherche plus à défendre sa réputation : il s'est élevé au-dessus de tous les bruits que font les hommes. Un grand apaisement s'est fait dans son âme si longtemps agitée. Il n'entend pas gronder au

(1) *IXe Promenade.*
(2) *Loc. cit.*, 27-28.

loin les orages qui s'amassent autour de son œuvre, ceux que son nom soulèvera. Il sent que son cœur est pur, cela lui suffit pour attendre la mort...

A quoi servirait-il de vivre, si ce n'était pour s'améliorer sans cesse ? Et à quoi servirait une « purification » si complète de soi-même, si les descendans, quand elle leur appartient, ne savaient la reconnaître, la louer ? si elle n'offrait son exemple et son réconfort à ceux qui s'efforcent vers le mieux, parfois à travers bien des chutes, des erreurs, des défaillances ? Que les adversaires n'aient pas désarmé au lendemain de la mort, que les anciens amis aient continué d'accumuler les calomnies pour se défendre eux-mêmes devant le siècle et devant la postérité, la violence des luttes humaines, l'âpreté des intérêts et des glorioles suffit à l'expliquer. Mais voilà bientôt cent cinquante ans que Rousseau est descendu dans la tombe. Si même beaucoup, en remuant sa cendre, éprouvent comme M. Lemaître « une horreur sacrée... devant la fatale grandeur de son action sur les hommes, » n'est-il pas temps enfin de parler de lui avec sérénité, de reconnaître l'immense effort dont cette vie fut remplie, au travers d'une succession inaccoutumée de poignantes émotions, et la majesté finale qu'elle prend pour avoir oscillé entre tant d'extrêmes et renfermé, de ses commencemens à son terme, tant de souffrances, de misères, de désirs, tant de rêves et tant de pensées, tant de mal et tant de bien ?

Édouard Rod.

L'ÉTAT ITALIEN

ET

LA SCIENCE POLITIQUE AVANT MACHIAVEL

Si César Borgia a été l'original du *Prince*, et si sa vie, ou du moins certains temps, certains traits de sa vie ont été par Machiavel retenus comme exemple et donnés par lui en leçon (1), c'est pourtant là une base bien étroite et bien mince pour porter un si vaste et si haut édifice, l'œuvre du secrétaire florentin. De cette constatation : la vie de César Borgia fut une des sources du *Prince*, sort donc cette question : quelles furent, en général, les sources du machiavélisme? Et cette première question, à son tour, en appellerait une deuxième et une troisième : qu'est-ce exactement que le machiavélisme? Qu'est-ce vraiment que Machiavel?

Fut-il vraiment un « politique d'enfer, » comme quelqu'un l'a nommé, qui, avec un rire mauvais et au plus outrageant mépris de l'homme et de l'humanité, passa ses jours et ses nuits à mettre en maximes monstrueuses les inventions d'un diabolique génie? Ou, comme d'autres le murmurent, fut-ce seulement quelque gratte-papier, un peu pédant, un peu brouillon, qui, le plus naïvement du monde, sans le savoir ni le vouloir, alla droit devant lui, débitant des énormités que sa candeur même l'empêchait de voir si grosses? Ou, peut-être, fut-ce un mystifica-

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1906.

teur qui, tranquillement, le sachant et le voulant, prit à tâche « d'étonner les gens? » Ou enfin, et tout simplement, ne fut-ce pas plutôt un de ces serviteurs rares, supérieurs à leur emploi, qui, mêlés par profession à de petites affaires, en rêvent, par inclination, de considérables : retenu de corps dans une médiocrité et une pauvreté d'où l'âme s'échappe; curieux de lettres, sinon professionnellement lettré; plus pénétré de sens pratique que ne l'est un érudit ou un philosophe; plus tourmenté que ne l'est un fonctionnaire des éternels et universels problèmes d'État; doué d'une admirable force d'analyse et d'une égale puissance de style; grand liseur, grand observateur, grand généralisateur; grand « écriveur, » si je l'ose dire, qui se trouve être un très grand écrivain?

On aura presque répondu à toutes ces questions, quand on aura répondu à la première : quelles furent les sources du machiavélisme? Mais il faut, pour y répondre, déterminer ce que Machiavel tira de lui-même, ce qu'il prit ailleurs et où il le prit, ce que lui fournirent d'une part l'expérience, et, de l'autre, l'histoire; il faut examiner successivement comment et pour combien, dans la composition de ce fonds d'où le travail de son imagination ardente et de sa froide raison fit surgir le machiavélisme proprement machiavélique, entrèrent les données réelles empruntées à l'observation de l'État italien contemporain ou récent; le secours de ses lectures des annales anciennes; l'apport de ce que nous avons appelé « le machiavélisme avant Machiavel, le machiavélisme perpétuel. »

I

Machiavel n'eut qu'à regarder autour de lui pour avoir sous les yeux, en Italie et dans le présent, tous les genres d'États qu'il devait décrire : principats de toutes les espèces, héréditaires, mixtes et nouveaux, civils, — quel que soit au juste le sens de l'adjectif *civili*, — et ecclésiastiques, acquis par les armes du prince et sa *virtù* personnelle ou par les armes d'autrui et l'aveugle fortune, quelquefois par le crime; maintenus par la justice, la clémence, la loyauté, ou par l'arbitraire, la cruauté, la trahison; protégés par l'amour ou, plus souvent, minés par la haine des peuples : à Milan, les Sforza; à Rome, les Sixte IV, les Innocent VIII, les Alexandre VI; à Naples, la lignée des Alphonse

et des Ferdinand; puis, au centre de la péninsule, à droite et à gauche, sur la Romagne et sur l'Ombrie, la nuée de corbeaux que chasse l'aigle, les tyranneaux fuyant devant César. Quelques républiques aussi : deux surtout, Venise et Florence elle-même. Le secrétaire put, sans quitter son bureau, méditer à loisir sur les mutations des gouvernemens, et sa ville natale lui fut comme un microcosme où il vit naître, grandir, mourir, où il vit se marier, se reproduire, se survivre en se transformant, et se conserver en se déformant, toutes les formes et toutes les combinaisons de formes qu'était capable, en l'espace de deux ou trois siècles, d'inventer l'esprit florentin.

Esprit mobile, subtil et « archisubtil, » suivant le mot de Dante, que le poète répète volontiers, et dont l'amertume ironique s'adoucit peut-être d'une secrète fierté : *l'arcisottile ingegno fiorentino*. — « O ma Florence... Athènes et Lacédémone qui firent les antiques lois et furent si policées, quant à bien ordonner leur vie se distinguèrent peu, au prix de toi qui fais de si subtils arrangemens qu'à la mi-novembre n'arrive pas ce que tu as filé en octobre. Que de fois, du temps qu'il te souvient, as-tu changé lois, monnaies, offices et coutumes, et renouvelé tes membres? Et, pour peu que tu te rappelles et que tu voies la lumière, tu te verras pareille à cette malade, qui ne peut trouver de repos sur sa couche, mais qui, en se retournant, trompe sa douleur. » De même Pétrarque, cité par Guichardin, qui souscrit à ce jugement : « *O ingenia magis acria quam matura!* dit-il des Florentins; car c'est chez eux une propriété naturelle d'avoir le vif et l'aigu, plus que le mûr et le grave. »

Sur son lit enfiévré, l'inconstante et inquiète Florence s'est si souvent retournée; elle a si souvent changé ses institutions; tant de magistratures qu'on croyait vivaces ont paru pour disparaître, tant d'autres au contraire qu'on croyait mortes sont tout à coup revenues, et tant d'autres encore coexistent, si différentes d'âge, de caractère, d'origine et d'intention, qu'un Florentin même, et même un Florentin très averti, a besoin de faire effort pour s'y reconnaître. Cette architecture de lois, que l'inépuisable fécondité de ces « esprits vifs, aigus, et subtils » surcharge sans arrêt, est devenue, dès le XIIIe siècle, si touffue et si hérissée que l'on propose une nouvelle loi pour interdire de faire trop de nouvelles lois! Trop abondantes d'ailleurs, elles sont mal observées, ou ne le sont pas du tout. Elles subsistent cependant, encom-

brent les archives de la commune, et formeraient, si on les compilait, un *corpus juris* très épais.

A ne retenir que celles qu'on pourrait qualifier d' « organiques, » celles qui ont eu pour objet d' « organiser » le gouvernement de la République, c'est encore une broussaille au bord de laquelle plus d'un historien, longtemps, a hésité. Machiavel, dans sa préface, dans le *Proemio* de ses *Istorie fiorentine*, nous confie qu'il voulait d'abord prendre son point de départ au commencement de la grandeur des Médicis, avec Giovanni et Cosimo, en 1434, car il pensait que « messer Lionardo d'Arezzo et messer Poggio, deux très excellens historiens, avaient narré particulièrement toutes les choses qui étaient antérieurement arrivées. » Mais la réflexion l'avait conduit à modifier son plan: « Quand, ensuite, j'ai lu attentivement leurs écrits, pour voir en quels ordre et manière ils procédaient, afin qu'en les imitant notre histoire fût mieux approuvée des lecteurs, j'ai trouvé comment, dans la description des guerres faites par les Florentins aux princes et aux peuples étrangers, ils ont été fort diligens; mais des discordes civiles et des inimitiés intérieures et des effets qui en sont nés, il en est une partie qu'ils ont absolument tue, et l'autre si brièvement résumée, qu'elle ne peut apporter aux lecteurs aucun profit ou plaisir. »

Pourquoi ce silence ou cette discrétion? Par crainte de ne point intéresser? Par peur de blesser ou de déplaire? Machiavel ne cédera ni à l'un ni à l'autre de ces scrupules : il entrera dans le détail des divisions de Florence, parce que, « si jamais d'aucune république les divisions furent notables, celles de Florence le sont au plus haut point — *sono notabilissime.* » — Les autres « se sont contentées d'une, » après quoi, selon l'accident, elles se sont ou accrues ou ruinées; « mais Florence, non contente d'une, en a fait beaucoup. » A Rome, lorsque les rois eurent été chassés, s'éleva la désunion entre les nobles et la plèbe, et elle dura tant que dura Rome. Ainsi à Athènes et partout où fleurirent des républiques. « Mais, à Florence, premièrement, les nobles se divisèrent entre eux; puis les nobles et le peuple; enfin le peuple et la plèbe; et bien des fois il arriva qu'un de ces partis, étant demeuré le plus fort, se divisât en deux; desquelles divisions il résulta autant de morts, autant de destructions de familles qu'il en résulta jamais dans une autre ville dont on ait mémoire. »

Que la cité y ait résisté, quelle preuve en faveur de la *virtù* des citoyens! Ayant fait cela contre la Fortune, que n'eût-elle pas pu faire avec elle! « Si Florence avait eu le bonheur, après qu'elle se fut libérée de l'Empire, *d'avoir pris forme de gouvernement* qui l'eût maintenue unie, je ne sais quelle république, ou moderne ou antique, lui eût été supérieure. » Ce bonheur, hélas! lui avait manqué, elle n'avait pu s'unir; et d'aller de division en division l'avait condamnée à aller de forme en forme, et à travers toutes les confusions, toutes les corruptions de toutes les formes, au gré toujours divers de ses incorrigibles caprices, sans se fixer ni s'asseoir en une forme assez stable pour faire au dehors la figure et donner au dedans l'impression d'un gouvernement. Le récit de ces divisions séculaires commande l'étude, au moins esquissée, de ces formes fugitives; et nous entrons dans « la forêt obscure! » Mais, pour quiconque poursuit l'entreprise que poursuit Machiavel, et, ayant disserté des diverses espèces de principat, veut disserter maintenant des « diverses espèces de républiques, » tout un domaine s'étend, prodigieusement riche.

En effet, que de républiques en une seule : aristocratique, oligarchique, à tendance démocratique, de direction démagogique, théocratique avec Savonarole, consulaire avec les gonfaloniers à vie, et, quoi que l'accouplement des mots ait d'étrange, quasiment monarchique avec les premiers Médicis! Par là-dessus, ou là-dessous, une commune marchande et une commune militaire, les métiers et les quartiers, les arts et les compagnies; du travail, du négoce, du commerce de spéculation, de la banque, du jeu, du luxe; des bourgeois qui font les seigneurs, et d'autres pour qui faire les seigneurs, c'est faire les bourgeois; le « gros » et le « menu, » un peuple et une populace, ceux qui ont, ceux qui veulent avoir; par là-dessus encore, sur tout cela ou sous tout cela, des ambitions de grande nation et des haines de petite ville, des querelles privées qui tournent à des luttes de partis, des rancunes de mariage rompu qui s'achèvent en disputes constitutionnelles; les suspects et les bannis, les *ammoniti*, les *fuorusciti;* sur tout cela, sous tout cela, chez tous, l'appétit de comprendre, la faim et la soif de savoir, l'irrésistible besoin d'être, l'instinct tout-puissant de créer; une avidité d'intelligence qui ne se contient pas et ne s'interdit rien; le plein épanouissement de la pleine personnalité se débordant soi-même

et débordant le monde au ciel comme sur la terre, riant, niant, criant, priant, ivre, quand les humanistes parlent, de joie païenne, et, quand les *piagnoni* passent, abîmée dans la pénitence chrétienne, tour à tour emportée par l'amour de ressusciter et par la rage de détruire, possédée de toutes les folies du beau, depuis la folie de la chair jusqu'à la folie de la croix : trois siècles au moins ainsi faits, et dix ou douze générations, que de choses et quels hommes! Quelle psychologie et quelle politique! Quel document et quelle leçon! Machiavel entend n'en pas perdre et n'en pas laisser perdre un mot. Pèlerin passionné, il refait « de bonnes jambes, » suivant l'expression favorite de son héros César, le chemin des révolutions de Florence.

Il a eu soin de nous prévenir, en son *Proemio*, que, dans les quatre premiers livres des *Istorie*, il ne ferait que résumer rapidement ce qui était advenu, à Florence et en Italie, depuis la chute de l'empire romain jusqu'aux Médicis (1434); et que seuls les quatre derniers livres descendraient au détail des événemens, à mesure qu'ils se rapprocheraient de la période contemporaine. Du point de vue spécial où l'on doit se placer quand, comme nous, on recherche les sources du machiavélisme, les premiers livres des *Histoires florentines* n'en sont pas moins ceux qui présentent peut-être le plus vif intérêt; ou, pour préciser, les plus intéressans, à ce point de vue, sont les livres II, III, IV et VII. Ce sont ceux où « la matière » du machiavélisme est recueillie avec le plus d'abondance; je veux dire ceux qui contiennent presque toute la somme d'expériences pratiques d'où, plus tard, Machiavel tirera ses conclusions théoriques, dégagera ses formules. La raison en est que, de la chute de l'empire romain à 1434, les quatre premiers livres couvrent une bien plus longue durée que les quatre derniers, de 1434 à 1492, et que, sauf une douzaine d'années sous Cosme, Pierre et Laurent (livre VII), de 1434 à la réforme profonde, à la révolution de 1494, la nerveuse Florence se tient relativement tranquille sur son lit. Mais que ce soit à telle ou telle page, peu importe : là, certainement, dans les *Istorie fiorentine*, est une grosse part; là, probablement, est la plus grosse part de la substance dont le génie de Machiavel s'est nourri, bien que les *Istorie* soient, par rang de date, postérieures aux deux ouvrages qui renferment l'essence même du machiavélisme, le *Livre du Prince* et le *Discours sur la pre-*

mière Décade de Tite-Live. Leur importance, en ce qui concerne la formation de la pensée, du jugement et, si l'on le veut, de la doctrine du secrétaire florentin, ne fait nul doute pour qui sait quel soin attentif, — malgré les erreurs, plus ou moins nombreuses, que des historiens modernes ont cru pouvoir relever, — Machiavel a apporté à rassembler mois par mois, jour par jour, ces élémens de fait. Or, on le sait par la publication de la copie que son petit-fils, Giuliano de' Ricci, fit de ses notes allant de la mort de Cosme à septembre et octobre 1501 ; notes dont l'authenticité aurait comme garantie, à défaut d'autres témoignages, le coup de pouce où l'on sent l'ongle, et, dans la liberté de l'improvisation, de l'impression fixée pour soi seul, le jaillissement du mot qui est à l'homme, qui n'est qu'à lui, qui est lui, l'âpre hauteur, l'âcre saveur du verbe machiavélique.

Machiavel, que nous avons surpris jouissant en dilettante de ce « rare spectacle, » le bel ordre de l'armée de César en marche, le long de la mer et au pied des monts, de Fano vers Sinigaglia, se donne, avec une sorte de volupté cérébrale, le spectacle non moins rare, — et combien plus instructif! — de Florence, dans le désordre apparent de ses fantaisies, en marche vers l'inévitable fin, sous l'inéluctable loi de ses destinées. La question n'est pas pour le moment de savoir si le tableau qu'il en trace est exact en tous ses détails : si, même exact, il ne serait pas incomplet. En ces sortes de sujets, la concision ne s'obtient, cela est à craindre, qu'aux dépens de la précision : comment une trentaine de paragraphes dispersés en ses huit livres eussent-ils suffi à Machiavel, quelles que fussent sa puissance de vision et sa puissance d'expression, quand Tommaso Forti n'a pas eu trop des trois cents chapitres de son *Foro fiorentino* pour se débrouiller au milieu du chaos des temps, des faits et des lois? Pareillement Donato Giannotti a dû s'y reprendre à plusieurs fois pour décrire avec la fidélité nécessaire les institutions de Florence. Mais ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas tant ce qu'ont été en réalité ces institutions et leurs mutations ou révolutions; c'est plutôt ce que Machiavel a vu et cru qu'elles avaient été. C'est tout d'abord qu'il ait voulu voir, qu'il ait compris qu'il fallait comprendre, qu'il ait conçu qu'on devait conclure, que, derrière le spectacle, il ait deviné l'enseignement, et au fil des temps, à travers les faits, sous l'amoncellement des lois, cherché la loi.

Si nul historien, même excellent, non pas même le Pogge ni Léonard Arétin, n'avait, avant lui, donné cette place dans sa composition aux divisions de la cité, nul historien après lui n'a manqué de la leur faire : ni Guichardin, ni Bruto, ni Nardi, ni Varchi. Il semble que tous comme lui aient ressenti personnellement, en tant que membres,—au sens propre, —de l'État florentin, l'énervante trépidation de cette espèce de chorée constitutionnelle. La lassitude que Dante en éprouvait déjà au commencement du XIVe siècle s'est exaspérée, au commencement du XVIe, en une souffrance aiguë. Giannotti, quoique discret, s'en plaint : « C'est pourquoi chacun devrait extrêmement désirer à Florence une forme de gouvernement ainsi faite et préférer vivre en une situation moindre sous un régime qui se pût juger perpétuel, à vivre en une plus grande sous un autre régime qui chaque jour fût exposé aux changemens. Car, dans ces villes où fréquemment se font des mutations de gouvernement, toute classe de citoyens pâtit; tel parti qui, sous telle administration, vit riche et honoré, sous telle autre vit pauvre et dédaigné, si bien qu'il n'est personne qui puisse dire que les mutations de l'État lui soient profitables; parce que le gain qui se fait dans l'une est compensé par la perte qui se fait dans l'autre. »

Guichardin est plus vif et répète volontiers en ses *Ricordi* que changer ainsi et toujours changer, c'est faire un effort inutile : « Ne vous fatiguez pas, conseille-t-il, en ces changemens qui ne changent pas les effets qui vous déplaisent, mais seulement les visages des hommes, parce qu'ils vous laissent aussi peu satisfait que vous l'étiez auparavant (littéralement : parce qu'on reste avec la même mauvaise satisfaction). Par exemple, que sert-il d'ôter de chez les Médicis Ser Giovanni da Poppi, si, à sa place, entre Ser Bernardo da san Miniato, homme de la même qualité et condition? » Ou bien : « Qui se mêle à Florence de l'État, s'il ne le fait par nécessité, ou s'il n'y court la chance de devenir chef du gouvernement, est peu prudent: parce qu'il met en péril lui-même et tout ce qu'il a, si la chose ne réussit pas : s'il réussit, il obtient à peine une petite partie de ce qu'il avait espéré; mais quelle folie c'est de jouer à un jeu où l'on peut sans comparaison perdre plus que gagner, et, ce qui n'importe peut-être pas moins, une fois que l'État sera changé, être soumis au perpétuel tourment d'avoir toujours à craindre un changement nouveau ! » Et pourquoi? Pour rien : « Tout ce qui a

été dans le passé et qui est à présent sera encore dans l'avenir, mais on change et les noms et les superficies des choses, en sorte que qui n'a pas bon œil ne les reconnaît pas, ni ne sait se régler là-dessus, ou en juger par le moyen de cette observation. »

Machiavel, comme Guichardin, comme Giannotti, a « bon œil : » de cette observation, il saura, lui, tirer une règle ; mais, dès ce moment, il a une opinion, et c'est, comme Guichardin le fera proclamer par le prudent Bernardo del Nero, qu'il ne vaut pas la peine de « changer le mal d'estomac en mal de tête. » Que ce soit l'un ou l'autre mal, tantôt l'un, tantôt l'autre, cette versatilité, cette incapacité de supporter et de s'accommoder, cette « ingouvernabilité, » s'il est permis de forger le mot, est et demeure un mal de Florence; on pourrait même dire : le mal florentin, si d'ailleurs l'Italie tout entière n'en était infectée. Le Florentin exilé de sa patrie, un Dante qui va cherchant et appelant « la paix, » ne la trouve nulle part; nulle part il ne trouve de consolation ni de remède. Ce qu'il fuit, au contraire, le poursuit en tous lieux : la terre italienne tremble politiquement des Alpes à l'Adriatique. Milan, Gênes, Vérone, Padoue, Ferrare, Lucques, Pérouse, Sienne, Bologne, Imola, Forli, Ravenne, Naples, le Nord, le Centre et le Midi, sont également en convulsion; et ce n'était avancer rien de trop téméraire que de montrer dans l'Italie d'alors, une « multitude d'États foisonnant, pullulant, pourrissant, se faisant, se défaisant, se refaisant, » non seulement sous une poussée interne, mais souvent sous une pression extérieure; ce n'est pas trop présumer et préjuger que de voir en cette extrême mobilité, opposée à « l'immobilité traditionnelle et mystique » des autres États dans le même temps, la marque et le signe, le cachet de l'État italien des XIVe, XVe et XVIe siècles, par quoi il est ce qu'il est, pour son originalité et pour son malheur.

Un seul État en Italie paraît avoir échappé à ces secousses, avoir d'assez bonne heure pris son équilibre, s'être confirmé et consolidé : par une singulière anomalie à la théorie du milieu, c'est celui dont le sol est le plus mouvant, un état de sable et d'eau, l'état de la lagune, Venise. Aussi tout le monde a-t-il les yeux fixés sur lui et, avant de l'admirer pour sa grandeur, on l'admire pour sa sagesse. Vers l'an 1500, l'État vénitien est, au regard des autres États italiens, ce que sera, vers 1800, l'État

britannique au regard des autres États européens. On envie et l'on veut copier les institutions vénitiennes, ainsi qu'on enviera et l'on copiera les institutions britanniques. A Florence, en particulier, tout ce qui observe, tout ce qui pense, tout ce qui agit ne jure plus, en fait d'organisation de l'État, que par Venise. Là, dans l'imitation des institutions de Venise, si l'on avait un gonfalonier perpétuel qui fût comme son doge, un grand Conseil qui rappelât son grand Conseil, une Quarantie calquée sur les siennes, là serait la fin de cette longue misère de Florence, le mal des révolutions. Guichardin l'indique, Donato Giannotti insiste : « En ce temps fut ordonné, avec l'aide de fra Girolamo Savonarola, homme très avisé, le Grand Conseil. Et vraiment, quel qu'en fût l'auteur (beaucoup disent que ce fut fra Girolamo, et d'autres, que la proposition lui en fut faite par Pagolantonio Soderini, qui, ayant été peu auparavant ambassadeur à Venise, prit exemple du Grand Conseil vénitien, pour l'introduire ensuite à Florence); qui que ce soit donc qui en ait été l'auteur, il fut mieux inspiré que Giano della Bella et que le cardinal de Prato. »

Mais, de Giano della Bella à Savonarole et au retour des Médicis, de 1293 à 1494 ou à 1512, les fantaisies, même mauvaises, du subtil, de l'archisubtil esprit florentin, ne se fussent-elles traduites qu'en de très éphémères réalisations, n'eussent-elles vécu que d'octobre à novembre, n'eussent-elles été qu'un tour de plus sur la couche douloureuse où les factions avaient étendu la cité, tout cela pourtant, c'était de l'histoire, et par conséquent de la vie, et par conséquent de la matière ou des matériaux pour les constructions de la politique. Ces mille fantaisies réalisées étaient autant d'expériences sur le réel. Le plus réaliste des hommes qui se soient jamais essayés aux constructions de la politique, avait en elles, à portée de sa main, à pied d'œuvre, une carrière, une mine inépuisable, tout un Forum enseveli d'où l'on pourrait extraire, ainsi que les papes bâtisseurs d'églises l'avaient fait du Forum romain, du plomb, de l'argile et du marbre : il s'y fournit abondamment.

II

L'histoire de Florence fut une des sources, l'une des principales, où puisa l'auteur du *Prince* et du *Discours sur la première*

Décade. Mais ce ne fut pas la seule. Nous savons par lui-même qu'il avait fait de Léonard Arétin et de Pogge une étude diligente. Sans doute d'autres historiens ou chroniqueurs lui servirent-ils encore : l'*Histoire de Florence* de Ricordano Malaspina; la *Chronique florentine* de Dino Compagni ; celles de Giovanni, de Matteo et de Filippo Villani ; les commentaires de Gino Capponi, *de Rebus Florentinorum ;* une histoire anonyme de Florence, entre les années 1406 et 1438 ; l'histoire aussi de Bartolommeo Scala ; enfin quelques « vies » de Florentins illustres, comme Neri Capponi ou Giannozzo Manetti ; tous ouvrages dont il n'est pas improbable ou du moins impossible que Machiavel ait eu connaissance, imprimés ou manuscrits.

Il n'est pas impossible non plus qu'il ait connu, en dehors de Florence, quelques-unes des nombreuses chroniques, biographies ou oraisons funèbres que la piété des Italiens ne s'est point, depuis lors, lassée de recueillir, en mémoire d'illustres ancêtres, touchant les choses et les hommes de Gênes, de Milan, de Venise, de Ferrare, des Romagnes, de Naples et de la Cour pontificale.

Mais de lui-même encore nous tenons qu'après ou qu'avec « une longue expérience des temps modernes, » ce qui a le plus servi à Machiavel, ce dont il s'est le plus servi, c'est « la lecture continuelle des anciens. » En quoi d'ailleurs il ne se distingue pas des autres écrivains politiques de Florence, qui, de toute manière, sont le plus près de lui : de Guichardin et de Giannotti. Ce dernier, Donato Giannotti, dit lui aussi, expressément, qu'on ne saurait « raisonner et disputer comment doit être faite une république, » si l'on n'a acquis « l'intelligence des affaires humaines, et que l'on n'en saurait acquérir l'intelligence que par la lecture assidue des choses antiques et pour avoir pratiqué et connu quelque administration civile. » La seule différence est que Giannotti met au premier rang la lecture, au second, l'expérience, tandis que Machiavel met la lecture au second rang et l'expérience au premier : il la croit pourtant nécessaire, cette « lecture des choses anciennes, » et il en use largement, peut-être en abuse-t-il un peu, au gré de certains juges, et peut-être est-ce un peu à lui que s'adresse la boutade de Guichardin : « Combien se trompent ceux qui à tout propos allèguent les Romains ! Il faudrait avoir une cité conditionnée comme était la leur, et puis se gouverner selon cet exemple ;

lequel, pour qui a les qualités disproportionnées, est aussi disproportionné qu'il le serait de vouloir qu'un âne fasse la course d'un cheval. »

Machiavel n'a garde de vouloir, — en cela le reproche ne l'atteint pas, — que « l'âne » marche au pas du « cheval, » que Florence se hausse et s'enfle jusqu'à Rome; mais volontiers « il allègue les Romains, » et c'est pour lui plus qu'une habitude, presque une méthode, d'aller puiser chez les anciens les leçons et les exemples qu'il propose aux modernes. Chez quels anciens? Avant tout et à peu près exclusivement les historiens, latins ou grecs, beaucoup plus les latins que les grecs. Tite-Live fut son livre de chevet, celui dont il s'attacha à extraire la moelle, en la mélangeant, paraît-il, au suc de Tacite; *l'Art de la Guerre* devrait à Végèce ce qu'il a de meilleur; et l'on a cru relever aussi, dans le *Prince*, dans les *Discours* ou dans la *Vie de Castruccio*, des traces de Polybe, d'Isocrate, de Plutarque, de Diogène de Laërce, de Diodore de Sicile. Et puis, dans un assaut d'érudition, de savans critiques jettent à la tête de Machiavel, comme pour l'accabler sous le poids de ses emprunts, quelques lambeaux des philosophes, — Aristote, Platon, Xénophon, — et quelques bribes des poètes, épiques, lyriques ou tragiques, — Homère, Pindare, Euripide, — et même comiques, — Plaute, Térence, — sans oublier (car il fit un *Ane d'or*) les romanciers, — Apulée et Lucien. — Il ne faut pourtant rien exagérer, et il semble bien qu'ici l'on exagère. Tout cela est plus ou moins sûr, et tout cela, au fond, est sans intérêt ou sans importance. Machiavel savait-il le grec? Ne le savait-il pas? Lisait-il les auteurs dans le texte? Ne les a-t-il lus que dans une traduction? La dispute là-dessus sera toujours d'allure assez pédantesque, comme elle le sera toujours quand il s'agira de décider si Machiavel fut vraiment un lettré, digne d'être admis parmi l'élite laurée des humanistes, ou seulement un demi-lettré, un « honnête homme » amateur de belles-lettres, ou moins encore, une sorte de « primaire » supérieur, qui se serait, par les hasards de sa carrière, frotté à de doctes compagnies et qui aurait, ainsi que l'insinue Paul Jove, cueilli au passage, dans les entretiens de son chef Marcello Virgilio, les fleurs latines et grecques dont il émailla ses écrits? « C'est lui qui nous l'avoue, » dit l'évêque de Nocera. Mais, au contraire, en maint endroit, et notamment dans la charmante épître à Francesco Vettori, du 10 décembre 1513, Machiavel

vante les délices de son commerce intime avec les poètes anciens ou modernes : « En partant du bois, je m'en vais à une fontaine, et de là à mes appeaux ; j'ai sous le bras un livre, ou Dante ou Pétrarque, ou l'un de ces poètes mineurs, comme Tibulle, Ovide et autres... »

Des poètes, majeurs ou mineurs, il ne retire qu'un agrément de plus pour ses promenades, de la rêverie dans le mouvement. Des historiens anciens, ses préférés, que tire-t-il ? Au sortir de l'auberge, sur la route, où il a joué au trictrac avec l'hôte, le boucher, le meunier et les deux boulangers ; « le soir venu, je m'en retourne à la maison, et j'entre dans mon cabinet : à la porte, je dépouille ce vêtement de tous les jours, plein de fange et de boue, et je me mets des habits royaux et curiaux ; puis, ainsi décemment vêtu, j'entre dans les antiques cours des hommes antiques, où, par eux reçu amoureusement, je me repais de cette nourriture, qui *solum* est mienne, et pour laquelle je suis né ; où j'ose parler avec eux, et je les interroge sur la raison de leurs actions, et eux, par leur grande courtoisie (intraduisible : *per loro umanità*) ils me répondent ; et je ne sens pendant quatre heures de temps aucun ennui, je chasse tout souci, je ne crains pas la pauvreté, je ne m'effraie pas de la mort : je me transfère tout en eux. Et parce que Dante dit qu'on n'acquiert point de science sans retenir ce qu'on a entendu, j'ai noté ce dont par leur conversation je me suis fait un capital, et composé un opuscule *De principatibus*, où je pénètre aussi profondément que je puis dans la méditation de ce sujet... »

Comment ne pas sentir l'orgueil qui frémit, la force qui vibre en ces mots : « Je me repais de cette nourriture qui n'est qu'à moi et pour laquelle je suis né... Je les interroge et ils me répondent... je me transfère tout en eux ? » Mais aussi ne saisit-on pas le mécanisme de pensée, le procédé de travail de Machiavel, en ces autres mots : « Je note leurs paroles, je m'en fais un capital, et je m'enfonce dans la méditation ? » Ce qu'il demande à cette troupe d'hommes graves, entre lesquels brillent les plus purs philosophes de la Grèce et de Rome, et avec qui l'on a voulu qu'il eût fait le songe et formé le vœu de demeurer l'éternité dans l'enfer, ce qu'il attend de ces nobles esprits, c'est l'aliment de son esprit : il ne leur prend pas ce qui les a faits ce qu'ils sont, mais de quoi se faire ce qu'il sera. Loin de se fondre et de se perdre en eux, et, quoi qu'il en dise, de s'y transférer

tout, il se les transfère tous, il se les assimile, il en fait sa substance, *il s'en fait un capital.* Machiavel n'est pas ou n'est plus un humaniste qui admire et qui imite, mais un politique qui apprend et qui utilise; il ne lit pas pour le plaisir de lire, parce qu'il n'écrit pas pour le plaisir d'écrire.

C'est aussi bien le point de vue où se placera après lui Donato Giannotti : il empruntera aux anciens... « Il n'est pas besoin de m'étendre sur cette matière, car elle a été longuement prouvée par Aristote; duquel, comme d'une source abondante, qui a répandu par tout le monde de très larges fleuves de doctrine, j'ai pris tous les fondemens de mon bref discours. » Mais il appliquera aux modernes, et à tels modernes nommément désignés, nettement déterminés. Les sages de l'antiquité qui ont traité du gouvernement des républiques l'ont fait « en général, » et ne se sont pas bornés à considérer une seule cité; au contraire, « par la grandeur de leur esprit et de leur vertu, ils ont embrassé tous les gouvernemens qui se peuvent introduire dans toutes les cités. Mais notre intention est de traiter seulement du gouvernement de notre ville, non seulement parce que par-dessus toutes choses chacun est obligé à sa patrie, mais encore parce que, soulevant un grand faix, les forces de mon esprit ne suffiraient pas à le porter... Notre sujet est donc la cité de Florence telle qu'elle est, dans laquelle nous voulons introduire une forme de république qui convienne à sa qualité; parce que toute forme ne convient pas à chaque cité, mais seulement celle-là qui peut en une telle cité longtemps durer. »

C'est encore l'idée qu'exprime Guichardin, soit directement et personnellement, dans ses *Ricordi*, soit par la bouche des quatre Florentins de distinction qu'il fait parler dans son *Reggimento*. De ces quatre interlocuteurs, son père seul, Piero Guicciardini, peut, à un degré quelconque, passer pour un philosophe, ami d'un ami de Platon, disciple de Marsile Ficin. Les trois autres n'y prétendent pas, et plutôt ils s'en défendraient. Comme on le complimente sur la connaissance qu'il montre des Grecs et des Romains, le vieux Bernardo del Nero, sans nier qu'il ait parfois goûté la conversation de ce même messer Marsile, fait cet aveu, auquel pourraient plus ou moins s'associer Piero Capponi et Pagolantonio Soderini : « Je n'ai pas de lettres, et vous le savez tous: mais j'ai eu plaisir à lire les livres traduits en langue vulgaire, autant que j'en ai pu avoir, d'où j'ai appris quelqu'une

des choses que j'ai alléguées aujourd'hui; mais parce qu'elles sont peu, que je ne les possède pas bien à ma guise, et que je ne crois pas que ces livres traduits aient le suc qu'ont les latins, j'ai toujours évité de laisser voir que j'en aie même la plus petite notion; j'estime que je gagnerai plus de réputation à être tenu pour tout à fait ignorant de ces choses, et pour parler sans le secours d'aucun auteur, que, voulant me servir du peu que j'ai lu, à donner motif d'être tenu pour un vantard, ou à laisser croire que je fais plus de compte de ces choses qu'en vérité je ne fais. » Tous sont d'accord en ce point qu'un homme qui a appris les affaires d'État, non dans les livres, mais par l'expérience et dans la pratique, ce qui est le vrai moyen d'apprendre, en sait autant et plus que philosophe qui fut jamais. Quand on dit tous, on ne dit pas seulement les quatre interlocuteurs des deux livres du *Reggimento*, mais tous les Florentins de ce temps-là, même lettrés et à demi humanistes : Machiavel, Guichardin, Giannotti, et d'autres qui sont moins célèbres, qui n'ont point écrit en forme de traité, foule quasi anonyme de magistrats ou d'ambassadeurs dont on n'a guère que la correspondance, mais qui n'en constituent pas moins, sous ces trois maîtres, et autour de quelques représentans aux noms glorieux, les Albizzi, les Strozzi, les Capponi, les Vettori, les Pitti, les Pazzi, les Ridolfi, une école politique nouvelle.

Et c'est la règle de cette nouvelle école de ne pas s'abandonner aux spéculations dogmatiques ou métaphysiques, de ne pas bâtir sur les nuages, de ne jamais perdre le contact avec la terre, avec un coin mesuré et délimité de la terre. Elle est positive ou positiviste, réaliste, et par-dessus tout florentine, ce qui signifie qu'elle rapporte tout à Florence. Les deux écoles qui l'avaient précédée, l'école guelfe et l'école gibeline, avaient, que ce soit la première ou la seconde, celle-ci ou celle-là, — celle-ci avec Dante et Marsile de Padoue, celle-là avec saint Thomas d'Aquin et Gilles de Rome, — conçu, tracé, développé le plan d'une monarchie universelle, le seul débat entre elles étant de savoir si ce serait à l'Empereur ou au Pape que seraient attribués le sceptre, la couronne et le globe, lequel des deux glaives briserait l'autre.

Dans l'école guelfe, Gilles de Rome, à l'exemple de saint Thomas d'Aquin, disserte, en général, *de Regimine principum;* les Florentins, Guichardin, Giannotti, et Machiavel, malgré *le*

Prince, ne disserteront plus guère que du gouvernement de Florence, ou, en tout cas, que des affaires italiennes. Prenons le *De Regimine* de saint Thomas; parcourons-en la table des matières, pour les deux premiers livres, les seuls dont l'authenticité, en tout ou en partie, ne soit pas contestée. Je ne dis pas qu'on n'y trouvera point, surtout au commencement du livre II, quelques chapitres dont Machiavel n'ait pu se souvenir au début soit du *Prince*, soit des *Discours*, soit des *Istorie fiorentine;* mais il n'y en a peut-être qu'un, le chapitre IV du premier livre, qui soit proprement historique; et, même quand les mêmes questions sont posées, elles sont posées ici comme des questions d'école, et là comme des questions de cour ou de chancellerie. Il en est de l'œuvre de Gilles de Rome ainsi que de celle de saint Thomas. Bien que ce soit comme un manuel d'éducation royale, composé pour Philippe le Bel, il a pour objet déclaré de « former le prince à la vertu; » or, la vertu, chez le prince, consiste, d'après Gilles de Rome, essentiellement en deux choses : 1° plaire à Dieu; 2° acquérir la prudence; et, pour l'acquérir, penser à ce qui est utile à l'État, examiner le bien et le mal, repasser en esprit les bonnes coutumes et les bonnes lois; dans la paix, bien choisir ses conseillers et ses juges: en vue de la guerre, bien soigner son armée et sa marine.

Si l'on reconnaît à ce trait une préoccupation qui survivra en Machiavel, auteur des *Sept livres de l'Art de la Guerre*, et qui lui survivra à lui-même en d'autres écrivains politiques, le simple énoncé de ces propositions suffit à marquer la distance qui, par l'esprit plus encore que dans le temps, sépare Machiavel de Gilles de Rome. Il lui sera indifférent de « former le prince à la vertu » pourvu qu'il le forme au gouvernement, et ce n'est point de « plaire à Dieu » qu'il lui fera son premier devoir. Ou encore il ne s'embarrassera pas dans les finesses d'une théorie, qui demeure assez confuse, du gouvernement naturel ou conforme à la nature, ni dans les ergotages, qui demeurent parfaitement vains, sur les trois espèces de gouvernement : ou annuels, ou à vie, ou héréditaires et perpétuels, ni dans les détours de la casuistique qui dicte au prince trois manières de vivre, dont une au moins, — quant à soi-même, — n'intéresse pas le secrétaire florentin; dont la deuxième, — quant à la maison, — ne l'intéresse que médiocrement; et dont la troisième, — quant au royaume, — est à peu près la seule qu'il juge digne de son

attention. Ainsi, la morale personnelle comme l'économie domestique, Machiavel la rejettera, pour s'en tenir exclusivement à la politique : dans l'État, il ne voudra voir que l'État, et dans le prince que l'homme de l'État. Après quoi, que le prince plaise ou déplaise à Dieu, qu'il sauve son âme ou la perde, qu'il ruine ou enrichisse sa famille, cela ne regarde pas ou regarde à peine son conseiller; cela ne regarde, selon les cas, que son intendant ou son confesseur.

En ce qui concerne l'école gibeline, la dissertation de Dante, *De Monarchia*, en peut à juste titre passer pour l'ouvrage capital. Et d'abord parce qu'elle est de Dante, de ce « Dante Alighieri, céleste par sa patrie, florentin par sa demeure, de race angélique, de profession philosophe-poète, lequel, dit Marsile Ficin, quoiqu'il ne parlât pas en langue grecque avec le père sacré des philosophes, Platon, néanmoins lui parla si bien en esprit qu'il orna ses livres de beaucoup de sentences platoniques. » Mais de ces trois livres, le premier est destiné à démontrer « la nécessité de la monarchie ; » le deuxième, comment le peuple romain s'est de droit attribué l'office de la monarchie ou l'empire; » le troisième, « comment l'autorité du monarque ou de l'empire dépend immédiatement de Dieu. » Immédiatement, c'est-à-dire sans l'intervention, sans l'intermédiaire du Pape, au besoin contre lui : Dieu le Père et l'Empereur. Et c'est-à-dire, tout compté et pesé, que Dante, comme saint Thomas, et l'école gibeline comme l'école guelfe, pense à la monarchie universelle, dont il se contente de dépouiller le Pape pour revêtir l'Empereur. Le *De Monarchia* est donc encore, visant la monarchie universelle, un traité de politique universelle, et par là même, outre qu'il est de Dante, philosophico-poétique. L'un des grands Italiens du *Risorgimento*, Cesare Balbo, aura beau qualifier l'Alighieri de « politique pratique et expérimental, » — et du reste, Dante, « céleste par sa patrie », était « par son habitation » trop Florentin, pour qu'il n'y ait pas dans ce jugement un peu de vrai, — néanmoins, qui voudra connaître « un politique pratique et expérimental » sera plus sûr de le rencontrer dans *le Prince*, les *Discours* et les *Legazioni* que dans le *De Monarchia;* de Machiavel ou de Dante, le plus Florentin est probablement Machiavel; ou, pour suivre la comparaison, Dante est plus céleste que Florentin, mais Machiavel est plus Florentin que céleste, — et les choses de ce monde ne sont pas célestes, et la politique est chose de ce monde.

Le plus près de Machiavel, l'homme à qui il aurait pu devoir davantage, celui auquel il se peut qu'il doive quelque chose, c'est Marsile de Padoue, avec son *Defensor pacis*. Celui-ci est le moins « abstracteur de quintessence, » le plus politique de tous; il est de tous le moins enfoncé dans les idées et dans les formes du moyen âge, le plus dégagé, le plus libre, on est tenté de dire le plus moderne; car n'est-ce pas être « moderne, » l'être déjà au XIVe siècle, que de prôner la séparation des pouvoirs ou plus exactement la distinction des deux puissances, spirituelle et temporelle, l'indépendance de la loi civile, la laïcité de l'État? Marsile de Padoue est le moins métaphysicien, le moins raisonneur, et, — en donnant au mot le sens que Guichardin et Bernardo del Nero lui donnaient, — le moins « philosophe » de ceux qui alors écrivaient sur la politique. Il est celui qui fait à l'observation la plus large ou la moins petite part; il a le mérite, rare en son temps, s'il doit devenir commun en son pays, de lui faire sa part; et c'est assez, joint à ce que Machiavel a pu directement y prendre, pour qu'on n'ait pas le droit d'affirmer du *Defensor pacis* qu'il ne contient aucune parcelle de machiavélisme prémachiavélique.

Le *De Regimine principum* de saint Thomas d'Aquin est vraisemblablement des environs de 1265; le *De Regimine* de Gilles de Rome, des environs de 1285; le *De Monarchia* de Dante, antérieur à 1311; le *Defensor pacis*, de Marsile de Padoue, est de 1327. La seconde moitié du XIIIe siècle et la première moitié du XIVe, ont, quant à la science politique, — et qu'il s'agisse de l'école guelfe ou de l'école gibeline, mais évidemment l'école guelfe au plus haut degré, — appartenu aux théologiens: la théorie jusqu'ici a été, est ici une théologie. La seconde moitié du XIVe siècle et tout le XVe appartiennent aux humanistes. Déjà, en Marsile de Padoue, on apercevait le passage de la scolastique à une science politique affranchie; au XVe siècle, l'érudition ayant, dans l'estime des hommes, détrôné la scolastique, la science politique en Italie ne tarde pas à en ressentir les effets. Elle s'émancipe au spectacle des républiques changées en tyrannies et des tyrannies renversées les unes sur les autres, à la vue des luttes où s'affirme la valeur de la « personnalité réveillée, » comme dit Jacob Burckhardt, de « l'individu développé, » qui surgit, armé de courage et de calcul, de la force et de la ruse; à l'évocation aussi des républiques anciennes, de la république romaine

Elle s'habitue et elle habitue à considérer les faits sociaux comme d'ordre purement humain et naturel : sous l'influence des humanistes, et dans une acception particulière, elle *s'humanise*, je veux dire qu'elle se « dédivinise. » Seulement les humanistes, aux maximes tirées de l'Écriture sainte, en substituent d'autres, tirées de l'antiquité païenne, mais ne sortent pas, eux non plus, du vague et du général. Comme ceux de l'école guelfe et de l'école gibeline n'étaient guère que des recueils de maximes des Pères, leurs traités à eux ne sont guère que des florilèges de phrases classiques. Ainsi les écrits de Panormita, de Platina, le *Principe* de Jacopo Pontano, le *De infelicitate principum* de Poggio Bracciolini. Chose d'autant plus singulière, et manie d'autant plus fâcheuse, que presque tous sont de bons observateurs, comme ils le prouvent par leurs récits de voyage : et Pogge et Pontano eux-mêmes, et Enea Silvio Piccolomini, le futur pape Pie II; que plusieurs d'entre eux sont mêlés aux affaires, font « de la politique pratique » au service des princes; et qu'enfin par eux se serait serrée fortement la chaîne qui relie, à travers l'histoire de la science politique italienne, l'école florentine à l'école gibeline et dont on peut placer dans la main de Marsile de Padoue le premier maillon. Mais il semble que d'être vrais et simples serait pour les humanistes déchoir de la haute dignité littéraire où ils se sont guindés ! Secrétaires de princes, ils sont plus humanistes que secrétaires.

Au contraire, voici venir le temps où les secrétaires d'État vont être plus secrétaires qu'humanistes, plus attentifs aux choses d'État qu'à la rhétorique, plus soigneux du fond que de la forme. Marcello Virgilio, à Florence, aura pour successeur Machiavel. Les humanistes secrétaires faisaient de la littérature, les secrétaires humanistes, ou seulement lettrés, n'en feront plus. Si l'on le veut, ils distingueront bien encore entre la composition littéraire d'une part, et d'autre part le genre familier ou la rédaction administrative : Machiavel, par exemple, d'une part dans ses *Œuvres*, et de l'autre dans ses *Lettres* ou ses *Relazioni*. Mais nulle part, ici ni là, on ne sacrifiera à une fausse noblesse la vérité, — je veux dire la réalité, — et la simplicité. Il y aura une manière de parler ou d'écrire, telle que rien ne sera moins machiavélique au sens devenu vulgaire, — et si parfaitement erroné ! — de ce mot, mais que rien, en son vrai sens, ne le sera davantage. Rien en effet de plus direct, de plus droit, —

oserai-je ajouter de plus franc, et franc jusqu'à la brusquerie? — Rien assurément de plus « plongeant, » de plus « fouillant, » de plus « déshabillant, » rien de plus cru et de plus nu que ce style. Rien de moins retors, et rien de plus spontané, de plus coloré, même dans le plus gris des genres, le plus volontairement éteint, la dépêche diplomatique. Ce n'est pas un Machiavel, un Guichardin, un Giannotti, ce n'est pas un de ces Florentins qui userait sa vie à enfermer des bavardages de bureau, des futilités de salon, des confiseries de cercle en des papillotes savamment frisées! Ce ne sont pas eux qui, parmi tant d'affaires, feraient leur grande affaire de fignoler des *Elegantiæ!* Mais tout de même c'est par les humanistes et par les diplomates, d'abord par les humanistes chargés de missions, qui s'en acquittaient heureusement à cause du prestige de leur éloquence, comme Manetti se faisant restituer les chevaux volés, ensuite par les diplomates ornés de lettres, habiles à voir exactement ce qui est et à rendre exactement ce qu'ils ont vu, créant d'instinct, sans qu'ils aient voulu créer une méthode, la méthode inductive et expérimentale; c'est par eux que la science politique italienne est allée de la scolastique au réalisme; des écoles gibeline et guelfe à l'école florentine; et de saint Thomas ou de Dante à Machiavel.

Cette méthode, on ne peut même pas dire qu'ils l'ont créée; on ne peut pas dire qui l'a créée, puisque c'est la race, le moment, le milieu, la nation tout entière qui en ont véritablement été les créateurs. Au XIVe et au XVe siècle, les révolutions ont ouvert en Italie, et particulièrement à Florence, une grande école de politique, devant laquelle devait pâlir la gloire et de la philosophie antique et des anciennes écoles guelfe et gibeline. Les maîtres incomparables qui enseignent la politique aux Florentins, ce sont les faits, c'est la vie. C'est le contact des choses qui fait leur méthode « inductive, » c'est la connaissance des effets et de leur relation aux causes qui la fait « expérimentale. »

Tout le monde, tout de suite, en subit l'influence; les théologiens, les mystiques, les visionnaires eux-mêmes. Savonarole, dans son premier système, est encore tout proche et tout plein de saint Thomas. Il argumente comme lui sur le monarque et le tyran, sur le meilleur gouvernement, où que ce soit et en soi, *in abstracto*. Mais son second système, — celui qui prend corps et fonctionne, — est construit *in re :* à côté de la thèse, il

admet l'hypothèse : « Le gouvernement d'un seul, quand il est bon, est préférable à tous les autres bons gouvernemens, et, s'il était possible, il faudrait l'imposer à tous les peuples, — mais il arrive que ce qui est excellent en soi ne peut convenir en certains lieux à certaines personnes. » Ainsi le gouvernement monarchique à Florence. Peut-être, dans les *Trattati*, comme dans le *Compendium*, le commencement est-il encore du saint Thomas (le prince doit être un, parce que le roi des abeilles est un, la raison est une, le cœur est un : et Dante aussi disait : parce que l'âme est une, parce que le soleil est un); mais la fin est déjà du Machiavel, à qui il faudra d'autres raisons. Le commencement est encore de la dissertation, la fin est déjà de l'observation. Le commencement est de la scolastique, la fin est de la politique. Coïncidence intéressante : les traités de Savonarole sur le gouvernement de Florence sont probablement des derniers mois de 1497 ou des premiers mois de 1498, et Guichardin date de 1494 le colloque mémorable qu'il a recueilli sous le même titre. De la confrontation des *Traités* et du *Dialogue* ressort donc très clairement l'idée qu'on se faisait de la politique, à Florence, dans les dix dernières années du xve siècle. Cette idée est commune à tous, à Machiavel, à Guichardin, à Giannotti, à Savonarole, pour ce bon motif que les faits leur ont été communs, que la vie leur a été commune, et commune par conséquent la leçon des choses, l'expérience. Il ne serait sans doute pas impossible de retrouver dans les *Trattati* de fra Hieronimo l'origine de certaines formules qu'on serait d'abord tenté de croire spécifiquement machiavéliques, et telles que celle-ci : « Comme les méchans sont toujours plus nombreux que les bons et que chacun aime qui lui ressemble... ; » ni, sous le portrait du tyran que Savonarole ébauche en son *Trattato secondo*, quelques lignes du *Prince*. Mais ce n'est pas parce que Machiavel, dans sa jeunesse, aurait été un sectateur de Savonarole, un *piagnone;* c'est parce que tous deux étaient de leur temps et de leur pays ; tous deux ont vécu à Florence, tous deux ont fait l'expérience florentine, tous deux sont de l'école florentine, dont le machiavélisme est la première et, du premier coup, la suprême, la souveraine incarnation ; car, au fond, qu'est-ce que le machiavélisme ? Un réalisme florentin.

Premièrement, c'est un réalisme, c'est le réalisme lui-même. Tout ici est positif, pratique, politique. La grande querelle qui

a rempli le moyen âge et divisé les deux écoles guelfe et gibeline, — celle de la suprématie du Pape ou de l'Empereur, — n'est peut-être point tout à fait absente de la pensée de Machiavel; mais, s'il pose encore cette question, il la pose d'une façon très différente: il la transporte sur un autre terrain, il l'examine en sa réalité; il juge de la qualité de l'une et l'autre puissance, spirituelle ou temporelle, aux fruits qu'elle a portés, à ce qu'elle a donné, à ce qu'on en peut attendre pour la cause qui lui est chère et sacrée par-dessus toutes, pour la libération, sinon pour l'unification de l'Italie. Machiavel n'est plus ni guelfe ni gibelin. Il est Florentin et Italien. S'il devait à tout prix être de l'un des deux anciens partis, il serait bien plutôt gibelin, à cause précisément de ses aspirations vers l'unité italienne, cette unité dût-elle se faire d'abord sous un prince étranger, sous l'Empereur, parce qu'il est convaincu que la Papauté est l'obstacle, l'a toujours été, le sera toujours. Mais, qu'il songe soit à l'unité de l'État en Italie, soit à l'unité du Prince dans l'État, aucune trace en lui des assimilations et allégories scolastiques de Gilles de Rome ou de Dante, — les mêmes pour l'Église et pour l'Empire : « Le corps n'a qu'une âme, l'univers n'a qu'un Dieu, les peuples ne doivent avoir qu'un chef, le monde ne doit avoir qu'un maître. »

Semblablement, ces Florentins de la fin du xve siècle, Machiavel, Giannotti, Guichardin et les personnages qu'il fait mouvoir, Bernardo del Nero, Pagolantonio Soderini ne s'abstiendront peut-être pas absolument de s'exercer sur les mérites comparés de la monarchie, de l'oligarchie et de la démocratie: mais ils le feront historiquement, non plus théoriquement, c'est-à-dire qu'en cela aussi, par eux, la science politique se fera positive et réaliste. Elle deviendra par eux, à Florence, dans les dernières années du xve et les premières années du xvie siècle, ce que, pendant des siècles, et pour des siècles encore, elle demeurera en Italie: admirablement nette, pratique et efficace; après quoi, veut-on que nous ajoutions qu'elle a quelque chose d'un peu étroit et de pas très haut, qu'elle est, à sa naissance, un peu communale ou municipale, et qu'elle ne s'élargit ou ne s'élève plus tard que jusqu'à être nationale, en cessant d'être impériale ou pontificale, sans aspirer à être *mondiale* ou universelle? Je l'ajouterai donc, mais je l'en louerai, si la philosophie est une chose, mais si la politique en est une autre, et s'il n'y a de philosophie « que du

général, » mais si « du général » il ne saurait y avoir de politique. Les Florentins l'auront faite telle, et elle se maintiendra telle, non pas seulement avec un Nifo, qui ne fut qu'un plagiaire, mais avec les Sabellico, les Castiglione, les Contarini, les Strozzi, les Paruta, les Boccalini, les Gramigna, les Botero, les Frachetta, les Crasso, pour s'épanouir et fructifier magnifiquement, en passant par les Alfieri, dans les prophètes, dans les apôtres, dans les héros du *Risorgimento ;* si bien que, le machiavélisme contenant en principe toute la science politique italienne, et cette science éminemment et essentiellement réaliste tendant de tout son effort aux réalisations, il se trouve contenir en germe toute l'Italie, dans qui il se réalisera, ou qui se réalisera par lui.

III

Campanella déclare quelque part d'un ton de certitude que « le machiavélisme est issu de l'aristotélisme. » Ce que nous savons de Machiavel et de ses contemporains, de ses concitoyens voués à l'étude et à la pratique des affaires d'État, des Guicciardini, des Giannotti, des Soderini, des Bernardo del Nero, montre qu'il n'en est rien, ou très peu de chose. Je souscrirais bien plus volontiers au jugement de M. Pasquale Villari, relevant « la nécessité historique de ce que beaucoup ont appelé le machiavélisme. » Non, le machiavélisme n'est pas sorti de l'aristotélisme : il est sorti du milieu et du moment. Nous l'avons vu faire ses premiers pas avec Muzzo et Francesco Sforza, avec Bianca Maria Visconti et Girolamo Riario; croître avec Caterina Sforza; atteindre en César Borgia son entier développement. Nous l'avons vu dans le Prince et dans les conjurations, dans la tyrannie et dans le tyrannicide. L'Individu libre et lâché, ruant, sous les coups de la Fortune, la Bête souple et superbe, renard et lion, toujours à l'affût ou à l'assaut de la proie, le Surhomme était né quand ce livre fut écrit.

Machiavel ne vint que parce que les temps du machiavélisme étaient venus. Il ne leur apporta pas, il leur prit l' « amoralité » de ses formules; cette sorte d' « indifférence au contenu » qui fait que pour lui il n'est ni bien ni mal, il n'est que fins et moyens, qu'échec et succès; le mépris de toute sensibilité vraie ou fausse, juste ou excessive; le goût de « la manière

forte, » puisque le quatrain passé en proverbe : « Sot qui espère gouverner avec les mômeries d'un *faire paternel* » n'est pas de lui, et qu'un autre mot tout pareil : « On ne gouverne pas les États avec des patenôtres » est de Cosme de Médicis; le sentiment que la valeur personnelle, et par surcroît la faveur du prince, établissent l'égalité entre les hommes : c'est encore Cosme de Médicis qui l'assure : « Avec quelques aunes de drap rouge, on fait de nouveaux citoyens et de bons. » Il y a tout cela dans le machiavélisme, où il y a d'ailleurs autre chose; c'est cela le machiavélisme, et c'est d'ailleurs autre chose; tout cela est dans Machiavel, mais tout cela n'est pas de Machiavel.

J'ai essayé de dégager d'une part ce que la science politique italienne pourra devoir au machiavélisme, et d'autre part ce que le machiavélisme doit aux réalités italiennes d'alors. Mais, voulût-on voir là une contradiction, je suis obligé maintenant de noter que bien des préceptes, en lesquels on a cru reconnaître la marque de fabrique du secrétaire florentin, n'ont rien de proprement, d'exclusivement machiavélique, rien de proprement, d'exclusivement italien. Rien de proprement machiavélique : « Nie toujours ce que tu ne veux pas qu'on sache, et affirme ce que tu veux qu'on croie; parce qu'encore qu'il y ait beaucoup de signes et presque certitude du contraire, d'affirmer ou de nier gaillardement met souvent dans l'hésitation l'esprit de celui qui t'écoute. » Le conseil est-il de Machiavel? Non; il est de Guichardin. Mais rien d'exclusivement italien. Quel Machiavel a dit, — où l'a-t-on dit, et quand l'a-t-on dit? — « Annulez avec des caresses et les autres moyens un ennemi qui se tient sous votre puissance; mais n'exercez aucune pitié à l'égard du vaincu qui implore merci. — On vit de cette manière dans la sécurité, car un ennemi tué ne donne plus d'inquiétudes. — Portez un ennemi sur vos épaules tant que le moment favorable n'est pas arrivé; puis, au temps révolu, brisez-le, comme on casse une cruche d'argile avec une pierre. — Il ne faut pas relâcher un ennemi quelques touchantes paroles qu'il vous dise. Soyez pour lui sans pitié; on doit tuer sans scrupule un être malfaisant. — Détruisez un ennemi ou par des caresses ou par des largesses, soit en semant la division chez lui, soit en usant de la force : employez, pour le détruire, tous les moyens. » *Ainsi parla Zarathustrâ,* — ou presque : car ce sont les discours

que le brahme Kamika tient dans le Maha-Bharata, au roi Dhritarâshtra.

Ce n'était donc rien dire de trop que de parler, nous, d'un « machiavélisme perpétuel. » Perpétuel et universel, avec de très longues racines dans le passé, de très longues projections dans l'avenir, antérieur et postérieur à Machiavel, contemporain et concitoyen des Florentins, des Italiens de la fin du xve siècle, mais contemporain et concitoyen aussi de tous les hommes de tous les temps et de tous les pays, vieux et jeune comme l'humanité. Quoi d'étonnant au surplus, si le machiavélisme est la politique même, et si la politique est bien « l'art de plier soit les hommes aux choses, soit les choses aux hommes, et de conformer les moyens au but? » Seulement, en Italie, à Florence, vers la fin du xve siècle, toutes les conditions, et les plus favorables, à un degré jamais atteint, se sont trouvées réunies : le machiavélisme a rencontré Machiavel : je veux dire que ce qu'il y avait, avant Machiavel, de machiavélisme en suspension dans l'humanité de tous les pays et de tous les temps a rencontré le Florentin, l'Italien de la fin du xve siècle qui l'a fixé et exprimé, situé et daté : le vrai machiavélisme, le machiavélisme de Machiavel, est sorti de là, de la rencontre de cet homme, de ces hommes et de ces choses dans ce milieu. Il s'agit à présent de déterminer, textes en main, ce qu'est le vrai machiavélisme, le machiavélisme de Machiavel.

CHARLES BENOIST.

POÉSIES

LE JOUR PARAIT

Vierge, réveille-toi, le jour commence à poindre;
Il faut quitter ta couche et venir me rejoindre.
Lisse tes cheveux blonds épars pendant la nuit;
De suaves parfums embaume ton réduit!
J'aime ton front d'ivoire et ta lèvre rosée,
Et le doux velouté de ta voix cadencée,
J'aime le beau regard, enfant, de tes grands yeux
Si francs et si naïfs, miroir de camaïeux.
Que l'air pur du matin caresse ta peau fraîche
Comme un bouton d'avril, comme un duvet de pêche.
Semblable à la gazelle, au bord du clair ruisseau,
Légère, on te verra descendre le coteau.
Ton rire est un poème et depuis ton enfance
Il attire et retient par sa jeune innocence.
Viens sous la treille, ô vierge, et bois le jus vermeil
De ce raisin doré par les feux du soleil.
Viens dans le gai verger cueillir la pomme mûre
Qui fait craquer la branche en sa verte ramure;
Prends le fruit et le miel, ma joie et mon bonheur,
Et donne le baiser que désire mon cœur.

PREMIER AVEU (lettre)

Lorsque au jardin vous descendîtes
En nuage d'argent, ce soir,
Je ne sais plus ce que vous dîtes,
Tant je fus troublé de vous voir.

Vos tulles blancs rasaient la terre;
Ce vêtement presque irréel
Vous enveloppait de mystère
Ainsi qu'un fantôme du ciel.

Je restai cloué sur ma chaise.
« Mon sort vient de se transformer,
Dis-je ému de frayeur et d'aise;
Ah! c'en est fait, je vais l'aimer! »

Vos cheveux tressés en couronne
Ont un reflet vénitien.
Ce bras, puis cette main mignonne,
Ce charmant et noble maintien,

Ces yeux qu'avive la malice,
Ce sourire fin et moqueur,
Oui, tout en vous, avec délice,
Émeut, charme et remplit mon cœur.

Pardon de n'avoir pas la force
De garder pour moi mon secret.
Faible sous ma rugueuse écorce,
Je ne sais point... être discret.

Loin de votre charme suprême
Je suis tremblant et malheureux;
Mais de près je dirai : « Je t'aime, »
Bien mieux qu'aucun autre amoureux.

A LA MAISON DU CŒUR VOLANT

O ma petite maisonnette,
Dis-moi l'histoire de tes murs :
Furent-ils indiscrets ou sûrs
Lorsqu'ici l'on contait fleurette ?

As-tu vu des amans vainqueurs
Et des Cydalises galantes,
Aux attitudes nonchalantes,
Librement échanger leurs cœurs ?

J'aime tes tentures fanées,
Tes rideaux tendres et passés,
Et tous tes bibelots cassés,
Toutes tes grâces surannées.

Maintenant tes fauteuils râpés
Sont rangés à l'entour des tables ;
Ah ! qu'ils raconteraient de fables,
S'ils l'osaient, les vieux canapés !

Aujourd'hui c'est le grand silence
Et le règne du limaçon.
Sur l'antique orme le pinson
Doucement chante et se balance.

Depuis que l'homme t'a quitté,
Pavillon d'aubépines blanches,
Que d'odorantes avalanches,
Sur ce pauvre toit effrité !

Un charme m'arrête à ta porte
Sur le banc froid de marbre gris ;
Mon esprit d'un regret s'est pris.
... Je rêve au temps qui nous emporte.

SOUVENIRS DE SICILE

O Sicile embaumée et de gloire allaitée,
Sous ton ciel de saphir j'ai gravi bien des monts.
Antique Trinacrie, autrefois si chantée,
J'ai vu tes verts figuiers et tes jaunes citrons.

Je revois tes troupeaux et la bergère grecque
Au classique profil, à l'œil sombre ou pensif,
Et tes cloîtres normands où les fils de la Mecque,
De Sparte ou de Capri, se reposent sous l'if.

Reçois mon souvenir, chapelle Palatine,
Resplendissant bijou d'un merveilleux décor:
Oui, je rêve de toi, mosaïque opaline,
Harmonieuse et douce au fond du parvis d'or.

Je sens de ton Etna le soufre et la fumée,
Puis la neige argentant la montagne aux flancs bleus,
Et je monte et regarde en l'île parfumée
Le panache effrayant de feu roux sous les cieux.

Le cratère vomit l'étincelle et la pierre,
Éclairant le flot noir de tragiques lueurs;
Et le temple couché comme un dieu dans sa bière
S'illumine parfois de sinistres fureurs.

Et la lave engloutit, hélas! tout ce qui reste.
Mais le gouffre fécond a fait germer des fleurs
Et bourgeonner la vigne et la bruyère agreste,
. . . . . .
Je cueille des œillets où l'on versa des pleurs!

AU PATRE DE LA MONTAGNE

Rêves-tu de l'étoile ou rêves-tu de l'or?
Ton cœur accepte-t-il joyeusement le sort?
A quoi songes-tu, pâtre, en ta cabane haute?
Le démon tentateur est-il parfois ton hôte?

Dis-moi? Veux-tu descendre au village lointain,
Voir la table du maître et t'asseoir au festin?
Ou bien, plus bas encor, au fond de la vallée,
Te perdre dans la ville à tes yeux révélée,
Oubliant tes rochers calcinés, tes bouleaux,
Tes torrens, tes sapins, tes pics et tes ormeaux?
Quand meurt le crépuscule aux cieux, quand l'oiseau chante,
Quand le bœuf ruminant mâche un parfum de menthe,
As-tu la nostalgie en ce calme du soir
Des mille et mille feux qui brillent dans le noir,
Et du grand bruit que font tant de paroles vaines
Qui tombent au hasard de nos lèvres humaines?
Veux-tu quitter ces monts et ces herbages frais,
Ces abîmes sans fond où plongent les forêts,
Perdre loin de ces lieux le repos de ton âme,
Pour rechercher l'ivresse et brûler à sa flamme?
Reste sur tes sommets, pâtre, tout près du ciel,
Au nid des aigles. Prends à tes ruches leur miel;
Bois le lait de ta chèvre et cueille la myrtille;
Tisse tes vêtemens qu'une bergère file.
Qu'importe l'âpreté du climat, le pain dur?
Sur les ailes du vent tu planes dans l'azur.
Dans la rue on étouffe. Ah! bénis ta demeure.
Ta grande paix vaut mieux que nos plaisirs d'une heure

MOUETTE

Emporte mon message, ô ma sœur blanche et grise :
Dans ton plumage fin qui frissonne à la brise,
Sur ton petit cou chaud, au fond des lointains bleus,
Emporte-le bien haut sur l'Océan houleux.

Sache échapper au froid, au vent, à la tempête.
Va, ne t'arrête pas, ne tourne point la tête,
Alors que surgiront des abîmes amers
Les sirènes, chantant sur l'écume des mers.

Prends avec toi mon souffle et mon âme fidèle,
Poids léger dans l'air pur que tu fends de ton aile;
Sur la grève déserte, au moins, ne les perds pas!
Songe qu'il les attend, l'absent aimé, là-bas.

Mouette au vol si sûr, discrète voyageuse,
Dis à mon fiancé que je suis tout heureuse
De n'être plus à moi, de me sentir son bien,
De lui tout envoyer et de n'avoir plus rien.

SOUS LES TILLEULS

Au loin, sous les tilleuls, j'allai me reposer
Pour laisser à loisir mes pensers dans un rêve,
Et j'étais si joyeux que je voulais parler,
Raconter à la source, au nuage qui crève
Et nous donne sa pluie en baisers rafraîchis,
Ce qui montait en moi de sève et de jeunesse.
A cette heure du soir les troncs étaient blanchis;
L'air semblait imprégné d'une impalpable ivresse;
Le soleil descendait en ardente langueur.
L'écharpe d'or tomba, l'atmosphère était dense,
Les branches s'unissaient sous la molle chaleur;
Mon âme s'élançait palpitant d'espérance.
Bientôt l'ombre envahit les saules des tombeaux;
Je les vis, imprécis, lentement disparaître,
Et je tendis ma lèvre au duvet des oiseaux.
O volupté de vivre et de sentir son être!

LOGIS VIDE

Ah! tous mes oiselets du nid sont envolés.
Ils sont partis joyeux, allant à tire d'aile,
Mon logis est désert; mes yeux sont emperlés;
Mon cœur me semble lourd et l'aurore moins belle.

Allez, mes chers petits, fêtez dans vos chansons
La beauté du soleil, la douceur de la vie.
Croyez à l'allégresse et filez de beaux sons;
Mais ne m'oubliez pas, ô jeunesse ravie!

Sachez bien qu'autrefois, en mon temps de bonheur,
Je vous ai tout donné : le jour, l'amour, mon âme,
Je n'ai gardé pour moi que l'âcre goût du pleur,
Ces larmes de la mère et non plus d'une femme.

UN MATIN DE NOVEMBRE

Le cercueil s'avançait dans le morne Paris,
Sur la neige d'hiver roulant vers Montparnasse.
Il était pauvre et seul. Pas d'enfans, pas d'amis.
Le corbillard geignait lugubre sur la glace.

Vers la dernière étape il allait lourdement,
Et nul n'accompagnait la vieille loque noire.
Bientôt il se couvrit de flocons, blanchissant
Le sombre drap usé qui sembla de la moire.

Les passans regardaient, à peine curieux.
Point de compassion, beaucoup d'indifférence.
« Il n'est pas regretté ; sans doute un ennuyeux,
Un méchant, inutile au moins, vague existence : »

Voilà ce que pensaient les rares promeneurs.
Mais, une jeune femme ayant en main des roses,
Des roses de Noël, pour les vendre aux flâneurs,
Lança sur le convoi ses belles gerbes roses;

Et sur le char tomba cette aumône du cœur
Donnée au malheureux qui partait solitaire.
— « Reçois, mort inconnu, ce bouquet, d'une sœur,
Et le suprême adieu que t'adresse la terre. »

Duchesse de Rohan.

LA STIGMATISATION

CHEZ

LES MYSTIQUES CHRÉTIENS

J'ai essayé de montrer, dans un article récent, de quelles inclinations humaines, tendresse, piété filiale et pitié, le mysticisme chrétien était fait et comment le mystique, en tournant vers son Dieu le faisceau de ses affections terrestres, trouvait un équilibre et une paix que la terre lui refuse. Pour opérer cette conversion, l'âme n'a besoin que de l'ascétisme et de l'idée chrétienne de Dieu; il lui suffit d'une discipline et d'une foi pour conquérir le bien vers lequel elle aspire et c'est pourquoi, tant qu'il ne s'agit que de sentimens, les mystiques peuvent s'entendre souvent avec la psychologie positive sur la nature de leur amour et la réalité de leur bonheur.

Mais ils ne se bornent pas à conter leurs efforts, leurs espérances et leurs joies; tous sont persuadés qu'ils reçoivent, par voie surnaturelle, des pouvoirs et des lumières d'un ordre supérieur qui sont comme la consécration de leur vie nouvelle. Dans l'ordre intellectuel, ils prétendent voir le vrai face à face par l'extase ou le connaître indirectement par révélation; dans l'ordre pratique, beaucoup ont cru faire des miracles ou en être

les objets ; vivant en Dieu, ils ont pensé qu'ils participaient à quelque chose de sa nature.

Aussi leurs biographies sont-elles pleines de faits merveilleux qu'ils ont eux-mêmes contés ou que leurs historiens rapportent. Sainte Thérèse (1), par exemple, nous dit dans ses *Mémoires* qu'elle a été plusieurs fois élevée au-dessus du sol par une force mystérieuse (2) ; sainte Marie d'Oignies aurait violé de même les lois de la pesanteur et traversé la Sambre en marchant sur les eaux, si l'on en croit ses biographes (3) ; saint François-Xavier, d'après Surius, put un jour, sans quitter le vaisseau qui le conduisait en Chine, apparaître à des matelots perdus sur une chaloupe et les rassurer (4) ; saint Philippe de Néri (5), d'après Jacopo Bacci, devenait lumineux tandis qu'il priait ; quelques-uns, comme le tertiaire Bartole, qui vivait vers l'an 1300 (6), auraient répandu de leur vivant ou après leur mort une odeur suave de sainteté. D'autres, comme sainte Lydwine, auraient jeûné sans inconvéniens pendant des mois et des années (7) ; un certain nombre auraient présenté sur leurs corps les marques mêmes des souffrances endurées par Jésus-Christ.

Sans mettre en doute la bonne foi des mystiques ou de leurs exégètes, on a le droit de penser qu'une partie de ces faits sont illusoires ou légendaires, et que d'autres mériteraient au moins quelques confirmations de plus ; mais, dans bien des cas, les témoignages sont si concordans, les affirmations tellement précises, qu'on ne peut, sans parti pris, se contenter de cette attitude d'attente et qu'on est tenu d'y regarder de près ; c'est ce que je voudrais faire aujourd'hui pour la stigmatisation.

I

On donne le nom de stigmates, dans le langage des mystiques, à ces marques et à ces douleurs caractéristiques de la Passion

(1) 1515-1582.

(2) *Autobiographie*, ch. xx.

(3) *Histoire de la Vie, Miracles et Translation de sainte Marie d'Oignies*, par Buisseret, 1609, liv. III.

(4) *Sa vie*, dans Surius.

(5) 1515-1595. Cf. *sa Vie*, par J. Bacci, liv. III, ch. I, p. 235.

(6) Görres, *La Mystique divine, naturelle et diabolique*, I, 343, d'après le *Menologium* d'Huber, p. 2316.

(7) 1380-1433. *Acta Sanctorum*, 2 avril.

que certains d'entre eux auraient présentées ou ressenties sur ces mêmes parties du corps par lesquelles Jésus souffrit depuis sa condamnation jusqu'à sa mort. Il y aurait eu ainsi des stigmates correspondant au couronnement d'épines, à la flagellation, à la pesée de la croix sur l'épaule et au crucifiement.

La plupart du temps, ces stigmates, invisibles au dehors, se seraient traduits seulement par des souffrances locales; d'autres fois aussi, ils se seraient manifestés hors de la sensibilité par une modification visible et permanente du corps, et, si l'on en croit les historiens du mysticisme, ces stigmates merveilleux auraient été constatés à plusieurs reprises dans des conditions qui ne permettraient pas le doute.

Catherine de Raconisio (1), dont Razzi a écrit la vie, d'après les manuscrits de Jean-François Pic de la Mirandole, a présenté, entre autres stigmates, celui de la croix et de la couronne avec une netteté particulière. Au cours d'une contemplation, elle avait vu Jésus lui mettre à deux reprises sa croix sur une épaule, et la seconde fois elle avait accepté ce fardeau avec résignation. Elle en garda toute sa vie une épaule plus basse que l'autre et comme chargée d'un poids trop lourd.

La même Catherine, âgée de dix ans, avait reçu de Jésus deux couronnes, l'une de fleurs, l'autre d'épines, et elle n'avait voulu accepter que la seconde; mais elle n'en devait porter les marques sanglantes que beaucoup plus tard.

Jean-François Pic de la Mirandole, qui eut l'occasion de les observer, les décrit en ces termes: « Elle avait, tout autour du crâne, un cercle formé par un enfoncement assez large et assez profond pour qu'un enfant pût y mettre le petit doigt et autour duquel étaient des bourrelets où il y avait du sang ramassé. Elle me raconta qu'ils saignaient souvent et abondamment. Je l'ai vue moi-même souffrir, à cause de cette couronne, les douleurs les plus violentes; et ses yeux se couvraient d'un nuage sanglant (2). »

Görres raconte, d'après le *Ménologe de saint François* (3), qu'une mystique de Sicile, Archangèle Tardéra (4), qui vivait vers 1568, avait obtenu de Jésus, entre autres marques de sa Pas-

(1) 1486-1547.
(2) Jean-François Pic de la Mirandole, *Diario Dominicano* de Marchese, V, 40.
(3) 2 sept. p. 1810. Görres, *op. cit.*, II, 228.
(4) 1539-1599.

sion, celles de la flagellation et qu'elle restait souvent étendue, respirant à peine, le corps tout disloqué, rayé de meurtrissures, de contusions et d'enflures, tandis qu'elle se sentait frappée de verges et de fouets.

Enfin Jeanne-Marie de la Croix (1) présentait, d'après ses biographes, en même temps que des plaies passagères des pieds et des mains, une plaie permanente du côté gauche : « Sur les pieds et sur les mains, » dit Weber, on pouvait voir de temps à autre des empreintes de clous qu'elle prenait bien soin de cacher. C'étaient des points bleus, semés de taches de sang, ressemblant à des têtes de clous que recouvrait une pellicule très mince... Il s'était formé au-dessous du cœur, » ajoute le même Weber, « une ouverture semblable à la blessure de Jésus-Christ et qu'elle prit également soin de cacher à tous les regards. Cette ouverture était large d'un doigt et demi, longue de trois doigts, recouverte d'une pellicule transparente semée de taches bleues où l'on apercevait comme des gouttes de sang caillé qui s'y étaient depuis longtemps ramassées (2). »

Tous ces stigmates variés, depuis celui de la croix jusqu'à celui de la lance, nous montrent dans quel sens étendu et précis à la fois les mystiques ont compris la stigmatisation ; mais si nous voulons faire une analyse et une critique sérieuses des faits, nous avons tout avantage à laisser de côté les énumérations de ce genre pour étudier, chez tel ou tel mystique déterminé, des cas de stigmatisation aussi complets et aussi garantis que possible ; or nous en connaissons quelques-uns.

Le premier en date, celui qu'on ne peut pas se dispenser de citer quand on étudie la stigmatisation, est le célèbre cas de saint François d'Assise (3). Dans sa vie si remplie, François avait toujours fait une part égale à l'action et à la prière et, pour méditer plus à l'aise, il faisait de temps à autre des retraites sur le mont Alverne, dans les Apennins ; mais lorsqu'il eut atteint ses quarante-deux ans, en 1224, il crut pouvoir renoncer tout à fait à l'action pour ne plus penser qu'à son salut et à sa mort qu'il sentait prochaine. Il pouvait espérer que son œuvre vivrait et durerait sans lui ; l'ordre qu'il avait fondé avait été reconnu par le pape Honorius III ; la règle qu'il avait donnée à

(1) 1603-1673.
(2) *La vénérable J. Marie de la Croix et son époque*, p. 361.
(3) 1182-1226.

ses disciples passait pour la conception la plus parfaite de la vie monastique; satisfait de la tâche accomplie, il s'était démis du généralat entre les mains de Pierre de Catane et il avait gagné l'Alverne pour y vivre dans l'ascétisme et la contemplation. Le sujet familier de ses méditations avait toujours été la Passion du Christ, qui, dans cette solitude, se présentait souvent à lui sous les traits du Crucifié; François souffrait les mêmes souffrances et prenait part au même supplice. Mais, dans cette retraite de 1224, il se trouva, dit un de ses biographes, « plus absorbé que de coutume par son ardent désir de souffrir pour Jésus et avec lui. Ses journées se passaient partagées entre les exercices de piété, dans l'humble sanctuaire bâti sur la montagne, et la méditation, au milieu des forêts. Il lui arrivait même d'oublier l'église et de rester plusieurs journées seul dans quelque antre de rocher, à repasser dans son cœur les souvenirs du Golgotha. D'autres fois, il demeurait de longues heures au pied de l'autel, lisant et relisant l'Évangile et suppliant Dieu de lui montrer la voie qu'il devait suivre. Le livre s'ouvrait presque toujours au récit de la Passion, et cette simple coïncidence, bien explicable pourtant, suffisait presque toujours pour le troubler. La vision du Crucifié s'emparait d'autant mieux de toutes ses facultés que l'on approchait de l'Exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre), fête aujourd'hui reléguée à l'arrière-plan, mais célébrée au XIIIe siècle avec une ardeur et un zèle bien naturels pour une solennité que l'on pourrait qualifier de fête patronale de la croisade.

François redoublait ses jeûnes et ses prières, « tout transformé en Jésus par amour et par compassion, » dit une de ses légendes. « Il passa la nuit qui précéda la fête seul en oraison, non loin de l'ermitage (1). »

Le matin venu, il eut une vision que Thomas de Célano raconte en ces termes: « Il aperçut un homme de Dieu, une sorte de séraphin, qui avait six ailes et se tenait au-dessus de lui, les mains étendues, les pieds réunis, comme cloué à une croix. Deux ailes s'élevaient au-dessus de sa tête, deux se déployaient pour voler, deux enfin cachaient le corps tout entier. A cette vue, le bienheureux serviteur du Très-Haut fut rempli d'admiration; mais il ignorait le sens de cette vision, et il était plein de

(1) *Vie de saint François*, par Paul Sabatier, p. 339, 1re édition.

joie quand il considérait la beauté du séraphin, plein de tristesse lorsqu'il pensait à son supplice et à ses douleurs. Et il sortit de sa contemplation, ballotté entre la tristesse et la joie qui alternaient dans son âme. Or, tandis qu'il réfléchissait, avec inquiétude, à ce que cette vision signifiait, et qu'il s'angoissait à ne pouvoir la comprendre, les marques des clous commencèrent à se montrer (*cœperunt apparere*) sur ses pieds et sur ses mains (1)... » Au côté droit était une plaie qui semblait avoir été faite par un coup de lance.

Après ce récit, Thomas de Célano décrit les stigmates : « Ses mains et ses pieds étaient percés de clous dans le milieu; les têtes des clous, rondes et noires, étaient en dedans des mains et au-dessus des pieds; les pointes, un peu longues, paraissaient de l'autre côté, se recourbaient et surmontaient le reste de la chair dont elles sortaient. Le côté droit était comme percé d'une lance et le sang s'échappait souvent de la cicatrice (2). »

Tel est le fait que rapporte, d'après des témoignages contemporains, le disciple de saint François qui fut son premier historien (3), et, si l'on veut le contrôler par un témoin oculaire, on peut se reporter soit à la note écrite par frère Léon sur un manuscrit autographe de saint François qui est conservé à Assise, soit à la lettre adressée le lendemain de sa mort à l'ordre des franciscains par frère Élie de Cortone : « Je vous annonce, disait-il, une grande joie et un miracle tout nouveau. Jamais le monde n'avait vu un signe pareil sinon dans le Fils de Dieu qui est le Christ Dieu. Car longtemps avant sa mort notre Frère et notre Père apparaît crucifié, ayant en son corps cinq plaies qui sont vraiment les stigmates du Christ, car ses mains et ses pieds portaient comme des clous en dessus et en dessous et formaient des sortes de cicatrices; quant au côté, il était comme percé d'un coup de lance et souvent il en suintait un peu de sang. »

Véronique Giuliani (4) est presque aussi célèbre que saint

(1) *Acta Sanctorum*, octobre, t. II, p. 709.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 709.

(3) M. Paul Sabatier reconnaît que le récit de Thomas est trop précis pour ne pas faire songer à une leçon apprise par cœur, mais il ajoute que la nouveauté même du miracle dut amener les Franciscains à le fixer en une sorte de récit canonique et comme stéréotypé. Voyez toute sa discussion au sujet des stigmates, *op. cit.*, p. 401 et suivantes.

(4) 1660-1727.

François dans les annales de la stigmatisation; elle naquit en 1660 à Mercatello, dans le duché d'Urbin, et elle était encore toute jeune lorsque sa mère mourante la fit venir avec ses quatre sœurs près de son lit et plaça chacune d'elles sous la protection d'une des cinq plaies de Jésus. Véronique, vouée à la plaie du côté, en fit dès lors l'objet de ses méditations continuelles et lorsqu'elle atteignit ses dix-sept ans, elle entra comme novice au monastère des Capucines de Citta del Castello.

Elle avait trente-trois ans, et elle vivait depuis longtemps dans l'ascétisme et la contemplation lorsqu'elle vit, dans une extase, Jésus lui offrir un calice d'amertume. Bien qu'elle fût décidée à accepter ce calice, elle éprouva, dit son biographe Salvatori, « de grandes répugnances dans la partie inférieure de son âme. » Elle ne put en effet sans de douloureux combats, soumettre sa nature à son désir de souffrance : « Je ne m'y fiais point encore, dit-elle dans son Journal, car je sentais qu'elle n'était pas matée. Quant à ma volonté, elle a toujours souhaité vivement de boire le calice de mon Sauveur, d'en savourer l'amertume ; enfin d'accomplir la volonté de Dieu (1). »

A partir de ce jour, les visions du calice se répètent et obsèdent Véronique ; quelquefois elle le voit déborder sur elle et elle se sent pénétrée d'une flamme qui la consume; d'autres fois, tandis qu'elle mange, elle voit une goutte de liqueur tomber du calice sur ses alimens et cette goutte se brise pour se transformer en épées étincelantes qui lui percent le cœur de part en part.

Ce ne fut qu'après bien des obsessions et des luttes que Véronique se sentit capable de boire à la coupe d'amertume et dès lors commencèrent pour elle les tourmens de la Passion. Le 4 avril 1594, pendant la semaine sainte, Jésus lui apparaît couronné d'épines. « Mon bien-aimé, lui dit-elle, daignez me faire part de ces épines, c'est à moi qu'elles sont dues et non à vous, la Sainteté même (2). » A peine a-t-elle achevé ces paroles que Jésus lui répond avec un regard chargé de tendresse : « Oui, ma bien-aimée, je viens pour te couronner. » « Alors, dit-elle, il ôta sa couronne de dessus sa tête et la mit sur la mienne; la douleur que je ressentis en ce moment fut telle que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé de plus grande ; mais Notre Seigneur

(1) Salvatori, *Vie de Véronique Giuliani*, p. 110.
(2) *Journal, ibid.*, p. 120-122.

me fit connaître que c'était le signe manifeste de son alliance avec lui et qu'en partageant ses tourmens, je devenais l'épouse du Dieu crucifié. Quand je revins à mon état ordinaire, je m'aperçus que ma tête était tout enflée; de plus, les violentes douleurs que j'y ressentais m'ôtaient les forces à tel point que je pouvais à peine me tenir debout. »

Les médecins qui entreprirent de guérir Véronique de son stigmate et de ses souffrances sur l'ordre de l'évêque Eustachi, purent en constater la réalité en même temps que leur impuissance, et la sœur Florida Céoli, chargée par ses supérieurs d'examiner les marques de la couronne, affirma plus tard sous serment : « J'ai vu au-dessus du front, tantôt un cercle rouge, tantôt de petits boutons de la grosseur d'une tête d'épingle qui faisaient le tour de sa tête (1). » Ce cercle et ces boutons persistèrent jusqu'à la mort de Véronique, c'est-à-dire l'espace de trente-cinq ans.

Trois ans plus tard, le jour de Noël, elle reçoit le stigmate du côté, image de la plaie de Jésus sous la protection de laquelle elle a vécu. « Jésus enfant m'apparut, » dit-elle, « tout brillant de gloire, m'appelant son épouse et s'offrant à remplir tous mes désirs. Je lui répondis donc en lui donnant le doux nom d'époux : Je ne veux, je ne désire que vous, et tout ce que je vous demande, par vos mérites et ceux de votre Bienheureuse Mère, c'est la conversion des pécheurs...

« En disant cela, je m'aperçus que le saint enfant tenait une baguette d'or en haut de laquelle était une flamme et dont la partie inférieure était faite d'une petite lance de feu. Il mit la baguette sur son cœur et la pointe de la lance dans le mien qui, au même instant, fut traversé de part en part... Revenue à moi, je sentis une vive douleur au cœur et, ayant mis un linge à cet endroit, je le retirai plein de sang (2). »

Avant de la quitter, Jésus lui avait annoncé qu'elle recevrait les stigmates de ses cinq plaies le Vendredi Saint de l'année suivante, qui devait tomber le 5 avril; elle les reçut en effet à la date fixée et elle rapporte tout au long, dans son Journal, la scène de sa stigmatisation. Elle eut d'abord plusieurs ravissemens successifs au cours desquels elle vit son ange confesser devant Jésus tous les péchés qu'elle avait commis; pénétrée de

(1) *Journal*, *ibid.*, p. 124.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 156.

remords et de confiance, elle suivait cette confession en s'écriant sans cesse : « Encore plus de souffrances, encore plus de croix! » Mais, à mesure qu'elle passait d'une extase à l'autre, elle se sentait plus près de Jésus, et comme, au cours de la dernière, il lui demandait par trois fois : Que désires-tu? trois fois elle lui répondit que c'était d'être crucifiée avec lui : — Je te l'accorde, dit Jésus, mais je veux aussi que tu me sois toujours fidèle à l'avenir et je te donne la grâce dont tu as besoin pour cela par le moyen de ces plaies dont je grave l'empreinte en ton corps comme signe du don que je te fais (1)... « Dans ce moment, raconte Véronique, je vis sortir de ses plaies sacrées cinq rayons lumineux qui s'arrêtèrent sur moi et se transformèrent en autant de petites flammes. Dans l'une était la lance, brillante comme l'or, mais toute en feu; dans les quatre autres étaient les clous. La lance me transperça le cœur d'outre en outre et les clous percèrent mes pieds et mes mains, ce qui me causa une douleur fort sensible. Revenue à moi, je me trouvai les bras étendus en forme de croix; tous mes membres étaient raides et engourdis ; de violentes douleurs se faisaient sentir aux pieds, aux mains et surtout au côté dont la blessure ouverte rendait de l'eau et du sang (2). »

Les stigmates des cinq plaies persistèrent trois ans pendant lesquels bien des témoins eurent loisir de les approcher.

Le tribunal de l'Inquisition romaine voulut savoir s'ils étaient dus à quelque grâce surnaturelle ou s'ils étaient simplement le fait d'une odieuse supercherie; il chargea Eustachi, évêque du diocèse, de les examiner et de contrôler la sincérité de Véronique. Toutes les épreuves qui auraient dû, en cas d'artifice, percer à jour son imposture lui furent favorables. Elle apparut à l'évêque et aux religieux qui l'assistaient, comme réellement stigmatisée par Jésus-Christ; le rapport qu'ils rédigèrent de concert et qui proclame la bonne foi de Véronique contient une description précise de ses stigmates qui offre toutes les garanties de la véracité : « Les plaies des pieds et des mains étaient de forme ronde, de la grandeur d'une petite pièce de monnaie et recouvertes d'une cicatrice de même dimension quand elles étaient fermées. Elles étaient profondes et larges quand elles étaient ouvertes; un peu moins larges sur la plante des pieds et

(1) *Journal, ibid.*, p. 163.
(2) *Id., ibid.*, p. 164.

dans la paume des mains qu'à la partie supérieure; la plaie du côté était longue de cinq doigts et large d'un doigt au milieu; elle était toujours rouge et ouverte; le sang en sortait souvent (1). »

Avec saint François d'Assise et Véronique Giuliani, on pourrait citer plusieurs cas de stigmatisation complète, également garantis par des témoins dignes de foi, celui de Catherine de Raconisio par exemple, de Catherine de Ricci (2), de Jeanne de Jésus-Marie (3) et quelques autres auxquelles nous ne nous ferons pas faute d'emprunter les détails qui nous paraîtront particulièrement intéressans. Mais il nous suffira des deux cas précédens pour appuyer l'ensemble de nos critiques et de nos explications.

II

Et d'abord, nous avons à peine besoin de dire quel sens symbolique et profond tous les mystiques stigmatisés attachent au fait même de leur stigmatisation.

Porter les marques de la croix, de la couronne d'épines, de la lance et des clous, c'est être jugé digne par Jésus de *compatir* à ses souffrances; c'est, suivant les propres paroles d'un historien du mysticisme, « gravir avec lui le Calvaire du crucifiement, avant de monter avec lui le Thabor de la Transfiguration (4). » Aussi tous les mystiques souffrent-ils, dans leurs stigmates, des douleurs violentes qu'ils tiennent pour la partie essentielle de leur stigmatisation, et sans lesquelles leurs stigmates visibles ne seraient à leurs yeux qu'un vain décor. Ils éprouvent sous la croix, sous la couronne, sous les clous, sous la lance, les mêmes souffrances que Jésus; ils râlent et meurent vraiment avec lui; ils participent à sa Passion de toute la puissance de leurs nerfs. Nous avons vu François et Véronique souffrir dans leurs extases toutes les douleurs du crucifiement; ainsi font-ils tous : Catherine de Raconisio éprouvait de violentes douleurs sous la couronne de sang qu'elle laissa voir à Jean-François de la Miran-

(1) *Journal, ibid.*, p. 165.
(2) 1522-1589.
(3) 1584-1650.
(4) Görres, *op. cit.*, t. II, p. 189.

dole; Archangèle Tardera semblait sur le point de rendre l'âme pendant la scène de sa flagellation; et Catherine de Ricci, en sortant du ravissement où elle fut marquée, « apparut à ses consœurs si amaigrie et si livide qu'elle leur fit l'effet d'un cadavre vivant (1). »

A souffrir ainsi, les mystiques se persuadent non seulement qu'ils se rapprochent de Jésus, mais qu'ils sont admis, par une sorte de grâce divine, à perpétuer le sacrifice de leur Dieu, à expier comme lui des fautes dont ils sont personnellement innocens. Ces douleurs cuisantes des épines, ces souffrances lancinantes des clous et de la lance ne sont pas, dans leur esprit, des douleurs perdues pour les hommes; elles rachètent des péchés; elles constituent des gages de salut; elles sont pour eux la forme religieuse et métaphysique de la charité : « Ces âmes réparatrices qui recommencent les affres du Calvaire, » dit un mystique contemporain, « ces âmes qui se clouent à la place vide de Jésus sur la croix, sont donc en quelque sorte des sosies du Fils; elles répercutent en un miroir ensanglanté sa pauvre face; elles font plus : elles donnent à ce Dieu tout-puissant la seule chose qui cependant lui manque, la possibilité de souffrir encore pour nous; elles assouvissent ce désir qui a survécu à son trépas, car il est infini comme l'amour qui l'engendre (2). » Les stigmates sont, pour ces nouveaux crucifiés, la notification extérieure de leur transformation en Jésus-Christ; ils proclament qu'Archangèle Tardera, que Véronique Giuliani, que Catherine de Ricci sont si semblables à leur Dieu qu'elles lui succèdent dans la souffrance; ils sont le sceau visible de leur sainteté.

L'Église catholique ne saurait, sans manquer à sa propre philosophie du christianisme, contester aux mystiques ce caractère ennoblissant et sanctifiant de leurs douleurs, et c'est bien sur leurs souffrances imméritées et volontairement subies qu'elle fonde, comme eux, une partie de leurs mérites; mais elle est loin d'avoir pour leurs stigmates le respect absolu auquel ils prétendent, et elle se montre en général assez méfiante, lorsqu'il s'agit de fonder une canonisation sur ces signes matériels d'élection.

Elle n'ignore pas en effet que les stigmates de la couronne,

(1) *Sa vie*, par Sandrini, liv. I, ch. xx, p. 69. « Ella pareva uno cadavere spirante, tanta era la pallidezza. »

(2) J.-K. Huysmans, *Sainte Lydwine*, p. 101.

de la croix, des clous et de la lance se sont montrés depuis saint François chez bien des femmes qui ne se recommandaient pas nécessairement par la pureté de leur vie. Ignace de Loyola, consulté un jour au sujet d'une jeune stigmatisée, répondit que les marques qu'on lui décrivait pouvaient aussi bien être l'œuvre du diable que celle de Dieu (1) et l'abbé Migne a pu écrire en des termes différens, mais dans le même sens : « La Charpy de Troyes était stigmatisée, la Bucaille de Valogne était stigmatisée, Marie Desvallée de Coutances était stigmatisée, et combien d'autres encore! Nous en avons connu qui ne méritaient rien moins que le nom de saintes qui leur était attribué par un public railleur ou crédule (2). »

Conclure des stigmates à la pureté sans autre information précise serait donc s'exposer à de graves mésaventures; l'abbé Migne conseille de les éviter en jugeant de la valeur des stigmates d'après la moralité des stigmatisées, et c'est à cette solution prudente que s'arrête Benoît XIV dans son traité de la Canonisation des saints. C'est la subordination du merveilleux mystique à la morale, et Benoît XIV se trouve d'accord sur ce point non seulement avec les auditeurs de rote chargés d'instruire, un siècle auparavant, le procès de sainte Thérèse, mais avec saint Paul lui-même : « Et quand même j'aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères et toute la science, si je n'ai point la charité, je ne suis rien (3). »

Telle est l'interprétation prudente du catholicisme; la psychologie expérimentale n'en a-t-elle pas de plus positive à nous offrir?

Elle se posera, avant toute analyse, un certain nombre de questions dont le première sera celle de l'authenticité des stigmates.

Sans doute beaucoup d'enquêtes bien conduites témoignent en faveur de cette authenticité. Frère Léon avait vu les stigmates de saint François d'Assise comme les médecins qui soignèrent Véronique constatèrent les siens, et nous n'avons aucune raison sérieuse de mettre en doute tant d'affirmations concordantes apportées par les témoins oculaires des faits de stigmatisation.

(1) *Vie d'Ignace de Loyola*, liv. V, ch. 10, par le Père Ribadenayra.

(2) *IIe Encycl. Theol.*, t. XXV, p. 1066.

(3) Saint Paul, *Corinthiens*, II, 13. Cf. sur ce point le docteur A. Goin, *Psychologie du Saint*, p. 10-11. Bourges, 1905, chez Tardy-Pigelet.

Mais, quelque confiance qu'on puisse avoir dans la véracité d'un frère Léon, d'un évêque Eustachi ou d'un autre témoin, on a bien le droit de penser que tous ces croyans, une fois convaincus de l'origine divine des stigmates, ont été portés involontairement à exagérer dans leurs descriptions la ressemblance de ces marques avec les plaies de Jésus-Christ. Qu'ont-ils vu en somme, si on distingue le fait de l'interprétation qu'ils y ont jointe et que le terme de stigmate implique déjà? Ils ont vu, suivant les cas, des érosions sanguinolentes, de petites plaies plus longues que larges, des durillons charnus, des taches bleuâtres ou rougeâtres, c'est-à-dire des modifications très diverses de la peau qu'ils n'auraient vraisemblablement pas remarquées si elles n'avaient apparu aux endroits mêmes où Jésus fut blessé de la lance et percé des clous. Du moment qu'on parle de stigmates, on doit nécessairement exagérer les analogies réelles, et cette exagération était à peu près inévitable pour des esprits qui ne séparaient pas la stigmatisation de l'explication théologique à laquelle ils croyaient tous. Rien n'est plus instructif sur ce point que de comparer la description des stigmates chez un auteur du moyen âge et chez un médecin moderne. Tandis que Thomas de Célano décrit, d'après les témoignages contemporains, les têtes rondes et noires des clous qui perçaient les mains de saint François et leurs pointes qui dépassaient de l'autre côté, le docteur Warlomont constate chez Louise Lateau de petites plaies dorsales et palmaires qui reposent sur de légères indurations mobiles (1). C'est très vraisemblablement le même phénomène de part et d'autre, mais l'observateur impartial voit « de légères indurations mobiles, » là où le croyant voyait avec une entière bonne foi des têtes et des pointes de clous. On a donc le droit de négliger quelques-unes des ressemblances merveilleuses et précises que les historiens des mystiques ont signalées dans les faits déjà si étranges de la stigmatisation; mais, à cette réserve près, on ne peut douter qu'ils aient vu les faits qu'ils rapportent, et, à vrai dire, ce n'est pas de cette authenticité matérielle que la psychologie a jamais douté.

Ce qui la préoccupe beaucoup plus, c'est la bonne foi des stigmatisés eux-mêmes. Ont-ils vu réellement ces stigmates éclore sur leur peau? Ne se seraient-ils pas ouvert la paume des mains

(1) *Louise Lateau*, par le docteur Warlomont, p. 44. Paris, 1875.

et la plante des pieds ou fendu le côté dans le désir d'établir leur sainteté sur quelque signe extérieur bien apparent aux yeux de tous? Avant de chercher une explication scientifique, ne doit-on pas penser à la supercherie?

On le doit toujours quand on a affaire à des stigmatisés qu'on ne connaît que par leurs stigmates; à plus forte raison, quand on se croit autorisé par ailleurs à soupçonner leur moralité; et l'on a pu voir bien souvent les événemens justifier cette méfiance préalable. C'est ainsi que M. Alfred Maury cite plusieurs exemples de mystificateurs qui, dès le moyen âge, se seraient imprimé sur les pieds et les mains les stigmates de Jésus pour exciter l'admiration de leurs contemporains, et dans des temps plus modernes, Rose Tamisier aurait fait par le même artifice de nombreuses dupes (1). Mais, à dire vrai, si des enquêtes de ce genre s'imposent avec Rose Tamisier, elles n'ont pas grand intérêt quand il s'agit d'un saint François d'Assise ou d'une Véronique Giuliani, et l'on ne peut, sans contradiction, soupçonner d'une basse comédie un mystique dont on connaît par ailleurs la conviction profonde et la haute moralité.

On pourrait, avec plus de vraisemblance, invoquer une sorte de supercherie inconsciente et supposer que les stigmatisés, qui sont tous des extatiques et par suite des névropathes, se font, dans des états de demi-conscience ou d'inconscience complète, des blessures dont ils oublient l'origine quand ils reviennent à l'état normal et dont ils sont très sincèrement étonnés et ravis. Les faits de ce genre sont fréquens dans l'hystérie, et l'on a vu souvent, au cours de cette névrose, des sujets préparer, pendant un état de somnambulisme, des scènes compliquées dont ils étaient, après leur réveil, les premières dupes; pourquoi les stigmatisés ne seraient-ils pas sincères comme ces hystériques et dupes comme eux? Tous ont le même désir de souffrir avec Jésus-Christ, de participer à son supplice, et il suffit d'une diminution dans la vie consciente et personnelle pour que ce désir provoque des actes que la conscience morale désapprouverait si elle pouvait les connaître. L'explication a séduit quelques psychologues, entre autres M. Alfred Maury, qui a écrit ici même : « On peut supposer que dans ces cas d'extase qui mettent l'imagination hors d'elle-même et font perdre au moi

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1854, t. IV, p. 477.

conscience de ses actes, les stigmates ont été souvent imprimés par le mystique sans qu'il ait eu connaissance de ce qu'il faisait. »

On ne saurait écarter *a priori* une hypothèse que la psychologie des hystériques justifie dans une assez large mesure, mais encore faudrait-il l'appuyer sur des faits bien constatés de supercherie inconsciente dans le cas particulier de la stigmatisation. Or les faits de ce genre manquent encore dans la littérature médicale, ou du moins ceux que l'on connaît avec précision ne permettent guère que des raisonnemens par analogie. Nous savons par exemple que la jeune Meb (1), qui recevait il y a six ans de menus cadeaux de sainte Philomène, se préparait, à l'état de somnambulisme, tous les envois dont elle s'émerveillait ensuite avec sa famille ; c'est elle-même qui, sous la direction de son médecin, a pu retrouver le souvenir de ces artifices et les lui révéler ; mais quand M. Alfred Maury parle de simulation inconsciente chez les stigmatisés, il ne fait qu'une supposition qui aurait besoin d'être confirmée par des épreuves incontestables et qui, dans les temps où l'on ignorait presque tout des phénomènes hystériques, ne l'a jamais été suffisamment.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que, chez certains stigmatisés, les stigmates du Christ ont pu avoir cette origine et qu'il a suffi dans ce cas de blessures inconscientes et pourtant volontaires, avivées par le frottement au cours des grandes crises, pour donner au mystique l'illusion du miracle et de la grâce ; mais, même en faisant la part la plus large aux explications de ce genre, on ne saurait les étendre à la totalité des faits depuis qu'on a pu constater *de visu* l'apparition spontanée des stigmates chez des mystiques extatiques, Louise Lateau (2) et Madeleine X... (3). Déjà, dans son enquête sur Véronique Giuliani, l'évêque Eustachi avait fait enfermer les mains de la stigmatisée dans des gants que l'on scellait ensuite, et il avait constaté que les plaies, au lieu de guérir, devenaient plus larges encore ; en 1843, le Père Debreyne tenta sur une autre stigmatisée une épreuve analogue et il put s'assurer que le pied observé saignait

(1) Communication de M. Pierre Janet, à la Société de Psychologie, — séance de décembre 1901.

(2) 1850-1883.

(3) Vivante.

le vendredi, sans que le bandage qui le recouvrait eût été dérangé ou touché (1); mais ni le Père Debreyne ni l'évêque Eustachi n'avaient vu se former les plaies, ce qui eût été l'essentiel, et ni l'un ni l'autre ne les avaient protégées contre toute espèce de frottement. C'est pour éviter ce dernier reproche que le docteur Warlomont enferma la main gauche de Louise Lateau dans un globe de cristal assujetti au poignet par cinq cachets de cire, après s'être assuré que les ongles coupés très ras étaient parfaitement inoffensifs; comme le stigmate saignait chaque vendredi, il posa son appareil le jeudi 21 janvier 1874 à deux heures de l'après-midi et il constata que les plaies cicatrisées de la paume et du dos de la main ne laissaient échapper, ce jour-là, aucun liquide sanguinolent; le lendemain il les trouva saignantes et il recueillit le sang liquide qui était tombé dans le globe de cristal (2).

Avec Madeleine X... le docteur Janet a été plus heureux encore puisque, sur une peau, déjà amincie il est vrai par des stigmatisations antérieures, il a vu les stigmates se former. Sous l'appareil de cuivre, de caoutchouc et de verre qui avait été scellé sur la face dorsale du pied droit, l'épiderme s'est soulevé, sans aucune action extérieure apparente; des bulles se sont formées qui ont crevé peu après et donné issue pendant quelques jours à une sérosité sanguinolente (3).

Après des expériences de ce genre, on ne peut guère soutenir que les stigmates du Christ ont toujours été dus à l'artifice inconscient des stigmatisés; on doit même aller plus loin et reconnaître que si deux épreuves bien conduites, comme celles de MM. Warlomont et Janet, n'ont réussi à établir, pour deux exemples pris au hasard, que la sincérité des stigmatisés et l'origine spontanée des stigmates, c'est dans ce sens qu'on doit conclure équitablement pour la majorité des cas; et ce sera notre **première conclusion.**

(1) *Essai sur la Théologie morale dans ses rapports avec la Physiologie et la Médecine.*

(2) *Louise Lateau*, par Warlomont, p. 42-45.

(3) Pierre Janet, *Une extatique*, *Bulletin de l'Institut psychologique* de juillet 1901.

III

Si le fait est réel, comment l'expliquer? C'est ici que les difficultés commencent.

Elles s'évanouiraient d'elles-mêmes, ou tout au moins diminueraient beaucoup si les stigmates étaient tous d'ordre musculaire. Nous savons, en effet, par toute la psychologie du XIXe siècle, quel rapport étroit unit l'image et le mouvement; sans cesse j'associe des gestes à demi consciens ou tout à fait inconsciens à des représentations; je me représente vivement un poids lourd et je sens, dans mes muscles, commencer l'effort qui serait nécessaire pour le soulever; je pense à une saveur désagréable, et je fais une moue de dégoût; je souris, des yeux et des lèvres, au visage ami que j'entrevois au cours d'une rêverie; si la sensation véritable provoque nécessairement une réaction motrice, l'image affaiblie de cette sensation la provoque presque toujours.

On ne saurait donc être surpris qu'au cours d'une extase, telle image vive qui s'impose à l'esprit et occupe à elle seule le champ de la conscience puisse déterminer des mouvemens associés; et si les muscles s'immobilisent dans une attitude, dans un geste ou dans un acte, on a affaire à ces contractions permanentes qu'on appelle des contractures et qui sont si fréquentes dans l'hystérie. Si Catherine de Raconisio, après avoir rêvé dans une extase qu'elle portait la croix de Jésus, garda une épaule basse pendant tout le reste de sa vie, c'est qu'elle avait associé à la sensation d'un fardeau illusoire l'attitude qu'un fardeau réel eût nécessitée. De même Madeleine X... a marché pendant des années sur l'extrémité des orteils depuis qu'elle a été envahie, pendant une extase, par la représentation de son ascension prochaine. Dans un cas comme dans l'autre, il a suffi d'une contracture des muscles abaisseurs de l'épaule ou des muscles extenseurs du mollet, pour provoquer une attitude anormale et durable; l'explication est aisée.

Mais la plupart des stigmates ne sont pas d'ordre musculaire; ces durillons, ces escarres, ces hémorragies sont des troubles nutritifs ou circulatoires de la peau qui dépendent du système nerveux de la vie végétative. En temps ordinaire, nous savons

bien que les images peuvent agir sur les sécrétions. Les souvenirs pénibles ne provoquent-ils pas, suivant les cas, la sueur ou les larmes ? L'eau ne nous vient-elle pas à la bouche, à la vue d'un fruit que nous aimons ? Nous savons également que, chez les sujets impressionnables, l'idée qu'ils vont rougir suffit pour amener la rougeur ; mais ce sont là des faits très simples de la vie végétative, et la question est justement de savoir si, dans des cas anormaux, une représentation très vive du crucifiement peut déterminer les faits autrement compliqués que nous avons décrits.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, bien avant que la psychologie pensât à des explications de ce genre, quelques auteurs catholiques s'y étaient plus ou moins arrêtés.

François Pétrarque, dans le livre II de la *Vie solitaire*, appelle les plaies de saint François les marques merveilleuses des stigmates divins ; mais, dans le livre VIII de sa *Correspondance*, il écrit : « Sans aucun doute les stigmates de saint François eurent l'origine suivante : il s'attacha à la mort du Christ par de si fortes méditations qu'il la fit passer dans son esprit, se vit crucifié lui-même avec son maître et enfin réalisa dans son corps la pieuse représentation de son âme (1). »

De même Pomponazzi, dans son livre sur l'*Incantation* (2), pense que les stigmates de saint François peuvent être attribués aux forces naturelles de l'imagination, à moins que l'Église n'en décide autrement. Saint François de Sales, dans son *Traité de l'Amour de Dieu*, reprend et développe la même interprétation : — Cette âme, dit-il, — ainsi amollie, attendrie et presque toute fondue en cette amoureuse douleur, se trouva par ce moyen extrêmement disposée à recevoir les impressions et marques de l'amour et douleur de son Souverain Amant : car la mémoire était toute détrempée en la souvenance de ce divin amour, l'imagination appliquée fortement à se représenter les blessures et meurtrissures que les yeux regardaient alors si parfaitement bien exprimées en l'image présente, l'entendement recevait les espèces infiniment vives que l'imagination lui fournissait, et enfin l'amour employait toutes les forces de la volonté pour se complaire et conformer à la passion du bien-aimé, dont l'âme sans doute se trouvait toute transformée en un second crucifix. Or l'âme, comme

(1) Lettre à Thomas de Garbo, médecin florentin.
(2) Chap. VI et VII.

forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur iceluy, imprima les douleurs des plaies dont elle était blessée ès endroits correspondans à ceux esquels son amant les avait endurées; l'amour est admirable pour aiguiser l'imagination afin qu'elle pénètre jusqu'à l'extérieur; les brebis de Laban échauffées d'amour eurent l'imagination si forte qu'elle porta coup sur les petits agnelets desquels elles étaient preignes, pour les faire blancs ou tachetés selon les baguettes qu'elles regardèrent dans les canaux esquels on les abreuvait.

« Et les femmes grosses, ayant l'imagination affinée par l'amour, impriment ce qu'elles désirent ès corps de leurs enfans. Une imagination puissante fait blanchir un homme en une nuit, détraque sa santé et toutes ses humeurs. L'amour donc fit passer les tourmens intérieurs de ce grand Amant saint François jusques à l'extérieur, et blessa le corps d'un même dard de douleur duquel il avait blessé le cœur. Mais de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire. C'est pourquoi l'ardent Séraphin, venant au secours, darda des rayons d'une clarté si pénétrante qu'elle fit réellement les plaies extérieures du crucifix en la chair, que l'amour avait imprimées intérieurement en l'âme (1). »

On ne saurait parler en termes plus heureux de la toute-puissance de l'imagination, et saint François de Sales n'ignore pas de quel secours est le sentiment de l'amour pour provoquer et fortifier les images devant les yeux de l'esprit.

S'il n'élimine pas tout à fait le séraphin, on doit reconnaître qu'il a beaucoup réduit son rôle, et que son analyse est aussi rationnelle qu'il pouvait la donner.

Que le séraphin ne soit plus qu'une simple image, et nous trouvons dans la citation précédente l'explication que M. Alfred Maury devait donner deux siècles plus tard, avec moins de bonheur dans les termes et de précision dans la pensée : « L'imagination fortement excitée peut agir sur nos organes, tantôt pour y développer des maladies, tantôt pour les guérir; c'est à l'ordre des maladies créées par l'imagination qu'appartiennent les affections bizarres nées sous l'influence du mysticisme chrétien. Quand l'imagination est vivement frappée, elle contraint tout l'organisme à se plier à toutes ses créations; on concevra donc

(1) *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. VI, chap. xv.

qu'elle soit capable d'imprimer sur une partie du corps, vers laquelle elle a concentré tout son effort, une marque, une espèce de plaie qui laissera ensuite une véritable cicatrice... Les solitaires de la Thébaïde et quelques visionnaires faisaient voir sur leur peau les marques rougeâtres qu'avait laissées le fouet du démon ou de l'ange qui les avait châtiés... Lorsque les convulsionnaires prenaient au tombeau du diacre Pâris la pose du Christ sur la croix, souvent leurs extrémités devenaient rouges, la paume de leurs mains s'enflammait, une sorte de stigmate passager accompagnait cette méchante parodie de la Passion (1). »

L'explication est très séduisante par son ingéniosité, mais du temps où Pétrarque, Pomponazzi, saint François de Sales et même M. Alfred Maury l'ont formulée, ce n'était encore qu'une hypothèse vraisemblable que n'appuyaient ni l'observation précise, ni l'expérimentation; or nous sommes bien près aujourd'hui de lui avoir apporté le contrôle favorable des faits.

On a tout d'abord eu l'occasion de constater plusieurs fois, au cours de ces dernières années, que les troubles cutanés qui se localisent chez les stigmatisés aux points d'élection, se manifestent chez beaucoup de névropathes dans les régions du corps les plus diverses. Déjà, en 1859, dans un mémoire célèbre (2), Parrot avait décrit le cas d'une femme névrosée qui, sous l'influence d'un chagrin violent, versa un jour des larmes teintées de sang. A partir de cette époque, elle fut sujette à des hémorragies douloureuses de la peau qui se montraient sur les genoux, sur les mains, sur la poitrine, sur le sillon des paupières inférieures et qui survenaient toujours après une émotion morale compliquée d'une attaque nerveuse où elle perdait le mouvement et la sensibilité : « Elle était torturée, dit Parrot (3), par des douleurs déchirantes qui se montraient alternativement à l'épigastre, aux régions inguinales, aux cuisses, à la tête, sur les parois du thorax. J'observai, à plusieurs reprises, des convulsions très variées et des exsudations de sang sur divers points du corps. Tous les paroxysmes névralgiques s'accompagnaient d'écoulemens sanguins, au niveau des foyers

(1) Article cité, *Revue des Deux Mondes*, 1854, t. IV, p. 457.

(2) *Étude sur la sueur du sang et les hémorragies névropathiques*. Paris, Masson, 1859.

(3) *Op. cit.*, p. 3.

douloureux. » « A diverses reprises, ajoute-t-il, le sang s'échappe de la peau du front et forme comme une couronne autour de la racine des cheveux; dans le pli des paupières inférieures il coule suffisamment pour qu'on puisse en recueillir plusieurs gouttes. Soit avant, soit après le moment de l'éruption, la peau conserve son aspect habituel, elle ne paraît pas plus injectée sur les points qui saignent que dans le voisinage et l'on n'y distingue aucune tache (1). »

Dans ce même mémoire, Parrot emprunte au professeur Magnus Huss, de Stockholm, la description d'un cas très analogue (2), avec cette différence importante que la malade de Huss, Maria K..., faisait reparaître volontairement ses hémorragies, en se mettant en colère et en déterminant ainsi la crise nerveuse nécessaire à l'apparition de la rosée sanglante.

A côté de ces troubles circulatoires, le professeur Raymond signalait en 1890 des troubles trophiques tout aussi intéressans pour la physiologie des stigmates. Chez une jeune hystérique qu'il présentait à la Société des Hôpitaux le 26 décembre, des ecchymoses s'étaient montrées tout d'abord sur le bord externe du pied droit; elles survenaient à la suite d'une grande crise, après laquelle la malade restait quatre jours à l'état de sommeil. Cette malade présenta par la suite des phlyctènes à la poitrine, sur les membres supérieurs et sur la face dorsale de la main.

Enfin le docteur Apte, à qui j'emprunte quelques-unes des citations précédentes, décrit dans sa thèse une sorte de gangrène spontanée de la peau qui se manifeste chez les hystériques à la suite d'une légère blessure ou d'une simple émotion et qui s'annonce, tout d'abord, par des douleurs cuisantes, localisées en un point quelconque du corps où surviennent, bientôt après, des vésicules remplies d'un liquide sanguinolent.

« Au bout de quelques jours, » dit-il, « la bulle crève, et il se forme une escarre en creux ou en saillie; cette escarre finit par tomber au bout d'un temps assez court, variant entre trois jours ou quelques semaines, et laisse une ulcération rouge garnie de bourgeons charnus qui se cicatrisent lentement (3). »

Ce sont donc des accidens névropathiques connus et observés

(1) Parrot, *op. cit.*, p. 3-4.
(2) *Archives générales de médecine*, août 1857, p. 165 et suiv.
(3) Maurice Apte, *les Stigmatisés*. Paris, 1903.

de près que les troubles cutanés des stigmatisés. Et, si l'on néglige un moment leur répartition si singulière sur la surface du corps, on se trouve en présence de modifications circulatoires ou nutritives qui n'ont rien de particulièrement intéressant ni de mystérieux. Catherine de Ricci, Véronique Giuliani, Ursule Aguir (1), Jeanne de Jésus-Marie, Louise Lateau, Madeleine X... ont présenté des ulcérations, des cicatrices, des hémorragies que beaucoup de névropathes qui ne sont pas mystiques présentent aujourd'hui, et que beaucoup d'autres sans doute avaient présentées avant elles; mais comment s'est opérée cette localisation si étrange sur les mains, les pieds, le côté, l'épaule, sur toutes les parties du corps où Jésus fut meurtri et blessé?

Par la suggestion, répondent les neurologistes, et ils nous montrent que, chez beaucoup d'hystériques très suggestibles, on peut déterminer artificiellement par la suggestion verbale ces mêmes lésions de la peau qui se produisent spontanément chez d'autres.

En 1884, un pharmacien de Charmes, M. Focachon, obtient par ce procédé une vésication véritable : « Un jour, raconte M. Beaunis, qu'Élisa F... éprouvait une douleur au-dessus de l'aine gauche, M. Focachon lui suggéra, après l'avoir endormie, qu'il se formerait une ampoule de vésication au point douloureux. Le lendemain, quoiqu'il n'eût rien appliqué, il y avait, au point désigné, une bulle de sérosité. Peu après, il employa le même procédé de la suggestion pour lui enlever une douleur névralgique de la région claviculaire droite, mais cette fois, au lieu de la vésication, il produisit des brûlures en tout semblables à des pointes de feu bien formées et laissant des escarres réelles (2). »

L'année suivante, M. Dumontpallier communique à la Société de biologie des expériences dans lesquelles il a produit par suggestion, chez des hystériques endormis, des élévations locales de température (3). Dans la même séance, MM. Bourru et Burot, professeurs à l'École de Rochefort, font connaître un cas de sueur de sang provoquée par suggestion chez un homme hystérique atteint d'anesthésie et de paralysie sur tout un côté du

(1) 1554-1608.

(2) Beaunis, *Vésication par suggestion hypnotique; le Somnambulisme provoqué*, p. 30-31.

(3) Séance du 11 juillet 1885.

corps. Un jour, l'un de ces expérimentateurs trace son nom avec un stylet mousse sur les deux bras du patient et lui dit : « Ce soir, à quatre heures, tu t'endormiras et tu saigneras au bras sur les lignes que je viens de tracer. Le soir, sur le côté paralysé rien ne se produit, mais, sur le côté sain, on voit les caractères se détacher en relief et en rouge sur la pâleur de la peau, et des gouttelettes de sang perler en plusieurs points. »

Plus tard, en 1886, le docteur Mabille voit le même sujet, dans des attaques spontanées d'hystérie, se donner à haute voix l'ordre de saigner au bras et présenter, quelque temps après, les mêmes hémorragies (1).

MM. Binet et Feré, qui rapportent plusieurs cas de ce genre dans leur ouvrage sur le *Magnétisme animal*, ajoutent qu'à la Salpêtrière, M. Charcot a produit fréquemment, chez des hypnotisés, des brûlures par suggestion, et l'on pourrait citer d'autres faits analogues. On en peut conclure que, si la suggestion est toute-puissante chez les hystériques dans l'ordre musculaire, si elle peut déterminer des paralysies ou des contractures, elle est loin d'être impuissante dans les phénomènes intimes de la nutrition, de la circulation, de la sécrétion, et qu'elle peut non seulement provoquer ces lésions de la peau auxquelles les névropathes sont naturellement sujets, mais encore les localiser à tel endroit précis du corps que l'expérimentateur a désigné. Or, si la suggestion agit de la sorte sur les phénomènes de la vie végétative, l'explication des stigmates, telle que M. Maury l'a donnée, a beaucoup de chances d'être la bonne, et nous pouvons la reprendre en la précisant.

IV

Un fait, dont il ignorait l'importance et qui cependant est capital, c'est que tous les stigmatisés sont des extatiques et que tous ont reçu, au cours d'une extase, les stigmates dont ils sont marqués.

Est-ce à dire qu'ils furent tous hystériques? Beaucoup de neurologistes n'auraient pas hésité, il y a vingt ans, devant cette conclusion, parce qu'ils assimilaient volontiers l'hystérie et le

(1) Cf. Binet et Feré, *le Magnétisme animal*, p. 147.

mysticisme et tenaient en particulier les extases pour des accidens nécessairement hystériques. J'ai déjà eu l'occasion de dire ici même (1) pourquoi l'assimilation du mysticisme et de l'hystérie ne me paraît pas légitime, et le docteur Léo Gaubert a montré récemment que les phénomènes extatiques peuvent se rencontrer dans d'autres névroses que l'hystérie (2). Mais, quelles que soient les conditions nerveuses de la contemplation extatique, c'est un fait bien établi que, dans tous les états de ce genre, la vie consciente est absorbée par une image unique et toute-puissante autour de laquelle tout rayonne.

Les membres s'immobilisent devant cette image comme si toute la vie organique s'arrêtait pour la laisser régner. Dans ces momens, dit sainte Thérèse, « le corps est comme mort, sans pouvoir le plus souvent agir en aucune façon ; l'extase le laisse dans l'état où elle le trouve ; ainsi, s'il était assis, il demeure assis et, si les mains étaient ouvertes, elles demeurent ouvertes, et si les mains étaient fermées, elles demeurent fermées (3). »

En général, rien n'arrive du monde extérieur qui puisse distraire l'extatique de sa vision ; ses sens sont fermés à la terre, mais en revanche, le tableau qui domine son imagination se détache avec une netteté parfaite ; il occupe la place, toute la place laissée vide par les images arrêtées ou par les sensations suspendues ; il se réalise librement dans l'âme, tandis que les sentimens correspondans, joie, tristesse, amour ou pitié, s'attachent à lui pour durer et lui donner en même temps toute l'intensité d'une sensation véritable.

Sainte Thérèse cite elle-même une de ses visions où l'image lui donnait le sentiment complet de la réalité, et où l'émotion d'amour était si forte qu'elle en était troublée jusque dans les dernières fibres de son corps immobile et mort. « D'autres fois, dit-elle, la violence de ce transport est si grande, que tout le corps étant comme paralytique, on ne saurait se mouvoir en aucune manière et, si l'on est debout, on se sent comme transporté ailleurs, sans pouvoir même presque respirer ; on pousse seulement quelques gémissemens, mais ils sont intérieurs (4). »

Nous pouvons facilement nous rendre compte de l'influence

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1906.
(2) Léo Gaubert, *la Catalepsie chez les mystiques*. Thèse, Paris, 1903.
(3) *Autobiographie*, ch. XX.
(4) *Id.*, chap. XXIV.

que prendra dans ces conditions une auto-suggestion que rien ne limite ni n'arrête dans la conscience d'une extatique, et que soutiennent d'autre part les sentimens les plus violens; tout de même que le ciel se réalise pour le stigmatisé dans des visions de gloire où il croit voir son Dieu face à face, l'entendre et quelquefois le toucher de ses mains, les plaies de Jésus crucifié, qu'il se représente vivement et avec une ardente pitié, finissent par lui être données dans sa chair.

Bien rarement d'ailleurs, c'est au cours d'une première extase, à la suite d'une seule contemplation que le mystique gagne ses stigmates. Pendant longtemps il travaille à les conquérir, à les réaliser à force d'imagination et d'amour; avant d'être crucifié comme Jésus-Christ, il doit gravir comme lui son chemin de croix.

Nous avons vu que saint François d'Assise aimait à se retirer dans les solitudes de l'Alverne pour méditer sur le supplice du Golgotha; il avait, pour ainsi dire, l'obsession du Calvaire, il vivait si complètement dans l'idée du crucifiement qu'il signait ses lettres d'un T, symbole de la croix de Jésus, et, dans sa retraite de 1224, il se trouva plus absorbé encore que de coutume par l'objet habituel de sa contemplation. Dans les journées qui précédèrent sa grande extase, il vécut sans cesse, par l'imagination et par la pitié, toutes les souffrances de son maître; il exaspéra sa sensibilité par le jeûne, et quand le séraphin lui apparut, le matin de l'Exaltation de la Croix, François était prêt à réaliser dans son corps toutes les tortures qu'il avait savourées en esprit. Nous savons aussi que Véronique Giuliani méditait depuis son enfance sur la Passion du Christ, lorsqu'elle le vit lui offrir le calice de fiel; nous avons signalé chez elle cette obsession du calice, ces gouttes de liqueur qui en tombent pour rejaillir sur elle en dards étincelans.

C'est seulement après ces visions obsédantes qu'elle obtient, beaucoup plus tard, son premier stigmate, la couronne d'épines, puis deux ans plus tard, à force de méditations et de jeûnes, la plaie du côté, et enfin, après une série d'extases que nous avons mentionnées, les stigmates des mains et des pieds.

On pourrait trouver facilement, chez Catherine de Ricci et chez la plupart des stigmatisés, ces mêmes obsessions préparatoires, ce même entraînement de l'imagination, qui se soumet, à

la longue, l'esprit et les nerfs de plus en plus dociles et finalement vaincus tout à fait.

Quant à la souffrance que le sujet éprouve réellement dans ses stigmates, même s'ils sont invisibles, elle s'explique bien plus facilement que les stigmates eux-mêmes et ne diffère pas des innombrables variétés de douleurs brûlantes, cuisantes, lancinantes, déchirantes, qu'on peut provoquer par suggestion chez un grand nombre de névropathes. Et si les régions restent douloureuses après les extases, si le moindre contact y provoque des réactions violentes, nous savons trop quelle influence peuvent exercer les idées fixes sur la sensibilité pour avoir à insister longuement sur ce résultat sensible de l'idée de crucifiement. Le fait véritablement rare, étrange, explicable cependant, ce n'est pas la sensibilité douloureuse de la peau dans les régions stigmatisées, ce sont les manifestations extérieures, visibles, matérielles des stigmates.

C'est donc à la toute-puissance des images pendant l'extase qu'il convient d'attribuer les stigmates, mais ce serait une erreur de croire que les mystiques sont passés de l'image à la réalité par la représentation pure et simple d'une plaie. Tous ceux qui nous ont laissé des détails sur la scène de leur stigmatisation nous racontent non seulement qu'ils ont contemplé avec amour les blessures de Jésus, mais qu'ils se sont vus blessés eux-mêmes, soit par une lance de fer et de flamme, soit par des rayons lumineux et sanglans; à la représentation passive d'une blessure, ils ont substitué d'instinct la vision d'un trait de fer ou de feu qui les blessait, un acte à un résultat, et la puissance suggestive de l'image a été accrue de toute la netteté et de toute l'intensité que le trait pénétrant lui ajoutait. Angèle de la Paix (1) a vu Jésus lui plonger dans le flanc une lance de fer, Catherine de Sienne (2) a vu des rayons de sang s'échapper de ses cinq plaies et venir frapper ses mains, ses pieds et son cœur, Jeanne de Jésus-Marie a été blessée par des rayons de lumière rouge qui partaient des mêmes plaies. « Comme elle était en oraison, » dit son biographe, « le Christ, notre Bien, lui apparut sur sa croix. De ses mains, de ses pieds, de son flanc sortaient des rayons de lumière rouge; ces rayons resplendissaient comme le feu d'un

(1) 1610-1662.
(2) 1347-1380.

incendie et, pareils à des flèches, ils allaient frapper ses pieds, ses mains et son côté (1). »

De même Hiéronyme Carvaglio (2), après avoir souhaité pendant longtemps de participer aux souffrances de Jésus, vit descendre du ciel cinq rayons de sang mêlés de feu qui, dirigés vers son corps, lui donnèrent ce qu'elle avait demandé, de sorte qu'elle sentit aux mains et aux pieds la douleur des plaies de son Dieu, mais sans aucune trace extérieure, tandis qu'au côté gauche, s'ouvrait une large blessure qui saignait abondamment, particuculièrement le vendredi. Enfin n'avons-nous pas vu, plus haut, Véronique blessée d'abord au cœur par une lance de feu, puis aux mains, aux pieds et au cœur par cinq rayons lumineux qui se transformaient sur la peau en autant de petites flammes?

Ce n'est pas encore assez cependant que ces traits de flamme et de sang pour expliquer les plaies des stigmatisés; on doit admettre que les images visuelles ont été soutenues et renforcées par des images plus profondes et tout aussi intenses, ces douleurs multiples qui, du fond de l'être, montaient, pour ainsi dire, à la rencontre de la lance et des clous et que les patiens ont si souvent décrites comme la partie essentielle de leur stigmatisation. Tandis que Jésus posait sa couronne d'épines sur le front de Véronique, elle éprouvait d'atroces douleurs, et quand Marguerite Ebner raconte sa passion, elle se souvient surtout de ses souffrances; il y a dans les cas de ce genre une collaboration si intime du sens de la vue et de la sensibilité générale, que le mystique souffre en même temps qu'il voit. L'illusion est si complète qu'elle égale la réalité, et la théorie psychologique gagne ici en vraisemblance tout ce qu'elle gagne en précision.

On pourrait s'y tenir, sans plus de commentaires, si un détail très curieux, et en général passé sous silence, ne nous permettait d'entrer plus avant dans le mécanisme de la stigmatisation. Quand on parcourt la liste des stigmatisés, on s'aperçoit qu'ils portent tantôt sur l'épaule gauche, tantôt sur l'épaule droite, la marque de la croix et de préférence sur le côté gauche la marque de la lance. Qu'ils aient hésité pour l'épaule et se soient décidés au hasard, rien de plus facile à comprendre, puisque l'Évangile ne dit pas sur quelle épaule Jésus a porté sa croix et qu'aucune

(1) *Nueva Maravilla de la gracia descubierta en la vida della venerabile Madre Sor Juana de Jesu-Maria.* Madrid, 1674, par F. de Ameyugo.

(2) † 1585.

tradition ne nous renseigne; mais il n'en est pas de même pour la blessure du côté, bien que saint Jean, le seul évangéliste qui en parle, n'ait rien spécifié à ce sujet. De bonne heure en effet, l'Église voulut voir, dans l'eau et le sang qui coulèrent de la blessure, l'eau du baptême et le sang de la communion et, dans l'interprétation symbolique qu'elle donna de la Passion, elle se plaça à droite de Jésus pour recevoir le précieux liquide tandis qu'elle laissait la place de gauche à la Synagogue moins favorisée. On peut donc assurer que, depuis saint François jusqu'à nos jours, les stigmatisés ont vu Jésus porter à droite son coup de lance dans toutes les représentations picturales de la Passion et dans tous les crucifix; dès lors, c'est une question de savoir pourquoi nous trouvons parmi eux, à côté de quelques « droitiers » fidèles à la tradition, un nombre très considérable de « gauchers » qui s'en écartent. Saint François par exemple est droitier, et l'on peut citer avec lui, parmi les droitiers célèbres, Marguerite Colonna (1), Angèle de la Paix et Catherine Emmerich (2). Mais Véronique Giuliani est une stigmatisée de gauche comme Catherine de Ricci, Catherine de Sienne, Jeanne de Jésus-Marie, Passidée de Sienne (3), Louise Lateau, Madeleine X... et bien d'autres qu'on pourrait nommer. D'où vient que tant de stigmatisés n'ont pas tenu compte d'une tradition consacrée, sur un point qui devait leur paraître capital?

Quelques-uns d'entre eux ont été marqués à gauche parce qu'ils ont substitué mentalement l'idée du cœur à l'idée du flanc; c'est dans l'organe de leur amour qu'ils ont reçu le stigmate et Jésus lui-même leur est apparu comme frappé au cœur malgré les tableaux, les crucifix et la tradition qui plaçait sa blessure à droite. « Jésus, dit Véronique, mit la baguette de flamme sur son cœur et la pointe de la lance dans le mien (4). » De même Catherine de Raconisio voit dans une extase saint Pierre lui prendre le cœur, le présenter à Jésus qui le purifie de toute souillure et le remettre à sa place; elle ressent une grande douleur et pendant longtemps la peau reste enflée et douloureuse dans toute la région du cœur (5); c'est également de leur cœur

(1) 1284.
(2) † 1774-1824.
(3) 1564-1615.
(4) *Op. cit.*, p. 156.
(5) *Diario Dominicano, Marchese Sept*, p. 27.

et non de leur côté que parlent d'autres mystiques qui, comme Véronique et Catherine de Raconisio ont été blessés à gauche; mais cette explication ne vaut pas pour la majorité des stigmatisés de gauche qui se sont bien représenté, dans leurs extases, Jésus blessé au flanc droit et non au cœur. Ils l'ont vu crucifié, le côté droit percé et saignant, et pourtant c'est à gauche, un peu au-dessous du cœur ou sur le cœur, qu'ils ont reçu le coup de lance.

Pourquoi ont-ils ainsi transposé sa blessure, en y participant? Très manifestement parce que, placés en face d'un crucifix, d'une peinture de la Passion ou d'une représentation mentale de Jésus crucifié, ils devaient recevoir à gauche les rayons, les flammes, les lances de feu qui s'échappaient en ligne droite de sa plaie. Voilà pourquoi Jeanne de Jésus-Marie a été blessée à gauche, bien qu'elle ait vu des rayons ardens partir du côté droit de Jésus, ou plutôt parce qu'elle les a vus partir du côté droit, et l'on pourrait donner une explication analogue pour la plupart des stigmatisées de gauche que nous avons citées.

D'ailleurs, lorsque les stigmatisés de gauche sont amenés à s'interroger sur cette anomalie, c'est à la même explication qu'ils arrivent, et rien n'est plus précis sur ce point que les détails donnés par Catherine de Sienne à Raymond de Capoue, son directeur. « J'ai vu, — dit-elle, — des rayons sanglans sortir des plaies sacrées de Jésus et percer mes pieds, mes mains et mon cœur; alors je m'écriai : O Seigneur mon Dieu, je vous en supplie, que mes cicatrices ne paraissent point au dehors, — et aussitôt la couleur sanglante se changea en la couleur de l'or et cinq rayons de lumière percèrent mes mains, mes pieds et mon cœur. » Raymond de Capoue lui demande alors : « Il n'y a donc pas eu de rayon sur votre côté droit? — Non, réplique-t-elle, mais bien sur le côté gauche, directement sur le cœur, parce que le trait lumineux et resplendissant qui sortait du côté de mon Sauveur tombait sur moi en ligne droite (1). »

Catherine de Ricci, qui fut également blessée à gauche, ne nous a pas laissé sur la scène de sa stigmatisation des renseignemens aussi précieux; mais nous savons par tous ses historiens que, dans sa longue extase de la Passion, elle reproduisait exactement par imitation ce qu'elle voyait faire à l'image de

(1) *Vie de sainte Catherine de Sienne*, par Chavin de Mallan, p. 217.

Jésus : « Tandis que, dans ses extases ordinaires, » dit le Père Bayonne, « elle demeurait privée de l'usage de ses sens, le corps immobile et les yeux fixes, ne trahissant ses émotions que par la couleur de son visage qui pâlissait ou rougissait suivant les sentimens qui agitaient son âme; dans l'extase de la Passion, par une exception merveilleuse, son corps sortait de son immobilité pour se conformer aux gestes, aux attitudes, aux mouvemens divers du corps de Jésus-Christ dans le cours de ses douleurs. Elle présentait ses mains comme lui quand on le chargeait de liens, se tenait majestueusement debout comme lui quand on l'attachait à la colonne de la flagellation et reproduisait tous les mouvemens qu'elle lui voyait accomplir sous les coups dont on l'accablait. Pendant le couronnement d'épines, elle penchait doucement sa tête tantôt sur une épaule, tantôt sur l'autre, selon que les exécuteurs poussaient celle de Jésus à droite ou à gauche ; à l'heure du crucifiement, elle étendait sa main droite, puis sa main gauche, puis enfin posait ses pieds l'un sur l'autre tout comme faisait Jésus quand on le clouait sur la croix (1). » Comme elle regardait Jésus de face on peut présumer, suivant une loi bien connue de la psychologie nerveuse, qu'elle faisait de l'imitation en miroir. Elle levait le bras gauche quand Jésus levait le bras droit, elle penchait la tête à droite quand il la penchait à gauche, et, dans ces conditions, le stigmate de la lance ne pouvait apparaître que sur le côté gauche, comme il apparut en effet après une longue série d'extases.

Mais si notre explication est la vraie, pourquoi quelques stigmatisés portent-ils à droite, comme le Christ, la plaie du côté ? pourquoi font-ils exception à la règle ? On pourrait répondre qu'ils ont reçu les rayons sanglans ou ardens en ligne oblique, et c'est ainsi que les choses se sont peut-être passées quelquefois. Mais bien peu ont pensé à rectifier de la sorte l'illusion du miroir, et s'ils ont été frappés à droite, c'est tout simplement parce que, dans l'extase où ils ont été marqués, ils ne se sont pas placés en spectateurs dociles devant les cinq plaies de Jésus; ils ont voulu se transformer en lui pour mourir à sa place, être crucifiés ou blessés comme lui, jouer quelque chose de son rôle et, dès lors, ils ont pu être frappés à droite comme lui.

Sans doute saint François d'Assise a eu une vision, mais si

(1) *Vie de Sainte Catherine de Ricci*, par H. Bayonne, I, p. 146.

l'on se reporte à nos citations, on pourra constater qu'il est placé au-dessous et non en face du séraphin crucifié, qu'il ne s'absorbe pas dans la contemplation de ses blessures, qu'il n'en voit sortir aucun rayon lumineux ou sanglant qui vienne frapper son flanc, ses pieds ou ses mains, qu'il ignore même le sens précis de sa vision, et qu'il ne peut, à l'encontre de ses nombreux successeurs, se représenter une stigmatisation dont il ne connaît pas d'exemple; aussi pour mourir avec Jésus, pour être crucifié avec lui, pour se transformer en lui par amour et par charité, a-t-il pu se mettre réellement à sa place sans être passivement gouverné par la représentation visuelle de ses plaies.

De même Angèle de la Paix, une autre stigmatisée de droite, n'a pas reçu ses stigmates en contemplant les cinq plaies du Christ. « C'était le Jeudi Saint 1634, » dit son biographe, « et la vingt-quatrième année de son âge; enfermée dans sa cellule, elle contemplait les tourmens de la Passion de son Seigneur, et quand elle arriva à ce cruel coup de lance qui lui fut donné par un soldat qui s'acharnait contre son cadavre, elle se sentit fondre de douleur. Alors apparut dans sa bienheureuse cellule l'Enfant Jésus assis sur le trône d'ivoire que lui faisait le sein virginal de sa mère, ayant, bien que tout petit, la poitrine ouverte... Elle lui dit : — O puissé-je, mon Dieu, être frappée profondément par toi comme tu l'as été pour moi ! Alors elle vit le petit enfant prendre de sa main débile une lance enflammée et brillante et la frapper avec tant de violence sur le côté droit qu'il atteignit le cœur et le perça d'une large et profonde blessure (1). »

La lance atteint le cœur, parce qu'une tradition veut que Jésus lui-même ait eu le cœur atteint par la lance, mais la blessure d'entrée est à droite chez Angèle de la Paix comme chez Jésus. La stigmatisée, affranchie de la représentation visuelle des cinq plaies, a pu rester fidèle comme saint François et pour les mêmes raisons à la tradition orthodoxe de l'Église.

Ce n'est donc pas au hasard, mais par une sorte de nécessité psychologique, que le stigmate de la lance apparaît tantôt à gauche, tantôt à droite. Même quand il se croit transporté par l'extase hors de l'espace et du temps, le mystique obéit aux lois les plus simples de l'optique, et ses stigmates varient dans leur

(1) Marchese, *Diario Dominicano. Vità della serva di Dio Suor Angela della Pace*, t. V, p. 526.

distribution suivant qu'il a été crucifié avec Jésus, blessé par Jésus ou spectateur ému du crucifiement.

Le fait est d'autant plus intéressant qu'on y peut voir, sans exagération, une confirmation inattendue de la théorie psychologique de la stigmatisation, et une preuve de la bonne foi des stigmatisés.

Si la distribution des stigmates se modifie suivant la forme que revêt la représentation de la Passion, n'est-ce pas une raison de plus de penser que la représentation est la véritable cause des stigmates, comme Pétrarque, Pomponazzi et quelques autres l'avaient fait bien avant nous ; et si les stigmatisés de gauche ont toujours la vision des cinq plaies ou du cœur présente devant eux au moment de leur stigmatisation, tandis que les stigmatisés de droite voient se dérouler une scène très différente, n'est-ce pas une raison de croire à la sincérité des uns et des autres?

Si les stigmatisés de gauche avaient imprimé eux-mêmes sur leur corps les marques de la Passion, n'auraient-ils pas eu le bon sens de placer la plaie de la lance à droite, pour avoir au moins le mérite de la fidélité dans l'imitation? Auraient-ils surtout décrit, avec tant de précision dans le détail, la constante représentation des cinq plaies et des rayons de lumière ou de sang qui concorde si parfaitement avec la répartition de leurs stigmates? Et les stigmatisés de droite auraient-ils su qu'ils ne devaient pas parler de la vision obsédante des cinq plaies, bien que la plupart de leurs prédécesseurs l'aient décrite avant eux et lui aient donné comme l'autorité d'une tradition? Si l'on veut s'en tenir au scepticisme absolu dans cette difficile question des stigmates, on se heurte non seulement à des enquêtes ecclésiastiques et médicales qui méritent crédit, mais à la logique interne et profonde qui gouverne le jeu de nos images mentales, leur développement et leur rapport avec les phénomènes du corps.

Il y a donc eu et il y a encore très vraisemblablement des stigmatisés de par le monde chrétien. Leurs stigmates nous apparaissent comme suffisamment expliqués; ils relèvent de lois connues et notre explication dit assez que la psychologie ne peut suivre les mystiques dans le sens symbolique et religieux qu'ils leur attribuent. Mais si nous expliquons aujourd'hui les stigmates, nous pouvons cependant, sans aucune difficulté, nous rendre compte de l'émotion religieuse que bien des croyans ont pu ressentir au moyen âge et dans des temps plus récens devant

un phénomène étrange où ils retrouvaient le sceau même de la Passion de Jésus-Christ. Ils voyaient une religieuse, Catherine de Ricci par exemple, vivre pendant des années dans les mortifications et les jeûnes, tendre vers un idéal de souffrance et de sainteté par toutes les forces de son âme, et faire l'admiration des autres religieuses par la pureté de sa vie. Elle se sentait si près de son Dieu que tous les vendredis elle le voyait mourir, et croyait elle-même mourir de sa mort. Un jour, au sortir d'une extase, elle apparaissait marquée de cinq plaies sanglantes, et chaque semaine elle rafraîchissait ses blessures à sa vision. Que pouvait-on penser de ces marques étranges quand on ignorait tout de la physiologie nerveuse et que les mystiques présentaient, par contre, une explication théologique cohérente et claire? Il fallait toute l'intelligence d'un Pétrarque, d'un Pomponazzi ou d'un saint François de Sales, pour pressentir l'explication rationnelle que la psychologie devait donner un jour.

La théologie, que l'on classe aujourd'hui parmi les sciences d'autorité, passait alors pour la plus expérimentale des sciences. Non seulement Dieu était partout présent dans son œuvre, mais dans les phénomènes de la vie nerveuse il se manifestait sans cesse par des apparitions, des révélations, des stigmatisations, c'est-à-dire par tout le merveilleux dont l'âme croyante du mystique tissait glorieusement et douloureusement sa sainteté.

G. Dumas.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le scandale se prolonge : les papiers de Mgr Montagnini continuent de remplir les journaux. Nous avons demandé sans obtenir de réponse, — et d'ailleurs nous n'en attendions pas, — d'où étaient venues les premières indiscrétions, celles qui ont précédé le procès intenté à M. l'abbé Jouin. On l'oublie trop, en effet, c'est ce procès qui a servi de prétexte à une violation, jusqu'ici sans précédens, du droit public et du droit privé. Le procès a eu lieu ; il n'a pas tenu ce que le gouvernement en attendait. M. l'abbé Jouin n'a été frappé que de 16 francs d'amende, avec des considérans dont la sévérité est tournée tout entière, non pas contre le condamné, mais contre la loi d'exception, « exorbitante du droit commun, » dit le jugement, que le tribunal s'est vu obligé d'appliquer. Au surplus, nous ne nous attarderons pas au procès de M. l'abbé Jouin : il n'a aucune importance, et, si nous en parlons, c'est surtout pour faire remarquer que, par une anomalie significative, le tribunal de la Seine est l'endroit de France où il a été le moins question des papiers Montagnini. On y en a lu quelques-uns, pour la forme, mais ce n'est pas là qu'en a eu lieu le principal étalage : il a eu lieu dans la presse avant le procès ; il se continue, depuis, devant la commission parlementaire que préside M. Camille Pelletan, et dont les archives ont été confiées à M. Rouanet. Nouvelle aubaine pour les journaux, qui puisent là une copie abondante, et facile, — mais non pas, nous osons le dire, pour leurs lecteurs. Rien, en effet, n'est plus parfaitement plat que ce qu'on nous sert aujourd'hui des papiers Montagnini. L'opinion est déçue, et c'est à peine si, de loin en loin, quelques pièces parviennent à satisfaire sa malignité. Le mieux serait, si on le pouvait, de jeter un voile sur une besogne aussi malpropre.

Il faut pourtant bien dire, une fois de plus, à quel point cette exhibition est révoltante. Mgr Montagnini est un étranger, et, si le gouver-

nement était gêné par sa présence à Paris, il avait le droit de l'expulser; mais il n'avait pas celui de s'emparer de ses papiers et de les livrer en bloc à la publicité. Toutes réserves faites sur la violation de l'ancienne nonciature, l'instruction judiciaire aurait pu retenir les papiers qui se rapportaient au procès de M. l'abbé Jouin, s'il y en avait eu : le reste devait être respecté. Allons plus loin si on le veut, et, puisqu'il s'agissait d'une affaire politique, on aurait compris, sans l'excuser, que les papiers de Mgr Montagnini qui avaient un caractère politique fussent retenus également. Mais les autres? Un très grand nombre, et probablement même la majorité, se rapportaient à des personnes qui avaient eu des rapports avec l'ancienne nonciature pour des objets absolument privés. Le Vatican désirait avoir des renseignemens sur elles; Mgr Montagnini se les procurait, plus ou moins exacts suivant ses moyens d'information, et les envoyait à Rome; qu'a-t-on à dire à cela, et de quel droit divulgue-t-on le secret de ces correspondances? Les journaux radicaux-socialistes, si susceptibles comme on sait en pareille matière, et en tout cas si compétens, dénoncent avec une indignation dont la sincérité n'est pas douteuse ce qu'ils appellent un système de fiches. N'est-ce pas donner le change à l'opinion? Les fiches sont parfaitement légitimes lorsqu'elles viennent de ceux qui ont qualité pour les faire, et qu'elles servent à un but avoué et avouable. Si des amateurs érigent une administration de contrebande à côté de l'administration régulière et contre elle; s'ils remplissent des fiches au moyen d'informations prises à droite et à gauche, sans choix, sans discernement, sans contrôle et sans autorité; s'ils s'en servent pour exercer une influence occulte sur l'avenir de nos fonctionnaires ou sur l'avancement de nos officiers, voilà ce qui est coupable et qui ne saurait être trop rigoureusement flétri. Mais si un chef d'administration civile ou militaire se procure des renseignemens sur son personnel par la voie hiérarchique, par l'intermédiaire d'agens éclairés et responsables, il agit conformément à son droit et à son devoir. On est presque honteux d'avoir à dire des choses aussi élémentaires. Les papiers de Mgr Montagnini ont été saisis : qu'y a-t-il de surprenant à ce qu'on y trouve des renseignemens sur des personnes qui, le plus souvent, ont sollicité à Rome des faveurs ou des distinctions? La seule chose étonnante est qu'ils aient pu être jetés en quelque sorte sur la place publique et donnés en pâture à une curiosité malsaine. Ils n'appartiennent ni à l'instruction qui n'en a pas fait usage, ni à la Chambre, ni à M. le président du Conseil, ni à M. le garde des Sceaux, mais bien à Mgr Montagnini et au gouvernement pontifical,

et c'est par le plus inqualifiable des abus qu'ils sont tombés aujourd'hui dans d'autres mains.

Quand nous protestons contre cet abus, il ne s'agit pas pour nous de Mgr Montagnini, ni de ce qu'il représentait, mais d'un intérêt plus général. Si les procédés nouveaux que M. Clemenceau a inaugurés s'établissent définitivement dans notre pays, nul n'y sera sûr désormais de l'inviolabilité de son domicile, de ses tiroirs, de ses secrets les plus intimes. Chacun de nous peut être impliqué demain dans un procès avec lequel il n'aura aucun lien, ni direct, ni indirect. Et si on trouve un intérêt quelconque, ne fût-ce qu'un intérêt de scandale, à distribuer nos papiers aux journaux, ou à les communiquer à une commission parlementaire, pourquoi ne le ferait-on pas, comme on l'a fait pour ceux de Mgr Montagnini? Est-ce parce que Mgr Montagnini est Italien et que nous sommes Français? Il est à craindre que, le précédent une fois créé, on ne s'arrête pas devant une distinction aussi légère, en somme. Les étrangers ont les mêmes droits que les nationaux en face d'une instruction judiciaire. Mais l'esprit de parti ne connaît plus aucun frein. Nos mœurs deviennent grossières. On s'appliquait autrefois à vaincre ses adversaires dans une lutte loyale et au grand jour; on cherche aujourd'hui à les déshonorer, et on estime que, pour cela, tous les moyens sont bons. Un aussi grand désordre moral peut faire de grands ravages, et tel qui, dans son imprévoyance, s'égaie aujourd'hui de la mésaventure de Mgr Montagnini, pourrait bien être victime à son tour d'une agression du même genre. Nous marchons très vite, en effet. Beaucoup de choses qui, hier encore, étaient impossibles, ne le sont déjà plus, et Dieu sait ce que demain nous réserve! M. Clemenceau qui a prononcé tant de discours, écrit tant d'articles, déposé même tant de projets de loi pour défendre la liberté individuelle et protéger le domicile du plus humble citoyen, peut se vanter d'avoir donné, une fois arrivé au pouvoir, le plus brutal des démentis à ce que son passé a eu de plus honorable.

Il y a quinze jours, l'affaire Montagnini nous apparaissait surtout au point de vue international : elle nous apparaît surtout aujourd'hui au point de vue intérieur, en tant qu'elle porte atteinte à notre sécurité privée. Les affaires de ce genre ont des faces multiples : celle-ci nous en montrera encore d'autres, peut-être. La voilà entrée, en effet, dans le domaine parlementaire : nous serions surpris qu'elle contribuât à le moraliser. La Chambre a demandé communication du dossier pour y trouver des armes politiques, en quoi elle se conforme à la pensée

du gouvernement lui-même. Le gouvernement espérait découvrir dans les papiers de la nonciature les élémens d'un complot, et son espérance a été trompée ; la Chambre, plus modeste, y cherchera de quoi faire la petite guerre à quelques-uns de ses membres, et à déconsidérer en dehors d'elle quelques malheureux qui n'y peuvent rien. Pour aboutir à un aussi pauvre résultat, on aura violé impudemment ce qui, jusqu'à ce jour, avait paru le plus sacré, et préparé les voies à un avenir plein de dangers. Le coup de tête de M. Clemenceau nous aura coûté cher.

Il y a aussi l'affaire d'Orléans, dont il est impossible de ne pas parler, car c'est un bel exemple, d' « incohérence. » On sait que depuis 1429, date de sa libération par Jeanne d'Arc, Orléans célèbre cet immortel épisode par des fêtes dont le caractère n'a jamais varié. Elles n'ont été interrompues que pendant la période révolutionnaire : cette période une fois close, elles ont recommencé chaque année, à la même date, dans les mêmes conditions qu'auparavant.

La fête consiste essentiellement dans une procession, à laquelle l'élément religieux prend une grande part. Quoi de plus naturel ? Il ne s'agit pas là d'une manifestation en quelque sorte arbitraire, qu'on puisse régler, c'est-à-dire modifier selon les idées du jour et la fantaisie du moment, mais bien de la figuration sans cesse renouvelée de ce qui s'est passé à Orléans le 8 mai 1429. C'est avec leurs souvenirs très précis que les Orléanais d'alors ont opéré cette mise en scène qui avait à leurs yeux, et qui a conservé à travers les siècles, un sens historique parfaitement déterminé. Ils ont voulu perpétuer, au moyen d'une représentation aussi exacte que possible, l'événement qui s'était passé sous leurs yeux, le plus grand de leur histoire, un des plus grands de l'histoire de France, dont le souvenir mérite de rester dans la mémoire des hommes inaltérable et inaltéré. La figure de Jeanne d'Arc plane en quelque sorte sur cette fête orléanaise, qui est beaucoup plus qu'une fête locale, et où il semble vraiment qu'il soit resté quelque chose des sentimens dont l'héroïne s'est inspirée. Il n'y a plus de divisions de partis à Orléans le jour de la fête du 8 mai. Tout le monde se trouve d'accord comme par enchantement. Cette union de tous les Français que Jeanne avait rêvée dans un coin de la Lorraine et qu'elle a un moment réalisée autour de sa bannière, se reforme, pour quelques heures, dans la procession du 8 mai, comme si le grand cœur de cette fille du peuple continuait, après cinq siècles environ, le prodigieux miracle qu'il a accompli.

S'il y avait une tradition qui méritât d'être respectée et à laquelle, à aucun prix, il ne fallait toucher, c'était celle-là. On ne pouvait pas, en effet, y toucher sans la détruire, et on ne pouvait pas la détruire sans commettre un crime de lèse-patrie.

Par malheur, M. Clemenceau n'y a rien compris. Il est pourtant patriote à sa manière : c'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre. Mais il vit trop dans le présent, au jour le jour, pour avoir l'intelligence du passé, et l'intérêt immédiat qu'il attache à la séparation de l'Église et de l'État l'a empêché de voir ce que le temps, par la consécration qu'il donne aux choses, a mis de pensée permanente dans les fêtes orléanaises des 7 et 8 mai : — Eh quoi ! s'est-il dit, le clergé prend part à ces fêtes et y joue même un rôle très en vue : comment, dès lors, les fonctionnaires de la République pourraient-ils y assister ? Individuellement et à titre privé, soit ; mais à titre officiel, non. La séparation de l'Église et de l'État n'est pas un mythe. La mitre de l'évêque forme une antithèse irréductible avec le chapeau à cornes du préfet, et un commis principal des contributions directes ne saurait figurer sans illogisme dans le même cortège qu'un sous-diacre de la cathédrale. — C'est ainsi qu'a raisonné M. Clemenceau, et il a pris aussitôt sa meilleure plume pour enjoindre aux fonctionnaires de ne pas assister officiellement aux fêtes de Jeanne d'Arc, si le clergé devait y occuper lui-même une place officielle. Il tolérait bien que les prêtres fissent partie du cortège, mais comme tout le monde, et sans autres insignes que ceux qui font partie de leur costume personnel. En tout cas, le clergé ne devait passer désormais qu'après tous les corps constitués, puisqu'il n'en est plus un lui-même, ayant été l'objet d'une mesure analogue à celle que nos voisins anglais appellent *disestablishment*.

A notre avis, M. Clemenceau a raisonné petitement, et s'est trompé du tout au tout sur les conséquences que doit avoir la séparation de l'Église et de l'État. La séparation a mis l'Église en dehors de l'État et a libéré l'État de toute obligation à l'égard de l'Église, mais elle n'a pas fait et elle ne pouvait pas faire que l'État et l'Église, munis l'un contre l'autre du fabuleux anneau de Gygès, cessassent de se voir. L'Église continue, malgré tout, d'occuper une trop grande place dans le monde pour que l'État puisse l'ignorer. Réciproquement indépendans, il y a un peu plus que de la puérilité à vouloir que l'Église et l'État ne soient même plus perceptibles l'un pour l'autre. Inévitablement appelés à se rencontrer, pourquoi feraient-ils semblant de ne pas se connaître, et se traiteraient-ils comme des ennemis, comme des gens qui ne peuvent pas se trouver ensemble dans un même local, ou

marcher dans la rue sur le même trottoir ? Cette conception n'est pas du tout conforme à l'idée maîtresse de la séparation de l'Église et de l'État, et la preuve en est qu'elle est étrangère aux autres pays où ce régime existe. Lorsqu'une fête locale comprend dans son organisation la présence du clergé, le gouvernement ne s'y croit pas tenu d'interdire à ses agens d'y assister. La conception de M. Clemenceau ne se rapporte donc pas à la séparation des deux pouvoirs, mais à leur lutte constante et à leur hostilité congénitale. Dans sa pensée, ils sont des ennemis nécessaires, et il prononcerait volontiers sur eux le : « Ceci tuera cela » du poète, en admettant bien entendu que ce soit l'Église qui, finalement, doive périr. Mais pour nous qui croyons que l'État ne peut pas plus anéantir l'Église que l'Église ne peut anéantir l'État, la seule règle est la tolérance, nous oserions même dire le respect réciproque. Il a plu à l'État de faire l'insignifiante économie du budget des Cultes, et de renoncer pour cela à la nomination des évêques et des curés. L'avenir dira si l'opération aura été bonne pour lui, et si la paix intérieure y aura gagné. Mais l'Église n'est pas supprimée, parce qu'elle est séparée, et dès lors, quand on la rencontre, le mieux est de s'accommoder de son voisinage et de rester courtois, bien qu'on soit devenu étranger. C'est ce qu'on comprendra sans doute dans quelques années, mais ce que M. Clemenceau ne comprend pas encore. Il n'a la grande intelligence, ni du passé, ni de l'avenir.

L'émotion a été très vive à Orléans lorsqu'on y a connu sa nouvelle lubie. Cette émotion ne tenait peut-être pas toujours à des motifs très relevés, à ceux dont nous avons fait mention plus haut. Des intérêts matériels se mêlaient aux intérêts moraux qui étaient en cause. Les fêtes de Jeanne d'Arc sont un grand jour pour le commerce orléanais. Il en est résulté que la révolte contre M. Clemenceau a été générale, et qu'elle s'est produite à la fois dans toutes les classes de la société. *Quieta non movere* est un sage précepte; il ne faut pas toucher aux vieilles choses paisibles, on ne le fait jamais impunément. La municipalité d'Orléans, image fidèle de la population, a partagé l'inquiétude générale et a résolu d'en apporter l'expression à M. le président du Conseil. Maire et conseillers municipaux se sont mis en mouvement, et avec eux le député d'Orléans, M. Rabier, vice-président de la Chambre, dont les opinions radicales sont notoires. M. Clemenceau aurait mis le pied dans une fourmilière qu'il n'aurait pas provoqué une effervescence plus intense. Il a dû être bien étonné, car enfin n'avait-il pas la logique pour lui, et la logique n'est-elle pas

le commencement et la fin de la politique? Il n'a pas pu se retenir de reprendre de nouveau la plume, sa plume de polémiste cette fois, et d'adresser une lettre à la municipalité d'Orléans. Nous ne disconvenons pas qu'une partie de cette épître ne soit amusante. M. Clemenceau a l'esprit caustique et gouailleur. « Si le commerce orléanais a besoin, écrit-il, de cérémonies religieuses, permettez-moi de vous dire qu'il fallait s'en aviser avant le vote de la loi. Or, bien loin d'en avoir témoigné aucun souci, la ville d'Orléans ayant deux députés, dont l'un avait voté pour la séparation et l'autre contre, a remplacé ce dernier par un représentant du régime nouveau. Nous sommes donc d'accord sur le principe. Alors, comment pourriez-vous demander au gouvernement de défaire ce que vous avez vous-mêmes voulu? » C'est une question très grave que pose là M. Clemenceau, sous une forme humoristique. La vérité est que le pays vote souvent pour des députés dont il ne comprend pas le programme : il ne le comprend que lorsqu'il en voit les conséquences et qu'il en souffre. Alors, il se rebiffe et crie. Mais n'est-ce pas ce que vous avez voulu? demande M. Clemenceau. Eh non! ce n'est pas ce que le pays a voulu, mais ce qu'on lui a dit qu'il voulait, en lui en dissimulant les suites. Nous ne croyons pas du tout que l'attitude imposée par M. Clemenceau aux fonctionnaires d'Orléans soit une conséquence nécessaire de la séparation ; mais il le croit, lui, et d'autres le croient comme lui, et les Orléanais le croiraient peut-être s'il ne s'agissait pas d'eux. Seulement, il s'agit d'eux, et aussitôt ils protestent! Il en sera de même pour beaucoup d'autres réformes que les uns réclament à grands cris et que les autres laissent faire, mais qu'ils ne comprendront et ne jugeront vraiment les uns et les autres que lorsqu'on les leur appliquera. Quelle surprise alors, et peut-être quelles clameurs!

Quoi qu'il en soit, la municipalité d'Orléans ne s'est pas laissé convaincre par les argumens trop personnels de M. Clemenceau. Celui-ci en a d'ailleurs présenté d'autres, où il a essayé de s'élever jusqu'aux sommets de la philosophie politique. « Je n'ai point à vous apprendre, a-t-il dit gravement, que l'évolution des sociétés ne se peut accomplir que par l'abandon progressif de certaines « formes accoutumées, » de certaines « traditions, » et par la substitution correspondante de certaines « formes, » de certaines « traditions nouvelles. » Il est possible que M. Clemenceau ait raison en principe, mais il s'est trompé en fait dans le cas dont il s'agit. L'évolution normale et durable se fait progressivement et spontanément, non pas d'un seul coup et d'autorité. Les circulaires ministérielles y sont merveilleusement im-

puissantes : bien plus ! en poussant maladroitement dans un sens, elles déterminent une réaction dans l'autre. Cette observation n'est pas moins scientifique que celle de M. Clemenceau, et l'événement vient de la confirmer. Il s'est trouvé que le milieu orléanais, sur lequel M. Clemenceau avait totalement négligé de se renseigner, n'était pas prêt à l'évolution qu'il a voulu lui imposer. — Adoptez d'autres formes, a-t-il dit à la municipalité, d'autres traditions. — On a su bientôt ce que cela voulait dire, M. Clemenceau ayant promis de remplacer le clergé dans les fêtes orléanaises par plusieurs batteries d'artillerie, et même par de la musique militaire. Le conseil municipal n'a été nullement ébloui par des offres que M. le président du Conseil jugeait si séduisantes ; on assure même qu'il s'est demandé, dans une séance orageuse, ce que tous ces bronzes et ces cuivres coûteraient à la ville, car M. Clemenceau entendait bien que celle-ci en payât les frais. Au lieu de se calmer, les esprits se sont exaltés de plus en plus. Finalement il a fallu se tourner du côté de l'évêché et entrer en négociation avec lui : n'est-ce pas là, en effet, qu'était la difficulté ? Eh quoi ! négocier avec un évêque ! Que devient la fameuse séparation ? Que devient la logique de M. Clemenceau ? Il est bien vrai que ce n'est pas M. Clemenceau lui-même qui a négocié avec Mgr Touchet. C'est la municipalité qui s'est chargée de ce soin. Mais M. Clemenceau, bon gré mal gré, a été tenu au courant des pourparlers. A un moment, on lui a demandé par télégraphe s'il acceptait certaine condition, et il a répondu. Combien il a dû souffrir pour entrer dans cette voie ! Se refuser si obstinément à négocier avec le Pape dans l'intérêt de la France, et se voir obligé, dans l'intérêt du commerce orléanais, à négocier avec un évêque, c'est vexant.

Mgr Touchet n'a pas abusé de ses avantages. Impossible de mettre plus de tact et de discrétion qu'il ne l'a fait dans ses rapports avec la municipalité. Il a écrit, lui aussi, des lettres publiques, comprenant que, dans une circonstance aussi délicate, il devait s'adresser à l'opinion, s'expliquer loyalement devant elle et la mettre de son côté, ce à quoi il a réussi. Tout s'est passé en plein jour : l'Église aurait souvent intérêt à ce que les choses se passassent ainsi. Mgr Touchet a senti que l'opinion se tournerait contre lui si on apercevait dans son attitude un regret, un ressentiment de la situation perdue poussé assez loin pour lui faire désirer que la fête de Jeanne d'Arc perdît quelque chose de son éclat. Mais il n'y avait rien de tel dans sa pensée. Il a pleinement reconnu au pouvoir civil le droit de fêter Jeanne d'Arc à lui seul, si cela lui convenait. Tout le monde aurait

pu prendre part à cette fête, hors le clergé qui ne pouvait le faire qu'à certaines conditions. Ces conditions, Mgr Touchet a voulu les indiquer tout de suite pour qu'il n'y eût aucun malentendu. Il a admis que le cortège partît de la mairie au lieu de partir de la cathédrale. Il s'est résigné à la suppression de certaines manifestations qui avaient cependant de la beauté et de la grandeur. Peu importe, a-t-il ajouté, le rang qui sera assigné au clergé dans le cortège. « Un rang ou un autre rang, un numéro ou un autre numéro sur votre nomenclature, que veut-on, a-t-il dit, que cela nous fasse, et cela nous fît-il quelque chose, nous l'accepterions volontiers si le bien public y était engagé. » Sur tous ces points, nulle difficulté. Mais Mgr Touchet a demandé formellement : 1° de faire une halte à la Croix des Tourelles pour y dire les prières accoutumées ; 2° que la croix des diverses paroisses fût portée en tête de leur clergé ; 3° que la franc-maçonnerie ne fît pas officiellement partie du cortège. Nous n'avons pas besoin de dire pour quels motifs Mgr Touchet n'estime pas pouvoir transiger sur les deux premières conditions. Si on veut que l'idée religieuse soit exclue des fêtes de Jeanne d'Arc, il ne faut pas y inviter le clergé. Le clergé est ce qu'il est ; on ne peut pas lui enlever son caractère ; il peut encore moins le désavouer. Renoncer à la croix serait « de l'apostasie commencée. » Renoncer à la prière ne serait guère mieux. Pour ce qui est de sa troisième condition : « Les règles ecclésiastiques, dit Mgr Touchet, interdisent sévèrement aux évêques et aux prêtres de prendre part à une cérémonie à laquelle assisterait officiellement la franc-maçonnerie. Cette phrase, je l'écris sans animosité ; grâce au ciel, je n'ai d'animosité contre aucune personne que ce soit prise individuellement. A tous je voudrais rendre service, s'il m'était possible. Cette phrase, je l'écris par obligation de conscience. » Toute la lettre de Mgr Touchet est dans le même ton, pleine de ménagemens pour les personnes, ferme sur les principes, conciliante dans les choses. Elle fait honneur au prélat qui l'a écrite, et l'opinion générale, même en dehors d'Orléans, lui a donné la préférence sur celle de M. Clemenceau.

A Orléans, on a cru tout d'abord que l'affaire était arrangée. C'est au sujet des croix des paroisses que M. Clemenceau a été consulté par télégramme ; on craignait de sa part une opposition absolue ; il s'est empressé de répondre qu'il n'avait jamais entendu interdire les croix, et il a semblé dès lors qu'il ne pouvait plus y avoir de difficulté insurmontable. Il dépendait de la municipalité de ne pas inviter officiellement les francs-maçons, et elle était décidée à s'en abstenir. Quant

aux prières à la Croix des Tourelles, à l'endroit où a eu lieu le combat décisif du 8 mai 1429, elles étaient consacrées par une si longue tradition qu'on ne prévoyait non plus aucune objection contre elles. Mais c'était compter sans M. Clemenceau. On avait trop dit, peut-être, qu'il avait cédé, et que l'évêque d'Orléans avait eu gain de cause sur tous les points. Cédant à un nouvel accès d'irritation et d'impatience, il a communiqué aux journaux une note ainsi conçue : « Le président du Conseil n'admet pas que la participation du clergé soit subordonnée à la présence ou à l'absence d'une société quelconque. Le cortège se rendra aux Tourelles et ne s'y attardera pas; si le clergé veut y célébrer une cérémonie religieuse, il le pourra, mais le cortège ne l'attendra pas et continuera sa route. M. Clemenceau ne veut pas admettre que les sociétés maçonniques, si elles en font la demande, ne soient pas comprises dans le cortège comme les autres sociétés d'Orléans. » Tout est remis en question !

Au moment où nous écrivons, les choses en sont là : comme une dizaine de jours doivent encore s'écouler avant la fête, qui pourrait prévoir les surprises que nous réserve encore M. Clemenceau? Mais qui sait si la municipalité d'Orléans ne finira pas par secouer le joug que M. le président du Conseil veut lui imposer? Elle est libre, en somme, d'inviter qui elle veut aux fêtes du 8 mai, et, s'il lui plaît de ne pas y convier les francs-maçons, de quel droit l'obligerait-on à le faire? A force de faire sentir son autorité, on risque de la perdre. Il est possible, aussi, que la Loge maçonnique d'Orléans, soucieuse des intérêts de la ville, ne demande pas d'invitation : alors, la face de M. Clemenceau serait sauve, et c'est sans doute tout ce qu'il désire. Nous avons dit que la fête de Jeanne d'Arc était une reconstitution du passé. Il n'y avait pas de francs-maçons à Orléans, en 1429 : dès lors, leur présence à la fête du 8 mai prochain constituerait un anachronisme. Il y avait, au contraire, un évêque et des prêtres. Jeanne était profondément religieuse : elle inclinait sa glorieuse bannière devant la croix. Gardons-nous, en commémorant ces souvenirs, d'en fausser le caractère et d'en dénaturer l'expression.

Quant aux prières à la Croix des Tourelles, la solution que M. Clemenceau prétend imposer pour parer à la difficulté qu'il y aperçoit, est la pire de toutes. La fête n'a plus de sens si elle ne manifeste pas l'union de tous les Français : or, la solution de M. Clemenceau n'aurait d'autre effet que de manifester nos divisions. On a proposé, il y a quelques années, de faire en souvenir de Jeanne d'Arc une fête nationale qui serait venue s'ajouter à celle du 14 juillet. Nous en

aurions eu deux au lieu d'une. Cette proposition nous a toujours paru malencontreuse, quoiqu'elle provînt d'une intention excellente : il ne peut y avoir dans un pays qu'une fête nationale, de même qu'il n'y a qu'un drapeau. S'il y en a deux, l'une devient inévitablement la fête d'une partie de la population, l'autre la fête d'une autre partie. Le 14 juillet serait devenu la fête des partisans de la Révolution, et celle de Jeanne d'Arc celle de ses adversaires. Il arriverait quelque chose de semblable à Orléans si une partie du cortège du 8 mai s'arrêtait pour prier à la Croix des Tourelles, et si une autre continuait sa route. Nous ne rechercherons pas comment le cortège se partagerait, ni quelle serait la proportion de ceux qui feraient halte avec le clergé à la Croix des Tourelles et de ceux qui s'en iraient le chapeau sur la tête. Nous ne nous demanderons pas si ces derniers ne risqueraient pas d'être les seuls fonctionnaires de M. Clemenceau, qui marqueraient par là leur désaccord avec la grande majorité de la population, spectacle toujours dangereux à donner. Nous nous contenterons de dire qu'une fête qui nous diviserait ne serait plus la fête de Jeanne d'Arc. On y déroulerait en vain un cortège d'opéra ; l'âme du passé n'y serait plus ; la signification historique et patriotique en aurait disparu.

Quant à savoir si les intérêts commerciaux de la ville d'Orléans en souffriraient plus ou moins, nous en laissons le soin à M. Rabier. Notre préoccupation est plus haute. N'en déplaise à M. le président du Conseil, il y a dans la mémoire des peuples des choses qui ne doivent pas évoluer ; il faut leur laisser leurs vieilles formes ; il faut en respecter les antiques traditions. C'est ce qu'on fait en Angleterre, pays pour lequel M. Clemenceau professe pourtant quelque estime, et l'Angleterre s'en trouve bien. La sèche logique de M. Clemenceau opère ici, comme elle l'a fait si souvent ailleurs, dans le sens de la destruction. On ne l'oubliera pas à Orléans, et on s'en souviendra dans le reste de la France, partout où on respecte et où on aime le souvenir de l'héroïne qui, ayant trouvé dans son grand cœur l'idée de patrie, a su en faire une réalité vivante, autour de laquelle elle a groupé dans un même sentiment tout ce qu'on s'applique aujourd'hui à désagréger et à désunir.

M. André Theuriet, qui est mort le 23 avril, était pour nous un trop ancien et trop précieux collaborateur pour que nous ne consacrions pas un souvenir à sa mémoire. Au mois de janvier dernier, il publiait ses derniers vers dans la *Revue ;* il y avait publié les

premiers en 1857, il y a cinquante ans. La plupart de ses romans y ont paru dans l'intervalle de ces deux dates. Peu de poètes, peu d'écrivains ont été plus que lui fidèles à eux-mêmes : il a chanté, décrit, raconté la nature. Nul n'a été plus sensible à son charme intime et pénétrant. Les bois surtout l'ont toujours bien inspiré : il les aimait mieux qu'avec passion, avec une tendresse tranquille et profonde, qui tenait à la délicatesse de son esprit et à l'exquise simplicité de ses sentimens. Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé. Son œuvre est merveilleusement saine : on est tenté d'en dire qu'elle sent bon, comme Sainte-Beuve l'a dit de son premier volume de vers. Elle est, en effet, toute embaumée des senteurs des champs et des bois; elle participe à la limpidité des grands lacs où il se plaisait à promener ses rêveries. Dans ces cadres chers à son imagination, il a déroulé des actions romanesques toujours fines et quelquefois fortes. Il y a quelques semaines à peine, M. André Theuriet nous parlait d'un roman qu'il voulait encore faire, et qui, disait-il, serait le dernier. La mort l'a pris avant qu'il ait pu l'écrire; mais l'œuvre qu'il laisse est le témoignage de ses qualités charmantes d'homme et d'écrivain. Le souvenir en restera.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

L'ÉMIGRÉ[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

IX. — SÉPARATION

Chaffin était bien préoccupé, bien anxieux, tandis qu'il suivait le valet de pied chargé de le conduire auprès de Landri. Il l'eût été bien davantage, s'il eût regardé à travers les carreaux de la longue galerie vitrée qui contournait la cour de l'hôtel. Ses jambes, déjà tremblantes, lui eussent refusé le service. Il n'aurait certainement pas franchi le seuil de la pièce où son ancien élève l'attendait. Au moment même où il s'acheminait ainsi vers un entretien d'une importance pour lui décisive, la petite porte de la rue du faubourg Saint-Honoré, celle par où entraient les piétons, s'ouvrait à un coup de sonnette impatient, et Pierre surgissait. Que le médecin arrivât ainsi sur les pas de son père, dans les circonstances où les deux hommes s'étaient quittés, quelle menace à faire s'arrêter le sang dans les veines de l'administrateur infidèle! Il était accouru là pour implorer une pitié que la présence de son fils allait rendre inutile. Cet implacable *Fatum*, dont Landri avait été l'ouvrier, d'abord inconscient, puis épouvanté, continuait son œuvre. Mais qu'est donc cette nécessité sinon la logique intérieure de la vie, résumée si profondément dans le mot du poète : « Nous sommes les maîtres de notre pre-

(1) *Published, May fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon-Nourrit et Cie.

(2) Voyez la *Revue* du 15 mars, des 1er et 15 avril et du 1er mai.

mier acte. Nous sommes les esclaves du second... » Cette force qui tire ainsi toutes les conséquences du crime n'est pas distincte de lui. Nous pouvions ne pas commettre ce crime. Une fois commis, il nous tient. Nos précautions mêmes ne servent qu'à hâter le châtiment. Il nous arrive également et par nos prudences et par nos imprudences, par les personnes qui nous aiment et par celles qui nous haïssent, par celles aussi auxquelles nous sommes indifférens, tant nos fautes développent leurs effets d'après une norme mathématique. La visite de Landri chez Pierre Chaffin avait été un résultat très naturel des indélicatesses pratiquées par le gérant de la fortune des Claviers, et cette visite avait produit cet autre résultat non moins naturel : le docteur avait interrogé son père. Quand Chaffin était rentré à la maison du quai de Béthune, la veille, son fils lui avait ouvert, devançant le coup de sonnette, signe que, de la fenêtre, il guettait ce retour.

— « Je t'attendais, » lui avait-il dit. « Allons dans mon cabinet. J'ai à te parler et tout de suite. »

— « Que se passe-t-il? » avait demandé Chaffin. En prononçant ces mots, son regard exprimait plus de terreur que de surprise. Cette singularité n'avait pas échappé à Pierre. Il avait senti de même combien sonnait faux le rire du nouveau venu, pour ajouter, allusion saugrenue aux opinions très avancées que professait le médecin : « Il ne s'agit pas d'un complot anarchiste au moins? Car moi, tu sais, radical tant que l'on voudra, propriétaire toujours... »

— « Landri de Claviers sort d'ici, » répondit Pierre, sans prendre garde à cette plaisanterie. Il avait refermé la porte de la pièce avec précaution, et il parlait à mi-voix. Il ne voulait pas que sa mère et sa sœur, sans doute occupées à revoir le blanchissage de la semaine dans une chambre voisine, soupçonnassent que son père et lui étaient enfermés ensemble : « Oui, » répéta-t-il, « Landri de Claviers... » Et il regardait fixement l'administrateur congédié. Il essayait de saisir sur cette physionomie obscure un trouble qui ne se manifesta point. Le voleur se reprenait en main, et il osait répliquer :

— « Il aura eu honte de la manière dont on s'est conduit envers son vieux précepteur... Je ne les confonds pas, M. de Claviers et lui. Landri est faible. Il n'ose pas rompre en visière avec les préjugés d'un milieu qu'il apprécie pourtant à sa vraie

valeur. Tu as vu son absurde conduite dans cette histoire d'inventaire? Il ne croit pas. Il adore l'armée. Et il se fait casser aux gages!... C'est une pauvre tête, mais un très bon garçon... »

— « Landri n'est nullement venu s'excuser, ni lui ni son père, » dit le docteur. « Il est venu nous accuser... »

— « Nous?... » s'écria Chaffin « Et de quoi, s'il te plaît?... » Quelle que fût sa domination de lui-même, cette phrase si directe l'avait fait tressaillir. Parmi les diverses hypothèses dont l'obsédait son imagination travaillée par la phobie, une le tourmentait davantage, depuis ces derniers jours : il avait composé son billet anonyme, on s'en souvient, sur sa machine à écrire. Plusieurs personnes, chez les Claviers, la lui connaissaient. Sur le moment, il s'était dit : « Bah ! il y en a des centaines d'autres dans Paris, » et il avait passé outre. Depuis, il vivait dans l'angoisse qu'une recherche n'amenât le marquis à vérifier si les caractères de la lettre dénonciatrice ne correspondaient pas exactement à ceux de cette machine. Cette crainte était extravagante. Au nom de quelle autorité M. de Claviers eût-il réclamé un pareil contrôle? Mais c'est le propre de l'idée fixe, qu'elle ne distingue plus le possible de l'impossible. Et puis, il y avait Pierre. D'être atteint par une insinuation de ce genre dans l'affection et l'estime de son fils représentait pour le père un châtiment pire que l'envoi devant la Cour d'assises. L'accusation de Landri portait-elle là-dessus? Prétendait-on exiger une épreuve? Mais alors, que signifiait ce « nous ? »

— « Je vais te mettre au courant, » reprit le médecin. Il commença de répéter mot pour mot la conversation qu'il avait eue avec l'ancien élève de son père, pour finir sur cette terrible dernière demande formulée par lui : « Oui ou non, avez-vous entendu parler d'indélicatesse ? » et sur l'équivoque réponse de Landri : « J'ai entendu parler de désordre. » Tout en détaillant ce récit, très cruel pour lui-même à reprendre ainsi, ses yeux continuaient de scruter le masque de l'agent si formellement incriminé. De vives impressions auraient dû y apparaître, même innocent, surtout innocent. L'annonce de cette visite de Landri, et dans ces conditions, ne pouvait cependant pas laisser un homme de cœur indifférent. Il y avait là de quoi se révolter, s'affliger, s'inquiéter, s'indigner. Peut-être Chaffin, s'il eût prévu cette explication avec son fils, eût-il eu l'habileté d'adopter en

effet cette comédie du bouleversement. Attaqué à l'improviste, il devait d'instinct feindre l'impassibilité absolue. C'est la moins dangereuse des défenses pour un coupable surpris. Elle ne livre aucun élément à l'enquête, mais par cela même elle suppose une maîtrise de soi, une réserve voulue, la possibilité d'un secret. Pierre sentit cela si fortement qu'au terme de cette douloureuse confidence, de cet interrogatoire plutôt, à peine déguisé, il jeta un cri, véritable appel à l'honneur de ce père qui l'écoutait, sans que sa face immobile permît de déchiffrer une seule de ses pensées :

— « Et cela ne te fait pas bondir que j'en sois venu là, moi, ton fils, que j'aie pu poser cette question à cet homme, et lui, qu'il ait refusé de me répondre?... Tu ne parais pas te douter que je traverse une des heures affreuses de ma vie?... Ne me dis pas que tu n'es pour rien dans la disparition des papiers de M. Jaubourg. Je le sais. Ne me dis pas que cette démarche de Landri prouve de sa part et de celle de son père un affolement. Je le sais. Je sais autre chose, et par une expérience de tant d'années ! M. de Claviers et Landri, avec leurs défauts, leurs préjugés, leurs sottises, leurs ridicules, sont de très honnêtes gens, incapables de faire un tort à quelqu'un, volontairement. S'ils t'ont soupçonné ainsi, c'est qu'ils ont cru en avoir le droit. Il faut que vous ayez, le marquis et toi, rompu vos relations pour un motif que je ne connais pas. Je veux le connaître. Oui, pourquoi M. de Claviers qui a tant de peine, tu t'en plaignais si souvent, à renvoyer ses employés, s'est-il séparé de toi, et si brusquement, si brutalement? Ah ! » conclut-il d'un accent déchirant, « si le motif était ce que tu nous as dit, jamais Landri ne serait venu ici, jamais il ne m'aurait quitté sur cette fin de non recevoir, après qu'il avait vu combien je souffrais, et ce que je pensais!... Jamais!... »

— « Je vous ai dit ce qui est, à ta mère, à ta sœur et à toi, » répondit Chaffin d'un ton qui jouait la colère cette fois. Il ne pouvait prendre maintenant que cette attitude, mais le contraste était trop fort entre ce subit éclat et son attention surveillée de tout à l'heure. Les simulateurs de sentimens manquent toujours leur copie de la réalité par quelque nuance. Ils outrent les symptômes ou ils les faussent. Tels ces imposteurs qui singent une attaque de haut mal et qui tombent les mains en avant, pour se protéger. Le véritable épileptique, comme précipité

dans sa chute, n'a pas le temps de prendre cette précaution. La faute, ici, était le passage soudain de cette froideur réfléchie à cette extrême fureur, sans progression. Comment Pierre, déjà si averti, ne s'en fût-il pas aperçu? Cette protestation, trop soulignée dans son trop brusque sursaut, n'était pas sincère. « Oui, » insistait cependant le malhonnête homme, « je vous l'ai dit, et je trouve incroyable que ce soit justement toi, mon fils, qui prennes contre moi le parti de ces grands seigneurs que tu ne connais que par ouï-dire! Je les connais, moi, pour avoir subi tant d'humiliations que je vous ai toujours cachées. On ne compte pas, pour eux, quand on n'est pas de leur caste. Ils ne vous feraient pas un tort matériel. De ceux-là ils se soucient, par orgueil. Des autres, non. J'attendais mieux de Landri. Décidément, il vaut son père... Il manque des papiers chez leur Jaubourg, des titres de rente, sans doute? C'est à *nous* qu'ils pensent, remarque bien, à *nous*, à toi aussi bien qu'à moi. Est-ce que j'en conclus qu'ils ont des indélicatesses à te reprocher? Non. Et toi, si, pour moi! C'est incroyable!... Mais l'indélicatesse, c'était de venir ici, t'insulter et insulter ton père! Et tu as écouté ce monsieur? Et quand il te prouvait, par sa seule démarche, son défaut absolu de perspicacité, tu l'interrogeais sur moi?... Combien de fois devrai-je te le répéter : M. de Claviers ne s'est pas séparé de moi, c'est moi qui me suis séparé de lui, et pour la raison que Landri a reconnue : il m'a parlé de désordres dans mes comptes, quand il n'y avait de désordre que dans ses dépenses à lui, qui ont été folles. Ce que Landri ne t'a pas dit, c'est que je l'ai averti lui-même, de la ruine toute prochaine du marquis afin de lui sauver sa fortune. Questionne-le seulement là-dessus. Nous verrons s'il osera nier cette conversation à Grandchamp où je lui ai donné des chiffres vrais. Je te le jure, sur la tête de ta mère et de ta sœur. S'il m'avait écouté, il n'aurait pas perdu un sou... Et voilà comment il m'en récompense. Mais ce n'est pas mon fils, et toi, Pierre, tu viens d'être trop injuste avec moi, et trop ingrat. Je n'ai vécu et travaillé que pour vous, que pour toi en particulier. J'ai voulu t'épargner toutes les misères du gagne-pain qui m'écrasaient à ton âge. Tu étais intelligent, laborieux. Je t'ai gardé à la maison, pour que tu pusses faire de la science, tout à loisir, préparer tes examens d'agrégation, pendant que tes camarades s'épuisaient dans la clientèle, et tu as oublié tous ces sacrifices!... Ah! c'est trop affreux!... »

— « Précisément parce que je vis de tes bienfaits, » répondit le médecin avec une âpreté farouche, « je ne peux pas supporter certaines idées... Et ces idées, » continua-t-il, plus durement encore, « mettons que ce soit affreux, comme tu dis, de les avoir. C'est un fait que je les ai. Veux-tu que je t'en dise la cause? La démarche de Laudri de Claviers n'y entre pour rien. Le changement observé chez toi ces dernières semaines me les a données, et lui seul. Depuis ton départ de Grandchamp, tu n'es plus le même. Je le vois de mes yeux. Je te vois souffrir. Tu maigris. Tu ne manges pas. Tu ne dors pas. Tu as une obsession que tu ne peux pas cacher, et moi aussi, je vais me mettre à en avoir une, je la sens grandir, m'envahir, celle du soupçon. Je n'en veux pas. Nous ne ferons pas de la folie à deux. Soyons plus fiers. Un père et un fils ne doivent pas échanger deux fois des propos comme ceux-ci. Il y a un moyen d'en finir. Il est trop tard aujourd'hui, » ajouta-t-il, en regardant la pendule, « mais demain, à onze heures, après l'Hôtel-Dieu, je viens te prendre. Nous allons ensemble rue du faubourg Saint-Honoré. Nous demandons à parler au marquis. Tu lui diras, ou, si tu préfères, je lui dirai que des bruits circulent. Et c'est vrai, Louvet a changé de manières avec moi, depuis que tu n'es plus chez les Claviers. Ces bruits sont arrivés jusqu'à nous. Nous venons le prier d'y couper court en déclarant publiquement, et devant moi d'abord, qu'il n'a rien à te reprocher dans ta gestion qui soit contre l'honneur... J'exigerai qu'il me l'écrive, au besoin, cette déclaration... »

— « Je ne ferai pas cette démarche! » s'écria Chaffin, et une épouvante dilatait ses prunelles qui voyaient par avance M. de Claviers. « Je ne la ferai pas!... Tu parles de fierté, et tu ne comprends pas que tu me proposes une humiliation sans nom? Pire que toutes les autres... »

— « Et laquelle? » repartit vivement le fils. « Quelle humiliation y a-t-il à se présenter chez quelqu'un envers qui l'on n'a rien à se reprocher et de qui l'on réclame la réparation d'une injustice involontaire? Oui ou non, que Louvet, que moi, — et combien d'autres, que je ne connais pas! — ayons pu recevoir une mauvaise impression de ta brouille avec M. de Claviers, est-ce une injustice, si cette brouille n'est qu'un caprice de sa part? Oui ou non, en est-il l'auteur, par l'excès d'humeur dont tu prétends qu'il a fait preuve?... »

— « On pensera ce qu'on voudra, » interrompit Chaffin. « Je ne monterai pas l'escalier de cet homme. Je n'irai pas chez lui. Je n'irai pas. »

— « Soit, » répondit Pierre, « j'irai donc seul. »

— « Tu ne me feras pas cet affront! » avait supplié le père. « Tu n'iras pas. Je te le défends. T'humilier, c'est m'humilier. Nous sommes solidaires sur ce point. Tu m'obéiras. »

— « A cause de cette solidarité même, je ne t'obéirai pas, » reprit le fils. « Ton honneur, c'est mon honneur. Je veux savoir que l'argent dont je vis est pur. A onze heures demain, je serai là-bas. J'espère que tu y seras aussi. Mais si tu n'y es pas, j'entrerai seul. Rien au monde, tu entends, rien ne m'empêchera d'avoir cette explication avec M. de Claviers, à moins que... »

— « A moins que?... » interrogea Chaffin, haletant. « Achève. »

— « A moins que tu ne me dises que ton départ de chez eux a une raison différente et laquelle... »

— « Je ne peux pourtant pas en inventer une, » répondit le père.

— « Alors je ne comprends pas tes objections contre une démarche dont j'ai besoin, encore une fois, pour en finir avec une sensation insupportable. »

— « Hé bien! » fit Chaffin, après un silence... « Fais cette démarche, puisque tu ne crois plus en ton père, mais rappelle-toi que je ne te la pardonnerai jamais... »

Maladroit et gauche effort de dignité paternelle, auquel avaient manqué l'accent, le geste, le regard, cette inimitable et irrésistible vérité enfin dont Pierre avait besoin, il l'avait dit, comme de pain et d'eau, d'air et de lumière! Il y avait eu recours cependant, par une tentative désespérée, afin d'empêcher cette visite dont l'annonce avait fait courir du feu dans ses veines. Quelle soirée et quelle nuit il passa sous la menace de cette heure que chaque minute rapprochait, où ce patron indignement trahi et ce fils idolâtré seraient face à face! Le jeune homme n'avait pas dîné à la maison, pour ne pas se retrouver avec son père. Celui-ci l'entendit rentrer vers minuit. Une tentation folle le saisit, au bruit de ce pas si connu, de se lever, de courir à lui, de tout lui avouer... Mais non. La phrase terrible de Pierre retentissait encore à son oreille : « Je veux savoir que l'argent dont je vis est pur. » Comment supporter d'apprendre à ce garçon, d'une probité si

entière, que cet argent n'était pas pur, que cette petite fortune, grâce à laquelle il poursuivait librement ses études sans quasi faire de métier, était, pour une partie, volée? Car c'était bien un des motifs qui avaient déterminé Chaffin à l'escroquerie : le passionné désir d'assurer l'indépendance de ses travaux à ce fils Pierre était la revanche de sa demi-domesticité. Il l'avait vu médecin des hôpitaux, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine, de l'Institut peut-être. Cette exaltation de son amour paternel avait tenu chez le secrétaire du marquis de Claviers à cette même rancune de sa destinée manquée qui l'animait contre son noble et fastueux patron d'une implacable haine. Que de très bons sentimens puissent coexister dans un même cœur avec de très mauvais, et des résolutions criminelles, inspirées par ceux-ci, se justifier par ceux-là, c'est un fait d'observation courante, aussi déconcertant qu'indiscutable. Il explique pourquoi les grands législateurs, qui furent aussi de grands psychologues, se sont toujours efforcés de punir les actes en eux-mêmes, sans admettre la recherche des intentions. La décadence de la justice civique commence avec cette recherche qui, dans les sociétés saines, ressortit à la religion. L'Église peut encore trouver des raisons de pardonner ses crimes à un Chaffin, quand les tribunaux humains, saisis de son cas, ne lui doivent que le bagne.

— « S'il sait jamais cela, » se disait le père coupable, dans cette veillée d'agonie, « il me quittera. Il s'en ira de la maison. Sa mère et sa sœur voudront savoir aussi. Elles devineront la vérité. Il faut que Pierre l'ignore, à tout prix. Comment?... »

C'est alors que dans cet esprit, épuisé déjà par le bourrèlement de la conscience, une idée avait commencé de grandir. Il s'était vu allant lui-même, dès les neuf heures, pendant que son fils serait à l'Hôtel-Dieu, se jeter aux pieds du marquis. Il le supplierait de ne pas le perdre aux yeux de Pierre. M. de Claviers était généreux. Il aurait pitié de lui. Il promettrait de ne pas parler. Il ne parlerait pas. Mais paraître devant le mari de Mme de Claviers après qu'il lui avait porté lâchement ce coup infâme du message anonyme, le Judas n'avait pas pu. Il n'en supportait même pas l'idée. Il y avait, dans l'attitude observée par cet homme si fier, depuis qu'il avait reçu la lettre de sa femme, attestant la liaison avec Jaubourg et l'illégitimité de l'enfant, un mystère dont Chaffin s'épouvantait. Il y devinait

des abîmes de souffrance sur lesquels il lui serait trop horrible de se pencher. La visite de Landri chez Pierre avait encore accru cette sensation d'énigme. Cette enquête sur des papiers volés chez Jaubourg supposait le jeune comte mis au courant de la lettre anonyme. M. de Claviers la lui avait donc montrée? Pourquoi? Mais pour que Landri procédât à cette enquête, justement! Et dans quel dessein, sinon de découvrir le détenteur des « autres pièces? » Chaffin se rappelait ces termes de sa lettre, écrite dans le spasme nerveux que lui donnait la satisfaction d'une longue haine. Il y avait mis, par un accès de cruauté, la menace d'un chantage, qu'il n'avait jamais eu l'intention d'exécuter. Une seconde idée naissait en lui à ce souvenir : puisque cette menace avait produit un tel effet sur les deux hommes, il tenait un moyen certain d'obtenir d'eux la promesse du silence à l'égard de son fils. C'était à Landri que le marquis avait confié la mission de rechercher ces papiers. C'était à Landri qu'il fallait s'adresser. L'imagination anticipée de cette entrevue était pénible au précepteur dégradé. Elle n'était pas insupportable, comme l'autre. Mais Landri plierait-il sous cette pression? Ne répondrait-il pas, bien au contraire: « Vous nous menacez d'un scandale? Soit. Nous allons déposer contre vous une plainte en justice... » Non, il ne fallait pas risquer cela. Chaffin entrevoyait un procédé plus sûr. Il croyait bien connaître son élève de tant d'années. Il le considérait comme très faible, mais il savait aussi sa loyauté, les grandes touches de ce caractère. Le mieux était de l'aborder très simplement, de lui dire : « C'est moi qui ai écrit cette dénonciation abominable, dans un moment de folie. Je m'en repens. J'ai les autres pièces. Les voici. Je vous les livre. Je vous demande, en échange, d'obtenir de M. de Claviers qu'il ne dise pas à Pierre les raisons vraies de mon départ. » D'avoir accepté cette restitution constituerait pour la générosité du jeune homme le plus sacré des engagemens. Telles sont les contradictions déroutantes de la nature humaine : Chaffin éprouvait, à se représenter cette scène d'une confession même intéressée, un soulagement, presque la détente d'une réhabilitation. Il aurait parlé, avoué ce crime, dont il étouffait. Une fois rangé à ce parti, sa hâte de l'exécuter avait été si fiévreuse qu'il avait quitté la maison dès avant neuf heures, à peine son fils parti pour l'Hôtel-Dieu. Il n'avait pas calculé qu'un travail mental s'accomplissait chez Pierre,

parallèle au sien. Le médecin s'était dit, en quittant son père : « Demain il aura réfléchi. Il se décidera à venir chez M. de Claviers avec moi, s'il n'y a rien ; et, s'il y a quelque chose, il avouera. » Voyant que Chaffin ne lui reparlait pas, la matinée venue, et se rappelant l'ardeur de sa protestation, la veille, il avait raisonné : « Mon père a trouvé un moyen. Lequel?... Coupable, il n'y en a qu'un : aller là-bas le premier, pour supplier le marquis de l'épargner auprès de moi. Mais est-ce possible?... » Le médecin était décidé à tout maintenant, pour en finir avec cette torture d'un soupçon qui déjà passait, à son épouvante, de l'intermittence à l'idée fixe. Il redoutait trop cette monomanie si bien définie par un de ses confrères de l'antiquité : *animi angor in unâ cogitatione defixus atque inhærens*. Il avait donc agi. Au lieu de se rendre à son hôpital, il s'était posté dans l'angle de la rue des Deux-Ponts et du quai de Béthune. Il avait vu son père sortir, épier autour de lui comme quelqu'un qui redoute une surveillance, puis se diriger, d'un pas en apparence indifférent, vers le pont Sully, et là monter en voiture. Pierre lui-même avait hélé le premier fiacre qui passait. Il avait donné une pièce de cinq francs au cocher, en lui enjoignant d'aller le plus vite possible rue d'Aguesseau, au coin de la rue du faubourg Saint-Honoré. Il y était arrivé, en effet, assez tôt pour voir le taximètre de Chaffin s'arrêter devant la porte de l'hôtel Claviers. Il avait attendu quelque minutes pour sonner à son tour, et interroger le concierge :

— « Mon père est déjà chez M. le marquis? »

— « Non, monsieur le docteur, » avait répondu cet homme, « M. Chaffin est venu voir M. le comte... »

— « Hé bien! je vous prie de faire demander à M. le marquis s'il peut me recevoir?... » avait dit Pierre, après un instant d'hésitation. Dans le regard du portier il avait cru discerner la même gêne que dans les prunelles du professeur Louvet, ces temps derniers. Il ne se trompait qu'à moitié. Naturellement le magnanime M. de Claviers n'avait confié à personne dans son entourage ses griefs contre son secrétaire. Mais ses domestiques savaient sa parfaite bonté. Ils avaient imaginé le motif du brusque renvoi de Chaffin, avec d'autant plus de facilité qu'ils n'ignoraient pas sa gratte quotidienne. Officiellement, ils n'étaient pas avertis. Pierre en avait une preuve : la porte de Landri n'était pas con-

signée à son père, et lui-même on l'admettait chez M. de Claviers. Le concierge avait parlé dans le tuyau acoustique qui reliait la loge à l'hôtel. La réponse était revenue, affirmative. La cloche avait sonné, annonçant le visiteur, et le médecin était introduit auprès du marquis, cinq minutes après que la porte de Landri avait laissé passer la silhouette implorante et humble de Chaffin!

— « Il n'y a peut-être rien tout de même, » se disait le docteur, « puisqu'on nous reçoit tous les deux. Si c'était vrai!... Quel poids de moins sur mon cœur! Enfin, je vais savoir. »

Le grand seigneur auprès duquel le fils de l'intendant infidèle, du dénonciateur scélérat osait cette tragique démarche, se tenait dans la vaste et sévère bibliothèque où avait eu lieu, quatorze jours auparavant, une explication non moins tragique, celle avec Landri. Assis à sa table, cette fois, il s'occupait à une besogne bien étrange pour qui ne connaissait point les secrètes résolutions de sa pensée. Il achevait de transcrire lui-même, sur des feuilles détachées, d'un numérotage déjà très élevé, l'inventaire de tous les trésors artistiques conservés dans le château de Grandchamp. Il avait procédé méthodiquement, pièce par pièce, et il en était en ce moment, comme l'indiquait la ligne écrite au haut de la page, à l'appartement de la défunte marquise. Il l'avait gardé pour le dernier. On en comprend trop la raison. Ce travail, commencé depuis plusieurs semaines, touchait à sa fin. L'écriture du vieux gentilhomme lui avait toujours ressemblé. Elle était large, aisée et claire, avec un air du grand siècle. Un tremblement dans quelques lettres attestait pourtant combien de tracer les lignes de cette page-ci lui avait coûté. Un cartonnier était ouvert sur le bureau qui contenait des documens justificatifs. Le livre de la *Généalogie de la maison de Claviers-Grandchamp* était là aussi, avec le signet mis au fameux appendice numéro 44, dont Altona, jadis, avait pris texte pour faire son offre. Le dernier, par le sang, de ces magnifiques Claviers, rédigeait l'acte de décès de sa maison, sous une forme arrêtée par lui. Il avait, ce matin encore, passé par des émotions solennelles dont le reflet rendait plus imposant son noble visage. Son antique courtoisie le fit se lever pour recevoir le fils de l'administrateur véreux. D'un geste il lui montra un siège, — sans lui tendre la main, petit détail que Pierre interpréta aussitôt dans le sens de ses soupçons : le marquis punissait en lui les

fautes de son père. Cette visite surprenait en effet M. de Claviers, et bien péniblement, mais pour un motif très différent de celui qu'imaginait le jeune homme. Pierre avait été le médecin de Jaubourg. Il avait assisté à cette agonie durant laquelle le malade avait sans doute parlé. Quoique M. de Claviers ignorât les savantes théories des psychiatres modernes sur l' « ecmnésie » et l' « onirisme, » il avait vu mourir. Il savait quels aveux l'excitation de la fièvre arrache parfois à des bouches jusqu'alors muettes. Il s'expliquait ainsi cette déclaration de paternité faite à Landri. A cette « horrible scène, » dont avait parlé le jeune homme, peut-être Pierre Chaffin avait-il assisté? C'était la cause pour laquelle l'héroïque personnage avait consenti à le recevoir. Il n'avait pas voulu paraître avoir peur de cette rencontre. Une autre nuance frappait le docteur : l'altération vraiment prodigieuse de cette physionomie puissante. M. de Claviers avait, depuis ces quelques semaines, vieilli autant que son ex-secrétaire. Mais c'était le vieillissement d'un homme rongé de chagrin, sans un remords, le désespoir, avec les yeux clairs, de celui qui n'a rien à se reprocher, dans la souffrance dont il meurt; au lieu que Chaffin avait tant montré à son fils le masque du malheureux au regard noir et voilé, artisan conscient de sa propre misère. Cette comparaison s'institua involontairement dans l'esprit du médecin, tandis qu'il disait :

— « Vous m'excuserez de vous déranger, monsieur le marquis, et à une heure si matinale. Ce ne sera pas pour un temps bien long. »

— « C'est votre temps qui est précieux, docteur, et non le mien, » répondit M. de Claviers, tout à fait maître de lui à présent. Il cherchait à deviner le mobile de cette présence inattendue. « Il n'aura pas été content des honoraires, tels que Métivier les aura réglés, » pensait-il, et l'autre continuait :

— « Je n'essaierai pas de faire de la diplomatie avec vous, monsieur le marquis. Ce n'est pas mon genre, et je sais que ce n'est pas le vôtre non plus. J'irai droit au but. Voici donc, en deux mots et très simplement, l'objet de ma visite. Vous vous êtes séparé de mon père après l'avoir eu plus de quinze ans à votre service. Cette séparation a été brusque. Elle a fait causer. J'ai eu, moi-même, l'impression que je ne connaissais pas toute la vérité. Mon père a refusé de s'expliquer avec moi, là-dessus, nettement. Ou plutôt, il s'est expliqué, mais dans des

termes qui ne m'ont pas satisfait, et je suis venu vous dire, sachant vos idées et combien vous placez haut l'esprit de famille : — Je ne peux pas supporter que mon père soit soupçonné, et moins encore de le soupçonner moi-même. Si vous vous êtes quittés pour des motifs qui ne touchent en rien à son honneur, comme je le crois, comme je veux le croire, je vous demande de le déclarer publiquement dans deux ou trois circonstances qui coupent court à tous les bruits, notamment devant M. le professeur Louvet, mon maître. Je vous demande de me le déclarer à moi aussi... Si, au contraire... » Et d'un accent poignant : « Je veux le savoir... »

M. de Claviers avait écouté le jeune homme avec une expression de plus en plus triste dans ses prunelles assombries. La ressemblance était trop frappante entre la douleur de ce fils qui doutait de son père et la souffrance dont il avait vu Landri accablé, à cette même place, à cause de la faute de sa mère, — ce Landri qu'il continuait à tant aimer, en se le défendant! Il était trop absolument, trop vraiment religieux pour ne pas reconnaître une justice supérieure dans ce châtiment reporté, comme l'annonce le Livre, sur la seconde génération. Cette vue du monde moral se raccordait si complètement à sa vue du monde social. Il était trop humain, pour ne pas plaindre ce garçon dont il suivait, depuis l'enfance, la laborieuse et droite carrière. D'autre part, son indignation contre Chaffin était trop récente, trop méritée. — Et il ignorait l'infamie suprême du misérable! — Il ne pouvait pas lui décerner ce brevet d'honorabilité qu'exigeait le fils. D'ailleurs, il haïssait le mensonge. Ces divers sentimens passèrent dans sa réponse, qu'il ne prononça qu'après avoir pris le temps d'une réflexion, qui parut bien longue à son interlocuteur :

— « Pierre, » finit-il par dire, en l'interpellant de la façon familière qu'il avait eue autrefois avec lui, « donnez-moi la main. » Et il joignait le geste à la parole. « Vous êtes un très brave homme. Je l'ai toujours su. Je viens de le sentir plus profondément que jamais, pendant que vous me parliez. Mais justement parce que vous êtes un très brave homme, comment ne comprenez-vous pas l'énormité de la démarche que vous faites auprès de moi? Et vous dites que vous savez mes idées! Voyons, mon ami, un fils ne juge pas son père. Il n'institue pas une enquête sur son père. Je ne m'associerai pas, en vous ré-

pondant, à ce que je considère de votre part comme une déplorable erreur, une aberration d'esprit... Si j'avais parlé à qui que ce fût des raisons que j'ai eues de me priver des services de Monsieur votre père, j'admettrais, à la grande rigueur, que vous vinssiez me demander de m'expliquer sur mes propos. Je n'en ai tenu aucun. Monsieur votre père m'a quitté parce qu'il gérait mal mes affaires. Voilà tout. C'est tout ce que j'ai jamais dit et dirai jamais de lui, à vous comme aux autres... »

— « Mal gérer a deux sens, monsieur le marquis, » répliqua nerveusement le médecin, et, devant la protestation de M. de Claviers, « si j'insiste, c'est que vous venez de m'en reconnaître le droit... Oui. Vous m'avez dit que vous admettriez ma question, si vous aviez parlé à quelqu'un. Vous entendiez par là : quelqu'un d'étranger. Vous oubliiez votre fils... M. le comte de Claviers est venu chez moi, hier, dans l'après-midi m'interroger, en son nom et au vôtre, sur des papiers que l'on a volés, paraît-il, dans l'appartement de M. Charles Jaubourg. Il accusait mon père de ce vol, avec ma complicité. Il a dû reconnaître qu'il se trompait. Il n'en est pas moins vrai qu'un pareil soupçon m'autorisait à savoir au nom de quoi il avait pu seulement le concevoir. Ce ne peut être que d'après ce que vous lui avez dit. Il était en prison quand la chose s'est passée. Il a opposé cet alibi à mon investigation. Il ne me restait plus qu'à m'adresser à vous. Ce que vous lui avez dit de mon père, répétez-le-moi. Est-il injuste de vous le demander?... »

— « Mon fils, c'est un autre moi-même... » répondit M. de Claviers. D'apprendre, d'une façon bien vague encore, la scène de la veille entre les deux jeunes gens venait de le toucher au plus saignant de sa sensibilité. D'après quels indices Landri s'était-il décidé à provoquer une explication qui risquait d'être si périlleuse? Elle pouvait éveiller des soupçons sur l'importance et la nature des papiers volés chez Jaubourg. Pour tenir jusqu'au bout son rôle de père en parfaite entente avec son enfant, le marquis ne devait ni poser une question sur ce point. ni paraître désavouer le jeune homme. Mais cette nouvelle l'avait remué tout entier, et c'est d'une voix frémissante qu'il insista : « Vous n'avez pourtant pas la prétention que je vous rende compte de mes entretiens avec Landri, en tête à tête? Vous n'avez pas celle non plus que je vous mène chez mon nouvel homme d'affaires et que je vous initie au détail de mes recettes

et de mes dépenses? C'est ce que vous vous permettez de me demander, remarquez-le, tout bonnement! Je vous en excuse à cause du mobile qui vous pousse. Mais restons-en là. » Il s'était levé, le sourcil froncé, le regard altier, contraignant ainsi son interlocuteur, d'en faire autant, et il avait pressé le bouton d'appel posé sur son bureau. « Je vous ai dit que M. Chaffin avait mal géré mes intérêts. En quoi? Comment? Cela nous regarde, lui et moi, et nous seuls. Je n'ajouterai pas un mot. Il est donc inutile que nous prolongions une discussion qui n'a plus de sens. Vous avez vos malades, et moi, » il montrait la table, « j'ai à terminer ce travail urgent... Garnier, » ajouta-t-il comme le maître d'hôtel qu'il avait sonné entrait dans la pièce, « montrez le chemin à M. le docteur Chaffin... Monsieur, j'ai l'honneur de vous saluer. »

— « Non. Nous n'en resterons pas là, » se disait Pierre, en obéissant, quoi qu'il en eût, à l'extraordinaire autorité émanée du gentilhomme, quand il était dans de certains états d'irritation concentrée. Et, s'adressant au domestique : « Je dois aller prendre mon père chez M. le comte, voulez-vous m'y conduire?... » Pendant qu'il s'engageait à la suite du maître d'hôtel le long de la galerie vitrée où son père passait, un quart d'heure auparavant, une autre personne se dirigeait, par un autre couloir intérieur celui-là, vers cette même pièce dans laquelle Landri s'entretenait avec Chaffin. C'était le marquis de Claviers. Il voulait savoir, et tout de suite, les raisons de Landri pour être allé quai de Béthune, et si vraiment il entrevoyait enfin un moyen de percer le mystère, cette dénonciation anonyme, constant objet de son anxiété depuis tant de jours. C'est ainsi qu'il se trouva frapper à l'une des portes du fumoir du jeune homme, presque au même moment où Pierre entrait par l'autre. Cette double apparition simultanée, et qui semblait concertée, faillit arracher un cri aux deux occupans de la chambre, entre lesquels venait de se jouer une scène plus gênée encore que celle dont sortaient le marquis et Pierre. Leur arrivée lui donnait un dénouement terrible. A la minute même où ils entrèrent, Chaffin était assis à une table. Il posait une plume avec laquelle il venait d'écrire, sur une enveloppe, placée devant lui, l'adresse suivante : « Monsieur le marquis de Claviers-Grandchamp. » Il se levait. La vue de son fils le fit retomber sur son siège, et aussitôt celle du

marquis se redresser. Il s'éloigna à reculons, si démoralisé par la terreur que ses jambes flageolaient et qu'il dut s'appuyer contre le mur. M. de Claviers, stupéfié lui-même par la présence de son ancien secrétaire et du médecin qu'il quittait à peine, les regarda tous les deux et Landri. Alors, interpellant celui-ci :

— « J'ai à te parler, » lui dit-il, « quand tu auras fini avec ces Messieurs... » En ce moment, ses yeux rencontrèrent l'enveloppe restée sur le bureau. Il y reconnut son nom. Il la prit et l'ouvrit. Chaffin n'avait pas eu le temps de la fermer, circonstance qui rendait plus saisissante l'identité entre cette minute et une autre, celle où le mari trahi avait forcé le fils adultérin à lire la preuve de la honte commune. Cette enveloppe contenait les trois lettres de Charles Jaubourg à Mme de Claviers, volées par le précepteur, et, sur une feuille séparée, ces quelques lignes de son écriture, tracées sous la dictée de Landri : « Le malheureux qui, dans une heure d'égarement, a envoyé une lettre anonyme à M. le marquis de Claviers-Grandchamp, lui restitue les autres pièces dont parlait cette lettre, et, en lui demandant pardon, il s'en remet à sa générosité pour ne pas le déshonorer aux yeux de son fils... » Le marquis lut ce billet. Il reconnut sur les autres feuilles l'écriture haïe de l'amant de sa femme, de l'ami félon. Il regarda Chaffin et dit : « C'était donc vous!... » Puis, il fit deux pas vers lui avec un visage si redoutable que le malheureux, — ah! il méritait bien ce nom dans ce cruel moment! — tomba sur ses genoux, en criant : « Pardon! » Le médecin s'était précipité entre son père et M. de Claviers, qui s'arrêta. Visiblement il luttait contre lui-même pour ne pas se faire justice de ses mains. Enfin, montrant la porte, il ordonna : « Sortez! mais sortez donc! » d'un accent si impérieux que l'ancien secrétaire se traîna, toujours à genoux, vers la porte. Ses doigts défaillans eurent de la peine à l'ouvrir. Il s'échappa enfin, tandis que Landri disait à Pierre épouvanté, et qui n'avait plus besoin de personne maintenant pour savoir la vérité sur son père :

— « Suivez-le. Ne le laissez pas seul... »

— « Vous avez peur qu'il ne se tue, » fit M. de Claviers, quand cette porte se fut refermée sur les deux hommes. « Il vous aura joué cette comédie! » continua-t-il avec un sourire amer. « Ce n'est pas lui, c'est son fils qu'il faudrait ne pas laisser seul. Les lâches vivent. Ce sont les gens de cœur qui pensent au

suicide devant la honte. Et quand on ne croit pas en Dieu!... A cause de ce garçon, je voudrais m'être dominé. Je n'ai pas pu!... Mais non. C'est mieux ainsi, » continua-t-il, avec une sauvage énergie où reparaissait le dur atavisme d'une race de guerre. « Nous avons trop peur de souffrir et de faire souffrir. La douleur des fils, c'est le rachat des pères dans ce monde et dans l'autre. Il faut savoir expier les fautes que l'on n'a pas commises, puisque l'on bénéficie des vertus que l'on n'a pas eues... » Il s'était comme parlé à lui-même, et il semblait avoir oublié l'existence de Landri, qui le regardait aller et venir dans la chambre, muet maintenant. Le billet de Chaffin et les trois lettres de Jaubourg gisaient toujours sur la table où il les avait posées, en marchant sur le traître. Le jeune homme tremblait qu'au sortir de cette méditation passionnée la vue de ces feuilles n'envenimât encore la blessure dont ce noble cœur saignait. Aussi fut-il étonné du calme avec lequel, revenu à lui et apercevant en effet ces papiers, M. de Claviers lui dit simplement, en les lui montrant : « Faites comme l'autre fois!... » Il recommença de marcher, tandis que ces preuves du redoutable secret se consumaient. Enfin, s'arrêtant devant Landri :

— « Vous avez fait ce que vous aviez promis, » lui dit-il. « C'est bien. C'est très bien. Je suis soulagé d'un poids horrible. Nous avons le droit de penser que toutes les lettres sont détruites. Les Chaffin ne parleront pas. Ils ne peuvent pas parler. L'honneur est sauf, et grâce à vous. Encore une fois c'est bien, et je vous en remercie... »

— « Vous me remerciez?... Ah! monsieur!... » répondit Landri, et, l'émotion l'étouffant : « Si vraiment vous estimez que j'ai au moins essayé de vous satisfaire, permettez-moi d'implorer de vous une grâce, celle de rapprocher le moment où cette simulation d'intimité, que vous m'avez imposée, que vous avez eu raison de m'imposer, finira. Cette vie dans le monde, parmi tous ces indifférens, avec ce que j'ai là, » et il se frappa la poitrine, « elle est trop cruelle. Je n'en ai plus la force. Vous avez vu que je ne m'y suis pas soustrait. J'ose dire que personne n'aura deviné ce que j'ai senti depuis ces dernières semaines. Mais je suis à bout. Je n'en peux plus... »

— « Et moi? » dit le marquis, « croyez-vous que je n'en suis pas bien las aussi?... Mais c'est vrai. L'épreuve a duré assez. Le monde ne pourra plus supposer que nous nous sommes séparés

sur un prétexte. Votre mariage suffira pour tout expliquer. L'auteur de cette infâme lettre anonyme est démasqué et désarmé Nous n'avons plus rien à redouter. Nous pouvons en finir... Voilà donc mes volontés, » reprit-il, après une nouvelle pause : « Vous allez m'écrire une lettre que je puisse montrer. Vous m'y annoncerez votre intention, malgré ma défense, d'épouser Mme Olier, et d'employer les moyens légaux que le Code met à votre disposition. Je les ignore. Vous les spécifierez. Vous quitterez l'hôtel aujourd'hui même et me ferez savoir votre adresse, que je puisse, s'il y avait urgence, communiquer avec vous aussitôt. Je ne prévois pas le cas. Métivier doit, par mon ordre, avoir réalisé la fortune qui vous vient de votre mère. Il est bien entendu que la part qu'elle m'avait laissée par son testament y sera jointe. Je vous demande de déposer, jusqu'à nouvel ordre, cet argent à la Banque de France. Il me sera plus facile ainsi de verser à votre compte, sans intermédiaire, une autre fortune que vous savez et que vous acceptez. Vous vous y êtes engagé... Enfin, je vous demande de ne pas vous établir à Paris, du moins tant que je durerai... Ce ne sera pas très long... »

— « Je vous répéterai ce que je vous ai dit le premier jour, » répondit Landri, « je n'ai qu'à vous obéir... Pour ce qui est du dernier point, je me propose, non seulement de ne plus habiter Paris, mais de quitter la France, d'aller entreprendre au Canada une exploitation agricole... A mon retour de Saint-Mihiel, vous m'avez dit, je me rappelle vos paroles textuellement : — Il m'est horrible que la famille que vous allez fonder porte le nom de la mienne... Cela ne me serait pas moins horrible, à moi, sachant désormais que ce nom n'est pas le mien. Ce nom je n'en peux pas changer en France, sans que l'on cherche la cause d'une pareille résolution. M'expatriant, et pour exercer un métier nouveau dans un pays absolument nouveau, j'échapperai à tous les commentaires. Je compte relever un des noms qui ont appartenu à la famille de ma mère et qui n'a pas été repris depuis plus de cent ans. Vous parliez de moyens légaux. S'il en existe pour que le titre de marquis de Claviers-Grandchamp passe, après vous, à quelqu'un de vos jeunes parens, je m'y prêterai, sous telle forme qui vous conviendra... »

— « Tu ferais cela?... » s'écria M. de Claviers. Le tremblement d'une émotion plus forte que toutes ses résolutions étran-

glait sa voix dans sa gorge. « Tu changerais de nom?... Mais elle, mais cette femme... »

— « Madame Olier? » interrompit Landri : « je lui ai dit mon projet. Elle s'y est soumise par avance, sans me demander d'autre explication... »

— « Oui, » reprit le marquis. « C'est la vérité. C'est le remède... » Derechef il ne pouvait plus se dominer et les mots lui échappaient avec ses pensées : « Je l'avais bien vu, dès la première heure. Mais cela ne pouvait pas venir de moi... Adopter un autre fils? qui ne soit pas toi? Jamais!... Ah!... » continua-t-il, avec une exaltation grandissante, « je peux dire vraiment, comme cette veuve du moyen âge : tu m'as été dérobé... Non, je n'aurai pas d'autre fils. Les Claviers-Grandchamp mourront en moi. J'aurai été le dernier du nom, comme je suis le dernier de la race. C'est ce qu'ils auraient voulu, s'ils avaient pu prévoir. Notre maison finira, comme elle a vécu, noblement. En y aidant, tu as effacé l'outrage. A cause de toi, je peux pardonner... Il faut faire notre devoir jusqu'au bout, » ajouta-t-il, au terme d'un silence, durant lequel Landri attendit, espéra une autre phrase, un geste, une étreinte, un embrassement. Mais le vieux seigneur jugeait sans doute qu'il en avait déjà trop dit, et aussi sans doute, il avait peur de lui-même, de ce flot de tendresse qui lui jaillissait de l'âme, noyait tout. Car il conclut brusquement : « Allez au vôtre. Je vais au mien. Adieu. »

— « Adieu... » répondit Landri. Le marquis hésita encore une seconde. Il avait la main sur le bouton de la porte. Il le tourna et il disparut, sans s'être même retourné. Il marchait, du pas alourdi qu'il avait depuis que l'affreuse découverte l'avait atteint dans sa superbe vitalité, la tête penchée, le dos un peu voûté. Quand il se retrouva dans sa bibliothèque, et tout seul, son épuisement était si total qu'il se laissa choir sur le premier fauteuil à sa portée, et il demeura ainsi, indéfiniment, à regarder, quoi? un portrait de Landri enfant, qu'il avait dans cette pièce, depuis des années. Tout ce passé d'amour paternel palpitait dans son cœur, et il songeait qu'à ce même moment le jeune homme, objet de sa passionnée tendresse, se préparait à s'en aller et à jamais. Quand il sortit de cette immobilité farouche, ce ne fut cependant pas pour retourner dans la direction de l'appartement où Landri était sans doute encore. Non. Il reprit sur sa table le gros volume où il avait écrit l'histoire de sa famille. Il l'ouvrit à la

page de l'arbre généalogique. Il lui fallut déplier la grande feuille sur laquelle étaient inscrits, les uns à côté ou au-dessous des autres, plus de cinq cents noms. Les deux premiers en tête : « Geoffroy et Aude » portaient au-dessus, cette date : 1060. Les yeux bleus du Geoffroy IX de 1906 embrassèrent d'un ardent regard ce tableau qui était comme le cimetière idéal de tous ses morts. Quand il referma le livre, il était calme. Sa main se mit à tracer, sans une défaillance, cette fois, les lignes d'un billet qui représentait sans doute un épisode décisif dans une résolution très arrêtée. Car il le relut à deux reprises avant de le cacheter et d'y mettre l'adresse.

— « L'automobile est dans la cour? » demanda-t-il à Garnier, venu à un nouvel appel de timbre. « Qu'Auguste porte ce mot tout de suite chez M. le comte de Bressieux. Si M. de Bressieux est chez lui, qu'il le ramène. Sinon, qu'il laisse le billet... » Et resté seul : « Si quelqu'un peut reprendre cette affaire de la vente du mobilier de Grandchamp avec cet Altona, » se disait-il, « c'est lui. Altona donnait quatre millions rien que des objets énumérés dans la pièce numéro 44. En y joignant le reste, il en donnera bien cinq... » Et il rangeait les papiers, préparés sur son bureau, qui n'étaient autres qu'un inventaire dressé par lui de ce reste : la vaisselle plate, les Saxes, les armes, les livres, le linge, tout le mobilier enfin. » Cet affreux argent va donc être rendu... En attendant Bressieux, si j'écrivais à Charlus pour lui annoncer le mariage ?... Pauvre Marie! Elle aimait Landri. C'est un bonheur pourtant qu'il ne l'ait pas aimée aussi. J'aurais dû empêcher cette union. En aurais-je eu la force?... On a la force de tout, quand il s'agit de l'honneur du nom. Et tous les noms se tiennent. Les Claviers n'auraient pas fait, par moi, cet outrage aux Charlus, de gâter leur sang... » La vision soudainement évoquée de la trahison lui rendant son énergie, il commença cette lettre au père de Marie, qui justifierait aux yeux du monde la brouille avec son prétendu fils, et ce nouveau sursaut de ressentiment paralysait, pour une minute, son désespoir de cette séparation.

X. — ÉPILOGUE

. . . . . .

Dans les premiers jours du mois de mars de cette année 1907, plusieurs des convives qui avaient pris part, quelques mois au-

paravant, au dernier dîner de chassse que dût jamais donner le châtelain de Grandchamp se trouvaient réunis, après le déjeuner, dans un des petits salons de l'hôtel Charlus. C'étaient Florimond de Charlus lui-même, et sa fille Marie, laquelle avait fait les honneurs de ce repas, en l'absence de sa mère, toujours souffrante, au ménage Sicard et à Louis de Bressieux. Dès le café était arrivé le petit de Travers, l'ami trop intime de la petite Mme de Sicard, et l'*alter ego* de son minuscule mari. On se souvient du mauvais quolibet sur la taille et le nom des figurans de ce ménage à trois : « les Trois-Demi. » Elzéar de Travers, avec son nez rose au vent, sa blonde moustache en l'air, ses gros yeux bleus à fleur de tête, représentait un type accompli du colporteur de potins, qui court de cercle en cercle, de salon en salon, avec un : « Vous savez la nouvelle?... » suivi d'ordinaire du plus insignifiant des récits. Il n'avait pas manqué, cet après-midi, à son habitude :

— « Devinez qui j'ai rencontré hier soir, partant pour l'Angleterre, à la gare du Nord, où j'étais allé accompagner lady Semley, qui m'a chargé de vous dire ses complimens? » il s'était tourné vers Simone de Sicard qui lui sourit. « Geoffroy de Claviers qui va acheter là-bas des chevaux!... »

— « Il ne se trouve donc pas assez ruiné? » dit Sicard. « Il paraît qu'après l'héritage Jaubourg, la vente des tableaux et des meubles de Grandchamp, il doit encore dix millions... »

— « Vous devez savoir cela, vous, monsieur de Bressieux, » fit insolemment Marie de Charlus, en s'adressant au courtier mondain qu'elle haïssait deux fois. En sa qualité de fille noble et très fière de son rang, elle avait, malgré son modernisme, une irritation constante contre ceux de sa caste qui dérogeaient socialement ou moralement, et puis, toutes les personnes mêlées de près ou de loin au mariage de Landri avec Mme Olier, lui étaient insupportables. Or, le bruit courait, justifié en partie d'ailleurs, que, sans l'intermédiaire du subtil seigneur de La Roche-Brocante, le marquis de Claviers n'aurait pas pu restituer à son fils sa fortune maternelle. Marie en concluait, avec l'imagination calomnieuse d'une rivale, que certainement si cette restitution avait été reculée, cette intrigante de Mme Olier avait voulu, elle aussi, reculer la cérémonie jusqu'au complet règlement des comptes. Elle se disait que Landri aurait été éclairé par ce vilain procédé, que ce mariage n'aurait pas eu lieu — enfin

toutes les folies d'une jalousie exaspérée. Bressieux en payait les frais.

— « Moi? » répondit-il, sans se fâcher. Il n'était susceptible qu'à ses heures et il tenait trop aux Charlus pour ne pas baisser pavillon devant la spirituelle Marie : « En effet, j'ai eu la chance d'empêcher ce brave Geoffroy d'être par trop volé dans cette vente des merveilles de Grandchamp. Grâce à mes conseils, il a eu six millions du tout. Maxwell Altona lui en offrait quatre, et il voulait en demander cinq. Rien que les tapisseries valaient dix-huit cent mille francs... Ces dix millions de dettes! c'est de la légende. Si vous voulez mon opinion, il est absolument tiré d'affaire et il garde cent bonnes mille livres de rente... Évidemment, le coup a été dur... »

— « Il paraît que Landri, conseillé par cette femme, a réclamé jusqu'aux intérêts des intérêts... » dit Mme de Sicard.

— « Je ne croirai jamais cela de lui, » fit vivement Marie de Charlus. « Quant à elle, c'est vrai qu'elle n'a pas une bonne presse. C'est bien mérité. Elle devra travailler ferme pour se faire recevoir... »

— « Aussi n'essaiera-t-elle pas, » repartit Bressieux. « Geoffroy m'a annoncé que le ménage allait s'établir en Amérique... »

— « Ah! Landri nous fait le coup du *ranch!* » fit le petit Sicard. « Nous la connaissons, celle-là. Vous les verrez revenir dans un an, à Paris-les-Bains, où l'on vit si heureux, même en République. Et il nous présentera sa femme, et nous la recevrons, et nous aurons joliment raison. Entre nous, ce bon Claviers n'a pas eu le sens commun dans toute cette affaire-là. On ne vit pas à ce degré contre son temps. »

— « Vous aimeriez mieux qu'il vécût contre son nom? » interjeta Charlus. Pour lui aussi, le mariage de Landri avait été une déception trop amère : « Ma parole d'honneur! » continua-t-il, « je trouve cela étonnant, que la conduite de Claviers, si juste, si sage, si légitime, ait pu trouver des critiques. Et parmi nous!.. Mais tout s'en va, et du grand au petit. Dînez dehors, n'importe où. Les gens d'aujourd'hui ne savent même plus les places à table... Claviers a donné un magnifique exemple... »

— « Je suis de cet avis, » dit Bressieux. « Si nous ne défendons pas nos noms, que défendrons-nous?... » Puis, avec son

ironie rentrée : « Évidemment Geoffroy gâte le marché. Mais soyez tranquille, Sicard. La bourse des titres n'est pas près d'être fermée, — même en République, pour dire comme vous... »

— « Ça n'empêche pas, » fit Elzéar de Travers, venant au secours du mari de Simone, « que voilà un équipage de moins. Et quel équipage ! Comme c'était tenu !... »

— « Et quelle table ! » dit Sicard.

— « Moi, » insista Simone, « je suis tout de même pour les amoureux. A la place de M. de Claviers, j'aurais un peu grondé, pour le principe, et puis donné une de ces fêtes, comme il savait les donner... »

— « Tenez, ma chère, » reprit Charlus exaspéré, « quand je vous entends, vous et Jean, parler ainsi, je me demande s'il ne faudrait pas souhaiter un autre 93, pour vous rendre à tous le sentiment de ce que vous êtes et de ce que vous devriez être. »

— « Ah ! » dit Mme de Sicard en riant, « vous voilà comme ma grand'mère de Prosny, qui prophétisait tous les soirs la guillotine... »

— « Je sais, » interrompit Marie de Charlus, « tu lui répondais : — Vous espérez la noble montée, vous aurez le mur !... Mur ou montée, c'est toujours du sang qui coule, et je donne raison au vieux Claviers, tâchons que ce soit du sang pur, et celui de ses petits-enfans ne le sera pas. Il a tout essayé pour l'empêcher, il a bien fait... C'est ce que j'appelle du chic et pas du chiqué. »

Et sur cette conclusion du « Gratin libéré, » la conversation tourna, Bressieux ayant demandé à Simone, d'un air indifférent : « Avez-vous vu la nouvelle pièce des Français ? » afin de ne pas prolonger ces propos dangereux. On parlait tout bas d'un projet de mariage du propre frère de Sicard avec une des demoiselles Mosé, et le mordant personnage regrettait presque d'avoir cédé au plaisir d'enfoncer sa dent venimeuse dans l'amour-propre du plus heureux des « Trois-Demi. » La commission touchée dans la seconde affaire Altona, — deux cent mille francs, les Chaffins du monde coûtant plus cher que les autres, — l'avait remis à flot pour quelque temps. Mais qui sait ? Le futur ménage Sicard-Mosé aurait peut-être besoin de conseils pour se meubler... Aussi essayait-il de réparer, auprès de la jeune femme, le tort qu'il s'était fait près du mari par son épigramme. Il y tâchait sans verve, du reste. Si contradictoire que cela puisse paraître, le

malheur de Geoffroy de Claviers l'attristait, — malgré les deux cent mille francs si prestement gagnés. Il les avait raflés, en faisant réellement rendre au sieur Altona un million de plus. Puis, comme, à côté du brocanteur, il y avait en lui un homme de race, il avait admiré la tenue de châtelain de Grandchamp dans une épreuve, dont il était le seul peut-être à comprendre les dessous. C'était même la petite attaque dirigée contre le chevaleresque marquis par Jean de Sicard qui lui avait arraché son mot, et pendant que le salon discutait sur les acteurs de la rue de Richelieu maintenant, il était, lui, en pensée ailleurs :

— « Claviers en Angleterre? » se disait-il. « Pour acheter des chevaux?... Allons donc! Il aura voulu revoir Landri encore une fois. Comme il l'aimait!... On ne m'ôtera jamais de l'idée qu'il aura été renseigné par ce Chaffin, à qui cette infamie n'aura pas porté bonheur, puisque Altona m'a raconté qu'il a eu une attaque de paralysie... C'est encore une chance, cette attaque. Le drôle aurait réclamé un tant pour cent, comme ayant amorcé l'affaire!... »

Les observateurs du type de Bressieux, ces marchands déguisés, qui ont pour gagne-pain — ou gagne-luxe — l'étude des caractères de leurs dupes ou de leurs concurrens, possèdent vraiment une double vue. Au même moment où ces commentaires, pas très intelligens, pas très bienveillans, pas très sots et pas très malveillans non plus, — une vraie causerie d'amis du monde, — s'échangeaient ainsi chez les Charlus, une autre scène avait lieu, à bien des lieues de là, et c'était la véritable conclusion de cette histoire. Ce dénouement avait pour théâtre un des endroits où l'on imagine le moins que puissent se prononcer certaines paroles : — une chambre d'un hôtel de voyageurs à Liverpool, dans cette ville des bords de la Mersey, l'énorme entrepôt du commerce anglais, l'une des extrémités d'une immense rue mouvante de paquebots et de voiliers, dont les deux autres termes seraient Boston et New-York! Ville de docks et de gares, de fumée et de vitesse, toute haletante d'un travail mondial, avec ses constructions de briques et de pierres inégales et chaotiques, dressées hâtivement, sur lesquelles les plus beaux jours ne déploient qu'un ciel vaguement bleu, brouillé de vapeurs! C'était un de ces ciels incertains et voilés que Landri et Valentine apercevaient, par la fenêtre en bow-window, d'un petit salon privé

de cet hôtel où ils étaient descendus la veille. Et ils attendaient l'instant de gagner le bateau qui les emmènerait en six jours à New-York, d'où ils gagneraient Montréal, puis Ottawa, pour s'occuper de leur établissement définitif. Le petit Ludovic avait voulu monter déjà avec son précepteur à bord du steamer, que les deux époux, — ils étaient mariés depuis dix jours, — pouvaient voir amarré au quai, à quelques pas de l'hôtel. Le monstrueux bâtiment s'appelait la *Cambria*, le nom latin du pays de Galles. Il avait trente-deux mille cinq cents tonnes, une force de soixante-dix mille chevaux, sept cent quatre-vingt-dix pieds de longueur, quatre-vingt-huit de largeur. Sa coque démesurée se dressait toute noire sur l'eau grise de la rivière enflée par le frissonnement de la marée. Un palais flottant, percé d'innombrables fenêtres, et d'où sortaient les tuyaux de quatre énormes cheminées, détachait sa blancheur au-dessus de la ligne de flottaison. Des locomotives sifflaient. Des voitures de tramway passaient le long de leurs fils électriques avec un crépitement. Entre l'hôtel et le quai, ce n'étaient qu'allées et venues de voyageurs donnant des ordres, surveillant leurs malles, hélant des porteurs. Valentine avait envoyé en avant sa femme de chambre, en sorte qu'il ne restait plus même un paquet dans ce salon vide, dont l'ameublement d'acajou sombre accentuait encore la morne banalité. Qu'ils étaient loin, elle, du petit sanctuaire intime de la rue Monsieur, lui, des magnificences de Grandchamp et de la rue du faubourg Saint-Honoré ! Ce contraste était l'image anticipée de l'exil que Landri avait voulu et qu'elle avait accepté. Cette mélancolie des choses autour d'eux ajoutait encore à la détresse dont le jeune homme se sentait oppressé. Il pensait à M. de Claviers, et il disait à sa femme :

— « Tu vois bien qu'il ne m'a même pas donné signe de vie. S'il avait dû écrire, il l'aurait fait à Londres. Il a su toutes mes étapes, jour par jour, heure par heure, et pas un mot, pas un signe qu'il me garde un peu de l'ancienne tendresse !... »

— « Il te la garde toute, » répondait Valentine. Elle avait pris la main de son mari et la lui serrait d'une pression douce, comme pour faire passer la pitié dont elle débordait, dans cet homme à qui elle avait donné toute sa vie. Elle le voyait saigner d'une blessure si profonde, même dans son bonheur, et elle l'en aimait d'un amour plus profond, plus passionné. « Il y a encore une heure et demie avant le départ, » ajouta-t-elle. « Attendons. »

— « Attendre?... » reprit Landri. « Je ne fais que cela depuis cet affreux instant où il a passé la porte, sans me regarder, sans se retourner. J'aurais dû aller le demander chez lui, essayer de le revoir... »

— « Mon Dieu! » fit-elle. « Pourvu qu'en te conseillant de lui écrire seulement, je ne t'aie pas donné un mauvais avis!... J'ai tant cru qu'il fallait le laisser revenir de lui-même?... Mais j'espérerai jusqu'à la dernière seconde... Tu auras une lettre, un mot, quelque chose... »

Ils se turent, attentifs aux plus légères rumeurs de l'escalier sur les marches duquel résonnaient les pieds hâtifs des locataires de cet hôtel, habité à la façon d'une gare, — entre un de ces rapides de l'Océan, comme la *Cambria*, et un de ces trains de bateau, — un de ces *specials*, comme on les appelle en Angleterre, — qui courent incessamment de Liverpool à Londres et de Londres à Liverpool. A chacun de ces bruits, Landri frémissait d'un tressaillement que la main de Valentine calmait d'une étreinte plus tendre. Le passant ne s'arrêtait pas devant la porte, et toutes les images de ces deux mois affluaient à l'esprit du jeune homme, pour redoubler en lui ce besoin d'un autre adieu, venu de celui que, mentalement, il appelait toujours son père. Il se revoyait, s'en allant de l'hôtel de la rue du faubourg Saint-Honoré, après leur dernier et cruel entretien, et sa recherche d'un appartement meublé où s'installer pour plusieurs semaines. Il revivait les jours qui avaient suivi son étrange existence dans Paris, quand il vaquait aux préparatifs de son mariage et de son départ, en évitant les rues et les figures connues. Quelques épisodes se détachaient plus nets : — des visites chez Métivier, une entre autres, où le notaire, en le regardant avec des yeux si inquisiteurs, en dépit de la discrétion professionnelle, lui avait parlé de la vente de Grandchamp, — une rencontre par hasard avec Pierre Chaffin, où celui-ci avait détourné la tête, victime innocente de la honte paternelle, — une autre avec Altona, où le futur baron l'avait salué d'un coup de chapeau de gentilhomme à gentilhomme, familier, presque protecteur! Il se revoyait recevant une enveloppe recommandée de l'écriture du marquis, dans laquelle se trouvait le reçu d'une somme de près de trois millions versée à son compte à la Banque de France. C'était la fortune de Jaubourg. Et il retrouvait le battement de cœur qu'il avait eu pour aller, après bien des réflexions, chez un prêtre de l'église

Saint-François Xavier, qui était le confesseur de Mme Olier. Quel autre contraste avec le matin, où, s'élançant de son automobile, il gravissait les marches de la même église, pour dérouter l'observation du chauffeur. Il y entrait cette fois, troublé de préoccupations plus graves que celles d'assurer le secret de ses visites rue Monsieur ! Il venait demander à l'ecclésiastique d'être son intermédiaire pour un don anonyme qu'il voulait faire de cet argent à la « Société de secours aux blessés militaires des Armées de Terre et de Mer ! » Quel orgueil il avait eu et quelle espérance, lorsqu'il avait pu, après une semaine, ce difficile projet une fois réalisé, envoyer lui-même à M. de Claviers, par une lettre, recommandée comme la sienne, les pièces qui prouvaient ce versement. Cette *Croix-Rouge Française*, c'était encore l'armée. Quelle tristesse que le marquis ne lui eût pas répondu ! Il n'avait pas répondu non plus à une nouvelle lettre, par laquelle Landri lui annonçait et son mariage et la date de son départ. Et le jeune homme se revoyait aussi, dans une des chapelles de cette même église Saint-François, agenouillé devant l'autel avec Mme Olier, n'ayant auprès de lui que les deux témoins de la jeune femme, des parens venus de province, et ses deux témoins à lui : le capitaine Despois avec le lieutenant Vigouroux. Il se revoyait enfin, écrivant au marquis de Claviers une dernière lettre où il lui disait le détail de son voyage, la date de son arrivée à Londres, la durée de son séjour, l'adresse de son hôtel, la date de son arrivée à Liverpool, l'adresse de cet autre hôtel, le jour et l'heure du départ du bateau, et il lui apprenait aussi le nom adopté, parmi les anciens titres des Candale : Saint-Marc. Quand il avait signé ainsi : M. et Mme de Saint-Marc, sur le registre de l'hôtel à Londres, pour la première fois, quelle émotion singulière il avait éprouvée, faite d'allégement tout ensemble et de chagrin ! Et il s'était dit, toujours possédé par l'idée fixe de celui dont il s'était si longtemps cru le fils : « Ce mot d'adieu qu'il a refusé à Landri de Claviers, qui n'était pas un Claviers, il ne le refusera pas à l'autre, à Landri de Saint-Marc qui, par sa mère, est un vrai Saint-Marc. » Vain raisonnement ! Ce sacrifice suprême n'avait pas eu raison de l'inexpiable rancune. Et dans l'excès de peine que lui causait ce silence, à présent définitif, Landri regardait Valentine qui le regardait. Dans son costume de voyage elle était toute mince, toute jeune. De ses prunelles profondes émanait un tel dévouement ! Sa grâce fragile semblait

tant appeler la protection! Et, l'attirant contre lui, il l'embrassa longuement avec cette sensation qu'il pouvait encore vivre cependant, pour elle et par elle. Singulier mystère de la mémoire! Pendant que ses lèvres s'appuyaient sur les lèvres de sa chère femme, il se ressouvenait de la phrase qu'avait prononcée M. de Claviers sur ces exilés qui s'en allaient de leur ville, « en emportant leurs dieux. » Il entendait en pensée la voix haute et claire de « l'Émigré » disant ces mots, dans son appartement de Saint-Mihiel... Soudain, — était-ce une illusion? — il crut l'entendre, cette voix, réellement, qui parlait dans le couloir :

— « Écoute! » fit-il, en serrant le bras de Valentine. » On vient... Mais c'est lui!... »

— « C'est lui! » répéta-t-elle, défaillante, et, comme on frappait, « je te laisse seul... C'est mieux ainsi... » Et, du seuil de la pièce voisine, se retournant, la main sur son cœur, pour en comprimer les battemens : « Je t'avais bien dit d'espérer... »

Elle était à peine sortie de la chambre que la porte s'ouvrit, et, par derrière le garçon d'étage, apparaissait la silhouette du marquis de Claviers. Encore vieilli depuis ces deux mois, le visage plus ravagé, plus creusé, il était plus que jamais le Seigneur, l'homme d'une grande lignée et qui, partout où il vient, est un Maître. Il était bien ému, en ce moment, où il faisait une démarche si contraire, semblait-il, à sa récente attitude et il trouvait le moyen de garder, dans toute sa personne, cette espèce de bonhomie hautaine qui était la sienne. Il vit Landri, et simplement, sans un mot, il lui tendit les bras. Le jeune homme répondit à ce geste qui décelait tant de tendresse, et tous les deux s'étreignirent, comme s'ils étaient toujours à ces heures où, traversant ensemble la forêt de Hez, ils se croyaient du même sang, les rejetons de la même antique souche, un père et un fils qui peuvent différer d'idées, mais que lie une chaîne aussi indissoluble que leur propre personne. Un père et un fils! Ils n'avaient pas cessé de l'être par le cœur, et, dans cette minute d'un élan passionné, après que, tant de jours durant, ils s'étaient interdit de se montrer leur affection, ils n'écoutaient plus que ce cœur :

— « Ah! » disait M. de Claviers, « tu n'es pas parti! Je suis arrivé à temps!... Non. Je ne pouvais pas te laisser t'en aller ainsi,... Je ne pouvais pas,... Je t'avais écrit. J'avais préparé une

dépêche. Je n'ai rien envoyé. C'était de te voir que j'avais besoin, une fois encore, d'entendre ta voix, de te parler... Jusqu'au dernier moment, j'ai résisté. Je savais que cela me coûterait tant de te reperdre !... Et puis, quand j'ai vu approcher l'heure du dernier train pour l'Angleterre, après lequel il serait trop tard, je n'y ai pas tenu... J'ai passé à ton hôtel à Londres, avec l'idée que peut-être tu aurais remis ton départ... Enfin, me voici et te voici... Tu as été si admirable! Cette dernière action encore, cette fortune que tu n'as pas voulu garder!... Je t'aurai du moins répété que je te remercie. Je t'aurai dit que je n'ai jamais cessé de t'aimer... »

— « C'est moi qui dois vous dire merci, » répondait Landri, « d'avoir compris l'appel de mes lettres... C'est vrai. M'en aller si loin, sans vous avoir revu, c'était bien dur. J'aurais supporté cette souffrance comme les autres, sans me révolter. Celle-là, je crois que je ne l'avais pas méritée. Je vous ai toujours tant aimé, moi aussi, tant vénéré... »

— « Tu n'en avais mérité aucune, » interrompit le marquis vivement. Puis, se laissant tomber sur un des fauteuils, et dans une attitude d'accablement : « aucune, » répéta-t-il, « et tu as eu le droit de me trouver bien cruel. »

— « Moi ? » s'écria le jeune homme. « Ne dites pas cela. Ne le pensez pas... »

— « Je le pense, » répondit M. de Claviers. « Je t'ai senti si malheureux quand nous nous sommes séparés. Tu étais là, je le voyais, m'aimant tellement, attendant un mot. Je ne l'ai pas prononcé, parce que, moi aussi, je t'aimais trop. Si je t'avais parlé alors, je n'aurais plus eu la force d'aller jusqu'au bout de ce que je devais. Il fallait que cet argent fût rendu. Il fallait vendre toutes les reliques de Grandchamp. Il fallait mettre, entre toi et moi, aux yeux du monde, l'irréparable et qu'il ne devinât rien... J'avais besoin d'étouffer cette paternité que je ne parviens pas à détruire. C'est moi qui ai fait ton âme, cependant !... Si je n'avais pas été l'héritier des Claviers-Grandchamp, le dépositaire du nom, le représentant de la race, mais je me serais tû, par amour pour toi, quand j'ai eu cette lettre anonyme. Seul en cause, j'aurais supporté l'outrage. Tu n'aurais jamais su que je savais. A cause d'eux, pour leur maison, je devais agir comme j'ai agi. Mais j'ai pu mesurer ta douleur à la mienne. Et moi, j'avais mes morts pour me soutenir, au lieu que toi... »

— « Je vous avais, » répondit Landri. « J'avais votre exemple. Vous dites que vous avez fait mon âme. C'est bien plus vrai que vous ne le savez et, moi-même, je ne me suis connu, je n'ai compris à quel point je pensais comme vous sur les choses profondes qu'à travers cette douleur... Vous vous souvenez, dans cette conversation, après la chasse, la dernière après-midi intime que nous ayons eue, vous me parliez de ces rapports indestructibles, de cette imbrisable unité entre nous et ceux dont nous sommes issus. Et je discutais avec vous. Je revendiquais le droit de l'individu à vivre sa vie, à chercher son bonheur... Dès l'instant où j'ai su le secret de ma naissance, j'ai senti combien vous aviez raison contre moi... Votre droit d'exiger de moi, qui n'étais pourtant pas coupable personnellement, une satisfaction, m'est apparu dans une telle évidence ! Dans une telle évidence mon devoir de vous la donner, cette satisfaction, entière, complète, totale ! J'ai senti que le fond du fond de l'homme est là, dans cette solidarité entre son présent et un passé qui était le sien avant qu'il n'existât lui-même. J'ai senti ce que valait la noblesse. Toutes vos idées, contre lesquelles je m'étais tant débattu, se sont révélées à moi dans leur vérité vivante. J'en ai fait la règle de ces actions que vous voulez bien approuver. Quand vous m'avez dit : — A cause de toi, je puis pardonner, — quel baume vous m'avez versé et sur quelle blessure ! J'ai éprouvé là, même dans mon martyre, un apaisement de conscience qui ne m'a plus quitté. Voilà ce qui m'a soutenu. »

— « Ah ! mon enfant !... » reprit le marquis. « Oui, je peux t'appeler mon enfant !... Tu parles de baume sur la blessure, et la mienne, qui donc l'a un peu adoucie, si ce n'est toi ?... Tes pensées, tes gestes, tes résolutions, j'ai tout estimé de toi, et tout m'a aidé, en me prouvant que cela du moins n'était pas perdu, — mon effort de tant d'années pour t'inculquer mes convictions, pour créer en toi un homme... Va, moi aussi, à travers cette souffrance, j'ai compris bien des choses. Tu me dis que tu t'es débattu longtemps contre mes idées. C'est que, dans la prospérité, elles étaient mêlées à trop d'autres choses. Oui. J'ai cédé à trop de tentations. J'ai été trop fier de mon nom, et j'ai trop aimé la vie. Tu as pu croire qu'il y avait plus d'orgueil que de réflexion, et plus de tempérament que de raison dans des principes dont tu as constaté, à l'épreuve, quelle force ils avaient vraiment en eux. Je n'en ai pas tiré, quand j'étais heureux, ce

que j'aurais dû. Je n'ai pas assez vu, dans le rang où la Providence m'avait mis, le bien à faire. A cause de cela, je devais être frappé, et sans doute aussi les miens en moi. Dans une race qui a duré des siècles, bien des fautes secrètes ont dû être commises, auxquelles il faut une expiation. J'ai interprété dans ce sens cette grande misère. Je l'ai acceptée. Je l'ai offerte à Dieu, et, je te l'ai dit, j'ai pardonné... Et maintenant, » avec un accent d'une infinie tristesse, « il faut que je lui offre ma vieillesse solitaire... Comme elle va l'être, sans toi!... » Il répéta : « sans toi!... » et, en proie à une émotion croissante : « Si nous voulions, pourtant?... Tu me parlais d'adopter un fils, l'autre jour... Il y a eu des familles, sur le point d'être éteintes, qui se sont prolongées ainsi!... Je fais un rêve. Si je t'adoptais toi?... Alors tu ne me quitterais pas... Le monde, qui n'a rien su, ignorerait ce pacte, passé de toi à moi. On dirait : Claviers est fou. Ce n'était pas la peine de tant crier pour céder ensuite enfin... Que m'importe?... Je t'aurais... Tu me fermerais les yeux... »

— « Non, » répondit le jeune homme, avec une fermeté singulière. « Ce n'est pas possible. On adopte un étranger, un parent, mais pas moi... » Et, baissant les yeux, l'enfant de la faute répéta : « Pas moi!... En ce moment, c'est votre tendresse qui s'émeut, qui parle, ce n'est pas votre pensée. Ce ne sont pas vos convictions, j'ose dire les nôtres. Aujourd'hui je vous représente quelqu'un que vous chérissez et que vous allez perdre. Demain, après-demain, si nous faiblissions de la sorte, ce que je vous représenterais de nouveau vous ferait horreur, horreur à moi aussi... Je n'y consentirais pas. Ce nom auquel je n'ai pas droit, et que j'ai porté si longtemps, ce nom volé, je ne le reprendrai pas, même de vous... » Et, douloureusement : « D'ailleurs, j'y aurais droit, que je ne saurais comment vivre en France, à présent que j'ai quitté mon métier. Vous dites que vous n'avez pas assez vu, dans votre rang, le bien à faire? C'est que réellement, à cause de ce rang même, vous étiez condamné à l'inaction. Et encore, quand vous aviez mon âge, un Claviers pouvait-il espérer de voir s'établir en France un régime où on l'emploierait? Cette attente, aujourd'hui, serait folle... Et moi, j'ai besoin d'agir. Je veux travailler, dépenser mes facultés. Où je vais, dans un pays vierge, je recommencerai mon existence, je fonderai une famille, sans rencontrer cet ostracisme qui m'était si dur, quand je me croyais ce que je n'étais pas. Cela encore m'empêcherait

d'accepter, quand il n'y aurait pas ce mensonge que vous non plus ne supporteriez pas. J'en appelle à vous-même, au chef de famille que j'ai toujours connu si entier, si intransigeant, si hostile à tous les compromis... »

— « Tu as raison, » fit M. de Claviers, d'une voix brisée. « L'Esprit est fort et le Cœur est faible !... Disons-nous donc adieu, Landri. Rien ne m'empêchera, si tu me manques trop, et si je vis, d'aller te trouver où tu seras... Et si je ne vis pas !... » Il hocha sa vieille tête dans un geste de suprême lassitude. Puis, aussi fermement que l'autre tout à l'heure : « Oui, » répéta-t-il, « il faut savoir être le dernier de la lignée, clore la liste dignement... Tu as raison, » répéta-t-il, « trop raison !... J'aurai usé mon existence dans une longue attente, toujours déçue : Le Roi revenu, la Révolution refoulée, nos maisons restaurées, l'Église triomphante, la France régénérée et reprenant, avec ses traditions, ses frontières naturelles, sa place en Europe, — que de songes ! Et rien n'est arrivé, rien, rien, rien. J'aurai été un vaincu. J'aurai défendu des tombeaux. Tu me le disais si justement, et, pour finir, cette tragédie, où sombre ma dernière espérance !... Non, je ne peux pas t'adopter, c'est vrai. Les Claviers-Grandchamp mourront avec moi, et c'est mieux ainsi. Ils mourront, comme meurent, les unes après les autres, toutes les grandes familles de France. Nous nous en allons, comme s'en est allée cette vieille monarchie qui nous avait faits et que nous avions faite... Mais le blason n'aura pas eu une tache. Je saurai bien finir... Et maintenant, » ajouta-t-il après un silence, et de l'accent d'un homme qui a pris son parti, virilement, et ne gémira plus : « quittons-nous. A quelle heure part ton bateau ?... »

— « A quatre heures et demie, » dit Landri.

— « Il va en être quatre, » fit le marquis. « Tu dois aller à bord. Adieu ! » Il prit de nouveau le jeune homme dans ses bras et le serra contre lui avec une force extraordinaire, mais sans une larme. Ensuite, il parut hésiter une seconde. Une inexprimable tendresse passa dans ses yeux, et il dit, presque tout bas :

— « Je ne voudrais pas m'en aller, sans avoir vu ta femme. »

— « Je vais la chercher, » répondit le mari de Valentine, presque à voix basse, lui aussi, tant il était remué par cette dernière preuve d'une affection dont il s'était cru privé à jamais. En mesurer la profondeur, c'était mesurer l'abîme de chagrin

où cet homme était descendu, et où il se préparait à bien finir, comme il l'avait dit avec une simplicité sublime. Quand Landri reparut, tenant la main de sa jeune femme, il ne put réellement pas articuler une parole pour la présenter. Elle était toute pâle, toute tremblante, et elle regardait de son beau regard droit, comme pour dire : « Lisez en moi, » le grand seigneur, inconnu d'elle jusqu'ici dans son aspect physique, et dont elle savait toute l'âme. Lui, la contempla quelques instans, sans parler non plus. Comment n'aurait-il pas subi le charme de cette créature si fine et si fière, dont chaque trait, chaque geste, chaque soupir révélait une sensibilité brûlante et délicate, aimante et pure? Comment n'eût-il pas éprouvé aussi, en sa présence, l'avivement de l'intime et inguérissable plaie? Comment ne l'eût-il pas comparée à une autre?... Mais non. Ces yeux-ci ne pouvaient pas mentir. La gracieuse et frémissante femme dont les prunelles bleues se levaient sur lui avec tant de ferveur et de transparence serait pour celui qui l'avait choisie la compagne fidèle, l'amie de toutes les heures, celle qui devine et qui console toutes les peines, qui soutient tous les généreux efforts. Il pouvait laisser Landri partir avec elle, sans une appréhension. Elle saurait l'aider dans cette héroïque reconstruction d'un foyer, parmi tant de ruines, qu'il allait tenter. Ce fut aussi la pensée que le vieillard exprima tout haut, incapable dans cette minute solennelle de prononcer des phrases de convention, et ne pouvant en dire d'autres qui eussent été trop vraies :

— « J'ai tenu à vous saluer, madame, avant votre départ... Le passé est le passé... Je ne vois plus en vous que la femme de l'homme que j'aime le mieux au monde. J'ai voulu savoir entre quelles mains il avait confié son bonheur. Je le sais, maintenant, et c'est pour moi une grande joie, la dernière de ma vie. Je vous l'aurai due. »

— « Et moi, monsieur, » répondit Valentine, « je n'oublierai jamais cette minute... Votre bénédiction nous aurait trop manqué! Vous nous l'apportez. C'est aussi une bien grande joie et dont j'avais besoin, autant que Landri... »

Elle avait pris entre ses mains la main du marquis, et, par un mouvement de déférence filiale, elle allait la porter à ses lèvres Il l'attira contre lui, lui mit un baiser sur le front, baiser de respect, de tendresse, de bénédiction, — ainsi qu'elle avait dit — Il eut un dernier regard pour Landri, un geste d'amitié, et il

sortit de la chambre où les deux jeunes gens demeurèrent l'un auprès de l'autre, émus jusqu'au fond de l'être par ce qu'il tenait d'humanité douloureuse et haute dans cet adieu, désespéré, mais sans une plainte.

— « Quelle grande chose qu'un grand cœur! » dit enfin Valentine.

— « Tu comprends maintenant combien j'ai eu de peine à lutter contre son influence autrefois? » dit Landri. « Et penser que je ne le reverrai plus ici-bas, peut-être!... »

— « Il sera encore là pour te voir partir, » répondit-elle.

Trois quarts d'heure plus tard, en effet, quand la *Cambria* commença de s'ébranler, et comme Valentine et Landri, appuyés au bastingage de l'arrière, regardaient se presser sur le quai, déjà éloigné du bord, la foule de ceux qui étaient venus prendre congé des passagers, ils purent voir qu'à l'extrémité de ce quai, un homme se tenait à part, le visage tendu de leur côté, et dans cette silhouette altière ils reconnurent le marquis. Il s'était placé là, pour apercevoir une dernière fois Landri, et pour être aperçu de lui. A cette distance, et dans ce crépuscule mêlé de brouillard, il était impossible de distinguer ses traits. Le vent de mer agitait l'étoffe sombre de son manteau autour de lui qui restait immobile, d'une immobilité presque fantastique, et, bien que sa Valentine fût là, qui respirait, qui vivait, qui l'aimait, Landri sentit, à ce spectacle, s'insinuer dans son âme le froid de la mort. Ce dernier des Claviers-Grandchamp, debout, dans cette solitude, par ce soir brumeux, sur cette terre anglaise, regardant s'en aller tout ce qu'il aimait et qu'il avait sacrifié à l'honneur de son nom, c'était vraiment l' « Émigré, » celui qui n'est plus ni de son pays, ni de son temps. Le drame privé dont cette station du vieux gentilhomme français sur les planches du quai de Liverpool était le suprême épisode, s'amplifiait, se fondait dans un symbole plus large et plus pathétique. Derrière ce fantôme d'un vivant, les fantômes de tous ses aïeux surgissaient. Cet héritier de tant de seigneurs, dont la race s'éteindrait avec lui, incarna pour un instant, au regard de Landri lui-même, la mélancolie de toute une caste vaincue. Et, qu'était-il, qu'un autre « Émigré? » N'allait-il pas essayer de refaire au delà des flots une existence qui aurait dû, avec sa fortune, avec le nom que la loi lui reconnaissait, s'écouler sur le sol natal,

tranquille et comblée? Il avait sacrifié cette destinée, si enviable aux yeux de tant de gens, à quoi? A un principe. C'est pour maintenir ce principe qu'il abandonnait sa patrie, pour ne pas porter un nom qui n'était pas le sien, et cependant sauver la mémoire de sa mère. Une autre phrase prononcée par M. de Claviers dans leur discussion de Saint-Mihiel, après son refus d'aider à l'inventaire, lui revint à la mémoire : « Il faut quelquefois démissionner de sa vie pour garder le germe de l'avenir! » Landri en sentait toute la force, et quelle réserve d'honneur représente un véritable aristocrate, tel que celui dont la forme s'effaçait là-bas, de plus en plus lointaine. Reportant sa pensée sur son pays, il se prenait à songer avec bien de la mélancolie que la France ne les emploie plus, ces exemplaires d'une sélection fixée et supérieure. Elle les paralyse par la persécution. Elle les dégrade par l'oisiveté. Elle les ruine par ses lois sur les héritages. Tout son effort s'acharne à détruire les conditions où d'autres pourraient grandir... La *Cambria* allait quitter la Mersey. La grande houle du large ondulait en immenses plis autour de la coque puissante du vapeur. Les feux des fanaux trouaient de clartés plus dures la brume plus dense. Autour de l'exilé résonnait une langue étrangère, celle des rivaux séculaires qui ont tout su garder du passé pour mieux dominer le présent, et l'officier démissionnaire mélangeait la pitié pour cette France qu'il n'habiterait peut-être plus jamais, à celle qu'il éprouvait pour le vieux gentilhomme envers lequel il ne cesserait pas d'avoir une tendresse de fils, et il tendait en vain les yeux pour essayer de revoir encore une fois, à travers l'espace, la hautaine et immobile silhouette disparue là-bas, dans la nuit, — sans doute pour toujours!

PAUL BOURGET.

LA
FIN DE L'EMPIRE AUTORITAIRE

I

Les réformes constitutionnelles n'arrêtèrent pas l'action révolutionnaire, loin de là. « Transformer chaque réunion publique, malgré l'interdiction formelle édictée par la loi, en une tribune d'attaques violentes, passionnées, contre l'Empire; condamnés à la prison, à l'amende, revenir à la charge avec plus d'ardeur encore; habituer le peuple parisien à relever la tête, à mettre en fuite les commissaires de police et les sbires bonapartistes; parler à l'armée par la presse; émouvoir, agiter les esprits sans cesse en parlant, en écrivant, en se battant, en dressant des barricades, même incomplètes, insuffisamment défendues et bientôt prises, en ébauchant chaque jour quelque nouveau complot parmi les citoyens ou parmi les soldats, dût chacun de ces complots avorter successivement : telle devait être, telle fut la tactique de tous les hommes d'action de la génération nouvelle (1). » Ce qui était interdit en France, on allait le dire le long de la frontière. En septembre 1869, il y eut deux congrès, à Bâle et à Lausanne. A Bâle dominèrent le Russe Bakounine, l'Allemand Karl Marx, le Français Blanqui. A la majorité de 54 voix contre 4, on décréta l'abolition de la propriété indivi-

(1) Flourens, *Paris livré*, p. 4.

duelle et la nécessité de la liquidation sociale, c'est-à-dire, selon la définition de Bakounine, « l'expropriation en droit de tous les propriétaires actuels, par l'abolition de l'État politique et juridique et l'expropriation de fait partout, autant et aussi vite qu'elle sera possible. » Les Français qui s'opposèrent à cette déclaration collectiviste reproduisirent les théories proudhoniennes, guère plus rassurantes : « La terre à qui la cultive, la maison à qui la loue, le capital à qui l'emploie. » On se donna rendez-vous pour l'année suivante à Paris libre.

Les bourgeois ne laissèrent pas aux ouvriers le privilège de la violence. Victor Hugo, empruntant à Garibaldi son rôle et sa littérature, demanda au Congrès de la Paix à Lausanne, dans la langue de la démagogie universelle, de « signifier à qui de droit que la guerre est mauvaise, que le meurtre, même glorieux et royal, est infâme, que le sang humain est précieux, que la vie est sacrée. Qu'une dernière guerre soit nécessaire, hélas! je ne suis, certes, pas de ceux qui le nient. Que sera cette guerre? Une guerre de conquête? Quelle est la conquête à faire? La liberté. » Il demanda l'embrassement de la république et du socialisme, souhaita que notre liberté « immaculée et inviolée fût comme la Jungfrau, une cime vierge en pleine lumière. Je salue la révolution future! »

Une grève éclata à Aubin dans l'Aveyron (8 octobre), qui fournit encore un aliment aux déclamations révolutionnaires. Douze cents ouvriers des mines suspendirent tout travail, demandant une augmentation de salaires et le renvoi ou la démission de l'ingénieur en chef. Ils se livrèrent à des manifestations d'une brutalité extrême. Les représentations bienveillantes du préfet étant restées vaines, trente hommes de troupe furent envoyés pour protéger les ouvriers paisibles et laborieux. Les grévistes se précipitent sur eux, essaient de les désarmer, les accablent de pierres, de débris de fonte et même de barres de fer rougies au feu ; plusieurs hommes sont blessés. L'officier, conformément au règlement militaire qui prescrit aux hommes attaqués de se défendre, les voyant acculés, écrasés par le nombre, leur crie : « Défendez-vous. » Les soldats tirent et environ quatorze morts et vingt blessés tombent. Les journaux réclamèrent justice contre le lieutenant qu'ils appelaient un bourreau. Le ministre de la Guerre Le Bœuf ordonna une enquête, et l'officier ayant été jugé irréprochable, loin de le frapper, il

proposa de le décorer. Magne et Chasseloup se récrièrent. Le Bœuf insista, offrit sa démission : la décoration fut accordée. L'armée apprit ainsi que, dans les conflits, tous les jours imminens, elle ne serait pas désavouée par ses chefs et sacrifiée aux criailleries de la presse révolutionnaire.

II

Les députés de la Gauche voulurent prendre leur part à l'agitation. N'osant se montrer révolutionnaires par des actes, ils étaient condamnés à l'être par des paroles. Aussitôt la promulgation du sénatus-consulte, ils prétendirent que la Constitution exigeait la réunion d'un Corps législatif dissous dans les six mois, c'est-à-dire au plus tard le 26 octobre ; que la petite session de juillet ne saurait être considérée comme une convocation suffisante, et que, dès lors, la session devait être reprise immédiatement ou avant le 26 octobre. Le ministère, à juste titre, n'admit pas cette interprétation arbitraire. A ses yeux, l'exigence constitutionnelle avait été satisfaite par la session, quelque courte qu'elle eût été, et il restait maître de choisir l'époque où il ferait cesser la prorogation : il lui fallait se donner le temps de réfléchir, d'adapter son personnel aux exigences du régime nouveau et de ne pas se trouver, comme l'avaient été ses prédécesseurs, incertain et sans cohésion, aux prises avec une Chambre impatiente. La Gauche n'avait qu'à répondre à des argumens par des argumens, mais, comme si un retard insignifiant allait mettre l'État en péril, elle recourut aux sommations menaçantes. Kératry commença : « A un ministère de mauvaise foi ou incapable d'affronter les débats publics, à un sénatus-consulte accepté avec confiance et qui ne serait plus qu'un leurre, si l'action parlementaire, qui seule peut le vivifier, est étouffée, à un gouvernement épuisé par lui-même, incapable d'une ferme résolution, on devra répondre, le 26 au matin, par une mise en demeure au pouvoir exécutif méconnaissant la Constitution et faire appel à une nouvelle Constituante, car tous les intérêts souffrent; ils comptent sur nous; il n'y a pas d'autre moyen de les sauver. Donc au 26 ! » Le fougueux député convoquait ses collègues sur la place de la Concorde ; de là ils se rendraient au Palais législatif où, après avoir pénétré par la force, ils reprendraient leurs

sièges et voteraient la réunion d'une Constituante. Gambetta se hâte de faire écho à ce programme héroïque : « Le suffrage universel, ce maître des maîtres, est déjà depuis trop longtemps tenu en échec par le pouvoir exécutif, qui n'est en somme que sa périssable créature. *Il faut en finir.* Les représentans du peuple doivent s'emparer de toute occasion propice et juste de protester contre l'intolérable conduite du gouvernement. Le rendez-vous au 26 octobre prochain, donné à tous ses collègues de la Chambre par le député du Finistère, nous présente cette occasion : c'est l'essentiel. M. de Kératry propose de se réunir le 26 octobre au lieu ordinaire des séances, de se constituer, de délibérer ; en un mot, de passer outre aux inqualifiables résistances de l'exécutif. A merveille. Le devoir d'un représentant du peuple en telle occurrence est tellement clair et net que j'éprouve à peine le besoin de vous dire : J'y serai (1er octobre). » Il y sera, fût-il seul ! Raspail adhère, Bancel annonce « qu'il se rendra à Paris pour remplir dans leur sévère rigueur ses devoirs de représentant du peuple. » Le troupeau démagogique s'émeut de ces fiers accens et applaudit. Les électeurs somment les tièdes, tels que Garnier-Pagès, de prendre des résolutions viriles. « Il n'y a pas à s'y méprendre, s'écrie le journal de Delescluze, c'est la révolution : en 1829 et en 1847 le mouvement n'avait pas eu une telle intensité. »

S'incliner devant ces insolens défis, c'eût été de la part du gouvernement un suicide. Cependant il en délibéra. Les ministres étaient assiégés de conseils : Prenez garde, le sang coulera ! Ce sera la guerre civile ! Ne vous raidissez pas contre le sentiment public. Magne se trouvait en congé depuis la promulgation du sénatus-consulte ; l'Empereur le fit mander. « C'est un esprit net, j'ai confiance en son jugement, il nous tirera d'affaire. » Magne arrive, le Conseil se réunit ; chacun se prépare à l'écouter. Il commence par reconnaître que l'émotion publique est considérable et que les dangers d'une résistance sont réels ; cependant il ne faut pas faiblir. Une convocation au 26 octobre, au jour fixé par Kératry, ce serait une défaillance. Mais qui empêchait de convoquer le 25 ? Kératry serait bien attrapé ! — « Mais ce serait de la pusillanimité ! » s'écria Le Bœuf irrité. L'Empereur changea de couleur et dit : « Ah ! monsieur Magne, je ne vous avais pas appelé pour que vous me donniez un conseil aussi peu héroïque. » Il fut résolu qu'on ne convo-

querait que le 29 novembre. Le décret, signé le 3 octobre, fut aussitôt publié.

Jusqu'au 26 octobre, le gouvernement fut dans les transes, Magne surtout allait à tout instant au ministère de la Guerre s'assurer que l'armée serait prête, et il ouvrit l'avis que l'on fît arrêter la veille les personnages suspects. Il ne connaissait pas les députés irréconciliables : ce n'étaient plus les héros du cloître Saint-Merry, les Janne, les Guinard, les Barbès, les Godefroy Cavaignac ; c'étaient de prudens personnages, plus capables de coups de gueule que de coups de main, et de qui aucune témérité n'était à redouter. Tant qu'ils avaient pensé effrayer le gouvernement, ils avaient menacé ; dès qu'ils le sentirent ferme, ce fut un sauve-qui-peut comique. Ferry, pour couvrir le désarroi, écrivit le 5 à ses collègues de se rendre, non sur la place de la Concorde, ni au Palais-Bourbon, pour y former une Constituante, mais au lieu ordinaire des réunions de la Gauche, pour répondre collectivement au décret insolent du 3 octobre. De son côté Kératry, tout à coup assagi, déclare qu'il ne se rendra pas le 26 à la Chambre : il ne veut pas que la lutte engagée entre le pouvoir personnel et les représentans de la nation se dénoue par une émeute ; le décret du 3 octobre, que Ferry avait considéré comme une insolence, est pour lui une capitulation ; pour Jules Favre, quelques jours après, c'était un traquenard. La Gauche, réunie au lieu ordinaire de ses séances, confirma qu'elle n'irait pas à la Chambre le 26 et ne fournirait pas au gouvernement l'occasion de se retremper dans une bataille : « Nous nous réservons pour l'ouverture effective de la session. Alors, nous demanderons compte au pouvoir de la nouvelle injure faite à la nation. Alors, nous montrerons, par l'épreuve même qui se fait depuis trois mois, que le pouvoir personnel, tout en feignant de s'effacer devant la réprobation publique, n'a pas cessé d'agir et de parler en maître. Alors, enfin, nous poursuivrons, sur le terrain du suffrage universel et de la souveraineté nationale, le seul qui subsiste désormais, l'œuvre de revendication démocratique et radicale dont le peuple a remis le drapeau dans nos mains (18 octobre). »

Toutes ces grandes phrases ne trompèrent pas la foule. Il n'y eut qu'un cri : « Ce sont des blagueurs et des lâcheurs ! » Mon ancien concurrent, Bancel, fut déclaré indigne de son mandat et sommé de le déposer. Il n'échappa que par la fuite aux re-

proches violens qui l'accueillirent lui et ses collègues, Pelletan, Simon, Ferry, dans une réunion tenue à Clichy. Personne ne songea à reprendre pour son compte l'émeute que désertait la Gauche. Victor Hugo comprit qu'au point de vue théâtral, ce dénouement n'était pas scénique. Il proposa un dernier acte : « Une déclaration solennelle des représentans de la Gauche, se déliant du serment en face de la nation, voilà la vraie issue de la crise! Issue morale et révolutionnaire. J'associe à dessein ces deux mots. Que le peuple s'abstienne, et le chassepot est paralysé ; que les représentans parlent, et le serment est aboli (12 octobre). » L'opposition ne se délia pas de son serment, ce qui eût mis fin à son mandat et l'eût amenée en police correctionnelle, et le 26 octobre se passa dans la plus parfaite tranquillité. Vers la fin de la journée, l'Empereur se montra sur les boulevards et fut acclamé.

III

De loin j'avais suivi sans inquiétude cette puérile agitation. Je n'avais pas hésité à approuver le gouvernement, et je m'attristais de l'attitude contraire prise par Girardin, dont on me rendait plus ou moins solidaire. Il se montrait indulgent aux bravades de la Gauche. J'exprimai à Girardin ma désapprobation :

« Je vous trouve plus sévère pour le gouvernement que pour l'opposition, et ce n'est pas juste. Je sens très bien de mon coin que le flot monte, mais ce n'est pas à cause de la manière dont a été exécuté le sénatus-consulte; c'est parce que l'on veut une révolution, les uns en s'en rendant compte, les autres à leur insu. Eût-on fait tout ce que vous avez conseillé et autre chose encore, la situation ne serait pas changée. Elle ne peut plus être détendue; elle doit aboutir à un choc. En vérité, je ne sais pas si ce gouvernement a une autre conduite à tenir que de s'entourer de ses fidèles, armer ses canons et attendre. Dans une telle situation, il n'y a rien à faire pour moi. Les conservateurs me trouvent trop téméraire, les démocrates trop conciliant; les libéraux à la rigueur pourraient s'accommoder de moi, mais où sont-ils? Le jacobinisme nous a infectés jusqu'à la moelle des os, et il vit et agit en nous, comme l'inspirateur

souverain. Aussi suis-je résolu à demeurer ici le plus longtemps possible et à ne me prêter à aucune combinaison ministérielle tant que l'Empereur *n'exigera* pas de moi que je marche à mes conditions. Alors j'irai au pouvoir comme on va au sacrifice, n'ayant d'autre visée que d'en sortir la tête haute et frappé par devant. Ce n'est que lorsque ce peuple léger en sera à la question sociale et qu'il tombera aux mains des liquidateurs, qu'il se réveillera. Jusque-là, tout ce qu'on dit sera inutile. Et comment en serait-il autrement, puisque vous, l'ennemi théorique et pratique des révolutions, vous vous faites l'artisan le plus terrible, le plus efficace, le plus persévérant de la révolution, dans des articles plus véhémens que ceux du *Réveil*, et cela parce que vous n'êtes pas d'accord avec le ministère sur l'infinitésimale question de savoir si un de ces parlemens que vous méprisez sera réuni pour pérorer, un mois plus tôt ou plus tard! Ah! cher ami, si le gouvernail obéit à la vague, lorsque c'est vous qui le tenez, entre les mains de qui sera-t-il inébranlable? Vous aviez un si beau rôle à jouer en tombant sur ces révolutionnaires fanfarons et incapables! Et qu'importe Paris? C'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. La France est derrière ne pensant pas de même. Je suis triste de voir tant d'injustice et je me reproche d'avoir dans le passé trop fait d'opposition en présence de l'aveuglement de cette nation, qui va affirmer une fois de plus son incapacité d'être libre (5 octobre 1869). »

Girardin me rétorqua une lettre toute pleine de récriminations contre l'Empire : « La preuve, me disait-il, que j'ai raison et que vous avez tort, c'est votre lettre même qui exhale à toutes les lignes la tristesse et le découragement. Si le gouvernement, depuis cinq mois, n'avait pas accumulé les fautes que j'ai dû relever sous peine de n'avoir plus de lecteurs, vous ne seriez pas découragé, car vous seriez dans toute l'ardeur de l'œuvre à accomplir. Encore quelques fautes, et le verre qui est plein débordera. Alors tout changement de ministère sera tardif et vain ; il n'y aura plus pour répondre aux exigences impérieuses de la situation qu'un changement de gouvernement. Il n'y a plus une année, que dis-je ? il n'y a plus un mois à perdre. Il y a deux ans, le 19 janvier 1867, vous avez été un atout décisif dans le jeu de l'Empereur. Qu'a-t-il fait de vous ? Il a attendu que la couleur de la retourne eût changé. Vous êtes encore une

figure, mais vous n'êtes plus un atout. Ne dites pas que la galerie qui assiste à la partie est injuste. Non, ce n'est pas être injuste, quand on voit un coup mal joué, que de le constater et de le condamner. »

Je lui ripostai immédiatement : « Vous avez raison de le remarquer : ma lettre était triste. Ce qui causait ma tristesse, c'est de vous voir redevenu l'instrument de la Révolution, vous qui, mieux que personne, pouvez mesurer les immenses désastres sociaux qu'elle amènerait. J'ai éprouvé de cette déviation autant de chagrin que j'en ai ressenti, lorsque j'ai lu vos articles conseillant la guerre. Ne prenez pas toutefois cette tristesse pour de la défaillance. Je suis plus que jamais affermi dans mes idées, dans mes résolutions, et plus que jamais, je suis prêt de corps et d'esprit à poursuivre un combat contre la Révolution par la paix et la liberté. Je suis bien loin de croire la partie perdue. Après tout, on a beau embrouiller les chiffres, les Irréconciliables n'ont obtenu en France que 200 000 voix. Ne m'abandonnez pas dans la route où vous m'avez vous-même appelé dès mes jeunes années ; revenez à la doctrine qui a fait votre originalité. Alors vous mériterez de prendre rang au milieu de l'éternelle Constituante qui siège dans l'histoire, à côté des véritables initiateurs politiques ; sans cela, vous ne serez qu'une brillante individualité sur laquelle se posera un éternel point d'interrogation. Quant à moi, vous vous trompez lorsque vous me faites dans la main de l'Empereur tantôt un atout, tantôt une simple figure : je ne suis qu'un homme de bonne volonté et d'idéal, égaré dans ce monde de la fraude, de la mauvaise foi et de la haine, et qui essaie de se tirer d'affaire le moins mal possible, jusqu'à ce que tous les partis, indignés de sa bonne foi obstinée, se soient accordés pour le renvoyer aux douceurs de l'étude libre et désintéressée, au repos de la vie intérieure, aux joies de la famille et de l'amitié. »

IV

Le ministère, malgré son sénatus-consulte, son amnistie et son énergie récente contre les menaces du 26 octobre, était très combattu. Les amis de Rouher considéraient ses membres comme des déserteurs, et les 116 voyaient en eux des intrus venant re

cueillir la moisson qu'ils n'avaient pas préparée. Tous pensaient qu'il n'avait pas la puissance oratoire suffisante pour soutenir les chocs prochains d'une opposition si riche en orateurs. De plus, la discorde l'affaiblissait. Forcade aurait voulu qu'on frappât la presse et l'empêchât de provoquer aux rébellions. Chasseloup et Magne demandaient l'impunité absolue, mettant leur point d'honneur à laisser les journaux libres de tout dire et tout insulter, comptant pour les réprimer sur la réaction du bon sens public. Chasseloup, pour faire valoir son libéralisme, communiquait, disait-on, au *Journal de Paris*, le récit des discussions de chaque séance du Conseil. Quoi qu'il en soit, on croyait généralement ce ministère purement transitoire et ne devant pas tarder à céder la place à un ministère nouveau dans lequel j'aurais, avec mes amis, le rôle prépondérant. « Chaque jour, m'écrivait Robert Mitchell, voit naître une combinaison nouvelle, un projet nouveau. Votre nom est mêlé à tout cela. On se querelle, on se démène, on se bat presque. Il n'y a qu'un point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est qu'il n'y a rien de possible sans vous. »

Rouher disait tout haut : « En dehors de moi, il n'y a qu'Ollivier qui puisse faire quelque chose. » L'Empereur, Magne, Chasseloup et même Forcade reconnaissaient la nécessité de recourir à mes services. Seulement, chacun entendait m'employer selon ses vues. L'Empereur aurait voulu m'introduire à la place de Duvergier, en conservant tous les autres ministres, sans prendre Buffet ni aucun de mes amis. Magne et Chasseloup voulaient s'adjoindre avec moi Buffet, Segris et Talhouët en écartant Forcade. Magne eût été chargé par l'Empereur de composer ce ministère et de s'assurer ainsi l'honneur de mettre en pratique la responsabilité ministérielle, dont le sénatus-consulte avait posé les prémisses en détruisant l'incompatibilité entre les fonctions de député et celles de ministre. Chasseloup et Magne furent les premiers à agir auprès de moi. Ils me firent écrire par Kratz, homme fort distingué, depuis conseiller référendaire à la Cour des comptes, mon ami et celui de Maurice Richard, et dans la confiance intime de Chasseloup : « M. de Chasseloup se demande si le moment ne serait pas venu pour vous d'entrer aux affaires. Votre présence dans le Cabinet y apporterait la force et la confiance. Il y a un programme à faire, une conduite à arrêter, il y a surtout à rassurer complètement le Grand Pilote, qui, lors-

qu'il verra parmi l'équipage un pilote de votre taille, envisagera les points noirs sans inquiétude, et ne regardera plus en arrière pour y chercher les hommes auxquels il s'était habitué et qu'il croit encore de sûrs appuis contre les flots irréconciliables. Il est donc nécessaire de renforcer puissamment ceux qui veulent maintenir la liberté, et on pense que votre accession remplirait ce but (4 octobre 1869). »

Ma réponse fut nette : « Un ministère ne peut durer qu'avec le double appui du souverain et de la Chambre. Or, je ne suis certain ni de l'un ni de l'autre. L'Empereur est bienveillant pour moi et il me verrait avec plaisir aux affaires, mais dans un milieu qui me *contiendrait;* il n'est pas résolu à m'y mettre dans un milieu qui me *soutiendrait.* Il m'accepterait comme *ministre*, mais il n'est pas décidé à se confier à *mon ministère.* Or, si je prenais le pouvoir, ce ne serait que par honneur et non par goût, uniquement pour obéir à une injonction du souverain vis-à-vis duquel je suis l'otage de mes idées. Quant à la Chambre, j'ignore ses dispositions à mon égard, et dans cette incertitude, je ne saurais entrer aux affaires sans une dissolution signée en blanc, ce que l'Empereur n'accorderait probablement pas. Je ne dis rien des autres parties du programme sur lesquelles l'accord ne serait peut-être pas plus aisé. Ne parlons donc plus de moi. Que le ministère actuel continue son œuvre de dévouement. Il n'est pas nécessaire que je sois dans ses rangs pour lui être utile; qu'il persévère dans sa pratique libérale et, si l'on veut s'en écarter, qu'il se retire avec éclat. Il aura une belle page. Si l'on incline à un retour vers les réactionnaires, ma présence n'empêcherait rien, mais l'Empereur briserait lui-même sa couronne. Il est évident que, tôt ou tard, il y aura un choc dans la rue avec les Irréconciliables. Dans ce cas, je suis d'avis qu'on frappe ferme, mais pour être sûr du succès et surtout pour le légitimer, il faut que sur nos enseignes brille le mot de *Liberté* et que les autres ne puissent inscrire sur les leurs que celui de *Révolution* (7 octobre). »

Schneider, secondant les efforts de son ami Magne, me télégraphia de venir à Paris (28 octobre). Je lui répondis : « Inutile. » L'Empereur lui-même, à son tour, me fit écrire par Clément Duvernois, son journaliste : « Que de chemin parcouru depuis votre premier billet en 1860! Nous étions seuls alors, vous et moi, à croire à la politique qui devait rendre la liberté à ce

pays. Mais aussi, que d'illusions semées le long du chemin! Je vous avoue que j'ai des heures où je me demande si je ne me suis pas trompé, et si ce peuple, patient à la servitude, insatiable dès qu'on rend la main, n'est pas incapable de liberté. Je viens de passer deux jours à Compiègne. L'Empereur est dans les dispositions d'esprit les plus sages, les plus conciliantes et aussi les plus fermes. Il me semble n'avoir ni regrets de ce qu'il a fait, ni illusions sur le résultat. On dirait un philosophe faisant une expérience. En vérité, quand on le compare à ceux qui l'injurient, à ceux qui veulent le renverser, il ne perd pas à la comparaison. Il parle toujours de vous avec affection, j'allais dire avec tendresse. Il a surtout pour vous une grande estime. Et vous, que pensez-vous de tout ce gâchis? Ne vous semble-t-il pas que l'heure est venue de défendre le terrain conquis contre ceux qui veulent perdre une fois encore la liberté? Votre courage n'est-il pas tenté? N'y a-t-il rien à faire contre ces gens, qui se cachaient dans l'abstention à l'heure du combat et qui maintenant sortent de leurs tanières pour tourner contre nous et contre l'Empire les armes que nous avons obtenues et que l'Empire a données? N'y a-t-il pas un devoir à remplir envers le gouvernement pour ceux qui ont conseillé les réformes? On dit que la politique extérieure vous sépare du gouvernement plus encore que la politique intérieure : il ne vous suffirait pas que l'Empereur fût éloigné, comme il l'est, de toute guerre de diversion; vous seriez même résigné aux annexions des États du Sud si elles venaient à se produire. On dit encore que vous poseriez des conditions terribles si votre concours était jugé nécessaire. Moi, je crois vous connaître assez pour penser qu'il n'en est rien. Vous seriez aussi chaudement le défenseur d'une guerre *vraiment nationale* que l'adversaire d'une guerre de diversion. Et quant aux conditions, vous ne choisiriez pas pour les faire dures le moment où la cause libérale aurait besoin de vous. Si d'ailleurs vous avez tant obtenu sans être dans les conseils, que n'obtiendriez-vous pas dans un commerce de chaque jour? Autant l'Empereur est instinctivement réfractaire au parlementarisme stérile du tiers-parti, autant il est accessible aux idées libérales et démocratiques. Allons, dites-moi que Saint-Tropez n'est pas la tente d'Achille et que vous n'êtes pas avec ceux qui jappent contre l'Empire pour cette misérable affaire de la prorogation. — *Postscriptum :* C'est de Compiègne que je vous écris, car l'Empe-

reur, qui m'a fait appeler au moment où je fermais ma lettre, a bien voulu me demander de rester encore un jour ici. Nous avons causé longuement de vous. Ah ! si vous vouliez, quels services vous pourriez rendre (21 octobre 1869) ! »

Une seconde lettre le lendemain précisa davantage la pensée à laquelle obéissait Duvernois : « Je vous écris de nouveau, car ma lettre d'hier écrite à bâtons rompus vous donnerait une idée insuffisante de la situation. C'était au début une lettre purement amicale, de ma seule inspiration. Après avoir causé de nouveau avec l'Empereur *et d'une façon très précise*, j'ai ajouté un *post scriptum* à la hâte. Voici donc la situation : Le Cabinet, tel qu'il est, ne durera pas jusqu'à la session ; il ne sera pas remplacé par un ministère tiers-parti et M. Rouher rentrera triomphalement, si vous ne venez pas au secours. Voilà la réalité. De même que le 19 janvier a avorté parce que vous n'avez pas pris le pouvoir, le 12 juillet avortera pour le même motif, et nous irons aux aventures. Réfléchissez à tout cela : croyez qu'il dépend de votre réponse que l'Empereur vous fasse appeler. *Ne posez pas d'autre condition que celle d'être mandé*, et comptez sur votre influence personnelle sur l'Empereur pour obtenir ce qu'il y aura à obtenir, mais quand vous serez dans son cabinet de travail et pas avant. Vous aurez comme concessions ce que vous n'auriez pas comme conditions. »

Malgré ce que ces lettres avaient de pressant et de spécieux, je ne me laissai pas ébranler, et maintins les conditions que j'avais indiquées à Chasseloup-Laubat.

V

Les deux influences diverses qui essayaient d'agir sur mes déterminations s'ignoraient. Elles ne se révélèrent l'une à l'autre que le jeudi soir 21 octobre. A Compiègne, Chasseloup, de plus en plus inquiet des difficultés du moment, comprenant que par correspondance il n'obtiendrait rien de moi, confiait à Duvernois qu'il allait demander à l'Empereur de m'envoyer Kratz avec mission de m'offrir le ministère de la Justice. Duvernois lui raconta qu'il agissait dans le même sens, et qu'à la suite de conversations avec l'Empereur, il m'avait déjà écrit et attendait ma réponse. Il trouva bon qu'on m'envoyât quelqu'un qui me dirait ce

qu'il était difficile d'écrire, puis, dès le lendemain, il vint à Paris voir Kratz afin d'en obtenir qu'il se présentât comme son envoyé aussi bien que comme celui de Chasseloup. Kratz n'y consentit pas et n'accepta de mandat que celui que l'Empereur devait lui confier par Chasseloup. Il se rendit à Compiègne le même jour, reçut confirmation officielle, et partit le 23 octobre pour arriver chez moi à la Moutte le 25 à deux heures du matin. Ses instances orales n'eurent pas plus de succès que ses instances écrites. Seulement, comme je me trouvais en présence d'une offre faite directement au nom de l'Empereur, c'est à lui que je répondis :

« Sire, je vous remercie de la preuve de confiance que vous voulez bien me donner et précisément parce que j'en suis profondément touché, je vous demande la permission de m'expliquer avec vous en toute franchise. Je sais par expérience que cela ne vous déplaît pas. Si j'étais libre de suivre mes goûts, je prierais Votre Majesté de me laisser dans ma situation indépendante. Mais comme le pouvoir n'est plus qu'un poste de fatigue et de péril, je suis prêt à étouffer mes répugnances, et à faire le sacrifice d'entrer aux affaires. Mais je ne me résignerai à ce sacrifice que s'il doit être profitable à mon pays. Aussi, en indiquant loyalement de quelle manière je puis donner mon concours, je ne pose pas des conditions, j'indique le moyen de tirer de moi le meilleur parti possible. Mon accession pure et simple au Ministère actuel ne produirait aucun bon effet, je ne dis pas à Paris dont il n'y a plus à se préoccuper que pour le contenir, mais dans la province, qui ne veut que la liberté et non la Révolution. Cela tient à l'origine extra-parlementaire de ce cabinet et à la déception éprouvée par l'opinion publique de ce que le soin de constituer une nouvelle administration n'ait pas été confié à l'un des 116. Cependant, il y a des élémens excellens qu'il serait peu sage de ne pas utiliser. Il y aurait donc lieu de constituer un Ministère nouveau, composé en partie des ministres actuels, en partie de députés pris parmi les 116. On conserverait Chasseloup, Magne, les ministres militaires. Les postes vacans seraient occupés par des députés pris parmi les 116. Je n'ai d'engagement avec personne, mais M. Buffet est celui qui me paraît le plus indiqué. Ce point de départ posé, voici comment j'estime qu'il y aurait lieu de procéder : 1° Votre Majesté commencerait par s'entendre avec moi sur un programme formulé par écrit

qui deviendrait la charte du nouveau ministère. Désormais aucun ministère ne pourra se présenter devant la Chambre sans ce préliminaire : car, dès son avènement, on lui demandera par interpellation de formuler ce qu'il veut, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. Je conçois ce programme ainsi. Lutte énergique, incessante, contre les doctrines et les pratiques révolutionnaires par la paix et par la liberté. La paix, c'est le respect du principe de non-intervention, ou mieux le respect du principe des nationalités. La gloire de Votre Majesté est d'avoir le premier proclamé la politique des nationalités : il ne faut pas qu'elle écoute ceux qui lui conseillent de l'abandonner pour revenir au principe étroit, stérile, des agrandissemens territoriaux ou des équilibres factices. Trois questions étrangères sont à considérer : l'Allemagne, l'Italie, l'Orient. En Allemagne, faut-il s'opposer à l'annexion (qui d'ailleurs n'est pas prochaine) des États du Sud à la Confédération du Nord ? Ce sera à examiner si la Prusse veut opérer cette annexion par la force. *Non, sous aucun prétexte, si cette annexion ne s'opère que par le vœu des populations.*

« En Italie, il n'y a que la question de Rome. La résoudre en principe par le retour à la Convention du 15 septembre et, jusqu'au moment où l'Italie nous aura donné des gages certains de sa volonté et de sa puissance de faire respecter cette convention, maintenir notre occupation. Au surplus, toute conversation sur ce sujet doit être refusée tant que le Concile œcuménique ne sera pas terminé. En Orient, tout se réduit à savoir comment il faut se comporter vis-à-vis des nationalités chrétiennes qui s'insurgent contre la Porte. Ne pas les exciter, les calmer si on peut, mais leur être toujours bienveillant et, si on est réduit à prendre parti, les soutenir plutôt que les combattre.

« La liberté, c'est les violences de la presse et de réunion courageusement supportées, tant qu'il n'y aura pas péril de guerre civile et lutte dans la rue ; l'article 75 de la Constitution de l'an VIII modifié, les candidatures officielles abandonnées, la loi de sûreté générale rapportée, un élément nouveau introduit dans l'administration, les abus du népotisme et de la faveur arrêtés, les principes de la liberté commerciale maintenus, l'instruction publique et *les travaux publics productifs largement dotés*, un système électif pour Paris et pour Lyon étudié, la liberté communale étendue sans qu'il soit nécessaire d'abandonner aux communes la nomination des maires : il suffirait qu'ils

fussent pris au sein des conseils municipaux et qu'on ne les maintînt pas lorsqu'ils ont perdu la majorité. Le vrai système d'élection est trouvé : c'est celui qui a été employé dans mon élection du Var. La sympathie, non l'appui du préfet et des maires. Si cela ne suffit pas, c'est que les maires et les préfets sont incapables, ou que le candidat est mal choisi. L'intervention gouvernementale active et directe ne se justifierait que dans les cas extrêmes où une candidature serait un appel à la sédition et à la guerre civile. Si la Chambre n'approuvait pas ce programme, le Ministère serait autorisé à faire un appel au pays par une dissolution. Je n'indique naturellement sur chaque matière que les traits principaux. Dans un programme il ne doit y avoir rien de plus.

« Votre Majesté ayant accepté ces idées, une note paraîtrait au *Moniteur* en ces termes : « Les ministres ont donné leur démission qui a été acceptée. M. Émile Ollivier a été appelé par l'Empereur et chargé par lui de former un ministère. » Muni de cette note et du programme, je me rendrais auprès des personnes auxquelles je serais autorisé à recourir, et leur dirais : L'Empereur m'a chargé de lui proposer un ministère pour la défense de ce programme. Le ministère constitué, les décrets de nomination paraîtraient au *Moniteur* dans la forme ordinaire. La date du 29 serait maintenue, pour la réunion des Chambres. Dans ces conditions, si Votre Majesté le désire, je suis prêt à accepter le ministère de la Justice et des Cultes. Si l'on n'avait pas commis l'irréparable faute de ne pas faire en 1869 les élections libres, ainsi que je l'ai conseillé en vain, je serais certain du succès. Aujourd'hui je ne puis que l'espérer, surtout si la Providence nous envoie quelques-unes de ces bonnes chances sans lesquelles les desseins les mieux combinés ne réussissent pas. Que Votre Majesté ne croie pas que je sois inspiré dans les avis que j'émets par une sotte infatuation personnelle. Je ne demande qu'à m'effacer, à me subordonner, et ce n'est que parce qu'on a fait appel à mon dévouement que je me suis cru autorisé à indiquer comment je crois pouvoir être utile. De toute autre manière, je serais impuissant, je perdrais le peu de valeur que j'ai, je me déconsidérerais. Je ne crois pas que l'Empereur eût lieu de s'applaudir d'un tel résultat. Avant de terminer, Sire, permettez-moi une observation générale : une certaine portion du pays ne redeviendra raisonnable que lorsque, rassasiée des

exagérations, épouvantée de l'incertitude, elle aura de nouveau la crainte, nullement chimérique, hélas! des désastres qu'une révolution amènerait : ne vous découragez donc pas et laissez la presse étaler ses provocations et ses ordures; plus il y en aura, mieux cela vaudra A la fin, le pays lui-même se chargera d'arrêter la saturnale. Je sens déjà autour de moi le commencement de la révolte et de l'indignation. Quoi qu'il arrive de cet échange d'idées, je vous serai toujours très reconnaissant, Sire, de votre pensée bienveillante à mon égard, et j'aurai certainement l'occasion de vous le témoigner. Je vous prie, Sire, d'agréer l'assurance de mes sentimens respectueux et dévoués. »

VI

Cette lettre fut expédiée par Kratz à Chasseloup qui devait la remettre à l'Empereur. Duvernois, ne voulant pas se laisser distancer, obtenait dans le même moment de Napoléon III d'être envoyé lui-même à Saint-Tropez pour me ramener à Compiègne. Il était persuadé que je ne résisterais pas au charme de l'Empereur et que, de près, je céderais tout ce que je refusais de loin. Il arriva avec Maurice Richard le 27 octobre à une heure du matin. Je pouvais résister à l'invitation des ministres; il eût été inconvenant d'opposer un refus à l'appel du souverain. Le 29, à midi, je me mis en route avec Maurice Richard, Kratz, Duvernois, et le dimanche 31, à huit heures du matin, j'étais à Paris. Le jour même de mon départ arrivait à la Moutte le billet suivant de Girardin : « Ce n'est pas pour répondre à votre grande et importante lettre que je vous écris, c'est pour vous répéter : *Quelle que soit la personne qu'on vous envoie, refusez et ne venez pas.* N'acceptez et ne venez que si M. Magne est chargé de faire un cabinet, alors vous discuterez avec lui à quelles conditions vous consentirez à en faire partie, ou que si l'Empereur vous charge de lui proposer un ministère dont vous serez le chef. Sinon, non (28 octobre). »

De la gare de Paris, Duvernois expédia à l'Empereur un télégramme contenant ces mots convenus : « Je suis de retour. » A peine débarqué, je reçus la visite de Chasseloup. Il m'avoua qu'il n'avait pas envoyé à l'Empereur ma lettre-programme parce qu'il l'avait trouvée trop nette, et il me la rendit.

J'allai voir Girardin, fort étonné de mon arrivée, après son avertissement de ne pas venir, que, d'ailleurs, je n'avais pas reçu. Il avait été gagné par Schneider à l'idée d'un ministère Magne et ma présence dérangeait ses calculs. Je ne pouvais pas lui apprendre que j'étais appelé par l'Empereur; je lui dis simplement que j'étais venu parce que mes amis voulaient s'entendre avec moi. « Votre femme, me jeta-t-il à brûle-pourpoint, désire-t-elle que vous deveniez ministre? — Elle en a horreur. — Ah! tant mieux! Alors vous êtes sauvé. » Ses prévisions étaient des plus pessimistes; il annonçait une prise d'armes révolutionnaire, en fixait le jour, le 3 novembre. Le 2, on déposerait un acte d'accusation contre l'Empereur; un Irréconciliable jouerait le rôle de Manuel et se ferait expulser; le peuple se soulèverait. Deux cent mille hommes marcheraient. Comme je manifestais mon incrédulité : « Demandez à Piétri! » s'écria-t-il. En le quittant, j'allai visiter le prince Napoléon, auquel je confiai le véritable motif de ma venue. Quelques instans après, Piétri justement survint. « Vous arrivez à propos, lui dis-je, qu'y a-t-il de vrai, dans ce que me raconte Girardin? — Il exagère, répondit Piétri; il y a 2 000 hommes exaspérés prêts à tout; la peur du chassepot retient tous les autres. Je suis tenu au courant par les chefs de groupes. Je crois à une collision, mais nous l'étoufferons dans l'œuf. »

Le 1er novembre, Duvernois m'annonça que l'Empereur m'attendait le soir même. Seulement, pour déjouer les indiscrétions des reporters blottis dans tous les coins de Compiègne, il me priait de ne venir que de nuit et enveloppé de manière qu'on ne me reconnût pas. A huit heures du soir j'étais à la gare du Nord, mes lunettes enlevées, la figure masquée par un cache-nez. A Compiègne, Piétri, en faction à la sortie de la gare, me donne un petit coup sur le bras et me conduit vers une voiture arrêtée dans l'ombre. Nous entrons au château par une cour de derrière, et, à dix heures et quelques minutes, je suis introduit dans le cabinet de l'Empereur. Il vient vers moi, me tend la main, me remercie de m'être dérangé, fait apporter du thé. Nous nous asseyons autour de la table sur laquelle on l'a servi, et nous commençons à causer. L'Empereur arrive tout de suite au vif des choses : « La situation est grave, mais c'est la liberté qui est en péril, car le pouvoir a la force de se défendre et, par l'appel au peuple, il peut tout reprendre; une émeute est

prochaine, nous la réprimerons. Mais quelle sera ensuite la conduite la meilleure? Je désirerais connaître votre opinion sur ce point. — Après comme avant une émeute, Sire, et permettez-moi de dire en passant que je ne la crois pas probable, il n'y a qu'une conduite à tenir, c'est de rester dans le régime libéral inauguré par Votre Majesté. Votre gouvernement n'a rien à redouter d'une attaque violente, et il ne peut supporter la discussion. A quoi cela tient-il? A la liberté? Non. A l'absence d'unité qui, depuis le 19 janvier, énerve le pouvoir. Plus il y a de liberté, plus il faut de force dans le pouvoir. Mettre une presse déchaînée en face d'un ministère hésitant ou combattu, ce n'est pas du libéralisme, c'est de la défaillance. Croyez-vous que si j'étais aux affaires, je tolérerais une minute que M. Gambetta et ses amis prêchassent impunément la révolte et qu'à la tribune, dans les journaux, dans les réunions publiques on pût se dire irréconciliable? Je ne ferais aucun procès de presse, c'est-à-dire d'opinion, mais je ne ménagerais aucun séditieux, où qu'il soit; à une condition toutefois, c'est que je fusse un gouvernement de liberté. Si j'étais un gouvernement d'équivoque ou de transition, je n'aurais pas cette audace. Aussi mon avis est-il que Votre Majesté n'enlève rien à l'étendue de la liberté, et qu'elle se contente d'ajouter à la vigueur du pouvoir en constituant un ministère homogène suivant les règles constitutionnelles. Il y a en France deux ou trois cents personnes à introduire, d'une manière ou de l'autre, dans la vie publique. Ceci fait, l'ordre se rétablira. »

Des généralités, nous en vînmes aux questions particulières. Nous les examinânes longuement. Nous ne dîmes que peu de mots sur l'Espagne. Il me parla avec affection du jeune Alphonse : sa restauration lui paraissait la seule solution désirable, mais, même pour lui, il ne gênerait pas la liberté d'un peuple ami, notre diplomatie continuerait à s'abstenir. Il ne me dit pas un mot de la candidature Hohenzollern, pas même des démarches faites en mars à Berlin, par Benedetti. Moi-même, n'ayant jamais entendu parler de cette candidature, je n'avais pas de ligne de conduite à discuter à son sujet. Les affaires d'Allemagne nous arrêtèrent au contraire beaucoup. « Notre politique, dis-je, doit consister à enlever à M. de Bismarck tout prétexte de nous chercher querelle, et de rendre belliqueux son roi qui ne l'est pas. Il y a deux tisons de guerre allumés, il faut mettre

le pied dessus et les éteindre : au Nord, la question du Sleswig, au Sud, celle de la ligne du Mein. Quoique sympathiques aux Danois, nous n'avons pas le droit d'engager notre pays dans un conflit, pour assurer la tranquillité de quelques milliers d'entre eux injustement opprimés. Quant à la ligne du Mein, elle a été franchie depuis longtemps, du moins en ce qui nous intéresse. Les traités d'alliance n'ont-ils pas créé l'unification militaire de l'Allemagne et le renouvellement du Zollverein son unité économique? L'unité allemande contre nous était finie; ce qui restait encore à faire, l'union politique, n'importait qu'à la Prusse à laquelle elle apporterait plus d'embarras que de forces. Quel intérêt avions-nous à empêcher les démocrates du Würtemberg et les Ultramontains de Bavière d'aller ennuyer Bismarck dans ses parlemens puisque, au jour du combat, l'Allemagne serait tout entière contre nous?

L'Empereur avait écouté très attentivement, sans m'interrompre, les longues explications que je résume. Quand j'eus terminé, il me dit : « Je suis de votre avis en ce qui concerne les Danois du Sleswig, mais en Allemagne il serait imprudent de se prononcer ouvertement sur le parti que l'on prendra si la Prusse franchit le Mein; annnoncer qu'on la laissera faire serait l'enhardir; dire que nous l'arrêterons serait déclarer la guerre. Il n'y a qu'à garder le *statu quo* et attendre en silence les événemens. En ce qui concerne Rome, il faut au contraire prendre un parti et évacuer le plus tôt possible. — Cela paraît bien difficile, Sire, tant que le Concile durera, car notre gouvernement doit mettre son honneur à assurer sa liberté. — C'est vrai. »

A la discussion des idées succéda celle des personnes. L'Empereur reconnut qu'aucune combinaison n'était en ce moment possible avec Rouher : « Il a eu tort de ne pas s'en aller après le 19 janvier. — Non, Sire, son tort n'est pas d'être resté, c'est d'avoir exécuté mal les réformes. — Puisque nous parlons à cœur ouvert, continua-t-il, je vous dirai qu'il y a deux de vos amis que je ne pourrais accepter : Napoléon et Girardin. Ce sont deux esprits faux; de plus, Girardin est un faiseur d'affaires, il joue à la Bourse. » — Je les défendis vivement : « Je suis persuadé que le Prince ne nourrit aucun mauvais sentiment contre le Prince impérial ni contre l'Impératrice; ses impétuosités viennent souvent d'une activité qu'il ne sait comment employer. — C'est sa faute; il n'a profité d'aucune des occasions que je lui ai

offertes. » Il me cita l'Espagne, la Crimée, l'Algérie, l'Italie. « Il y a longtemps que j'ai dit de lui qu'il avait une activité sans but; il a de plus un esprit critique qui lui nuit beaucoup; quand les affaires s'embrouillent, il éprouve un malin plaisir. — Ne pourrait-on, dis-je, le mettre à l'épreuve une fois de plus? Ainsi, il se contenterait, dans un cabinet que je formerais, d'un ministère technique, celui de la marine. — S'il désire être ministre, il aurait dû se conduire de manière à rendre cela possible. Il a fait tout le contraire. Pourquoi ce discours au Sénat dans lequel il a opposé son programme au mien? » Je démentis que Girardin fût un joueur à la Bourse : actuellement, son accession dans une combinaison parlementaire n'était pas facile, mais on pourrait la rendre possible, en l'employant d'une manière quelconque. Cela satisferait son ardent désir. « Je sais, fit l'Empereur; déjà du temps de ma présidence, sa première femme, qui avait beaucoup d'esprit, me tourmentait pour que je le fisse ministre. »

Il ne fut pas moins explicite sur une catégorie de personnes dont La Tour du Moulin lui paraissait le type, c'est-à-dire sur ceux qui, élevés avec l'appui de l'Empire, s'étaient tournés vers l'opposition dès qu'ils l'avaient sentie en faveur dans le public : « Ne m'en parlez jamais, je vous en prie! Lorsqu'un homme pour lequel je n'ai rien fait ou que j'ai combattu vient à moi, je suis tout disposé à lui accorder beaucoup. Je ne capitulerai jamais devant ceux qui, me devant tout, me combattent aujourd'hui afin d'obtenir davantage. D'ailleurs, qu'y gagnerai-je? Je comprends l'ambition, mais il faut qu'on la justifie par le mérite. » Et il conclut en riant : « Je ne suis pas assez malade pour jeter mon bonnet par-dessus La Tour du Moulin. » Il fallut bien enfin en venir à moi : « Et vous, êtes-vous décidé à me donner votre concours? — Oui, Sire, si vous le croyez nécessaire. Mais il m'est impossible d'entrer au ministère avec Forcade : il représente le système des candidatures officielles que j'ai combattu, et qui est, en ce moment, le grief principal de l'opposition. — Je ne puis abandonner Forcade, ce serait reconnaître que tout ce que j'ai fait jusqu'ici est mauvais. Ce serait déserter ma majorité, et rendre la dissolution inévitable. — Si vous ne voulez pas abandonner Forcade, ce que je comprends, Sire, permettez-moi de ne pas entrer aux affaires avant la réunion de la session et la fin de la vérification des pouvoirs. Bien des combinaisons,

difficiles aujourd'hui, seront aisées alors. En entrant aux affaires en ce moment avec Forcade, je paraîtrais un déserteur de mes amis, un produit du caprice de Votre Majesté. » A ce mot, il m'interrompit : « Non, on trouverait tout naturel que j'aie voulu fortifier mon gouvernement par votre accession. » J'insistai ; il finit par me dire : « Je me range à votre avis. Après tout, il me serait pénible de renvoyer déjà mes ministres ; dans un mois, cela pourra se faire. »

Toute cette conversation, sans tension, sans solennité, s'était tenue sur un ton calme, enjoué, confiant. Lorsque j'entendis sonner minuit, je fis le mouvement de ne pas le fatiguer plus longtemps. Il se leva et me dit : « Je suis heureux que nous soyons d'accord. » Puis il sonna Piétri. J'étais parvenu à la porte de sortie, lorsque, me rappelant et me parlant comme si j'étais déjà son ministre : « A propos, pensez donc au préfet de la Seine. Il serait peut-être bon de le nommer ministre de Paris, afin qu'il puisse aller lui-même défendre son budget à la Chambre. Mes ministres l'attaquent souvent, mais chaque fois que j'ai pu vérifier ces accusations, j'ai trouvé qu'il avait raison. »

VII

A quatre heures du matin, j'étais rentré chez moi sans que personne se fût douté de mon voyage. A midi, Duvernois et Richard, les deux seuls qui fussent dans la confidence, accoururent. Leur désappointement fut profond de ce que je ne fusse pas encore ministre. La déconvenue de Chasseloup et de Magne ne fut pas moindre. Le prince Napoléon se montra également affligé : il considérait l'Empire comme tellement malade, qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour employer les remèdes énergiques.

Dans la même journée, Henri Germain vint me raconter qu'il avait causé dans son département avec beaucoup de paysans : « En dehors de l'Empereur, ils ne connaissent, me dit-il, que deux noms : Rouher qui est pour eux synonyme de Polignac, Ollivier qui signifie progrès sans révolution. » Le fils de La Valette me renouvela la proposition qu'il m'avait fait parvenir à Saint-Tropez, d'être le candidat de la Droite à la présidence : « Schneider nous est odieux, me dit-il, et ce serait la meilleure

manière de notifier à l'Empereur que la majorité vous désire au gouvernement. » Je lui répondis que je ne demandais pas mieux que de contribuer à opérer un rapprochement entre les libéraux et la majorité, mais que je refusais de me laisser porter contre Schneider, qui avait contribué au succès de l'interpellation des 116. « D'ailleurs, ce n'est pas au moment de la lutte qu'il m'est permis de me paralyser au fauteuil de la présidence. »

Chasseloup et Magne allèrent démontrer à l'Empereur qu'il m'avait laissé échapper beaucoup trop aisément, et ils essayèrent de me ressaisir. Dès le lendemain, ils me firent savoir que l'Empereur les priait d'avoir avec moi une nouvelle conférence. Magne m'exposa qu'il jugeait indispensable mon entrée aux affaires avant la session; non pas tout de suite, ce serait donner aux journaux le temps de nous miner avant que nous eussions agi, mais vers le 25 novembre. Il ajouta : « Nous avons ramené l'Empereur à cette opinion, et il vous demande formellement d'entrer ainsi au ministère avec un de vos amis. L'Empereur a été surpris de votre refus, car Duvernois lui avait écrit de Saint-Tropez que vous étiez décidé à accepter, même avec Forcade à l'Intérieur. » Je répondis que toute insistance était superflue, et que, pour bien marquer ma résolution, j'allais repartir pour Saint-Tropez.

Le 4 novembre au matin, je reçus de Duvernois une lettre datée de Compiègne : « J'ai eu ce soir avec l'Empereur une longue conversation. Il a été très satisfait de son entrevue avec vous, et son amitié pour vous s'est accrue. Mais croyez bien que je ne m'étais point trompé : d'un côté, il se rend compte que le ministère actuel n'est pas assez fort; de l'autre, il ne veut pas renoncer à M. de Forcade. La raison qu'il en donne est toujours la même : Le renvoi de M. de Forcade ne peut avoir qu'une signification, désaveu des élections, c'est-à-dire de la majorité, conséquemment, dissolution inévitable. J'ai plaidé, j'ai discuté, mais nous en sommes toujours revenus au même point : « Pour plaire aux libéraux, dit-il, j'ai sacrifié MM. Rouher, Baroche, Vuitry qui avaient du talent; maintenant on me demande de sacrifier M. de Forcade. Pourquoi pas aussi M. Magne? car enfin M. Magne a adressé à ses agens des circulaires aussi dures que celles de M. de Forcade. » Il constate aussi que, de tous ses ministres, M. de Forcade n'est pas celui qui vous désire le moins et que ce n'est pas non plus celui avec lequel vous seriez le

plus en désaccord. Mon avis est que MM. Magne et Chasseloup échoueront auprès de lui. On en reviendra à la conclusion de notre conversation : votre entrée après la vérification des pouvoirs. Mais le ministère ira-t-il jusque-là? Voilà qui est douteux. Le retour de l'Impératrice n'exercera-t-il point d'influence? C'est encore un point d'interrogation. Enfin la majorité qui, aujourd'hui, se porte vers vous ne vous abandonnera-t-elle pas? Tout cela est bien obscur. Vous, mon cher ami, cela ne vous inquiète pas, car le pouvoir ne vous tente guère; mais quand je songe au mal que le ministère Rouher a fait au pays, je me demande ce que serait sa restauration. Il serait peut-être impossible de lui succéder (4 novembre). »

Je répondis à Duvernois non moins catégoriquement qu'à MM. Magne et Chasseloup : « *Non possumus*. Plus je réfléchis, moins j'hésite. Prendre dans un ministère que je formerais d'anciens ministres serait une preuve de conciliation et de largeur d'esprit, m'annexer à eux serait une preuve de faiblesse ou de basse ambition. La majorité ne serait pas plus désavouée par la translation de Forcade au Commerce, que la majorité de 1863 ne l'a été par le renvoi de Persigny, immédiatement après les élections. Retirer Forcade de l'Intérieur est, certes, une concession moins grave que de congédier Rouher : pourquoi, après avoir consenti à l'une, ne pas se résigner à l'autre? Pourquoi rester toujours entre deux systèmes et ne pas accepter avec résolution les exigences du régime constitutionnel? Que perdra l'Empereur à se montrer conciliant? Rien. Je ne saurais sans perdre toute ma force accepter la solidarité d'élections faites selon une méthode que j'ai déconseillée. Que diraient mes amis? Que diraient Lambrecht, Janzé et tous ceux qui sont restés sur le champ de bataille sous les coups de l'administration Forcade? *Non possumus*. Rouher reviendra? Mais croyez-vous que cela même soit si aisé? Ne serait-ce pas pour l'Empereur une plus humiliante démarche que d'appeler un homme nouveau et le charger de former un cabinet? Au point de vue de l'amour-propre, il ne peut y avoir rien de plus dur pour l'Empereur que le rappel de Rouher. Et je doute fort d'ailleurs que Rouher consente à venir autrement que comme ministre constitutionnel, avec un programme déterminé. Donc, *non possumus*, et je repars dimanche pour Saint-Tropez (2 novembre). »

Toutefois, malgré la netteté de mes refus, afin qu'il n'y eût

aucun malentendu entre l'Empereur et moi, je lui expédiai la lettre retenue par Chasseloup, avec ces mots : « Sire, en réponse à l'ouverture qui m'avait été faite le 25 octobre en votre nom, je vous avais écrit la lettre incluse : j'ai eu tort de ne pas vous l'envoyer. Il n'y a de précis que ce qui est écrit. La bienveillance avec laquelle vous m'avez reçu m'encourage à mettre sous vos yeux cet exposé sincère de ma pensée. Je le fais avec d'autant plus de hardiesse, que Votre Majesté a agréé les raisons qui me décidaient à ne pas entrer actuellement dans le ministère. J'ai vu beaucoup de monde ces jours-ci, et j'ai constaté avec joie que la probabilité d'une émeute s'affaiblit. »

En même temps, je fis connaître à Forcade le langage que j'avais tenu à l'Empereur sur son compte. Forcade me répondit une lettre aimable et vague. Il me proposait une entrevue. Elle eut lieu le 7 novembre et fut très cordiale. Il n'insista pas pour me décider à devenir son collègue : il était sans inquiétude, ne réclamait aucun secours et croyait qu'en défendant des candidatures officielles devant des candidats officiels, il obtiendrait de belles majorités; il terrasserait l'émeute dont il ne doutait pas, et ajouterait à la victoire parlementaire le prestige de l'énergie matérielle.

VIII

L'Empereur répondit à la communication du programme retenu par Chasseloup : « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je vous remercie de votre communication. Lorsqu'on agit loyalement comme nous le faisons tous les deux, il n'y a qu'avantage à se dire tout ce que l'on pense. Je me suis adressé à votre patriotisme parce que je suis persuadé que vous pouvez rendre un grand service au pays en entrant au ministère. Il s'agit de sauver la liberté par l'affermissement de l'autorité et de sauver l'autorité par l'affermissement de la vraie liberté. Convaincu de la grandeur du rôle que vous êtes appelé à jouer, je dois désirer que vous entriez aux affaires dans les meilleures conditions, car si vous étiez amoindri, votre action n'aurait plus la même influence. D'un autre côté, je ne puis admettre des combinaisons qui diminueraient ma force morale en incriminant ma conduite passée. Quelle est la situation? Dans les dernières élections, tous les

partis hostiles se sont coalisés contre mon gouvernement et ils ont attaqué, sous le titre de pouvoir personnel, les prérogatives constitutionnelles que j'exerçais légitimement. Ces attaques n'avaient qu'un but, mais elles partaient de mobiles différens. Les uns voulaient affaiblir le pouvoir dans l'espoir de le renverser, les autres, fils de la rue de Poitiers, voulaient empêcher le retour de mesures qui les avaient blessés, telles que l'affranchissement de l'Italie, les réformes libérales, l'établissement des traités de commerce. Ils proclamaient la paix à tout prix et me reprochaient de n'avoir pas mis l'Europe en feu en attaquant la Prusse après la victoire de Sadowa. Quelque factice que fût pour moi cette opposition, elle avait l'air, aux yeux du pays, d'un mouvement libéral, et je devais d'autant moins y résister qu'il entrait dans mes idées, au commencement de la session ordinaire, de développer des réformes déjà introduites au 24 novembre et au 19 janvier. Mon programme a donc été au-devant de l'interpellation des 116 députés, et le sénatus-consulte au delà de leurs vœux. J'ai cru faire une chose utile pour le pays en donnant aux grands corps de l'État des prérogatives plus étendues, mais je n'ai entendu en aucune façon désarmer le pouvoir, désavouer mon passé, renier tous les hommes qui m'avaient fidèlement servi, ni renoncer à ma propre responsabilité devant la nation. Le sénatus-consulte réalise plusieurs des idées émises par ce qu'on appelle le tiers-parti; mais est-ce à dire pour cela qu'il faille répudier l'appui de la majorité du Corps législatif? Elle se compose en grande partie d'hommes dévoués à mon gouvernement, et dont l'élection, loyalement, librement voulue, s'est faite cependant sous les auspices, sous la direction honnête et légitime du ministre de l'Intérieur. Renvoyer celui-ci avant la vérification des pouvoirs, avant que la Chambre ait manifesté ses sentimens, ce serait jeter le blâme sur l'ensemble des opérations électorales, affaiblir l'autorité du plus grand nombre des députés et démontrer la nécessité logique d'une dissolution. De ces diverses considérations, il résulte que le ministre de l'Intérieur doit rester, être pour ainsi dire le trait d'union entre le passé et l'avenir, mais qu'il faut aussi que l'élément nouveau entre en grande partie dans la composition du ministère. Personne mieux que vous ne représente cet élément nouveau ; seulement, c'est à vous qu'il appartient de juger le moment opportun pour rentrer aux affaires. J'ai lu avec atten-

tion le programme que vous proposez, et je l'accepte sauf les réserves suivantes : 1° Il me paraît en dehors de l'esprit et de la lettre de la Constitution de charger une seule personne de former un cabinet. Cela serait reconnaître l'existence d'un premier ministre, donner à la Chambre plein pouvoir sur le choix des ministres, tandis que, d'après la Constitution, ils ne doivent dépendre que de moi, et que ma responsabilité s'exerce en présidant le Conseil. 2° Je suis comme vous partisan des nationalités, mais les nationalités ne se reconnaissent pas seulement par l'identité des idiomes et la conformité des races; elles dépendent surtout de la configuration géographique et de la conformité d'idées qui naît d'intérêts et de souvenirs historiques communs. La nationalité allemande, pas plus que la nationalité française, ne saurait comprendre tous ceux qui parlent la même langue. L'Alsace est française, quoique de race germanique; les cantons de Vaud et de Neuchâtel sont suisses, malgré leurs affinités françaises. Certes, si le Sud de l'Allemagne, consulté par le suffrage universel, voulait s'unir à la Confédération du Nord, il serait difficile de s'y opposer. Mais si la Prusse violait le traité de Prague, si les provinces de l'Autriche voulaient en faire autant, devrions-nous le permettre? Heureusement, d'ailleurs, ces questions ne sont pas à l'ordre du jour, et elles sont trop graves pour être résolues d'avance sans savoir dans quelles circonstances ces événemens peuvent éclater. Quant à la conduite à tenir vis-à-vis de l'Italie et de l'Orient, je suis complètement de votre avis. 3° La liberté de la presse et des réunions publiques est un mal qui exige un remède prompt et efficace, car si on laisse toutes ces violences se produire impunément, elles amèneront des désordres dans la rue et, après avoir paralysé pendant longtemps le mouvement commercial et industriel, elles provoqueront une réaction qui sera un nouvel échec pour la liberté. Tel est, mon cher monsieur Émile Ollivier, le résultat de mes réflexions. Vous le voyez, nous sommes bien près de nous entendre, et il ne faut pas que certaines susceptibilités, si légitimes qu'elles soient, viennent mettre obstacle à de grands desseins qui ont pour but le bien du pays. Croyez à mes sentimens d'estime et de sympathie. — NAPOLÉON. »

L'Empereur avait raison, nous étions bien près de nous entendre; ce qu'il me refusait était peu, comparé à ce qu'il m'accordait. Sur la politique étrangère, la concession était énorme. Des

deux *casus belli* constamment ouverts depuis 1866 sur la situation générale, il renonçait complètement à l'un, celui du Sleswig, et il retenait à peine quelque chose de l'autre puisqu'il me concédait, conformément à ma constante politique, que nous ne nous opposerions en aucune manière au passage du Mein s'il s'opérait par la libre volonté des populations; et comme ces deux sujets d'alarme écartés, de quelque côté que je portasse mon regard, je n'apercevais aucune menace prochaine ou éloignée d'un conflit avec l'Allemagne, je considérai la paix comme aussi assurée que la liberté. Je répondis à l'Empereur avec gratitude sans toutefois renoncer à mes objections : « Sire, je suis profondément frappé de l'élévation calme et douce, de la sérénité simple qui respirent dans la lettre de Votre Majesté. C'est d'un sage plus que d'un souverain. Soyez bien persuadé aussi, Sire, que je sens la valeur du nouveau témoignage de confiance que vous voulez bien m'accorder. Je ne connais pas de meilleur moyen de vous en remercier que de continuer à vous exposer mes opinions avec une liberté respectueuse. Mes idées ne sont peut-être pas justes, mais elles sont le résultat d'une consciencieuse réflexion et elles ne tendent qu'à la consolidation de votre gouvernement. J'admets la définition si lucide que Votre Majesté donne du principe des nationalités. Le droit des nationalités n'est créé, ni par la conformité de la race et de l'idiome, ni par la simple configuration géographique : il n'a d'autre origine et d'autre signe que la volonté des populations librement manifestée. Je considère donc toute insistance sur les affaires d'Allemagne comme superflue. Je ne suis pas non plus éloigné de la pensée de Votre Majesté en ce qui touche la formule : « M. X... est chargé de former un ministère. » — Je ne voulais indiquer par là ni que l'Empereur renonce à sa responsabilité, ni qu'il abdique la présidence de son Conseil. Mon intention était simplement de marquer l'homogénéité du cabinet nouveau. — « Cette déclaration, qui me paraît indispensable, pourrait être faite dans des termes autres que ceux que j'ai proposés; il suffirait de dire : « Les ministres ont donné leur démission. M. X... a été appelé par l'Empereur. » — Quant à la presse et aux réunions publiques, il y aurait lieu de faire une nouvelle loi sur la donnée du droit commun, mais l'heure n'est pas propice, et, tout en avançant, il faut avoir présent à l'esprit le sage précepte de Walpole : *Quieta non movere*. Il n'est pas bon, à

propos de tout, d'éveiller sans cesse les mêmes questions et de supprimer la part du temps. La loi devra donc être provisoirement maintenue. — La difficulté est de savoir si, renonçant aux erremens actuels, on recommencera les poursuites. — J'hésitais, lorsque j'ai vu Votre Majesté : je suis fixé aujourd'hui. Je suis convaincu que quelques mois encore de liberté produiront plus pour l'affermissement de votre dynastie que les poursuites les plus implacables et les plus multipliées. L'opinion publique s'est réveillée et commence à faire la police des journaux. L'article de M. Sarcey : *Vous vous ennuyez*, a eu un immense retentissement; lisez-le, Sire, il exprime le véritable état des esprits. Si vous poursuivez, l'opinion cessera d'être sévère; elle ne verra que la peine et oubliera le délit. Les Irréconciliables aux abois demandent eux-mêmes des poursuites pour arrêter la déconsidération qui les gagne et empêcher l'explosion d'indignation qui les menace. Voici ce qui échappe à un des rédacteurs du *Réveil* : « Touchons-nous à la fin de l'intermède de tolérance plus démoralisateur que l'application rigoureuse de la loi (1)? » — Quel avertissement! — La conduite efficace me paraît donc celle-ci : Persévérer dans l'attitude actuelle à l'égard de la presse; retirer même le commissaire de police des réunions; laisser dire, seulement déclarer à la tribune ceci : « Nous ne laissons tant de liberté aux paroles, que parce que nous sommes décidés à réprimer avec fermeté les actes, et nous vous déclarons, messieurs les agitateurs, qu'au premier désordre dans la rue, nous ne nous contenterons pas de poursuivre les niais égarés, nous mettrons la main sur ceux qui, dans les journaux ou les réunions, auront provoqué directement, fussent-ils des députés comme Gambetta et Jules Simon. » Ce langage paraîtrait une faiblesse, tenu par des ministres qui ne croient pas à la liberté. Il sera considéré comme un acte d'énergie, s'il est tenu par un défenseur de la liberté, et il produira, j'en réponds, bon effet. Je persiste à croire que le meilleur moment est après la vérification des pouvoirs, alors que j'aurai pu opérer comme député la fusion du centre droit et du centre gauche et prononcer un ou deux discours. J'aurais voulu rester à Paris, mais la situation n'est plus tenable : les nouvellistes se jettent sur moi comme des nuées de sauterelles, mes moindres paroles sont

(1) *Réveil* du 8 novembre 1869.

épiées, mille intrigues m'enveloppent; je fuis ce milieu énervant, et avec d'autant plus de raison que je tiens à ne traiter cette affaire qu'avec Votre Majesté, et à tout cacher, jusqu'à ce que le coup éclate. Je vous remercie, Sire, des sentimens que vous avez la bonté de m'exprimer, et je vous prie de croire que je vous suis sincèrement et affectueusement dévoué (6 novembre). »

IX

Je repartis pour Saint-Tropez le 8 novembre. Le 11, je reçus la lettre suivante de l'Empereur : « Compiègne, 9 novembre. — Mon cher monsieur Émile Ollivier, je vous remercie de votre lettre du 6, et j'adopte toutes les observations qu'elle contient, car elles partent d'un cœur droit et d'un esprit élevé. Le moment de l'avènement du nouveau ministère devrait être le 25 novembre, environ, mais d'ici là, il faut que vous me signaliez les hommes qu'il faudrait introduire dans le cabinet. J'ai pensé à une personne qui serait très bien placée au Commerce s'il voulait accepter un ministère, c'est M. Napoléon Daru. Forcade consentirait à aller au Conseil d'État, parce que là il embrasserait toutes les questions et que ce changement ne ressemblerait pas à un désaveu de sa conduite; mais alors que faire de Chasseloup-Laubat? Les questions de personnes sont les plus difficiles et souvent entravent les meilleurs projets. Tâchez donc de me proposer une combinaison qui puisse s'exécuter promptement en ayant d'avance le consentement des candidats sans ébruiter la combinaison. Je sais que je vous propose presque la solution de la quadrature du cercle, mais je ne crois rien d'impossible à votre courage et à votre sagacité. Croyez à mes sentimens d'estime et d'amitié. — Napoléon. » Cette lettre atténuait encore les dissentimens. Ma politique sur la presse était acceptée, Forcade quittait l'Intérieur, et, allant au-devant de mes demandes, l'Empereur m'offrait lui-même un nom de nature à faciliter ma tâche, du côté de mes amis, celui de Napoléon Daru.

Je répondis aussitôt : « Sire, je suis bien heureux qu'un accord complet existe entre nous. Je me range à l'avis de Votre Majesté, sur la date de la constitution du ministère et sur le

poste à donner à M. de Forcade. J'avais pensé à Talhouët pour l'Intérieur, mais je n'ai pu le résoudre à accepter ce fardeau; il m'a promis de prendre les Travaux publics. L'accession d'un homme aussi considérable sera d'un excellent effet. Napoléon Daru est aussi un choix excellent : je ferai tous mes efforts pour obtenir son assentiment. Il ne serait pas bien de congédier Chasseloup-Laubat après la part qu'il a prise aux dernières mesures. La difficulté est de trouver un ministre de l'Intérieur. Je vais y penser, et je prie Votre Majesté d'y penser de son côté. Le mieux serait un homme nouveau, jeune, ardent, mais où le prendre? On a si bien fait le désert autour de vous depuis quelques années! Mon départ de Paris a dépisté tous les soupçons, je reste encore un jour ou deux ici pour ne pas les réveiller par un retour trop brusque. Je serai à Paris mardi prochain. J'aurai assez de temps jusqu'au 25 pour vous proposer des noms. Du reste, si Votre Majesté accepte ceux que je lui indique, le travail est presque fait. Sire, je fais un bien violent effort sur moi-même en acceptant de me jeter dans la mêlée; je ne m'y décide que parce que j'ai foi en Votre Majesté. Je compte sur son appui contre les intrigues des autres, sur sa bienveillance pour mes propres défaillances. Nous traverserons des heures pénibles, mais avec de l'honneur, de la persévérance, de la bonne conduite, nous triompherons. Quelle gloire sera la vôtre dans l'histoire, Sire, quand vous aurez fondé un gouvernement libre et barré le passage à la Révolution! Je vous donne, pour vous aider dans cette entreprise digne d'un grand cœur, ce que j'ai de bonne volonté et d'intelligence, et je vous prie de croire que je vous suis bien affectueusement dévoué (11 novembre). »

Je continuai à envoyer mes réflexions à l'Empereur : « Sire, mes journées se passent à réfléchir. Or, voici ce qui m'apparaît de plus en plus clairement. Votre sénatus-consulte a été une transformation dans les choses; il faut que mon avènement soit une transformation dans les personnes. Tout en respectant les situations acquises, il faut que vous vous efforciez d'attirer à vous le plus grand nombre possible de jeunes hommes et de donner à ceux que vous ne pouvez employer tout de suite l'espérance d'être utilisés plus tard. Aussi, je considère comme d'un intérêt majeur de procurer une élévation éclatante, subite, propre à frapper les imaginations, aux rares hommes de talent de trente à quarante ans que le dégoût n'a pas jetés encore dans

les rangs du parti révolutionnaire. Voilà pourquoi je propose à Votre Majesté la nomination de Duvernois au sous-secrétariat de l'Intérieur. Voilà pourquoi je propose aujourd'hui la nomination de Philis. Philis a trente-huit ans; il est avocat, ami et émule de Gambetta et de Ferry; il s'est séparé d'eux pour me rester fidèle. C'est un orateur vaillant et éprouvé qui ramènera avec énergie les jeunes irréconciliables avec lesquels il s'est mesuré déjà plus d'une fois. Sa nomination aurait l'avantage d'établir comme précédent que les sous-secrétaires d'État peuvent n'être pas choisis parmi les députés : on se réserverait ainsi un moyen de révéler à la nation des hommes de mérite qui seraient dans l'impossibilité d'arriver au Corps législatif. Appelez à vous la jeunesse, Sire, elle seule peut sauver votre fils; les vieillards égoïstes qui vous entourent ne songent qu'à eux. Ma principale préoccupation, tant que vous accepterez mon concours, sera de chercher partout des hommes, et, lorsque j'aurai trouvé celui qui pourra mieux que moi remplir mon office, je vous le désignerai moi-même, et je serai bien heureux de lui frayer la route. Cette régénération de votre personnel est urgente; sinon, vous péririez d'inanition au milieu de la cohorte incapable et pusillanime de vos fonctionnaires. Il va de soi que je conseille de prendre ce qui est fort dans toutes les opinions; mais ceux qui appartiennent à l'opinion libérale ont été jusqu'à ce jour proscrits avec une telle obstination, qu'il y a un long arriéré à solder à leur égard. Je vous prie, Sire, de me croire votre tout dévoué *ex imo*. Pour ne rien ébruiter, il suffit que je sois à Paris mardi. En quelques jours, dans l'état où sont les choses, tout sera terminé. »

« Le 13 novembre. — Sire, j'ai prié M. Daru d'être à Paris mercredi à cinq heures et demie. Si j'échouais auprès de lui, Votre Majesté veut-elle me permettre d'offrir le portefeuille du Commerce à M. Buffet? Je connais, mieux encore que vous, Sire, les inconvéniens de ce personnage, mais il a fait avec nous la loi sur les coalitions; il n'est pas protectionniste, il est honnête, parle bien et jouit d'une réelle influence; quant à ses inconvéniens, j'en fais mon affaire et je m'ingénierai à en défendre Votre Majesté. Je voudrais ne vous entourer que de personnes qui vous fussent agréables, mais nous sommes à l'entrée d'un défilé difficile, et nous ne le franchirons qu'en prenant chacun un peu sur nous. Après la session, si, comme je l'espère, nos jeunes recrues se sont bien conduites au feu, vous pourrez

arranger tout cela autrement, de manière à ne vous imposer le sacrifice d'aucune répugnance personnelle. »

X

Le dimanche 14, je quitte de nouveau ma famille pour retourner à Paris. Je ne puis exprimer le serrement de cœur avec lequel je dis adieu au modeste cabinet dans lequel j'avais tant travaillé, et avec quelle désolation intérieure je vis disparaître derrière moi les petits arbres que j'avais plantés, la plage aimée sur laquelle j'avais promené mes rêves et mes réflexions, l'humble maison que j'avais édifiée péniblement, année par année. Je ne devais les revoir qu'après les désastres de la patrie et l'anéantissement de toutes mes espérances.

A Compiègne, maîtres et courtisans étaient ravis de ma détermination d'accepter le pouvoir. Conti écrivait à Duvernois : « La conduite d'Émile Ollivier est celle d'un homme de cœur et d'un homme d'État ; nous allons sortir, grâce à lui, de tout ce gâchis. Enfin ! » (Dimanche soir 14.) Mardi 16, j'arrive à Paris. J'y trouve trois lettres de l'Empereur en réponse aux miennes : « Compiègne, 14 novembre. — Mon cher monsieur Émile Ollivier, j'ai à répondre à plusieurs de vos lettres, et comme le temps est précieux je me bornerai à vous adresser quelques questions et quelques observations. Je crois comme vous qu'il faut laisser la presse et les réunions libres, mais en réprimant cependant les attaques contre le gouvernement établi par la volonté nationale. Dans quel pays peut-on tolérer qu'on dise ouvertement qu'on veut renverser le pouvoir établi et mettre en doute la légitimité de son autorité? C'est nier l'exercice régulier du suffrage universel. Je ne fais aucune objection à la nomination de M. Philis. Il faut rajeunir l'administration tout en tenant compte des droits acquis et des services rendus. Les sous-secrétaires d'État ne pourront entrer en fonctions qu'après le vote de la Chambre. Duvernois étant nommé auparavant, il faudrait qu'il donnât sa démission de député ; ce qui serait un inconvénient. Je compte rentrer à Paris vers le 21 ou le 22. Nos rapports deviendront plus faciles. Croyez à mes sentimens d'estime et d'amitié. »

— « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je veux bien, pour

avoir votre concours, former un nouveau ministère, mais il me répugne beaucoup de n'avoir que des ministres du tiers-parti, car ce parti n'est pas l'expression de la majorité du Corps législatif, et plusieurs de ses membres *complotent* avec les républicains et le duc d'Aumale. Je tiens essentiellement à trois ministres : Forcade, Lebœuf et Rigault. Quant aux autres, j'accepte MM. Talhouët, Mège, même Buffet. Arrangez le tout avec Forcade comme vous l'entendrez. Croyez à mes sentimens d'estime et d'amitié (15 novembre). »

— « Mon cher monsieur Émile Ollivier, les ménagemens que je veux garder vis-à-vis des ministres qui partent sont une garantie pour ceux qui entrent. Il faut donc qu'avant la publicité involontaire d'un changement, on ait créé une crise ministérielle, et que tous les ministres m'aient donné leur démission. C'est pour cela encore que je tiens tant à ce que le secret soit gardé jusqu'au moment voulu. Je vous écris pour vous prier de vous entendre avec M. de Forcade; lorsque vous serez d'accord, et que j'aurai approuvé vos choix, il faudra faire part à Magne et à Chasseloup de ce que vous aurez médité et amener alors une crise ministérielle. Croyez, mon cher monsieur Émile Ollivier, à mes sentimens d'estime et d'amitié. »

Nous étions loin du point de départ : mon accession au ministère Chasseloup avec un ami. L'idée de constituer un ministère nouveau était acceptée et j'étais autorisé à y introduire quatre de mes amis, Daru, Talhouët, Mège, même Buffet. La liberté de la presse et des réunions n'était plus mise en discussion. Quant aux attaques contre le principe du gouvernement, il n'était pas plus dans mes vues que dans celles de l'Empereur de les tolérer. Elles entraient dans la catégorie des *actes* commis par la presse auxquels je n'entendais pas étendre le bénéfice de l'impunité que je réclamais pour les *opinions*. La seule gêne qui me fût encore imposée, c'était l'association avec Forcade. Elle n'était pas de mince importance, mais là même, j'avais obtenu quelque chose, puisque Forcade abandonnait le ministère de l'Intérieur.

Je fais dire partout que je ne suis pas arrivé ; je me renferme chez moi, ne recevant que les personnes munies du mot de passe. Je vois ainsi le prince Napoléon, Schneider, Forcade, Girardin. Schneider me raconte avoir écrit à l'Empereur qu'il ne consentirait à se porter à la présidence que si j'entrais au ministère. Forcade est mal au courant et ne comprend pas la situa-

tion. Je lui apprends que je suis sûr du concours de Talhouët et de celui de Chevandier de Valdrôme, et il est convenu avec lui que je vais solliciter ceux de Daru, de Buffet et de Segris. Je vois Daru le 17, Buffet le 18. Je les mets sans réticence au courant ; je leur donne connaissance du programme que j'ai soumis à l'Empereur et je leur demande leur concours. Ils me le refusent malgré ma longue insistance. Les raisons de leur refus sont résumées dans la lettre que j'écrivis aussitôt à l'Empereur (18 novembre) :

« Sire, j'ai commencé mes négociations sur la base que vous m'aviez indiquée : Le Bœuf à la Guerre, Rigault à la Marine, Forcade au Conseil d'État, moi à l'Intérieur, carte blanche sur le reste. J'ai vu hier Daru et aujourd'hui Buffet. Tous les deux m'ont parlé de Votre Majesté avec respect. Quoique trouvant la situation très difficile, ils sont prêts à vous aider ; mais tous les deux pensent qu'il ne s'agit plus de mesures plus ou moins bonnes à prendre, qu'il faut des actes indiquant que Votre Majesté adopte résolument, sans arrière-pensée, le régime parlementaire ; on en doute dans le pays, et c'est pourquoi des excès, qui autrefois eussent rejeté tout le monde dans les bras du gouvernement, laissent sinon indifférent, du moins calme. L'un et l'autre conseillent d'appeler quelqu'un à former un ministère, *de créer un vice-président du Conseil* en cas d'empêchement de l'Empereur, comme était Odilon Barrot sous la présidence. Enfin ils estiment tous les deux qu'avec Forcade, même au Conseil d'État, la situation ne sera pas tenable. Hors de l'*Intérieur* comme à l'*Intérieur*, s'il reste dans le ministère, il sera obligé de s'expliquer sur les élections ; son déplacement, qui aura été un commencement de désaveu, n'aura servi qu'à amoindrir son autorité ; là-dessus le ministère se disloquera au lendemain même de sa constitution. Daru s'est expliqué à ce sujet avec une extrême vivacité : « Que l'Empereur ne se préoccupe pas autant de la majorité de la Chambre, elle obéira à un signe de sa main ; qu'il pense à la majorité du pays ; celle-là ne suivra que si elle est satisfaite, et elle ne le sera que lorsque le point d'appui du gouvernement sera porté vers le centre gauche. » Croyez-m'en avec M. de Forcade, aucun ministère ne pourra accomplir l'œuvre principale aujourd'hui, la constitution d'une majorité. Ceux que M. de Forcade, ou plutôt ses agens, a combattus *per fas et nefas* ne lui pardonneront pas où qu'il soit replacé ; ceux qu'il a sou-

tenus, le sentant menacé, le soutiendront mollement, la Chambre se divisera, et il ne se passera pas six mois avant qu'on soit acculé à une dissolution ou à un coup d'État. « Quant au retour de M. Rouher, ont dit ces deux messieurs, ce seraient les trois quarts de la France se précipitant dans le parti révolutionnaire. » On me dit que Talhouët, fort accommodant il y a quinze jours, pense maintenant comme Daru et Buffet, et je sais que, sans Talhouët et Buffet, Segris n'acceptera rien. Buffet m'a fait remarquer aussi que Magne et Gressier avaient écrit des circulaires plus compromettantes que celles de Forcade. Ah ! Sire, quel mal vous ont fait vos ministres depuis deux ans, et quel malheur que mes supplications sur la manière de conduire les élections n'aient pas été entendues ! Combien tout serait facile et combien au contraire tout est difficile ! Je crois que Votre Majesté sera obligée d'en revenir à ce qui a été mon impression première : laisser le ministère se présenter devant les Chambres tel qu'il est composé. Il est probable qu'il succombera. Alors vous aviserez. S'il ne succombe pas, si Forcade reste maître de la situation, ainsi qu'il en est convaincu, vous aviserez avec plus de facilité encore. Plus j'y réfléchis, d'ailleurs, plus je sens que le temps des demi-mesures est passé. Si l'opinion publique n'est pas vivement fouettée, elle ne réagira pas. Arrêtez-vous définitivement dans la voie des concessions, n'accordez plus rien, serrez les freins, préparez-vous à reprendre Rouher malgré tout ou lancez-vous à toute vitesse dans le régime parlementaire; ne marchandez pas sur les détails, sur les formes, et chargez quelqu'un de former un cabinet ; vous n'aurez jamais été plus nécessaire qu'après six mois de ce régime. Ne vous blessez pas, Sire, de la liberté de mon langage, car vous savez que je vous suis dévoué maintenant du fond du cœur (18 novembre). »

Daru et Buffet me remirent chacun une note que je communiquai à l'Empereur. Daru insistait surtout contre le maintien de Forcade : « Il y a à son égard des griefs particuliers et des récriminations sur lesquels on sera intraitable. Sa présence sera une provocation à un débat passionné sur les élections qui s'éteindrait naturellement faute d'alimens si le ministre n'était pas là; elle serait aussi un obstacle absolu à la formation de la majorité au sein du Corps législatif et par suite cause d'une dissolution prochaine, qu'il est sage d'éviter, parce que ce serait une nouvelle cause d'agitations et de troubles. »

Segris n'étant pas à Paris, je le priai par télégraphe de venir. Il me répond qu'il ne le peut pas, et que « s'il s'agit d'une combinaison ministérielle quelconque, sa raison se refuse à en voir une acceptable et possible avant la réunion des Chambres et avant la vérification des pouvoirs. »

Quel parti prendre? Ne tenir nul compte des exigences de l'opinion et, après avoir constaté le refus de mes amis, entrer résolument aux affaires avec Forcade, Clément Duvernois, Maurice Richard et Chevandier? Duvernois me le conseillait : « Chargé de préparer la formation d'un cabinet, vous aviez trois points à considérer : 1° Ménager la situation du tiers-parti ; 2° Viser à un effet d'opinion ; 3° Former un ministère capable. La première condition est remplie, et vous êtes dégagé par l'offre de trois portefeuilles. La seconde, faites-moi le plaisir de comprendre que vous la remplissez à vous seul, vos honorables amis ayant fort peu de notoriété ; vous la remplissez d'autant mieux que Forcade quitte l'Intérieur ; les journaux ne demandent rien de plus. Quant à la troisième, il me semble que vous la rempliriez pleinement si, avec un bon garde des Sceaux, vous réunissiez Magne, Forcade et Ollivier. Il me semble que ce quadrilatère pourrait faire assez bonne figure. »

Je ne me rendis pas. Si mes amis avaient refusé de m'aider à reconstituer un ministère en dehors de Forcade à cause de l'excès de leurs exigences ou de dissentimens sur le programme, je n'aurais pas hésité à organiser sans eux une combinaison de la nature de celle que m'indiquait Duvernois. Je ne pouvais, sous peine de me déconsidérer, m'associer, sans leur concours, le ministre des dernières candidatures officielles.

J'allai chez Forcade lui annoncer l'insuccès de mes tentatives et lui dire mon impossibilité de faire un ministère avec lui. Il en parut médiocrement fâché. Je lui prédis qu'il tomberait comme Rouher ; il n'en crut rien. Après l'avoir quitté, j'écrivis à l'Empereur : « Sire, j'ai vu Forcade. Je lui ai exposé la situation. Il a compris que je ne pouvais entrer seul ou à peu près sans avoir l'air de me rendre coupable d'une défection, et qu'il fallait, de toute nécessité, reprendre ma liberté d'action pendant la vérification ou à propos des interpellations. Il est, du reste, parfaitement décidé à continuer son œuvre de dévouement, à affronter la Chambre, et il est sûr de la majorité. Il ne reste donc qu'à clore la crise. Le ministère ira devant la Chambre tel qu'il est

et je resterai dans mon rôle de simple tirailleur. Demain je sortirai de ma réclusion, je déclarerai partout qu'il n'y a pas de crise et que le ministère est plus uni que jamais. Il vaut vraiment mieux voir les vagues se poursuivre et s'enrouler les unes aux autres que de former des ministères! Pardonnez-moi, Sire, cette boutade et croyez-moi votre tout dévoué (18 novembre). »

L'Empereur me répond le 19, de Compiègne : « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je réponds à votre lettre du 18 et à celle de M. Napoléon Daru. La logique gouverne le monde et la conséquence forcée des observations de votre collègue serait la dissolution du Corps législatif. En effet, si les élections ont été si mal faites que le ministre de l'Intérieur ne puisse les défendre et que même sa présence dans le Cabinet soit un sujet de méfiance, il faut alors dissoudre une Chambre dont la majorité a été élue sous les auspices de ce ministre. A part ce point fondamental, je trouve les observations de M. Daru très justes; le pays, je le crois, veut l'ordre et la liberté, mais il repousse les idées révolutionnaires. C'est pénétré de ces sentimens que je voulais relier le passé au présent, ne pas désavouer ce qui s'est fait, mais marquer en même temps par l'adjonction d'hommes nouveaux une ferme intention de persévérer dans ma voie libérale. Il ne s'agit pas pour moi d'amour-propre froissé, je me mettrai toujours au-dessus des petites passions du vulgaire parce que je n'ai en vue que le bien du pays, et lorsque je résiste à un conseil, je ne consulte que ma raison et ma conscience et nullement ma susceptibilité. Que faire maintenant? Je l'ignore, je ne puis disposer de l'opinion et des volontés des autres; il faut se borner à marcher en avant et enfin à tenir compte des manifestations qui sortiront du Corps législatif. Croyez, mon cher monsieur Émile Ollivier, à mes sentimens d'estime et d'amitié. »

La crise était terminée, et l'Empereur fit insérer au *Journal officiel* du 20 novembre la note suivante : « Plusieurs journaux parlent de modifications ministérielles. Les bruits répandus à ce sujet sont dénués de fondement. » La Bourse, qui s'était mise à monter, baissa soudain. On comprit que la crise restait aiguë et qu'un coup de despotisme pouvait en sortir aussi bien qu'un coup de liberté. Daru en fut particulièrement troublé. Il était alors à la campagne, à Becheville. Il prend le chemin de fer et accourt chez moi : « Je suis inquiet de la responsabilité que j'ai assumée; peut-être ai-je été trop absolu. Si le ministère actuel

se représente devant la Chambre, l'irritation sera telle que, dans trois mois, il y aura dans Paris une insurrection dont l'issue sera le triomphe du despotisme ou celui de l'anarchie : deux calamités. Le départ de Forcade de l'Intérieur serait déjà un commencement de satisfaction. Je viens donc retirer mon premier conseil et vous dire : « Entrez, même avec Forcade, si l'on accepte avec vous quatre de vos amis. » Je lui raconte alors ce qui s'était passé entre Buffet et moi, et il part aussitôt lui porter les mêmes conseils. Il ne changea pas la résolution de Buffet, et le ministère Magne, Chasseloup, Forcade se prépara à affronter la Chambre.

Ainsi, après de laborieuses négociations et de nombreuses épîtres, nous voilà tous revenus à l'opinion que j'avais exprimée dès le premier moment et que je n'avais abandonnée que pour ne pas me montrer intransigeant, à savoir : qu'aucune combinaison ministérielle ne pouvait réussir avant la fin de la vérification des pouvoirs. Néanmoins, ce temps de pourparlers n'avait pas été perdu. Bien des difficultés avaient été aplanies ; la confiance entre l'Empereur et moi s'était accrue ; un accord à peu près complet s'était fait sur un programme ; l'alliance avec Forcade était irrévocablement écartée, et l'hypothèse d'une entente avec Daru et Buffet admise par l'Empereur.

ÉMILE OLLIVIER.

LE
PROJET D'IMPOT PERSONNEL ET PROGRESSIF
SUR LE REVENU
ET LE DROIT FISCAL MODERNE

Depuis un quart de siècle, sous le prétexte que l'impôt général sur le revenu existe en Angleterre, dans la plupart des États allemands, des cantons suisses, et en d'autres pays, il est question de l'introduire en France. Nous ne sommes, sans doute, pas les seuls au monde à ne point user de cet instrument fiscal. La grande fédération de l'Amérique du Nord s'en est servie pendant la guerre de Sécession, puis l'a rejeté; la florissante et très moderne Belgique ne l'a jamais connu, et bien d'autres États sont dans le même cas.

I

Il n'existe pas de régime fiscal universel auquel tous les peuples doivent se soumettre. Il serait étrange qu'un tel régime existât; car les peuples diffèrent les uns des autres par leur constitution sociale et par leur constitution politique, par leur régime économique et par leur conception morale. Ni les traditions historiques, ni les habitudes héréditaires, ni les rapports sociaux, ni les aspirations générales, ne sont les mêmes chez les uns et chez les autres. Tel peuple aime la centralisation, tel autre s'en défie et la proscrit; tel peuple apprécie la hiérarchie

et la discipline, respecte ce qu'une certaine école a appelé les autorités sociales; tel autre chérit par-dessus tout l'égalité, a du goût pour le nivellement des conditions et jalouse les situations acquises. Chez tel peuple, l'organisme politique comporte des freins puissans qui assurent la stabilité et préviennent les entraînemens; chez tel autre, il ne se trouve dans les pouvoirs publics aucun frein efficace; la direction est abandonnée, sans contrepoids sérieux ou suffisant, à une assemblée agissant par impulsion plutôt que par réflexion, sujette aux accès de passion, n'acceptant aucun contrôle extérieur et ne sachant guère se contrôler elle-même.

Il est évident que le régime fiscal ne peut être identique chez des peuples aussi dissemblables; il faut chez les uns des précautions dont les autres peuvent se passer. Si l'on venait proposer aux Français d'établir ou plutôt de rétablir chez eux la monarchie héréditaire, qui est, en définitive, le régime gouvernemental le plus répandu dans l'humanité et que supportent, sans mauvaise humeur, sans aucun signe de détachement, des peuples qui ne le cèdent à aucun autre en développement intellectuel et en progrès matériel, comme les Anglais et les Allemands, la plupart des hommes qui constituent notre personnel politique se récrieraient et protesteraient contre ce qu'ils considéreraient comme une absurdité; ils diraient que toutes les nations ne peuvent avoir le même régime politique, que ce qui convient à l'une ne sied pas à l'autre, qu'il faut tenir compte des faits historiques, des habitudes prises, des goûts divers, des conceptions différentes de l'idéal. Si, sans vouloir changer la forme même gouvernementale, on proposait de faire élire le chef du gouvernement par le peuple, ce qui, en définitive, a été et est encore le régime le plus général des républiques et de l'ancien temps et des temps nouveaux, d'armer, en outre, ce chef élu par le peuple du droit de *veto* à l'encontre des décisions prises par les assemblées électives, ce serait la même clameur chez la plupart des hommes qui constituent notre personnel gouvernemental; ils s'indigneraient contre cette prétention d'assimiler les institutions de toutes les républiques du monde; ils invoqueraient la différence des tempéramens nationaux. Si, d'autre part, sans rien toucher ni à la forme même du gouvernement, ni aux sommets du pouvoir, on leur proposait d'établir, comme pour la Diète de Prusse (le *landtag*), une base censitaire à l'élection de

la Chambre des députés de France ou de rendre chez nous la seconde Chambre héréditaire comme en Angleterre, ou bien mi-partie héréditaire et mi-partie nommée par le Souverain comme en Allemagne et en Autriche; si, dans une autre direction on réclamait l'établissement en France du *referendum* populaire, comme en Suisse, la plus grande partie de notre personnel gouvernemental rejetterait avec hauteur ou comme surannées ou comme injustifiées ces propositions; elle prétendrait qu'il n'y a pas d'analogie entre la France, d'une part, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et même la Suisse, de l'autre.

Voilà bien la preuve que l'identité des institutions ne s'impose pas à tous les peuples. Pourquoi alors l'identité des impôts? Il tombe sous le sens que la seconde dépendrait de la première: celle-ci serait à réaliser d'abord, et personne ne la réclame.

Ce n'est pas, en outre, pour tous les impôts que certains esprits, à la fois absolus et étourdis, prétendent réaliser l'identité chez tous les peuples, c'est à vraiment parler pour le seul impôt sur le revenu. Que l'on considère les impôts indirects par exemple, personne ne demande qu'ils soient identiques dans tous les pays. Sans parler des droits de douane qui sont très élevés et portent sur des quantités d'objets chez les nations à système protectionniste, comme la France, les États-Unis, l'Allemagne, et qui, au contraire, sont très bas et ne grèvent qu'un très petit nombre d'articles chez les peuples à tendances libre-échangistes, comme l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, voici un impôt qui semblerait devoir comporter un régime uniforme dans tous les pays de notre civilisation: c'est l'impôt sur le tabac; or, rien n'est plus éloigné que cet impôt de l'uniformité; il est excessivement faible et d'un très mince rendement en Allemagne; il se trouve, au contraire, très élevé en Angleterre et en France; mais en Angleterre, on le perçoit à la douane avec une interdiction absolue de la culture du tabac dans le pays; en France, au contraire, la culture de cette plante est autorisée, quoique contrôlée, et la perception de l'impôt se fait par le monopole de la fabrication et de la vente; rien n'est donc plus dissemblable que la pratique des différens peuples en ce qui concerne l'impôt sur le tabac. Il en est de même pour le sucre et pour l'alcool. L'Angleterre s'efforce de concentrer la production de l'alcool dans de grandes distilleries afin de taxer plus aisément et intégralement la matière imposable; la France accorde,

au contraire, des faveurs et même une immunité complète aux petites distilleries, avec le régime des bouilleurs de cru.

Ce n'est pas seulement pour les impôts sur les objets de consommation que la pratique des peuples civilisés persiste à différer et ne montre aucune tendance à l'uniformité, c'est aussi pour les impôts sur la richesse. Tel peuple a des droits énormes sur les successions ; c'est le cas de l'Angleterre et de la France, les tarifs extrêmes étant, toutefois, sensiblement plus élevés chez nous que dans la Grande-Bretagne ; tel autre peuple, comme la Prusse et différens cantons suisses, ne grèvent d'aucune taxe les successions en ligne directe. Tel peuple frappe les transmissions d'immeubles de taxes écrasantes, comme le fait la France ; tel autre, comme l'Angleterre, ne les soumet qu'à des taxes très légères. Nous pourrions pousser bien plus loin cette démonstration. La diversité fiscale existe et se maintient, si elle ne s'accentue, d'un pays à un autre ; aucune nation ne juge à propos de rompre avec ses traditions, ses habitudes, ses goûts, de surmonter ses répugnances, pour adopter un patron uniforme de fiscalité. Chacun consulte avec raison ses particularités sociales et son tempérament national.

L'argument que l'impôt général et personnel sur le revenu existe chez différens peuples pour prétendre l'introduire en France n'a donc aucune force, puisque cette uniformité qu'on réclame sur ce point particulier, on la repousse sur tous les autres points, aussi bien en matière de constitution politique ou d'organisation administrative que d'impôts de consommation ou de droits d'enregistrement.

II

Si les partis dits avancés, qui sont souvent inconsciemment des partis rétrogrades, se rendaient compte des origines véritables des impôts généraux sur le revenu existant dans divers pays, ils témoigneraient à leur égard moins d'enthousiasme et éprouveraient même quelque confusion.

L'origine des impôts généraux et personnels sur le revenu, tels qu'on les trouve à l'heure actuelle en Allemagne et dans divers cantons suisses, par exemple, est absolument moyenâgeuse. Ce sont, légèrement modifiées, des taxes qui existaient il y a des centaines d'années. Le moyen âge et le début des

temps modernes a foisonné d'impôts de ce genre; c'étaient des capitations graduées, des impôts dits de classes, parce que l'on rangeait les contribuables, d'après une évaluation approximative de leurs revenus, dans différentes catégories superposées, à chacune desquelles on demandait un impôt différent. La méthode était assez commode, elle était surtout sommaire et elle comportait beaucoup d'arbitraire. L'*Einkommensteuer* prussien n'est que le développement de cet impôt classifié qui s'appelait *Classensteuer*, littéralement, impôt de classes. Il en est de même des impôts suisses sur le revenu, de même aussi de l'impôt autrichien, et toutes ces taxes ont conservé encore cette forme de nombreuses catégories superposées, l'impôt s'élevant de l'une à l'autre et restant identique pour chacune d'elles.

Les impôts personnels et généraux sur le revenu ne sont donc aucunement, comme l'imaginent les personnes peu expertes en la matière, le fruit de la réflexion et de l'esprit de combinaison; ils ont simplement leurs racines dans la fiscalité du moyen âge et des débuts du monde moderne. Ce sont des taxes empiriques qui ne se sont proposé aucun idéal social.

La France aussi a connu sous l'ancien régime les taxes de ce genre, capitations graduées et impôts généraux sur le revenu; elle les a longuement pratiquées. C'était, sous leur dernière forme, dans le courant du XVIIe et du XVIIIe siècle, la *taille* et les *dixièmes* ou les *vingtièmes*, c'est-à-dire, pour ces derniers, les 10 pour 100 ou les 5 pour 100 du revenu; ils formaient une branche importante des ressources soit régulières, soit extraordinaires, pour les jours de crise, de l'ancienne monarchie. On sait quel fâcheux renom ils ont laissé; ils n'étaient pas moins exécrés que la gabelle.

Puisque Jean-Jacques Rousseau revient à la mode et que, d'ailleurs, il fut un des prophètes de la Révolution, il n'est pas hors de propos de relater ici un passage qui m'a frappé dans ses *Confessions*. Dans sa jeunesse (en 1732), il erre aux environs de Lyon : « Après plusieurs heures de course inutile, las et mourant de soif et de faim, j'entrai chez un paysan dont la maison n'avait pas belle apparence, mais c'était la seule que je visse aux environs. Je croyais que c'était comme à Genève ou en Suisse où tous les habitans à leur aise sont en état d'exercer l'hospitalité. Je priai celui-ci de me donner à dîner en payant. Il m'offrit du lait écrémé et du gros pain d'orge, en me disant que c'était

tout ce qu'il avait. Je buvais ce lait avec délice, et je mangeais ce pain, paille et tout; mais cela n'était pas fort restaurant pour un homme épuisé de fatigue. Ce paysan, qui m'examinait, jugea de la vérité de mon histoire par celle de mon appétit. Tout de suite, après avoir dit qu'il voyait bien que j'étais un bon jeune honnête homme qui n'était pas là pour le vendre, il ouvrit une petite trappe à côté de sa cuisine, descendit, et revint un moment après avec un bon pain bis de pur froment, un jambon très appétissant, quoique entamé, et une bouteille de vin dont l'aspect me réjouit le cœur plus que tout le reste : il joignit à cela une omelette assez épaisse; et je fis un dîner tel qu'autre qu'un piéton n'en connut jamais. Quand ce vint à payer, voilà son inquiétude et ses craintes qui le reprennent; il ne voulait pas de mon argent, il le repoussait avec un trouble extraordinaire, et ce qu'il y avait de plaisant était que je ne pouvais imaginer de quoi il avait peur. Enfin, il prononça en frémissant ces mots terribles de commis et de rat de cave. Il me fit entendre qu'il cachait son vin à cause des aides, qu'il cachait son pain à cause de la taille, et qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se douter qu'il ne mourût pas de faim. Tout ce qu'il me dit à ce sujet et dont je n'avais pas la moindre idée me fit une impression qui ne s'effacera jamais. Ce fut là le germe de cette haine inextinguible qui se développe depuis dans mon cœur contre les vexations qu'éprouve le malheureux peuple et contre ses oppresseurs. Cet homme, quoique aisé, n'osait manger le pain qu'il avait gagné à la sueur de son front, et ne pouvait éviter sa ruine qu'en montrant la même misère qui régnait autour de lui. Je sortis de sa maison aussi indigné qu'attendri, et déplorant le sort de ces belles contrées à qui la nature n'a prodigué ses dons que pour en faire la proie de barbares publicains (1). »

Voilà la taille, l'ancien impôt personnel sur le revenu; et c'est parce que l'Assemblée Constituante s'en faisait la même image que Rousseau qu'elle rejeta sans hésitation et la taille et les dixièmes et les vingtièmes, et tout ce qui pouvait constituer un impôt personnel et général sur le revenu; elle restait sous l'impression ineffaçable de l'arbitraire que comportaient ces taxes, et elle ne voulut plus entendre parler que d'impôts réels, assis uniquement sur les choses et indépendamment de la personne.

(1) Rousseau, *les Confessions*, tome Ier, p. 338-339, édition Lequien, 1821.

Le système d'impôts réels qu'elle établit visait le revenu, en s'efforçant de le saisir à sa source : tel était l'objet de la contribution foncière, de la contribution des patentes, de la contribution des portes et fenêtres et de la contribution personnelle et mobilière ; ces taxes étaient conçues comme ne devant laisser échapper aucun revenu et, d'autre part, comme devant éviter les doubles emplois. On avait établi une échelle de correspondance des loyers avec les revenus, d'après laquelle, pour les loyers considérables, le revenu était supposé équivalent à douze fois le montant du loyer. Cette échelle de correspondance des loyers et des revenus pouvait, sur quelques points, manquer d'exactitude ou prêter à critique ; mais la volonté du législateur d'atteindre ainsi proportionnellement les revenus était parfaitement démontrée ; d'autre part, afin d'éviter les doubles emplois, le contribuable pouvait être déchargé de la contribution mobilière dans la mesure où il prouvait qu'il avait déjà payé la contribution foncière, son revenu ayant déjà été atteint par celle-ci.

Ce système était ingénieux ; il évitait l'inquisition et l'arbitraire ; il laissait toute liberté au contribuable ; il ne se piquait pas de la recherche de l'absolu que l'on ne peut jamais atteindre ; il taxait les revenus d'une façon suffisamment approximative pour éviter les injustices nombreuses ou criantes, et il assurait au fisc des ressources certaines échappant à toute dissimulation et à tout mécompte.

Tel était le régime fiscal, établi par la Révolution française, en haine des impôts personnels sur le revenu de l'Ancien Régime : taille, dixièmes, vingtièmes, capitations graduées, etc. Les pays du centre de l'Europe, qui ne subirent pas de transformation radicale et méthodique comme celle que constitue la Révolution française, gardèrent leurs taxes d'ancien régime ; et ce sont ces taxes, modifiées sans doute et un peu améliorées, que l'on propose aujourd'hui étourdiment à notre approbation et à notre imitation.

L'*Income tax* britannique, impôt sur le revenu en Angleterre, a eu une origine un peu différente. Il fut établi une première fois en 1798, pour faire face aux frais de la guerre contre la France, — un bill, sur la proposition de Pitt, « accordant à Sa Majesté une aide et une contribution pour la continuation de la guerre, » — puis aboli à la paix d'Amiens ; rétabli à la reprise des hostilités en 1803, il fut aboli de nouveau, à la fin des guerres contre la

France et, ayant suscité parmi les contribuables les plus vifs ressentimens, les registres qui avaient servi à le percevoir furent brûlés. Malgré une situation financière souvent assez étroite, tant que vécut la génération qui l'avait subi, les Anglais ne songèrent pas à le ressusciter. En 1842 seulement, devant un déficit de 50 millions de francs, considérable pour le temps, Robert Peel en fit voter le rétablissement temporaire. Deux des hommes qui furent parmi les chefs les plus célèbres du parti libéral, sinon même radical, en Angleterre, dans la première partie du XIXe siècle, lord John Russell et lord Brougham le combattirent énergiquement; s'il fut voté, « il fut entendu que des nécessités urgentes avaient seules pu déterminer cette adoption et que l'impôt n'était rétabli que pour un temps limité à trois ans. » Les difficultés financières durèrent : l'Angleterre dut accomplir bientôt une transformation économique radicale par la suppression des droits sur les grains et, graduellement, de la plupart des taxes douanières; l'impôt sur le revenu fut maintenu d'année en année, par l'impossibilité de se passer de son produit. En 1851, le ministère proposa que cet impôt qui, depuis neuf ans, vivait à titre précaire fût admis comme définitif; le Parlement ne voulut toujours le voter que pour un an; en 1853, ayant à pourvoir à un abandon considérable de droits de douane, Gladstone obtint que la Chambre surmontât ses répugnances et qu'elle considérât l'impôt sur le revenu comme établi pour une durée de sept ans. Au terme de cette période, en 1861, Gladstone occupait le ministère, et il demanda le renouvellement de cet impôt, sans toutefois encore le classer comme une des pièces définitives du régime fiscal britannique : « Il me sera impossible, disait-il, de le supprimer tant que le pays aura besoin pour ses dépenses de 1 750 millions de francs, au lieu de 1 500 millions; ce sera une belle tâche pour un chancelier de l'Échiquier, mais je n'ose espérer que ce soit jamais la mienne (1). »

Ainsi, vingt ans après son rétablissement, l'impôt sur le revenu excitait encore en Angleterre une vive opposition, et si l'on le maintenait, ce n'était certainement pas par des considérations théoriques de justice et d'idéal fiscal; on ne trouve jamais ces motifs allégués dans les discussions qui eurent lieu à ce sujet; ce n'était pas par une préférence réfléchie que l'on accordait à cet

(1) Voyez notre *Traité de la Science des Finances*, 7e édition, tome Ier, p. 550 556.

impôt relativement à d'autres taxes directes, c'était uniquement par la nécessité de se procurer des ressources et l'impossibilité de les trouver ailleurs.

La vérité, c'est que l'Angleterre n'avait aucun système de taxes directes nationales et, par une circonstance tout à fait particulière que la plupart des hommes réputés compétens ont oubliée, se trouvait dans l'impossibilité absolue d'en établir un. L'Angleterre n'avait et n'a encore aucun impôt sur l'exercice de l'industrie et du commerce, analogue à nos patentes; en dehors des revenus industriels et commerciaux, la principale richesse dans la première partie du XIXe siècle était la terre, mais précisément le gouvernement anglais ne pouvait et il ne peut encore établir et percevoir un impôt foncier; cela vient de ce que le gouvernement anglais, sous William Pitt, en 1798, pour pourvoir aux frais de la guerre contre la France, offrit aux propriétaires de racheter leur impôt foncier en en payant dix-neuf ou vingt fois le montant; l'opération était ingénieuse, passagèrement avantageuse pour le Trésor dont les titres consolidés 3 pour 100 ne se cotaient alors qu'aux environs de 50 pour 100; mais elle eut les conséquences durables les plus fâcheuses, puisque ce rachat mit le gouvernement britannique et le met encore dans l'impossibilité de percevoir un impôt direct sur la plus grande partie des terres; sur les 51 millions de francs du montant primitif de l'impôt foncier, 32 à 33 millions ont été graduellement rachetés (1). Le Trésor s'est privé ainsi non seulement d'une ressource permanente déterminée, mais de tout l'accroissement graduel et éventuel de cette ressource avec le développement de la branche de richesse dont elle provenait. L'État anglais ne pourrait, sans manquer à sa parole, établir une contribution foncière générale. Les pouvoirs locaux seuls qui n'ont pas été partie à cette opération de rachat peuvent établir des taxes sur le sol et ils ne se gênent pas pour le faire.

C'est donc à l'absence de tout système régulier d'impôts directs et à l'impossibilité, non seulement en fait, mais en droit, d'en constituer un, qu'est dû le rétablissement de l'*Income tax*, impôt sur le revenu, en Angleterre et, malgré des résistances durant toute une génération, son maintien. La population parut s'y résigner, d'autant que le mode de perception évitait autant que pos-

(1) *Traité de la Science des Finances*, 7e édition, tome Ier, p. 433-434.

sible d'être inquisitorial et que le taux en était, pour l'ordinaire, excessivement modique. Pendant de nombreuses années à partir de 1874, le taux ne fut que de 2 pence par livre sterling de revenu, soit de 0 fr. 82 pour 100 francs, ainsi moins de 1 pour 100; de 1889 à 1893, il fut relevé à 6 pence par livre sterling ou 2,46 pour 100; ultérieurement, pour faire face aux énormes dépenses de la guerre de l'Afrique du Sud en 1899-1902, il fut porté passagèrement jusqu'à 1 shilling 3 pence soit 15 pence par livre sterling de revenu ou 6,20 pour 100; il est encore actuellement de 5 pour 100, avec l'immunité complète pour les petits revenus au-dessous de 4 000 francs et des modérations de taxes pour les revenus moyens entre 4 001 et 17 500 francs. L'élévation de la taxe depuis 1899 a ressuscité les griefs de la population britannique contre l'*Income tax*; à l'heure présente, les contribuables s'agitent vivement contre cet impôt et le chancelier de l'Échiquier, M. Asquith, a dû, dans le budget 1907-1908, consentir des atténuations dont il sera parlé plus bas.

Il était nécessaire de dissiper cette sorte de légende que l'impôt général sur le revenu serait considéré, dans les pays où il est établi, comme une sorte d'impôt idéal, de taxe type, que la réflexion aurait fait établir, et qu'elle tendrait à développer pour la substituer aux autres impôts directs. Rien n'est plus contraire que cette conception au développement historique et à la réalité; c'est l'impossibilité ou la difficulté pour certains pays d'avoir un système de taxes directes rationnelles qui les a fait se résigner à un genre d'impôts qui, bien loin de comporter une supériorité quelconque sur notre système de contributions, offre relativement à lui d'incontestables infériorités.

III

Le premier principe absolument fondamental en matière de taxation et universellement reconnu, sinon toujours pratiqué, c'est que l'impôt n'est légitime que quand il est librement consenti par le contribuable. Quelle que soit la théorie de l'impôt à laquelle on se rallie, l'impôt n'est légitime que quand le contribuable l'a consenti. Sans doute, ce consentement ne peut être explicitement requis de chaque contribuable en particulier; il peut, en effet, se rencontrer tel esprit récalcitrant, obtus ou opiniâtre qui refuserait toujours son consentement; mais il faut

qu'il soit acquis que l'ensemble des contribuables raisonnables a reconnu la nécessité de l'impôt et a sanctionné la nature, le mode et le taux des taxes.

Or, ce consentement, dans nos sociétés établies sur la base du suffrage universel, ne peut être considéré comme acquis que quand l'impôt est uniforme et proportionnel au revenu des contribuables ou à leur avoir. Les membres des assemblées électives, les anciens ordres ayant été supprimés, représentent, en effet, le plus grand nombre des citoyens, et ce n'est que par une fiction qu'ils sont censés en représenter la totalité; s'ils font entre les citoyens des catégories, s'ils déchargent les unes et surchargent les autres, s'ils obéissent aux passions ou aux préventions des catégories les plus nombreuses pour arracher des contributions particulièrement lourdes aux catégories les moins nombreuses, s'ils s'inspirent plus ou moins de l'idée de la lutte des classes, il est clair qu'alors les membres des assemblées électives ne peuvent prétendre être les représentans et les mandataires des catégories les moins nombreuses de citoyens qu'ils sacrifient et sur lesquels ils s'acharnent. L'impôt qui frappe exceptionnellement ces catégories les moins nombreuses et dont ont été déchargées les catégories les plus nombreuses a été voté, dans ce cas, par des gens sans mandat en ce qui concerne les premières et qui, par conséquent, ne pouvaient lier celles-ci. L'impôt est alors illégitime; il n'a pas été consenti par le contribuable; il n'est pas dû.

Ce principe fondamental est d'une évidente vérité. Il en découle que, dans les pays à assemblées sortant du suffrage universel, l'impôt en équité et en droit doit être strictement proportionnel; l'impôt progressif sous ce régime ne peut être qu'un abus, une extorsion. Dans les contrées comme l'Angleterre, les pays allemands, l'Autriche, qui possèdent une seconde Chambre, soit héréditaire, soit nommée à vie par le souverain et recrutée dans les classes aisées et opulentes de la nation, si cette Chambre donne son consentement à des impôts progressifs, on peut arguer que, dans une certaine mesure du moins, ils ont été approuvés par les représentans de toutes les catégories de citoyens. Dans les pays où une Chambre haute, ayant cette composition et cette origine, ne se trouve pas, cette allégation ne peut se soutenir; l'impôt spécial ou à un taux spécial qui frappe uniquement les catégories aisées ou opulentes de citoyens est alors manifeste-

ment illégitime; les catégories indûment frappées ne sont pas tenues en conscience de le subir.

Les hommes qui, dans l'humanité, sont l'incarnation de la morale la plus haute ont reconnu ce principe. Dans l'antiquité, Socrate; Xénophon cite à propos de lui ce mot qui, prononcé il y a plus de deux mille ans, est d'une actualité saisissante : « Et si la multitude dans les États démocratiques prend vis-à-vis des riches des mesures oppressives, diras-tu que c'est là une loi (1)? » La réponse est certaine : ce n'est pas là une loi, au sens philosophique et moral du mot; par conséquent, cela n'oblige pas la conscience : on peut être contraint par la force ou par la crainte de la subir; mais aucune obligation morale ne vous y assujettit. On est libre, si on le peut, de s'y soustraire; les déclarations, les sermens même, exigés à ce sujet, sont sans valeur; le contribuable est dans ce cas, à l'égard du fisc spoliateur, dans la même situation où il se trouverait vis-à-vis d'un cambrioleur quelconque.

Si les impôts abusifs établis sur les riches n'avaient ainsi, aux yeux des sages de l'antiquité, aucun des caractères que doit avoir la loi pour être moralement impérative, les modernes n'ont pas une autre opinion à cet égard; il suffit de rappeler le terme de « voleries graduées » par lequel Stuart Mill, non moins philanthrope, cependant, que philosophe, et assez enclin à certaines solutions socialistes, définissait le taux ascensionnel de l'impôt progressif.

L'impôt progressif est donc une violation de l'équité et du droit positif, lequel exige, pour la légitimité de l'impôt, le consentement du contribuable. On peut alléguer que certaines situations ou très pauvres ou très modiques comportent, en équité, soit l'immunité complète de certains impôts, soit des modérations de leur taux. Il y a d'abord le célèbre adage que, où il n'y a rien, le Roi perd ses droits; mais on va au delà et l'on dit que, où il y a peu il peut être humain et sage de renoncer à une perception à la fois insignifiante et très onéreuse. Soit, il est possible, par une concession, mais qui doit être contenue dans des limites assez étroites, d'admettre l'*impôt dégressif*. Nous avons montré maintes fois qu'il y a une différence considérable et très nette entre l'*impôt dégressif* et l'*impôt*

(1) *Œuvres complètes de Xénophon*, traduction de Talbot, tome Ier, p. 12.

progressif; ce ne sont nullement là, comme on le pense souvent, deux faces différentes d'un même objet. Voici la définition exacte de ces deux modalités essentiellement différentes de l'impôt : quand c'est la minorité des contribuables ou, tout au moins, la minorité de la matière imposable qui profite de dégrèvemens totaux ou partiels et que la majorité des contribuables ou de la matière imposable est assujettie au taux maximum qui devient pour cette majorité un taux uniforme, alors l'impôt est dégressif. Ainsi, dans l'impôt dégressif, c'est la minorité seulement de la matière imposable qui est dégrevée et la majorité de cette matière imposable paie un taux uniforme. Quand, au contraire, les contribuables sont répartis en beaucoup de catégories, chacune, au fur et à mesure qu'on s'élève, de moins en moins nombreuse, et se trouvent assujettis à des taux divers et graduels progressant au fur et à mesure que l'on monte sur l'échelle sociale, scindant ainsi la matière imposable en tranches de plus en plus étroites, de façon que la minorité de la matière imposable paie la plus grande partie de l'impôt, alors l'impôt est progressif. Si l'impôt dégressif accordant une immunité aux échelons tout à fait inférieurs et des modérations aux échelons moindres que moyens, peut être admis, tout en exigeant beaucoup de prudence et de circonspection, l'impôt progressif, qui surcharge notablement la minorité de la matière imposable, doit être absolument proscrit. Un exemple d'impôt dégressif, c'était la contribution mobilière dans les villes, notamment à Paris, avant 1900; les loyers soit complètement, soit partiellement dégrevés, ne représentaient, en effet, que la moindre partie de l'ensemble des valeurs locatives; en 1896 notamment, sur 30 765 865 francs, montant de la contribution mobilière à Paris si tous les loyers y avaient été assujettis au taux uniforme supporté par les loyers moyens ou élevés, 4 543 373 francs seulement, moins du sixième, représentaient les loyers dégrevés et un taux strictement uniforme de taxe frappait tous les loyers au-dessus d'un niveau modique (1).

Le principe fondamental en matière d'impôt, qui admet donc en certains cas, quoique à titre exceptionnel, la dégressivité, condamne absolument la progressivité.

Un autre principe également doit être rappelé à propos de

(1) Voyez notre *Traité de la Science des Finances*, tome Ier, p. 203-204.

l'impôt proposé en France sur le revenu. Les seuls biens qu'un État ait le droit de frapper, ce sont ceux qui sont situés sur son territoire ou, du moins, dans ses possessions, c'est-à-dire dans ses colonies. Ce sont les seuls, en effet, pour lesquels il rende un service au contribuable. Les biens situés à l'étranger ne le concernent pas ; ils échappent à ses bienfaits, à ses services, par conséquent, ils doivent, en équité, échapper à ses charges. Cette règle est uniformément admise en ce qui concerne les immeubles. Si un Français possède une maison ou une terre en Belgique, cette maison ou cette terre subissent tous les impôts belges, et cela est de toute justice : c'est l'État belge, en effet, qui la protège, qui l'avantage par des routes ou chemins et par des services de différentes natures. Mais à quel titre l'État français réclamerait-il quoi que ce soit du chef de cette maison ou de cette terre située en Belgique? Il n'a manifestement aucun droit à ce sujet. Ce qui est ainsi universellement admis pour les immeubles, on le conteste pour les valeurs mobilières; cette contestation n'a aucune base. Si un Français possède une action de mine belge ou de banque belge, l'État français ne rend aucun service à cette mine ou à cette banque et, par conséquent, il ne peut rien réclamer de ce chef; il est sans titre et sans droit. Autrement, d'ailleurs, il y aurait un cumul déraisonnable et abusif d'impôts sur un même objet. Il doit en être des valeurs mobilières étrangères, comme des immeubles situés à l'étranger: elles ne doivent pas être soumises à l'impôt, à moins qu'elles ne soient cotées à une des bourses de l'État taxateur, parce que l'État alors rend un service en procurant à la valeur étrangère l'avantage de son marché et d'un certain genre de protection.

IV

Ces préliminaires établis en ce qui concerne la philosophie de l'impôt, nous abordons le projet soumis à la Chambre pour l'établissement d'un impôt général personnel et progressif sur le revenu. C'est le dixième ou quinzième projet de cette nature qui a vu le jour en France depuis 1871. Entre cette multitude de plans divers ayant pour objet d'abord le remplacement de la contribution personnelle et mobilière, puis celui de toutes les contributions directes, on peut en citer trois principaux : celui de M. Doumer en 1896, celui de M. Peytral en 1898, et celui de

M. Rouvier en 1903. Il est bon d'en rappeler les traits distinctifs. Le projet de M. Doumer exemptait les revenus ou parties de revenu au-dessous de 2 500 francs, puis établissait des taux de 1, 2, 3, 4 ou 5 pour 100 sur les tranches successives de revenu de 2 500 à 5 000, de 5 001 à 10 000, de 10 001 à 20 000, de 20 001 à 50 000, et le droit plein de 5 pour 100 se fût uniformément appliqué au-dessus de 50 000 francs de revenu. L'impôt devait reposer sur la déclaration du contribuable pour les revenus supérieurs à 10 000 francs, les revenus moindres étaient taxés d'office, avec faculté pour les contribuables de prendre l'initiative de la déclaration. Les commissions d'évaluation se composaient, au premier degré, du maire, de conseillers municipaux, du contrôleur et du percepteur des contributions directes; au second degré, si la revision était demandée, de conseillers généraux et d'arrondissement. Ce projet, dont on attendait 157 millions, souleva les clameurs universelles et fut abandonné.

Deux ans plus tard, en 1898, M. Peytral, alors ministre des Finances, déposa un autre projet d'impôt général sur le revenu pour remplacer cette fois non seulement la contribution personnelle et mobilière, mais celle des portes et fenêtres. Ce projet faisait appel aux signes extérieurs : le revenu devait être calculé sur la valeur locative des diverses habitations du contribuable et leurs dépendances, ainsi que le nombre de domestiques, de chevaux, de voitures et d'automobiles. La valeur locative des habitations de chaque contribuable devait être multipliée par un coefficient d'autant plus élevé que la population de la commune serait plus forte. En outre, dans la même commune, ce coefficient eût varié suivant l'importance du loyer; au delà de 4 000 francs de loyer à Paris, par exemple, le coefficient eût été dix ; le revenu tiré de la valeur locative eût été relevé à Paris de 800 francs pour la première domestique femme, et de 1 600 pour chaque domestique femme, au delà; de 2 400 francs pour chaque domestique homme; de 1 200 à 3 000 francs pour chaque automobile suivant le nombre de places; de 1 000 francs pour chaque voiture à deux roues et de 2 000 francs pour chaque voiture à quatre roues; de 2 000 francs par cheval; de 500 francs par vélocipède avec moteur, de 100 francs pour chaque chien au-dessus de deux ans, et d'une somme égale à 20 pour 100 de la valeur de chaque yacht. Ce système évitait la déclaration et la taxation d'office d'après la rumeur publique ou des évaluations

incertaines; c'était un mérite. Avec ses coefficiens variables, il se rapprochait du régime primitif de la contribution mobilière établi par la Révolution française. On peut mettre à son actif qu'il écartait l'inquisition.

Le projet de M. Rouvier prétendait aussi éviter l'inquisition et l'arbitraire; également il se déclarait dégressif et non progressif, avec quelque inexactitude, toutefois, si l'on s'en rapporte à la définition que nous avons donnée plus haut (voir p. 325); il s'efforçait de proscrire la déclaration, sans y arriver complètement. L'impôt, dans son plan, comme dans celui de M. Peytral, devait se superposer à tous les impôts particuliers existans, aux impôts fonciers, des patentes, sur le revenu des valeurs mobilières, etc. Les revenus au-dessous de certains minima variant, suivant l'importance de la commune, de 500 francs à 2 000 francs, devaient rester complètement indemnes et, en outre, ce qui était bien large et eût compromis le rendement, des modérations de taxes eussent été accordées, dans des proportions variables, aux revenus au-dessous de 20 000 francs. M. Rouvier s'en remettait au système de la taxation d'office par le contrôleur des contributions directes, d'après les renseignemens fournis par le maire, les répartiteurs et les différens services fiscaux. Les réclamations contre cette taxation d'office devaient s'appuyer sur la présentation des documens et, au besoin, des livres du contribuable. Dans les communes ayant plus de 5 000 âmes de population agglomérée, le contrôleur, s'il jugeait que ses moyens d'information étaient insuffisans, pouvait évaluer le revenu d'après certains multiples du loyer d'habitation : ces multiples étaient de 10 fois le loyer dans les communes de 5 001 à 10 000 âmes, de 9 fois dans celles de 10 001 à 30 000, de 8 fois dans celles de 30 001 et au-dessus, sauf à Paris, où ce multiple eût été de 7 fois le loyer. L'impôt projeté eût été divisé en deux taxes distinctes : une taxe dite personnelle, fixée provisoirement à 1 et demi pour 100 du revenu ainsi calculé, avec des déductions diverses pour les contribuables des catégories inférieures ou moyennes; le nombre des catégories établies pour cette taxe personnelle n'était pas moindre de 35, allant de 501 francs à 3 millions de revenu et devait s'augmenter, d'ailleurs, d'autant de catégories qu'il y aurait de 500 000 francs de revenu en plus de ce dernier chiffre. La seconde taxe entrant dans la composition du projet d'impôt sur le revenu de M. Rouvier était une taxe sur le loyer d'habi-

tation fixée à 4 pour 100 du loyer en ce qui concerne la part de l'État. De nombreuses exemptions et réductions étaient accordées aux petits et aux moyens loyers; on tenait aussi quelque compte du nombre des enfans à la charge du contribuable. Tel était ce plan assez compliqué. M. Rouvier se flattait que le contrôleur, impuissant à recueillir des renseignemens suffisans pour la taxation d'office dans les agglomérations de plus de 5000 âmes, s'en remettrait simplement, pour l'établissement du revenu imposable, aux multiples fixés par la loi, à titre facultatif, en ce qui concernait les loyers.

Dans ces deux plans de M. Peytral et de M. Rouvier on sent le désir très net d'éviter l'inquisition et l'arbitraire : le premier projet y réussissait; le second n'y fût parvenu que pour les agglomérations de plus de 5 000 âmes et si les contrôleurs, auxquels on laissait une latitude excessive, s'y fussent prêtés.

Bien plus vaste et plus audacieux est le projet de M. Caillaux : d'abord, il ne s'agit plus de remplacer simplement la contribution personnelle et mobilière avec celle des portes et fenêtres, comme dans les trois plans qui précèdent : M. Caillaux vise à la suppression des quatre contributions directes en ce qui concerne la part de l'État et il y joint certaines modifications des taxes frappant actuellement le revenu des valeurs mobilières. Le projet de M. Caillaux est essentiellement progressif, comme celui de M. Doumer, et même à un plus haut degré.

V

Il y a dans le monde actuel deux types d'impôts généraux sur le revenu : le type anglais, celui de l'*Income tax*, et le type allemand, celui de l'*Einkommensteuer* prussien. Le projet de M. Doumer était inspiré de ce dernier; le projet de M. Caillaux prétend fondre l'un et l'autre dans un type plus compréhensif et supérieur.

L'*Income tax*, ou impôt sur le revenu britannique est, en réalité, la juxtaposition de cinq impôts directs différens, qui n'ont entre eux que ce lien éventuel qu'une personne, prétendant avoir un revenu lui permettant de réclamer soit l'immunité absolue de l'impôt, soit une modération, est admise à faire la preuve que l'ensemble de ses revenus de toute origine reste au-dessous des chiffres légaux donnant droit à l'exemption ou à la réduction.

Sauf ce cas, que le contribuable seul peut invoquer, l'*Income tax* ne donne jamais lieu à une totalisation des divers revenus du contribuable et par conséquent à la connaissance de l'ensemble du revenu de celui-ci. L'impôt est divisé en cinq cédules qui sont désignées par les cinq premières lettres de l'alphabet : la cédule A, qui frappe les revenus fonciers; la cédule B, qui atteint les revenus de l'exploitation du sol, c'est-à-dire les bénéfices des fermiers, le fermage étant le mode de tenure ou d'exploitation du sol quasi universel dans la Grande-Bretagne ; la cédule C, qui grève les intérêts des fonds publics divers, nationaux, coloniaux et étrangers; la cédule D, qui atteint les revenus commerciaux, industriels, professionnels (y compris les traitemens d'employés privés et les salaires suffisamment élevés), ainsi que les intérêts ou dividendes des sociétés anonymes ; la cédule E, qui s'applique aux traitemens ou salaires des fonctionnaires du gouvernement, des municipalités et des divers services publics. La cause du morcellement de l'*Income tax* en ces cinq cédules a été parfaitement décrite dans une publication officielle contemporaine du rétablissement de cette taxe en 1803 : « Tandis que l'ancien droit (celui de l'*Income tax* de 1798), y est-il dit, était assis sur l'ensemble du revenu du contribuable, de quelques sources diverses que ce revenu provînt, le droit actuel est établi à la source même de chaque revenu. Au lieu des comptes compliqués qu'exigerait la constatation exacte des revenus individuels dont les sources sont multiples, l'impôt va à la source elle-même. Le fisc atteint ainsi le but avec plus de facilité et de sûreté, moins d'embarras et de publicité, diminuant par le mode de perception les occasions de fraude. Les transactions privées sont soustraites à l'investigation des pouvoirs publics et les intérêts du Trésor sont plus efficacement gardés que par tout autre système. » Les avantages de la méthode cédulaire sont très bien décrits dans cet exposé officiel; le revenu total du contribuable n'est jamais recherché ni connu, sauf quand celui-ci réclame l'immunité ou prétend avoir droit à des déductions. L'impôt ne peut pas être progressif, puisque le revenu total de la généralité des contribuables reste inconnu ; il peut seulement être dégressif, c'est-à-dire admettre certaines réductions ou déductions jusqu'à un chiffre de revenu déterminé qui ne peut être placé bien haut. L'*Income tax* britannique est donc un système relativement discret.

L'*Einkommensteuer* prussien n'a aucunement cette qualité; le revenu du contribuable, après avoir, pendant presque tout le cours du XIXe siècle, été, en Prusse, taxé d'office d'après les renseignemens plus ou moins sûrs que les agens du fisc pouvaient se procurer, est depuis 1891 assis sur la déclaration que le contribuable doit faire obligatoirement de ses revenus, déclaration qui donne souvent lieu à une discussion entre lui et les agens du fisc ou les commissions d'assiette. C'est donc sur le revenu global que l'impôt prussien est établi; il autorise des investigations minutieuses; le taux en est, d'ailleurs, modéré, quoique légèrement progressif; il est de 3 p. 100 approximativement pour les revenus moyens et de 4 p. 100 uniformément pour tous les revenus dépassant 100000 marks ou 125000 francs. Le taux en est très stable et ne s'est aucunement modifié depuis une quinzaine d'années. On sait quel est l'esprit de discipline et de docilité qui règne en Prusse : « Ici, disait Bismarck, nous naissons tous avec une tunique »; c'est-à-dire, nous avons tous l'esprit et le caractère d'employés, sinon de soldats. Ces habitudes de soumission qui caractérisent la population prussienne, se joignant à l'ancienneté, à la modération et à la stabilité de la taxe, font que, tout en soulevant des contestations assez nombreuses dans les cas particuliers, cet impôt se perçoit dans ce pays avec résignation.

M. Caillaux, dans son projet de loi, a voulu fondre l'*Income tax* cédulaire britannique et l'*Einkommensteuer* global de la Prusse; il n'est guère arrivé qu'à cumuler, comme on le verra, les défauts graves de l'un et de l'autre système, au point de rendre son projet absolument inacceptable.

VI

D'après l'énoncé du projet, le nouvel impôt sur le revenu supprimerait et remplacerait nos cinq contributions directes ainsi que les taxes sur le revenu et sur la transmission des valeurs mobilières. Mais il y a là une équivoque qui induit en erreur un grand nombre de personnes: ce n'est pas intégralement les cinq contributions directes que le nouvel impôt remplacerait, mais seulement la part de l'État dans ces cinq contributions; il laisserait subsister celles-ci pour la part des localités. Or, il ne faut pas oublier que les centimes additionnels locaux

aux cinq contributions directes atteignent presque, dans l'ensemble, le montant de la part de l'État : celle-ci est de 501 millions ; et les centimes locaux montent, en 1907, à 466 millions. Bien plus, pour l'une des contributions directes, celle qui touche le plus le gros de la population, à savoir la contribution foncière sur la propriété non bâtie, la part des centimes locaux, soit 148124500 francs, excède sensiblement la part de l'État qui n'est que de 105 millions de francs. Quand donc on vient promettre à la population que, à l'établissement de l'impôt sur le revenu, les cinq contributions directes seront supprimées, on la trompe et de la façon la plus grave ; on prépare des déceptions inévitables. Le projet ne laisse pas même entrevoir le jour où les contributions directes existantes seront supprimées en ce qui concerne les localités : reconnaissant que le problème des taxes locales est particulièrement délicat, l'exposé des motifs en ajourne la réforme *sine die ;* autant dire qu'il la renvoie aux calendes grecques.

En se bornant même à la part de l'État, le résultat à obtenir pour remplacer les cinq contributions directes actuelles n'est pas mince, puisqu'il faut avec le nouvel impôt se procurer, de ce chef, 501 millions auxquels il convient de joindre 80 millions de produit actuel de la taxe sur le revenu des valeurs mobilières et 109 millions de produit des droits de transmission et de timbre sur les mêmes valeurs ; c'est donc 690 millions que l'on doit demander au nouvel impôt. M. Caillaux veut frapper d'abord à leur source tous les revenus, sauf certaines immunités ou réductions, par un impôt cédulaire, comme dans l'*Income tax* britannique, les divers revenus étant répartis en sept catégories ou cédules ; puis il établit, par surcroît, sur les revenus supérieurs à 5000 francs et déjà atteints isolément un impôt dit complémentaire ; enfin il y joint de nouveaux droits de timbre et de transmission. La partie de l'impôt perçue sur les catégories ou cédules est censée devoir fournir 443 millions, l'impôt dit complémentaire 120 millions et les nouveaux droits de timbre et de transmission 131 millions, ensemble 694 millions contre 690 millions de taxes supprimées ; la marge pour les erreurs et les mécomptes n'est que de 4 millions, guère plus de 1/2 p. 100, c'est-à-dire insignifiante.

La première catégorie ou cédule concerne l'impôt sur le revenu des propriétés bâties ; elle n'appelle guère d'observations ;

rien ne serait changé, en effet, à la situation existant depuis 1890, soit pour l'assiette, soit pour la perception; le produit de cette catégorie est porté pour 96 millions, ce qui correspond au rendement actuel, grossi de l'accroissement que doit procurer le développement annuel des constructions.

Tout autre est la situation pour la seconde catégorie ou cédule, celle qui concerne la propriété non bâtie; c'est ici que le projet prétend avoir introduit des dégrèvemens considérables pour les petits contribuables; les chiffres apparens semblent justifier cette prétention: en effet, au lieu de 105 millions de francs, on ne réclamerait à cette cédule que 50 millions; ce serait donc une réduction de 50 p. 100; mais quand on examine les choses de près, on voit que la plus grande partie de cette réduction s'évapore et qu'il en reste peu de chose. Il faut d'abord tenir compte de ce que le projet crée un impôt nouveau, celui sur les bénéfices de l'exploitation agricole (5e cédule ou catégorie), duquel on attend 21 millions; ainsi la terre paierait à l'État 71 millions, au lieu de 105 actuellement; le dégrèvement serait encore sensible, mais, au lieu d'être de 50 p. 100, il ne serait que d'un tiers; en outre, il ne porterait, en général, que sur des sommes tout à fait minimes et il serait subordonné à des conditions qui, dans la plupart des cas, le rendraient illusoire.

D'après le projet, « les propriétaires fonciers qui exploitent pour leur compte et qui n'ont pas d'autres ressources que celles qu'ils tirent de cette exploitation, » ont droit à un dégrèvement des trois cinquièmes de la cotisation (pour l'État) quand leur revenu n'excède pas 300 francs, à un dégrèvement des deux cinquièmes de 301 francs à 400 francs de revenu et à un dégrèvement de un cinquième entre 401 et 500 francs. Ne s'appliquant qu'à la part de l'État, laquelle ne forme que 41 p. 100 du total de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie, ces dégrèvemens sont infinitésimaux; l'exemption des trois cinquièmes de la part de l'État, pour les revenus fonciers n'excédant pas 500 francs, ne représente qu'une réduction réelle du quart du montant de l'impôt; celle des deux cinquièmes ne représente qu'une réduction du sixième de la cote intégrale, et celle d'un cinquième pour les revenus fonciers de 401 à 500 francs n'atteint, en réalité, que 8 1/2 p. 100 du total de la cote; comme en outre, dans nombre de cas, le petit ou moyen contribuable de ces catégories, possède

attenant à son bien une maison d'habitation dont la cote n'est nullement dégrevée, la réduction qu'on lui accorde est tout à fait minuscule; elle tombe, en ce qui concerne les revenus fonciers ruraux de 300 francs ou au-dessous, à 12 ou 15 p. 100 de la cote foncière totale actuelle, pour les revenus de 301 à 400 francs à 7 ou 8 p. 100 et pour ceux de 401 à 500 francs à 4 ou 5 p. 100. Encore faut-il, pour bénéficier de ces maigres réductions, que le contribuable fasse la preuve qu'il ne possède pas d'autres ressources que celles de l'exploitation de sa petite propriété; si, par conséquent, ce qui est le cas d'un très grand nombre, ce petit propriétaire fait quelques journées chez autrui, s'il se livre à un petit commerce quelconque, s'il a donné en location quelque lopin de terre ou quelque masure, ou bien s'il possède une obligation, une action ou une rente ou une retraite quelconque, il perd le bénéfice de ces réductions minuscules.

On a fait quelque bruit autour d'une expérience tentée devant le ministre et les membres de la Commission des réformes fiscales dans une petite commune du département de l'Oise, Rochy-Condé. Tous les fonctionnaires locaux de l'administration des finances s'y étaient réunis, et avaient à l'avance préparé le terrain; ils s'étaient livrés à une nouvelle évaluation des parcelles : il en résulta, nous dit-on, une réduction sensible pour la généralité des petits propriétaires : cette réduction fait assez bonne figure parce qu'on ne la rapporte qu'au principal de l'impôt perçu par l'État, mais en la comparant à la cote totale (part de l'État et centimes locaux réunis), elle tombe aux proportions insignifiantes que nous venons d'indiquer. Aussi, les petits et moyens propriétaires de Rochy-Condé paraissent-ils avoir accueilli sans enthousiasme la réduction qu'on faisait luire à leurs yeux de quelques dizaines de centimes ou, au grand maximum, de 2 ou 3 francs de leurs cotes, et s'être plus alarmés des intrusions qu'ils ont pressenties pour la constatation de leurs ressources diverses; ils se sont donc tenus sur une réserve fort explicable. Si l'on juge qu'il y a lieu d'accorder quelque allégement aux propriétaires de ces catégories, on pourrait le leur allouer sans bouleverser tout notre système fiscal.

Il est remarquable que, dans cette expérience de Rochy-Condé, on ait laissé de côté la cinquième cédule ou catégorie, celle des bénéfices de l'exploitation agricole; c'est là une innovation singulièrement délicate et aventureuse dans un pays de

petite et moyenne propriété comme la France; cet impôt nouveau frapperait, indépendamment de la valeur locative du sol, les bénéfices présumés de l'exploitant, que celui-ci soit un fermier ou un propriétaire faisant valoir. On exempte bien tous les bénéfices de cette nature qui n'excèdent pas 1250 francs; il faut noter, toutefois, qu'il ne s'agit pas, en ce qui concerne cette exemption, des bénéfices réalisés en argent, mais tout aussi bien de ce que l'exploitant tire de la terre pour son propre entretien et celui de sa famille, denrées alimentaires, bois de chauffage, etc. Désespérant d'arriver directement à la constatation de ces bénéfices agricoles, le projet de loi admet un forfait : les bénéfices de l'exploitant seront considérés comme égaux au revenu net du sol, c'est-à-dire à sa valeur locative ou à la rente de la terre. Or, cette supposition est manifestement inexacte. Les Anglais qui, dans leur *Income tax*, ont une cédule sur les bénéfices agricoles, évaluent ceux-ci sur la base de la moitié du fermage; pourquoi en France, pays de culture moins perfectionnée, prendrait-on pour base le fermage entier? Si l'on consulte la dernière grande enquête agricole, celle de 1892, on y voit (pages 440 et 441) que le loyer de la terre en France est évalué à 2368 millions de francs; le capital d'exploitation (animaux, matériel, semences) est estimé à 8017 millions, donnant lieu à un rendement de 400 millions au taux de 5 p. 100 d'intérêts; si l'on en porte la rémunération à 10 pour 100, ce qui paraît largement suffisant, sinon exagéré, les bénéfices de l'exploitation agricole en France monteraient à 800 millions de francs, soit le tiers environ de la rente de la terre. On voit combien on est loin de l'évaluation du projet de loi. Comment se fait-il que, dans l'expérience de Rochy-Condé, on ait complètement laissé de côté cet impôt nouveau sur les bénéfices agricoles? Dans le cas de métayage, l'impôt sur les bénéfices agricoles rencontrera des difficultés inextricables, et le projet de loi se borne à cette mention : « En ce qui concerne les terres exploitées à portion de fruits, il est ouvert dans le rôle des articles au nom collectif du propriétaire et de l'exploitant. » Si le législateur, par la substitution des combinaisons compliquées du projet de loi au régime actuel des impôts sur la terre, se flatte de se concilier les classes rurales, il s'attirera les plus grands mécomptes.

Ces mêmes mécomptes, il les trouvera aussi dans la nouvelle taxation des bénéfices industriels, commerciaux et professionnels.

Le régime actuel des taxes sur ces catégories de revenus peut avoir divers inconvéniens, mais il a le grand mérite de ne faire aucune part à l'arbitraire et à l'inquisition. Tout autre serait le régime nouveau : on supprime tous les indices d'après lesquels la taxe est aujourd'hui établie, et on laisse le champ absolument libre à la fantaisie des commissions de taxation. Or, comment sont composées ces commissions? Du percepteur, agent technique, du maire et de quatre personnes désignées par le préfet. Ainsi, c'est la politique qui déterminera la cote que l'on devra payer; le préfet, chacun le sait, est par-dessus tout un agent politique auquel on demande de faire triompher dans les élections le parti gouvernemental; le maire est souvent aussi un homme de parti; les infortunés contribuables seront livrés, pieds et poings liés, à des politiciens; il y aura, suivant un classement qui fit beaucoup de bruit il y a deux ou trois ans, le côté de Corinthe, c'est-à-dire, de ceux du « bon parti, » et le côté de Carthage, ceux du « mauvais parti; » on abaissera la cote des Corinthiens, on élèvera celle des Carthaginois. Les imposables seront tenus, si on les en requiert, de fournir par écrit tous les renseignemens de nature à faire connaître les conditions matérielles d'exercice de leur profession; mais rien ne dit dans le projet que la Commission soit obligée de requérir ces renseignemens; il lui est loisible de taxer « au jugé, » comme on dit, d'après la « commune renommée, » comme on dit encore. « Dans le cas de réclamation contentieuse (article 37), les réclamans sont tenus de justifier leurs prétentions par la présentation d'actes authentiques, de livres de commerce régulièrement tenus ou de tous autres documens susceptibles de faire preuve. » Ainsi, l'on aboutit quasi fatalement à la communication des livres. Notons à ce sujet que, à Rochy-Condé, un contrôleur déclara courageusement et ingénieusement à la Commission des réformes fiscales que cette communication des livres qui offre beaucoup d'inconvéniens pour certains contribuables peut n'offrir que des bases très inexactes pour l'assiette de l'impôt; prenant le cas d'un meunier d'une petite commune de son district, qui traitait 80 sacs de blé par jour, il lui suffirait, disait-il, de porter sur ses livres l'achat de ces sacs régulièrement à 0 fr. 50 au-dessous du prix réel, ce que permettent les fluctuations des marchés, pour réduire de 12000 francs par an son bénéfice apparent. Le projet d'assiette de l'impôt sur les industriels et les

commerçans par des Commissions en grande partie politiciennes, en dehors de toute base fixe et uniforme, a soulevé une répulsion générale parmi les assujettis (1).

Le mode de taxation des professions libérales et autres non patentées (7e catégorie) n'a pas excité moins de réprobation : « Toute personne jouissant de revenus imposables au titre de la septième catégorie est tenue de remettre chaque année, dans le courant du mois de janvier, au contrôleur des contributions directes une déclaration détaillée de ses revenus accompagnée de toutes les justifications nécessaires pour en établir l'exactitude. » Quelles seront ces justifications qu'auront ainsi à produire les médecins, avocats, architectes, artistes, écrivains, ingénieurs, dont beaucoup ont des émolumens singulièrement variables et, d'ailleurs, infiniment morcelés ?

L'intrusion, l'inquisition, l'arbitraire s'étalent dans chaque catégorie du projet de loi ; mais c'est surtout en ce qui concerne les valeurs mobilières que ces vices arrivent à un complet épanouissement. On exige que toute personne ayant des valeurs mobilières étrangères souscrive « dans les trois premiers mois de l'année, au bureau de l'enregistrement la déclaration du montant total de ses dividendes, intérêts, arrérages ou produits encaissés au cours de l'année précédente. » Puis, comme on tient ces déclarations pour suspectes, on établit l'exercice permanent chez les banquiers de toute catégorie, ainsi que chez tous les intermédiaires quelconques s'occupant de la gestion de fortunes ou de placemens. Voici d'abord l'édifiant article 81 : « Les sociétés de crédit françaises qui possèdent des établissemens à l'étranger, et les sociétés étrangères établies en France devront tenir, au siège principal de la société en France, des répertoires où seront mentionnés dans le premier mois de chaque semestre, pour le semestre échu, soit les dépôts de titres ou dépôts de sommes à vue effectués au nom de personnes domiciliées en France, soit les comptes courans de chèques ou comptes courans de toute nature ouverts, au nom de personnes domiciliées en France, dans leurs établissemens à l'étranger. Ces répertoires doivent indiquer le nom et le domicile des titulaires des dépôts

(1) Mentionnons qu'une enquête locale, faite par le journal *Le Matin* (voyez son numéro du 21 avril 1907), parmi les petits commerçans des dernières classes de patentés a prouvé que ceux-ci seraient, en général, sensiblement plus grevés par le nouvel impôt sur le revenu que par le régime actuel.

ou comptes, et la nature des dépôts ou comptes. Les préposés de l'enregistrement sont autorisés à prendre connaissance de ces répertoires, et sur leur réquisition les sociétés seront tenues de leur fournir, dans un délai d'un mois, une copie certifiée conforme desdits comptes de dépôts ou comptes courans. » Qu'on médite cet article 81; la conséquence en est évidente : c'est que les sociétés de crédit françaises ou étrangères, aussi bien pour leurs agences à l'étranger que pour leurs établissemens en France, en même temps qu'elles enverront en janvier et juillet à leurs cliens le relevé de leur compte semestriel, seront tenues d'en fournir une « copie certifiée conforme » aux préposés de l'enregistrement. Ainsi, ce n'est pas seulement de toutes les recettes, c'est aussi de toutes les dépenses des contribuables que l'État sera minutieusement informé; rien quasi de leur vie ne lui échappera. Voilà à quel régime, cent et quelques années après la Révolution française, on assujettit les citoyens français. Non moins vexatoire et inquisitorial est l'article 82 : il ne s'agit plus ici, comme dans le précédent, des seules sociétés de crédit, mais de tous les banquiers en général : « Tous banquiers et sociétés de crédit françaises, ainsi que tous banquiers et sociétés de crédit étrangères établies en France devront tenir, dans chacun de leurs établissemens, un répertoire sur lequel ils enregistreront, jour par jour, tous envois soit de fonds, soit de titres ou coupons de valeurs mobilières adressés à l'étranger par des personnes résidant en France pour y être déposés ou encaissés chez un banquier ou dans un établissement de crédit. Le répertoire indiquera le nom et le domicile du propriétaire des fonds ou valeurs, le montant des fonds, la désignation du banquier et de l'établissement dépositaires. Les préposés de l'enregistrement sont autorisés à prendre connaissance de ce répertoire. » Suit la mention des pénalités. Ainsi aucun mouvement soit d'espèces, soit de titres, ne pourra avoir lieu entre la France et l'étranger, sans qu'on en donne, *jour par jour*, connaissance au fisc. Les étrangers résidant ou passant en France, tout aussi bien que les Français, seront soumis à cette surveillance constante. L'article 83 étend cet exercice des agens du fisc à « quiconque fait profession ou commerce habituel de recueillir, encaisser, payer ou acheter des coupons, chèques, ou tous autres instrumens de crédit créés pour le paiement des dividendes, intérêts, arrérages, etc., » et s'applique notamment aux « banquiers,

escompteurs, changeurs, agens de change, notaires, huissiers, receveurs de rentes, » tous spécialement désignés dans ledit article.

Jamais, croyons-nous, la fiscalité n'a poussé aussi loin l'inquisition et n'a assujetti à une surveillance aussi minutieuse et aussi constante tous les banquiers et agens d'affaires quelconques. Pour découvrir les infractions, l'État déclare qu'il recourra à tous les moyens et à tous les procédés d'investigation; voici, en effet, l'article 30 : « Les contraventions aux prescriptions contenues dans l'article 25 pourront être constatées, en toute circonstance, au moyen de procès-verbaux dressés par les agens de l'enregistrement, les officiers de police judiciaire, les agens de la force publique, ceux des contributions directes, des contributions indirectes, des douanes et des postes. » C'est le cas de dire : *in cauda venenum;* la mention des agens des postes indique nettement que le gouvernement se propose de violer le secret des correspondances; la mention des agens des douanes fait supposer que ceux-ci seront chargés de vérifier si, dans les bagages et peut-être même sur la personne des voyageurs, il n'y a pas de titres qui sortent de France ou de l'argent, dont on exigera l'indication d'origine, qui entre en France. Voilà à quelles vilenies s'abaisse l'État dans son dessein de traquer le contribuable. Sans doute, il ne s'en tiendra pas là; l'article 29 le suggère: « Lorsque l'administration, *par un moyen quelconque*, aura eu connaissance d'une infraction etc.; » ces mots « par un moyen quelconque » laissent entendre qu'elle suscitera et encouragera les délations, qu'elle cherchera à recruter des correspondans et des informateurs parmi les commis et employés des banques ou des agens de change à l'étranger.

Toute cette organisation draconienne et policière vise la perception des taxes *cédulaires* comprises dans le titre Ier qui est intitulé : « L'impôt général sur les revenus; » mais il y a, en plus, le titre II, qui concerne « l'impôt complémentaire sur l'ensemble des revenus, » les impôts cédulaires et l'impôt global se superposant, comme on sait, dans le projet de M. Caillaux. Les taux des impôts cédulaires doivent être les suivans : 4 pour 100 pour les revenus des propriétés bâties, des propriétés non bâties et des valeurs mobilières (auxquelles s'ajoutent, pour celles-ci, des droits de timbre élevés perçus par abonnement et retenus sur le revenu des titres); 3 et demi pour 100 pour les revenus

des professions industrielles et commerciales et les bénéfices agricoles; 3 pour 100 pour les traitemens publics et privés, les salaires, pensions, rentes viagères et les bénéfices des professions libérales. En tenant compte des droits de timbre qui seront, d'après l'article 74, de 5 pour 100 du revenu, auxquels se joindra, d'après l'article 73, un droit de timbre de 2 pour 100 à la charge des sociétés, mais qui retombera tout au moins sur les actions, les propriétaires de titres au porteur paieront, tout compris, de 9 à 11 pour 100 de leur revenu.

A ces taxes viendra se superposer l'« impôt complémentaire » sur le revenu global. Il ne frappera que les contribuables ayant plus de 5 000 francs de revenu; ce revenu s'entend du revenu cumulé de tous les membres de la famille vivant ensemble : « Chaque chef de famille est imposable, dit l'article 57, tant en raison de ses revenus personnels que de ceux de sa femme et des autres membres de la famille qui habitent avec lui. » Comme on l'a fait remarquer, cet article est attentatoire au mariage et à la vie de famille; il favorise les faux ménages aux dépens des ménages réguliers, deux concubins vivant ensemble seront considérés comme ayant des revenus différens, ce qui est très avantageux dans le cas d'un impôt progressif; tandis qu'un ménage régulièrement marié n'aura qu'un seul revenu et offrira donc une base plus large à la progression. Si un ou deux fils ont des revenus spéciaux, provenant même de leur travail, et vivent avec leurs parens, les ressources de toute la famille seront considérées comme un seul revenu. Jusqu'à une vingtaine de mille francs de revenu, cet impôt « complémentaire » reste légèrement au-dessous de 2 pour 100, de 20 000 à 40 000 il s'élève graduellement à 3 p. 100; à partir de ce chiffre et jusqu'à 100 000 francs il monte par étapes à 4 pour 100 et, d'après le projet, il devait, au-dessus de 100 000 francs, être uniformément de 4 pour 100; mais la Commission des Réformes fiscales a jugé cette progression trop modérée, et on nous apprend que, fixant de nouvelles catégories, elle a porté le taux maximum de l'« impôt complémentaire » à 8 pour 100; comme déjà les valeurs mobilières au porteur paieront, on vient de le voir, de 9 à 11 pour 100, cela élèverait le taux total à 17 ou 19 pour 100, près du cinquième du revenu qui serait ainsi absorbé par le fisc. M. Caillaux arrêtant la progression de l'impôt complémentaire à 4 pour 100, le taux total pour les valeurs mobilières au porteur au delà de

100 000 francs de revenu devait monter à 13 ou 15 pour 100, ce qui déjà était énorme.

C'est, sans doute, la minorité des contribuables que l'on veut ainsi atteindre; l'on fait sonner bien haut qu'il ne s'agit que d'une minorité : « la taxe sur le revenu totalisé, dit l'Exposé des Motifs (page 25), exempte les revenus les plus modestes, ceux qui n'atteignent pas 5 000 francs, élimine 10 500 000 chefs de famille sur 11 millions que compte la France. » C'est précisément là ce qui est effrayant; il n'y a plus alors aucun frein; la majorité peut se livrer à tous ses caprices dont elle fera payer les frais à une minorité de plus en plus réduite. Parmi les annexes au projet de loi, on trouve un tableau qui donne l'évaluation de l'ensemble des revenus en France et leur répartition entre les différentes catégories de contribuables; le voici :

Catégories de revenus.	Nombre des revenus par catégories.	Montant des revenus par catégories.
	francs.	francs.
Revenu de 2 500 et au-dessous . . .	9 509 800	12 342 000 000
— de 2 501 à 3 000	563 000	1 597 000 000
— de 3 001 à 5 000	446 000	1 735 000 000
— de 5 001 à 10 000	294 000	2 109 000 000
— de 10 001 à 20 000	123 000	1 798 000 000
— de 20 001 à 50 000	51 000	1 673 000 000
— de 50 001 à 100 000	9 800	674 000 000
— de 100 001 et au-dessus. . . .	3 400	572 000 000
	11 000 000	22 500 000 000

Nous ignorons à quelles sources le ministère des Finances a recouru pour ces constatations. Nous les prenons telles quelles. Ainsi, l'administration évalue à 22 milliards et demi le revenu des Français. Sur ce chiffre total, 12 342 millions, soit 55 pour 100 en nombre rond, sont constitués par les revenus ne dépassant pas 2 500 francs. Si l'on considère les revenus au-dessus de 5 000 francs, ceux que l'on veut frapper de la taxe dite complémentaire, ils ne seraient qu'au nombre de 481 200 et ne représenteraient que 6 826 millions ou 30 pour 100 seulement de l'ensemble. Quant aux gros revenus, ceux de plus de 50 000 francs, on n'en compterait que 13 200, n'atteignant tous réunis que 1 246 millions, soit 5 et demi pour 100 de l'ensemble des revenus français. Enfin, les très gros revenus, ceux au-dessus de 100 000 francs, déjà compris dans les chiffres qui précèdent, ne

seraient qu'au nombre de 3 400 pour un chiffre total de 572 millions de revenus, soit 2 et demi pour 100 de l'ensemble des revenus des Français. Ce classement officiel des revenus confirme, ce que l'on savait d'ailleurs déjà, combien les revenus en notre pays sont morcelés et en général modiques, ceux un peu considérables étant une très rare exception. Nulle part, la pyramide des revenus n'a plus qu'en France une aussi large base et une pointe aussi effilée. Cette classification des revenus dans notre pays et la rareté des très gros revenus, d'autre part le grand nombre d'étrangers opulens que notre impôt personnel et progressif sur le revenu ne saurait atteindre, car au pis aller ils s'y déroberaient par la fuite, sont des argumens décisifs contre l'introduction chez nous de cet impôt brutal et inégal, qui, dans une démocratie sans contrepoids, devient inévitablement un impôt spoliateur. Comment, en effet, si cette taxe était établie, les 481 200 personnes ayant plus de 5 000 francs de revenu ou les 187 200 ayant plus de 10 000 francs, à plus forte raison les 64 200 ayant plus de 20 000 francs de revenu ou les 14 200 en possédant plus de 50 000 francs ne deviendraient-elles pas rapidement la tête de Turc sur laquelle s'acharnerait la fiscalité? On le voit bien déjà, la Commission des Réformes fiscales, tout en maintenant à 9 ou 11 pour 100, suivant les cas, l'impôt cédulaire sur les valeurs mobilières au porteur a porté jusqu'à 8 pour 100 l'impôt complémentaire qui s'y ajoute, soit un prélèvement total pour le fisc de 17 à 19 pour 100. C'est déjà là une véritable confiscation ; mais l'on ne s'arrêterait pas dans cette voie ; l'on irait à 30, à 40, à 50 p. 100, et le contribuable opulent serait forcé de s'expatrier. Le porte-voix parlementaire des socialistes, M. Jaurès, ne cache pas la voracité insatiable de son parti : « Elle a (la réforme de M. Caillaux), dit-il, pour la classe ouvrière un double et grand intérêt. D'abord, *quand une comptabilité exacte des revenus capitalistes et bourgeois sera enfin dressée*, il sera possible de calculer plus sûrement quels sacrifices peuvent être demandés aux classes possédantes et privilégiées pour alimenter dans l'intérêt des travailleurs les œuvres de solidarité sociale (1). » Voilà l'œuvre en préparation : *dresser une comptabilité exacte des revenus capitalistes et bourgeois*, afin de déposséder sûrement les *possédans*.

(1) Passage reproduit par *le Matin* du 16 février 1907, p. 2, 5e colonne.

Que les *possédans* résistent à ces projets manifestes de dépossession légale, c'est l'instinct de conservation qui les y porte.

L'impôt projeté serait le plus inégal des impôts non seulement à cause de l'injustice même de la progression, mais parce que les divers contribuables feraient tous leurs efforts pour échapper au fisc et qu'ils y réussiraient très inégalement. Se soustraire à cet impôt, ce ne serait pas sans doute aussi aisé que certaines personnes se l'imaginent. On a beaucoup discuté, en ces derniers temps, le procédé des comptes joints dans les banques étrangères; on a montré qu'il est loin d'être décisif, il offre souvent divers inconvéniens; en tout cas, il n'est applicable que dans des familles très unies où il ne se produit aucune dissidence et où il n'y a pas d'héritiers mineurs (1). Il ne faut pas ignorer, d'autre part, que l'État aura des espions et cherchera à avoir des informateurs sur les principales places banquières de l'étranger; il voudra acheter des commis des banques étrangères pour se faire communiquer les copies des comptes des Français dans ces banques.

L'intérêt est, néanmoins, trop grand, la dissimulation se fera. On ne voit pas comment, par exemple, on pourrait empêcher un père de famille de distribuer, par anticipation, son avoir ou une partie entre ses enfans, de manière à descendre de plusieurs rangs dans l'échelle de la progression; ce ne serait même pas là une fraude. Si encore un contribuable voulait garder dans son coffre-fort une notable partie de sa fortune en titres au porteur et aller lui-même en négocier les coupons à l'étranger, il serait malaisé de le surprendre. Or il n'est nullement rare, en province surtout, que des particuliers gardent, en titres au porteur, dans leur coffre-fort, quelques centaines de mille francs. C'était même, avant la grande expansion des sociétés de crédit et de leurs succursales, un cas assez fréquent. Si l'on fait des sociétés de crédit et des banquiers les délateurs obligés de leurs clients, cette pratique peut de nouveau se généraliser; or, devant elle, le fisc est, par la nature des choses, désarmé et impuissant; en voulant trop extorquer par l'impôt sur le revenu, il n'y réussirait souvent pas et il compromettrait, dans une certaine mesure, le rendement des droits de succession.

(1) Voyez notre ouvrage *l'Art de placer et gérer sa fortune*, Delagrave.

VII

Au moment où l'on cherche à introduire en France, avec une dureté de taux et une rigueur de perception qu'aucun peuple n'a connues, l'impôt personnel et progressif sur le revenu, il est curieux de noter les protestations qui s'élèvent actuellement en Angleterre contre l'*Income tax*, c'est-à-dire contre un impôt sur le revenu cédulaire, non inquisitorial, non progressif, et établi à un taux que nous regarderions en France comme très modéré.

Les journaux anglais sont remplis, depuis quelques semaines, de plaintes violentes à ce sujet, et il se fait une campagne ardente pour obtenir, sinon la suppression de cet impôt (aucun autre système d'impôts directs pour l'État n'existant en Angleterre), du moins la réduction du taux de 5 pour 100 auquel cet impôt est établi; ce taux de 5 pour 100 nous paraîtrait à nous modéré si, comme chez nos voisins, l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières n'existait pas. Et ce ne sont pas les capitalistes seulement ou les rentiers qui s'élèvent aujourd'hui contre l'*Income tax* britannique ; ce sont aussi les classes intellectuelles ; au sein de l'Université de Londres, par exemple, il se signe une pétition pour demander la réduction de l'*Income tax* et pour prouver combien cet impôt pèse sur les membres des professions libérales. Le principe même de l'impôt ne laisse pas que d'être attaqué. Entre beaucoup d'écrits analogues, nous allons analyser un *leading article* des plus décisifs, paru dans un des journaux les plus répandus, sinon même le plus répandu, de la Grande-Bretagne, le *Daily Telegraph* (23 mars 1907) ; il débute par une citation de M. Gladstone : « Je suis profondément convaincu, disait le grand homme d'État libéral, que la facilité d'élever et de maintenir l'*Income tax* a été une des principales sources du gaspillage (*extravagance*) gouvernemental. » L'auteur de l'article se demande ensuite : « Quel est l'objet de l'*Income tax?* » « Ç'a été, à l'origine, et essentiellement, une ressource extraordinaire (*emergency fund*), une taxe de guerre (*war tax*), autrement dit un impôt anormal (*altogether abnormal impost*). Cela a toujours été un des lieux communs de la politique britannique. Cette taxe a toujours été détestée ; elle n'a jamais été présentée par les hommes d'État comme devant constituer une ressource permanente. Sur ce point, l'autorité de Gladstone est

décisive. Maintes fois, quand il était chancelier de l'Échiquier, il fit de la réduction de l'*Income tax* le trait marquant de ses budgets (*the chief feature of his budgets*), parce qu'il était convaincu que c'était une taxe des plus inégales dans son incidence (*most unfair in its incidence*); dans les années qui suivirent 1850 et de nouveau celles qui suivirent 1870, il fit des plans sérieux pour sa suppression. Avec notre système fiscal tendu à l'extrême et nos dépenses qui se gonflent annuellement, les millions que procure l'*Income tax* sont devenus une nécessité vitale pour le Trésor. L'impôt anormal est devenu normal avec le temps. Les gens en sont venus à accepter l'*Income tax*, comme une nécessité désagréable, de même que les infirmes se résignent à une maladie chronique. Mais si elles acceptent la taxe, elles n'acceptent pas la prétention que le taux doit en être de 5 pour 100 (*a shilling in the pound*) et qu'une réduction est impossible parce qu'il y a d'autres contribuables plus dignes d'intérêt. Le contribuable à l'*Income tax* paie aussi les taxes indirectes; il supporte pratiquement le fardeau entier des droits de succession; si les droits de douane ou de contributions indirectes sont élevés, il en paie sa part; que, par surcroît, on lui demande 5 pour 100 de son revenu intégral, qu'on le taxe sur ses économies, cela est injuste... Le maintien de l'*Income tax* au taux de 5 pour 100, dans une année de prospérité sans précédent (comme le prouvent les statistiques du *Board of Trade*) est un encouragement direct aux aspirations socialistes (*is a direct encouragement to the socialistic aspirations*)...; le taux de 5 pour 100 est un outrage au citoyen et un danger pour l'État (*an outrage to the citizen and a danger to the State*). » Ainsi parle le *Daily Telegraph* (1); cependant l'*Income tax* que supportent les Anglais est infiniment plus doux et comme taux et comme moyen d'investigation que le projet français d'impôt personnel sur le revenu; celui-ci irait, on l'a vu, jusqu'à 13 et 15 pour 100 d'après M. Caillaux, jusqu'à 17 ou 19 pour 100 d'après la Commission des Réformes fiscales sur

(1) Pour apaiser les protestations contre *l'Income tax*, le chancelier de l'Échiquier, M. Asquith, dans son projet de budget de 1907-1908, propose de réduire à 9 pence par livre sterling (90 centimes pour 25 francs), soit au taux de 3 fr. 60 p. 100 environ, l'impôt sur les revenus strictement personnels (produits du travail, des professions, de l'industrie et du commerce) quand le revenu total sera inférieur à 2 000 livres sterling ou 50 000 francs. Pour les autres cas, la taxe restera de 1 shilling par livre sterling ou 5 p. 100 : on calcule que sur 1 100 000 contribuables environ, 913 000 bénéficieront de la détaxe.

les valeurs mobilières au porteur; l'*Income tax* britannique ne comporte ni la déclaration du revenu global, ni la connaissance de celui-ci; et l'on voit que, sauf quand il est au taux minime de 2 ou 3 pour 100 dans un pays qui ignore et l'impôt foncier pour l'État, et l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, il est très impatiemment supporté. Il serait facile de multiplier les citations analogues, tirées de grands journaux politiques comme le *Times*, ou de journaux spéciaux comme le *Financial Times* (1). Si, après soixante-cinq ans d'application, dans un pays socialement bien assis, il soulève ces récriminations, que serait-ce dans notre démocratie instable qui, depuis la suppression de la taille en 1790, n'a jamais connu d'impôt de ce genre?

Ce n'est pas dans la seule Angleterre, c'est aussi dans des pays du continent que l'impôt sur le revenu suscite les critiques les plus justifiées. Divers cantons suisses en donnent la preuve. On nous permettra de faire sur ce point quelques citations d'un ouvrage spécial écrit par un Suisse très patriote, grand admirateur des institutions de son pays, à savoir : *Les impôts en Suisse : assiette, quotité, mesures d'exécution. Etude de droit public et d'économie nationale*, par Max de Cérenville (2). L'auteur constate que, dans un certain nombre de cantons, cet impôt, à un taux modique, n'a pas d'inconvéniens graves, mais qu'il en est tout autrement dans les cantons les plus radicaux. Examinant la thèse que, si modéré qu'il puisse être au début, un impôt progressif ne tarde pas à devenir immodéré, M. de Cérenville écrit : « La vérité de cette allégation est prouvée par l'histoire de la progression dans les cantons suisses. Très modérée, au début, avec deux, au maximum trois catégories, elle s'est petit à petit développée, a élevé ses tarifs pour aboutir à ceux que l'on peut observer aujourd'hui dans certaines villes suisses, qui prennent le 15, le 25 ou même le 28 pour 100 du revenu. Les expériences faites dans les différens cantons ont démontré d'une façon certaine qu'une fois le principe de la progression admis et inscrit dans la loi, à chaque revision de celle-ci, l'échelle est augmentée d'une ou plusieurs catégories et les taux élevés d'une ou plusieurs unités. » Et M. de Cérenville cite en ce sens des faits

(1) On peut consulter notamment, au sujet de l'évasion de l'*Income tax* par les commerçans étrangers établis en Angleterre et du préjudice qu'en éprouvent les commerçans nationaux, le *Financial Times* du 19 mars 1907.

(2) Un vol. in-8°, Lausanne, Corbaz éditeur, et Paris, librairie Maresq, 1898.

nombreux : le peuple glaronnais modifiant sa taxation pour surcharger « les millionnaires au nombre de huit ; » une loi vaudoise faisant supporter à 836 contribuables un impôt dont elle dégrève 30 333 autres ; une loi de Bâle-canton surchargeant 586 contribuables entre 9 272, etc. « C'est là, dit l'auteur suisse, que nous voyons le danger de l'impôt progressif qui donne à une classe de citoyens, par le seul fait qu'elle est la plus nombreuse, un moyen de se débarrasser à peu près complètement des charges publiques et de les faire peser presque exclusivement sur les épaules d'autrui. »

Dans les cantons où le taux de l'impôt est exagéré, dit encore M. de Cérenville, les représentans du fisc ne tarissent pas en lamentations et en plaintes sur les fraudes innombrables commises au détriment de l'État et sur l'impossibilité où ils se trouvent d'obtenir des déclarations exactes. Et l'auteur cite en exemple : Saint-Gall, le Tessin, Appenzell R. E., Zurich, « où les déclarations sont notoirement inexactes ; personne ne s'en étonne ni ne s'en scandalise en présence du taux actuellement en vigueur. » Les moyens de se soustraire, en partie du moins, à l'impôt progressif sont nombreux, mais incertains. Les immeubles ne peuvent pas échapper aux déclarations ; il en résulte que l'impôt progressif doit les déprécier et détourner de les améliorer. Les immeubles, dit l'auteur suisse, « n'ont qu'un seul moyen de dissimulation, qui ne peut être employé que dans les cantons autorisant la déduction des dettes hypothécaires. Ce moyen auquel ont eu quelquefois recours, dit-on, des contribuables zurichois, consiste à défalquer des dettes, soit fictives, soit déjà remboursées, ce qui est fort dangereux et pas à la portée de tout le monde. » Le moyen le plus efficace de se soustraire à la progression, c'est la fuite ou l'absentéisme. Cet impôt chasse à l'étranger les capitaux et parfois même les personnes. Certains cantons le reconnaissent et font des conventions particulières avec les contribuables pour prévenir leur fuite. On nous permettra de reproduire ici toute une page de l'auteur suisse, M. de Cérenville, patriote ardent, peu enclin à critiquer les institutions de son pays : « Ces fausses déclarations, dit-il, sont généralement faites sous la seule responsabilité du contribuable intéressé ; mais il est certains cas où elles résultent d'une entente formelle ou tacite entre lui et l'autorité qui viole ainsi sciemment la loi. Il est toujours dangereux de frauder l'État, à

raison des amendes plus ou moins fortes qui menacent le délinquant et des désagrémens de toute nature qu'il risque de s'attirer. Désireux de les éviter et ne voulant, d'autre part, pas payer l'impôt légalement dû, le contribuable a quelquefois recours à un moyen terme. Il cherche à faire une sorte de contrat avec l'autorité administrative de son ressort, en lui tenant le langage suivant : Ma fortune représente telle valeur : 1 million par exemple; le taux des impôts cantonaux et communaux étant très élevé (10 pour 1 000 francs de fortune au total), il ne me convient pas de payer une taxe considérable équivalant au quart de mon revenu. J'exige donc que vous ne préleviez l'impôt que sur une quote-part de mon capital (la moitié par exemple); si vous ne voulez pas vous mettre d'accord avec moi sur ce point, je quitterai votre commune ou votre canton et j'irai m'établir autre part. Des contrats de ce genre se faisaient dans le temps sur une assez grande échelle à Zurich, à Lucerne; ces deux cantons ont tenté d'y parer en inscrivant dans la loi sur les impositions communales un article traitant d'illicites de pareilles conventions et les défendant aux autorités municipales. Elles seraient, néanmoins, fréquentes encore dans quelques-uns des cantons de la Suisse orientale, si nous en croyons certains renseignemens. » Ainsi parle l'auteur suisse; il cite aussi un ancien article de la *Gazette* de Lausanne dont voici un passage : « La formation de la colonie des rentiers suisses de Constance (en territoire allemand) est due en première ligne à des motifs d'ordre fiscal. En outre, on affirme que beaucoup des rentiers dont les villas bordent la rive suisse du lac de Constance ne peuvent y être retenus que par les concessions des communes intéressées. Avant d'arborer sa qualité de rentier et de prendre sa retraite, l'industriel, le commerçant enrichi met le marché à la main à la commune où il entend se fixer. Il avoue, par exemple, 20 000 francs de rente, mais ne veut être taxé que pour 10 000. Si la transaction n'est pas acceptée, la rive allemande du lac lui offre ses ombrages. Composés de gens pratiques, les conseils communaux acceptent toujours le marché (1). »

VIII

Tel est cet impôt que l'on nous propose d'introduire en

(1) Max de Cérenville : *les Impôts en Suisse*, etc., p. 117, 134, 135, 136, 144, 178 à 180

France, c'est-à-dire dans une démocratie beaucoup moins assise que la démocratie suisse et où les passions ont beaucoup plus de vivacité et de violence.

On ne saurait trop le répéter, l'impôt personnel et progressif sur le revenu, bien loin de constituer une pièce essentielle d'un système fiscal rationnel, est simplement un reste de la fiscalité empirique et arbitraire du moyen âge. La France s'en est débarrassée à la Révolution. Il réunit le maximum de l'inégalité (à cause des dissimulations et des fuites) au maximum de l'arbitraire et de l'inquisition. Il met en fuite et, par conséquent, il perd pour le pays et les capitaux et parfois les personnes. Il aurait des effets analogues aux faits historiques réputés les plus calamiteux dans l'ordre économique, à l'expulsion des Maures et des Juifs d'Espagne, à la révocation de l'édit de Nantes. Ses répercussions inévitables, dans un pays surtout d'industries de luxe et de productions fines, atteindraient gravement toutes les couches de la population. L'impôt personnel et progressif sur le revenu, quelle qu'en soit la forme, quel qu'en soit le taux initial, doit être implacablement combattu et résolument rejeté. On peut et l'on doit améliorer nos contributions directes; nous le demandons, quant à nous, depuis un quart de siècle : il faut reviser les évaluations cadastrales, mettre au courant notre contribution mobilière, y introduire la considération des charges de famille; il est loisible, après mûre réflexion toutefois, d'ajouter quelques catégories à l'impôt des patentes ou à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Mais jamais on ne devra inoculer à notre démocratie le virus de l'impôt personnel et progressif sur le revenu. Ce n'est pas telle ou telle modalité, telle ou telle forme de cet impôt que l'on doit exclure; c'est le principe lui-même. Que l'impôt personnel et progressif sur le revenu ait pour parrain M. Caillaux, ou tel autre ministre, peu importe; ceux-là ne feront que le présenter et disparaîtront, une fois le principe voté; le vrai père de l'impôt sur le revenu dans notre pays, celui qui en dirigerait les destinées et en conduirait l'évolution, ce serait M. Jaurès, — ou plutôt ce serait le collectivisme.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA
QUESTION DE MACÉDOINE

I

LES NATIONALITÉS

Au cours de l'année de l'hégire 1322, terminée le 28 février dernier, dans cent et une rencontres avec des bandes armées, les soldats et les gendarmes turcs ont tué 462 hommes, dont 242 Bulgares, 181 Grecs et 39 Serbes : ils en ont blessé 21 et pris 84 ; eux-mêmes ont perdu 75 tués et 100 blessés : tel est le bilan officiel, établi et publié par les soins de l'Inspecteur général Hilmi Pacha, pour les trois vilayets de Salonique, de Monastir et de Kossovo qui constituent la Macédoine. Ces chiffres, même si on les accepte sans contrôle, ont leur éloquence ; et si l'on songe que ni les massacres, ni les attentats isolés, ni les pillages, ni les viols, ni les incendies n'entrent ici en ligne de compte, si l'on se représente, d'autre part, les dimensions restreintes et la population clairsemée des trois vilayets, il faut bien reconnaître que le calme et la sécurité sont loin de régner en Macédoine et que l'ère sanglante n'est pas close. Si nos journaux n'en parlent plus guère, c'est que le public veut de la nouveauté : des massacres chroniques ne sont plus d'actualité.

Il est impossible de parcourir la Macédoine sans en rapporter une impression de malaise, de misère, d'insécurité. Les Occidentaux qui habitent le pays sont vite blasés sur le fréquent

retour de crimes dont ils sont rarement les témoins directs et dans lesquels les responsabilités sont toujours contestées. Il en va tout autrement du voyageur que les voitures confortables de l'Orient-express transportent sans transition de France en Macédoine : ses sensations, avivées par le contraste, n'ont pas eu le temps de s'émousser, et ses premières émotions, pour être les moins raisonnées, n'en sont pas forcément pour cela les moins raisonnables. A peine a-t-il pénétré en territoire turc qu'il aperçoit, se profilant sur la monotonie du paysage, la silhouette, correctement immobile, le fusil sur l'épaule, d'une sentinelle turque; tous les deux kilomètres, un petit karakol abrite un poste de soldats qui, avant le passage des trains, — ils sont heureusement rares, — inspectent le bon état de la voie; tous les tunnels, tous les viaducs, tous les ponts, sont gardés militairement; si un rocher ou un coteau surplombe la ligne, il apparaît surmonté d'une sorte de chapiteau en paille dressé sur quatre perches, sous lequel s'abrite, droit sur ses jambes, comme une cigogne qui aurait retourné son nid, un soldat ottoman; les stations, les trains eux-mêmes ont une garde militaire et l'agent des postes ne donne ou ne reçoit ses paquets que sous l'œil placide d'un fantassin. L'honnête Pandore qui, dans nos gares françaises, préside majestueusement au mouvement des trains, est rassurant et débonnaire; mais, là-bas, tout ce déploiement de force, tout ce luxe de précautions inspire plutôt l'inquiétude que la sécurité : il révèle une situation anormale et troublée. Dans les champs, des hommes armés veillent sur les travailleurs occupés à la moisson ou à la vendange. Dans les villes, à Monastir surtout, les indigènes ne se risquent guère à sortir la nuit tombée; la défiance est partout, les attentats sont fréquens; un voile de tristesse pèse sur le pays. La Macédoine, autrefois si fertile, est aujourd'hui désolée, inculte. La terre noire des plaines pourrait se couvrir de magnifiques moissons ; elle ne donne que de maigres récoltes à peine suffisantes pour nourrir les habitans ; une végétation parasite de buissons et de mauvaises herbes envahit les champs; les collines, déboisées, dénudées par la dent des troupeaux, érodées par les pluies, laissent ruisseler leurs eaux qui dégringolent le long des pentes rapides, ravinent profondément le sol et emportent la terre arable; la fertile Macédoine, entraînée par les torrens, descend dans le golfe de Salonique qui, avant un siècle, ne sera plus qu'un bassin fermé.

Les villages se blottissent dans le creux des vallées ou se nichent sur les sommets escarpés ; pas une ferme, pas une maison isolée ; les chaumières se serrent les unes contre les autres, peureusement.

Depuis cinq ans, la Macédoine vit sous cette terreur ; le sang y coule, la misère y règne sans que les passions s'apaisent, sans que les haines s'émoussent. Sans doute les troubles ont été mis à profit, aggravés, compliqués, prolongés par l'entrée en jeu d'ambitions extérieures ; mais les souffrances des populations en sont-elles pour cela moins réelles, la situation moins dramatique ? La question macédonienne existe en elle-même, intrinsèquement. Elle n'est ni « un bluff, » ni « une plaisanterie ; » elle est la suite naturelle de ce grand mouvement d'émancipation et de résurrection qui, depuis un siècle, a successivement soustrait à l'autorité des conquérans turcs les populations chrétiennes jadis soumises par la force des armes. Elle ne se présente pas autrement, à son tour, que ne se posèrent l'un après l'autre les problèmes de l'indépendance de la Serbie, de la Grèce, de la Bulgarie, de la Roumélie orientale, de la Crète ; elle est seulement plus compliquée parce que la bigarrure des races, la multiplicité des ambitions engagées, la diversité des intérêts en litige en rendent la solution moins aisée à concevoir et surtout à réaliser. La crise macédonienne est la forme nouvelle de la question d'Orient ; elle est la localisation actuelle de cette maladie chronique dont souffre, depuis si longtemps, la vieille Europe.

Ce qu'a été, dans son évolution historique, cette question d'Orient, la place considérable qu'elle tient dans les combinaisons de la politique européenne, nous avons eu déjà l'occasion de l'expliquer ici (1) ; nous voudrions maintenant, en étudiant la crise macédonienne en elle-même et dans ses répercussions politiques, faire ce que nous appellerions volontiers une application sur le terrain des idées directrices que nous essayions alors de dégager de la multiplicité des faits. Nous ne nous dissimulons ni les difficultés ni les périls d'une telle entreprise ; dans un pareil pays, même après une enquête personnelle, il est souvent malaisé de discerner la vérité et parfois plus difficile encore de la dire. Le lecteur voudra bien se souvenir, si d'aventure cet exposé lui paraissait obscur et compliqué, que la réalité est elle-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1906.

même singulièrement complexe et, qu'à vouloir trop simplifier les faits, on risquerait de les dénaturer; et s'il gardait cette impression que la question est embrouillée et les solutions difficiles, c'est alors que nous aurions, nous, un peu l'espoir de la lui avoir fait comprendre.

I

L'affranchissement des États chrétiens des Balkans s'est opéré jusqu'à présent suivant une procédure très simple. Peu à peu, au cours du XIXe siècle, à mesure qu'ils reprenaient conscience d'eux-mêmes, les différens groupes nationaux se sont organisés, puis, l'heure venue, ils se sont soulevés contre l'autorité ottomane, ils ont souffert, ils ont combattu avec des chances diverses, puis, quelle qu'ait été d'ailleurs l'issue locale de la lutte, ils ont obtenu, par l'intervention de l'Europe, une indépendance plus ou moins mitigée qu'ils n'ont guère tardé à transformer en une autonomie complète. Les traités leur ont ainsi assuré des avantages que le petit nombre de leurs soldats ne leur eût pas permis d'obtenir par la seule force des armes.

Le Montenegro, et plus tard la Serbie, il faut le dire à leur honneur, surent garder ou reconquérir leur indépendance par leur propre énergie; les conventions internationales ne firent, ensuite, que transformer en un état de droit ce qui était déjà un état de fait créé par leur courage. La Grèce, puis la Bulgarie, la Bosnie-Herzégovine, la Roumélie orientale, la Crète sortirent, on sait à la suite de quelles péripéties, de l'empire turc; pour chacune d'elles l'évolution passa par les mêmes phases : révolte d'abord, lutte plus ou moins prolongée, intervention européenne et, sous une forme plus ou moins déguisée, indépendance. Les chrétiens de Macédoine, après tant de précédens, n'étaient-ils pas fondés à croire que la même méthode les conduirait, à leur tour, au même résultat? L'Europe semblait elle-même les y inviter. La Conférence de Constantinople et le traité de San Stefano traçaient, l'une comme l'autre, les frontières d'une Turquie d'où la plus grande partie de la Macédoine était distraite, et si, au Congrès de Berlin, l'Europe, inspirée par Beaconsfield et Bismarck, se refusait à ratifier cette dislocation de la Turquie d'Europe, du moins stipulait-elle formelle-

ment, par l'article 23 du traité, que des réformes devaient être réalisées dans les provinces européennes de l'Empire ottoman. Promettre des réformes par traité, c'est s'engager à en assurer l'exécution. Les populations macédoniennes, qui s'étaient réjouies de leur affranchissement pendant les quelques mois qui séparent l'acte de Berlin de celui de San Stefano, se crurent le droit d'interpréter ainsi la politique de l'Europe; et quand, en 1885, par un coup d'État facilement exécuté, sans verser le sang, les Bulgares de Roumélie purent déchirer, en ce qui les concernait, le traité de Berlin et s'unir à la Principauté, les chrétiens de Macédoine furent, en vérité, fondés à espérer qu'ils n'auraient pas plus de peine à faire triompher leurs propres revendications. Ils résolurent de s'y préparer. Ainsi, à l'origine de tous les troubles qui ont ensanglanté la Macédoine, on doit, nettement et tout d'abord, établir la responsabilité de l'Europe.

Mais, entre le cas des habitans chrétiens de la Macédoine et celui des populations antérieurement séparées de l'Empire ottoman, il faut, dès maintenant, marquer une différence considérable. Les Grecs, les Serbes, les Bulgares, lorsqu'il fut question de leur affranchissement, constituaient des groupes compacts, cohérens, consciens de leur commune origine et de leur solidarité nationale. Lorsque le territoire qui constitue actuellement la Grèce, la Serbie ou la Bulgarie leur fut attribué, nul ne songeait à leur en disputer la propriété; les Turcs n'y régnaient que par droit de conquête, ils ne s'y étaient pas implantés, et, à peu d'exceptions près, tous les chrétiens de chacun des trois groupes se reconnaissaient frères d'une même race et d'un même sang. La Grèce, la Serbie, la Bulgarie, n'englobèrent pas tous les territoires peuplés de Grecs, de Serbes ou de Bulgares; mais, du moins, tous les territoires qu'ils englobèrent étaient réellement, sauf exceptions insignifiantes, peuplés de Grecs, de Serbes et de Bulgares. En Roumélie orientale, l'opération parut déjà plus compliquée. La protestation et les droits des minorités grecque et turque servirent de prétexte au Congrès de Berlin pour refuser la réunion de cette province à la principauté bulgare. Personne cependant ne contestait sérieusement que la grande majorité de la population ne fût bulgare, et les événemens de 1885 prouvèrent qu'il en était bien réellement ainsi.

Il en va tout autrement pour la Macédoine. Elle n'est pas

habitée par une seule race ; quand on dit « les Macédoniens, » l'expression n'a pas la même valeur que si l'on dit « les Bulgares » ou « les Grecs ; » elle ne désigne pas une même famille ethnique, bien définie ; elle s'applique à des hommes qui habitent une contrée qui s'appelle la Macédoine et qui ne parlent pas tous le même langage, pas plus qu'ils n'appartiennent à la même race ou à la même confession. On n'est pas d'accord sur ce qu'est la Macédoine, ni sur ses limites, pas plus que sur ce que sont ses habitans. Qui dit Macédoine dit mélange. On a trop souvent répété, pour que nous y insistions, comment, sur cette vieille terre d'histoire qui vit naître Alexandre, toutes les invasions, toutes les dominations ont laissé des traces ; depuis les Pélasges jusqu'aux Turcs en passant par les Hellènes, les Romains, les Slaves, les Bulgares, toutes les races qui ont séjourné dans ces riches plaines, y ont installé des colonies et laissé des rameaux. Les hautes montagnes qui s'étalent en massifs irréguliers ou qui s'allongent en chaînes capricieusement orientées sur le sol de la Macédoine, y délimitent des bassins aux contours très accusés, nettement séparés les uns des autres, mal reliés entre eux par des sentiers de chèvre ou par des défilés où la route doit disputer sa place au torrent ; une telle disposition géographique favorisait la vie particulariste, la survivance des mœurs et des idiomes de chacun des peuples qui s'y sont établis. Les plaines ont subi le joug des conquérans qui se sont succédé en Macédoine ; mais les épais massifs de montagnes sont restés l'asile de populations à demi indépendantes, jalouses de garder leurs traditions, leurs croyances et leur langue ; ce sont elles qui sortent aujourd'hui de leur retraite pour se reconstituer en nationalités et faire revivre leurs droits. Ainsi chaque revendication nationale pour justifier ses prétentions peut trouver en Macédoine des argumens ethnographiques et invoquer des souvenirs historiques.

Sans parler des Turcs, ni des Albanais, quatre races chrétiennes : les Bulgares, les Serbes, les Grecs, les Valaques, vivent sur le sol de la Macédoine et font valoir leurs titres à la possession souveraine du pays ; quatre États balkaniques ou danubiens, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce, la Roumanie soutiennent les revendications des populations qu'ils considèrent comme des rameaux détachés de leur propre tronc ; les grandes puissances, à leur tour, selon leurs affinités et leurs intérêts, prennent fait et

cause pour les plus petites. Ainsi s'introduisent les querelles et les rivalités européennes, pour le compliquer davantage, dans l'imbroglio macédonien.

Depuis San Stefano et surtout depuis la révolution roumélioto, l'espérance de voir bientôt se constituer une Macédoine affranchie a surexcité les énergies de ces peuples ou fragmens de peuples. Ils ont ressuscité leurs titres oubliés, recherché leurs origines, rétabli leur généalogie, revivifié leur langage. Ils plaident aujourd'hui devant l'Europe la cause de leurs droits historiques à la suprématie de la Macédoine. Leurs plaidoyers méritent d'être entendus; ils ont été préparés et arrangés pour les besoins de la cause, mais ils n'en représentent pas moins le point de vue de chacun des intéressés; si tendancieux qu'ils puissent être, ils reflètent l'opinion que chaque groupe de population se fait de son passé, de ses droits, de son avenir. Quand il s'agit d'histoire et de politique, de telles prétentions, quelque illusoires qu'en puissent être les fondemens, sont des faits dont il est nécessaire de tenir compte. Nous ferons donc entendre d'abord, en nous appliquant à les présenter dans toute leur force, les argumens des parties, quitte à en faire ensuite la critique.

II

La race hellénique s'est fait un patrimoine de son histoire : le Grec est passé maître dans l'art d'évoquer les grands souvenirs dont il connaît toute la puissance de séduction; il sait, avec une science raffinée du discours et de la mise en scène, les appeler à la rescousse des intérêts les plus modernes de sa politique nationale. Il n'ignore pas que, par le nombre, l'élément purement hellène ne peut prétendre à la majorité, si du moins l'on considère les trois vilayets comme constituant la Macédoine. Mais, disent les Grecs, qu'importe le nombre; c'est la civilisation et l'histoire qui font la nationalité; on juge d'une race par son élite et d'une élite par sa culture. Or, depuis Philippe et Alexandre le Grand, la Macédoine n'a-t-elle pas toujours brillé comme un foyer de civilisation hellénique ? Ne sont-ce pas les armes macédoniennes qui ont répandu l'hellénisme dans tout l'Orient ? Byzance, à son tour, a fait rayonner sur le monde la culture grecque. Par l'ascendant de son génie elle a, peu à peu, assimilé les nations barbares qui, pen-

dant des siècles, vinrent les unes après les autres battre ses murs en brèche et s'établir sous sa grande ombre. C'est elle qui a initié à la vie civilisée tous ces peuples slaves, serbes ou bulgares, lesquels, après l'avoir combattue, se sont estimés fiers de la servir. Ainsi apparaît l'hellénisme à travers les siècles, toujours aux prises, depuis les temps de Xerxès, contre une barbarie toujours renaissante; jamais, au cours de ces luttes sans cesse renouvelées, le peuple grec ne l'a emporté par le nombre, mais c'est lui qui a tenu le flambeau; l'hellénisme n'est pas une force brutale, il est une « idée. »

Mahomet II, maître de Constantinople et de la péninsule, ne distingue pas entre les chrétiens vaincus; il institue le patriarche œcuménique de Constantinople chef de tous les « romains; » entre le Sultan et ses « raïas, » le seul intermédiaire reconnu, c'est le chef de la religion grecque. Au-dessous du patriarche sont les métropolites, puis les communautés chrétiennes dont les biens son administrés par des éphories; il se forme ainsi, dans chaque village chrétien, une oligarchie gouvernante et possédante qui, sous l'autorité lointaine du Sultan, administre la communauté, propage les écoles et la liturgie grecques. Ainsi, durant des siècles, la seule organisation chrétienne qui subsiste sous la domination turque est une organisation grecque, la seule autorité reconnue est une autorité grecque, et c'est grâce à elles que l'idée chrétienne et hellénique survit et se retrouve un jour, intacte, sous la couche superficielle de l'Islam conquérant. Mais toute autorité a ses détracteurs, toute oligarchie ses envieux. Dans les villages, les paysans bulgares, nombreux dans certaines parties de la Macédoine, suscitent contre les éphories helléniques une opposition démocratique qui peu à peu se transforme en une opposition nationale : ils disputent à l'Église grecque la possession des lieux de culte. Les Grecs soutiennent que toute l'organisation religieuse étant grecque, les églises doivent appartenir aux Grecs, tandis que les Bulgares, partout où ils deviennent maîtres de la commune, prétendent devenir aussi maîtres de l'église et aspirent à constituer une organisation religieuse autonome. L'autorité turque, surtout après les guerres de l'indépendance grecque, se montre volontiers favorable à ces prétentions qui lui paraissent inoffensives et qui, en semant la désunion parmi les chrétiens, affaiblissent l'hellénisme et énervent la force de résistance des « raïas. » C'est pour

la même raison que les Turcs, aujourd'hui, sont enclins à favoriser les prétentions des Valaques; en 1870, opposant église à église, ils accordent au schisme bulgare une organisation autocéphale et reconnaissent la juridiction de l'exarque et sa qualité de chef de la communauté bulgare. Mais, ces progrès mêmes de la nationalité bulgare sont encore, indirectement au moins, un bienfait des Grecs. Ce sont les insurrections grecques qui ont décidé la Porte à accorder des concessions aux Slaves : la reconnaissance de l'exarchat a suivi l'insurrection crétoise de 1869, et les plus grands progrès du bulgarisme ont suivi la guerre de 1897. Les Turcs ont la crainte de l'hellénisme et la haine du patriarcat; ils savent que « l'idée » hellénique est la seule force capable de coordonner les efforts des chrétiens et de chasser enfin d'Europe le successeur de Mahomet II. Encore aujourd'hui, malgré les intrigues de Sofia et l'ascendant de Saint-Pétersbourg, beaucoup de paysans, qui parlent cependant entre eux un dialecte slave, restent Grecs de cœur et de civilisation. Ce sont des Grecs « slavophones; » leur idiome n'est qu'un patois sans littérature; la langue de la civilisation reste, pour eux, le grec, et il a fallu toutes les violences de la propagande bulgare pour arracher à la grande patrie idéale, l'hellénisme, une partie des paysans macédoniens et pour les amener, moitié de gré, moitié de force, sinon à se croire, du moins à se déclarer Bulgares.

Dans ces dernières années l'ambition de quelques hommes, soutenue par l'argent des Roumains et par la connivence de tous les ennemis de l'hellénisme, a découvert et « lancé » une nationalité nouvelle : les Valaques. Les Roumains du royaume se sont avisés que les Valaques du Pinde parlaient une langue analogue à la leur ou qui en est tout au moins très proche parente, et, par intérêt politique, dans le dessein de se créer des droits et de s'assurer voix au chapitre en cas de partage de la Macédoine, ils ont pris en main la cause de ces frères nouvellement trouvés, obtenu la reconnaissance de leur nationalité par la Porte et réclamé pour eux le droit d'avoir des prêtres et une liturgie valaques ; une progagande acharnée dans les villages valaques a décidé quelques individus à se déclarer roumanisans. Or, sur quoi repose toute cette intrigue? Sur un calembour. Il n'y a jamais eu de nation ou de peuple valaque. Le mot « valaque, » c'est tout simplement, entendu et défiguré par les « Barbares, »

le mot latin *villicus* : le valaque, c'est le *vilain*. Jusqu'à l'époque de Justinien, toute la Macédoine parlait latin et non pas grec : les barbares désignèrent par le mot *villici*, valaques, ceux qui appartenaient à la société organisée, les paysans latins. De même, en Moldavie et en Valachie, les Valaques, c'étaient aussi les latinisés ; la Thessalie s'est appelée longtemps Grande Valachie. Tandis qu'à Byzance et sur les côtes l'influence hellénique faisait triompher la langue grecque, le latin se maintenait dans l'intérieur. Les montagnards, bergers, pasteurs, artisans, commerçans ont gardé un idiome dérivé directement du latin, qui, tout naturellement, ressemble de très près au roumain de l'ancienne Dacie. Les Valaques ne sont donc pas un peuple à part, un lambeau du peuple roumain égaré dans le Pinde, ce sont tout simplement des Macédoniens latinisés : il y a les Koutzo-Valaques (1) ou Macédoniens parlant latin comme il y a les Albano-Valaques ou Albanais parlant latin, comme il y a les Roumains qui sont des Daces parlant latin. L'idiome roumain et l'idiome valaque sont très voisins, mais il y a cependant entre eux de notables différences. Le Roumain, qui avait été pénétré par des infiltrations slaves, a été, pour ainsi dire, relatinisé récemment par les écrivains; l'idiome valaque de Macédoine a, au contraire, subi des influences grecques. Les Valaques de Macédoine, loin d'être venus du Nord, sont au contraire venus du Sud et ils se sont avancés, en suivant la chaîne du Pinde, jusqu'à la hauteur de Monastir; mais beaucoup sont restés en Grèce même où ils comptent parmi les meilleurs citoyens du royaume hellénique. Viendra-t-on, ceux-là aussi, les revendiquer un jour pour la nationalité roumaine ? Tous les Valaques, sans exception, outre leur langue, en parlent une autre, généralement le grec, ou, en Épire, l'albanais; tous avaient été, jusqu'à ces dernières années, les plus dévoués propagateurs de « l'idée » hellénique; aucun ne songeait à se réclamer, sous prétexte d'affinité de langue, de la lointaine Roumanie ; c'est seulement quand Apostol Margarit eut organisé sa propagande et semé à pleines mains l'or du gouvernement roumain que quelques Valaques, par intérêt, se déclarèrent roumanisans. Aujourd'hui, après le succès de la diplomatie roumaine, appuyée par l'Allemagne, à Constantinople, le nombre des roumanisans s'augmente

(1) *Koutzo* veut dire petit, boiteux. En slave, les Valaques s'appellent *Tsintsar*.

de tous ces individus qui trafiquent de leur nationalité au mieux de leurs intérêts ; ils vont aux Roumains parce qu'ils les croient forts et riches.

A Monastir, les Roumains ont acheté un vaste cimetière et l'ont entouré de murs, mais ils manquent de morts, et Apostol Margarit est, jusqu'à présent, à peu près seul à y dormir; aussi dès que meurt un Valaque, roumanisans et grécisans se disputent-ils passionnément le cadavre; il y a eu à propos d'enterremens, entre prêtres des deux rites, des batailles scandaleuses. Dans toute la région de Monastir, les écoles roumaines se multiplient; le successeur d'Apostol Margarit, jadis condamné par la justice turque et revenu dans le pays avec un passeport roumain, est aujourd'hui reconnu par les autorités ottomanes comme inspecteur des écoles roumaines. On peut voir, à Monastir, un négociant qui est né Albanais; il a été successivement Bulgare, puis Grec; maintenant il est Roumain : comme Sosie, il est du côté de celui qui paye. Que d'autres font comme lui! N'est-ce pas là, disent les Grecs, une triste comédie, et n'y sent-on pas tout ce qu'il y a d'artificiel, tout ce qu'il entre de « bluff » dans ces prétentions roumaines! Leur premier résultat a été de surexciter encore davantage les passions et les haines. Les roumanisans ne se contentent pas de propagande pacifique, ils se joignent aux bandes bulgares pour molester les Grecs, ou bien ils s'entendent avec les Turcs, à qui leur propagande n'inspire point d'inquiétude. C'est une bande turco-roumaine, celle d'Apostolati, qui a tué l'archevêque de Kastoria; ce sont les Valaques roumanisans qui servent de guides aux troupes turques contre les bandes grecques; on a même vu des Valaques s'habiller en soldats turcs pour aller tuer et voler les Grecs. Mais, quoi qu'ils fassent, ils ne sauraient réussir à tromper longtemps l'opinion européenne et leur haine de l'hellénisme ne saurait les multiplier au point d'en faire un peuple; d'après les Turcs, qui les favorisent et qui ont fait inscrire beaucoup de Valaques comme roumanisans, ils seraient vingt-deux mille; en réalité, ils sont à peine neuf mille, les autres sont inscrits de force. Neuf mille, c'est même trop dire; peut-être n'en trouverait-on pas quatre mille! et c'est pour cette médiocre récolte, pour grouper quelques hommes qu'elle ne peut espérer s'annexer jamais, que la Roumanie mènerait toute cette campagne, dépenserait tant d'argent, se brouillerait avec la Grèce? Non, il doit y avoir d'autres raisons : chacun sait

les attaches de la Roumanie avec la Triple Alliance : le roumanisme, en Macédoine, fait le jeu de la politique de Vienne et de Berlin; il travaille pour le germanisme.

C'est ainsi que parlent les Grecs. Menacés par la propagande bulgare et par le mouvement roumanisant, molestés par les Turcs, ils ont cru nécessaire de montrer qu'ils existaient et que, dans toute l'ancienne Macédoine, ils restent l'élément principal. Ils ont organisé des bandes et ils ne le cachent pas; mais ils n'ont eu recours à ce moyen désespéré que les derniers et pour ne pas laisser sans réponse les violences des Bulgares, les attentats des Turcs et la désertion des Valaques. Des Grecs du royaume servent dans les bandes, des Crétois même sont venus s'y enrôler; mais c'est en Macédoine même qu'elles se sont surtout recrutées; elles ont pénétré, au Nord, jusqu'au delà de Monastir, intimidé les roumanisans et ramené au patriarcat beaucoup de villages que les violences des Bulgares avaient fait passer à l'exarchat. On a dit que les Grecs avaient attendu, pour commencer leurs incursions, que les bandes bulgares aient quitté la partie; rien de plus inexact. Si les bandes bulgares ont fait moins parler d'elles en ces derniers mois, elles n'en subsistent pas moins; et il serait facile d'en donner la liste détaillée. Les Grecs ont eu avec elles des rencontres : comment oublier l'exploit mémorable du chef grec Acritar. Près de Vodena, il se heurte inopinément à trois bandes bulgares; les trois voïvodes et les trois lieutenans se trouvaient réunis dans une hutte; le chef grec y pénètre seul, les Bulgares tirent sur lui, le manquent; lui en tue deux, en blesse deux autres et enfin succombe; mais ses hommes accourent, détruisent les bandes ennemies et le seul survivant de leurs chefs passe à l'hellénisme et se met à la tête d'une bande grecque! On a dit aussi que les soldats turcs évitaient de rencontrer les andartes grecs et les laissaient volontiers tenir la campagne et réprimer l'audace des brigands bulgares : calomnies encore! Les bandes grecques ont eu des rencontres sanglantes avec les troupes, et il suffit de consulter la statistique des Grecs condamnés à Salonique pour fait de propagande nationale, pour être édifié sur la mansuétude des tribunaux ottomans à leur égard. Oui, sans doute, les évêques, les prêtres, les instituteurs grecs ont été à la tête du mouvement hellénique en Macédoine; mais n'avaient-ils pas le devoir, en présence de la pression terrible exercée par l' « organisation » bulgare, de grouper les forces

grecques et même de répondre à la violence par la violence? Les Grecs mettront bas les armes quand les Bulgares en donneront l'exemple et quand tout sera redevenu tranquille en Macédoine. Pour y parvenir ils ne voient qu'un remède efficace : délivrer enfin les chrétiens d'Europe du joug ottoman. Les réformes ne peuvent apporter que des améliorations partielles et insuffisantes; les réformateurs européens n'entrent pas dans le vif de la question; même s'ils se décidaient à des réformes plus radicales, à une modification, par exemple, du régime de la propriété, il resterait encore un élément qui n'est pas réformable, c'est le Turc lui-même : il doit disparaître.

Les Bulgares reprochent aux Grecs de vouloir le partage, et non l'autonomie de la Macédoine; ils se trompent. Seulement, il faut s'entendre et ne pas jouer sur les mots. Qu'est-ce que la Macédoine? Il est absurde d'appeler Macédoine les trois vilayets; c'est une délimitation administrative qui ne date que du Tanzimat, et qui est sans valeur historique, géographique ou ethnographique. Pourquoi comprendre dans la Macédoine le caza d'Elbasan qui est entièrement albanais, ou la Vieille-Serbie, au delà du Char, qui est serbe et albanaise, ou la Thessalie qui est grecque? Qu'est donc la Macédoine? les Bulgares disent : c'est le pays délimité à San Stefano. Qu'on leur donne seulement un port sur la mer Égée, et on les verra bientôt renoncer à toutes leurs prétentions sur le bassin du Vardar; mais, cette concession même, les Grecs s'opposent à ce qu'elle leur soit faite, car tous les ports sont grecs, non seulement en Europe, mais aussi en Asie Mineure. La Macédoine? elle est bien connue; il n'y a qu'à lire l'histoire. La Macédoine ne saurait être que là où fut le berceau d'Alexandre, où sont les ruines de Pella, de Pydna, d'Amphipolis. Oui, les Grecs veulent l'autonomie, mais ils demandent une définition préalable. L'Albanie d'un côté, la Vieille-Serbie de l'autre, et enfin la Macédoine proprement dite, cela ferait trois autonomies, au moins, et ce serait, pour prévenir des conflits futurs, la meilleure solution.

III

Après les Grecs, il convient d'entendre les Bulgares.

Les Grecs, disent-ils, vont chercher dans la plus lointaine histoire des argumens à l'appui de leurs prétentions, ils invoquent

Philippe et Alexandre le Grand; mais où sont les anciens Macédoniens? aussi disparus que Pella, où naquit Alexandre et dont il ne reste pas pierre sur pierre. D'ailleurs, étaient-ils bien des Grecs, ces Macédoniens qui firent la conquête de l'Hellade et qu'un Démosthène regardait comme des étrangers, comme des ennemis? Qu'importe, au reste, à la Macédoine d'aujourd'hui l'histoire et « l'idée » hellénique, si la grande majorité de sa population chrétienne n'est pas grecque, mais slave. Personne ne conteste qu'au VIe et au VIIe siècle, plusieurs bans de populations slaves soient venus s'établir dans la Péninsule des Balkans; successivement les Serbes, qui étaient des Slaves purs, et les Bulgares, qui étaient des Tartares slavisés, y fondèrent des empires contre lesquels Byzance soutint de longues guerres. Au Xe siècle, un tsar bulgare, Siméon, régnait sur tous les pays qui constituent aujourd'hui la Bulgarie, la Serbie, la Macédoine, l'Albanie; des tribus slaves descendirent jusque dans le Péloponnèse où l'on retrouve encore leurs traces. Oui, la civilisation byzantine a exercé une bienfaisante influence sur ces populations slaves, personne ne le nie; mais est-ce une raison, parce que la civilisation romaine a transformé la Gaule et la Grande-Bretagne, pour que les Italiens d'aujourd'hui prétendent régner sur la France et l'Angleterre? Si l'empire byzantin put survivre si longtemps, n'est-ce pas grâce à ces « barbares » slaves qui lui infusèrent un sang nouveau, et lui prêtèrent leurs bras et leur courage pour résister à l'invasion musulmane?

Mahomet II, après la conquête, reconnaît le patriarche orthodoxe grec comme le chef de tous les chrétiens de son empire d'Europe, confondus tous ensemble sous le nom de « roméis : » les Grecs se servent habilement de ce privilège pour helléniser, par la religion et par la langue, toutes les nationalités des Balkans et les englober dans les cadres de l'organisation du patriarcat œcuménique. A travers tous les temps modernes se poursuit une lutte obscure, acharnée, dont les haines d'aujourd'hui sont le dernier écho. Les Bulgares subissent à la fois l'oppression politique et sociale des Turcs, qui les réduisent à une condition voisine du servage, et l'oppression religieuse et intellectuelle des Grecs, plus dangereuse encore pour l'avenir de leur nationalité, puisqu'elle tend à ôter aux Slaves l'espérance même d'une résurrection. Au XVIIIe siècle, la conquête entreprise par le patriarcat au nom de l'hellénisme semble achevée; pour

les étrangers, le Phanar apparaît comme le seul centre de vie chrétienne qui subsiste dans l'empire ottoman. En 1766, le patriarche grec supprime l'archevêché d'Ipek, et, en 1767, le siège métropolitain bulgare d'Ochrida; la liturgie et la littérature bulgares sont poursuivies, proscrites sans merci; les livres et les manuscrits bulgares sont brûlés, la riche bibliothèque de l'ancien patriarcat de Tirnovo est livrée aux flammes; le clergé grec se fait partout l'auxiliaire et l'agent du vainqueur ottoman; il tyrannise en son nom, servile devant le maître Turc, oppresseur du Bulgare. Mais la langue et les traditions nationales, réfugiées dans les montagnes ou cachées au fond des monastères, résistent à tous les assauts, échappent à toutes les inquisitions. Le moine Païssius, de Rilo, écrit en 1762 son *Histoire du peuple slavo-bulgare* dont les Grecs ne parviennent pas à empêcher la diffusion : il rappelle aux Slaves un glorieux passé à demi oublié et sonne la première cloche de l'indépendance future. La résurrection de l'Église et du peuple bulgares se poursuit lentement, tandis que se désagrège la puissance ottomane et que l'Empire russe étend jusque sur le Balkan sa grande ombre protectrice; la lutte sourde se poursuit, invisible du dehors, jusqu'à ce qu'en 1870, soit reconstituée l'Église autocéphale bulgare, l'Église de l'exarchat, que les Turcs tolèrent pour l'opposer au patriarcat phanariote. Sous le couvert de l'organisation religieuse se prépare lentement l'indépendance politique. L'insurrection des Bulgares précède et provoque la guerre de 1878, d'où la Bulgarie sort meurtrie, sanglante, mais vivante. San Stefano réalise l'unité, en un seul État, de tout le peuple bulgare que Berlin morcelle en trois tronçons, acculant la nationalité bulgare à de nouvelles luttes, à de nouveaux sacrifices, jetant la semence de troubles et de guerres qui ne cesseront pas de renaître jusqu'à ce que les limites tracées par Ignatieff soient entrées définitivement dans la géographie politique de l'Europe.

Les plaintes des Grecs n'avaient pas été étrangères aux décisions du Congrès de Berlin. Loin de se réjouir du recul définitif de l'Islam, ils voyaient avec dépit l'affranchissement des populations slaves qui, en même temps qu'elles secouaient le joug turc, s'émancipaient de l'oppression religieuse et intellectuelle de l'hellénisme. En 1875, beaucoup de Grecs servaient dans les rangs turcs pour réprimer les insurrections chrétiennes; en 1885, quand la Roumélie signifia sa volonté d'être unie à la Bulgarie,

les Grecs réclamèrent un accroissement de territoire, et il ne fallut rien moins, pour apaiser leurs clameurs, qu'un blocus européen. Ainsi, partout et toujours, les Slaves, dans leur essor, ont trouvé devant eux la malveillance sournoise et jalouse de l'hellénisme. « L'idée » que les Grecs opposent au nombre et à la force slave, est, en elle-même, très respectable, mais une idée n'a pas le droit de s'imposer; plus elle cherche à entraver le progrès des nationalités, plus elle l'accélère. Combien les Grecs auraient été mieux inspirés s'ils avaient accepté de bon gré ce qu'ils étaient impuissans à empêcher! S'ils avaient fait de l'Église patriarchiste l'instrument de l'émancipation et du progrès de toutes les populations chrétiennes, sans distinction de race, au lieu d'en faire un instrument d'oppression aux mains d'une oligarchie étroite, elle aurait pu rester la plus haute autorité morale de l'Orient. L'hellénisme serait devenu la plus brillante expression d'une civilisation qui n'aurait pas manqué de prendre sur les Slaves un ascendant et une influence dont l'occasion perdue ne se retrouvera jamais plus. Les Grecs, aujourd'hui, s'étonnent et s'irritent des revendications slaves. Ne devraient-ils pas plutôt s'émerveiller qu'après avoir, durant des siècles, disposé seuls des forces qui pétrissent l'âme des peuples : — l'église, l'école, la richesse, — après avoir tout fait pour étouffer le sentiment national chez les Bulgares, ils n'aient pu les empêcher de se retrouver intacts, plus vivaces que jamais, avec leur langue, leurs traditions, leur nationalité? Le piteux résultat de la tactique des Grecs n'est-il pas la meilleure preuve de l'inanité de leurs prétentions et de la vitalité indestructible de ces Slaves qu'ils s'obstinent à traiter en « barbares? »

Après la guerre de 1878, le premier exarque bulgare ayant été interné en Asie Mineure, son siège échut au prélat éminent qui l'occupe aujourd'hui, Mgr Joseph. Il sortait alors des écoles de Paris, il était jeune, actif, passionnément dévoué à la cause nationale; il entreprit de renouer les liens que le traité de Berlin avait rompus entre les trois fractions du peuple bulgare et de faire de l'exarchat le foyer de la nationalité bulgare. La guerre avait détruit ce qui subsistait de l'organisation religieuse et scolaire bulgares. Mgr Joseph se donna pour tâche de réorganiser les écoles et d'obtenir du gouvernement ottoman des « bérats » d'investiture pour installer de nouveaux titulaires sur les sièges épiscopaux bulgares de la Macédoine. Le gouvernement de Sofia

combinait son action avec celle de l'exarque; mal vu à Saint-Pétersbourg, il cherchait à se rapprocher de la Porte et de la Triple-Alliance. Cette politique, qui caractérisa le gouvernement de Stamboulof, donna d'heureux résultats : à partir de 1882, le gouvernement ottoman consentit à ce que les écoles bulgares fussent soustraites à la juridiction des évêques patriarchistes pour passer directement sous son propre contrôle. Telle avait été la tyrannie des Grecs que les Bulgares regardèrent comme une délivrance de passer sous l'autorité directe des Turcs! Partout des écoles s'ouvrirent et préparèrent l'unification intellectuelle de tous les Bulgares. En même temps se dessinait l'organisation de l'Église. En 1883, la Porte admit formellement que la résidence de l'exarque bulgare est Constantinople et lui reconnut le droit de nommer des évêques aux sièges vacans depuis la guerre; en 1891, elle accorda enfin les bérats d'investiture pour Uskub et Ochrida, en 1894 pour Veles (Köprilu) et Nevrokop et, en 1897, pour les diocèses de Pélagonia (Monastir), de Dèbre (Dibra) et de Stroumitza. L'exarque espérait ainsi, avec le temps, obtenir la résurrection des quinze anciens évêchés de Macédoine et de Thrace, créer un synode bulgare reconnu par l'autorité ottomane, multiplier les écoles et les collèges. La nation bulgare tout entière aurait enfin sa vie autonome; elle serait ecclésiastiquement unifiée et elle pourrait attendre le jour rêvé, dont elle avait cru voir luire l'aurore à San Stéfano, d'une Grande Bulgarie où entreraient tous les Bulgares.

L'exarchat travaillait à longue échéance. « Je creusais un puits avec mon ongle, » disait un jour Sa Béatitude. L'impatience des populations n'attendit pas que la méthode pût donner tous ses fruits. Les Turcs, dans la pratique, rendaient vaines les quelques concessions de principe qui, souvent, ne leur étaient arrachées que par l'intervention de puissantes influences extérieures. A mesure que grandissait et que s'organisait la nationalité bulgare, l'arbitraire des fonctionnaires et des beys ottomans se faisait plus tyrannique, plus odieux; la condition des chrétiens, au lieu de s'améliorer, comme l'avaient promis les puissances par l'article 23 du traité de Berlin, devenait de moins en moins tolérable. Le Sultan, loin de leur accorder les mêmes droits qu'à ses autres sujets, en dépit de l'égalité tant de fois proclamée depuis la charte de Gul-hané, les excluait en pratique des fonctions publiques; les autorités les empêchaient de sié-

ger même dans les *medjlis* (conseils électifs) créés par la « loi des vilayets. » Les évêques, même s'ils avaient réussi à obtenir les bérats d'investiture, étaient entravés de toutes manières dans l'exercice de leur juridiction; il suffisait souvent qu'une minorité quelconque réclamât la possession des églises pour qu'elles fussent enlevées aux popes bulgares. Les écoles, lorsqu'elles étaient parvenues à s'ouvrir, voyaient, au moindre prétexte, leurs instituteurs arrêtés, molestés; leurs livres étaient saisis dès qu'une censure, aussi impitoyable que ridicule, croyait y découvrir quelque mot subversif tel que *Macédoine*, *patrie*, *tyrannie*, *Arménie*, etc.; en fait tous les livres de littérature ou d'histoire bulgare étaient interdits. Le régime déplorable de la propriété, les exactions des fonctionnaires, les impôts écrasans, les violences des Albanais et des Bachi-Bouzouks, tous les crimes dont la triste répétition forme l'histoire des relations des conquérans turcs avec les « raïas, » ne sont sans doute pas des nouveautés pour les populations chrétiennes de Macédoine; mais à mesure que l'action éducatrice des écoles et du clergé faisait sentir ses effets, et que les paysans slaves prenaient conscience de leur vie nationale, tous ces maux étaient plus cruellement sentis, plus impatiemment supportés. Comment s'étonner qu'une organisation se soit formée pour préparer l'émancipation définitive des Slaves de Turquie? En 1902 et 1903, l'insurrection éclata; les bandes firent leur apparition et la crise qui dure encore s'ouvrit.

On a reproché aux Bulgares d'avoir eu recours au terrorisme; mais, dans un pareil pays, l'opprimé n'a pas toujours le choix des moyens; si l'Europe avait assuré l'exécution des réformes promises par elle au Congrès de Berlin, les Bulgares n'auraient pas été réduits à une si cruelle extrémité et bien des malheurs auraient été épargnés à la Macédoine. Sans les violences de 1903, elle attendrait encore la réalisation des promesses de l'Europe. « Sans les bandes, me disait à Uskub un Bulgare, il n'y aurait ni réformes, ni gendarmerie européenne, ni agens civils, ni Hilmi Pacha; vous-même vous ne seriez pas venu ici! » Depuis que l'Europe a pris en main la cause des réformes, les Bulgares se sont abstenus de toute action révolutionnaire; à peine ont-ils répondu aux provocations des bandes grecques et serbes. Leur organisation n'est pas détruite; mais elle se réserve, elle laisse le champ libre à l'Europe, quitte à reprendre la lutte si les puissances se montraient incapables de mener à bien la

tâche pacificatrice et réformatrice qu'elles ont assumée. Les Bulgares ne doutent pas de l'avenir; l'évolution commencée ne s'arrêtera pas, et un jour viendra où la Macédoine sera délivrée du joug turc; ils ne demandent pas la reconstitution de la Grande Bulgarie de San Stefano; ils ne souhaitent que l'autonomie des trois vilayets. Les Grecs et les Serbes se disent prêts, eux aussi, à accepter l'autonomie, mais ils demandent que d'abord il soit procédé à une nouvelle délimitation de la Macédoine. Sous une forme plus ou moins déguisée, c'est un partage qu'ils veulent. La Bulgarie, au contraire, s'oppose à tout démembrement. Avant ses préférences propres, elle fait passer l'intérêt de tous les Macédoniens opprimés : elle témoigne ainsi aux yeux du monde que, dans ce nouveau jugement de Salomon, c'est elle qui est la vraie mère.

Telle est la thèse des Bulgares.

IV

Parmi les races qui prétendent tenir une place et jouer un rôle en Macédoine, les Serbes et les Valaques sont les derniers venus, mais ils ont énergiquement manifesté leur vitalité nationale et affirmé leurs prétentions.

Coupée de l'Adriatique, séparée du Montenegro par les Autrichiens maîtres de la Bosnie et du sandjak de Novi-Bazar, la Serbie a naturellement tourné ses regards du côté de la Macédoine et de Salonique. Les progrès de la propagande bulgare menaçaient de lui fermer, de ce côté-là aussi, le chemin de la mer; l' « équilibre des Balkans, » déjà compromis par l'annexion de la Roumélie orientale, se trouverait complètement rompu, si la Macédoine devenait une province bulgare. Parmi les Serbes, quelques-uns, plus intransigeans dans leurs revendications, soutiennent que les Slaves de Macédoine sont tous des Serbes; tel est Gobchevitch dans son ouvrage : *La Macédoine et la Vieille-Serbie*. Comment, disent-ils, les Slaves Macédoniens ne seraient-ils pas Serbes? Les Empires bulgares datent du xe siècle, tandis que l'Empire serbe de Douchan a englobé toute la Macédoine au xive. Et sur qui les Turcs ont-ils conquis tout le pays, sinon sur les Serbes? Qui combattait au Champ des Merles? Les Serbes! Comment donc ne serait-il pas resté des Serbes en Macédoine alors qu'ils y étaient les maîtres au moment même où

elle a été submergée par le flot ottoman? Les Slaves de Macédoine sont donc des Serbes : leur langue se rapproche du serbe autant et plus que du bulgare. Si un certain nombre d'entre eux se sont ralliés à l'exarchat, c'est qu'ils espéraient trouver dans la Bulgarie l'instrument de leur délivrance ou bien qu'ils redoutaient la vengeance des bandes; mais ils seraient devenus et ils deviendraient encore, s'ils croyaient y trouver un avantage, tout aussi volontiers Serbes que Bulgares.

Personne ne conteste, disent d'autres Serbes plus modérés dans leurs revendications, qu'au delà des puissantes assises du Char-Dagh, dans le pays qui porte encore le nom de Vieille-Serbie, toute la population chrétienne ne soit serbe. Nulle part la situation des chrétiens n'est plus précaire et plus misérable que dans les sandjaks d'Ipek, de Prizrend, de Pristina. Environ 400 000 chrétiens serbes y soutiennent, contre 600 000 Albanais mahométans, une lutte de tous les jours où les chrétiens ne sont pas les plus forts. Autorisés, en qualité de musulmans, à porter un fusil, sûrs de l'impunité que leur assure la confiance du Sultan, les Albanais traitent le paysan chrétien comme un esclave, souvent même comme un gibier. Les « réformes » n'ont jamais pénétré jusque dans ces montagnes; le fonctionnaire turc n'y est pas obéi, et, sur cette terre qui a été le centre de l'empire de Douchan, les malheureux Serbes sont réduits, pour se défendre, à vivre groupés en *zadrouga*, — sortes de clans ou de communautés de famille dont Le Play a étudié la constitution. — Les paysans, pour échapper au destin de leurs frères, s'enfuient dans le royaume, ou bien ils se font musulmans et se transforment en Albanais : d'opprimés, ils deviennent oppresseurs. On calcule que sur 600 000 Albanais du vilayet de Kossovo, 200 000 sont des Serbes albanisés. Si un prompt remède n'est pas apporté à cette situation tragique, l'élément chrétien en Vieille-Serbie aura bientôt disparu.

Au Sud du Char, les Bulgares, sur leur cartes ethnographiques et dans leurs statistiques, suppriment totalement l'élément serbe et font, de tous les Slaves patriarchistes, des Bulgares non encore déclarés. Cependant, les Serbes sont nombreux dans le sandjak d'Uskub; dans la ville même, ils sont cent cinquante familles. Ils y ont un évêque et des écoles; on trouve des villages serbes dans tout le Nord du vilayet et même jusqu'aux environs de Veles. Dans le vilayet de Monastir, d'après le dernier

recensement exécuté sur l'ordre d'Hilmi Pacha, 42 700 individus se sont déclarés Serbes, notamment dans les cazas du Nord, ceux de Kruchevo, de Perlepé et de Debra; en outre, 51 078 n'ont pas osé, par crainte des bandes bulgares, se déclarer Serbes, mais ils se sont fait inscrire comme Slaves patriarchistes et ils demandent l'ouverture d'écoles serbes; 22 100 sont du caza de Monastir, 18 300 du caza de Florina, 10 600 du caza de Kastoria. A mesure que les bandes bulgares disparaîtront et que la propagande serbe s'organisera, ces indécis n'hésiteront plus à se déclarer Serbes. D'autres suivront encore qui, aujourd'hui, ne sont retenus que par la terreur sous la juridiction de l'exarchat. Les Bulgares sont donc mal fondés à se donner comme les seuls représentans de la race slave dans la Macédoine au Sud du Char. C'est pour le leur prouver et pour réconforter leurs frères, que les Serbes se sont résignés à organiser, eux aussi, des bandes : les Slaves macédoniens, depuis qu'ils se sentent appuyés, craignent moins de manifester leurs préférences. Les Serbes souhaitent une autonomie de la Macédoine sous un gouverneur chrétien, mais ils croient, comme les Grecs, qu'il faudrait procéder d'abord à une nouvelle délimitation et rattacher directement la Vieille-Serbie au royaume serbe. En tout cas, quel que soit l'avenir de la Macédoine, la Serbie ne saurait s'en désintéresser ; s'il y a partage, elle a droit à sa part; s'il y a autonomie, elle a confiance que, laissée maîtresse de ses destinées, la Macédoine ne deviendra pas un pays bulgare et entretiendra avec elle des relations d'amitié fraternelle.

V

Si les « Roumains de Turquie » sont des nouveaux venus dans la politique européenne, ils sont, au contraire, de très anciens habitans de la Macédoine : il faut les entendre, à leur tour, exposer leurs titres.

Depuis la conquête de la Macédoine par Paul-Émile jusqu'à l'époque de Justinien, et même beaucoup plus tard, la Macédoine a parlé latin. Des colonies latines se sont établies dans toutes les plaines fertiles de la péninsule des Balkans et du Danube : en Macédoine, en Mésie, en Dacie. Comment ces colonies si nombreuses auraient-elles disparu sans laisser de traces? Les descendans de ces colons romains et de ces Macédoniens latinisés, ce

sont les Valaques ou Roumains de Turquie. Chassés des grandes plaines par l'arrivée des peuples slaves, les uns se dirigent vers la Transylvanie où ils se réunissent aux anciens colons de la Dacie pour devenir les Roumains d'aujourd'hui; les autres descendent vers le Sud, en suivant les montagnes du Pinde, et se fixent dans les épais massifs qui séparent l'Épire de la Thessalie et de la Macédoine; quelques-uns pénètrent jusque dans la Thessalie qui porta longtemps le nom de Grande-Valachie; d'autres vont jusque dans le Péloponnèse. Au moyen âge, les chroniques sont remplies des exploits de ces Valaques. Au XIIIe siècle, un monarque de leur race, Joanice, règne sur un vaste empire roumano-bulgare, qui s'étend depuis le Danube jusqu'au Pinde : Innocent III lui écrit une lettre flatteuse pour lui rappeler qu'il est, non pas Grec, mais Romain. Mahomet II, au moment de la conquête, quand il veut désigner les chrétiens de son empire d'Europe, ne les nomme pas Grecs ou Hellènes, mais Romains, « Romei. » Son prédécesseur, Mourad II, était venu lui-même dans le pays des Valaques et avait conclu avec eux une entente qui les laissait à demi indépendans dans leurs montagnes : c'est là que la race s'est conservée pure et forte, la langue intacte. Les Valaques vivaient côte à côte avec les Grecs et en parfaite intelligence avec eux. Peu à peu l'hellénisme les pénétrait, si bien que, lors des grandes guerres de l'indépendance, c'est la race roumaine qui a fourni à la Grèce ses héros les plus valeureux; le fameux Botzaris lui-même était un Valaque. Dans la dernière guerre contre les Turcs, en 1897, ce sont encore les bataillons valaques, les evzones, qui ont fait la meilleure contenance. Jamais, jusqu'à ce jour, les Valaques n'ont cessé de donner généreusement leur sang et leur argent pour la splendeur et la propagation de l'hellénisme. Beaucoup d'entre eux, enrichis en Europe par le commerce ou la banque, ont consacré leur fortune à la gloire de « l'idée; » le baron Sina, qui fit construire l'Académie d'Athènes, était un Valaque. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les Roumains de Turquie et ceux du Danube n'avaient entre eux aucune relation; les Valaques de Macédoine parlaient tous le grec qui était pour eux la langue de la civilisation ; il ne venait à l'idée de personne que l'on pût s'instruire en une autre langue que le grec. A la même époque, d'ailleurs, les riches Roumains des Principautés danubiennes savaient à peine l'idiome national qu'ils n'employaient que pour parler à leurs paysans;

le français était la langue de la haute culture et des relations internationales. Mais, à mesure que grandit le royaume de Roumanie, qu'il prend sa place dans la vie politique européenne et que des écrivains nationaux élèvent le roumain à la dignité de langue littéraire, des rapports commencent à s'établir entre les Roumains du Pinde et ceux des Karpathes. Des Valaques, établis en Roumanie, fondent un « Comité pour la résurrection de la nationalité roumaine en Turquie. » En 1868, Apostol Margarit, qui allait devenir l'apôtre du roumanisme, ouvre à Avdéla la première école roumaine : persécuté par les Grecs, il trouve un appui auprès des autorités turques, il multiplie les établissemens d'enseignement et décide quelques prêtres à célébrer l'office, ou au moins à lire l'Épître et l'Évangile en roumain. Athènes et le Phanar, émus d'une telle audace, se liguent. Si, à ce moment, les Grecs avaient compris que chaque nation qui prend conscience d'elle-même a droit à l'existence, et qu'en un siècle d'émancipation et de résurrections nationales il est dangereux, et d'ailleurs inutile, de s'opposer au développement d'un peuple qui veut vivre ou de prétendre étouffer une langue, le mouvement roumanisant ne serait pas devenu un mouvement anti-hellénique ; les Valaques auraient parlé le roumain sans cesser de avoir le grec ; ils seraient restés fidèles à leur amitié traditionnelle pour un royaume qu'ils ont tant contribué à fonder et ils ne se seraient pas séparés du patriarcat œcuménique. Mais les Grecs, exaspérés par le schisme bulgare et par le mouvement slave en Macédoine, se demandaient avec inquiétude ce qu'il adviendrait de leur race s'ils laissaient croire que ces régions de l'Épire, de la Thessalie et de la Macédoine, revendiquées de tout temps par leur diplomatie au nom de l'hellénisme, sont en réalité peuplées de Valaques. Ils crurent pouvoir arrêter dès son origine l'essor du roumanisme. Si tous les Valaques hellénisans reprenaient conscience de leur nationalité originelle et devenaient roumanisans, la cause grecque serait désertée par ses plus énergiques défenseurs : « l'idée » perdrait ses meilleurs propagandistes. Mais est-ce bien par la menace et la persécution qu'on les retiendra ? Le patriarcat du Phanar, à défaut du gouvernement d'Athènes, devrait comprendre qu'il ne saurait s'opposer longtemps à ce que des prêtres et des évêques roumanisans emploient une liturgie roumaine ; comment ne serait-il pas obligé de tolérer pour les

Roumains ce qu'il admet pour les Serbes qui ont en Macédoine deux évêques de leur nationalité? En se montrant libéral, le patriarcat aurait pu conserver dans son obédience toutes les populations valaques qu'il semble vouloir pousser à bout et qu'il réduit à s'adresser à la Porte pour obtenir la reconnaissance d'une Église autocéphale roumaine. Malheureusement le patriarcat œcuménique, aujourd'hui, est aux mains des riches banquiers grecs de Constantinople qui constituent le Saint-Synode et qui font et défont les patriarches au gré de leurs intérêts et selon les besoins de leur politique; le patriarche n'est plus le chef de l'orthodoxie, il n'est que le chef de la nation grecque.

L'Église et le royaume entament donc, contre les roumanisans, une lutte qui, surtout à partir de 1878, devient de plus en plus acharnée; la propagande hellénique s'organise; subventionnée par le gouvernement d'Athènes, elle s'attaque surtout aux Valaques inoffensifs et désarmés, prêtres ou maîtres d'école, qui ne réclament que la liberté de parler et d'enseigner en roumain. Entre les deux races éclatent des rixes fréquentes, sanglantes; on se dispute les enfans pour les écoles, les cadavres pour les cimetières; les prêtres roumanisans sont molestés, persécutés, excommuniés. Les bandes grecques, organisées en ces derniers mois avec le concours du gouvernement, se montrent beaucoup plus ardentes à poursuivre les roumanisans, à menacer les villages qu'elles soupçonnent de tendances roumaines, qu'à s'attaquer aux bandes bulgares. Mais ni les violences des Grecs, ni les foudres du patriarcat ne réussissent à entraver le succès du mouvement : plus de cent écoles, avec plus de 6 000 élèves, sont ouvertes; dans beaucoup de localités, des prêtres célèbrent l'office en langue roumaine.

L'appui bienveillant du gouvernement ottoman a aidé les Roumains de Turquie à braver les colères des Grecs. Les Valaques entendent rester les fidèles sujets du Sultan : s'ils l'ont jadis combattu, c'est au temps où ils agissaient sous l'inspiration de l'hellénisme et se faisaient les défenseurs d'une cause qui n'est pas la leur. On sait à la Porte et à Yildiz que l'on peut compter sur leur loyalisme et l'on voit sans inquiétude grandir en Macédoine une nationalité nouvelle dont la présence et les droits créent un contrepoids à l'hellénisme et au slavisme, et qui, pour n'être pas absorbée par ses puissans concurrens, a intérêt au maintien de la souveraineté du Sultan. La longue dis-

tance qui sépare les Roumains de Turquie de ceux du Danube, est, à elle seule, une garantie suffisante que les deux rameaux ne chercheront pas à se rejoindre autrement que par la communauté de la langue et de la civilisation. Ce que veulent les Roumains du royaume, c'est, quoi qu'il arrive en Macédoine, que les droits de leur nation soient reconnus et respectés. L'année dernière, grâce aux efforts persévérans du très distingué diplomate qui représentait à Constantinople le gouvernement du roi Carol, la personnalité nationale des Valaques de Turquie a été officiellement reconnue. La diplomatie roumaine demande aujourd'hui à la Porte d'user de son autorité pour obliger le patriarche grec à concéder aux Valaques de Macédoine le droit qu'ont obtenu les Serbes d'avoir des évêques et des prêtres de leur race et une liturgie dans leur langue. Ainsi sera constituée la nation roumaine de Turquie. Les Grecs prétendent que le chiffre de ceux qu'ils appellent les Koutzo-Valaques n'atteint pas dix mille; les statistiques bulgares, serbes ou turques en comptent soixante-dix mille; en réalité, si tous les Valaques de la Turquie d'Europe étaient rentrés au bercail national, ils seraient plus de sept cent mille, et si l'on y ajoutait ceux qui vivent en Grèce et en Roumélie, ils dépasseraient un million d'hommes (1). La réapparition, sur la scène de l'histoire, de ces descendans des anciens Latins de Macédoine ne sera pas l'un des moins surprenans miracles du siècle des nationalités.

VI

A peine peut-on dire que l'on trouve, chez les Albanais, trace d'une conscience nationale. Ils ne forment pas un peuple, ils sont un agrégat de tribus passionnément attachées à leur indépendance et à leurs coutumes particularistes : jamais ils n'ont supporté aucun joug, si ce n'est, pendant un court intervalle, et on sait après quelles luttes, la tyrannie d'Ali de Tebelen. Leur régime social est patriarcal et féodal, mais chaque individu, son fusil à la main et la montagne à sa porte, se sent libre et ne connaît ni loi, ni chef. La majorité des Albanais sont musulmans, mais au Nord, les Mirdites sont catholiques romains, tandis qu'au Sud, certains clans Tosques sont grecs orthodoxes. Trois

(1) Nicolas Papahagi, *les Roumains de Turquie*, Bucarest, 1905.

cultes, pas de langue commune, plusieurs dialectes très différens, aucune culture littéraire, les hommes et les femmes presque tous illettrés, une vie et des habitudes de sauvages, à la fois bergers, chasseurs et brigands, ce sont là des conditions qui rendent très difficile la constitution d'un peuple conscient de son unité et le succès d'une propagande nationale. Les Albanais ont cependant un sentiment très vif de leur solidarité et de leurs intérêts communs, sans distinction de culte ni de dialecte. En 1879, quand le traité de Berlin attribua au Montenegro un canton peuplé d'Albanais, ils constituèrent une « Ligue albanaise, » et accoururent tous, en armes, les chrétiens comme les musulmans, à la rescousse de leurs frères menacés. Les Albanais musulmans en prennent à leur aise avec les prescriptions du Coran. Ils doivent le service militaire au Padischah, mais ils se mettent sans scrupule en révolte contre lui dès qu'ils croient avoir quelque sujet de plainte. Les fonctionnaires turcs qui résident dans les sandjaks albanais sont sans autorité et n'osent guère sortir de leur konak. L'Albanais ne paie que l'impôt qu'il veut bien payer, mais les voyageurs rapportent qu'il acquitte avec une religieuse exactitude la dîme sur les troupeaux. Quelles que soient leurs incartades, les Albanais sont sûrs de l'impunité : la garde albanaise qui veille sur les jours du Sultan, dans Yildiz-Kiosk, leur sert de la plus efficace des sauvegardes, car elle protège, mais elle pourrait menacer.

Le Sultan a besoin des Albanais; il recrute parmi eux d'excellens soldats; au milieu des populations chrétiennes de Macédoine, ils sont un contrepoids nécessaire; leur présence accroît le désordre et aide à la confusion. S'ils ne prétendent pas encore dominer toute la Macédoine, il n'en est pas moins vrai que la question macédonienne ne saurait être résolue sans tenir compte de ces dangereux montagnards. Leur masse de un million à un million et demi d'habitans environ (personne ne s'est jamais avisé de les compter!) s'interpose comme un écran très opaque entre la Macédoine et l'Adriatique; ils s'avancent vers l'Est, poussant en avant de petits groupes, jusque dans la vallée du Vardar; au Sud, ils descendent jusqu'en Épire, où ils sont très hellénisés, et jusque dans la vallée de la Bistritza; les cartes ethnographiques bulgares elles-mêmes signalent leur présence par de petites taches, isolées comme des îlots ou groupées en archipel, jusqu'autour de Monastir et d'Uskub. L'Albanais,

avec son fusil, est le maître de la vie et de la propriété; s'il lui plaît de s'installer sur une terre, dans une maison, le paysan n'a qu'à déguerpir, heureux s'il s'en tire la vie sauve. En Vieille-Serbie, ils s'avancent de plus en plus, chassant et spoliant l'ancienne population serbe, la détruisant en détail : l'Autrichien, si un jour il s'avisait, comme on lui en prête parfois le désir, de venir « mettre l'ordre » sur la route de Kossovo et d'Uskub, trouverait sur sa route l'Albanais qui lui ferait une dangereuse guerre de guérillas.

Nulle part mieux qu'à Rome on n'est renseigné sur le rôle important que pourraient prendre les Albanais en cas de complications politiques; les côtes de l'Albanie s'allongent, sur l'Adriatique, en face de la péninsule, et l'Italie, depuis longtemps, cherche à y nouer des intelligences et à s'y créer une clientèle. Déjà, parmi les Albanais, des tentatives de propagande nationale ont été faites. L'initiative est venue généralement d'Albanais habitant hors de leur pays, parfois d'étrangers; on cite même des candidats au trône d'Albanie. Pourquoi, disent ces initiateurs du nationalisme albanais, laisserions-nous les Grecs et les Bulgares se partager la Macédoine sans réclamer notre part? Qui donc pourrait invoquer en Macédoine des droits plus anciens que les nôtres? Ne sommes-nous pas les descendans de ces Pélasges qui occupèrent jadis toute la péninsule et dont les anciens Grecs et les Macédoniens n'étaient que des rameaux? Achille et Alexandre n'étaient pas des Grecs, c'étaient des Pélasges, des Albanais; mais Ulysse et Thersite étaient des Grecs! Les héros de Souli, les Arnautes indomptables qui versèrent leur sang dans la guerre de l'indépendance, n'étaient-ils pas aussi des Albanais? Chaque fois qu'ils se sont trouvés en face des Albanais, les Grecs n'ont pas pu résister. Et quant aux Slaves, qu'ils soient Serbes ou Bulgares, ils ont toujours été les serfs des Albanais. Pourquoi donc ce peuple qui est nombreux, qui est brave, laisserait-il à d'autres ces belles plaines de Macédoine où ont vécu ses ancêtres pour se confiner dans ses nids d'aigle de la montagne? Cette propagande nationale ne paraît pas avoir fait encore beaucoup d'impression sur la nature sauvage et particulariste des Albanais; il n'en est pas moins certain que, si une guerre venait à éclater dans les Balkans, l'Albanais représenterait une force inconnue et redoutable que chacun chercherait à mettre dans son jeu.

VII

Il était nécessaire, croyons-nous, de laisser la parole aux différentes nationalités. Après avoir, sur place, impartialement écouté leurs représentans les plus autorisés, après avoir contrôlé leurs dires par leurs écrits, nous nous sommes efforcés de résumer exactement leurs opinions ; pour juger du bien fondé de leurs prétentions rivales, il n'existe aucun critère dont les uns ou les autres ne puissent récuser la valeur, aucune autorité dont le jugement s'impose comme une vérité de droit. Même, si elle était réalisable, une enquête conduite dans chaque village par un voyageur absolument désintéressé dans toutes les querelles nationales, et parlant cependant toutes les langues du pays, serait encore sujette à bien des critiques. A quelques mois d'intervalle, dans les mêmes localités, elle donnerait peut-être des résultats très différens, tant la peur et l'intérêt pourraient encore influencer les attitudes et dicter les réponses. La multiplicité des témoignages reste peut-être, en pareil cas, le meilleur moyen de se faire une idée de la réalité ; ils se critiquent les uns par les autres et leur confrontation fait tomber d'elles-mêmes les plus grosses exagérations : on n'aura pas été, au cours des pages qui précèdent, sans en faire la remarque. Nous nous bornerons donc à quelques observations d'ordre général.

Il est intéressant d'observer d'abord qu'aucune des races chrétiennes concurrentes ne reconnaît au Turc un droit quelconque sur la terre macédonienne. La conquête et cinq siècles de possession de fait ne leur paraissent pas suffisans pour établir la prescription et créer le droit ; ils professent qu'il n'y a pas de droit contre le droit, ni de prescription contre les abus de la force ; ils proclament ainsi, implicitement au moins, qu'au-dessus de leurs querelles intestines, il existe une solidarité des chrétiens en face des musulmans. La fidélité des Valaques roumanisans, qui font montre de loyalisme vis-à-vis du Sultan, est surtout le résultat d'une tactique opportuniste résultant d'une communauté momentanée d'intérêts.

Les Turcs, cependant, sont nombreux en Macédoine. Des colonies ottomanes se sont établies dans les plaines, et de nombreux villages, reconnaissables de loin à la flèche aiguë de leurs minarets, sont turcs presque sans mélange. Entre le Vardar et

la Strouma la population ottomane s'étend en une longue bande qui descend, au Sud, jusque dans la péninsule Chalcidique et qui remonte, au Nord, jusqu'aux environs d'Uskub. A l'Ouest, on trouve des villages turcs assez clairsemés jusque près de Monastir; une large tache s'étale non loin de la frontière grecque, entre le lac d'Ostrovo et le cours de la Bistritza; enfin à l'Est, le long de la mer, autour de Kavala, les Turcs forment encore une masse compacte qui se relie aux colonies de la Thrace. En outre, les Pomaks, ou Bulgares musulmans, qui sont les très dévoués sujets du Sultan, sont nombreux, notamment dans la vallée de la Mesta. Les cartes bulgares elles-mêmes parsèment tout l'intérieur du pays, surtout dans le vilayet de Salonique, de taches qui représentent des villages ottomans; les statistiques, même chrétiennes, reconnaissent la présence de 400 000 paysans turcs en Macédoine. Les recensemens officiels dépassent de beaucoup ce chiffre et atteignent presque un million huit cent mille, mais ils comptent ensemble tous les musulmans, Turcs, Pomaks ou Albanais (1). En tout cas, ce qui est hors de doute, c'est que les Turcs sont nombreux, qu'ils ne sont pas seulement « campés » sur le sol, mais qu'ils y vivent en bons villageois, en paisibles cultivateurs et propriétaires, fidèles à leur foi et à leur Sultan. On ne peut leur reprocher que d'être

(1) Voici, à titre de document, les chiffres du dernier recensement, exécuté d'après les ordres d'Hilmi Pacha, tels qu'ils m'ont été dictés par l'Inspecteur général lui-même.

VILAYET DE KOSSOVO (recensement inachevé).

Patriarchistes	164 476	
Exarchistes	184 912	
Catholiques	3 300	
Israélites	2 639	
Musulmans	420 388	
Il convient d'ajouter à ces chiffres ceux du caza de Vouchitrin (sandjak de Pristina comptés selon l'ancien recensement) :		
Patriarchistes	3 000	
Musulmans	42 771	
Du caza de Louma (Sandjak de Pristina) :		
Pas de chrétiens	»	
Musulmans (albanais)	52 072	
Du sandjak d'Ipek :		
Patriarchistes	20 000	
Musulmans (albanais)	162 000	
Du sandjak de Prizrend :		
Patriarchistes et exarchistes	8 108	(Les exarchistes sont principalement à Kalkandelen.)
Total	1 142 568	
Dont	754 631	musulmans (turcs et albanais).
Musulmans	117 400	

trop prompts à se transformer en bachi-bouzouks pour se ruer au sac des villages chrétiens. Leur exaspération n'est d'ailleurs pas sans excuse ; l'état d'insécurité où vit la Macédoine les ruine ; pillés par les bandes, appelés pour de longues périodes au service militaire, ils souhaitent autant que les chrétiens la fin d'une situation si troublée.

Chacune des races qui se disputent la Macédoine invoque des argumens tirés de l'histoire ; chacune jette, comme un défi, à la face de ses adversaires, le nom de ses héros nationaux et le souvenir du temps où l'un de ses princes avait établi son empire sur tous les peuples de la péninsule. S'il fallait, pour établir aujourd'hui les droits de chaque groupe, remonter aussi loin dans l'histoire, où conviendrait-il de s'arrêter pour trouver le légitime possesseur, et, avec cette méthode, à qui attribuerait-on l'Italie, par exemple, ou la France? Les argumens historiques, ainsi présentés, n'ont aucune valeur probante ; ils ne prennent une valeur morale réelle que dans le cas où les traditions sont actuellement vivantes dans les cœurs de toute une population, et ils ne deviennent une force que lorsqu'ils ont à leur service des canons et des baïonnettes.

VILAYET DE MONASTIR (recensement inachevé).

Patriarchistes grecs	272 586	
Auxquels il faut ajouter	37 173	comptés d'après l'ancien recensement.
Total	309 759	
Patriarchistes roumanisans	11 301	
Patriarchistes serbes	8 461	
Exarchistes	178 527	
Incertains entre exarchistes et patriarchistes (dont la plupart sont des Serbes)	11 722	
Israélites	7 692	
Musulmans	509 307	
Total	1 187 907	

VILAYET DE SALONIQUE

Patriarchistes	311 982	
— valaques	22 377	
Exarchistes	244 723	
Arméniens	639	
Arméniens catholiques	55	
Catholiques (latins)	113	
— (grecs)	2 030	
— (bulgares)	845	
Israélites	52 645	(Surtout dans la ville de Salonique.)
Musulmans	531 421	
Total	1 166 830	

Total général pour les trois vilayets : 3 497 305 habitans.

Dont . . . 1 795 359 musulmans.

Que penser maintenant des argumens tirés de l'ethnographie? A quelles marques distinguer les races et reconnaître ce qui appartient à l'une ou à l'autre avec assez de certitude pour en faire le fondement de nouvelles divisions politiques? Et d'abord, qu'est-ce qu'une race? Il n'y a sans doute pas de problème plus complexe, plus délicat, plus controversé. Devra-t-on s'en rapporter à l'anthropologie, à la philologie, à l'histoire? Autant de questions auxquelles aucune science n'est en état de répondre avec une rigueur suffisante. Le professeur Cvijić, de l'université de Belgrade, a mis en relief toutes ces difficultés, dans une brochure (1) où il a fait un très méritoire effort d'impartialité et d'objectivité, et dont, — à la condition de se souvenir que l'auteur, tout en étant un savant de mérite, est aussi un patriote serbe, — beaucoup de remarques sont à retenir. D'abord, toutes ces populations qui se sont, au cours des siècles, superposées sur le même sol, qui ont vécu si longtemps sous le joug des Turcs dans la même condition misérable, n'ont pas pu ne pas se mélanger. S'il est facile de discerner un Bulgare de Sofia d'un Grec d'Athènes, la même distinction devient moins aisée quand il s'agit d'un Grec et d'un Slave de la vallée du Vardar. La difficulté est bien plus grande encore dès qu'il s'agit de ne pas confondre un Serbe et un Bulgare, ou un Grec de race pure et un Valaque grécisant, ou un Serbe albanisé et un Albanais. Les nationalités ne sont pas tranchées dans la réalité comme elles le sont dans les casiers d'une statistique, et l'on ne saurait classer des hommes comme on détermine l'espèce d'un coléoptère. Entre les Slaves et les Grecs, les Turcs et les Albanais, les Valaques et les Grecs ou les Slaves, il y a eu de tout temps mélange, union, fusion : ce n'est que dans ces dernières années que les populations, ou une partie d'entre elles, ont pris conscience d'appartenir à des nationalités distinctes. Cette fusion, en certains endroits, dans les plaines, dans les villes, est très avancée; elle l'est beaucoup moins dans les montagnes. Les Albanais eux-mêmes, si fiers de leur particularisme, se mélangent, quoique musulmans, avec les Grecs en Épire, avec les Serbes dans le Nord, avec les Valaques ou les Bulgares dans l'Est. Enfin, il y a des Bulgares musulmans, les Pomaks, et il y a des Serbes musulmans albanisés qui sont les plus dangereux ennemis de leurs frères par la race.

(1) *Remarques sur l'Ethnographie de la Macédoine.* Extrait des *Annales de Géographie.* Paris, Armand Colin, 1906.

La différence des langues a certainement une grande valeur pour le classement des races, au moins lorsque les langues sont aussi différentes que le grec et le bulgare, par exemple. Que voyons-nous cependant? Des Slaves dont les pères parlaient grec, qui parfois parlent grec eux-mêmes et qui cependant se déclarent Bulgares et apprennent à leurs enfans le bulgare. Ils n'ont pas changé de race, c'est seulement leur volonté, leur conscience nationale, qui s'est modifiée. Des Valaques, dont les pères ont combattu pour l'indépendance de la Grèce, qui parlent eux-mêmes grec et qui, il y a dix ans, se croyaient Grecs de très bonne foi, se déclarent aujourd'hui Roumains avec la même bonne foi. Dans le vilayet de Monastir, des milliers de Slaves se sont déclarés tout simplement patriarchistes; ils ne veulent pas dire s'ils sont Serbes ou Bulgares, et chacun des partis les range de son côté dans ses statistiques. Il n'est pas sûr que ces pauvres gens sachent eux-mêmes s'ils sont Serbes ou Bulgares; ils ne sont sûrs que d'une chose, c'est qu'ils ne sont pas Turcs. Comment, dans de telles conditions, établir une statistique? Le recensement d'Hilmi Pacha, que nous avons cité, ne classe les habitans que par religions, d'après leurs déclarations; il laisse ainsi subsister des causes de confusions et d'erreurs considérables. C'est un inconvénient qu'il semble d'ailleurs impossible d'éviter. Il est piquant et caractéristique de comparer les chiffres donnés, selon leurs nationalités, par les divers ouvrages qui se sont occupés de la Macédoine (1). Toutefois, même dans les livres ou les brochures qui donnent les conclusions les plus opposées, apparaissent un certain nombre de faits que l'on peut regarder, au moins *grosso modo*, comme unanimement reconnus. Par exemple, en Vieille-Serbie, au Nord du Char, les chrétiens sont tous Serbes et les musulmans tous Albanais; l'habitat des Albanais est marqué, sur toutes les cartes, à peu près dans les mêmes limites, de même celui des colonies turques; personne ne conteste non plus que, dans la moyenne vallée de la Bistritza, dans la péninsule Chalcidique et dans la plupart des ports, la

(1) Voici le tableau donné par M. Cvijić à la fin de sa brochure :

Auteurs.	Turcs.	Bulgares.	Serbes.	Grecs.	Albanais.	Valaques.	Divers, juifs, tsiganes, etc.	Totaux.
Gobchevitch (Serbe).	231 400	57 600	2 048 320	201 140	165 620	74 465	101 875	2 880 420
Kantchef (Bulgare).	489 664	1 184 036	700	222 152	124 211	77 267	147 244	2 248 274
		Slaves macédoniens.						
Nicolaides (Grec). .	576 600	454 700		656 300	»	41 200	91 700	1 820 500
Oestreich (Allemand). .	250 000	2 000 000		200 000	300 000	100 000	»	2 000

population ne soit en majorité grecque; tout le monde convient que la majorité des habitans de Salonique sont des Juifs originaires d'Espagne. Il est avéré encore, bien que les Grecs le contestent, que la grande majorité des habitans chrétiens de la Macédoine sont des Slaves.

Mais que sont ces Slaves? C'est ici qu'éclatent les querelles les plus passionnées. Sont-ils Serbes, Bulgares, ou bien ne seraient-ils ni l'un ni l'autre, ou si l'on veut, l'un et l'autre, et devrait-on les nommer, comme font plusieurs auteurs, tout simplement Slaves macédoniens? Si l'on consulte le passé, il nous apprend que la Macédoine a reçu à différentes reprises des afflux de populations slaves et qu'elle a été successivement le siège de plusieurs empires slaves, tantôt serbes, tantôt bulgares. L'histoire de ces dernières années nous montre les Slaves de la région de Kustendil, que l'on regardait généralement comme Serbes, devenir, de par le traité de Berlin, de très fidèles sujets du prince de Bulgarie, et les Slaves de la région de Pirot, que l'on tenait pour Bulgares, devenir d'excellens citoyens du royaume de Serbie. Certainement si le traité de San Stefano avait été exécuté, les populations slaves de Macédoine seraient entrées volontiers dans la Grande-Bulgarie. D'après les linguistes, les Slaves de Macédoine parlent une langue qui n'est ni tout à fait le serbe, ni tout à fait le bulgare. Pour apprécier la subtilité de ces distinctions philologiques, il ne faut pas oublier que les paysans de Serbie et ceux de Bulgarie se comprennent entre eux, ce qui n'arrive pas toujours à deux paysans français, allemands ou italiens venus de régions différentes. Le dialecte macédonien tiendrait le milieu entre ceux des deux États voisins, et encore convient-il d'observer qu'il n'est pas partout semblable à lui-même, se rapprochant davantage du serbe dans la partie septentrionale du vilayet de Monastir et davantage du bulgare dans les régions qui avoisinent la frontière de la principauté. Sur ces pointes d'aiguilles, on bataille avec acharnement : nous nous garderons, quand les augures s'excommunient entre eux, d'émettre, nous profane, un avis motivé. Le commandant Lamouche, philologue très compétent, aujourd'hui chef d'état-major du général Degiorgis Pacha, chef de la gendarmerie réorganisée en Macédoine, dit, dans son livre (1),

(1) *La Péninsule Balkanique*. Paris, Ollendorff, 2e édition, 1899, p. 24.

que « les dialectes macédoniens sont bulgares et non serbes; » mais il convient que « c'est sur des différences très légères, sur quelques particularités, que l'on doit s'appuyer pour tracer la limite entre les deux langues;... l'une des propriétés caractéristiques les plus importantes de ces différens idiomes est la présence de l'article en bulgare et son absence complète en serbe; or, dans les dialectes macédoniens, l'article a pris un développement exceptionnel. » Les Serbes, en réponse, insistent sur d'autres particularités. Est-ce bien sur de si légères différences que l'on pourrait fonder une distinction de races, préparant une division nouvelle de la Macédoine? Nous serions porté à attacher beaucoup plus d'importance à l'opinion des officiers européens, des Français en particulier, qui ont parcouru en tous sens leurs circonscriptions et interrogé les paysans hors de la présence des gendarmes ou des fonctionnaires turcs, ou à celle d'un Père Lazariste, M. Cazot, que ses fonctions de directeur du séminaire catholique bulgare de Salonique ont appelé à parcourir seul un grand nombre de villages de la région de Salonique. Presque tous ces témoins sont d'accord pour considérer comme Bulgares les Slaves de Macédoine. Enfin il est avéré que jusqu'à 1878, et notamment au Congrès de Berlin, les chrétiens de Macédoine étaient généralement regardés comme Bulgares. Eux-mêmes s'appelaient et s'appellent encore « Bougarine » (Bulgares). M. Cvijić conteste la valeur de cette appellation au point de vue ethnographique, mais sa critique nous paraît l'un des points les moins solides de son argumentation.

A quoi bon d'ailleurs prolonger un débat d'importance secondaire? les argumens ethnographiques, philologiques, historiques, n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont conformes à la volonté librement exprimée des populations; les notions de race, de langue ou d'histoire ne sont à considérer qu'en tant qu'elles servent à déterminer cette volonté; ce sont des moyens de propagande, mais dans la volonté des populations, et seulement là, est le critère de la réalité, le fondement objectif du droit. Il est vain de démontrer à des Valaques qu'historiquement ils sont Grecs s'ils veulent être Roumains, et inversement, ou à des Bulgares qu'ils sont Serbes. Mais le fait que l'on soit tenté de l'essayer, que les propagandes diverses travaillent à gagner des adhérens à leurs causes, prouve tout au moins qu'en Macédoine les volontés nationales ne paraissent pas encore nettement

conscientes d'elles-mêmes. Il est hors de doute que les propagandes rivales ont fait passer, en quelques mois d'intervalle, des villages de l'exarchisme au patriarchisme, de l'hellénisme au roumanisme et réciproquement. Il est certain, d'autre part, que chaque nationalité, — mais surtout la bulgare, — dispose d'une élite passionnément dévouée, capable de dévouement et d'héroïsme pour la cause qu'elle a embrassée, et dont le nationalisme de bon aloi mérite d'être respecté. Mais si le pays avait été aussi complètement bulgare que les Bulgares l'ont cru, la révolution tentée en 1903 aurait pu y réussir dans les mêmes conditions qu'elle a réussi, en 1885, à Philippopoli. Le fait qu'elle a échoué et que les bandes ne sont pas parvenues à déterminer un soulèvement général, montre que la masse reste indécise. Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'elle serait avec celui qui lui apporterait la délivrance : elle est macédonienne.

La volonté d'émancipation qui existe chez les chrétiens de Macédoine est un des rares faits qu'il ne soit guère possible de contester : encore faut-il bien voir, — et c'est ce que l'on ne dit pas assez, — qu'il s'agit plus encore d'une émancipation sociale que d'une libération politique ou religieuse. Plus que le fonctionnaire ou que le soldat turc, ce qui, pour le paysan bulgare, symbolise l'oppression ottomane, c'est la présence et les exactions des *beys;* plus que comme souverain ou comme musulman, le Turc est haï comme propriétaire et seigneur, ou plutôt, de même qu'aux temps féodaux, c'est la confusion de la propriété et de la souveraineté qui rend odieux le régime qui pèse sur la Macédoine. Une grande partie des meilleures terres appartiennent, depuis la conquête, à des *beys* musulmans et sont cultivées, à part de fruits, par des tenanciers bulgares ; mais le propriétaire du *tchiflik* est presque toujours, grâce à la connivence de l'administration turque, fermier adjudicataire de la dîme des récoltes au profit de l'État. Il tient ainsi le malheureux *tchifligar* à sa merci; il l'accule à s'endetter pour l'obliger à rester sur sa terre; il le transforme en un serf de la glèbe taillable et corvéable à merci. Dès que le paysan a une dette, il est perdu, car le taux de l'intérêt est couramment de 20 pour 100 et atteint jusqu'à 40; des caisses agricoles ont bien été instituées, mais seuls les *beys* ou quelques chrétiens aisés peuvent en profiter. La récolte mûre, le paysan ne peut pas l'engranger avant que le propriétaire soit venu prélever sa part et celle de l'État.

Le dîmier, qui est souvent aussi négociant en céréales, retarde sa visite jusqu'à ce que le grain soit près de se gâter, et il l'achète alors à vil prix. Le propriétaire, quand il vient sur son domaine pour percevoir la dîme, se fait escorter de *cavas* albanais, armés jusqu'aux dents, que le paysan doit encore nourrir. L'agent, l'homme de confiance du *bey*, c'est le garde champêtre (*poliak*), autrefois choisi par les paysans eux-mêmes, maintenant nommé par les fonctionnaires turcs, presque toujours musulman, souvent Albanais. La pire des tyrannies, c'est la plus proche : le garde champêtre, seul armé au milieu d'une population sans armes, âme damnée du *bey* et dépositaire de l'autorité, détient en fait un pouvoir presque sans limites; il est le maître de la vie et des biens des paysans.

Beaucoup de villages sont constitués par un seul *tchiflik :* la maison blanche du seigneur s'élève au milieu des masures grises des paysans, comme le château fort d'autrefois au milieu des toits de chaume. Mais, en Occident, le droit féodal limitait l'arbitraire du seigneur qui, à défaut de la justice du Roi, redoutait celle de Dieu; ici, le *bey* musulman ne reconnaît aucun droit au paysan chrétien. S'il le vole, s'il le fait fouetter, s'il choisit pour son harem les plus belles filles du village, il ne fait pas œuvre défendue par le Coran. Contre une pareille oppression, le vilain n'a aucun recours; le *caïmakan* (sous-préfet) est le complice et souvent l'ami du *bey;* sa bienveillance est toujours acquise au musulman riche et puissant qui représente la race conquérante. Le Turc, en dépit de toutes les lois et de toutes les réformes, est incapable de concevoir un état social où le chrétien serait l'égal du musulman, le paysan slave du *bey* ottoman ; il lui paraît légitime et normal que le chrétien vive dans une condition sociale inférieure, qu'il ne puisse ni s'enrichir ni s'élever. Là où le chrétien prospère, comme dans l'ancienne Roumélie orientale, le Turc ne peut pas rester, il émigre. Le paysan propriétaire lui-même n'est pas à l'abri de pareils maux : si sa terre tente le seigneur de quelque *tchiflik* voisin, ou simplement si elle fait envie à quelque aventurier albanais, il le trouve un beau jour installé chez lui, le fusil à la main, et, comme dans le conte du Chat Botté, il est contraint, sous menace de mort, de se reconnaître fermier et vassal. Le domaine franc devient un *tchiflik*, le paysan libre un colon, heureux s'il garde la vie sauve et s'il est assez bien inspiré pour ne pas se plaindre aux

tribunaux : il y laisserait sa dernière piastre. La justice, l'administration, la force publique sont à la disposition des *beys*. Ce demi-esclavage est le sort d'un quart au moins des paysans bulgares macédoniens ; d'autres, plus misérables encore, sont de simples ouvriers agricoles, domestiques de ferme, bergers, bouviers, réduits à la condition précaire de salariés. Les chrétiens, quand ils sont propriétaires, ne possèdent que de petits domaines; le poids des impôts, l'insécurité du pays, le mauvais état des routes découragent leurs efforts et empêchent tout progrès de la culture. Souvent, surtout à l'Ouest du Vardar, les villages, outre les impôts, sont obligés de payer une redevance spéciale aux Albanais du voisinage : c'est une manière de régulariser le pillage, c'est une assurance par abonnement contre le brigandage, payée aux brigands eux-mêmes.

La triste condition des paysans macédoniens a, depuis plusieurs années déjà, attiré l'attention des agens européens. « On connaît, écrivait, le 28 octobre 1902, M. Steeg, alors consul de France à Salonique, les abus qui résultent du système de l'affermage des dîmes presque toujours adjugées à des *beys* influens, qui usent de la délégation de l'État comme d'un prétexte à toutes sortes d'exactions. S'il fallait une preuve de la gravité de cette question, on la trouverait dans le fait que les deux derniers mouvemens insurrectionnels ont commencé par le massacre d'agens chargés de la perception des dîmes. » Quelques semaines plus tard, le 3 décembre, le même agent signalait « ses appréhensions sur les dispositions des *beys* de l'intérieur lésés dans leurs intérêts de propriétaires fonciers et dans leur amour-propre de seigneurs féodaux par l'insuccès des mesures prises par les autorités, et tout prêts à saisir le moindre prétexte pour se charger de rétablir l'ordre à leur manière (1). »

Si les campagnes fertiles de la Macédoine sont mal cultivées, les collines dénudées, les villages misérables, c'est dans le régime agraire qu'il en faut chercher le secret. Autant, pour le moins, qu'une question de nationalité, la question macédonienne est une question sociale.

René Pinon.

(1) *Livre Jaune* de 1902, nos 32 et 42.

POÉSIES

O RÊVE...

O rêve étrange et doux, ô cher rêve, mon frère!
Viens ce soir te pencher sur moi pour m'apaiser;
Sur mon front douloureux où bat mon âme amère
Pose un instant ton aile ainsi qu'un grand baiser.

Je ne t'ai jamais vu, mon rêve, et j'imagine
Une immense douceur à tes yeux inconnus;
Mystérieux ami, que ta bouche divine
Me murmure des mots par moi seule entendus.

O cher rêve! pourquoi tant d'espoir inutile
Et ces élans sans but, et ces heurts trop nombreux,
Contre la dure vie et le réel hostile?
Et toujours ce désir, de vouloir être heureux!

Aucun plaisir pour moi n'est assez beau. Mon rêve,
Je sais tous les secrets des cœurs trop torturés,
Et puisque rien ne dure et puisque tout s'achève,
Je veux m'ensevelir entre tes bras sacrés.

S'il faut que toute joie apporte son désastre,
Je ne veux plus avoir que de mornes matins,
Je n'aurai plus de fleur et je n'aurai plus d'astre,
L'une est trop éphémère, et l'autre est trop lointain.

Je veux vivre impassible, enfin calme, enfin sage.
Et toi, le seul désir, toi, l'irréalisé,
Ne me montre jamais ton trop tendre visage,
Ou bien aveugle, après, mes yeux désabusés.

Mais la voix sans écho du rêve inaccessible
A répondu dans l'ombre à mon obscur sanglot.
Et la voix dit : « Pourquoi vouloir être insensible,
O cœur impatient! tu le seras trop tôt.

Laisse aux morts l'éternelle et noire indifférence,
Et sans jamais atteindre un bonheur décevant,
Voluptueusement savoure ta souffrance
O cœur ingrat! souffrir, c'est être mieux vivant! »

LES EAUX DOUCES DU SONGE

Aux Eaux Douces d'Asie, en un vert paysage
D'arbres et d'eau,
J'ai deviné souvent plus d'un tendre visage
Sous le réseau

Des voiles transparens qui recouvrent la joue
Et les cheveux,
Mais laissent voir le rêve éternel qui se joue
Au fond des yeux.

Dans vos caïques peints, mystérieuses ombres,
J'aimais vous voir,
Sous les arbres plus frais, et sur les flots plus sombres
Glisser le soir,

A l'heure où quelquefois le jour mourant prolonge
Son bel adieu,
Peut-être au fil de l'eau, peut-être au fil d'un songe
Funèbre ou bleu.

O chers jours disparus! du fond de ma mémoire
A votre tour
Venez! dans votre barque irréellement noire,
O charmans jours!

Vous, dont j'ai vu jadis la grâce tout entière,
Momens divins
Qui ne me montrez plus qu'une forme étrangère,
Des gestes vains;

Aux eaux douces du songe où longuement s'attarde
Notre langueur,
Fantômes incertains, lorsque je vous regarde
Avec douleur,

Écartez les linceuls qui me cachent votre âme
Sous tant de plis;
Car le temps, vieux tisseur, a mêlé dans leur trame
Beaucoup d'oublis.

Souvenirs! souvenirs! arrachez tous ces voiles
Longs et nombreux,
Ou ne me montrez plus, décevantes étoiles,
Vos tristes yeux!

. . . . . .

Mais, sur l'onde où déjà le charme de cette heure
Est effacé,
La rame qu'on relève, et qui s'égoutte, pleure
L'instant passé.

LES PREMIERS VOYAGES

I

LA ROBE BLEUE

Vous en souvenez-vous, mère au si beau visage,
Ma mère aux bras si blancs, vous en souvenez-vous?
Lorsque j'avais été trop longtemps triste et sage,
Vous me preniez un peu, le soir, sur vos genoux

Quelquefois vous aviez une robe très bleue
En satin d'Orient que brodaient des vols d'or;
Tout un golfe d'Asie ondoyait dans sa queue
Et mes rêves d'enfant y sont bercés encor.

Vous fumiez... et l'odeur de la pâle fumée
Venait se mélanger à vos divers parfums;
Et je vous respirais, ô ma mère embaumée,
Avec le front caché dans mes lourds cheveux bruns.

Comme vous sentiez bon, ô mère nonchalante!
Vous étiez, ténébreuse et pleine de clarté,
Pareille à quelque vague à la fois sombre et lente,
Qui mire obscurément les astres de l'été.

Vous étiez le voyage et toutes ses merveilles,
Et votre robe bleue, et son or, et ses plis,
Était une nuit chaude aux splendeurs sans pareilles;
Et vous, le grand navire et ses calmes roulis.

Vous étiez le voyage à l'espoir nostalgique,
Et vous étiez le port et les tranquilles eaux.
Votre poitrine était la rive aromatique,
Et vos manches volaient comme de lents oiseaux.

C'est ainsi que j'ai vu des îles bienheureuses,
L'étrange enchantement de nocturnes pays...
Mères aux douces mains, mères voluptueuses,
Ouvrez à vos enfans les premiers paradis!

Pour que plus tard, déçus par les bonheurs du monde,
Ils sachent que jadis, à votre sein liés,
Ils ont, entre vos bras pleins d'une paix profonde,
Pressenti la grande ombre, où tout est oublié!

II

Pour l'enfant amoureux de cartes et d'estampes...
CHARLES BAUDELAIRE.
Tu songes, ô Guerrière, aux vieux Conquistadors.
JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

Quand mon fils est penché sur une mappemonde,
Ou copie en jouant les pages d'un atlas,
Quand il dessine un golfe avec sa main si ronde,
Alors que je lui parle il ne me répond pas.

Mais, d'un air étonné, d'un air lointain, il lève
Sa tête aux cheveux noirs, et je vois que ses yeux,
Ses yeux d'enfant sont pleins des désirs et du rêve
Dont se sont autrefois enivrés ses aïeux.

Il rêve à des pays étranges, au mystère
Des îles et des lacs, des plages et des monts,
Et, dans l'espoir naïf de posséder la terre,
Savant et très petit, en sait les plus beaux noms.

O mon enfant! jadis le fondateur de ville,
Barbare conquérant et rude messager,
A quitté Carthagène et son grand port tranquille
Et son Espagne jaune et ses chauds orangers;

Fils de l'aventurier notre aïeul chimérique,
Boiras-tu l'eau d'un fleuve aux flots lents et dorés,
Et découvriras-tu, dans une autre Amérique,
L'île où sont endormis les bonheurs ignorés?

Te voici dans mes bras et je suis ton rivage!
Mais pour toi l'avenir ouvre ses vastes mers,
Et je cherche déjà sur ton joyeux visage
Le sel des pleurs futurs et des embruns amers.

Imaginaire et pure et neuve caravelle
Dont l'amour et la joie étaient la cargaison,
Verras-tu ton ardeur, ouvrant sa plus grande aile,
Peu à peu disparaître au fond de l'horizon?

Tes rêves mourront-ils, comme ces vieux caciques
Dont le front rouge avait la couleur du soleil,
Et verras-tu finir, tel qu'un peuple héroïque,
Tes espoirs, ô mon fils, à mon espoir pareil?

Sauras-tu conquérir, plus beau qu'un nouveau monde,
L'amour mystérieux et toujours étranger?
Ah! bientôt ton vaisseau va vouloir fendre l'onde
Bientôt tu vas partir, ô charmant passager!

Un favorable vent va chanter dans tes voiles;
Déjà, tu crois au loin voir un cap inconnu,
Déjà, tes jeunes yeux cherchent d'autres étoiles,
Car tout paraît certain au désir ingénu.

O mon fils! puisses-tu faire un heureux voyage
Et t'enivrer toujours d'un triomphant destin;
Mais si tu mets le pied sur un âpre rivage
Où le morne soleil attriste le matin,

Si les fruits tentateurs ont le goût de la cendre,
Si l'île est sans abri, si la rive est sans fleur,
Alors, ô mon enfant, qu'il te faudra comprendre
Qu'on n'exauce jamais tout le vœu de son cœur,

Souviens-toi! Souviens-toi, de la tour solitaire
Dont l'ancêtre guerrier illustra son blason,
Et sache dédaigner ces plaisirs de la terre
Qui portent avec eux toute leur trahison.

Et, fort d'un bel orgueil, détournant tes yeux sombres
De tout ce qui nous leurre, et nous fuit, et nous ment,
Vois monter, vois grandir, même sur des décombres,
La noble tour du songe et du renoncement!

SOIR DE PRINTEMPS

Bonsoir divin Printemps! Ah que ton soir est doux!
. . . . . .
Comme un petit enfant viens là, sur mes genoux,
Et parfume mon rêve avec tes cheveux pâles.
Tes yeux ont l'azur frais de tes plus bleus pétales;
Jamais je n'ai senti ton souffle sur un cœur
Rempli d'une plus tendre et plus triste langueur.
Ote, ô cher vagabond, tes sandales errantes!
Reste un peu. Dans mes mains, mets tes mains odorantes;
Ne reprends pas si tôt ce que tu m'as donné...
Impatient! tu pars! Mais je t'ai pardonné!
Oui. Tout. Regrets, tourmens, espoirs, désirs et leurres,
Pour un de tes jours verts, pour une de tes heures
Chatoyantes, qu'emplit un sourd roucoulement.
Je ne t'ai jamais vu si pur et si charmant,
Et pourtant tu n'es plus, ô Printemps, pour mon âme
L'adolescent songeur qui plaît aux jeunes femmes;
C'est un capricieux enfant que je revois
En toi-même; et qui sait? pour la dernière fois
Peut-être... O doux Printemps! tourne la tête. Écoute.
Si quand tu reviendras, l'an prochain, sur la route,
Je ne suis qu'une morte étendue au tombeau,
Penche sur ma dépouille un front pieux et beau;
Si le mouvant manteau des herbes embaumées
Recouvre en ondoyant ma forme inanimée,
O Printemps! fais-moi don d'une suprême fleur:
Sans doute un iris noir, moins sombre que mon cœur.

CELLE QUI PASSE

(Bas-relief du Parthénon)

O toi, qui, près de nous, du fond lointain de l'âge,
T'arrêtes pour croiser les lacets sur ton pied,
Quel peut être ton nom? Tu n'as plus de visage.

Était-il doux, hautain, calme, tendre, effrayé?
Nous ne saurons jamais si sa splendeur égale
Ton buste qui se penche, et ton bras replié.

De ton geste éternel renouant ta sandale,
Levant ta jambe haute et ton genou divin,
Fugitive à jamais liée au marbre pâle,

D'où viens-tu donc? quel dieu t'attend sans doute en vain?
Tu ne peux plus presser ta marche impatiente,
Et tu n'atteindras pas le vieux bonheur humain.

La volupté de ton attitude me hante.
Alerte est ton repos, rapide est ton arrêt;
Ta tunique de pierre est toute transparente.

Mais, va! laisse le nœud inutile et secret.
On arrive toujours trop tôt dans l'ombre noire;
Partout la tombe s'ouvre, et le sépulcre est prêt.

O passante! A quoi bon, marchant vers sa victoire,
Hâter ton féminin et délicat effort?
Tes genoux entr'ouverts enchantent ma mémoire.

Entends-moi. Reste ainsi... La vieillesse et la mort,
Plus loin, guettent ta force et ta jeunesse lasse;
Déjoue, en t'arrêtant, la traîtrise du sort,

Tu ne dois pas me fuir... Tu te nommes la Grâce!

L'ESCALE

Le clair paysage d'Asie
S'étend, mol, paisible et boisé.
Arrête notre fantaisie
Par ce crépuscule irisé,

Arrête-nous sur la mer pâle,
Dans le golfe, où le flot soyeux
Berce les méduses d'opale,
Comme des fleurs aux reflets bleus;

Beau navire à la coque verte,
Arrête-nous, arrête-nous!
La plage allongée et déserte
Est un grand tapis jaune et doux.

Arrête ! la douceur qui passe
Jamais peut-être ne renaît...
Écoutons dans le tiède espace
Le vol strident du martinet;

Il tourbillonne, il tourne, il crie,
Et semble tracer dans le soir,
Lorsque la voix du muezzin prie,
Sur le ciel blanc, un verset noir.

Mais déjà tout se meurt dans l'ombre,
Et la lune turque, songeant
Aux morts, allonge sur l'eau sombre
Un lumineux cyprès d'argent.

LA MAISON DE DAMAS

Avez-vous comme moi, ô chère voyageuse,
Marqué dans votre cœur le soir de ce beau jour
Où nous avons rêvé dans la demeure heureuse
Sous les verts orangers qui fleurissaient la cour?

J'aurais voulu rester dans la maison charmante
Et voir, en m'étirant parmi les coussins chauds,
Quand j'aurais soulevé mes paupières dormantes,
Les plafonds précieux protéger mon repos.

Ma fumée odorante en spirale bleuâtre
Aurait rejoint, au sein du cèdre et du santal,
L'arabesque d'ivoire et les dessins de nacre
Qui font un ciel d'hiver au sage oriental.

Là, sans doute imprégné d'une essence de rose,
Dans cette cour de marbre où luisait un bassin,
Un ravissant vieillard vêtu de satin rose,
Assis sur un divan, lisait le livre saint.

Sous son turban, pareil aux dômes des mosquées
Que la neige ou la lune auraient rendus plus blancs,
Se balançant un peu sur ses jambes croisées,
Il tournait les feuillets avec ses doigts tremblans.

Avez-vous, comme moi, cru qu'il allait nous dire :
« C'est ici le repos. Vous n'irez pas plus loin.
Le désir du retour à mon seuil tiède expire;
C'est moi qui, désormais, de vos jours prendrai soin.

Vous allez rafraîchir vos pieds dans mes fontaines.
Tout ce qui vous est cher vous rejoindra demain;
Et l'infini trésor des voluptés certaines,
C'est moi qui l'ai gardé pour vos petites mains.

Ici l'on est heureux. C'est ici qu'on oublie.
C'est ici que l'amour habite et vous attend;
Ici que, sans regret, sans douleur, sans envie,
L'âme se sent joyeuse en un beau corps content.

Femmes aux tendres yeux pleins de choses trop brèves,
Je cacherai vos fronts sous un tissu divin,
Et je vous donnerai l'éternité du rêve,
Que vos cœurs dévoilés n'avaient cherché qu'en vain. »

— Mais, sur son beau divan aux couleurs éclatantes,
Le vieillard inclina son turban blanc, deux fois,
Et nous fit simplement donner par les servantes
Quelques brins de jasmin pour parfumer nos doigts.

LA FONTAINE TURQUE

Fontaine! on a voilé votre si frais visage
Sous le fer ajouré d'un sombre et lourd grillage;
Ainsi la dame turque au bel œil étonné
Sous un grand voile noir se cache jusqu'au nez.
Fontaine, est-ce qu'un soir, votre maîtresse brune
S'est, tout au fond de l'eau, vue auprès de la lune?
Garde-t-on cette image en vous, cruellement,
Pour que vous ne puissiez la rendre à leur amant?
Ou, les sages ont-ils trouvé, douce fontaine,
Votre onde trop pareille à la femme incertaine?
Car brillante et limpide ainsi que de beaux yeux,
Ondoyante aussi bien qu'un corps voluptueux,
Aussi douce à toucher qu'une peau froide et lisse,
Et de fraîcheur remplie, et d'ombre et de délice,

Vous êtes infidèle et pleine de danger !
Parfois, désaltérant le plus vil étranger,
Perfide à qui vous hait, peu sûre à qui vous aime,
Vous changez, et toujours vous paraissez la même.
Ce qui demeure ou fuit, par vous est reflété ;
Vous aimez tour à tour la nuit ou la clarté,
Mais, de tout ce qui vit source profonde et vive,
Comme la femme, il sied que vous soyez captive,
Et que pour vous garder, subtils, prudens ou fous,
O belle eau, qui semblez dormir ! les Turcs jaloux,
Sous le voile de fer ajouré d'un grillage,
Dérobent la fraîcheur de votre clair visage.

LE MONT ATHOS

O beaux lieux sans amour, remplis d'un frais silence,
Vous plaisiez à mon âme et m'étiez défendus !
Et le couvent, sa cour d'ombreuse somnolence,
Les cèdres, les cyprès, je ne les ai pas vus !

Je n'ai pas débarqué sur la petite grève,
Ni gravi le sentier jusqu'au pied de ces murs
D'où s'exhale toujours le même et très vieux rêve
Qui parfume les cœurs solitaires et purs.

Je n'ai pas vu briller au soleil les eaux vives,
Je n'ai pas vu flotter dans l'air les longs cheveux
Des moines simples qui vont presser les olives
Ou qui fauchent les foins au fil des aciers bleus.

On ne m'a pas montré cet herbier séculaire
Où survivent les fleurs qu'ont vu fleurir les morts,
Ni les nouvelles fleurs qui germent de la terre
Que ces morts, maintenant, fécondent de leurs corps.

On ne m'a pas donné de naïves images,
La confiture douce et l'eau froide à la fois ;
Mais j'ai goûté le vent plein d'aromes sauvages
Qui m'apportait l'odeur des herbes et des bois.

J'entendis vos chansons, rossignols invisibles !
J'ai vu la mer pâlir sous le ciel rose et vert
Et le mont tout entier devenir si paisible
Que rien ne semblait vivre à son sommet désert.

Puis, les lointaines voix des oiseaux se sont tues;
Et, ramant lentement sur le flot dépourpré,
Un moine nous offrit un panier de laitues
Et des poissons d'or clair au fond d'un seau cuivré.

Et tout s'est effacé; les sentiers et les plages,
Et l'ombre même du Mont Athos respecté
Où, loin du décevant amour, vivent des sages
Dans la mélancolie et la sérénité.

LE CIMETIÈRE DES POÈTES

Dans Brousse la Sainte, parmi
L'orge d'argent et ses aigrettes,
Le cimetière des poètes
Dans ses pavots semble endormi.

Sous leurs pierres enturbannées
Sont à jamais silencieux
Les poètes jeunes ou vieux
Morts pleins de force ou lourds d'années.

Ceux qui célébrèrent la mort
Et ceux qui chantèrent la vie
Ont tous la main sèche et roidie
Quand leurs strophes vivent encor.

Car ayant déployé leurs ailes
Hors des plumes ou des pinceaux,
Elles planent sur les tombeaux
Mieux que les noires hirondelles.

Ils sont tous là, sages ou fous,
Amans des mots et des images,
Ils sont tous là, les fous, les sages,
Les poètes ardens et doux !

Ils sont là, les dormeurs moroses,
Qui toujours furent paresseux,
Mais qui, vivans, fermaient les yeux
Pour mieux sentir l'odeur des roses!

Ils sont là sans leur narghilé,
Sans café qui passe à la ronde...
Le grand oubli, maître du monde,
Leur a pris le désir ailé.

Ils n'ont ni rêves, ni chimères,
Regrets ou remords superflus,
Ils ignorent qu'ils ne sont plus
Même des êtres éphémères!

Et ce bienfait tant souhaité,
Ce silence enfin! ce silence
Où lourd et sombre se balance
Un pavot pourpre et velouté,

Ce silence sans intermède
Qui pour leurs ombres et leurs os
Déroule un tapis de repos,
Aucun ne sait qu'il le possède.

... Mais toujours, un souffle immortel
Anime les pierres disjointes,
Et les cyprès, taillés en pointes,
Écrivent des vers sur le ciel!

LE PAPILLON

Lorsque, par ces jours purs dont se pare septembre,
Dans quelque bois, doré d'un suprême rayon,
Tu vois, dans l'air plus frais, couleur de rose et d'ambre,
Étinceler le vol d'un dernier papillon,

Il est plus précieux à ton âme attendrie
Que tous les papillons de la chaude saison;
Il est prince d'automne et de mélancolie,
Comme l'atteste à tous l'émail de son blason

Ah! s'il se pose, il faut te courber sans le prendre
Sur ce livre entr'ouvert, céleste et décevant;
Chaque aile est une page impossible à comprendre,
Un grimoire secret que feuillette le vent.

Apprendras-tu le sens des divins caractères
Qui composent les mots les plus mystérieux
Et qui furent séchés avec cette poussière
Qui teindrait d'un or brun tes doigts audacieux?

Ne salis pas ta main de la vivante cendre
Du rêve, ou de l'amour plus fugitif encor;
N'abîme pas son aile. Il ne faut pas étendre
Au cercueil de cristal son immobile essor.

Et pour récompenser, ô sage, ton attente,
Devant ce papillon que tu pouvais saisir,
Déjà, d'une aile d'ombre et de parfums t'évente,
Le grand sphinx ténébreux de l'éternel désir.

CONSOLATION

Ne vous plaignez pas trop d'avoir un cœur très sombre,
Vos yeux seront plus beaux quand vous aurez pleuré.
Il naîtra de vos pleurs, il va croître à votre ombre
Quelque lys inconnu qu'on n'a pas respiré.

Ne vous plaignez pas trop d'avoir été crédule
Et d'avoir cru sans fin ce qui ne vit qu'un jour,
Car vous comprendrez mieux le grave crépuscule
Qui saigne comme un cœur qu'a déchiré l'amour.

Ne vous plaignez pas trop de la douleur divine;
Ceux-là qui sont heureux n'ont pas bien écouté
Le battement sacré dont s'enfle leur poitrine;
Ceux-là qui sont heureux, ils n'ont pas existé!

Ne vous plaignez pas trop de cette amère étude,
Vous contemplerez mieux ce qui passe et se perd...
Et vous saurez enfin, sœur de sa solitude,
Goûter le soir qui meurt dans un jardin désert!

GÉRARD D'HOUVILLE.

REMBRANDT

ET

LES ÉTAPES DE SA GLOIRE

A PROPOS DU TROISIÈME CENTENAIRE DE L'ARTISTE

La Hollande, l'été dernier, célébrait le troisième centenaire de la naissance de Rembrandt. Le Louvre vient d'ouvrir une salle consacrée à son œuvre. C'est l'occasion d'esquisser une étude qui n'a pas été faite en France, celle de la réputation du maître. Comment a-t-il été compris, de son vivant et après sa mort? Quel accueil ses concitoyens firent-ils à son génie? A quel moment sa gloire, franchissant les limites de son petit pays, commença-t-elle son tour d'Europe? Cette gloire enfin, la plus haute qu'il y ait aujourd'hui dans l'art, quels en ont été les degrés? Nous nous flattons d'avoir à peu près inventé Rembrandt: sommes-nous sûrs que nos pères ne l'aient pas au moins soupçonné? Ils s'en faisaient sans doute une autre idée que nous; on ne s'avisait pas encore de chercher dans un peintre un penseur, un voyant, un apôtre socialiste. Il est bon de préciser à quelle époque ces élémens nouveaux entrèrent dans la composition première de la figure de Rembrandt. Que pensèrent de lui les peintres de fêtes galantes, puis les peintres gréco-romains de la Révolution et de l'Empire? Que fit pour lui le romantisme? Quel fut ensuite le rôle de l'école naturaliste, et enfin celui de la critique et de la science modernes, depuis Fromentin jusqu'à M. Émile Michel et aux auteurs les plus récens?

C'est un peu l'histoire du goût dans les trois derniers siècles. Elle nous ménage quelques surprises. Chaque âge découvre un sens inédit aux chefs-d'œuvre. Il les refait à sa ressemblance. Il les anime du reflet de ses propres pensées. Leur immortalité est une suite de quiproquos. Et pourtant, à travers tant de méprises diverses ou même contradictoires, se dessine le progrès d'une loi continue. Rembrandt passe dans l'histoire pour l'adversaire permanent de l'idéal classique. Son action est le pendant artistique de celle de Shakspeare. Chacun de ses triomphes marque une défaite équivalente des principes de l'École. Chaque épisode de la lutte entre la « tradition » et les idées « nouvelles » se traduit par un avantage ou une éclipse de sa renommée. Or, cette inimitié invétérée est-elle vraiment irréductible? Existe-t-elle à l'origine? Soit dans ce qu'il a fait, soit dans ce qu'il a voulu, Rembrandt est-il le réfractaire, l'insurgé contre la Renaissance, une sorte d'Antéchrist batave et protestant de Rome et de Raphaël? Il semble que ni lui-même, ni les meilleures têtes de son temps, n'en aient jugé ainsi. La critique de nos jours paraît revenir sur ce point au sentiment de la première heure. Après bien des détours, et comme en décrivant une spirale de trois siècles, la vieille antinomie est peut-être à la veille de se résoudre par un accord. Il n'est pas inutile de déterminer les époques ou les étapes de cette histoire. Rien ne pourra mieux nous apprendre ce que le temps ajoute à l'intelligence des chefs-d'œuvre, et comment se développe ce phénomène ambigu que l'on appelle la « vie » de l'art.

I

La biographie de Rembrandt se résume en deux mots : un début éclatant et une fin lugubre. Cette fin nous obscurcit le bonheur du commencement. De toute l'existence du maître, nous ne retenons que les années de misère et d'agonie. On voit le malheureux, âgé, déchu, détruit, roulé presque au ruisseau, et réduit, pour manger, à faire des portraits « à six sous. » L'antithèse nous séduit. Et aussi cette pénombre, cette solitude, cet abandon, ce vague évanouissement d'une grande âme dans les ténèbres, quel effet de mystère! quelle poésie de « clair-obscur! » Tout cela prête à rêver; et on ne s'en est pas fait faute, non plus que des tirades prévues sur l'injustice et l'ineptie du

public. On oublie que ce même public avait fait à Rembrandt une fête enthousiaste, et applaudi à sa jeunesse comme il ne le fit jamais à celle d'un autre artiste. D'autre part, cette gloire ne fait que rendre la chute finale plus grave et plus profonde. Il y a là un double problème dont on n'a pas toujours donné d'explications satisfaisantes. On n'a pas assez vu l'état moral de la Hollande, ce qu'elle était, ce qu'elle attendait, ce que lui apportait Rembrandt à l'heure de ses premiers succès. On a trop négligé le point de vue de l' « actualité. »

Au seuil du XVIIe siècle, la Hollande entre dans la phase la plus brillante de son histoire. Dans ce pays, où le sol même est une conquête sur la nature, un héroïque petit peuple vient de lutter victorieusement pour son indépendance. En quarante-deux ans de guerres opiniâtres, de sièges, de blocus, de famines, ils sont arrivés à leurs fins : ils ont arraché à l'Espagne l'armistice qui leur reconnaît le droit d'exister, de ne relever de personne et d'être une patrie. Leur énergie, venue à bout de la première puissance militaire d'Europe, déborde et, n'ayant plus de nation à créer, se taille un empire dans le monde. C'est la seconde des grandes époques, l'ère des armemens et des expéditions. Ils colonisent l'Océanie, ils découvrent la Nouvelle-Zemble. A l'intérieur, ils sont une démocratie. Aux grandes monarchies absolues et décoratives, ils infligent le scandale de leur liberté et de leur sagesse. Tout leur réussit, toutes leurs entreprises prospèrent. Après tant de sacrifices, l'opulence est venue, et le désir avec la faculté de jouir. Il ne leur reste plus qu'à se donner le luxe des peuples qui savent vivre, à conquérir un rang parmi les nations polies et à s'improviser une culture et un art.

Moralement, la Hollande, à cette date, est dans un état de « snobisme » national. Ce peuple de marchands heureux n'est qu'un État de parvenus. Ils le sentent, et leur amour-propre souffre de cette blessure. Ils sont du Nord, et leurs pareils passent un peu partout pour des cerveaux gothiques. Eux-mêmes se savent plus que d'autres suspects de barbarie. On leur accorde l'esprit positif et pratique, le génie des affaires; mais le moyen de les croire sensibles aux plaisirs désintéressés et aux raffinemens du goût? Pour comble de malheur, leur premier acte d'indépendance avait été une explosion de vandalisme; aux yeux des nations ornées, latines et aristocrates, ils demeurent toujours

« cette canaille » iconoclaste. Et leur surnom de « Gueux » commence à leur peser...

De là un appétit, une frénésie, de connaissances, une fièvre de distinction, une soif de belles manières, de langage disert et d'éducation noble. La Hollande brûle de savoir ce que savent les nations « de qualité. » Aucune dépense ne compte quand il s'agit de cette parure. Ces braves commerçans sont fiers de s'offrir et de pensionner les maîtres les plus célèbres, les plus coûteux de l'étranger, un Saumaise ou un Scaliger. Des universités se fondent, les chaires se multiplient. C'est le siècle de la librairie et l'âge d'or des Elzévirs. Et le fait est que la Hollande, à ce régime, devient en peu d'années le premier des « pays pensans. » Seulement il résulte de cet état d'esprit plus d'une conséquence contraire aux opinions reçues. Que n'a-t-on pas écrit sur l'idéal de ce pays neuf? Qui n'a présentes à la mémoire les pages de Taine et de Fromentin sur la condition singulière de cet art, « mis expressément en demeure de se montrer original, sous peine de ne pas être? » Ces théories sont aujourd'hui un des lieux communs de l'histoire. Elles sont cependant discutables.

Car les doctrines, les idées dont ce peuple de bonne volonté admirable se gorge avidement, n'ont rien de national. Cette culture dont il est jaloux, c'est la culture européenne, telle que l'a faite la Renaissance. Il n'existe au XVIIe siècle qu'une façon supérieure de concevoir la vie et d'être « honnêtes gens : » c'est la façon des humanistes. C'est elle que nous voyons adoptée en Hollande. Ce peuple anti-latin n'a que des savans en *us* : faut-il citer Grotius, Snellius, Furnerius, Juste Lipse, les deux Heinsius? Ses poètes les plus goûtés sont des poètes de collège, qui scandent des hexamètres et fourbissent d'élégans distiques. Les Pays-Bas sont la patrie des chambres de rhétorique. Dans les rares occasions où cette chiche maison d'Orange se mit en frais de dépenses somptuaires, elle fit preuve du choix le moins national. En 1652, quand Amélie de Solm voulut glorifier la mémoire de son mari, c'est Jordaens qu'elle appela d'Anvers pour peindre son *Triomphe :* d'où cette apothéose turbulente de la Maison au Bois qui, sous prétexte de célébrer un héros hollandais, est une seconde édition de la Galerie de Médicis. Et l'on a dit très finement que la Hollande, comme tous les bourgeois enrichis, ne pouvait demander à ses artistes

qu'une chose : son portrait. Le portrait de la Hollande? L'image de ses goûts, de ses ambitions? Consultez là-dessus ces bizarres morceaux de Gonzalès Coques, — encore un Anversois que patronnent les Nassau, — examinez ses *Intérieurs d'amateurs* ou ses *Boutiques de peintures :* c'est le musée de tous les genres, l'abrégé de toutes les écoles, flamande, bolonaise, vénitienne, romaine; c'est le répertoire de la fable, de l'histoire et de l'allégorie; vous y verrez Titien, van Dyck, Jules Romain, Polydore, Rubens et même Velazquez : rien n'y évoque la Hollande ni l'art hollandais.

Chose curieuse! hormis deux ou trois exceptions, pour un Gérard Dow, un Schalken — nous verrons pourquoi, — tous ces « petits maîtres » de terroir, parfois si vraiment grands, toujours si précieux, si suaves dans leur bonhomie, ces peintres excellens, Terburg, Vermeer de Delft, Pieter de Hoogh, Jan Steen, et les paysagistes, Ruysdaël, Cuyp, van Goyen, Hobbema, ont passé de leur temps inaperçus ou dédaignés. Tous sont morts misérablement, plus d'un à l'hôpital, comme Hals, ou insolvables comme van Goyen; d'autres, comme Hobbema, plus heureux, donnent leur démission d'artistes, finissent dans un petit emploi. Le pays qu'ils peignent si bien, avec tant de conscience et d'amour, les ignore ou refuse de se reconnaître en eux. On leur sait mauvais gré de leur simplicité. Ce sont de pauvres diables assez compromettans, que la bonne compagnie laisse pour compte à la mauvaise et abandonne à la bohème. On leur préfère les plus médiocres des *italianisans*. Mais il est clair que, pour tout le monde, le maître national serait celui qui le premier trouverait de l'idéal classique une formule hollandaise. C'est ce que ne pouvait promettre aucun auteur de « bambochades, » ni davantage les maîtres attitrés des « tableaux de corporations, » pas même les plus grands, un Ravesteyn ou un Franz Hals. C'est au contraire ce que le public cultivé espéra tout d'abord de la jeunesse de Rembrandt.

Les témoignages sont décisifs. Le premier en date, publié seulement depuis une quinzaine d'années, est ce curieux passage des *Mémoires* de C. Huygens. C'était un personnage considérable que ce Huygens, seigneur de Zuylichem et secrétaire d'État, mais surtout un homme d'esprit, un dilettante et un Mécène (1). Ses *Mémoires* sont de 1631. La *Leçon d'anatomie* est

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er juin 1893 l'étude de M. Émile Michel sur *Constantin Huygens.*

de l'année suivante. Rembrandt a vingt-cinq ans, il vit chez ses parens à Leyde où il est depuis quelque temps une célébrité locale (*magni fit*, note déjà quelqu'un, lequel ajoute : *ante tempus*). Il est le maître de Gérard Dow. Il achève de s'instruire, exécute étude sur étude d'après soi et les siens, compose de petits tableaux sur d'ambitieux sujets d' « histoire. » Huygens décrit l'un d'eux, — ce sont les *Trente deniers* de la collection Schickler, à Paris, — et, parlant de la figure de Judas, il s'écrie :

Je la mets en balance avec les chefs-d'œuvre de tous les siècles; j'y renvoie ces docteurs qui veulent que les modernes ne puissent que répéter et ressasser les anciens. J'ose le dire : Protogènes, Apelles, Parrhasius n'eussent pas imaginé et n'imagineraient pas encore, s'ils ressuscitaient aujourd'hui, ce que cet enfant, ce Batave, ce fils de meunier a su, tout imberbe qu'il est, accumuler d'expression dans une seule figure et y rendre parfaitement sensible. *Macte vero, mi Rembranti!* C'était peu que de transférer jusque dans l'Italie Troie et l'Asie elle-même, au prix de ce que tu as su faire : l'honneur de Rome et de la Grèce transporté en Hollande, par un Hollandais qui n'a jamais franchi les murs de sa ville natale.

Huygens surfait beaucoup! On ne reconnaît plus Rembrandt sous ce latin de *Conciones*, Rembrandt comparé à Énée, *Trojæ qui primus ab oris*, etc. Mais l'équivoque est impossible : d'elle-même, spontanément, par ses ressources originales, la démocratie hollandaise vient de s'élever au « grand art. » Un « Batave, » un de ces rustres et de ces Iroquois, sans guide, à lui tout seul, dans un moulin de Leyde, a réinventé la matière éternelle du Beau; il a retrouvé l' « homme; » il a ravi l' « honneur de Rome et de la Grèce. » Voilà ce qui explique le transport de Huygens. Et telle est bien encore pour nous, entre les peintres de son pays, la raison de la royauté de Rembrandt. Car, à ne regarder que les mérites de la palette, il a plus d'un égal, peut-être un ou deux supérieurs; à ne chercher dans l'art que la monographie d'un peuple, vingt autres nous renseigneront mieux que lui. Mais nul, ni en Hollande ni ailleurs, n'a su mettre dans une figure plus d'expression humaine.

Ce n'est pas pour rien que Rembrandt est de Leyde. Cette ville était la capitale de l'humanisme hollandais. Leyde, de nos jours encore, a sa physionomie toute particulière (1). On con-

(1) Cf. sur les peintres de Leyde, dans la *Revue de l'Art*, sept. 1906, l'article pénétrant de M. P. Alfassa.

naît ce tableau, peint pour l'Hôtel de Ville par I. de Schwanenburg, le père du maître de Rembrandt : l'allégorie s'y mêle de la façon la plus baroque à une apothéose du commerce des draps. Voilà tout Leyde. Ses draps l'enrichissent, comme M. Jourdain, mais son argent lui sert à faire figure « libérale. » C'est elle qui, au plus fort des guerres espagnoles, après son siège magnifique, ayant le choix d'une récompense, demande une université. Elle l'obtint; il lui en est toujours demeuré quelque chose. De tous les professeurs qui enseignèrent dans ses chaires, de toute l'éloquence qui l'a bercée depuis tant d'années, il lui est venu à la longue on ne sait quel air *bas bleu*. Elle conserve son quartier Latin, et « latin » n'est pas un vain mot : les garnis pour étudians persistent à s'y annoncer *cubicula locanda*. Il subsiste même, dit-on, une savante gargote où le garçon s'appelle *puer* et où, sur les menus, le veau et le poulet se déclinent encore imperturbablement comme des « exemples » de Lhomond.

La peinture ne pouvait être là ce qu'elle était ailleurs. En effet, l'école de Leyde est toute différente de celles de Delft ou de Haarlem, bien qu'il n'y ait entre ces trois villes qu'une demi-heure de trajet. C'est un art universitaire. Bien peindre ne lui suffit pas, il y ajoute des finesses et des sous-entendus. Il se souvient qu'il a des lettres. Tous les genres nationaux, à Leyde, se teintent d'une nuance de pédantisme. Il n'est pas jusqu'à la naïve nature morte qui ne se mette en devoir de faire la morale: elle ne peut pas représenter une pipe auprès d'un pot à bière, sans qu'un sablier ou un crâne ne viennent, à côté, prêcher le néant des choses; cela s'appelle une *Vanitas*, et cela devient un sermon. Le « genre » proprement dit tourne à la leçon, à la satire. Jean Steen, qu'on prend pour un cynique, un ivrogne et un débraillé, est à coup sûr un moraliste, quelquefois un sentimental, à ses heures presque mystique. Gérard Dow même n'est pas exempt de subtilités. On en relèverait la trace chez Pieter de Hoog. Quant à Rembrandt, leur aîné et leur maître à tous, on peut dire qu'il en fourmille. Personne n'a déchiffré sa *Concorde* de Rotterdam, et l'estampe du *Phénix* est un insoluble rébus. Et je ne parle pas de ses pièces « apocalyptiques! » En revanche, dans toute son œuvre, on ne citerait pas une page ayant le sens formel d'une scène de genre. *Danaé, Diane et Actéon*, le *Rapt de Proserpine*, *Ganymède*, voilà ses sujets; c'est encore le *Serment de Cl. Civilis*,

ou le *Jeune Caton consul faisant arrêter son père par ses licteurs;* et c'est surtout la Bible, à ses yeux l'histoire des histoires. Il a respiré de bonne heure cette atmosphère leydoise, chargée d'abstractions et d'idéologies, cet air des belles humanités qui l'emportait à mille lieues de l'existence vulgaire. Il a goûté ce fort alcool intellectuel: le démon lui en est resté. Jamais il n'a été franchement de son temps et de son pays. Au milieu de cette école hollandaise, si locale, si bourgeoise, si cordialement éprise de son petit terre-à-terre et de son confort domestique, il est celui qui vit « ailleurs, » hors des lieux et des siècles, le rêveur à la tête pleine d'universaux, et toujours, plus ou moins, l'historien de l'éternité.

C'est là ce que ses contemporains ont admiré en lui, beaucoup plus que son « clair-obscur, » qui ne lui appartient pas en propre, et qui n'est même pas, en son fonds, plus hollandais qu'italien. Le génie de l'*istoriatore*, du *favoleggiatore*, pour lui appliquer le mot de Bernin parlant d'un autre artiste, voilà ce que la Hollande acclama dans Rembrandt. Cela nous semble un peu étrange. Nous nous laissons tromper là-dessus, dans ses ouvrages, par une « couleur locale » qui passe en excentricité celle même de Shakspeare. La critique d'alors la tenait pour irréprochable. Nous avons sur ce point une opinion très explicite, celle du poète Philippe Angel en son *Éloge de la peinture* (1641). Ce qu'il trouve d'admirable chez l'auteur du *Mariage de Samson*, c'est la « profonde connaissance » des coutumes des « anciens, » qui se tenaient « couchés » à table sur des lits, « en sorte qu'ils mangeaient appuyés sur leurs coudes. » Ce sont, Dieu me pardonne ! les raisons sur lesquelles se fondait en France la réputation de Poussin. Et pas une fois Rembrandt n'a manqué à ce protocole. Les anges reçus chez Abraham, dans la célèbre eau-forte, sont accroupis à l'orientale. S'il y en a un de barbu, c'est pur scrupule d'exactitude; l'artiste a copié une miniature persane : qui en saurait plus qu'un Persan sur la Mésopotamie? Et si, dans le fond de l'estampe, on remarque un gamin assez inexplicable, qui tire de l'arc par-dessus un mur, qu'on veuille se reporter au texte, on y lira comment le petit Ismaël fut élevé au désert et devint bon archer. On ne peut être plus littéral. Et soyons sûrs que ces oripeaux, ces tiares, ces turbans apocryphes, cette friperie de pacotille dont le peintre affuble ses Saüls, ses Siméons et ses Caïphes, sont à ses yeux le *nec plus*

ultra de l'exotisme et le dernier mot de la « turquerie. » Vanité de la science! Il se croyait aussi textuel et aussi authentique, que peut le faire de nos jours un Holman Hunt ou un James Tissot!

Rien n'est plus relatif qu'une vérité d'histoire ou d'archéologie. Ce qui dure au contraire, ce sont les vraisemblances morales, les vérités du cœur, de l'âme, de la raison. Toute œuvre classique repose sur un acte de foi dans l'identité générale de la nature humaine et de ses grandes lois. C'est le *Credo* de l'humanisme, et c'est bien celui de Rembrandt. Revenons à *Samson* et au texte d'Angel : « Samson, poursuit le critique, propose son énigme. Du pouce et du doigt du milieu, il tient l'index de sa main gauche, geste familier aux personnes occupées d'un raisonnement. Quant aux convives, ils sont de naturels divers. Les uns, sans souci de l'énigme, lèvent un rouge-bord; d'autres courtisent les femmes. Dans l'ensemble, c'est une noce joyeuse. Et, *tandis que les gestes sont les mêmes qu'on voit faire encore aujourd'hui, néanmoins cette noce est bien distincte de toutes les autres.* Voilà ce que j'appelle avoir bien lu, être bien versé dans l'histoire et avoir beaucoup médité. » Et Jérémias de Decker ne dit pas autre chose, en 1660, dans son joli sonnet sur le *Noli me tangere* du musée de Brunswick. De tous ces différens passages ressort la même conclusion : c'est que Rembrandt fut célébré par les plus avertis de son temps pour ces qualités « littéraires » ou intellectuelles, de pensée, de réflexion, de poésie qui manquaient à l'école du cru, et faisaient de lui au contraire ce que le XVIIe siècle mettait au-dessus d'un beau peintre : un grand esprit, un grand artiste.

Ce qui le prouve, c'est le succès de la *Leçon d'anatomie*. C'était le début du jeune maître en ce genre de « morceaux de corporations, » *regenten* ou *doelen-stukken*, comme on les nomme dans le pays. Devant cette page illustre, il est toutefois difficile de n'être pas déçu. La critique de Fromentin semble à peine sévère. Il faut, toutefois, voir ce qui existait en fait d'*Anatomies* avant celle de Rembrandt : cette comparaison lui rend sa vraie valeur, et on ne la trouve plus indigne de sa réputation. C'était la première fois qu'une collection de portraits se changeait en « tableau, » et qu'un procès-verbal d'Académie de médecine s'élevait à la vie de l'art. Chose toute nouvelle en Hollande, la forme était conçue comme la langue de l'universel. D'un simple procédé de repro-

duction, elle devenait l'instrument qui débrouille, coordonne, synthétise et, du particulier, extrait une idée générale. C'était, sur une donnée et en un genre tout hollandais, la révélation de la puissance du « style. »

Elle allait éclater dans la *Ronde de Nuit* avec un redoublement de certitude et de résolution. Peu d'œuvres, on le sait, ont été plus controversées. Tout s'éclaire, dès qu'on la « situe » à sa date dans la série des œuvres de la même famille. Ce n'est ni une « vision, » ni une « fantasmagorie, » mais, en un ordre de sujets confinés dans le tableau de mœurs, un puissant essai de « grand art. » Le sujet, on le sait encore, n'a rien de nocturne ni de mystérieux : c'est la sortie d'une troupe de la garde nationale allant à un concours de tir. Une fillette porte les prix à sa ceinture : une bourse et un coq. Jusqu'alors, en cette matière de « gardes civiques, » les peintres, même les plus grands, n'avaient guère produit que des morceaux d'un intérêt municipal, anecdotique. Tout se bornait au signalement de quelques individus, habituellement pris à table, à mi-corps, dans un jour égal, entre les quatre murs d'une chambre. Sur ces données traditionnelles, Franz Hals avait exécuté ses variations les plus fleuries, sans beaucoup s'écarter du ton de la chronique. Rembrandt voulut donner aux choses le caractère de l' « histoire. »

Il serait curieux de montrer en détail comment il remplit son objet ; comment d'un genre « assis » il fait un genre « debout » et d'un tableau de demi-figures, un tableau de figures entières ; comment du coup le ton s'élève, comme les proportions s'exhaussent, comme la page entière devient décorative et architecturale. Qu'on se figure, si l'on peut, les *Noces de Cana* du Louvre découronnées de leurs terrasses et de leurs colonnades, réduites à la scène du banquet : on tuerait de même la *Ronde* en la décapitant de l'arche fastueuse sous laquelle elle se déroule. Ces dimensions inédites, ce vague porche sombre, l'espace, l'atmosphère, l'éclairage, tout généralise la scène et la métamorphose, et pour la première fois dégage d'un incident actuel, déterminé, banal, sa signification nationale et historique. Se plaint-on que les têtes soient peu physionomiques, les attitudes indécises, les costumes peu spécifiés ? C'est à ce prix que le maître isole de la vulgarité des faits la somme d'idéal qu'ils pouvaient contenir. Devant ce spectacle quotidien de la vie d'Amsterdam, une compagnie de bourgeois en armes, empanachés et

pacifiques, Rembrandt — ce que nul n'avait fait! — songe aux guerres récentes et aux gloires de la patrie. Il y voit quelque chose comme une « Marche héroïque. » Il lui donne le rythme d'une sorte de *Marseillaise* ou de *Wilhelmus* triomphal, et compose sur ce thème, avec l'indépendance suprême du grand artiste, dans les timbres plus sourds qui conviennent à une race plus grave, la symphonie monumentale d'un Véronèse noir. Et c'est ce qui a tout de suite été vu du public, surtout l'effort de style et de composition. Dans la *Ronde*, on a tout d'abord admiré l' « œuvre d'art. » Hoogstraten, l'élève de Rembrandt, celui à qui on doit de si précieux détails sur l'atelier du maître, s'explique là-dessus à la perfection: « Un alignement de personnages, dit-il, ne fait pas un tableau. Rien n'est par malheur plus commun dans nos *doelen* d'arquebusiers. Les vrais maîtres savent donner de l'unité à leurs ouvrages. C'est ce qui a été supérieurement observé par Rembrandt au *doelen* d'Amsterdam ; trop bien même, au gré de plusieurs: car il s'est plus préoccupé de sa grande figure ou du groupe principal, qui avait ses préférences, que de la série de portraits qui lui étaient commandés. Cependant cette page durera plus que toutes ses pareilles, étant si pittoresque de principe, si élégante d'allures, et enfin si puissante que toutes les autres, en regard, ont la mine de jeux de cartes. » Hoogstraten a raison : la *Ronde* est encore aujourd'hui plus vivante que jamais. Elle est la « geste » populaire et l'épopée de la Hollande.

Tout montre que les contemporains ont salué en Rembrandt leur grand « classique » national, l'homme qui les consolait de n'avoir pas Rubens. Pourquoi s'en détachèrent-ils, et comment leur première ferveur finit-elle en mépris? On répond quelquefois que dans sa nouveauté la *Ronde* fut un désastre, et que jamais l'auteur ne réussit à s'en relever. Après le témoignage tout différent de Hoogstraten, il faut bien trouver autre chose. Pourquoi ne pas admettre que le désordre de sa vie lui ait fait plus de tort qu'un tableau mal reçu? Ce sont les choses qui comptent le plus pour les contemporains. Par son mariage avec une patricienne, par sa clientèle élégante, Rembrandt était du « monde, » ou tout voisin du monde; on devait y être d'autant plus sévère pour ses fautes que, n'y étant pas né, on l'y tolérait seulement; et depuis la mort de sa femme, il accumule les scandales. Voilà son vrai malheur en cette année de la *Ronde*. Avec

cette aimable Saskia, il perd plus que le charme, — la dignité de son foyer. C'est d'abord un roman avec la nourrice de son fils, puis un second avec une servante plus fraîche. Et ce sont des scènes entre ces dames ! Il est fâcheux que la police ait si souvent affaire dans ce ménage de veuf. Ensuite c'est le tour de la censure ecclésiastique. On avait pardonné à Raphaël ses Fornarines. Mais c'est autre chose sans doute d'être un Romain de la Renaissance, adolescent et beau, fait comme un Prince Charmant, ou un citoyen d'Amsterdam, épié par une bourgeoisie étroite et pharisienne, et n'ayant du reste l'excuse ni de la grâce ni de l'âge : on le lui fit bien voir.

Mais le plus grave, ce furent ses dettes. Il avait, comme Balzac, la passion du collectionneur, l'amour du bric-à-brac, l'instinct des vieilles défroques, des choses étranges qui peuvent servir de document ou d'aliment au rêve, le flair d'un Cousin Pons ou d'un Élie Magus. Il avait aussi des goûts de luxe, la folie des tableaux, des armes, des statues, des belles et rares gravures. Et il avait enfin la superbe en affaires et l'insouciance d'un homme dont le talent vaut de l'or et qui souscrit des billets avec la certitude d'avoir toujours en soi plus qu'il n'en faut pour les payer. Au temps de sa splendeur, ses finances étaient déjà embarrassées. Et enfin ce fut la débâcle. En un jour douloureux, une journée d'hiver, en pleine rue, devant une porte d'auberge, le malheureux vit ses trésors se dissiper à la criée et se vendre à vil prix. Rembrandt subit l'arrêt d'un cœur sec et stoïque. Il ne se plaignit pas, il ne se laissa pas abattre. Rien, dans son imperturbable labeur, ne laisse deviner une défaillance ou une souffrance. Son écroulement le laisse impassible. A cinquante ans, ce pauvre hère grisonnant, trébuché de sa gloire, chassé de sa maison, expulsé de ses souvenirs, ramasse quelques hardes, déménage son chevalet et continue à peindre comme si de rien n'était. Dès lors, ses traces se perdent dans une petite existence tracassée et nécessiteuse, sans histoire, anonyme comme celle de tous les sans-le-sou. Il habite une ruelle dans le fond d'un faubourg, dans le quartier des marbriers. Sa maîtresse le fait vivoter d'un vague trafic de brocante. Et dans sa déchéance on le voit si serein, qu'on se demande s'il n'y trouve pas une espèce de bien-être. Est-ce un ingénu, un cynique ou un grand enfant? Il est libre, et peu lui importe si c'est en bas plutôt qu'en haut. Il peint. Il

fait le *Saint Mathieu*, l'*Homère* et le *Saül*, la *Fiancée juive* et les *Syndics*, la *Flagellation* de Darmstadt, la *Famille* de Brunswick, l'*Enfant prodigue* de l'Ermitage. Jamais il n'a été plus grand. Personne ne le comprend plus. Son génie, à défaut de la honte et de la ruine, se chargerait de faire autour de lui le vide.

Houbraken rapporte qu'un singe qu'avait Rembrandt, étant venu à mourir comme il était en train de peindre un portrait de famille, rien ne put l'empêcher d'introduire dans le tableau la figure de l'animal, à la juste indignation de ces honnêtes personnes. Cette fable résume assez bien la mésintelligence qui ne pouvait tarder à brouiller l'artiste et le public. Rembrandt était trop « différent. » Le fond de l'esthétique bourgeoise est l'amour du fini. Le peintre hollandais typique, tel qu'il nous est connu grâce à Vermeer et à Gérard Dow, est un homme rangé, méticuleux, patient, et d'une propreté ! L'atelier, éclairé par le jour froid et comme impersonnel du Nord, est en ordre comme une cabine de navire. Tout est luisant, poli, lustré, nacré, même la peinture. Gérard Dow va jusqu'à peindre dans sa maison à l'ombre d'un petit parasol, pour protéger son panneau frais des poussières aériennes. Et un jour que Sandrart lui faisait compliment du merveilleux rendu d'un balai, « grand comme l'ongle, » et dont chaque brin était visible, l'artiste répondit qu'il y avait encore sur ce petit morceau pour trois jours de travail. Avec Rembrandt, c'est autre chose. Chez lui, d'abord, c'est le chaos. Lui-même a l'air d'un Boer, vêtu en ouvrier, sanglé — un peu comme Tolstoï, — d'un ceinturon de cuir, coiffé d'un feutre gras ou d'un mouchoir en serre-tête : sordide avec cela, et le dos bariolé de balafres multicolores, parce qu'il essuie ses brosses au derrière de sa blouse. Il fallait voir que devant lui quelqu'un, pour admirer, mît le nez sur sa peinture ! « Prenez garde, ricanait-il, cela ne vaut rien à respirer ! » Il prétendait d'ailleurs qu'un tableau est « fini » dès que l'auteur a dit ce qu'il avait à dire. Et quand on critiquait ses amas de couleurs, il répliquait rudement : « Suis-je un peintre ou un teinturier ? » Ses dernières œuvres n'ont plus de nom dans la peinture. L'action est nulle. Les gestes respirent une inertie, une torpeur étranges. Le décor, l'entourage, le moment disparaissent. Une indifférence absolue pour tout ce qui n'est pas le « ton » s'empare du peintre sexagénaire. Sa vue baisse. De tout le vocabulaire il ne retient

que cet élément : la tache. Sur son portrait du Louvre, sa palette n'est plus chargée que de deux couleurs : une laque sanglante et du jaune. Ses méthodes échappent à toutes les formules connues. La moitié de la toile est à peine frottée. Par places, ce sont des empâtemens, des coulées de mortier, écrasées au couteau, au torchon, au pouce. Sur ces constructions rugueuses, le pinceau promène des glacis diaphanes, opère avec de telles souplesses et une science si subtile des valeurs, qu'il en résulte des modelés comparables aux reliefs des derniers marbres de Michel-Ange. Aucun peintre n'a su à ce point spiritualiser la matière. Mais il est évident que cette façon de peindre n'a plus aucune chance de plaire aux amateurs des « porcelaines » de Mieris et de Slingelandt.

Ce n'est pas tout. L'*italianisme* s'était continué pendant tout le cours de la vie de l'artiste. Vers 1650, une génération nouvelle est de retour de Rome. Elle en rapporte les doctrines qu'on y trouve toujours, mais systématisées par un homme de génie, Poussin. L'antique, étudié sur place, fut la règle exclusive du Beau et l'absolu de la raison. L'humanisme romain, puissamment secondé par la lumière française, apparut sous un jour catégorique et impérieux. La tentative de Rembrandt pour « nationaliser » cette poétique universelle sembla décidément une tentative avortée. L'un après l'autre, tous les élèves avaient renié le maître. Vers 1665 il ne lui en restait plus qu'un seul, fils tardif et charmant, le bizarre Aërt van Gelder. Peu à peu, le vieillard continue de s'enfoncer encore dans la mélancolie de l'abandon suprême. Sa compagne meurt. Son fils meurt. Enfin, à soixante-trois ans, le 4 octobre 1669, le grand « hérésiarque » acheva de s'éteindre. Il était si oublié, que personne ne s'en aperçut.

C'est le règne des « linéaires » et des « académiques, » des van der Werff et des Dullaert. Et c'est l'abdication de la grande école hollandaise. On ne se souvient de Rembrandt que pour l'excommunier. De tous ces humanistes et de ces lettrés du jour, pas un n'est capable de voir ce qui avait ravi naguère, la somme d'humanité contenue dans son œuvre. On lui trouve l'esprit « canaille. » On raille cet ignorant et ce mal élevé qui n'en faisait qu'à sa tête, peignait au rebours de tout le monde et qui, en fait d'amours et de beauté idéale, se contentait d'une servante. On s'en prend à son goût des matières gluantes, — Lairesse dit ses « boues, » — à son clair-obscur, à ses clignotantes lueurs. Il est

le « noctiluque » et le « chouan » de la peinture. Enfin il est *vieux jeu :* il était bon du temps des fraises tuyautées et des grandes barbes de 1630! La grossièreté de l'époque pouvait s'accommoder de ce style populaire et de ce talent brut : mais on sait maintenant ce qu'est la politesse et le bon ton de l'art. — Et alors, comme Rembrandt n'est plus du tout compris, qu'on perd le souvenir des faits; comme on ne s'explique plus sa fin énigmatique, qu'elle s'accorde mal avec ce qu'on savait de sa première vogue, et en revanche assez bien avec ses pratiques singulières, on met toutes ces étrangetés en bloc sur le compte de sa bizarrerie. Et une légende se compose. On fit de l'artiste un avare, ce qui était absurde, un extravagant, un maniaque, en quoi on eut moins tort : enfin un primitif, un « homme de la nature, » une espèce de génie velu, hirsute et mal léché, un ours qui aurait eu une palette entre les pattes. Il passa pour le type du naturel tout cru, avant les amendemens de l'étude et les ratures de l'éducation. Et il servit d'exemple pour inspirer à la jeunesse l'horreur de cet état inculte et lamentable.

C'est ainsi que Rembrandt, devant l'opinion, devint le grand contradicteur et la négation vivante de l'idéal classique. Il y en eut pour deux grands siècles à revenir sur ce préjugé. Qui eût été reconnaître sous cette grimace d'Eulenspiegel, l'homme dont les premiers de ses contemporains avaient espéré le « Parrhasius » et l'« Apelles » de leur âge?

II

Or, au moment où ceci se passait en Hollande, une révolution précisément inverse se produit dans nos goûts. Et le naturalisme de Rembrandt, son clair-obscur et sa couleur, qui le font honnir à Amsterdam, vont trouver à Paris leurs partisans et leurs disciples.

On se figure parfois que toute l'opinion française sur l'art hollandais tient, au XVIIe siècle, dans le mot de Louis XIV : « Qu'on ôte de ma vue ces magots! » Rien n'est plus inexact. Les relations sont continuelles entre les deux pays. Même il y a là-bas toute une colonie à nous, une petite France de Hollande, infiniment intelligente, Descartes, Scaliger, Saumaise, Sorbière, Bayle. Les Pays-Bas alors jouent à peu près le rôle que prendra l'Angleterre dans la jeunesse de Montesquieu. Pour la France

de Louis XIV, c'est sous la forme hollandaise que se pose la question des arts et des littératures du Nord. On eut ainsi très tôt chez nous un premier aperçu de la gloire de Rembrandt.

Naturellement, c'est le graveur qui fut d'abord connu. Dès 1631, ses estampes, les *Têtes orientales* et les *Têtes d'études*, sont populaires à Paris. C'est, à la vérité, grâce à un stratagème : elles se vendent pour des portraits, Racocsy, Gaston de Foix, Philon le Juif, l'Eunuque de Candace et Scandrebec, roi d'Albanie ! C'était ce qu'il fallait aux badauds ; un certain Jacques Langlois, dit Ciartres, se fit une industrie de cet innocent maquillage. Mais il y a aussi un petit cercle de curieux que l'art de Rembrandt intéresse. On voit un *Balaam* de sa main chez Lopez, agent de Mazarin en Hollande, un fripon qui avait du goût : il possédait encore l'*Arioste* de Titien et le *Castiglione* de Raphaël. Et le nom de l'artiste s'écrit de cinq ou six manières différentes, Rhinbrandt, Rambran, Rainbrant, mais on le prononce et on l'écrit. Et on ne mesure pas son génie dans toute sa profondeur, mais on le trouve amusant : c'est un original qui divertit les dilettantes. L'abbé de Marolles goûte ses « caprices. » Et Samuel Sorbière, dans un très brillant paradoxe sur Scarron, lui compare spirituellement les « grifonages » et les « crotesques » de Callot, de Rembrandt et autres « touches hardies, » dont le vulgaire ne fait que rire, mais où les connaisseurs distinguent mille pensées exquises, et les « raisonnemens d'une haute philosophie. » Il en parle comme La Bruyère fera de Rabelais : ce n'est pas une injure. Et Victor Hugo même pense encore comme Sorbière, lorsqu'il fait de Scarron et de Rembrandt deux « Mages. » Il est seulement plus pontifiant.

Ainsi Rembrandt, de son vivant même et en pleine période classique, a déjà commencé à prendre pied en France. Il est tout prêt à s'emparer d'un rôle plus important. L'occasion ne se fit pas attendre. Sainte-Beuve a comparé le XVIIe siècle à un pont, aux arches majestueuses, décoré de sévères statues ; et tandis que là-haut, dans cette noble perspective, passe avec toute sa pompe le cortège du grand règne, par-dessous ne cesse de couler le courant des idées ennemies, qui semblent un moment vaincues, mais qui vont reparaître tout à l'heure au grand jour, et former le torrent du XVIIIe siècle. Dès 1680, on assiste à un retour offensif du libertinage. Et les doctrines nouvelles éclatent avec ampleur, avant la fin du siècle, dans la fameuse querelle

des Anciens et des Modernes, où la notion de progrès finit par renverser l'idée de tradition. On observe dans les arts une crise toute semblable : les peintres, eux aussi, eurent leur querelle des Anciens. Pendant trente ans, on se disputa entre « Rubénistes » et « Poussinistes, » entre fanatiques de la *Vie de Marie de Médicis* et champions des *Sept Sacremens*. Finalement, la victoire demeura aux premiers. De toutes parts la pensée classique recule en désordre à la fois. A la mort de Le Brun, en 1692, sa déroute est déjà complète. Watteau est un sujet de Louis XIV : il lui survit six ans, tout juste. Toute cette fin de règne ressemble à une débâcle, à un immense dégel. Une impatience de jouir, un dissolvant de volupté, en ces années de deuil et de déclin du régime, se répandent dans l'air. On dirait un printemps qui rompt sa rigoureuse écorce et sa gaine d'hiver. Le vieux roi même se déride à ce frisson de renouveau. Lorsqu'on lui soumit les projets des peintures pour l'Orangerie, à Versailles, il les renvoya aux auteurs avec cette note : « Tout cela est trop sérieux. Je veux de la jeunesse dans tout ce qu'on fera. » Et lui aussi, il abdiquait !

Ce qui fit de Rembrandt le maître un peu inattendu de cette bande d'épicuriens, c'est qu'il était merveilleusement peintre. Jusqu'alors l'école française n'était qu'une école de dessin. Elle s'apercevait tout à coup que « peindre » signifie se servir de couleurs. Or, la couleur est l'élément sensuel de la peinture. Mettre dans l'exécution l'essence du plaisir esthétique, c'est probablement être dans le vrai. Mais c'est faire consister ce plaisir dans la sensation agréable. Les classiques en auraient rougi. Puis, ce que gagne d'activité la sensation ou la couleur est pris aux dépens des idées. Tout l'art du XVIIIe siècle trahit une dépression de la pensée. Après l'immense effort de la raison classique, on arrive à une lassitude infinie de l'esprit, à une sorte d'anémie cérébrale. La frivolité du jeune siècle est le grand *ouf!* qui suit ce surmenage d'idéal. La peinture décorative n'est plus qu'une apothéose d'opéra ou une grande charade. Et la vogue du « genre » commence. On ne demande plus aux actions si elles sont illustres. La nuance se perd entre ce qui est historique et ce qui ne l'est pas. Comme l'objet de l'art n'est plus l'expression des idées, que la peinture donne du prix à tout ce qu'elle imite, il s'ensuit que le sujet n'a plus grande importance. Même une certaine humilité n'est pas faite pour déplaire.

Watteau devient célèbre avec ses *Fêtes galantes*. Chardin est reconnu pour le premier peintre de son siècle, et n'est qu'un peintre de nature morte et de scènes bourgeoises. Le goût s'élargit, perd de sa morgue et de ses grands airs. On découvre dans le monde beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans les statues antiques, et n'en sont pas moins dignes du regard des peintres et du souci de l'art.

La transformation des mœurs aide singulièrement ici la besogne des artistes. La « Cour » cesse d'éclipser ou d'absorber la « Ville. » L'art n'est plus exclusivement un service d'État. L'héroïque, le pompeux tombent en désuétude. Un particulier n'a que faire des *Actes des Apôtres* ou de l'*Histoire d'Alexandre*. Le cadre même de la vie, la maison ou l'hôtel, se réduisent à des proportions plus intimes. Il y a maintenant un art moins ambitieux que l'autre, fait pour la vie privée, et à sa ressemblance. Le goût, pendant trois quarts de siècle, devient presque tout hollandais. « Nous avons tort peut-être, disait un curieux, mais nous aimons ces sortes de pièces qui nous représentent au vrai ce que nous sommes dans l'habitude de voir tous les jours. Nous y reconnaissons les usages, les plaisirs et le *tracas* de nos paysans. Ils sont peints selon leur nature, nous croyons les voir et les entendre, tout y parle, voilà ce qui nous séduit. » Ces paroles sont d'un Hollandais, mais c'est Gersaint qui les rapporte, Gersaint, l'ami de Watteau, son marchand et presque son apôtre. Et toute la France d'alors pense comme Watteau et comme Gersaint. Depuis la comtesse de Verrue, la « Dame de Volupté, » qui en inaugura la mode, jusqu'à Choiseul, Boisset, Calonne, toutes les grandes collections du siècle ne consistent qu'en peintures flamandes et hollandaises. Les Pays-Bas sont le Paradis de la curiosité. L'Italie ne fait plus ses frais. On s'avoue que depuis cent ans il ne s'y peint plus rien qui vaille. En fait de chefs-d'œuvre, tout ce qui pouvait s'emporter, n'y est plus : tout est déménagé, hors ce qui tient aux murs, et le goût s'en détourne ou achève de se blaser. Rappelez-vous la visite de Candide au seigneur Pococurante, et ce qu'il lui entend reprocher à ses Raphaëls : « On dit que c'est ce qu'il y a de plus beau en Italie, mais ils ne me plaisent pas du tout. La couleur en est très rembrunie, les figures ne sont pas assez arrondies et ne sortent point assez; les draperies ne ressemblent en rien à une étoffe; en un mot, je ne trouve point là une imitation vraie de

la nature. Je n'aimerai un tableau que quand je croirai voir la nature elle-même. » Tel est le sentiment du siècle, et la Hollande le satisfait.

Il n'est pas facile de dire quel est, dans cette révolution, le rôle personnel de Rembrandt, ni dans quelle mesure il y est effet ou cause. Mais il est très considérable. Et bien qu'à l'origine Rubens soit seul en scène, bien qu'on ne distingue pas la Flandre de la Hollande, — pour tout le XVIIIe siècle, Rembrandt est un « flamand », — il semble que, pour rester un peu dans la coulisse, le compère d'Amsterdam n'ait guère été moins important que le ténor d'Anvers. Le chef des « Rubénistes, » de Piles, avait été longtemps prisonnier d'État en Hollande, et il en rapporta l'*Hendrickje Stoffels* du Louvre, un morceau qui, dit-il, « met à bas » ceux des plus grands maîtres. Si les peintres d'histoire et de grandes « machines, » Lafosse, de Troy, Coypel, Lemoyne s'inspirent plutôt de Rubens, la peinture de chevalet, le portrait sont la vraie gloire de l'époque, et c'est le domaine de Rembrandt. Ici les preuves surabondent : on n'a qu'à pêcher au hasard. C'est le portraitiste Rigaud qui possède sept tableaux du maître, — et Joshua Reynolds en réunit autant, — sans parler des copies qu'ils en avaient pu faire : on s'en apercevrait à leur manière de peindre, de distribuer les ombres sur un visage humain, et de concentrer sur un point l'attention et la lumière. Il y a même de Rigaud une *Présentation au temple*, une œuvre tout à fait curieuse avec son tumulte de draperies, son estrade, son rayon tombant obliquement sur une scène de miniature, démesurément agrandie par les pénombres environnantes, et qui serait inexplicable sans des modèles aussi formels que l'estampe de *Médée*. Largillière, plutôt « Rubéniste, » s'est souvenu un jour très ostensiblement du motif des *Trois Croix*. Sa *Jardinière* de Santerre est une variante à peine dissimulée de la *Flore* de l'Ermitage; et sa *Vénitienne* porte, dans la façon de créer sur les traits des accidens de clair-obscur, la trace indéniable d'une même origine. Pendant une cinquantaine d'années, on « rembrandtise » à qui mieux mieux dans l'école française. Visible ou latent, le « Rembrandt des brumes chaudes » hante continuellement l'imagination des peintres. Il obsède Jean Raoux, dans ses agréables *Liseuses*, Grimou, dont le *Jeune capitaine* fait si bien, avec sa moue molle et son air un peu fille, sur le fond fortement roussi où tremble son aigrette. Il préoccupe Louis de Boullogne, qui

expose en 1704 une tête « dans le goût de Rembrandt » et Michel Jacques Serre, qui présente à l'Académie une *Bacchante* désignée de même. Et Chardin, qui se fait « agréer » par surprise avec deux morceaux que Largillière prend pour « deux bonnes peintures flamandes » et qui, en 1737, envoie au Salon un *Chimiste en son laboratoire*, « dans la manière de Rembrandt! » Chardin, si exquis ouvrier, si onctueux, si copieux, si abondant en ses petits cadres, si épris des matières lourdes, si savant à en dégager des finesses et de l'âme! Il n'est pas jusqu'à ce polisson de Boucher qui ne recherche, pour leur « ragoût, » les belles épreuves et les dessins originaux du maître; et son minuscule *Atelier* de la galerie La Caze le montre, au moins une fois, en flagrant délit d'imitation hollandaise. Du Rembrandt, on en trouverait chez Fragonard lui-même, dans des esquisses peu connues, les *Trois Arbres*, le *Moulin à vent de Hollande*, la *Garde de nuit*, la *Garde bourgeoise*, ou dans les œuvres les plus célèbres, si, abstraction faite du sujet, le *Chiffre d'amour*, par exemple, et le *Matin de Pâques* de Buckingham-Palace font sur la toile une « tache » à peu près identique; et cet autre vaurien de Deshays, le gendre de Boucher, ne conservait-il pas, de la main de Frago, une copie de la *Danaé* de Rembrandt? Reynolds n'invente rien, il constate simplement les faits lorsque, dans son *Voyage aux Pays-Bas*, il appelle la Hollande, — et la Hollande, c'est Rembrandt, — l' « école » de la peinture.

Seulement, ce qui est tout à fait singulier, c'est que, devant tous ces gens-là, Rembrandt passe invariablement pour un pur réaliste. On le regarde un peu comme le Courbet du temps. C'est un praticien hors ligne, incomparable pour l' « artifice » du clair-obscur, et maître souverain de toutes les ressources du pinceau : passé cela, nul ne soupçonne l'originalité de cette âme profonde. C'est ainsi que Louis XIV achète le mélancolique *Rembrandt à la serviette*, Louis XV le *Tobie*, Louis XVI les *Philosophes*, le *Bon Samaritain*, les *Pèlerins d'Emmaüs;* et rien ne prouve qu'on ait vu là autre chose que de beaux éclairages ou des paysanneries affublées de titres bibliques. Diderot cite une fois Rembrandt, pêle-mêle avec Ostade et Téniers, et préfère Téniers. Voltaire écrit sans sourciller : « Raoux, peintre inégal; quand il a réussi, il a égalé le Rembrandt, » et Mariette dit d'un Alexis Grimou : « Il a été regardé comme un second Rembrandt : mais il n'a pas été plus loin. » Peut-être la note la plus exacte de l'admi-

ration du temps nous est-elle donnée par un autre portraitiste de génie, qui procède, lui aussi, par grands empâtemens heurtés et par effets soudains : je parle de Saint-Simon, en son portrait du maréchal d'Huxelles, qui ressemblait, dit-il, « à ces gros brutaux de marchands de bœufs, » et qui, grâce à sa lourde tête offusquée d'une vaste perruque, passait pour une bonne tête, « meilleure toutefois à peindre par le Rembrandt pour une tête forte, qu'à consulter. »

Voyez d'ailleurs les sobriquets qu'on impose, au petit bonheur, aux portraits de l'artiste : le *Cuisinier de Rembrandt*, la *Crasseuse*, etc. On le prend pour un auteur poissard ! C'est le style de Mme Angot et de Mylord Arsouille. Et cette impression vulgaire, cette odeur « peuple » qu'on lui trouve, sont certainement une des raisons qui le mettent à la mode, comme il est élégant d'aller souper aux Porcherons et d'écrire le jargon des Halles. Mais quel mépris pour la canaille, dans cette façon de s'encanailler! Enfin, on continue de le juger très laid. On estime ses œuvres uniquement par amour de la chose bien peinte, et malgré le dégoût qu'inspire l'objet même. Gersaint, qui est l'auteur du premier catalogue des eaux-fortes du maître, ne peut pas s'expliquer son obstination à faire des figures nues : « Je ne crois pas, dit-il, qu'on puisse en citer une qui ne soit désagréable à l'œil. » Et Reynolds, à propos d'une étude de *Suzanne :* « C'est la troisième que je vois pour le même sujet. Et il est surprenant que l'auteur ait pris tant de peine pour accoucher à la fin d'une figure si affreuse et si disgraciée. Mais il s'intéressait surtout à la couleur et à l'effet. »

Aussi, dès qu'il se produisit une réaction contre les Anacréons d'éventails et les érotiques de boudoir, Rembrandt se trouva-t-il de la première « charrette » avec le ci-devant Boucher, et pour les mêmes raisons que lui. Ils représentaient tous les deux, à des degrés divers, la corruption de l'art, le sybaritisme de la couleur. Ils étaient également éloignés du style simple, du beau simple, des formes simples. Ils étaient pareillement impurs. Et l'on sait comment cette recherche de la pureté conduisit à remettre en honneur des écoles archaïques. David trouvait déjà Phidias suspect de décadence ; et dans son atelier, dès l'époque du Consulat, il y avait un groupe de Préraphaélites. Les Préraphaélites n'ont jamais eu assez de sarcasmes pour Rubens et Rembrandt. Mais c'est surtout en Angleterre que leur

doctrine fit fortune. William Blake, l'illuminé si fort à la mode aujourd'hui, — il illustrait lui-même ses élucubrations, et l'on dirait du Michel-Ange copié par Jocrisse, — Blake appelle ces deux maîtres « une paire de brutes » (*two manifest fools*). L'épigramme suivante n'est pas très distinguée, mais elle est significative :

Je demandais à mon ami Prig : « Quelle est la première partie de l'orateur? » — Il répondit : « Une grande perruque. » — « Et la seconde? » Il fit un pas de gigue, et avec une révérence, repartit : « Une grande perruque. » — « Mais la troisième? » — Il ronfla comme un porc, enfla les joues et dit : « Une grande perruque. »

Demandez à un grand peintre (Reynolds) quelle est la première partie de la peinture? Il vous répondra : « Une brosse. » (On voit le mouvement. La deuxième? Encore une brosse. Et la dernière? Toujours une brosse.) Et il conclut : « La brosse fait le peintre, soit : mais ce ne sera jamais qu'un Rembrandt. »

Et Ruskin raisonne comme Blake. Rembrandt, pour ce spiritualiste, n'est qu'un « tempérament, » une machine à peindre. Et Ruskin lui intente intrépidement un procès d'athéisme. « La vulgarité, l'épaisseur d'esprit, l'impiété s'exprimeront toujours en art par des bruns et des gris, comme chez Rembrandt, Caravage, Salvator. » Et voilà l'auteur du *Sacrifice de Manoé* et de la *Pièce aux cent florins* damné sans miséricorde pour crime de « matérialisme, » *unspirituality*. Théologie, ce sont là de tes coups! Et cependant Ruskin s'entend parfaitement ici avec Voltaire : l'un et l'autre ne découvrent dans Rembrandt que le « réaliste. » Mais l'un blâme ce que l'autre loue.

III

Ainsi, depuis le XVIIe siècle, on n'a vu chez Rembrandt que l'écorce de son art. C'est au romantisme qu'il était réservé de faire un pas de plus et de découvrir l'âme sous son enveloppe de matière. Il n'y réussit pas sans une foule de contresens qui embrouillèrent pour longtemps l'exégèse du maître. Mais il lui rendit le service d'en faire une figure singulièrement considérable.

D'ailleurs, et contre toute attente, les peintres romantiques s'inspirent très peu de Rembrandt. Il est, à leur gré, trop intime, trop bourgeois. Delacroix n'a jamais reconnu qu'un maître, Rubens et, à travers Rubens, Véronèse. Quant aux écrivains,

c'est une surprise que leur silence. Gœthe n'a consacré qu'une page à une eau-forte, et la page n'est pas heureuse. Hugo n'a que quelques allusions insignifiantes. Et pourtant, le romantisme marque une étape décisive dans l'histoire de la gloire du maître. Il a renouvelé la conception de l'art. Il a bouleversé la notion de l'idéal, donné une définition inouïe de la beauté. Il prépare l'apothéose qui éclatera un peu plus tard.

L'idée-mère du romantisme est d'avoir, avec une netteté jusqu'alors inédite, formulé la loi du progrès ou de l'évolution des arts. Il a introduit dans la catégorie du Beau la notion du relatif. Il a proclamé l'existence d'une beauté moderne, aussi différente de l'antique que le christianisme du paganisme. Et cette beauté moderne s'exprime spécialement en art par la peinture. Le romantisme est dans l'ensemble une révolution de la couleur. Voici comment. La sculpture est un art presque fatalement païen. Elle tend vers un idéal de perfection physique, vers une idolâtrie de l'animal humain. Le génie romantique cesse d'être « sculptural, » il devient « pittoresque. » L'idéal, dès lors, n'est nullement la beauté : la laideur peut être pittoresque. Ou plutôt, il n'y a plus ni beauté, ni laideur : la forme ne compte plus, elle est ce qu'elle peut, on la prend telle qu'on la trouve ; corriger, châtier, ennoblir, sont des mots qui perdent leur sens. Tout a sa place dans cet art parfaitement égalitaire. Et il est, en un sens, rigoureusement réaliste, mais c'est en même temps le plus idéaliste de tous, puisque le réel n'y vaut que par la somme de spiritualité, par la quantité d'âme que l'artiste saura, soit en dégager, soit y mettre. La beauté romantique n'a rien de matériel : elle est, comme notre religion, morale et spiritualiste. Et enfin cette beauté moderne est en particulier une conception germanique. Les races latines sont classiques. Celles du Nord, au contraire, sont moins éprises de clarté que de profondeur et de mystère. Elles ont créé dans tous les arts des formes moins arrêtées et plus flottantes que les nôtres : pour tragédie, elles ont le drame ; au lieu de l'ode, elles ont le lied. En religion, elles ont fait la Réforme. Et Rembrandt, huguenot, de sang germanique, peintre de la laideur et poète crépusculaire, cumulait vraiment tous les signes d'une vocation romantique.

Seulement, toutes ces idées sommeillaient dans les livres. Il fallut un grand bruit pour réveiller ce monde de rêves, le faire sortir des nuées et le précipiter dans les faits. Ce fut le rôle de

la secousse de 1848. Du coup, le romantisme devenait action. Le quatrième État intervenait pour offrir à l'art un objet à spiritualiser. Jacques Bonhomme se présentait au monde bourgeois comme le type du beau moderne. Alors on vit s'avancer, comme un grand revenant de l'ombre et de la pitié, suivi d'une escorte infinie de mendians, de vagabonds, de malades et de loqueteux, un Rembrandt inconnu, saignant, dolent et doux. Il ressemblait à quelque saint Vincent de Paul de l'art. Et il avait aussi quelque chose d'Eugène Süe. Il était le peintre des humbles, des sans-gîte et des va-nu-pieds; son œuvre psalmodiait la grande chanson des gueux, l'Évangile de la douleur. En lui s'incarnait la conscience du mal universel, la vaste angoisse des *Misérables*, la charité mystique de la *Maison des morts*. Il était l'apôtre profond de la souffrance humaine. Il était saint-simonien, fouriériste et humanitaire. Il devint le maître et le Messie du nouvel art.

Les peintres, à la vérité, devant cet auxiliaire qui leur tombait du ciel, demeurèrent circonspects. Le seul Fantin-Latour s'évertua, sans grand succès, à faire revivre la donnée de l'*Anatomie* et des *Syndics*. Les écrivains, au contraire, ne se possédèrent plus. A se reconnaître tout à coup dans le miroir d'une œuvre vieille de deux cents années, ils perdirent un peu la tête. Une sorcellerie, une magie parut s'exhaler de cette œuvre. C'est depuis ce moment qu'à propos de l'artiste on ne se croit pas défendu de déraisonner doucement. La critique ne se piqua plus de garder son sang-froid, et un état de vague délire, en parlant du maître de la *Ronde*, sembla faire partie des convenances du sujet. On ne se doute pas de ce que Michelet voit dans le beau tableau du Louvre, — il dit le « lugubre tableau de 1648 » — les *Pèlerins d'Emmaüs :* il y trouve le symbole de la détresse de l'Europe après la paix de Westphalie. Il y voit le diable, — sans métaphore : c'est le chien, couché sous la table, le museau sur les pattes, en bon chien de chrétien qu'il est. Ce chien devient un « affreux dogue, » qui « rit, grince et gronde, » et il a certes sujet de rire; car « le monde lui appartient. » Il faut bien toutefois qu'il y ait dans ces idées, encore qu'elles n'aient pas toujours le sens commun, quelque chose de fort, de contagieux et même de vrai, puisqu'elles sont partout à la fois, dans toute la littérature, de Bürger à Vitet, de Charles Blanc à Montégut, et puisque Taine enfin, dans une page célèbre de la

Philosophie de l'art, leur donne leur expression dogmatique et complète.

Les Grecs et les Italiens n'avaient connu de l'homme et de la vie que les pousses les plus droites et les plus hautes, la fleur saine qui s'épanouit dans la lumière : Rembrandt en a vu la souche, tout ce qui rampe et moisit dans l'ombre, les avortons déformés et rabougris, le peuple obscur des pauvres, la juiverie d'Amsterdam, la populace fangeuse d'une grande ville et d'un mauvais climat, le gueux bancal, la vieille idiote bouffie, le crâne chauve de l'artiste usé... Une fois sur cette voie, il a pu comprendre la religion de la douleur, le christianisme véritable, interpréter la Bible comme l'aurait fait un hollard, retrouver le Christ éternel... Lui-même, par contre-coup, il a senti la pitié ; à côté des autres qui semblent des peintres d'aristocratie, il est peuple ; du moins il est le plus humain de tous ; ses sympathies plus larges embrassent la nature plus à fond ; aucune laideur ne lui répugne aucun besoin de joie ou de noblesse ne lui dissimule aucun bas-fond de la vérité...

Ce qui communique la vie à cet admirable portrait, ce qui a fait de Rembrandt, une fois ainsi compris, le plus émouvant des artistes et le plus populaire, c'est l'idée qu'il existe une beauté sociale, et que Rembrandt en est le père. Et sans doute ceci donna lieu à d'étranges équivoques. On vit Courbet faire de son art une menace contre l'Empire, et Millet malgré lui passer pour un « partageux. » Il y eut un art républicain et un art qui ne l'était pas. Rien ne nous agace, aujourd'hui, comme cette confusion de l'art et de la politique. Mais, pourquoi n'y aurait-il pas là, parmi beaucoup d'abus, un fonds de vérité ? On pourrait soutenir, comme le veut Guyau, que le progrès de l'art est une « extension de la sociabilité esthétique, » c'est-à-dire un développement de la sympathie. Plus l'art avance, moins il a de dédains, moins il trouve d'objets indignes de son intérêt. Vasari, parlant de Giotto, a un mot remarquable : « Personne, dit-il, avant lui, n'avait donné tant de *bonté* à ses visages. » Les premiers hommes ont consacré leurs poèmes aux dieux ; sur les bas-reliefs de Suse et de Memphis, le roi est un géant, ayant quatre ou cinq fois la taille de l'humanité vile qui fourmille à ses pieds. Nous nous faisons de la grandeur une idée moins enfantine. Nous savons que, pour être grand, il suffit d'être bien quelqu'un, n'importe qui, l'être le plus humble. Aucune créature, fût-ce la plus accomplie, n'est capable d'enfermer ou de représenter l'Infini. Mais il n'en est aucune, si déshéritée, si dénuée de grâce par

elle-même, qui ne puisse le refléter, et sur laquelle le génie, par un acte d'amour, ne puisse, s'il lui plaît, répandre la poésie.

Il ne faut donc pas trop sourire d'une méprise, si c'en est une, après tout généreuse, et à laquelle Rembrandt doit le meilleur de sa gloire. Il ne faut pas non plus en être trop les dupes. Si proche de nous qu'on fasse l'artiste à cet égard, il est impossible de prêter absolument à un Hollandais du XVIIe siècle des pensées ou des sentimens du nôtre. L'anachronisme est insoutenable. Et puis, comme cette figure d'apôtre manque de nuances ! On nous dit que Rembrandt est « peuple. » Mais il ne l'a pas toujours été ! Il a eu sa crise de dandysme, lorsqu'on le voit fringuer, piaffer, narguer, se grimer en capitaine, asseoir, comme dans le tableau de Dresde, sa femme sur ses genoux, et faire sonner haut le tapage de sa fortune. On exagère la part du pessimisme dans son œuvre. Rembrandt n'a pas toujours désespéré de la vie. Une foule de ses tableaux sont un hymne à la joie. Prétendre qu'il n'a eu ni besoin de noblesse, ni besoin de beauté, quelle erreur ! Et quel artiste les ignore ? Rembrandt est fou de luxe, de parures, de beaux atours, des choses précieuses qui ajoutent des grâces à la vie. Voyez ses portraits de Saskia : ils ruissellent de joyaux, de fleurs ; et quelles étoffes, quels brocarts, quelles fourrures, quelles aigrettes ! La beauté ? mais il l'adorait. Les femmes ? Il en a eu trois : et ce ne serait pas là un amoureux ! A quel moment de son existence a-t-il pu se passer d'une atmosphère de caresses ? Son art est le flagrant aveu de sa sensualité.

> Corps féminin qui tant es tendre,
> Poli, souef et gracieux...

Qui l'a exprimé comme lui, par plus de délicatesses, de rondeurs, d'élasticités, avec un tel amour des substances et de la vie ? Sans doute Saskia ni Hendrickje ne sont point des beautés correctes : mais n'ont-elles pas leur charme, lequel a bien son prix, même après la *Joconde ?* Pels leur reproche de conserver aux genoux, dans l'immortalité de l'art, les traces « honteuses » de leurs jarretières ; est ce donc un crime d'être une vivante ? On a parlé de ces « maritornes. » Et il est vrai qu'il y a dans quelques-unes de ces figures un parti pris de crudité qui ressemble à de la colère. Gersaint écrit de l'une d'elles qu'elle est un « vray remède d'amour ». Qui sait si un scrupule, un repentir religieux

n'a pas inspiré à l'artiste ces images féroces où il a détaillé, comme pour se guérir de sa concupiscence, les misères et les châtimens de la forme déchue?

Certes, Rembrandt a péché surabondamment par orgueil de la vie. Ses estropiés, ses éclopés, ses béquillards, sont la formule courante et le répertoire de la peinture depuis la fin du XVIe siècle. Il s'agissait de sortir du bas-relief herculéen de Michel-Ange et de la *Sixtine*. Caravage inventa le correctif puissant de son naturalisme. Il chercha ses modèles parmi les portefaix et les palefreniers. La langue s'anémiait à force de se sublimer : il la retrempa de locutions populaires, triviales et riches. L'Évangile redevint plébéien. La convention du XVe siècle, perpétuée surtout à Venise, avait permis de concevoir un Nouveau Testament princier, où les premiers rôles sont tenus par les grands de la terre, où Jésus-Christ se montre à table entre l'empereur Charles-Quint et la marquise de Pescaire, et où le texte sacré prend sans impiété un air assez mondain de *Mémoires* de Brantôme. A l'inverse, en vertu de la nouvelle poétique, on admet que plus un corps est tanné, boucané, coriace et rugueux, plus il est propre à figurer un apôtre, un prophète, un archevêque ou un ermite. Saint Jérôme et la Madeleine s'élèvent aux premiers emplois de la peinture. Tel est l'usage universel de Naples à Anvers, de Bologne à Séville, chez Caravage et Valentin, chez Salvator et Ribera, chez Rubens et Jordaens. Il eût été bien surprenant que Rembrandt y eût échappé. On ne s'en tint pas là, et cet argot de métier parut si bien trouvé, qu'on en vint à le traiter pour lui-même et pour le plaisir. On se mit à découvrir la poésie de la crasse, l'esthétique de la guenille et le pittoresque du haillon. Ce n'est pas Rembrandt seul, c'est le XVIIe siècle tout entier qui est « peuple. » Rembrandt n'est pas le premier qui ait aimé les gueux! Callot les fréquentait avant lui, et Rembrandt connaissait le monde de Callot : c'est celui qui pullule dans la *Pièce aux cent florins*. Murillo a peuplé les musées de *Muchachos* et de *Pouilleux*. Ribera peint le *Pied bot*. Et c'est le plus impassible et le plus serein des génies, le plus imperturbable de tous et le moins porté au rêve, don Diego Rodrigues de Sylvay Velazquez, chambellan de la Cour d'Espagne, qui nous a laissé la plus belle collection connue de fous, de nains, d'idiots, de crétins et de « monstres. »

Il va sans dire que Rembrandt ne serait pas Rembrandt, s'il

n'avait mis dans ce lieu commun une âme qui n'est qu'à lui. Mais ne fût-ce que pour la définir, on est bien obligé de le replacer en son temps, pour ne pas s'exposer à lui attribuer en propre ce qui était à tout le monde. De même, il serait imprudent de vouloir faire de ce peintre, qui est peintre avant tout, le docteur trop intransigeant d'un dogme et d'une foi. Proudhon écrit : « Rembrandt, le Luther de la peinture. » Et il est manifeste que, dans les polémiques livrées en son honneur, on distingue sans peine le ferment anticlérical. Pour les ennemis de l'art classique, Rome, c'est sans doute Raphaël, mais c'est aussi le Vatican.

Or, il faut le dire puisque la querelle est devenue en partie une querelle religieuse : on ne sait pas à quoi s'en tenir sur la religion de Rembrandt. Et ce serait un chapitre curieux à écrire. Car sans parler de son inconduite privée, laquelle n'est point d'un rigoriste, et de sa longue persévérance dans un état coupable, qui suppose une conception particulière de ses rapports envers Dieu, on a le droit de douter sérieusement de la nature ou de la qualité de son protestantisme. Ses enfans ont reçu le baptême calviniste. Mais lui-même paraît avoir eu du penchant pour les anabaptistes. Plusieurs l'ont cru memnonite. Plus certainement encore il a passé sa vie à tourner et retourner autour de la Synagogue. Personne n'a jamais si profondément peint la Bible, ni le côté messianique et juif de l'Évangile. On a souvent noté ses relations avec les rabbins, entre autres avec ce Manassé ben Israël, dont il a illustré un livre, et on a pu se demander s'il n'était pas un converti. D'autre part, il est positif que plus d'une de ses œuvres est nuancée de catholicisme. Sa *Sainte Famille* de Munich est exemplaire à cet égard. Son imagination répugnait à un culte aride et sans images. On s'aventure à peine en lui soupçonnant le regret continu de n'avoir pas à faire des tableaux d'autel. Il y a plus. On a depuis quelques années la quasi-certitude que Rembrandt, en 1663, se trouvait en Angleterre. Sans doute il aura essayé de tenter à l'étranger la fortune, qui chez lui ne lui souriait plus. Or, une douzaine de morceaux de cette époque, trois ou quatre têtes de Christ, le sublime *Pèlerin* de la collection Kahn, un *Saint François d'Assise*, la *Nonne* d'Épinal, ont un caractère romain qui inclinerait à croire qu'en chemin, à l'aller ou au retour, Rembrandt a séjourné en Flandre et tâché de s'y accommoder à la religion du

pays. Ce serait une question de savoir, pour un théologien, si ses œuvres les plus mystiques, la *Pièce aux cent florins* ou la *Petite tombe*, le *Bon Samaritain* ou les *Pèlerins d'Emmaüs*, par la tendresse de l'effusion, le caractère d'intimité, de confiance qu'elles expriment en la divine Personne, — même par certains signes, comme le mystérieux halo qui remplace le nimbe, — ne sont pas d'un sentiment bien éloigné de la rude orthodoxie de la prédestination. Je ne fais qu'indiquer ces points. Dans ces matières délicates, tout est affaire de mesure. Il faut surtout se garder de prononcer à la légère. La Hollande, aux dernières fêtes, a été mieux inspirée. Pour conserver de la solennité un souvenir durable, une Bible monumentale fut publiée à Amsterdam et illustrée à profusion d'estampes, de dessins et de tableaux du maître. Il fut fait de l'ouvrage une double édition. L'une suit le texte national du synode de Dordrecht, l'autre se conforme à la version de la Vulgate. Les images sont identiques dans l'une et l'autre. Rembrandt reste indivis entre les deux Églises. Par delà les inimitiés de confession et de symboles, par delà la Lettre qui tue, il a su retrouver l'Esprit qui vivifie et l'amour qui unit les hommes.

IV

Qu'on dût un jour soulever à propos de Rembrandt des problèmes de cet ordre, c'est ce qui eût bien étonné les Français de la Régence, qui l'avaient regardé comme le plus puissant des praticiens et le plus borné des réalistes. Mais aussi bien, depuis son avènement de penseur, on avait vu dans son œuvre une foule de choses, une philosophie, une religion, une politique, une sociologie : on n'oubliait que la peinture. Après tant de littérature, il était temps de parler métier. Était-il vrai que dans ses tableaux il y eût tant de mystères? Et s'ils n'y étaient pas par hasard, d'où en venait l'illusion? Mais s'ils s'y trouvaient au contraire, en quelle langue et par quels moyens étaient-ils exprimés? Quelles étaient au juste, et en termes de peintre, les idées de l'artiste? Que nous révèle son style, de son tempérament et de ses intentions? C'est à quoi Eugène Fromentin, un grand peintre qui était un très grand écrivain, se propose de répondre dans ses *Maîtres d'autrefois*. Le livre est depuis longtemps classique, et personne mieux

que notre maître Ferdinand Brunetière n'en a indiqué les raisons. Certaines pages sont célèbres. Et il n'y a rien de plus à dire de quelques-unes d'entre elles, comme la description des Rembrandt du Louvre, sinon qu'elles sont dignes des modèles. Sur la personne de l'artiste, ses habitudes, sa vie, on trouvera peut-être autre chose, on ne trouvera pas mieux. C'est le dernier mot du portrait.

Ce sont là les morceaux les plus accomplis de cette merveilleuse étude. Mais ce ne sont ni les plus neufs ni les plus importans. Le centre de l'enquête est formé par les quelque soixante ou soixante-dix pages consacrées à l'analyse de la *Ronde de Nuit*. De cette longue investigation, de cet interrogatoire, qui devient par instans un véritable réquisitoire, résultent deux idées audacieuses et essentielles.

Jusqu'alors, et depuis deux siècles, pour ses critiques comme pour ses admirateurs, le nom de Rembrandt était synonyme de coloris. Toutes les disputes auxquelles il avait donné lieu ne roulaient que sur ce point : de savoir quel était dans l'art le rôle et le rang de la couleur. Le réalisme de Rembrandt et toutes ses conséquences n'étaient que des corollaires de ce premier principe. C'est comme coloriste que les académiques l'avaient proscrit de son vivant, c'est comme tel que les « Rubénistes » l'installèrent dans notre école, que David le chassa de la République, et que le romantisme l'y ramena en triomphe. Le clair-obscur même, où excellait l'artiste, était, aux yeux de tous, la supériorité la plus évidente de sa couleur : tant ces deux parties de son art semblaient se tenir entre elles et faire corps ensemble ! Fromentin rompit hardiment avec cette opinion séculaire. Pour lui, non seulement Rembrandt n'est pas, comme on l'a dit, *the most perfect colourist that ever existed*, le plus parfait des coloristes qui aient jamais vécu, mais il ne l'est même pas du tout au véritable sens du mot. C'est un *luminariste*, — tel est le néologisme que forge le critique pour définir le maître, — c'est-à-dire un homme qui sacrifie tout systématiquement à la lumière, vraisemblance, pathétique, naturel, et jusqu'à la couleur, dans l'espoir qu'en revanche la lumière lui rendra au centuple, en puissance fulgurante et en transfigurations, les énormes sacrifices qu'il lui a faits d'abord. Il peint avec de la lumière comme d'autres avec la couleur ou la forme. Elle est si bien pour lui la condition de toute chose, la créatrice unique, l'indispensable

raison du beau, qu'au fond Rembrandt n'est pas plus peintre, ni d'une autre manière, dans ses toiles que dans ses eaux-fortes. Ici et là, l'esprit et l'effet sont les mêmes. Et loin d'y avoir union, il y a contradiction intime entre ces deux élémens traditionnels de l'art du maître, le coloris et le clair-obscur.

Un second point sur lequel tout le monde s'accordait, c'est que Rembrandt, par la nature de ses sujets et de son style, était un réaliste. Mais il suit du principe posé par Fromentin qu'il en est justement le contraire. Cet esprit, qu'on croyait tout occupé du monde physique, est en réalité plein de métamorphoses. C'est une sorte d'alchimiste, un chercheur d'absolu, qui se sert du rayon et de l'ombre pour obtenir l'évanouissement complet des apparences, et la transmutation du fait en vision. Le monde réel lui apparaît tel qu'à son docteur Faust se montre le chiffre mystérieux, enveloppé de flammes et d'une cabalistique chevelure de lueurs. Cette matière rayonnante se déforme comme un fer se tord et s'amollit au feu. A force de décomposer, de réduire, d'éliminer les phénomènes, de condenser les choses éparses, il arrive à donner aux choses de ce monde on ne sait quel air de l'autre, qui fait pâlir la vie à côté de ce songe étrange de la vie. Ce peintre n'est qu'un abstracteur, un « curieux de l'être en soi. » Ne le comparez à aucun autre, il ne ressemble à personne, ni à Rubens, ni à Titien, ni à Véronèse, ni à Giorgione, ni à aucun des artistes qui n'ont été que des artistes, bien qu'il soit leur égal, et que dans le surnaturel il ait été aussi fort, aussi solide et aussi mâle que n'importe qui dans le réel. Mais il est seul de son espèce, et sans équivalent dans aucun art plastique : c'est un « idéologue, » c'est-à-dire un homme « dont le domaine est celui des idées et la langue celle des idées. »

Ainsi Rembrandt, parti pour ainsi dire du réalisme pur, s'achevait avec Fromentin en pur visionnaire. Était-il, du reste, le penseur qu'on disait, surtout le *nabi* mystique et le rêveur humanitaire ? Avait-il vraiment bien conçu le christianisme éternel et la religion de la souffrance humaine ? La théorie du clair-obscur répondait à tout cela. C'est ce « bain d'ombre, » où toutes les formes apparaissent à l'état de phosphorescences, c'est le jour incertain, la lumière de cave ou de geôle où se complaît le maître, ce sont toutes ces demi-ténèbres qui avaient permis les interprétations touchantes et les méprises sentimentales. Tout ce crépuscule invitait aux hypothèses profondes.

Fromentin, sans en être dupe, ne les contredit pas : il se borne à donner de toutes ces choses littéraires une raison pittoresque et une formule technique. Et d'autre part, Rembrandt, qui avait commencé, au XVIIe siècle, par être tenu pour une doublure un peu grossière de Rubens, mais un coloriste parmi les autres, finissait, dans cette curieuse évolution de sa mémoire, par se détacher complètement de tout le reste des peintres. Fromentin achevait, par des raisons de métier, de le fortifier dans cette situation singulière, d'en faire un être à part, une exception, une espèce de météore et de « solipse. »

V

On voit le chemin parcouru en deux siècles : toutes les opinions primitives sont renversées. Pas une ne demeure intacte. Chacune des qualifications qu'on avait données à Rembrandt est finalement remplacée par la qualification contraire. Ce truand, ce « grotesque » ou cet excentrique du début, est devenu le grand magicien de l'amour et le prince du mystère ; ce peintre et ce coloriste se transforme en poète taciturne et solitaire de l'ombre; ce matérialiste, ce trivial est le grand spiritualiste et le profond connaisseur de la beauté morale. Et enfin ce failli, ce demi-paria, si longtemps dédaigné, incompris même de ceux qui disaient l'admirer, est devenu peu à peu le plus grand nom de la peinture.

Si l'intérêt qu'excite une œuvre se mesure à la somme des travaux qu'elle fait naître, on peut dire que, depuis trente ans, il n'y a pas d'artiste qui le dispute à Rembrandt. D'autres sont peut-être consultés davantage. Franz Hals et Velasquez ont été certainement plus écoutés des peintres. Mais personne ne s'est vu plus étudier que Rembrandt. Depuis le travail de Vossmaer et l'ouvrage capital de M. Émile Michel, c'est une bibliothèque qui serait à énumérer, si l'on se proposait de faire une bibliographie du maître. Une Revue spéciale s'est créée pour les questions d'art hollandais, et à moitié remplie de documens nouveaux sur Rembrandt. Chose plus utile encore : un double *Corpus*, édité par les soins des docteurs Bode et H. de Grodt, réunit chronologiquement les reproductions de toutes ses œuvres subsistantes, peintures et dessins. Le dernier volume vient de paraître cet été. Jamais admiration n'a été plus ardente, ni

piété plus populaire; mais jamais, en même temps, elle n'a été plus objective et plus savante.

Et à mesure que la connaissance du maître se faisait plus intime, plus éclairée et plus critique, voici que sa figure changeait encore une fois d'aspect. Depuis l'origine de sa réputation, au temps des Rubénistes comme à l'époque du romantisme, quelque opinion qu'on eût de Rembrandt, que l'on fût pour ou contre lui, un point était acquis, et il résumait tous les autres : c'est qu'il était décidément, essentiellement anti-romain, ennemi de tout art classique. On en avait, dans toutes les luttes entre classiques et modernes, trouvé chaque fois de nouvelles raisons. Fromentin venait d'en parachever la démonstration. C'est précisément cette idée si bien établie, cette proverbiale antithèse de Rembrandt et de Raphaël qui commencent à s'évanouir.

On partait toujours de ce fait que Rembrandt n'a jamais été en Italie et qu'au rebours des « romanistes » de l'époque précédente, il n'a été qu'un autochtone. On oublie que la circonstance pourrait tout bonnement tenir à son mariage. Puis, il avait alors, tout jeune, une clientèle, de la gloire : il eût fallu de l'héroïsme pour sacrifier tant de biens. Au surplus, ce sont là des points secondaires. L'important est que Rembrandt n'ignorait rien de l'Italie. Ses deux maîtres, Schwanenburg et Lastman, étaient deux romanistes. Lui-même, dans ce musée qu'on a pris pour un débarras et un capharnaüm, il possédait deux Raphaëls. Il avait des Carraches, des Guides, un Palma, un Giorgione. Il avait un *Amour dormant* de Michel-Ange. Pas une œuvre importante qui ne lui fût connue par un dessin ou une estampe. On raconte qu'un jour, comme on lui reprochait de ne pas connaître Rome, il montra ses vieilles nippes, en disant : « Voilà mes antiques! » On a toujours rapporté ce mot, de confiance, sans remarquer que Rembrandt possédait plus de cinquante moulages antiques. Son *Homère* de la Haye a les traits du buste de Naples. Et on ne soupçonne pas l'emploi que le maître faisait de tous ces matériaux. Dans son estampe la plus fameuse, la *Pièce aux cent florins*, il y a au moins deux emprunts reconnaissables : saint Pierre a la tête de Socrate, et son voisin, le pharisien, l'homme au bonnet de loutre, est l'*Érasme* d'Holbein. Et combien d'autres souvenirs, de Rubens ou de Titien, de Véronèse ou de van Dyck! Ce peintre, qu'on dit un réfractaire, est à ce point impressionnable et à l'affût de toute

chose, qu'on ne peut dire jusqu'où ne s'étend pas son braconnage. Voici la *Cène* de Léonard, voici la *Calomnie* d'Andrea Mantegna, toutes deux copiées de sa main. Dans les deux *Leçons d'anatomie*, celle du docteur Tulp et celle du docteur Deyman, il utilise deux fois, à vingt-cinq ans d'intervalle, le *Christ* en raccourci, du même Mantegna, au musée de Milan; et la seconde imitation, la plus originale, est en même temps la plus textuelle. Même dans une vente et dans l'instantané et le brouhaha des enchères, Rembrandt ne peut voir passer le *Castiglione* de Raphaël, sans en prendre un croquis à la volée et le reproduire, coup sur coup, dans une estampe et un tableau.

Et telle est la raison intime qui lui fit adopter le séjour d'Amsterdam. On cite souvent à ce propos la lettre de Descartes : « Dans cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun est tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. » On n'a pas assez vu que, pour un travailleur et un casanier de son espèce, Amsterdam, c'est le voyage en chambre et l'univers à domicile. Quels poèmes, rien que dans les odeurs et l'arome d'une telle ville! Chaque brise a fait le tour du globe et arrive saturée de songes. Le port est l'entrepôt du monde. Sur les quais se déchargent les trésors des Indes et des Iles. C'est le bariolage de peuples d'une continuelle exposition universelle. Cela tient du bazar, du magasin et de la féerie : les *Mille et une Nuits*, un siècle avant Galland ! Et plus précisément, Amsterdam, pour Rembrandt, c'est Venise. L'erreur qui a fait prendre, sur quelques-unes de ses estampes, un participe hollandais pour la date *Venetijs*, est une confusion pleine de vérités. En dépit de Fromentin, Rembrandt est un Vénitien d'Amsterdam, comme Rubens l'est d'Anvers. Les profondes analogies des trois grandes villes coloristes ne sont pas une question d'atmosphère ou d'hygrométrie. Leur vraie ressemblance est ailleurs. Ce sont les trois villes sœurs où l'art a fait le même rêve, les portes que l'Europe d'autrefois eut béantes sur l'Asie, le monde du soleil et du bleu sans nuages : leurs vagues et leurs sirènes leur murmurent la même éternelle orientale.

Ainsi, chaque coup de sonde donné dans cette œuvre fait paraître un Rembrandt nouveau ; et le dernier apparu serait peut-être celui qui, au lieu de s'opposer à tous les autres artistes, de

procéder et de penser à l'inverse de tous les grands peintres, leur ressemblerait davantage. Il en est un peu de son génie comme de sa fameuse *Fiancée juive*, en qui on a fini par reconnaître une *Sainte Catherine*. Avec toutes ses étrangetés, encore accrues par deux cents ans de commentaires et de gloses, le Rembrandt authentique semble bien être celui des tout premiers contemporains, le Rembrandt de Huygens, d'Angel et d'Hoogstraten, en qui l'on voyait le rival, mais nullement l'adversaire ou l'antipode des grands classiques.

Et en effet, c'est bien là ce qu'il a voulu être et ce qu'il a été, cet étonnant Leydois, ce *molitoris filius*, cet homme de rien, cet ignorant qui seul de son pays, avec Baruch de Spinoza, sut s'élever à une conception générale de l'homme. Il n'y a pas d'autre explication possible d'une gloire elle-même universelle, et qu'atteignent seuls dans l'art ceux qui donnent à leurs idées une signification et une valeur universelles. Les grandes lois de la beauté sont invariables et uniformes. Telle est la puissance de l'art, que ses formes, partout les mêmes, suffisent à dégager des pensées éternelles. C'est par elles, n'en doutons pas, que Rembrandt, seul parmi les peintres de sa race, a pris sur la conscience l'empire qu'on lui voit. En dépit de tout ce qui le sépare d'un Raphaël ou d'un Titien, c'est en vertu des mêmes principes que son art participe à la même valeur humaine.

Sa vie n'est qu'un effort passionné pour se dépayser, s'arracher aux conditions de la vie et de la pensée hollandaises, s'élever au-dessus de ce peuple de philistins, vivre de l'existence supérieure des poètes. Mais il avait beau faire, lui-même était un Hollandais, avec un œil plus exigeant, des sensations plus concrètes et plus complexes, des habitudes plus positives qu'elles ne le sont ailleurs. Et puis, dans cette culture à bâtons rompus qu'il s'improvisait, quelle image se faisait-il de la beauté tant désirée? A travers quel prisme déformant arrive à ce demi-barbare la lumière de la Renaissance? Shakspeare aussi, dans ses *Histoires*, croyait faire des poèmes classiques. Et pourtant, quelles différences! Joignez à cela, chez Rembrandt, cette mobilité toujours à la merci d'une impression nouvelle, cette fièvre d'égaler tous les maîtres, cet embrassement inquiet et haletant de tous les idéals. Il a voulu être tantôt pathétique comme Rubens, tantôt vrai comme Hals, éloquent comme Raphaël, somptueux comme Titien et comme Véronèse. Mais tous avaient

dans le sang de longues ascendances, une sagesse héréditaire qui manquait à celui-ci. Ils connaissaient les limites inévitables de leur art. Ils savaient faire des sacrifices. Comment ce roturier, instruit tout seul, sans tradition et sans modèles, sans goût bien éduqué, naïf, candide et génial, s'y fût-il résigné? De là chez lui, beaucoup de prestiges de théâtre, du « bluff, » comme chez Shakspeare et Wagner, du baroque et des bizarreries, des oripeaux et du clinquant qu'il prenait pour de la splendeur. Il voulait éblouir. Il a voulu, souvent, étonner, fasciner, faire crier au miracle par quelque tour de force et quelque feu d'artifice. Et parfois, par contraste, il est plus humble que personne, et nul alors n'est plus touchant. Et quand on se représente ce fils de meunier, malappris, sans public éclairé, presque sans occasion pour les chefs-d'œuvre qu'il rêvait, on comprend ce que dut être chez cet homme fou de peinture, fou de dessin, fou de beauté, la profondeur du génie pour parvenir à un idéal classique de la vie, retrouver quelques-unes des lois immuables de l'art, et y ajouter encore le mystère de son âme. Et d'avoir ainsi essayé de tout dire, d'avoir conçu le rêve héroïque de la *Ronde* et le rêve voluptueux des *Bethsabées* ou des *Suzannes;* d'avoir créé ensuite les *Pèlerins d'Emmaüs* et le *Bon Samaritain*, et su « peindre l'Évangile comme il semble que Jésus l'a vécu; » d'avoir, dans de telles conditions, voulu comprendre tout, résumer tout, exprimer tout; de n'y avoir peut-être pas toujours réussi, mais de n'y avoir jamais renoncé, et, de l'écart même qui subsiste entre l'œuvre accomplie et le rêve, — c'est peut-être ce qui fait de Rembrandt celui de tous les artistes qui nous donne matériellement, et dans tous les sens, y compris celui d'inachèvement, — la sensation la plus précise de l'aspiration à l'infini.

LOUIS GILLET.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : Reprise de *Marion de Lorme*, drame en cinq actes en vers de Victor Hugo. — Vaudeville : *Le Ruisseau*, comédie en trois actes de M. Pierre Wolff. — Odéon : *La Française*, comédie en trois actes, par M. Brieux.

Saluez-la, car vous ne la reverrez pas!... Cette fois encore nous l'avons revue, sans trop d'ennui, cette pièce surannée; elle a encore diverti un public curieux et sceptique; l'ensemble a pu être suivi avec une attention amusée, dans laquelle on ne saurait dire pour quelle part entrait l'ironie ; mais les parties les plus brillantes, les plus réputées pour leur mérite de littérature et qui, au théâtre même, faisaient jadis quelque impression, sont rentrées dans l'ombre : leur vertu est épuisée. Il se produit aujourd'hui, pour le drame romantique, le même phénomène qu'on a pu constater naguère pour la tragédie du XVIIIe siècle : on en remet à la scène, un à un, les spécimens les plus vantés, pour vérifier comment ils s'y comporteront : un à un, ils passent définitivement du théâtre dans le livre. Ne parlons pas des deux drames en vers de Hugo que défend l'incomparable éclat du style et qui provisoirement restent au répertoire, comme s'y est maintenue *Zaïre* elle-même. Laissons également de côté les drames en prose que personne ne songe à exhumer : on imagine difficilement un directeur de théâtre, celui même de la Porte-Saint-Martin ou de l'Ambigu, espérant qu'il attirera la foule par une reprise de *Marie Tudor* ou de *Lucrèce Borgia;* et l'expérience que fit, il y a deux ans, Mme Sarah Bernhardt en remontant *Angelo*, fut décisive. La fameuse reprise du *Roi s'amuse*, il y a vingt-cinq ans, causa une véritable consternation Celle des *Burgraves*, toute récente, eut la morne solennité d'une cérémonie commémorative. Celle de *Chatterton*, cet hiver même,

a été un enterrement; quant à *Antony*, on n'oserait plus le jouer qu'en temps de carnaval. Il fallait en venir à *Marion de Lorme*, qui, depuis un peu plus de vingt ans, n'avait pas reparu à la scène.

L'épreuve en valait la peine, car pour l'historien des lettres, *Marion de Lorme* est une des pièces les plus intéressantes de Victor Hugo. C'est la première en date, puisqu'elle fut écrite avant *Hernani*, et, à la différence de *Cromwell*, qui d'ailleurs était une tragédie, écrite pour être jouée. Elle nous renseigne sur les origines, sur la naissance et la formation du drame de Hugo; elle nous montre le jeune poète en train de devenir auteur dramatique. D'abord elle accuse le lien entre le drame et un autre genre, formé avant lui et qui l'avait précédé dans la faveur du public : le roman historique. L'analogie du sujet, des personnages, des épisodes, est frappante avec le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny. Louis XIII et Richelieu, le cardinal et sa litière, Laffemas sous le nom de Laubardemont, et le château de Chambord, et la prison, et le supplice des deux amis, tout y est. Le personnage de Marion de Lorme occupe dans le roman un chapitre entier, et Vigny, pour nous en tracer le portrait, a pris le soin — extraordinaire — d'utiliser les indications des contemporains et d'en tenir quelque compte. « Celle qui parlait était une femme de vingt-quatre ans environ, grande, belle, malgré des cheveux noirs très crépus et un teint olivâtre... Sa figure, toute passionnée qu'elle était, semblait incapable de se ployer au sourire. » Dans ce chapitre de *la Lecture*, — où Milton se rencontre avec Molière ! — Vigny parle des poètes du XVIIe siècle et des beaux esprits de l'Académie, tout à fait dans le même sens qu'en parlera Victor Hugo. Même goût pour le pittoresque de l'époque Louis XIII, et surtout même conception, ou même travestissement de l'histoire. Il n'y a pas de doute que ce ne soit en lisant le roman de son ami, que Victor Hugo conçut la première idée de son drame.

Encore fallait-il trouver le moyen de transposer le roman et de l'adapter à la scène. Sur ces entrefaites, Alexandre Dumas donnait *Henri III et sa cour*. La formule était trouvée : elle consistait à machiner d'une part un drame de passion valant par lui-même, à intriguer une aventure suffisamment extravagante, puis à brosser un tableau d'histoire, enfin à raccorder tant bien que mal le drame et le tableau. Ce fut pour Victor Hugo la révélation. Il n'eut plus qu'à se mettre au travail; il enleva l'ouvrage avec sa rapidité coutumière. *Henri III* avait été joué en février 1829, *Marion de Lorme* fut écrit dans le mois de juin de la même année.

Ce premier drame de Hugo contient déjà, plus qu'en germe, tous

ceux qui suivront. Didier, Marion, Nangis, Laffemas, Louis XIII, l'Angély reparaîtront sous d'autres noms, mais avec les mêmes rôles : ce seront le jeune premier, l'amoureuse, le vieillard, le traître, le roi et son bouffon. Tout le personnel de ce théâtre est déjà réuni, au grand complet, dans les attitudes raides que Victor Hugo sera incapable de renouveler et de varier. Les moyens de théâtre sont choisis une fois pour toutes et ce sont ceux du mélodrame. Dès le premier acte, la disposition du décor et le jeu des entrées et des sorties sont éminemment significatifs. Car il y a dans la chambre de Marion une porte et une fenêtre. Mais c'est la fenêtre qui sert de porte. Didier, venant au rendez-vous, ne manquera pas d'escalader le balcon; c'est par le même chemin qu'il dévalera, sitôt qu'il entendra ferrailler dans la rue; et par là encore qu'il rentrera, accompagné de Saverny. Tel est l'usage pour qui veut s'introduire honnêtement chez les gens. Dans le théâtre de Victor Hugo, on entre par la cheminée, par le plafond ou par le mur; les portes ne servent, qu'à condition d'être secrètes. C'est un détail entre cent autres, mais qui tous nous mènent à la même conclusion. Certes ce théâtre différera de la tragédie classique, mais il sera plus qu'elle éloigné de la vie réelle. Ce sera la pièce à grand spectacle : nous aurons des duels et des exécutions capitales, des geôles et des échafauds. Ce sera la pièce à grands éclats de voix : nous aurons des digressions et des déclamations, du lyrisme, de la satire, de l'éloquence, et des drôleries, et des niaiseries, et de magnifiques envolées. Tous ces élémens se trouvent déjà combinés dans *Marion de Lorme*, peut-être même en des proportions plus harmonieuses que dans aucun des drames qui suivront. Cela fait la valeur de l'œuvre replacée à sa date.

Mais le public, même lettré, ne saurait se mettre au point de vue dont se contente l'historien des lettres. De l'œuvre représentée devant lui il reçoit une impression immédiate. A cette impression, non pas instinctive, mais irréfléchie, deux faits concourent. D'abord, l'œuvre a continué de vivre; elle a eu le temps soit de vieillir, soit, au contraire, de dégager l'âme d'éternelle jeunesse qui était en elle. Puis, le public, lui aussi, s'est modifié : il est devenu indifférent ou hostile aux formes d'art qui le charmaient naguère, et dont il aperçoit maintenant l'insuffisance ou la duperie. Il échappe aux séductions de la mode pour s'attacher uniquement à ce qui dure. C'est ce jugement qu'il est périlleux pour une œuvre d'affronter; c'est celui qu'on sollicitait du public au sujet de *Marion de Lorme* et que pour notre part nous avons à enregistrer.

Or on a goûté assez vivement le duo d'amour du premier acte. Une chambre, la nuit; une femme belle et tendre, un jeune homme à ses pieds; c'est un spectacle qui plaît assez ordinairement; et quand la musique trouve le chemin de notre cœur, nous faisons peu d'attention aux paroles. Le second acte, tout en pantomime et en ferraillemens, nous a trouvés indifférens. L'acte suivant a été sauvé par l'épisode des comédiens, simple hors-d'œuvre, mais qui a diverti. En revanche, le quatrième acte a paru insupportable : c'est celui sur lequel l'auteur a porté tout son effort, où il a concentré ses vues historiques, ses intentions philosophiques, politiques, sociales; c'est celui qui fit d'abord interdire la pièce et qui lui prêtait un air d'être audacieuse. Le dernier acte, en dépit de son luxe d'exhibitions macabres, se traîne, languit et nous laisse tout courbaturés. En d'autres termes, les parties d'élégie et de bouffonnerie ont émergé : le drame d'histoire et de passion a sombré.

De même certains rôles ont pris une importance imprévue et disproportionnée : ce sont les rôles comiques. On a fait fête au fou et même au « gracieux. » Un rôle a tiré à lui toutes les sympathies : celui de Saverny. Cela ne tient pas seulement à ce que Saverny est le type même du personnage sympathique : jeune et brave, spirituel, frivole, aimable et dédaigneux de la vie. Il y a une autre raison encore, et plus profonde. C'est que lui seul avait sa place dans une pièce du temps de Louis XIII. Lui seul exprime des sentimens qui ne forment pas avec l'époque où il les exprime un contraste trop violent. Lui seul ne nous jette pas le défi de l'anachronisme insolent. Lui seul n'a pas une mine à porter le diable en terre. Lui seul échappe à cette manie de solennité dont tous ses camarades de scène sont atteints. On lui sait gré de ne pas ressembler aux autres, — mais surtout à un autre.

Car entre tous les personnages de *Marion de Lorme*, il y en a un pour qui la représentation a été désastreuse. Vous ne doutez pas qu'il ne s'agisse de Didier. Le public a été pour lui sans pitié : il lui a manifesté, avec une espèce d'impatience, l'irritation qu'il éprouvait devant chacun de ses airs de tête, de ses roulemens d'yeux et de ses ronflemens de phrases; il s'est livré à une exécution en règle : ç'a été l'écroulement, l'effondrement, la chute dans le ridicule, la fin d'une mystification. Le pauvre héros nous est apparu dans toute sa misère intellectuelle et morale. Ce qui nous a frappé surtout, c'est sa sottise. Didier, avant tout et par-dessus tout, est un imbécile. Il est l'imbécile dans toute la force du mot et la grandeur de la chose. Il est celui que sa bêtise monumentale prédestine à toutes les méprises

et fera choir dans les situations les plus baroques. Il est celui qui devait prendre Marion de Lorme pour une vertu et lui parler d'amour chaste. Et ce nigaud est prétentieux! Il raisonne, il conseille, il disserte. Il se permet d'avoir une opinion sur les choses; il juge les gens et il les juge de haut! Il est méprisant, il est impertinent, il est grossier. Car tout chez lui, le langage, le ton et le geste, sont d'un homme mal élevé. Victime de sa paresse et de sa vanité, il met son impuissance sur le compte d'une fatalité qui s'obstinerait à le poursuivre, comme si la fatalité avait du temps à perdre sur un Didier. Envieux, malgré son affectation de détachement, et inconsolable de n'être ni gentilhomme ni riche, il s'en prend aux hommes et aux dieux de sa bâtardise, de sa roture et de son indigence. Quand il ne gémit pas, c'est qu'il rugit. Quand il ne larmoie pas, c'est qu'il prêche. Insipide phraseur, on voudrait lui imposer silence, le rappeler à la pudeur; il continue, sinistrement! Ses extases, ses tristesses, ses colères, tout en lui nous choque et venant de lui nous irrite. C'est au point que nous ne pouvons plus le voir entrer en scène, sans avoir envie de sortir de la salle. Peut-être, après tout, y aurait-il un moyen de jouer encore *Marion de Lorme*... ce serait de couper le rôle de Didier!

A la faveur de la fièvre romantique, le personnage avait passé; ses furieuses déclamations avaient trouvé quelque écho : c'était le héros byronien qui s'emparait de la scène. La fièvre est tombée. Nous rendons son expression véritable à la figure que déformait le cauchemar : figure d'un sot, mais d'un sot qui appartient à l'espèce malfaisante.

Si le rôle de Didier nous révolte, celui de Marion de Lorme nous est devenu à peu près incompréhensible. Sous peine que la pièce perde toute espèce de signification, il faut que nous apercevions tour à tour, en Marion, un démon et un ange. Mais il nous est impossible de voir en elle ni l'un ni l'autre. On se demande à qui l'auteur en a : ses abominations comme ses adorations se trompent pareillement d'adresse. Les contemporains n'auraient pas compris l'anathème jeté à cette aimable personne : ils l'estimaient, en la manière qui convenait. « Lorsqu'elle fut, dit Tallemant, solliciter le feu président de Mesme pour faire sortir son frère Baye de prison, où il avait été mis pour dettes, il lui dit : « Eh! mademoiselle, se peut-il que j'aie vescu jusqu'à cette heure, sans vous avoir veue? » Il la conduisit jusques à la porte de la rue, la mit en carrosse et fit son affaire dez le jour mesme. Regardez ce que c'est! Une autre en faisant ce qu'elle faisait aurait déshonoré sa famille; cependant comme on vivait avec elle avec res-

pect! » Ce Didier, avec ses neuf cents livres de rente, risquait de placer son cœur beaucoup plus mal. Plutôt que la fatalité, c'est sa chance qui lui fait rencontrer, à lui indigne, une maîtresse si considérée. Mais ici Marion n'est pas Marion, c'est la Courtisane, par une lettre majuscule. Il fallait qu'elle fût plus honnie, pour être ensuite plus vénérée. C'est cette transfiguration par l'amour qui est, dans ce drame, le coup de folie. Car le personnage n'était pas nouveau dans la littérature : c'est celui de la « courtisane amoureuse. » Le XVIIe siècle en avait fait la Constance des *Contes* de La Fontaine, et le XVIIIe Manon Lescaut. Que Manon soit devenue Marion, que la courtisane ait retrouvé dans l'amour une virginité, l'absurdité en éclate maintenant dans une lumière impitoyable, dans un jour cru et criard.

Le drame romantique fait bon marché de la vérité humaine : ce n'est pas pour s'embarrasser de la vérité historique. On a souvent répété que le poète est maître de modifier à son gré les données de l'histoire. C'est une affirmation beaucoup trop catégorique et qui ne va pas sans toute sorte de nuances et de réserves. Car on se demande où l'écrivain prendrait le droit d'altérer ce qui est. Au surplus, ce droit il ne se l'est jamais reconnu; mais au contraire épiques ou tragiques ont toujours prétendu se conformer scrupuleusement aux faits. Auditeurs ou lecteurs seraient aussi bien gênés par une transposition de la réalité historique allant à l'encontre de ce qu'ils en savent. Il est vrai seulement que nous savons fort peu d'histoire. Notre ignorance nous rend complaisans. Et telle est la mesure où nous permettons au poète de trahir l'histoire : c'est à condition que nous ne nous en apercevions pas. Cela explique que la partie historique dans *Marion de Lorme* nous trouve sans indulgence. Que Victor Hugo dans *Hernani* ou dans *Ruy Blas* donne un libre cours à sa fantaisie, nous en sommes à peine choqués : ce sont choses d'Espagne. Mais il nous est affreusement pénible de voir transformer en de risibles ou sinistres fantoches un Louis XIII et un Richelieu. Nul n'ignore aujourd'hui que la légende d'un Louis XIII opprimé par son premier ministre et sans cesse conspirant pour secouer sa tyrannie, a été réduite à néant. Nous savons ce que vaut cette conception d'un cardinal bourreau, altéré de sang, maniaque de meurtre et jouant avec les têtes qu'il fait couper. Nous ne sommes plus des enfans; nous ne consentons plus qu'on appelle Croquemitaine pour nous faire peur. Ces fâcheuses exhibitions nous causent un singulier malaise.

Dira-t-on que le théâtre a ses mérites spécifiques, et qu'il convient d'apprécier *Marion de Lorme* en tant que pièce de théâtre? Mais c'est la

sorte de critique à laquelle elle résiste le moins. Victor Hugo, qui avait tant d'autres dons admirables, était dépourvu de ceux qui font l'auteur dramatique. Il le savait et n'a fait que traverser une carrière dont il n'attendait pas sa gloire véritable. Il n'est guère de pièces plus mal faites que *Marion de Lorme*. Elle part de l'invraisemblable pour se continuer par l'impossible. Elle est pleine d'obscurités et de trous. Elle s'embarrasse de longueurs, se perd dans les épisodes, se noie dans les digressions. Jamais les événemens ne résultent ni des passions, ni des situations; et on a un peu de honte d'en faire la remarque. La logique n'a ici rien à faire : tout ne procède que du hasard, des circonstances imprévues, des accidens extraordinaires et des coups de théâtre. Ici, quand on est mort, on ressuscite; quand on porte un costume, c'est un déguisement; quand on se présente sous un nom, c'est un faux nom; ce sont « les surprises de l'état civil. » Tout comme dans le vaudeville, le quiproquo est le grand ressort du drame romantique. Et c'est là, au seul point de vue de l'art, la grande erreur de ce théâtre ; il a adopté et patronné, il a tâché d'installer dans notre estime et d'introduire dans la littérature les moyens les plus vulgaires, jusqu'alors réservés aux genres inférieurs. Aussi sa déroute était-elle inévitable. Il laisse le souvenir d'une aventure et d'une déviation dans l'histoire de notre théâtre.

Telle est en effet la raison pour laquelle nous assistons sans regret à la disparition progressive et à l'évanouissement du drame romantique : il n'a servi qu'à déranger la tradition. Cette tradition veut que le théâtre vive, avant tout, de logique : c'était l'opinion de Dumas fils, comme ce fut celle de Racine. Elle exige une connaissance intime des âmes, toutes complexes et diverses; elle prétend que la psychologie soit déterminée par le caractère des individus, nuancée par l'atmosphère morale d'une époque : un Didier, une Marion ne sont que des entêtés et ne témoignent que d'une crise de la sensibilité moderne. Nous demandons au théâtre du bon sens et que les choses qu'on met ensemble aient entre elles quelque rapport; mais entre un caprice de Marion et la politique de Richelieu il n'y a pas plus de relation qu'il n'y en a entre le sombre roman de Didier et la question sociale. Il ne nous déplaît pas que le drame accueille la philosophie et qu'il fasse la leçon aux puissans; mais c'est à condition de ne pas la placer dans la bouche d'un bouffon. Et notre tradition encore est faite de clarté, d'ordre et de méthode; mais le drame romantique n'est pas seulement le mélange de tous les genres, de tous les tons et de toutes les langues : c'est la confusion universelle.

La Comédie-Française doit être surtout un conservatoire de notre tradition dramatique; elle est aussi, comme on dit, un musée. Il est indispensable qu'on y garde quelques spécimens du drame romantique : *Hernani* et *Ruy Blas* y sont très bien à leur place. Convenait-il d'y adjoindre *Marion de Lorme?* L'épreuve ne pouvait être faite qu'aux chandelles. Longue, traînante, incohérente, la pièce ne rachète pas ses défauts par une forme exceptionnelle. Les vers éclatans et les grandes images y sont plus rares que dans les autres drames en vers de Victor Hugo. Le temps, au lieu d'en effacer les défaillances, d'en absoudre les erreurs et d'en pallier les taches, en a accentué les bizarreries et creusé les rides.

Ce qui contribue encore à prouver combien le genre a fait son temps, c'est qu'il ne trouve plus d'interprètes. *Marion de Lorme* est admirablement montée; peut-on dire qu'elle soit encore jouée dans le mouvement? Il y faudrait de la fougue, de l'emportement, de la folie : les artistes, d'ailleurs excellens, qui ont tous donné et fait de leur mieux, n'y ont su mettre que de l'expérience, de la conscience, de la probité, de la sagesse. Ils sont comme nous : ils n'ont plus la foi. Cela dit, il faut rendre justice à chacun, et tenir compte des efforts et du talent. Mme Bartet a montré beaucoup de courage en s'attaquant à un rôle qui est si évidemment en dehors de ses moyens. Elle a été infiniment gracieuse pendant tout le premier acte, et peut-être n'avait-elle jamais été plus jeune, plus séduisante, plus vraiment exquise. Mais dès le second acte il faut crier, gesticuler, s'agenouiller, se rouler à terre. En dépit de toute sa bonne volonté, Mme Bartet est restée une artiste de goût, de mesure et de sobriété. M. Mounet-Sully, qui fut Didier, est devenu Louis XIII. Il ne peut s'empêcher de donner au personnage de la noblesse, de la grandeur, une tournure épique. M. Paul Mounet a lancé avec une belle grandiloquence la fameuse tirade de Nangis. M. Albert Lambert avait la tâche pénible de personnifier Didier ; il s'est acquitté de ce triste devoir en homme qui a la vue nette des sottises qu'il débite et qui s'en excuse; il a sauvé l'honneur. M. Leloir est un Laffemas pittoresque. Les applaudissemens ont été surtout à M. Le Bargy qui a dessiné de façon très élégante la silhouette de Saverny, à M. Truffier, qui a été un « gracieux » très amusant, et surtout à M. Berr qui a prêté un relief extraordinaire au personnage de l'Angely, tiré à lui toute l'attention et obtenu le grand succès de la soirée.

Comment se plaindre de trouver des formes de sensibilité un peu

surannées dans une œuvre qui date de trois quarts de siècle, quand on les retrouve dans les pièces de l'année? Si *Marion de Lorme* était un plaidoyer pour la courtisane, en voici un autre, moins éloquent, moins truculent, mais plus attendri, plus ému, plus grave : il s'intitule *le Ruisseau*. Il s'est produit dans le talent de M. Pierre Wolff une évolution assez singulière. A l'époque de ses débuts le réaliste auteur de *Leurs Filles* s'était fait remarquer par l'exactitude, mais aussi par l'âpreté avec laquelle il peignait un fort vilain monde. C'était le temps du pessimisme et des pièces dans la manière noire. Le public se lassa; les cœurs s'amollirent. Avec beaucoup de souplesse, M. Wolff sut se renouveler, s'accommoder au changement des temps et prendre le ton qui convenait : sa pièce sur les petits bâtards fut un des succès les plus éclatans de ces dernières années et réalisa ce prodige d'être le spectacle pour familles. Toutefois M. Wolff n'a pas voulu renoncer à un genre d'études où il s'était d'abord spécialisé et où il excellait. Il s'est contenté d'y introduire cette sorte de sentimentalité à laquelle il s'est converti. De cette rencontre entre ses sujets d'autrefois et sa manière d'aujourd'hui est née sa pièce nouvelle.

Le Ruisseau est une comédie d'une facture très habile et découpée d'une main sûre par un artiste passé maître dans l'art des contrastes et dans celui de la progression de l'effet. On a reproché, un peu partout, à M. Wolff, que son premier acte fût inutile et indépendant du reste de la pièce. Jamais reproche ne fut plus immérité. Ce premier acte sert d'abord à poser le principal personnage : Paul Bréhant. D'une conversation qu'il a avec son frère, il résulte que celui-ci n'est pas du tout un coureur, ni un libertin ; c'est au contraire un homme de grande sensibilité, au cœur profond, qui a le respect et le culte de l'amour. Cela a son importance. Et cet acte apprend en outre aux personnes qui l'ignoreraient encore, ce que c'est que la bonne société. Si vous avez sur ce chapitre quelques illusions, allez voir *le Ruisseau*. Que dans le meilleur monde les maris fassent la fête et que les amis y trompent outrageusement leurs amis, ce commerce de vilenies n'est pas pour nous surprendre. Mais ce sont les femmes du monde qui sont traitées ici comme elles le méritent : quelle noirceur d'âme et quels tempéramens !

Après cela, et par l'effet du contraste, nous sommes préparés à mieux apprécier un autre monde : celui qui tient ses assises dans les restaurans de nuit et les cabarets de Montmartre. Le décor du second acte très joli, très papillotant et qui a été acclamé, représente un de ces établissemens. C'est plein de braves gens, ces endroits-là, et on

ne le dit pas assez. Les filles, qu'on y vient chercher, laissent peut-être à désirer sous le rapport de la distinction des manières ; mais elles ont tant de qualités plus sérieuses : bonté, charité, courage, sentiment du devoir! Misérables, elles volent au secours d'une camarade plus pauvre qu'elles ; et elles ont, pour faire le bien, des délicatesses charmantes. Désabusées et tristes, elles savent dissimuler leur mélancolie et se forcer à rire. Mères douloureuses, si elles viennent de quitter leur enfant à l'agonie, elles feront quand même, en toute honnêteté professionnelle, leur métier de filles de joie. Si l'on prenait la peine de descendre dans ces âmes souillées, quelles oasis de pureté on y découvrirait! Les fleurs poussent, candides comme des lys, sur cette fange. Mais nous ne savons pas les cueillir, ou nous n'en sommes pas dignes. Paul Bréhant est une nature d'élite ; aussi, dès sa première rencontre avec la fille Denise Fleury, au cabaret du Rat Mort, où il s'est échoué vers les deux heures du matin, entre-t-il tout de suite en sympathie avec cette âme exquise. Le dialogue où, entre la salade de museau de bœuf et le morceau de saucisson, cette fille de trottoir nous révèle ses pudeurs et ses timidités, est, sans aucune espèce de doute et sans contestation possible, un chef d'œuvre en son genre.

Il faut conclure. Le dernier acte s'adresse non plus à notre sensibilité, mais à notre raison ; il y est question non plus de pitié, mais de justice. Paul Bréhant a pris pour maîtresse Denise Fleury ; il connaît enfin ce bonheur véritable et dont nous rêvons : posséder une compagne en qui on puisse avoir toute confiance. « C'est si difficile à Paris de trouver une maîtresse qui soit une honnête femme! » gémit un personnage de comédie ; c'est qu'il ne s'adresse pas où il faut. Bréhant emmène Denise aux bains de mer et il la présente comme sa femme. Le procédé vous semble-t-il un peu indélicat? C'est que vous conservez les préjugés du temps de Louis-Philippe. Mme Trévoux, une bonne grand'mère, en est tout à fait revenue. Elle ne trouve rien à redire à la menue supercherie de Bréhant et se réjouit que sa petite-fille soit entrée en relations avec une personne si recommandable. Cependant les amis de Bréhant, ceux que nous avons vus au premier acte, — des bourgeois, des gens du monde, des pharisiens, — le découvrent sur la plage isolée où il abrite son bonheur. Persuadés que leur ami est dupe d'une intrigante, ils se mettent en devoir de le renseigner sur le passé de Denise. Il faut voir comment ils sont reçus, et quelle piètre mine ils font au regard des attitudes vengeresses de l'ami de Denise. Il faut entendre

avec quelle ardeur Bréhant flétrit leur égoïsme et confond leur lâcheté. Il ne va pas jusqu'à prétendre que toutes les filles du ruisseau soient d'honnêtes filles. Non; c'est un homme de bon sens et il se défend de toute exagération. Mais si parmi ces filles il se trouve une créature exceptionnelle, ayant la réalité de toutes les vertus dont les femmes du monde ne savent que jouer la comédie, à quel titre la repousser? Elle aussi, elle surtout, elle a le droit au respect. Tant pis pour les convenances et pour l'hypocrisie mondaine! Bréhant conformera sa conduite, non pas à de vains préjugés, mais à ses convictions et à la vraie morale. Un M. Édouard, vieux noceur en chemin de gâtisme, qui, dans cet acte, joue le rôle du raisonneur, conclut par ce mot qui résume la situation : « Voilà un homme!... » Et c'est certainement le mot le plus drôle de la pièce.

Le rôle de Denise Fleury est tenu avec infiniment de charme par Mlle Yvonne de Bray : c'est à elle qu'est dû, pour une bonne part, le succès du *Ruisseau*. Mme Judic, sous les traits de la bonne Mme Trévoux, est bénisseuse à souhait. M. Gauthier a de l'élégance, de la tenue, du tact dans le rôle parfois difficile de Paul Bréhant. M. Baron et M. Joffre sont très amusans.

Si l'auteur du *Ruisseau* témoigne de quelque sévérité à l'égard de notre société, en revanche l'auteur de *la Française* prend notre défense avec beaucoup de zèle. M. Brieux est un esprit généreux. Il souffre de constater le tort que nous font ses confrères, et le préjugé que répand contre nous notre littérature. Nous nous plaisons à nous dénigrer nous-mêmes. Nous nous livrons, imprudens que nous sommes, à une fanfaronnade d'immoralité. On s'empresse, à l'étranger, de nous croire sur parole. Ceux qui nous jugent d'après nos livres, ne doutent pas que nous ne soyons une nation corrompue jusque dans les moelles. Cela nous crée une réputation détestable. Rien n'est plus exact; et si la remarque n'est pas très neuve, du moins est-elle infiniment judicieuse.

C'est pour réfuter le paradoxe ordinaire des romanciers et des dramaturges français que M. Brieux a composé *la Française*. Nous y voyons deux Américains, l'un plus jeune et d'ailleurs Français, l'autre d'un âge plus mûr, reçus dans une famille du Havre, s'y comporter tout à fait comme dans un mauvais lieu. Le Yankee, au cours de la conversation, ne fait-il pas mine d'embrasser la maîtresse de la maison, une mère de famille? Il est remis à sa place et de la belle manière! Le charme de nos bonnes mœurs familiales opère si complètement,

qu'à la fin de leur voyage, qui a été vraiment un voyage de découvertes, les deux Américains sont convertis : le jeune homme épouse la fille de la maison, le Yankee commandite l'industrie du père, qui est sans doute un très honnête homme, mais qui ne semble pas très fort en affaires. Et la société française est vengée !

La Française fera-t-elle oublier *la Parisienne?* Je n'en jurerais pas. Mais c'est que dans notre littérature l'honnêteté joue décidément de malheur. M. Brieux, qui a fait souvent preuve de dextérité, de vigueur, d'instinct scénique, a pensé cette fois que l'excellence de l'inspiration suffirait : il n'y a pas de doute qu'elle ne lui concilie chez nous beaucoup de suffrages. On se ferait scrupule de chicaner un auteur dont les intentions sont si incontestablement louables.

La Française est jouée à l'Odéon sans éclat, mais d'une manière très suffisante.

Le dernier spectacle du Théâtre-Antoine, *Timon d'Athènes*, ajoutera encore à la réputation de metteur en scène de M. Gémier : l'acte qui nous montre la foule massée sur les gradins de la Pnyx est, à ce point de vue, une merveille, et vaut le voyage.

A l'Athénée, un vaudeville très gai et qui a obtenu un vif succès, *le Cœur et le reste*, contient des traits de comédie et nous donne à espérer que ses jeunes auteurs, MM. Jacques Monnier et Georges Montignac, voudront quelque jour élever plus haut leurs ambitions.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *Circé*, poème lyrique en trois actes; paroles de M. Edmond Haraucourt, musique de MM. Paul et Lucien Hillemacher.

L'histoire de Circé, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique, est à peu près la même que nous raconte Homère au dixième livre de l'*Odyssée*. « A peu près » seulement, et nous dirons pourquoi tout à l'heure.

Premier acte : devant « les solides demeures de Circé, bâties en pierres polies, sur un tertre élevé, » les compagnons du héros, couronnés de fleurs et s'abandonnant aux bras des compagnes de la déesse, « savourent l'abondance des mets et des vins délicieux. » Ils mènent en un mot la vie dont le vieux poète a choisi pour symbole la métamorphose que vous savez. Celle-ci d'ailleurs ne nous est pas montrée, et messieurs les choristes du Théâtre National de l'Opéra-Comique ne paraissent point devant nous « semblables à des porcs âgés de neuf ans. »

Ulysse survient. Il s'est juré de délivrer ses amis. L'herbe magique qu'il a reçue de Mercure doit le protéger lui-même contre les enchantemens. Sourd aux conseils du sage et rude Euryloque, il frappe aux « portes brillantes, » derrière lesquelles chante une mélodieuse voix. Circé paraît, l'invite, et tous les deux pénètrent dans le palais.

Acte second : l'herbe divine a sauvé le héros de la transformation physique, mais de celle-là seulement. Le voilà l'amant et l'esclave de la déesse. Euryloque en vain lui prodigue les reproches et va jusqu'à l'outrager. Le remords pourtant s'est glissé dans son âme et bientôt l'envahit, l'occupe tout entière. Il se souvient de Pénélope. Et voici que le souvenir se change en vision triste et pâle : Pénélope lui appa-

rait, lui parle et le rappelle. Il ressent le regret, oublié trop longtemps, de la couche nuptiale, et le désir de « retourner, à travers les flots et les dangers, vers l'ivresse d'Ithaque et les baisers de l'épouse, plus simple et plus humaine, bref, de *retourner au foyer* (1). »

Troisième acte : dernières péripéties et dénouement ; encore des larmes et des baisers encore, du courage, puis de la faiblesse, enfin séparation à l'amiable, adieux, embarquement. Nous l'avons dit, le fond de cette histoire est homérique ; mais le poète moderne y a brodé quelques ornemens de sa façon : ornemens de psychologie et de style, qui ne conviennent pas toujours très bien à la simplicité, à la naïveté du récit et des personnages antiques. Ainsi M. Haraucourt a cru bon de donner à chacun de ses trois actes une épigraphe qui le définit. Le premier s'intitule : *L'emprise de la chair*. Le second représente : *La chair et l'idée*, et le *Triomphe de l'idée* sert d'« argument » au troisième. Or, il semble bien, sans parler de ce que ces dénominations, — la première surtout, — peuvent avoir d'ambitieux, ou de prétentieux, que « l'idée » ne soit pas ici un élément du drame. Le combat qui se livre au fond du cœur du héros n'y met aux prises que deux sentimens, inégaux sans doute en dignité, mais deux sentimens, deux passions, deux amours. Et puis, dans l'ordre sentimental même, Ulysse comme Circé, — je parle du couple homérique, — ne faisaient vraiment pas tant de façons. Ils se piquaient moins de philosophie et de subtile analyse. Rappelez-vous la facilité de leur rencontre, de leur liaison et de leur rupture. En jetant Ulysse et Circé dans l'incertitude et le trouble, dans le conflit moral où pourrait se débattre un couple amoureux d'aujourd'hui, M. Haraucourt a compliqué les caractères et vraiment, — au sens littéral, — il a « dénaturé » la légende.

Je ne sais plus vouloir sitôt que j'ai voulu ;
Est-ce que j'aime ce que j'aime ?

Nul ne reconnaîtra l'Ulysse d'Homère à cet état d'âme et moins encore au langage qui l'exprime.

Quant à cet alexandrin synthétique :

Ah ! la chair est trop faible et l'idée est trop forte !

on le supprime au théâtre, ainsi que les quatre strophes dont il fait partie. On a raison. Circé, qui devait chanter cette moralité finale, n'y eût rien compris et surtout rien retrouvé d'elle-même.

(1) Nietzsche.

On a dû retrancher aussi du rôle d'Ulysse les deux strophes que voici :

Rêvez sans vous plaindre, ô vous qui chantez,
Car le rêve est long, mais la chose est brève,
Et les faux trésors des réalités
Ne méritent pas d'être regrettés
Puisque la vie est un rêve.

Chantez sans vous plaindre, ô vous qui rêvez,
Et prenez de nous pitié plus qu'envie :
Nous mourons d'amour quand vous en vivez,
Et le vrai trésor c'est vous qui l'avez,
Car le rêve est une vie.

A cela pour le coup, non seulement Circé, mais tout le monde risquait de ne pas entendre grand'chose, et, dans le genre antique, je ne vois d'analogue à cette aimable devinette, que les bouts-rimés, plus concis et non moins obscurs, de la *Belle Hélène :* « Toute chaîne a deux poids, toute peine en a trois. »

En passant à l'Opéra-Comique, et pour prendre le ton de la maison, un personnage, secondaire à la vérité, du récit homérique, s'est transformé bien autrement encore qu'Ulysse et que Circé. Vous souvenez-vous du jeune Elpénor ? « Guerrier qui n'était point vaillant à la guerre, et doué de peu de prudence, il s'était éloigné de ses amis dans les demeures sacrées de la déesse, et, désirant respirer la fraîcheur, il s'endormit, la tête appesantie par le vin ; dès qu'il entend le bruit et le tumulte de ses compagnons, il se réveille en sursaut, et dans le trouble de son esprit, au lieu de retourner pour prendre le chemin de l'escalier, il se précipite du toit ; par cette chute les vertèbres du cou sont rompues et son âme s'envole dans les demeures de Pluton. » De ce distrait, de ce poltron, de cet ivrogne, M. Haraucourt a fait le plus gentil des jeunes premiers chantans. Il aime Glycère, une suivante de Circé, et parce qu'il n'est point aimé d'elle (la petite ayant en secret plus de goût pour Ulysse), Elpénor, au moment du départ et plutôt que de partir lui-même, se jette du haut des rochers. Il expire dans les bras de Glycère enfin attendrie et l'on ne reprochera pas au poète l'invention ou l'addition de ce couple accessoire mais aimable, car la musique s'en est fort aimablement inspirée.

La musique de *Circé,* dans son ensemble, nous a laissé, nous laisse encore indécis, ou plutôt partagé. A l'entendre et à la réentendre, nous avons goûté peu de joie. Lue et relue, — la partition étant de celles, très rares aujourd'hui, qu'il n'est point impossible de

lire, — elle offre, en nombre de passages, un sérieux intérêt, voire un charme très délicat.

« Du génie, du talent et même de la facilité... » MM. Hillemacher, à n'en pas douter, ont reçu, ou plutôt acquis, l'avant-dernier de ces dons. Il n'est pas moins certain que le dernier leur fait entièrement défaut. C'est par la crainte ou le mépris du naturel, peut-être par l'impossibilité d'y atteindre, que se définirait le mieux leur nature de musiciens. Plus encore, et beaucoup plus, que la complication, ils ont le goût, la passion de la recherche. Embarrassée à force de raffinement, car on ne saurait la soupçonner d'impéritie, on dirait que leur musique se contourne, se contracte, se contraint volontairement, par gageure, par un parti pris singulier de se mettre elle-même à la gêne. Le rôle à peu près entier de Circé, dès le premier acte, mais principalement au second, offre un exemplaire achevé de la manière alambiquée. Sans doute il y fallait de ces grâces qu'on est convenu d'appeler félines; mais, pour justifier l'épithète, la première qualité n'est-elle pas la souplesse? Elle manque ici terriblement. Ici, rien ne s'arrondit et ne ploie. Ici, l'harmonie et le chant, la succession des notes et des accords, tout enfin trahit l'effort et le travail, la tension de la volonté, plutôt que le jeu libre et facile de l'imagination. L'angle, non la courbe, est le type ou la loi de ces formes sonores et la figure en quelque sorte musicale de la déesse grimace plus souvent qu'elle ne sourit.

Il existe une musique où l'intelligence l'emporte ; il en est une autre, où c'est la sensibilité qui domine. La musique de MM. Hillemacher n'appartient pas à la seconde espèce. Autant que de naturel, elle manque de spontanéité et d'élan, de passion et d'effusion. Très volontaire, très ferme, elle est non moins sèche souvent. Il est rare qu'elle s'abandonne, ou s'emporte, ou se livre, qu'elle résulte ou jaillisse de la rencontre, du choc entre un caractère, une situation, un sentiment, et l'imagination ou l'âme des musiciens. Elle a moins de cœur que de raison, et son origine est dans la réflexion et le travail, plus que dans la sympathie et l'émotion.

Voilà les défauts de cet art. Ils sont graves et se manifestent surtout, en quelque sorte, dans les grandes occasions, sur les sommets, au centre de l'ouvrage, où l'on aimerait sentir un foyer. Mais dans les accessoires, et comme aux environs du drame ou du poème lyrique, se cache l'humanité et la vie. Aride, ingrate au fond et d'ensemble, la partition de MM. Hillemacher abonde en détails agréables, et même précieux.

Le personnage d'Elpénor et celui de Glycère sont dessinés avec un peu trop de recherche, cela va sans dire, mais avec infiniment de grâce et de poésie. Au premier acte, la déclaration du petit guerrier amoureux est une chose tout à fait charmante, et charmante deux fois : par la rencontre ou la succession des motifs d'amour et de guerre, les uns belliqueux, gentiment héroïques, avec un éclat sans banalité ni tapage, les autres enveloppés et comme baignés de candeur, de timidité juvénile et de mélancolie. Ici, la technique, ou, — veuillez excuser l'affreux mot, — la facture, est précise, mais non pas sèche. Sous l'influence, la caresse de certain *grupetto* qui sert de *leitmotiv* à l'épisode entier, le style se détend et la mélodie se dégage, les harmonies se fondent, les voix, les instrumens chantent, et la musique, venue du cœur, y retourne, y pénètre et l'attendrit.

D'autres momens sont de ceux qu'on voudrait arrêter. J'aime, pour sa noblesse et pour sa franchise, — qualité rare ici, — l'appel d'Ulysse frappant aux portes du palais. Quant au chant de la déesse encore invisible, par les modes et les modulations, par le rythme et l'accompagnement, par l'heureuse hardiesse de certains « passages, » enfin par l'imprévu d'une cadence amenée de loin, mais bien amenée, il donne vraiment l'impression ou l'illusion d'une cantilène antique. Et puis, et surtout le sentiment ou l'*éthos* de ces strophes a je ne sais quoi de profond et d'étrange. Il mêle pour ainsi dire la bienveillance ou le bienfait avec le maléfice, avec le mensonge et la ruse de femme, une pitié mystérieuse et je ne sais quelle funeste bonté.

Plus on feuillette cette partition, plus on y aperçoit, comme autour d'un groupe principal, et tourmenté, de petits bas-reliefs au modelé délicat, aux lignes pures. C'est, au second acte, quelques pages de récitatif d'orchestre et de chant par où commence un duo d'Ulysse et de Glycère. Inégal peut-être à tout un drame lyrique, le talent des deux musiciens fraternels sait remplir exactement des cadres plus étroits. Trois ou quatre épisodes de *Circé* nous ont paru des *lieder* achevés. En regardant Ulysse humilié, farouche, la jeune Glycère soupire à mi-voix et pour elle-même, pour elle seule, des choses un peu bien subtiles toujours, mais qui sont d'un sentiment délicieux. Dans le *duetto* qui suit, Elpénor et Glycère, mêlant leurs regrets et leurs larmes, se disent de ces choses encore. Si le triste et noble appel de Pénélope ne produit aucun effet, la faute, la très grande ou très lourde faute, en est à l'interprète. Celle-ci vraiment y met trop de zèle et d'entrain, trop peu de discrétion et de mystère. Sa voix appuie et s'étale au lieu de glisser doucement et de suivre comme en songe le

fil du courant mélodieux. Mais s'il vous plaît d'en appeler de la chanteuse à la chanson qu'elle chante, qu'elle chante trop, vous en éprouverez le charme pénétrant. Vous goûterez ce que volontiers, si les mots ne semblaient se contredire, on appellerait un *lied* antique. Au fait, ils ne se contredisent point ici, parce que le flottement tout moderne de la mélodie ou de la mélopée, l'ingéniosité des harmonies, moins contournées qu'ailleurs et d'autant plus expressives, se concilie avec des qualités classiques : la logique tonale, la pureté de la ligne, la régularité du rythme en accords égaux. Un plus vif accent de l'orchestre marque ou pique çà et là, dans cette musique d'apparition ou de rêve, un point sensible et presque douloureux. On se rappelle, de loin, deux belles stances de Gounod dans *Ulysse*, plaignant cette Pénélope, qui se plaint elle-même ici. Rien de plus opposé que les deux styles par les élémens ou les procédés; mais par le sentiment ils se ressemblent et, de la même figure, ils nous donnent deux visions ou deux portraits également achevés.

Un dernier épisode achève dignement cette frise sonore. Il représente Ulysse près de partir, mais encore incertain et dévorant son cœur sur le rivage de la mer retentissante. Le héros évoque son fils absent et sa lointaine épouse. Il les revoit l'un et l'autre et revoit avec eux son pays, sa maison, les travaux et jusqu'aux animaux des champs, les chèvres gourmandes, le lait écumant dans l'argile, et les outres pleines de vin. La poésie a choisi là d'heureux détails et la musique a marqué chacun de l'accent le plus juste, le plus doux et quelquefois le plus fort. Pittoresque et sentimentale, cette page est en même temps une bucolique et une élégie. Bien composée et très définie, elle s'encadre entre deux appels mélancoliques, l'un à l'enfant, l'autre à l'épouse. Tous deux, sur des accords simples, mais profonds, mais lointains, s'élèvent lentement et s'épanouissent. Bien des fois, en écoutant la musique d'aujourd'hui, l'on se prend à douter si l'on comprend, si l'on aime encore la musique. Il suffit de pages comme celle-là, pour en retrouver, — avec quelle joie ! — et le sens et l'amour.

A propos de *Circé*, ainsi que de chacun des ouvrages de MM. Hillemacher, on a cherché de nouveau le secret de la collaboration musicale et de la division du travail entre les deux frères. Avec la liberté, si ce n'est avec l'égalité, cette fraternité paraît en effet peu compatible. Autant se comprend le partage d'une œuvre littéraire, où l'idée et la forme sont distinctes, autant s'explique peu celui de l'œuvre musicale, où toutes les deux sont confondues. Il y aurait plusieurs façons de résoudre le problème. D'abord la manière naïve: l'un des frères se

chargeant de la « mélodie, » l'autre de l'harmonie et de l'instrumentation, en un mot de « l'accompagnement. » D'après la solution malveillante, ironique, le premier se réserverait les fausses notes, ou qui peuvent paraître telles, et laisserait au second les autres. Il se pourrait enfin que l'aîné fût l'auteur des pages qui nous ont charmé, tandis que son frère aurait fait le reste. Mais le contraire est possible également. Ainsi notre embarras persiste et nous ne saurons jamais auquel des deux musiciens doivent aller nos critiques et lequel a mérité nos complimens.

L'interprétation de *Circé* se partage en deux couples. D'un côté Mlle Vix (Circé) et M. Dufranne (Ulysse). *Vix*, en latin, veut dire « à peine, » et le talent de l'artiste répond tout juste à son nom. Pour M. Dufranne au contraire, ce nom-là ne saurait suffire. On reprocherait plutôt à l'excellent chanteur, comme on dit vulgairement, « d'en faire trop. » Sa voix magnifique, son action pleine de vie et de chaleur, tout en lui, ou plutôt hors de lui, se donne avec exubérance. Il ressemble au bouillant Achille plutôt qu'à l'ingénieux Ulysse. Avec son casque chevelu, sa cuirasse et son glaive, il parut un bronze descendu de son socle, ou de sa pendule.

L'autre couple (Elpénor et Glycère) est tout à fait gentil. Mlle Maggie Teyte, qui débute, n'a pas reçu en vain les leçons de M. Jean de Reszké. Cette enfant de seize ans a bien de la grâce et de la poésie, de l'intelligence et de la sensibilité. Quant à M. Devriès, il nous a charmé par l'ardeur ingénue et la sincérité juvénile de sa voix, de son chant et de son jeu.

L'exécution générale de l'ouvrage a manqué surtout de précision rythmique. Hélas! le rythme se retirant de plus en plus de la musique aujourd'hui, nous devrions défendre le peu qui nous en reste avec un soin jaloux.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA JEUNESSE D'UN POÈTE ALLEMAND

Aus Chamisso's Frühzeit, par Ludwig Geiger, 1 vol. in-18; Berlin, 1906.

Parmi les griefs divers que peut invoquer notre poésie contre les hommes et les choses de la Révolution, le plus fort, assurément, restera toujours la mort prématurée d'André Chénier : mais j'ai souvent pensé que la Révolution avait causé aux lettres françaises un autre dommage à peine moins grave lorsque, vers la fin de l'année 1790, elle avait forcé à sortir de France une excellente famille de gentilshommes lorrains, les Chamisso (ou Chamissot) de Boncourt. Car il y avait dans cette famille un enfant, alors âgé de neuf ans, Louis-Charles-Adélaïde de Chamisso, qui, ayant reçu de la nature une âme essentiellement « poétique, » et, avec cela, toute française, mais transplanté en Allemagne au moment de la vie où l'esprit des enfans adopte à jamais, pour ainsi dire, sa nationalité intellectuelle, soumis à une éducation allemande, bientôt uni d'une étroite amitié avec de jeunes écrivains allemands, allait fatalement prendre l'habitude de « penser » dans la langue de sa nouvelle patrie, et d'employer au service d'une littérature étrangère le don précieux de poésie qu'il portait en soi.

Non pas que l'auteur de *Pierre Schlemihl* ait été un grand poète allemand. Les « naturalisations » du genre de celle qu'il avait dû subir ne s'accomplissent jamais d'une façon absolue. La langue même lui

manquait : car, tout en ayant oublié le français, — qu'il devait s'efforcer vainement de réapprendre, plus tard, pendant son séjour de deux ans auprès de Barante et de Mme de Staël, — il n'était point parvenu à se rendre tout à fait maître de la langue allemande, et nous savons aujourd'hui que, jusqu'au bout, dans ses poèmes et ses écrits en prose, ses amis ont eu à corriger d'innombrables fautes d'orthographe, et surtout de grammaire. Mais à cette ignorance matérielle son instinct de poète suppléait amplement : peu d'hommes ont traité la langue allemande avec autant d'élégance, de grâce à la fois légère et délicate, de simple et expressive harmonie musicale. Ce qui l'a toujours gêné bien plus profondément, c'est le mélange qu'il a senti en lui d'élémens divers et opposés, ne lui permettant point de s'épancher, dans son œuvre, avec la même aisance spontanée que les autres poètes de son entourage, dont aucun, cependant, n'avait une originalité ni un talent comparables aux siens. Il avait beau « penser » en allemand : son imagination, ses sentimens, tout le fond de son âme était resté français ; et de là vient que son œuvre, malgré son éminente beauté poétique et l'admirable perfection de sa forme, ne donne pas au lecteur allemand l'impression de plaisir naturel et entier que lui procurent d'autres œuvres, d'un mérite artistique évidemment inférieur.

Aussi bien dans ses pièces lyriques et ses ballades que dans son *Pierre Schlemihl* et dans la relation de son voyage autour du monde, — toutes œuvres qui, du reste, tiennent une place considérable dans la littérature allemande, et ont eu un rôle historique plus considérable encore, — nous avons l'impression que ce qui empêche ces œuvres d'être parfaitement belles, au point de vue allemand, ne tient qu'à la nature française de l'auteur, et, dans des œuvres françaises, aurait été une source de pure et charmante beauté. Car le fait est qu'il y a, entre la poésie des deux races, la même différence qu'entre leur musique : en Allemagne, le sentiment a toujours le pas sur l'idée, toujours les mots restent en arrière de la mélodie. Et rien n'est plus frappant, dans tous les écrits de Chamisso, que la présence continue de l'image et de l'idée, et, sous la musique des mots, l'impossibilité manifeste où est ce poète allemand de séparer jamais sa pensée de son émotion, pour laisser à celle-ci un plus libre cours. Jusque dans ses élans les plus passionnés, l'ex-gentilhomme français demeure « raisonnable ; » ou plutôt il est fait de telle manière que toujours son esprit s'exalte en même temps que son cœur. Son style garde constamment une précision, une clarté, un relief merveilleux, et merveilleusement adaptés

à la fine musique qui les accompagnent. L'histoire de *Pierre Schlemihl* est, à ce point de vue, un morceau unique dans les lettres allemandes : la phrase y a une transparence, une verve rapide, qui semblent venir tout droit des contes de Voltaire, et le sentiment même, le mélange d'ironie et de passion dont l'histoire est imprégnée, se rattachent moins au romantisme des Hoffmann ou des Brentano qu'à celui de Musset. Dans les sonnets, dans les admirables cycles intitulés *L'Amour et la Vie des Femmes, les Larmes*, l'*Aveugle*, les *Chants et Images de la Vie*, toujours la signification propre des mots affleure la musique, comme dans les opéras de Gluck ou de Grétry, comme dans les chants de tout poète français. Je ne puis lire ces œuvres exquises sans songer au trésor de poésie dont nous a privés la Révolution en condamnant le génie de Chamisso à s'expatrier, à subir une transformation qui n'a pu manquer de lui être funeste, tandis qu'il était né pour se développer lentement et sûrement dans son milieu natal, et pour s'y épanouir en fleurs d'un parfum immortel.

Et, de même qu'il se manifeste à nous dans les œuvres de Chamisso, ce fond tout « poétique » de son âme nous apparaît dans une série de lettres intimes du jeune gentilhomme franco-prussien que vient de découvrir et de publier un érudit allemand, M. Louis Geiger, en y joignant quelques notes historiques et biographiques. La plupart de ces lettres sont adressées par Chamisso à un ami d'enfance, le chevalier Louis de la Foye, qui, émigré comme lui, et après avoir servi avec lui dans l'armée prussienne, était rentré en France dès 1804, et avait aussitôt obtenu une place de professeur au lycée de Caen. L'amitié même que lui portait Chamisso, avec sa tendresse ardente, son aspiration romanesque vers une complète unité de sentimens et d'idées, suffirait déjà à nous révéler un vrai cœur de poète. Et voici d'abord, traduite presque tout entière, une lettre où ce cœur se manifeste à nous dans toute sa beauté, sous l'influence de l'un des conflits intérieurs les plus douloureux que lui ait imposés la fatale nécessité de son « déracinement. » Officier dans l'armée du duc de Brunswick, Chamisso écrit à son ami, du camp de Hildesheim, à la veille peut-être d'avoir à marcher contre les troupes françaises :

19 octobre 1805.

... Quant à moi, mon frère bien-aimé, quant à ton ami, qui a beaucoup, beaucoup souffert, je suis à présent tranquille et gai, et je t'écris tout à

l'aise de chez le paysan Hozle, où je suis logé depuis deux jours déjà. Mes parens (qui étaient rentrés en France) insistent pour que j'entreprenne aussitôt mon voyage ; car je devine, d'après leurs paroles, qu'ils ont appris à connaître, cet hiver, la fiancée qu'ils me destinent pour l'avenir. D'autre part, Cérès (une amie française qu'il a connue à Berlin, et qui est également rentrée à Paris) m'écrit une lettre toute fondue d'amour, intime et vraie, et sans artifice. Elle me dit comment, entourée d'hommes qui ne la comprennent point, elle aspire à s'éloigner d'eux, comment elle apprend à apprécier la valeur des Allemands, comment le désir de la tranquillité l'oblige à demeurer parmi ces hommes qu'elle déteste, mais comment elle veut encore me voir, s'entretenir avec moi, et est résolue à m'attendre à Paris, où elle m'appelle, avant de décider de sa destinée. Voilà ce qu'est sa lettre; et c'est en ce moment, frère, que je me trouve forcé de marcher, et pour aller où ? Où ? On avait dit d'abord que ce serait contre les Russes, et je me réjouissais, après mon sacrifice accompli, de me trouver contraint à cette activité qui convient à l'homme. Mais maintenant, maintenant voici que je vais peut-être avoir à marcher contre ma patrie ! Honneur, devoir! Mais est-ce que l'honneur lui-même n'est pas un devoir ? Oui, mais est-ce que l'honneur exige vraiment cela? Et aurais-je pu agir autrement, et l'aurais-je dû ? Je ne le sais pas. Cette fois encore, j'ai fermé les yeux et j'ai suivi, tout en éprouvant un sentiment d'angoisse et aussi de honte. Frère, et si l'armée française t'emmenait, et que le noir génie te plaçât en face de moi, et qu'ainsi les destinées tranchassent notre sort, dans notre nuit !... Contre nos armées françaises, que je couvrirais volontiers de baisers, contre ces alertes et hardis jeunes gens qui marchent à pied, libres de bagages, qui dorment sous le froid sur la terre nue, et qui sont vifs comme ne le sont pas même les courriers d'ici, que sommes-nous, nous autres ? Le roi nous a engagés à faire la campagne à pied, par raison d'économie : mais nous avons tenu bon contre lui; et moi-même, moi qui désirais, autant que l'on peut désirer quelque chose, d'être délivré du poids encombrant de ces chevaux, il faut que je les garde, tandis qu'ils me sucent, en dépenses, le sang de mon âme. Des tables, des sièges, des lits et de la literie, même des tables de nuit, nous traînons tout cela avec nous: et nous nous traînons nous-mêmes en gémissant, pendant trois lieues, après, quoi nous tombons à plat. Sans compter qu'il règne ici, dès le début, un aimable désordre qui m'épouvante : le pain, le fourrage manquent, et les chevaux même. Pour ma part, je n'ai rien emporté que des instrumens de défense contre le vil, détestable et abrutissant froid; mais qu'Homère, mon lexique, et une écritoire sont venus avec moi, c'est ce que tu devines sans que j'aie besoin de te le dire. Dès avant le départ, trois chefs de compagnie (d'autres régimens) se sont saoulés, battus, et coupé la gorge... La nuit du départ, mes amis ont monté chez moi du vin et du punch, et nous nous sommes exaltés là-dessus, joyeusement. Pendant la marche, des hommes, des femmes, et des enfans sont sortis de leurs maisons pour me saluer. Mais, au reste, il m'est impossible de te tout raconter.

L'*Almanach des Muses* paraîtra, mais très en retard. J'en ai déjà corrigé une feuille.

Et la lettre se termine par une liste de poèmes et de romans dont Chamisso annonce l'envoi à son ami, en l'engageant à les lire.

Dans les autres lettres de Chamisso à La Foye, écrites avant et après celle-là, le poète ne parle guère à son ami que de poésie et d'amour. Il l'entretient de son *Almanach des Muses*, qu'il a fondé à Berlin, et qui va devenir le véritable berceau de la nouvelle école romantique allemande. Mais surtout, il lui parle des femmes dont il est amoureux ; et l'on peut bien dire qu'il ne vit que de leur pensée. Ses lettres nous en laissent apercevoir plus d'une demi-douzaine, dont chacune séduit le jeune homme par quelque aspect nouveau de « l'éternel féminin. » Souvent il en aime trois, parfois quatre, en même temps, et avec la même ardeur toute lyrique, s'ingéniant à leur prêter non seulement des vertus merveilleuses, mais des souffrances inconnues au monde jusqu'alors. Dans la fièvre charmante de la vingtième année, il ne peut voir une femme sans l'aimer ; et j'ajouterai que, ici encore, il les aime « à la française, » avec une galanterie plus sensuelle, à la fois plus entreprenante et plus passagère, que celle où nous ont accoutumés les autres poètes allemands.

Adorables figures de jeunes Berlinoises, je voudrais pouvoir m'arrêter à les dessiner, d'après les rapides esquisses semées tout au long des lettres de Chamisso ! C'est, par exemple, la fille d'un professeur de l'Académie militaire, Maschinka Burja, que Chamisso a rencontrée dans une famille amie, au plus fort de sa passion pour une autre femme. « Je dois pourtant t'avouer, bien cher ami, que ma conscience n'est pas tout à fait pure, malgré mes belles protestations. Car suis-moi, maintenant, sur une autre scène ! A Potsdam, il y a quelques semaines, dans le cercle des filles d'Itzig, j'ai vu fleurir, à peine remise d'une longue maladie, une amie de la maison, Maschinka Burja. La petite jeune fille n'est pas jolie, et je dois déjà l'avoir rencontrée souvent sans la remarquer : mais elle est, avec toutes ses souffrances physiques, gaie, compatissante, féminine et voulant être féminine, dépourvue de science et cependant instruite. Quelques entretiens, pendant une promenade en bateau, sur l'honneur, l'éducation et la vocation de la femme, nous ont rapprochés ; à table, nous nous sommes assis l'un près de l'autre, et avons causé, et, Dieu sait comment, nous nous sommes déjà sentis ne faisant qu'un seul être. La fois suivante, sont venues quelques agaceries : j'avais pris une fleur sur sa poitrine, et ils m'ont tous ordonné de faire un poème, pour ma bien-aimée, sur cette fleur... Une autre fois encore, j'ai bâti-

vement dessiné son profil, comme l'on avait parlé de mon métier de peintre ; et, à la promenade d'après, je lui ai offert un portrait fort bien réussi. Dans tout cela, elle s'est toujours comportée avec tristesse, mais sans rien refuser ; et moi, toujours simplement galant, jamais passionné. En promenade, je lui ai doucement serré la main : elle n'a point répondu à la pression, mais n'a point retiré sa main... Voilà, cher ami, mon récit, ou ma confession ! Retrouve-toi, là dedans, comme tu pourras ; quant à moi, je me laisse conduire, sans l'éperonner, par la jument boiteuse de ma destinée. Je me demande si je vais, à présent, parler de Maschinka à Cérès, et de Cérès à Maschinka ? Dieu sait que je suis homme à exécuter ce coup de génie. Mais ce qui paraîtrait insensé chez un autre apparaîtra, de ma part, si simplement bon enfant qu'on ne l'en jugera encore que plus insensé. Ma foi, à la grâce de Dieu ! » Ou bien, c'est une jeune poète, Augusta Klaproth, « une fleur de rêve, aspirant à l'éther bleu, mais retenue au sol par un faible ruban ; et le ruban la blesse, et elle se fane tristement. » Chamisso prend l'habitude de se promener longuement avec elle, « s'entretenant de la poésie, et du monde, et de l'homme. » Mille fois ils faisaient le tour du minuscule jardin des Klaproth, « jusqu'au moment où les étoiles commençaient à scintiller. » Et, dit-il, « nous étions libres et confians comme l'air du printemps, et, de même que le monde fleuri du printemps, nous projetions, pour le prochain avenir, les plans d'un sérieux et fructueux travail en commun. » Mais le père et le frère d'Augusta, un peu inquiets de cette intimité, signifient au jeune officier d'avoir à espacer, désormais, ses visites. « Nous étions muets, échangeant des regards ; des larmes roulaient sur ses joues ; elle m'a vivement tendu sa main que, vivement aussi, j'ai pressée sur mes lèvres ; et ainsi, je suis parvenu jusqu'au seuil de la maison. Mais, mon bien cher ami, depuis lors je ne vois plus rien que ces larmes qu'elle a pleurées pour moi ; et rien ne me manque qu'elle seule, et tout me manque. » Ou bien encore c'est la belle, sentimentale, et complaisante jeune femme d'un libraire berlinois, Sophie Sander. « C'est une créature merveilleuse et divine, comme d'ailleurs toutes les femmes que j'ai connues et qui m'ont attiré. Son malheur, elle le supporte avec ironie, et peut-être en a-t-elle retiré un peu d'amertume ; mais je la crois naturelle, et, en plus des dons très hauts qui peuvent captiver un Allemand, elle possède encore tous ceux qui peuvent captiver un Français. Me comprends-tu ? On peut, auprès d'elle, plaisanter et rire des choses les plus terribles, tout en sentant très profondément ce qu'elles ont de terrible. »

Mais, au-dessus de ces aimables figures légèrement indiquées, une autre jeune femme, d'une espèce tout autre, s'est emparée du cœur de Chamisso, et se complaît à le tourmenter. Dans une famille de riches négocians juifs, où il fréquentait, le jeune homme a rencontré une institutrice française, Mme Cérès Duvernay, veuve d'un officier, et, du moins à l'en croire, fiancée à un riche Américain qui doit venir bientôt se marier avec elle. Cette étrange et inquiétante personne paraît avoir été vraiment très belle, et avec un génie de coquetterie tout à fait supérieur. Chacune des lettres de Chamisso est remplie du récit des scènes, infiniment variées, qu'elle s'ingénie à lui faire, avec un art de comédienne dont le pauvre garçon est tout bouleversé. Au cours d'un même entretien, elle s'offre à lui, se reprend, lui fait jurer de ne la tenir que pour une sœur, tombe dans ses bras avec des baisers entrecoupés de larmes, et s'enfuit en lui défendant de se montrer jamais devant elle. Elle torture à plaisir le cœur du poète; mais, sans doute, se rend-elle compte du plaisir qu'elle lui cause par là, et que c'est un sûr moyen de le retenir : car nous sentons, à la manière dont Chamisso parle d'elle à son ami, que, tandis que son cœur souffre sincèrement de cette comédie qu'il ne peut s'empêcher de prendre au sérieux, son esprit de poète, et de poète français, s'en amuse, y goûte la joie raffinée d'une belle œuvre d'art. Une fois de plus, je serais tenté d'évoquer le souvenir de Musset, encore qu'à l'opposé de l'auteur de la *Confession d'un enfant du siècle*, Chamisso se satisfasse de sa propre souffrance, sans éprouver le besoin de la faire partager à la femme qu'il aime.

Toujours est-il que ce roman a occupé plusieurs années de la jeunesse du poète : il n'a pris fin qu'à Paris, où les deux amans berlinois se sont retrouvés en janvier 1807, et où il semble que le jeune homme, tout d'un coup, se soit fatigué de l'interminable comédie que Cérès Duvernay s'entêtait à poursuivre. Et sans doute ne s'en est-il fatigué que parce qu'un nouvel amour avait pris possession de son cœur : un amour sur lequel, malheureusement, ses lettres ne nous renseignent que d'une façon très sommaire et très incomplète. Nous savons seulement qu'il a retrouvé, à Paris, une femme de lettres allemande rencontrée déjà à Berlin, Helmine de Chezy, qu'il est allé passer quelques jours avec elle à Montmorency, qu'il a renoncé pour elle à divers projets de mariage que lui proposait sa famille, et qu'ensuite Helmine de Chézy a essayé de venir le reprendre, pendant qu'il était chez Mme de Staël, au château de Chaumont.

Lorsque Chamisso est mort, en 1838, Helmine, qui était alors de-

venue le plus insupportable et le plus encombrant des bas-bleus, a multiplié les occasions de faire entendre qu'elle avait été l'objet du principal, de l'unique amour du poète. D'autre part, des lettres du fidèle La Foye, écrites aux amis berlinois de Chamisso pendant le séjour de celui-ci en France, nous montrent que le plus intime confident du poète s'est beaucoup inquiété des relations de son ami avec l'aventurière qu'était, au total, Helmine de Chézy. Mais le témoignage de Chamisso lui-même nous manque, pour nous éclairer sur ce nouveau roman, qui, du reste, doit avoir été d'assez courte durée. Au moment du mariage du poète, en 1819, Helmine lui a écrit pour lui reprocher de ne lui avoir pas annoncé cet événement. La réponse de Chamisso vient d'être découverte par M. Geiger : elle est très belle dans sa simplicité ; et, sans confirmer le moins du monde la prétention d'Helmine à avoir été le seul amour du poète, elle prouve que la femme de lettres a vraiment tenu jadis, pendant quelques semaines, une très grande place dans son jeune cœur :

Merci, chère Helmine, pour ta sympathie, pour ta lettre, et même pour les reproches que tu me fais, et que d'ailleurs je ne mérite pas entièrement. En vérité, je t'ai écrit, une fois, l'année passée : mais la lettre est restée chez Hitzig et, en fin de compte, n'a pas été expédiée. Il m'a fallu tant de temps pour me réinstaller tout à fait à l'aise dans ma patrie (c'était, désormais, la Prusse et Berlin) que les journaux ont raconté les incidens de mon grand voyage et mon retour avant que j'eusse pu en faire part à mes plus chers amis ; et ainsi il est arrivé que je suis resté muet.

J'attends toujours la promesse que l'on m'a faite de me bâtir une maison au Jardin Botanique ; et c'est dans cette attente que je vis, auprès de l'ange que je ne mérite point d'avoir à moi, de l'ange pur, clair, tranquille et gai, devant lequel je m'incline humblement, l'adorant avec la raison expérimentée qui m'est venue, hélas ! accompagnée de cheveux gris, et avec tout l'amour d'un cœur de vingt ans. Quant à elle, elle m'aime comme un enfant, comme une femme. Je crois, ou plutôt je sais, que je serai heureux dans mon ménage ; et jamais je n'ai cru à un autre bonheur, jamais je n'en ai désiré un autre. Seulement, je ne croyais pas que ce bonheur pût encore fleurir pour moi, et j'étais philosophiquement disposé à y renoncer.

J'ai très bien compris ton cœur, ma chère sœur, je sais qu'il est pur et bon. Mais la destinée s'est montrée cruelle pour toi, et il ne t'a été donné de connaître que les ruines de toi-même. Si j'avais pu quelque chose pour toi, je l'aurais fait. Ma vie, qui a longtemps débordé par delà ses rives, rentre maintenant pieusement dans son lit étroit et ombragé, pour y couler d'un cours mesuré et clair jusqu'au terme où elle doit aller. Pour toi, que la bénédiction et la joie résident sur toi ; et n'oublie point, toi qui es bonne, ton heureux frère qui t'aime bien sincèrement !

Dr Ad. V. Ch.

Les relations de Chamisso avec Mme de Staël n'ont point l'attrait romanesque de ses aventures amoureuses avec Cérès Duvernay et Helmine de Chézy : mais elles n'en forment pas moins un chapitre bien caractéristique de sa vie, et peut-être le plus intéressant de tous pour le lecteur français. En 1809, le jeune poète était revenu en France, où des amis lui avaient promis de lui obtenir un emploi de professeur, pareil à celui qu'occupait, à Caen, son cher confident La Foye. Mais Chamisso, au lieu de faire les démarches et visites que l'on attendait de lui, ne pensait plus, désormais, qu'à écrire des poèmes allemands, ou à discuter des problèmes littéraires avec ses anciens compagnons berlinois. En juillet 1810, il se rendit au château de Chaumont, où Schlegel l'avait invité pour s'occuper avec lui d'une traduction française de ses fameuses *Leçons sur la littérature dramatique ;* et là, tout de suite, il se sentit si profondément captivé par l'esprit et le caractère de Mme de Staël qu'il résolut de se fixer, pour toujours, auprès d'elle, renonçant à ses projets universitaires.

M. Geiger publie un certain nombre de lettres écrites par lui pendant ce séjour à Chaumont, puis aux environs de Blois, où Mme de Staël s'était transportée. En août 1810, le poète écrit à ses amis de Berlin : « La Staël n'est pas une femme ordinaire. Elle a un mélange de précision et d'enthousiasme ; elle saisit toutes les idées avec son cœur, elle est passionnée et orageuse... Pour étranger que je me sente dans sa sphère, elle m'a recherché et reconnu, m'a témoigné confiance et amitié ; et j'ai eu un grand bonheur à pouvoir l'approcher. » En septembre : « La Staël est une créature très remarquable, et d'une espèce très rare, avec le sérieux des Allemands, la flamme des gens du Midi, la forme des Français. Elle est éloquente, ouverte, passionnée, jalouse, tout enthousiasme. » Le 11 octobre : « Cette femme aurait pu m'aimer; mais je suis devenu son ami, et ainsi nous resterons désormais. » Vers le même temps, une lettre à La Foye contient le curieux passage que voici : « Mme de Staël a pour moi une pleine confiance, une considération et une amitié parfaites. Et elle a aussi pour moi de l'amour, comme elle me l'a dit passionnément et avec des larmes, mais un noble amour qui se fond dans l'intérêt affectueux qu'elle me porte. Elle m'a dit, tout carrément, que l'amitié, auprès d'elle, ne pouvait pas aller sans l'amour. Et je suis très touché de cela, et très fier; j'éprouve pour elle une amitié très intime, je compte sur elle; elle est ma belle et noble amie : mais rien de plus. » Tout porte à croire, cependant, que ce sentiment aurait pris une nature plus tendre si, vers la fin d'octobre 1810, les entretiens de Chamisso et de Mme de

Staël n'avaient pas été interrompus par un séjour assez prolongé du jeune poète à Napoléonville (la Roche-sur-Yon), où Prosper de Barante, qui y était alors préfet, l'avait fait venir pour recevoir de lui des leçons d'allemand. Tel était, du moins, le motif avoué de ce séjour de Chamisso auprès de Barante : mais une longue lettre de Mme de Staël, publiée pour la première fois par M. Geiger, semble indiquer que l'auteur de *Corinne*, en envoyant son hôte à Napoléonville, l'avait chargé d'une mission confidentielle, qui ne paraît point, d'ailleurs, avoir abouti. Voici cette importante lettre, écrite en français, de Genève, le 19 décembre 1810 :

Je suis sûre, mon cher ami, que me connaissant, vous sentez ce que j'ai écrit à Prosper. Je lui ai mandé que tout ce qui est à moi était à ses ordres, et j'attends sa réponse. Je ne crois pas, comme vous, qu'il quitte sa carrière. Son père est fort ambitieux; et, si j'en avais pu douter, je l'aurais terriblement vu par sa manière d'être dans cette circonstance. Il est peu d'intérieurs qui m'aient paru plus désagréables que celui de M. de B... le père. Autant Prosper est aimable, facile, délicat, autant l'autre est ombrageux et despotique; et plus il est estimable sur les grands rapports de la morale, plus on se reproche de le trouver insupportable. Je pense donc que Prosper ferait très mal, s'il ne s'unit pas à moi, de se mettre d'une manière quelconque dans la dépendance de son père.

Vous trouverez peut-être singulier qu'une personne aussi vive que moi parle avec cette simplicité du sort de sa vie : mais j'ai plus éprouvé que personne combien je ne puis rien sur ma destinée. J'aime assez tendrement Prosper pour être heureuse de n'exister que pour lui : mais, s'il n'a pas le mouvement qui répond au mien, j'ai un trésor de résignation, — ou de fierté, comme vous voudrez l'expliquer, — qui me fera soutenir ce chagrin. Je le connais, le chagrin, et mes yeux ont versé bien des larmes. Mais jamais, excepté dans mes rapports avec M. de Staël, je n'ai eu tort envers personne, et ma conduite avec Prosper, en particulier, est inattaquable, du moins je le crois ainsi. Le monde roule sur ma tête : c'est plus qu'un pauvre passereau n'en peut supporter. La main qui réunit la Baltique à la Seine ne peut changer mon cœur : mais elle doit disposer de mon sort; et, quand la moitié probable de la vie est parcourue, le prestige de l'existence est fini.

En voilà beaucoup sur moi ! Peut-être Prosper ne vous aura-t-il pas dit ce que je lui ai écrit : mais, disposant de mon secret, je n'ai pas craint de vous le confier. Mon cœur seul, et non mon amour-propre craint sa réponse. Après tout, si ce sort ne lui paraît pas heureux, il ne l'aurait pas été pour moi. Parlons de vous ! Si je restais ici, je vous prierais avec instance de venir vivre près de moi; mais, si mes liens avec Prosper sont brisés, je compte m'éloigner au printemps; mais, en vérité, ce que je deviendrai, je l'ignore...

Je vais vous dire une bêtise, mais qui cependant est essentielle. Pourriez-vous faire le sacrifice de cette pipe, qui nous est si pénible à tous, nous autres Français? J'avais l'idée de quelque chose qui peut-être vous aurait été

agréable : mais cela y est un obstacle. Adieu, *God bless you!* Vous m'avez écrit une lettre très spirituelle. Ne croyez pas que la religion fasse sortir de la vie : elle en est le secret ; ce n'est que l'expropriation de soi-même. Adieu, adieu ! Votre raison pour ne pas m'écrire est fort spirituelle : mais, à présent que je vous ai donné une grande raison personnelle à moi de me répondre, parlez-moi ! Adieu.

Une trace de ce séjour de Chamisso à la Roche-sur-Yon se retrouve dans les *Souvenirs* de Prosper de Barante. « Peu de jours plus tard, arriva, pour vivre quelque temps avec moi, le jeune M. de Chamisso... Il était tout enfant au moment où son père émigrait. Élevé à Berlin, ses études avaient été excellentes, et suivies rapidement de succès littéraires. Mais, devenu Germain, il ne se rappelait même plus le français. Il désirait maintenant une position dans sa patrie : car la Révolution avait complètement détruit la fortune de sa famille. Mme de Staël, à qui il était recommandé, et qui savait que je m'occupais de l'allemand, me le confiait. Il resta deux mois à Napoléon. Je lui dois le peu de connaissance de cette langue que j'aie jamais eu. » Et Chamisso lui-même, d'autre part, toujours prompt à l'enthousiasme, ne parle jamais de Barante qu'en termes assez froids. Évidemment les deux caractères étaient trop différens pour qu'une véritable amitié pût s'établir entre eux.

Toujours est-il que, dès les premiers mois de 1811, nous voyons le jeune poète fixé, de nouveau, auprès de Mme de Staël, qu'il ne quittera plus qu'à la fin de mai 1812, pour aller définitivement demeurer à Berlin. Ses lettres, mises au jour par M. Geiger, nous apportent l'écho de ses sentimens, pendant cette seconde période de ses relations avec son illustre hôtesse. Les velléités amoureuses de l'année précédente ont maintenant disparu : mais c'est pour être remplacées, dans le cœur exalté du poète, par un mélange non moins passionné de pitié et d'admiration. « L'abandonner à présent, écrit-il en septembre 1811, serait véritablement trop dur. Car elle est très malheureuse : et, tout homme qu'elle aime, la malédiction s'abat sur lui. Tous ses amis lui ont été enlevés ; et celui qui a partagé, pendant un temps, son bonheur, ne peut pas se détourner d'elle aussi aisément... Elle estime et apprécie mon caractère. La première fois que j'étais chez elle, je crois bien qu'elle a éprouvé un certain attrait pour moi. Cette fois-ci, je l'ai trouvée engagée dans une liaison qui l'a entièrement éloignée de moi ; et, moi-même, je me suis reculé fièrement ; de telle sorte que nous avons été assez froids l'un en face de l'autre. Elle m'accuse d'orgueil : et il est vrai que je me défends contre elle, comme contre

une force supérieure ; elle le sent bien, du reste, et m'en tient compte. A l'occasion de mon départ projeté, nous nous sommes, de nouveau, serré les mains d'une étreinte très vive : je t'envoie les vers que j'ai écrits pour elle. Mais, sous tout cela, je reconnais tranquillement, avec mon cœur comme avec ma raison, que nous ne pouvons que nous tendre la main par delà une frontière qui nous empêchera toujours de nous unir plus étroitement. »

Il parle encore de cette « frontière » dans plusieurs autres de ses lettres ; et souvent il ajoute expressément que cette « frontière » est « le Rhin, » c'est-à-dire la différence de la nationalité intellectuelle et morale de Mme de Staël et de la sienne propre. Car ce long séjour dans un milieu français, faute d'avoir été suffisamment préparé, a eu pour effet d'achever à jamais son « déracinement. » Toute sa pensée et tout son cœur sont maintenant à Berlin. L'Allemagne a décidément conquis cette âme exquise de poète, que la nature avait destinée à fleurir pour nous.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le Parlement est rentré en session le 7 mai, et n'a pas encore réussi à dissiper dans les esprits les confusions et les inquiétudes qui les assaillent et dont nous avons, pendant les vacances, signalé les principaux symptômes. Au moment où nous écrivons, la Chambre des députés est aux prises avec plusieurs interpellations : bien qu'elles s'appliquent à des objets divers, elles se rapportent toutes à des préoccupations du même ordre. Où en sommes-nous? Où allons-nous? De quoi demain sera-t-il fait? Tout le monde se le demande, et personne ne compte sur le ministère pour faire à cette question une réponse satisfaisante. Le ministère aura tout de même la majorité, peut-être même une majorité assez forte : il n'en restera pas moins très faible, et toujours à la merci d'un incident. Sa force n'est pas en lui-même, mais dans l'incertitude où l'on est au sujet de sa succession. Qui la recueillerait, si elle venait à s'ouvrir? Nul ne le sait; rien n'est prêt; l'avenir est aussi obscur que le présent. Ce n'est pas de la confiance qu'on a dans le ministère : non certes ! on le tolère, on le laisse vivre, on attend qu'il soit complètement usé, ce qui ne saurait tarder d'arriver. Et, en attendant, on cherche à préparer autre chose. Jamais la nécessité d'un gouvernement sérieux ne s'est fait sentir davantage. Malheureusement les hommes manquent aux circonstances : de quelque côté qu'on se tourne, on ne voit rien venir, et on s'y résigne avec une philosophie qui n'est exempte ni de lassitude, ni de découragement.

Malgré ses infirmités morales, le ministère aperçoit fort bien le danger, et il fait quelques efforts pour le conjurer. Comment ne l'apercevrait-il pas du point où il est placé? M. Clemenceau, comme il l'a dit un jour, a changé de côté de la barricade : il se rend compte de certaines nécessités de gouvernement auxquelles son esprit avait été longtemps fermé. Mais est-il bien l'homme le plus propre à re-

dresser une situation qu'il a lui-même contribué à fausser ? Et quand nous parlons de lui, nous le faisons aussi de quelques-uns de ses collègues. Dans la discussion qui se poursuit devant la Chambre, c'est pour l'opposition un jeu par trop facile, vraiment, de mettre nos ministres en contradiction avec eux-mêmes. Leurs anciens discours, leurs anciens articles de journaux fournissent contre eux tout un arsenal d'argumens directs et personnels. C'est là, si l'on veut, de la petite guerre, mais elle porte coup, et l'autorité du gouvernement en sort diminuée. M. Clemenceau, si habitué à embarrasser les autres, se montre à son tour fort embarrassé, à en juger du moins par les interruptions qu'il prodigue, car, au moment où nous écrivons, il n'a pas encore prononcé le grand discours qu'on attend de lui. Veut-on un exemple ? M. Paul Deschanel, qui n'avait jamais été plus éloquent, ni d'une éloquence plus élevée et plus pressante que dans la séance du 8 mai, s'est écrié : « Étrange pays, où la folie vous pousse en haut, où la répudiation de la folie vous y maintient, où l'on provoque d'abord par ses excès l'enthousiasme des violens, où l'on gagne ensuite par son repentir l'applaudissement des sages ! » Ce mot de repentir a piqué au vif M. Clemenceau. « Pourriez-vous me dire, a-t-il demandé, à quel moment j'ai manifesté mon repentir ? » Il n'était pas besoin de remonter bien haut pour signaler, chez M. le président du Conseil, une manifestation de ce sentiment, d'ailleurs si honorable. Une demi-heure auparavant, M. Steeg lui reprochait d'avoir voté, en 1884, un amendement à la loi scolaire qui obligeait le préfet à se conformer à l'avis du conseil départemental, dans les affaires disciplinaires où un instituteur était en cause. Aujourd'hui, le gouvernement prend l'avis du conseil départemental, comme la loi l'y oblige, mais ne le suit pas lorsqu'il le juge mal fondé et contraire à l'intérêt public. — « L'événement m'a montré que j'ai eu tort, a répondu M. Clemenceau. — Aujourd'hui ? a demandé M. Steeg. — A ce moment-là, a répliqué M. Clemenceau. — Vous avez eu tort pendant soixante ans, » a conclu M. Maurice Allard. — N'est-ce pas là un exemple de « repentir » chez M. le président du Conseil ? Mais que dire d'un ministre qui ne peut avoir raison aujourd'hui qu'en donnant un démenti à tout son passé ?

Parmi les impulsions diverses auxquelles cède M. Clemenceau, il y en a de bonnes. M. Clemenceau a le sentiment très net que l'insurrection des fonctionnaires contre le gouvernement est chose intolérable : c'est pourquoi il a frappé l'instituteur Nègre, contrairement à l'avis du conseil départemental de la Seine, et révoqué un certain nombre

de postiers, conformément à l'avis de leur conseil de discipline. Mais quoi! l'instituteur et les postiers avaient fait exactement la même chose : ils avaient, comme représentans de leurs syndicats respectifs, mis leurs signatures au bas d'une lettre insolente adressée à M. le président du Conseil et placardée sur les murs de Paris. La contradiction qui s'est produite entre deux conseils différens, ayant à se prononcer sur des faits identiques, n'est-elle pas une manifestation de plus de l'anarchie morale dans laquelle nous vivons? Elle donnerait à croire qu'il y a un droit spécial pour les instituteurs, et ceux-ci le pensent sans doute: le ministère a eu un autre sentiment, et nous lui en savons gré. Placé dans l'alternative de gracier les postiers, ou de frapper l'instituteur Nègre, il a opté pour cette seconde solution, qui était la bonne. Le scandale a été grand parmi ceux, et ils sont nombreux, qui regardent les instituteurs comme des personnages intangibles envers lesquels la République n'a que des devoirs. Nous respectons et nous aimons les instituteurs qui s'appliquent correctement à l'exercice de leurs fonctions; mais il faut bien dire qu'ils sont plus rares qu'autrefois. On a tourné la tête à beaucoup d'entre eux par les flagorneries qu'on leur a adressées; on a suscité en eux des prétentions sans mesure; on a soumis leur modestie à une telle épreuve qu'on ne saurait trop admirer ceux qui ont eu le bon sens d'y résister; on a fait naître enfin un danger que tous les gens perspicaces ont vu venir de loin, mais auquel les autres ont fermé systématiquement les yeux. Tout le monde le reconnaît aujourd'hui; on s'en effraie; on cherche à le refouler, et dans cette œuvre tardive à laquelle il semble vouloir se consacrer, nous ne pouvons qu'encourager et soutenir le ministère. Mais comment des esprits moins habitués que les nôtres aux métamorphoses politiques ne seraient-ils pas étonnés, troublés, déroutés, lorsque M. Buisson, par exemple, vient affirmer, avec preuves à l'appui, que plusieurs de nos ministres ont adoré tout ce qu'ils brûlent, et que c'est précisément à cela qu'ils ont dû leur fortune politique? M. Nègre est révoqué, et il l'est par M. Briand! Des membres de la Confédération générale du travail sont arrêtés, et M. Viviani est ministre! « Il me semble, s'est écrié M. Deschanel aux applaudissemens de la Chambre, que ces ouvriers que vous avez fait arrêter doivent préférer cent fois les hommes qui ne leur ont jamais promis ce qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir à ceux qui, après les avoir excités, leur mettent la main au collet. »

Quant à M. Clemenceau, il dirait certainement, s'il ne l'avait déjà fait : « Nous sommes dans l'incohérence, restons-y. » Restons-y, si

c'est une nécessité pour rester au ministère. L'incohérence ne lui répugne pas. Il fait quelquefois, pour en sortir, des efforts d'ailleurs maladroits qu'il suspend à la première résistance. Nous vivons dans un temps de publicité si large que tout se sait : le gouvernement est sans mystères. On a donc su un jour que M. Clemenceau avait préparé un projet de loi en vue de ramener la Confédération générale du travail à ses fonctions propres, qui sont purement économiques et professionnelles et nullement politiques. La Confédération générale du travail, étant une union de syndicats, ne peut pas avoir d'autres attributions que les syndicats eux-mêmes, et celles des syndicats sont strictement limitées pour la loi de 1884. La Confédération n'en fait pas moins de la politique, et quelle politique ! Il faut avouer qu'une ligne de démarcation exacte est difficile à tracer entre les intérêts économiques et les intérêts politiques ; bien souvent les premiers se rattachent aux seconds par un lien assez étroit; mais, si la limite qui les sépare est incertaine, l'incertitude cesse lorsqu'on s'éloigne de ce terrain indivis, et c'est ce que fait la Confédération. Elle ne reste pas dans le voisinage de la frontière commune où on peut équivoquer; elle se jette dans la pleine mer de la politique, faisant de l'anti-patriotisme et de l'anti-militarisme les deux principaux objets de sa propagande. M. Clemenceau a voulu l'arrêter dans cette voie, et il avait bien raison de le vouloir ; mais il n'a pas su comment s'y prendre. Les lois actuelles lui ayant paru insuffisantes, il en a préparé une nouvelle dont nous ne savons trop ce qu'il faut penser, car nous ne l'avons pas vue et nous ne la verrons jamais. Tout ce que nous savons, c'est que ses deux collègues plus spécialement socialistes, M. Briand et M. Viviani, lui ont déclaré qu'il leur serait impossible de rester dans un cabinet qui prendrait, ou aurait seulement l'air de prendre parti contre les libertés syndicales. Devant cet ultimatum, qu'a fait M. Clemenceau? Placé dans l'alternative de se soumettre ou de se démettre, il s'est soumis, et a renoncé à son projet de loi. Ce n'est pas le projet lui-même que nous regrettons : qu'il ait sombré ou non dans cette aventure, peu nous importe. Avant de faire des lois nouvelles, il faudrait appliquer les anciennes. Ce n'est pas de lois que nous manquons ! Sans chercher plus loin, le droit commun définit un certain nombre de délits et de crimes que commettent quotidiennement, à titre individuel, les membres des syndicats professionnels ou de la Confédération générale du travail. Que n'use-t-on contre eux du droit commun? On le fait bien quelquefois; on les poursuit, on les condamne; mais aussitôt, une amnistie intervient et

les rend à leur propagande, plus audacieux et irrités. Cet affaiblissement, cette anémie de l'action judiciaire est peut-être le pire de nos maux. Nous sommes donc tout consolé que M. Clemenceau n'ait pas réussi à enfanter le projet de loi qu'il avait conçu : son recul devant les sommations du socialisme nous inquiète davantage. MM. Briand et Viviani n'ont pas voulu rompre avec leurs amis d'hier. La rupture se fera quand même, inévitablement ; on peut dire qu'elle est déjà consommée ; mais ils n'ont pas voulu en prendre ouvertement l'initiative. Ils ont préféré attendre de pied ferme les foudres et les éclairs dont M. Jaurès s'apprête à les frapper du haut des nuages.

L'incident n'en est pas moins intéressant parce qu'il découvre les divisions du ministère. MM. Briand et Viviani ont bien consenti à révoquer un instituteur et quelques postiers et à arrêter trois ou quatre anarchistes, mais ils n'ont pas voulu faire un pas de plus. Et M. Clemenceau, qui voulait le faire, a été subitement frappé de paralysie. Il avait pourtant raison de croire à l'insuffisance de ce qu'il avait fait jusqu'ici. Quelques arrestations, quelques révocations ne sont, s'il est permis de le dire, que de la politique anecdotique. La situation générale en a été peut-être précisée et éclairée ; elle n'en a pas été modifiée. On attend la suite ; mais la force active du gouvernement paraît s'être épuisée dans un geste.

Ce geste bien court a eu, d'ailleurs, une contre-partie qui n'a pas produit toute l'impression que le ministère en attendait, mais qui montre à quels petits et bas calculs d'équilibre et de bascule il est descendu. Le ministère n'a pas cru pouvoir frapper un instituteur et quelques postiers sans faire, d'un autre côté, des victimes destinées à servir de contrepoids. Les papiers Montagnini portaient les noms de quelques diplomates, ce qui suffisait pour en faire des suspects et, au besoin, des condamnés. Ils étaient quatre : on en a frappé deux. Le malheur est qu'ils étaient parmi les plus distingués de la carrière et que, si l'un a commis une imprudence extrêmement vénielle, l'autre n'a absolument rien fait, ce qui s'appelle rien : ou plutôt il a fait son devoir. On parle sans cesse d'assurer aux fonctionnaires des garanties contre les caprices d'en haut. M. Steeg, dans le discours qu'il a prononcé devant la Chambre, a donné quelques exemples d'un favoritisme dont l'excès dépasse tout ce qu'on avait encore vu jusqu'ici : à cette cause d'inquiétude et de découragement vient s'en ajouter une autre chez les fonctionnaires : on les sacrifie, quel que soit leur mérite, quels qu'aient été leurs services, quelle que soit leur innocence, à ce que

le gouvernement considère comme un intérêt politique, c'est-à-dire comme un intérêt plus ou moins bien compris de sa situation, à lui. Quant aux agens révoqués ou disgraciés, personne ne les défend dans le conseil; ils sont livrés par leur chef; ils servent d'otages à une politique sans franchise et sans dignité. Et de pareils faits passent presque inaperçus, sans soulever la réprobation et l'indignation qu'ils méritent! Nous les signalons avec tristesse. Ils sont d'autant plus graves que, portant sur nos représentans au dehors, ils mettent l'étranger dans la confidence de nos misères intérieures, — et c'est même pour ne pas aggraver cet inconvénient que nous n'y insistons pas davantage.

Que dire des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans? Tout ce que nous craignions il y a quinze jours est arrivé. Le cortège, moitié militaire, moitié civil, s'est déroulé à travers les rues : il y avait les francs-maçons, il n'y avait pas le clergé. La fête perdait par là le caractère de représentation historique qui en faisait le principal intérêt; elle n'était plus qu'une parade comme une autre; l'âme du passé n'y était plus; aucun bariolage de couleurs modernes ne pouvait suppléer à son absence. Conséquence encore plus regrettable peut-être, ces fêtes qui étaient un symbole d'union sont devenues un symbole de désunion entre Français, et de désunion si complète que, dans le conseil municipal, lorsqu'on a voté pour savoir si une invitation serait adressée aux francs-maçons, 14 voix se sont prononcées pour et 14 contre : celle du maire a été prépondérante. N'est-ce pas le maximum de division possible? La ville d'Orléans s'est résignée, comme on se résigne à tout aujourd'hui, à ce bouleversement introduit par la politique dans une de ses traditions les plus anciennes et les plus respectables; mais les cœurs ont été ulcérés. Et pourquoi tout cela? pour rien, pour satisfaire à une fantaisie de M. Clemenceau. Personne, à Orléans, ne songeait, cette année plus que l'année dernière, à changer les élémens constitutifs d'un cortège séculaire. Les francs-maçons ne demandaient pas à y être représentés : il a fallu qu'on mît de l'insistance à piquer leur amour-propre pour qu'ils en exprimassent le désir. Le sentiment général était de laisser les choses en l'état. Seul M. Clemenceau ne l'a pas voulu et il l'a emporté. — Tout doit évoluer, a-t-il dit dans sa lettre au Conseil municipal d'Orléans : il faut substituer aux traditions et aux forces anciennes des traditions et des formes nouvelles. — Nous voyons bien ce qui s'en va; nous voyons moins bien ce qui le remplacera. M. Gauthier de Clagny, dans le très spirituel discours qu'il a prononcé à la Chambre, a demandé au gouvernement et au Parlement lui-même quelles sont

les grandes réformes qu'ils ont faites, après en avoir annoncé de si nombreuses et de si belles, et il a conclu qu'une seule avait été réalisée jusqu'ici, l'augmentation du traitement des députés et des sénateurs. Il aurait pu ajouter la laïcisation des fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. Mais ces réformes ne sont pas de celles qu'on avait promises aux électeurs; on s'est bien gardé de le faire; ce sont des surprises qu'on leur a ménagées.

Il résulte de tout cela que la session commence sous des impressions moroses et au milieu d'un malaise général. La Chambre sent son impuissance; le ministère sent son incohérence; on cherche le remède sans le trouver. Il ne pourrait être que dans un changement complet de nos mœurs politiques, et ce changement exigerait pour se produire une somme d'énergie que personne n'a plus. Nous avons dit que M. Steeg avait dénoncé les abus du favoritisme. « Vous n'avez peut-être jamais recommandé personne ? » lui a demandé M. Clemenceau. « Comment voulez-vous que je puisse faire autrement ? » a-t-il répondu. — « C'est admirable ! » s'est écrié M. Clemenceau. — « C'est tout le régime, » a ajouté M. Charles Benoist. Et, en effet, c'est tout le régime, et c'est admirable. Les mauvaises habitudes sont prises : on ne peut plus « faire autrement. » Mais où cela nous conduit-il ?

M. le prince de Bülow a prononcé au Reichstag un discours qui était attendu, en Allemagne et ailleurs, avec un intérêt que les circonstances avaient rendu très vif. S'il n'a pas complètement répondu à ce qu'on en attendait, ce n'est sans doute pas la faute du chancelier impérial, mais celle des circonstances. L'opinion, en Allemagne, est devenue très nerveuse depuis quelques mois : les esprits sont tendus, les cœurs sont agités, et cet état de choses ne pourrait pas se prolonger longtemps sans présenter enfin quelques dangers. Nous espérons que toute cette émotion se dissipera parce qu'elle est vraiment factice, non pas qu'elle ne soit pas sincère chez ceux qui l'éprouvent, mais parce qu'elle ne répond pas à la vérité des choses.

Les mots qui reviennent le plus souvent dans la presse allemande sont ceux d'« isolement, » d'« enserrement, » d'« encerclement. » La presse dénonce toutes sortes de mauvais desseins et presque une conspiration de la plupart des puissances contre l'Allemagne, qu'elles s'efforceraient d'isoler et d'enfermer dans un cercle menaçant. Ce sont là de pures imaginations, mais d'où viennent-elles ? L'Allemagne s'était longtemps habituée à fonder sa sécurité, non pas seulement sur la triple alliance, mais encore sur l'isolement des puissances qui n'en

faisaient pas partie. La politique de M. de Bismarck avait consisté, d'abord, à entourer l'Allemagne d'alliés forts et fidèles, ensuite à maintenir des causes de discorde entre les autres puissances, et notamment entre celles-ci et la France. Il avait mis la Tunisie entre la France et l'Italie. Il s'était adroitement servi de l'Égypte entre la France et l'Angleterre. Il s'était appliqué, avec un art consommé, à empêcher tout rapprochement entre la France et la Russie. Il faut bien convenir que de cette seconde partie de la politique de M. de Bismarck, celle qu'on peut appeler négative, il ne reste à peu près rien ; mais la première, celle qu'on peut appeler positive, subsiste, et lorsque le gouvernement impérial affirme que la triple alliance est aujourd'hui ce qu'elle était hier, il énonce un fait contre lequel nul ne peut s'inscrire en faux. Nous n'avons rien fait, en ce qui nous concerne, pour détruire la triple alliance ; mais, après être resté longtemps dans un isolement qui était beaucoup plus complet, et surtout beaucoup plus réel que celui dont s'émeut l'opinion allemande, nous avons réussi à trouver un allié et des amis. La duplice a fait contrepoids à la triplice. L'Allemagne ne s'en est pas émue; elle a reconnu le caractère pacifique de l'alliance franco-russe ; elle a rendu justice aux intentions qui avaient présidé à la conclusion de ce nouveau pacte. Triplice d'une part, duplice de l'autre, étaient à ses yeux les deux pôles d'une politique de paix. Peut-être avait-elle le sentiment qu'elle avait conservé à Saint-Pétersbourg des moyens d'influence assez efficaces pour que le caractère pacifique de la duplice ne fût pas modifié, et c'est de quoi nous n'avons jamais pris ombrage, car nous n'entendions pas, nous non plus, modifier ce caractère. Depuis, notre politique n'a pas changé, mais elle s'est développée : nous avons resserré nos liens d'amitié avec d'autres puissances. Notre rapprochement avec l'Angleterre est devenu si étroit que le vieux mot d'entente cordiale a paru le plus propre à le qualifier exactement : il est rentré dans le langage courant. Nous ne parlons pas de l'Italie : M. le prince de Bülow n'avait pas trouvé déplacé autrefois que nous fissions avec elle un « tour de valse, » et il est bien vrai que, depuis lors, nous en avons fait plusieurs ; mais nous avons respecté les engagemens de l'Italie, nous n'avons jamais cherché à l'en détourner. L'Angleterre, elle, n'avait d'engagemens avec personne; elle se vantait même, il y a quelques années, de son « splendide isolement » qui ne lui causait alors aucun souci ; elle s'est rapprochée de nous et nous nous sommes rapprochés d'elle sans que le resserrement de notre amitié ait, pour l'avenir, porté atteinte à notre liberté respective. Mais, certes, nous avions le droit d'user de cette

liberté pour régler nos anciens différends au mieux de nos intérêts actuels. Nous n'avons pas fait autre chose. Cependant, l'Allemagne semble en avoir éprouvé une susceptibilité mêlée de quelque préoccupation. Pourquoi a-t-elle vu d'un œil calme notre alliance avec la Russie, et regarde-t-elle d'un œil qui l'est moins notre entente avec l'Angleterre? Est-ce parce qu'elle ne se sent pas les mêmes moyens d'action à Londres qu'à Saint-Pétersbourg? Trouve-t-elle un motif de préoccupation dans le rapprochement plus ou moins intime d'un si grand nombre de puissances dont l'une, l'Italie, fait partie de son propre système politique? Aucune de ces craintes n'est fondée, et nous ne croyons pas que le gouvernement impérial les éprouve; mais l'opinion allemande en est frappée, et elle a besoin d'être rassurée.

Nous voudrions ne mêler à ces observations aucune personne souveraine : il faudrait toutefois fermer les yeux et se boucher les oreilles pour ne pas comprendre que la principale inquiétude de l'Allemagne vient de l'activité infiniment habile du roi Édouard VII. Le roi Édouard a beaucoup développé les amitiés de l'Angleterre sur le continent européen, ce qui est de sa part très naturel et très légitime; mais rien ne permet de lui attribuer d'autres vues que celles qu'il découvre très loyalement. Néanmoins, l'opinion allemande suit tous ses pas avec une attention anxieuse et fiévreuse, et il y a quelques jours, lorsque après avoir rendu visite au roi d'Espagne à Carthagène, il a rendu visite au roi d'Italie à Gaëte, une sorte de tressaillement s'est produit dans tout l'Empire. Le ton de la presse a pris un caractère surélevé; les mots d'isolement, d'enserrement, d'encerclement ont retenti de nouveau avec un surcroît de nervosité. Avouons-le, et cela sans la moindre critique, si le reste de l'Europe avait toujours été aussi impressionnable, les voyages de l'empereur Guillaume auraient pu lui causer plus d'une fois des impressions non moins troublantes. Lorsque, par exemple, Guillaume, est allé en pleine nuit, à Bjerkoe, rendre visite à l'empereur Nicolas, nous aurions pu ressentir une secousse tout aussi vive que celle dont l'Allemagne vient d'être agitée. Mais les voyages de souverains ont rarement l'importance initiale qu'on leur prête, et encore moins les conséquences ultérieures qu'on en attend : le sang-froid et le temps arrangent bien des choses. Quoi qu'il en soit, l'opinion allemande a été émue, et comme le Reichstag a repris sa session quelques jours après la visite de Gaëte, comme des interpellations nombreuses avaient été annoncées, comme une question précise, celle de savoir quelle serait l'attitude de l'Allemagne à la conférence de La Haye devait être posée,

on attendait avec impatience le discours que M. de Bülow ne manquerait pas de prononcer.

Nous ne dirons qu'un mot de la partie de ce discours qui se rapporte à la conférence de La Haye. On sait que l'Angleterre a ajouté une question, celle de la limitation des armemens au programme que la Russie avait arrêté et proposé. Dès le premier jour, l'Allemagne a fait entendre que cette question lui paraissait oiseuse, et la Russie elle-même a reconnu que, dans les circonstances présentes, elle ne pouvait pas être résolue d'une manière pratique. La réserve de la Russie est prudente et sage. S'il est impossible de résoudre la question, il est peut-être inopportun de la poser. Pourtant, une discussion académique ne saurait devenir dangereuse si on ne se trompe pas sur son vrai caractère, et nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'on discute la question, ne fût-ce que pour montrer qu'elle est actuellement insoluble. M. de Bülow a déclaré que l'Allemagne ne prendrait aucune part à cette discussion : elle prendra part à toutes les autres, mais non pas à celle-là. Rien de plus net, et rien en somme de plus correct; mais aux difficultés déjà si grandes qui s'opposaient à la solution du problème, l'abstention de l'Allemagne ajoute une impossibilité absolue. Comment aboutir à la limitation des armemens lorsqu'une aussi grande puissance militaire refuse même d'en causer?

Nous savons donc maintenant quelle attitude prendra l'Allemagne, et il était bon de le savoir ; mais, malgré son importance, ce passage du discours de M. de Bülow n'est pas celui qui était attendu avec le plus d'intérêt. La partie du discours qui est consacrée à la politique générale est d'une tenue parfaite. M. de Bülow s'est appliqué à rassurer l'opinion allemande et à dissiper ses craintes. A propos de la visite du roi Édouard à Gaëte, il a rappelé lui-même que, toutes les fois que l'empereur Guillaume avait fait une croisière dans la Méditerranée, il n'avait pas manqué d'aller rendre visite au roi Victor-Emmanuel : pourquoi s'inquiéter lorsque les autres font ce que nous faisons nous-mêmes ? Quant au Maroc : « Je n'aperçois, a dit le chancelier, aucune raison de trouble dans nos rapports avec la France; mais, bien au contraire, j'espère voir disparaître peu à peu la défiance qui règne entre Allemands et Français. » Acceptons-en l'augure : les incidens encore mal connus, mais inquiétans à coup sûr, qui se passent dans la région de Marakech rendent plus que jamais désirable que tous les Européens, dans leur intérêt commun, restent d'accord au Maroc. Avec l'Angleterre non plus, M. de Bülow n'aperçoit aucun motif de conflit. Si l'Angleterre règle les questions pendantes entre

elle et la Russie à travers le monde, en Perse par exemple, ce n'est pas l'Allemagne qui le trouvera mauvais. Le rapprochement anglo-russe n'a rien qui lui porte ombrage. « Nous ne devons pas, a déclaré le chancelier, faire entrer dans nos calculs politiques comme élément invariable l'antagonisme de la baleine et de l'éléphant. » Et plus loin : « Cultivons nos amitiés et nos alliances, a-t-il dit, et nous n'aurons plus à nous montrer inquiets quand des ententes seront conclues entre d'autres sur des questions qui s'ouvrent au loin et qui ne nous regardent pas directement. Nous ne pouvons pas vivre des querelles d'autrui. » Ce langage est plein de bon sens. Il est rassuré, il n'a pas été au même degré rassurant. Pourquoi ? Parce que, dans maint passage du discours, une note évidemment pessimiste a remplacé la note optimiste d'autrefois ; parce que la parole de M. de Bülow n'a pas paru aussi vive, alerte, dégagée qu'à l'ordinaire ; parce que le conseil qu'il a donné à son pays avec le plus d'insistance a été de rester armé jusqu'aux dents. Sans doute ce conseil n'a rien de nouveau dans une bouche allemande, et il est bon partout ; mais M. de Bülow a fait allusion en passant aux « malveillances auxquelles est secrètement en butte le peuple allemand dans le monde. » « Que nous soyons entourés de difficultés et de dangers, a-t-il dit en terminant, personne ne le sait mieux que moi ; ce sont nos compagnons assidus. Ils résultent de notre situation géographique et des motifs que j'ai indiqués : pour surmonter ces difficultés et ces dangers, il est nécessaire d'être calmes, d'avoir conscience de notre valeur, d'avoir confiance dans notre force. »

On voit le ton du discours de M. de Bülow. Qu'il n'ait pas complètement rasséréné l'opinion germanique, on a pu le reconnaître bientôt après, lorsque le bruit a couru qu'un traité allait être conclu entre le Japon et la France. Ce bruit est venu de France ; on aurait pu attendre pour le répandre que le fait qu'il fait prévoir fût accompli ; le gouvernement semble avoir voulu en faire concorder l'apparition avec la réouverture du Parlement, ce en quoi il a obéi à des préoccupations de politique intérieure plutôt que de politique extérieure. Nous ne connaissons pas encore notre traité avec le Japon : il comprendra probablement la garantie de nos possessions respectives, et on ne voit pas très bien ce qu'il comprendrait si ce n'était pas d'abord cette clause. Mais peut-être en exagère-t-on l'importance en Allemagne. Il ne s'agit là, pour emprunter les expressions de M. de Bülow lui-même, que d'« une question pendante dans un de ces pays qui ne touchent l'Allemagne que d'assez loin ! » Cependant l'opinion allemande s'en est

inquiétée parce qu'elle s'inquiète de tout, et elle a voulu encore y voir la main de l'Angleterre parce qu'elle veut la voir partout. Les Anglais étant les alliés des Japonais, c'est évidemment le roi Édouard qui a rapproché le Japon et la France ! La presse développe ce thème, et elle en conclut que les possessions allemandes d'Extrême-Orient sont menacées à leur tour d'être isolées, enserrées, encerclées. Un jour, si elle n'y met bon ordre, l'Allemagne se verra obligée de les abandonner. Poussée à ce point, l'obsession prend un caractère inquiétant : il faudrait un nouveau discours de M. de Bülow pour la dissiper.

Et pourtant, ni en Extrême-Orient, ni en Occident, personne ne songe à porter atteinte aux intérêts légitimes de l'Allemagne, et tout le monde aspire à vivre en paix avec elle. Tel est notre sentiment, à nous surtout qui l'avons pour proche voisine et qui souffririons le plus de ses agitations : aussi ne nous prêterions-nous à aucune politique qui aurait pour but, ou qui risquerait d'avoir pour conséquence de la troubler dans sa sécurité. Nous ne nous y laisserions certainement entraîner par qui que ce soit. La France veut la paix ; elle en a besoin ; ce n'est pas elle qui la menacera jamais ; ses alliances et ses amitiés ont pour principal objet de lui en assurer le bienfait. L'Allemagne ne la veut pas moins sincèrement : d'où lui viennent donc ses inquiétudes actuelles ? Sa force doit la rassurer, a dit M. le prince de Bülow. Nous prendrons la liberté de lui rappeler que, pendant longtemps, l'Allemagne a donné à sa sécurité une garantie de plus, en laissant le champ libre à la politique française dans les pays où elle n'avait pas elle-même des intérêts politiques contraires. « Pour assurer notre sécurité à l'extérieur, a dit M. de Bülow, nous avons obéi jusqu'à présent au principe de la préparation à la guerre, et l'excellence de ce principe a été confirmée par l'événement. » Soit : mais la politique de l'Allemagne s'est aussi inspirée envers la France de ménagemens habiles, courtois, concilians, et l'événement a confirmé aussi, dans le passé, l'excellence de cette conduite.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE BLÉ QUI LÈVE[1]

PREMIÈRE PARTIE

I. — LA MARCHE DES BÛCHERONS

Le soleil déclinait. Le vent d'est mouillait la crête des mottes, activait la moisissure des feuilles tombées, et couvrait les troncs d'arbres, les baliveaux, les herbes sans jeunesse et molles depuis l'automne, d'un vernis résistant comme celui que les marées soufflent sur les falaises. La mer était loin cependant, et le vent venait d'ailleurs. Il avait traversé les forêts du Morvan, pays de fontaines où il s'était trempé, celles de Montsauche et de Montreuillon, plus près encore celle de Blin; il courait vers d'autres massifs de l'immense réserve qu'est la Nièvre, vers la grande forêt de Tronçay, les bois de Crux et ceux de Saint-Franchy. L'atmosphère semblait pure, mais dans tous les lointains, au-dessus des taillis, à la lisière des coupes, dans le creux des sentiers, quelque chose de bleu dormait, comme une fumée.

— Tu es sûr, Renard, que le chêne a cent soixante ans?

— Oui, monsieur le comte, il porte même son âge écrit sur son corps : voilà les huit traits rouges; je les ai faits moi-même, au moment du balivage.

— Eh ! oui, tu l'as sauvé ! et maintenant on veut que je le condamne à mort ! Non, Renard, je ne peux pas ! Cent soixante ans ! Il a vu cinq générations de Meximieu...

(1) *Published, June first, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

— Ça fait tout de même le trente-deuxième bisancien qu'on épargne !

— Comment veux-tu ? un si bel arbre !

— Si bel arbre ! grommela le garde. Tout le monde ne juge pas de même : à cet âge-là, en terre médiocre, comme chez nous, le chêne ne grossit plus, il ne fait que mûrir. Enfin, monsieur le comte est libre ; il s'arrangera avec monsieur le marquis.

Le garde se tut. Sa figure rougeaude et rasée exprimait le dédain d'un sous-ordre qui fut omnipotent, pour l'administration qui lui a succédé. Il était debout, un peu en arrière, coiffé d'une cape de velours vert, au chaud et à l'aise dans un complet de velours de même nuance que la cape ; ses mains, croisées sur son ventre, tenaient un carnet entr'ouvert : « État des arbres anciens du domaine de Fonteneilles » et ses jambes, trop grêles pour ce gros corps, lui donnaient l'air d'une marionnette allemande posée sur des crins. Il considérait le patron. Le patron souriait au chêne et lui disait tout bas : « Allons ! mon bel ancien, te voilà sauvé ; je reviendrai te voir, quand tes feuilles auront poussé. » L'arbre montait, effilé, élégant, laissant tomber l'ombre vivante de ses branches sur les taillis dévastés.

— Vois-tu, Renard, reprit Michel de Meximieu, qui suivait sa pensée, je les aime bien, mes arbres ; ils ne me demandent rien ; je les connais de longue date ; je vois leur pointe de la fenêtre de ma chambre, ils sont des amis plus sûrs que ceux qui les abattent.

— Race de feignans, les bûcherons, monsieur le comte, de bracos, de propres à rien, de...

— Non, mon ami, non ! S'ils ne faisaient que tuer mon gibier, je leur pardonnerais volontiers. Tout ce que je veux dire, c'est que ce sont des âmes diminuées, comme tant d'autres.

— Parbleu ! les braconniers ne gênent pas ceux qui ne chassent pas : mais moi, je chasse ! dit Renard à demi-voix.

Son maître n'eut pas l'air d'entendre. Il tenait dans sa main gauche, pendante le long du corps, une hachette à marteau pour marquer les arbres. Après un instant, il remit l'instrument dans la gaine de cuir pendue à sa ceinture. Il considérait maintenant le vaste chantier qu'il était venu inspecter, dix hectares de taillis presque entièrement coupé, où les bûcherons travaillaient encore, chacun dans sa ligne balisée, dans « son atelier, » parmi les stères de bois empilé et les tas de ramille. A l'angle extrême de cette

coupe, vers l'est, une autre coupe s'amorçait, et il y avait entre elles un détroit sinueux, une gorge comme entre deux plaines.

— Allons!! Renard, assez de cette vilaine besogne! Retourne au château! Tu diras à mon père que je reviendrai par le carrefour de Fonteneilles.

— Bien, monsieur le comte.

— Tu diras aussi à Baptiste d'atteler la victoria, pour conduire le général au train de Corbigny.

Le garde fit demi-tour à gauche, s'éloigna d'un pas vigoureux et relevé, et l'on entendit quelque temps le bruit de ses brodequins, qui heurtaient les cépées et brisaient les ronces.

Michel de Meximieu venait d'obéir à un ordre qui lui avait semblé dur et même humiliant. En mars, et plusieurs mois après la vente des bois, consentie à un marchand du pays, il avait dû, sur l'ordre de son père, sacrifier un grand nombre d'arbres primitivement réservés, les désigner lui-même à la cognée et, pour cela, les « contremarquer » en effaçant les traits rouges et en donnant un coup de marteau dans le flanc de l'arbre. Peut-être en avait-il trop épargné, comme disait Renard; mais lui, il s'accusait et il souffrait d'avoir trop bien obéi.

Michel était un homme jeune, vigoureux et laid. Sa laideur venait d'abord d'un défaut de proportions. Il était de taille moyenne, mais les jambes étaient longues, et le buste était court et la tête massive. Aucune régularité, non plus, aucune harmonie, dans ce visage qu'on eût dit sculpté par la main réaliste et puissante d'un ouvrier du moyen âge: un front bas sous des cheveux châtains, durs, qui faisaient éperon au milieu, sur la peau mate; des yeux bleus, enfoncés et légèrement inégaux; un nez large; de longues lèvres, — le plus expressif de ses traits, lèvres rasées, lèvres d'orateur peut-être, si l'occasion et l'éducation avaient servi le fils du marquis de Meximieu; — enfin une mâchoire carrée, que les mots desserraient à peine, et que le silence fermait tout de suite comme un étau. Il manquait de charme et de beauté. Mais la physionomie exprimait une qualité maîtresse: la volonté. Elle témoignait, non pas d'une énergie en réserve et inactive encore, mais exercée et déjà victorieuse. De quelles tentations? De quelles révoltes? Le visage est un livre où les causes ne sont pas toutes écrites. On lisait seulement sur celui de Michel de Meximieu: « J'ai lutté; » on devinait que ce jeune homme n'était pas, comme tant d'autres, ébloui par la vie,

et qu'il l'avait jugée. Deux rides légères bridaient la bouche, comme un mors. Le sourire seul, chez lui, demeurait jeune et cordial. Mais il était rapide.

En ce moment, Michel ne souriait pas. Les sourcils rapprochés, les paupières abaissées par l'effort de ses yeux qui s'adaptaient aux lointains, il étudiait les ouvriers répandus au loin dans la coupe, cherchant à reconnaître l'un d'entre eux, auquel il voulait parler. Il allait aborder un bûcheron socialiste, et l'idée ne lui serait pas venue de quitter ses gants. Il savait que ce ne sont pas les différences qui blessent, mais l'orgueil qui les porte. Quand il eut parcouru du regard le vaste chantier forestier, et constaté que Gilbert Cloquet ne s'y trouvait pas : « Je vais demander au gendre, pensa-t-il, où est Gilbert. » Et, enjambant les branches coupées, tournant les longues piles de rondin ou de charbonnette encordée, il s'avança vivement jusqu'au milieu de la coupe.

Un homme jeune travaillait là, et relevait des brins de moulée qu'il empilait entre des pieux. Il entendait venir le patron. Il l'avait aperçu de loin. Mais il le laissa approcher jusqu'à trois pas, sans le saluer. Michel de Meximieu a l'habitude. Il parlera le premier. La petite blessure, faite d'amour-propre et d'amitié méconnue, saigne intérieurement. Mais la voix ne trahit rien.

— Eh bien ! Lureux, il va geler cette nuit, si le vent cède ?

Une voix jeune aussi, plus sèche, répond :

— Il ne cédera pas.

Et dans le ton de ces paroles, dans la façon d'appuyer sur le mot « céder, » dans le rapide sourire qui relève les moustaches tombantes à la gauloise, on peut deviner que Lureux, en parlant du vent, pense à une autre force qui, elle non plus, ne cédera pas.

Le bûcheron, qui venait de répondre cette phrase à double sens, était un homme à peine plus âgé que Michel, de taille au-dessus de la moyenne, au teint clair, et dont le visage, barré en diagonale d'une moustache fauve, toute mince et toute jeune, n'exprimait déjà plus que le contentement de soi-même et la résolution de ne point parler. Ses yeux, un instant animés et railleurs, avaient retrouvé tout de suite, entre les paupières à moitié closes, le regard simple des primevères jaunes qu'on voit luire entre deux feuilles. Il avait jeté sa jaquette sur un tas de ramilles. Sa chemise à carreaux violets, son pantalon de gros

drap brun, laissaient voir un corps admirablement fait, souple et exercé.

Autour de l'ouvrier, dans la coupe, des stères de bois empilé s'alignaient comme des murs jetés dans toutes les directions, et sur l'un de ces murs, à l'extrémité d'un tas de « moulée blanche » qui est le bois de tremble et de bouleau, un petit gars rose et frisé, enfant de quelqu'un des travailleurs égaillés dans la forêt, était assis, les jambes pendantes, les sabots pendans aussi et tenus en équilibre sur le bout des orteils. Lureux le considérait, pour ne pas regarder le patron, et pour marquer sa volonté de ne pas continuer la conversation. Les camarades, au loin, devaient l'observer, et il tenait à se montrer impoli, moins par haine personnelle que par crainte qu'on ne l'accusât de causer avec les bourgeois. Michel comprit, et demanda :

— Où est donc votre beau-père, je ne le vois pas?

— Par là, dit l'homme en désignant la gauche; il abat un ancien, il a fini le taillis.

— Merci, Lureux, au revoir !

— Au revoir, monsieur !

Et il suivit d'un regard dédaigneux le patron qui s'éloignait.

Celui-ci sortit de la clairière et entra sous bois. A moins de cent mètres, il aperçut l'homme qu'il cherchait. Le bûcheron abattait un « ancien » marqué au flanc. Il frappait obliquement. Le fer de la cognée s'enfonçait plus avant, à chaque coup, dans le pied palmé de l'arbre, faisait voler un copeau, humide et blanc comme une tranche de pain, et se relevait pour retomber. Il luisait, limé et mouillé de sève par le bois vivant. Le corps de l'ouvrier suivait le mouvement de la hache. Tout l'arbre frémissait, même les radicelles dans le profond de la terre. Une chemise, un pantalon usé, collé aux jambes par la sueur, décalquaient le squelette de l'homme, les omoplates saillantes, les côtes, le bassin étroit, les longs fémurs à peine recouverts de muscles, et pareils à des cotrets vêtus d'écorce molle. L'ombre enveloppait les yeux clairs; l'orbite était creuse, blessure élargie par la souffrance du cœur. Deux entailles dans la chair, deux coups de pouce, appuyés par un autre modeleur au bas des pommettes, disaient : « Celui-là, dans les jours de moisson, dans les forêts en coupe, a lui-même fondu sa graisse et sculpté son corps. » Le maigre cou disait : « La brise a raboté l'aubier, et n'a laissé que le bois dur. » Ses mains, paquets de veines, de

tendons, de muscles secs, maladroites pour les petits travaux et sûres pour les efforts vigoureux, disaient : « Toute une vie de hardiesse et d'endurance s'est exprimée par nous ; nous témoignons qu'elle fut rude, et qu'elle fit bonne mesure aux labeurs commandés. »

— Bonjour, Gilbert !

— Bonjour, monsieur Michel !

La cognée reposait à terre ; une main soulevait la casquette à oreilles, l'autre se tendait ; la figure lasse du bûcheron se pencha, et s'éclaira, comme la hache, d'un rayon. Et c'était un visage qui avait été beau. Cinquante années de misère l'avaient émacié, avaient amassé de l'ombre autour des yeux clairs et fait saillir les veines sur les tempes, mais les traits étaient demeurés droits et fins, et la barbe encore blonde l'allongeait noblement et donnait à Gilbert Cloquet l'air d'un homme du Nord, scandinave ou normand, descendu parmi les herbages et les forêts du Centre.

— Eh bien ! Gilbert, je suppose que tu n'es pas satisfait de ce qui se passe ? J'ai entendu encore le clairon hier soir. Ce n'est pas la grève déclarée, mais une menace pour nous, et, pour vous, une répétition. Crois-tu à une nouvelle grève ?

Le bûcheron, passant la main sur sa barbe longue, cligna les yeux et considéra les taillis qui commençaient à brunir.

— Je n'y crois pas, dit-il d'une voix mesurée ; ils veulent faire peur, comme vous dites, pour que les prix ne baissent pas. Mais ça ne recommencera pas tout de suite... Il faut l'espérer, monsieur Michel, car j'ai bien besoin de travailler, plus que d'autres...

Il se tut, et Michel comprit que Gilbert Cloquet faisait allusion à cette coquette et dépensière Marie Lureux, « La Lureuse » sa fille, qui avait mangé, peu à peu, tout le bien de ce pauvre. Les coups sourds des haches coupant le taillis passaient dans le vent. Le jeune homme reprit :

— Tu es du syndicat, toi aussi, et tu payes tes cinq sous par mois, çà m'a toujours étonné ?

— Oui, je suis avec eux par le cœur, pas toujours par la tête.

— Et tu obéis pourtant à tout ce qu'ils commandent ! Un homme de ton âge !

— Ça, c'est le parti qui le veut, monsieur Michel. Mais il y a des fois où je prends sur moi pour rester avec eux.

— Quels maîtres vous vous donnez, mes pauvres !... Vous ne gagnez pas au change ! Enfin, ce n'est pas cela que je venais

te dire. J'ai, près du château, une petite coupe de bois que je n'ai pas vendue au marchand. C'est ma provision pour l'hiver prochain. Veux-tu l'entreprendre? Je te donne la préférence, parce que tu es un vieil ami de la maison.

— Combien de journées à peu près?

— Une quinzaine. Peut-être plus. Tu as fini ton travail ici?

— Oui. Les camarades ont encore besoin d'une journée, pour finir. Mais moi, mon atelier s'est trouvé plus court, et vous voyez, j'abattais un des anciens qui ont été marchandés à Méhaut. Je peux aller dès demain matin dans votre réserve. C'est dit.

— Tu y seras seul, et je suis sûr que le travail sera bien fait. N'en parle pas, cela vaut mieux!

— Bien sûr!...

Le bûcheron tendit sa large main, pour sceller le contrat. Puis, gêné, hochant la tête à cause du déplaisir qu'il éprouvait:

— Monsieur Michel, puisque me voilà engagé, si vous vouliez m'avancer vingt francs sur le travail? Je ne sais pas comment je fais, pour tant dépenser!...

Michel tira un louis de son porte-monnaie, et le remit à Gilbert.

— Je le sais, moi, mon brave: tu es trop bon avec quelqu'un qui ne l'est guère. Adieu!

A ce moment, une sonnerie de clairon, aiguë, retentit au loin, à droite dans la forêt. Elle était militaire, et rappelait celle du couvre-feu. Rapide, pressée, impérative, elle finissait sur une note prolongée qui commandait le silence, la cessation, le repos. Elle fut répétée à quelques secondes d'intervalle, et cette fois, le pavillon du clairon devait être dirigé du côté où se trouvaient les deux hommes, car elle arriva plus nette et plus forte. Aussitôt, Gilbert Cloquet se détourna, pour prendre la vieille veste pendue à un arbre, et qu'il voulait jeter sur ses épaules pour le retour.

D'un mouvement prompt, avec une irritation non contenue, Michel se baissa, saisit la cognée tombée à terre, et, la levant sur le tronc du chêne:

— Tu laisses la besogne à moitié faite! En voilà une lâcheté! Je vais finir, moi!

Et, avec la sûreté d'un homme habitué aux exercices violens, il frappa dix fois, vingt fois, trente fois, sans se reposer. Les copeaux volaient. Cloquet riait. Une voix haletante cria, à la lisière du taillis:

— Qui est-ce qui cogne après le signal? Est-ce que tu n'entends pas?

Un coup, deux coups, trois coups de cognée plus forts que les autres lui répondirent seuls. L'arbre, tailladé tout autour du pied, porté sur un paquet de fibres, rompit cette amarre trop faible, se pencha, s'élança dans le vide, les branches en avant, rebondit sur ses membres brisés, fit un demi-tour sur lui-même et demeura étendu.

— Toute la forêt n'a pas obéi! dit Michel en jetant l'outil.

Il fouilla des yeux le taillis d'où la voix avait appelé. Mais il ne vit personne. L'homme, ayant constaté sans doute que l'infraction au pacte de servitude ne venait pas d'un syndiqué, avait rejoint les compagnons.

— Sans rancune, n'est-ce pas, Cloquet?

— Bien sûr, monsieur Michel! Ce n'est pas à moi que vous en voulez... Mais comme vous êtes blanc de figure!... Ç'a été trop fort pour vous, ce travail-là... On dirait que vous êtes malade?...

— Non, ce n'est rien.

Le jeune homme avait mis une main sur son cœur qui battait trop vite. Il demeura un moment immobile, un peu troublé, les lèvres entr'ouvertes, respirant en mesure pour calmer son cœur Puis le sourire parut, et effaça l'inquiétude.

— A demain?

Michel descendit la pente, boisée également, qui commençait près de là, sauta par-dessus le ruisseau, remonta l'autre pente, et entra dans une piste qui serpentait parmi de hauts taillis de dix-huit ans. Le soleil, à travers les branches, jetait sous bois une averse d'or rouge. Par momens, on voyait le haut des collines, qui sont au delà de l'étang de Vaux, tout empourpré. La forêt, anxieuse, sentait mourir en elle le soleil et la vie. Des millions de touffes d'herbes agitaient vers lui leurs bras souples Les gros oiseaux s'effaraient. Déjà les merles, avec un cri de peur fanfaronne, avaient glissé, à mi-hauteur des baliveaux, vers les parties les plus fourrées du bois. Les dernières grives s'agitaient en criant à la pointe des chênes. Trois fois, Michel avait frémi au passage d'une bécasse qui « croûlait. »

— Bonsoir, monsieur le comte!

Celui-ci, qui s'était arrêté au carrefour de deux sentiers et levait la tête pour écouter le soir, tressaillit au son de la voix gutturale qui le saluait. Mais, tout de suite maître de sa peur,

il reconnut, presque à ses pieds, assis sur une pierre et tenant sa besace entre les jambes, un coureur de bois, barbu comme un griffon, et que les gens du pays craignaient sans qu'on pût dire pourquoi. Le mendiant n'avait ni âge certain, ni domicile connu. On l'appelait Le Grollier, à cause des poils aussi noirs que les plumes de grolle qui couvraient son visage, et au milieu desquels étincelaient deux yeux presque blancs, phosphorescens comme ceux d'un chien de berger ou d'un geai en maraude. Michel lui frappa sur l'épaule.

— Hé, Grollier, dit-il, je ne m'attendais pas à vous voir!

— On ne s'attend jamais à moi, répondit l'homme en soufflant la fumée de sa pipe. Vous écoutiez les oiseaux; eh oui! ce sont les plus petits qui chantent les derniers...

Puis, regardant fixement Meximieu, qui cherchait dans son porte-monnaie une pièce de dix sous, et la mettait sur la manche immobile du Grollier :

— Défiez-vous de Lureux, monsieur le comte; défiez-vous de Tournabien et de Supiat, si vous achetez des faucheuses...

— Je n'ai peur ni des uns ni des autres, Grollier, et personne ne sait ce que je ferai... Adieu!

Il porta la main à son feutre, et continua sa route.

— Qui diable a pu savoir que je pense à acheter des faucheuses pour mes prés?...

Il se rappela qu'à la foire de Corbigny, deux semaines plus tôt, il avait demandé des prix à un constructeur de machines. Et il se mit à rire. Puis l'autre propos du Grollier : « Les plus petits oiseaux sont ceux qui chantent les derniers, » le ramena aux pensées qui l'occupaient avant cette rencontre.

En effet, c'était l'heure des chants menus qui décroissent. Les bouvreuils qui voyagent en mars, les pinsons, les verdiers qui ont jeûné l'hiver, sifflaient, mais sans changer leur chanson du jour, avec la confiance que demain serait bon, serait meilleur encore. « Au revoir, soleil, merci pour les premiers bourgeons picorés. Sous nos pattes, nous sentons déjà battre le torrent de jeunesse, les feuilles du printemps futur qui montent vers la lumière, toute la sève en mouvement dans les galeries secrètes, et qui va aux fenêtres, tout là-haut. Au revoir, soleil! Demain, quand tu renaîtras, que de parfums, que de bourgeons nouveaux, et que de moucherons pour nous! » Ils se laissaient glisser, un à un, vers les fourrés d'épines. Ils se turent; le soleil était des-

cendu au-dessous de l'horizon. Alors les derniers oiseaux dirent leur adieu au jour. Ce furent les rouges-gorges, puis les mésanges, toute la tribu des grimpeuses, des fouilleuses de lichens, des exploratrices d'écorces, petits paquets de plumes grises qui ne prennent point de repos tant qu'il y a de la lumière, et dont le cri aigu achève la chanson des bêtes diurnes.

Michel connaissait toutes ces choses. Il sentit accourir, de l'extrême horizon, cette haleine de vent tiède, ce baiser qui remonte chaque soir les vagues de l'air, traverse les bois, roule sur les prés, se répand en douceur vivifiante sur toute la campagne, et touche la vie au passage, partout où elle est. Il ouvrit les lèvres et la poitrine à ce souffle unique, dont son sang fut renouvelé. Puis il continua sa route.

La lumière, maintenant, passait au-dessus des forêts. Un moment, par la percée d'un sentier, il aperçut l'eau encore éclatante de l'étang de Vaux, qui a cinq branches comme une feuille d'érable, et qui fait une étoile dans le sombre de la forêt. Puis il quitta la piste qu'il avait suivie jusque-là, se jeta à gauche dans une taille qu'il traversa rapidement, et, escaladant un haut remblai de terre moussue, se trouva à la lisière d'une des lignes principales du bois de Fonteneilles.

— Ah! vous voici, père! Je ne suis pas en retard?

— A l'heure militaire, mon ami, comme moi : j'arrive.

Sur la bande de terre caillouteuse et bombée entre les pentes d'herbe, le général attendait Michel, au rendez-vous que celui-ci avait fixé. Ayant été séparés toute l'après-midi, ils se retrouvaient à ce carrefour de deux chemins forestiers, dont l'un conduisait au château, tandis que l'autre, inclinant à l'ouest, menait droit au village de Fonteneilles : le père et le fils reviendraient ensemble, et M. de Meximieu partirait aussitôt pour Corbigny. Le général, debout à la lisière d'un de ses taillis, élégant, hautain, aisé, rappelait ces portraits de gentilshommes que les peintres, pour symboliser la richesse et la gloire, enveloppent volontiers d'un décor ample et négligé. Il était de la plus grande taille, très svelte encore malgré ses soixante-trois ans, le plus bel officier général de l'armée, disait la légende : tête petite, moustaches noires, barbiche grise, cheveux en brosse et tout blancs, des traits fermes et nets d'arêtes, un nez vigoureux, sec et légèrement courbé, à l'espagnole, la poitrine bombée, les jambes fines et droites, « pas une once de graisse et pas un

rhumatisme, » affirmait le général. Comme il avait monté à cheval après le déjeuner, il portait encore le costume que les Parisiens, habitués des promenades matinales au Bois, connaissent bien : le chapeau rond, la cravate bleue à grandes ailes, la jaquette et la culotte de drap anglais gris et les bottes demi-vénerie, la seule note brillante dans le ton mat de la tenue et du paysage. Ses mains étaient gantées de rouge ; sa cravache d'osier tordu, à bout d'or, était enfoncée dans la botte droite. Le général laissa son fils s'approcher de lui, sans faire lui-même un mouvement : il était préoccupé ; il tournait le dos au château et regardait obstinément, d'un air de défi et de mépris, dans la direction du sud-est, dans l'ogive formée par les chênes sans feuilles au-dessus du chemin forestier.

— Tu as entendu ? demanda-t-il.

— Quoi ?

— Ce qu'ils chantent ? Écoute, ils viennent !

La force du vent, les accidens de terrain avaient empêché Michel d'entendre. Il entendit cette fois. Dans les bois, à gauche, de fortes voix, ardentes, musicales, chantaient l'*Internationale*. Les paroles, presque toutes, se noyaient dans les solitudes boisées ; quelques-unes arrivaient, distinctes, aux oreilles des deux hommes debout, côte à côte, dans la ligne du bois, face au bruit qui grandissait.

— Les canailles ! dit le général. Peut-on chanter ces horreurs-là !

— Ils sont ivres.

— C'est un vice de plus.

— De la haine qu'on leur a versée à pleine bouteille. Mais combien n'ont vu d'abord que l'étiquette ! Elle était belle...

— Tu trouves ? Le meurtre des officiers ?

— Non, la fraternité.

— Écoute !

Les bûcherons approchaient. Le vent, sur ses ailes froides, portait leurs cris. Par momens, on eût dit des cantiques. Ils en avaient l'ampleur et la longue résonance à travers la forêt. La nuit commençante rendait l'espace attentif. Tout à coup, un groupe d'hommes déboucha par la gauche, dans l'étroite ligne, presque perpendiculaire à celle où se tenaient M. de Meximieu et son fils. Ils marchaient sans ordre ; l'un d'eux portait un clairon en sautoir ; plusieurs avaient sur l'épaule une perche, la « lance »

qu'ils rapportaient de la coupe et dont l'extrémité, flexible, battait en arrière les feuilles du chemin. Le premier, en tête, c'était Ravoux, le président du syndicat des bûcherons de Fonteneilles, un pâle à la barbe noire, un théoricien, un exalté froid, qui ne chantait pas et dont les yeux avaient dû déjà découvrir les bourgeois. A côté de lui, deux jeunes gens tendaient leur poitrine au vent et riaient en chantant. Puis venait Lureux, avec une lance énorme, puis une dizaine d'autres, visages frustes, éveillés ou ternes, mouillés de sueur, poudrés de morceaux de feuilles, jeunes gens, hommes mûrs, tous vêtus de sombre, coiffés de casquettes ou de chapeaux de feutre mou, tous portant la carnassière ou la musette, que gonflaient d'un seul côté un litre vide et le reste de pain qu'on n'avait pas mangé. Quand ils débouchèrent sur le carrefour et qu'ils aperçurent les deux bourgeois immobiles à l'entrée du chemin de Fonteneilles, ils hésitèrent. La chanson s'arrêta dans la bouche ouverte des jeunes qui marchaient en avant. Mais Ravoux, qui ne chantait pas jusque-là, reprit le couplet d'une voix cuivrée, et noueuse comme un brin de frêne.

Les compagnons l'imitèrent. Une étincelle de joie illumina les yeux des hommes, la joie malsaine de vexer et d'injurier impunément l'adversaire. Ils passèrent. Presque tous cependant soulevèrent leur chapeau, et Ravoux fut du nombre. Plusieurs dirent, s'interrompant de chanter : « Bonsoir, messieurs. » Ils s'éloignèrent dans la direction du village. Une autre troupe arrivait, plus nombreuse.

— Ils reviennent de mes bois, dit M. de Meximieu, et ils insultent celui qui leur donne du pain ! Tu les connais, ces gaillards ?

Les têtes sortaient de l'ombre, une à une.

— Tous, répondit Michel.

Les hommes s'avançaient, criant ou muets, levant leur chapeau ou restant couverts.

Le jeune homme les nommait à mesure : Lampoignant, Trépard, Dixneuf, Bélisaire Paradis, Supiat, Gilbert Cloquet, — celui-là détournait la tête vers l'autre côté du bois, et saluait quand même, — Fontroubade, Méchin, Padovan, Durgé, Gandhon...

— Gandhon ? mais, je le connais moi aussi ! C'est un de mes cavaliers d'il y a cinq ans ! Tu vas voir ce que je sais en faire ! Gandhon ?

De la bande un homme se détacha, un grand roux aux yeux

rieurs et mobiles, qui avait, malgré le froid, les poignets de sa chemise relevés jusqu'au-dessus du coude et sa veste attachée au cou par un bouton et flottant en arrière.

— C'est bien toi, Gandhon, le cavalier de 1re classe du 3e escadron, à Vincennes, hein, je te reconnais?

En approchant, l'homme s'était découvert.

— Oui, mon général.

— A la bonne heure, tu ne restes pas coiffé comme ces mal-appris qui passent devant moi comme devant une borne. Tu es donc devenu amateur de grèves?

— Non, je sommes pas en grève, pour le moment.

— Comprends bien, ce n'est pas la grève que je te reprocherais; c'est ton droit; ma famille aussi est en grève.

Le bûcheron haussa les épaules, en riant.

— Vous voulez plaisanter, mon général!

— Mais non. La seule différence avec vous autres, c'est qu'elle est en grève depuis quatre cents ans, ma famille, et qu'elle en a profité pour servir le pays à peu près gratuitement dans l'armée, dans le clergé, dans la diplomatie. Nous n'avons pas changé de maître, nous autres, ni de chanson: c'est toujours la France. Mais toi, voyons, tu te souviens encore du régiment?

— Oui, mon général.

— Tu te rappelles nos manœuvres, en septembre? Et les charges? et la revue?

— Oui, mon général.

— Est-ce qu'on était mal commandé, mal nourri, mal traité?

L'homme mit une seconde de réflexion avant de répondre, car il sentait que la « politique » allait être en cause. Il répondit:

— Mon général, on était bien, je n'ai pas eu à me plaindre.

— Tu vois, Michel, tu vois: il a été formé à mon école, celui-là; il a du bon sens! Dis-moi, Gandhon, tu as tort de te mettre avec ces révoltés-là.

— C'est le parti.

— Du désordre.

— Possible!

L'homme s'était mis en garde, et son visage, qui jusque-là souriait avec embarras, devenait dur et défiant. Le général se redressa. Entre son fils et le bûcheron, il ressemblait à un chêne de futaie à côté de deux baliveaux. Le bras tendu, comme s'il donnait un ordre dans la cour du quartier:

— Je ne veux pas que tu te perdes avec ce monde-là, Gandhon ! Je te connais, tu as mauvaise tête, mais, en cas de mobilisation, nous marcherons tous deux, et ce que tu chantais là, tu n'en penses pas un mot !

Il n'y eut pas de réponse.

Le général blêmit. Il s'avança.

— Ce n'est pas possible ! Toi, mon soldat ! Viens embrasser ton général !

Le bûcheron se reculait en ricanant. On l'attendait, on le surveillait. Tout à coup il tourna lentement sur lui-même, et courut en avant, dans la ligne déjà piétinée par les camarades.

— Dites donc, mon général, le règlement défend de tutoyer les soldats !

— C'est par amitié, tu le sais bien !

— Je n'en veux pas !...

Gandhon courait, à grandes enjambées, maladroites à cause des sabots, vers un groupe de camarades arrêtés à cinquante mètres de là. Ils reprirent leur marche. Une voix jeune lança de nouveau un des couplets haineux de la chanson haineuse. Dans l'immense paix trompeuse des bois, les mots passaient, et s'en allaient apprendre au loin que les pires passions politiques avaient envahi les campagnes.

Quand le bruit des pas et des voix eut cessé, M. de Meximieu cessa de regarder l'ombre bleue où tout ce mauvais songe avait disparu, et il regarda son fils, qui était debout à sa droite, son fils moins grand que lui, moins beau, moins bien taillé, semblait-il, pour la vie de lutte, d'audace et de défi. Quoique les ténèbres fussent lourdes déjà, Michel sentit la compassion dédaigneuse, l'espèce de désaveu dont toute sa jeunesse avait été accablée.

— Dis donc, mon petit, ton métier n'est pas drôle avec des brutes comme ces gens-là !

— Que voulez-vous, c'est l'aboutissement...

— De quoi ?

— De bien des fautes... Aucun de nous n'est sans responsabilité.

— Ah ! mais non ! Moi, je n'en ai pas ! Je n'en veux pas, de tes responsabilités ! Dis-moi donc celle que j'ai eue ?... Quelle misérable espèce ! Plus rien ! Pas plus de cœur pour la France que mes Arabes de Blida ! Et tu les défends !

Une seconde fois, Michel se sentit enveloppé de ce dédain qui s'étendait à tout, aux idées de Michel, à la profession de Michel, au corps médiocre de Michel, au silence que Michel avait gardé tout à l'heure, et que le général avait dû prendre pour de la peur. Il ne retrouva plus la force qu'il s'était promis d'avoir toujours, de discuter, de réfuter, d'expliquer, et de se montrer à la fois respectueux avec son père et conséquent avec soi-même. Il dit :

— Venez, mon père. Puisque vous devez être demain à Paris, venez...

Il releva le col de sa veste. Le général aussitôt déboutonna sa jaquette. Tous deux se mirent à marcher dans le chemin forestier qui ramenait au château. Il faisait très froid ; le vent avait déjà bu, sur les branches, la tiédeur amassée pendant le jour ; il rebroussait les brindilles, courbait les gaulis et leur arrachait une plainte monotone, comme celle des vies pauvres. L'odeur des feuilles mortes montait plus vive dans l'ombre. Au-dessus des branches, les hauteurs du ciel étaient pâles, et des étoiles commençaient à poindre.

— Reviendrez-vous ? demanda Michel. J'ai à peine eu le temps de vous voir.

— Mon commandement à Paris est terriblement assujettissant, mon ami. Et puis il y a le monde, les relations. J'hésite toujours à prendre une permission. Cependant, tu m'as bien dit que le marchand de bois acceptait de payer les chênes nouvellement marqués, avant l'abatage ?

— Oui.

— Je reviendrai alors pour l'échéance du 31. Tu as marqué tous les anciens des deux coupes ?

— Presque tous.

— Comment, presque ? Il me faut les trente mille francs que je t'ai demandés, en quatre termes, et, s'il est possible, en deux. Y sont-ils ?

Michel fit un geste évasif.

— Je te dis qu'il me les faut ! reprit M. de Meximieu en haussant la voix : c'est à toi de les trouver ; tu retourneras dans les coupes, dès demain ; à défaut d'anciens, tu feras tomber des soixantes, et, à défaut des cadettes, des modernes.

— Non, mon père.

Les deux hommes s'arrêtèrent en plein bois, dans le vent.

oublieux l'un et l'autre de l'heure qui pressait le départ. La main du marquis de Meximieu, — un paquet de fils d'acier où passait un courant électrique, — s'abattit sur l'épaule de Michel.

— Dis donc, qui est le maître ici? Je n'ai pas l'habitude de répéter mes ordres.

M. de Meximieu put entrevoir, levé vers lui, un visage aussi ferme, aussi rude d'expression que pouvait l'être le sien.

— Ce n'est pas possible, mon père. Qu'est-ce que vous faites de l'avenir du domaine?

— Il est à moi, je suppose.

— Vous oubliez que c'est aussi mon avenir, et que ma vie est ici, et que je ne peux pas ravager les bois...

Pour toute raison, le général reprit sa route, en disant :

— Je n'ai qu'une raison à te donner, mon ami, elle vaut toutes les autres : j'ai besoin d'argent.

Ils continuèrent à marcher, vite et sans plus parler, dans les ténèbres. Après quelques minutes la forêt s'ouvrit, les futaies s'écartèrent en ailes géantes hérissées tout au bout par le vent, et entre elles, sur le sol renflé qu'elles avaient dû longtemps occuper, Fonteneilles apparut dans le crépuscule, au milieu des champs libres et montans. C'était un château du XVIIIe siècle, élevé sur une terrasse : un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée ayant sept fenêtres de façade; un toit de tuiles incliné et deux tours rondes, coiffées d'un toit pointu, mais qui ne dépassaient point en hauteur le reste de l'habitation. Ces tours formaient avant-corps aux deux extrémités; elles n'allongeaient point la façade, qui gardait son aspect austère, serré et tassé. Les deux hommes traversèrent une pelouse de peu d'étendue, montèrent les marches du petit escalier de pierre qui conduisait sur la terrasse où s'alignaient, en été, les orangers en caisses, et, tournant à droite, aperçurent dans la cour les lanternes de la victoria qui attendait.

M. de Meximieu qui, en marchant, avait changé non pas d'idée, mais d'humeur, s'arrêta en apercevant la voiture. Il avait si peu vu son fils, pendant ces vingt-quatre heures de séjour à Fonteneilles! Tout un arriéré de questions se présenta à son esprit, en peloton. A l'angle du château dont le mur descendait en oblique et pénétrait dans le sol mouillé, il retint Michel.

— Tu es toujours bien avec tes voisins?

— Ni bien, ni mal, je les rencontre aux foires.

— Drôles de fêtes; pas mondaines. Tu vois Jacquemin, l'ancien lieutenant qui a servi sous mes ordres?

— Je le rencontre; la Vaucreuse est si près. Je suis même allé lui faire visite.

— Il paraît qu'il fait de l'agriculture qui rapporte? C'est un malin.

— C'est un simple.

— Il a une fille, qu'on dit jolie. Est-ce vrai?

— Une enfant; dix-sept ou dix-huit ans.

— Blonde comme la mère, n'est-ce pas?

— Oui, d'un blond rare : des gerbes d'or rouge et d'or jaune assemblées.

— Tiens! tu es connaisseur, mon petit? Sapristi, que la mère était jolie! Pauvre femme! Je me la rappelle, un soir, chez les Monthuilé. Elle n'était pas tout à fait belle, mais elle était la grâce, la joie, la vie.

— Vous l'avez beaucoup connue?

— Non, admirée au passage, saluée, retenue dans mes songes,... comme tant d'autres. Et ton nouvel abbé, comment l'appelles-tu?

— Roubiaux.

— Il ne doit pas avoir eu d'agrément, depuis six mois qu'il est ici? Mais je parie que vous vous entendez bien, toi et lui. Tu es peut-être le plus clérical des deux?

— J'ignore, dit Michel sérieusement; nous n'avons jamais causé à fond. Mais il m'a fait bonne impression.

— Allons, tant mieux. Un petit Morvandiau, tout brun?

— Oui.

— Qui a les oreilles sans ourlet et la peau tannée? Timide en diable?

— Pas quand il faut être crâne.

— Oui, c'est lui que j'ai dû croiser hier en venant ici. Il a de fichus paroissiens.

Le général chercha son porte-monnaie, et en tira un billet de cent francs.

— Dis-moi, Michel, ça te fera plaisir de lui remettre cela pour ses œuvres. Ne me nomme pas, c'est inutile. Mais je viens si rarement à Fonteneilles que c'est bien le moins que j'y laisse une aumône.

En prenant le billet, Michel serra la main de son père, qui reprit aussitôt :

— Tu sais que je n'aime pas les effusions. Il est inutile de me remercier... Quoi encore? les réparations? Je n'ai plus le temps de t'en parler. Il y en a d'urgentes...

— Hélas! oui, je vous l'ai écrit...

— Mais je l'ai vu, mon ami, j'ai tout vu!... le toit, l'écurie, la sellerie, les toits à porcs, la chambre du bassecourier, tout. Il faut remettre cela à la fin du mois. Adieu.

M. de Meximieu s'avança rapidement, sauta dans la voiture.

— Menez bon train, Baptiste... A la gare de Corbigny!

Il se pencha en dehors.

— Dis donc, Michel, est-ce qu'on trouve à louer des autos, à Corbigny?

— Oui.

— J'en louerai une, la prochaine fois. J'ai passé l'âge de la victoria. Adieu!

La voiture était déjà engagée dans l'avenue montante. L'un après l'autre, sous le feu des lanternes, les hêtres au tronc tigré sortirent de l'ombre et y rentrèrent. Puis, la victoria tourna à droite et roula, invisible, derrière les haies de la route.

Aussitôt après le dîner, très court, — un seul couvert au milieu de la salle à manger, au-dessous des deux lustres voilés de gaze jaune qui avaient éclairé autrefois cinquante convives, — Michel monta dans sa chambre. Il suivit le corridor du premier étage, jusqu'au bout, et poussa la dernière porte à droite. Il était venu à tâtons. Il traversa de même la chambre, et alla s'accouder à la fenêtre, qui ouvrait sur la courte prairie en demi-cercle et sur la forêt.

Le froid semblait avoir diminué, parce que le vent avait faibli. La lune décroissante allait se lever, et déjà sa lumière devait se mêler dans le ciel à celle des étoiles, car les écharpes de brume, étendues au-dessus des futaies, des étangs et des prés, luisaient comme une neige blonde, comme des sillons nouveaux saisis par le givre du matin.

La jeunesse s'émut dans les veines de Michel. Il frissonna de ce frisson d'amour qui naît de la rencontre de l'âme avec la vie éparse et faite pour elle. Sans ouvrir les lèvres et sans que personne pût l'entendre, il cria à la forêt : « Je suis triste, va, d'avoir diminué ta beauté! » Et son cœur, fermé aux hommes, fut enfin

libre de se plaindre. « Abattre des chênes, encore, encore! Des anciens, des cadettes, des modernes! Je ne peux pas refuser. Je ne suis pas le maître. La forêt ne peut cependant pas suffire à ce perpétuel besoin d'argent. Elle est sacrifiée, elle est déshonorée; tout l'avenir, je le détruis... Ce ne sera bientôt plus la forêt, mais le taillis sans une tête qui dépasse l'autre, sans seulement un haut perchoir de bois mort qui arrête un faucon qui passe! Et voilà mon métier! Tout le reste, effort, améliorations, méthodes nouvelles, multiplication des pâtures, machines, mon père ne s'en informe pas. Informé, il oublie de remercier ou d'approuver simplement. Je lui parlerai, quand il reviendra... S'il pouvait me dire alors qu'il m'abandonne une part du domaine, en toute propriété, comme il me l'avait laissé entendre, lorsque je suis venu m'établir ici! La ferme de Fonteneilles, par exemple! Je vivrais, je serais sûr de réussir, je m'engagerais si l'on veut à réparer le château! Mais, me faire écouter de mon père! Réussirai-je?... Peut-être... Voici ce que je ferai... »

Le jeune homme continua de rêver, et de bâtir son projet d'avenir. Il avait raison d'y penser. Personne n'y pensait pour lui. Et il savait que, pour exposer son plan, pour recevoir une réponse, bonne ou mauvaise, il n'aurait qu'une minute ou deux. On trouvait rarement le moyen de discuter, sur quelque sujet que ce fût, avec le général de Meximieu. Ni militaire, ni civil, ni supérieur, ni parent, ne pouvait se flatter d'avoir exposé sa pensée librement et complètement devant cet homme toujours pressé, qui comprenait trop vite, qui marchait en parlant, interrompait, se souvenait, trouvait une formule heureuse, et d'ailleurs souvent juste, s'en contentait et s'y tenait. Chez lui aucune économie, d'aucune sorte, mais l'élan, la brusquerie, l'habitude de ruer, de galoper, puis de tourner court. Ceux qui le connaissaient peu croyaient que c'était là de sa part une habileté; ceux qui le connaissaient bien savaient que c'était une nature, une façon vagabonde et pour lui-même tyrannique de dépenser la force d'un corps qui ne vieillissait pas et d'un esprit qui n'avait pas mûri. Il était l'être en perpétuel mouvement, fait pour agir et pour entraîner, mais il n'était pas le juge qui pèse deux opinions. La faculté d'examen était demeurée, chez lui, rudimentaire; le délai qu'elle suppose lui paraissait une faiblesse; le goût de la vie intérieure lui faisait défaut, et de même tout sentiment d'intimité. C'était une des raisons qui l'avaient

empêché de bien connaître Michel et d'être connu de lui.

Une seconde raison avait, il est vrai, fait de ce père et de ce fils des esprits étrangers l'un à l'autre, et irrités par ce sentiment de la distance et de l'inconnu qui les séparaient. Plusieurs fois, en ces dernières années, les journaux avaient publié les états de service du général de Meximieu. Carrière rapide, où la faveur n'avait eu qu'une place secondaire. Ils étaient les suivans : « Philippe de Meximieu, né à Paris le 15 novembre 1843; — sorti de l'École de Saint-Cyr en 1864 et nommé sous-lieutenant au 5e dragons, à Pont-à-Mousson; — lieutenant au même régiment, à Maubeuge, en 1870; — blessé pendant la guerre, cité à l'ordre du jour et décoré; — capitaine au 2e dragons, à Chartres, en 1871; chef d'escadrons au 5e chasseurs d'Afrique, à Blida, en 1881; — lieutenant-colonel au 6e cuirassiers à Cambrai, en 1887; — colonel du 1er cuirassiers à Paris, en 1892; — général commandant la brigade de dragons, à Vincennes, en 1897; — général de division, commandant la 1re division de cavalerie à Paris, en 1901. »

C'est à Chartres, en 1879, que le capitaine de Meximieu épousait Benoîte de Magny. Il avait plus de trente-cinq ans. Elle en avait vingt-sept. Michel naissait l'année suivante, et, peu après, le capitaine, nommé chef d'escadrons, était envoyé à Blida. Il avait « demandé l'Afrique » autrefois. On la lui donnait au moment où il ne la désirait plus. Il n'hésita pas un instant à partir. Mais Mme de Meximieu refusa de le suivre. Elle donna pour raison la santé de l'enfant. Il n'y eut pas de discussion. « Comme vous voudrez; je suis soldat; je marche au clairon, comme vous au piano. » Mais le ménage avait vécu. Mme de Meximieu s'installa à Paris, dans la même maison où habitait sa mère, Mme de Magny, à l'étage au-dessus. Six années passèrent ainsi, après lesquelles, M. de Meximieu, ayant pris garnison à Cambrai, elle obtint plus aisément encore, comme une chose désormais indifférente, ce qu'elle appelait « une prolongation de congé. »

L'habitude était prise, de part et d'autre. Quand l'officier revint à Paris pour commander le 1er cuirassiers, il trouva que son fils n'était plus un enfant, et qu'il n'était plus temps de faire des rêves d'éducation. La période décisive était déjà close. Onze ans ne font pas un homme, mais ils le dessinent; ils font pour lui de l'irrévocable. Michel ne serait, ni physiquement, ni morale-

ment, le soldat qui continuerait la tradition de la race. Une sorte de mélancolie, une sensibilité muette et hautaine, et déjà le pouvoir de souffrir à l'écart, accusaient entre le fils et le père, entre le fils et la mère, une différence de caractère que l'éducation première avait accrue. Michel, confié d'abord à des gouvernantes, venait d'être placé, comme externe surveillé, à l'Institution Chaperot, « vieille maison de famille, » disait le prospectus, établie dans le quartier des Ternes, et dirigée par une association de professeurs et de répétiteurs laïques. Le choix de cette maison neutre, à égale distance du collège catholique et du lycée, avait été arrêté de commun accord entre M. et Mme de Meximieu. Celle-ci avait elle-même désigné l'Institution Chaperot, dont elle connaissait l'aumônier, externe également et surveillé. Michel partait de bonne heure de la maison paternelle et rentrait pour trouver sa mère qui s'apprêtait pour sortir, cinq jours sur sept. Le colonel dînait plus tard, ou dînait au cercle. L'enfant avait eu, dès ses premières années, le sentiment qu'il était de trop. Cette pensée continua de peser sur sa jeunesse. A dix-huit ans, la douleur s'était précisée. Au lendemain du baccalauréat, un soir, — comme il se rappelait nettement les détails : l'heure que marquait la pendule de Boulle; le demi-cercle des sièges orientés par les visiteuses qui avaient défilé toute l'après-midi; le père debout et appuyé à la cheminée; la mère assise dans une bergère bleue! — il avait subi un autre examen plus court, plus dur. « Eh bien! Michel, quelle carrière choisis-tu? Il n'y en a qu'une seule que je t'interdise : l'armée. — Pourquoi? — Elle n'est plus ce qu'elle était, et puis, tu n'es pas taillé pour être soldat. » Un coup d'œil avait complété la pensée, la pensée cruelle. L'enfant n'était pas devenu le demi-dieu qu'on avait rêvé. Il ne semblait pas appartenir à la race légendairement belle des Meximieu; il ne serait pas le cavalier élégant, l'homme de guerre né, orgueil des soldats et fierté secrète des foules, comme était le général Philippe de Meximieu, comme l'avaient été le grand-père, l'arrière-grand-père, et le maréchal auquel Louis XV avait dit : « Meximieu, il n'y a qu'une seule des filles d'honneur de la reine qui ait la taille mieux faite que vous. » Michel avait deviné le commentaire. « Rassurez-vous, avait-il répondu, je serai laboureur. »

Il s'y était résolu, bien avant qu'on lui demandât une réponse. Il aimait, d'un amour hérité sans doute de lointains

aïeux, de l'amour aussi d'un enfant dont le monde a souri, les bois, les herbages, la solitude que la rencontre des paysans ne détruit pas, le château où survivaient quelques souvenirs du passé familial. Il voulait reprendre la tradition d'une partie des siens, le rôle noble et utile de terrien libéral et savant, refaire les forêts, repeupler les étables, introduire les modes de culture nouveaux, servir la terre et par elle la France. Les seuls beaux jours qu'il se rappelât, c'étaient, au retour de la saison de Trouville, chaque année, les trois ou quatre semaines du début de l'automne, passées à Fonteneilles.

Très peu de temps après cette conversation qui décidait de sa vie, Michel partait pour le Nord, et suivait les cours de l'école d'agriculture que dirigeaient les Frères de la Doctrine chrétienne à Beauvais. L'année suivante, il faisait son service militaire à Bourges. Et enfin, au milieu de novembre 1900, il arrivait à Corbigny. Par un jour languissant et doré, il traversait la forêt de Fonteneilles; il se découvrait en apercevant les toits du château abandonné; il écoutait avec ravissement le bruit des volets, que la main du garde Renard poussait, l'un après l'autre; il entrait; il caressait la pierre des murs : il était chez lui.

Cinq ans passés! Que d'efforts! Que de projets! Quelle intimité consolatrice entre la terre et l'enfant d'ancienne race qui lui était revenu! Cinq ans très rapides, très remplis, sans événement; le temps de connaître son métier, de diminuer, chez quelques hommes, les préjugés et les inimitiés grandis pendant l'absence, de préparer des plans d'avenir, de goûter tout le soleil et toute l'ombre de chez soi. Et voici que M. de Meximieu menaçait de tout compromettre, avec ses demandes d'argent. C'est le domaine qui aurait eu besoin de ce capital, c'est le château...

La lumière augmentait au-dessus de la forêt, et les franges flottantes de la brume devaient voir déjà le globe rouge de la lune entre les collines. Un chien aboyait et « criait au perdu, » très loin, vers le lac de Vaux. Des vols légers, oiseaux de passage ou de maraude, chuchotaient dans la nuit.

Comment faire, pour obtenir que le général assurât l'avenir de son fils? Qui pourrait lui parler? Qui? Peut-être, tout simplement, Mme de Meximieu. Elle était bonne, cette mère toujours blonde malgré la cinquantaine, très bonne. Sans doute il ne dépendait pas d'elle de constituer en dot la ferme et le château, qui

ne lui appartenaient pas. Mais elle ne refuserait pas d'intervenir, de solliciter, de plaider. Elle recommandait habilement les jeunes officiers qui lui confiaient leurs intérêts; n'était-ce pas le tour de Michel à présent? Elle ne ferait point d'objections. Elle aimait son fils d'une affection déconcertante et cependant véritable. Longtemps, elle lui en avait voulu de ne pas être une fille, une fille qu'elle eût gâtée, adulée, gardée près de soi. Mais depuis que Michel habitait la Nièvre, elle était venue deux fois à Fonteneilles, par tendresse, par besoin de revoir son fils et de l'encourager. Les forêts ni les prés ne l'attiraient; elle avait horreur de la campagne : quelles bonnes promenades cependant, quel empressement à s'informer des choses rurales! « Tu vas me montrer ton bélier de Rambouillet? Fais-moi voir la différence entre un chêne et un hêtre?... Peux-tu faire semer du blé devant moi, à la volée? Il paraît que c'est très joli... »

Oui, elle serait une alliée, à l'occasion. Par elle ou autrement il fallait défendre le domaine et s'y maintenir. Là était peut-être la richesse à venir, peut-être le bonheur : là était sûrement la vie utile! La vision des bûcherons en troupe, chantant l'*Internationale* et provoquant le général de Meximieu, le chef militaire, le descendant d'une race féodale, le riche, traversa l'esprit du jeune homme. Ses lèvres s'allongèrent, et il regarda dans la nuit, avec un sourire triste, ces fumées onduleuses des futaies paternelles, sous lesquelles avait couru tantôt le chant de la haine.

« Utile à quoi? murmura-t-il. Je n'ai pas voulu venir ici, pour m'y enfermer, y vivre et y mourir pour moi seul; j'ai voulu, je veux toujours le relèvement de ces hommes de la terre. Quel bien moral ai-je fait jusqu'à présent? Quelle influence ai-je acquise? Quelle amitié, d'un seul d'entre eux?... Ce défilé de ce soir! Ces mots, si nobles en somme de mon père, et cette réponse de Grandhon, d'un soldat d'hier!... Ah! je sais bien que ce n'est pas toute la France, que c'est un coin de la France plus travaillé que d'autres par le mal, plus abaissé par la passion jalouse, mais tout de même!... Quelle joie ce devait être, autrefois, de vivre dans une nation saine!... La même foi! Les mêmes fêtes! Des mots qui signifiaient pour tous la même chose! Quelle source d'intelligence et d'amour perdue! Et ils ne le comprennent pas! Je les vois avaler le poison, et rire, et chanter, et ils sont déjà tout pâles du voisinage de la mort! Ah! les pauvres gens, qui célèbrent leur mal comme une victoire! »

Michel se redressa, écouta un moment; quelque chose en lui parlait, sa race peut-être, et disait :

— Quand même! Je leur appartiens pour toujours! Il le faut! Je les aime!

La nuit augmentait de douceur, et une paix inconnue au jour était bue par les champs déserts...

A quelques centaines de mètres de cette fenêtre où Michel songeait, dans un pli d'ombre et de brume, un hameau dormait, les feux éteints : cinq maisons en tout, trois à gauche de la ligne forestière et deux à droite. Dans l'une d'elles, un pauvre songeait aussi. C'était Gilbert Cloquet, et le songe qui le tenait était celui de la misère. Couché dans un lit de noyer, entre le mur et l'âtre, il pensait à « ses affaires » qui allaient mal. Il gagnait moins qu'il n'eût fallu. « C'est vrai, disait-il, que j'ai ma suffisance de pain, et même de fricot pour mettre dessus; c'est vrai que j'achète toujours mon vin à l'éclusier du canal, — l'odeur aigrelette du petit baril, calé dans un coin de la chambre, flottait à travers la pièce, avec un reste de fumée; — mais mon vêtement des dimanches, il faudrait le remplacer... Je ne peux pas... Le malheur n'est pas grand. Mais le chagrin vient d'ailleurs. Il vient de Marie. Elle est dépensière; elle est toujours revenue : « Père, je n'ai plus de grain pour la volaille!... Père, le boulanger nous refuse crédit... Nous sommes en retard pour les fermages. Le propriétaire de l'Épine va nous saisir!... » Saisir la fille de Gilbert Cloquet! Non, je ne verrai pas ça... D'abord, j'irai demain porter à Marie la moitié des vingt francs que j'ai reçus, pour mon travail qui n'est pas commencé dans les bois... Et puis quand l'herbe deviendra haute, j'irai me louer pour les foins, chez M. Michel... »

Le journalier se retourna dans le lit, essayant de chasser les idées sombres qui le tenaient depuis des heures éveillé... Il entendit le roquet des Justamond, ses voisins, qui aboyait aux feuilles mortes roulées par le vent, ou au passage d'une bête rôdeuse... Un silence absolu suivit... La rosée froide, dehors, relevait les herbes. Le pauvre continua de penser : « Il n'y a personne qui prenne garde à moi, excepté M. Michel, qui m'embauche le plus qu'il peut; et encore, c'est un noble, et ils disent que les nobles ne valent rien. »

II. — LA VIE MORALE D'UN PAUVRE

Gilbert Cloquet avait été à l'école chez l'instituteur public de Fonteneilles vers 1860, — oh! que cela était loin! — il avait appris à lire, à écrire, à compter, et, à cinquante ans passés, aujourd'hui, s'il ne savait plus guère écrire, faute d'usage, il comptait fort bien, lisait les journaux, les affiches et même « l'écriture moulée » sans difficulté, ce qui prouve que l'instruction avait été bonne et solide. Il avait aussi récité le catéchisme, tantôt bien, tantôt mal, à l'instituteur qui se montrait exigeant, pour cette leçon comme pour les autres, et qui aimait qu'on les récitât mot pour mot. Quelques inspections paternelles, du curé de ce temps-là, qui interrogeait un peu, encourageait, racontait une histoire, et se retirait en félicitant le maître ; un examen et une courte revision du catéchisme avant la première Communion, et Gilbert Cloquet avait été jugé, par les plus hautes autorités qu'il connût, les seules qui se fussent occupées de son âme, suffisamment armé pour vivre honnêtement, résister à tout mal du dehors et du dedans, et conseiller plus tard les enfans qui naîtraient de lui.

« Te voilà grand, mon Gilbert, lui dit un jour la mère Cloquet, tes onze ans sont sonnés et il faut commencer à gagner ta vie. Nous irons donc à la louée de Bazolles, bien que j'aie le cœur tout en peine de me séparer de toi. »

Le dimanche suivant, qui était celui d'avant la Saint-Jean, la louée se tint à Bazolles, selon la coutume, comme elle se tient à Corbigny le jeudi de la Fête-Dieu. La place en pente, la route qui la traverse comme une rivière traverse un lac, étaient pleines de fermiers qui venaient chercher des domestiques, et de jeunesses qui cherchaient à « se louer. » Les jeunes gens en quête d'une place de charretier avaient leur fouet pendant au cou; ceux qui voulaient s'engager comme laboureurs mordaient une feuille verte ou la portaient à leur chapeau; les filles tenaient une rose à la main, et elles étaient pauvrement vêtues, de leur plus mauvaise robe, oui, pour qu'on ne les crût point dépensières : mais elles avaient toutes, enveloppés dans une serviette et serrés dans un coin de l'auberge voisine, une robe pour danser et un bout de ruban pour mettre à leur corsage. Chacun avait amené un parent, la mère, une tante, ou un ami. Et

Gilbert avait près de lui, bien inquiète, bien enveloppée dans sa « canette » de deuil, et les yeux rouges, la vieille mère Cloquet qui était connue dans tout Bazolles et Fonteneilles, et même au delà, pour une femme pauvre mais laborieuse, économe et proprette. Il était assurément l'un des plus jeunes de l'assemblée ; la plupart des domestiques avaient de quinze à vingt ans ; plusieurs même étaient des hommes faits, qui changeaient de ferme pour des raisons d'humeur ou d'argent, et le petit, immobile au bas du perron du débit de tabac, — une bonne place qu'avait choisie la mère Cloquet, — se demandait s'il y aurait maître qui voulût de lui : onze ans, des sabots, une blouse bleue à boutons blancs, une figure de fille blonde et rousselée, mais des yeux vifs, maraudeurs et d'un bleu limpide, sous l'ombre du grand chapeau. Qui viendrait le louer ? Et la mère, chétive, ridée, ratatinée, plus petite que son gars et tremblante pour un geste qui la désignait, qui donc l'aborderait le premier pour discuter avec elle les conditions de la louée ?

Ce fut un des plus gros fermiers de Fonteneilles, M. Honoré Fortier, homme de vingt-six ans, qui venait d'hériter de son père, et qui gouvernait les cent hectares de la Vigie.

— A-t-il déjà gardé les vaches ? demanda-t-il.

— Souventes fois, monsieur Fortier, répondit avec une révérence la mère Gilbert. Il n'a pas peur d'elles, et même son goût serait de charruer bientôt.

— Il n'est pas l'heure, ma bonne femme, mais le gars ne me déplaît pas.

Il regarda Gilbert, comme il eût fait pour un poulain, lui mesura de l'œil la poitrine, lui tâta le bras, lui prit l'épaule et la secoua pour voir si cette jeunesse avait de la défense, puis, brusquement :

— Une pistole par mois, pour commencer, la mère ?

— Ça me va, monsieur Fortier. Ote donc ton chapeau, voyons, mon gars Gilbert, puisque M. Fortier te fait de l'honneur...

Le fermier tira de son gousset une pièce de cent sous, et la mit dans la main de la mère Cloquet, puis, les yeux dans les yeux du blondin qui avait levé son chapeau :

— Écoute bien, berger : deux ans, dix ans, vingt ans chez moi, si tu veux ; tu feras ton chemin ; je n'y mets qu'une condition, c'est que tu obéisses.

Gilbert serra la main de M. Fortier, et quitta Bazolles pour

aller quérir ses hardes, car il devait, le soir même, monter à la Vigie.

— Es-tu content? demanda la mère.

— Assez.

— Tu n'as pas dit mot?

— Il n'y avait pas besoin, répondit le garçon.

Pourquoi s'étonner? Il était Nivernais, du pays où les volontés sont fortes, violentes même, mais où le visage est froid et la langue souvent muette.

Depuis lors, la patrie de Gilbert, ce fut la Vigie, ferme posée princièrement à trois cent vingt mètres d'altitude, au sommet d'une colline ronde et sans bois; ferme autour de laquelle cent hectares de bonne terre coulaient sur des pentes égales; ferme tout enveloppée dans le vent comme un phare et d'où la vue est en cercle : au nord on voit Beaulieu, tout blond sur une croupe bleuissante; à l'ouest et au sud, une vallée d'abord, des herbages et des champs, puis, au delà de Crux-la-Ville, une forêt qui monte, une vague énorme et longue, et prête à déferler, et qui porte à sa crête les sapins ébréchés d'un vieux parc seigneurial; du côté de l'orient, un paysage si grand que les yeux mêmes de ses enfans ne l'ont jamais tout connu, des forêts encore, celle de Fonteneilles, celle de Vaux avec son village de Vorroux éclatant comme un coquelicot dans les feuilles, la courbe des grands étangs cachés par les futaies et, au delà, une conque verte et prodigieuse, une succession de boules qui semblent n'être que des bois, et qui s'élèvent d'étage en étage et de douceur verte en douceur bleue, jusqu'aux monts du Morvan, arrondis, transparens, changeant de reflets tout le jour au bord du ciel.

Cette beauté du pays ravissait mystérieusement le pâtour de la Vigie, le petit Cloquet dont la dent poussait, dont l'œil s'aiguisait au plein air et découvrait un tiercelet planant à mi-chemin de la Collancelle. Il eut vite fait d'apprendre son état et d'en souhaiter un autre, le métier que font les jeunes gens: conduire les chevaux, fouailler en chantant à la tête du harnais de labour, quand les bœufs blancs, Griveau, Chaveau, Montagne et Rossigneau, mollissent sur la chaîne; herser, couper les fourrages verts et faire sa partie dans la moisson d'été. Il monta en grade et fut payé plus cher. Il fallait travailler dur, pour que M. Honoré Fortier pût s'acquitter de son fermage, qui était de dix mille francs. Et nul n'y manquait. Le patron était rude et toujours présent.

Il gouvernait, avec Mme Fortier qui lui ressemblait pour le sérieux et l'exactitude de l'humeur, un personnel nombreux : le ménage des bassecouriers, dont le mari était une sorte de contremaître et présidait la table des serviteurs, quatre domestiques de ferme, un berger, une servante, sans parler des journaliers qu'on embauchait au temps des grands travaux. Pendant dix heures, douze heures, quatorze heures même, la terre buvait la vie du corps et la pensée des hommes. Comment n'aurait-elle pas donné de moisson? Aux repas, qui se prenaient dans la cuisine attenante à la chambre du patron, Gilbert écoutait en silence les serviteurs. Ils parlaient du travail, du prix du foin et des cours des foires, des histoires scandaleuses ou seulement grossières, ou même drôles, qui couraient le pays, et rarement, en ce temps-là, de la politique. Les plus âgés, anciens soldats, ne se gênaient guère dans leurs propos. Jamais un mot ne venait relever, guider, rafraîchir l'esprit de ces hommes ou apaiser les jalousies qui les divisaient : rien que des ordres, une discipline, une surveillance tout extérieure et l'intérêt que chacun croyait avoir à ne pas quitter la Vigie. Le dimanche, ceux qui descendaient à Fonteneilles ne le faisaient guère que dans l'après-midi. Seules, les deux femmes qui commandaient à la ferme, celle du patron et celle du bassecourier, descendaient le matin, pour assister à la messe. Les communions étaient finies, n'est-ce pas, et les hommes, à Fonteneilles, s'ils n'étaient pas antireligieux, ne se montraient plus guère aux offices après cette date-là, sauf à Pâques, à la Toussaint, aux jours d'enterrement, et quelquefois le 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix, où le curé bénit les « croisettes » qui protègent les « héritages. » M. Fortier, lui, le dimanche, inspectait ses terres, fumait des pipes et faisait ses comptes, ou bien il attelait sa jument à la carriole jaune, et allait rendre visite à quelque fermier ou marchand de bœufs des environs. Gilbert, dans les commencemens, prenait assez souvent ses beaux habits, au premier son de la grand'messe, et courait rejoindre la mère Cloquet dans les derniers rangs, près du bénitier ; il aimait même à la préveuir quand passait le sacristain, et à payer les deux chaises, en garçon qui gagne sa vie et qui a du cœur. La mère Cloquet le trouvait dévot, à cause de cela. Elle craignait bien pour l'avenir, sachant que les jeunes gars ne sont guère sages ; qu'ils échappent aux mères qui veillent de près sur eux, et qu'ils peuvent donc tromper les mères qui

sont au loin. Mais elle ne montrait son inquiétude que par de petits mots, dits bien bas, à Gilbert, et par ses yeux ridés qui se troublaient, quand elle avait fini de lui sourire. Sa manière était l'*Ave Maria*, qu'elle récitait ici et là, éveillée ou demi-sommeillante, et toujours avec la même vision de l'enfant grandissant et aventuré. « Heureusement qu'il m'aime! » pensait-elle. Son mari aussi l'avait aimée. Cela lui donnait un peu de confiance dans les hommes de chez elle.

A la Vigie, les saisons passaient vite et repassaient, mêlant tour à tour, sur les flancs de la colline, au vert montant des pâturages, le violet des guérets nouveaux, le blond pâle des avoines, et l'or roux du froment. A l'aube, M. Fortier, debout dans la cour, parmi les domestiques et les attelages, disait quelquefois :

— Eh bien, enfans! une forte journée devant nous! Si l'héritage est tout labouré ce soir, je paye une tournée de vin rouge!... Qui va me rentrer mes foins avant l'orage?... Qui portera le plus de sacs au grenier?... Qui est assez brave pour monter à la fine pointe du châtaignier et gauler les châtaignes? »

En pareil cas, Gilbert était le premier à partir, à revenir, à se proposer, l'un des plus adroits et des plus résistans. Le blondin était devenu un grand jeune homme blond, grave, un peu distrait de regard à l'habitude, mais dont les yeux s'éveillaient dès que l'émotion, une plaisanterie, un défi, un ordre, rapprochait les sourcils et relevait aux deux coins la lèvre toute dorée par la barbe nouvelle. Quand il se couchait le soir, sur la paille, dans « sa bauge, » dans l'ancien coffre de carriole placé à gauche de la porte de l'étable, il ne rêvassait guère. La fatigue l'empêchait de causer avec le compagnon plus âgé qui couchait de l'autre côté de l'entrée; elle le terrassait, et ni le bruit des chaînes, que les vaches tiraient ou laissaient retomber sur les planches des auges, ni leurs meuglemens, ni les coups de pied des chevaux dans l'écurie voisine, ne rompaient le sommeil de ce jeune gars de la Vigie. Il était sobre, un peu par économie, un peu parce qu'il avait de l'ambition, et qu'on remarque vite, dans les villages, les hommes que le vin ne fait jamais déraisonner. Faute d'occasion, et grâce aussi au dur métier qu'il faisait, il était chaste. Il grandissait, en somme, à peu près droit, sans que personne pût dire : « C'est par moi qu'il est meilleur que d'autres. »

Jusqu'à l'époque de sa majorité, Gilbert salua souvent le curé de Fonteneilles, mais il ne le vit qu'une seule fois monter

à la Vigie et parler aux hommes rassemblés. Ce fut pendant la guerre. L'abbé apportait aux habitans de la ferme la lettre d'un ancien domestique, mobilisé de la Nièvre, qui écrivait, en quelques lignes, des nouvelles tristes. Il arrivait à la ferme un des soirs de ce dur hiver où les soleils couchans avaient tant de rouge que les mères en prenaient peur, et il rencontra, dans le petit chemin qui conduit de la route au domaine, Gilbert Cloquet qui ramenait le harnais de labour. « Eh! te voilà, Gilbert, ça va bien, à ce que je vois? Comme tu es grand! Dommage qu'on te rencontre si rarement à Fonteneilles! » Si le curé avait ajouté : « Viens donc causer avec moi? Je suis un ami, je t'assure, et toi tu es une âme, un cher enfant qui m'est confié, et qui n'aura bientôt de religion que la semence de son baptême : viens me voir! » peut-être le jeune homme serait-il allé au presbytère de Fonteneilles. Gilbert ne descendait guère au village, et quand il y faisait une apparition, c'était au cabaret, pour y boire un seul verre, avec les camarades, ou, quelquefois, les jours d'« apport » qui sont les fêtes du pays, dans les salles de danse ou sur les parquets dressés devant les maisons, et où les filles de Fonteneilles, de Bazolles, de Vitry-Laché venaient danser.

On aurait aisément compté, de même, les circonstances où il s'était trouvé en présence des gros propriétaires de la région. Une fois, étant tout jeune encore, il avait été livrer une taure au château de la Vaucreuse. La date, il se la rappelait bien : un 3 mai, jour de l'Invention de la Sainte-Croix. Mme Fortier, sitôt la soupe du matin mangée, avait fait venir le nouveau bouvier. « Tu vas partir pour la Vaucreuse, Gilbert. Passe donc, en descendant, par le chaume des Troches; façonne-moi une dizaine de croisettes, bien solides, dont une plus belle pour la chenevière, et tu me les rapporteras au retour. Pendant que tu les feras bénir, tu trouveras bien un gamin pour garder la taure. Mais ne te fie pas à tout le monde. — Il n'y a pas de danger, madame Fortier, » avait répondu le bouvier. Et il était parti, vêtu de sa meilleure blouse, conduisant la taure blanche, et frottant avec une pierre, pour l'aiguiser, la lame de son couteau. Dans le chaume, il avait cueilli douze brins de noisetier, — le noisetier est sacré, depuis qu'il servit de bâton à saint Joseph en voyage, — il avait fait onze croix petites, et une grande qui portait encore un plumet de feuilles au sommet. Et il était entré dans l'église, comme avait dit Mme Fortier, puis, tenant ses croi-

settes bénites par le curé, attachées en faisceau et légères sur l'épaule, il avait continué la route vers la vallée de l'Aron où le château de Vaucreuse se voit de loin, tout blanc parmi les prés. La châtelaine n'était jamais absente quand on avait besoin de lui parler. C'était la vieille Mme Jacquemin, marchant doux, parlant doux, et plus volontaire que dix hommes ensemble. Quand Gilbert longea les murs des étables, avant même qu'il l'eût vue venir, elle était là, examinant la bête qu'on lui livrait et la figure du bouvier. Quand elle eut bien regardé et palpé la taure, immobile dans la cour pavée, en vue du château, elle leva sa petite tête de chef, gloussa un moment, ce qui était sa façon de rire et dit : « Mais, te voilà fleuri comme un genêt, Gilbert Cloquet! Seize ans! C'est l'âge où vous commencez à être des petits hommes, c'est-à-dire pas grand'chose de bon. Heureusement tu ressembles à ta mère, toi, mon garçon. Tâche de lui ressembler complètement, car c'est une honnête créature, bien près de Dieu, travailleuse et délicate pour tous ceux qui ne le sont pas. » Elle avait ensuite tapé sur la croupe de la taure : « Mène-la à l'étable, à présent. Au revoir! » Gilbert était resté sans répondre, car les paroles lui remuaient trop le cœur, et il regardait s'en aller la dame fluette, tout en noir, et qui avait la figure aussi nette et aussi blanche qu'un osselet.

A quelques années de là, — il allait prendre ses vingt ans, — s'étant rendu à la grande foire du 11 novembre à Saint-Saulge, la foire aux veaux, celle dont les marchands de bestiaux ont coutume de dire : « Il n'y a en France qu'une Saint-Martin, » il avait rencontré, au détour d'une rue, le marquis de Meximieu qui arrivait en voiture. Le marquis, alors lieutenant de dragons, élégant, taille fine, épaules d'athlète, lui avait jeté les guides et dit, avec ce sourire qui ajoute tant aux paroles, et qu'ils ont tous chez les Meximieu : « Garde ma jument, Gilbert, veux-tu? Je n'ai confiance qu'en des hommes comme toi, qui sont de chez nous. Je te retrouverai en face de l'hôtel Touchevier. » En face de l'hôtel Touchevier, près de la vieille église gothique tout incrustée de boutiques borgnes, Gilbert avait attendu, tenant la bride de la jument. Et après une heure, « Monsieur Philippe, » comme on disait à Fonteneilles, était revenu et avait donné cent sous au gars de la Vigie, cent sous avec une poignée de main et un regard de bonne humeur qui valaient bien cent autres sous. Malheureusement, le marquis

n'habitait pas le pays et ne s'occupait que de toucher les fermages et le prix des coupes de bois; il était officier, en garnison, loin, très loin.

Et ç'avait été toute la part que Gilbert avait prise à la vie des « autorités » de la paroisse, et toute la lumière directe qui lui permettait de les juger. Heureusement pour lui, il n'avait pas eu le temps de lire, car, n'ayant aucun guide, ni aucun moyen de choisir, il aurait eu toute chance de gâter sa raison, qu'il avait saine et point fumeuse.

A cette époque et depuis un an déjà, il était premier domestique de la ferme de M. Honoré Fortier, sous les ordres du bassecourrier. Sa moustache blonde et relevée en croc, ses yeux bleus dans lesquels il n'y avait point de peur, ni des hommes, ni des choses; son visage aux joues plates et rousselées comme un pampre mûr; sa haute taille; sa jeunesse peu causante, qui s'exprimait en force dans la hardiesse de la marche, dans le port de la tête bien droite sur les épaules, dans le geste sûr des deux mains saisissant les bras de la charrue, ou levant, à bout de fourche, une double gerbe de blé comme un paquet de jonc creux; sa gaieté calme, quand, au repos, il observait l'herbe drue dans les héritages de la Vigie; sa réputation de garçon rangé, bien payé, et qui avait su faire de grosses économies; son habileté de braconnier, peu soucieux des gardes et qui offrait un lièvre aux plus jolies danseuses, au lendemain des apports; tout cet ensemble d'énergie, de santé et de succès plaisait aux filles de Fonteneilles et des villages voisins.

Plus d'une déjà l'avait laissé voir, et souvent, quand il s'en allait, à la brune, le corps penché en avant, les pieds raidis par le charruage, suivant le harnais qui rentrait et longeait les « traces: » Bonsoir, disaient-elles, monsieur Gilbert! Viendrez-vous dimanche à Fonteneilles? — Ça dépend, » disait-il. De quoi? Il ne le disait pas. Et par-dessus les épines, les coiffes blanches suivaient le harnais qui s'en allait, le gars songeant comme ses bœufs.

Gilbert, quand les hommes causaient autour de lui, continuait de se taire, à moins que la conversation ne portât sur les choses du métier, car on le voyait alors âpre et bien parlant. Mais ce qu'il entendait dire de la religion, de la morale, ou des riches, ou de la politique, le gênait dans son honnêteté ignorante. Il abandonnait peu à peu des habitudes ou des idées qu'il

avait eues, sans éclat, et sans se vanter comme d'autres du changement, car il n'était pas sûr de bien faire en changeant de la sorte. Sa bonne foi était grande. Il cédait à de petites raisons et à l'universel entraînement, parce que son esprit n'avait que peu d'amours, et que sa force était sans direction. C'est ainsi qu'il avait d'abord espacé ses visites, puis tout à fait quitté son ancienne coutume de descendre à Fonteneilles le dimanche matin, pour la messe. La petite mère Cloquet, debout sur la haute marche de l'escalier de l'église, tournée vers la place, attendait vainement, chaque dimanche, jusqu'au dernier son mourant de la cloche. Elle priait, elle vieillissait, et Dieu sans doute pourvoirait. Gilbert ne craignait pas les gardes-chasses, mais il redoutait tout l'appareil de l'État, inconnu, invisible, présent par les affiches, la conscription, les gendarmes, le percepteur, qui s'arrêtait une fois par mois à l'auberge de Fonteneilles, et par les nouvelles qui venaient jusqu'à la Vigie. Les journaux, achetés irrégulièrement, les jours de foire, ou à des colporteurs, ou au bureau de tabac, étaient lus d'abord par M. Fortier, par Mme Fortier, par la servante, puis par le ménage des bassecouriers auxquels on les passait; enfin, réduits à l'état de chiffons et les lettres toutes estompées par le frottement des mains, des tables, ils étaient emportés, le soir, dans les bauges, et lus à la lueur des lanternes rondes, par les domestiques, qui lisaient surtout le feuilleton, à cause des histoires de femmes, et les faits divers de la région. Le reste n'était que parcouru, et il n'en demeurait, dans l'esprit des hommes, qu'une espèce de brume ardente, un sentiment de mécompte, et l'envie du changement. Une seule notion subsistait dans l'esprit anémié de Gilbert: l'idée de justice. Il ne l'étendait qu'au monde bien borné que ses yeux pouvaient voir; mais, dans ses relations d'homme à homme, dans sa conduite quotidienne, et dans sa manière de juger les autres, il montrait une sorte de passion pour elle. Plusieurs morts de sa race l'avaient sans doute aimée: il l'avait dans le sang, cette soif de l'équité qui s'exaltait parfois jusqu'à la révolte. S'il voyait un de ses camarades faire un mauvais labour, il devenait rouge de colère, et remettait lui-même les bœufs dans le sillon. S'il entendait les journaliers de la Vigie, ou les hommes de Fonteneilles, tous bûcherons aux mois d'hiver, se vanter d'avoir triché dans le façonnage du bois,— les fraudes étaient nombreuses, mauvais empilage de la moulée, baliveaux réservés dont

l'ouvrier efface la marque rouge, bois qu'on n'« énote » pas, cordes bourrées d'éclats de bois, bottes d'écorces garnies à l'intérieur de pelures d'arbres coupées à la serpe ; — il disait tout haut : « Celui qui a fait cela est un mauvais ouvrier. » Et ni les ricanemens, ni les grognemens, ni les injures ne le faisaient se déjuger. Quant aux menaces, il ne les entendait jamais, tant elles étaient dites à voix basse, car il avait des poings dont on avait peur, et une manière de regarder en face qui promettait une suite à toute provocation.

Cette humeur rude et combative le mit aux prises, plus d'une fois, avec le patron, qui commandait brièvement et n'admettait pas de discussion. Les domestiques plus jeunes que lui, dans ces occasions, ne manquaient pas d'insinuer : « Pars donc, Gilbert, fais régler ton compte et va-t'en ! » Et trois fois au moins il avait dit : « Je partirai. » Mais, à chaque fois, l'amour obscur et profond qu'il avait pour la Vigie, et aussi la pensée que ce maître autoritaire était juste habituellement, l'avaient fait rester. M. Honoré Fortier, s'il ne l'exprimait point, prouvait cependant, en toute occasion, la confiance qu'il avait dans l'expérience et dans la probité de son premier domestique. Quand il devait expédier des bœufs à Paris, il les faisait accompagner par le toucheur bien connu dans la contrée, le père Toutpetit qui, deux fois par semaine, de juin à fin novembre, conduisait à la Villette des wagons de bestiaux, et rapportait le prix aux éleveurs dans de petits sacs de toile cachetés avec de la cire rouge. Mais, quand l'acheteur demandait la livraison sur un autre point de la France, et qu'on n'avait pas de toucheur disponible, M. Fortier disait, sachant qu'il plaisait à Gilbert : « J'ai quelqu'un. » Et Gilbert Cloquet fit le voyage de Lyon deux fois, celui de Belfort, celui de Nancy et d'autres encore. Le jeune homme acquérait ainsi plus d'initiative que ses compagnons, plus d'autorité, et quelque notion de la variété du monde.

A vingt-quatre ans, — comme fils de veuve, il avait été dispensé du service militaire, — Gilbert passait déjà pour un homme riche. Touchant de gros gages, cinq cents francs depuis l'âge de dix-sept ans, ne dépensant rien, ayant hérité, en outre, d'une petite somme, à la mort d'un oncle, ancien domestique de ferme et journalier à Crux-la-Ville, il avait le droit de choisir parmi les meilleures filles du pays. L'étonnement fut grand, lorsqu'on apprit que Gilbert « causait » avec la fille d'un petit

boutiquier de Fonteneilles, marchand de sucre d'orge et de quincaillerie, de drap et de vaisselle blanche. Elle n'était pas riche; elle avait pour père un alcoolique; on savait qu'elle avait plus de goût pour la toilette que pour le travail; mais, quand elle avait passé sur la place, le dimanche, habillée comme une dame, les cheveux relevés, les yeux brillans tout cerclés d'ombre et les lèvres ouvertes, laissant voir ses dents blanches, tous les jeunes gens du bourg disaient en riant : « Est-ce toi, Baptiste? Est-ce toi, Jean? Est-ce toi, François? » Un jour, Gilbert qui ne plaisantait pas souvent et se contentait de rire en mordant ses moustaches blondes, se leva au milieu du cabaret où buvaient trente compagnons, et dit : « C'est moi! » Et aussitôt il traversa la route, et salua la jolie fille. Et on les vit, tous deux, descendre en « causant. » La mère Cloquet eut de la peine quand elle apprit que son Gilbert avait choisi « une moindre que lui. » Elle essaya de lutter; mais elle était devenue si vieille qu'elle n'avait plus que la force de dire non une fois, pour dire oui ensuite et pleurer en se cachant.

Elle aurait voulu que le mariage eût lieu dans le mois de mai, car elle était dévote à la Vierge. Mais des parens de la fiancée intervinrent : « Les filles qui se marient en mai, disaient-ils, ont trop d'enfans. » Et ce fut au commencement de juin, par une journée éclatante et bonne pour la moisson, que Gilbert Cloquet mena à l'église la belle Adèle Mirette, la fille de l'épicier de Fonteneilles. Tout le village était sur les portes, pour voir ces deux mariés, les plus beaux de l'année, et le cortège qui s'allongeait sur les bosses du chemin montant. On avait mis en tête un couple d'enfans tout petits, qui chassent le mauvais sort et préservent les époux, puis venait le violoneux, puis Gilbert, superbe, donnant le bras à la mère Cloquet qui essayait de rire et n'y réussissait guère. Les pauvres, selon l'usage, avaient disposé, sur le passage des gens de la noce, des chaises couvertes d'un linge blanc et ornées d'un bouquet. Et tout le monde remarqua que la mère Cloquet, la pauvre vieille qui avait tout juste de quoi vivre, déposait une pièce blanche sur chacune des chaises des pauvres. Elle avait, sous son rire forcé, le cœur plein de chagrin.

La mère Cloquet ne put porter longtemps une peine qui s'ajoutait à tant d'autres. Moins de deux mois après le mariage, elle mourut, persuadée que son fils serait malheureux en mé-

nage. Elle se trompait à moitié. La jeune fille coquette fut une femme de bonnes mœurs, et dont on ne parla pas. Elle avait aimé la toilette, comme un moyen surtout de se faire aimer. Son mari n'eût pas supporté les galanteries d'un rival. Peut-être, d'ailleurs, fut-ce par esprit de précaution autant que d'économie, qu'ayant à louer un logement, il choisit le hameau du Pas-du-Loup, situé en plein bois, à cinq cents mètres du bourg. Il resta domestique à la Vigie, mais il quitta la bauge où, pendant treize ans, il avait dormi dans la paille, et vint habiter la dernière des cinq maisons du hameau, la plus enfoncée dans la forêt, à gauche. Chaque matin, dès l'aube, il partait et montait à la Vigie ; à la brune, il descendait. Personne n'aurait pu dire s'il était heureux ou malheureux. On remarqua seulement qu'il rentrait souvent très tard de la ferme, puis, après un peu de temps, qu'il avait acheté, ou reçu en cadeau, on ne sut jamais lequel, un chien nommé Labri, chien de berger, poil de limaille, yeux de charbon ardent, qui ne le quittait plus. « C'est à lui qu'il dit ses secrets, » murmuraient les voisines.

La vérité, c'est que la Cloquette n'avait rien d'une ménagère. Elle était de santé délicate, et cela lui servit longtemps d'excuse quand la soupe n'était pas prête, quand le mari trouvait la maison en désordre, le linge, le « butin » mal rangé dans l'armoire, et les hardes de travail non réparées après deux ou trois jours. Il l'aimait, de toute la force de sa jeunesse intacte, et elle aussi l'aimait à sa façon, fière de se montrer, le dimanche, près du plus bel homme du pays, d'aller avec lui aux noces, aux apports, aux foires quelquefois, lorsque M. Fortier y envoyait son domestique. Elle avait les goûts de sa petite enfance, qui s'était passée dans une boutique de village, à vendre et à bavarder. Ni l'habitation dans la forêt, ni les travaux de la maison ne lui plaisaient, et les poules de son poulailler n'avaient pas, il s'en fallait, la crête nourrie, la plume luisante et le jabot renflé de celles de la voisine, la Justamonde. « Que veux-tu, finit-elle par dire à Gilbert qui se plaignait, je n'ai l'esprit à rien, parce que tu n'es jamais là. Encore si tu allais à la journée, comme font presque tous les hommes mariés de ton âge, j'aurais plaisir à travailler avec toi au jardin, les jours de chômage, et à tenir la maison en ordre; mais M. Honoré Fortier ne te laisse pas même une heure ; il te prend même souvent le dimanche, parce qu'il dit qu'il a confiance en toi pour garder la Vigie. Tu

crois que c'est drôle pour moi ! A quoi te sert-il, ton argent ? » Gilbert n'avait pas l'air d'entendre la Cloquette ; il remontait à la Vigie, avec son chien aux yeux de braise. Adèle Mirette n'était pas méchante. Elle était ce qu'on l'avait faite : une fille qui ne savait rien de son état. En revanche, elle croyait tous les contes superstitieux des campagnes voisines. Pour toute la fortune de M. le marquis, on ne l'aurait pas vue coudre entre Noël et le premier de l'an, ni contrainte de laver « un jour de bonne Dame, » elle qui travaillait souvent le dimanche. Les sorts et les sorciers lui faisaient peur, et, quand elle rencontrait le Grollier, elle lui souriait, en se signant secrètement, pour combattre, de deux manières, le mauvais œil du chemineau.

L'eau creuse la pierre et le vent la ronge. Les plaintes de la Cloquette pliaient lentement, et sans qu'il y parût, la volonté de l'homme. Il savait bien qu'il aurait tort de quitter la ferme où il travaillait depuis si longtemps, dont chaque motte avait été foulée par ses sabots et remuée par ses mains. Les mots d'une femme qu'il aimait et qu'il plaignait silencieusement, des propos d'hommes d'une génération nouvelle, et qui commençaient à élever la voix dans les auberges, changeaient le cœur du tâcheron. En 1883, vers le milieu de la fenaison, qui eut lieu de bonne heure, Gilbert eut une discussion avec son patron ; il dit, en passant devant une ancienne pâture devenue prairie, et qui se nommait la Chaume basse :

— Vous voulez que je coupe l'herbe, patron ; elle n'est pas mûre !

— Elle l'est. Je sais ce que je dis, Gilbert, et c'est moi qui commande ici.

— Moi aussi, je sais ce que je dis, et je ne couperai pas de l'herbe qui n'est pas mûre. Ça me dégoûte !

M. Honoré Fortier n'avait peut-être jamais été aussi patient : il ne répliqua pas, et laissa Gilbert monter, avec trois domestiques jeunes et qui avaient entendu, vers un pré plus haut, et où la graine perlait en rosée grise au bout des herbes drues. Mais le soir, comme il revenait, le long d'une trace, tirant le jarret, il fut rejoint par Gilbert Cloquet qui montait vite, la faux sur l'épaule.

— Tu as chaud, à ce que je vois, Gilbert !

— Et autre chose.

— A savoir ?

— Que je vas quitter la Vigie à la Saint-Jean.

M. Honoré Fortier s'arrêta. Sa forte face rasée, sculptée par la colère soudaine, devint plus vieille de dix ans.

— Voilà quatre fois que tu le dis, Gilbert. C'est assez. Pourquoi t'en vas-tu?

— Pour être mon maître.

— Sois donc ton maître! Je ne suis plus le tien! Crève de misère si tu veux! Seulement, rappelle-toi bien ce que je vais te dire : ni à présent, ni quand tu seras vieux, jamais je ne te reprendrai.

— Je n'y reviendrai pas, monsieur Fortier.

— Quand même tu te mettrais à genoux, là, sur la terre! Rentre à la Vigie : je vas régler ton compte. Et pas à la Saint-Jean : tout de suite!

Gilbert passa devant son patron, et, tandis qu'il s'éloignait, raccourcissant les enjambées pour montrer qu'il n'avait pas peur, il entendit rouler sur les sillons :

— Dix-neuf ans d'amitié! Dix-neuf ans de bonne paye! Tu regretteras ton maître, Gilbert Cloquet!

Un peu plus loin, il entendit encore :

— Tu me fais tort, tu manques à la justice!

Alors, Gilbert tourna la tête, furieux :

— Je vous défends de dire cela! cria-t-il. J'use de mon droit; je ne vous fais pas de tort! Vous me remplacerez!

Mais la voix répliqua, d'en bas :

— Au jour d'aujourd'hui, les bons domestiques ne peuvent être remplacés. Oui, tu me fais grand tort, et parce tu t'en vas, sans raison, tu manques à la justice!

Au-dessus des sillons, les mots s'éparpillèrent, et les hommes ne se parlèrent plus.

Ce soir-là, Gilbert fit, pour la dernière fois, le chemin qui mène de la ferme au village. Le cœur lui battait quand il approcha du Pas-du-Loup. Il y avait, après le chaud du jour, un engourdissement de toute la terre. Les feuilles de tremble elles-mêmes étaient en paix. L'homme descendait, dans une joie d'orgueil, ne regrettant rien, saluant la maison invisible, enveloppée par les futaies. « Je verrai donc grandir ma petite, » disait-il. Une petite fille lui était née, quatre ans plus tôt. Il l'aimait passionnément, mais, de toute la semaine, ne la voyait guère qu'endormie, partant trop tôt, rentrant trop tard pour

trouver éveillés les yeux de la petite Marie. Elle avait été l'une des raisons, la seule qu'il s'avouât à lui-même, de la résolution qu'il venait de prendre. Quand il arriva dans la futaie, la petite jouait sur le pas de la porte. Elle tournait le dos. Le père l'enleva dans ses bras, effarouchée, et la baisa bruyamment.

— Petite Marie, c'est un journalier qui t'embrasse ! Tu me connaîtras, à présent !

Une ère nouvelle commença donc pour Gilbert Cloquet. Il avait trente ans. Sa force était connue, sa probité de travailleur aussi : on le demanda tout de suite, dans les fermes, dans les bois. Il eut plus de journées que n'importe lequel de ses nombreux compagnons qui louaient leurs bras. Le régisseur de M. de Meximieu l'engagea pour les foins ; d'autres le louèrent pour la moisson. Il fut « son maître ; » du moins il crut l'être, et il peina durement, mais plus joyeusement qu'à la Vigie. Le mauvais côté de ce métier de travailleur à la journée ou à la semaine, ce n'était pas le perpétuel changement de travail et de cantonnement, — Gilbert aimait la comparaison qu'il faisait ainsi entre les gens et entre les terres du pays, — c'étaient les chômages, et ce fut aussi, bien vite, le prix trop bas de l'embauchage. Du 15 novembre au milieu de mars, bon ouvrier comme il l'était, il trouvait bien cinquante journées à faire dans les bois. En avril, on le louait dans les fermes, pour aider aux labours de printemps et au cassage des mottes, mais c'était un mauvais mois. En mai, il retournait en forêt, avec sa femme quand elle voulait bien le suivre, pour l'abatage et l'écorçage des baliveaux de chêne ; puis venaient les grandes semaines des récoltes, les foins en juin, les blés et les avoines en juillet ; puis des temps d'accalmie et de repos forcé ; et en cherchant, en se proposant çà et là pour la récolte des pommes de terre et pour les semailles d'automne, il gagnait la Toussaint, la saison où, avec ses compagnons, il s'enfonçait de nouveau dans le bois. Saison dure, mais où l'on vivait avec les compagnons, et que Gilbert aimait.

Il fallait faire souvent trois ou quatre kilomètres, matin et soir, pour gagner le chantier et pour en revenir. Quand le père rentrait, dans la nuit toujours, car on finissait le travail vers cinq heures, un peu avant le coucher du soleil, l'enfant disait : « Vous aimez trop le bois, papa ! » Il l'enlevait à bout de bras, la tournait vers la flamme de l'âtre, afin de voir la joie jeune au

fond des yeux que l'enfant avait bridés, vivans et couleur de hêtre en automne, et il répondait en riant : « C'est pour que vous ne travailliez ni l'une ni l'autre que je travaille dur, ma petite Marie! » Dans la pièce unique qui occupait tout l'espace entre les quatre murs de la maison, — deux lits au fond, une grande cheminée dans le mur de droite, une grande armoire montant en face jusqu'aux solives, une porte et une fenêtre sur la route forestière, quelques ustensiles de ménage pendus à des clous, une huche où l'on serrait les provisions de bouche, un baril de vin calé sur deux bûches fendues, — l'homme ne demeurait jamais longtemps. Le travail l'attirait au loin, et aussi la vie entre hommes, qui devient une habitude, une école et vite une tyrannie.

On causait, en se rendant au travail, par les lignes des bois, en revenant le soir avec la lance sur l'épaule, et aussi à midi, quand tous les bûcherons de la coupe se réunissaient par groupes à l'abri des cordes de moulée, et ouvraient les gibecières pour déjeuner. Gilbert, qui avait le prestige de la taille et la réputation d'un caractère indépendant, était très écouté. On le prenait pour juge, souvent, dans les contestations entre les ouvriers et les commis assermentés qui les surveillaient au nom des marchands de bois. Il se plaignait tout haut, — les autres le faisaient tout bas, — que le salaire fût insuffisant. Un franc cinquante par jour, c'était trop peu, c'était injuste. Et cela encore lui donnait un ascendant sur ses compagnons. Il ne gagnait pas plus que chez M. Fortier, mais la liberté de la vie, et la variété du travail, enlevaient le regret du passé à ce grand bûcheron qui sentait sa jeunesse sûre du lendemain et influente dans le domaine des égaux.

La santé de la Cloquette, qui n'avait jamais été bonne, empirait assez vite. La pauvre femme, minée par un mal sournois, devenait pâle et mince comme un cierge. Elle perdait ses cheveux, ses dents qui lui donnaient son éclatant sourire, et jusqu'au goût de la toilette. La petite Marie au contraire, plus jolie encore que n'avait été sa mère, élancée, blonde, fraîche avec des yeux vite irrités et charmans quand ils étaient doux, poussait comme un chêne de bordure. Le père ne connaissait rien d'aussi beau qu'elle. Il était, lui si rude avec les hommes, la faiblesse même devant elle. Il la gâtait. Il disait pour s'excuser : « Je suis trop souvent dehors, pour avoir le droit de la faire

pleurer quand je la vois. Tu as tout le temps de te faire aimer d'elle, toi, la femme; moi, je n'ai que l'heure de mon souper. »

Quand elle eut dix ans, elle fit, avec les autres enfans de son âge, la première communion. Ce fut une grande fête, et une grande dépense pour les Cloquet. Gilbert avait voulu que Marie fût la mieux habillée du bourg, et la Cloquette avait fait travailler les lingères de Corbigny.

Le matin de la fête, au premier son qui partit du clocher de Fonteneilles et déferla sur la forêt, les quatre voisins des Cloquet, leurs femmes et leurs enfans, c'est-à-dire les Justamond, le père Dix-neuf, les Lappe et les Ravoux, sortirent dans le chemin pour contempler Marie en blanc. Ils dirent tous : « Elle est mignonne, » mais il n'y eut que la mère Justamond qui l'embrassa avec l'émotion que donne l'intelligence de la religion. Elle murmura quelque chose à l'oreille de l'enfant, qui répondit oui, discrètement. Marie était tout occupée à relever son voile et sa robe, et à marcher bien droit, pour ne pas mettre dans les ornières ses pieds chaussés de souliers blancs. La mère, tous les dix pas, recommandait : « Va pas te salir, Marie! » Il avait plu pendant la nuit. Des gouttes en retard tombaient, de grosses gouttes paresseuses, sur le voile et sur les cheveux ondulés avec peine. Entre les deux falaises de futaies, Marie marchait devant; le père et la mère suivaient, l'un à droite, l'autre à gauche, endimanchés. Gilbert avait même pris le haut de forme qu'on ne met que dans les solennités. Et on aurait dit des chrétiens, dans l'église, un peu plus tard, à les voir silencieux, graves, émus même et regardant souvent la petite, qui était à la seconde place du premier rang, derrière son cierge : mais l'émotion était toute paternelle, maternelle, humaine, et pareille à celle des parens qui conduisent leur fille à son premier bal. Après la messe, et quand le curé, un vieillard courtois et timide, gagné à l'inertie par le désespoir de la vaincre, rentra au presbytère, il trouva dans l'allée sablée la famille Cloquet qui venait lui offrir ses hommages et des brioches commandées au boulanger du pays. Les brioches lui parurent si grosses qu'il s'en réjouit d'abord, comme d'une preuve de dévotion. Il remercia.

— C'est que, voyez-vous, monsieur le curé, dit Cloquet en caressant sa barbe blonde, nous n'avons jamais eu à nous plaindre de vous ; et j'ai voulu vous le marquer. C'est mon habi-

tude de ne point être en retard avec ceux qui sont de nos amis.

— Je n'en suis pas assez, de vos amis, Gilbert Cloquet, mais la pensée est bonne quand même. Merci !

— Au plaisir, monsieur le curé.

— Ramenez la petite pour les vêpres, bien exactement, à deux heures et demie.

Et ce fut tout. La mère et la fille revinrent à deux heures et demie. Elles étaient rouges. On avait beaucoup mangé. Cloquet s'était mis à affiler sa faux, car la saison des foins était venue, et la veille, le garde du château de Fonteneilles avait embauché les faucheurs.

Deux ans plus tard, la Cloquette mourut. Sa fille n'avait pas douze ans. Ce fut un chagrin et une cause de longue inquiétude pour le journalier. Si peu ordonnée, si médiocre ménagère que fût la Cloquette, elle l'était plus encore que sa fille. « Ma petite n'a pas l'âge de se donner tant de mal, » disait-elle. L'enfant n'avait pas même appris le peu de cuisine et de couture que la mère aurait pu lui enseigner. Quand la mère fut partie, le père resta huit jours chez lui sans rien faire, comme cela se doit, entre la messe de mort et la messe de service, près de Marie, tâchant de la conseiller, de la connaître, de lui commander quelque travail. Car la fille eût été de force à faire le ménage, si elle l'avait voulu ! elle paraissait avoir quatorze ans, et d'autres disaient seize, tant elle était grande et déjà femme de corps et de manières. Il ne réussit pas. Il se heurta à des caresses, puis à un refus, puis, comme il insistait, à une colère boudeuse, sombre, persévérante comme l'ingratitude. Comme le huitième jour finissait, Cloquet, qui était en train d'enlever les nœuds de crêpe attachés, selon l'usage, à la paille de ses ruches, vit s'approcher la grosse mère Justamond, sa voisine. « Père Cloquet, dit-elle, j'ai déjà cinq enfans à garder ; avec votre fille, ça fera six. Ne vous faites pas de tourment. » Et Marie continua de jouer avec les petits Justamond, et de paresser, en attendant qu'elle eût l'âge d'entrer en apprentissage. Elle voulait être lingère, pour voir du monde et quitter la forêt.

Gilbert fut donc plus mal servi, plus isolé, plus malheureux chez lui qu'autrefois. Il se rejeta entièrement du côté des compagnons de travail, les uns journaliers de toute l'année qu'il rencontrait dans les fermes, les autres, rouliers, maçons, petits propriétaires, retraités, artisans qui, pendant la saison d'hiver,

allaient au bois avec la cognée, ou avec l'écorçoir au temps de la sève montante. L'obscure tendresse que développe le métier, le besoin d'être plusieurs qui pensent de même et qui s'entr'aident, le fit se louer souvent dans des fermes lointaines, et revenir tard parce qu'on allait boire entre amis, et quelquefois coucher hors de la maison. Ses vêtemens étaient en mauvais état, sa barbe s'allongeait, il devenait comme étranger, quand il réapparaissait au hameau. Les voisins disaient : « Gilbert Cloquet s'ensauvage. » Oh! non, il vivait plus complètement, d'une vie passionnée, heurtée, généreuse et inquiète ; il vivait pour d'autres et avec d'autres de son métier, dans la corporation renaissante. Et sa nature généreuse s'emplissait d'illusions, de colères et de joies mêlées.

En cette année 1891, et dans les deux qui suivirent, les bûcherons de la Nièvre se liguaient pour obtenir le relèvement des salaires insuffisans. Dans les bois, aux heures de trêve, dans les cabarets, les dimanches, et dans les fermes où les machines, remplaçant les rouleaux et les fléaux, groupaient les hommes par bandes nombreuses, les ouvriers de la terre discutaient les intérêts du métier. Des mots qu'on n'avait point entendus depuis plus d'un siècle montaient sous les taillis ou entre les haies. Quelques très vieux arbres avaient frémi, jadis, au passage de mots semblables. On disait : « Les intérêts communs des ouvriers ;... plus d'isolement, les individus sont faibles ;... groupons-nous pour soutenir nos droits ;... formons une caisse, nous abandonnerons chacun une part de nos salaires. » Les plaintes abondaient, s'exaspéraient l'une par l'autre : « On ne peut vivre! Les marchands nous exploitent! Plus de prix de misère!... Est-ce que cela suffit, un salaire de 1 fr. 20 à 1 fr. 50? Et la femme? Et les mioches? Et les chômages? » Vivre, la vie, l'enfant, la maison, ces mots premiers et pleins gonflaient le cœur des hommes, et quand on avait parlé de la misère, on jetait la menace et le défi aux exploitans qui étaient à Nevers, ou dans les petites villes, ou parmi les campagnes, dans les maisons bâties avec la sève des bois abattus. D'autres mots étaient prononcés, et c'étaient les rêves, auxquels tous ne croyaient pas également, mais qui se mêlaient cependant au sang de tous, car ils étaient dans l'air qu'on respirait, avec l'odeur des bourgeons jeunes et des herbes neuves. On disait : « L'avenir est au peuple. La démocratie va créer un monde

nouveau... Le droit au pain, le droit à la retraite, le droit de partager... » Toute la forêt s'agitait cette année-là. Les taillis toujours coupés murmuraient sous les chênes, et disaient : « Nous avons, comme les futaies, le droit au vent du large. »

Gilbert Cloquet, avec sa passion pour la justice, fut des premiers à demander le syndicat. Il parlait sans art, avec une force contenue, et, dans les commencemens, avec un peu de bégaiement qui donnait une soudaineté à ses phrases. Mais il savait bien les choses de la contrée, et il avait l'autorité de la réputation parmi les camarades. Il voyagea dans tout le département, pour s'entendre avec les syndicats voisins. Il rédigea des statuts. Pendant des mois il vécut, comme il disait avec orgueil, « pour la justice de tous. » L'instituteur de Fonteneilles répétait : « Ce Cloquet doit avoir eu des ancêtres parmi les communistes du Nivernais. » Et il voulait parler de ces communautés paysannes, consacrées par l'ancien droit coutumier, et qui groupaient, au XVIe siècle, les familles de laboureurs et de bûcherons, travaillant sous un chef et héritant entre elles.

Gilbert eut même son heure de célébrité.

Il assistait à la réunion de marchands de bois et d'ouvriers, convoquée par le préfet, à Nevers, le 4 février 1893, et où étaient représentés les syndicats de bûcherons de Chantenay-Saint-Imbert, Saint-Pierre-le-Moutier, Neuville, Fleury, Decize, Sémelay, Saint-Benin-d'Azy, la Fermeté, Molay et d'autres encore. Quand on demanda aux bûcherons d'exposer leurs prétentions, plusieurs voix crièrent : « Cloquet! Cloquet! — Monsieur Cloquet est-il ici? » dit le préfet. « Le journalier Cloquet, présent! » répondit Gilbert. Et ce fut l'occasion d'un premier succès. Puis le grand bûcheron, debout, pas gêné, soutenu par la passion vivante dans tous les cœurs et dans tous les yeux, continua : « On veut vivre. C'est pas la fortune qu'on demande; c'est du pain, et, à condition de se priver de lard, un bout de ruban pour nos filles. Moi, j'en ai une qui grandit. On demande que les marchands acceptent le nouveau tarif : et d'une. Et puis que la corde de moulée ne dépasse pas 90 centimètres de haut. Si les marchands accordent ça, nous rentrons tous au bois; sinon, non. Il nous faut la justice, qu'on a chassée de la forêt. »

On l'applaudit pour l'ampleur de sa voix, sa force, sa taille et son absence de peur. Et ce fut un triomphe. Ses camarades le reconduisirent, chantant la *Marseillaise*. jusqu'à la maison du

Pas-du-Loup, au seuil de laquelle se tenait, pâle, la grande et belle Marie accourue au cantique. Un des bûcherons, un jeune, passa devant, et dit :

— Il a rudement parlé, le papa. Vive Marie Cloquet ! Vive le père Cloquet !

C'était la deuxième fois qu'on l'appelait le père Cloquet. Il n'y fit pas trop attention, étant un peu ému de vin et de gloire ; il dit seulement :

— Lureux, parce que tu es jeune, il ne faut pas plaisanter. J'ai fait ce que je devais. J'espère que nous allons réussir. Donne un verre de vin aux amis, Marie, et embrasse-moi.

Et Marie l'embrassa, Marie aux yeux de chèvre, longs, ardents et dorés.

Longtemps après qu'ils eurent bu, et qu'on les eut vus disparaître dans les chemins de la forêt, le père et la fille restèrent sur le pas de la porte, écoutant les voix qui chantaient en chœur, et qui criaient, de plus en plus lointaines : « Vive le camarade Cloquet ! »

La gloire fut courte. Déjà, dans les premières grèves, Gilbert avait dû réprouver les violences de quelques jeunes. Quand plusieurs bûcherons, au soir d'une discussion de tarifs avec M. Thomas, le gros marchand de bois, avaient proposé d'aller saccager la maison de l' « exploiteur, » il avait pris parti contre eux, et fait rejeter leur vengeance. Une autre fois, sommé de se joindre aux compagnons du syndicat, qui avaient résolu de pénétrer dans un chantier et d'en chasser les non-syndiqués, il s'était refusé à quitter sa maison. « Ce n'est pas bien, avait-il dit : ceux qui ne sont pas avec nous ont des femmes et des enfans comme nous ; laissez-les venir, et ne les forcez pas à chômer. C'est dur, d'être sans travail. » Une troisième fois, il s'était mêlé au cortège des grévistes, pour voir. Et il avait vu, au milieu de la forêt, une coupe envahie par une bande hurlante, et six hommes de Fonteneilles entourés, frappés, et obligés de marcher en tête des grévistes, à travers bois, puis sur les routes. On passait dans les villages. On récoltait des lâches, qui se mêlaient à la troupe. Les prisonniers épouvantés, blessés par leurs sabots, demandaient grâce. « Marchez toujours ! » Et ils marchaient, supplians, insultés, dans la clameur des voix qui étouffaient leurs plaintes. Deux d'entre eux finirent par tomber sur le chemin. Alors, dans le crépuscule, il y eut une lutte sauvage. Un

homme, un seul, se battit contre dix. Des cris s'élevèrent au bord de l'étang de Vaux, cris de mort, cris d'horreur, si aigus que les maisons cachées sous les arbres entendirent, et fermèrent leurs volets. Cette nuit-là, Cloquet rentra très tard chez lui, les habits déchirés et la mâchoire en sang. Et comme Marie, tremblante, questionnait le père : « Ne t'émoye pas, dit-il, les autres ont plus de mal que moi. »

Depuis lors, il eut, dans la forêt, d'implacables ennemis. Ceux qui l'aimaient le défendirent mal, quand un des meneurs, Supiat, proposa de lui enlever la présidence du syndicat des bûcherons. A la place de Gilbert, le fondateur du syndicat, le porte-parole des ouvriers des bois et des champs de la Nièvre à la réunion de Nevers, on élut son voisin, son vis-à-vis, Ravoux, un chef moins beau, plus jeune et plus fermé, qui dominait les meneurs parce qu'il ne parlait presque pas, et que ses yeux ne décoléraient point. Gilbert continua d'assister aux réunions dans les cabarets de Fonteneilles ou des villages voisins; on l'écoutait, mais on votait contre lui. Les jeunes disaient : « Tu peux remiser, Gilbert; maintenant que la machine est lancée, ne tire pas en arrière. » Beaucoup l'estimaient et n'osaient plus le suivre. Et lui, qui avait le cœur tout simple et fraternel, il souffrait moins d'être relégué au second rang, que de ne pouvoir approuver des projets, des mots ou des actes qui offensaient son idée de justice. « Une si belle cause, disait-il, notre pain, notre défense, et ils ne l'aiment pas comme moi ! Pas autant ! »

Les mois et les années passaient. Marie devenait une femme. Elle allait « à ses journées » dans le bourg ou dans les fermes. Elle était grande et toujours plus jolie que n'avait été la mère, bien qu'elle n'eût pas la même douceur de traits ni de manières. Ses pratiques la trouvaient brusque, capricieuse, tantôt « avantageuse à l'ouvrage, » tantôt molle et si revêche d'humeur qu'on ne pouvait obtenir d'elle une réponse.

Le père la jugeait de même. Il avait peur d'elle, et pour elle. Il songeait au loin, en fauchant le blé, en mordant, au coin d'une haie, le pain apporté de chez lui : « Que fait-elle ? Je ne sais d'elle que ce qu'elle veut bien m'apprendre. A son âge, les filles ont des secrets. Quelle pitié, quand les mères ne sont plus ! » Mais elle était si tendre avec lui quand il essayait de la gronder ! Attentive et inquiète d'abord, elle s'apercevait vite qu'elle n'aurait pas de peine à se défendre contre des commérages sans pré-

cision. Elle disait : « Les filles d'ici sont jalouses de moi ; comme les gars autrefois étaient jaloux de vous. » Ces soirs-là, elle soignait la soupe, elle tirait de la huche un morceau de lard ou une boîte de sardines conservées, régal des paysans de Fonteneilles. Et puis, après le souper, elle s'asseyait près du père, devant le feu, ou derrière la maison où il y avait un verger pas plus long qu'une meule de foin, avec trois pommiers, des groseilliers, un romarin bien vieux, des ruches d'abeilles, et la forêt levée tout autour. Marie caressait le père, et se faisait petite à côté de lui très grand. Ils s'asseyaient sur un madrier, qui pourrissait depuis vingt ans le long du mur. C'était rude parfois, de dérider le père. Marie presque toujours y réussissait. « Pourquoi as-tu perdu la pratique des deux sœurs de Durgé ? Il paraît que tu as refusé de coudre des sacs, parce que c'était trop dur ? Pourquoi m'as-tu laissé tout seul, dimanche, jusqu'à cinq heures ? Est-ce vrai que tu te laisses faire la cour par ce Lureux, qui n'est pas un travailleur, Marie, pas un homme bien rangé, non plus ? » Elle riait si bien que les voisins enviaient la demi-heure de joie de Gilbert Cloquet. Lui, il ne croyait pas tout à fait ce qu'elle disait ; il se laissait tromper juste assez pour cesser de se plaindre et de parler du passé. « Allons ! Marie, il faut me faire honneur, il faut marcher droit, sagement. C'est ce que t'a dit, bien des fois, l'institutrice, n'est-ce pas ? Elle avait raison... Et puis tu me ferais tant de peine si je te voyais mal famée dans la région ! » Il avait le sentiment que ses conseils étaient sans force. Il haussait les épaules et demandait : « Apporte-moi ma pipe. Elle m'écoute toujours quand je parle. » La petite fumée bleue montait. Marie se levait pour aller fermer à clef la cabane des poules. Et les étoiles passaient au-dessus d'une maison rétablie dans le silence, mais non point dans la paix.

René Bazin.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE
MINISTÈRE DU 2 JANVIER 1870

I

L'Empereur était rentré à Paris le 21 novembre, le jour des élections, en vue de l'émeute que sa police lui annonçait toujours. Le lendemain du scrutin, il me fit dire de venir le voir. Je ne le trouvai ni ému, ni irrité, ni soucieux; il paraissait mieux portant, souriant : « Eh bien! me dit-il, nous n'avons pas pu nous arranger; c'était votre première impression; il vaut mieux qu'il en ait été ainsi. Il est impossible de tolérer plus longtemps le dévergondage des journaux, et ce n'est pas à mon nouveau ministère à remettre en vigueur les lois sur la presse; la chose doit être faite quand il arrivera. » Il me parla ensuite de la nomination de Rochefort, sans colère, avec compassion pour ceux « qui se confiaient à de pareils hommes. » Du reste ses sentimens pour les classes populaires n'en étaient pas altérés. Il me dit encore : « Je ne veux pour ministres que des hommes qui aiment le peuple; j'ai eu le malheur de commencer par la vieille rue de Poitiers; je ne voudrai pas finir par la jeune. » Au lendemain du soufflet que venait de lui donner le peuple de Paris, une telle sérénité n'est-elle pas digne d'admiration? Il me pria de venir le voir désormais sans précautions, chaque fois que je le désirerais.

Je reçus bientôt après le billet suivant de Conti : « L'Empereur a pensé qu'à la veille d'entrer aux affaires il était bon de vous y préparer par une connaissance approfondie du travail

des partis et des agitations de toute sorte qui remuent le pays. A cet effet, Sa Majesté a décidé que les rapports importans de la préfecture de police vous seraient communiqués (25 novembre). » Évidemment l'Empereur était décidé à me prendre à mes conditions, et ce n'était plus qu'une question de jours. Un petit fait me démontra que, dans le monde bonapartiste, personne n'en doutait plus. Paul de Cassagnac vint me faire une visite : tout en conservant ses opinions d'autrefois, il voulait, dit-il, faire sa paix avec moi.

Mais un ministère nouveau ne pouvait vivre qu'avec une majorité. Comment constituer cette majorité ? La tendance d'une portion des 116 à repousser plutôt qu'à attirer les candidats officiels et à se constituer en un groupe, intransigeant à sa façon, dont le premier acte devait être une interpellation hostile au Ministère, s'accentuait chaque jour dans les conversations et dans les journaux. Comme ce groupe, même uni à la Gauche, ne pourrait être qu'une minorité, j'aurais, en m'en rapprochant, rejeté vers Forcade les députés douteux ou incertains prêts à se rallier à nous, et j'aurais rendu la constitution d'un ministère libéral impossible sans une dissolution préalable. Or, comme à Daru et à Buffet eux-mêmes, comme à tous les gens sensés non préoccupés de pêcher en eau trouble, ou de devenir députés, la dissolution, dans l'état d'énervement du pouvoir et d'agitation des esprits, m'eût paru une témérité grosse de conséquences désastreuses. Le pays n'y aurait rien compris et se serait demandé pourquoi on renvoyait une assemblée dont le seul acte important avait été d'exprimer à l'Empereur des vœux de libéralisme qu'il avait immédiatement exaucés. Je lui rappelais le conseil de Morny : « On se trompe rarement en faisant le contraire de ce que vos ennemis désirent que vous fassiez. » Or, la dissolution était le principal du programme que Rochefort et tous les ennemis développaient dans leurs journaux et dans les réunions publiques. Je m'appliquai donc à déjouer les mauvaises dispositions de ce que j'appelais la partie pointue des 116 et de les réduire au plus petit nombre possible.

Dès la première réunion (26 novembre), le dissentiment éclata. Segris proposa de convoquer dans une prochaine séance les députés qui n'avaient pas signé l'interpellation, mais qui en acceptaient la pensée. Cet appel ne nous exposait pas à être noyés dans nos adversaires, puisque ceux-là seuls y répondraient

qui se ralliaient à nos principes. Je soutins cette sage proposition, à laquelle personne n'osa s'opposer ouvertement. On examina alors si l'on procéderait par invitation personnelle ou par appels collectifs dans les journaux. Cette dernière forme adoptée, restait à fixer le jour de la réunion. Les pointus proposèrent le lendemain samedi 27. On leur répondit que l'appel serait dérisoire s'il était fait dans un délai aussi court, et, par la majorité de 27 voix contre 21, le dimanche 28 fut préféré. « Alors, s'écrie Chambrun en frappant sur la table, la minorité se réunira ici samedi. » Tel fut le commencement du Centre Gauche de 1870. On avouera qu'il ne fut pas très sérieux. Ils en rougirent eux-mêmes, et s'empressèrent de déclarer qu'il ne s'agissait pas d'une scission, et que si la minorité se réunissait le samedi afin de mieux se concerter, elle se rendrait néanmoins à la réunion générale du dimanche. La vérité est que les dissidens s'étaient reconnus et groupés, et qu'ils attendaient un prétexte pour afficher une séparation, qui tenait à des mécontentemens personnels, à des sentimens que j'aime mieux laisser deviner qu'exposer. Ils comprenaient en outre que l'accession des députés de droite allait donner à ma politique de prudence une supériorité qu'elle n'aurait pas eue si nos délibérations étaient demeurées dans un cercle plus étroit. Le dimanche 28, à une heure, ceux qui se présentèrent étaient si nombreux qu'aucun bureau ne suffit à les contenir. On se rendit dans la salle du trône. Daru, désigné comme président, termina une allocution sur ces mots : « Nous voulons tous le maintien de l'Empire appuyé sur des institutions libérales et parlementaires, c'est le lien qui nous unit. Ceux qui veulent l'Empire sans des institutions parlementaires ou des institutions parlementaires sans l'Empire n'ont pas le droit d'être ici. Leur place est ailleurs. » Le nouveau Centre Gauche subit une nouvelle défaite : l'assemblée décida à une grosse majorité que l'interpellation qu'il proposait serait déposée seulement après la vérification des pouvoirs.

Mais m'être affranchi du Centre Gauche ne suffisait pas. Il fallait constituer en dehors de lui une majorité libérale dont le programme ne permettrait plus aucune équivoque. Le 1er, le 2 et le 3 novembre, nous nous réunîmes chez Josseau, avocat distingué du barreau de Paris, sympathique à tous, et le programme suivant fut arrêté : « Considérant que le devoir des représentans de la nation est de formuler les vœux de l'opinion publique ;

considérant qu'au premier rang parmi ces vœux se trouve l'application loyale du régime parlementaire, qui est la forme nécessaire du gouvernement du pays par le pays sous une monarchie; considérant que le régime parlementaire implique une presse et des élections libres, un ministère homogène et responsable, une majorité compacte autour de principes nettement déterminés et consentis; considérant que tout parti constitutionnel, sous le régime parlementaire, peut être soumis à l'obligation d'appliquer son programme, dès que la majorité l'a adopté, les députés soussignés, sans entendre repousser de nouvelles réformes, quand la nécessité leur en sera démontrée, déclarent que, quant à présent, ils sont d'accord pour vouloir : à l'extérieur, la paix; à l'intérieur, l'abrogation de la loi de sûreté générale; l'interdiction du cumul pour les gros traitemens; l'étude d'un système de décentralisation, qui constitue, sur les bases les plus larges possibles, l'autonomie de la commune, du canton et du département, et, en attendant, le choix obligatoire des maires dans les conseils municipaux; une réforme électorale, opérée avant le renouvellement du Corps législatif, ayant pour but notamment de déterminer par la loi le nombre et l'étendue des circonscriptions, et de sauvegarder la liberté des élections; la modification de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII en matière électorale, ou lorsqu'il s'agit d'atteinte à la liberté individuelle et de violation illégale du domicile; l'attribution au jury des délits politiques commis par la voie de la presse; la suppression du droit de timbre sur les journaux et son remplacement partiel par un droit de poste; la suppression du droit accordé aux préfets de désigner les journaux qui doivent recevoir les annonces judiciaires; la liberté de l'enseignement supérieur; l'enquête parlementaire sur les conséquences du traité de commerce; la recherche de tous les moyens pratiques d'améliorer la situation morale, intellectuelle et matérielle du plus grand nombre (1). » Ce programme était l'expression la plus complète des désirs de la portion la plus exigeante du parti libéral. De 114, le nombre des signatures s'éleva vite à 133. Parmi les adhésions particulières, on remarqua beaucoup celle d'Isaac Pereire, l'ancien saint-simonien, d'une intelligence très étendue, même en dehors de la spécialité financière où il excellait.

(1) Séance du 1er décembre 1869.

Le Centre Gauche qui délibérait fut ahuri, abasourdi de la rapidité de notre résolution. Ne sachant quel parti prendre, il s'arrêta à une adhésion motivée accompagnée de deux restrictions, l'une relative à l'exercice du pouvoir constituant, l'autre à la nomination des maires : il exprima le vœu que le gouvernement fît participer le pays, par ses représentans, à toutes les modifications constitutionnelles, et dit que la désignation du chef de l'État ne donnait pas aux communes une participation suffisante au choix de ses magistrats (1).

Aussitôt la signature de notre programme, je me rendis chez l'Empereur, et je lui dis que j'étais maintenant en état de constituer un ministère appuyé sur une majorité.

La publication de ce programme n'avait pas eu seulement pour résultat de dérouter le Centre gauche ; elle avait rendu impossible la situation de Forcade, qui, libéral en thèse générale, était très prononcé contre la plupart des réformes spécifiées. Il était universellement admis qu'il ne pouvait pas être chargé de pratiquer un régime si contraire à celui qu'il avait jusque-là servi, et, plus que jamais, il était question du futur ministère. C'était l'objet des conversations habituelles dans la salle des Pas-perdus. Un jour un Centre Gauche me dit : « Si vous êtes chargé seul de constituer un ministère, ce *seul* écartera Daru et Buffet. Vous devriez conseiller d'appeler à la fois Daru, Buffet et vous. — Qu'à cela ne tienne, répondis-je, si un rôle prépondérant qui me serait donné est un obstacle à la constitution du ministère, j'y renonce volontiers. » Et j'écrivis à l'Empereur : « Sire, j'ai chargé Pietri de vous annoncer la visite de M. Daru pour demain matin à neuf heures et demie. Insistez pour qu'il prenne un ministère, vous l'obtiendrez. Dès que Votre Majesté sera d'accord avec lui, elle n'a qu'à le prier de s'entendre avec moi, et je ne doute pas qu'en quarante-huit heures, nous ne puissions vous proposer un ministère qui donne satisfaction au pays (8 décembre). »

L'Empereur envoya le lendemain un officier d'ordonnance chercher Daru. Il avait eu de nombreuses relations avec lui en 1850 et en 1851, mais il ne l'avait pas revu depuis le coup d'État et n'en avait reçu qu'une lettre, contenant un refus à une invitation à dîner aux Tuileries. Ce refus était conçu dans de tels

(1) Séance du 8 décembre 1869.

termes que, loin de le froisser, il avait montré la lettre en déclarant qu'elle était belle. Daru fut introduit comme je l'étais habituellement, par le couloir intérieur. A peine la porte ouverte, l'Empereur, debout, à quatre pas, s'avança vers lui. « Bien des événemens se sont passés depuis que nous ne nous sommes vus, monsieur Daru. — Oui, Sire, beaucoup d'événemens, les uns heureux, les autres malheureux. — Je désirerais, reprit l'Empereur, que, comme autrefois à l'Élysée, vous m'exposiez franchement votre avis sur la situation. » Il le pria de s'asseoir près de la cheminée. Quand il eut pris place, après un moment de silence, l'Empereur dit : « Vous m'en avez beaucoup voulu du Coup d'État, je le comprends ; vous ne pouviez pas voir d'où vous étiez ce que je voyais. A votre place, je me serais conduit comme vous l'avez fait ; vous avez rempli votre devoir. » Daru le remercia. Ils échangèrent une poignée de main, et la conversation commença. Sur la situation intérieure, Daru répéta les idées que j'exposais depuis plusieurs semaines. L'Empereur écouta sans répondre. — Et à l'extérieur ? dit-il. — En Allemagne, répondit Daru, il y a deux hommes qui ont une immense force, le roi Guillaume et Moltke. Le roi Guillaume représente l'idée de l'unité allemande ; Moltke est le premier homme de guerre de son temps. L'un a soixante-douze ans, l'autre soixante-quinze ; leur disparition affaiblira la Prusse ; il faut l'attendre dans une complète abstention. — Et Bismarck ? qu'en faites-vous ? — M. de Bismarck est jeune ; mais seul, n'ayant plus l'appui des deux grandes forces du Roi et de Moltke, il n'est pas inquiétant, quelles que soient, d'ailleurs, son activité et son intelligence. — Vous avez raison, » répondit l'Empereur. Il proposa ensuite à Daru de prendre un ministère, sans trop d'insistance toutefois, et il ne lui parla ni de s'entendre avec moi, ni de constituer un cabinet. Il persistait dans sa pensée, Forcade écarté, de ne se confier qu'à moi et de me faire le pivot unique des combinaisons libérales.

II

Le 27 décembre, au moment où j'allais sortir de chez moi, je reçus la lettre suivante de l'Empereur : « Monsieur le député, les ministres m'ayant donné leur démission, je m'adresse avec confiance à votre patriotisme pour vous prier de me désigner les

personnes qui peuvent former, avec vous, un cabinet homogène, représentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et résolues à appliquer dans sa lettre comme dans son esprit le sénatus-consulte du 8 septembre. Je compte sur le dévouement du Corps législatif aux grands intérêts du pays, comme sur le vôtre, pour m'aider dans la tâche que j'ai entreprise de faire fonctionner régulièrement le régime constitutionnel. Croyez, Monsieur, à mes sentimens. »

Je n'avais jamais souhaité plus et mieux. Le soir même, mes amis du Centre Droit se réunissant au Grand-Hôtel, je crus convenable d'aller leur donner communication de la lettre que je venais de recevoir. Je commis une erreur assez divertissante. Le Centre Gauche lui aussi se réunissait au Grand-Hôtel. J'entrai chez lui, par mégarde, au lieu d'entrer chez mes amis. On m'entoura avec empressement et, de bonne grâce, je donnai la primeur d'une nouvelle que je comptais ne pas leur communiquer du tout. Bien des visages s'allongèrent. Mes amis, au contraire, vers lesquels je me rendis aussitôt, n'eurent que de la joie et décidèrent d'aller en masse s'inscrire aux Tuileries. Le lendemain 28, la lettre était au *Journal Officiel*, et le pays l'accueillait par une véritable acclamation. Le jappement railleur des intransigeans s'y perdit et on entendit encore moins le petit grinchement hargneux que le Centre Gauche déposa dans le coin d'un de ses journaux : *le Français* écrivit : « La Couronne s'est trompée en choisissant M. Ollivier comme organisateur exclusif du Cabinet. On peut procéder ainsi quand on s'adresse à un chef de parti reconnu. M. Ollivier n'est pas le chef de M. Segris et de M. de Talhouët, de M. Buffet et de M. Daru. Il fallait au moins corriger ce défaut de situation en réunissant ces personnages, en partageant en quelque sorte avec eux le soin que la faveur impériale avait attribué à un seul, en les consultant sur la composition du Cabinet. »

Dans le monde de la nuance du *Français* était un homme qui, par la hauteur du caractère, la supériorité du talent littéraire, un don spécial d'éloquence incisive et forte, la connaissance approfondie de la science politique et la sereine impartialité avec laquelle il jugea même ses adversaires les plus prononcés, restera une des figures les plus illustres du XIXe siècle, le duc Albert de Broglie. Il a rendu à mon œuvre un témoignage dont je demeure si touché que, quoiqu'il y ait quelque air de

présomption à m'en parer, je n'hésite pas à le reproduire parce qu'il est la réponse à la plainte aigre de ses amis : « Quelle que fût l'autorité légitime et chaque jour croissante de M. Buffet, ce n'est pourtant ni lui ni le groupe formé autour de lui qui auraient pu, à eux seuls, convertir au régime constitutionnel soit le Corps législatif, soit l'Empereur lui-même. Pour décider tout à fait le mouvement, il fallut que, des rangs d'une opposition plus avancée, se levât un brillant auxiliaire dont une rare éloquence ne tarda pas à faire un directeur et bientôt un chef. On sait le rôle principal que M. Émile Ollivier prit à cette heure critique, et avec quelle souplesse de talent et d'intelligence, élevé dans la fraction extrême du parti républicain, il sut se dégager de toute prévention étroite et sectaire. On sait aussi avec quel art, profitant des relations personnelles établies entre l'Empereur et lui à propos de la loi sur les coalitions ouvrières, il sut acquérir sur cet esprit indécis un véritable ascendant. Lorsque enfin, sous la pression chaque jour plus forte de l'opinion publique, les *quarante-deux* étant devenus *cent seize* dans la Chambre encore une fois renouvelée, il fallut franchir le pas décisif, ce fut ce républicain de la veille qui fut chargé d'opérer la transformation de l'Empire autoritaire en monarchie libérale (1). »

L'Empereur ne tenait nullement à conserver Magne et Chasseloup ; au contraire, il eût été plutôt satisfait de leur éloignement à cause de leur insistance à pousser Forcade dehors. Il avait consenti, tant était grand son désir de ma réussite, à sacrifier ses préventions contre Buffet. Personnellement, je ressentais plutôt de l'éloignement pour cette nature de Magne trop différente de la mienne. J'avais une véritable affection, une haute estime pour Buffet dont le robuste talent m'avait toujours été très précieux, que j'avais toujours trouvé bon, loyal, sans aucune pensée de jalousie. J'aurais voulu faire de lui le pivot de ma combinaison, mais il m'avait déclaré qu'il ne se prêterait à aucun rapprochement avec un personnage quelconque du régime autoritaire, et il m'eût semblé injuste de ne pas faire une place dans mon ministère à ceux qui m'en avaient offert une dans le leur et qui avaient si fidèlement mis dans le sénatus-consulte le message du 11 juillet. Je me considérais d'ailleurs comme implicitement lié à leur égard par les longs pourparlers des

(1) Duc de Broglie, *M. Buffet*, p. 26.

semaines précédentes; au contraire, je n'avais pris jamais aucun engagement, même moral, vis-à-vis de Buffet, et, si cet engagement eût existé, il aurait été rompu depuis que Buffet avait consenti à couvrir de son autorité les mesquineries du Centre Gauche. De plus, je craignais, par une exclusion trop systématique des anciens serviteurs de l'Empire, de mécontenter le Centre Droit, ma véritable armée. Je priai donc d'abord Magne et Chasseloup de m'accorder leur concours et de conserver les ministères dont ils étaient les titulaires. Je n'eus pas à m'occuper des portefeuilles de la Guerre et de la Marine. J'aurais voulu y placer le général Trochu et l'amiral Jurien de la Gravière. L'Empereur exigea le maintien du général Le Bœuf et de l'amiral Rigault de Genouilly, officiers de sa confiance, parce qu'il entendait demeurer le maître responsable des affaires militaires.

Quel ministère prendrais-je moi-même? Girardin me conseillait les Affaires étrangères, l'Empereur m'en détournait. « Je tiens à vous garder longtemps, me dit-il, et aux Affaires étrangères, il faut changer souvent. » Je ne pensais pas ainsi: c'est aux Affaires étrangères surtout qu'il est utile de maintenir longtemps le même ministre. Mais d'autres considérations me déterminèrent. Ma volonté dominante était de me placer au poste où se trouveraient les difficultés les plus graves et les plus instantes. Or, je ne croyais pas qu'elles fussent à l'extérieur. Convaincu que notre politique pacifique de non-intervention partout nous assurait la tranquillité, je croyais sage de me consacrer aux affaires intérieures, où tout était en ébullition. Un peuple occupé à s'arranger est condamné à l'immobilité. Plus tard, l'œuvre libérale terminée, j'aurais pris la direction de la politique extérieure et essayé de l'établir sur des principes sérieux en accord avec nos nouvelles institutions. Jusque-là, il me paraissait suffisant de mettre aux Affaires étrangères un homme prudent, de belles manières, sachant parader avec les ambassadeurs, et leur offrant bien à dîner. Le ministère de l'Intérieur ne me convenait pas davantage, parce que, là aussi, j'eusse été absorbé par des détails spéciaux et d'interminables audiences. Je choisis le ministère de la Justice dont le personnel et la spécialité m'étaient si familiers, que je pourrais les conduire sans peine. J'y joignis les Cultes à cause du Concile. Je donnai l'Intérieur à Chevandier de Valdrome, mon allié fidèle qui avait été avec moi le véritable directeur de la campagne des 116 et l'organisateur de la majo-

rité ministérielle. Louvet accepta immédiatement le Commerce, Maurice Richard les Travaux publics. Il ne restait à pourvoir que l'Instruction publique et les Affaires étrangères. J'offris l'Instruction publique à Segris, les Affaires étrangères à Talhouët. Talhouët me répondit : « Vous ne doutez pas de mes sentimens pour vous et combien je serais heureux d'être associé à vos généreux efforts, mais j'ai regretté trop la séparation qui s'est produite entre nous et plusieurs de nos amis et j'ai trop déclaré que je n'accepterais rien tant que nous ne serions pas d'accord ; je ne puis revenir sur un pareil engagement. » « Puisque Talhouët n'accepte pas, dit à son tour Segris, je l'imite. » « Puisque Segris n'entre pas, dit Mège, auquel je proposai la place de Segris, je reste dehors. »

Je me trouvais en présence d'une coalition nouée par le Centre Gauche et certains membres du Centre Droit dans le dessein d'exclure Magne et Chasseloup. Dans cette impasse, je pensai à Duvernois. Il avait, pendant cette crise, montré une intelligence remarquable, une dextérité active et utile ; malgré mon expérience de ses reviremens, je voulus l'élever du sous-secrétariat d'État auquel l'Empereur l'avait accepté, au ministère du Commerce. Magne se récria : — « Il serait peu parlementaire d'enrôler un député novice n'ayant encore parlé que pour défendre son élection, validée par 12 voix à peine. » Je tins bon ; Magne aussi. — « Déclarez, me conseilla Girardin, que vous ne ferez pas de ministère, si Duvernois n'est pas agréé. » Duvernois ne méritait pas d'être estimé à ce prix. Je proposai à Magne de nous en rapporter à l'opinion de l'Empereur, que je supposais favorable à mon projet. Nous voilà aux Tuileries, nous exposons le fait. L'Empereur, d'ordinaire si doux et si peu tranchant, avait parfois un ton tellement décisif qu'il excluait même l'idée d'une objection. Il eut ce ton ce jour-là. « Duvernois, ministre ! Oh ! non, » fit-il avec un mouvement indéfinissable. — « Vous entendez, » dit Magne. Me voyant étonné, l'Empereur reprit : « Je porte beaucoup d'intérêt à M. Duvernois, je le crois capable, mais il est jeune, il a le temps d'attendre, et c'est dans votre intérêt que je le refuse : on dirait que je l'ai imposé pour vous surveiller et que c'est une manière de retenir mon pouvoir personnel. » Duvernois ne comprit pas que je n'eusse pas suivi le conseil de Girardin et renonce à constituer un ministère sans son concours. « Vous-même, m'écrivait-il, qu'allez-vous faire

dans cette galère? Il n'est pas pratique de coudre ensemble du drap neuf et du drap vieux. » Que m'avait-il donc proposé pendant tant de semaines, lorsqu'il me conjurait d'entrer seul dans le ministère du 17 juillet et qu'il s'écriait lyriquement : « Quel quadrilatère ce serait que Ollivier, Magne, Forcade et Chasseloup ! »

Dans l'ancien ministère, il y avait un homme modeste, libéral, instruit, éloquent, Bourbeau. Je lui demandai son concours, il me le promit à l'Instruction publique. Il ne restait à trouver que le ministre des Affaires étrangères. Je pressai La Tour d'Auvergne de conserver son portefeuille. Il se retrancha derrière son état de santé, et nous ne pûmes triompher de ses refus. L'Empereur me proposa alors Gaudin, député, gendre de Delangle. Comme je n'accueillais pas cette ouverture avec beaucoup d'entrain, l'Empereur m'écrivit : « Si la combinaison dont nous sommes convenus ne réussit pas, il y aurait un grand avantage à avoir pour garde des Sceaux M. Odilon Barrot qu'on me dit très bien disposé. Quant au ministère des Affaires étrangères, je crois vraiment que M. Gaudin conviendrait bien. Il n'a pas grande autorité dans la Chambre, mais il était très estimé au Conseil d'État. Il est très honorable, très riche, ancien ministre plénipotentiaire, et enfin parle avec la plus grande facilité. Si l'on veut des hommes nouveaux, il faut bien essayer ceux qui n'ont pas acquis de célébrité. »

J'allai voir Odilon Barrot. Il se montra fort touché, mais n'accepta point, invoquant son grand âge. Le prince Napoléon me parla d'un jeune ministre plénipotentiaire plein de talent et de l'acceptation duquel il me répondait, Bertemy. Le jeudi 30 novembre, à neuf heures du soir, j'écrivis à l'Empereur pour lui proposer le ministère suivant : *Justice et Cultes*, Émile Ollivier ; *Affaires étrangères*, Bertemy ; *Intérieur*, Chevandier ; *Travaux publics*, Maurice Richard ; *Commerce*, Gaudin ou Louvet ; *Instruction publique*, Bourbeau ; *Conseil d'État*, Chasseloup ; *Finances*, Magne. Le lendemain, dans la matinée, Conti vint me dire que l'Empereur acceptait tous ces noms, demandant seulement de mettre Gaudin à l'Intérieur, et Chevandier au Commerce. Il m'attendait à quatre heures pour terminer. Ma réponse fut : « Sire, je me considère comme impuissant à former un ministère autre que celui que j'ai proposé à Votre Majesté. Gaudin à l'Intérieur produirait un mauvais effet, tandis que Chevandier inspirera confiance et sera un ministre remarquable.

Si je prenais l'Intérieur au lieu de la Justice, rien ne serait terminé. Il resterait à choisir un ministre de la Justice, et ni dans la Chambre, ni au dehors, je ne connais personne qui m'inspirerait à la Justice la confiance que Chevandier m'inspirera à l'Intérieur. Je n'attends pas quatre heures pour communiquer à Votre Majesté mes réflexions, parce que le temps presse et que, ne concevant plus aucune combinaison en dehors de celles que j'ai proposées, je désire donner tout de suite à Votre Majesté la possibilité de nommer une autre personne. Je suis avec respect votre bien affectueusement dévoué. » L'Empereur me fit répondre qu'il m'attendait à quatre heures et qu'il acceptait toute ma liste. Je n'avais pas encore vu Bertemy. Je l'avais proposé sur les affirmations du prince Napoléon, et je devais le rencontrer au Palais-Royal, avant de me rendre aux Tuileries. Je trouve un homme troublé, indécis, qui, au lieu de me dire un *oui* net, conclut, après beaucoup de circonlocutions : « Si l'Empereur me donne un ordre, j'accepte; s'il n'exprime qu'un désir, je refuse. » « Je n'ai pas d'ordre à donner, me dit l'Empereur, lorsque peu d'instans après je lui rapportai cette réponse ; je n'ai qu'à accepter ou à repousser la liste que vous me présentez sous votre responsabilité. » Nous effaçâmes donc Bertemy, lui substituâmes Gaudin et replaçâmes Louvet au Commerce. L'Empereur signa ma nomination de Garde des sceaux. Les autres décrets n'étant pas préparés, la signature fut remise au lendemain.

Au sortir des Tuileries, je vais chez Chevandier, et ensemble nous nous rendons successivement chez nos futurs collègues. Nous ne trouvons pas Magne ; nous lui laissons le billet suivant: « Mon cher collègue, tout est terminé, M. Bertemy hésitant à accepter, nous avons pris Gaudin, et à la place de Gaudin, Louvet. Le ministère est ainsi composé... (suivait la liste). Maintenant, Dieu veuille que le flot nous porte haut et loin ; du moins, nous sommes sûrs que nous pourrons tomber la tête haute et en hommes de cœur. Ce qui m'encourage beaucoup plus que tout, c'est de penser que nous serons soutenus par votre admirable parole et par votre expérience. Il a été convenu que l'insertion au *Moniteur* aura lieu le 2 janvier. Votre tout dévoué

ÉMILE OLLIVIER.

« Mon salut bien amical.

CHEVANDIER DE VALDROME. »

III

Cochin, mon ami de l'École de droit, très lié avec Daru, survint à ce moment. Il venait me dire que le Centre Gauche était désireux d'entrer dans mon cabinet : « Voulez-vous que je négocie? — C'est inutile, répondis-je, tout est fini. » Il devint pâle et ne dissimula pas son regret. Ses amis avaient cru me paralyser par leur abstention : voyant que je pouvais me passer d'eux, ils comprenaient qu'ils ne feraient pas bonne figure en ne prenant point part à l'accomplissement d'une réforme à laquelle la faveur publique était assurée.

Je considérais donc tout comme terminé lorsque, le 1er janvier, je reçus une lettre de Magne : « Mon cher monsieur Ollivier, j'ai été très touché de votre aimable billet, je vous en remercie. La fondation de l'Empire libéral est dans les vœux du pays; j'y ai travaillé avec conviction et dévouement, je suis disposé à m'y consacrer encore de tout cœur. Mais c'est une œuvre considérable, son succès est le point capital, rien ne doit être négligé pour y attirer les meilleures influences. Or, j'ai appris que des conférences avaient été tenues hier entre les principaux membres du Centre Droit et du Centre Gauche, qu'un plus grand nombre de portefeuilles disponibles, *notamment celui des Finances*, auraient facilité les arrangemens. Réfléchissez bien tant que rien n'est encore définitivement engagé. La considération des personnes et des situations n'est que secondaire, le moindre sacrifice que je puisse faire à la cause commune est de laisser le champ libre. De près comme de loin, on me trouvera au nombre de ses partisans les plus convaincus et les plus zélés. Votre tout dévoué (1er janvier). »

Chevandier arrivait en ce moment. Nous allons tous deux chez Magne; nous le remercions de son abnégation et lui déclarons que nous ne l'acceptons pas : « Votre portefeuille est celui que nous voulons le moins rendre vacant. » Alors il se répand en récriminations imprévues : « On a mal négocié; on est resté dans l'équivoque; il faut recommencer plus sérieusement les pourparlers, réunir ces messieurs, leur faire des offres nouvelles. » Je réponds, vexé : « Il n'y a pas eu d'équivoque, monsieur. » Magne, sans me laisser continuer, quittant son accent mielleux, me dit sèchement : « Je refuse de rentrer au ministère si vous

ne faites pas une nouvelle démarche auprès du Centre Gauche. » — Et moi, d'un ton encore plus sec : « Vous l'exigez? Je la ferai. » Je me levai, le saluai de la tête et sortis.

Depuis huit jours, je m'ingéniais de toutes manières afin que Magne gardât sa situation. Je m'étais séparé du Centre Gauche, presque brouillé avec Girardin, et, au dernier moment, par une retraite inattendue, il faisait crouler tout ce que j'avais eu tant de peine à édifier. Cette conduite m'eût paru stupéfiante si l'Empereur ne m'en avait donné le sens la veille en me racontant qu'au moment où il allait me charger de former le Cabinet, Magne et Chasseloup lui avaient conseillé de confier plutôt cette mission à Schneider, pendant que Schneider lui donnait l'avis de s'en remettre à Magne. Et comme l'Empereur avait déclaré qu'il était décidé à m'appeler, Schneider avait observé : « Du reste, Ollivier ne réussira pas, et alors Magne se trouvera là. » Cette confidence m'expliquait l'attitude de Magne. Tant qu'il m'avait vu aux prises avec les difficultés, il avait l'air de me seconder; dès que j'en étais sorti, comme il fallait que je ne réussisse pas, il se retirait, convaincu que je ne pourrais pas reprendre de nouveaux arrangemens avec le Centre Gauche. Et alors il serait là. Je ne délibérai pas une minute; je dis à Chevandier dans l'escalier : « Ah! le bonhomme veut nous mettre dedans; nous le mettrons dehors; dans quelques heures, j'aurai mon ministère et il n'en sera pas! »

Du même pas, je me rendis chez Cochin : « Vous avez paru hier au soir affecté de la rupture de mes négociations avec vos amis. Ayez la bonté d'aller les trouver, et de leur déclarer de ma part que je suis disposé à les reprendre et à tout terminer avec eux; j'abandonne Magne et Chasseloup, et, dès lors, leur motif de ne pas entrer dans ma combinaison disparaît. S'ils refusent, je renoncerai au mandat que m'a donné l'Empereur en expliquant mes motifs dans une lettre publique. » Je lui racontai en même temps sans réticence ce qui venait de se passer entre Magne et moi. Cochin joyeux se rendit chez Daru, à qui de mon côté j'écrivis : « Mon cher collègue, il me revient que vos amis se plaignent de n'avoir pas été suffisamment mis en demeure d'entrer dans le Cabinet que je suis chargé de constituer. Il importe à tous qu'aucun doute ne subsiste sur notre situation réciproque, afin que chacun supporte devant le pays la responsabilité qui lui incombe. Je suspends donc mon œuvre; je vous prie

de réunir vos amis, de déterminer avec eux les conditions de personnes et de choses auxquelles vous subordonnez l'entrée dans un Cabinet. Je vous prie de vouloir bien me faire connaître votre détermination collective le plus tôt qu'il sera possible, par un mot de billet. Croyez à mon affectueuse considération et à mon dévouement. — E. O. »

Du même coup, résolu à ne plus avoir aucune relation avec Magne, quoi qu'il arrivât de ma nouvelle tentative, je lui expédiai le billet suivant : « Samedi trois heures et demie, 1er janvier 1870. — Monsieur le ministre, je vous prie de m'excuser si je ne me rends pas chez vous, je suis impérieusement réclamé chez moi, jusqu'au moment d'aller chez l'Empereur. Croyez à mon sentiment respectueux. »

Sur ces entrefaites, le prince Napoléon vient causer avec moi. Il me raconte les paroles pleines de sérénité que l'Empereur avait adressées au Corps législatif à sa réception officielle du jour de l'an : « En partageant la responsabilité avec les grands corps de l'État, je me sens plus de confiance pour surmonter les difficultés de l'avenir. — Quand un voyageur a parcouru une longue carrière et qu'il se décharge d'une partie de son fardeau, il reprend de nouvelles forces pour continuer sa marche. »

La journée s'approchait de sa fin et le prince était parti, lorsque Daru et Talhouët m'apportèrent leurs réponses. Ils acceptaient aux conditions suivantes : aucun nom ancien, à l'exception des deux militaires du maintien desquels l'Empereur faisait une condition *sine qua non*. Quatre portefeuilles pour Daru, Buffet, Segris, Talhouët; pas de chef de Cabinet, — « Il n'y aura ni premier ni dernier; » — admission des deux programmes, celui des 37 aussi bien que celui des 133. Seulement, en ce qui concerne la réserve des 37 sur le pouvoir constituant, elle s'entendrait ainsi : nous déconstitutionnaliserons, c'est-à-dire nous ferons passer du domaine inaccessible de la Constitution dans le domaine accessible de la loi toutes les prescriptions constitutionnelles qui ne seront pas fondamentales. La question des maires fut déclarée ouverte, c'est-à-dire que chaque ministre conservait sa liberté d'opinion. Enfin, Daru exigea une entrevue avec l'Empereur, afin, disait-il, de protester contre l'accusation d'orléanisme qu'on lui adressait ; en réalité, afin de paraître recevoir son mandat directement du souverain, et non d'Émile Ollivier.

Aucune de ces conditions n'était contraire à mes opinions ni aux actes que j'avais accomplis, sauf une, celle qui interdisait l'institution d'un premier ministre. Quelques semaines auparavant, Daru et Buffet avaient répondu à mes premières ouvertures : « Sans un chef de Cabinet il ne peut y avoir de ministère parlementaire. » Et, en effet, dans tous les pays constitutionnels il a été considéré comme indispensable qu'il y eût un premier ministre représentant et défenseur de la pensée commune, non seulement contre le souverain, mais contre les initiatives personnelles de chaque ministre. L'Empereur était disposé à me conférer le titre, non de premier ministre, mais de vice-président du Conseil. Ce furent les parlementaires qui s'opposèrent à l'inauguration du régime parlementaire complet. Néanmoins, comme c'était contre moi personnellement qu'était dirigée cette surprenante restriction et que je ne voulais pas faire échouer la création du premier ministère responsable par une exigence qu'eût paru dicter une infatuation personnelle, j'acceptai sans mot dire toutes les conditions, et j'écrivis à l'Empereur : « Sire, malgré des critiques inévitables, notre ministère était bien accueilli et, commenté par les charmantes paroles de Votre Majesté, il eût été une fin très heureuse de la crise. La lettre que j'écris à M. Magne et que je joins à celle-ci indique le résultat de l'ouverture qui m'a été imposée... Me voilà donc obligé de tenter une combinaison avec ces messieurs ou de m'unir de nouveau à un homme qui ne m'inspire plus aucune confiance et qui ne doit avoir que de mauvais sentimens pour moi. Je conseille à Votre Majesté de m'autoriser à prendre le premier parti et à m'adresser à MM. Daru, Talhouët, Segris, Buffet. Les deux premiers sont vice-présidens et par conséquent appartiennent constitutionnellement à la majorité de la Chambre. Un ministère ainsi composé enlèverait l'opinion et ne rencontrerait aucune résistance redoutable dans la Chambre. Ces messieurs accepteront-ils? Oui, si Votre Majesté consent à recevoir M. Daru avec moi, et à lui affirmer qu'Elle ne le croit pas un orléaniste, qualification contre laquelle il proteste avec indignation. Si cette dernière tentative échoue, il n'y a plus qu'à composer un ministère quelconque, car il faut que tout soit fait lundi matin; l'opinion commence à s'impatienter. Si Votre Majesté approuve ces idées, Elle n'a qu'à me le faire savoir. A dix heures, demain, j'entrerai d'abord seul, puis j'introduirai M. Daru (1er janvier). »

L'Empereur n'eut pas en ce qui me concernait la même abnégation que moi-même. Il ne consentit pas à ce qu'un autre parût bénéficier de l'autorité qu'il n'avait entendu donner qu'à moi seul. A la tentative que Daru, pour la seconde fois, faisait pour se tailler un rôle à mes dépens, il répondit par un refus plus catégorique encore que le premier : « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je reçois votre lettre de neuf heures et demie et je m'empresse d'y répondre. Vous savez que ma confiance en vous est entière et que j'accepterai tous les hommes qui voudront marcher avec vous; mais je crois inutile de recevoir le comte Daru. Je n'ai jamais douté de ses sentimens d'honneur, et ce serait en douter que de croire qu'il accepterait d'être un de mes ministres, s'il rêvait le retour d'une autre dynastie. Qu'il soit d'accord avec vous sur les hommes et sur les choses, je l'accepterai comme j'ai accepté hier la liste que vous m'avez présentée. Croyez à mes sentimens d'estime et d'amitié. » Daru dut donc se résigner à recevoir son portefeuille de ma main et non de celle de l'Empereur.

IV

Le 2 janvier à midi, nous nous réunîmes chez Daru. Mes futurs collègues s'étaient déjà partagé les ministères. Chevandier à l'Intérieur leur déplaisait, et ils eussent voulu se passer de Maurice Richard, mais je n'admis pas qu'on sacrifiât les amis qui, dès le premier jour, s'étaient associés à mes efforts. J'exigeai que Chevandier restât à l'Intérieur et, puisque le ministère des Travaux publics avait été donné à Talhouët, un ministère des Beaux-Arts fut créé au profit de Maurice Richard. Alors Buffet s'assit devant un bureau et, de sa grande écriture, écrivit la liste des ministres du 2 janvier.

Les ministères distribués, il y eut une conversation, plus qu'une discussion, sur le programme lui-même. Les points relatifs à la politique intérieure avaient été déterminés par des déclarations publiques; il n'y avait pas lieu d'y revenir. Notre politique extérieure au contraire avait été indiquée par un mot vague : *Paix*. La paix dépendait de notre politique en Allemagne et, sur ce point, je crus devoir échanger encore quelques explications. Je me gardai bien d'exposer les idées que j'avais soumises à l'Empereur et qu'il n'avait qu'à moitié admises sur la nécessité de

ne pas s'opposer à l'unité allemande, sauf, par le jeu habile des alliances, à en faire un stimulant et non un péril. Tous étaient imbus des idées de Thiers, de Rouher, de notre diplomatie, de ne pas permettre un nouvel agrandissement de la Prusse par le passage du Mein. Le programme ministériel fut donc réduit à ces termes : accepter sans arrière-pensée les faits accomplis en 1866; n'intervenir ni par des actes, ni par des paroles dans ce qui se passerait en Allemagne, soit dans le Sleswig, soit au delà du Mein; ne pas sortir d'une complète abstention tant que ne se produirait pas un événement nouveau sur lequel chacun gardait sa liberté d'opinion. Ainsi le présent était réglé et l'avenir réservé. Et afin d'être sûr que cette politique officielle ne serait pas contrariée par l'action personnelle de l'Empereur, il fut convenu que nous le prierions, s'il avait des correspondances particulières avec nos ambassadeurs, de vouloir bien les interrompre. Rentré chez moi, j'écris à l'Empereur : « Dimanche 2 janvier, quatre heures après-midi. — Sire, les pourparlers que j'ai eus ce matin après l'exigence de M. Magne ont abouti au ministère suivant que je soumets à l'agrément de Votre Majesté : « *Sceaux, Justice et Cultes :* Émile Ollivier. — *Affaires étrangères :* Daru. — *Intérieur :* Chevandier de Valdrome. — *Finances :* Buffet. — *Guerre :* Général Le Bœuf. — *Marine :* Rigault de Genouilly. — *Instruction publique :* Segris. — *Beaux-Arts :* Maurice Richard. — *Agriculture et Commerce :* Louvet. — *Présidence du Conseil d'État :* De Parieu. » Voici les raisons qui militent en faveur de cette combinaison : 1° Elle est dans les vœux de l'opinion à laquelle elle donnera satisfaction entière. 2° Elle est constitutionnelle, puisqu'elle contient trois des vice-présidens de la Chambre (Daru, Chevandier, Talhouët). 3° Elle supprime le principal argument des révolutionnaires contre votre gouvernement : le Coup d'État. Ce n'est pas un petit triomphe pour vous, Sire, après dix-huit ans de règne, d'avoir amené le vice-président de l'Assemblée législative de 1851 à s'asseoir dans vos conseils. Cette preuve de force produira un effet considérable; ceux qui ne songent qu'à vous renverser l'ont si bien compris qu'ils n'ont reculé devant aucun moyen pour retenir Daru. 4° Les hommes inscrits sur cette liste sont des hommes de cœur et d'honneur dont aucun n'est capable d'une trahison. Le maréchal Vaillant ne fait pas partie du ministère nouveau. Un ministère inamovible et en quelque sorte privé dans un Cabinet mobile et constitu-

tionnel a paru à juste titre un anachronisme. La création du ministère des Beaux-Arts, réclamée depuis longtemps, acceptée déjà en juillet par Votre Majesté, aura l'avantage de donner un poste à mon ami Maurice Richard. Plus tard elle vous permettra d'introduire aux affaires certaines individualités considérables qui ne pourraient y avoir accès autrement. Au lieu de vous communiquer ces résultats de vive voix, je préfère, Sire, vous les transmettre par écrit, afin que vous ayez le temps de réfléchir avant de vous prononcer. Mais je vous donne avec force, avec insistance, avec conviction, avec certitude le conseil respectueux d'accepter ce ministère. L'essentiel en ce moment est de rassurer et de ramener à vous les classes intelligentes et moyennes; un tel ministère me paraît adapté à cette tâche. Il ne supprimera pas de votre route toutes les difficultés et tous les ennuis; il en supprime les périls actuels. Je prie Votre Majesté de m'excuser si mon œuvre n'est pas conforme à ses désirs, je n'ai été mû que par le sentiment d'un bien loyal dévouement dont je vous donne une nouvelle assurance. »

A quatre heures et demie, je reçus de l'Empereur ce billet : « Venez causer avec moi. » Je n'entrai pas aux Tuileries par la porte officielle, sous le pavillon de l'Horloge, je passai selon mon habitude par l'intérieur du Cabinet. J'y trouvai Conti : « Eh bien ! me dit-il, le ministère est fait ? — Oui. — Avec le Centre Gauche ? — Oui. — Il ne durera pas trois semaines. — Nous verrons. » L'Empereur m'accueillit avec de moins lugubres augures. Je m'attendais à le trouver soucieux. Il me tendit la main en souriant, et me dit : « Eh bien ! c'est terminé ; j'accepte votre liste. Seulement, je désirerais que le maréchal Vaillant conservât son entrée au Conseil ; tâchez de l'obtenir. » Puis il appela Conti et Franceschini Pietri. Afin d'être sûrs que les décrets paraîtraient le lendemain, nous nous mîmes tous les trois à les rédiger. A mesure qu'il y en avait un de terminé, l'Empereur le signait et je le contresignais. Un moment, il se prit à rire, et, tirant le bout de sa moustache, il dit : « Je ris en songeant à Chasseloup, il voulait renvoyer les autres, et le voilà dehors. » Le dernier décret signé, je me levai, et, appuyant la main sur les nominations : « Sire, si demain ces décrets ne sont pas accueillis par une satisfaction générale, je n'ai qu'un conseil à donner à Votre Majesté, c'est de tirer l'épée et de se préparer au combat. » Et comme l'Empereur me remerciait : « Non, Sire, c'est à moi de

vous remercier de m'avoir associé à quelque chose de grand. »

J'avais écarté de ma maison les amis et les journalistes qui l'encombraient en leur disant que rien ne serait encore terminé ce soir-là. Je ne trouvai en rentrant chez moi que ma femme et plusieurs de mes futurs collègues. Je leur annonçai la conclusion. Puis, je regardai tristement en moi-même le passé de joie, de douleur, de paix, d'études, dont avait été témoin ce petit appartement, devenu presque une place publique, et je n'eus nulle envie de me réjouir. A dix heures du soir, Talhouët et Parieu viennent m'apprendre qu'ils avaient transmis à nos collègues le désir de l'Empereur relatif au maréchal Vaillant et qu'ils ne croyaient pas devoir y acquiescer. Du reste, personne ne s'opposait à ce que le titre de ministre de la Maison de l'Empereur fût conservé au maréchal. J'en instruisis aussitôt l'Empereur. Il ne suspendit pas pour cela la publication des décrets. Mais il ne fut point convaincu et me le prouva par la lettre suivante : « Mon cher monsieur Émile Ollivier, je crois que vos collègues se trompent au sujet du ministère de la Maison impériale. Le maréchal Vaillant n'a pas seulement une position honorifique, il a réellement un portefeuille, car il a dans ses attributions la Légion d'honneur, les bâtimens avec les haras. Mais quand il n'aurait pas ces attributions, est-ce qu'en Angleterre même on ne trouve pas utile de donner l'entrée au Conseil à des ministres sans portefeuille ? Les Anglais, au lieu de restreindre le nombre des hommes politiques attachés à un Cabinet, cherchent toujours, au contraire, à l'augmenter. Nous parlerons de cela. Croyez à mes sentimens de haute estime et d'amitié. » Il ne fut plus question du maréchal Vaillant. Mais une autre difficulté faillit encore se produire. Je ne l'ai connue que plus tard. Le général Le Bœuf, qui n'avait consenti à rester que dans un ministère où il retrouverait ses anciens collègues, ayant appris le premier janvier, à l'issue des réceptions officielles, que je composais un Cabinet nouveau avec le Centre Droit et le Centre Gauche, pria l'Empereur de ne plus compter sur lui. « Si vous vous retirez, lui dit l'Empereur, vous ferez échouer toute la combinaison, et l'on voudra m'imposer Trochu ou Bazaine dont je ne veux pas. » Il resta.

Les décrets parurent à l'*Officiel* le 3 janvier. Selon la parole de Mérimée : « Les choses étant ce qu'elles étaient, il n'y avait pas moyen de faire autrement. » La gloire de l'Empereur

n'en était pas diminuée. Reconnaître la nécessité et s'y soumettre, c'est précisément en quoi consiste le génie d'un chef d'État. Quelle est la réforme que la royauté anglaise n'ait pas accomplie sous le coup d'une contrainte nationale ? « Si vous repoussez l'abolition des dîmes, disait Althorp, le sang coulera. » « Ne vous exposez pas, disait John Russell, à propos de la réforme municipale, à accorder à la crainte ce que vous accordez à la justice. » Si la première réforme électorale avait été plus longtemps ajournée, les ouvriers de Manchester et Liverpool se seraient portés en armes sur Londres et auraient assailli la royauté. Céder à une nécessité publique n'avilit un souverain que lorsqu'il cède sans bonne foi avec l'arrière-pensée de reprendre ce qu'il a paru concéder. L'Empereur ne méritera pas ce reproche. Il a retardé, hésité, mais quand il s'est résolu, il s'est montré d'une irréprochable loyauté. Aucun souverain constitutionnel n'a respecté davantage la liberté de celui qu'il avait honoré de sa confiance. Il n'est intervenu dans mes négociations que sur ma demande, avec discrétion et bienveillance, uniquement en vue de me faciliter ma tâche, et non de la gêner par ses exigences personnelles. Et il a véritablement, de ce jour, mérité la gloire d'avoir, lui aussi, uni ce qu'on a cru souvent inconciliable, le principat et la liberté (1).

V

Le journal *le Français* nous avait appris comment le Centre Gauche accueillait le mandat que l'Empereur m'avait donné. Un de ses adeptes les mieux informés, bien qu'il ne fût plus député, Lambrecht, nous apprend comment ce groupe apprécia la formation de mon ministère : « L'opinion a forcé l'Empereur à donner entrée à Buffet, Daru et Talhouët. Ollivier se trouve par là relégué au second plan, ou, du moins, il est contenu par la présence de ses trois collègues. Je crois que nous devons nous réjouir de cet événement et reprendre la confiance qui nous a parfois abandonnés (2). » *L'Univers*, d'accord pour une fois avec *le Français*, faisais chorus à ce contentement intime : « Le nouveau Cabinet offre entre autres avantages celui de ne pas laisser libre

(1) *Nerva Cæsar res olim dissociabiles miscuerit principatum et libertatem.* Tacite, *Agricola*, 3.

(2) *Félix Lambrecht*, par A. Desjardins, p. 53.

carrière à M. Émile Ollivier. Sauf M. Maurice Richard, les hommes que le député du Var s'est donnés, bon gré mal gré, pour collègues, ont de vieux services ou une importance personnelle qui les soustraient à son influence. C'est une garantie. » Daru, en effet, avait été choisi, — car Buffet ne se serait pas prêté à ce rôle, — pour me reléguer au second plan. La défiance qu'on me manifestait ainsi ne tenait pas à une antipathie personnelle. Je ne l'aurais pas méritée, et aucun de mes collègues ne l'éprouvait. Ce qui les inquiétait, ce n'était pas non plus ce qu'on a dit de ma mobilité, de ma facilité à me laisser emporter par l'enthousiasme au delà de ce que je voulais et de ce qu'exigeait la prudence politique. Plus que personne, ils savaient que, depuis dix ans, j'étais immobile à la même place, comme un roc, et que le pouvoir ne m'en ferait pas plus sortir que l'opposition. Ils avaient expérimenté que le tumulte des assemblées, qu'il se manifestât par des applaudissemens ou des murmures, loin de m'exciter, me calmait, et que je n'étais jamais plus maître de moi que quand les autres avaient cessé de l'être d'eux-mêmes. Leur défiance tenait à deux causes : tous étaient loyalement dévoués au gouvernement dont ils acceptaient d'être les serviteurs, mais leur passé à tous était monarchique. Moi, j'étais foncièrement républicain. Mon noble et charmant ami, Léon Galouye, qui était aussi celui de Gambetta, me disait souvent : « Vous êtes le seul républicain que je connaisse. » Et si je m'étais entendu avec l'Empire sur un contrat passé en forme et signé, c'est parce que je considérais, dans les circonstances actuelles, un Empire libéral et constitutionnel comme la meilleure forme de la République. De plus, mes collègues étaient protectionnistes, j'étais libre-échangiste ; ils étaient les ennemis irréconciliables de l'Italie, et, malgré mon dissentiment sur Rome capitale, j'en restais l'ami dévoué. Mais tout cela, si grave que ce fût, n'était en quelque sorte qu'accessoire. Ils avaient envers l'Empereur une incurable défiance et point d'affection personnelle ; j'avais confiance en lui, et sa personne m'inspirait plus que de la sympathie ; ils présumaient donc que, dans les cas difficiles, je me placerais de son côté plutôt que du leur et que je ne le livrerais pas à leurs exigences si elles devenaient excessives.

J'avoue que dans la facilité avec laquelle je me prêtai à subir ces précautions, il y avait plus de dédain que d'humilité. Je me

sentais le plus fort. D'abord auprès de l'Empereur, avec lequel il fallait toujours compter, et qui, me rendant les sentimens que je lui témoignais, m'appartenait plus qu'à eux. Ensuite auprès de la majorité de la nation, qui connaissait mon nom, tandis que le leur, en dehors des salons, lui était absolument inconnu ; enfin auprès du Corps législatif, car malgré le talent de plusieurs d'entre eux, par la nature de mon esprit et de mon humeur, par l'habitude de la lutte, j'étais appelé à me trouver plus souvent sur la brèche tenant le drapeau en main ; et c'est celui qui est le premier au combat que saluent comme chef ceux-là mêmes qui ont décidé qu'il serait le dernier. On pouvait donc, tant qu'il plairait, prétendre que j'étais admis comme par grâce dans le ministère Daru-Buffet ; j'étais sûr que le ministère du 2 janvier serait le ministère d'Émile Ollivier. Du reste, tous ces procédés protocolaires, d'apparence blessans, disparurent si vite, dans l'affabilité et la bonne grâce des rapports personnels, qu'en vérité j'aurais été trop susceptible si je les avais ressentis.

VI

Il n'y a jamais eu, en effet, dans un gouvernement une réunion d'hommes plus dignes de respect par le mérite et par le caractère que les membres du ministère du 2 janvier. Il n'en était aucun qui ne jouît de l'autorité morale et de la considération sociale que donnent l'intégrité de la vie et l'irréprochable correction de la conduite ; aucun qui n'acceptât le pouvoir autrement que comme un sacrifice fait au pays et qui, dédaigneux des jouissances que les ambitieux en attendent, y cherchât autre chose que le travail et la lutte pour le bien ; aucun qui ne fût disposé à quitter sa charge avec plus d'empressement qu'il ne l'avait prise, aucun qui voulût y rester un instant le jour où son programme de liberté serait compromis.

Dans ce Cabinet, les ministres militaires formaient une catégorie à part, puisque, choisis par l'Empereur, ils relevaient de lui seul et que je n'en étais pas responsable. Ce sont surtout les ministres choisis par moi qu'il est intéressant de caractériser.

Sur le berceau de Napoléon Daru avaient brillé toutes les splendeurs du premier Empire. Napoléon et Joséphine lui avaient servi de parrains. De l'École polytechnique il avait passé dans

l'artillerie et il était entré sans efforts dans la vie publique. Dès 1832, il prenait séance à la Chambre haute comme pair héréditaire. Il fut de cette noblesse bonapartiste oublieuse des Bonaparte, qui accepta Louis-Philippe comme l'héritier de Napoléon Ier, le servit avec fidélité et déplora sa chute. Cependant, trop d'anciennes traditions rapprochaient un Daru d'un Napoléon pour que des rapports ne s'établissent pas entre le comte Daru, envoyé comme député à l'Assemblée constituante et législative et le prince Louis-Napoléon, élu président de la République. Ces rapports devinrent familiers, et Daru, vice-président de la Législative, profita de son influence pour dissuader le président de la pensée d'un coup d'État. Il crut avoir réussi ; aussi fut-il très courroucé, à la nouvelle de l'événement du 2 décembre. Il resta à l'écart, étroitement uni dans les souvenirs et dans les colères à Tocqueville et Dufaure. Cette attitude lui valut, en 1860, d'entrer à l'Académie des Sciences morales et politiques, et d'être, en 1869, dans le Calvados, le candidat de l'Union libérale. Sa candidature fut combattue avec acharnement ; le préfet justifia ses violences en se retranchant derrière des ordres directs de l'Empereur. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il s'agit de constituer le ministère libéral, c'est l'Empereur lui-même qui me l'avait indiqué. Daru était certainement incapable d'une arrière-pensée traîtresse, mais il vivait dans un monde ultra-orléaniste hostile, dont, sans s'en douter, il subissait l'influence. Et cela se traduisait par une inquiétude toujours en éveil vis-à-vis du souverain. De taille moyenne, la tête ronde, les cheveux blancs plaqués sur les tempes, une petite moustache sur la lèvre et une barbiche au menton, raide dans sa tenue comme un ancien officier, Daru avait dans son aspect quelque chose de militaire, de solennel ou plutôt d'important. A l'user, on le trouvait bonhomme, affable, d'une bienveillante courtoisie. Il avait de la culture ; pas assez pour se préserver de l'infatuation entêtée des esprits courts. Il en était resté au parlementarisme bourgeois de 1830, et les anathèmes du *Syllabus* ne l'avaient pas dépris du catholicisme libéral. Dirai-je qu'il était sûr ? Je ne voudrais pas dire non, et je n'ose pas dire oui : en effet, il avait une mémoire sujette aux éclipses, et, sans avoir jamais eu l'intention d'altérer la vérité, il lui arrivait de l'arranger à sa façon, sans en avoir conscience. Ses vieux amis le savaient et en plaisantaient.

Buffet était fils d'un ancien colonel de l'Empire. D'abord avocat à Mirecourt, puis député à la Constituante et à la Législative, il avait été très jeune initié au maniement des affaires publiques et avait donné déjà deux fois sa démission de ministre, en 1849 avec Odilon Barrot, en 1851 avec Léon Faucher. Dans les deux occasions, son motif était le même : la défense des prérogatives parlementaires contre ce qui paraissait une entreprise du pouvoir exécutif, et dans les deux occasions il avait donné à sa résistance un air de farouche résolution, dont l'Empereur avait conservé un fâcheux souvenir. Il poussait jusqu'au fétichisme le culte du système parlementaire, sans toutefois l'identifier avec la dynastie d'Orléans. De quelque main qu'il lui fût donné, il était disposé à le prendre. Joignez à cela une haine vigoureuse de la démagogie, un goût plutôt médiocre pour la démocratie, un dévouement passionné au principe catholique, et vous aurez tout l'esprit de l'homme. Le défaut de cet esprit était de se complaire aux détails, d'être frappé par ce qui divisait, plus que par ce qui rapprochait, de creuser les petites séparations jusqu'à en faire de larges fossés, de manquer de synthèse, par conséquent de compréhension souple. Mais dans sa nature morale, jamais de défaillance. Il n'admettait aucun compromis avec ce qui était le devoir : de là le caractère irrité de sa résistance contre ce qui lui paraissait incorrect, quoiqu'il fût bon et bienveillant. Son désintéressement était complet, ainsi que sa modestie; il n'a jamais recherché, dans les situations les plus diverses, la satisfaction d'aucun intérêt personnel de gain, d'importance, de vanité, et il n'a jamais poursuivi personne de ces sentimens d'envie qui abaissent la plupart des politiciens. Ce fut une grande conscience. Il était entré au Corps législatif en 1864 seulement, après une lutte très vive contre le candidat officiel. Tant que la liberté n'avait été défendue que par les Cinq, il était resté en observation; dès qu'un groupe parlementaire se forma dans le parti conservateur, il s'unit d'une manière active et très efficace à ceux qui voulaient barrer la route à la révolution par l'union de l'Empire et de la liberté. Son réel talent d'orateur, sa parole ferme, ordonnée, précise, sans atteindre à ces sommets de l'éloquence où portent les souffles poétiques, avait, lorsque la passion l'échauffait, une noble puissance.

Segris était un des avocats célèbres, non seulement d'Angers, mais de toute la région. De la politique il n'avait d'abord par-

ticipé qu'aux fonctions administratives : conseiller municipal, adjoint au maire, conseiller général. En 1860, il fut nommé, avec le concours du gouvernement, député d'Angers. Il s'était d'abord consacré à l'étude des questions financières et des affaires proprement dites, et son opinion faisait presque toujours loi dans les matières compliquées. Quoique persuadé de bonne heure de la nécessité de transformer les institutions de 1852, il ne s'unit pas aux premières manifestations libérales. Ce ne fut qu'après les élections de 1869, qu'il se prononça et ne balança plus à s'unir à nous. Il prit une part prépondérante à toutes les délibérations des 116. C'était un auxiliaire des plus précieux, car il savait à fond les affaires et excellait à les exposer. Quoique ayant fait sa réputation au barreau, il n'avait conservé aucune des habitudes traînantes de l'avocat. D'un bond il allait au centre du sujet; de là en parcourait toutes les parties, les expliquait en une langue abondante et précise, avec un élan, une force, un accent communicatif qui entraînait. Tout contribuait à son action : sa physionomie ouverte, dans laquelle brillait la sérénité d'une âme délicate et droite; son geste sobre, sa voix pleine. Un trait de son caractère ajoutait à l'effet de sa parole : sur les principes supérieurs, il était inébranlable et il se décidait sans aucune hésitation; sur la conduite quotidienne, au milieu des incidens confus des luttes politiques, il était souvent perplexe, non par pusillanimité, mais par scrupule; il craignait trop d'embrasser le mauvais parti. Comme il avait longtemps hésité avant d'adopter son opinion, il était en parlant préoccupé de se convaincre, autant que de convaincre les autres, et cette préoccupation involontaire ajoutait à son éloquence je ne sais quoi de pénétrant, presque de pathétique, et un accent que les parleurs apprêtés n'ont jamais rencontré. C'était certainement l'orateur du Corps législatif qui avait le plus spontanément le don de l'émotion.

Louvet avait été vingt-cinq ans maire de son pays; vingt ans président du conseil général, député sans interruption de 1848 à 1870, preuve de l'estime universelle qu'il avait su gagner par une longue vie de probité, de dévouement aux intérêts de ses concitoyens. Sa piété sincère se manifestait par sa charité et par la pratique de toutes les vertus domestiques et civiques. Les affaires financières auxquelles il s'était adonné ne l'avaient pas absorbé au point de lui faire négliger la culture générale de

l'esprit. C'était un fin lettré qui, dans ses loisirs, écrivait des pensées justes, élevées, qu'il a réunies plus tard dans un volume plein de charme au titre modeste : *Pages volantes*. La majorité l'écoutait comme un oracle et s'inclinait devant son expérience, son bon sens et sa ferme modération. L'esprit toujours hanté des passions révolutionnaires qu'il avait entendues gronder si menaçantes dans la crise de 1848 à 1851, il avait quelque défiance d'une liberté réclamée l'outrage à la bouche, et pendant longtemps il avait hésité à s'associer au réveil législatif libéral. Même après le 19 janvier, n'ayant pas encore abandonné Rouher, ce fut sa voix qui me fit échouer à la Commission de la Presse. Cependant trop clairvoyant pour méconnaître l'impérieuse nécessité d'une transformation, après les élections de 1869, il nous apporta son concours décidé. Son adhésion nous fut des plus précieuses, car elle entraîna un grand nombre d'hésitans. Son organe assez faible ne lui permettait pas d'obtenir les succès de la parole, mais ses discours très bien écrits se lisaient avec intérêt.

Le marquis de Talhouët, héritier de l'immense fortune du baron Roy, avait été, à l'Assemblée législative, un des représentans qui protestèrent contre le coup d'État. Néanmoins, telle était la solidité de sa position que le gouvernement avait été obligé, dès 1862, de l'accepter comme candidat officiel. Il n'avait pas tardé, quoique ne la recherchant pas, à obtenir une influence sérieuse. Cela tenait d'abord au charme de sa personne, élégante, fine, distinguée, de ses manières aimables où il y avait, plus que la politesse appliquée à ne pas blesser, un désir de cœur d'obliger, d'être serviable. A chacun il savait dire un mot d'intérêt, de telle sorte qu'on se sentait incliné à ne pas déplaire à qui était si attentif à plaire. Son action tenait aussi à la nature de son esprit, perspicace, sensé, réfléchi, prudent. Dès qu'il avait pris position quelque part, il s'y tenait fermement et ne reculait pas ; mais il ne se décidait à s'engager qu'après avoir longtemps pesé le pour et le contre ; il s'effrayait des responsabilités même glorieuses et répugnait aux initiatives osées. Aussi disait-on : Quand Talhouët va quelque part, on ne s'expose à aucune témérité en le suivant. Il s'était rangé dans le petit groupe libéral dès la première heure, et il y avait tenu, sans fléchir, sa place, même aux momens difficiles où le succès semblait éloigné, et le premier ministère libéral eût paru incomplet s'il n'en avait pas fait partie.

Maurice Richard, tout en ressemblant à Talhouët par la grâce affable et l'ouverture de cœur, était, dans ses façons, le type accompli du bourgeois parisien. Fils d'un homme d'affaires réputé par sa capacité et son honnêteté, qui avait acheté du prince de Polignac le beau château de Millemont, où le ministre de Charles X avait signé les ordonnances, Maurice Richard y vivait occupé de ses champs, lorsque éclata la lutte entre le ministère Persigny et le fils Baroche. Avec cette audace heureuse de la jeunesse, il comprit que Baroche, compromis et combattu, ne pouvait réussir, non plus que son concurrent le général Mellinet, inconnu dans Seine-et-Oise : il part dans une petite voiture avec un ami et, armé de sa bonne grâce et des souvenirs de son père, il parcourt la circonscription, pose sa candidature. Au premier tour de scrutin, il n'y eut pas de résultat; au deuxième, il était nommé. Il se rangea à la Chambre parmi les libéraux. La nuance cléricale de Buffet l'éloignant, il vint prendre place à côté de moi, et depuis ne cessa d'être un collaborateur dévoué et un ami très cher. Il était rompu aux affaires, s'exprimait avec facilité, avait de la finesse et du bon sens et, en même temps, un courage peu commun. Aucune responsabilité ne l'effrayait, la perspective d'un péril l'attirait au lieu de le repousser. Grâce à ses façons d'une rondeur affectueuse, il vivait en bons rapports, même avec nos collègues les plus rétifs, et aucun d'eux ne prononçait son nom sans une nuance de sympathie. Il représentait dans notre ministère la génération nouvelle. C'était le gage de notre volonté de penser à elle et de veiller à son avancement.

J'allais oublier Parieu. C'est qu'en effet il a été notre collègue aussi peu que possible, nous surveillant d'un œil soupçonneux et ne nous assistant guère. Il n'avait aucun titre pour entrer dans un ministère libéral. Durant tout l'Empire, il n'avait manifesté qu'une passion, une jalousie inquiète contre Rouher, qui tenait au contraste de leur carrière, et non à une divergence d'idées. Né en Auvergne comme Rouher, avocat comme lui à Riom, député avec lui en 1848, il s'était également associé à la fortune du prince Louis-Napoléon ; mais tandis que Rouher gravissait les situations supérieures, lui restait dans les moyennes et il n'était pas encore sorti d'un rang secondaire au Conseil d'État, que l'autre remplissait de sa forte personnalité les ministères et la Chambre. Cela l'avait rendu sombre, amer, mécontent. Il avait

eu un jour d'éloquence, et, quoique ce jour n'eût pas eu de lendemain, Daru en avait gardé un souvenir ineffaçable; il nous l'imposa. Parieu était certainement un homme de mérite, très instruit, mais sa parole sourde n'avait aucune prise sur une assemblée. Il avait vu en nous les instrumens de sa rancune; en réalité, il n'éprouvait que de l'éloignement pour nos idées et peu de bienveillance pour nos personnes. Il comprenait d'ailleurs qu'il ne coucherait pas longtemps dans l'ancien lit de Rouher, au ministère d'État. Le Conseil d'État ayant perdu, par l'institution d'un ministère responsable et solidaire, son rôle prépondérant dans la préparation et la défense des lois, et n'étant plus qu'un conseil de gouvernement, son chef, logiquement, devait perdre le rang et le rôle de ministre, pour n'être plus qu'un vice-président administratif sous la juridiction du ministre de la Justice. Parieu le prévoyait et, quoique aucun de nous ne se fût occupé de cette éventualité, il avait les mêmes ombrages que si nous la préparions.

Chevandier de Valdrome se rattachait aussi au parti orléaniste par son père appelé sous Louis-Philippe à la Pairie. Il avait parcouru successivement avec éclat la carrière scientifique et la carrière industrielle. Élève éminent de l'École centrale, il avait conquis, par des travaux remarqués, l'honneur d'être correspondant de l'Académie des Sciences et s'était montré administrateur d'élite dans sa direction des manufactures de Cirey et de Mannheim. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1849, pour le courage et la charité qu'il déploya pendant l'épidémie cholérique, autant que pour sa science d'ingénieur. En 1859, il hésita à accepter le poste de député dans le collège électoral vacant de la Meurthe. Décidé à n'être ni servile ni hostile, il craignait que son impartialité ne parût de la tiédeur, et ses critiques de l'animosité, et qu'on ne l'accusât d'être un orléaniste déguisé. Son père, homme probe que j'ai connu, le rassura : « Accepte, lui dit-il, et sers l'Empereur avec autant d'indépendance et de loyauté que j'ai servi Louis-Philippe. » Il fut nommé à la grande majorité qui ne le quitta jamais. L'administration ne l'avait pas fait son candidat officiel, mais ne lui avait opposé personne. A la Chambre, il avait pris tout de suite une situation sérieuse. Envoyé dans la plupart des commissions, écouté avec faveur dans les discussions, en rapports faciles avec les membres de la majorité, en conversation aimable avec ceux de l'opposi-

tion, cher aux catholiques par son dévouement aux intérêts religieux, il devint vite un de ces hommes, dont les avis influent sur les résolutions d'une Assemblée. Il eut une part capitale à tous les actes par lesquels le parti libéral dynastique signala son existence, puis ses progrès. Il m'aida fort à mener à bien l'amendement des 45, puis celui des 116. Il avait à un haut degré les qualités d'un homme d'État : dans la préparation, fin, patient, souple, conciliant, abondant en ressources; dans l'exécution, ferme, rapide, actif, intraitable, d'une intrépidité qu'aucun obstacle n'étonnait. Il savait brusquer les hommes et les caresser, les écouter et leur résister, les servir et s'en servir. Les péripéties les plus imprévues ne le déconcertaient pas. Aussi lucidement imperturbable les jours de malchance, que les jours de fortune heureuse, même quand il marchait où il fallait arriver vite, il ne paraissait pas pressé. Il aimait à s'appesantir sur les détails, à s'étendre en minutieux développemens ; mais, dans ses digressions, il ne perdait point de vue l'objet principal, et lorsqu'on l'en supposait le plus éloigné, il y revenait par une conclusion nette et pratique. Plus d'une fois, ayant saisi dès les premiers mots ce qu'il allait développer, je l'interrompais : « Marchez ! concluez ! » Il hochait alors sa tête lorraine en pensant : « Ces hommes du Midi sont bien impatiens ! » Et il concluait toutefois sans trop abréger. Les lourdes responsabilités ne le rendaient pas morose; d'humeur toujours gaie, prompt à faire une malice, à lancer un propos piquant, à gloser sur son prochain, à fureter, à deviner ce qu'on lui cachait, mais dès qu'on lui avait témoigné de la confiance et qu'on s'était mis d'accord avec lui, il était très sûr, et quand il avait dit : Je ferai, c'était fait. Travailleur infatigable, il avait à la tribune l'habitude de l'improvisation familière et l'aptitude à expliquer toute question avec autant de clarté qu'il la concevait lui-même. De tous mes collègues, c'est celui avec lequel j'ai vécu dans la plus constante et intime communauté de pensées, de résolutions, sans l'avis de qui je n'ai rien arrêté et qui, sans le mien, n'a rien entrepris; celui qui ne me mesura jamais son concours ; le compagnon de l'anxiété des heures terribles et du contentement des minutes satisfaites; mon véritable frère d'armes; celui qui fut avec moi le moteur toujours agissant du ministère. Notre union ne fut pas troublée un instant. Il aimait à se vanter de me conduire, d'être la véritable tête du ministère, et l'on ne

manquait pas de me rapporter ses propos afin de me piquer. Je répondais en riant : « S'il conduit mes affaires, je ne suis pas tout à fait étranger aux siennes; car il vient me consulter sur toutes. »

En écrivant ces lignes, il me semble le voir devant moi, petit, mais ni grêle, ni gros, ses cheveux un peu relevés sur l'oreille, le nez fin, les yeux pétillans de malice ou de pénétration; la bouche à la fois aimable et ironique, recouverte d'une petite moustache; ayant dans toute son attitude un air martial qui inspirait confiance. Et j'entends sa voix d'autrefois, me disant de son accent décidé : « Puisque vous êtes le dernier survivant d'entre nous, ne vous laissez pas accabler par la fatigue des ans et rendez témoignage à vos amis devant des générations qui, sans vous, les connaîtraient mal. »

VII

Pour être absolument conforme au régime parlementaire, il manquait au ministère du 2 janvier quatre conditions : 1° d'avoir choisi lui-même les ministres de la Guerre et de la Marine; 2° d'avoir un chef officiel; 3° de ne pas compter parmi ses membres un président de Conseil d'État n'appartenant à aucune section du Parlement et échappant aux conditions de la responsabilité; 4° de ne contenir aucun membre de la Chambre Haute. La première dérogation avait été imposée par l'Empereur, comme condition *sine qua non*. La deuxième et la troisième par Daru et ses amis. La quatrième résultait de la situation transitoire où nous nous trouvions. Le Sénat n'avait joué aucun rôle dans la transformation libérale dont toute l'initiative appartenait au Corps législatif. Deux de ses membres, Maupas et La Guéronnière, haletaient après un ministère, mais ni l'un ni l'autre n'était acceptable. La Guéronnière, homme fort inconsistant, était dans de mauvaises affaires, toujours aux expédiens d'argent. Quant à Maupas, quelque sincère que fût sa conversion aux idées libérales, elle n'effaçait pas son passé de préfet du coup d'État, et certes, c'eût été par une clameur d'indignation que l'opinion publique eût accueilli son entrée dans un ministère composé de victimes du coup d'État. Si j'avais dû choisir parmi les autoritaires convertis, je me serais adressé à Persigny, pour qui j'avais un réel attrait et qui m'eût apporté autrement de

force que le médiocre sbire du 2 décembre. Maupas ne m'a pas pardonné cette exclusion, et dans ses *Mémoires* dénués d'intérêt, si ce n'est dans la partie relative au coup d'État, il me poursuit de récriminations malveillantes. L'une de celles sur lesquelles il insiste, c'est que je ne connaissais pas les hommes; assurément, s'il est un jour où je n'ai pas mérité ce reproche, c'est celui où je me suis privé de ses services.

Au Sénat, en dehors de Persigny, il n'y avait que deux personnes que j'eusse aimé m'adjoindre : Duruy, vers lequel m'attirait notre communauté d'origine républicaine, la haute estime que m'inspirait sa belle vie et la bienveillance affectueuse qu'en toute occasion j'avais trouvée chez lui; Bonjean, dont personne alors ne savait l'héroïsme, mais dont tous admiraient la forte intelligence, la vaste érudition et la vie digne en tous points des magistrats historiques. L'un et l'autre m'eussent apporté de la force et du prestige, mais l'un et l'autre, à cause de la largeur de leurs opinions religieuses, n'eussent pas été agréés par Daru et ses amis. Tel qu'il était, néanmoins, ce qu'il y avait de parlementaire dans le Cabinet l'emportait sur ce qui manquait, et le Parlement, pouvant à tout instant renverser les ministres, avait véritablement, sur la direction des affaires, toute l'influence que les assemblées peuvent raisonnablement revendiquer.

Jamais, malgré les défectuosités, les libéraux n'ont rencontré une occasion plus sûre de doter définitivement notre pays du bienfait des institutions représentatives, ni les bonapartistes, une heure plus propice pour mettre l'avenir de leur dynastie hors de toute contestation. Les libéraux n'avaient qu'à accepter sans réticence l'Empire, en retour de la liberté qu'ils en recevaient, les bonapartistes qu'à se plier aux exigences de la liberté en retour du dévouement qu'elle leur offrait. Nous étions vraiment les imitateurs de ces grands patriotes, qui, entre les fureurs des huguenots, celles des catholiques et les palinodies de ceux qui criaient à la cour : Vive le roi ! et dans la rue : Vive la Ligue ! soutinrent Henri IV et achevèrent l'Unité nationale, les émules de ces politiques prévoyans qui, en Angleterre, entre l'entêtement des Tories, les arrogances des Whigs, et les folies des Jacobites, restèrent attachés au taciturne Guillaume et fondèrent la liberté britannique.

Une nouveauté de ce Cabinet était la création d'un ministère des Lettres et des Beaux-Arts. Il y avait longtemps que Mérimée

l'avait réclamé. L'idée de réunir sous la même direction l'enseignement, les lettres et les arts était erronée. Napoléon Ier ne l'avait point eue. Mais le second Empire en avait eu une encore moins heureuse, en accouplant les Beaux-Arts au ministère de l'Intérieur et laissant les Lettres à l'Instruction publique. Les artistes ne peuvent pas être traités comme des préfets, non plus que les écrivains comme des professeurs; il y faut une autre allure, une main plus souple, plus délicate. Une méthode différente doit présider à la direction d'élémens si divers : l'enseignement n'accorde rien à la fantaisie, à l'originalité, à la nouveauté; c'est, au contraire, de fantaisie, d'originalité et de nouveauté, que se nourrit l'esprit littéraire et artistique; l'action du ministre sur l'enseignement est disciplinaire; il prescrit, réglemente; cette action sur les lettres et les arts est purement intellectuelle; elle admire les chefs-d'œuvre et honore les maîtres. L'Empire, trop exclusivement bureaucratique, avait un peu négligé cette chose légère qu'on appelle l'esprit, et qui, en France, fait à la longue plus de besogne que les bureaucrates. L'esprit s'en était vengé en passant du côté de l'opposition, et il faisait rage contre le gouvernement. Il fallait le ramener si cela se pouvait, et le meilleur moyen était de lui ouvrir une maison où il fût chez lui, où ses élus pussent se rencontrer et de lui donner pour maître de cérémonies un personnage considérable dans l'État.

VIII

Le ministère produisit un effet plus considérable encore que je ne l'avais promis à l'Empereur. La Bourse monta de deux francs; ce fut une explosion d'enthousiasme. Edmond About s'écriait : « L'abdication du pouvoir personnel et la formation d'un cabinet parlementaire nous ont donné de belles étrennes. On a vu, du jour au lendemain, la confiance renaître et la sécurité s'affermir. Dans les rues de Paris, comme dans la province et au milieu des champs, les Français se sont abordés en disant : Voilà qui va bien, mais nous l'avons échappé belle. Un assentiment unanime, ou peu s'en faut, a salué les nouveaux ministres. »

— « Du fond de ce grabat d'incurable, écrivait Montalembert au Duc d'Aumale, où j'achève ma vie qui n'a jamais été

bien brillante, je me sens en quelque sorte rajeuni au spectacle de la résurrection politique de notre pays. »

— « On peut voir aujourd'hui, disaient les *Débats*, ce qui eût paru impossible il y a quelques mois, c'est-à-dire des représentans assemblés le 2 décembre à la mairie du Xe arrondissement et d'anciens candidats officiels du gouvernement réunis dans le même ministère où ils sont appelés par le fils d'un des proscrits de Décembre. Et cette fusion s'opère aux applaudissemens unanimes du pays. »

La Marseillaise avouait : « Mettons les choses au mieux : l'Empire était au plus bas. MM. de Talhouët, Chevandier de Valdrôme, Ollivier, Maurice Richard, sont accourus et l'ont sauvé d'une catastrophe imminente. »

La républicaine George Sand exprimait bien haut son ardente satisfaction.

Quelques écrivains, les uns en s'en réjouissant, les autres en le regrettant, essayaient d'amoindrir mon importance. « M. Ollivier a été joué, » disait *la Marseillaise*. « Au lieu d'un ministère Ollivier, disait Guéroult, nous avons un ministère Daru-Buffet, dans lequel on a laissé à Émile Ollivier un poste très honorable, peu influent par lui-même, le ministère de la Justice. » Le public ne s'arrêtait pas à ces ergoteries; il me considérait comme le véritable chef du Cabinet et sa personnification. Aussi les témoignages d'adhésion très chaleureux m'arrivaient-ils de tous côtés.

Chesnelong : « Du fond de ma province, je vous adresse un applaudissement patriotique en attendant qu'il me soit donné de vous apporter un humble et sympathique concours. J'appelais de tous mes vœux l'alliance des deux Centres dans ce ministère et dans la Chambre. Au point de vue du pays comme au point de vue parlementaire, c'est une union féconde pour l'affermissement de l'Empire, comme pour le progrès de nos libertés. Votre courage, votre talent, votre générosité d'âme, vous avaient désigné pour le grand rôle qui vous attend et que vous venez d'inaugurer sous les meilleurs auspices. C'est une ère nouvelle qui commence; je la salue de mes espérances. Vous avez eu la gloire d'en être le promoteur; vous aurez celle d'en faire sortir tous les grands résultats d'ordre moral et social, de stabilité politique et de liberté sagement progressive que le pays en attend (4 janvier 1870). »

Trochu : « Vous voilà garde des Sceaux, dans un Cabinet dont l'avènement est accueilli par l'opinion avec une satisfaction très vive, bien près d'être unanime. Ai-je besoin de vous dire que je la partage d'autant plus efficacement que je la souhaitais depuis deux ans et n'y comptais guère. »

Léonce de Lavergne : « La France vous devra une des plus belles pages de son histoire. Mille félicitations enthousiastes. »

Notre grand Mistral m'envoyait « les applaudissemens et les vœux de la Provence. »

Duruy m'affirmait qu'à l'étranger notre ministère produisait la meilleure impression et j'en recevais la confirmation de Nigra et de Prim. Nigra : « J'applaudis de tout mon cœur à vos succès, à vos belles paroles, plus encore à vos actes. Vous suivez l'exemple des grands ministres, Perier, Cavour. Poursuivez avec persévérance et courage. Les obstacles ne vous manqueront pas, mais ils sont faits pour être vaincus et la popularité finit toujours par venir à ceux qui savent la mépriser. »

Prim : « Mon cher ami, permettez-moi de venir vous féliciter sincèrement de votre avènement au pouvoir et vous témoigner toute ma satisfaction pour cet heureux événement que je considère comme le plus important de ceux qui, depuis votre glorieuse Révolution, sont venus changer ou modifier les destinées de la France. Je viens donc féliciter en vous l'homme de cœur, le profond politique et surtout le courage et l'abnégation civiques dont vous avez donné tant de preuves et qui, grâce à ces hautes qualités, voit aujourd'hui son œuvre couronnée de succès. Moi qui, depuis si longtemps, lutte avec tant d'énergie et de constance pour établir et consolider la liberté en Espagne; moi qui ai éprouvé tant de désillusions et qui encore rencontre des difficultés de toutes sortes pour terminer l'édifice régénérateur initié par notre Révolution de septembre, j'admire votre œuvre et, je le répète, je la considère comme un des plus grands événemens politiques de ce siècle, suffisant pour éterniser à tout jamais l'histoire politique et la gloire de Sa Majesté l'Empereur. Il est, en effet, grand et beau de voir un gouvernement personnel se démettre volontairement après vingt ans de règne et abdiquer en faveur d'un pouvoir parlementaire, seul digne de la Grande Nation française. Acceptez donc de nouveau, mon cher ami, mes plus sincères félicitations ainsi que tous les vœux que je fais pour que vous puissiez consolider la nouvelle ère de liberté que,

grâce à vos constans efforts, l'Empereur vient d'inaugurer, et je saisis cette occasion pour vous renouveler, avec l'assurance de mes meilleurs sentimens, celle de ma haute considération. »

IX

J'aurais préféré ne pas citer tous ces témoignages auxquels je pourrais en ajouter bien d'autres parce qu'ils contiennent des appréciations trop élogieuses, si je ne trouvais utile à la cause de la vérité d'établir que la plus grande partie de l'élite intellectuelle de l'Europe considéra mon avènement au ministère, non comme l'heureuse fortune d'un ambitieux qui se donne, mais comme l'acte de courage d'un bon citoyen qui se dévoue à la liberté de son pays. Cependant, qu'on ne croie pas que j'aie éprouvé la moindre griserie. Ceux qui, dans ce temps-là, m'ont approché, m'ont toujours trouvé sombre et préoccupé, nullement abandonné à l'enivrement du succès. Indépendamment du sentiment de l'effroyable difficulté de la tâche, dont, croyant la paix extérieure assurée, je ne voyais pas même tous les dangers, je me rendais compte de la fragilité de l'approbation unanime qui nous accueillait. On n'est jamais plus faible que lorsqu'on paraît soutenu par tout le monde. En réalité, on ne l'est par personne. Une approbation de ce genre n'est qu'une approbation d'attente, à laquelle succède, presque toujours, un lendemain orageux. Pendant qu'on me congratulait, je voyais déjà les petits nuages en formation de tous les côtés. L'hostilité de la Gauche était aussi ouverte qu'ardente. Ernest Picard, cédant aux inspirations de sa conscience et de son bon sens, peut-être au souvenir de notre vieille affection, s'était, dans *l'Électeur libre*, déclaré prêt à seconder le ministère, « s'il ôtait aux institutions la précarité que leur donnait l'exercice du pouvoir constituant par le Sénat, et s'il établissait un pouvoir judiciaire indépendant, s'il ne laissait plus la force maîtresse des droits des citoyens. » Avant même ces réformes opérées, il se risquait à féliciter « les hommes sincères qui, ne pactisant pas avec le pouvoir personnel, avaient consenti à mettre la main aux affaires. » Ce langage honnête souleva dans le public démocratique une protestation furieuse. « Il ne peut subsister de doute pour personne, écrivait *la Marseillaise*, le ministère Ollivier est la dernière carte de l'Empire. La question se réduit donc à ceci : M. Ernest Picard a-t-il été

envoyé au Corps législatif pour soutenir l'Empire? Tout le monde répondra que les électeurs de la Seine, aussi bien que ceux de Montpellier, ont élu M. Picard pour faire à un gouvernement, né dans le sang, criminel dans son principe, humiliant dans sa réforme, odieux dans ses moyens, désastreux dans ses résultats, une opposition radicale, irréconciliable et systématique. Quelles que soient les concessions arrachées à ce gouvernement, quels que soient les hommes qu'il appelle aux affaires, si M. Picard fait un pas, un seul pas, vers lui, il trahit son mandat. » Picard se le tint pour dit. Quoique conservant en lui-même les sentimens qui lui avaient dicté son article, il ne les exprima plus et, en attendant l'occasion favorable de les manifester de nouveau ou de se les faire pardonner, il rentra dans le rang. La Gauche se retrouva compacte dans sa politique de haine et d'implacable hostilité.

Les légitimistes n'étaient pas moins tenaces que les républicains dans cette politique de haine et d'implacable hostilité. Du côté des orléanistes, la perspective semblait moins sombre. Une partie d'entre eux, impatiente d'action, les Saint-Marc Girardin, les Prévost-Paradol, les Weiss, les Hervé, disaient, depuis plusieurs années, que si l'Empire devenait parlementaire, ils le soutiendraient, et ils étaient d'autant plus disposés à tenir cet engagement, que quelques-uns avaient éprouvé, dans de récentes campagnes électorales, les rebuts, dédaigneux ou violens, du parti révolutionnaire. Ils y étaient poussés par de hauts encouragemens. Le vénéré duc Victor de Broglie, se rappelant avec regret qu'il n'avait pas soutenu le ministère Martignac assez complètement ni assez longtemps, qu'il ne lui avait pas tenu assez de compte des obstacles créés par la Cour, recommandait instamment « qu'on se gardât bien d'entraver, par des impatiences et des prétentions exagérées, la tâche difficile que des hommes de bien et de talent entreprenaient avec un courageux dévouement, et qu'on ne renouvelât pas les fautes qui, à d'autres époques, avaient fait échouer d'autres tentatives plus ou moins analogues. » Mais les intimes de la famille d'Orléans avaient ressenti un profond désenchantement, car ils n'entrevoyaient plus pour leurs princes que la vie errante des Stuarts, loin de leur patrie et du trône. Leur opposition persistante devenait d'autant plus amère qu'ils se croyaient obligés, pour un temps, de s'associer à la satisfaction générale. Dans le parti bona-

partiste même, nous avions des adversaires implacables, silencieux maintenant de crainte de déplaire à l'Empereur, mais toujours prêts à nous susciter des embarras ou à profiter de ceux que nous créeraient les ennemis de l'Empire, et comme ce parti avait longtemps tenu en main les affaires, il trouvait dans toutes les branches de l'administration des hommes d'influence prêts à le seconder.

Je savais ces choses, je n'exagérais pas mes forces personnelles, et cependant je n'acceptais pas le pouvoir pour me tirer d'une impasse en désespéré, mais avec confiance et certitude de succès. C'est qu'en effet les sentimens que j'ai signalés dans une partie agissante des politiciens n'existaient pas dans la majorité de la nation. Là on n'avait qu'un désir : consolider le gouvernement, faciliter le jeu des nouvelles institutions, et rejeter pardessus bord tous ceux qui, sous prétexte de liberté, viseraient au renversement du trône. Comme d'autre part l'Empereur était aussi résolu que le peuple était fidèle, j'étais certain, pouvant écraser les agitateurs entre ces deux forces, l'une d'en haut, l'autre d'en bas, de les amener à capitulation, de diminuer leur nombre, de rendre définitives les adhésions provisoires, sincères les conversions simulées, impuissantes les résistances irréconciliables.

Émile Ollivier.

LES SALONS DE 1907

ET

L'ORIENTATION NOUVELLE DU PAYSAGE

I

L'Art, aux Salons de 1907, semble immobile et sans surprises. Chaque maître s'y présente identique, sinon toujours égal à lui-même, et il ne se présente pas de maître nouveau. Du plus loin qu'on l'aperçoive, un tableau crie son auteur, non seulement par sa facture et sa matière qui n'ont pas changé, mais par son sujet qui est le même, par ses modèles qui sont venus poser devant le peintre dans une attitude semblable, sous de pareils atours, faisant les gestes qu'ils faisaient déjà l'année passée et les années qui précédèrent, et parfois il y un quart de siècle, peut-être un peu las, mais imperturbablement. On croit entendre le rythme du pas connu, le heurt à la porte accoutumé, la voix triste ou gaie de jadis, le soupir étouffé, le rire clair, le bruissement bref. On croit voir baisser le même store, naître les mêmes reflets dans le miroir docile, courir et se dévider les mêmes nuées inlassables. On croit sentir le souffle d'air lourd du parfum immémorial sur la lisière de la forêt, sur la plage, devant la moisson inachevée. Rien ne s'est effacé des figures qui passaient sur les cimaises; rien n'a changé des âmes qui passaient dans les prunelles. Une visite à l'avenue d'Antin ou aux Champs-Élysées procure la désirable illusion que les jours n'ont point coulé depuis les dernières années du dernier siècle et que, dans ce coin de France, miraculeusement soustrait aux « crises » et aux « questions » qui bouleversent nos mœurs et notre vie,

chacun peut se croire, un instant, plus jeune de toutes les saisons inutilement employées par les peintres, plus riche de toutes les heures perdues pour l'art.

« On me demande si je ne changerai jamais ma manière... mais pourquoi changer quand on fait bien ? » Cette exclamation fameuse, du vieux maître Henner, et qui lui fut tant reprochée, semble aujourd'hui devenue la devise de tous. Et tous, par leur merveilleuse application à ne point troubler la favorable idée qu'ils pensent nous avoir donnée d'eux-mêmes, semblent vouloir épargner aux visiteurs jusqu'à l'ombre d'une incertitude et ôter toute besogne aux « attributionnistes » ou « baptistes, » aux Morellis ou aux Berensons de l'avenir. M. Le Gout-Gérard n'a pas quitté le Finistère, et les vagues violacées de la mer intérieure battent toujours les rochers blanchâtres de M. Olive. M. Lucien Simon va toujours à la messe. Il n'est encore entré personne dans les appartemens de M. Lobre. La figure de M. Agache n'a point laissé tomber de ses mains ces objets éclatans et inexplicables qui lui servent à symboliser la Justice, la Gloire, le Deuil ou la Fantaisie. Elle en a même prêté un de cristal et d'or à la figure symbolique de M. Dagnan. Il reste beaucoup à faire aux *Dames hospitalières de Beaune* pour mettre tout en ordre dans leur maison, et pour amener jusqu'au ton d'un mouchoir de poche, que vous placeriez près du tableau, le linge extraordinaire que M. Bail leur donne à blanchir. La Corrèze dédie indéfiniment ses bruyères roses à M. Didier-Pouget. Nul n'a touché au melon de M. Zakarian. Les clubmen de M. Béraud poursuivent le cycle de leurs « obligations » mondaines avec une morne exactitude et une conscience croissante de leur inutilité. Les moissonneurs de M. Lhermitte sont loin d'avoir fini de couper ses blés. Et, grâce à Dieu, pas plus que les années précédentes, nous ne manquerons, cette fois encore, la diligence jaune de M. Montenard.

Ainsi, tout va bien, ou du moins tout irait bien si la fonction propre de l'art était d'immobiliser notre vision des choses, et si chacun de ces artistes, en demeurant lui-même, ou en restant fidèle à ce qu'il y a de meilleur en lui, le fortifiait, l'enrichissait et en déduisait toutes les virtu lités latentes, jusqu'à pouvoir, sans faiblir, éliminer tout emprunt fait à d'autres maîtres ou toute concession à d'autres goûts. Par exemple, nul ne se plaindra que M. Bonnat reste ce qu'il est lorsqu'il trouve, pour peindre le personnage qu'il nous montre définitivement installé

dans un fauteuil, des accens si justes, si sonores, et si brefs. Aucun de ses anciens portraits ne réalise mieux le modèle avec moins d'élémens réels. Dans aucun, l'esprit ne dirige plus visiblement chaque touche, ni la matière du peintre n'a, pour ainsi parler, si peu de « poids mort. » De plus en plus, ce disciple de Velazquez tend à la facture idéale qu'il a définie ainsi : « Les ombres simplifiées ne sont que frottées; seules les lumières sont peintes en pleine pâte. » Ce qui est, en effet, le premier précepte, mais plus facile à formuler qu'à suivre, du coloriste. Jamais M. Bonnat ne s'en est mieux souvenu que dans cet officiel *Portrait de M. Fallières*.

Il est toujours malaisé de faire le portrait des grands. On sait les stratagèmes et les accessoires qu'employaient les peintres d'autrefois, quand ils se trouvaient en présence d'un homme célèbre, pour rivaliser avec l'historiographe. Gérard de Lairesse a pris la peine d'édicter là-dessus pour ses jeunes confrères des règles minutieuses et précises. Après avoir averti que « lorsqu'il est question d'un tyran ou d'un prince méchant et cruel, on ornera l'intérieur de sa cour ou le salon où on le fait voir, de peintures qui représentent des actes d'une grande sévérité et de barbarie, » le professeur ajoute : « La statue de la Politique ou du Gouvernement appartient à un Conseiller d'État et à un Sénateur; et dans les peintures on fera voir la promulgation des lois et leur exécution, ainsi que les figures allégoriques de la Prudence et de la Vigilance. A un Secrétaire d'État on donnera la statue d'Harpocrate, et en peinture ou en bas-relief, on représentera Alexandre le Grand qui, avec sa bague ou son cachet ferme la bouche à Ephestion, ainsi que l'emblème de la Fidélité, ou une oie portant une pierre dans le bec... (1) » C'étaient de précieuses ressources. De nos jours, le peintre n'ose plus y recourir pour raconter les exploits de son modèle, et il s'en tire comme il peut. Après cela, M. Bonnat a de la chance. Puisqu'une tradition immuable et comme un de ces articles secrets de la Constitution qui semblent être les mieux observés de tous lui délèguent, dans notre République, la fonction singulière qu'occupaient les Bellini ou le Titien dans celle de Venise et que, l'un après l'autre, nos présidens viennent s'asseoir devant lui, comme les doges, les Andrea Gritti, les Grimani, les Mocenigo, les

(1) Gérard de Lairesse, *le Grand livre des Peintres*, ch. VI. *De la convenance des accessoires relativement à l'état et à la condition des personnes qu'on peint.*

Foscari, le firent si longtemps devant les peintres officiels de la Seigneurie, nous devons nous réjouir des choix successifs des Congrès de Versailles. On n'a jamais eu à déplorer l'apparition, sur le fauteuil transitoire où M. Bonnat les observe, de ces physionomies mouvantes et complexes, de ces âmes multiples et insaisissables qui font le désespoir du portraitiste et le jettent en des perplexités et des tentatives fatales à la plastique de son art.

Les âmes présidentielles se recommandent au peintre par leur simplicité d'expression et « s'extériorisent » avec une grande bonhomie ; l'historien ne pourrait en dire plus long que l'artiste de sa brosse rapide. On ne les imagine même pas justiciables de Lenbach ou de Burne Jones. Là, est la différence profonde entre la besogne imposée à M. Bonnat devant M. Fallières et celle des Vénitiens lorsqu'ils figuraient leurs doges agenouillés aux pieds de l'Enfant Jésus parmi des anges acrobates, — et elle est tout à l'avantage de notre peintre. Sans doute, on ne peut s'empêcher, en voyant M. Fallières, de se rappeler le portrait de Charles-Quint, du Titien, au musée de Munich : même installation dans un large fauteuil, même main droite crochant le bras droit du siège, même main gauche sur le genou, mais quelle distance entre la halte inquiète, défiante de l'Empereur et l'assiette assurée du Président de la République ! Si délié et si sûr que fût le pinceau du Titien, il n'a pu retracer les diversités de cette âme mouvante, ni les traverses de cette destinée prodigieuse. Il éveille toutes les curiosités sans les satisfaire. M. Bonnat, au contraire, bien que parlant peut-être une langue plus sommaire, exprime pleinement la mentalité de son modèle. Il rend, sans effort, la quiétude du rivage élyséen d'où son chef d'État semble considérer la tempête et, sans rien ajouter ni retrancher à l'objet que lui fournit la décision solennelle des assemblées, sans songer davantage à philosopher que Velazquez devant Innocent X, qu'Ingres devant M. Bertin, ou que David devant Mme Morel de Tangry et ses filles, il fixe quelque chose d'imperturbable et de définitif.

On ne se plaindra pas, non plus, si M. Lucien Simon demeure fidèle à lui-même, car s'il a fait déjà, en pleine vie parisienne, paraître l'âme des foules bretonnes, jamais il ne l'a fait plus fortement ni mieux à propos que, cette année, dans sa *Grand'Messe* (*Finistère*). Nous voilà dans l'église de Combrit, au pays des Bigoudens, dont nous reconnaissons aux têtes des petites filles

la coiffe immémoriale. Nous voyons l'assistance face à face, comme la voit le prêtre lorsqu'il se retourne pour lui parler. Le sujet de ce tableau n'est donc pas la cérémonie même de la messe comme nous la montrerait un peintre religieux du XVIIe siècle; ce n'est pas, rendu sensible, le prodige du Saint-Sacrifice, comme nous le verrions dans un tableau de Primitif : c'est l'impression faite sur la foule bretonne par la solennité dominicale avec tout ce qu'elle ramène de souvenirs familiaux et d'idées ancestrales à la surface tranquille et limpide de ces vies.

Dans les yeux mi-clos des grandes figures glabres qu'ont les Bretons aux longs cheveux, debout dans l'ombre, dans les yeux à demi baissés des sœurs blanches réceptrices et dispensatrices de toute la lumière que le vitrail leur envoie, dans les yeux grands ouverts des enfans serrés et attentifs, c'est tout le mystère divin qui passe. Nous jugeons du miracle par son reflet. Vainement on chercherait aujourd'hui l'œuvre d'art vraiment digne de ce nom qui nous montrât autre chose. Depuis longtemps les anges, les démons, les figures miraculeuses ou miraculées, les nimbes et les gloires ont fondu au soleil de la couleur moderne et disparu comme les *voix* de Bastien-Lepage dans le jardin de Domremy. Mais en même temps, chose que l'art religieux d'autrefois n'eût jamais songé à faire, les artistes se sont appliqués à chercher, dans l'attitude et l'expression des croyans, figurés tout seuls, sans que l'objet de leur culte les explique, une profonde impression religieuse. Le sujet principal de la peinture religieuse comprise de la sorte n'est plus Dieu; c'est l'homme et l'idée de Dieu qu'on peut démêler en lui. On se rappelle les figures observées ainsi par Alphonse Legros, par Laboulaye, par Lhermitte, par Herkomer. Cette conception de l'art religieux n'est donc pas toute récente, mais jamais elle n'a mieux répondu à l'obscur instinct que nous avons des rapports de la foi et de la vie. Et comme, d'ailleurs, on ne saurait relever en cette *Grand'-messe*, la moindre affectation ni intention confessionnelle; comme elle est manifestement une chose vue et aimée pour son caractère pittoresque et rendue par des moyens pittoresques, on ne se plaindra pas que M. Lucien Simon n'ait point quitté son pays, ni ses figures, ni son métier d'autrefois.

M. René Ménard non plus, et l'on ne s'en plaindra pas davantage. Sans doute, c'est une étrange disgrâce de notre humanité chétive et vainement consolée de sa laideur par la qualification d' « in-

tellectuelle, » qu'il lui faille, pour se rappeler les mouvemens harmonieux de l'animal humain et le rythme naturel de la vie, laisser là le spectacle de l'activité moderne et en appeler de la rue au musée. Mais, tant que notre paradoxale existence ploiera et déjettera les corps, émiettera et polluera les paysages, il faudra bien, pour se rapprocher de la nature vivifiante et « recréatrice » dans le vrai sens du mot, dresser des statues grecques sur des paysages antiques. Les toiles de M. René Ménard sont un repos pour les yeux dans le hourvari universel de la peinture. Elles nous rappellent les beaux soirs du temps où le monde était jeune et où il savait assez longuement contempler le golfe, la mer et la forêt pour en voir se détacher et surgir les divinités tutélaires; et aussi ces mots de l'*Anthologie* : « Autrefois, seul, le berger Pâris a vu, sur les montagnes, celle qui remporta le prix de beauté, mais Praxitèle l'a donnée à voir à tous les Cnidiens... » M. René Ménard fait mieux que de nous montrer la déesse un peu banale dont les musées nous imposent trop souvent la perfection pour nous faire désirer la revoir dans nos cadres modernes. Il l'évoque presque sans la peindre. Il nous montre une nature calme, grande, recueillie, la seule où son apparition est possible, où sa rencontre serait désirable et où sa beauté simple et fruste ne serait pas méconnue.

Fidèle à ses coutumes coloristes et de plus en plus maître de son art, paraît un quatrième maître : M. Jacques Blanche. Son *Portrait de Thomas Hardy* est une merveille pour la franchise de sa touche et sa sobriété. L'architecte romancier qui suivit la carrière inverse de celle de Perrault est observé, ici, avec une pénétration tout anglaise et rendu avec une simplicité de procédés toute française. C'est un guetteur guetté dans l'exercice de ses fonctions, qui sont de regarder se mouvoir les marionnettes humaines et d'en enregistrer les moindres secousses en sismographe désabusé. Presque chaque année, l'art de M. Jacques Blanche, sans cesser d'être reconnaissable, s'enrichit de quelque découverte ou se libère de quelque superfétation. Il est de ceux, très rares, qu'on n'aimerait point voir changer de route, car il tend de plus en plus à s'éloigner de tout ce qui dans son œuvre était procédé pour ne retenir que ce qui est résultat.

Ainsi, le pèlerin passionné d'art et soucieux de n'éprouver point trop de déception, qui s'est aventuré au salon de l'avenue d'Antin, trouve bien quelques oasis encore où se reposer, —

mais si peu! Quand il aura fait halte devant la *Femme en bleu* de M. Lomont, devant le *Portrait de Mme de Y...* de M. Dagnan, devant *la Passagère*, de M. Jeanniot, devant le *Portrait de M. Lucien Simon*, de M. Cottet, la scène de genre *Avant de sortir*, nº 110 de M. Biessy, *les Bergères et génisses* de M. Burnand et qu'il aura considéré les panneaux de M. La Touche, où semble s'être réfugiée toute la fantaisie des Salons de 1907, enfin le *Portrait de M. Pablo Casals* de M. Raymond Woog, — il s'en ira prudemment. Il évitera soigneusement les grandes toiles déployées comme des voiles de navires qu'aucun souffle, hélas! n'anime, ne gonfle, ni n'emporte vers des rivages heureux! Regardant trop autour de lui et des signatures trop illustres, il courrait grand risque de voir s'étioler bien des tempéramens dont il admira jadis la puissance; — et il passera au Salon des Champs-Élysées.

Là, aussi, le bâton du pèlerin ne cessera presque pas de frapper le sol. Il ne fera silence, un instant, que devant le *Portrait de M. Fallières*, de M. Bonnat, le *Lion*, de M. Morot, les figures de femmes, de M. Henri Guinier, la tête d'enfant intitulee *Fleur de Bretagne*, de M. Henri Royer, les *Cygnes*, de M. Maxence, les *Petites Dentellières*, de Mme Lucas, la nature morte intitulée *Déjà le Jour*, de M. Avy, l'excellent *Portrait de Mme L. de la F...* de M. Alexis Vollon, *le Coin de lingerie chez les Dames hospitalières de Beaune*, de M. Bail, et les portraits de jeunes filles où M. Hébert renouvelle, pour la seconde fois dans l'histoire de l'art, les miracles de la vieillesse du Titien.

Voilà quelques noms français, mais le reste du temps, si le pèlerin d'art est attiré par une facture un peu neuve et vibrante, qu'il regarde la signature, et c'est un nom étranger qu'il reconnaîtra au bas de la toile, et, cette année, c'est toujours un nom espagnol. La toile la plus saisissante des Champs-Élysées, les *Gendarmes Catalans*, est signée Carlos Vazquez, de Barcelone. Une autre, intitulée *A l'Hermitage*, est signée José Rodriguez-Acosta, de Madrid; une troisième, *Mes Amis*, est signée José-Maria-Lopez Mezquita. Et si l'on se souvient des admirables morceaux de peinture exposés à d'autres Salons par M. Sorolla y Bastida, par M. Cazas, par M. Zuloaga, par M. Rusinol, on pensera peut-être que, s'il est prématuré de parler d'une « école espagnole, » il est juste d'avouer que la plupart des peintres nouveaux nous viennent d'Espagne.

Et c'est au retour d'Italie que se manifestent la plupart de nos

nouveaux sculpteurs. Considérez aux Champs-Élysées les deux figures de travailleurs courbés sous le poids du corps de leur camarade mort dans la *Carrière*, par M. Henri Bouchard; voyez son *Laboureur au repos*. Avec la délicieuse fontaine aux grenouilles de M. Max Blondat, ces rudes silhouettes sont assurément les choses les plus attachantes du *Salon* de sculpture. C'est un axiome aujourd'hui parmi les « modernistes » qu'un séjour à l'École de Rome tue toute originalité naissante. La villa Médicis est tenue pour responsable de tout ce qu'on aperçoit d'inutile dans notre peinture, de banal dans nos statues et de nuisible dans l'activité de nos architectes: Le « bonheur de n'être pas allé à Rome » est devenu un des plus inévitables lieux communs de la critique d'art contemporaine, et aussi sûrement rencontré dans les thèses de nos historiens sur nos artistes primitifs ou du XVIIIe siècle qu'un cyprès dans un paysage de Florence ou un cheval blanc dans un tableau de Wouwerman. Expliquer ainsi que tels artistes aient du génie et que tels autres n'en aient pas est une solution assurément séduisante par sa simplicité, mais bien faible devant toute vérification. Car on ne voit pas, par exemple, ce qu'Hogarth ou Reynolds, qui ont couru sur les chemins de Rome, y ont bien pu perdre de leur originalité primitive, ni que Troyon, qui n'y est point allé, en montre beaucoup davantage que Corot qui y a peint. On s'étonne que les maîtres puissent à ce point influencer d'autres tempéraments que les faibles, — ceux qui, dans quelque pays que ce fût, hors dans une île déserte, eussent toujours été influencés par quelqu'un. Et lorsqu'on entend des artistes se plaindre d'avoir égaré de grands rêves, d'éblouissantes visions nouvelles, dans leur voyage d'Italie, on songe involontairement à de pauvres diables qui s'en iraient à la Préfecture de police, au bureau des objets perdus, réclamer le Régent ou le Kohinor, persuadés que, s'ils ne les ont pas dans la poche, c'est qu'ils les ont perdus... Or, le fait est que, depuis plusieurs années, rien n'a paru d'aussi original dans la statuaire contemporaine que, voici deux ans, la *Danse sacrée* de M. Ségoffin, qui venait de l'École de Rome, ni que, l'an dernier, les *Fils de Caïn*, de M. Landowski, qui y avait séjourné de même, ni que, cette année, la *Carrière* et le *Laboureur au repos*, de M. Bouchard, qui en vient aussi.

Ce n'est donc point l'École de Rome, ni aucune organisation extérieure, qu'il faudrait accuser si les Salons étaient, au total,

dépourvus de toute orientation nouvelle. Les écoles n'ont plus, si jamais elles l'eurent au point qu'on l'a dit, une influence décisive sur l'art, pas plus que les lois sur les mœurs. Ce sont d'autres causes qui, depuis nombre d'années, affaiblissent progressivement notre art national, et des causes plus profondes auxquelles les réformes administratives, les concours et les encouragemens officiels ne peuvent rien. C'est l'âme même de notre art qui est atteinte, parce que les sources où se puisent l'extase devant la nature universelle, le culte du beau sensible, la constance dans l'effort, la passion de la belle matière et du beau métier, la générosité de l'élan, sont taries. — Mais, avant de porter sur cet art un semblable jugement ou même d'émettre une hypothèse, il est infiniment plus profitable d'examiner si, sous la monotonie apparente des sujets et des procédés, il n'est pas quelque genre où se révèle, tant aux expositions présentes, que dans le cours des dernières années, quelque évolution discrète mais réelle, lente mais continue, quelque tendance significative. Où cela se pourrait-il, sinon dans le genre vraiment créé au XIXe siècle : le Paysage? Ainsi ne pourrions-nous guère, avant d'avoir considéré l'orientation des paysagistes, décider si les *Salons* de 1907 sont, ou ne sont pas, uniquement, des « Salons d'attente. »

II

En paysage comme dans tous les autres genres, il y a, parfois, des épidémies de sujets. On a connu, jadis, celle du « sous bois, » puis des périssoires et des scènes de la « grenouillère. » Salammbô fut aussi l'occasion de bien des panneaux perdus dans l'ancien Palais de l'Industrie. Plus récemment, les mineurs ont fait dans la sculpture une entrée fort émouvante, accompagnée de beaucoup de rhétorique et d'infiniment de sociologie. Aujourd'hui ce sont les aveugles. Déjà, M. Hippolyte Lefebvre, dans son groupe des *Jeunes Aveugles* maintenant au Luxembourg, avait cherché à renouveler le geste de la statue moderne, son port de tête, et son inflexion générale en étudiant chez des êtres plastiquement bien constitués, mais privés d'un sens, ce que devenaient ce geste, ce port et cette inflexion lorsqu'ils ne répondaient plus qu'à des mouvemens intimes de l'âme et n'étaient plus ni guidés par ni accomplis pour les yeux. Voici que, cette

année, la première chose qu'on aperçoit, en entrant avenue d'Antin, est un grand groupe d'aveugles d'Orient où M. Charlier se montre préoccupé du même problème. Et, tout à côté, il semble bien que la figure qui s'avance courbée et voilée en volute, comme une cloche en marche, les mains tendues pour explorer l'ambiance, le pied soulevé comme pour « sonder, » selon l'expression de Montaigne, « le gué de bien loin, » soit aussi une figure d'aveugle. C'est seulement une figure du *Doute*, qu'a voulu montrer M. de Saint-Marceaux, mais du *Doute sur le chemin de la vie* et ne s'y hasardant qu'avec les précautions infinies qu'on voit prendre aux Parisiens en marche dans leur patrie depuis que leurs chemins traditionnels les conduisent inopinément à des améliorations souterraines. Un autre geste d'aveugle est étudié, au Salon des Champs-Élysées, par M. Badoche-Descharnes dans un groupe de marbre : une jeune fille caresse un bébé qu'elle ne voit pas, qui ne la regarde pas, qui ne peut être attiré par l'éclat des yeux, ni par cette mimique du geste par où l'on intrigue d'ordinaire les tout petits, et qui gît, un peu au hasard, sur les genoux de sa grande sœur perdu dans le rêve mystérieux de l'enfance comme l'aveugle dans celui de la nuit.

D'autres artistes s'appliquent, dans les deux Salons, aux mêmes enquêtes, et il est probable que les études commencées ne s'arrêteront pas là. Mais le sujet vraiment épidémique, celui qui, par des affinités mystérieuses, paraît, depuis plusieurs années, toucher le plus les peintres, ce n'est pas un sujet humain, ni social; ce n'est pas un aspect nouveau de la vie, ni un point du globe nouvellement découvert : c'est le sujet le plus fréquent dans les paysages de tous les musées depuis le XVIIIe siècle, — c'est Venise.

Il y a, parmi les salles, merveilleusement aménagées par M. Dubufe, pour donner à ses hôtes de l'avenue d'Antin toutes leurs aises, un salon où, dans quelque coin qu'on se blottisse, on est à Venise : la salle VII. Il faut y demeurer. Elle est favorable aux haltes silencieuses. M. Le Sidaner, en six toiles, M. Iwill, en trois, y célèbrent leur culte. Et, aux Champs-Élysées, il y a aussi une salle, la salle 4, que MM. Franc-Lamy, d'Estienne et Godeby ont pareillement consacrée à Venise. Si l'on observe, en outre, que MM. Abel Truchet, Raymond Kœnig, Alexander Harrison et Guillaume Roger, avenue d'Antin, et qu'aux Champs-Élysées MM. de Joncières, Duprat, Vignal, Rigollot, Maurice

Bompard, Roullet, Allègre, Saint-Germier, Joubert, Fivaz, Wagrez, Rousseau, et Du Gardier ont cherché le motif de leurs toiles dans l'histoire ou la nature de ce coin de pierres et d'eaux qui tient entre Fusine et Saint-François du Désert, on mesurera combien il était vain, aux beaux temps de la critique naturaliste, d'annoncer la désertion des sites anciens et des paysages historiques. Le romantisme a des retours que la critique ne prévoit guère et les peintres d'aujourd'hui, même les plus personnels, comme MM. Le Sidaner, Abel Truchet ou Raymond Kœnig, aiment à glisser, comme les personnages de M. de Joncières *Dans le sillage de Musset*... Les âmes de Byron et de Browning, de Ruskin et de Turner pourraient venir errer, sans être trop dépaysées, dans les Champs-Élysées de 1907. Leur culte est ininterrompu. Leur patrie est comprise, sinon toujours comme ils la comprirent, du moins comme les aspects infiniment changeans de cette cité multiforme permettent de l'envisager. Est-ce là une tentative heureuse et doit-on louer nos artistes de retourner sur la lagune autrement qu'en vacances; en un mot, doit-on peindre Venise? C'est ce que la variété des exemples mis sous nos yeux nous incline à examiner.

La complexité infinie de son visage est ce qui séduit d'abord les peintres et ce qui ensuite les désespère. Au moment de faire le portrait de cette cité, ils la voient se briser en mille aspects disparates, et, sur le point d'en donner l'impression, ils la sentent faite de mille sensations contradictoires. A mesure que leur gondole pointe et s'insinue dans la ville, ils découvrent qu'elle est faite d'un triple aspect: l'aspect du canal, l'aspect de la cité et l'aspect du lac. D'abord l'aspect du canal. Dans le dédale interne des veines d'eau secondaires et irrégulières, le peintre est saisi surtout par l'impression qu'il a de pénétrer dans une fente de rocher et d'y commencer un voyage hasardeux sans grand espoir de revoir le soleil. N'était le mouvement incessant des souples eaux noires sur le seuil moisi des maisons et la course des rats mal contens sur les margelles, il lui semblerait cheminer parmi d'innombrables sujets de nature morte. En ramant sous ces petits ponts courbes et bas qui ouvrent sournoisement devant lui l'étroit goulot par où il faut qu'on passe, et si bas que le gondolier saisit de la main, pour s'en aider, la barbe de pierre des têtes sculptées aux voûtes, il lui semble entrer dans les causses de nos montagnes du Centre.

Mais à peine a-t-il débuché devant une place comme celle où se tient le Colleone, c'est l'impression d'humanité, de siècles d'histoire et d'art qui le saisit tout entier. L'architecture de la nature s'oublie devant l'architecture des hommes. Et le peintre rêve des colonnades de Véronèse ou de Canaletto. Mais voici que la barque, poursuivant sa route, longe les palais qu'entoure une forêt inondée faite de pieux gigantesques, coiffés comme des doges et habillés comme des mirlitons : il a l'impression d'un *Venusberg* surgi du fond des eaux gardant encore un peu de l'éclat du corail, des perles et des algues des régions féeriques d'où il est sorti. Et, devant ces grands perrons où les lames, terribles là-bas sur la mer, viennent, après mille lacets, se rouler comme des bêtes câlines apprivoisées, sous ces splendeurs de marbres polychromes, et dans cette atmosphère de vie facile et silencieuse, le peintre regrette les fêtes disparues. Il imagine aussitôt l'arrivée des gondoles débordantes de toilettes claires, la cohue et l'enchevêtrement de ces longues choses noires, souples et pointues, qui hachent l'eau entre les piliers et sursautent à chaque remous, le claquement des vagues, l'éclat des brocarts, des satins et des dentelles étalées sur les perrons moussus, le large paraphe des révérences, la tache d'encre des masques, le mince éclair des épées. Et il lui semble à ce moment que rien n'est plus beau que de s'improviser peintre de fêtes galantes...

Pourtant, sa barque a poursuivi et il a gagné les quartiers pauvres où sont entassés la plupart des 167 000 habitans de ces îlots de pierre, la Giudecca, San Trovaso, la Misericordia. Là, l'eau de la lagune, où dansent des épluchures, ne reflète que des choses misérables, des masures basses, des loques, des chantiers. Mais ces loques sont éblouissantes. Ces masures, comme celle des Martigues, « la Venise des pauvres, » sont, pour l'œil du coloriste, des sources de joie infinie. Une foule de petits incidens de la vie populaire : un déménagement en gondole, avec le reflet insolite d'un pauvre mobilier en ruines; des femmes qui renouvellent au pied d'une madone de quartier leur offrande d'huile et de fleurs; le passage d'une gondole funéraire allumant dans le canal des reflets d'incendie, tout cela fait songer au peintre que Venise est le meilleur cadre où situer quelque simple drame de la vie populaire.

Il y songe encore quand il débuche sur le grand canal et alors tout s'efface de sa mémoire pour n'y plus laisser

qu'une impression de la magie des eaux. Il lui paraît que le grand trait de cette ville étrange, notamment de San Giorgio, est qu'elle a l'air d'être surprise en train de sortir de la mer. Tandis qu'il passe devant ces innombrables damiers de marbre blanc, de pierre noircie, et qu'il les compare à des tas de morceaux de sucre empilés par les doigts de petits ramoneurs, entre ces files de piliers, mi-partie bleus et rouges, bleus et blancs, qui entrent dans l'eau comme des colonnes et s'y enfoncent comme des serpens, sous ces figures solennelles de saints ou de héros que la vague, en les reflétant, disloque et désosse incessamment, l'artiste éprouve que la moitié de Venise est faite de ces reflets, et s'il lève les yeux, il est tenté de penser que l'autre moitié est faite de son ciel. Et c'est donc la lagune et le ciel qui lui paraissent la chose à peindre.

Enfin, la nuit vient, et quand tout s'est éteint des incendies allumés par le couchant, où brûlèrent les nuages et où se métallisèrent les eaux, un autre enchantement saisit l'artiste. Les eaux n'ont presque plus rien à refléter, mais du peu que le ciel leur jette, elles font des merveilles de joaillerie suspendues aux plis de leur écrin sombre. De la moindre lueur jaune tombée d'une lucarne, elles font un chapelet d'or. Elles se redisent une à une les clartés qui errent à leur surface, et quand le peintre parvient au quai des Esclavons, par une belle nuit tout illuminée de feux épars, il en oublie les heures du jour, où, sur la place, les pigeons envolés semblaient un continuel échange de couleurs entre les architectures, où le fer de la gondole, fendant l'air vers la ville, coupait par le milieu, tantôt un dôme comme une pomme, tantôt un palais comme un nougat, où chaque coupole se gonflait comme un fruit mûr, et où la mer avait ramassé toutes les plus belles choses du monde, sur son plateau d'émeraude, pour les offrir au ciel. Il ne pense plus qu'à fixer dans sa mémoire, comme l'a fait M. Abel Truchet, l'embrasement lointain de la Piazzetta, le bouquet des lanternes multicolores, la masse confuse des chanteurs et des auditrices de la *Sérénata*, le luisant des haches dentelées à la proue des gondoles, et la course éperdue des gondoliers, profilées en ombres chinoises sur la courbe pointue de leurs noirs esquifs.

Et de chacun de ces tableaux si divers, la saison, l'heure, l'humidité ou la sécheresse de l'atmosphère et le caprice des vents, fait mille tableaux différens. Il n'est pas un coin d'eau, de

pierre, de verdure ou de ciel, à Venise ou dans les îles, qui ne soit bon à peindre, et il n'est pas un instant où ce coin ne cesse d'être le même, pour devenir quelque autre chose de meilleur ou de plus surprenant. Quand on visite les débris du Campanile, on voit une statue de terre cuite que la chute a brisée en seize cents morceaux; par un miracle d'ingéniosité, les archéologues, qui sont de grands raccommodeurs de porcelaines, sont parvenus à la rassembler et à la recoller tout entière. Mais qui rassemblera tous les morceaux où se reflète à la fois et se brise indéfiniment pour renaître tour à tour le visage de Venise?

Ainsi, au premier abord, le peintre est ébloui, enchanté, attiré par cette ville posée au bord de l'Europe, tournée vers l'Orient. Il se dit : « Je viendrai là et je ferai des chefs-d'œuvre. » Il vient là. Mais le chef-d'œuvre est déjà fait. Chaque lucarne ouverte sur la lagune, chaque felze aux rideaux tirés découpe dans l'espace un tableau nouveau, toujours bien composé, bien équilibré, intense, parfait. Alors le grand souci du peintre moderne, qui vit dans la terreur du paysage composé, est de ne pas faire « le tableau, » le tableau qui est là tout peint devant ses yeux et qui n'a pas besoin de lui pour être déjà une œuvre d'art; c'est de ne pas écrire sous la dictée mystérieuse des entretiens avec la nature, des morts et des élémens, des Lombardi, des San Sovino, des Palladio, des eaux, des ciels et des siècles; c'est d'ajouter ou de substituer à la nature ou au travail des siècles, sa personnalité à lui, — membre de la *Sécession* ou de la *Water Colour Society*, — arrivé par le train du matin.

Turner y parvint, mais précisément il effaça de son œuvre l'œuvre des hommes. Dans le creuset de son imagination, les « pierres de Venise » ont fondu. Il ne reste plus que le ciel et la mer. Les bâtisseurs ne peuvent plus réclamer leur part de droits d'auteur. Comme son fameux *Port-Ruysdaël* que n'ont jamais pu identifier les plus entreprenans géographes, ses monumens sont des fantômes d'église, des hypothèses de palais. Tout son œuvre est fait de ce qui, dans la nature, est impalpable, de ce qui est instable et de ce qui est indéfinissable; de ce qu'on ne peut saisir, de ce qu'on ne peut borner et de ce qui ne peut tarir. Il n'a montré qu'une impression produite, un instant, sur lui par quelque chose qui a disparu.

Dès qu'on veut montrer autre chose, on devient un copiste,

le copiste d'un texte trop clairement écrit d'avance pour que nul n'ait besoin qu'on le traduise. Sans doute, c'est là ce qui arrive un peu dans tout beau pays, devant tout beau motif de paysage. Mais ces motifs sont généralement moins notoires que Venise et plus difficilement accessibles, et, d'autre part, il est rare qu'ils gardent, durant des années, tous leurs traits immobiles, leurs lignes identiques, leurs équilibres constans. La beauté que M. Olive ou M. Dauphin, ou M. Paulin Bertrand nous décrivent d'une vague sous un nuage, ou de rochers blancs battus par une vague violette, ou d'une anse de Provence, peut exister un instant comme réalité : elle restera toujours comme témoignage, quand la réalité qui l'a inspirée ne sera plus. La vague se replie, les arbres croissent, le bout de rocher s'effrite, et nous sommes reconnaissans à l'artiste qui a découvert et qui a fixé une rencontre de lumière, de traits et d'équilibre que nous ne pourrons peut-être plus revoir. Mais qui a besoin qu'on découvre Venise ?

Ainsi Venise est la grande séductrice parmi les cités du globe. C'est la seule qui soit à demi faite de reflets, la seule dont la silhouette entière se double en se renversant dans le tranquille abîme des eaux. Mais elle est, aussi, la chose qu'il ne faut pas fixer, qu'il ne faut pas raconter, qu'il ne faut pas peindre. L'éternelle illusion de tous les paysagistes et aussi de toutes les femmes, un instant soucieuses d'un hommage posthume, qui viennent s'asseoir devant le portraitiste à la mode, est de croire que du plus beau site se fera le plus beau paysage et de la plus belle femme le plus beau portrait. Toute l'histoire dément ce rêve. Les plus beaux portraits de femmes qu'on connaisse furent peints, non d'après des beautés impeccables, mais d'après des visages imprécis dont les traits étaient indéfinis, dont l'expression était médiocre, dont l'âme était voilée. Car l'art a pu faire alors son œuvre qui est de révéler. Le portrait est à la femme ce que le visage de la femme est à celui de l'enfant, d'autant plus beau une fois réalisé que, jadis, il fut moins défini en ses lignes, moins écrit et moins parfait en sa primitive expression. Venise est le visage accompli qu'on ne peut accentuer sans le flétrir. On peut y rêver. On peut y flâner. On peut y aimer. On peut y mourir. Il ne faut pas y peindre.

III

Et pourtant, si vous êtes resté quelques minutes dans cette salle VII de l'avenue d'Antin, devant les toiles de M. Le Sidaner, devant celle surtout qu'il intitule *Palais au clair de lune*, n° 770, vous n'avez pu résister au charme de cette vision. C'est celui qu'on éprouve lorsque, entrant dans Venise par une nuit avaricieusement étoilée, on glisse d'un mouvement lent et imperceptible le long des palais endormis. La voix du gondolier jette dans l'ombre les noms des grands morts qui les bâtirent et qui dorment maintenant, suspendus aux murs des églises, dans leur gaine de marbre, ou aux voûtes des confréries, coiffés du corno, les mains jointes, aux pieds de la Vierge et de l'Enfant Jésus : Vendramin, Dandolo, Grimani, Mocenigo, Foscari, Rezzonico... Un à un, se devinent et s'évanouissent ces cubes massifs et sombres, à mesure que la rame soulève des plis d'argent sur la moire obscure et bleuâtre du canal. Il semble qu'on côtoie une île de tombeaux. S'il faisait plein jour, on s'aviserait peut-être que ce sont là, tout bonnement, des banques, des « offices, » des administrations ou des villégiatures confortables pour transatlantiques, vainement friands d'éprouver dans une autre patrie des sensations d'histoire qu'ils n'ont pas su trouver dans la leur. Mais, la nuit, ces palais redeviennent grandioses et rejoignent le domaine des ombres qui les hantèrent. Tout un monde s'y rattache de passions civiques, de discipline nationale et de domination universelle, dont les âmes modernes, penchées aux *loggie* supérieures, ne gardent pas plus le reflet que les eaux occupées indéfiniment à battre leur seuil.

De près, cette toile de M. Le Sidaner n'est qu'un amas de hachures : de loin c'est une apparition toute vibrante, dont l'unité se recompose, à mesure qu'on s'éloigne, de toutes les touches éparpillées. Mais ce n'est point là le portrait officiel de Venise. On n'y sent pas l'ambition de rendre, d'un coup, cette encyclopédie d'impressions diverses qu'est son visage. C'est un aspect limité de cette nature singulière. C'est un fragment, d'après lequel l'imagination seule peut recomposer tout le reste. Se mesurant avec une nature trop riche et trop complexe pour se livrer dans sa diversité infinie, l'artiste s'est borné à mettre mieux en valeur un des élémens de cette richesse et

à plus clairement exprimer un des aspects de cette diversité.

« Un aspect limité, » voilà ce que nous trouvons, de nos jours, non seulement chez M. Le Sidaner, mais chez bien d'autres peintres modernes de paysage, et justement chez les meilleurs, les plus attirans, les plus évocateurs : chez Thaulow, chez Cazin, chez MM. René Ménard, Cottet, Dauchez, Henri Rivière, Lechat, Guillaume Roger, Harrison, Clary, Monod, Moullé, Kœnig, d'Argence, Truchet, Maufra, Vaysse, Hareux, Gilsoul, Claus, Madeline, Ulmann, Cailliot, Dagnac-Rivière, Meslé, Lepère, Willaert, Henri Duhem, Bellery-Desfontaines, Goepp, à la fois chez les « ténébreux » successeurs de Delaberge et de Bonvin, et chez les « luministes » disciples de Monet et de Sisley, à la fois chez les traceurs d'arabesques et chez les éparpilleurs de touches ou les briseurs de lignes. Et cet « aspect limité » donne à tous leurs paysages, quel que soit le sujet, un air d'intimité, de recueillement et de silence qui contraste nettement avec les grands arrangemens scéniques ou les fanfares de leurs devanciers. On est aussi peu distrait, dans leurs champs, sur leurs plages, dans leur plein air et sous leur ciel, que dans les chambres closes de M. Lobre ou de M. Walter Gay.

C'est qu'en effet, il y a fort peu de distractions dans leurs paysages. Regardez-les bien, et vous verrez que l'impression que vous en ressentez tient à l'élimination d'une foule de choses animées et chatoyantes, considérées autrefois par le paysagiste comme des bénédictions de la nature.

Premièrement, dans la plupart de ces toiles, il n'y a plus de ciel : à peine une petite bande au bord du cadre, une imposte ouverte au haut de la toile. Ou bien, s'il y a un ciel, il n'y a plus que cela. C'est le portrait d'un nuage, d'une de ces nuées, « qui sont de grandes déesses pour les hommes paresseux, » et alors les diversions de la terre manquent tout à fait. Mais les deux spectacles, celui du ciel et celui de la terre ne sont jamais donnés à la fois. Jamais, à aucune époque du paysage, on n'a vu la ligne séparative de la terre et du ciel, ce qu'on appelle communément et à tort « la ligne d'horizon, » placée aussi haut dans la toile au bord du cadre, de façon à couper court à toute distraction et à rabattre toute l'attention sur le sol. C'est la première caractéristique du paysage au XXe siècle. Elle est capitale, car, la hauteur où l'on met sa ligne d'horizon est décisive, dans l'art comme dans la vie, d'une foule de décisions secon-

daires et de l'image entière qu'on se fait des choses. Seulement, quand on parle de la vie, ces mots « mettre très haut son horizon » semblent signifier « regarder très loin et très haut. » Dans un tableau, mettre très haut la ligne d'horizon, ou, en d'autres termes, faire monter très haut dans le cadre les lignes qui conduisent au point de fuite, cela veut dire regarder plus près et plus bas. C'est le parti qu'adoptent, maintenant, tous nos peintres. Ils semblent tous avoir grimpé leur chevalet sur une tour au milieu de la campagne, ou dans un moulin au-dessus du canal, ou, en pleine ville, à un cinquième étage. Et ils regardent à leurs pieds.

Alors, ils voient des choses et ont des impressions qui leur étaient soustraites par le moindre incident des premiers plans lorsqu'ils étaient eux-mêmes dans la plaine. Ils ne voient plus le ciel, le soupçonnent à peine, mais découvrent sur la terre et dans l'eau, des figures nouvelles. Thaulow voit les tourbillons, les remous, les losanges et les rhombes formés par les nappes d'eau qui s'approchent et, divisées un instant, cherchent à regagner le centre du courant, les bouillonnemens aux obstacles. Il les voit du même œil que, d'un cinquième étage, le spectateur voit les multiples mouvemens d'une foule s'écoulant et se culbutant parmi tous les obstacles entre les parois d'un boulevard. M. Dauchez voit, comme un joueur d'échecs son damier, les casiers multicolores des champs cultivés où la longue route qu'il reste à faire au piéton pour gagner son *Village lointain*, déroule son contour et insère sa trace. M. Labrouche (estampes n°s 1700 et 1701) voit de très haut, comme d'une hune *Le port de Pasajes*, ses eaux, ses barques et la corniche de ses quais. M. Bellery-Desfontaines, M. Maufra, M. Cailliot, Mme Marie Gautier, bien d'autres encore, sont montés sur les falaises pour épeler les découpures des côtes ou bien les figures des rochers plongés dans l'Océan, ainsi que l'avait fait M. Boulard dans sa *Falaise de Sotteville*, aujourd'hui au Luxembourg. Autrefois, on peignait l'Océan vu de la plage. On allait se mettre avec les pêcheurs de crevettes et il suffisait d'un rocher pour cacher la découpure des côtes ou l'éparpillement des îlots. Maintenant on grimpe le plus haut qu'on peut, avec les douaniers; on voit le fond des barques, les échelons successifs de l'armée des vagues qui s'avance, et le grand trait géographique d'une région se dessine dans une sorte de « vue planée. »

Ce sont alors de tout autres impressions qui se dégagent. C'est la poésie du planisphère, la révélation de l'ossature géologique du globe, le quadrille des flottes éparses sur la mer, la figure des villes sur le fond des plaines, la forme du manteau sombre des forêts jeté sur la montagne, le style de la coupe où dort le lac, le paraphe du fleuve clair au fond de la vallée, la direction des plis du calcaire, le sens des érosions du granit, les dents pointues des roches parmi l'écume, et le tambour retentissant de la mer... Quand nous regardions un port du fond d'une barque ou des marches du quai, le moindre objet de premier plan : une voile, un agrès, un baril, nous cachait des centaines de navires énormes, et jusqu'à la forme de la rade, en sorte que nous ne savions point si nous étions au fond d'une petite crique ou au bout d'une jetée; mais montons sur un toit ou sur la côte et, de là, voyant le grand contour de la terre et de la mer et le troupeau des barques serrées à l'abri des vents, nous aurons l'impression même du *Port*. Et c'est ce que montre M. Le Gout-Gérard.

Pareillement, sur la plage d'un golfe, nous ne saurions ressentir l'impression distincte produite par la forme des côtes. Montons sur une hauteur et, en voyant se dessiner le demi-cercle bleu ou grisâtre, nous aurons l'impression du *Golfe*. Et c'est ce qu'a montré, l'an dernier, M. René Ménard.

Enfin, une île ne paraîtra telle que si on la voit d'assez loin et d'assez haut pour que, tout autour d'elle, la mer s'aperçoive ou, au moins, se devine. Et quiconque veut donner une idée de la flotte ou de la flottille, c'est-à-dire l'impression d'une foule humaine poussée vers le même but, par la même force invisible, sur des centaines de bateaux, doit observer la sortie des pêcheurs de Concarneau, non pas de la plage, mais du haut des remparts, et par conséquent, mettre très haut dans sa toile la ligne d'horizon. Et c'est ce qu'a souvent montré à Tréboul, par exemple, M. Henri Rivière.

Aussi, tandis que les paysagistes d'autrefois nous donnaient des vues prises *dans* un port, *dans* une flotte, *dans* un golfe, *dans* une ville, *dans* des rochers, *dans* une forêt, *dans* un estuaire, par un jour d'hiver, vues où ces choses, étaient simplement destinées à jouer un rôle dans un ensemble scénique et décoratif manifestement choisi pour le balancement des lignes ou pour la chanson des couleurs, le paysagiste moderne nous donne une impression topique et unique, un aspect limité à l'idée même

du *Golfe*, de la *Ville*, de la *Forêt*, de la *Flottille*, des *Toits*, du *Rocher*, du *Port*, de l'*Hiver*.

Ayant ainsi déterminé et isolé de toutes les autres l'impression qu'a produite en lui tel paysage, l'artiste peut dorénavant donner à son paysage le nom même de son impression. Et il n'y a pas manqué. Ce n'est point tel rivage de Suisse ou d'ailleurs que Baud-Bovy a entendu peindre dans son tableau du Luxembourg : c'est *la Sérénité;* ni telle pointe de Bretagne que M. Cottet a voulu montrer, mais *la Brume*. M. Harrison intitule, cette année, un de ses tableaux *Nuit silencieuse*. M. Ménard les siens : la *Forêt*, le *Marais*, *Soleil d'octobre*. M. d'Argence nomme une étude excellente d'eaux au soleil *Matinée d'août*. D'autres paysages pouvaient être intitulés le *Froid*, la *Solitude*, l'*Abandon*, le *Silence*, tellement ils dégagent clairement à nos yeux l'impression ou l'idée dont ces mots sont, pour notre esprit, représentatifs.

Millet disait, un jour, à un de ses élèves : « L'idée qu'il faut donner de la neige, ce n'est pas qu'elle est blanche : c'est qu'elle est froide. » Et, à un autre qu'il voyait occupé à dessiner, laborieusement, le chemin des Barbizonnières dans la forêt de Fontainebleau : « Ce n'est pas cela! On n'entendrait pas *crier* les essieux dans ton chemin! » Il avait le droit de parler ainsi, car il a su exprimer dans ses *Champs en Hiver*, presque sans rien de visible, tout ce qu'on entend et ce qu'on ressent d'impressions tactiles et ce qu'on éprouve de tristesse et de reconnaissance pour le travail obscur de la terre abandonnée... Même sans la figure d'homme qu'il y a mise, Puvis de Chavannes eût réussi à donner l'idée d'une pauvreté indicible par le paysage du *Pauvre Pêcheur*. Enfin, M. Henri Rivière, dans ses estampes fameuses des *Aspects de la Nature* et des *Féeries des Heures*, a rendu, par des raccourcis, des impressions subtiles et presque des idées abstraites, des choses! si bien, en effet, il a su « abstraire » l'unique trait qui signifie cet « aspect » ou évoque cette « féerie. »

Est-ce là une tendance nouvelle dans l'art du paysage, ou n'est-ce pas une étape nouvelle de sa tendance continue?

Quand on observe l'évolution du paysage depuis qu'il est promu à la dignité de genre séparé, et qu'on en suit les transformations, non pas d'après les théories des novateurs qui ne servent qu'à obscurcir la question, mais d'après les œuvres qui, toutes, concor-

dent à l'éclaircir, on s'aperçoit d'une chose : c'est que le paysagiste a toujours tendu à limiter plus étroitement le champ où l'art rivalise avec la nature.

L'évolution a été lente, mais continue, depuis le jour où Van Eyck réunissait autour de ses chevaliers et de ses « saints ermites, » pour leur faire honneur, tous les rochers, toutes les essences d'arbres qu'on n'a jamais vus sous le même climat, toutes les fleurs, tous les horizons, tous les monumens, toutes les villes qu'il connaissait, jusqu'au jour mémorable où M. Raffaëlli chercha laborieusement, dans la banlieue parisienne, quelque coin de terre à reproduire où, par une chance extraordinaire et un concours de circonstances inouï, il n'y eût absolument rien. Dans cette évolution qui se poursuit, très constamment, depuis le paysage encyclopédique des Poussin, des Brueghel, des Paul Bril ou des Carrache, jusqu'à celui de Constable ou de George Michel, de celui de Constable à celui de Rousseau, de celui de Rousseau à celui de Claude Monet, vous trouverez qu'à chaque étape décisive, l'artiste limite le champ de sa concurrence avec la nature, afin d'y recouvrer plus d'avantages, ou qu'il se résigne à rendre de moins en moins d'impressions à la fois, afin de porter tout son effort sur celle qu'il a choisie. Il lui a fallu une très longue éducation et des siècles d'expérience pour qu'il s'aperçût que n'ayant à sa disposition ni l'air, ni la lumière et la gamme infinie de son éclat, ni les trois dimensions, il ne pouvait donner une idée de ce qu'il avait éprouvé dans la nature, que s'il parvenait, par quelque stratagème, à éliminer beaucoup des impressions qu'il y avait ressenties. De l'ambition première qu'il avait de tout rendre dans ce qu'il admirait parmi la nature, le paysagiste s'est résigné, peu à peu, à rendre de moins en moins et en fin de compte, à ne rendre, à la fois, qu'une parcelle infime de ses impressions.

L'un s'est dévoué à rendre le visage de l'Eau. L'autre simule sur l'éclatante blancheur des maisons au soleil le lacis bleuâtre des ombres portées par les branches. Un troisième s'attache à l'étude des parasites engainant un arbre et rendant incertaine son essence. Un quatrième découvre la région des toits, note la grave assemblée des cheminées, et les solennels hiéroglyphes tracés dans l'air par des fumées d'origines modestes et domestiques. Comment une vague entre dans le tunnel d'un rocher, s'y déploie, s'y brise, retombe sur elle-même, se replie en un seul

courant et revient doucement à la mer jusqu'à ce qu'elle soit affrontée par la vague suivante; comment elle escalade un îlot, fuse en morceaux d'écume blanche qui essaiment dans le ciel comme un vol d'oiseaux de mer, ou bien, le long des rochers, redescend en un réseau de filets liquides; comment des barques, posées sur des reflets de nuages, semblent suspendues dans un firmament inférieur; quelle particulière impression fait l'affleurement de bancs de granit, cette ossature du globe, dans la lande bretonne; quelle lumière réfléchissent les délaissés de l'Océan, disséminés sous le ciel comme un grand miroir tombé et enfoncé en mille morceaux dans la gaine irrégulière des boues humides, à marée basse : voilà, par exemple, ce que le paysagiste d'aujourd'hui, ce que M. Henri Rivière ou M. Harrison ou M. Boulard, ou M. Madeline dans son *Port breton, marée basse*, cherchent à dégager.

Un autre signe de cette minutieuse enquête est la fréquence des effets de nuit aux *Salons* de 1907. Ces effets sont très tentans, mais fort difficiles à reproduire, car il faut peindre le tableau de souvenir ou bien le peindre à une tout autre lumière que celle où il sera vu. Jamais, pourtant, on n'avait vu paraître tant de *Nocturnes*, ni si heureusement reproduits. Les recherches de Whistler et de Cazin sont continuées par une foule d'artistes qui savent donner, à la fois, la sensation de l'ombre enveloppante et la vibration du peu de lumière qui y filtre ou y frissonne solitairement.

Le plein jour n'est pas exprimé avec moins de finesse. La salle IV, avenue d'Antin, contient deux paysages d'une merveilleuse justesse de ton dans les accords les plus compliqués et les plus mystérieux, la *Baie à Saint-Valery-sur-Somme*, n° 212 de M. Braquaval, symphonie en gris lumineux, où le ciel nuageux fait à lui seul comme dans les marines hollandaises, tout le concert, sur l'effacement et la sourdine des terres. L'autre paysage est celui intitulé *Matinée d'Août, lac du Bourget*, n° 31, par M. d'Argence. Rarement, on a mieux exprimé la vibration de l'air embrasé sur les eaux chauffées de soleil, dans cette région à la fois haute et encaissée que domine la Dent du Chat, et jamais on n'a mieux donné, sur un petit espace, l'exacte graduation de tous les reflets sur une surface liquide, immobile et limpide. Nous voyons, là, l'Eau dans ses trois fonctions passives. Près du bord, dans sa fonction de transmetteur, de vitre : elle laisse aper-

cevoir le fond du lac, les pierres, qu'elle colore légèrement. Plus loin, au milieu, dans sa fonction de récepteur : elle reflète le ciel, et le ciel étant très lumineux, il éteint toutes les images qui pourraient venir du fond du lac à la surface. Au fond, enfin, près des montagnes, l'eau reflète la montagne même, dans sa fonction de miroir, mais de miroir magique, mobile et changeant. De même, sous la barque amarrée au bord, l'Eau remplit ses deux fonctions pittoresques : comme miroir, elle les reflète; comme support, elle en reçoit l'ombre portée, et l'on voit, ici, exactement observés dans leurs directions horizontale et verticale, se coupant comme dans la nature, ces deux émanations contradictoires de la chose comme de l'homme : l'*Ombre* et le *Reflet*.

Ce faisant, ces artistes appliquent, sans y penser, le précepte fameux de Ruskin : « Avoir de la main et peindre de l'herbe ou des ronces avec assez de vraisemblance pour satisfaire l'œil, c'est là un talent qu'une ou deux années d'apprentissage donneraient au premier venu. Mais surprendre dans l'herbe ou dans les ronces ces mystères d'invention et de combinaison par lesquels la nature parle à l'esprit, retracer la fine cassure et la courbe descendante et l'ombre ondulée du sol qui s'éboule, avec une légèreté et une finesse de doigté qui égalent le tact de la pluie ; découvrir, jusque dans les minuties en apparence les plus insignifiantes et les plus méprisables, l'opération incessante de la puissance qui embellit et glorifie ; proclamer enfin toutes ces choses pour les enseigner à ceux qui ne regardent pas et ne pensent pas : voilà ce qui est vraiment le privilège et la vocation spéciale de l'artiste (1). »

Il n'est point nécessaire, pour cela, de tomber dans le bavardage et la statistique, de devenir un Meissonier des champs et des bois. Mais il faut et il suffit que celui des détails précis *par lequel la nature parle à l'esprit* soit rigoureusement profilé. Démêler ce qui, dans un paysage donné, crée l'impression dominante que nous en ressentons, et l'ayant démêlé, ne retenir que cela, — telle est la loi. C'est ce qu'on fait, quand on fait la caricature d'une personne, ou, simplement, quand on en cherche la ressemblance. Le travail est parfois long et ardu. Pour une seule inflexion particulière au modèle : une paupière imperceptiblement plus abaissée que l'autre, par exemple, ou la ligne du

(1) John Ruskin, *Modern Painters*, vol. I, section IV, chap. IV. *Of the fore ground*, § 15.

front au nez un peu moins concave que d'ordinaire, il y a, dans tous les visages, des centaines de lignes ou de plans qui se retrouvent sensiblement les mêmes ou dont les différences, neutralisées par la lumière, ne peuvent être toujours rendues, ni même toujours ressenties. Mais le point de dissymétrie qui sera la clef de toute la dissemblance avec l'Espèce ou de la ressemblance avec l'individu se trouve bien dans le visage qui a servi de modèle. Ce n'est pas de son propre fonds que l'artiste l'a tiré : c'est du fond de l'âme qu'il a devant lui. Il a seulement dégagé ce trait distinctif de l'amas de lignes banales qui le cachaient aux yeux de la foule, et il a dit à cette foule : « Ce qui fait que vous avez une impression particulière en regardant cette figure et que vous la reconnaissez entre mille, tenez : c'est ceci ! » — De même, le paysagiste. Ce n'est pas en lui qu'il trouve le caractère particulier du paysage qu'il a sous les yeux : c'est bien dans la nature. Seulement ce caractère est obturé sous tant d'autres qu'il faut, comme le portraitiste ou le caricaturiste, qu'il le démêle, le tire du tas, le profile seul. La différence entre l'artiste et la foule est que l'artiste découvre ce trait spécifique dans le fouillis de la nature même, tandis que la foule ne le reconnaîtra qu'une fois tiré des autres et isolé par l'art. Sur le grimoire indéchiffrable de la nature, l'artiste pose la grille qui, ne faisant apparaître que quelques mots là où il y en avait mille, découvre, tout d'un coup, un sens continu et clair à un texte merveilleusement confus. Et la foule peut lire. Enthousiasmé, le philosophe qui, à cet égard, fait partie de la foule, proclame que l'artiste a interpolé quelque chose dans le texte, que « l'art est l'homme ajouté à la nature, » ou encore qu'un « paysage est un état de l'âme, » ou encore que c'est « la nature vue à travers un tempérament. »

C'est une erreur de fait. Quiconque a travaillé d'après nature s'est vite aperçu que la nature infiniment riche et trop riche même n'a pas besoin qu'on lui prête, mais seulement qu'on lui dérobe, ni qu'on lui ajoute quoi que ce soit, mais, selon le mot de M. Cherbuliez, qu'on la « débrouille. » Si chaque artiste ne la débrouille pas de la même manière et n'en tire point le même sens, quoi d'étonnant ! Il n'est pas qu'un texte dans un paysage donné, comme il n'y a point qu'une figure dans une foule : il y en a des milliers, selon la saison, l'heure, l'atmosphère, et, fût-ce au même moment, il est rare qu'on ne puisse en lire plusieurs. Quand Bertin, Aligny et Corot travaillaient ensemble

devant les mêmes arbres, ils rapportaient trois dessins assez dissemblables, dit-on. C'est que chaque artiste ne pose pas, sur le même grimoire, la même grille. Chacun nous fait lire, dans le même livre, une chose différente. Mais l'une et l'autre de ces choses y étaient bien, et des milliers d'autres y sont encore que nul, jusqu'ici, ne nous a fait voir.

Si l'on doit donc s'étonner de quelque chose, en ces *Salons* ou dans les Musées, ce n'est pas que du champ, de la forêt, de la montagne ou de la mer, les artistes aient tiré tant de visions diverses, mais qu'ils en aient tiré si peu; que si peu des mystérieuses harmonies que nous devinons entre les choses et nous-mêmes aient été jusqu'ici démêlées par l'art et que, malgré l'effort et la pénétration de tant d'yeux ouverts sur la Nature depuis près de six cents ans qu'il y a des fils de Giotto et qu'ils peignent,

Tant de terres encor restent à découvrir !

Ils les découvriront s'ils se penchent avec foi sur l'hiéroglyphe sacré. L'orientation nouvelle du Paysage est heureuse parce qu'elle est spontanée. Elle ne procède d'aucune théorie, d'aucune formule, d'aucune négation. Elle est née d'un regard plus attentif et plus compréhensif. « Quand je peins un ciel, moi, j'ouvre ma fenêtre ! » s'écriait superbement Horace Vernet devant l'*Enterrement d'Ornans*. Et Rousseau, qui était là, murmurait à l'oreille de son voisin : « Quand je peins un ciel, moi, j'ouvre mon intelligence... » — La vérité est qu'il faut les ouvrir toutes les deux et que le grand maître du Paysage moderne nous en a donné l'exemple. Français raconte quelque part qu'il a vu Théodore Rousseau « absorbé pendant de longues heures dans les fourrés de Fontainebleau, à piocher et repiocher une toile, la repeignant cent fois, si fervent, si attentif, abrité sous un chapeau de paille et un petit manteau roux en forme de cloche; si immobile que, par derrière, on le prenait pour une ruche... » Cette image est le symbole du Paysagiste, et du Paysagiste moderne, plus humble que l'ancien et plus réservé et plus précis. C'est la condition de ses découvertes, de ses joies et de son labeur; c'est son orientation nouvelle : en pleine nature et en méditation infinie...

ROBERT DE LA SIZERANNE.

CORRESPONDANCE

ENTRE

ALEXIS DE TOCQUEVILLE

ET

ARTHUR DE GOBINEAU

PREMIÈRE PARTIE

1843-1851

Parmi les correspondances réunies dans la *Collection Gobineau* à Strasbourg (1), les lettres d'Alexis de Tocqueville sont, sans contredit, au nombre des plus importantes et des plus précieuses, tant par leur mérite littéraire propre que par l'intérêt et la valeur documentaire qu'elles ont pour la biographie de l'ami et du correspondant du maître, Arthur de Gobineau.

Au point de vue littéraire, elles peuvent être comparées à ce qu'il a écrit et publié de meilleur; elles font bien connaître l'homme et le feront plus aimer encore; elles projettent, enfin, sur l'écrivain un jour nouveau, puisqu'elles montrent aussi sa supériorité dans

(1) Je viens de donner un compte rendu authentique de cette collection dans ma brochure : *Die Gobineau-Sammlung der kaiserlichen Universitäts-und Landes bibliothek zu Strassburg mit 3 Tafeln in Lichtdruck*. Strasbourg, Trübner, 1907. — J'ai, il y a quelques années déjà, publié ici même, sous le titre d'*Une correspondance inédite de Mérimée*, les lettres de Mérimée à Gobineau (*Revue des Deux Mondes* du 15 octobre et du 1er novembre 1902). J'ai joint à ce travail une esquisse biographique de Gobineau (15 octobre 1902, p. 721 sqq.).

le genre épistolaire. A celui-là même qui ignorerait la renommée de l'écrivain et sa brillante carrière politique, la lecture de la correspondance que nous présentons aujourd'hui au public suffirait à révéler un caractère noble et élevé, un penseur sagace et profond, un politique éminent.

Quant à l'importance qu'ont eue ces lettres pour la vie de Gobineau, il n'est même pas besoin d'en parler. Elles parlent d'elles-mêmes. Il est donc tout naturel que Gobineau les ait gardées avec la piété la plus scrupuleuse, et comme le hasard et les accidens qui ont atteint d'ordinaire les papiers de Gobineau, ont respecté cette correspondance, nous sommes en mesure de publier jusqu'au dernier mot que Tocqueville ait écrit à son disciple et ami.

Il n'en est pas de même pour Gobineau. Non seulement, une partie de ses lettres, et justement des plus importantes, n'a pu être retrouvée jusqu'ici, mais celles qui existent encore et qui ont été mises à notre disposition avec la plus parfaite amabilité par l'héritier de Tocqueville, M. le comte de Tocqueville, offrent pour la publication dans une revue de grandes difficultés, surtout par leur longueur extrême. Plusieurs d'entre elles sont de vrais mémoires qui, bien que fort intéressans et dignes, sous tous les rapports, des louanges que Tocqueville ne cesse de leur prodiguer, ne pourront cependant être livrés à la publicité que lorsque cette correspondance paraîtra en volume, ce qui ne pourra manquer d'arriver un jour. Pour le moment, nous nous sommes borné à insérer çà et là des extraits des lettres de Gobineau se rapportant ou répondant à celles de Tocqueville, et d'en publier quelques-unes intégralement à titre de spécimen.

Nous avons, d'ailleurs, cru devoir combler, par quelques rares notes explicatives ou biographiques, les lacunes indiquées et, somme toute, nous pensons que même cette publication restreinte ne pourra qu'être profitable à la mémoire de deux hommes éminens, qui, par les affinités comme par les contrastes qu'ils offrent entre eux, ont des droits égaux à notre intérêt et à notre sympathie.

Les origines de leur amitié ne nous sont pas connues. Mais on se les expliquera facilement en considérant que tous deux étaient issus de familles royalistes et qu'ils avaient des amis communs, comme le comte de Kergorlay.

Les lettres des premières années traitent presque exclusivement d'un travail sur le développement de la morale dans les temps modernes que Tocqueville préparait, avec la collaboration de Gobineau, pour l'Académie des Sciences morales et politiques. Nous ne savons pas ce qu'est devenu ce travail; il ne se trouve ni dans les *Mémoires de l'Académie*, ni dans les œuvres complètes de Tocqueville. M. de

Beaumont, dans sa biographie du maître (*Œuvres et correspondances inédites*, t. I), n'en fait pas plus mention au chapitre qui traite des écrits inédits (p. 92 sqq.). Mais nous sommes dédommagés, jusqu'à un certain point, de cette perte par les esquisses magistrales contenues dans ces lettres. Malheureusement, les réponses de Gobineau semblent être perdues, ce qui est d'autant plus regrettable que Tocqueville les qualifie à plusieurs reprises de petits chefs-d'œuvre.

L. SCHEMANN.

Tocqueville, le 8 août 1843.

Ne me remerciez pas, monsieur, de l'intérêt que je vous montre. D'abord, je n'ai aucun mérite à le montrer parce que je l'éprouve, et je suis du nombre de ceux qui se sentent si contens d'avoir à approuver qu'ils ressentent toujours une sorte de reconnaissance envers ceux qui leur procurent ce plaisir. Secondement, vous êtes précisément ce qu'il faut pour intéresser. Vous avez des connaissances variées, de l'esprit beaucoup, les manières de la meilleure compagnie, ce à quoi on ne peut s'empêcher d'être très sensible, quelque démocrate que l'on soit. Ajoutez à toutes ces causes cette autre qui vous flattera moins, c'est qu'on ne sait pas bien, en vous voyant, ce que deviendront toutes ces qualités, et si les maladies épidémiques du siècle dont vous êtes aussi atteint que vos contemporains ne les rendront pas inutiles. De sorte que vous intéressez par ce que vous pouvez être et par ce qu'on craint que vous ne soyez pas. Ceci dit, j'espère, sans vous fâcher. Que vous dirais-je encore? je m'intéresse à voir en vous l'image de la jeunesse, de cette belle jeunesse qui commence pour moi à fuir et dont les rêves les plus déraisonnables valent mieux que les réalités de l'âge mûr. J'aime davantage les jeunes gens à mesure que je cesse plus complètement d'être un jeune homme. Peut-être cela n'aurait-il pas eu lieu de même si j'avais vécu dans un autre temps et dans un autre pays. L'atmosphère au milieu de laquelle je suis me gèle. La chaleur et la vie semblent s'en retirer un peu plus chaque jour, et le feu de l'esprit et du cœur ne se rencontre plus guère dans la génération à laquelle j'appartiens. J'aperçois encore quelques étincelles dans l'âme des hommes de vingt-cinq ans et de soixante; les uns ont encore des espérances, et les autres des souvenirs qui les animent. Mais dans

la plupart des hommes de mon âge il n'y a rien que le désir de faire facilement et paisiblement de petites choses.

Je voudrais bien, monsieur, ne pas finir cette lettre sans vous parler *philosophie*. Mais la difficulté est de trouver que vous dire sur ce sujet. Je vous confesse que je n'y ai pas réfléchi un moment depuis que nous nous sommes quittés. Le temps m'a absolument manqué pour me livrer à cette étude, peut-être aussi un peu le goût. L'un suit l'autre. On ne peut s'intéresser à ce qu'on n'a pas le loisir de bien faire. Vous seul pouvez me tirer de cette torpeur en me mettant dans la nécessité de vous écrire. Mais je ne vois pas que vous soyez en bien meilleur train que moi. Je vous supplie de vous réveiller. Je place d'avance sur votre tête, je vous en avertis, toute la responsabilité de ma paresse. J'attire sur vous les foudres de mon ami Mignet et pendant qu'il vous tient je me sauve de mon mieux. Sérieusement, mon cher monsieur de Gobineau, faites, je vous en prie, un effort pour que l'été ne se passe pas sans que nous entrions profondément en matière. Si je reviens à Paris sans avoir pu au moins *mordre* à mon travail et en apercevoir les traits généraux, je crois que je renoncerai définitivement à l'entreprendre.

Mme de Tocqueville, à laquelle j'ai fait part de votre souvenir, m'a chargé de vous en remercier. Quant à moi je vous prie d'agréer l'expression de mon vif et sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

Tocqueville, le 5 septembre 1843.

Votre lettre, monsieur, est arrivée chez moi le jour même de mon départ pour le Conseil général. Je viens de l'y retrouver à mon retour. Je veux sur-le-champ y répondre.

Ce dont je vous prierais en ce moment, ce serait de mettre de côté pour un instant vos livres, et repassant rapidement dans votre tête le résultat de vos lectures récentes et de vos études antérieures, de répondre sous forme de conversation aux questions que voici : Qu'y a-t-il en définitive de *nouveau* dans les travaux ou les découvertes des moralistes modernes? J'entends par *modernes* non seulement ceux qui ont écrit depuis cinquante ans, mais les moralistes qui les ont immédiatement précédés et qui appartiennent à cette génération qui a décidément rompu avec le moyen âge. Ont-ils envisagé sous un jour véritablement

nouveau les obligations des hommes? Ont-ils découvert un mobile nouveau à leurs actions? Ont-ils donné un autre fondement ou même une autre explication à leurs devoirs? Ont-ils placé la sanction des lois morales ailleurs? Voici, pour mon compte, ce que j'entrevois au milieu de l'obscurité profonde qui enveloppe à mes yeux un pareil sujet : le christianisme me paraît avoir fait une révolution ou, si vous l'aimez mieux, un changement très considérable dans les idées relatives aux devoirs et aux droits, idées qui sont, en définitive, la matière de toute science morale.

Le christianisme ne créa pas précisément des devoirs nouveaux, ou, en d'autres termes, des vertus entièrement nouvelles; mais il changea la position relative qu'occupaient entre elles les vertus. Les vertus rudes et à moitié sauvages étaient en tête de la liste; il les plaça à la fin. Les vertus douces, telles que l'humanité, la pitié, l'indulgence, l'oubli même des injures, étaient des dernières; il les plaça avant toutes les autres. Premier changement.

Le champ des devoirs était limité. Il l'étendit. Il n'allait guère plus loin que les concitoyens. Il y fit entrer tous les hommes. Il renfermait principalement les maîtres; il y introduisit les esclaves. Il mit dans un jour éclatant l'égalité, l'unité, la fraternité humaine. Second changement.

La sanction des lois morales était plus encore dans ce monde que dans l'autre. Il plaça le but de la vie après la vie et donna ainsi un caractère plus pur, plus immatériel, plus désintéressé, plus haut à la morale. Dernier changement.

Toutes ces choses avaient été vues, montrées, prêchées avant lui. Lui seul en fit un ensemble, en lia toutes les parties et, faisant tourner cette nouvelle morale en religion, en inonda toutes les intelligences.

Nous avons vécu là-dessus pendant une longue suite de siècles. Y avons-nous changé quelque chose d'essentiel depuis peu? Voilà ce que je n'aperçois pas clairement. Nous avons peut-être ajouté des *nuances* aux couleurs du tableau, mais je ne vois pas que nous y ayons mis des couleurs entièrement nouvelles. La morale de nos jours, telle que je la vois se révéler dans les paroles, dans les actes publics, dans les actions individuelles, dans le parlage incessant de notre société loquace (j'ignore ce qui est imprimé dans les gros livres sur ce sujet), la morale moderne, dis-je, me paraît être revenue, il est vrai, dans

certains cas vers les notions de l'antiquité ; mais la plupart du temps elle n'a fait que développer, étendre les conséquences de la morale du christianisme sans en changer les principes. Notre société s'est bien plus écartée de la théologie que de la philosophie chrétienne. Nos croyances religieuses étant devenues moins fermes et la vue de l'autre monde plus obscure, la morale doit s'être montrée plus indulgente pour les besoins et les plaisirs matériels. C'est une idée que les Saint-Simoniens rendaient, je crois, en disant qu'il *fallait réhabiliter la chair*. Il est probable que la même tendance a dû apparaître depuis longtemps dans les écrits et les doctrines des moralistes modernes.

Par la même raison, on a dû chercher à trouver dans la vie la sanction des lois morales qu'on ne pouvait plus avec sécurité placer entièrement hors de la vie. De là la doctrine de *l'intérêt bien entendu*, ou des avantages que l'honnêteté procure dans ce monde et des misères que le vice y engendre. Les *utilitaires* anglais témoignent de cette tendance nouvelle que les moralistes chrétiens ont peu connue ou complètement ignorée.

Le christianisme, et par conséquent la morale chrétienne, s'était établi en dehors de tous les pouvoirs politiques et même de toutes les nationalités. La grandeur de son œuvre était de former une société humaine en dehors de toutes les sociétés nationales. Les devoirs des hommes entre eux en tant que *citoyens*, les obligations du citoyen envers la patrie, les vertus publiques en un mot me paraissent mal définies et assez négligées dans la morale du christianisme. C'est là, ce me semble, le côté faible de cette admirable morale, de même que c'était le seul côté vraiment fort de la morale antique. Quoique l'idée chrétienne de la fraternité humaine ait pris complètement possession de l'esprit moderne, cependant les vertus publiques ont de notre temps regagné beaucoup de terrain, et je suis convaincu que les moralistes du siècle dernier et du nôtre s'en préoccupent beaucoup davantage que leurs devanciers, ce qui est dû au réveil des passions politiques qui ont été tout à la fois la cause et l'effet des grands changemens dont nous sommes témoins. Le monde moderne a repris et remis ainsi en honneur une partie de la morale des anciens et l'a intercalée au milieu des notions qui composent la morale du christianisme.

Mais la plus notable innovation des modernes en morale me paraît consister dans le développement immense et la forme nou-

velle donnés de nos jours à deux idées que le christianisme avait déjà mis très en relief; savoir : le droit égal de tous les hommes aux biens de ce monde et le devoir de ceux qui en ont plus de venir au secours de ceux qui en ont moins. Les révolutions qui ont renversé la vieille hiérarchie européenne, le progrès des richesses et des lumières qui a rendu les individus fort semblables les uns aux autres, ont donné des développemens immenses et inattendus à ce principe d'égalité que le christianisme avait placé plutôt encore dans la sphère immatérielle que dans l'ordre des faits visibles. L'idée que *tous* les hommes ont un droit à certains biens, à certaines jouissances et que la première obligation morale est de les leur procurer, cette idée, ainsi que je le disais plus haut, a pris une immense étendue et des aspects d'une variété infinie. Cette première innovation a mené à une autre : le christianisme avait fait de la bienfaisance ou, comme il l'avait appelée, de la charité une vertu privée. Nous en faisons de plus en plus un devoir social, une obligation politique, une vertu publique. Le grand nombre des gens à secourir, la variété des besoins auxquels on se croit obligé de pourvoir, la disparition des grandes individualités auxquelles on pouvait avoir recours pour y parvenir, ont fait tourner tous les regards vers les gouvernemens. On leur a imposé une obligation étroite de réparer certaines inégalités, de venir au secours de certaines misères, de prêter à tous les faibles, à tous les malheureux un appui. Il s'est ainsi établi une sorte de morale sociale et politique que les anciens ne connaissaient que très imparfaitement et qui est une combinaison des idées politiques de l'antiquité et des notions morales du christianisme.

Voilà, mon cher monsieur de Gobineau, tout ce qu'il m'est possible d'entrevoir, quant à présent, au milieu du brouillard qui m'environne. Vous voyez que je n'ai parlé que de ce que je vois dans les mœurs; je ne suis pas en état de dire si les mêmes signes se retrouvent dans les livres ou d'autres signes. Je ne vous donne point les réflexions précédentes comme une base, un cadre, mais comme un exemple de la chose qu'il faut chercher. Nous avons à discerner ce qu'il y a de nouveau en fait de morale dans le monde. Je viens de chercher péniblement à le faire en me tenant très près des faits. Mes inductions vous paraissent-elles vraies ou fausses? En avez-vous d'autres à offrir? Les théories morales modernes les justifient-elles? J'étais naturel-

lement porté par les habitudes de mon esprit à ne m'attacher en matière de morale qu'aux choses nouvelles qui pouvaient avoir un effet direct sur les actions des hommes. Mais il ne m'est pas permis de négliger les nouveautés morales qui même n'auraient pas cette tendance, les systèmes nouveaux, les explications nouvelles et d'autres choses que je me permettrais d'appeler des rêveries improductives, si je ne travaillais pas pour une académie, mais qu'il faut bien nommer avec elle des productions intéressantes de l'esprit humain.

Ce n'est que quand nous aurons discerné en *gros* ce qu'il y a de nouveau dans les doctrines et les tendances morales de notre époque que nous suivrons dans le détail des faits les développemens de ces données premières. Avant tout, il faut les obtenir. Mettez-vous donc, mon cher collaborateur, la tête dans les mains et réfléchissez profondément à ce que je viens de dire. Ce que je vous demande là, ce n'est plus un travail d'écolier, mais de maître ; je suis sûr qu'il n'est pas au-dessus de vos forces. Une fois en possession de ce terrain, la suite du travail sera tout à la fois plus facile et beaucoup plus intéressante.

Si vous avez quelque chose à m'envoyer, il faut en faire un paquet et me l'adresser par la diligence à Valognes, hôtel du Louvre.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

P.-S. — Ne brûlez pas cette lettre qu'il me sera peut-être utile de relire un jour quand enfin je me mettrai à écrire.

Tocqueville, le 2 octobre 1843.

J'ai reçu, monsieur, vos deux analyses de Priestley et de Bentham. Ce sont deux très bons travaux et qui entrent plus, à mon avis, dans l'idée de l'ouvrage que nous avons à faire qu'aucun de ceux que vous avez encore exécutés pour moi. Je croyais que Bentham avait relativement à la doctrine de l'utile quelque chose de plus dogmatique et de plus explicite que son grand livre sur les récompenses et les peines. Suis-je dans l'erreur ?

J'en viens maintenant à la grande lettre que vous m'avez écrite il y a trois semaines. Je ne veux pas y répondre en détail : il faudrait pour cela un livre. Mon intention est seulement de bien poser la question entre nous et partant de là de savoir comment diriger nos travaux.

Je vous avoue que je professe une opinion absolument contraire à la vôtre sur le christianisme. Il est à mon avis beaucoup plus différent de ce qui l'a précédé que vous ne le pensez, et nous sommes bien moins différens de lui que vous ne le dites... Je n'ai jamais pu me défendre d'une émotion profonde en lisant l'Évangile. Plusieurs des doctrines qui y sont contenues et des plus importantes m'ont toujours frappé comme absolument nouvelles, et l'ensemble surtout forme quelque chose d'entièrement différent du corps d'idées philosophiques et de lois morales qui avaient régi auparavant les sociétés humaines. Je ne conçois pas qu'en lisant cet admirable livre, votre âme n'ait pas éprouvé comme la mienne cette sorte d'aspiration libre que cause une atmosphère morale plus vaste et plus pure. Quand on veut critiquer le christianisme, il faut bien faire attention à deux choses.

La première est celle-ci : le christianisme nous est arrivé à travers des siècles de profonde ignorance et de grossièreté, d'inégalité sociale, d'oppression politique ; il a été une arme dans les mains des rois et des prêtres. Il est équitable de le juger en lui-même et non par le milieu à travers lequel il a été obligé de passer. Presque toutes les tendances exagérées, presque tous les abus que vous reprochez souvent avec raison au christianisme, doivent être attribués à ces causes secondaires, ainsi qu'il me serait, je crois, bien facile de le prouver, et non au code de morale dont le premier précepte est cette simple maxime : Aimez Dieu de tout votre cœur et votre prochain comme vous-même ; ceci renferme la loi et les prophètes.

La seconde chose à quoi il faut faire attention, c'est que le christianisme n'est pas une philosophie, mais une religion. Il y a certaines doctrines qui font nécessairement partie d'une religion, quelle qu'elle soit, et qu'il ne faut assigner au génie particulier d'aucune. Tel est le *mérite attribué à la foi, l'utilité, la nécessité de la foi, l'insuffisance des œuvres sans la foi*, et, par conséquent, dans une certaine mesure, l'intolérance dont vous vous félicitez si fort de nous voir exempts. Tout cela est inhérent aux religions et lié nécessairement au bien qu'elles peuvent produire. On ne peut avoir l'un sans l'autre. Et pour mon compte, je suis convaincu, je vous l'avoue, que le mal que ces idées font à la morale est à tout prendre bien moindre que celui qu'elle souffre lorsqu'elle vient à perdre la sanction néces-

saire que la foi lui donne. Plus je vis, et moins j'aperçois que les peuples puissent se passer d'une religion positive; cela me rend moins sévère que vous sur les inconvéniens que présentent toutes les religions, même la meilleure.

La plupart des traits auxquels vous croyez reconnaître une morale nouvelle ne sont pour moi que les signes qui ont toujours accompagné l'affaiblissement d'une foi religieuse.

Quand on ne croit plus à une religion, qu'on ne place aucune valeur morale dans la foi et qu'on n'estime plus les actes qu'en eux-mêmes, cela est bien clair.

De même, quand la notion de l'autre monde devient obscure, il est naturel encore que les hommes qui ne peuvent se passer de loi morale, cherchent à en trouver la sanction dans cette vie et créent tous ces systèmes qui, sous différens noms, appartiennent à la doctrine de l'intérêt.

De même aussi, lorsqu'on perd de vue les jouissances célestes, il est tout simple qu'on s'attache de plus en plus aux seuls biens qui vous restent, ceux de ce monde, et qu'on tienne d'autant plus à ceux-là que l'existence des autres devient plus problématique.

Je crois que tout cela s'est vu en partie au déclin du paganisme et se verra toutes les fois qu'une religion perdra son empire. Il se trouvera alors une foule qui montrera ces instincts et des philosophes qui réduiront ces instincts en doctrine.

Je vous avoue encore que je ne suis pas émerveillé de ce qu'on appelle la *réhabilitation de la chair*. Le christianisme avait peut-être poussé jusqu'à l'excès la glorification de l'esprit. Mais le christianisme était en cela une réaction admirable contre son temps et l'esprit des anciennes religions. Est-ce que vous ne trouvez pas qu'il y avait une beauté incomparable dans cette lutte ouverte de l'esprit contre la matière triomphante? Si le christianisme a été entraîné trop loin par la grandeur même de son effort, le danger à mon sens n'était pas fort à craindre. Car tous les instincts de la masse des hommes poussent en sens contraire, et la chair se serait bien réhabilitée d'elle-même, quand les philosophes ne s'en seraient pas mêlés.

En jetant pêle-mêle et à la hâte sur le papier ces idées, je n'ai pas pour but de vous convaincre, mais seulement de vous faire comprendre en quoi je diffère de votre opinion. La plupart des choses qui vous paraissent des nouveautés en morale, me semblent les effets naturels et nécessaires de l'affaiblissement de

la foi religieuse et du doute sur l'autre monde. Quelque chose d'analogue s'est toujours vu, je crois, dans des circonstances semblables.

Parmi les choses vraiment nouvelles (et parmi celles-là il y en a plusieurs que je trouve très belles) la plupart me paraissent découler directement du christianisme. C'est du christianisme appliqué par des lumières plus étendues, des formes politiques autres, un état social différent. Ce sont en un mot de nouvelles conséquences tirées d'un ancien principe.

Vous croyez donc la révolution qui s'opère parmi nous plus originale et plus généralement bienfaisante que je ne le pense. Mais vous la voyez, et c'est là l'important pour ce que nous avons à faire. La plupart des signes qui la manifestent à vos yeux, la montrent également aux miens, et plus vous parviendrez à la signaler, plus votre travail me sera utile. Je crois donc que l'espèce de conversation épistolaire que nous venons d'avoir aura eu un résultat très satisfaisant, celui de préciser, autant que la chose se peut, la direction dans laquelle il faut pousser vos recherches et les traits de chaque livre auxquels il faut s'attacher. Le christianisme est le grand fonds de la morale moderne; tout ce qui dans les lois, les usages, les idées, les systèmes philosophiques, vous paraîtra contraire aux données fournies par le christianisme, ou seulement différent de lui, doit être recueilli par vous et bien mis en lumière, c'est la première règle à suivre; car ce que j'ai surtout à faire connaître, ce n'est pas la morale de notre temps, mais ce qu'elle a de nouveau et de différent de celle qui l'a précédée. Le sujet ainsi limité est œuvre d'une immensité désespérante. Que n'embrasse-t-il pas? Les applications diverses seront bien plus difficiles encore à montrer que les nouveaux principes. Les modifications introduites depuis un demi-siècle dans les législations civiles et criminelles, en tant que manifestation de cet esprit nouveau, seraient seules, si on le voulait, la matière d'un gros livre. Quand je songe à cela, je suis sans cesse sur le point d'envoyer immoralement au diable soit l'Académie des sciences morales qui m'a imposé cette grande tâche, soit la politique qui m'empêche de la remplir.

Pour en revenir à vous, vous continuez avec les auteurs anglais, me dites-vous? J'approuve ce dessein, car ainsi que je vous le disais, vos derniers travaux sur ces auteurs me paraissent excellens. Je crois qu'après, vous ferez bien de retourner à votre

Allemagne. D'abord, c'est un terrain sur lequel je ne puis me passer de vous, puisque je ne sais pas l'allemand; secondement, j'avoue que nos travaux sur ce point ne m'ont pas encore fourni de lumières qui me satisfassent, du moins, de cette espèce de lumière que je cherche et qui consiste surtout à montrer ce qui est *nouveau* dans des systèmes moraux, ce qui s'écarte des données du christianisme. Il me semble que Kant va plutôt au delà qu'en deçà du christianisme. Les auteurs plus modernes que lui ont-ils sur ce point une physionomie différente? Veuillez, je vous prie, vous attacher à bien mettre en relief ce côté du sujet. Quant aux auteurs français, j'hésite un peu à vous prier de vous en occuper, car de tous les documens dont j'ai besoin, ce sont eux qui me sont déjà le plus connus et que je trouve plus facilement sous ma main.

Ce qui me serait le plus utile, ce serait de rechercher non plus les principes nouveaux, mais les applications diverses de ces principes dans les institutions, principalement dans celles des peuples étrangers, car c'est ce qu'il m'est le plus difficile de connaître. Je prendrai pour exemple vos propres idées.

Vous dites avec raison qu'un des traits caractéristiques de nos opinions morales, c'est de ne s'attacher qu'aux œuvres, indépendamment de la croyance. Cela se manifeste dans les lois modernes qui ont donné les mêmes droits, imposé les mêmes devoirs et traité de la même manière les hommes de toutes les sectes chrétiennes. Cela s'est étendu en France jusqu'aux juifs. Les législations étrangères, les ouvrages de droit étranger doivent contenir des traces moins visibles, mais encore très sensibles, de ce même esprit.

Vous dites que l'aumône de privée est devenue sociale; qu'elle a été plus désintéressée, plus éclairée. Je crois cela en partie; quoique je ne tire pas du même fait les mêmes conséquences et que j'y voie plutôt la doctrine chrétienne d'une époque très civilisée, très administrative, très démocratique, qu'un système nouveau. Les signes qui démontrent cette tendance, ce sont les ressources amassées par les pouvoirs publics pour venir régulièrement, administrativement au secours des différentes misères, le perfectionnement en un mot de toutes les institutions charitables du christianisme. C'est la charité légale *directe*. Tout ce qui peut avoir été fait dans ce sens en Allemagne surtout devrait être recueilli avec grand soin.

Il y a la charité légale indirecte qui consiste à fournir aux pauvres des moyens faciles de se tirer eux-mêmes du besoin. Ce sont les caisses d'épargne, les salles d'asile et d'autres institutions du même genre. Toutes les combinaisons administratives de cette espèce à l'étranger sont pour moi des faits capitaux.

Les efforts faits par les gouvernemens pour répandre l'instruction, l'obligation sociale qu'ils se sont imposée de la répandre; en conséquence les règlemens, les lois qui ont pour objet de multiplier les écoles, d'en faciliter les abords, d'y donner une instruction d'une nature plus démocratique, les ouvrages qui ont eu pour objet d'éclairer et de pousser les gouvernemens dans cette voie, rentrent particulièrement dans notre sujet.

Je ne vous parle pas des prisons, ni du droit pénal, je crois sur ce point pouvoir me passer de tout secours.

Vous dites que c'est une maxime de notre temps que tout le monde a un droit égal au travail (ce qui, pour le dire en passant, ne relève pas plus l'idée du travail que la doctrine chrétienne que tout homme *quel qu'il soit* est condamné dans un genre ou dans un autre au travail). Quels sont les livres modernes français ou étrangers qui ont formulé cette doctrine? Dans quelle législation a-t-on fait effort pour assurer à chaque homme l'exercice de ce droit?

Je pourrais vous en dire encore bien long sur ce sujet. Mais cela est inutile quant à présent puisque vous n'avez pas fini vos analyses de philosophes. Quand vous en serez sorti, et je vous prie de vous hâter autant que possible, nous reprendrons ce côté pratique du sujet. Lors même que vous ne pourriez pas y entrer dans un grand détail, ce serait déjà beaucoup faire pour moi que de recueillir des notions sur ce qui existe en ce genre et sur les sources où il faudra puiser plus tard.

Je finis cette interminable lettre en vous priant de croire à mon bien sincère attachement.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

Vous êtes, mon cher monsieur de Gobineau, un très aimable, très spirituel et très peu orthodoxe discuteur, avec lequel je ne veux point continuer la guerre. Le propre de toutes les disputes philosophiques est de laisser chacun des philosophes précisément dans les opinions qu'il avait auparavant. Cela étant, il vaut bien mieux ne pas disputer puisque ainsi on arrive au

même résultat sans faire d'efforts. Les batailles des philosophes sont particulièrement improductives quand elles se livrent la plume à la main. Car la difficulté de s'entendre devient alors bien plus grande. C'est ainsi que votre lettre me suppose plusieurs idées que je n'ai pas et que je vous aurais du premier mot montré ne pas avoir si nous avions causé au lieu de correspondre. Exemple : le christianisme, suivant moi, croyez-vous, est une œuvre absolument différente de tout ce qui l'a précédé. Je n'ai jamais pensé cela et je ne crois pas l'avoir dit. Il y a assurément une foule de maximes et d'idées qui, avant d'être rassemblées et enchaînées dans un même but par l'Évangile, étaient éparses et par conséquent inertes dans les livres de la Grèce et de l'Orient. J'en retrouvais même un grand nombre l'autre jour dans les lois de Manou, et je sais d'avance qu'elles se rencontreraient de même dans tous les recueils de même espèce. Le christianisme a choisi, développé, classé, enchaîné les unes aux autres des maximes et des idées dont la plupart s'étaient déjà présentées séparément ou obscurément à l'esprit des hommes, et il a fait de l'ensemble un instrument de gouvernement moral absolument nouveau. Voilà ma pensée.

Autre exemple : il n'y a de nos jours rien de nouveau en matière de morale. Cette pensée que vous avez l'air de m'attribuer n'est pas non plus mienne. Je crois seulement que presque tout ce que nous appelons des principes nouveaux, ne doit être considéré que comme des conséquences nouvelles que l'état de notre civilisation, nos lois politiques et notre état social nous font tirer des vieux principes du christianisme. Je ne nie donc pas le nouveau, j'en conteste seulement l'étendue. Vous voyez donc, mon très cher collaborateur, que ma doctrine n'a rien qui doive vous décourager. La seule différence qu'il y ait entre nous, c'est que vous avez plus d'ambition que moi. Je me borne à voir des conséquences nouvelles là où vous voulez absolument découvrir de nouveaux principes. Il vous faut changer la face du monde ; vous ne voulez pas vous contenter à moins. Je suis plus modeste.

Malheureusement, nous avons bien d'autres dissidences, et de plus graves. Vous me semblez contester même l'utilité politique des religions. Ici, vous et moi, nous habitons les antipodes. La crainte de Dieu, dites-vous, n'empêche point d'assassiner. Quand cela serait, ce qui est fort douteux, que faudrait-il en conclure?

L'efficacité des lois soit civiles, soit religieuses, n'est pas d'empêcher les grands crimes (ceux-là sont d'ordinaire le produit d'instincts exceptionnels et de passions violentes qui passent à travers les lois comme à travers des toiles d'araignées); l'efficacité des lois consiste à agir sur le commun des hommes, à régir les actions ordinaires de tous les jours, à donner un tour habituel aux idées, un ton général aux mœurs. Réduites à cela, les lois et surtout les lois religieuses sont si nécessaires qu'on n'a pas encore vu dans le monde de grandes sociétés qui aient pu s'en passer. Je sais qu'il y a beaucoup d'hommes qui pensent que cela se verra un jour et qui se mettent tous les matins à la fenêtre dans l'idée que peut-être ils vont enfin apercevoir se lever ce nouveau soleil. Quant à moi, je suis convaincu qu'on regardera toujours en vain. Je croirais plutôt à la venue d'une nouvelle religion qu'à la grandeur et à la prospérité croissante de nos sociétés modernes sans religion...

Une dernière querelle, et je vous quitte. En même temps que vous êtes si sévère pour cette religion qui a tant contribué cependant à nous placer à la tête de l'espèce humaine, vous me paraissez avoir un certain faible pour l'islamisme. Cela me rappelle un autre de mes amis que j'ai retrouvé en Afrique devenu mahométan. Cela ne m'a point entraîné. J'ai beaucoup étudié le Koran à cause surtout de notre position vis-à-vis des populations musulmanes en Algérie et dans tout l'Orient. Je vous avoue que je suis sorti de cette étude avec la conviction qu'il y avait eu dans le monde, à tout prendre, peu de religions aussi funestes aux hommes que celle de Mahomet. Elle est, à mon sens, la principale cause de la décadence aujourd'hui si visible du monde musulman, et quoique moins absurde que le polythéisme antique, ses tendances sociales et politiques étant, à mon avis, infiniment plus à redouter, je la regarde relativement au paganisme lui-même comme une décadence plutôt que comme un progrès. Voilà ce qu'il me serait possible, je crois, de vous démontrer clairement, s'il vous venait jamais la mauvaise pensée de vous faire circoncire.

Mille pardons, mon cher monsieur de Gobineau, de tout ce bavardage inutile. Je voulais être très court, et j'entre dans ma cinquième page. C'est le plaisir de causer avec vous qui m'a fait tant parler plus que l'envie de vous convaincre, et cependant je suis affligé que nous soyons si peu d'accord. J'ai pour vous trop

d'estime et d'amitié pour ne pas désirer de vous trouver souvent de mon avis. Je me console pourtant en songeant qu'en fait de sentimens élevés et délicats, nous sommes et serons toujours de la même secte.

Vous me demandez, monsieur, s'il faut analyser l'ouvrage de Bentham sur l'usure. Je n'ai pas besoin que vous en fassiez une analyse détaillée. Je crois déjà connaître le système de cet auteur, système qu'il pousse trop loin suivant la coutume des logiciens de son espèce, mais dont j'approuve plusieurs parties. Il suffit d'indiquer sommairement les principaux points par où il passe et le point auquel il arrive. Je ne vois pas d'utilité à ce que vous vous jetiez en ce moment dans son livre sur la législation. C'est un ouvrage que je lirai et analyserai moi-même très aisément. J'en connais déjà une bonne portion. J'attends avec impatience l'analyse des autres auteurs anglais dont vous parlez.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

Tocqueville, le 22 octobre 1843.

Mon cher monsieur de Gobineau,

Je n'ai reçu qu'avant-hier les travaux que m'annonçait votre lettre. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre manuscrit qui ne se ressent point de votre maladie ni des horreurs de votre déménagement. La quintessence de Gudin n'est pas, comme vous le dites, de l'or en barre. Mais je crois que vous en avez tiré ce qu'il y avait de mieux à en extraire. Ce n'est pas votre faute si la matière première était de médiocre valeur.

Vous me demandez des instructions; ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de continuer le travail que vous avez dû commencer sur Jacobi. Après quoi, vous ferez auprès du libraire allemand l'enquête dont vous me parlez. S'il vous désigne des livres qui vaillent la peine d'être étudiés et qui soient aux bibliothèques publiques, il serait bon de vous les procurer et d'en commencer l'examen. Dans le cas où les livres n'existeraient pas dans les bibliothèques, il faudrait attendre mon retour; je me les procurerais aisément par l'Institut.

Je ne vous donnerai pas d'autres indications aujourd'hui, parce que je pense avoir avant trois semaines le plaisir de vous voir et de causer avec vous, ce que j'aime bien mieux que de vous écrire. J'espère que nous nous verrons souvent cet hiver;

vous serez toujours le bienvenu chez nous non seulement en votre qualité de philosophe, mais, ce qui vaut mieux, comme un homme spirituel et aimable pour lequel j'ai une véritable amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

P.-S. — J'ai toujours oublié de vous dire que je souhaiterais qu'en tête du travail que vous faites sur un auteur vous mettiez en quelques lignes sa biographie.

Le 28 novembre 1843.

Je n'ai pas répondu, mon cher monsieur, à votre première lettre parce que, je l'avoue, je n'ai pas cru un moment que votre vivacité eût une issue tragique. Les savans ne se laissent pas mener aisément sur le pré; je connais leurs mœurs et mon inquiétude a été nulle. Peut-être auriez-vous mieux fait de vous plaindre à l'Académie que d'engager ainsi une lutte qui ne peut maintenant avoir pour résultat que de rendre très difficiles vos rapports avec la bibliothèque, et empêcher que vous ne vous y procuriez les livres dont nous pouvons avoir besoin. Mais la chose est faite; ainsi n'en parlons plus. J'aurais bien désiré cependant que vous pussiez vous remettre à notre morale bientôt. Cependant, je vous ai si souvent empêché de travailler qu'il faut vous pardonner cette fois d'avoir trouvé vous-même l'obstacle qui vous force à ne rien faire.

Vous me reprocherez sans doute d'avoir mis tant de temps à vous répondre. Mais si vous aviez vu de combien de petites affaires domestiques ou électorales j'ai été accablé en arrivant chez moi, assurément vous me pardonneriez sans peine. A l'heure même où je vous écris, je suis au milieu de mon Conseil général, ajoutant la petite comédie de la vie politique à la grande pièce que nous venons de jouer pendant sept mois. Si je vous dis des sottises, attribuez-les donc, je vous prie, à ceux qui parlent autour de moi et dont j'ai peur de vous envoyer sans le vouloir les paroles au lieu de mes propres idées. Permettez-moi donc d'en rester là, mais non sans vous dire que nous serons charmés, si vos excursions d'automne vous amènent de nos côtés et nous donnent l'occasion de vous recevoir à Tocqueville. Dites-moi si vous viendrez et quand vous viendrez; car j'ai une tournée à faire

en septembre et je veux l'arranger de manière à n'être pas absent de chez moi pour l'époque de votre passage.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

Saint-Lô, le 27 août 1844.

Je commence par vous prier, mon cher monsieur de Gobineau, de ne point m'envoyer votre Morale. Je reviens à Paris vers la fin du mois et vous me la remettrez là en mains propres. Vous avez, du reste, raison de croire que je vous ai accusé de paresse. Entre nous, je vous dirai même que je vous en accuse encore. Je crois que ce que nous faisons vous ennuie et je vous le pardonne assez volontiers. Il est difficile, j'en conviens, de se livrer avec agrément à un travail dont on ne voit clairement ni les limites ni les bornes et de préparer des matériaux qu'on ne doit pas mettre en œuvre. Je vous prie cependant de faire sérieusement un dernier effort afin que nous sortions au moins des études préliminaires. Ce serait déjà beaucoup pour moi de savoir quels sont précisément les ouvrages qu'il faut étudier et les sources dans lesquelles il convient de puiser. Je trouverais au moins dans cette connaissance le moyen de me mettre fortement et efficacement au travail le jour où je le voudrais. Je crois que si vous parveniez à me donner d'une manière complète et intelligente cette espèce de catalogue analytique, je ne vous demanderais rien de plus, au moins guère à présent. Car se livrer à un travail d'examen proprement dit, sans être guidé chaque jour sur le point de savoir ce qu'il s'agit précisément de remarquer et de mettre en saillie, c'est, je le comprends, une œuvre tout à la fois rebutante et improductive.

J'avais lu, avant que vous m'engagiez à le faire, vos deux feuilletons sur M. A. de Musset. J'y ai trouvé ce que vous mettez à tout, beaucoup d'esprit. Cependant j'ai de grosses critiques à vous faire. La première, c'est le choix du sujet. Vous avez peint M. A. de Musset sans observer la perspective. Si vous mettez dix-huit colonnes de petite impression pour parler des œuvres de M. de Musset, vous entreprenez assurément un cours de littérature plus long que celui de La Harpe. Je trouve des qualités charmantes au talent de M. de Musset; mais enfin, comme vous le dites vous-même, le total forme un talent du second ordre. M. de Musset n'est pas extrêmement connu hors du monde littéraire de Paris, et il n'excite pas assez vivement la curiosité et l'intérêt

pour que l'abonné d'un journal aime à lire une si longue analyse de ses œuvres, cette analyse fût-elle faite avec tout le talent que vous avez mis dans la vôtre. Je vous reproche donc d'abord de n'avoir pas choisi un auteur qui fasse plus de bruit et soit plus populaire. Je vous parle ici au point de vue du journal.

Je vous reproche ensuite de vous être cru obligé de peindre votre auteur avec tant de détails. Ceci tient encore du *livre* plus que du journal. Vous avez oublié que vous aviez affaire à des lecteurs pressés, assez ignorans, tenant peu à bien savoir, mais désirant qu'on leur crayonne en lignes saillantes les principaux traits de la physionomie littéraire de l'écrivain dont on leur parle ou de son histoire; demandant à être intéressés par quelques couleurs vives et tranchées plutôt que par un tableau complet et soigné dans ses moindres parties. Vous avez un peu traité vos lecteurs en littérateurs. C'est ce qu'ils ne sont pas. Aucun abonné de journal ne l'est, au moins en lisant son journal. Voyez les notices que fait quelquefois Sainte-Beuve : il ne peint guère qu'un ou deux côtés de son modèle et il entremêle ses jugemens littéraires d'anecdotes et de traits qui excitent et réveillent l'esprit endormi et superficiel de son lecteur. Je ne dis pas que ce fût précisément un exemple à suivre, s'il s'agissait de faire un cours de littérature. Mais je le répète, vous écrivez pour un journal.

Nous avons beaucoup regretté que vous ne vinssiez pas chez nous à l'époque où je vous ai pressé de le faire. Nous avions en ce moment ici un vieux lord anglais fort aimable et sa fort jolie fille. Ma femme prétendait que vous tomberiez amoureux de la jeune lady, et moi j'affirmais que les philosophes sceptiques ne s'enflamment pas si aisément. Pourquoi n'êtes-vous pas venu nous montrer qui des deux avait tort? Vous auriez peut-être réhabilité Voltaire et le XVIIIe siècle dans mon esprit.

Ce sera pour l'an prochain, j'espère. En attendant, veuillez croire à tous mes sentimens d'estime et d'amitié.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

Ici finit la première série des lettres. Mais l'amitié n'était pas finie, et la meilleure preuve que Tocqueville continuait à estimer Gobineau, non seulement comme homme de lettres, mais aussi comme politique, c'est qu'après son avènement au ministère des Affaires étrangères en 1849, il le nomma tout de suite son chef de cabinet. Combien les relations des deux hommes ont été cordiales à cette époque, nous en possédons heureusement

un témoignage dans une lettre écrite par Gobineau à sa famille : « Il est impossible, dit-il, d'avoir une bonté, plus complète, plus affectueuse, plus tendre que celle du ministre pour moi : aussi suis-je tout à lui. »

Voici deux billets que le ministre Alexis de Tocqueville écrivit à son chef de cabinet :

Mon cher monsieur,

Le 4 octobre 1849.

La séance se continuant, et pouvant avoir d'un moment à l'autre à m'expliquer au nom du gouvernement, je ne puis, à mon très grand regret, être de retour chez moi à six heures. Veuillez faire très vivement mes excuses à M. de Shisselef et lui dire que le gouvernement apprécie comme il le doit le fait que vous m'avez annoncé et qu'il m'eût été particulièrement agréable d'avoir à le dire moi-même au représentant de Sa Majesté impériale. Je ne doute pas que ces sentimens ne nous soient communs avec le Président de la République. Croyez à tous mes sentimens d'estime et d'affection.

ALEXIS DE TOCQUEVILLE.

Je vous envoie, mon cher ami, une lettre particulière pour Beaumont (1) et la lettre confidentielle de Lamoricière. Je vous prie de remettre la seconde à M. d'Hautpoul. Quant à la première, il faut la faire partir par le courrier d'aujourd'hui, en ayant bien soin qu'elle ne soit *ni lue ni copiée* avant. Ceci est d'une grande importance. La nouvelle que vous m'avez donnée hier m'a causé une joie extrême. Je vous préviens que tout à l'heure Hockam me l'a rapportée, ce qui montre qu'elle ne sera un secret pour personne bientôt. J'aurais voulu un plus long secret.

Mille amitiés. N'oubliez pas mes affaires.

A. DE TOCQUEVILLE.

Le 5 octobre 1849.

Après le message présidentiel du 31 octobre 1849, Tocqueville donna sa démission. Mais son jeune protégé resta dans la carrière, et, peu de temps après, fut envoyé en qualité de secrétaire d'ambassade à Berne d'où il lui adressa une série de récits très détaillés sur la Suisse, que nous publierons ailleurs et où l'on verra sans doute, ainsi que l'a fait Tocqueville, des documens précieux pour l'histoire de l'état social et politique de ce pays.

(1) Cette lettre se trouve dans la nouvelle Correspondance de Tocqueville (*Œuvres complètes*, t. VII), 1866, p. 246-47.

Voilà longtemps, mon cher ami, que je veux répondre à vos lettres et qu'il me manque pour le faire, non pas le temps, mais cette espèce d'entrain qui met la plume à la main ou donne envie de parler. Depuis que j'ai peu de chose à faire, je ne fais rien du tout. Vous êtes trop bon philosophe, quoique vous n'ayez pas fait peut-être votre philosophie, pour ne pas bien comprendre cela. Mais ce que vous comprendrez difficilement, c'est à quel degré d'apathie je suis tombé. Je suis à peine à l'état de spectateur; car, du moins, le spectateur regarde, et moi je ne me donne pas cette peine. Cela vient surtout de cette obscurité de plus en plus profonde qui se répand sur le tableau toujours si obscur qu'on nomme l'avenir. Figurez-vous un homme qui voyage par une nuit de décembre sans lune et doublée de brouillards, et dites-moi un peu l'agrément qu'il aurait à regarder par la portière les effets du paysage. Cet homme, c'est la France entière. C'est une nuit de cette espèce qui nous environne. Les hommes qui ont des lunettes n'y voient pas plus loin que ceux qui n'ont que leurs yeux et tous les aveugles cheminent ensemble se frappant les uns les autres dans les ténèbres, en attendant qu'ils arrivent tous ensemble au fossé qui se trouve peut-être au bout de la route. Quelle sombre nuit! J'aimerais mieux le jour, dût-il nous montrer le précipice inévitable.

M. de Serre m'a dit que vous aviez fini par vous établir fort commodément, s'il est possible d'être très commodément à Berne pendant l'hiver. Mais vienne l'été, et le séjour de cette ville sera, je crois, très agréable. Je n'ai vu Berne que l'été et, à cette époque de l'année, il m'a charmé.

Mme de Gobineau a été, m'a-t-on dit, fort souffrante dans le voyage. J'espère que sa santé est bien rétablie. Veuillez me rappeler particulièrement à son souvenir et croire à tous mes sentimens de sincère amitié.

A. DE TOCQUEVILLE.

Paris, le 7 janvier 1850.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre, et Mme de Tocqueville m'a communiqué celle que vous lui avez écrite. Les détails que vous donnez dans cette dernière sur l'état de la Suisse m'ont fort intéressé, et vous me feriez grand plaisir de les compléter, autant du moins qu'il n'y ait pas d'inconvénient à le faire au point de vue de la poste et à celui de vos devoirs diplomatiques. Les

affaires de Suisse ont causé ici pendant un moment un certain effroi. On a craint que l'orage qui s'est amassé dans le Nord contre ce pays durant mon ministère et que j'ai tant manœuvré pour détourner ne fût sur le point de crever. Vous savez que toute ma politique avait consisté en ceci. D'un côté, je disais aux grandes puissances du continent : Laissez faire l'action amicale de la France en Suisse. Si nous n'obtenons pas ce que la raison et le droit des gens nous autorisent à demander, nous agirons en commun. Mais prenez garde, car si vous demandez à la Suisse plus qu'il n'est raisonnable d'exiger d'elle, vous nous trouverez derrière elle. Aux Suisses je disais : Voilà ce que nous vous demandons avec justice; faites-le sans hésitation et de bonne grâce, tandis que les choses vous sont demandées en secret et par des amis; car voici l'Europe qui est derrière nous et qui va vous tomber sur les bras. Ce langage avait été entendu par le gouvernement fédéral qui avait beaucoup fait déjà au moment où j'ai quitté les affaires. Que s'est-il donc passé depuis? Quels griefs nouveaux a-t-on contre la Suisse? Sont-ils fondés? Quel est l'état vrai de ce pays et le péril qu'il fait réellement courir à ses voisins? Vous comprenez que la réponse à toutes ces questions, dans la limite même où vous croirez convenable de la faire, doit vivement m'intéresser.

Je renonce à vous parler, à vous ou à tout autre, de nos affaires intérieures. Je veux essayer de n'y pas penser. L'avenir est plus obscur que jamais. Tout semble impossible à tout le monde. Il faudra bien cependant que ceci se dénoue. Mais quand, comment, qui le sait? Il n'y a plus qu'un seul Dieu qui paraisse devoir régler les destinées de ce grand pays, c'est le hasard.

Ma femme qui me charge de vous remercier de votre lettre va beaucoup mieux. J'espère et je crois que bientôt il ne restera plus trace de la longue et pénible indisposition qui l'a atteinte peu de jours après notre sortie de l'hôtel des Capucines. J'espère que les tièdes haleines du printemps qui commencent à se faire sentir ici vous atteindront bientôt au milieu des glaces de votre Helvétie et que la santé de Mme de Gobineau s'en trouvera bien.

Mille amitiés bien sincères.

A. DE TOCQUEVLLE.

Paris, le 20 février 1850.

Mon cher ami,

Ma femme étant dans son lit, malade par suite des fatigues

que je lui ai données, je veux vous envoyer moi-même de mes nouvelles, quoique je ne sois guère en état de le faire. Mais je le ferai en deux mots. J'ai été très malade et je suis encore très souffrant. Cependant, tout péril est passé. Il reste seulement beaucoup de malaise et une extrême faiblesse. Après avoir guéri de la maladie, il faut guérir des remèdes, ce qui est long et pénible.

Je n'ai pu vous remercier d'un travail extrêmement distingué que vous m'avez envoyé peu de jours avant ma maladie. C'était excellent et m'a beaucoup appris. Je vous remercie également de l'intéressante lettre que j'ai reçue hier de vous. Adieu, portez-vous mieux que moi ainsi que Mme de Gobineau à laquelle je vous prie de me rappeler particulièrement.

A. DE TOCQUEVILLE.

Le samedi 30 mars 1850.

Mon cher ami,

J'ai reçu hier votre lettre datée du 7 mai. Elle ne m'est point arrivée par la poste ainsi que vous sembliez me l'annoncer. Elle a été apportée par notre ami d'Avril, si j'en crois mes domestiques. Elle est donc venue par une voie sûre et c'est là l'important.

Cette lettre m'a aussi vivement intéressé que ses devancières et je vous en remercie également. Les précédentes m'avaient donné la clef de la situation, et j'avais compris le sens des derniers événemens à peu près comme vous me les expliquez. Ce sont de grands événemens, et pour la Suisse, et pour l'Europe entière. Indépendamment des effets particuliers qu'ils peuvent produire, ils manifestent de plus en plus ce mouvement de réaction qui se fait voir presque partout soit dans l'esprit des peuples, soit dans les actes des gouvernemens contre ce qui a été fait ou pensé à l'époque de 1848. Croyez que ce n'est pas un nouveau courant, mais seulement un remous passager dans le grand fleuve qui nous entraîne; où? je l'ignore; bien loin assurément de la société qu'ont vue nos parens et peut-être de celle que nous voyons nous-mêmes. Ceci, du reste, est moins applicable à la Suisse qu'au reste du continent. La Suisse, malgré la petite fièvre chronique de sa démocratie, me paraît pourvue d'une santé plus robuste et avoir un avenir plus tranquille que la plupart des États qui l'environnent.

Quant à nous, mon cher ami, je ne devrais vous en rien dire; car je ne vois plus notre monde politique que de loin et à travers une petite lucarne; je lis à peine les journaux, je n'assiste à aucune réunion et, en général même, je refuse la conversation sur les affaires publiques. Ceci tient d'abord au besoin physique que j'ai de me tenir en paix, et, s'il se peut, en liesse, et, en second lieu, à la résolution que j'ai prise, n'étant pas forcé de mettre la main à tout ce qui se fait ou se prépare, d'éviter la responsabilité du conseil. Je ne sais donc rien. Mais, n'étant ni sourd ni aveugle, je devine, et voici, en abrégé, ce qui me paraît constant. Après que le Président eut renvoyé son ministère, les chefs de la majorité se sont figuré qu'il voulait se passer d'eux et de l'assemblée et pousser jusqu'à une monarchie impériale. Ceci ne convenait ni à leur vanité ni à leurs différens intérêts de parti. Ils se sont donc tous réunis contre lui, et son ministère est tombé dans l'impuissance et la misère où vous le voyez.

Le Président, peu à peu maté par l'expérience, a fini par comprendre qu'il ne pouvait se passer de l'Assemblée ni obtenir d'elle une Révolution *impériale*. Il a vu qu'un nom ne suffisait pas à tout. Il est donc entré en compromis et, si je ne me trompe, quoique personne ne me l'ait dit, les termes de la transaction sont ceux-ci : de son côté, il renonce à l'Empire et ne veut marcher qu'avec l'Assemblée; de l'autre, on lui promet une prolongation considérable de ses pouvoirs. Des deux parts on veut en arriver comme but à un changement de la constitution et à une suspension de la plupart des libertés et comme *moyen* on est d'accord qu'il faut amener le plus tôt possible une collision dans la rue et brusquer l'événement au milieu de la victoire. Jusque-là on est sincère. Au delà, chacun espère bien tromper son allié. A vrai dire, on n'est d'accord que sur la bataille. Ne soyez pas assez simple pour considérer en elles-mêmes les lois qu'on a dernièrement proposées, sur la déportation, les élections... et celles de même nature qu'on présentera bientôt, si celles-là ne sont pas un excitant suffisant, et indépendamment de cette vue qui domine et absorbe toutes les autres. Je crois qu'on finira par obtenir cette bataille si désirée et qu'on la gagnera; mais quand je songe à toutes les complications, toutes les difficultés, toutes les déceptions et tous les périls qui sortiront du triomphe, je pense qu'il eût été plus facile et plus honnête de chercher à faire vivre la République, quoique, à vrai dire, une République

sans républicains soit une machine difficile à faire marcher.

Vous comprenez, mon cher ami, qu'il me tarde de m'éloigner de ce coupe-gorge parlementaire et de fuir cette politique florentine. J'en ai, d'ailleurs, une trop bonne raison. Ma santé demande encore les ménagemens les plus extrêmes. J'attends donc impatiemment la chaleur pour me rendre chez moi à Tocqueville (par Saint-Pierre-Église, Manche). C'est là qu'il faudra m'adresser les lettres.

M. d'Avril m'a rendu un compte excellent de votre établissement en Suisse et de votre position vis-à-vis de M. Reinhard, dont je suis d'autant plus satisfait pour vous qu'il est homme de mérite.

A. T.

Paris, le 14 mai 1850.

J'aurais dû répondre beaucoup plus tôt, mon cher ami, à la lettre très intéressante que vous m'avez écrite le 11 du mois dernier. Mais vous connaissez cette vérité qui mériterait d'être élevée au rang de proverbe : on ne fait rien, quand on a peu à faire. Ce n'est pas ainsi que se passaient les choses il y a un an, et dans ce temps-là je trouvais le temps d'écrire à mes amis après m'être occupé des affaires de toute l'Europe. Aujourd'hui que je ne m'occupe pas même de mes propres affaires, je n'ai de loisir pour écrire à personne.

Je suis dans l'admiration de votre bon sens suisse. Il vaut cent fois mieux que notre génie français comme nous disons en France. La sagesse de cette petite nation telle que vous me la dépeignez est vraiment digne d'admiration, et si tous les petits peuples se conduisaient ainsi, il n'y aurait bientôt plus qu'eux qui méritassent le titre de grands. Car la grandeur du corps n'est rien; c'est le mérite de l'éléphant et de la baleine. La modération de vos conservateurs me fait envie. Plût à Dieu que les nôtres prissent modèle sur ceux-là ! Mais du train dont ils vont, ils ne tarderont pas à nous redonner le goût des révolutions.

J'ai lu avec le plus grand intérêt dans votre lettre ce que vous dites sur l'état des fortunes en Suisse et sur l'action qu'on pourrait exercer sur ce pays à l'aide des lois de douane. C'est là, malheureusement, une source d'influence qui n'est guère à notre portée. Le malheur des pays libres est de ne pouvoir presque jamais faire de la diplomatie au moyen des tarifs, les moindres

changemens introduits dans ceux-ci ayant immédiatement un contre-coup sur la politique intérieure et modifiant l'état des partis. Ce sont des argumens qu'on ne peut faire valoir au dehors qu'en soulevant de grandes clameurs et souvent de grandes résistances au dedans, ce qui rend cette base de négociation bien difficile à prendre. Ajoutez à cela que les assemblées n'entendent presque jamais rien aux affaires diplomatiques non plus que les diplomates aux intérêts commerciaux. Je ne sais, du reste, si nous avons beaucoup à désirer d'obtenir ce qui s'appelle une grande influence en Suisse. Notre intérêt n'est pas de conduire les Suisses, mais de faire que cette nation conserve sa force et son indépendance vis-à-vis de tout le monde ; car son utilité véritable et permanente est de nous servir de rempart et de frontière, et pour que ce résultat soit bien atteint, il faut qu'elle jouisse d'elle-même et ne dépende pas même de nous. En tout cas, ce qui me paraît bien certain, c'est que, pour parvenir à exercer de l'influence en Suisse, il faut prendre bien garde d'avoir l'air d'y viser. Il me semble que c'est là la première règle que doit s'y faire la diplomatie. Il n'y a pas de folies auxquelles, malgré leur bon sens, on ne pût pousser les Suisses en paraissant vouloir les mener et surtout les pousser. Il ne serait pas sage de compter sur les intérêts matériels et le goût du bien-être même pour les retenir; car les peuples démocratiques ressemblent toujours à ces glorieux qui souvent se jettent par vanité et par étourderie dans des entreprises téméraires où ils sont ensuite obligés de persévérer.

A. DE TOCQUEVILLE.

Berne, le 6 août 1850.

...Pour ce qui est de moi, j'ai reçu du département la commande d'une série d'études sur la situation agricole, industrielle, douanière de la Suisse ; sur les rapports de son commerce avec tous les États et enfin avec nous; pour tout dire, je suis chargé de soupeser la Confédération et de dire, intrinsèquement parlant, ce qu'elle vaut. J'ai envoyé déjà un premier rapport assez volumineux, le second va partir cette semaine, en tout il y en aura dix ou douze et cela me fait l'effet de représenter la valeur de deux gros volumes. J'ai eu quelque crainte d'abord, quand je me suis vu établissant des moyennes sur la production du fourrage et des bœufs, dressant des tableaux de populations rela-

tives, d'être au-dessous, trop au-dessous de ma tâche, et quand je faisais des rapprochemens avec les richesses bovines de la Belgique, de Bade, du Wurtemberg, je ne pouvais m'empêcher de me dire à moi-même comme le Sosie d'Amphitryon : *Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses!* Mais je me suis habitué à me trouver savant, et comme on paraît content de mon travail au ministère, je pense le mener à bonne fin, bien que tous ces calculs ne soient pas une plaisanterie. Du reste, si l'on considère combien les Suisses sont utilitaires, je crois (et je n'ai pas de goût pour tout voir dans l'économie politique, comme c'est la manie actuelle) qu'il y a de bonnes armes diplomatiques à ramasser dans les rapports douaniers que nous avons avec la Confédération. Je ne vous dis pas que lorsque vous serez à Paris, je serais très heureux que vous demandiez à Hercule de Serre mes rapports commerciaux ; mais j'en serais pourtant bien heureux et je voudrais bien que vous m'en disiez votre avis.

ARTHUR DE GOBINEAU.

Tocqueville, le 13 septembre 1850.

Je suis bien en retard avec vous, mon cher ami, et je le regrette ; car j'aime à vous écrire et surtout à recevoir les lettres que vous m'écrivez. Mais j'ai mené depuis quelque temps une vie qui ne se prêtait pas à la correspondance. Les journaux vous ont appris que j'ai été à Saint-Lô présider le Conseil général et qu'ensuite je suis revenu à Cherbourg pour recevoir et *haranguer* au nom de ce même Conseil le Président de la République. J'imagine que vous recevez le *Moniteur* à Berne et que vous y aurez lu mon discours au Président et la réponse de celui-ci. Je ne vous donne pas mon oraison pour une pièce de haute éloquence, mais comme un exercice d'équilibre dans lequel j'espère avoir passablement réussi. Il s'agissait de rester *constitutionnel* en étant empressé et de mêler la vérité au compliment quoique ce soit une sauce à laquelle on ne la met guère d'ordinaire. Le Président a été constamment plein d'attention et d'amabilité pour moi, bien que mon naturel et ma santé m'aient empêché de lui montrer le même degré de zèle que la plupart de mes collègues de députation lui faisaient voir. Ma santé, en effet, et c'est là le plus vilain côté de mon tableau, est loin de me satisfaire. Tant que j'ai vécu tranquille à la campagne et dans un

demi-silence, j'ai cru que j'étais entièrement guéri; mais depuis que j'ai repris la vie politique même par son plus petit côté et la vie de salon même passagèrement, j'ai découvert que je ne l'étais pas; et cette découverte ne laisse pas que de m'inquiéter pour cet hiver. J'ai peine à comprendre comment je pourrai supporter l'agitation parlementaire. En attendant, je vais quitter ce pays qui commence à devenir trop frais pour ma poitrine. Je me rends vers le 25 à Paris où j'aurai une dernière consultation. Je voudrais bien que les médecins ne m'envoyassent pas passer l'hiver dans le Midi, mais je le crains.

Comme on vous l'a dit, j'avais l'intention de jeter sur le papier les souvenirs que m'a laissés mon passage aux affaires. Je le ferai peut-être un jour. Mais je ne l'ai pas encore entrepris. Vous sentez bien que l'intérêt de ce tableau ne peut être dans ce que j'ai fait; car ma seule pensée a été, pendant ce court ministère, de lutter, sans en être écrasé, contre les difficultés de toutes sortes que je rencontrais et, ne pouvant faire de grandes choses auxquelles l'état de la France ne se prêtait point, d'en faire du moins de sensées et d'honorables. Sauver la dignité et l'influence de mon pays sans le jeter dans des entreprises que je savais au-dessus de ses forces présentes, telle a été toute ma politique. Il n'y a rien là qui prête beaucoup à l'intérêt du récit. Mais ce qui peut être intéressant, c'est la peinture vraie de l'état de l'Europe et de la France pendant que j'étais aux affaires. Le fond du tableau vaudra mieux que ce que j'aurai à peindre au premier plan.

J'attache un grand prix à lire les mémoires que vous me dites envoyer au Ministère et, à mon retour à Paris, je tâcherai de m'en procurer la lecture par l'intermédiaire de M. de Serre.

Adieu, mon cher ami, rappelez-nous particulièrement au souvenir de Mme de Gobineau et croyez à mon sincère et vif attachement.

A. DE TOCQUEVILLE.

ESQUISSES CONTEMPORAINES

PIERRE LOTI

« Je n'ai jamais composé un livre, moi ; je n'ai jamais écrit que quand j'avais l'esprit hanté d'une chose, le cœur serré d'une souffrance, — et il y a toujours beaucoup trop de moi-même dans mes livres. »

(*Discours de réception à l'Académie*, p. 37.)

Quand un écrivain comme Loti est depuis trente ans bientôt sur la brèche, quel que soit l'intérêt des livres qu'il médite encore, la plupart des mots « déterminans » qu'il avait à dire ont été prononcés, les principaux aspects de sa personnalité littéraire et morale ont pu se déployer sans contrainte. Et l'on peut se proposer de définir son inspiration et de caractériser son œuvre.

I

C'était une idée chère, et justement chère, à Sainte-Beuve, qu'on ne saurait trop insister, dans l'étude des grands artistes, sur leurs années de formation et d'apprentissage. C'est alors en effet que l'on voit se dessiner le plus clairement leurs tendances futures, et qu'on peut le mieux saisir, avant les acquisitions de l'expérience et les partis pris de la vie, le fond vrai de leur vraie nature.

Pour nous représenter Loti « avant la gloire, » nous avons, parmi tant d'aveux qui parsèment tous ses ouvrages, tout un

livre infiniment précieux, « le plus intime qu'il ait jamais écrit, » ce délicieux *Roman d'un Enfant*, autobiographie à peine idéalisée, semble-t-il, d'un exquis poète en prose.

Il était le dernier né d'une famille de vieille souche huguenote, qui avait conservé pieusement les souvenirs, les traditions d'un lointain passé. « Dans l'île d'Oléron, à l'extrémité d'une petite ville ignorée, il est une très vieille et silencieuse demeure blanche... C'est de cette maison que sont partis pour l'exil, une nuit d'il y a deux siècles passés, mes ancêtres protestans. » Et les lettres des exilés, les « lettres de Hollande » existent encore, et quelques-unes d'entre elles sont signées de cette Judith Renaudin dont Loti a fait l'héroïne du seul drame qu'il ait fait jouer. Plus tard, la famille quitta l'*île*, et vint se fixer sur le continent. La maison où elle s'installa fut arrangée *ne varietur*. C'est là que l'écrivain vécut ses années d'enfance. « C'était une maison de province très modeste, où se sentait l'austérité huguenote, et dont la propreté et l'ordre irréprochables étaient le seul luxe. » Chaque soir, suivant l'antique usage des familles protestantes, le père lisait tout haut quelques versets de la Bible; et puis, tout le monde, y compris les domestiques, s'agenouillait pour la prière en commun. Une éducation de ce genre, même quand on doit un jour en répudier les principes, manque rarement de déposer au fond de l'âme des impressions, des souvenirs et des habitudes qui ne s'effacent plus. Pierre Loti est peut-être, de tous les romanciers contemporains, celui qui retrouve le plus fréquemment sous sa plume des images ou des citations de l'Écriture, et il est indéniable que l'homme qui a si souvent proclamé la vanité de toutes les religions et le néant de tous les symboles a gardé, malgré tout, un tour de sensibilité invinciblement chrétienne.

Tout enfant, s'il faut l'en croire, et nous l'en croyons volontiers, il avait une conscience timorée et scrupuleuse à l'excès. Il voulait être pasteur, et « sa vocation religieuse semblait tout à fait grande. » Elle ne devait point durer. De très bonne heure, la mer, les horizons lointains, les lointaines aventures attiraient, sollicitaient sa jeune âme inquiète et rêveuse. Ceci devait tuer cela. Un moment, il crut tout concilier en déclarant qu'il serait missionnaire. Cette seconde vocation allait tomber comme l'autre. Comment cela se fit-il? Comment ce « mysticisme des commencemens, » comment cette « foi d'avant-garde, »

cette foi ardente, intransigeante, et déjà si fertile « en argumens contre le papisme, » comment a-t-elle fini par faire place à ce « vague panthéisme inconscient » que « la contemplation continuelle des choses de la nature » faisait peu à peu naître en lui? Lui-même, à plus d'une reprise, accuse de ce changement « l'écœurant formalisme » qu'il constatait autour de lui, et ce qu'il appelle « le patois religieux, » « l'ennui de certaines prédications du dimanche, le vide de ces prières, préparées à l'avance, dites avec l'onction convenable et les gestes qu'il faut... » « Au temple surtout, du gris blafard descendait déjà autour de moi. » En réalité, il y avait désaccord secret entre le fond du tempérament moral et l'éducation reçue; et le divorce ne pouvait manquer d'aller toujours grandissant.

Ce qui contribua sans doute à le faire éclater, ce fut l'atmosphère trop enveloppante et amollissante que l'enfant respirait au foyer familial. Il avait une sœur et un frère de beaucoup plus âgés que lui et qui, comme il arrive souvent en pareil cas, rivalisaient avec un père, avec une mère surtout très tendrement aimée, — car il parle peu de son père, — avec des tantes, grand'-tantes et grand'mères pour le gâter à qui mieux mieux. « Et seul enfant au milieu d'eux tous, je poussais comme un petit arbuste trop soigné en serre, trop garanti, trop ignorant des halliers et des ronces. » Les enfances trop choyées n'habituent pas à vouloir; elles laissent la nature développer librement toutes ses énergies et abonder, pour ainsi dire, dans son propre sens; elles n'enseignent pas à réagir contre soi-même, à accepter une discipline extérieure; et elles préparent parfois, contre l'éducation qui s'en accommode, de violentes, de terribles réactions.

Celle de Loti eut au moins cet avantage de ne mettre aucune entrave à l'éclosion de ses facultés poétiques. Lui-même estime que, sans cette première « étape dans un milieu presque incolore, » il eût été plus tard « moins impressionné par la fantasmagorie changeante du monde : » il est probable qu'il dut à cette vie très retirée et comme recueillie, de pouvoir contempler ensuite l'univers avec des regards plus neufs et plus aisément éblouis. D'autre part, à vivre ainsi replié sur lui-même, il put de très bonne heure approfondir son âme, et, à travers les élans longuement poursuivis de son imagination et de sa sensibilité, prendre déjà conscience de cette capacité de résonance intérieure, qui est peut-être par excellence le don inné du vrai poète.

Cependant, pour enrichir et fortifier ces facultés naissantes, les impressions du dehors apportaient leur fécond tribut. La mer d'abord, « si souvent regardée par ses ancêtres marins » que, la première fois qu'il la vit, il crut la *reconnaître*, et qui, de loin en loin, « lui mettait un peu d'immensité dans les yeux. » Puis, ce fut l'initiation au dessin, à la peinture, à la musique « évocatrice d'ombres, » en attendant Liszt et Beethoven, et la découverte, trop prompte et trop fructueuse peut-être, des « hallucinations » de Chopin. Puis, pendant les joyeuses journées vécues à la Limoise, le domaine familial, et un peu plus tard, durant les vacances passées dans un coin du Midi, ce fut l'intime communion avec la terre natale, la vision lentement formée et fidèlement entretenue des paysages de France et de tous ces horizons familiers dont le souvenir ému le poursuivra jusque sous les climats les plus opposés. Et enfin, des livres de voyages, et des lettres d'un frère aîné auquel Loti paraît avoir un peu ressemblé, et qui fut marin comme lui, — lettres « qui pour lui sentaient toujours les lointains pays enchantés, » — de tout cela, il se dégageait un pressentiment et comme un parfum d'exotisme très attirant et très troublant tout ensemble. Et ainsi se formait peu à peu, à l'ombre du foyer domestique, et loin des influences qui auraient pu en gêner le libre développement, cette personnalité qui devait un jour s'exprimer par tant d'œuvres charmantes. Quand, à douze ans et demi, l'enfant entra au collège, elle était déjà presque fixée en ses traits essentiels.

Ce furent alors, de son propre aveu, « quatre années de l'externat le plus libre et le plus fantaisiste. » Élève irrégulier, ennuyé et peu laborieux, à la fois orgueilleux et timide, « pas populaire parmi ceux de sa classe, et dédaigneux de ces compagnons de chaîne avec lesquels il ne se sentait pas une idée commune, » il y complète capricieusement, à bâtons rompus, l'éducation littéraire dont il avait reçu dans sa famille les premiers élémens. On le destinait à l'École polytechnique; et lui n'avait point protesté contre cette orientation nouvelle imposée à sa vie; mais peu à peu, dans le secret de son cœur, ses rêves d'exotisme prenaient corps, et il sentait la vocation de marin sourdre et se préciser en lui. En même temps, une autre vocation, héréditaire peut-être aussi celle-là, — car les fragmens qu'il nous cite d'un journal tenu par sa sœur rappellent en effet sa manière, presque à s'y méprendre, — une autre vocation se faisait jour dans ce

collégien qui prétend avoir été si « nul » en narration française. « J'aimais déjà à écrire, mais pour moi tout seul, par exemple, et en m'entourant d'un mystère inviolable... J'inscrivais dans ce journal moins les événemens de ma petite existence tranquille que mes impressions incohérentes, mes tristesses des soirs, mes regrets des étés passés et mes rêves des lointains pays. » Faut-il croire Loti quand il ajoute, en parlant de ces pages enfantines : « En fait d'art et de rêve, malgré le manque de procédé, le manque d'acquis, j'allais bien plus loin et plus haut qu'à présent, c'est incontestable (1)? » Illusion sans doute d'un homme qui regrette sa jeunesse! Ce qu'il faut noter du moins, et ce qui est en effet « assez particulier, » sinon « unique, » c'est que ce grand poète n'a jamais écrit de vers. « Jamais, jamais, à aucune époque de ma vie, l'idée ne m'est venue de composer un seul vers. Mes notes étaient écrites toujours en une prose affranchie de toutes règles, farouchement indépendantes. » Ce n'était point faute de comprendre la poésie. Il est tel vers d'Homère ou de Virgile qui déjà parlait à son imagination juvénile. Musset surtout lui fut une révélation, — une révélation qui, coïncidant avec les premières fièvres de l'adolescence, « le troubla comme quelque chose d'inouï, de révoltant et de déli-

(1) A défaut de ces premiers essais, on nous a conservé quelques fragmens d'un autre journal, daté du mois d'août 1866, — Loti avait alors 16 ans, et il venait d'être reçu au *Borda;* — c'est le journal de sa première traversée, au bord du *Bougainville,* le long des côtes de France. Son individualisme y perce déjà d'une manière assez curieuse, et, avec son goût du « préadamisme, » son précoce talent descriptif. « La liberté individuelle, y déclare-t-il, est une des conditions indispensables de la vie. » Ailleurs, en face d'un « semblant de marais liassique, » entre Port-Louis et Hennebont : « La vue est bornée de tous côtés par des chênes ou des châtaigniers énormes, et des pins maritimes imitent assez bien les gigantesques calamites des forêts primitives. La température est lourde, le ciel brumeux et plombé rappelle l'épaisse atmosphère de l'ancien monde... enfin un calme, un silence profond, quelque chose d'indéfinissable complète l'illusion. Nous restons longtemps en extase devant ce pays étrange. » En mer, un soir que « le ciel est pur, les étoiles brillantes et l'air tiède : » « C'est là un bien curieux spectacle. La crête de chaque lame, l'écume que nous faisons bouillonner en marchant, répandent une lumière semblable à celle de la lave, quoique plus douce encore; notre sillage s'étend derrière nous comme un long ruban lumineux, et des marsouins, qui viennent gambader autour de la corvette, laissent après eux des traînées de feu qui se croisent et s'entortillent comme des serpens de feu. » Enfin, voici un croquis de Bretagne, pris dans une excursion de Loguivy à Paimpol : « Les bois n'y sont pas touffus, les chênes y sont tordus et rabougris, mais tout cela est frais, vert et rongé de mousse. Il y a des petites chapelles grises enfouies au fond des bois, des crucifix dans tous les carrefours, des maisons antiques dans les arbres et de bonnes vieilles en coiffe assises à leur porte. (Michel Salomon, *les Premières pages de Pierre Loti,* dans *Art et Littérature,* Plon.)

cieux. » Et « la dangereuse voix d'or, » on le sait, a longtemps chanté dans les proses de l'auteur d'*Aziyadé*.

Il avait alors entre quatorze et quinze ans. Ses vocations successives s'étaient toutes évanouies l'une après l'autre. Seule, sa vocation de marin avait survécu. Il résolut de la suivre, et d'abord s'en ouvrit à son frère. La mer n'est-elle pas « le cloître profond et superbe, le souverain refuge ouvert aux désolés qui n'ont pas de foi? » Peut-être aussi un secret instinct l'avertissait-il que seule cette carrière lui permettrait de remplir toute sa destinée, de cueillir comme à pleines mains, sous les cieux les plus divers, les impressions, les couleurs et les images dont il avait besoin pour mettre en œuvre tous les dons qu'il sentait en lui. En tout cas, sa première enfance est alors bien finie; et au sortir de là, voici que le Loti que nous connaissons nous apparaît au complet déjà, tel que nous l'avons toujours connu.

Il est né, — c'est là le fond primitif et inaliénable, — avec une âme mobile et chantante de poète, plus capable qu'aucune autre de vibrer et d'être émue, et de traduire avec des mots les émotions qui l'agitent. Un moment, l'idéal religieux paraît remplir les besoins de cette âme d'enfant; mais bientôt, « le froid et l'ennui » des raisonnemens humains s'y glissent malgré elle, « lui amoindrissant la Bible et l'Évangile, lui enlevant des parcelles de leur grande poésie sombre et douce; » et peu à peu, pour y suppléer, elle se laisse dériver aux spectacles toujours renouvelés de la nature extérieure, à tous les « divertissemens » du monde et de la vie. Mais cette lente substitution d'un idéal à un autre ne s'est pas faite en un jour, ni sans douleur, ni parfois sans retours attristés vers le passé. « Je ne crois à rien, ni à personne, écrira-t-il dans son premier livre, je n'aime personne ni rien; je n'ai ni foi ni espérance. J'ai mis vingt-sept ans à en venir là; si je suis tombé plus bas que la moyenne des hommes, j'étais aussi parti de plus haut. » De son éducation protestante, il a gardé, avec un grand fond d'individualisme moral, la faculté, précieuse pour un poète, de comprendre et de sentir les choses religieuses : peu d'écrivains ont exprimé plus fortement, plus sincèrement que Loti, avec un accent de détresse plus profonde, la nostalgie de la foi perdue. D'autre part, quand, de toutes les forces de son âme, on a cru à l'immortalité, on ne renonce pas aisément à cette consolation et à cette croyance; et c'est en partie pour y suppléer encore que Loti a écrit, pour « lutter

contre la fragilité des choses et de lui-même, pour essayer de prolonger au delà de sa propre durée tout ce qu'il a été, tout qu'il a pleuré, tout ce qu'il a aimé. » L'aveu est significatif : il revient souvent sous la plume de Loti ; et il y a lieu de le retenir.

II

Au mois de janvier 1879, paraissait sans nom d'auteur à Paris un petit livre intitulé : *Aziyadé* (*Stamboul, 1876-1877*), *Extrait des notes d'un lieutenant de la marine anglaise entré au service de la Turquie le 10 janvier 1876, tué sous les murs de Kars, le 27 octobre 1877*. Le livre semble avoir été peu remarqué. Un an après, le même éditeur publiait un autre volume, sous ce titre, fait pour piquer la curiosité : *Rarahu, idylle polynésienne*, par l'auteur d'*Aziyadé* (1). Le hasard ayant fait tomber, dit-on, le manuscrit entre les mains de Mme Adam, celle-ci en avait été très frappée, et en avait donné la primeur aux lecteurs de la *Nouvelle Revue :* cette fois, l'attention publique était saisie, et l'on fit fête au nouvel écrivain. Le volume qui suivit, l'étonnant, et j'oserai dire l'aveuglant et brûlant *Roman d'un Spahi*, était enfin signé du nom, du pseudonyme plutôt, qui allait devenir promptement célèbre, de Pierre Loti (2). Puis vint *Fleurs d'ennui*, dont certaines pages parurent ne mériter que trop bien leur titre. Avec *Mon frère Yves*, enfin, cet écrivain de trente-trois ans se classait au tout premier rang de la littérature contemporaine. Comme les dieux d'Homère qui en trois pas franchissent le ciel, cinq années lui avaient suffi pour dégager pleinement son originalité, pour franchir les degrés qui séparent l'entière obscurité de la réputation, presque de la gloire.

Ils sont fort intéressans à relire aujourd'hui ces premiers livres de Loti (3), et à plus d'un titre. On y distingue d'abord

(1) La 4e édition de *Rarahu* (Paris, Calmann-Lévy, 1881) est encore anonyme. Elle a pour titre exact : *le Mariage de Loti* (*Rarahu*), par l'auteur d'*Aziyadé*. C'est déjà sous le titre actuel, *le Mariage de Loti*, que l'ouvrage avait paru dans la *Nouvelle Revue*.

(2) La publication dans la *Nouvelle Revue* avait encore été anonyme. *Le Spahi*, par l'auteur du *Mariage de Loti*, ainsi s'intitulait-il. — Les premières éditions des premiers livres de Loti diffèrent fort peu, pour le texte, des éditions actuelles.

(3) Sur les premiers romans de Loti, il faut relire ici même, dans la *Revue* du 1er octobre 1883, l'article de Ferdinand Brunetière, article un peu sévère, à mon gré, mais si riche d'idées, de justes intuitions, de féconds pressentimens, et qui fait tant d'honneur à la pénétration critique de ce maître irremplaçable.

assez aisément les influences littéraires qui se sont exercées sur sa personnalité naissante. Car il est entendu que Loti n'a jamais rien lu ; et je veux bien croire, puisqu'il le dit, que c'est vers trente ans seulement qu'il connut « la première œuvre de Flaubert, que son ami Daudet l'obligea à lire, » et qui lui fut d'ailleurs « une révélation charmante. » Ce serait donc de cette époque que daterait certain exemplaire de *Salammbô* copieusement annoté par lui. Que le capitaine de vaisseau garde fidèlement ce souvenir du jeune enseigne ! Ces notes nous seront un jour aussi précieuses que le *Commentaire* de Chénier *sur Malherbe*... Pourtant, de son aveu même, si Loti « par hasard a ouvert un livre, il est très capable de se passionner pour lui quand il en vaut la peine. » Et c'est ainsi que, vers la vingtième année, « dans le calme des soirs en mer, à bord du premier navire qui l'emporta vers ces pays du soleil rêvés depuis son enfance, » il lut « avec passion » deux volumes de Feuillet, *Sybille* et *Julia de Trécœur*. Je le soupçonne aussi d'avoir lu, et non sans profit, « dans son extrême jeunesse, » ou depuis, Leconte de Lisle et Baudelaire, Fromentin et Sully Prudhomme, Gautier, les Goncourt, et Renan, — Renan, dont le tour de pensée et de style s'apparente si bien au sien, — et les grands poètes romantiques, Lamartine et Musset surtout, et les maîtres de l'idylle exotique, Bernardin, Chateaubriand, — Chateaubriand, dont on ne dira jamais assez l'influence persistante sur l'auteur de *Rarahu* et de *Ramuntcho*... On voit les origines livresques de ce grand poète : il résume et synthétise en lui tout ce que l'exotisme de la fin du XVIIIe et de toutes les écoles du XIXe siècle a comme incorporé de préoccupations nouvelles et de sensations inédites à notre littérature nationale.

Mais il ne se contente pas d'être un simple écho, et, dès ses premiers écrits, parmi bien des enfantillages, des truculences et des affectations romantiques, sa personnalité se dessine avec une remarquable netteté. — Le romancier d'*Aziyadé* a déjà une forme bien à lui. Il parle une langue exquise de souplesse musicale, d'élégante sobriété, de simplicité directe, et d'une puissance d'évocation et de suggestion extraordinaire. J'ouvre *au hasard* son livre de début, et je tombe sur ces quelques lignes :

La vue est belle de là-haut. Au fond de la Corne d'Or, le *sombre* paysage d'Eyoub ; la mosquée sainte émergeant avec sa blancheur de *marbre* d'un bas-fond mystérieux, d'un bois d'arbres antiques ; et puis des collines

tristes, teintées de nuances *sombres* et parsemées de *marbres*, des cimetières immenses, une vraie ville des morts. [*Aziyadé*, p. 72.]

La phrase est à peine faite : nul souci des répétitions : une suite de mots très simples, ornés d'épithètes nullement raffinées ou curieuses, et qui notent brièvement les principaux traits du tableau, et comme les détails successifs de la vision du poète, avec l'impression finale qu'elle lui laisse... Et voilà que l'image complète, avec la nuance précise d'émotion qui doit l'accompagner, se lève dans l'esprit du lecteur, plus parlante et plus obsédante que dans les plus minutieuses descriptions de vingt autres écrivains. C'est déjà tout l'art et toute la manière de Loti.

Ce don de voir et de peindre, il le transporte partout avec lui. Le soleil qui luit à Stamboul n'est pas le même que celui qui sévit au Sénégal, et rien ne ressemble moins à Tahïti que la Bretagne. Voilà ce que Loti nous fait merveilleusement sentir. Cette infinie diversité des climats, des paysages et des mœurs, il nous en donne, dès ses premiers livres, la sensation aiguë jusqu'à la souffrance. Son génie descriptif est comme un miroir qu'il promène de ciel en ciel et où vient se refléter avec une admirable fidélité ce qu'il y a d'unique et de rigoureusement individuel, de *pas encore vu* et d'irrémédiablement éphémère dans les spectacles changeans qui se succèdent sous ses yeux.

Aime ce que jamais tu ne verras deux fois!

Ce pourrait être la devise de Loti voyageur. Et l'incomparable artiste s'est déjà très bien rendu compte de son procédé de notation pittoresque : il l'analyse, il en fait la théorie, tout comme un de ces vulgaires critiques qu'il a littéralement en horreur :

Il y a plusieurs manières de décrire les pays... Il y a... les notes rapides, qui sont comme les impressions sténographiées du voyageur qui passe. — Impressions prime-sautières qui s'effacent très vite; qu'il faut noter tout de suite, parce que, un peu plus tard, on ne les noterait plus. Certains aspects des pays où l'on arrive vous frappent très vivement à première vue, par contraste avec les pays d'où l'on vient; au bout de quelques jours, ils ne vous frappent plus; un peu plus tard, on trouve oiseux d'en parler.

C'est pourquoi les voyages en courant ont du bon; — quand on a déjà beaucoup circulé par le monde, on s'est habitué à se former d'un seul coup une idée de toute une contrée. — *Du pêle-mêle des choses qui vous sont apparues en quelques heures, on dégage une vue d'ensemble, — vue bizarre, esquissée à grands traits, — mais souvent juste.*

C'est ce pêle-mêle qui va suivre. — Il y aura dans ce chapitre des choses incohérentes, et des choses futiles, notées au hasard de la course. — La vue d'ensemble s'en dégagera-t-elle pour le lecteur? — Il est fort à craindre que non : celui qui écrit n'a pas pour cela le talent qu'il faudrait...

Non seulement il a déjà « tout le talent qu'il faudrait, » — et il s'en doute bien, — mais ce talent, il l'applique avec autant de bonheur aux êtres vivans qu'aux choses inanimées. Aziyadé, Rarahu, Fatou-Gaye, Jean Peyral, mon frère Yves sont des personnages qu'on n'oublie plus quand une fois on a lu Loti. Ils revivent dans ses pages, avec leur individualité propre, avec leurs gestes familiers, avec toute leur âme simple et profonde. Loti est admirable pour peindre ces âmes peu compliquées d'apparence, toutes proches de la nature, qui semblent vivre leur vie comme dans un rêve, et qui, de temps à autre, nous découvrent des dessous insoupçonnés d'elles-mêmes, et comme des mystères d'humanité inconsciente.

Il se peint aussi lui-même avec une sincérité, une naïveté parfois, qui, si elle peut faire sourire, ne laisse pas d'avoir son charme et son éloquence. Il a si souvent dit, et sur tous les tons, qu'il est revenu de toutes choses, qu'il n'a plus ni croyances, ni illusions, que ce serait lui faire injure que de mettre en doute la réalité et la profondeur de son nihilisme moral. « J'ai essayé d'être chrétien, je ne l'ai pas pu, nous avoue-t-il quelque part. Il n'y a pas de Dieu, il n'y a pas de morale, rien n'existe de tout ce qu'on nous a enseigné à respecter : il y a une vie qui passe, à laquelle il est logique de demander le plus de jouissances possible, en attendant l'épouvante finale qui est la mort. » Visiblement, il s'efforce de réaliser de son mieux cet inquiétant programme. De trop bonne heure sans doute, les doctrines ambiantes ont soufflé sur ses convictions religieuses, et de ces doctrines il n'a su retenir que le côté purement négatif. Pour combler « le vide écœurant » de son âme, il essaye de se prendre à tous les mirages de la vie (1) ; mais il n'y réussit pas longtemps, et il suffit de peu de chose pour le faire « retomber sur lui-même. » Et c'est alors toujours la même douloureuse plainte qui retentit : « Je ne retrouve plus au dedans

(1) Cf. aussi cet aveu de *Fantôme d'Orient*, qui nous reporte au temps où Loti commençait à vivre le roman d'*Aziyadé* : « C'était aussi l'époque transitoire de ma vie, où, tout à coup, n'ayant plus de foi ni d'espérance, je me jetais à cœur perdu dans l'amour. » (P. 160.)

de moi que l'immense ennui de vivre. » « J'ai beau faire, Plumkett, je ne suis pas heureux; aucun expédient ne me réussit pour m'étourdir. J'ai le cœur plein de lassitude et d'amertume. » Ailleurs encore : « L'idée chrétienne était restée longtemps flottante dans mon imagination, alors même que je ne croyais plus; elle avait un charme vague et consolant. Aujourd'hui, ce prestige est absolument tombé; je ne connais rien de si vain, de si mensonger, de si inadmissible. » Et pourtant, cette idée chrétienne, qu'il croit morte dans son cœur, est encore plus vivante en lui qu'il ne le veut bien dire. Elle se mêle, au moins quelquefois, pour l'épurer, la spiritualiser, à sa conception de l'amour et de la mort (1) ; elle l'incline à une profonde et touchante pitié pour tous ceux qui souffrent de la vie, pour tous ces humbles qu'il coudoie et qu'il a mis dans ses livres. Enfin, ne va-t-il pas jusqu'à écrire : « Je pense aller bientôt à Jérusalem, où je tâcherai de ressaisir quelques bribes de foi ? » Ce ne sont pas là les propos et les pensées d'un incrédule bien sûr de son incroyance; surtout, ce n'est point l'état d'âme habituel de ceux qu'il a flétris un jour dans une phrase sanglante, « libres penseurs farouches, bavant des inepties athées sur toutes les choses saintes d'autrefois. » Le futur pèlerin de Jérusalem ne froissera jamais aucune âme religieuse.

III

Et il a mérité d'écrire ce chef-d'œuvre de poésie, de tendresse inquiète, de douloureuse pitié et de poignante tristesse qui s'appelle *Pêcheur d'Islande*. C'est le plus populaire des livres de Loti (2), et c'en est, sinon peut-être le plus complet, tout au moins le plus profondément et le plus simplement humain. On avait pu justement reprocher à ses premiers romans l'abus des amours exotiques et l'étalage un peu indiscret de sa personnalité. Ici, une pareille critique n'aurait plus sa raison d'être. Le

(1) *Fleurs d'ennui*, p. 116-120.

(2) En 1905, *Pêcheur d'Islande* était parvenu à la 261e édition; *Mon frère Yves*, qui vient ensuite, à la 93e; le *Mariage de Loti*, à la 74e; *Ramuntcho*, à la 65e; le *Roman d'un Spahi*, à la 56e. En 1907, les *Désenchantées* sont arrivées à la 83e édition. Il ne faut pas, je le sais bien, attacher à ces « signes extérieurs » plus d'importance qu'il ne convient, mais il ne faut pas non plus les négliger et les dédaigner de parti pris, surtout quand il s'agit d'un artiste tel que Loti, et que l'on cherche à expliquer la nature et la profondeur de son action.

moi de l'auteur n'intervient plus, — j'entends directement, — qu'en une ou deux rapides circonstances : « Aussi bien, je ne puis m'empêcher de conter cet enterrement de Sylvestre que je conduisis moi-même là-bas, dans l'île de Singapour... » Ailleurs, c'est pour jeter ce cri d'émotion et d'angoisse à la pauvre grand'mère Moan, qui vient pour la dernière fois d'embrasser son petit-fils : « Regarde-le bien, pauvre vieille femme, ce petit Sylvestre ; jusqu'à la dernière minute, suis bien sa silhouette fuyante, qui s'efface là-bas pour jamais... » Et enfin, ceux qui ne s'intéressaient guère aux lointaines aventures d'Aziyadé, de Rarahu ou de Fatou-Gaye, — ils avaient tort sans doute, — comment pouvaient-ils se dérober au charme prenant, âpre et mélancolique qui se dégage de l'humble histoire du grand Yann et de la grave et tendre Gaud, « avec ses yeux d'un gris de lin à cils presque noirs? » Car ils sont bien de chez nous, les héros de l'idylle tragique : leur âme ne nous est point étrangère ; nous n'avons aucun effort à faire pour les comprendre : nous entrons comme de plain-pied dans les préoccupations de leur vie quotidienne ; la mort même qui les menace, nous la voyons ou nous la savons suspendue, autour de nous, sur tant d'existences françaises, qu'elle nous émeut comme si elle allait atteindre l'un des nôtres ; et lequel d'entre nous ou de nos proches n'a dans son souvenir quelque sombre histoire vraie comme celle qui forme le fond du livre, un jeune bonheur péniblement édifié, puis brutalement brisé par l'impitoyable mort?...

Au reste, ceux qui veulent à tout prix qu'un roman les dépayse peuvent trouver dans *Pêcheur d'Islande* de quoi satisfaire leur passion d'exotisme. Si la terre bretonne est bien le centre commun des personnages et de l'action, elle n'est pas seule à fournir au poète la matière de ses paysages : le Tonkin, l'Indo-Chine, l'Inde même, et les mers équatoriales, l'Islande surtout, avec son étrange lumière, ses brumes fantastiques et les perfidies de sa « mer hyperborée, » apportent leur tribut d'évocations pittoresques, élargissent et diversifient le décor, jettent sur tout le drame cette poésie très spéciale, faite de réalité et de rêve, qui semble l'apanage des lointains pays inconnus. Mais, plus que tout le reste, ce qui donne au livre cette couleur, cet accent poétique qui font que parfois il confine à la grande épopée, c'est la mer, la mer vue de la côte et du large, sous tous ses aspects, tantôt souriante et hospitalière, tantôt furieuse et rugis-

sante, la mer féconde et nourricière, la mer dévoreuse d'hommes, la mer qui attire et qui tue, qu'on maudit et qu'on aime tout ensemble. C'est elle qui a suggéré à l'écrivain l'idée grandiose et sombre, qui revient comme un douloureux *leit-motiv* dans son récit, de ces fiançailles quasi mystiques de Yann avec « la grande chose émouvante, mystérieuse. » C'est elle qui, semblable à la fatalité antique, domine, implacable, toute l'action, comme elle domine, dans la vie réelle, toutes les humbles destinées qui lui sont confiées : elle fait planer, sur l'œuvre tout entière, je ne sais quelle secrète horreur, et un peu de cet effroi que nous inspire toujours la vue des grandes forces naturelles, dans leur aveugle déchaînement.

A cette poésie de la mer s'ajoute et se mêle la poésie plus intime de l'amour. Le peintre souvent « troublant » des amours de Jean Peyral et de Fatou-Gaye a compris qu'en abordant ce nouveau sujet, il devait changer sa manière, sous peine de commettre une grave faute de goût littéraire et moral, et il y a excellemment réussi. Son inspiration, son expression aussi s'est simplifiée, épurée. « C'est que chez ces simples, écrit-il, il y a le sentiment, le respect inné de la majesté de l'*épouse;* un abîme la sépare de l'amante, chose de plaisir... » Voilà la note juste et le sentiment exact. Certes, l'écrivain demeure hardi, — car il n'a pas fréquenté impunément chez Flaubert, chez les Goncourt et chez Daudet, et la pruderie n'est point son fait, — mais il sait être discret, et il ne dédaigne point d'être délicat. Il y a certaines pudeurs qu'il devine et qu'il exprime à merveille. « En dehors de ce baiser de frère qu'il lui donnait en arrivant et en partant, il n'osait pas l'embrasser. *Il adorait le je ne sais quoi invisible qui était en elle, qui était son âme* (1), qui se manifestait à lui dans le son pur et tranquille de sa voix, dans l'expression de son sourire, dans son beau regard limpide... » Cette conception hautement spiritualiste de l'amour, la seule du reste qui soit digne d'un vrai poète, donne à ses héros et à leur histoire une profondeur, une élévation qui les transfigurent. La réalité est ici dépassée, devinée, interprétée, et, sans cesser d'être

(1) Cf. dans *Fantôme d'Orient*, p. 230 : « La notion m'est venue, furtive, inexplicable, mais *ressentie*, d'une âme persistante et présente... » C'est la reprise — ou une réminiscence — des vers célèbres de Sully Prudhomme :

J'ai dans mon cœur, j'ai sous mon front
Une âme invisible et présente...

la réalité, — ou ce que nous prenons pour elle, — elle s'élève et s'élargit jusqu'au symbole. Comme dans le vieux poème de *Tristan et Iseut*, ce qui s'exprime dans *Pêcheur d'Islande*, c'est l'âme même d'une race plus éprise qu'aucune autre d'idéal et d'infini. « Un des côtés de la chaumière était occupé par des boiseries grossièrement sculptées et aujourd'hui toutes vermoulues; en s'ouvrant, elles donnaient accès dans des étagères où plusieurs générations de pêcheurs avaient été conçues, avaient dormi, et où les mères vieillies étaient mortes. » Toute la vie bretonne est dans ces quatre lignes. Et c'est pour avoir rendu cette conception de l'amour avec un mélange unique de hardi réalisme et de délicate réserve que Loti a pu « rajeunir et moderniser l'idylle, — le mot est de M. Paul Bourget, — jusqu'à tout faire paraître conventionnel en regard. »

Si l'amour appelle la mort, dans la vie réelle comme dans les œuvres des poètes, nulle part cela n'est plus vrai qu'en Bretagne. Elle n'est jamais loin, au pays d'Armor, la sinistre visiteuse.

> Autour d'eux, pour leur premier coucher de mariage, le même invisible orchestre jouait toujours. Houhou!... houhou!... Et la grande tombe des marins était tout près, mouvante, dévorante, battant les falaises de ses mêmes coups sourds. Une nuit ou l'autre, il faudrait être pris là dedans, s'y débattre, au milieu de la frénésie des choses noires et glacées; — ils le savaient...

Cette ubiquité et cette omniprésence de la mort, Loti l'a sentie, et il l'a rendue avec une puissance, avec une intensité d'émotion, avec une abondance verbale, avec une force incessamment renouvelée d'expression, avec un frémissement d'horreur physique, qui n'ont, je crois, jamais été surpassés. A toutes les pages du livre, l'idée que nous ne sommes rien, que nos joies, nos désirs et nos rêves vont avoir là, bientôt, dans ce grand trou noir béant qui nous attend, leur prompte et naturelle conclusion, cette idée-là revient, quelquefois à peine exprimée, *suggérée* plutôt, d'autant plus obsédante et insinuante. « Ils mouraient par milliers sur les vergues, sur les sabords, ces tout petits, au soleil terrible de la Mer-Rouge... Leur race avait pullulé sans mesure, et il y en avait eu trop; alors la mère aveugle, et sans âme, la mère nature avait chassé d'un souffle cet excès de petits oiseaux avec la même impassibilité que s'il se fût agi d'une génération d'hommes. »

« La mère aveugle, et sans âme : » nous touchons là le fond et nous saisissons le secret de cette tristesse morne et désespérée qui se dégage invinciblement de *Pêcheur d'Islande*. La pensée de la mort, même fréquente, même habituelle, peut n'être point sans douceur. Si la foi religieuse s'en empare pour y mêler des idées d'immortalité, de libération spirituelle, et des espérances d'éternel revoir, elle peut devenir, une fois tombés les premiers troubles et les premières révoltes de la chair et du sang, elle peut devenir la plus apaisante, la plus réconfortante des consolations. On le sait bien en terre bretonne, et c'est pourquoi sans doute l'idée chrétienne y est demeurée si vivace, si difficile à extirper ; et Loti est trop poète, il a trop le sens pieux des « choses saintes d'autrefois » pour ne pas comprendre cette disposition d'esprit et pour n'en point tenir compte. Il s'est donc scrupuleusement conformé à la « couleur locale » en recueillant avec fidélité, avec sympathie mille témoignages de la piété bretonne : il note le grand nombre de « croix de granit, qui se dressent sur les falaises avancées de cette terre des marins, comme pour demander grâce ; » ailleurs, il représente la grand'mère Moan, dans la dernière journée qu'elle passe avec son petit-fils, entrant avec lui dans une église « pour dire ensemble leurs prières ; » il n'oublie pas non plus, au repas de noces, le touchant usage de la prière pour les morts, qui lui fournit une page d'un si saisissant effet ; et enfin, quand Gaud, lasse d'attendre le retour de son mari, se retrouve, à la chapelle des naufragés, en face d'une autre femme de pêcheur, les deux femmes, « presque haineuses » tout d'abord, finissent par s'agenouiller « près l'une de l'autre comme deux sœurs. A la Vierge Étoile de la Mer, elles disent des prières ardentes, avec toute leur âme. Et puis bientôt on n'entendit plus qu'un bruit de sanglots, et leurs larmes pressées commencèrent à tomber sur la terre... Elles se relevèrent, — ajoute l'écrivain, — plus douces, plus confiantes. » — Et cependant, une chose manque dans la représentation, d'ailleurs si fidèle, de la piété de ces humbles : l'idée d'immortalité en est absente, et la croyance assurée à un au-delà réparateur. Les héros de Loti font bien le geste de la foi ; il ne me semble pas que ceux mêmes d'entre eux qui ont été le plus éprouvés par la vie entrevoient clairement la raison dernière de ces vénérables pratiques, et trouvent, dans la pensée d'une autre existence meilleure, apaisement et réconfort. Le poète, sans le

vouloir, apparemment, leur a prêté un peu de son âme. La contagion de son incroyance les a gagnés. Et ce qu'il dit de l'un d'entre eux, j'ai bien peur qu'on ne le puisse dire de tous: « Dans son idée à lui, la mort finissait tout... Il lui arrivait bien, par respect, de s'associer à ces prières qu'on dit en famille pour les défunts; mais il ne croyait à aucune survivance des âmes. » N'est-ce pas, à peine transposé, l'état d'âme de Loti lui-même? Telle phrase de lui, jetée négligemment en passant sur « le grand néant bleu, » en dit plus long à cet égard que les déclarations les plus formelles. Évidemment, *Pêcheur d'Islande* a été conçu et écrit dans un de ces momens de désespérance intime, d'incroyance absolue, d'entier et sombre nihilisme dont ses premiers écrits nous faisaient parfois la confidence, et telle est bien l'impression dernière que nous laisse le livre. Je n'en sache pas qui prêche plus fortement et plus subtilement tout ensemble la vanité de toute action, le néant de tout effort, et l'universel « A quoi bon? » de la vie. Chef-d'œuvre, certes, mais chef-d'œuvre de morne désolation, et chef-d'œuvre de stérile pitié, puisque la pitié ne s'y achève pas en espérance.

Pêcheur d'Islande nous offre l'harmonieuse synthèse de tous les dons que Loti avait jusqu'ici manifestés tour à tour. Il est désormais en pleine possession de toutes ses ressources d'écrivain, comme de ses principaux motifs d'inspiration. Et les livres vont dès lors succéder aux livres, multipliant, certes, les belles pages, mais sous la diversité des sujets, des impressions et des paysages, ne laissant pas de découvrir quelquefois une certaine monotonie de pensée et de facture. *Madame Chrysanthème* serait assurément une fort jolie chose si le *Mariage de Loti* n'existait pas; et *Fantôme d'Orient* n'a peut-être que le tort d'être une reprise, charmante d'ailleurs, mais, relativement, assez facile, d'*Aziyadé*. Il est vrai qu'à prendre individuellement tous ces ouvrages, et en faisant effort pour oublier ceux qui les précèdent, on retrouve en chacun d'eux ce charme un peu maladif, mais si pénétrant et si fort, qui émane de tous les livres de Loti. Romans personnels, impressions de voyage, souvenirs intimes, nouvelles ou récits, Loti a monnayé, sous les formes les plus diverses, ses dons de poète descriptif, et les aventures de sa vie individuelle. « Je n'ai jamais su parler que de ce que j'avais bien vu, » nous déclare-t-il quelque part, et comme sa vie s'est passée à « promener par le monde changeant son âme chan-

geante. » il a pu nous rapporter de tous les coins du monde des « choses vues, » et que personne ne sait nous faire voir comme lui. Le Maroc, les Indes, le Japon, Stamboul, la Roumanie, Venise, le golfe d'Aden, et combien d'autres contrées ! revivent dans ses écrits, chacune avec la nuance particulière de son ciel, avec les caractères individuels de ses paysages, avec les habitudes et les mœurs de ses habitans, avec ce je ne sais quoi qui est son âme, et qu'il est plus facile de sentir, de subir même pour son compte, que de définir avec précision, et de faire sentir aux autres. Loti, lui, ne définit pas, — ce n'est point son affaire, — mais il sait faire merveilleusement sentir. Et son génie d'évocateur ne se borne pas au simple décor de cette vie humaine qu'il veut peindre : les faits et les êtres les plus humbles comme les plus imposans, le prestigieux magicien n'a qu'à les toucher de sa baguette pour qu'ils s'animent sous nos yeux et vivent à jamais dans notre souvenir. Quoi de plus ténu et de plus mince que l'histoire qui forme le fond de la *Vie de deux chattes !* Et pourtant, on la lit, elle nous émeut, — et on la retient, presque aussi fidèlement que l'admirable fresque, si complète, si émouvante, *sur la mort de l'amiral Courbet*. Heureux les spectacles ou les hommes que Loti a daigné regarder et décrire ! Ils sont assurés de ne pas mourir tout entiers.

C'est aussi bien la seule immortalité qu'il ose leur promettre. « Toujours cette dérision lamentable : aimer de tout son cœur des êtres et des choses que chaque journée, chaque heure travaille à user, à décrépir, à emporter par morceaux ; et après avoir lutté, lutté avec angoisse pour retenir des parcelles de tout ce qui s'en va, passer à son tour. » « De tels effets, dira-t-il plus nettement ailleurs, sont pour nous donner la très effrayante preuve de la matière, *rien que matière dont nous sommes pétris, et du néant d'après.* » Des déclarations de ce genre, un peu brutales dans leur matérialisme simpliste, sont du reste rares chez Loti ; et si elles expriment assez bien la disposition habituelle, et peut-être même l'arrière-fond de sa pensée, elles comportent, dans la pratique, plus d'une atténuation et plus d'un repentir. « Autour des lieux où on a longtemps prié, confessera-t-il, il y a toujours des essences inconnues qui planent. Dans les églises bretonnes, dans tous les vieux temples de toutes les religions du monde, j'ai éprouvé cette oppression du surnaturel. » S'il songe à « sa bien-aimée vieille mère, » il a « l'inconséquence de

presque espérer pour son âme, au delà de la mort, un prolongement sans fin; » car cette « foi tranquille » qu'il « vénère » « est la seule chose au monde lui donnant à certaines heures une espérance irraisonnée encore un peu douce. » Un autre jour, un peu d'islamisme aidant, car il s'est « toujours senti l'âme à moitié arabe, » il fera la profession de foi que voici :

Je pense que la foi des anciens jours, qui fait encore des martyrs et des prophètes, est bonne à garder et douce aux hommes à l'heure de la mort. A quoi bon se donner tant de peine pour tout changer, pour comprendre et embrasser tant de choses nouvelles, puisqu'il faut mourir, puisque forcément un jour il faut râler quelque part, au soleil ou à l'ombre, à une heure que Dieu seul connaît? Plutôt, gardons la tradition de nos pères, qui semble un peu nous prolonger nous-mêmes en nous liant plus intimement aux hommes passés et aux hommes à venir... [*Au Maroc*, 1890, p. III.]

Deux ou trois années se passent, et Loti écrit ce douloureux roman de *Matelot*. Là aussi, comme dans *Pêcheur d'Islande*, il y a une pauvre mère de marin, à laquelle son fils n'est pas rendu, car, ainsi que tant d'autres, il lui a fallu « descendre, enveloppé d'une gaine de toile, descendre, descendre à travers la grande obscurité d'en dessous. » Or, après les premiers jours de grande révolte et d'affreux désespoir, ses yeux hagards se fixent sur une image de la Vierge et du Christ, et les douces larmes bienfaisantes coulent enfin comme d'une source. « Le céleste revoir apparut à cette mère, avec les promesses éternelles et tout le leurre radieux de cette immortalité chrétienne, telle que les simples l'entendent, et telle qu'il faut qu'elle soit pour consoler. » Et l'on se rappelle les dernières lignes du livre :

O Christ de ceux qui pleurent, ô Vierge calme et blanche, ô tous les mythes adorables que rien ne remplacera plus, ô vous seuls qui donnez le courage de vivre aux mères sans enfans et aux fils sans mère, ô vous qui faites les larmes couler plus douces et qui mettez, au bord du trou noir de la mort, votre sourire, soyez bénis!... Et nous, qui vous avons perdus pour jamais, baisons, en pleurant, dans la poussière, la trace que vos pas ont laissée en s'éloignant de nous... [*Matelot*, 1893, p. 241-242.]

Et enfin, s'il arrive qu'on dise devant Loti que tel livre, fût-il écrit par une reine qu'il aime, contient des choses « qui surpassent en consolation le christianisme, » et qu'on « parle presque dédaigneusement de cette foi qui, pendant des siècles, a donné aux mourans la paix souriante, » il s'attriste de cette

« puérile vanité, » de ce « blasphème d'enfant ; » il ne se contente plus de « soutenir, par attachement de cœur, par douce tradition d'enfance, l'ineffable leurre chrétien, *convaincu alors comme maintenant, comme toujours, que jamais plus radieux mirage ne viendra enchanter les heures de souffrance et de mort,* » il s'indigne, il se révolte : « Alors, je me mis à défendre le christianisme avec une violence subite, comme si on m'eût outragé moi-même. » [*L'Exilée*, 1893, p. 95-96.]

L'homme qui parle ainsi n'a pas renoncé définitivement encore à reconquérir la foi maternelle : il est déjà presque à moitié sur la route de Jérusalem (1).

Où sont mes frères de rêve, ceux qui jadis ont bien voulu me suivre aux champs d'asphodèles du Moghreb sombre, aux plaines du Maroc?... Que ceux-là, mais ceux-là seuls, viennent avec moi en Arabie Pétrée, dans le profond désert sonore...

Puis, au bout de la route longue, troublée de mirages, Jérusalem apparaîtra, ou du moins sa grande ombre, et alors peut-être, ô mes frères de rêve, de doute et d'angoisse, nous prosternerons-nous ensemble, là dans la poussière, devant d'ineffables fantômes. [*Le Désert*, p. 1895, p. I-II.]

« Anxieux pèlerinage, depuis si longtemps souhaité, remis d'année en année par une instinctive crainte (2), » laquelle ne devait d'ailleurs être que trop justifiée. La foi ne se donne pas, et, dans la mesure où on peut la conquérir, elle exige, avec l'humilité du cœur, le don absolu, sans réserve de l'âme tout entière, et un vigoureux, un persistant effort de la volonté. Loti a-t-il réalisé pleinement ces conditions préalables? Les lecteurs

(1) A propos de *Matelot* et de *l'Exilée*, la *Nouvelle Revue* reçut d'un prêtre anonyme, sur *le Christianisme de M. Pierre Loti*, un curieux article, qu'elle publia dans son numéro du 15 décembre 1893. L'auteur se proposait d'y montrer que « la plus grande et la meilleure partie de l'œuvre de Loti est toute pénétrée du sentiment chrétien, » et que c'est à cela surtout qu'elle a dû son succès. Le sentiment chrétien, il le trouve, sinon dans la conception que l'écrivain se forme de la mort, tout au moins dans sa conception de l'amour, et à ce propos, non sans quelque naïveté, il déclare que Loti « n'a jamais écrit une ligne dont l'intention n'apparaisse très évidemment d'une pureté absolue. » Et il conclut : « Je voudrais seulement que M. Pierre Loti apprît qu'un prêtre, certes faillible, mais de bonne volonté et n'ayant en vue que le bien et la grandeur des âmes, a pu affirmer en parlant de ses livres : ce sont de *bons livres*, aussi au sens chrétien de l'expression. »

(2) *Jérusalem*, p. 178. — Sur *Pierre Loti en Terre-Sainte*, il faut lire le très bel article, si plein, si vibrant et si suggestif que M. Paul Bourget a récemment recueilli dans la troisième série de ses *Études et Portraits, Sociologie et Littérature*, Paris, Plon, 1906. On fera bien d'y joindre l'étude très clairvoyante de M. l'abbé Birot dans *le Mouvement religieux*. Paris, Lecoffre, 1901.

de *Jérusalem* et de la *Galilée* peuvent répondre. Ce qui, en tout cas, n'est pas douteux, c'est la profonde, l'ingénue sincérité avec laquelle le poète a accompli ce « pèlerinage sans foi, » a tenté cette pieuse expérience. Sans doute, comme Chateaubriand jadis, il est allé là-bas, en Terre-Sainte, « chercher des images nouvelles, » et aussi bien, les paysages qu'il en a rapportés comptent-ils parmi les plus beaux qu'il ait brossés; mais ce n'était pas son vrai, ou du moins son principal dessein. Il faut en croire non l'artiste, mais l'homme, quand, nous parlant de cette « sorte de patrie mystique, » il nous déclare qu'il avait « espéré y trouver autre chose que le sentiment de la nature souveraine et de son renouveau éternel. » Très sincèrement, en « évoquant sur place et dans leur cadre originel des souvenirs de la Bible et du Christ, » il a voulu « réveiller au fond de lui-même les vieux espoirs morts, » il a voulu retrouver cette foi dont il a connu toute la vertu consolante et pacifiante, et faire revivre dans son âme, « qui fut parmi les tourmentées de ce siècle finissant, » « ce pardon que Jésus avait apporté, cette consolation et ce céleste revoir. »

Oh! il n'y a jamais eu que cela; tout le reste, vide et néant, non seulement chez les pâles philosophes modernes, mais même dans les arcanes de l'Inde millénaire, chez les sages illuminés des vieux âges. Alors de notre abîme, continue de monter vers celui qui jadis s'appelait le Rédempteur, une vague adoration désolée... Vraiment, mon livre ne pourra être lu et supporté que par ceux qui se meurent d'avoir possédé et perdu l'Espérance Unique; par ceux qui, à jamais incroyans comme moi, viendraient encore au Saint-Sépulcre avec un cœur plein de prière, des yeux pleins de larmes, et qui, pour un peu, s'y traîneraient à deux genoux. [*Jérusalem*, p. 1-2.]

« A jamais incroyans comme moi : » l'aveu dit assez l'issue de l'expérience. Et pourtant, qui oserait dire que « le rêve religieux » du poète ait de tous points avorté? Si, avec sa sincérité foncière, il ne nous fait grâce d'aucun des doutes qui l'assaillent, fût-ce même dans sa dernière visite au Saint-Sépulcre; si, « avec ses idées calvinistes, » Jérusalem lui paraît décidément « trop idolâtre; » s'il ne peut s'empêcher d'en vouloir aux moines qui lui ont « banalisé le Grand Souvenir; » si, plus d'une fois, il éprouve « le froid des déceptions irréparables; » si, alors, il se sent « repris par le charme de l'Islam, » ou encore « rappelé à la terre » par un de ces « leurres d'un jour appropriés sans doute, mieux que les grands rêves, à notre brièveté dérisoire; » si enfin, dans la nuit qu'il passe au Gethsémani, et où il s'était

promis je ne sais quelle révélation spéciale de Jésus, il se découvre « l'âme plus déçue, vide à jamais, amère et presque révoltée, » ce ne sont pas là les seules impressions qu'il ait rapportées de la terre des miracles. A l'apparition de Bethléem, des larmes infiniment désolées, mais si douces, » comme une « dernière prière, » lui montent aux yeux, et il va jusqu'à se reprocher son « dédain de raffiné » pour tout ce qui « enchante et console la foule innombrable des simples. » En montant à Jérusalem, il note « des instans de compréhension du lieu où il est, — et alors d'émotion profonde, — mais tout cela furtif, troublé, emporté par le bruit. » Puis, au Saint-Sépulcre, il sent « se faire en lui comme un réveil de la foi des aïeux, » et quand la religieuse qui l'accompagne lui montre les vestiges des voies hérodiennes, « me voici, dit-il, ému autant qu'elle-même et, pour un temps, *je ne doute plus.* » « On s'imagine ne plus rien croire, dit-il ailleurs, mais tout au fond de l'âme subsiste encore obscurément quelque chose de la douce confiance des ancêtres. » Et enfin, dans sa dernière visite au Saint-Sépulcre :

C'était inattendu et sans résistance possible : dans ce retrait du pilier qui me cache, voici que je pleure moi aussi; que je pleure enfin toutes les larmes accumulées et refoulées pendant mes longues angoisses antérieures, au cours de tant de changeantes et vides comédies dont mon existence a été tramée. On prie comme on peut, et moi je ne peux pas mieux...

Et, en ce moment, si étrange que cela puisse paraître venant de moi, je voudrais oser dire à ceux de mes frères inconnus qui m'ont suivi au Saint-Sépulcre : Cherchez-Le, vous aussi; essayez... puisqu'en dehors de Lui il n'y a rien !... Peut-être le trouverez-vous mieux que je n'ai su le faire... Et d'ailleurs, je bénis même cet instant court où j'ai presque reconquis en Lui l'espérance ineffable et profonde, — en attendant que le néant me réapparaisse plus noir, demain. [*Jérusalem*, p. 220-221.]

Espérance bien instable sans doute, et bien troublée, que les touchantes évocations du lac de Tibériade prolongeront encore un peu, mais qui ne résistera pas longtemps aux mille sollicitations de la vie sensible, aux suggestions du tempérament individuel. Du moins, l'âme du poète a été touchée en ses profondeurs, et elle est sortie en partie renouvelée de cette expérience.

Donc, il s'achève ce soir, notre pèlerinage sans espérance et sans foi... En nous s'est affirmée d'une façon plus dominante le sentiment que tout chancelle comme jamais, que, les dieux brisés, le Christ parti, rien n'éclairera notre abîme... Et nous entrevoyons bien les lugubres avenirs, les âges

noirs qui vont commencer après la mort des grands rêves célestes, les démocraties tyranniques et effroyables, où les désolés ne sauront même plus ce que c'était que la Prière... [*La Galilée*, p. 209-210.]

IV

Au lendemain d'une expérience analogue qu'il avait tentée, dans son long pèlerinage à Port-Royal, Sainte-Beuve écrivait à son ami Victor Pavie :

Vous me dites, mon cher Pavie, de bien bonnes choses et des espérances trop belles sur l'effet moral que vous attendez de ce cours sur moi. Hélas! il est trop certain que, s'il ne me fait pas de bien, il me fera grand mal. On ne touche pas impunément aux autels; et, en supposant que j'aie fait quelque bien autour de ma parole, on ne fait pas impunément du bien si l'on n'en reçoit au cœur soi-même. Aussi, je vous parle de ce cœur, toujours flottant, toujours repris, et qui ne se sent un peu heureux aujourd'hui que d'un plus libre rayon de printemps.

Je ne sais jusqu'à quel point, en quittant la Palestine, Loti n'aurait pas cru pouvoir s'appliquer à lui-même ces vives et douloureuses paroles. Elles eussent d'ailleurs été aussi injustes dans son cas qu'elles l'étaient dans celui de Sainte-Beuve. Il est très vrai qu' « on ne touche pas impunément aux autels, » — on veut dire, quoi qu'en pense l'auteur de *Volupté*, sans quelque profit moral et même littéraire. De même que nous n'aurions pas le *Port-Royal*, si Sainte-Beuve n'avait pas entrepris son cours de Lausanne, de même nous n'aurions pas *Ramuntcho* (1), si Loti n'était pas allé en Terre-Sainte. En refaisant, sur les traces du grand ancêtre, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, il a trouvé quelques-uns des « motifs » d'une nouvelle *Atala*.

Car, comme dans *Atala*, le sujet de la touchante idylle pyrénéenne, c'est l'histoire de deux amans séparés par la religion, — une religion peut-être mal comprise par une mère peu éclairée. Mais Loti, tout poète qu'il est, a le goût de la vraisemblance et de la réalité prochaine. Ses héros ne sont pas entièrement des créations de son imagination, et leurs aventures ne se passent pas « dans le désert. » Il s'est avisé qu'il y a, en France même, et de nos jours, des coins aussi peu connus, et d'un exotisme aussi particulier, aussi rare, que ceux qu'il était

(1) Voyez sur *Ramuntcho*, dans la *Revue* du 15 avril 1897, l'excellent article de M. René Doumic.

allé chercher bien loin, au delà des mers. C'est cette fois le pays basque, resté si original d'aspect, de langue et de mœurs, qui lui a fourni le décor de son drame, et la matière de ces descriptions, qui sont un des élémens indispensables de ses récits, et par lesquelles il excelle à entretenir notre curiosité, à reposer notre attention; et il a su si bien, comme toujours, marier la peinture des lieux et celle des âmes, qu'on ne pourrait même concevoir que l'histoire de Ramuntcho se passât ailleurs qu'au village d'Etchézar. Ne parlons pas ici du style, qui n'a jamais été plus frais, plus souple, plus constamment inventé, plus fécond en heureuses trouvailles. Si l'on joint à cela que, sans renoncer à sa composition habituelle, laquelle est une composition essentiellement *poétique*, et non une composition *logique*, — comme celle de M. Bourget, par exemple, — Loti a cette fois fait preuve d'une entente plus complète et moins nonchalante de son métier, d'une facture plus serrée et plus ferme, on se rendra compte que l'art de l'écrivain, loin de déchoir avec les années, s'est au contraire enrichi, mûri et fortifié.

Sur ce fond commun, largement et finement brossé tout à la fois, s'enlèvent vigoureusement les personnages, dessinés de quelques traits si sobres et si justes, si suggestifs de tout le reste, qu'on ne les oublie plus. A l'arrière-plan, Itchoua, le bandit homme d'Église, à l'âme énigmatique et ténébreuse; Arrochkoa, le hardi et brillant joueur de pelote, « contrebandier par fantaisie, » à « l'œil caressant et fuyant; » sa mère, la sombre, dure et implacable Dolorès, qui colore de religion ses vieilles jalousies et ses rancunes inexpiables; et Franchita, qui a su faire oublier par toute une vie de dignité hautaine la faute de sa jeunesse, pauvre âme troublée et douloureuse de femme trop tendre et de mère passionnée. Au premier plan, Ramuntcho, l'enfant sans père, à demi civilisé, comme Chactas, de par ses hérédités paternelles, qui se sent comme un demi-étranger au pays basque, et dont l'âme est partagée comme les croyances, mais si beau, si ardent, si généreux, et si digne d'être aimé; et Gracieuse, sa fiancée, partagée elle aussi entre l'amour et le cloître, petite âme limpide et fraîche, où on lit comme dans un miroir, si simple, si naïvement confiante, adorable personnification de la tendresse chaste et profonde. Et entre ces divers personnages, l'action se déroule, vive et directe, par une succession de tableaux et d'épisodes qui nous font pénétrer dans

leur vie journalière, mettent en saillie les principaux aspects de leurs caractères, et viennent se fondre en une impression commune d'harmonieuse unité. Puis, après les scènes joyeuses ou tristes d'amour partagé et de deuil, après les scènes où la passion grondante s'emporte à une entreprise audacieuse et presque désespérée, le dénouement, si admirablement filé, dans cet humble couvent où, d'elle-même, se fait la « renonciation totale et douce. » où l'apaisement tombe des blanches murailles et envahit peu à peu ces cœurs pleins d'irritation et d'amertume... L'art de Loti s'est quelquefois, — comme dans *Pêcheur d'Islande*, — appliqué à des sujets plus larges, plus poétiques peut-être et, en tout cas, plus tragiques : il n'a jamais été plus sûr de ses moyens et réalisé plus pleinement son objet.

Et enfin, — et c'est où je vois le bénéfice moral des émotions éprouvées en Terre-Sainte, — l'œuvre manifeste une intelligence du christianisme plus entière et plus pénétrante que les romans qui l'avaient précédée. Assurément, et quoique l'auteur n'intervienne pas, ou n'intervienne guère dans son récit, on sent très bien qu'il n'est pas croyant, et qu'il est un de ces hommes dont il parle quelque part, « des raffinés aussi, sans foi, sans prière, échangeant entre eux, à demi-mots légers, des pensées d'abîme. » Il a d'ailleurs conçu son héros à son image, et il ne peut s'empêcher de lui faire partager un peu son incroyance. Voyez aussi comme il nous peint Franchita au moment de la mort :

Croyante, elle l'était bien un peu; pratiquante plutôt, comme tant d'autres femmes autour d'elle; timorée vis-à-vis des dogmes, des observances, des offices, mais sans conception claire de l'au-delà, sans lumineux espoir... Le ciel, toutes les belles choses promises après la vie... Oui, peut-être... Mais pourtant, le trou noir était là, proche et certain, où il faudrait pourrir.

Et, comme pour préciser sa pensée, c'est à la nature tout entière qu'un matin, en des pages du reste admirables, le poète fait prêcher, et chanter « le néant des religions, l'inexistence des divinités que les hommes prient. » — Et cependant, tel n'est pas son dernier mot, ni l'inspiration dominante du livre. La poésie, et l'on peut bien dire le « génie » du christianisme ont rarement été sentis et rendus avec autant de bonheur, par exemple, que dans la description de la grand'messe en ce village perdu

d'Etchézar, ou encore dans les pages de la fin, qui, si aisément, auraient pu prêter à des insinuations « anticléricales : » songez à ce que fût devenu le sujet entre les mains de tel autre de nos romanciers contemporains ! Au contraire, la vertu pacifiante de la religion semble se communiquer non seulement aux deux jeunes gens venus dans des dispositions si différentes, mais à l'écrivain lui-même. « Sur lui sans doute agissent les mystérieuses puissances blanches qui sont ici dans l'air ; » et le drame se termine sur une impression de mélancolique douceur, d'humble résignation religieuse, qui contraste avec l'âpre accent de désolation désespérée que nous avons noté dans *Pêcheur d'Islande*. Oui, peut-être, semble ici conclure Loti, le christianisme est probablement une illusion; mais, après tout, cela n'est pas absolument sûr; et si c'est un leurre, n'est-ce pas le plus respectable, le plus bienfaisant des leurres? « Faire les mêmes choses que depuis des âges sans nombre ont faites les ancêtres, et redire aveuglément les mêmes paroles de foi, est une suprême sagesse, une suprême force, » déclare-t-il à plus d'une reprise. « Il ne sait pas, dit-il encore en parlant de Ramuntcho, qu'il est sage de se soumettre, avec confiance quand même, aux formules vénérables et consacrées, derrière lesquelles se cache peut-être tout ce que nous pouvons entrevoir des vérités inconnaissables. » A l'acquisition, ou plutôt à l'intelligence de cette « sagesse, » les radieuses visions du lac de Tibériade n'ont pas été étrangères.

La même inspiration, avant de se perdre une fois encore, va se retrouver dans quelques-unes des œuvres qui vont suivre. Un jour, en décrivant une messe de minuit dans un couvent espagnol, il appellera bien le Christ, il est vrai, « le fictif triomphateur de la mort. » Mais, un autre jour, s'il vient à parler de Daudet et des dispositions morales de ses dernières années,

J'aurais voulu suivre, — nous dit-il, — *imiter* l'évolution intime de son âme revenant peu à peu, du fond des abîmes froids et noirs, vers des idées d'immortalité, des idées presque chrétiennes, de pardon et d'éternel amour; rien de précis peut-être, mais une foi dans une justice suprême, dans des Au-Delà resplendissans et tranquilles. Et je crois que sa belle sérénité, son oubli de soi-même et de son mal, sa patience d'héroïque martyr, lui venaient un peu de là.

Qu'on lise enfin, dans *Reflets sur la sombre route*, les très belles pages intitulées *Nocturne*, si belles, qu'elles font un peu

songer à Pascal. Dans une nuit d'hiver, toute scintillante d'étoiles, le poète éprouve et nous dépeint merveilleusement « ce sentiment particulier qui est l'épouvante sidérale, le vertige de l'infini. » Et il marche « orgueilleux et troublé dans son rêve. » Mais voici que, « devant la route de sa pensée en révolte, » se dresse la silhouette d'un clocher de village, qui « masque à sa vue des constellations, des milliers d'univers, des groupes incommensurables de mondes, » et qui « semble tout à coup lui dire : »

Dans de plus mystérieux domaines, admets donc aussi mes proportions relatives; bénis en moi, en l'idée chrétienne que je représente, l'écran protecteur capable de te cacher les abîmes, de t'épargner l'effroi des gouffres.

Par rapport au rien que tu es, cette idée-là me paraît infiniment grande; elle offre des vérités inconnaissables, une représentation très suffisamment approchée, et mise avec sagesse à la portée de ta raison frêle. Essaye d'imiter les simples qui, à mes pieds, sont couchés sous les tombes, et qui s'en sont allés confians, sans scruter le vide ni connaître le vertige. [*Reflets sur la sombre route*, p. 11-12.]

Ce conseil si sage, Loti ne pourra s'y tenir définitivement encore. Comme autrefois la Judée, l'Inde « millénaire » va l'attirer maintenant, et pour des raisons analogues à celles qui l'ont jadis conduit à Jérusalem : des images nouvelles à trouver, et un peu d'apaisement moral à conquérir : « Je m'en vais là, dans cette Inde, berceau de la pensée humaine et de la prière, pour y demander la paix aux dépositaires de la sagesse aryenne, les supplier qu'ils me donnent, à défaut de l'espoir chrétien qui s'est évanoui, au moins leur croyance, plus sévère, en une prolongation indéfinie des âmes. » Au temps de sa première jeunesse, c'était une idée courante, — elle est aujourd'hui, comme on sait, très fortement battue en brèche, — que bouddhisme et christianisme se ressemblent trait pour trait, dans le fond de la doctrine comme dans leur développement historique, et que Çakya-Mouni, en un mot, fut un « frère et un précurseur de Jésus. » Cette idée-là, Loti en avait écarté brièvement l'obsession durant son voyage à travers la Galilée, mais, le « leurre chrétien » n'ayant pu fixer longtemps son inquiétude, elle avait dû se représenter plus tard à son esprit, et il éprouvait maintenant le besoin d'en contrôler la vraisemblance. « Jadis, attaché désespérément que j'étais à la conception chrétienne de la vie, j'avais dédaigné l'examen de cette doctrine qui révoltait toute mon

humaine tendresse. » Tout d'abord, le sombre et farouche brahmanisme lui donne « l'impression de quelque chose de lugubrement idolâtre, de fermé aussi, d'hostile et de terrible, » et il se prend à regretter « la douce paix mensongère des églises chrétiennes, bienfaisantes encore à ceux-là mêmes qui ne croient plus; » il n'a d'ailleurs que faire de l'immortalité non *séparée* que lui promettent les théosophes de Madras; mais l'un d'eux, en lui conseillant d'essayer du « brahmanisme ésotérique, » lui tient le symbolique langage que voici :

Cherchez et vous trouverez; moi, j'ai cherché depuis quarante ans; ayez le courage de chercher encore... Et puis, — ajouta-t-il en souriant, — votre heure n'est pas venue ; la terre vous tient encore par des liens terribles.

— Peut-être.

— Vous cherchez, mais vous avez peur de trouver.

— Peut-être.

— Nous vous parlons de renoncement et vous voulez vivre!... Continuez donc votre voyage; allez voir Delhi et Agra, tout ce que vous voudrez, tout ce qui vous appelle et vous amuse. Promettez-moi seulement qu'avant de quitter l'Inde, vous irez vous reposer chez nos amis de Bénarès... [*L'Inde*, p. 257.]

Et à Bénarès, l'initiation commence. Voici que peu à peu, sous la parole des vieux sages, tombent les « limitations illusoires qui produisent les désirs de l'être séparé, » et que le détachement, le renoncement germent dans l'âme du poète. « Je sais, nous dit-il, que ce renoncement passera, et que peu à peu, échappé de cette sphère d'influence, je me reprendrai à la vie, mais jamais comme avant, » car on a fait passer devant lui « de telles évidences qu'il ne doute plus d'une continuation presque indéfinie de sa propre durée; » « et la consolation puisée là, au moins n'est pas destructible par le raisonnement, comme celles des religions révélées. » Et il devait, à défaut d'un enseignement qu'il se juge incapable de donner, cette indication suprême aux « frères inconnus » qui l'ont toujours si fidèlement suivi.

Est-il bien vrai d'ailleurs qu' « on ne redevienne jamais tout à fait soi-même, lorsqu'une fois on a été touché, si légèrement que ce fût, par la paix qui règne dans la petite maison des Sages? » On ne s'en douterait guère, en tout cas, quand, après les *Derniers jours de Pékin* et la *Troisième jeunesse de Madame Prune*, on lit *Vers Ispahan* et *les Désenchantées*. Il semble que nous retrouvions bien là tout entier le Loti du *Maroc* et de

Fantôme d'Orient, ou plutôt d'*Aziyadé*. Car *les Désenchantées*, c'est une reprise d'*Aziyadé* par un artiste plus sûr de ses moyens, un peu gâté peut-être par l'admiration, et qui, comme le Chateaubriand de certaine confession amoureuse, ne se résigne guère à vieillir. Roman délicieux du reste, d'un grand charme mélancolique, véritable idylle d'automne, que Loti seul a pu écrire. « Les êtres comme lui, *qui auraient pu être de grands mystiques, mais n'ont su trouver nulle part la lumière tant cherchée*, se replient avec toute leur ardeur déçue vers l'amour et la jeunesse, s'y accrochent en désespérés quand ils la sentent fuir. » Le renoncement bouddhique n'a pas eu plus de prise sérieuse sur lui que le détachement chrétien. Après Bénarès, comme après Jérusalem, il « se retrouve absolument tel qu'autrefois, et toujours enclin à se laisser dangereusement troubler par le charme nouveau des êtres et des choses, par la séduction du monde extérieur. » Avouons que l'art pur n'y a point perdu, et qu'à cet égard il eût été fâcheux que le roman des *Désenchantées* ne fût point écrit.

Car toutes les ressources de l'art de Loti, tous ou presque tous les thèmes d'inspiration qu'il a successivement développés s'y trouvent repris, fondus et *orchestrés* avec une aisance souveraine, avec « je ne sais quelle longueur de grâces » dont rien ne saurait dépasser le charme et la séduction. Et, ce qui est tout à fait nouveau dans son œuvre, ce « roman des harems turcs contemporains » est en même temps « un livre voulant prouver quelque chose. » En même temps qu'une poétique histoire d'amour exotique, c'est un plaidoyer en faveur du « féminisme » musulman d'aujourd'hui. Et les deux élémens sont si bien mêlés, que la thèse ne nuit en aucune sorte à l'intérêt d'émotion que provoque la piquante et douloureuse aventure des trois petites âmes qui ont effleuré la vie d'André Lhéry, et au contraire y ajoute un attrait de plus. Au moment même où certains signes pouvaient faire craindre que Loti n'abusât bientôt du droit de raconter, dans une langue un peu uniforme, des impressions déjà éprouvées, et de récrire lui-même ses propres livres antérieurs, voici que l'ingénieux et fécond artiste rajeunit du tout au tout sa manière, et, tout en se prolongeant, se renouvelle. *Les Désenchantées* sont d'hier. Souhaitons au poète que demain nous apporte encore une « combinaison » aussi savoureuse, aussi finement originale que celle qui lui a été inspirée par « la majestueuse et l'unique, l'incomparable » Stamboul.

V

Rassemblons maintenant tous ces traits épars et successifs, et, de l'ensemble de l'œuvre, essayons de dégager ceux qui se sont trouvés en conformité plus particulièrement étroite avec l'intelligence et la sensibilité contemporaines. « Ah! insensé, qui crois que tu n'es pas moi! » Ce mot de Hugo que Loti prend pour épigraphe d'un de ses livres, ne pourrait-il pas servir de devise à tous les écrivains que l'on aime et que l'on admire? Les aimerions-nous, les lirions-nous seulement si, par quelque endroit, nous ne nous reconnaissions pas en eux?

Ce que nous leur demandons d'abord, c'est d'avoir *un style*, je veux dire une forme d'art assez personnelle pour qu'on la reconnaisse entre mille autres, assez expressive et assez vivante pour qu'elle fasse passer dans l'âme du lecteur les émotions qu'on veut lui faire éprouver, les idées qu'on souhaiterait lui faire partager. Que Loti ait un style, c'est ce dont je ne veux pour preuve entre tant d'autres, que cette page, l'une des plus prestigieuses de ce prestigieux écrivain :

De mon premier voyage de marin, j'ai gardé le souvenir d'un soir où je fus plus particulièrement en communion et en contact avec les puissances vitales épandues dans ces mers. C'était en plein milieu de l'Atlantique, sous l'équateur, dans la région des grandes pluies chaudes pareilles aux pluies du monde primitif, au déclin d'une de ces journées si rares où le ciel de là-bas quitte son voile obscur. Pas un nuage et pas un souffle; par hasard, le Baal éternel flambait dans du bleu profond, — et alors tout devenait magnificence et enchantement. Dans l'immensité vide qui resplendissait, deux navires se tenaient inertes, arrêtés depuis des jours par le calme, lentement balancés sur place : le nôtre, et un inconnu qui apparaissait là-bas dans les limpidités chaudes de l'horizon.

Vers quatre ou cinq heures de l'après-midi, à l'instant où le Baal commence à éclairer d'or, on me chargea d'aller, dans une très petite embarcation, visiter cet autre promeneur du large, qui nous avait fait un signal d'appel. Oh! quand je fus au milieu de la route, voyant loin de moi, l'un en avant, l'autre en arrière, les deux immobiles navires, je pris conscience d'un tête-à-tête bien imposant et bien solennel avec les grandes eaux silencieuses. Seul, dans ce canot frêle aux rebords très bas, où ramaient six matelots alanguis de chaleur, seul et infiniment petit, je cheminais sur une sorte de désert oscillant, fait d'une nacre bleue très polie où s'entre-croisaient des moirures dorées. Il y avait une houle énorme, mais molle et douce, qui passait, qui passait sous nous, toujours avec la même tranquillité, arrivant de l'un des infinis de l'horizon pour se perdre dans l'infini

opposé : longues ondulations lisses, immenses boursouflures d'eau qui se succédaient avec une lenteur rythmée, comme des dos de bêtes géantes, inoffensives à force d'indolence. Peu à peu, soulevé sans l'avoir voulu, on montait jusqu'à l'une de ces passagères cimes bleues; alors on entrevoyait, un moment, des lointains magnifiquement vides, inondés de lumière, tout en ayant l'inquiétante impression d'avoir été porté si haut par quelque chose de fluide et d'instable, qui ne durerait pas, qui allait s'évanouir. En effet, la montagne bientôt se dérobait, avec le même glissement, la même douceur perfide, et on redescendait. Tout cela se faisait sans secousse et sans bruit, dans un absolu silence. On ne savait même pas bien positivement si l'on redescendait soi-même; avec un peu de vertige, on se demandait si plutôt ce n'étaient pas les horizons qui s'effondraient par en dessous, dans des abîmes... Et maintenant, on était de nouveau au fond d'une des molles vallées, entre deux montagnes aux luisans nacrés, qui se mouvaient, — l'une en fuite, celle d'où l'on venait de glisser si aisément, et l'autre toute pareille, qui s'approchait menaçante. Cette eau chaude, aux pesanteurs d'huile, qui vous berçait comme une plume légère, était d'un bleu si intense qu'on l'eût dite colorée par elle-même, teinte à l'indigo pur. Si l'on se penchait pour en prendre un peu dans le creux de la main, on voyait qu'elle était pleine de myriades de petites plantes ou de petites bêtes; qu'elle était encombrée et comme épaissie de choses vivantes. Autour de nous, il y avait aussi de ces coquillages appelés argonautes, qui naviguaient nonchalamment, toutes voiles dehors; surtout, il y avait une profusion de méduses flottantes, qui tendaient chacune, à je ne sais quels imperceptibles souffles, une transparente petite voile nuancée au carmin : sur la surface du désert bleu, c'était comme une jonchée de fleurs en cristal rose... [*Après une lecture de Michelet, Reflets sur la sombre route*, p. 350-354.]

Quelle merveille ! Et peut-on, je le demande, avec des mots, de simples mots, de pauvres petits signes noirs accouplés, mieux réussir à nous rendre non seulement spectateurs, mais acteurs de cette scène? Sensations, idées, sentimens, tout ce que le poète a éprouvé, a senti, a pensé ce soir-là, il le fait passer en nous. Nous subissons l'accablement morne qui descend comme un suaire lumineux du « Baal éternel, » et qui peu à peu nous envahit, nous enveloppe, nous ensevelit irrésistiblement. Suspendus, ballottés entre deux infinis, redevenus une de ces imperceptibles choses avec lesquelles jonglent les grandes fatalités naturelles, nous abdiquons toute personnalité, tout vouloir; nous ne sommes plus qu'une passivité sentante et souffrante; nous rentrons indifférens au sein du Grand Tout; nous nous sentons, au même titre que ces innombrables méduses flottantes, un atome, un reflet de la vie universelle, un moment de l'universel écoulement, un jouet de l'universelle Maïa. La poésie a produit ce mi-

racle de nous mettre, si je puis dire, dans un état d'âme panthéiste.

Quel est le secret de ce sortilège ? Ce poète a-t-il une rhétorique ? Ce style a-t-il des procédés que l'on pourrait, au besoin, analyser et dénombrer ? Procédés tout instinctifs, hâtons-nous de le dire, et qui ne valent que par les dons innés qu'ils manifestent. Loti loue quelque part Feuillet de « n'employer que des mots français, ces vieux mots français qui suffisaient si bien à nos pères pour tout dire. » Il mériterait pareil éloge. De propos évidemment délibéré, il n'use que du vocabulaire courant, et, voulant se faire entendre de tous, il parle le langage de tous (1). Mais c'est ici le cas de redire le mot célèbre : « Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont joue l'un et l'autre, mais l'un la place mieux. » Ces « vieux mots, » Loti les place si bien, il les combine si heureusement, il en fait, à l'instar des grands classiques, des alliances si originales, qu'ils prennent immédiatement sous sa plume une signification toute neuve. La généralité, et j'oserai dire la banalité des termes, — des épithètes notamment, — qu'il emploie lui permet de faire naître dans toutes les âmes des impressions vaguement analogues à celles qu'il éprouve et qu'il veut traduire, et ces impressions se trouvent aussitôt précisées, individualisées par l'originalité vivante des associations verbales que le poète crée intarissablement (2). Nous percevons ainsi et nous partageons une émotion très personnelle sous le couvert d'une forme en apparence très simple et presque

(1) Loti travaille-t-il beaucoup son style ? A ceux qui seraient tentés de croire que le naturel en art s'obtient sans effort, même pour les mieux doués, on peut signaler ce curieux passage de l'auteur d'*Aziyadé* sur les œuvres de Carmen Sylva : « Aucune n'est assez travaillée, la reine professant en littérature *cette erreur* que tout doit être prime-sautier, écrit dans l'élan initial et puis laissé tel quel, *au mépris de ce travail si indispensable* qui consiste à serrer de plus en plus sa propre pensée et à *la clarifier pour le lecteur*, autant qu'on le peut. » (*L'Exilée*, p. 61.)

(2) Un des procédés les plus fréquens et les plus heureux de Loti consiste à encadrer entre deux épithètes le substantif qu'il emploie : « ces mêmes vieux golfes chauds et languides » (*l'Inde*) ; — « les grandes eaux silencieuses » (*Reflets*) ; — « une vague adoration désolée ; » — « de longs cris chantans extrêmement plaintifs » (*Jérusalem*). — On remarquera aussi chez lui, comme chez la plupart des poètes en prose, Chateaubriand et Michelet, par exemple, mais particulièrement aux fins de phrase, le grand nombre de vers blancs, de huit, dix ou douze syllabes : « dans le profond désert sonore ; » — « dans l'infini du désert rose » (*Désert*) ; — « sonnant la jeunesse et les gorges fraîches » (*Ramuntcho*) ; — « où le ciel de là-bas quitte son voile obscur » (*Reflets sur la sombre route*). — Et l'on notera enfin, dans les premiers livres de l'écrivain, la multiplicité des tirets qui séparent les divers membres de phrase, et scandent, pour ainsi dire, comme dans une période poétique, la suite des mouvemens et la succession des rythmes.

familière. Pour rendre l'illusion plus complète encore, l'écrivain multiplie les formules de la conversation la moins surveillée (1), les répétitions, et tout ce qu'un rhéteur de l'école pseudo-classique appellerait des « négligences. » Mais pour lui, comme pour d'autres,

Ses *négligences* sont ses plus grands artifices.

Elles lui sont un moyen de faire passer presque inaperçues ses plus vives hardiesses de pensée ou d'expression et de donner à ses pages les plus colorées un air d'aisance et de naturel incomparable. Et c'est ainsi que dans ses livres la plus somptueuse poésie rejoint et pénètre la prose la plus humble, et que tous les contrastes viennent se fondre en une commune impression de vivante harmonie et de charme pittoresque (2).

Ce style à la fois si moderne d'allure et si classique d'inspiration est éminemment propre à agir sur les sensibilités d'aujourd'hui : il les renouvelle sans les heurter et, sans les fatiguer, il les dépayse. C'est ce que nous demandons plus que jamais aux livres que nous lisons. Les conditions de la vie contemporaine nous ont fait à tous, plus ou moins, ce que M. Bourget a si heureusement appelé, — à propos de Loti justement, — « des âmes de passage. » Ceux-là mêmes d'entre nous qui ne voyagent guère, éprouvent le besoin de quitter, au moins par l'imagination, leurs horizons journaliers, de connaître d'autres pays et d'autres mœurs, de pénétrer d'autres âmes. A ce besoin naturel de dépaysement et d'exotisme, personne n'a donné plus de satisfactions, et de plus diverses, et de plus subtiles que Loti. Presque tout l'univers connu déroule à travers les livres de ce marin voyageur sa fantasmagorie changeante. Chacune des innombrables contrées qu'il a visitées a laissé dans son œuvre, — et dans notre souvenir, — une image distincte, à laquelle son art a su intéresser tous nos sens : parfums, paysages, couleurs, jeux de lumière et d'ombre, température, que sais-je encore ? il n'est aucune des sensations particulières qui naissent au contact d'un milieu inconnu que Loti n'excelle à nous faire éprouver. Et ces impressions *d'ailleurs* entrent d'autant plus facilement en nous que l'écrivain, bien loin de nous les imposer en insistant sur ce

(1) « C'est inouï ce que ce hameau de Beït Djibrin peut contenir ! » (*Jérusalem.*) — « C'est une sorte de village pas ordinaire. » (*Japoneries d'automne.*)

(2) Sur les procédés de style de Loti, on trouvera quelques pages extrêmement pénétrantes et suggestives dans l'article de M. Bourget que j'ai déjà signalé.

qu'elles peuvent avoir de plus étrange, se plaît à multiplier les points de contact avec nos souvenirs et nos habitudes quotidiennes. A chaque instant, il retrouve dans les aspects des régions lointaines comme un reflet des paysages de France. Tel coin de la Palestine, par exemple, lui rappellera « la Beauce ou certaines régions normandes. » « Ceux-là seuls, dit-il, connaissent tout le charme et toute l'âpre tristesse des voyages, qui ont dans le fond de l'âme un invincible attachement au recoin natal (1). » Et ainsi, son exotisme s'aiguise et se tempère tout ensemble, se complique et s'humanise de tout ce que les souvenirs du sol natal mêlent de filiale piété aux divers « propos d'exil » dont Loti a enchanté notre curiosité et bercé notre inquiétude.

C'est le propre des civilisations très avancées et des âmes très raffinées d'éprouver, par besoin du contraste et du changement, un goût très vif pour la simplicité des vieux âges et des mœurs primitives. En vertu d'une de ces « harmonies préétablies » qui font du grand écrivain l'homme prédestiné à réaliser les aspirations d'une génération tout entière, Loti, plus qu'aucun autre, a satisfait ce besoin, que les Alexandrins et les contemporains de Rousseau ou de Bernardin ont si bien connu avant nous.

Ce qui est très particulier chez vous, — se fait-il dire quelque part, — ce qui donne à vos livres cette étrangeté qui attrape les badauds, c'est le mépris que vous semblez faire des choses modernes, c'est l'indépendance aisée avec laquelle *vous paraissez vous dégager de tout ce que trente siècles ont apporté à l'humanité pour en revenir aux sentimens simples de l'homme primitif... Seulement vous employez toutes les ressources, toutes les recherches de l'homme très civilisé, pour les rendre intelligibles, ces sentimens*, et vous y parvenez dans une certaine mesure... [*Fleurs d'ennui*, p. 104.]

Loti, décidément, se connaît fort bien lui-même, et l'on ne saurait mieux et plus justement dire. Il est par excellence le peintre des âmes simples, des grands sentimens profonds et naturels. Tous ses héros, — et en l'y comprenant peut-être lui-même, — nous transportent à mille lieues des personnages du roman psychologique ou naturaliste. Ces derniers surtout lui sont particulièrement antipathiques, et « le monstrueux talent » de Zola et de quelques autres n'est pas pour lui en imposer. « Ces gens du monde qu'ils essaient de nous peindre, ou bien ces paysans, ces laboureurs, pareils tous à des gens que l'on pren-

(1) *L'Inde*, p. 368. — Cf. *Désert*, p. 234; *Pêcheur d'Islande*, p. 157; *Japoneries d'automne*, p. 158, etc. Le procédé, — est-ce un procédé ? — est constant dans Loti.

drait dans des bals de Belleville, sont archi-faux... j'en ai la certitude, moi qui arrive du grand air du dehors. » Le monde de Loti, ce sont essentiellement « les rudes et les simples, qui ont leur haute noblesse eux aussi, et ne sont presque jamais vulgaires. » Il les aime, car il les connaît, il les envie peut-être, et il a mis tout son génie et tout son cœur à nous les faire connaître et à nous les faire aimer. Il y a merveilleusement réussi, et lui seul a su nous donner ce que nous attendions, ce que nous cherchions même dans certains romans naturalistes, de véritables *idylles*, à la fois réelles et délicates, où la fraîcheur, la poésie même des sentimens fût comme rehaussée par l'humilité des conditions et la simplicité des mœurs représentées.

Cet art si personnel et si neuf, si bien fait pour parler à l'imagination et à la sensibilité, est-il également capable d'exprimer des idées, de vraies idées, et, ce qui achève de classer les grands poètes, cet art enveloppe-t-il une philosophie véritable? Que le mot appliqué à Loti ne fasse pas sourire. Il arrive souvent que les poètes voient plus loin et plus profondément que les philosophes de profession, et là où les formules abstraites ne peuvent atteindre, qui sait si parfois les images ne nous font point pénétrer? Plusieurs des critiques qui ont étudié Loti, — Edmond Scherer, Ferdinand Brunetière entre autres, — ont été frappés de l'aisance avec laquelle, sans y songer, rien qu'en allant jusqu'au bout de sa sensation et en s'efforçant de la rendre, ce poète rencontrait de ces expressions fortes, profondes, toutes chargées de sens, qu'un métaphysicien pourrait lui envier et lui ravir. « Cet horizon, qui n'indiquait aucune région précise de la terre, ni même aucun âge géologique, avait dû être tant de fois pareil depuis l'origine des siècles, qu'en regardant il semblait vraiment qu'on ne vît rien, — *rien que l'éternité des choses qui sont et qui ne peuvent se dispenser d'être.* » Elles ne sont pas rares dans Loti les phrases de ce genre, qui impliquent et suggèrent toute une conception de l'univers et de la vie; et cette conception, il y a peut-être lieu maintenant de s'y arrêter et de la définir d'un peu plus près.

Il y a loin sans doute du « vague panthéisme inconscient » que Loti, encore adolescent, sentait sourdre en lui dans « la contemplation continuelle des choses de la nature » à celui qui s'exhale, si je puis dire, de presque tous ses livres; mais au fond, c'est bien la même doctrine, ici plus balbutiante, là plus

raisonnée, et fortifiée de tout ce que la réflexion, l'expérience de la vie, le spectacle du monde, l'étude, plus ou moins approfondie, des sciences positives et des systèmes contemporains, peut lui fournir de points d'appui et de commencemens de preuve. S'il y a une idée que suggère, — quand elle ne l'exprime pas formellement, — l'œuvre presque entière de Loti, c'est bien celle-ci que « l'homme n'est pas dans la nature comme un empire dans un empire, mais comme une partie dans un tout, » que la vie, la mort, les religions, les civilisations et les races sont des phénomènes comme les autres, régis par les mêmes lois nécessaires, entraînés dans le même universel écoulement, prédestinés au même néant. On exagérerait à peine en disant que l'œuvre presque entière de Loti est la vivante, la poétique et sombre illustration de cette pensée, la même, notons-le, qui, vers l'époque où l'auteur d'*Aziyadé* commençait à écrire, résumait presque tout l'enseignement de Taine et de Renan, et qui, « en ces temps de vertige, » avait pénétré dans les intelligences les plus diverses. Phénoménisme, déterminisme, évolutionnisme, comment, aux alentours de 1880, n'aurait-on pas lu passionnément le poète qui chantait, qui traduisait à sa manière, dans la langue la plus émouvante et la plus accessible, la doctrine de l'universelle illusion?

Mais ce poète n'était pas un impassible. Soit qu'il eût feuilleté Schopenhauer, soit que, tout simplement, en vivant ou en écrivant, il se souvînt d'être homme, il n'avait pas conquis cette implacable « sérénité du cœur » que Taine, dans une page fameuse, souhaitait à nos descendans, et qu'il avouait, pour sa part, n'avoir pas atteinte. « La grande âme vague de la nature » ne l'empêchait pas d'entendre, en quelque lieu qu'il portât ses pas, « l'universelle chanson de la mort. » « Faisons tant que nous voudrons les braves : voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde. » Que de fois, dans sa langue à lui, Loti ne nous a-t-il pas répété le mot terrible de Pascal! Il a vu trop souvent mourir autour de lui; et à chaque fois, tout son être s'est ému, s'est révolté contre « le grand mystère d'épouvantement. » Cette émotion, cette révolte, personne, de nos jours, ne les a éprouvées et rendues comme lui. La mort sous toutes ses formes et dans toutes ses attitudes a trouvé dans Loti son peintre et son poète, le plus frémissant, le plus éloquent, le plus tragique, le plus impressionnant des poètes.

Une nuit de mars, la mort qui passait, allant à Brest achever quelques poitrinaires, s'arrêta pour le tordre. Elle lui mit la bouche de travers, lui chavira les yeux, lui recroquevilla les doigts et reprit sa course, le laissant raide sur son lit, figé dans la pose qu'il devait garder jusqu'au moment de tomber par morceaux dans la pourriture dernière [*Propos d'exil, Un vieux*, p. 321.]

Quelle inoubliable vision! Ni Villon, ni Pascal, ni Bossuet, ni Hugo n'ont rien de plus fort, de plus poignant, de plus sobrement pathétique. Est-ce que toute la sinistre tragédie de l'existence humaine n'est pas renfermée là, dans ces quatre lignes? Qu'on lise maintenant, dans *Mon frère Yves*, les pages sur l'ensevelissement de Barazère, ou, ici même, celles qui sont intitulées *Profanation*. C'est là du Shakspeare, le Shakspeare du cimetière d'Elseneur. Si le poème de la mort est quelque part dans la littérature d'aujourd'hui, il est dans l'œuvre de Loti, et tous ses livres sont des « livres de la Pitié et de la Mort. »

« La mort, a dit Schopenhauer, est le génie inspirateur de la philosophie. » Et à méditer la mort, Loti s'est élevé peu à peu à l'idée qui forme la conclusion dernière de la science comme de la spéculation contemporaines, à cette notion de l'*Inconnaissable*, qu'un Spencer, par exemple, a si fortement illustrée :

Et voilà toujours le terme auquel aboutit toute philosophie et toute science : la plus immense des formes que puisse revêtir aux yeux de notre esprit l'Inconcevable, l'Incompréhensible, l'Inconnaissable... Et c'est bien quelque chose...; car cela laisse un champ infini ouvert au cœur et à l'imagination; cela affirme la notion de cet *Inconnaissable*, qui peut-être est Dieu !...

Simple possibilité sans doute; mais qu'il ait pu l'entrevoir à certaines heures, cela nous prouve combien Loti a déjà dépassé le point de vue de la génération précédente, cette conception toute naturaliste et inflexiblement déterministe qui a été celle de Renan et de Taine (1), dont lui-même, nous l'avons noté, a

(1) Si l'on veut saisir sur le vif, et sous une forme singulièrement dramatique, cette opposition doctrinale de deux générations successives, il faut lire l'admirable et émouvante lettre que Taine a écrite à M. Bourget à propos du *Disciple*, et que l'on vient de publier au tome IV de la *Correspondance* (p. 287-293) : « A mon gré, déclarait Taine, la vraie science, la philosophie complète conclut non comme Sixte, mais comme Marc-Aurèle... Pardonnez-moi mon opposition; elle vient de ce que votre livre m'a touché dans ce que j'ai de plus intime... Je ne conclus qu'une chose, c'est que le goût a changé, que ma génération est finie, et je me renfonce dans mon trou de Savoie. Peut-être la voie que vous prenez, votre idée de l'inconnaissable, d'un au delà, d'un *noumène*, vous conduira-t-elle vers un port mystique, vers une forme du christianisme. Si vous y trouvez le repos et la santé de l'âme, je vous y saluerai non moins amicalement qu'aujourd'hui... »

été littéralement imbu et nourri, et qui, au total, inspire et soutient tant de ses livres. Et d'ailleurs, cette simple possibilité rationnelle ne suffit-elle pas pour y fonder l'espoir chrétien? Écoutons là-dessus la rêverie du poète au Saint-Sépulcre :

Le Christ n'était pas chargé de soulever pour nous le voile des causes et des phénomènes inconnaissables, mais peut-être d'apporter seulement au petit groupe humain une lueur, une indication certaine de durée et de revoir en attendant les révélations plus complètes d'après la mort. Qu'importe, mon Dieu, un peu plus d'incompréhensible ou un peu moins, puisque, par nous-mêmes, nous ne déchiffrerons seulement jamais le pourquoi de notre existence ! Sous l'entassement des nébuleuses images, rayonne quand même la parole d'amour et la parole de vie ! Or, cette parole, que Lui seul, sur notre petite terre perdue, a osé prononcer, — et avec une certitude infiniment mystérieuse, — si on nous la reprend, il n'y a plus rien ; sans cette croix et cette promesse éclairant le monde, tout n'est plus qu'agitation vaine dans de la nuit, remuement de larves en marche vers la mort.

A cette « agitation vaine, » à ce « remuement de larves en marche vers la mort » qu'il a si souvent et si éloquemment décrits lui-même, Loti, comme tant d'autres de sa génération, n'a pu finalement se résigner. Son hérédité, son éducation chrétiennes lui ont d'abord mis au cœur une inquiétude, une nostalgie du divin, qu'il a pu tromper, mais non pas détruire. « Je ne pourrai jamais marcher avec les multitudes qui dédaignent le Christ ou l'oublient. » D'autre part, à courir le monde, il a vu trop d'humaines détresses, trop de bras levés vers un au-delà réparateur, vers une suprême justice et une suprême bonté, pour croire à l'efficacité des simples remèdes humains, pour admettre aussi « que tant de supplications ne soient entendues de personne. » « Un Dieu — ou seulement une suprême raison de ce qui est — ayant laissé naître, pour tout de suite les replonger au néant, des créatures ainsi angoissées de souffrances, ainsi assoiffées d'éternité et de revoir ! Non, jamais la cruauté stupide de cela ne m'était encore apparue aussi inadmissible que ce soir ! » Ses réflexions et ses lectures l'ont d'ailleurs amené à mettre en doute la tranquille assurance des négations courantes (1), et il entrevoit fort nettement la possibilité, pour « les plus compliqués et plus clairvoyans que nous sommes, » de revenir à la foi des humbles « par un effort supérieur de notre

(1) Voir dans *la Galilée* (p. 215-216), la curieuse page où il établit, « quoi qu'on ait voulu dire, » la supériorité de Jésus sur Çakya-Mouni.

raisonnement. » Bref, il a senti, — combien plus profond en cela que Renan! — tout ce qu'il y a d'unique et d'irremplaçable dans le christianisme. Et sans doute, tout cela n'est pas la foi. Mais, en dépit des incertitudes, et des doutes, et des retours offensifs de scepticisme et de désespérance, cet état d'âme est infiniment plus voisin de la foi que celui des maîtres les plus fameux de la génération antérieure. Et cela encore a rapproché de nous le poète de *Pêcheur d'Islande*.

Car c'est là ce qui achève de donner à son œuvre cet accent d'humanité supérieure sans lequel il n'y a ni grand artiste, ni vrai poète. Loti, comme ses innombrables « frères de doute, de rêve et d'angoisse, » Loti a été touché et mordu au cœur par la grande inquiétude. Cette inquiétude, il l'a promenée partout, il l'a amusée, il a multiplié les expériences de tout genre pour en adoucir ou en oublier l'amertume : toujours elle est revenue l'étreindre, d'autant plus obsédante et lancinante que plus d'efforts ont été tentés pour la chasser. Et toujours la même, l'éternelle question se posait, inexorable: Comment retrouver « les vieux espoirs morts, » qui seuls donnent un sens à la vie, et qui réconcilient avec elle ? Comment reprendre goût à la seule nourriture spirituelle que l'expérience des siècles ait montrée capable de calmer la faim de vastes communautés humaines? Comment rentrer en communion d'âme non seulement avec tous ces simples qui meurent si tranquilles, « une prière enfantine, un sourire inexprimable » aux lèvres, mais encore avec tant de hautes et nobles intelligences du passé et même du présent qui ont puisé lumière et force dans les saintes croyances d'autrefois? — Grave et douloureuse question, qui ne s'est jamais posée peut-être plus angoissante que de nos jours, et qui, en tout cas, depuis trente ou quarante ans, agite plus qu'aucune autre les consciences contemporaines. Au lendemain des événemens de 1870, la pensée française qui, jusque-là, s'était brillamment dispersée au dehors, s'est comme repliée sur elle-même (1). Dans le sévère examen de conscience auquel elle s'est alors livrée, des problèmes qu'elle avait pu croire résolus, ou qui l'avaient laissée relativement indifférente, se sont imposés de nouveau à son attention dans des conditions nouvelles d'acuité et d'urgence. Ne s'agissait-il pas de remédier à l'état d'anarchie morale où

(1) Comme tous les écrivains de sa génération, Loti a été profondément ébranlé par les événemens de 1870: voyez là-dessus *Derniers jours de Pékin*, p. 436-437.

nous nous débattions, de reconstituer dans une certaine mesure l'unité spirituelle du pays, d'organiser enfin la démocratie nouvelle, et de la sauver du matérialisme jouisseur où elle risquait de s'enlizer sans retour? Hélas! le même problème se repose aujourd'hui, et si les termes en sont peut-être plus clairs qu'il y a trente ans, on ne voit pas, à considérer l'ensemble des faits et des idées, que la solution en soit beaucoup plus prochaine. Du moins, il se pose à un grand nombre d'âmes, et même parmi celles qui ne l'ont point résolu, qui ne le résoudront peut-être jamais, il n'en est aucune, — j'entends des nobles et des délicates, — qui n'en soit profondément troublée et agitée. Loti, quoi qu'on puisse penser de certaines parties de son œuvre, Loti est de celles-là. Il a senti passer cette angoisse collective; il en a éprouvé pour son propre compte l'anxieuse amertume; et il l'a dite, il l'a chantée comme il l'éprouvait, avec un frémissement d'accent personnel, avec une ardeur de passion et d'éloquence qui ont conquis toutes les sensibilités généreuses. Et il est vrai qu'il n'a rien conclu; il l'avoue lui-même, et il s'en accuse :

Lorsqu'un écrivain met son talent, ses dons rares au service d'une thèse morale qui lui tient au cœur, si en outre elle est excellente, il me paraît que cela lui crée une supériorité sur ceux qui charment peut-être, mais qui ne prouvent rien, — par exemple, sur celui qui parle en ce moment et qui, sans jamais essayer de rien conclure, n'a su que chanter son admiration épouvantée devant l'immensité changeante du monde, ou jeter son cri de révolte et de détresse devant la mort. [*Discours de réception à l'Académie*, p. 68-69.]

Mais il n'est pas nécessaire de conclure pour être un poète, un grand poète. Il l'a dit encore, songeant évidemment à lui-même : « Les vrais poètes, — dans le sens le plus libre et le plus général de ce mot, — naissent avec deux ou trois chansons qu'il leur faut à tout prix chanter, mais qui sont toujours les mêmes : qu'importe, du reste, s'ils les chantent chaque fois avec tout leur cœur! » Loti a chanté à sa manière, mais avec tout son cœur, « la vieille chanson » dont a parlé le rhéteur socialiste. « Si on nous la reprend, il n'y a plus rien. » Il n'a pas été dupe de ceux qui croient avoir inventé mieux pour bercer et tromper la misère humaine. « Oh! la foi bénie et délicieuse!... Ceux qui disent : L'illusion est douce, il est vrai; mais c'est une illusion, alors il faut la détruire dans le cœur des hommes, sont aussi insensés que s'ils supprimaient les remèdes qui calment et endorment la douleur, sous prétexte que leur effet doit s'arrêter à l'instant de la mort... »

Cette « conclusion » en vaut bien une autre, et elle a, n'en doutons pas, pénétré au plus profond de la conscience d'aujourd'hui.

Il est assez rare qu'un grand écrivain, fût-il un grand poète, sans jamais cesser d'être lui-même, de parler sa langue et de chanter son âme, ait su en même temps se faire l'écho des aspirations, même confuses et contradictoires, de toute une génération d'hommes. Cette bonne fortune est échue à Loti, et nul doute qu'il ne lui doive une large part de son succès. Nous nous sommes reconnus et aimés en lui. Nous nous sommes laissé prendre à son art savant et ingénu, complexe et naïf tout ensemble, à la musique ensorcelante de ses phrases, à la magie de ses tableaux, à ses évocations de lointains pays, d'âmes primitives, de tragiques destinées. Nous lui avons pardonné tous ses défauts d'enfant gâté, parce qu'il avait la grâce, et parce qu'il avait le charme, — le charme : n'est-ce pas le mot qui revient sans cesse sous la plume quand on parle de lui? — Et nous l'avons aimé pour sa grande sincérité, pour tout ce qu'il a mis de ses inquiétudes et des nôtres dans son œuvre. Nous l'avons aimé pour son superbe amour de la vie, pour son effroi passionné en face de la mort, pour l'ardeur de sa plaintive et nostalgique prière. En un mot, il a été notre poète. Il a été pour nous, à bien des égards, ce que Chateaubriand a été pour ses contemporains, voilà près d'un siècle : il a été *l'Enchanteur*, celui par qui nous sont versés à pleines mains les philtres douloureux, subtils et berceurs. Et l'enchantement, soyons-en sûrs, ne cessera pas d'opérer après nous.

Ce mystérieux XXe siècle, — a-t-il dit, — va bientôt regarder dans le nôtre, pour y rechercher ce qu'il a eu d'un peu grand. Toute notre littérature, pour laquelle nous nous disputons si fort, va passer à ce crible des années, qui laisse tomber dans le vide sans fond les petites choses, la profusion des œuvres impersonnelles, banales, creuses, boursouflées d'habileté seule, pour ne retenir que celles qui valent...

Que Loti se rassure. Quand, de toute la production romanesque du XIXe siècle français, la postérité ne devrait retenir que dix œuvres seules, nos petits-neveux ne liront peut-être plus *Lélia*, — mais ils liront *Pêcheur d'Islande*.

VICTOR GIRAUD.

LA
QUESTION DE MACÉDOINE

II [1]

LES RÉFORMES

I

Les Grecs s'enflamment pour « l'idée » et s'exaltent pour l'hellénisme : leur effort mérite d'être honoré. Les Bulgares poursuivent l'affranchissement de leurs frères : ils luttent donc pour une noble cause. Les Serbes s'arment pour la querelle des Slaves de Macédoine et pour tenir ouvertes les routes de la mer Égée : leur intention est respectable. Les Valaques réclament le droit de constituer, eux aussi, une nationalité : on ne saurait les en blâmer. Il faut aussi rendre justice aux Turcs, qui sont la force, qui ont le droit de se considérer comme maîtres légitimes de cette terre qu'ils ont conquise, et qui supportent les charges très lourdes que leur impose l'état d'insécurité et de révolte où se débat la Macédoine. Le patriotisme des différentes races qui se disputent les trois vilayets mérite le respect, et leurs souffrances la pitié ; même si les moyens qu'ils emploient, dans l'exaspération d'une lutte sans merci, ont été trop souvent barbares, il ne convient pas de leur être trop sévère : les héros, dans de pareilles crises, absolvent les brigands. Mais, du choc de tous ces patrio-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

tismes exaspérés, il résulte un état chronique d'anarchie et de violences où la meilleure volonté désespère de mettre l'ordre. Si, un beau jour, les Turcs levaient le camp, abandonnaient l'Europe pour passer en Asie, les chrétiens restés seuls se déchireraient entre eux avec un acharnement indicible jusqu'à ce que la force eût décidé souverainement de leurs querelles. « Je suis ici un gardien de fous, me disait un jour Hilmi Pacha; j'empêche tous ces enragés de se dévorer les uns les autres! » Le mot est vrai, à la condition d'y ajouter, en manière de correctif, que l'intérêt du gardien peut s'accommoder d'un état de démence qui assure sa propre sécurité par la division de ses adversaires.

Nous ne saurions entrer dans le récit de cette longue suite de crimes, de massacres et d'horreurs qui constitue, depuis 1902, l'histoire de la Macédoine; il est impossible, tant sont divergentes les versions d'un même événement, selon la nationalité de celui qui le raconte, de discerner la vérité dans ses détails; mais la compréhension de l'œuvre qui s'imposait à l'Europe, dans sa mission réformatrice, exige un exposé très rapide de l'origine des troubles et de leurs phases principales.

C'est surtout après le succès de la révolution rouméliote, en 1885, que des comités se formèrent dans la principauté de Bulgarie pour préparer un mouvement de même nature en Macédoine; ils travaillaient les populations par une propagande intellectuelle, scolaire, et ecclésiastique sous la haute inspiration de l'exarchat et des évêques. A partir de 1894 surtout, la cause macédonienne commence à passionner les Bulgares : les circonstances générales de la politique européenne rendaient de plus en plus improbable une action énergique des grandes Puissances pour l'exécution des réformes prévues par le fameux article 23 du congrès de Berlin. Les paysans de Macédoine persécutés, perdant patience, se réfugiaient par milliers dans la principauté, peuplaient tout un quartier de Sofia; leur infortune produisait dans la principauté une émotion d'autant plus sincère que leur présence ne tardait pas à devenir onéreuse. Sous leur influence, le congrès de Sofia, en 1894, rédigeait les statuts de « l'Organisation macédono-andrinopolitaine, » qui se donnait pour tâche de préparer l'autonomie des provinces bulgares de l'Empire turc, de venir en aide aux Macédoniens opprimés et de promouvoir en leur faveur l'intervention européenne. L'« Organisation » était dirigée par un « haut Comité extérieur » siégeant à Sofia, composé de

six membres élus pour un an, au scrutin secret, par un congrès annuel réunissant des délégués de toutes les associations. Le Comité choisissait lui-même un bureau chargé des mesures exécutives et responsable devant le Congrès. Traïko Kitamtchef, instituteur macédonien, fut le premier président élu. Jusque vers 1899, la politique du Comité resta modérée et docile aux conseils du gouvernement de Sofia; mais un parti plus révolutionnaire, partisan de la violence et de l'action directe, grandissait parmi les réfugiés et parmi les jeunes officiers de l'armée. Dès 1895, le lieutenant Boris Sarafof dirigeait une incursion sur la petite ville de Melnik et s'en emparait pour quelques heures : c'est l'origine de sa popularité et de son influence. Vers 1899, le parti des agitateurs, inspiré par lui, l'emportait et se signalait par des violences comme l'assassinat du professeur valaque-macédonien Michaïleanu, accusé d'avoir, dans son journal, dénoncé aux vengeances des Turcs deux Macédoniens bulgares, et tué dans les rues de Bucarest. En même temps se développait, en Macédoine même, l'« Organisation intérieure » sous l'impulsion d'un chef énergique et populaire, Deltchef, qui parcourait les trois vilayets, pourchassé par les Turcs, mais toujours sauvé grâce à sa bravoure, et au dévouement fanatique de ses partisans. Cette vaste organisation insurrectionnelle et révolutionnaire était dirigée par un Comité intérieur, siégeant à Salonique : il avait divisé le pays en huit sandjaks révolutionnaires (Salonique, Monastir, Uskub, Sérès, Drama, Stroumitza, Melnik, Andrinople) et chaque sandjak en cazas; chaque comité local avait son autonomie pour l'action de propagande, mais devait envoyer un délégué à la réunion générale annuelle. En outre, dans chaque sandjak, un comité d'inspection de trois membres était chargé de contrôler la gestion financière des comités de cazas, de veiller à l'élection des délégués au Congrès, d'aider les prisonniers, de surveiller les actes des fonctionnaires ottomans.

Ainsi, dans toute la Turquie d'Europe, s'organisait une *sainte-vehme*, avec ses tribunaux, sa force armée, son administration, levant des impôts sur la population, jugeant et faisant exécuter ceux qui refusaient de lui obéir ou qu'elle soupçonnait de la trahir. Sarafof et ses partisans allaient trouver dans cette organisation l'instrument nécessaire à leur politique. A la suite de l'assassinat de Michaïleanu, Sarafof, inculpé comme complice et instigateur du crime et acquitté, avait dû donner sa démission

de président de l' « Organisation extérieure, » dont le professeur Michaïlowski et le général Zontchef étaient devenus les chefs; mais une grande partie des comités avaient refusé de suivre cette direction nouvelle et avaient formé un Comité nouveau dont Sarafof restait l'inspirateur. Bien qu'il soit difficile de définir avec précision une politique qui fut toujours occulte et que des questions de personnes influencèrent souvent, on peut dire que le Comité Michaïlowski-Zontchef représentait une tendance plus conforme à la politique du gouvernement de la principauté et combattait les menées de « l'Organisation intérieure, » tandis que le comité Sarafof, faisant alliance avec elle, en devenait l'âme. Sarafof et ses partisans prétendaient réussir par l'action révolutionnaire, tandis que le Comité Michaïlowski-Zontchef cherchait surtout à émouvoir les grandes puissances pour provoquer leur intervention. « Nous périrons pour attirer l'attention sur nous, disait M. Michaïlowski. » Ce schisme engendra une véritable hostilité quand le Comité Michaïlowski-Zontchef, pour arrêter les progrès et prévenir les desseins de l'« Organisation intérieure » et des Comités Sarafof, eut préparé et dirigé l'insurrection de 1902. On vit des partisans des deux politiques opposées en venir aux mains. Ce fut, au contraire, Sarafof et l'« Organisation intérieure » qui conduisirent le mouvement de 1903, qui provoqua les attentats à la dynamite de Salonique (29 avril) et le grand soulèvement du mois d'août dont le retentissement mit enfin la question de Macédoine à l'ordre du jour de la politique européenne. Pendant tout l'été et l'automne de 1903, les bandes révolutionnaires tinrent la campagne, organisant la terreur, attaquant les troupes turques, effrayant par des exécutions impitoyables les villages trop lents à obéir aux comités ou à leur fournir des subsides. Les troupes turques, les gendarmes, les bachi-bouzouks se mirent à la poursuite des bandes et en profitèrent pour exercer d'atroces vengeances sur les paysans désarmés. Des bandes grecques apparurent, formées en Thessalie, avec l'encouragement tacite du gouvernement ottoman, pour répondre à la violence par la violence et reconquérir le terrain gagné par l'exarchat sur le patriarcat; en même temps, des bandes serbes parcouraient les sandjaks du Nord. Les Albanais, au milieu du désordre, tuaient au hasard et pillaient impartialement. Ainsi d'oppression en révoltes, d'attentats en répressions, de vengeances en représailles, les haines s'exas-

péraient, la lutte devenait plus implacable, plus féroce. La méthode terroriste de Sarafof l'emportait. Un immense réseau révolutionnaire couvrait la Macédoine; 30 000 hommes tenaient la campagne; les Turcs n'étaient plus maîtres que des villes.

Un pareil mouvement, lorsqu'il répond au vœu passionné de la grande majorité de la population, et lorsqu'il est suffisamment préparé, doit réussir très rapidement, ou bien il est condamné à l'échec final. L'insurrection de 1885, à Philippopoli, avait triomphé sans résistance; celles de 1902 et de 1903 furent moins heureuses. Le désaccord entre les chefs, la concurrence des diverses propagandes et l'antagonisme des bandes opposées firent la partie belle à l'énergique répression dirigée par le gouvernement. La Bulgarie, dont on avait escompté l'entrée en campagne, hésitait, cédait aux conseils impératifs de l'Europe, se rapprochait de la Turquie. Quand l'hiver 1903-1904 suspendit la fureur des partis, il était déjà certain que le mouvement révolutionnaire ne serait pas, à lui tout seul, assez fort pour arracher aux Turcs les vilayets macédoniens. Les trois années qui suivirent, la Macédoine resta, — elle l'est encore, — troublée et sanglante; mais la possibilité d'une insurrection générale victorieuse était, d'ores et déjà, écartée; il ne s'agissait plus que d'une guerre de chicane et de représailles où, tour à tour, les différentes nationalités ont paru prendre le dessus. En 1904, la campagne appartint encore aux Bulgares; mais, à partir de 1905, les Puissances ayant résolument pris en main l'exécution des réformes, le mot d'ordre des Comités bulgares fut de ne pas entraver leur initiative, de laisser le champ libre à leur expérience. Grecs et Serbes en profitèrent pour redoubler d'efforts, multiplier les bandes et faire reculer la propagande exarchiste; mais la prolongation indéfinie du désordre et des massacres montrait assez l'échec de la révolution violente comme aussi l'insuccès de la répression brutale. La solution révolutionnaire bulgare reconnue impossible, et impossible également la solution turque, restait la solution européenne.

II

La « solution européenne, » elle est depuis longtemps connue : c'est la politique des « réformes. » Essayant ici (1) d'en montrer

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1906, p. 283.

les origines et d'en expliquer le sens, nous la définissions : « Un compromis entre la politique aventureuse d'intervention et la politique terre à terre des intérêts, » et nous nous demandions « si elle n'était pas, en définitive, quelque illusoires qu'en soient parfois les résultats, la seule réalisable, et si elle n'offrait pas la seule conciliation possible entre une justice idéale, et d'ailleurs mal définie, et la réalité quotidienne des solutions pratiques. » La politique des réformes existe depuis que, pour la première fois, une puissance extérieure s'est interposée entre l'arbitraire du conquérant et l'esclavage des vaincus; elle remonte aux premières « Capitulations » où les rois de France stipulaient des garanties en faveur des chrétiens de l'empire ottoman. De ce premier embryon, peu à peu, est sorti tout un droit. M. Schopoff, le très distingué agent commercial de Bulgarie à Salonique, a eu l'heureuse idée de réunir en un volume (1) les principaux textes qui constituent le dossier de la politique des réformes, la charte des populations chrétiennes de Turquie; nulle part mieux qu'en feuilletant ces documens on ne se rend compte qu'il existe, malgré des contradictions de détail, une continuité de la politique européenne dans l'empire ottoman, et qu'en dépit de ses lenteurs, des résultats considérables ont été obtenus.

La Conférence de Constantinople qui précède la guerre de 1878, et le traité de Berlin qui la suit, stipulent des réformes en faveur des provinces de la Turquie d'Europe destinées à rester sous l'autorité directe du Sultan. A la base de toutes les réformes en Macédoine, il faut placer l'article 23 du traité de Berlin, dont il est bon de rappeler le texte :

Art. 23. — La Sublime-Porte s'engage à appliquer scrupuleusement dans l'île de Crète le règlement organique de 1868, en y apportant les modifications qui seraient jugées équitables.

Des règlemens analogues, adaptés aux besoins locaux, sauf en ce qui concerne les exemptions d'impôts accordées à la Crète, seront également introduites dans les autres parties de la Turquie d'Europe pour lesquelles une organisation particulière n'a pas été prévue par le présent traité.

La Sublime-Porte chargera des commissions spéciales, au sein desquelles l'élément indigène sera largement représenté, d'élaborer les détails de ces nouveaux règlemens dans chaque province.

Les projets d'organisation résultant de ces travaux seront soumis à

(1) A. Schopoff, *les Réformes et la protection des chrétiens en Turquie*, 1673-1904. Paris, Plon, 1904, in-8°.

l'examen de la Sublime-Porte qui, avant de promulguer les actes destinés à les mettre en vigueur, prendra l'avis de la commission européenne instituée pour la Roumélie orientale.

Ce texte, solennellement délibéré en congrès et approuvé par toutes les puissances, a créé, pour les provinces de la Turquie d'Europe un droit, pour le gouvernement turc une obligation stricte, pour l'Europe un devoir. Strictement appliqué, il comportait l'égalité de toutes les religions, une liberté municipale complète et un amoindrissement considérable de l'autorité des fonctionnaires ottomans. On put croire qu'une régénération radicale de l'administration des provinces européennes de l'empire ottoman en sortirait, quand on vit la Sublime-Porte élaborer elle-même un long projet de loi et le soumettre, selon les termes du traité de Berlin, à l'examen de la commission européenne de la Roumélie orientale dont les membres l'approuvaient et le signaient le 23 août 1880. C'est le projet connu sous le titre de *Loi des vilayets de la Turquie d'Europe* qui concède à tous les sujets du Sultan, sans distinction de religion ou de nationalité, les garanties les plus étendues au point de vue du statut personnel, de l'administration, de la justice, du culte, de l'instruction, etc. Si la Porte prenait elle-même l'initiative d'un si beau projet, au lieu d'exécuter à la lettre l'article qui lui prescrivait de « nommer des commissions spéciales » pour étudier l'application du traité, c'est qu'elle comptait bien que l'Europe ne tarderait guère à se désintéresser des réformes. Les délégués des puissances à la commission chargée d'examiner et d'amender le projet ottoman finissent leur rapport par ces mots : « Les bonnes lois n'ont jamais fait défaut à la Turquie, mais leur application a été ordinairement insuffisante. En terminant, les soussignés recommandent leur œuvre à la protection des puissances. » Touchante et vaine recommandation dont les signataires eux-mêmes n'ont pas dû se promettre de grands effets! La *Loi des vilayets*, dans son ensemble, n'est jamais entrée dans la pratique; abandonnée au bon vouloir des fonctionnaires ottomans, elle ne fut naturellement pas appliquée. Pendant la crise de 1895-1896, le gouvernement bulgare, informé que les ambassadeurs discutaient un projet de réformes à introduire dans les vilayets d'Arménie, demanda et obtint, grâce à l'appui des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Paris, un décret du 22 avril 1896 stipulant une série de réformes pour les vilayets de la Turquie d'Europe. « On peut se demander,

écrivait à cette époque M. Paul Cambon, si cette concession du Sultan est plus réelle que toutes celles dont nous avons malheureusement dû constater le néant jusqu'à ce jour. »

La Conférence de Constantinople, le traité de Berlin, le décret de 1896, voilà les précédens, voilà les textes juridiques que les Bulgares invoquent pour la Macédoine. Le *programme du Congrès macédonien* de juillet 1902 s'y réfère à chacun de ses articles. « Depuis un demi-siècle, des réformes sont promises, dit de son côté le *Programme du Comité pour l'autonomie de la Macédoine et de l'Albanie* (mai 1902); mais aucune de ces promesses n'a été tenue;... les réformes tant de fois promises auraient pu changer notre situation de conquis en celle de loyaux sujets attachés à Votre dynastie impériale. » Mais les mandataires des puissances, lorsqu'ils rédigèrent ces traités ou inspirèrent ces décisions de la Porte, entendaient parler de réformes générales destinées, en donnant satisfaction à tous les sujets chrétiens du Sultan, à enlever aux revendications nationales leur plus dangereux argument et à consolider l'intégrité de la Turquie. Les populations chrétiennes, au contraire, dans les stipulations obtenues en leur faveur, virent des garanties derrière lesquelles s'abriteraient, pour mieux s'organiser, leurs nationalités respectives. Ce malentendu fondamental, nous le verrons grandir à mesure que se développera l'activité réformatrice de l'Europe.

Au moment où commencèrent les insurrections de Macédoine, l'entente des « deux puissances les plus directement intéressées, » l'accord austro-russe de 1897, régissait souverainement les affaires balkaniques. Depuis le XVIIIe siècle, l'Autriche-Hongrie et la Russie sont rivales dans la péninsule des Balkans; mais elles ont, en plusieurs circonstances, conclu entre elles des accords temporaires destinés à départager leurs ambitions, à les neutraliser l'une par l'autre et à prévenir des conflits menaçans. En 1897, les circonstances générales de la politique européenne avaient fait sentir à Saint-Pétersbourg comme à Vienne l'utilité d'un de ces rapprochemens. L'Autriche-Hongrie faisait partie de la Triple-Alliance, et la Russie avait partie liée avec la France. Les deux puissances, membres de deux groupemens politiques opposés, désiraient également éviter en Orient tout incident qui aurait pu avoir une répercussion dangereuse sur la tranquillité de l'Europe. La Russie s'engageait dans sa politique d'expansion en Extrême-Orient; l'Autriche cherchait à prendre

en Europe un rôle de médiation et de pacification; elle pensait d'ailleurs que le temps, dans les Balkans, travaillerait pour elle et que, d'une association temporaire avec la Russie, elle retirerait plus de profits que sa partenaire. A la suite d'un voyage de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg, les deux gouvernemens conclurent une convention, dont les termes n'ont jamais été rendus publics (1), et par laquelle ils convenaient de maintenir dans les Balkans le *statu quo* et de n'agir, dans toutes les affaires concernant les pays balkaniques, que d'un commun accord.

L'accord de 1897 était, avant tout, négatif : les événemens qui, dans l'été de 1902, commencèrent d'agiter la Macédoine allaient obliger les deux « puissances de l'entente » à des résolutions et à des actes positifs. Elles allaient agir comme une Sainte-Alliance pour prévenir ou réprimer les mouvemens révolutionnaires et contenir les velléités d'intervention des États balkaniques; en même temps, elles allaient s'entendre sur un programme de réformes à proposer et à faire accepter au Sultan pour l'amélioration du sort des populations de Macédoine et la pacification du pays. En février 1902, un voyage à Pétersbourg de l'archiduc héritier François-Ferdinand avait eu pour résultat une confirmation nouvelle des accords de 1897; cependant, le printemps et l'été se passèrent en pourparlers; toutes les puissances adressaient à la Sublime-Porte et au cabinet de Sofia de platoniques conseils de modération et de prudence. Les troubles grandissant, la nécessité d'agir devenait urgente. M. Bapst, chargé d'affaires de France à Constantinople, écrivait le 4 novembre : « Non seulement les bandes n'ont pu être détruites par les Turcs et restent presque intactes à la fin de la saison, gardant tous leurs chefs, mais, sur tout le territoire qu'elles ont parcouru, elles ont rencontré les sympathies de la majeure partie de la population et ont été aidées par elle dans leur lutte contre les Turcs. Il est certain que la question des réformes en Macédoine redevient d'actualité. » Et M. Steeg, consul général de France à

(1) « La commission des Affaires étrangères de la délégation hongroise... a questionné le comte Goluchowski sur la forme et les termes de l'arrangement conclu, en 1897, à Saint-Pétersbourg, entre l'Autriche-Hongrie et la Russie. Le ministre a répondu qu'il n'existait pas de convention formelle et écrite, mais un simple échange de vues verbal sur la nécessité pour les deux gouvernemens d'imposer la paix dans les Balkans au moyen d'une action simultanée à l'égard des différens peuples qui les habitent. » Le marquis de Reverseaux à M. Delcassé, 13 mai 1902. *Livre jaune* de 1902, n° 20.

Salonique, bien placé pour juger de la gravité de la situation, écrivait le 28 octobre et le 15 décembre, à M. Delcassé, des rapports où il traçait un plan de réformes nécessaires et indiquait, comme un minimum indispensable, la réorganisation immédiate de la gendarmerie et la répression des abus auxquels donnait lieu l'affermage des dîmes. Mais l'Europe, par une sorte d'accord tacite, avait donné aux deux « puissances les plus directement intéressées » une sorte de blanc-seing pour agir en son nom et prendre en Macédoine les mesures nécessaires au maintien de la paix. La parole était donc aux cabinets de Vienne et de Pétersbourg : ce fut d'abord la Turquie qui la prit.

C'est une méthode que les hommes d'État ottomans pratiquent volontiers quand ils se rendent compte que l'Europe va se trouver obligée de les mettre en demeure de tenir leurs engagemens : ils se hâtent alors de promulguer eux-mêmes quelques beaux règlemens ou quelques bonnes lois qu'ils se réservent de ne jamais appliquer, si les puissances ont l'air de s'en contenter. Ainsi essaya de faire Abd-ul-Hamid en 1902 : il espéra prévenir le coup dont il se sentait menacé en nommant un « Inspecteur général des trois vilayets de la Turquie d'Europe » et en publiant, le 1er décembre, des « Instructions » qu'il serait chargé d'appliquer. Ces instructions n'apportaient pas de modifications notables au régime en vigueur. Remplacées et dépassées par d'autres programmes, elles n'eurent bientôt plus que la valeur d'un document d'archives ; au contraire, l'Inspecteur général est resté et sa fonction a pris de plus en plus d'importance à mesure que l'application des réformes s'est développée.

S. E. Hussein Hilmi Pacha, Inspecteur général des trois vilayets de la Roumélie, est un Turc des îles ; il a, dit-on, dans les veines du sang grec : en tout cas, s'il a la finesse d'un Hellène, il a l'énergie d'un Osmanli. Grand, le corps sec, osseux, et comme fondu par les températures de serre chaude où il a vécu dans l'Yémen et où il se complaît, la barbe et les cheveux très noirs avec quelques fils d'argent, le teint basané et recuit, il a l'air d'un pèlerin du désert. Mais sa tournure, dans sa redingote et son faux-col impeccables, sa toilette où le fez rouge, très enfoncé sur le front, dénote seul la nationalité, ses mains fines, élégantes et un peu fébriles, la courtoisie de ses manières distinguées, la façon élégante et nuancée dont il parle le français, font de lui un type achevé de diplomate oriental. Sous ses épais sourcils noirs, Hilmi

Pacha a des yeux d'Arabe, fauves, profonds et mélancoliques, parfois presque ternes quand rien ne passionne sa physionomie, singulièrement vifs au contraire, luisans, durs même par momens, quand les paupières soudain agrandies laissent percer un éclair d'impatience ou d'indignation. L'affabilité est, pour l'Inspecteur général, un moyen de gouvernement, mais ses colères doivent éclater, parfois, avec d'autant plus de violence qu'il est souvent obligé de les refouler. D'abord froid, puis bientôt s'animant dès qu'il parle de son œuvre, des méfaits des *Comitadjis*, des mensonges et de la crédulité de la presse européenne, Hilmi est le plus brillant avocat, et le plus convaincu, de la cause de son maître. Il fait montre, pour l'action réformatrice et pacificatrice, d'une grande bonne volonté qui doit être sincère : n'est-ce pas la Turquie surtout qui a, en définitive, à souffrir de ces troubles que les puissances ne lui permettent pas d'étouffer par la force? La voix de l'Inspecteur général devient plus vibrante, son geste plus bref, plus saccadé, son regard plus aigu à mesure qu'il dépeint les misères de l'insurrection, le gouvernement obligé de dépenser chaque jour des sommes énormes, d'entretenir sur le pied de guerre des forces considérables parce qu'il plaît, non pas à la masse de la population, mais à quelques agitateurs, de provoquer une révolution en Macédoine.

« On s'apitoie, dit-il, sur les chrétiens et on n'a pas tort, mais le pauvre paysan turc, qui donc en parle, lui qui souffre sans se plaindre, qui, sans murmurer, quitte son champ qu'il aime, sa famille, son village pour rester de longs mois au service militaire, garder les voies ferrées, poursuivre les bandes, obéir au Sultan? C'est la ruine de la Macédoine ! Ces quatre-vingt-dix mille hommes maintenus à l'armée, c'est une perte sèche, car ils dépensent, ne produisent rien et ne se reproduisent pas : sans les troubles, dix mille enfans de plus auraient pu naître chaque année et seraient devenus de loyaux sujets de Sa Majesté. Que veut donc l'Europe? Elle veut des réformes, soit; mais qu'elle nous donne le moyen de les faire, et vous savez avec quelles hésitations, après quels atermoiemens elle nous accorde cette augmentation de 3 pour 100 des droits de douane dont les trois quarts doivent être affectés à solder les réformes. On ne peut pas exiger cependant que la Turquie se ruine tout entière pour favoriser trois vilayets et encourager l'insurrection en lui donnant une prime. La France, la première, a consenti, sans diffi-

cultés à cet accroissement des droits de douane, mais la France est une nation généreuse et juste... » Puis l'Inspecteur général se fait apporter des dossiers, notamment celui d'un des derniers procès bulgares, l'affaire du docteur Kouchef, de Koumanovo ; il les feuillette avec le consul de France, lui montre les pièces originales que les Bulgares l'accusent de n'avoir jamais produites; il se plaint de la manière dont les Bulgares dénaturent les faits pour apitoyer l'Europe. Il prépare une réponse au *Livre rouge* où les Bulgares ont relaté tous les attentats de l'année ; il y dira la vérité; on verra que la plupart de ces crimes ont été commis par les bandes bulgares, grecques, serbes. Les Turcs y ont eu leur part : il faut le reconnaître loyalement; mais le moyen qu'il en soit autrement quand, depuis trois ans, ce pays est en état de guerre, quand les soldats, appelés pour vingt-cinq jours, restent six mois au service, sans se battre, énervés par une besogne de police et de surveillance; s'ils en trouvent l'occasion, ils frappent, mais ils sont moins cruels que les Bulgares ou les Grecs des bandes; ceux-là sont terribles! Comment leur donnerait-on satisfaction alors que le pays est en pleine insurrection? Les réformes ne prouveront une amélioration réelle de la vie économique et sociale du pays, que quand les bandes auront cessé leur propagande armée et quand les gouvernemens voisins voudront bien ne plus les encourager. En attendant, le gouvernement ottoman fait son devoir et tient ses engagemens.

Cette justice, qu'il revendique pour son gouvernement, Hilmi Pacha a le droit de se la rendre à lui-même : son activité, sa puissance de travail, sa mémoire prodigieuse étonnent tous ceux qui l'approchent. De dix heures du matin jusqu'au milieu de la nuit, l'Inspecteur est à son bureau, recevant dépêches, rapports, visiteurs, lisant tout, annotant tout, prenant lui-même toutes les décisions. Le pouvoir des *valis* est presque annihilé : ils ne sont plus que des agens de transmission et d'exécution : tout passe par les mains d'Hilmi Pacha. Il est, en Macédoine, le représentant direct de l'autorité du Sultan et responsable devant lui. Il a le droit de haute surveillance sur toutes les affaires civiles et financières ; il a le pouvoir, — et il en use, — de révoquer les fonctionnaires; dès qu'un abus lui est signalé, une malversation dénoncée, il fait son enquête et, si le fonctionnaire est reconnu coupable, il est immédiatement destitué, mis en jugement. Si un immense labeur et une bonne vo-

lonté manifeste pouvaient suffire à réformer la Macédoine, Hilmi Pacha, certes, y réussirait; mais sa méthode de travail est toute personnelle: il ne forme autour de lui aucun personnel administratif; il n'a pas de moyens efficaces de contrôler l'exécution de ses ordres et peut-être se perd-il un peu dans la minutie scrupuleuse de sa surveillance. Mais peut-il réellement faire des réformes, ou plutôt n'y a-t-il pas entre lui, entre les Turcs en général, et, d'autre part, les populations chrétiennes et les États balkaniques une antinomie radicale sur la manière de les comprendre? Hilmi Pacha améliore le régime; il ne le change pas; il ne peut pas le changer, il ne peut même pas concevoir, lui qui n'a jamais vu d'autre pays que le sien, comment il pourrait être changé. Sur cette question, qui met en cause tout le résultat, toute la portée pratique de la politique des réformes, nous aurons à revenir. Contentons-nous pour le moment, et pour achever l'esquisse de cette physionomie si intéressante d'Hilmi Pacha, de le situer dans la position éminente, mais singulièrement périlleuse et difficile, où il se maintient à force de souplesse et d'habileté. Au Palais, dont il a pour le moment la confiance, il risque, s'il paraît entrer dans les vues des réformateurs européens, de passer pour l'homme qui, de réforme en réforme, conduit la Macédoine à une séparation de fait d'avec le reste de l'Empire. S'il entrave les desseins des agens européens, ou si les réformes ne donnent pas les résultats espérés, il risque qu'une plainte des ambassadeurs fasse de lui le bouc émissaire de tous les insuccès et de toutes les erreurs. Les populations chrétiennes l'accusent d'être toujours celui qui promet, jamais celui qui donne; et les populations turques le soupçonnent de sacrifier les droits de l'Islam. Pourra-t-il longtemps rester à la fois l'homme du Sultan et l'homme de l'Europe? On dit volontiers familièrement, en Macédoine, qu'il a « mis dans sa poche » les agens civils, la commission financière et le général Degiorgis. Il est probable qu'il le laisse croire à Constantinople, tandis qu'à Salonique il a l'art de persuader aux agens européens qu'il se contente de réaliser ce qu'ils ont eux-mêmes délibéré.

En résumé, une bonne volonté sincère, fondée sur la conviction que réformer, — ou du moins en avoir l'air, — est, pour le moment, le seul moyen de conserver et de restaurer l'autorité du Sultan dans les trois vilayets; un labeur acharné dissimu-

lant peut-être l'inefficacité foncière des méthodes et la médiocrité des résultats ; une extrême souplesse dans les procédés et dans les relations cachant un caractère inflexible, passionnément fidèle à son maître et à la grandeur de son pays ; un art consommé de mettre en scène, d'éblouir, avec le don de séduire et le talent de persuader ; une âme passionnée, avec la longue accoutumance de la dissimulation et les dehors de la froideur ; une connaissance naturelle des hommes, de leurs intérêts et de leurs inimitiés ; des qualités de chef avec des défauts de bureaucrate : tel apparaît Hilmi Pacha. En somme, dans l'affaissement général des caractères sous l'absolutisme hamidien, un homme habile qui fait figure d'homme d'État.

III

L'arrivée d'Hilmi Pacha à Salonique, le 8 décembre 1902, coïncidait avec les nouvelles les plus alarmantes. La première année de l'insurrection était terminée, mais la pacification était loin d'être faite. « D'après tous les renseignemens que je reçois, écrivait le 15 décembre M. Bapst, et qui concordent avec ceux des autres ambassades, jamais les exactions et les brutalités n'auraient été plus nombreuses de la part de la gendarmerie et de la troupe régulière. Des colonnes sillonnent le pays pour rechercher les armes et les saisir ; pendant leurs perquisitions, elles sont logées chez l'habitant et profitent de cette circonstance pour le dévaliser... Les jours de paie, les employés de la Compagnie Salonique-Monastir sont régulièrement dépouillés par les soldats chargés de garder la voie. L'ambassadeur de Russie m'a entretenu de ce redoublement de persécutions contre les populations macédoniennes : il constate que les violences des Turcs affolent la population chrétienne qui émigre en foule dans la principauté de Bulgarie ; le gouvernement princier est impuissant à contenir le sentiment de colère que l'afflux de ces malheureux excite contre les Turcs ; si d'ici peu le calme et la sécurité ne sont pas rétablis en Macédoine, on ne saurait prévoir ce qui peut advenir (1). » A Salonique, M. Steeg partageait ces appréhensions et traçait, avec une remarquable netteté

(1) *Livre jaune* de 1902, n° 47.

de vues, le tableau de la situation de la Macédoine et le plan des réformes indispensables (1).

C'est sous l'influence de ces nouvelles et de ces craintes trop justifiées que le comte Lamsdorff quittait Saint-Pétersbourg au milieu de décembre et se rendait directement à Sofia et à Belgrade où il adjurait le gouvernement du prince Ferdinand et celui du roi Alexandre de s'abstenir rigoureusement de « porter atteinte, par des moyens révolutionnaires, à l'ordre de choses établi dans la péninsule des Balkans, » et de ne pas contrecarrer l'action des puissances. De là, le ministre russe, le 30 décembre 1902, arrivait à Vienne où eurent lieu « entre les ministres des Affaires étrangères des deux Empires voisins et amis, conformément à l'arrangement de 1897, des conférences spéciales qui aboutirent à la fixation des principes généraux devant servir de base aux réformes projetées dans les trois vilayets turcs (2). » Les deux ambassadeurs, le comte Zinovieff et le baron Calice, sur ces données générales, rédigèrent un programme détaillé dont les principaux traits étaient : maintien à son poste de l'Inspecteur général et engagement de ne pas le révoquer sans que les puissances aient été préalablement consultées; faculté, pour lui, de se servir des troupes sans en référer chaque fois au Palais; subordination des valis à ses ordres; engagement de « spécialistes étrangers » pour la réorganisation de la police et de la gendarmerie, entrée dans cette dernière de chrétiens en nombre proportionnel à celui des habitans chrétiens dans chaque district; choix de gardes champêtres chrétiens là où la majorité de la population est chrétienne; engagement « d'aviser sans retard aux moyens de mettre fin aux crimes des Arnautes; » amnistie pour tous les accusés ou condamnés pour faits politiques et aux émigrés; établissement d'un budget pour chaque vilayet et affectation des perceptions provinciales, contrôlées par la Banque ottomane, aux besoins de l'administration locale; modification des dîmes et abolition de l'affermage en gros; engagement de la part du gouvernement turc de faire exécuter ce programme par tous ses fonctionnaires; établissement d'une surveillance consulaire « dans certaines localités de trois vilayets » sous la direction des ambassadeurs à Constantinople.

(1) 3 octobre, *Livre jaune*, n° 42. Voyez notre précédent article page 387.

(2) *Messager officiel de l'Empire russe*, 25 février 1903; cité dans le *Livre jaune* (de janvier-février 1903, n° 19, annexe).

Ce programme, remis au grand vizir le 21 février, était immédiatement accepté sans restriction ni modification par le Sultan. Une décision si prompte, si peu conforme aux habitudes dilatoires de la politique ottomane, ne peut s'expliquer que par une entente préalable et par le caractère anodin du « programme de Vienne. » Il ne fait que compléter, sans y rien ajouter d'essentiel, les « instructions » dont Hilmi Pacha était déjà chargé d'assurer l'exécution ; aucune mesure efficace n'était prise pour assurer la réalisation des réformes et en contrôler l'application. La Porte se borna à transmettre à Hilmi Pacha, en prolongeant de trois ans la durée de ses fonctions, des « instructions supplémentaires. » Une fois de plus, les deux puissances, mandataires de l'Europe, s'en remettaient au gouvernement turc pour l'amélioration du sort des chrétiens : une telle politique était bien conforme au « principe d'intégrité » et au respect du *statu quo* dont les deux gouvernemens avaient fait la règle de leur entente dans les affaires d'Orient. Le Sultan s'y était rallié avec d'autant plus d'empressement qu'il savait, par la publication du *Livre Jaune*, que M. Delcassé, adoptant les vues de M. Steeg, avait d'abord préconisé un programme plus radical, plus explicite, notamment sur l'institution d'un contrôle européen chargé de veiller à l'exécution des réformes, qui lui valait l'expression de la gratitude des populations chrétiennes et des petites puissances danubiennes. Quoi qu'il en soit, tous les gouvernemens, entrant volontiers dans les vues des « puissances de l'entente, » faisaient recommander à Constantinople, par leurs ambassadeurs, l'application du programme de Vienne. A Sofia et à Belgrade, les conseils énergiques du comte Lamsdorff produisaient leur effet. En Bulgarie, le cabinet présidé par M. Daneff prenait des mesures rigoureuses pour empêcher les Comités de préparer une nouvelle insurrection : il faisait fermer leurs locaux, saisir leurs archives, arrêter et déférer à la justice les principaux chefs, Michaïlowski, Zontcheff, Stanicheff, le colonel Yankof. Partout, on attendait, sinon avec confiance, du moins avec espérance, le résultat de l'intervention austro-russe et le succès des réformes : ce fut l'insurrection générale qui éclata.

La situation, en quelques semaines, devenait très grave. Insuffisantes au gré des Macédoniens, les réformes étaient beaucoup trop libérales au gré des Albanais ; pour en empêcher l'exécution, ils se levaient en masse, se réunissaient à Ipek et à Diakova,

massacrant les chrétiens serbes, et attaquaient Mitrovitza où l'un d'eux assassinait le consul de Russie. Les bandes bulgares, que l'hiver avait à peine arrêtées, reprenaient la campagne, sous l'impulsion énergique de Sarafof. A Yildiz, le Sultan hésitait, n'osant pas sévir contre ses fidèles Albanais; mais il mobilisait des troupes et les accumulait le long des frontières bulgares. A Salonique, Hilmi Pacha, désarmé, n'osait agir. A Sofia, le cabinet, présidé par M. Daneff, se retirait sous la pression de l'opinion publique; les stamboulovistes, partisans d'une politique moins docile à l'influence russe et d'une action plus vigoureuse en faveur des Macédoniens, arrivaient au pouvoir avec le général Petroff et M. Petkof et faisaient ostensiblement des préparatifs militaires. L'été se passa au milieu d'alarmes d'où l'on pouvait craindre à chaque instant de voir sortir la guerre générale dans les Balkans. L'action des bandes et la répression turque contribuaient également à terroriser la Macédoine. L'exode des paysans vers la principauté s'accentuait, et le gouvernement bulgare avait peine à contenir la colère de l'opinion et l'enthousiasme de l'armée. La note du général Pétroff, du 31 août/13 septembre, où il déclarait que : « si nous ne recevons pas des assurances de nature à dissiper nos appréhensions, nous serons obligés de prendre les mesures nécessaires pour être prêts à toute éventualité et pour nous mettre à l'abri de toute surprise, » marque, dans cette tragédie compliquée, le moment le plus critique. Les conseils énergiques des puissances parvinrent, encore une fois, à comprimer les forces explosibles prêtes à éclater; mais il devenait évident que les remèdes trop anodins du programme de Vienne étaient insuffisans et qu'il fallait obtenir, — au besoin prendre, — des garanties d'exécution. L'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg écrivait, le 27 août, à M. Delcassé : « Pourquoi les ambassadeurs n'étudieraient-ils pas la suggestion du comte Lamsdorff lui-même de placer près de Hilmi Pacha une sorte de délégation des puissances qui le contrôlerait et l'appuierait à la fois (1)? » Le ministre approuvait son ambassadeur : « L'essentiel est d'arriver à un contrôle, condition indispensable de l'exécution des réformes et du rétablissement de la paix (2). » On annonçait une prochaine entrevue des deux empereurs de Russie et d'Autriche. Mais, à Vienne et à Péters-

(1) *Livre jaune*, 1903-1905, n° 23.
(2) *Id., ibid.*, n° 25.

bourg, on hésitait encore. Le comte Goluchowski et le comte Lamsdorff se rendaient compte qu'ils touchaient au moment critique à partir duquel commenceraient, pour les deux gouvernemens, les responsabilités directes; le jour où ils assumeraient la charge de contrôler l'application des réformes, ils auraient mis le doigt dans l'engrenage. En Turquie, lorsqu'il s'agit d'intervention, on sait parfois comment on commence, jamais jusqu'où l'on ira et comment on finira. S'ils sortaient de la politique d'intégrité et du *statu quo*, les deux ministres devaient se demander où ils pourraient s'arrêter dans la voie de l'intervention et des réformes. Le bon accord, facile à maintenir sur un programme négatif, résisterait-il à une politique d'action? Enfin, ne devait-on pas compter avec l'Allemagne, protectrice déclarée de l'intégrité de l'empire ottoman, rebelle d'avance à toute tentative de limitation, même partielle, de l'autorité du Sultan?

D'Angleterre, à la veille du jour où le comte Lamsdorff et le comte Goluchowski se préparaient à se rencontrer à Mürzsteg (3 octobre) vient l'acte décisif qui va donner un nouveau cours à la politique réformatrice de l'Europe, la faire entrer dans la voie de l'intervention directe et y faire prédominer d'autres influences que celles de Vienne et de Pétersbourg. Écrivant le 29 septembre à son ambassadeur à Vienne, le marquis de Lansdowne lui prescrit, tout en donnant aux deux ministres l'assurance de l'appui et de la bonne volonté de l'Angleterre, de leur « présenter quelques indications. » Il suffit de citer quelques lignes de cette lettre pour en indiquer le ton et l'esprit : « A notre avis, écrit le ministre, nul projet ne donnera probablement des résultats satisfaisans, si son exécution est confiée à un gouverneur musulman entièrement soumis au gouvernement turc et complètement indépendant du contrôle étranger. Nous suggérons qu'il y a deux alternatives à examiner : nomination d'un gouverneur chrétien, sans attaches avec la péninsule des Balkans ou avec les puissances signataires du traité de Berlin, ou maintien d'un gouverneur musulman, assisté d'assesseurs européens. Nous nous contenterions de voir ces derniers choisis par les deux puissances. » Lord Lansdowne conseille ensuite de procéder immédiatement à la réorganisation de la gendarmerie, en invitant la Turquie à nommer des officiers et des sous-officiers européens en nombre suffisant pour s'en charger : « Nous avons appris avec regret, continue-t-il, que les

deux puissances n'envisagent pas favorablement notre proposition tendant à ce qu'elles envoient leurs attachés militaires accompagner les forces turques. Nous maintenons cette proposition, qui a reçu l'appui conditionnel du gouvernement italien, et nous proposons que chacune des puissances délègue, mettons, six officiers, dans ce but, afin d'exercer une action restrictive sur les troupes turques et d'obtenir des informations dignes de foi. »

Pour apprécier toute l'importance de ce document, il suffit d'en faire remarquer l'accent impérieux, hautain, et d'en confronter le texte avec celui des « décisions arrêtées à Mürzsteg, » et transmises sous forme d'instructions identiques aux ambassadeurs des deux puissances à Constantinople. Le programme austro-russe de Mürzsteg est, en réalité, un programme anglais; il a été visiblement rédigé sous l'inspiration directe de la note de lord Lansdowne, dont il adopte les vues générales. Il est nécessaire, puisqu'il régit encore actuellement la politique européenne en Macédoine, d'en résumer les articles :

1° Nommer auprès d'Hilmi Pacha des agens civils spéciaux d'Autriche-Hongrie et de Russie obligés d'accompagner partout l'Inspecteur général, d'attirer son attention sur les besoins de la population chrétienne, de lui signaler les abus des autorités locales, de transmettre les recommandations y relatives des ambassadeurs à Constantinople et d'informer leurs gouvernemens de tout ce qui se passe dans le pays. Comme aides auxdits agens pourraient être nommés des secrétaires et des drogmans chargés de l'exécution de leurs ordres et autorisés à cet effet à des tournées dans les districts pour questionner les habitans des villages chrétiens, surveiller les autorités locales, etc. Le mandat des agens civils expirera dans le délai de deux ans.

2° Confier la tâche de réorganiser la gendarmerie à un général européen « au service du gouvernement ottoman, » et à des officiers qui se partageraient les circonscriptions, « où ils déploieraient leur activité de contrôleurs, d'instructeurs et d'organisateurs, » et surveilleraient aussi les procédés des troupes envers la population.

3° Aussitôt qu'un apaisement du pays sera constaté, demander au gouvernement ottoman une modification dans les délimitations territoriales, les unités administratives, en vue d'un groupement plus régulier des différentes nationalités.

4° Réorganisation des institutions administratives et judiciaires avec accès ouvert aux chrétiens; développement des autonomies locales.

5° Instituer dans les principaux centres des commissions composées, pour parties égales, de chrétiens et de musulmans « pour l'examen des crimes politiques et autres commis pendant les troubles; » les consuls des deux puissances y prendraient part.

6° et 7° Indemnités ou secours aux chrétiens lésés pendant les troubles, exemption d'impôts, pendant un an, pour les habitans réintégrés dans les villages brûlés par les Turcs.

8° Exécution immédiate des réformes promises dans le programme de février.

9° Licenciement des *ilavés* (rédifs de la seconde classe); plus de bachi-bouzouks.

IV

Le jour même où les deux ambassadeurs, comte Zinovieff et baron Calice, eurent remis à la Sublime-Porte le texte du programme de Mürzsteg, s'engage à Constantinople, à propos de l'application des réformes, une lutte serrée, dont le détail, compliqué en apparence, dissimule la réalité très simple d'une rivalité d'influences européennes. Le Sultan, qui avait accepté sans observations le programme de Vienne présenté par les « puissances de l'entente, » refuse avec obstination de connaître celui de Mürzsteg où il dénonce un empiétement manifeste sur ses droits souverains. La bataille s'engage à coups de notes et de contre-projets : d'un côté, la Sublime-Porte, forte des traités et des conventions qui assurent le respect de sa souveraineté, est soutenue par la haute influence de Berlin; de l'autre, les « deux puissances les plus directement intéressées, » auteurs du programme, sont vigoureusement appuyées par l'Angleterre, l'Italie et la France. Le jeu est intéressant à suivre, sinon dans ses chicanes quotidiennes, du moins dans ses grandes phases.

Entraînées, par le poids de leurs signatures, dans une direction où elles auraient préféré ne pas s'engager, l'Autriche et la Russie subissent toutes les conséquences de leur acte. Ne pouvant réussir à imposer au Sultan leurs résolutions, et craignant d'ailleurs que ses résistances et son inertie ne provoquent une intervention directe des puissances occidentales, nous les verrons peu à peu conduites à assumer elles-mêmes la mise à exécution des réformes. La Porte, d'abord, rejette à peu près tous les articles de Mürzsteg, les uns comme attentatoires à la souveraineté et à l'indépendance du Sultan, les autres comme inutiles ou déjà réalisés. Dans de longues notes, elle fait grand état des réformes accomplies par Hilmi Pacha, de son administration énergique, des « mille fonctionnaires révoqués » par lui: tout ce qui est à faire, elle le fait; tout ce que les puissances

demandent de légitime, elle le fera: à quoi bon la faire contrôler et surveiller par des agens européens? Les deux ambassadeurs insistent : ils font deviner le péril par une allusion à « la tendance assez prononcée qui voudrait voir en Macédoine un gouverneur général étranger investi d'un mandat européen. » Le Sultan comprend qu'il faut jeter du lest; il « accepte en principe les neuf points énumérés, » mais en se réservant « d'entrer en négociations à leur sujet pour s'entendre sur les détails de leur application en conformant les premier et second points à l'indépendance, aux droits souverains, au prestige du gouvernement impérial et au *statu quo* (24 novembre). » Les deux ambassadeurs prennent acte de l'acceptation et passent outre aux réserves. Ils nomment M. Demerik, consul de Russie à Beyrouth, et M. de Müller, ancien consul d'Autriche-Hongrie à Odessa, comme « agens civils spéciaux. » Mais que vont faire ces « agens » auxquels la Porte dénie le droit « d'agir », le titre même d'agens et ne reconnaît qu'un droit « de surveillance académique? » Pied à pied, le gouvernement turc lutte pour sauvegarder sa souveraineté, pour en conserver au moins les apparences. Obligé de reculer encore, le 15 janvier 1904, il reconnaît les « agens civils » avec leur titre, leurs fonctions de surveillance, le droit d'avoir des secrétaires et des drogmans, mais il subordonne expressément l'exécution de toute mesure recommandée par eux, ou par le général chargé de la réorganisation de la gendarmerie, à la publication d'un iradé impérial. La difficulté n'est que reculée, non pas vaincue ; on se heurte toujours à la même question, la seule : à qui appartiendra le droit d'ordonner et d'agir? Aux puissances, par leurs agens, ou aux Turcs, par les organes réguliers du gouvernement? Si c'est aux puissances, que deviennent la souveraineté et l'indépendance du Sultan; si c'est aux Turcs, comment venir à bout de leur mauvaise volonté, de leur inertie?

Les agens civils, cependant, s'installent à Salonique, accompagnent l'Inspecteur général dans tous ses déplacemens, confèrent avec lui. Par la courtoisie des rapports réciproques, les divergences de principe s'estompent, se concilient dans la pratique quotidienne. MM. Demerik et de Müller collaborent avec Hilmi Pacha; mais, sur la question de l'iradé, la Porte finit par avoir gain de cause: les agens civils ne donnent pas d'ordres; ils n'ont même pas le droit de faire faire d'enquête par leurs drogmans ou secrétaires sans la présence d'un fonctionnaire de l'au-

torité souveraine. Ils sont chargés de veiller à l'application des réformes; ils reçoivent les plaintes des populations, mais c'est Hilmi Pacha qui décide et ordonne. Les agens civils sont, pour ainsi dire, la conscience européenne de l'Inspecteur général, lui signalant le bien à faire, le mal à éviter; aussi leurs rapports avec lui et l'étendue de leur influence dépendent-ils surtout du caractère et des instructions des uns ou de l'autre: il y a des consciences rigides et des consciences clairvoyantes, comme il y en a aussi de larges et d'aveugles. En tout cas, tant bien que mal, le principe des droits souverains du Sultan et de l'intégrité de son autorité est sauvegardé.

Pour les officiers chargés de la réorganisation de la gendarmerie en Macédoine, la question se posait dans les mêmes termes; la résistance et les concessions du gouvernement ottoman passèrent par les mêmes phases. Il fut tout d'abord entendu que l'œuvre de réorganisation serait confiée à un général européen, et, au refus du gouvernement allemand, les Turcs, après des négociations restées obscures avec le cabinet de Rome, acceptèrent le général de division italien Degiorgis, assisté d'un adjoint de chacune des grandes puissances. La Porte essaya d'abord de soutenir qu'avec eux les quatre officiers belges et les deux officiers norvégien et suédois, engagés par Hilmi Pacha, suffiraient à la réorganisation projetée; mais elle dut céder et accepter des officiers des grandes puissances. Quel en serait le nombre? On lutta longtemps autour du chiffre, les Turcs s'en tenant à vingt-cinq, les ambassadeurs demandant soixante. On discuta sur le grade: les contrats stipulaient que les officiers européens, au service turc, auraient le grade supérieur à celui qu'ils possédaient dans leur pays; mais la Porte ne voulait pas nommer Degiorgis Pacha maréchal (Muchir). On s'en tira en créant un grade nouveau, celui de premier divisionnaire. Il y eut aussi une question des fez, — le chapitre des chapeaux! — et là-dessus, les puissances se divisèrent. Degiorgis Pacha prit l'uniforme turc avec le fez; les chefs de mission gardèrent chacun leur uniforme national; les officiers sous leurs ordres prirent l'uniforme de la gendarmerie turque qui comporte le fez rouge; mais, tandis que les Italiens et les Anglais s'en coiffaient, les Autrichiens, les Russes et les Français adoptaient la coiffure de la cavalerie, le kalpak en astrakan noir. La question des fonctions des officiers était plus grave: la note du 24 mars de la Sublime-Porte, dont les termes furent acceptés

par les ambassadeurs, formule ainsi le compromis auquel on aboutit : « leurs attributions consisteront en la réorganisation de la gendarmerie et en l'application et l'observation du règlement dans la partie relative au service, le commandement appartenant aux officiers ottomans. » Ici encore, le principe de la souveraineté du Sultan et de ses représentans est sauvegardé. Dans l'application, le rôle d'inspection et de réorganisation dont étaient chargés les officiers serait ce que leur gouvernement et eux-mêmes le feraient. M. Constans, lorsqu'il fut amené à examiner la question, s'inspira directement des termes du programme de Mürzsteg et distingua nettement les fonctions du général Degiorgis de celles des délégués étrangers. Le 4 juillet 1904, il écrivait au colonel Vérand, à Sérès :

Pour toutes les questions techniques ayant trait à la réorganisation de la gendarmerie et au fonctionnement de celle-ci, les délégués étrangers, étant les adjoints du général Degiorgis, doivent être en contact permanent avec lui, quand ces questions, tout en gardant un caractère technique, deviennent, par certains côtés, politiques.

Mais la situation se modifie quand les affaires soumises aux délégués étrangers n'ont plus rien de technique et sont exclusivement de nature politique. Le général Degiorgis a, en effet, un mandat limité, dans l'accomplissement duquel il dépend de la Sublime-Porte, tandis que les délégués étrangers, restant les agens de leurs pays respectifs, n'ont pas, à leur activité, des limites aussi précises que celles imposées au général ; et, du terrain purement technique où se trouve confiné ce dernier, ils peuvent, ils doivent même sortir toutes les fois qu'ils sont saisis d'une affaire touchant « l'œuvre générale des réformes et l'apaisement politique du pays. »

Si donc des affaires de cette nature venaient à se présenter dans votre circonscription de Sérès, vous n'auriez pas à en entretenir M. le général Degiorgis, c'est au consul de France à Salonique que vous auriez à les signaler; et celui-ci, suivant les cas, en saisirait soit les agens civils russe et austro-hongrois, soit l'Inspecteur général, soit encore l'ambassade. Telle est la filière régulière, et j'ai constaté que, pour la circonscription de Drama, l'ambassadeur d'Angleterre s'est prononcé dans le même sens que moi.

Ainsi les officiers français et anglais n'exercent pas le commandement des gendarmes; mais ils ont, au point de vue politique, pour l'exécution des réformes et la pacification du pays, un rôle d'autant plus étendu qu'il est plus vague.

Au printemps de l'année 1904, les officiers sont arrivés : les Autrichiens ont obtenu le sandjak d'Uskub, les Italiens celui de Monastir, les Russes celui de Salonique, les Français celui de Sérès, les Anglais celui de Drama. Quant aux Allemands, fidèles

à leur politique turcophile intransigeante, ils n'ont consenti à se charger d'aucun district : ils se sont contentés d'envoyer un seul officier, le major von Alten, à qui a été confiée la direction de l'école de gendarmerie créée à Salonique. Ainsi, quand revient la belle saison, les officiers, les agens civils sont à leur poste : le programme de Mürzsteg est en pleine exécution et l'on est d'autant plus fondé à espérer une pacification générale que la Turquie vient de signer, le 28 mars/8 avril, avec la Bulgarie, un accord, négocié à Constantinople par M. Natchevitch, qui met fin à la période de tension entre les deux pays. Il stipule le renvoi simultané dans leurs foyers des troupes mobilisées et, pour les Macédoniens réfugiés dans la principauté, l'amnistie et la faculté de rentrer dans leur pays ; le gouvernement bulgare s'engage à s'opposer à la formation des comités et des bandes. De chaque côté, les troupes mobilisées sont licenciées ou éloignées de la frontière. L'été de 1904 s'annonçait donc sous d'heureux auspices.

V

Nous arrivons ici à la troisième phase de l'action européenne en Macédoine. Dans la première, l'Autriche-Hongrie et la Russie interviennent seules, munies d'une sorte de blanc-seing de l'Europe, en tant que « puissances les plus directement intéressées. » Dans la seconde, elles continuent à paraître au premier plan, mais leur nom devient, pour ainsi dire, la raison sociale d'une entente européenne où l'influence anglaise se fait de plus en plus sentir ; dans la troisième enfin, nous allons voir les six grandes puissances agir ensemble, avec un accord apparent qui cache de profondes dissidences, pour instituer en Macédoine de nouveaux organes de contrôle.

L'été 1904 s'écoula, comme on l'espérait, sans secousses trop violentes. « Il n'y a plus eu d'insurrection ouverte, ni de dévastations de grande étendue, écrivait le 2 novembre, M. Bapst ; mais le mal, en présence duquel nous nous trouvons aujourd'hui, est peut-être pire, car une insurrection est toujours susceptible d'être réprimée par les armes, tandis que l'agitation actuelle, qui se manifeste à la fois sur les points les plus divers par des crimes et des brigandages isolés, échappe à l'action des troupes et ne peut être efficacement combattue par la police et

la gendarmerie ;... les luttes entre races s'exaspèrent, les meurtres augmentent et les populations paisibles... sont terrorisées et aspirent à un changement de régime... Le gouvernement turc semble complètement aveuglé sur les conséquences possibles de l'agitation actuelle; il considère avec plaisir les luttes entre chrétiens et ne prend aucune mesure pour les faire cesser. » La mauvaise volonté et les lenteurs de la Porte à exécuter l'accord turco-bulgare du 8 avril faisaient renaître l'appréhension d'un conflit possible. Les ambassadeurs des « deux puissances » eux-mêmes étaient obligés de constater, dans une « note identique » qu'ils adressaient, le 8 décembre, à la Porte, « l'inaction pour ainsi dire systématique des autorités » en présence de la recrudescence du désordre et de la formation de nouvelles bandes « principalement grecques. » M. Constans, justement alarmé d'une telle situation, reprenait l'idée depuis longtemps suggérée par les agens français, et répétait qu'aucune réforme ne pourrait être réalisée, si elle n'était précédée d'une réorganisation financière des trois vilayets et d'une régularisation des budgets permettant de payer exactement les soldats et les fonctionnaires. Lord Lansdowne avait beau jeu pour signaler le peu d'efficacité des réformes réalisées : il faisait M. Paul Cambon confident de ses inquiétudes. Le 20 décembre, il écrivait, à ses ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg, une lettre où il revenait sur la nécessité d'imposer à la Turquie des réformes plus sérieuses et plus complètes, notamment dans les administrations des Finances et de la Justice. Le 11 janvier 1905, dans une lettre à sir Francis Bertie, son ambassadeur à Paris, il reprenait le même thème, avec une insistance significative : « On ne fera probablement disparaître cet état de choses, y disait-il, qu'en exerçant (sur la Porte) une pression du dehors, et il semble au gouvernement de Sa Majesté que le temps approche où cette pression devra être exercée, non pas par une ou deux des puissances, mais par toutes les puissances signataires du traité de Berlin. » Eut-on connaissance, à Pétersbourg et à Vienne, des dispositions de lord Lansdowne et de la communication faite par son ordre à M. Delcassé? Les deux puissances voulurent-elles en prévenir l'effet en agissant sans délai? En tout cas, six jours après, le 17 janvier, le baron Calice et M. Zinovieff adressaient à la Sublime-Porte une note et un règlement où ils traçaient tout un plan de réforme financière à introduire en Macédoine.

Leur initiative allait être le point de départ de la crise la plus grave qu'eût traversée jusque-là, au point de vue diplomatique, la question de Macédoine; elle allait faire éclater des dissentimens latens. L'Autriche et la Russie, d'une part, regardent comme « inopportun » tout projet d'extension du programme de Mürzsteg et considèrent les « puissances intéressées » comme qualifiées pour obtenir de la Porte l'exécution de réformes financières. Le comte Lamsdorff s'en explique très nettement avec M. Bompard le 1er février (1); ni lui ni le comte Goluchowski n'admettent que le mandat des deux puissances ait d'autres limites dans le temps que l'exécution complète du programme de Mürzsteg. Le marquis de Lansdowne, d'autre part, conteste que l'Autriche et la Russie soient fondées à « s'attribuer un contrôle financier en qualité de *puissances intéressées* » et revendique la même qualité pour toutes les puissances garantes de l'indépendance de la Turquie. Il va jusqu'à laisser entendre, dans une conversation avec M. Paul Cambon (2) et dans un discours à la Chambre des Lords, qu'à son avis « le mandat n'avait pas été confié aux deux puissances pour une durée indéterminée, si même il n'expirait pas à la fin de cette année (1905) et que le moment semblait venu où les autres puissances avaient le droit de faire entendre aussi leur voix; » et il insistait sur l'extension qu'il croyait nécessaire de donner au programme de réformes en s'occupant immédiatement de la réorganisation financière et en appliquant ces réformes au vilayet d'Andrinople.

L'opposition des deux points de vue était donc manifeste et, selon leurs affinités ou leurs intérêts, les autres puissances allaient se ranger de l'un ou de l'autre parti. La Porte était naturellement informée de ces dissentimens. Il y a, dans la lettre par laquelle M. Constans résume, le 10 mai, toute l'histoire de cette crise, un petit membre de phrase significatif : « le gouvernement turc se sentit servi par les dissidences qui se manifestaient entre les ambassadeurs des autres puissances (3). » Avec la Banque ottomane, la Porte élabora un contre-projet, grâce auquel elle espérait éluder l'acceptation du projet austro-russe; le 3 mars, elle le communiqua à toutes les ambassades; il n'y était plus question d'approbation des puissances intéressées ni de

(1) *Livre jaune*, n° 107, cf. 133, 139.
(2) *Id., ibid.*, n° 128.
(3) *Id., ibid.*, n° 139.

contrôle. L'Allemagne aussitôt donnait son adhésion au projet turc. La situation, dans l'hiver de 1905, se trouvait donc singulièrement délicate. Ce fut M. Constans qui, avec beaucoup d'à-propos, saisit l'occasion de jouer le rôle de médiateur que la politique générale de la France, alliée de la Russie et amie de l'Angleterre, la préparait à prendre en Orient. Il proposa à ses collègues d'abandonner le projet austro-russe du 17 janvier pour se rallier au projet concerté entre le gouvernement turc et la Banque ottomane « qui bénéficiait déjà de l'adhésion de l'Allemagne; » mais en le complétant par une disposition additionnelle instituant, sur les finances de la Macédoine, un contrôle exercé, non plus seulement par l'Autriche-Hongrie et la Russie, mais par les six grandes puissances « intéressées. » Ainsi il donnait satisfaction aux vœux des gouvernemens anglais et italien et il faisait adroitement rentrer l'Allemagne dans le concert européen. « Le gouvernement russe s'appropria cette suggestion et la fit approuver par le cabinet de Vienne (1). » L'accord des grandes puissances se trouva rétabli et, le 9 mai, le projet signé par les six ambassadeurs fut communiqué à la Sublime-Porte.

Le projet ainsi modifié réunissait l'unanimité des puissances; mais il cessait d'avoir l'approbation du Sultan. Espérait-il que de nouvelles dissidences ne tarderaient pas à se manifester parmi les ambassadeurs? Était-il secrètement encouragé dans sa résistance? En tout cas, il opposait un refus opiniâtre à l'institution des quatre délégués financiers qui, d'après le projet européen, devaient se joindre aux agens civils et à l'Inspecteur général et agir de concert avec eux pour tout ce qui concerne la réorganisation financière. Il emploie d'abord les moyens dilatoires : malgré une nouvelle note très pressante remise le 24 juin, c'est le 10 juillet seulement qu'il se décide à répondre et c'est par un refus absolu : il rejette la proposition des ambassadeurs comme attentatoire à ses droits souverains et comme non prévue dans le programme de Mürzsteg. Les puissances ne pouvaient se contenter de ce refus. Elles décident de passer outre et, le 26 août, elles notifient à la Porte les noms des délégués nommés par elles pour faire partie de la commission des réformes financières : MM. le

(1) *Livre jaune*, — Cf. n° 134 : M. Bompard à M. Delcassé : « Le comte Lamsdorff se loue du concours prêté par M. Constans à M. Zinovieff pour dégager une formule donnant satisfaction à l'Angleterre et à l'Italie sans que l'Allemagne puisse lui refuser son adhésion. » 19 avril 1905.

baron Grüsinger pour l'Allemagne, H. B. Harvey pour la Grande-Bretagne, Maissa pour l'Italie, Steeg pour la France. Nouvelle protestation de la Porte, le 1er septembre : elle se déclare dans « l'impossibilité absolue » d'adhérer aux propositions des ambassadeurs; nouvelle note de ceux-ci le 19, où ils signifient que les délégués seront rendus à leur poste à Salonique le 1er octobre. Le gouvernement impérial proteste encore, le 30 septembre : « S'il s'oppose à l'adjonction des délégués étrangers, c'est parce qu'elle constitue une ingérence directe dans les affaires purement intérieures du pays et porte la plus grave atteinte à son indépendance et à ses droits souverains que les puissances elles-mêmes se sont, à maintes reprises, engagées solennellement à respecter. » Autre note des ambassadeurs le 7 octobre; refus derechef le 14; le 27, le Sultan ne consent pas à accorder aux ambassadeurs l'audience collective demandée par eux. Cette fois, la Russie et l'Autriche-Hongrie proposent une manifestation navale. Mais, ici, l'accord des puissances cesse d'être complet : l'Allemagne déclare qu'elle ne participera pas à la démonstration. Les cuirassés des cinq puissances ne s'en rassemblent pas moins au Pirée, sous le commandement supérieur du vice-amiral autrichien Ritter. La Porte ayant rejeté une dernière note des puissances, l'escadre internationale apparaît, le 27, devant Mételin et procède à l'occupation de la douane et des postes et télégraphes, puis elle se dirige sur Lemnos. Il fallait céder : l'Allemagne, qui s'était abstenue de coopérer aux mesures militaires, conseillait elle-même à la Porte de ne pas prolonger sa résistance. Le 4 décembre, une note annonce la capitulation. On négocie encore pendant quelques jours sur des questions de rédaction : la Porte obtient que la commission sera nommée pour deux ans; qu'elle comptera un Ottoman parmi ses membres qui seront désignés sous le titre, non de délégués mais de conseillers; que les budgets examinés par la Commission ne deviendront définitifs qu'après sanction impériale : modifications de détail destinées à sauvegarder les apparences de l'intégrité de la souveraineté ottomane Mais le Sultan accepte d'un même coup les additions proposées, le 9 mai, au projet concerté entre la Porte et la Banque ottomane, c'est-à-dire l'institution de conseillers financiers, et le règlement élaboré par la Commission elle-même; il consent à prolonger de deux ans les pouvoirs de l'Inspecteur général; il accepte la prolongation, pour une

égale durée, de ceux des agens civils, et il renouvelle, pour deux ans, l'engagement du général Degiorgis et des officiers européens. Le 23 décembre, M. Boppe pouvait enfin télégraphier à M. Rouvier qu'Hilmi Pacha était entré en relations avec les conseillers financiers et que la Commission allait pouvoir reprendre ses travaux. La crise aiguë était terminée, mais elle allait avoir un épilogue. Les puissances, qui s'étaient montrées intransigeantes dans leur résolution d'obtenir de la Porte l'établissement d'un contrôle financier européen, parurent beaucoup moins pressées quand il s'agit de rendre possible l'application des réformes en reconnaissant au gouvernement ottoman la faculté de porter de 8 à 11 pour 100 *ad valorem* les droits de douane sur les marchandises entrant en Turquie.

Dès l'époque où il préparait, avec la Banque ottomane, un projet de réforme financière, le gouvernement turc avait pris soin de faire notifier aux grandes puissances que l'augmentation des droits de douane devait être la conséquence et la condition des réformes. Pour l'exercice 1322, le budget des trois vilayets s'est soldé par un déficit mensuel de plus de 80 000 livres turques, soit près de 25 millions de francs par an, somme considérable dans un pays dont le budget total ne se monte guère qu'à 300 millions de francs : c'était donc, pour l'Europe, une nécessité évidente, un acte de justice stricte, si elle exigeait des réformes, d'en assurer les moyens et de verser, sous forme d'accroissement des droits de douane, une subvention indirecte au budget de la Macédoine. Les puissances comprenaient qu'elles ne pourraient pas éviter d'entrer dans cette voie ; mais, avant de céder, elles saisirent l'occasion de demander des avantages nouveaux. La Grande-Bretagne, si ardente à réclamer des réformes, se montra particulièrement récalcitrante quand il fut question de majorer les droits de douane : elle déclara que ses nationaux faisant 60 pour 100 du commerce total de l'empire ottoman, elle avait besoin d'étudier à loisir une question qui l'atteignait si directement. La plupart des grandes puissances cherchèrent à profiter de la détresse financière de la Turquie pour se faire donner des avantages supplémentaires. Les Anglais obtinrent la prolongation jusqu'en 1940 de la concession du chemin de fer Smyrne-Aïdin et la concession de deux petits embranchemens atteignant les lacs de Bouldour et d'Égerdir. Les Allemands de leur côté cherchèrent à lier la question du

3 pour 100 à celle du chemin de fer d'Asie Mineure en demandant qu'une partie du revenu supplémentaire fût affecté à une garantie d'intérêts permettant d'entreprendre un nouveau tronçon.

Les négociations furent longues. L'Angleterre, soutenue par toutes les puissances commerçantes, subordonnait son consentement à l'amélioration du service des douanes; elle demandait un meilleur traitement pour les échantillons, plus de soins dans les analyses en douane et l'installation de bâtimens nouveaux dans certains ports; elle réclamait en outre une modification du régime des mines. Quand on parut être d'accord, on s'avisa qu'un protocole comportant modification des tarifs douaniers devait être soumis aux divers parlemens. Enfin, les petites puissances demandaient à être entendues. C'est le 25 avril dernier seulement que l'accord a été signé. La convention a déjà été approuvée par le Reichstag, et elle va être incessamment soumise au Parlement français. Il est entendu que 75 pour 100 du revenu supplémentaire seront affectés à la Macédoine; le dernier quart sera, conformément aux lois, attribué au service de la dette, qui, de ce fait, ajoutera à ses attributions le contrôle des douanes. Le Sultan s'est engagé à réaliser toutes les améliorations réclamées par les ambassadeurs. Il est entendu que la convention sera communiquée aux puissances secondaires. On calcule que le nouveau droit donnera environ 19 millions de francs, dont la France supportera seulement un million et demi; avec l'avance de 250 000 livres turques que la Banque ottomane s'est engagée à faire annuellement au trésor, l'État aura de quoi subvenir, ou à peu près, aux dépenses des trois vilayets.

Cette négociation clôt, pour le moment, l'histoire diplomatique et politique de la crise macédonienne. Elle a été, pour l'Angleterre, l'occasion de resserrer encore le contrôle européen sur l'administration turque; elle laisse donc entrevoir la politique européenne dans les Balkans continuant une évolution dont nous avons cru nécessaire d'expliquer l'origine et de montrer le développement. Il nous restera, dans une dernière étude, à apprécier les résultats et à esquisser l'avenir de ces réformes que l'Europe a eu tant de peine à arracher, morceau par morceau, à l'inertie défensive de l'empire ottoman.

René Pinon.

REVUE MUSICALE

Théatre du Chatelet : *Salomé*, drame musical en un acte ; poème d'Oscar Wilde, musique de M. Richard Strauss. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Ariane et Barbe-Bleue*, conte musical en trois actes ; poème de M. Maurice Mæterlinck, musique de M. Paul Dukas.

L'impression que le spectacle de *Salomé* nous a faite ne fut point inégale à l'effet que nous en avait produit la lecture. Un mot suffira pour la résumer : c'est une impression de scandale.

La nuit, sur les terrasses de Machéro, ou Makaur, « forteresse colossale, bâtie par Alexandre Jannée, puis relevée par Hérode, dans un des ouadis les plus abrupts, à l'Orient de la mer Morte (1). » A l'intérieur du palais, Hérode, avec sa femme et belle-sœur Hérodiade et Salomé sa belle-fille, célèbre par un festin l'anniversaire de sa naissance. Au dehors, des officiers et des gardes causent ensemble. Un d'entre eux, jeune chef syrien, Narraboth, aime la princesse. Il ne la vit jamais plus belle que ce soir, et plus étrangement pâle. Par momens, une voix rude se fait entendre. Elle semble sortir des entrailles de la terre. Elle sort en effet d'une citerne, où l'on retient prisonnier, sur l'ordre du tétrarque, celui que nous avons coutume d'appeler Jean-Baptiste, le Jaokanann de Flaubert dans *Hérodias*, qu'Oscar Wilde a nommé Jochanaan.

Soudain Salomé paraît. Elle a fui la chaleur du banquet et surtout « les regards de taupe » que lui jetait son tétrarque de beau-père. Elle aspire avec délices la fraîcheur et la pureté de la nuit. Cependant, la voix fatidique monte encore de l'abîme. Elle menace et promet tour à tour, prêchant la pénitence, annonçant le Sauveur. Interdite, la fille

(1) Renan, *Vie de Jésus*.

d'Hérodiade s'informe du captif et souhaite de le voir. Les gardes allèguent d'abord la défense d'Hérode, mais bientôt en vain. Pour une fleur à lui promise par sa princesse, l'amoureux Narraboth ordonne d'amener Jochanaan.

Alors nous entrons, ou plutôt nous tombons à la fois dans l'inconvenance et dans l'absurdité. Nous y tombons du premier coup et pour toujours. A peine a paru le prophète, à peine a-t-il passé de la prophétie à la malédiction et à l'invective, que Salomé s'enflamme, s'embrase pour lui d'amour. Et de quel invraisemblable autant que déplaisant amour! « Comme il est maigre! soupire-t-elle. On dirait une figure d'ivoire. Il doit être chaste comme la lune et sa chair doit être très fraîche. Je voudrais bien le regarder de plus près. — Princesse, princesse! » interrompt le jaloux Narraboth, visiblement gêné. Déjà Salomé s'est nommée à Jochanaan, dont son nom seul a redoublé la sainte fureur. « Arrière, fille de Babylone! » a-t-il rugi. Mais elle, plus éprise à mesure qu'il est plus sévère : « Parle encore, ô Jochanaan! Ta voix est une musique à mon oreille. » Enfin, sous l'anathème qui redouble, elle éclate en déclarations effrénées : « Je suis amoureuse de ton corps. Ton corps est blanc comme les lis de Sichem, comme la neige sur les monts de Juda. » Puis, passant du général au particulier, la délirante créature entre dans les détails. Chacun a son couplet : d'abord les cheveux; la bouche ensuite, oh! surtout la bouche. On songe à deux vers de Racine, dont le second, paraît-il, scandalisa fort les contemporains :

> J'entretins la Sultane et, cachant mon dessein,
> . . . . . .
> Je plaignis Bajazet, je lui vantai ses charmes.

Là-dessus, le bon La Harpe fait pudiquement observer que cette expression (*ses charmes*) est singulière. « On dit bien d'un homme qu'il est charmant, mais on ne parle guère de ses charmes. » Eh bien! je vous réponds que Salomé ne se prive pas d'en parler, des charmes d'un homme, et de celui d'entre les hommes qui dut être le moins charmant. Quelle nomenclature! Quelle analyse! Tout cela pour en arriver enfin à cette requête, à cette adjuration directe et vingt fois ressassée avec frénésie : « Ta bouche! Je veux baiser ta bouche! Donne-moi ta bouche à baiser! » Le pauvre petit Narraboth, enragé de voir et d'entendre ce qu'il voit et ce qu'il entend, se frappe de son épée et meurt. Salomé n'en a cure et, pour se délivrer d'elle, il ne reste plus à Jean que de se replonger en son puits.

Voilà la première moitié de l'acte, de l'acte unique et long dont se compose l'opéra. La seconde est pire. Hérode vient, accompagné d'Hérodiade, chercher sa belle-fille dont il ne saurait supporter l'absence. Il tient des propos d'ivrogne et de demi-fou. Son idée fixe est de ramener la jeune fille à table. Mais elle refuse, n'ayant d'yeux et d'oreilles que pour la citerne, d'où continue de sortir, de plus en plus farouche, la voix du maigre bien-aimé. Elle irrite, cette voix, elle exaspère Hérodiade, qui, par elle, s'entendit jadis outrager. La reine voudrait bien livrer le prophète aux Juifs. Quelques-uns justement, de la suite ou de la cour d'Hérode, se mettent à discuter devant le tétrarque la question messianique. Cependant, au fond de la fosse, la voix annonciatrice gronde toujours. Pour s'en distraire, Hérode supplie sa belle-fille de danser. Elle y consent, mais sous le serment terrible que vous savez. Hérode jure et Salomé danse. Elle exécute, a dit le bon Renan, « une de ces danses de caractère qu'on ne considère pas en Syrie comme messéantes à une personne distinguée (1). » Puis elle réclame sa récompense. D'abord elle se heurte au refus obstiné, que dis-je, épouvanté du tétrarque. Mais Hérode enfin cède aux adjurations réunies des deux femmes. Abruti par le vin et par le désir, il se laisse dérober l'anneau de mort. Le bourreau, l'ayant reçu, descend dans la citerne, d'où bientôt on voit sortir un de ses bras, portant, sur un plateau d'argent, la tête demandée.

Alors commence la dernière scène, qu'on peut appeler capitale. Elle est d'une insoutenable horreur. Nous devons subir une seconde fois, et combien plus répugnant encore! le même débordement d'amour. Les mêmes hommages que Salomé tout à l'heure prodiguait au corps entier, elle les renouvelle à la tête seule, à une tête coupée et saignante. Puis, par le souvenir au moins, elle passe, elle redescend de la tête au reste, à tout le reste, et l'impudique énumération de nouveau se déroule. Mais, comme tout à l'heure, c'est à la bouche que revient toujours le désir inassouvi de cette femme : à la bouche sacrée et qui se refusait vivante, morte maintenant, et qui ne se défend plus. « Je n'ai pas baisé ta bouche... Je baiserai ta bouche... Enfin, j'ai baisé ta bouche, Jochanaan! » Cela se conjugue, affreusement, et le baiser hideux enfin se donne. « Ta fille, hurle Hérode à Hérodiade, ta fille est un monstre! » Il a raison, par extraordinaire, et quand, écœuré lui-même, il ordonne : « Tuez, mais tuez donc cette femme! » on éprouve seulement le regret qu'il ait attendu si longtemps.

(1) *Vie de Jésus.*

J'ignore à quelle époque, à quel texte aussi, — peut-être un évangile apocryphe, — remonte cette version ou cette perversion du véritable Évangile, qui nous montre la fille d'Hérodiade amoureuse du Précurseur. Flaubert ne l'a point admise en son *Hérodias*, ni Renan dans la *Vie de Jésus*. Un peu atténuée, elle fit naguère le sujet, déjà désagréable, de l'*Hérodiade* de M. Massenet. Elle fait aujourd'hui le scandale de *Salomé*. Oui, double scandale, esthétique autant que religieux. Il est deux fois déplaisant qu'une pièce ait en quelque sorte pour « argument » ou pour action, pour principale péripétie et pour dénouement, le baiser, d'abord sacrilège, puis macabre, de cette femme à cet homme ; le baiser effrontément offert aux lèvres vivantes d'un saint et pris de force aux lèvres mortes d'un martyr. Par là toutes les convenances, et les plus hautes, sont également violées. Autant que le surnaturel, ce poème de la névrose, de l'hystérie et du sadisme offense la nature elle-même. Il unit l'érotomanie à l'impiété et, pour le qualifier, on ne peut que reprendre un mot fameux, celui de l'abbé Taconet dans *Mensonges:* « Tout cela, c'est des grandes saletés. »

Il paraît certain que M. Richard Strauss est aujourd'hui le plus grand musicien vivant de l'Allemagne. Resterait à savoir si l'Allemagne aujourd'hui possède un grand, j'entends un vraiment grand musicien. Et cela, nous ne le saurons, ou plutôt nos neveux ne le sauront guère, d'une façon définitive, avant une cinquantaine d'années. Quoi qu'il en soit, et dès à présent, le talent ou la virtuosité de M. Richard Strauss est insigne. Elle tient même parfois du prodige, ou du sortilège, avec tout ce que ce dernier mot comporte d'illusion et de maléfice.

On définirait assez bien *Salomé* la mise en œuvre la plus riche et la plus extraordinaire des plus ordinaires et des plus misérables élémens. Sous l'opulence et l'éclat des draperies, sous le luxe des ornemens et des parures, le corps est en réalité chétif, difforme et malsain.

La virtuosité du compositeur de *Salomé* s'exerce sur deux élémens, elle se déploie en deux ordres et comme en deux « règnes » de la musique : l'un est le travail thématique, l'autre est l'instrumentation. Pour transformer un motif et le déformer, pour en renouveler à l'infini le dessin par les rythmes et, par les harmonies ou les timbres, la couleur; pour le démarquer et le démonter, le renverser, le retourner, ou l'invertir, M. Richard Strauss est sans rival, et je crois qu'il en remontrerait à l'ombre même de Wagner, dans laquelle il opère d'ailleurs. Maître des variantes, ou des variations, et des métamorphoses, ainsi qu'Hamlet à Polonius, il nous fait voir tour à tour,

si ce n'est à la fois, dans le nuage inconsistant et mobile de sa pensée sonore, une belette, une baleine et un chameau.

Mais à la richesse, à la subtilité de cette élaboration, la médiocrité de l'invention ne nous paraît point inégale. La plupart des idées « mélodiques » (si l'on peut les qualifier ainsi) de *Salomé* existent à peine. Les autres, qui sont un peu davantage, ne sont que de banales ou vulgaires idées. Le motif de Jean, le premier au moins des deux motifs qui lui sont particulièrement affectés, en soi-même autant que dans sa progression, manque singulièrement de caractère. Le second (par intervalles de quarte) a quelque grandeur. Quant au personnage de Salomé, les traits principaux, qui devraient nous frapper avec éclat, éclatent en effet, mais avec quelle fâcheuse trivialité ! Tantôt c'est une ébauche de valse, harmonisée de façon terrible, et dont cette harmonie bizarre, affreuse, fait paraître encore le rythme plus ordinaire, et plus lâche, ou plus débraillé, le contour. Tantôt, et surtout, c'est la phrase amoureuse, lascive par excellence, peut-être la plus déplorable de l'ouvrage, qui se déroule, ou se dégorge dans un style de café-concert, et de café-concert allemand.

Le reste, — nous parlons toujours de l'élément thématique, — le reste est composé de riens : de riens au pluriel, de riens innombrables, mais de riens. Nous n'oublions pas, car on ne manquerait pas de nous le rappeler aussitôt, qu'il n'est pas besoin de beaucoup de notes pour faire un motif, et quelquefois sublime. Deux ou trois y peuvent suffire : témoin le thème initial de la symphonie en *ut* mineur, ou le thème d'entrée de Tristan. Mais il faut que ces notes portent pour ainsi dire en elles un caractère, un sens, un principe de vie et de beauté. Les thèmes de *Salomé* ne contiennent rien de semblable. Autant que sommaires, ils sont trop souvent insignifians. Réduits au minimum de la forme, dans l'espace et dans le temps, ils ne paraissent pas des lignes, mais des points. Et si le « pointillisme, » comme dit le jargon esthétique, est déjà désagréable en peinture, où l'œuvre pourtant se présente et s'embrasse tout entière à la fois, la condition même ou la nature successive de la perception musicale le rend plus fastidieux et plus pénible encore.

Enfin, ces formes trop brèves se suivent avec une vitesse que jamais rien ne modère ou ne suspend. Hormis quelques phrases de Jean, pas une halte lyrique ne ralentit la course et la trépidation du cinématographe sonore. A côté de cette fuite éternelle, l'*in-fieri* wagnérien lui-même paraîtrait permanence et stabilité.

Ce n'est pas tout. Autant que la transformation des thèmes, leur

combinaison est incessante et infinie. Le compositeur épuise vraiment les possibilités de leur rencontre et de leur mélange, surtout de leur contraste et de leur conflit. *Porró unum est necessarium.* Que de fois, du fond de cette polyphonie, on soupire après l'unité! Qui donc, ayant, comme disait Bossuet, « foudroyé la multiplicité, » qui donc un jour, en musique, et même ailleurs, viendra la rétablir, cette unité partout nécessaire! L'harmonie ici ne consiste que dans le contrepoint. Et jamais le mot ne fut plus juste, car il ne s'est jamais plus réellement agi, non pas de parties musicales, mais de points ou d'atomes. Ainsi, composite et menue en même temps, cette œuvre tout entière finit par nous produire l'impression d'une espèce de hachis sonore. Excusez le terme culinaire, mais véritablement il y a par trop de cuisine dans cet art-là.

En fait de cuisine orchestrale, on connaissait déjà l'incomparable maîtrise du symphoniste allemand. Elle se retrouve ici, peut-être seulement un peu restreinte, ou contrainte, par l'obligation d'accorder quelque chose, — oh! pas grand'chose, — non pas sans doute au chant, mais du moins à la parole, à la déclamation, au cri. Et puis, à force de vouloir son orchestre homogène et fondu, il semble que le musicien finisse par en faire une sorte de bruit ininterrompu et indéterminé : tantôt un murmure et tantôt un rugissement, une rumeur tour à tour puissante et douce, mais d'où rien d'individuel ni de saillant ne se détache plus. Pardon! certaines sonorités ont paru personnelles et sans exemple, dit-on, jusqu'ici. Pendant la décollation de Jean, au fond de la citerne, quelques notes se font entendre, que les uns ont pu croire de trompette, les autres de clarinette. Elles sont en réalité de contrebasse, et sans doute c'est le dernier trait de l'ingéniosité, le meilleur tour de la sorcellerie instrumentale, que de rendre la confusion possible entre des instrumens aussi divers.

En tout cela, dans cette extraordinaire polyphonie de timbres et de thèmes, qu'il y a d'habileté, d'artifice! Mais qu'il y a peu de substance et surtout de beauté! Et si, poursuivant la série des ordres ou des « règnes » de la musique, on passe à celui de l'harmonie, alors que de véritable, agressive et parfois atroce laideur! Que dis-je! On n'est point ici devant un « règne, » ou seulement un ordre, mais devant l'anarchie et le chaos. Ici, plus de principes ni de règles. Ici, tout est permis et, contre la nature ou l'essence de la musique, il semble que tout soit osé. Heureux les autres arts, que sauvent de certains attentats les conditions mêmes de leur être. Ni la peinture, ni l'architecture, ni la statuaire ne pourraient, sans périr, manquer à certains

rapports nécessaires, qui sont leurs inviolables lois. Aucun peintre ne représentera jamais le visage de l'homme avec trois yeux, son corps avec deux visages. Si le marbre du sculpteur n'est pas d'aplomb, si les pierres de l'architecte ne sont pas en équilibre, si elles portent à faux, elles tomberont. Les notes seules, par un funeste privilège, peuvent porter à faux impunément. Dans *Salomé* c'est ainsi que le plus souvent elles portent. « Je cherche, » disait un enfant de génie, « je cherche les notes qui s'aiment. » M. Richard Strauss a l'air de chercher surtout les notes qui se haïssent, qui se heurtent et se blessent. Et personne peut-être n'a jamais eu comme lui le don de les trouver et, par force au besoin, de les réunir. Il y a dans son art un goût et comme un parti pris de violence, de cruauté, presque d'horreur.

Quelque temps après la représentation de *Salomé* en Italie, un grand, très grand artiste nous écrivait de l'autre côté des Alpes : « J'ai été, ces jours derniers, témoin d'un outrage sans nom fait à une Immortelle... C'est l'œuvre d'un Allemand, vitrioleur de l'art... Heureusement les formes divines de la musique ne sont visibles qu'à l'âme, et l'outrage, ne laissant pas de trace, sera bien vite oublié. »

Cela était peut-être un peu trop dur, mais seulement un peu.

Sous la direction merveilleusement intelligente et passionnée de l'auteur, la beauté de l'exécution a surpassé de beaucoup celle de l'œuvre même. Un orchestre de France y concourait avec une troupe de chanteurs allemands. Il a tout exprimé, cet orchestre, passant de la fluidité limpide et de la douceur murmurante à la furieuse et spasmodique violence. Sur le courant, ou le torrent de la symphonie écumeuse, Mlle Destinn (Salomé) a jeté avec audace, ou posé avec une suavité exquise, une voix admirable tantôt de puissance, tantôt de tendresse, et toujours de pureté. A côté d'elle il faut louer, encore plus que l'interprète consciencieux mais un peu lourd du rôle de Jochanaan, celui du rôle d'Hérode : M. Burrian. Par sa voix, — une belle voix de ténor, étendue et timbrée, — par son chant et par son jeu, M. Burrian a fait du tétrarque le fantoche d'opérette à la fois le plus sinistre et le plus réjouissant.

Ce n'est pas la première fois qu'on transporte ou qu'on transpose au théâtre l'histoire de Barbe-Bleue. Meilhac et M. Halévy traitèrent jadis l'horrifique sujet de la façon la plus claire et la plus divertissante. On n'ignore pas que la manière de M. Mæterlinck est tout autre.

Rien que ces deux noms : Ariane et Barbe-Bleue, inopinément rapprochés, forment un titre hétéroclite. Il étonne d'abord et la suite ne

l'explique guère, Ariane en somme n'arrivant à rien résoudre, ou seulement à rien débrouiller, pas plus la situation que les caractères ou les âmes.

Quand le rideau se lève, il découvre une vaste salle, encore vide, dans le château de Barbe-Bleue. « Au fond, une grande porte et, de chaque côté de celle-ci, trois petites portes d'ébène à serrures d'argent, fermant des espèces de niches dans une colonnade de marbre. » A travers les fenêtres, on entend le tumulte et les cris d'une foule invisible. Cris de colère et de mort contre l'époux déjà cinq fois meurtrier; cris d'alarme et de pitié pour la sixième épouse, plus belle, plus touchante encore que les précédentes, et qui approche. Curieuse, mais non craintive, ayant le soupçon d'un mystère à pénétrer, peut-être d'un devoir, d'une mission à remplir, elle a franchi le seuil terrible avec sa fidèle nourrice, et la voilà. Sept clefs brillent entre ses doigts : six, en argent, sont permises; mais la septième est d'or, et défendue. Tour à tour les six portes cèdent et laissent ruisseler, en flots de perles et de pierreries, le trésor des parures nuptiales. Mais derrière la sixième, une dernière, interdite et fatale, ne s'ouvre que sur un caveau plein d'ombre, d'où sortent de lugubres voix. Alors survient l'époux farouche. Il interroge, il va punir, quand le peuple en fureur fait irruption dans la salle. Barbe-Bleue a tiré son épée, mais elle ne le sauverait point. C'est Ariane qui se dresse devant lui, et d'un geste, d'un mot, où déjà se trahit son étrange amour, elle fait reculer ses propres défenseurs.

Au second acte, elle pénètre dans le souterrain. Elle y trouve, captives, la demi-douzaine, moins une, de ses devancières. Les pauvrettes sont dans un assez triste état, physique et moral. Elles portent de jolis noms : Sélysette et Mélisande, Ygraine, Alladine et Bellangère. Un peu hébétées par la réclusion, leur hébétement a de la douceur, avec une vague poésie. Ariane commence par les entretenir longuement et tendrement. Puis, leur ayant parlé du dehors et de la vie, du soleil et des fleurs, du printemps et de la liberté, elle les ramène, chantant et dansant, vers toutes ces belles choses. Notons que durant tout ce second acte, on ignore absolument ce qu'est devenu Barbe-Bleue.

On ne le saura point avant la scène finale. La première partie du troisième acte est consacrée à la toilette, à la parure des petites libérées, sous les yeux et par les soins de leur libératrice. Et toujours pas le moindre Barbe-Bleue. Soudain l'émeute populaire et villageoise recommence à gronder. Barbe-Bleue cette fois n'a pu fuir. Les paysans

l'ont pris et le livrent, pieds et poings liés, à la justice conjugale, et conjugale six fois. Mais celle-ci, par un revirement inattendu, se change ou se fond en amour. Ariane et les autres pansent le blessé, le délient. Autour de lui, c'est une émulation de miséricorde et de tendresse. Ariane du moins, ayant accompli son œuvre de rédemption, partira. Mais elle s'en ira seule. Et les cinq autres? Les cinq autres demeureront. Apparemment, il leur plaît d'être battues, ou prisonnières, et le symbolisme de M. Mæterlinck se ramène à la formule, conjugale aussi, de Martine. Encore une fois, le sens de cette histoire est obscur. L'âme des personnages ne l'est pas moins. Le rôle et le caractère de Barbe-Bleue a même l'inconvénient de ne point exister. Quant au drame, on n'en peut rêver un qui soit moins une action, fût-ce tout intérieure. C'est le type de la pièce immobile. Rien ne s'y passe et surtout rien n'y change. La dernière scène offre ceci de particulier, qu'elle laisse, ou ramène exactement les choses au point où la première les avait prises. Ce théâtre est un théâtre d'ombres, d'ombres poétiques et tristes, ou mieux, — quelqu'un l'a dit, — une sorte de Guignol dolent et brumeux.

Il y a dans la partition de M. Paul Dukas des choses, beaucoup de choses, qui sont de la plus robuste et de la plus fière, en même temps que de la plus profonde et de la plus émouvante beauté. Je ne crois pas que depuis fort longtemps, sur la scène de nos théâtres de musique, rien de supérieur ou d'égal, en tout cas rien de semblable ait paru.

Ici non plus sans doute, — c'est le défaut, ou plutôt l'excès de l'ouvrage, — l'ordre harmonique n'est pas toujours harmonieux. La dissonance y règne trop souvent en maîtresse. A cet égard, le second acte surtout ne laisse pas d'être pénible. Tel motif, en forme de spirale descendante, y vrille littéralement l'oreille. Jusqu'au moment où la verrière brisée par la main d'Ariane laisse entrer dans le souterrain (et l'entrée, ou l'irruption, est magnifique) le soleil, le printemps et la vie, le dialogue d'Ariane et des petites prisonnières se traîne lentement dans la nuit. Cette nuit, je vois ou j'entends bien que des lueurs sonores la traversent. Menus, grêles de forme, et d'un sentiment puéril à dessein, mille détails, d'orchestre ou de chant, ont un charme fragile, mêlé de mélancolie et de tendresse. L'impression tout de même est d'un gémissement, ou d'un grincement, d'une plainte ou d'une complainte monotone. Mais le plaisir que nous donne le reste de l'œuvre est si grand, si pur, que nous ne nous le gâterons point. Quand le mérite l'emporte, laissons-lui tout emporter. Rappelons-nous aujourd'hui le proverbe latin que citait Joseph

de Maistre : « *Odia restringenda, favores ampliandi.* » Cela veut dire que, dans les jugemens d'art comme dans les autres, il est bon, il est juste quelquefois que tout ce qui est favorable soit interprété *en plus*, et que ce qui est rigoureux le soit au contraire *en moins*.

Le drame, ou le conte musical de M. Dukas est avant tout et plus que tout symphonique. Il l'est premièrement par la prédominance de l'orchestre : soit par la plénitude ou la puissance, soit par la délicatesse ou la discrétion de cet orchestre tout entier. Il l'est aussi par l'expression et l'éloquence personnelle de tel ou tel instrument se détachant de l'ensemble. Et la beauté de l'orchestre ou de l'orchestration résulte moins ici d'une virtuosité pour ainsi dire extérieure, que d'une vertu profonde et comme essentielle. Symphonique, une telle œuvre l'est encore par le développement le plus « poussé, » mais aussi le plus large et le plus clair des idées musicales. Au premier acte, ce n'est point « l'air des bijoux, » c'en est la symphonie éblouissante, que nous avons entendue avec ravissement. Améthystes et saphirs, perles, émeraudes, rubis et diamans, chaque effusion de nouvelles pierreries suscite un épisode nouveau. Et ce renouvellement prestigieux des rythmes, des timbres, se concilie à merveille avec la persistance du thème. Tour à tour *allegro* de symphonie, *adagio*, *largo* même, ou *scherzo*, plus ce thème se transforme, plus il se retrouve et se ressaisit, de sorte que la variété, la mobilité de ses apparences ou de ses figures fait plus sensibles encore l'unité et la persistance de son être. Oui, c'est bien cela. Dans la musique de M. Dukas, quelque chose persiste ou demeure. Elle suit un plan très net et très ferme, cette magnifique symphonie descriptive du premier acte. Elle s'ordonne, se distribue et se construit. Elle est un édifice, une architecture, et non pas une poussière de sons.

Allons plus avant et jusqu'au fond de cet art. Là encore, même là, dans les élémens premiers, qui sont les mélodies, nous trouverons la consistance et la solidité. En cette musique, élaborée avec une dextérité surprenante, le travail ne surpasse pas la matière. Il se contente de l'orner. Les idées ou les thèmes de M. Dukas ont une valeur propre, une intrinsèque et spécifique beauté. Il en est un surtout, simplement admirable, ou plutôt admirable simplement, avant même qu'il se répande à travers l'organisme de la partition, pour l'animer tout entier : c'est la cantilène, douloureuse et poignante, des *cinq filles d'Orlamonde*, que chantent au premier acte, invisibles encore, les cinq petites emprisonnées.

D'autres motifs, avec plus de brièveté, n'ont pas moins de caractère

et ne contiennent pas en puissance moins d'expansion et de vie. Un des plus frappans ne consiste que dans deux accords parfaits, disposés et comme étagés de haut en bas, à l'octave, et tenus longuement. La suppression de la tierce, laissant dominer la quinte, leur donne quelque ressemblance avec les premiers accords de la Neuvième Symphonie de Beethoven. C'est par eux, ou plutôt c'est entre eux, comme entre deux pilastres, que s'ouvre, toute grande, la partition, et chaque fois qu'ils reviennent au cours de l'ouvrage, ils semblent ouvrir encore, — et l'encadrer aussi, — un horizon profond et mystérieux.

Trois ou quatre notes seulement, on le disait plus haut, mais des notes efficaces, des notes élues et marquées de je ne sais quel signe sacré, peuvent suffire à constituer un thème. Elles y suffisent dans la scène finale, peut-être la plus émouvante, où, sous le poignard inopinément sauveur d'Ariane taciturne, tombent les liens du héros, lui-même silencieux. Ici nous pouvons nous souvenir, mais par analogie et non plus, comme en écoutant *Salomé*, par antithèse, de formes thématiques brèves et belles entre toutes et, par exemple, de l'entrée de Tristan. Ici nous pouvons admirer la musique à la fois dans la plénitude et le raccourci de son être. Ainsi le symphoniste dramatique d'*Ariane et Barbe-Bleue* établit son œuvre sur des bases solides et profondes. Elle peut s'élever très haut parce qu'elle s'appuie et s'assure en bas, et si parfois sa tête au ciel paraît voisine, ses pieds touchent à l'empire des morts, des plus grands, des plus illustres entre les morts.

Symphonique principalement et par essence, la partition de M. Dukas a néanmoins des parties et des beautés vocales. La voix et le chant, un chant, — si ce n'est un air, — de bravoure, avec des éclats, des emportemens de lyrisme enflammé, domine et couronne toute la symphonie des pierres précieuses d'une sorte de *vocero* triomphal. Mais surtout c'est la voix presque seule, à peine accompagnée et soutenue, la voix à découvert, dont le musicien de drame excelle à tirer l'effet le plus dramatique et le plus musical à la fois. Non moins qu'à l'éloquence du commentaire instrumental, la beauté supérieure des dernières scènes tient à l'éloquence du discours, mélodique ou récitatif, au pathétique de la parole notée, à la profonde, à la poignante vérité des intonations. Pendant le premier acte, sur le triste cantique des captives, le dialogue de la nourrice et d'Ariane se détache avec un relief surprenant. Enfin, n'est-il pas un peu, ce cantique lui-même, comme la protestation et la revanche de l'élément mélodique et vocal, si, dans un drame symphonique, rien ne nous émeut davantage, d'une

émotion plus forte et plus pure, qu'une simple cantilène, à laquelle un trémolo plus simple encore sert d'accompagnement!

Ainsi l'œuvre se partage, dans une certaine mesure, entre deux principes : celui de la symphonie et celui du chant ou de la voix. Mais elle manifeste encore un autre équilibre. Avec un sentiment très juste de l'ordonnance en quelque sorte architecturale, le musicien a fait alterner, dans chacun des trois actes de sa partition, la puissance, la plénitude sonore, avec le vide et presque le silence. De cette succession et de ce contraste, il a tiré des effets d'une très grande et presque classique beauté.

Avons-nous tout dit de cette œuvre? Oui, peut-être de ses formes, ou de son corps. C'est de son âme qu'il resterait à parler. Ame de noblesse et de pureté; âme de douceur, et de douleur aussi; âme d'inquiétude et parfois d'épouvante; âme, enfin et surtout, de mystère. Le mystère, voilà sans doute un des objets, un des élémens principaux de la musique et je dirais volontiers l'une de ses fins, si le propre de l'art, et de l'art musical en particulier, n'était justement d'être infini. Quoi qu'il en soit, peu d'œuvres autant que celle-ci, parmi les œuvres d'aujourd'hui et d'hier, nous ont donné l'impression et l'émotion du mystère. La musique ici nous amène en quelque sorte au bord du grand secret. Et même, à certains momens, elle nous permet de nous pencher sur lui et d'en entrevoir quelque chose. La musique, dans les dernières scènes d'*Ariane et Barbe-Bleue*, explique le poème et l'éclaire. Derrière les voiles qu'elle écarte, elle nous fait deviner, et surtout ressentir, ce que le symbolique récit d'une rédemption inutile peut cacher d'amour et de pitié, de mélancolie et de pardon. C'est en de tels instans que la musique s'élève de l'ordre de l'esprit à l'ordre de la charité. Alors, comme disait Beethoven, elle est une révélation plus haute que la parole et que la philosophie.

Il y a dans *Ariane et Barbe-Bleue* deux rôles auprès desquels tous les autres ne sont rien : celui d'Ariane et celui, non pas de Barbe-Bleue, mais de l'orchestre. Le premier est joué par Mme Georgette Leblanc, sans assez de voix, mais avec toute l'intelligence et le sentiment qu'il faut. Le second est tenu remarquablement, et de toute manière. M. Ruhlmann est un chef excellent.

CAMILLE BELLAIGUE.

ESSAIS ET NOTICES

LA RÉVOLUTION RACONTÉE PAR DES CORRESPONDANCES PRIVÉES

L'auteur des *Origines de la France contemporaine* indiquait en 1877, dans une lettre publiée récemment, que l'histoire de la Révolution était encore dans les cartons des Archives. Les historiens qui étudient cette période troublée savent quelle est la richesse de la mine et combien sont abondans les renseignemens que renferment ces vieilles liasses. Aussi les dépouillent-ils patiemment, avec la certitude d'être récompensés de leurs efforts. M. Pierre de Vaissière, qui nous offre aujourd'hui un important ouvrage, a réuni sous le titre de *Lettres d'aristocrates* une série de correspondances, extraites des fonds révolutionnaires des Archives nationales et formant un faisceau de dépositions authentiques sur les principaux événemens qui se sont succédé, en France, de 1789 à 1794 (1). Le titre du volume nous indique ce qui fait son unité : les témoins que nous entendons appartiennent à une même classe, celle des anciens privilégiés : « On me reprochera peut-être, — dit l'auteur dans sa remarquable Introduction, — d'avoir fait œuvre de parti en ne donnant la parole qu'aux adversaires de la Révolution... J'ai voulu illustrer d'une manière vivante et avec plus de force que ne l'aurait pu faire, je crois, aucune autre exposition, ce grand fait historique qu'est la mort de la noblesse française. Ainsi ce travail ne se rattache nullement à la défense d'une idée politique, mais bien plutôt aux études que j'ai entreprises sur l'ancienne noblesse de France (2). »

(1) *Lettres d'aristocrates*, par M. Pierre de Vaissière, 1 vol. in-8°, Perrin.

(2) M. de Vaissière fait allusion ici à son précédent ouvrage : *Gentilshommes Campagnards de l'ancienne France*. 1 vol, in-8°; Perrin.

M. de Vaissière n'était point tenu de nous donner ces explications; il suffit d'ouvrir son livre pour se convaincre qu'il répond aux exigences de la critique historique la plus sévère. S'effacer derrière les documens, se contenter de faire connaître les personnages dans de brèves notices, après les avoir identifiés avec beaucoup de discernement, leur laisser la parole sans jamais intervenir dans le débat, n'est-ce pas là le meilleur moyen de donner à une œuvre le caractère objectif? Le travail qu'il vient de mener à bonne fin constitue, par l'ensemble de ses qualités, le modèle que pourront se proposer ceux qui entreprendront des publications du même ordre. M. de Vaissière a groupé en trente-cinq chapitres trente-cinq correspondances en respectant l'intégrité de chacune d'elles, de manière à intéresser le lecteur au sort des diverses personnes qui tiennent la plume, en même temps qu'aux événemens publics dont leurs lettres se font l'écho; le classement qu'il a adopté lui a permis cependant d'observer à peu près l'ordre chronologique des grandes journées de la Révolution.

« L'intérêt des choses humaines, — a écrit éloquemment Lamartine, — n'est pas dans la grandeur des situations ou des événemens, mais dans l'émotion de l'âme où ces situations et ces événemens retentissent. » Cette parole, dont s'est souvenu M. de Vaissière, pourrait servir d'épigraphe à son livre: elle en résume exactement l'esprit. En maniant ces lettres d'autrefois, il a été frappé, — il nous le dit lui-même, — de « cette pénétration constante de la vie publique et de la vie privée, » de « cette réaction perpétuelle des grands événemens historiques sur d'obscures destinées. »

La première figure que nous rencontrons est celle d'un gentilhomme breton, le comte de Quélen, chef d'escadre des armées navales, qui avait pris sa retraite en 1785 et était venu se fixer à Paris. C'est de la capitale qu'il écrit à un de ses amis, le président Conen de Saint-Luc, pour le tenir au courant de ce qui s'y passe, du 20 avril 1789 au 10 février 1790. Cette correspondance nous fait assister aux assemblées électorales de la noblesse, dont les cahiers ont été rédigés par d'Éprémesnil. M. de Quélen fait l'éloge de la logique et des connaissances de droit public que possédait ce parlementaire. Le 29 août 1789, M. de Saint-Luc est informé que le sieur Chérin (1) « va être en vacances pour longtemps. » Le 13 novembre, Quélen conte l'anecdote suivante. Voulant aller au Bois de Boulogne, il fut arrêté par un

(1) Louis Nicolas-Henry Chérin (1762-1799), célèbre généalogiste, auteur d'un *Abrégé chronologique d'édits, déclarations... des rois de France de la 3e race, concernant le fait de noblesse* (1788).

« alguazil » qui l'obligea de rétrograder sous prétexte qu'il n'avait pas de passeport pour franchir la barrière. A la grille, un suppôt des aides l'interpella à son tour : « Qu'avez-vous à déclarer? — Que je suis sans liberté, — répond Quélen. Est-elle sur le tarif? Faut-il payer? — Non, passez! » — « Je rentre en ville, écrit-il, sans pouvoir croire à la liberté de l'homme et à ses droits annoncés par la plus auguste assemblée de l'univers. » Le gentilhomme breton s'exprimait, on le voit, avec la plus entière franchise dans ses lettres : il eut la bonne idée de ne pas les signer, ce qui lui permit de ne pas être inquiété sous la Terreur. Il vécut jusqu'en 1802 et eut de son mariage avec Antoinette-Marie-Adélaïde Hocquart sept enfans, dont l'un fut le célèbre archevêque de Paris.

M. de Vaissière ayant retrouvé au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale un crayon représentant le profil, au front fuyant, au nez allongé, à la bouche souriante de Charles-Alexis-Pierre Brulart de Genlis, marquis de Sillery, l'a reproduit dans son volume. Le mari de Mme de Genlis avait été élu à la Constituante par la noblesse du bailliage de Reims. Cet homme prudent s'étonne des propos d'une « licence inouïe » qui se tiennent dans les cercles politiques, au printemps de 1789. Il fait à son correspondant, M. de Savigny, le récit de la séance d'ouverture des États-Généraux. Le Roi n'a parlé que pendant quatre minutes et demie ; le garde des Sceaux, M. de Barentin, n'a été entendu de personne ; M. Necker n'a pas pu lire son discours en entier, tant sa voix était faible ; un de ses secrétaires a dû en achever la lecture. Il a paru à M. de Sillery que cette harangue n'avait pas l'assentiment général. Dans une lettre datée du 17 juillet 1789, le marquis décrit l'émotion populaire provoquée par le renvoi du ministre. La fin de la lettre nous dépeint le roi à l'Hôtel de Ville, cédant au vœu de la capitale, et acclamé avec transport par la foule qui venait d'apprendre que M. Necker avait été rappelé. Sillery, qui était de la faction d'Orléans, pousse un cri de triomphe : « En quinze jours, la révolution du plus grand empire de la terre s'est faite... L'intrépidité d'une partie des députés de la nation a fixé pour jamais la liberté de la France. » L'enthousiasme des premiers jours amènera vite des désillusions, même chez les novateurs les plus déterminés. Le citoyen Sillery, dont sa femme affirmera qu'il a été « l'un des fondateurs de la République, » apprendra à ses dépens qu'une révolution ne se fait ni si facilement, ni si rapidement : le 31 octobre 1793, il montera à l'échafaud.

Après les journées des 5 et 6 octobre, nous constatons le déclin du

prestige royal. Le marquis de Vergennes, frère de l'ancien ministre, décrit en termes lamentables la revue de la milice parisienne passée par le roi aux Champs-Élysées, le 18 octobre 1789. La revue était prescrite pour six heures, mais « quelques districts paresseux » n'arrivèrent qu'une heure après, et le Roi qui était venu à pied par les Tuileries fut obligé d'attendre une heure sous la pluie. Il était vêtu d'un frac brun et de bas gris « comme un garçon marchand de la rue Saint-Denis. » Le duc de Brissac et quelques officiers de la garde nationale formaient toute sa suite.

M. de Séneffe, qui s'était transporté de Belgique à Paris, en 1785, pour y jouir de sa fortune, l'augmenter en fondant une maison de banque internationale et se faire de belles et agréables relations, voit son existence bouleversée et ses intérêts compromis par les événemens révolutionnaires. Il se plaint à sa belle-sœur, Mme de Pestre, qu'on ne connaisse plus le plaisir à Paris en septembre 1789. « Comme Paris est changé ! Le diable emporte la liberté! » Quelques jours après, il écrit à son oncle, M. J.-B. Cogels, banquier à Anvers : « Ils ont tout culbuté... Quand on a une maison à restaurer, c'est une grande erreur de prendre des architectes qui finissent toujours par renverser jusqu'aux fondemens. » Ces sages paroles dénotent un esprit clairvoyant chez ce financier qui fut acculé à la ruine et quitta Paris en juillet 1791, n'ayant plus les moyens d'être « d'aucune utilité pécuniaire » à l'exigeante personne qui lui accordait ses faveurs.

La diversité des épistoliers que cite M. de Vaissière, — ils sont plus de cinquante, — est une garantie de la diversité des impressions que ressentira le lecteur ; mais il n'est guère possible de faire une place à chacun d'eux dans une brève analyse, et nous sommes contraint de n'extraire de ces correspondances que les passages les plus significatifs.

La lettre de M. Dutailly décrivant la cérémonie du transfert des cendres de Voltaire à l'église Sainte-Geneviève est un document fort intéressant. C'est le 11 juillet 1791, de deux heures de l'après-midi à neuf heures et demie du soir, que l'on a promené « les tristes restes de Voltaire, de la Bastille jusqu'à Sainte-Geneviève. » Le commencement du convoi, comprenant des poissardes travesties en gardes nationaux et des filles vêtues en « vestales romaines, » avait l'air « d'une folie de carnaval. » Le char funéraire était traîné par les huit chevaux blancs de la Reine, qu'on avait pris « sans lui en demander la permission. » Ce singulier récit, fait de contrastes, n'est-il pas le commentaire le plus curieux que l'on puisse fournir de l'état d'esprit

du moment : le sarcophage de Voltaire, déposé à la Bastille que ses sarcasmes ont contribué à démolir, transporté en « terre sainte, » pour narguer l'archevêque de Paris, et promené en grande pompe à travers la ville pendant près de huit heures, n'est-ce point là une manifestation éclatante du triomphe de l'idée révolutionnaire?

Sortons maintenant de la capitale devenue inhabitable et transportons-nous à Coblentz pour voir quelle figure y font les émigrés à la fin de cette même année 1791. M. Bengy de Puyvallée a eu la douleur d'y trouver « le tableau mouvant de toutes les passions, de toutes les exagérations, un luxe scandaleux, une dépense folle, » et pas l'ombre d'un plan habilement conçu. « On se repose sur des chimères, » écrit-il à M. d'Abzac, non sans une profonde mélancolie. Nous notons les mêmes constatations sous la plume de la duchesse de Saulx-Tavannes qui est à Trèves, en juin 1791, à Bruxelles en décembre 1791. A Trèves, les jeunes gens cherchent à fuir les soucis en suivant le conseil d'Horace : *Nunc vino pellite...;* à Bruxelles, la vie est beaucoup plus divertissante. « Paris y est transporté, et les plaisirs y sont aussi vifs que dans nos temps les plus heureux... Il serait impossible de se former une idée de nos malheurs sur la conduite de tout ce qui est ici. »

A côté de ces lettres, nous tenons à mentionner celle que M. de Maiche écrivait à sa mère, au mois de novembre de la même année : elle témoigne des souffrances endurées par les émigrés, en proie aux vexations des habitans d'Ath en Hainaut. A Oberkich, « sur 1 580 gentilshommes qui se trouvent réunis, la moitié n'a d'autre drap de lit que sa chemise et ses bottes, et le reste a deux bottes de paille... Joignez à cela qu'ils sont 15 ou 20 dans une chambre de paysans, dont le parquet est souvent terre très humide. » « Il n'y a eu ni plainte ni regret, — lit-on dans la même lettre adressée au marquis de Vibraye, —c'est un phénomène en vérité, dont l'histoire, à ce que j'espère, fera un jour une mention honorable. » M. de Vaissière n'a pu retrouver le nom de l'auteur de cette dernière lettre, mais nous lui savons gré de l'avoir citée : puisse-t-elle attirer la pitié sur ces malheureux qui souffrirent si patiemment les infortunes de l'exil !

Ceux qui n'émigrèrent pas vont retenir maintenant notre attention. M. Fougeret de Château-Renard écrit de Paris à son intendant Nicolas Lecoy de la Marche que le peuple y devient de plus en plus infâme, que les religieuses et les femmes pieuses y sont méprisées et avilies, battues et outragées, et il constate que c'est là le signe certain de la déchéance d'un pays. Le 22 janvier 1793, il rend ainsi la physio-

nomie de la capitale : « Paris est dans un état de frayeur et de morne effrayant. Il n'y avoit hier que des gens armés dans les rues : le plus grand nombre des boutiques étoit fermé. *Louis a fini son agonie à onze heures.* Il n'y avoit que de la troupe. » Quelques jours après, il est las de vivre et voudrait avoir terminé son existence, « tant la tristesse le dévore. » Le 22 avril, il remarque que « les dimanches ne font point vaquer l'instrument fatal, » vu l'affluence des condamnés. Le 23 floréal an II (12 mai 1794), Jean Fougeret, « despote et tyran de ses concitoyens, dont la correspondance respirait tout ce que l'égoïsme et la sordide avarice peuvent dicter de vœux pour l'anéantissement de la liberté et de l'égalité françoises, » subissait le supplice de la guillotine.

Cependant, à la date du 18 janvier 1793, M. Beaulieu profite « du calme de la matinée » pour écrire à M. Reviers de Mauny. A l'heure où la Convention vote la mort du Roi, il semble que personne ne suspende ses occupations pour réfléchir à cet événement. Beaulieu, qui est allé la veille à l'Assemblée, n'y a trouvé que les deux tiers des membres et a observé que les tribunes n'étaient qu'à moitié remplies. Le drame qui se joue n'intéresse qu'un petit nombre de gens, la foule reste indifférente. M. de Vaissière nous donne les lettres écrites par M. de Bernard à sa femme et à sa mère, relatant le procès et la mort de Louis XVI : il indique que cette correspondance a déjà été publiée en 1904 dans la *Revue des études historiques*. Nous n'avons pas besoin d'en signaler plus longuement l'intérêt : il suffit de dire qu'elle retrace en termes émus le douloureux calvaire gravi avec tant de courage par le roi-martyr.

Le cortège des victimes ira toujours grossissant. « C'est un pays affreux, » écrit le marquis de Romé à M. de Salaberry, le 9 avril 1793. Étant allé se promener aux Champs-Élysées, il voit une grande affluence de monde autour de la statue de Louis XV. Il s'approche par curiosité. « Je poque presque le nez sur une guillotine, dit-il... Je n'eus que le temps de prendre mes jambes à mon col, et je cours encore. » — M. de La Balmondière cherche, le 30 avril 1793, à s'excuser auprès de sa femme du reproche de jalousie qu'elle lui avait adressé. L'amour conjugal se lit à chaque ligne de cette touchante épître : « Mon cœur t'est trop connu, tu sais assez qu'il n'est de bonheur pour moi que dans tes bras. J'ai cherché tous les moyens de t'en convaincre. » La guillotine devait séparer ce couple si uni. En l'apercevant, La Balmondière se mit à rire : « Voilà donc cet instrument qui fait tant de bruit! s'écria-t-il. Je n'en crains pas le mal. »

Et voici maintenant les dernières lettres de condamnés. Mme de Thomassin, dirigée de Saint-Dizier sur Paris, écrit en cours de route à son mari pour le tranquilliser. « Si j'avais été capable de jouir de quelque chose, j'aurais admiré avec plus de plaisir le beau pays que je viens de traverser. Les blés y sont si grands et si avancés qu'on les coupe. » La malheureuse, qui simulait la sécurité, n'apprit que quelques jours plus tard que l'arrestation de M. de Thomassin avait suivi la sienne. Les époux se retrouvèrent devant le tribunal révolutionnaire et montèrent ensemble à l'échafaud.

Le même sort était réservé à M. et Mme La Guyomarais chez qui le marquis de la Rouërie était mort (1). C'est de la Conciergerie que Mme de La Guyomarais fait ses adieux à sa sœur et à ses filles. « N'accordez à la nature, — leur dit-elle, — que les regrets dont elle ne peut absolument se défendre. Notre bonheur doit vous consoler. » Même résignation chrétienne chez M. Picot de Limoëlan et chez M. de Pontavice, qui périrent aussi victimes de la conjuration bretonne.

M. de Vaissière a clos la série de ce martyrologe par le nom de Joseph-Julien Honoré Rigaud, conseiller au parlement de Toulouse. Il nous met sous les yeux une lettre d'une belle magnanimité, publiée déjà par M. Wallon dans l'*Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*, t. III. Le conseiller pardonne à ses ennemis dans un sentiment de charité chrétienne et défend à ses enfans de les rechercher. La plume tombe de sa main. « Mon cœur est suffoqué, — écrit-il à sa femme, — je n'en puis dire davantage. Adieu, oui, adieu ! »

Ces dernières lettres n'ont jamais été remises à leurs destinataires. Grâce à M. de Vaissière, elles s'adressent maintenant à de plus nombreux lecteurs, à tous ceux qui ne demeurent pas insensibles aux souffrances humaines.

A mesure que l'on avance dans l'étude de cet ouvrage, on est frappé de ce qu'il y a de juste dans l'opinion de Mallet du Pan, lorsqu'il affirmait que la liberté était chose à jamais inintelligible aux Français. L'enthousiasme du début, les espérances caressées à Versailles au printemps de 1789, céderont vite la place à la fatigue, au dégoût, aux doléances ininterrompues. L'on s'apercevra bientôt que la fausse philosophie et les principes dont se réclament les membres de l'Assemblée engendrent des conséquences imprévues devant lesquelles les illusions se dissipent et la pensée recule avec épouvante. Si le Roi accepte la Constitution, c'est qu'il se trouve dans la situa-

(1) Voyez G. Lenôtre, *le Marquis de la Rouërie et la Conjuration bretonne* (1790-1793), 1 vol. in-8° ; Perrin.

tion d'un voyageur assailli par un brigand « qui lui met le pistolet sous la gorge. » La réaction contre l'esprit révolutionnaire s'accentuera progressivement à partir de la fin de l'année 1790 : le régime jacobin sera, comme l'a montré la magistrale enquête de Taine, le triomphe d'une petite minorité. L'on verra aussi par ces correspondances que les gentilshommes qui restèrent en France eurent une vue bien plus précise de la situation critique où le pays était engagé que les émigrés qui se leurraient d'espoirs chimériques, croyant que rien ne résisterait à leurs intrigues et que la contre-révolution s'opérerait à coup sûr avec le secours de l'étranger. Et puisque le but de l'auteur était de nous exposer le grand fait historique qu'est la mort de la noblesse française, nous dirons, pour conclure, qu'il l'a pleinement atteint, en nous prouvant que ces « aristocrates » n'avaient pas peur de la guillotine et qu'ils marchaient au supplice avec le fier courage qu'ils tenaient de leurs ancêtres.

Ajoutons enfin que ces lettres sont des sources nouvelles que ne devront pas ignorer les historiens futurs : ils y puiseront de précieuses informations sur l'organisation financière, économique, religieuse, militaire et sociale de l'époque. Ainsi les découvertes faites par M. de Vaissière aux Archives lui vaudront, dans un avenir que nous souhaitons prochain, plus d'un tributaire reconnaissant.

RAYMOND DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les interpellations par lesquelles s'est rouverte la session parlementaire sont déjà loin : elles se sont terminées comme elles devaient le faire, et comme nous avions prévu qu'elles le feraient, en donnant au gouvernement une majorité artificielle, avec laquelle il prolongera sans doute quelque temps encore une vie stérile. La discussion de ces interpellations n'a pourtant pas été sans intérêt, au moins par momens. Les longues harangues de M. Jaurès n'y ont pas laissé une trace durable : jamais le verbe oratoire n'avait caché, sous des redondances plus sonores, une pensée plus incertaine et plus vide. Mais il n'en a pas été de même des discours de M. Briand. Nous y relèverons quelques phrases particulièrement significatives : il nous suffira de les reproduire sans y ajouter des commentaires que leur parfaite clarté rend assez inutiles.

Le désordre est aujourd'hui partout, depuis le haut jusqu'en bas de l'administration, et plus particulièrement parmi les instituteurs. Une politique de réparation est devenue nécessaire. Tout le monde le sent, et M. Briand mieux que personne ; mais on lui a demandé à l'extrême gauche si, étant donné son passé, il était qualifié pour faire la « besogne de fermeté » qui s'impose. « En vérité, a-t-il répondu, je ne comprends pas ce reproche ; il est bien injuste. Cette situation, est-ce nous qui l'avons créée? elle est le résultat et l'aboutissant de l'imprévoyance que, pendant dix années, on a montrée au point de vue qui nous préoccupe. » M. Briand aurait pu ajouter : et à quelques autres encore. Nous récoltons, aujourd'hui, ce qu'on a semé d'une main prodigue depuis que les radicaux socialistes sont au pouvoir. Quand les libéraux et les modérés dénonçaient le péril, on refusait de les écouter ou on affectait de ne pas les croire

Maintenant qu'un ministre socialiste parle comme eux, et peut-être même plus sévèrement qu'eux, l'écoutera-t-on, le croira-t-on davantage ? Imprévoyance, c'est par ce mot que M. Briand a caractérisé la politique dont on s'enorgueillit depuis dix ans, mot aussi juste que celui d'incohérence par lequel M. Clemenceau a qualifié son propre gouvernement. Voilà pour le passé : quant au présent, que doit-il être ? M. Briand n'hésite pas à dire qu'il doit être avant tout employé à remettre chaque chose à sa place, l'autorité en haut, la discipline en bas, et que là est la première condition du progrès. Car il est homme de progrès, bien entendu, et il a, lui aussi, toutes sortes de réformes en projet. Mais, dit-il, « lorsqu'on aura mis ce pays dans une situation déplorable, quand on lui aura fait perdre la confiance dans ses représentans républicains, quand on aura dressé contre lui les fonctionnaires de toute catégorie, que ferez-vous alors, messieurs? quelle réforme pourrez-vous aborder avec chance de la faire aboutir? Moi, je crois qu'il est impossible de réformer profondément dans un pays où règne l'anarchie, où règnent le trouble et la confusion : il faut de l'ordre, de la discipline et de la paix. » Ces vérités sont élémentaires; ce sont des banalités en matière de gouvernement; mais il y a dix ans qu'un ministre ne les avait pas énoncées, et on éprouve à la fois quelque soulagement et quelque surprise à les entendre de la bouche de M. Briand.

Nous nous sommes promis de reproduire, au moins pour aujourd'hui, ses paroles sans les commenter : nous ne lui demanderons donc pas s'il est conforme aux conditions du rétablissement et du maintien de l'ordre d'annoncer certains projets qui ne peuvent être réalisés qu'avec le concours des élémens de désordre dans ce pays, et si, tout en condamnant l'anarchie, on ne la propage pas lorsqu'on jette ces projets dans les imaginations où ils continueront inévitablement les ravages déjà commencés. Au surplus, cette question, M. Ribot l'a posée avec une incomparable autorité dans le beau discours par lequel il a répondu à M. Briand : malheureusement, ce discours de M. Ribot, qui dénonçait certaines contradictions entre les paroles et les actes, est resté sans réponse. Mais passons. Si M. Briand a déjà beaucoup appris, il lui reste encore quelque chose à apprendre. En est-il incapable ? L'avenir le montrera. On peut sans doute espérer des progrès nouveaux de la part de l'homme qui a eu le courage de dire : « Quant à moi, je suis un ilote suffisamment dégrisé pour n'avoir pas perdu le sens des nécessités politiques. » Un ilote suffisamment dégrisé : quel aveu, et peut-être quelle promesse !

Ce discours de M. Briand a produit un grand effet sur la Chambre. L'extrême gauche socialiste en a éprouvé la plus vive indignation, et, le lendemain, ses journaux ont traité M. Briand de renégat. On se demandait avec impatience ce que ferait et ce que dirait M. Clemenceau. Le discours de M. Ribot l'a appelé à la tribune, où il ne pouvait d'ailleurs pas se dispenser de monter; mais on a constaté tout de suite qu'il n'était pas dans ses meilleurs jours, et que sa verve, autrefois si libre et si franche, ne s'épanchait plus avec la même capricieuse bonne humeur qu'autrefois. M. Clemenceau cherchait ses mots, peut-être même sa pensée. Celle-ci a paru se dégager peu à peu, et on a fini par reconnaître qu'elle différait d'une manière assez sensible de celle de M. Briand. M. Clemenceau a voulu ménager l'extrême gauche, que M. Briand avait malmenée; il a tendu une main conciliante à M. Jaurès, peu habitué de sa part à ces demi-caresses. La Chambre n'en a pas été surprise outre mesure : elle sait par expérience que jamais deux discours consécutifs de M. Clemenceau ne se ressemblent, et que, lorsqu'il a parlé un jour dans un sens, il ne manque pas, le lendemain, de parler dans l'autre. C'est sa manière. Cependant un enfant terrible du parti socialiste, M. René Renoult, n'a pas pu se retenir de manifester le désarroi de ses impressions, et, après avoir opposé le discours de M. Clemenceau à celui de M. Briand, il s'est écrié, comme le personnage de comédie : Qui trompe-t-on ici? M. Clemenceau avait déplu à tout le monde, excepté aux socialistes unifiés. Sa péroraison avait été un défi aux radicaux. Il les avait insolemment traités de « muets du sérail. » Il les avait sommés de sortir de l'ombre et du silence pour prendre la responsabilité de leur opposition latente. « Si on a des accusations à porter contre nous, s'était-il écrié, à quoi bon se réunir entre deux portes, dans un coin, pour guetter, pour préparer une crise ministérielle? Non! Parlez haut! La tribune vous est ouverte. Messieurs les radicaux, je vous attends! » Les radicaux, c'est-à-dire la majorité de l'assemblée, cette majorité que M. Briand s'était efforcé de satisfaire et qu'il avait satisfaite en effet, s'apprêtaient à voter sous le coup d'une irritation très vive. Si M. Clemenceau avait repris à ce moment la parole pour répondre à M. Renoult, c'en était fait, dit-on, du ministère. Mais c'est M. Briand qui est monté à la tribune, et il a joué devant la Chambre une scène de haut goût dont elle n'a pas tardé à s'amuser : alors elle a été désarmée.

Eh quoi! a dit en substance M. Briand, vous trouvez qu'il y a quelque contradiction entre mon discours et celui de M. le président du Conseil. Est-ce, Dieu, possible? Je n'ai pas dit un seul mot qui

n'eût été d'avance délibéré en conseil des ministres et approuvé par tous mes collègues, et avant tous par M. le président du Conseil. — Oui, c'est vrai ! murmurait M. Clemenceau qui semblait sortir d'un rêve. — M. le président du Conseil et moi, continuait M. Briand, faisons appel à la même majorité : au surplus, il n'y en a pas deux, il n'y en a qu'une dans cette Chambre, et cette majorité d'aujourd'hui n'est plus du tout celle qui a porté autrefois le nom de bloc. « L'intervention de l'honorable M. Renoult provient de ce qu'il a le désir, l'espoir de reconstituer le bloc, l'association intime de tous les élémens de gauche, et il n'en excepte pas les membres du parti socialiste unifié. Mais ils n'y veulent pas entrer, monsieur Renoult, a déclaré M. Briand ; c'est une volonté qu'ils vous ont affirmée bien des fois, et il ne dépend pas de vous de réaliser ce bloc quand un des élémens constitutifs de votre entreprise s'y refuse. » M. Briand a continué assez longtemps sur ce ton au milieu des clameurs des socialistes unifiés, qui entendent bien se séparer du bloc, mais qui n'entendent nullement que le bloc se sépare d'eux. Le fait est là pourtant : le bloc n'existe plus. Le discours de M. Briand répondait si bien au sentiment de la Chambre, que la majorité s'est aussitôt reformée. Et le ministère a été sauvé. Quant à M. Clemenceau, il a éprouvé une si forte impression du discours de son collègue, qu'ayant eu, quelques jours après, l'occasion d'en prononcer un lui-même à Clermont-Ferrand, il a dit, au milieu d'un assez grand nombre de bonnes choses, que la République et la France même étaient menacées par les fauteurs de trouble, de désordre, d'antimilitarisme, d'antipatriotisme, et, se tournant vers le ministre de la Justice, qui a été autrefois un procureur impérial à la main solide : « Est-ce que tous ces hommes-là, lui a-t-il demandé, ne pourraient pas prendre un peu de repos dans les prisons de l'État ? » La parole de M. Briand n'était pas allée tout à fait aussi loin.

Le ministère a donc survécu aux interpellations : c'est tout ce qu'on peut en dire. Sa situation ne s'est pas améliorée, son autorité ne s'est pas raffermie et les trouvailles qu'on a faites en dépouillant le dossier Montagnini n'ont pas contribué à les relever. On sait qu'une commission parlementaire a été saisie en bloc de tout ce dossier : à peine l'a-t-elle ouvert, qu'elle a éprouvé une sorte de saisissement. Les pièces qui le composent étant en italien ont dû être traduites : elles l'ont été par des traducteurs appartenant à la sûreté générale, c'est-à-dire à un service du ministère de l'Intérieur. La plupart des traductions ont été faites avec la plus étrange fantaisie, et quelques-unes ont fait naître de non moins étranges quiproquos. Par exemple,

M. Doumer y est présenté comme un informateur habituel du Saint-Siège : au cours de ses relations intimes avec le Pape et Mgr Merry del Val, il leur aurait envoyé son *Livre de mes fils*. L'incident n'est que ridicule : il s'est dénoué, entre M. Doumer et M. Clemenceau, dans un échange de lettres où l'avantage n'est pas resté à ce dernier. Ce qui est plus grave, c'est que les pièces du dossier ont été numérotées et paraphées, non point par le juge d'instruction, mais par les traducteurs dont nous venons de parler, qui n'avaient pour cela aucune qualité. Des pièces manquent, paraît-il. Le dossier porte la trace d'une manipulation maladroite ou trop habile, on ne sait; toutes les suppositions sont permises. Combien M. Clemenceau n'en ferait-il pas s'il était encore simple journaliste, et de quelle verve implacable n'en assaisonnerait-il pas l'amertume ! Quant à nous, ce qui nous étonne le plus, c'est l'étonnement scandalisé de la Commission parlementaire. Le fait même qu'elle est saisie des papiers Montagnini n'est-il pas pour elle une preuve manifeste et suffisante qu'il ne s'agit pas là d'une affaire judiciaire, mais d'une affaire politique? Elle s'indigne parce qu'une des règles élémentaires de la procédure criminelle n'a pas été observée; mais les autres l'ont-elles été davantage, et n'est-il pas de notoriété publique qu'elles ont toutes été violées? Les pièces n'ont pas été correctement numérotées et paraphées : la belle affaire ! La Commission s'est-elle demandé comment elles ont été saisies, comment elles ont été dépouillées en l'absence du prévenu, comment celui-ci a été mis dans l'impossibilité d'en connaître et de se défendre? La magistrature, à sa grande honte, a couvert de sa robe une œuvre de basse police; sachant très bien ce qu'elle faisait, elle n'a pas pris la peine d'y mettre les formes. Elle a rendu un service, sans doute en rougissant, et n'a eu d'autre préoccupation que d'en finir au plus vite. Elle s'est vengée de sa complaisance par ses négligences. Est-ce qu'on lui demandait de faire œuvre de justice? Est-ce que Mgr Montagnini était vraiment suspect d'avoir comploté avec M. l'abbé Jouin ? Est-ce qu'on voulait autre chose que les papiers de la nonciature? On a fait, depuis, ce qu'on a voulu de ces papiers : la justice s'en est désintéressée, et c'est un commencement de châtiment que le désordre dans lequel ils sont arrivés devant la Commission. Celle-ci s'émeut à tort, en s'y prenant si tard. En fait d'arbitraire, un peu plus ou un peu moins ne tire pas à conséquence : il aurait fallu protester contre l'arbitraire lui-même et contre la violation de toutes les convenances internationales. Alors on aurait soutenu la Commission parlementaire; on se serait intéressé à ses découvertes. Mais ses

découvertes ne nous apprennent rien, aujourd'hui, que nous n'ayons su d'avance; elles ne nous prouvent pas autre chose que sa naïveté, sincère ou affectée. N'importe, l'affaire ne tournera pas à l'honneur du Cabinet. Lorsqu'on fait de certaines choses, il ne faut pas se laisser prendre dans la manière dont on les exécute, sinon les complices, ou ceux qui s'apprêtaient à le devenir, s'empressent de dégager leur responsabilité : et c'est le cas de la Commission de la Chambre.

Cette affaire Montagnini n'a d'ailleurs pas produit toute l'impression qu'elle aurait dû produire. L'opinion s'est habituée aux brutalités du gouvernement, et elle ne croit plus aux complots que M. Clemenceau ne manque jamais d'inventer quand il éprouve des embarras politiques. On s'est un peu étonné, d'abord, des invraisemblances et des maladresses de la diplomatie pontificale; mais bientôt, lorsqu'on a commencé à mieux connaître les papiers du prélat italien, l'indifférence a remplacé la curiosité, et la Commission parlementaire aura désormais bien de la peine à faire naître un autre sentiment. En France, quand une affaire a assez duré, on passe à une autre; le réchauffé n'y fait jamais fortune. Pour le moment, d'autres préoccupations sont entrées dans les esprits, et c'est du côté du Midi que les regards se tournent.

Il se passe là, dans plusieurs départemens, un phénomène psychologique d'un ordre assez inquiétant. Le Midi souffre, — et très cruellement, — de la mévente des vins dont les quantités sont trop abondantes ; il se livre à des manifestations multipliées et imposantes dans lesquelles il crie sa misère ; il se tourne enfin du côté du gouvernement et lui demande quoi? un miracle, ni plus ni moins, et un miracle à terme : il ne lui donne qu'un petit nombre de semaines pour le faire. Si, le 10 juin prochain, des mesures efficaces n'ont pas été prises pour apporter à ses souffrances un soulagement immédiat, le Midi ne sait pas encore ce qu'il fera, pas plus qu'il ne sait d'ailleurs ce que le gouvernement doit faire pour venir à son secours, mais il fera quelque chose de terrible, et dont on parlera longtemps.

Dieu nous garde de prendre la chose à la légère! Au degré de surexcitation où les esprits sont montés, tout est à craindre. Un jour déjà, à Béziers, la foule a commencé à se porter à des voies de fait, et il s'en est fallu de peu que la mairie ne fût saccagée. Depuis, des foules beaucoup plus considérables encore ont été mises en mouvement, à Perpignan, à Narbonne, à Carcassonne. Les manifestans, dans cette dernière ville, étaient, dit-on, plus de deux cent mille; peut-être seront-ils encore plus nombreux dimanche prochain à Nîmes, où

ils se sont donné rendez-vous. Jusqu'ici, tout s'est bien passé; ces foules immenses sont restées calmes; mais elles sont frémissantes, et on sent qu'il faudrait peu de chose pour qu'elles devinssent violentes. Un mot, un geste y suffiraient. L'impression que donne la lecture des journaux est celle qu'on éprouve devant un orage qui se forme : le ciel s'obscurcit, les nuages s'amoncellent, l'électricité s'amasse et on se demande anxieusement si la décharge s'abattra sur un point ou sur un autre, ou si une intervention heureuse la détournera et la dissipera. Mais, ici, sur quelle intervention compter? Le gouvernement est impuissant à conjurer le désastre qu'on lui signale; tout au plus pourra-t-il en atténuer les effets. Le mal, qui vient de prendre un caractère aigu, n'est pas d'hier. Ses causes sont lointaines, et là encore on pourrait parler d'imprévoyance. Le Midi a planté trop de vignes, il a fait trop de vin. Déjà le gouvernement et les Chambres ont multiplié les lois pour le protéger contre la concurrence des vins plus ou moins artificiels, et lui faciliter la vente du sien. Le résultat a été à peu près nul, quelque bonne volonté qu'on y ait mise. Il faut avoir bien forte la foi dans l'omniscience et l'omnipotence des pouvoirs publics pour croire qu'ils seront plus heureux le 10 juin! Que peuvent-ils faire? Quand on le demande au Midi, il répond que c'est à eux de le savoir. Il l'ignore, lui; mais eux, est-ce qu'ils ne savent pas tout? est-ce qu'ils ne peuvent pas tout? est-ce que l'État n'est pas une providence? Il suffit à l'État de vouloir : qu'il veuille donc et tout s'arrangera!

Le Midi, toutefois, a une idée, en partie juste, sur la cause principale du mal : à l'entendre, c'est la fraude, et il qualifie de fraude toute fabrique de vin au moyen du sucre. Des lois récentes ayant abaissé très sensiblement le prix du sucre, la fraude est devenue plus facile encore, plus tentante, plus rémunératrice : reste à savoir si le Midi, qui la dénonce chez les autres, en est innocent chez lui. Il sent fort bien qu'il ne l'est pas, et il le prouve en demandant un contrôle exact, sévère, inquisitorial, sur la quantité de chaque récolte, afin qu'on soit sûr désormais qu'il ne sortira pas des caves plus de vin qu'il n'y est entré de raisin. On a supprimé l'exercice, il faut le rétablir et l'appliquer à tout le monde, aux négocians, aux propriétaires, aux bouilleurs de cru. Les mesures préventives qui naguère paraissaient odieuses sont maintenant réclamées comme tutélaires, bienfaisantes, indispensables. Soit : s'il y a là, en effet, des moyens efficaces contre la fraude, on a eu tort de les supprimer ou de les atténuer, et on fera bien de les rétablir. C'est dans cet ordre de faits qu'on trouvera, sinon

des remèdes au mal, du moins d'assez larges palliatifs. Mais s'il y a eu des fraudes et si on a renoncé aux moyens de les réprimer, est-ce une raison pour augmenter le prix du sucre, comme le demande le Midi par quelques-uns de ses organes les plus bruyans, et pour porter atteinte dans la France entière aux nouvelles conditions de bon marché auxquelles tous les ménages se sont déjà habitués? A entendre les récriminations et des dénonciations du Midi, le sucre, voilà l'ennemi! C'est à lui qu'il faut courir sus! Entre lui et le vin naturel, on a établi une antinomie inquiétante! Le sucre du Nord doit payer la rançon des imprudences commises par le Midi et de la mévente de ses vins! Nous nous demandons si cela est bien juste.

Quelques hommes sont à la tête du mouvement, un surtout, M. Marcelin Albert, vigneron ignoré hier et qui le sera peut-être demain, mais qui est devenu pour l'instant l'idole de ses compatriotes. L'enthousiasme le plus frénétique se déploie autour de sa personne. Il a organisé le comité d'Argelliers d'où est parti le signal de la campagne, et qui en a été jusqu'ici le régulateur. Nous nous plaisons à reconnaître que M. Marcelin Albert, avec quelques idées dangereuses dont il sera question plus loin, n'a pas cessé de prêcher le calme et le bon ordre, et qu'il a utilement contribué à les maintenir: mais y réussira-t-il toujours, le voudra-t-il même, et qu'arrivera-t-il lorsque le Midi s'apercevra, après le 10 juin, que sa situation n'est pas bien sensiblement améliorée? Si M. Albert est parvenu à contenir l'effervescence des esprits, ou du moins à l'empêcher de se traduire dans les faits par des actes de violence immédiate, ses conseils de modération ne dépassent pas l'échéance fatale du 10 juin : cette date une fois venue, si le gouvernement n'a pas agi, le Midi agira. Les plus étranges confusions se forment dans les esprits, et contribuent à les enfiévrer par des souvenirs historiques qui sont malheureusement des souvenirs de guerre civile. A cet égard, les discours prononcés à Carcassonne, au meeting qui a accompagné la manifestation du 26 mai, sont particulièrement significatifs. « Tous au drapeau de défense viticole, s'est écrié M. Albert. Le Midi si fertile se meurt. Comme au temps des anciennes croisades, comme au temps où les Albigeois venaient défendre, sous les murs de Carcassonne, leur pays et leur foi, l'armée des vignerons est venue camper aujourd'hui au pied de l'antique capitale du Carcassez. Cause aussi noble, cause aussi sainte! Nos ancêtres du XIIIe siècle tombèrent en héros pour la défendre. Viticulteurs, mes frères, vous serez dignes d'eux. Sachons le crier haut et fort : en avant pour la défense de nos droits! Le Midi

le veut ! Le Midi l'aura ! » Nous ne nous demanderons pas si la cause du vin à vendre est vraiment aussi noble et aussi sainte que celle de la foi religieuse à défendre et si les épithètes de M. Albert sont toujours bien choisies ; mais, si les intérêts ne sont plus les mêmes, on est surpris, troublé, inquiet de la facilité avec laquelle les vieux sentimens renaissent à l'évocation des vieilles traditions. Ils semblaient ensevelis pour toujours au fond des consciences modernisées, et le moindre appel les réveille en sursaut !

Après M. Marcelin Albert, M. Ferroul a pris la parole, et lui aussi a été couvert d'acclamations bruyantes. « Depuis, a-t-il dit, que j'assiste à ce mouvement prodigieux de la population du Languedoc et de la Catalogne française, » — remarquez en passant ce mot : la Catalogne française, — « debout pour réclamer directement des pouvoirs publics ce que dix ans de plaintes n'ont pu lui faire obtenir, un souvenir m'obsède : le souvenir d'une autre grande misère que près de huit cents ans n'ont pu effacer. Je veux dire le Midi albigeois dévasté, pillé, mis à sac par les barons féodaux du Nord ! » Les barons féodaux du Nord, cela veut dire aujourd'hui les producteurs de betterave et les fabricans de sucre. Ainsi, nous autres, à Paris, nous vivons dans l'idée rassurante que la France est le pays du monde dont l'unité nationale est le mieux faite, le plus puissamment réalisée à travers tant de douleurs, d'espérances et de gloires communes, et que rien ne saurait l'ébranler dans les cœurs : il suffit cependant de la mévente des vins pour qu'elle soit ébranlée dans les imaginations. Et assurément c'est un symptôme dont il ne faut pas exagérer l'importance ; mais il ne faut pas non plus la méconnaître tout à fait.

Comment n'être pas frappé du langage que M. Marcelin Albert a tenu à un rédacteur de *l'Écho de Paris* et où il lui a exposé ingénument ses vues d'avenir ? Ce n'est pas là un discours enflammé prononcé dans une réunion publique, mais une confidence faite à mi-voix dans une conversation familière. Parlant de la fédération des communes du Midi : « Je compte bien, a dit M. Albert, qu'elle survivra à ces tristes circonstances. Je vois en elle le germe d'un petit État dans le grand État de France, s'occupant des intérêts communs de la région, intervenant près des pouvoirs publics, empêchant les haines et les discordes de se produire. Sur ce dernier point, on nous permettra d'être sceptiques après les cris de guerre dont Carcassonne a retenti. « Le Midi a failli mourir de politique, a continué M. Albert, il vient de se ressaisir, mais c'est une maladie que l'on ne peut avoir impunément deux fois. » Et comme le rédacteur de *l'Écho de Paris*

faisait remarquer à l'agitateur méridional qu'il faisait du régionalisme, peut-être sans le savoir : « Je n'avais pas songé au mot, a déclaré son interlocuteur, mais il ne m'effraie point. Quel mal verriez-vous à ce que nous nous administrions nous-mêmes pour les questions qui nous concernent seuls; à ce que la plupart des fonctionnaires, étant du pays, connaissent mieux nos besoins; à ce que nous possédions une sorte de Parlement régional, capable de nous représenter et de nous défendre près du pouvoir central? Nous n'en travaillerions pas moins à la prospérité de la grande patrie, au contraire! » Qu'on rapproche cette conversation de M. Albert de l'expression de Catalogne française que M. Ferroul a appliquée à une partie de notre territoire, et on se rendra compte des pensées confuses et des tendances inconscientes qui naissent dans leurs esprits, au hasard des événemens du jour et par sourde réminiscence de ceux d'autrefois. On ne s'attendait guère à voir les Albigeois dans cette affaire! On ne s'attendait pas non plus à entendre proposer comme une chose toute simple la désagrégation de l'unité nationale! Mais nous nous attendions aux avertissemens les plus sévères adressés aux pouvoirs publics, et ils n'ont pas manqué. « Contre ceux qui ont causé la misère actuelle, a dit M. Ferroul, le pays s'est levé, et son action résolue ne cessera qu'après la victoire. L'envoi de l'ultimatum fixe l'heure des actes, et nous dirons au destinataire le mot de la ballade de Cyrano : « A la fin de l'envoi, je touche. »

« Je touche : » qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Ni M. Albert, ni M. Ferroul, ni aucun autre ne l'ont expliqué dans leurs discours publics; mais dans leurs paroles privées et dans les journaux qui s'en inspirent, ils ont été plus communicatifs. Si à la date indiquée le Midi n'a pas obtenu pleine satisfaction, il se mettra en grève : grève communale, grève départementale, grève administrative générale, grève politique, enfin et surtout grève financière. Les conseillers municipaux, les maires, les conseillers généraux, enfin tous les élus du Midi donneront en masse leur démission, et alors il n'y aura plus rien. Le mouvement de l'état civil s'arrêtera ; personne dans les mairies n'enregistrera les naissances et les décès ; personne ne mariera les fiancés. Tous les actes administratifs dépendant de fonctionnaires élus seront suspendus. Ce sera un état social tout à fait nouveau et nous serions tentés de dire, comme Alceste, que « pour la beauté du fait, » nous désirerions en être témoins. En outre, le Midi fera tout ce qui dépendra de lui pour amener, fût-ce par la force, la suspension des services publics de tous ordres, et plus particulière-

ment des services financiers. Alors, on ne paiera plus d'impôts, et comment fera le gouvernenent pour lancer un gendarme contre chaque contribuable? Ce sont là les menaces du Midi ! Il faut sans doute les prendre au sérieux, mais faut-il les prendre tout à fait au tragique ? M. le ministre des Finances a prononcé une parole imprudente lorsqu'on a parlé pour la première fois à la tribune des souffrances des départemens viticoles et des résolutions auxquelles les porterait leur désespoir. « Tout cela, a-t-il dit de sa place, est du battage. » Expression malheureuse, — car les souffrances dont on se plaint sont réelles, — et qui n'a pas manqué d'être relevée. Dans toutes les manifestations du Midi on proteste : « Non, ce n'est pas du battage ! » et on parle d' « abatage ! » Ce jeu de mots donnerait à croire qu'il reste quelque bonne humeur dans ces colères. On pourrait le croire aussi à voir les maisons pavoisées, les arcs et les mâts dressés partout, les drapeaux et les bannières que porte la foule, le bariolage des couleurs sous un soleil qui les anime encore. Le Midi étale ses misères avec des airs de fête. Mais, encore une fois, il souffre et, bien qu'il soit en partie cause de ses souffrances, elles n'en méritent pas moins de compassion. Il est malheureusement plus facile d'y compatir que de les soulager, et surtout de les guérir.

Nous ne pouvons dire qu'un mot des élections qui viennent d'avoir lieu en Autriche; mais elles sont trop importantes pour qu'il nous soit permis de les passer sous silence. L'Autriche faisait pour la première fois l'épreuve du suffrage universel, épreuve toujours redoutable et qui donne souvent des résultats imprévus. Il était toutefois facile de prévoir que le suffrage universel donnerait en Autriche des résultats très différens de ceux que donnait le suffrage de castes d'autrefois.

C'est ce qui est arrivé, et même dans des proportions plus considérables qu'on ne l'avait cru. Les cadres des anciens partis ont été sensiblement endommagés, sinon brisés. On se classait autrefois par nationalités, dont les principaux groupes étaient les Allemands d'un côté et les Tchèques de l'autre, et les échos du Parlement retentissent encore de l'éclat des passions déchaînées de part et d'autre. Avec le suffrage universel, des intérêts nouveaux entrent en jeu; ce sont les intérêts sociaux; et comment adopteraient-ils pour se défendre les cadres des partis purement nationaux, puisqu'ils sont internationaux de leur nature et qu'ils ont même une tendance à sortir des frontières d'une même patrie, pour chercher au dehors des solidarités,

sinon des appuis? Les démocrates socialistes, qui n'étaient qu'une poignée dans l'ancien Reichsrath, sont le groupe le plus important du nouveau : ils sont plus de 80. Après eux viennent les antisémites, qui sont près de 70, mais qui croyaient être plus nombreux. On le voit, les partis extrêmes ont été plus particulièrement favorisés par le suffrage universel, phénomène qui n'est pas rare, mais qui est généralement périlleux. Dans le cas actuel, on espère que le parti socialiste et le parti antisémite, étant à peu près aussi nombreux l'un que l'autre, se feront équilibre et opposition l'un à l'autre, à l'avantage des partis plus modérés. Il ne nous appartient pas de dire dans quelle mesure cette espérance, peut-être trop optimiste, est destinée à se réaliser. On a raisonné beaucoup sur le succès des socialistes autrichiens, où on a vu la contre-partie de l'échec récent des socialistes allemands. Il est dû, croyons-nous, à une double cause : la première que les socialistes, depuis longtemps organisés en parti et disciplinés par M. Adler, étaient admirablement préparés à la lutte électorale; la seconde qu'on ne les a pas encore vus à l'œuvre. Ils ne sont jusqu'ici connus que par leurs promesses, ce qui est pour eux la meilleure façon de l'être. Leurs camarades allemands avaient déjà perdu cet avantage lors des élections dernières.

Nous ne savons pas ce que le suffrage universel est destiné, avec le temps, à produire en Autriche ; mais, si on en juge par cette première manifestation, son action répétée amortira probablement les rivalités des nationalités diverses, ce qui ne saurait être qu'un bien et même un grand bien, pour y substituer celles qui naissent des questions sociales, ce qui assurément n'est pas un bien sans mélange. On assure que l'Empereur a été satisfait de ces élections. S'il est exact, le fait prouve qu'on est surtout sensible aux difficultés, aux embarras et aux maux de la veille, à ceux qu'on vient d'éprouver, et qu'on l'est un peu moins à ceux du lendemain qu'on ne connaît pas encore. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'avec le suffrage universel, l'Autriche entre dans une phase nouvelle de son histoire, et que les élémens mêmes de cette histoire seront, avec le temps, sensiblement modifiés.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE BLÉ QUI LÈVE[1]

DEUXIÈME PARTIE[2]

III. — HISTOIRE MORALE D'UN PAUVRE

Un soir, au temps de la récolte des pommes de terre, en septembre 1898, il avait soupé avec le patron de la ferme qui est sur le coteau, en face de la grande digue des étangs; puis, las de la journée, il s'était couché dans un lit depuis longtemps inoccupé, et dont le bois pourrissait au milieu des piles de sacs, des pommes de terre amoncelées, des liens de paille, des vieux harnais qui occupaient presque tout le pavage de la décharge. L'odeur de la terre, son odeur de levain qui s'élève des guérets ouverts, sortait des mottes attachées aux racines et aux lames des outils, et se mêlait à celle des vieux cuirs cirés et moisis. Gilbert Cloquet songeait, sans doute à cause de cela, aux labours qu'il devait faire, prochainement, dans une vallée où la charrue ne rencontrait pas de pierre, et où le froment levait volontiers. Il avait toujours l'esprit préoccupé du travail ou du chômage prochain. Quelqu'un frappa à la porte et entra.

— Ce n'est pas une heure pour déranger le monde, dit rudement Gilbert. Qu'est-ce qu'on me veut?

Il s'assit sur son lit, sa chemise ouverte sur sa poitrine velue.

(1) *Published, June fifteenth, nineteen hundred and seven. Privilege of copyright in the United States reserved, vnder the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 1er juin.

— Faites excuse, dit un jeune homme qui entra lestement et resta debout au pied du lit; je me suis dépêché, mais je n'ai pas pu arriver plus tôt : je viens de par delà Saint-Révérien, et je vais aller coucher ce soir à la Vaucreuse, où je suis embauché.

— C'est un pays qui m'est ami, dit Cloquet, mais ça ne m'explique pas, Lureux, pourquoi tu viens?

— Vous ne devez pas rentrer de la semaine au Pas-du-Loup, monsieur Cloquet, et votre fille Marie m'a bien recommandé de vous parler au passage.

— Ma fille?

— Oui, dit le gars dans l'ombre, nous nous sommes entendus: elle veut bien de moi, et moi, j'ai mon idée devers elle.

Gilbert ne répondit rien pendant plusieurs minutes. Beaucoup de choses qu'il avait entendu dire contre ce garçon lui revenaient en mémoire. Il eut envie de se lever, en chemise, de le chasser, de lui crier: « Va-t'en, et cherche ailleurs que chez moi! »

Mais l'image de Marie se dressa aussitôt devant lui; de Marie mecontente, froissée, à jamais divisée d'avec lui; il eut peur de la dernière solitude. Puis, reportant les yeux sur cet homme attentif, penché un peu, et dont les yeux luisaient d'inquiétude jeune, dans l'ombre de la décharge, il sentit de la compassion pour celui qui, comme lui, gagnait difficilement le pain, au bois, aux prés, au froment, pareil aux oiseaux et, comme eux, changeant de grenier avec les saisons.

— Je ne t'aurais pas choisi, Lureux, parce qu'on te dit dépensier.

— Monsieur Cloquet, je ne bois pas...

— Tu ne bois pas, peut-être, mais tu as le goût de la dépense; tu payes à boire aux autres, et tu joues; il faudra te ranger. Écoute: si, comme tu le dis, Marie est consentante, je le saurai, je ne la contrarierai point. Tu lui feras dire par quelqu'un de tes parens que, pas plus tard que jeudi, après les pommes de terre finies, j'irai causer avec elle.

Quelquefois, il avait rêvé que le gendre futur, l'homme qui serait son fils et de qui renaîtrait sa race, se jetterait à son cou et le serrerait dans ses bras; et, en ce moment, il eut au cœur la morsure nette de la déception. Non, cela ne se pouvait: plus tard, peut-être, l'amitié viendrait. Il tendit la main à l'homme, qui avait fait le tour du lit et qui s'était approché.

— A présent, mon garçon, dit-il, ne va pas trop vite en ami-

tié avec Marie, et n'entre pas chez moi avant que je n'y sois rentré,... parce que, tu me connais, ce n'est pas un mariage qu'il y aurait, c'est un coup de fusil au coin d'un chemin.

Un rire contenu lui répondit.

— Je ferais comme je dis, Lureux!

— Que pensez-vous là, monsieur Cloquet?... Allons, merci; j'ai du chemin à faire dans la nuit; oui, j'en ai,... il faut que je parte.

— Tu promets de ne pas t'arrêter au Pas-du-Loup?

— Oui.

La porte se referma, et Gilbert ne dormit pas, car il avait pris trop dur sur lui-même, pour ne pas faire pleurer Marie: et ce fut lui qui pleura.

Il songea qu'il avait toujours été seul, que personne dans le monde, sauf la vieille mère et un peu Adèle, qui étaient mortes toutes les deux, n'avait aimé le pauvre remueur de terre et faucilleur de blé qu'il était. Il pensa: « Pour quoi vais-je vivre maintenant? pour qui? pour moi tout seul? oh! que ça n'est guère! » Le monde, pour lui, finissait là, depuis que les compagnons rejetaient Gilbert Cloquet.

Dans cette même nuit, le cœur battant d'orgueil, de vie et d'amour, Étienne Lureux prenait la traverse, descendait la colline, passait sur la levée, entre les étangs clairs sous la lune, et entrait dans la forêt, pour arriver plus vite au Pas-du-Loup. Il galopait sur le sol bourré d'herbes; il riait; il regardait, au-dessus des taillis, les nuages passer sur la lune et s'emplir de lumière. Puis, dans la grande solitude, s'arrêtant pour souffler, deux fois il cria: « Vive Marie Cloquet! Vive la plus belle fille de Fonteneilles, de Corbigny, de Saint-Saulge et de toute la terre! »

Enfin, les pieds blancs de poussière et de boue, il arriva au hameau. Les cinq maisons, enveloppées par les bois, aux bords du chemin forestier, dormaient. Il s'approcha d'une fenêtre et dit tout bas: « Marie? » Il ne voulait pas que, de la maison en face, Ravoux pût le surprendre. Son visage devint tout pâle, et sa pensée d'angoisse y sculpta un autre visage. « Où est-elle? Morte? Échappée? Marie? » Puis tout à coup, la jeunesse y reparut; les traits se détendirent dans la joie; le contrevent s'ouvrit, et la tête décoiffée de Marie, aux yeux fermés par la demi-lumière de la nuit, se tendit au baiser de l'homme.

— Marie, j'arrive de la ferme de Vaux!

— Tu l'as vu ?

— Il n'a pas osé dire non...

— Ah ! quelle chance, mon petit Lureux !

Elle demanda, souriant dans le sommeil :

— A-t-il promis de la galette ?

— Je n'y ai pas pensé.

— T'es bête, mon pauvre garçon, il en a !

Il causa deux minutes, et, comme il avait promis de ne pas s'arrêter, voulant ne pas trop longtemps mentir à sa promesse, il embrassa de nouveau la jeune fille ardemment, reprit la gibecière qu'il avait déposée à terre, sauta d'un bond jusqu'au milieu du chemin forestier, et s'échappa. Marie, la tête dans l'ouverture des contrevens, les yeux grands, les lèvres rieuses, le cœur gonflé d'orgueil, regardait l'homme qui l'arracherait à la vie dépendante et à l'ombre de ces bois où il disparaissait.

Peu après, Étienne Lureux épousa Marie Cloquet. Le père, voyant sa fille éprise de ce joli homme, ne sut rien refuser. Il céda à cette sorte d'éblouissement où le bonheur des enfans jette parfois les mères ; il crut tout ce qu'elle affirmait ; il voulut tout ce qu'elle demanda. Pour qu'elle fût plus heureuse qu'il n'avait jamais été, il lui prêta tout son argent, quatre mille francs qu'il avait, en se privant toute sa vie, économisés et placés. Le rêve du père fut réalisé par la fille. Marie prit à bail une petite ferme de douze hectares, nommée l'Épine, tout proche de la forêt, enclavée presque entièrement dans le domaine de Fonteneilles, et qui, vendue en justice, après la mort d'un paysan propriétaire de Crux-la-Ville, avait été achetée tout récemment par le principal créancier hypothécaire, un négociant d'Avallon. Elle eut une domestique, qui faisait tout le gros ouvrage, un mobilier neuf, des vaches, des brebis, deux jumens, des bijoux lourds et peu titrés, et le droit de regarder de haut ses anciennes compagnes les lingères, coureuses de journées. Il est vrai qu'elle devait beaucoup d'argent dès son entrée en ferme, sans compter l'emprunt fait au père. Mais Lureux jurait qu'en moins de cinq années, il se faisait fort de ne devoir plus rien à personne. En vain la mère Justamond, matrone qui parlait franc, avait dit à son voisin, la veille de la signature de l'acte : « Excusez-moi si j'ai l'air de m'occuper de vos affaires, Gilbert Cloquet, mais faut pas tout donner aux enfans. Ils prennent ce qu'on leur donne, comme si c'était leur dû. Ils promettent de la reconnaissance,

mais c'est une graine qui ne lève guère souvent. » Il avait répondu : « Mère Justamond, j'ai travaillé pour ma femme, et elle est morte. J'ai travaillé pour les camarades, et ils commencent à me lâcher. J'essaye à présent d'avoir l'amitié de ma fille et de mon gendre : faut me laisser faire. »

Depuis lors, plus de sept années s'étaient écoulées, et bien des choses, autour de Gilbert, avaient changé.

La Nièvre, tout au moins dans la partie vallonnée de Corbigny, de Saint-Saulge et de Saint-Benin-d'Azy, était devenue un grand pays d'élevage. Les bœufs blancs, les vaches blanches, les chevaux de trait, au poil noir, erraient en troupes deux fois plus nombreuses dans les pâturages. Et les pâturages, pour les nourrir, s'étaient multipliés. L'herbe avait monté du creux des vallées sur le flanc des coteaux. Elle remplaçait les fromens et les seigles; elle mordait les héritages de tout temps réservés aux chenevières. Le beau mamelon de la Vigie, au sommet jadis labouré chaque année, était maintenant tout en haut lisse et vert comme une émeraude, et plus de la moitié des terres qui couvrent les pentes portaient la même verdure sans cesse remontante, et qui n'est ressemée qu'après un temps bien long. Tout ce massif nivernais ressemblait à un parc. Le silence augmentait dans la campagne moins travaillée. Quelque chose de primitif et d'apaisé y rentrait, avec l'ombre des bois tournant sur les prairies. On voyait, aux foires de Corbigny ou de Saint-Saulge, plus de deux mille têtes de bétail rassemblées. Les marchands de toute la France et de l'étranger affluaient. Les fermiers devenaient riches. Mais les journaliers se plaignaient, car il y avait moins de mottes à remuer, moins de moissons à couper. Les machines aussi leur volaient des journées, par centaines. Depuis longtemps on ne battait plus au rouleau, et les fléaux, à cheval sur les solives, ne remuaient plus qu'au vent qui passe entre les tuiles. C'étaient maintenant le semoir, la faucheuse, la faneuse, la moissonneuse, qui faisaient la besogne antique des hommes.

La forêt elle-même ne donnait plus le travail assuré qu'on y trouvait jadis. Après des années d'efforts, d'insuccès, de recommencemens, de grèves légitimes et de violences injustes, les bûcherons avaient obtenu une augmentation sensible des salaires. La journée était bien payée. Mais des gens de partout, du Morvan et du Cher, de l'Allier ou des parties de la Nièvre éloignées de Fonteneilles, des hommes souvent qui n'étaient pas du métier,

se faisaient inscrire au syndicat et réclamaient le droit au travail. On ne leur demandait pas : « Qui vous amène? » On supposait, avec raison, que c'était la faim. On ne leur disait pas : « Avez-vous manié la cognée ou la scie? » On les laissait entrer. Ils encombraient les coupes. Ils considéraient que, suivant l'ancien usage, « toute coupe embauchée est banale, » dès qu'un marchand de bois l'a déclarée ouverte. Le nombre des ouvriers diminuait donc le gain de chacun, et le profit de l'année ne se relevait point, comme les journaliers de Fonteneilles l'avaient espéré.

Gilbert souffrait cruellement de cette incertitude du lendemain. Il avait cinquante-deux ans. L'habitude du travail, l'air des champs, la vie pauvre l'avaient maintenu en belle santé. Sa force et la justesse de son coup de cognée étaient celles d'autrefois. Il bêchait comme un jeune. Il avait toujours cette marche aisée qu'ont les hommes parfaitement sains de corps, dont les muscles se tendent et se détendent en même temps, sans qu'un seul soit en retard. Sa barbe demeurait blonde. Il fallait être tout près pour compter quelques poils blancs dans cette fourrure de renard qu'il avait au menton. Quand, le dimanche, bien brossé, ayant bu un coup de vin, il dévalait le chemin qui va du bourg au Pas-du-Loup, plus d'un de ses compagnons, plus d'une des filles de Fonteneilles s'y trompaient et demandaient : « Quel est donc ce jeune gars qui rentre de si bonne heure? » S'il riait, ses yeux devenaient clairs, comme ceux d'un enfant qui croit à la joie.

Mais il riait rarement, à cause des chômages, à cause des compagnons, qui l'abandonnaient en l'estimant tout de même, et à cause de Marie, qui ne faisait pas de bonnes affaires dans la ferme de l'Épine. Les promesses de Lureux n'étaient que vantardise. Il travaillait sans goût, sans suite et dépensait beaucoup, bien que le ménage n'eût pas d'enfans. Chez lui, les camarades trouvaient toujours table ouverte. La route était tout près et fréquentée. On s'arrêtait chez les Lureux pour rire un peu et pour boire. Et le vin que le maître de l'Épine faisait venir du Midi, par les bateliers du canal, n'avait jamais le temps de vieillir. « Il faut que jeunesse se passe, » disaient les gens. « Elle est passée, » répondait Gilbert. Il entendait raconter, de temps à autre, que les dettes s'accumulaient, non point chez les fournisseurs du bourg qu'on finissait par payer, mais chez le notaire où l'on devait trois fermages au moins et chez des prêteurs de Cor-

bigny ou de Nevers. Marie avait nié longtemps ces dettes. Elle commençait à les avouer, en venant quêter le père, presque chaque semaine. Il donnait, osant à peine faire un reproche, à sa fille, qui menaçait de rompre, au moindre mot. Le lendemain, elle allait à une foire, à un apport, à une noce, endimanchée, laissant la maison à la garde de la domestique ou d'un berger d'occasion. Plusieurs fois, Gilbert s'était offert pour soigner les bêtes et veiller aux héritages à la place de Marie. Mais les enfans ne se souciaient pas qu'il vît de trop près le désordre de la ferme. Il ne se rendait à l'Épine que si on l'en priait. Et les invitations étaient rares.

Voilà ce qui empêchait de dormir Gilbert Cloquet, ce soir de mars où Michel de Meximieu songeait, de son côté, accoudé sur l'appui de la fenêtre. Le bûcheron pensait à de très anciennes choses. Il se disait aussi qu'ayant reçu vingt francs d'acompte sur le travail du lendemain, il irait de bonne heure, avant de commencer, en donner la moitié à Marie, qui serait contente.

Et qui sait?

IV. — LA LECTURE EN FORÊT

Pour aller voir sa fille, Gilbert Cloquet n'avait pas un long voyage à faire : un sentier conduisait sous bois jusqu'à la pointe de l'étang de Vaux, qui est toute voisine du hameau du Pas-du-Loup, contournait la berge parmi les prés marécageux, et se perdait en montant vers le milieu du premier champ. Ces champs, sur la « bordée » de la forêt, comme disait Gilbert, ces douze hectares divisés en une quinzaine de parcelles, la maison située à mi-côte, et qui formait l'extrême limite de la commune, c'était le domaine de l'Épine, que les Lureux avaient pris à ferme, grâce à la générosité de Gilbert.

Il était de bonne heure; on entendait encore, tant le silence était grand, le bruit de l'eau qui rencontre une pierre dans les fossés. Gilbert avait sa cognée sur son épaule, et il mettait sur le manche tantôt la main gauche et tantôt la droite, à cause du froid. Dans le pré qui commençait à la lisière de la forêt et qui était traversé par une rigole, il s'arrêta, pour compter les vaches blanches; dans l'héritage au-dessus, labour où poussait du blé, il jeta un coup d'œil aux planches de terre, pour juger de la main du laboureur et du semeur; et quand il entra dans la cour,

il trouva Marie qui venait de tirer un seau d'eau, Marie en jupe courte, les cheveux non peignés et seulement tordus en arrière. En voyant son père entrer, elle déposa son seau sur le fumier, à côté du puits, et s'avança contente et faisant la douce.

— Comment! c'est vous, le père?

Il la regardait venir, nonchalante et portant déjà son baiser au bout des lèvres tendues. Elle avait toujours ses yeux jeunes, ses yeux luisans, — si durs quand elle ne riait pas, — mais les joues étaient plus pâles qu'autrefois, les traits épaissis. Gilbert se laissa embrasser.

— Alors, ça va bien? demanda Marie. Où allez-vous donc avec votre cognée? Lureux ne doit pas finir avant demain, à ce qu'il m'a dit.

— Moi, j'ai quitté mon atelier parce que j'avais fini, dit sentencieusement le père... Et à présent, j'ai autre chose à faire, et je vais où j'ai du travail.

— Tant mieux qu'il y en ait pour vous! Il n'y en a pas toujours pour les autres, dit Marie, piquée.

— Ah! Marie, comment peux-tu te plaindre encore? Je ne le comprends pas. Si j'avais eu une belle ferme comme la tienne, moi, d'abord, je n'en serais pas sorti! Je l'aurais bêchée, je l'aurais fumée, je l'aurais sarclée. Pourquoi va-t-il au bois, ton homme? Est-ce que c'est la place d'un fermier?

— Trois ou quatre jours par-ci, par-là, en voilà, un crime!

— Il ferait mieux d'aimer sa maison.

— C'est qu'on doit de l'argent, mon père! On n'arrive pas à payer le propriétaire!

— Ah! vraiment, il n'est pas payé! Et le marchand de vin non plus?

— Non.

— Et le charron qui t'a vendu ta carriole jaune?

— Non plus, et bien d'autres! Ça n'est pas la peine de vous le cacher à présent.

— Il mentait donc, ton Lureux, quand il me disait que vous ne deviez presque plus rien; que, si je l'aidais, il paierait tout?

Elle tourna la tête, comme si elle entendait du bruit du côté de la maison, mais en réalité pour éviter de répondre.

Gilbert déposa sa cognée qui se tint toute seule en équilibre, le manche en l'air.

— C'est donc la ruine qui vient, Marie? Pour vous deux et pour moi aussi?

— Peut-être bien, mon père, à moins que vous ne soyez plus donnant que vous ne l'êtes!

Le grand bûcheron fit un mouvement en avant, comme s'il voulait foncer contre elle, tête baissée.

— Ah! sans cœur! cria-t-il.

Et la femme se rejeta en arrière, la taille cambrée, et le visage si dur que rien n'y restait plus de sa beauté.

— Sans cœur! Voilà ton remerciement! J'ai donné pour vous tout le travail de ma vie et le tourment de mon esprit. Et ce n'est jamais assez! Mais travaillez donc, paresseux que vous êtes! Gênez-vous!

— Est-ce que ma mère se gênait? Dites-le donc un peu? Est-ce qu'elle travaillait? Pas tant que moi!

— Elle se peignait, en tout cas, avant de faire son ménage!

— Merci, papa!

— Elle n'aurait jamais posé un seau d'eau sur le fumier. Elle avait du soin; elle avait de l'honneur.

— Merci encore!

— Et le dimanche, elle ne faisait pas la dame avec des dentelles et des robes de la ville!

— On n'est-il pas autant que les dames? Pourquoi donc?

— Pas si riches, en tous cas! Et pendant ce temps-là, tu n'as que huit vaches, — et maigres encore...

— Elles ont pourtant de quoi manger.

— Tu devrais en avoir une douzaine.

— On a des brebis, père.

— Oui, et des nourrins? Tu m'as demandé de l'argent pour en acheter, où sont-ils?

La fille se rapprocha, et essaya d'adoucir le père dont la colère grandissait. Mais le cœur n'y était pas, et c'est à peine si les yeux parvinrent à mentir un peu.

— On est malheureux, je vous assure; tout le monde est après nous... L'huissier parle de venir...

— L'huissier!...

La femme se mit à pleurer. Gilbert prit, dans son gousset, deux écus de cinq francs, et, d'un geste brusque, les mit dans la main de sa fille.

— Je suis bien pauvre, à présent, Marie. mais je ne veux pas

voir l'huissier chez vous! Dis à Lureux que je te donne le prix d'un travail qui n'est pas encore fait!

La femme regarda les deux pièces blanches, et les fit glisser dans sa poche.

— Dis-lui qu'il n'y a pas assez de bétail dans ses pâtures.

— C'est facile à dire!

— Pas assez de fumier dans ses terres!

— On ne vous demande pas d'y aller voir!

— Et pas d'enfant dans la maison.

Cette fois, la femme, toute rouge et la lèvre frémissante de colère, répondit :

— Pas d'enfant! C'est notre affaire! Et vous, le père, pourquoi donc que vous n'en aviez qu'un?

Le père ne répondit pas. La fille eut le sentiment obscur du sacrilège qu'elle venait de commettre. Elle rougit. Ils se considérèrent l'un l'autre, gênés par le reproche et par l'aveu que leur silence prolongeait... Alors Marie alla reprendre son seau d'eau, pour le porter à la maison. Et le père la laissa s'éloigner. Quand elle fut sur le seuil :

— Marie Lureux, cria Gilbert, tu es une fille qui vas à ta ruine; je ne t'ai que trop chérie, et ç'a été ta perte; je t'ai trop donné et tu es devenue la paresseuse que tu es... A présent, tu n'auras plus rien de moi. C'est fini entre nous! Dis-le encore à Lureux pour qu'il ne revienne pas!

Elle cria, détournée à demi :

— Vous ne le verrez pas! Ah! bien, non! Et tant pis pour ce qui arrivera!

Le bûcheron reprit sa cognée et se dirigea, en biais, vers l'angle des étables, afin de tourner la maison et de rejoindre la route. Confusément il triait les mots qu'il avait dits, les bons et les mauvais, comme des châtaignes qu'épluchent les enfans, et il murmurait, tout secoué par la colère :

— Quand je pense que c'était Marie, autrefois! Marie!... Celle que je faisais sauter sur mes genoux!

Avant d'arriver à la route, d'où il descendrait vers la forêt, il y avait un point d'où l'on apercevait, bien au-dessus du village et un peu sur la gauche, la colline de la Vigie, les toits de la vaste ferme assise sur le tertre, et le frêne rond qui commandait l'entrée. Gilbert s'arrêta. Comme toujours, il se retrouva en esprit dans cette cour où si souvent il avait dételé ses bœufs;

puis il regarda les champs qui coulaient de là, tout verts et frais dans le matin. Gilbert Cloquet ne pouvait voir ce beau sommet de la région sans songer qu'il était monté à la Vigie, à l'âge où les petits gars, la culotte courte pendue aux épaules par de larges bretelles, commencent à avoir envie de faire peur aux grosses bêtes, et tapent dessus avec des branches feuillues, et qu'il ne l'avait quittée qu'après son mariage, parce que sa femme le voulait.

— Toujours les femmes, qui m'ont jeté d'une misère dans l'autre! murmura-t-il. J'en ai eu là-haut de la misère, oui, je peux le dire. Et depuis! Et à cette heure! Allons, va au bois, mon pauvre Cloquet! Va te cacher, père de faillie! Quinze jours de moulée, c'est bon à prendre.

Il ne regarda plus, sauta sur la route, et, par l'avenue du château, descendit vers les grands bois...

. . . . . .

Il était plus de midi. Les bûcherons dînaient dans la grande coupe de Fonteneilles, près de l'étang de Vaux, et loin de l'endroit où travaillait Gilbert. Ils formaient des groupes, çà et là, dans la clairière dévastée, voisins d'ateliers qui se réunissaient pour manger, causer et faire un moment de sieste. Assis sur leurs talons, et le dos appuyé sur les jonchées de ramilles abattues qui pliaient comme des ressorts, ou bien couchés sur le côté, ils mangeaient le croûton de pain tiré de la carnassière, en ayant soin d'ajouter à chaque bouchée, coupée dans la partie inférieure, une petite tranche du morceau de fromage ou de lard qu'ils tenaient sous leur pouce gauche. Chacun avait près de soi son litre de vin débouché, enfoncé dans les copeaux ou les feuilles. Il faisait chaud à l'abri et froid dans le vent. Les hommes parlaient peu, mais ils se sentaient vivre ensemble, et ils riaient pour peu de chose. La fatigue s'en allait, avec des picotemens, de leurs jambes et de leurs bras au repos. Leur chapeau, rabattu sur le front, les protégeait contre le soleil, qui était vif dans l'air dur.

Le groupe de Ravoux était le plus proche de l'étang, sur la gauche de la coupe.

Le président du syndicat avait déjà fini de dîner. Assis sur un tronc de charme, il avait tiré de sa poche un papier, et lisait tout bas, avec des grimaces nerveuses qui agitaient sa barbe noire et tiraient la peau sèche des pommettes. Autour de lui, huit ouvriers étaient rassemblés. Entre eux, depuis le commence-

ment du repas, trente mots peut-être avaient été échangés. L'un des travailleurs avait dit seulement : « Le travail sera fini ce soir. Je ne sais pas quand j'en retrouverai; » et un autre : « V'là les mêles qui chantent; ça sent le printemps. » Des yeux se fermaient et des bouches demeuraient entr'ouvertes, béatement. Des poitrines, des hanches, des cuisses, des dos cherchaient le soleil. Il y avait là, à droite de Ravoux, et un peu en avant, Fontroubade, le maçon de Fonteneilles, qu'on appelait Goule d'oie parce qu'il avait un long nez, un menton fuyant et un air de toujours rire, une sorte de grimace professionnelle de ses paupières plissées par l'éclat des murs blancs; puis Dix-neuf, qui était assis tout contre lui et l'appuyait de l'épaule, maçon également, ancien zouave, tout vieux, très sourd, fier de sa barbiche et de la réputation qu'il avait de préparer mieux que personne la « cambrouse » avec le sang des chevreuils pris au collet; puis Lamprière, un grand maigre qu'on eût dit toujours en colère et qui faisait peur aux bourgeois quand il les regardait passer dans les chemins; puis Lureux, le gendre de Cloquet, fermier qu'on s'étonnait de voir là, ivrogne aux moustaches déteintes et amollies par la vapeur d'alcool, plaisantin, paresseux et peu sûr; puis le tuilier Tournabien, mauvais jeune qui avait la figure et l'agilité d'un chat sauvage ; puis Le Dévoré, garçon de ferme pesant, rouge et triste, puis Supiat, qui se disait menuisier et qui ne menuisait jamais, braconnier d'eau, colleteur dans les bois, orateur à la face de renard, aux yeux fureteurs, et qui dénonçait les tièdes à la Confédération générale du Travail; enfin, un grand jeune homme d'une vingtaine d'années, beau et rieur, et qu'on appelait Jean-Jean. Il était descendu des forêts de Montreuillon, sans dire pourquoi, en sifflant. Et le soleil piquait agréablement ces hommes au repos, et aucune idée générale ne les faisait sortir de leur demi-somme, et ne les exaltait, quand Fontroubade, peu avisé, et que ne préoccupait guère la différence entre un manuscrit et un imprimé, demanda, en désignant Ravoux :

— Qu'est-ce qu'il médite donc là le président? Est-ce un discours de notre député?

— Mieux que ça, et ça porte plus loin, fit Ravoux, levant sa barbe en broussaille et ses yeux vifs où la pensée s'irritait d'être lue avant l'heure. Laissez-moi finir, c'est un document secret, une lettre autographiée, que je dois communiquer aux amis.

— Ohé! Méchin? cria une voix. Ohé! les amis! Il va lire, Ravoux, venez donc!

Dans la clairière énorme, l'appel s'envola, et très loin, quelques bûcherons se dressèrent, comme s'ils sortaient des racines des chênes, et ils vinrent sans hâte, les pieds traînans et faisant des sillons dans les feuilles mortes. Ravoux s'était replongé dans sa lecture, mais la passion politique avait été remuée.

— Le député? dit le gros Le Dévoré. Il viendra quand on aura des ordres à lui donner!

— Il viendra jusqu'ici dans la coupe, et on le fera asseoir, si on veut, sur un bois pointu!

Pour la première fois, il y avait de l'élan, du chant et de l'orgueil dans les mots. Des jambes se replièrent. Deux hommes couchés se mirent sur leur séant et détirèrent les bras. Supiat, penchant en avant son museau roux et rieur, dit:

— Vous ne savez pas ce qui est arrivé, la semaine dernière, au député de X?...

Et il nomma un autre arrondissement forestier du centre.

— Non; dis-le, Supiat!

Les merles commençaient à s'éloigner d'un coin de forêt où on parlait si haut.

— Eh bien! il était venu voir ses « chers électeurs; » des gens comme nous; et il les trouva à table. « Comment ça va, mes amis? » Ils mangeaient des harengs. Alors le plus jeune de la bande, Bellman, qui a de l'aplomb, lui répondit : « Tu dis que nous sommes tes amis? — Bien sûr. — Eh! non, nous sommes tes maîtres, et tu es notre domestique. Nous mangeons des harengs, tu vois, et tu vas en manger!

— Qu'a-t-il fait? Ça devait être drôle!

— Oh! oui. Il en a mangé, mes enfans! Il aurait mangé les arêtes si on ne lui avait pas dit : C'est assez!

— Les députés, c'est des rien du tout! fit Fontroubade d'une voix pâteuse.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Ravoux? Pourquoi nous appelles-tu?

C'étaient quatre jeunes hommes du syndicat qui arrivaient se tenant par le bras.

— Il va lire, dit Jean-Jean.

— Ça n'est que ça? un article de journal?

— Non, dit Ravoux, en abaissant le papier, — une feuille

double, format écolier, couverte d'une écriture appliquée de copiste populaire. — Non, c'est un appel qui vient de Paris, aux travailleurs de la terre!... Après les ouvriers de l'usine on va enrôler les travailleurs de la terre, tous, tous!

Les visages devinrent sérieux; les hommes qui formaient un demi-cercle devant Ravoux s'approchèrent de quinze pouces, sans se lever, et en se traînant sur les feuilles. Il y eut un remuement de branches et de ramilles. Et le merle chanta encore, très loin. Ravoux ouvrait la bouche en arc; il prononçait bien; il goûtait les phrases; il avait des dents blanches qui riaient aux beaux endroits :

« Aux travailleurs de la terre!

« Camarades, depuis des années et des années, depuis des siècles et des siècles, nous sommes courbés du matin au soir, sur la terre, sans réfléchir à notre sort, sans regarder autour de nous, persuadés, d'ailleurs, qu'on ne peut faire autrement que de se donner une peine immense pour manger un morceau de pain. »

L'auditoire laissa passer l'exorde sans manifester aucun sentiment. Il connaissait le début; il en était las déjà. Ravoux reprit :

« Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire! Posons-nous donc ensemble cette question, et répondons-y franchement :

« Qui produit le blé, c'est-à-dire le pain pour tous? Le paysan!

« Qui fait venir l'avoine, l'orge, toutes les céréales? Le paysan!

« Qui élève le bétail pour procurer la viande? Le paysan!

« Qui produit le vin, le cidre? Le paysan!

« Qui nourrit le gibier? Le paysan! »

— Voilà qui est vrai! Le gibier! oui, le gibier!

— Tais-toi, Lamprière. N'y en a plus, de gibier, grâce à toi et à Supiat.

— Laisse le président continuer!

« En un mot, vous produisez tout! Que produit votre fermier général ou votre propriétaire? Rien! »

— C'est vrai!

— Il fournit la terre, tout de même!

— Qui a dit ça?

— C'est Jean-Jean. Tais-toi, Jean-Jean! tu es trop petit pour parler!

Supiat, d'un coup de reins, se mit à genoux, puis, s'allon-

geant, s'appuyant sur ses mains, resta tendu, comme une bête, vers Ravoux. C'était bien le renard qui évente le gibier. Tous les appétits flambaient entre ses cils. Tournabien passait et repassait son couteau sur son pain, comme sur une pierre à aiguiser. Lureux riait en dessous, les yeux à terre, pensant à ses créanciers que la révolution l'encourageait à ne pas payer. Il y avait un silence incroyable, parmi ces treize hommes. Ils croyaient écouter, mais ils voyaient. Les mêmes syllabes germaient, pour chacun d'eux, en images différentes et précises. Ils voyaient des êtres de chair et d'os, le propriétaire, le fermier général, le basse-courier, le garde, le commis du marchand de bois, l'ennemi. La plainte si souvent muette avait enfin une forme. Ils jouissaient de voir clairement dit leur ressentiment. Il se reconnaissaient dans la formule venue de Paris, non signée. Et l'orgueil de leur force, la vision plus vague des foules, des syndicats, des révolutions, des pillages, des justices, des revanches, des soûleries énormes, leur faisait tordre la bouche, ou l'ouvrir, comme pour s'écrier : « J'en suis ! » A peine si deux ou trois devinaient le mensonge de l'appel. Tous étaient étrangers dans le domaine des mots. Ils n'y restaient pas. Ils allaient au delà. Ils jugeaient le monde. L'affirmation anonyme de leur droit suffisait à leurs souffrances. Aucune force ne luttait en eux contre la passion d'envie. Les visages étaient tournés dans le même sens, visages de croyans, d'illuminés, ou de fauves attentifs. Les quatre hommes venus du loin se tenaient toujours par le bras. Et une lumière dorée baignait leurs têtes hautes.

« Camarades des campagnes, nous sommes petits parce que nous nous courbons devant les riches ; redressons-nous une bonne fois, et nous nous apercevrons que nous sommes plus grands qu'eux ! Nos camarades des mines et des ateliers nous ont montré le chemin ; ils n'attendent que notre organisation, qui sera une force immense, pour marcher de l'avant... Camarades des campagnes, réfléchissons bien à ceci : Si demain tous les cultivateurs disparaissaient, qu'arriverait-il infailliblement ? Une famine générale, une misère atroce, la mort probable, en peu d'années, d'une bonne partie des restans... Et si, demain, tous les messieurs disparaissaient, il est bien permis de supposer que rien n'en irait plus mal, et qu'au contraire l'humanité pousserait un immense soupir de soulagement... Et pourtant, nous ne désirons la disparition de personne... »

Quelques têtes remuèrent, approuvant.

« Mais nous désirons voir arriver le jour où tout le monde sera obligé de travailler pour vivre, où il n'y aura plus d'exploiteurs et d'exploités... Cela viendra sûrement. Cela sera le commencement de notre œuvre. Camarades, en route vers le grand but ! Vive l'émancipation des travailleurs ! »

Ravoux ne parlait plus, qu'ils écoutaient encore, crispés, haletans, les narines dilatées ; deux ou trois rêvaient à l'avenir idyllique, les poètes, les musiciens, les jeunes. Jean-Jean, qui s'était mis debout, coiffé de son béret, promenait dans le bleu clair du ciel ses yeux émerveillés ; il aimait une belle fille de Corbigny et il la voyait, près de lui, à Paris, dans une voiture à deux chevaux, emportée à travers les avenues. La lumière réjouissait les écorces fanées. Les bois immenses buvaient un commencement de vie. Les hommes écoutaient encore les paroles mauvaises. Elles avaient couru sur eux tous, comme la fumée d'un train sur les mottes. Et la fumée s'était dissipée ; mais il en restait quelque chose, par quoi la glèbe était invisiblement pénétrée et gâtée.

— C'est rudement tapé, dit Lamprière.

— Un chef-d'œuvre ! répondit Ravoux en pliant le papier. Voilà un plan d'organisation !

— A bas les jouisseurs ! Qui met le feu aux bois ? cria Tournabien en se dressant sur ses pieds.

Et il cherchait, dans sa poche, son briquet.

— Pas de bêtise ! dit Ravoux. Le bois, c'est le pain. Les amis de Paris ne vous disent pas d'incendier, ils disent de vous organiser ; d'embrigader tous les journaliers de Fonteneilles.

— Il y en a qui ne paient pas leur cotisation ! cria Tournabien.

— Il y en a qui ne veulent pas être avec nous, les canailles ! cria Lamprière, et les cordes de son gosier restèrent tendues et frémissantes de colère après qu'il eut parlé.

— Il y a aussi des traîtres parmi nous, Ravoux !

— Tu dis ? De qui parles-tu ?

C'était Supiat, qui insinuait qu'il y avait des traîtres. Ravoux se leva, et marcha vers le menuisier bûcheron, qu'il détestait, tendant la main qui tenait encore le papier.

— Est-ce que tu voudrais parler de moi ?

Une clameur l'interrompit.

— Non ! non ! Explique-toi, Supiat !

Des groupes, au loin, dans la clairière observaient. Supiat fermait à demi les yeux; il était à quatre pattes; il riait méchamment; il rejeta son chapeau d'un revers de main, sur son cou, et grinça des dents, comme s'il allait mordre Ravoux penché sur lui.

— Tu n'es guère avisé, dit-il en riant, tu es un pauvre président, Ravoux. Oui, il y a des traîtres. Il y en a qui s'engagent tout seuls, pour une coupe, et qui n'en disent rien aux camarades, pour ne pas partager.

Tous les hommes qui étaient encore assis ou couchés se levèrent ensemble. Supiat se dressa en face de Ravoux; il le dépassait de la moitié de la tête, et son regard vibrait de la joie mauvaise de son secret dévoilé.

— Cherchez donc qui manque ici?

Dix hommes comptèrent et nommèrent rapidement les bûcherons présens. Deux dirent à la fois:

— Cloquet! c'est Cloquet?

— C'est lui!

— Où est-il?

— Demandez à Lureux!

Quatre des plus excités enveloppèrent Lureux, le saisirent par les épaules et le secouèrent. Le gendre de Cloquet eut peur, mais il essaya de plaisanter.

— Lâchez-moi donc! Je n'ai pas envie de me sauver! Ce que vous voulez savoir, je vais vous le dire!... Pourquoi serrez-vous si fort!... Allons, lâchez-moi!... Eh bien, vous saurez tous que, ce matin, en venant, j'ai vu mon beau-père qui descendait, dans la taille qui est à gauche du château.

— Avait-il sa cognée? demanda Ravoux.

— Eh! oui, il l'avait!

— Il s'est loué tout seul! Le traître! cria Tournabien. Allons le débaucher! Ohé! camarades! Qui est-ce qui vient débaucher Cloquet?

Les deux mains en porte-voix, Tournabien avait crié cela de tous ses poumons. De l'abri des cordes de moulée, ou des piles de charbonnette, ici et là, des hommes surgirent. Plusieurs se contentèrent de regarder du côté des voix. D'autres, sautant par-dessus les branches abattues, accoururent. Les bûcherons autour de Ravoux s'assemblaient, gesticulaient, et se heurtaient en remous, les uns voulant descendre sur Fonteneilles, les autres

non. Le président, le visage tout blanc d'émotion dans sa barbe noire, essayait d'arrêter Tournabien, Supiat et Lamprière, les trois plus ardens. Des poings se levaient sur lui, il n'en avait aucun souci. De ses deux mains poilues, il tenait par le bras le plus fort des trois énergumènes, et luttait avec lui.

— Tu m'écouteras, Tournabien !

— Non, j'y vas ! A bas les traîtres !

— N'y allez pas ! Gilbert a le droit de travailler.

— Pas tout seul !

— Si, tout seul, parce qu'il a été embauché par le propriétaire. C'est reconnu par tout le monde.

— Je m'en f... ! Au bois de Fonteneilles, camarades ! A la chasse !

Tournabien se dégagea. Une bande de bûcherons, les uns avec une trique, les autres avec une cognée, arrivaient au galop. Ils ne s'arrêtèrent point à discuter avec Ravoux, ni à écouter les explications de Tournabien. Il y avait du bruit à faire, cela les « amusait. » Ils allaient. D'un élan, ils traversèrent le groupe de Ravoux, entraînant avec eux les plus mauvais et quelques-uns des tièdes. Un autre petit groupe, coupant en biais la clairière, se joignit à la troupe qui descendait. Un des bûcherons, qui tenaient la tête du peloton, tira de sa musette le clairon et sonna une fanfare. Ils se mirent au galop, et, comme une horde de sangliers, foncèrent en plein taillis, et disparurent. Ravoux, furieux, hésitait à courir après eux. Ses lèvres tremblaient. Il considéra la distance. Il entendit les cris et la fanfare. Il eut peur de ruiner son crédit déjà diminué.

— Tant pis ! dit-il. Je n'y peux rien !

Et, ramassant la feuille manuscrite, tombée à terre pendant la lutte, il reprit sa place dans la tranchée ouverte par lui dans le bois. Mais il s'arrêtait après quelques coups de cognée, et il écoutait. Les hommes restés près de lui, et surtout Lureux, en faisaient autant. Le vent était plus doux. Les vingt bûcherons, lancés à la chasse de Cloquet, avaient dû prendre des précautions et chanter moins haut, à mesure qu'ils approchaient des réserves du château, car le bruit des voix devenait pareil à celui d'une troupe de chanteurs un peu troublés par le vin, et qui reviennent des noces.

Gilbert avait travaillé depuis le matin. A onze heures et demie, il était rentré chez lui, pour faire chauffer sa soupe. Puis

il était revenu dans la coupe, un beau taillis de lisière, nourri, épais, débordant. A grands coups, joyeux de se sentir seul, et maître d'un chantier de quinze jours, il avait jeté à bas les brins de hêtre, de bouleau, de charme, de tremble, et même de chêne, car il n'y aurait point d'écorçage, avait dit M. de Meximieu, et tout devait brûler, soit en fagots, soit en moulée.

Il avait jeté sa veste sur les premières jonchées de bois, au commencement de cette digue touffue, arrondie, qui représentait sa dépense de force et son travail de la demi-journée, et il allait devant lui, allongeant l'ouverture qu'il avait faite, non tout à fait sur la « bordée » de la forêt, mais parallèlement, et à une quinzaine de mètres des prairies de Fonteneilles.

Il était en forme ; il sentait ses muscles souples ; il tranchait d'un coup, sans grand geste, vingt ans de sève ; il vivait et il oubliait la vie. Par momens, il se redressait, laissait glisser sa cognée le long de son pied, et la lame entamait la mousse, tandis que le manche, alourdi par l'épais cercle de fer, s'enfonçait et portait l'outil. Alors l'homme, levant son bras gauche, essuyait, de la manche de sa chemise, ses joues et son front en sueur. Et il respirait, trois ou quatre bonnes fois, en riant au vent. Pendant une de ces pauses, il aperçut, entre les cépées, Tournabien et Lamprière, et une quinzaine de compagnons qui se faufilaient en arrière, espacés, comme des rabatteurs à la chasse. Il comprit tout de suite, car il avait, lui aussi, débauché des ouvriers non syndiqués dans des coupes de forêt. Mais, en ce moment, son cas était différent.

— Que fais-tu là? demanda Tournabien, en s'arrêtant de l'autre côté de la barricade que formait le bois abattu.

— Pourquoi as-tu lâché les camarades? dit Lamprière, qui n'avait de pâle que la moustache, dans le visage rougi par la course et la colère.

Et il s'arrêta un peu à gauche de Tournabien. Des bûcherons tournaient l'obstacle pendant ce temps-là, et enveloppaient Gilbert. Mais ils se tenaient à distance. Et ce fut Supiat qui s'avança vers le bûcheron, droit en face, et dit :

— On vient pour te débaucher, tu comprends. Jette ta cognée et rejoins le chantier. Et puis, demain, on reviendra tous ici, avec toi, faire le travail.

— Faudra voir, dit Gilbert, en mettant sa main un peu plus bas sur le manche de l'outil.

— Qui t'a embauché tout seul?

— Meximieu. Il en était le maître. Et moi d'accepter.

— Tu sais bien, dit Supiat, qu'une coupe embauchée est une coupe banale. Y vient qui veut.

— Oui, quand c'est le marchand de bois qui l'a achetée. Mais quand c'est le propriétaire, qui reste le maître, il fait ce qu'il veut! Ç'a été de tous temps.

— Eh bien! les compagnons et moi, nous allons changer ça, Gilbert! Et tu vas filer au trot, devant nous, jusqu'à ce que nous revenions tous ici...

— Tournabien a raison, crièrent les camarades. A bas le traître!

— Je suis dans mon droit! Ne venez pas!

Des hommes s'avancèrent; il y eut un bruit de feuilles froissées; des branches cassèrent, en arrière et de côté. Supiat s'était rasé comme une bête agile qu'il était; il s'élança, cherchant à saisir la cognée ou les jambes de Gilbert. L'homme ne recula pas et leva sa lourde lame. Un éclair fouetta l'air au-dessus de lui; des clameurs montèrent en cercle, des piétinemens comme de chevaux qui chargent; la hache, volontairement ou non lâchée, à moitié de sa course, vola par-dessus le dos de Supiat, rebondit sur les branches coupées. Des bras pointèrent, des poings, des têtes, et l'on vit Gilbert, les jambes tirées en avant par son adversaire, se renverser et tomber en arrière, comme un arbre scié au ras du sol. Puis dix hommes se ruèrent sur l'homme tombé. « A mort le traître! Assassin! Tiens! voilà! tiens! » Ils se battaient pour mieux frapper Gilbert. Des grognemens de rage et de douleur sortaient de cette masse grouillante que d'autres hommes entouraient, prêts à se ruer, penchés, hurlant, les poings tendus, les yeux fous, attendant, comme les chiens qui n'ont pas de place quand l'animal de chasse est coiffé par les plus braves.

Une voix cria :

— Arrière, les lâches! Le laisserez-vous!

En une seconde le faisceau fut rompu. La pelote humaine s'ouvrit. Un corps immobile resta étendu sur la terre.

— C'est pas moi, monsieur Michel! C'est pas moi! Il a voulu me tuer!

C'était Supiat qui s'avançait, au-devant du comte de Meximieu. Les autres avaient déjà reformé le cercle, à distance, et, à reculons, lentement l'agrandissaient. Michel de Meximieu

accourait. Il écartait les branches, de ses deux bras tendus ; il était sans armes, vêtu de son complet bleu de promenade. Et en courant, il comptait, et essayait de reconnaître les bûcherons qui s'effaçaient, et se retiraient derrière les cépées. Le jeune homme, pâle, épuisé par l'effort, ralentit la course, traversa le chantier à peine ouvert, et, repoussant Supiat qui continuait de protester, s'agenouilla près de Gilbert. Le bûcheron avait le visage couvert de sang, et les yeux ouverts, mais fixes.

— Gilbert!... Est-ce que tu m'entends?

Aucune réponse... Le gilet était en miettes, la chemise déchirée, tachée de boue, rouge par endroits.

Michel se tourna vers Supiat, qui se tenait à distance, l'air affligé. Tous les autres avaient disparu. Le soleil jouait avec l'ombre et le vent.

— Supiat, aidez-moi : emportons-le.

Ils le prirent, Michel par les épaules, et Supiat par les pieds. La tête pendait, et un filet rouge coulait des lèvres sur la barbe fauve, tout emmêlée.

Il fallut une demi-heure pour transporter Gilbert au Pas-du-Loup, qui était assez proche, cependant. Mais l'homme était lourd, et le bois épais.

. . . . . .

Le soir était tombé depuis une heure ; le médecin, mandé en hâte de Corbigny, venait de sortir de la maison du Pas-du-Loup. Un examen attentif et minutieux du blessé avait révélé, outre de très fortes contusions sur tout le corps, une côte fracturée. « Trois semaines de repos, avait dit le docteur, et vous reprendrez la cognée, mon brave! » L'évanouissement avait duré près d'une heure. Mais à présent, la vie avait reparu dans les yeux du bûcheron. Il parlait; il avait même essayé de rire, ce qui est une forme de l'endurance des pauvres. Seulement, on avait peine à reconnaître le visage régulier de Gilbert Cloquet dans cette masse de chairs tuméfiées et violettes, au-dessous des bandes de toile qui cachaient le front. Entre les paupières gonflées et qui avaient pleuré, les yeux bleus, éclairés par la petite lampe posée sur la cheminée, remuaient lentement; ils regardaient la porte par où Michel de Meximieu, avec le médecin, s'était retiré tout à l'heure, et que secouait le vent, comme une main fréquente; ils regardaient la mère Justamond, qui avait mis, pour soigner « son » malade, un tablier de grosse

toile, et qui, ayant placé près du feu des pots de différentes tailles, où bouillaient des herbes de l'autre été, songeait, affaissée sur une chaise basse, au pied du lit, la tête dans ses mains; les yeux du blessé regardaient aussi dans le vide, entre le sol et les poutres, rêvant, clairs et tristes.

— Mère Justamond, est-ce que Ravoux n'est pas rentré chez lui? Voilà qu'il est nuit depuis au moins une heure.

— Je n'en sais rien.

— Je voudrais savoir. Il n'est point en retard, d'habitude.

— Le mauvais gars! Après ce qu'il vous a fait, qu'avez-vous besoin de vous inquiéter de lui? Il me fait peur, avec sa figure blanche et sa barbe noire. Enfin, je vas voir, si ça vous plaît. De chez vous chez lui, il n'y a pas loin.

Elle se soulevait sur sa chaise, quand la porte fut loquetée par une main nerveuse, et Ravoux entra. Il arrivait du bois, et n'avait fait que déposer sa cognée à la porte de sa maison. Il enleva sa casquette, en apercevant le camarade étendu sur le lit, et, rapidement, il vint jusqu'à l'endroit que la mère Justamond venait de quitter. Sa figure, toujours nerveuse et en fièvre, se contracta, en se penchant; ses yeux rencontrèrent le regard de Gilbert.

— Eh bien! le vieux, ils t'ont fait du mal!

— N'y a que l'aubier d'attaqué, répondit Gilbert, le cœur est sauf.

— Tant mieux, vieux! Oh! comme ils ont tapé dur, tout de même!

La femme s'était rencognée dans l'angle de la chambre, et elle demeurait là, immobile comme si elle avait eu peur d'être aperçue. Les deux hommes, habitués à lire dans la physionomie l'un de l'autre, ne prononcèrent pas une parole pendant plusieurs minutes. Puis, le président du « Syndicat des bûcherons et industries similaires de Fonteneilles » tira de la poche de son gilet un petit paquet enveloppé d'un papier de journal. Il le mit sur le drap, à la hauteur des genoux de Gilbert, et le développa avec application. Quand le papier s'ouvrit, des pièces d'argent et de billon se couchèrent en sillon sur le lit.

— Voilà! quand la journée a été faite, il restait la cornière de la coupe, que personne n'avait dans son chantier. Alors, au lieu de revenir à cinq heures, je me suis mis, avec trois camarades, à faire ta demi-journée, à toi. Et c'est le prix, à peu près, que tu aurais gagné.

Gilbert accepta, d'un signe.

— Supiat en était?

— Non, mais Lamprière, et deux autres, qui sont des amis à moi... Dis donc, Cloquet, tu ne porteras pas plainte?

Porter plainte? Et les frais? Et l'incertitude des témoignages? Et la certitude des vengeances ensuite? Et désavouer l'effort qu'avait fait autrefois le bûcheron, pour associer les hommes aujourd'hui tournés contre lui? Et puis, sans que Gilbert s'en doutât, l'habitude du pardon des offenses était dans le sang de ses veines, dans le sang qui séchait sur son visage et sa poitrine. Pas un moment il n'avait songé à porter plainte.

Lentement, il tourna sur l'oreiller sa tête douloureuse, faisant signe : « Tu n'as rien à craindre. Je ne ferai pas venir le juge. »

Le visage de Ravoux se détendit quelque peu, et, dans son regard, il y eut une sorte de remerciement et d'attendrissement. Il remerciait pour la cause, pour le parti, et sans rien dire ; son assurance ordinaire l'avait abandonné. Il savait bien que les syndiqués avaient eu tort de prétendre partager la coupe avec Gilbert, que leur prétention n'était fondée que sur la force. Et il avait honte. Il se rappelait aussi que la lecture de l'appel avait précédé, préparé l'agression contre Gilbert. Et de cela, il ne voulait pas parler.

Gilbert souffrait et la douleur arrêta les mots commencés, trois fois, sur ses lèvres. Enfin il dit, comme ceux auxquels le malheur et le pardon donnent autorité :

— Tu te crois leur chef, et tu ne l'es pas, Ravoux. Tu n'empêches pas grand'chose... Tu laisses faire quand ils sont les plus forts...

— Je sais bien...

— Quant à eux, la plupart, ils n'ont pas, comme toi, leur idée tournée vers le métier; ils ne veulent que le désordre et le pillage; depuis que je les connais, ils ont plutôt empiré...

— Dis pas ça, Cloquet, nos affaires vont bien. Nous avons fait un bon pas.

— Possible, Ravoux, mais c'est les cœurs qui vont mal... La fraternité n'est pas venue... moi, je l'attendais...

Ravoux saisit le thème qu'on lui offrait. Il oublia un moment le blessé. Il fit des phrases de réunions.

— Tu ne vois donc que les imperfections de l'organisation prolétarienne? Ah! c'est simple! C'est vite dit!... Mais il faut

faire crédit aux forces jeunes, mon cher! L'avenir apprendra toute la rigueur du droit à ces hommes qui ignorent tout; l'avenir les fera libres, en les faisant intelligens...

Gilbert l'arrêta en levant le bras.

— Blague pas, Ravoux! Tu parles toujours d'avenir quand tu es embarrassé. Moi, je te dis qu'ils n'apprendront pas grand'-chose, s'ils n'ont encore rien appris. Est-ce que ça sera l'instituteur qui leur enseignera la justice? Ils ont tous passé par ses mains. Est-ce que ce sera le curé? On sait bien que le temps des curés est passé! Est-ce que ça sera le journal? Ils le lisent tous les jours... Est-ce que ça sera toi? Allons donc!

L'épaule se souleva dans le lit, malgré la douleur. La voix de Gilbert devint plus faible et sifflante.

— Je te dis mon chagrin, Ravoux, ma pensée sur les camarades. C'est bien le moins, puisque je ne porterai pas plainte... Eh bien! ils n'ont pas de quoi vivre...

— C'est vrai!

— Et toi non plus! Pas de quoi vivre!

Ravoux crut que Gilbert délirait et qu'il parlait du pain quotidien. Mais Gilbert voulait parler des cœurs et des esprits, qui n'avaient point leur subsistance, et point de provisions pour la vie. Ils ne se comprenaient pas.

Le visiteur profita d'un moment où le blessé fermait les paupières. Il s'en alla, faisant, avec ses gros sabots, le moins de bruit possible. La mère Justamond ranima le feu, fit bouillir ses tisanes, les filtra, les sucra, et, maternellement, servit le remède infaillible à son voisin, épuisé et incapable de sommeil.

La nuit commençait à devenir la grande nuit, où les hommes laissent à l'ombre toute la puissance. Des enfans appelaient, ou venaient gratter à la porte. La mère Justamond les entendait, même quand ils ne faisaient que penser, groupés autour du foyer : « La mère n'est pas là! Comme elle est longtemps chez Cloquet! »

Quand elle crut avoir rempli tout son devoir d'infirmière, elle considéra, un long moment, le blessé qui respirait difficilement, à cause de la côte brisée et de l'appareil qui sanglait la poitrine. Elle crut qu'il dormait parce qu'il fermait les yeux. Et elle sortit, après avoir baissé la mèche de la lampe.

Gilbert demeura seul. Il ne dormait pas. Il pensait à sa femme, qui avait incomplètement élevé l'enfant; à Marie, qui s'était montrée très ingrate le matin, et qu'il avait défendu qu'on allât cher-

cher; aux compagnons qui l'avaient frappé, lui, leur ami de la première heure, et leur ancien, et il répétait, tout bas, entre ses draps rugueux, divisés en grosses cassures, comme de la glace qui fond sur un pré :

— Non! Ils n'ont pas de quoi vivre!

Un espace de temps qu'il ne put mesurer, s'écoula. Une voix douce, jeune, glissa par la fente de la porte. Toute la forêt se taisait. Et les mots vinrent. Le passant avait vu de la lumière par les fentes du volet.

— Monsieur Cloquet, si vous ne dormez pas, comment allez-vous?

— Mal, mon garçon. Qui es-tu donc? Tu peux entrer.

La voix, plus basse, reprit :

— Non, je n'entre pas, à cause de Ravoux. Mais je suis avec vous, monsieur Cloquet.

Un pas s'éloigna, léger, et se perdit.

Gilbert pensa que celui qui était venu était peut-être le fils de Méhaut l'ancien tuilier, un jeune homme qui avait du cœur, on le voyait à sa mine; à moins que ce ne fût Étienne Justamond, un joli brin d'adolescent, doux en paroles, et qui saluait le bûcheron, les soirs, comme un ami.

C'était peut-être encore Jean-Jean, celui qui était descendu de la forêt de Montreuillon, en sifflant. Le blessé ne put deviner. Mais, si petite que soit la consolation, elle berce. Gilbert dormit bientôt. La nuit passa.

V. — LA VAUCREUSE

Le soleil de la fin de mars est déjà vif, quand la brume cède. Elle s'était dissipée avant midi. Deux heures venaient de sonner. Sur la route qui va de Fonteneilles à Crux-la-Ville, montant d'abord, puis descendant pour remonter en pente douce la grande courbe de terre que couronnent la forêt de Tronçay et celle de Crux, la jument alezane, attelée à la victoria de Michel de Meximieu, trottait vite, excitée par l'odeur des sèves en mouvement. Le sang résineux coulait des bourgeons, encore clos, des hêtres et des chênes. Il mettait des lueurs de pourpre sur les houles boisées qu'on domine vers la gauche en passant auprès de la Vigie, et qui n'ont, comme l'Océan, d'autre limite que l'horizon. Le général et son fils, assis l'un près de l'autre, la

tête levée et baignée dans l'air léger de ce premier printemps, se taisaient, chacun songeant son rêve, et suivant des yeux les troupes de linots levées au bord du chemin, ou les pies affairées et qui portaient, en travers du bec, la charpente du nid. Ils allaient chez les Jacquemin, à la Vaucreuse. Bientôt, le paysage changea; ils entrèrent dans la vallée de l'Aron, prés immenses, peupliers, solitude et richesse aux deux côtés d'un ruisseau. Par le couloir de la vallée, on voyait l'herbe drue et déjà moirée par le vent, en arrière jusqu'aux gorges qui montent vers la source, et en avant jusqu'au point où le brouillard bleu, confondant les herbages, la rivière et les arbres, tourne avec eux pour rejoindre le canal du Nivernais. La voiture, ayant quitté la route, suivait un chemin parallèle à l'Aron, puis une avenue longue au milieu des prés. Elle s'arrêta devant un château du XVIIIe siècle, tout blanc. La construction n'était pas imposante comme celle de Fonteneilles. La Vaucreuse avait un grand perron en fer à cheval, un rez-de-chaussée surélevé, un étage, une frise et des toits d'ardoise percés de deux lucarnes seulement. Du côté droit, un pavillon bas, à grosse calotte mansarde, rappelait l'ancienne demeure qu'avait remplacée, en 1760, la Vaucreuse nouvelle.

C'est là, dans cette terre familiale, que s'était retiré le lieutenant Jacquemin, lorsque, en 1891, il avait donné sa démission. Il avait alors trente-deux ans. Il amenait avec lui, à la Vaucreuse, sa femme et une petite fille de quatre ans, Antoinette. Très peu de temps après, et à peine remis de cette terrible secousse d'une carrière qui se brise, il perdait Mme Jacquemin, emportée par une attaque de grippe infectieuse, en pleine jeunesse, en pleine beauté. Et il ne lui restait que l'enfant. Heureusement, celle-ci appartenait à l'espèce nombreuse des êtres consolateurs, par qui le monde peut supporter sa peine, qui comprennent la douleur avant d'avoir souffert, qui la devinent partout où elle est, et la commandent silencieusement, et, ne pouvant la détruire, la tiennent sous leur charme, comme une bête dont la cruauté n'a plus de pouvoir que loin d'eux. Antoinette avait sauvé du désespoir son père trop durement éprouvé. En grandissant, elle était devenue la confidente, l'amie, le guide même de cet homme, qui avait conservé toute la vigueur de commandement et, en apparence, toute l'énergie d'autrefois, mais dont l'esprit s'égarait, dès qu'on lui rappelait les deux bonheurs disparus : la jeune femme morte ou l'armée délaissée. Ces souvenirs-là, Antoinette

seule pouvait les évoquer. Elle savait la manière. Mais aucun étranger ne devait faire allusion à ce passé douloureux. Elle y veillait, elle était toujours là, elle faisait un signe : « Taisez-vous ! ne parlez pas de ces choses ! » Elle détournait la conversation, ou bien elle s'y jetait, défendant son père, l'écartant du débat, avec une tendresse inquiète, ombrageuse et comme maternelle.

La voiture s'arrêta devant le perron de la Vaucreuse.

M. de Meximieu et Michel attendirent un moment dans une vaste pièce ronde, tendue de cretonne rose, et où la lumière entrait, en trois gerbes énormes, par trois baies ouvrant sur le perron.

— Je suis ému, le croirais-tu, Michel, de revoir Jacquemin ! Quinze ans ! Il y a quinze ans qu'il était sous mes ordres, au 6e cuirassiers, à Cambrai. Une tête de fer, de sacrées idées de moralisation du soldat, d'apostolat comme il disait, auxquelles j'ai été obligé de couper les ailes, mais bon officier, dur pour lui-même, doux pour le soldat, solide à cheval, solide de toute façon. Il a dû changer, physiquement ?

— Je ne crois pas. Un peu épaissi.

— Oui, la campagne. Crois-tu qu'il m'en veuille encore d'avoir interrompu sa carrière ? Car enfin, malgré moi, par devoir, c'est moi qui ai provoqué sa démission. Il a cru qu'il ne pouvait pas rester... Je ne lui demandais que de céder...

Le général se promenait en se regardant, à gauche, dans les glaces étroites qui séparaient les panneaux de cretonne claire.

La porte du fond s'ouvrit. Un homme entra, rablé, sanguin, rapide d'allure. Il s'avança jusqu'aux deux tiers du salon, et serra, en s'inclinant légèrement, la main qui se tendait vers lui.

— Mon général, vous me voyez confus. Je suis en veston et en gros souliers. J'arrive de faire une inspection dans mes prés d'embouche.

— Oui, oui, les embouches, un terme du pays ;... je me rappelle. Bonjour, Jacquemin ! bonjour !... je suis heureux de vous revoir !

Il retenait dans ses mains la main de l'ancien officier devenu terrien. Il le faisait se déplacer d'un quart de cercle, pour le mettre en pleine lumière. Il était un peu pâle. Il regardait, penché, tournant le dos aux fenêtres, le large visage de M. Jacquemin, que l'émotion avait encore fait rougir.

— C'est bien le même homme : les cheveux en brosse, des

yeux noirs sans reproche et sans peur, un nez à la serpe, et la moustache coupée court... Pas beaucoup de poils gris; vous n'avez pas changé, Jacquemin : à peine un peu de poids mort, comme vos bœufs à l'engrais... Ah! pardon, mademoiselle, je ne vous voyais pas...

M. de Meximieu lâchait la main de son hôte, et saluait, d'un air pénétré, Antoinette Jacquemin, qui avait suivi son père, et que Michel avait seul aperçue. Déjà les jeunes s'étaient dit bonjour. L'œil de commandement du général était devenu soudainement l'œil du connaisseur, qui se ferme à moitié, qui caresse avec le regard, et fait le tour, et revient aux mêmes points, plusieurs fois. Cette jeunesse intacte, cette figure fière et fine, ces cheveux de deux ors mêlés, comme avait dit Michel, cette taille longue, et tant d'assurance naturelle...

— J'ai tort de m'étonner... Je ne me suis pas immédiatement souvenu, mais mademoiselle vient de me rappeler que vous avez eu des aïeules parmi les modèles de Latour... Vous êtes de très vieille race : pourquoi diable avez-vous laissé tomber la particule, Jacquemin?

— Mon père l'avait fait, et j'ai continué... Il avait cru que les paysans d'ici l'aimeraient mieux s'il s'appelait tout bonnement M. Jacquemin.

— Et cela lui a servi?

— Non. Quand il s'est présenté aux élections pour le Conseil général, il a été battu comme bourgeois, aux cris de : « A bas le capitalisme! » au lieu d'être battu comme noble, aux cris de « A bas la dîme! » Voilà tout.

— Vous devez lui ressembler?

— Beaucoup. Mais asseyez-vous donc, mon général. Là, le grand fauteuil? Non? Vous préférez la chaise, l'habitude de la selle...

— M. Jacquemin se trompe, interrompit Michel. Son père a laissé une réputation d'agronome très entendu, dans toute la Nièvre, et, quoi qu'il en dise, de vraies amitiés parmi les gens du pays. On le savait juste et serviable, et on l'aimait. Les élections ne prouvent rien.

— Évidemment! tout ce qui donne tort à tes rêves humanitaires ne prouve rien. Figurez-vous, Jacquemin, que mon fils défendait, il y a quinze jours, les grévistes qui hurlaient devant moi l'*Internationale*,... devant moi!

— Pardon, j'expliquais, simplement..

Le général s'était tourné vers le fond de la pièce, où étaient assis, sur le canapé, Michel et Mlle Antoinette Jacquemin. Ce fut une voix toute jeune qui répondit :

— Général, voulez-vous savoir ce que je pense de nos bûcherons?

— Comment donc, mademoiselle !

— Ils me font l'effet d'orphelins de père et de mère. Pas de père pour les diriger...

— Cela ne nous regarde pas.

— Et pas de mère pour les aimer.

— Vous leur en servez, peut-être?

La petite tête fière se pencha, les yeux brillèrent.

— Mais oui, je les aime. Je pourrais aller toute seule, jusqu'au fond de ces bois qui sont là-bas, au delà de la rivière et du coteau que vous voyez par la fenêtre : il n'y aurait pas un seul homme pour m'insulter, et je crois qu'il y en aurait pour me défendre.

— Ah! mademoiselle, ne craignez pas que je vous contredise! Être jolie et avoir dix-huit ans, ce sont de fortes raisons d'optimisme. Je n'ai jamais eu la première, et je n'ai plus la seconde. Vous me pardonnerez... Et vous êtes satisfait de votre installation à la Vaucreuse, Jacquemin?

Le « gentleman farmer » avait croisé les jambes, et considérait silencieusement son ancien chef. Des souvenirs pénibles lui revenaient. Sa physionomie, ferme et froide d'ordinaire, était dure. Le général s'en aperçut et se mit en garde, le corps renversé en arrière, la tête droite, la moustache noire relevée par un demi-sourire que Michel et M. Jacquemin connaissaient.

— Vous êtes satisfait?

— On ne l'est jamais complètement.

— J'entends raconter que vous avez transformé une vallée naturellement très fertile...

— C'est un peu vrai.

— Que les bœufs de la Vaucreuse font prime à la Villette...

— Ailleurs aussi.

— Enfin, que vous réalisez des bénéfices superbes.

— Je ne suis pas le seul.

— Je vous félicite. Fonteneilles n'est pas encore à hauteur.

— Cela viendra, mon général. Votre fils commence très bien. Il faut du temps. Moi, j'ai quinze ans de grade...

Le mot fut dit avec une âpreté qui fit tressauter sur sa chaise M. de Meximieu. La blessure du passé saignait encore. Jacquemin souffrait. Le général penché vers lui, à présent, prêt à se lever et à l'embrasser, prêt à se fâcher s'il y avait lieu, demanda :

— Que voulez-vous dire? Vous regrettez le régiment? En vérité, ce qu'elle est devenue, l'armée, devrait bien tuer les regrets. Mais, de toute manière, qu'avez-vous à me reprocher? Pouvais-je faire autrement? N'ai-je pas fait mon devoir?

Avant que M. Jacquemin eût le temps de répondre, une main prompte, au fond du salon, esquissa un geste de dénégation.

— Non, général; c'est mon père qui faisait le sien.

Sans même s'apercevoir de la singularité, et presque du ridicule qu'il y avait à discuter une question militaire avec une jeune fille, M. de Meximieu changea d'interlocuteur. Il était offensé. Il avait ce mouvement fébrile des dix doigts, que connaissait également son officier.

— Vous parlez comme une enfant que vous êtes, mademoiselle. Mais vous ignorez les choses. Je vais vous les dire. Votre père était, au 6e cuirassiers, le meilleur de mes lieutenans, cela est vrai, le plus exact, cela est vrai encore, mais le plus entêté et le plus clérical de tous, cela est vrai aussi. Il professait devant n'importe qui, même devant les hommes, des théories dont, pour ma part, je fais le même cas que de celles d'aujourd'hui.

— Elles sont à l'opposé.

— Peu m'importe. Elles étaient une doctrine. Et je ne veux pas de doctrine, à la caserne; pas de théorie, si ce n'est celle du métier, et pas de prédication, si ce n'est celle du patriotisme. Lui, il prétendait qu'il n'y eût jamais de revue ou de marche le dimanche matin, pour que messieurs les hommes eussent la liberté d'aller aux églises; il aurait voulu de la moralité, des lectures moralisantes, des conférences moralisantes, une caserne-école, en somme!

— Nous l'avons, à ce qu'il paraît.

— Pas encore! Et moi, je ne commande pas une école, je commande des soldats. Je ne leur demande pas d'être des saints ni d'être de mon avis, attendu que je ne leur dis pas ce que je pense. Je leur demande d'obéir, de bien marcher, de n'avoir pas peur. Le reste ne me regarde pas. Je suis de l'ancienne armée, moi, de l'armée qui allait au feu parce que c'était le devoir, qui avait faim, soif, chaud, parce que c'était le devoir, — le devoir,

entendez-vous?... Et ça suffit. C'est pourquoi, quand le lieutenant Jacquemin a fait aux cavaliers, sans permission, une conférence dans le manège, je l'ai averti. Quand il en a fait une seconde au dehors, mais après convocation dans les chambrées, et en tenue, je l'ai mis aux arrêts. Il a réclamé. Le ministre m'a approuvé. Et j'ai eu le regret de voir Jacquemin donner sa démission, à trente-deux ans, et quitter l'armée. Mais je n'ai jamais eu aucun regret de ce que j'ai fait.

— Eh bien! tant pis, général, car vous auriez dû le regretter une fois au moins.

— A quel moment?

— Il y a quinze jours. Vous vous indigniez d'avoir entendu les grévistes chanter l'*Internationale*.

— Parbleu! n'est-ce pas infâme?

— Peut-être ils ne l'auraient pas chantée, si les conférences du lieutenant Jacquemin n'avaient pas été interdites par le colonel de Meximieu.

— Antoinette!... Mon général, excusez...

— Par vous, qui croyez n'avoir aucune responsabilité dans le désordre des esprits, mais qui devriez faire *mea culpa*, parce que, — je ne suis qu'une enfant, mais je vous le dis, — parce que vous et d'autres, vous avez découragé les officiers comme mon père.

— Antoinette!

Michel se pencha vers elle et dit tout bas :

— Je vous en prie, mademoiselle!

Mlle Jacquemin se tut, frémissante, la poitrine encore soulevée par l'émotion. Très vite son joli visage perdit de sa colère. Elle eut un demi-sourire, qui s'adressait à Michel, et qui disait : « C'est pour vous que je cesse de défendre mon père contre le vôtre. » Le général ne la regardait plus. Il regardait Jacquemin. Celui-ci, enfoncé dans son fauteuil, les bras raidis le long du corps, fermait les yeux, comme un homme qui souffre cruellement, et qui ne veut pas le laisser voir. Entre ses cils, deux larmes coulaient. Il les sentit tout à coup, chaudes sur ses joues, et porta vivement la main à son visage. Mais cette main, tout humide, M. de Meximieu la prit. Les deux hommes se trouvèrent debout, l'un devant l'autre.

— Jacquemin, je n'ai pas cessé un jour de vous regretter, mon ami! Nous n'avons pas la même conception de l'armée. Je

suis d'une autre génération : mais l'estime, vous savez, l'affection, l'admiration même, rien n'a changé ! Rien !

Il se regardèrent encore, silencieusement. Les mains se séparèrent.

— Je n'aurais pas dû rappeler ce souvenir-là, si j'étais un homme habile, comme on le prétend, car j'ai un service à vous demander, un grand...

— Tant mieux, mon général; si je puis vous le rendre...

— Vous le pouvez.

— Alors, dites.

M. de Meximieu regarda Michel et Antoinette.

— Dehors, si vous voulez; les enfans nous suivront.

Le sable devant le perron, la longue prairie en pente, le filet bleu de l'Aron, la colline herbeuse qui remontait au delà, tout vibrait rajeuni dans la lumière neuve. Le général passa le premier. A la moitié du perron, Antoinette le rejoignit, et, se penchant, parlant bas :

— Général, vous me pardonnez, n'est-ce pas? J'ai été vive. Je suis tellement pétrie de cette histoire de démission, notre thème de conversation de tous les jours...

— Vous êtes une brave; vous êtes de sang militaire ; ne vous excusez pas: cela me plaît.

Elle se mit à rire, tournant un peu la tête par-dessus son épaule, pour qu'on vît bien, en arrière, que tout était fini.

— Et puis, général, s'il faut tout vous dire, j'ai parlé parce que lui, il ne peut pas parler de cette chose-là devant d'autres que moi : cela lui fait du mal... Allons, père, je vous laisse causer avec M. de Meximieu. Nous prenons le chemin de la Garenne, n'est-ce pas?

Par l'allée sablée, ratissée, nette comme un rayon entre les prés, le général et M. Jacquemin prirent les devans, M. de Meximieu à droite, faisant de grandes gestes, interrogeant, se penchant, et parfois, d'un coup de canne, étêtant une touffe de pissenlits poussée au bord de l'allée ; M. Jacquemin, moins haut que lui, massif, et peu prodigue de gestes : on voyait seulement, de temps en temps, sa tête carrée, coiffée d'un chapeau mou, et qui disait non, ou qui disait oui.

A cinquante mètres en arrière, Michel interrogeait, lui aussi, cette petite Antoinette Jacquemin, dont le soleil, l'air et l'herbe à présent, comme une grande marge claire autour d'une sanguine,

enveloppaient la jeunesse. Elle n'avait pas d'ombrelle. Elle n'avait pas de manteau. Elle souriait aux choses, à cause de l'âme qu'elles ont quand elles sont aimées. Elle les désignait de la main : la garenne, un gros bouquet d'ormes et de chênes en avant, la rivière, l'étang, les lointains de la ferme, les lointains de Marmantray.

— Vous aimez comme moi ce pays-ci, mon voisin?

— Profondément, mademoiselle.

— Moi, je suis folle de ses prés.

— Moi, de ses forêts.

— Moi, de sa clarté.

— Moi, de sa solitude.

— Jeanne qui rit et Jean qui pleure, alors? Est-ce que vous êtes vraiment Jean qui pleure?

— Assez souvent.

— Ici, c'est défendu. Je n'ai pas la permission de rêver, comme on prétend que font les jeunes filles. J'aurais encore moins celle de m'abandonner à la mélancolie, à supposer que j'en fusse tentée. Il y a quelqu'un, à la Vaucreuse, qui a le droit d'être triste, lui, et qui souffrirait trop. Je suis la joie, par devoir, je suis la distraction, l'oubli, le présent et l'avenir en lutte continuelle contre le passé...

— Est-ce difficile?

Elle réfléchit une seconde, et répondit sérieusement :

— Non, comme tout ce qu'on fait par amour, c'est facile... Vous devinez ce que je veux dire : mon père, s'il était seul, aurait des idées noires. Son régiment, sa carrière brisée,... les soucis d'affaires, les souvenirs... Je me suis mêlée tout à l'heure à une conversation entre votre père et le mien. J'ai eu l'air de sortir de mon rôle. Vous l'avez cru, n'est-ce pas?

— Qu'en savez-vous?

— Eh bien! non, j'y restais. Je suis chargée de veiller aux souvenirs, je les empêche d'approcher, et, quand je ne peux pas les prévenir, je les discute, et je les chasse...

Elle soupira ; elle leva la tête, et les rayons du jour frissonnèrent sur ses cheveux comme sur des avoines qui plient.

— Pourtant, à vous dire vrai, j'aurais besoin d'être aidée, quelquefois. Savez-vous ce qui nous manque, dans notre coin de la Nièvre? Des voisinages. Des châteaux, il y en a, mais les châtelains ne résident point ; deux mois, trois mois, c'est le plus;

ils n'ont le temps que de s'aimer eux-mêmes dans le pays, mais aimer le pays, en être aimé, voilà la vraie vie. Ils ne l'ont pas.

— Vous dites bien cela!

— Vous trouvez? Je vous assure que je n'ai pas de mal à trouver la définition d'une vie qui est la nôtre, la vôtre, monsieur... Et ceux qui ne vivent pas de la sorte ne sont un appui pour personne, ni pour rien... Mais, regardez donc, et dites-moi si vous n'êtes pas de mon avis? Je commence à penser que mon père a une conversation tout à fait sérieuse avec M. de Meximieu? Il s'arrête pour réfuter un argument: je le devine, parce qu'il tire sa moustache, qui est courte. C'est sa manière à lui d'affirmer: « donc, monsieur; par conséquent, monsieur... »

— Ils repartent...

— Oui, mais le voici qui se détourne en marchant, et pas pour nous regarder: il montre du bras la forêt, ce qu'on peut en voir, quelques cimes de chênes... Je vous demande pardon d'être indiscrète... Je suis une toute petite femme, mais j'ai déjà tous les défauts que j'aurai quand je serai grande: est-ce que vous pouvez me dire quel est le service, le grand service que M. de Meximieu demande à mon père?

— J'ignore tout à fait, mademoiselle.

— Il ne vous dit rien!

— Hélas!

— Moi, d'ordinaire, on me dit tout. Et c'est ce qui m'enrage aujourd'hui: je ne sais pas... Oh! mon père me racontera tout ce soir... Le vôtre fera de même pour vous, j'en suis sûre... Tiens! ils prennent le petit sentier qui tourne dans la garenne... On ne les voit plus... Mais, j'y pense, monsieur, je me plains de ne pas avoir de voisinage: vous pourriez résoudre la question.

— Et comment?

Cette fois, le rire jeune, spontané, plus vite que la raison, le rire sans fêlure s'éparpilla dans le jour.

— Mariez-vous! Vous amènerez votre femme à la Vaucreuse. Elle sera mon amie. Nous voisinerons. Est-ce trouvé?

Antoinette Jacquemin vit que Michel ne riait pas, qu'il se taisait et qu'il laissait errer ses yeux sur les lointains de Marmantray. Sa sensibilité exercée, l'habitude qu'elle avait de vivre auprès d'une souffrance, l'avaient rendue clairvoyante. Elle comprit qu'elle n'avait pas blessé; qu'elle avait seulement, sans le

vouloir, passé près d'un secret douloureux. Tout son être s'émut. Elle s'arrêta, comme avaient fait tout à l'heure M. de Meximieu et M. Jacquemin, et presque à la même place.

— Regardez-moi ! dit-elle.

Il avait devant lui un visage d'enfant déjà maternel par la compassion, levé par la plus pure des tendresses, des yeux exercés à lire et à plaindre, et dont le regard plongeait si profondément dans l'âme, que Michel se sentit deviné. Lui, si peu expansif, obligé par la vie à se passer de confident, il fut incapable de réagir contre l'émotion, ou seulement de la taire. Il dit, sans cesser de regarder Antoinette Jacquemin :

— C'est vrai, je suis très malheureux.

— Depuis longtemps?

— Depuis toujours.

Elle joignit les mains, et la fine tête blonde fit un signe de pitié.

— Moi qui suis tant aimée ici, et qui, cependant, me suis souvent plainte !

Elle savait tout. Ses yeux se détournèrent du côté de la ferme.

— Alors, ce que je disais en plaisantant, c'est plus vrai que je ne pensais. Quand vous serez marié, tant de choses s'oublieront ! Laissez-moi vous parler comme j'ai l'habitude de faire. Il me semble, à moi, que vous n'êtes pas un triste : vous n'êtes qu'un homme qui souffre. Cela vient et cela s'efface. Une femme y suffira, puisqu'une enfant peut le faire. Je le vois depuis que j'ai l'âge de comprendre.

Michel hésita un moment. Tant de sincérité, tant de sûreté évidente, et une secrète espérance de consolation l'entraînèrent. Ce fut un élan de jeunesse à l'appel d'une autre jeunesse.

— Je ne suis pas de ceux qui peuvent plaire, dit-il, je suis trop laid.

Il rougit de l'aveu. Antoinette eut un regard de haut en bas et de bas en haut, et le sourire reparut, tendre cette fois et à peine amusé.

— Mais non, monsieur ! Qui vous l'a fait croire?... Un homme n'est jamais très beau... Vous êtes grand : pas autant que votre père ; mais grand tout de même, vous avez l'air très ferme, très loyal, et aussi très bon.

Il lui tendit la main.

— Je vous suis reconnaissant... Vous avez l'habitude de consoler, je le vois... Mais il faudrait que ce que vous me dites me fût répété, pour que j'y pusse croire. On m'a trop dit le contraire...

— S'il ne faut que cela, je vous le répéterai!

— Nous nous voyons tous les deux ou trois mois. Vous aurez le temps d'oublier!

— Je n'oublie jamais. J'irai vous le dire.

— Hélas!

— Jusqu'à Fonteneilles s'il le faut! Je suis très libre à la Vaucreuse.

Elle riait maintenant. Ils s'étaient remis à marcher dans le soleil clair. Ils allaient vite. Ils retrouvèrent, à la sortie du bosquet, le général et M. Jacquemin. Les deux hommes étaient d'accord. Il suffisait, pour en avoir la certitude, de voir la détente physique qui s'était produite chez l'un et chez l'autre, l'abandon, l'espèce de lassitude qui suit un entretien mouvementé.

Mais une nuance d'embarras survivait à l'accord. Antoinette, trop jeune pour tout observer, ne vit, dans l'expression joyeuse de son père, venu au-devant d'elle et subitement épanoui en l'apercevant, qu'un témoignage nouveau d'une tendresse et d'un orgueil paternel qui s'exprimaient chaque jour et de mille manières. Mais Michel fut troublé, quand M. Jacquemin lui prit les deux mains et lui dit, d'un ton brusque et pénétré:

— Mon cher voisin, je vous demande pardon de vous avoir un peu délaissé aujourd'hui; vous étiez, en arrière, plus gaiement qu'entre nous deux; mais je tiens à vous dire que vous avez eu, à Fonteneilles, une influence heureuse. Vous êtes un homme de bien, et un homme de progrès.

— J'espère continuer, dit Michel.

M. Jacquemin tressaillit, et son regard exprima une surprise.

— Assurément, mon cher ami, vous resterez ce que vous êtes... Je n'en doute pas.

Les quatre promeneurs tournèrent autour de la garenne, et revinrent au château par une allée qui montait à flanc de coteau, passait entre des groupes de chênes, et redescendait vers la Vaucreuse. On causait d'agriculture, d'élevage, de chasse. M. de Meximieu était distrait. Devant le perron du château, il prit congé de ses hôtes : sa gravité contrastait avec sa manière

habituelle, fringante au départ, d'une cordialité hautaine et souvent spirituelle.

Le retour fut silencieux. Le général était attendu à Fonteneilles par le marchand de bois auquel il avait cédé les coupes de l'année. Il régla ses comptes avec lui, reçut la somme promise, resta quelque temps seul, et, vers cinq heures, sonna le valet de chambre.

— Allez prévenir M. le comte que je l'attends au fumoir.

Le fumoir était une vaste pièce, tendue de vieux damas vert, et qui occupait, avec la salle à manger, l'extrémité sud du château. Les fenêtres ouvraient, deux sur la forêt, deux sur l'avenue et sur les champs étagés vers le bourg. C'est de ce côté, près des vitres par où filtrait le jour tombant, que le général se tenait, assis devant une table chargée de dossiers et de lettres, quand Michel entra.

— Assieds-toi, mon ami, j'ai à te parler. C'est même d'une affaire importante.

Le jeune homme s'assit, face au jour.

— Michel, je vends Fonteneilles !

— Vous vendez !... Fonteneilles !... vous ?...

— Je t'ai dit de t'asseoir et tu t'es relevé. Assieds-toi, et écoute. Je ne le mets pas en vente ; je le vends ; ce n'est pas la même chose. Je l'ai même vendu... Ne m'interromps pas !

— Mais, je ne puis pas ne pas vous interrompre : c'est indigne !

Michel était pâle, et ses deux mains tendues serraient le bois de la table.

— Indigne ! qu'est-ce que je vais devenir ?

— En effet, c'est une question. Je m'y attendais. Nous y viendrons tout à l'heure. Mais, écoute-moi... Écoute-moi donc ! Et ne pâlis pas comme tu fais !... Est-ce à un homme que je parle ? ou à un enfant ?

Une voix mâle répondit, et la fenêtre elle-même vibra sous le choc des mots.

— A un enfant, mon père, qui souffre, et qui a déjà beaucoup souffert par vous !

Épuisé par la contrainte qu'il s'imposait pour ne point crier toute sa douleur, Michel se renversa sur un fauteuil, et baissa la tête.

C'était bien l'enfant qui souffrait, et l'homme qui se taisait.

M. de Meximieu avait pris dans la poche de son gilet un monocle sans cordon, qu'il mettait toutes les fois que, dans une discussion, il avait besoin d'une diversion et d'un moment de répit. Les muscles de l'arcade sourcilière gauche se nouèrent autour du verre, l'œil droit resta large ouvert, et la physionomie du vieux gentilhomme se modifia entièrement. Une ironie contenue, la politesse élégante et méprisante d'un diplomate en qui vivait l'expérience d'une race, aiguisa et tira en hauteur les rides du masque militaire. Sous l'homme de commandement, un autre homme apparut, qui n'avait que de rares emplois, mais qui les remplissait naturellement.

— Mon cher, dit-il avec une lenteur voulue, tu juges ce qui était avant toi. C'est une cause d'erreur dans la vie. La situation qui m'est faite a des causes anciennes. Mon père a laissé des dettes. La terre de Fonteneilles est hypothéquée.

— Je le savais.

— Tu le savais, mais tu croyais que les dettes étaient les miennes. Eh bien ! non : celles-là sont d'héritage... Il y a, en second lieu, ta mère... Je l'ai épousée sans fortune.

— Et vous le rappelez ?

— Je te le rappelle à toi, parce que, précisément, je ne puis pas lui reprocher ses dépenses, j'aurais l'air d'un goujat; ni lui refuser l'argent qu'elle demande. Or elle en demande beaucoup. Nous avons une vie stupide et intangible. Le monde nous tient. Je veux dire qu'il me tient par ta mère. Et il ne lâche pas.

Le général frappa de la main gauche une liasse de papiers.

— Voici mes comptes. Il en résulte que je suis aux trois quarts ruiné !... Ne t'écrie pas ! Ne lève pas les bras !... C'est un fait... J'ai eu ma part dans ce résultat. Je vais te dire quelle elle est... Tu supposerais mille choses, si je ne m'accusais pas.

— Non : cela suffit.

— Tu supposerais le jeu ? Tu aurais tort. J'ai payé, çà et là, des dettes de lieutenant, ou de sous-officier, mais je ne joue pas. Le jeu ne compte pas dans ma vie. Les femmes? très peu.

— Je vous en prie ! Je ne vous demande pas de confidences !

— Je te les offre. Ah ! mon cher, nous nous expliquons à fond, une fois, et je dis tout... Quelle a été ma grosse dépense personnelle ? Je puis répondre : service du roi, ou de la patrie, c'est la même chose ; table de colonel ; chasses de colonel ; réceptions de général ; appui discret donné à des ménages d'officiers

pauvres, le métier, la carrière, la charge. Prodigue dans l'emploi; c'est une tradition chez les Meximieu. Ils s'y ruinent.

— Ils en meurent.

— Non. Il me reste ma solde, et quelques rentes, juste de quoi vivre.

— Et à moi, que me reste-t-il ? A solliciter une place d'assureur, n'est-ce pas ? Avec vos relations et mon nom, je réussirai peut-être. « Le comte Michel de Meximieu, sous-inspecteur d'assurances. » Cela fera très bien, n'est-ce pas ? Je ne puis pas m'empêcher de vous juger, mon père ! M'avoir laissé me préparer à un métier, m'avoir fait entrevoir que Fonteneilles était mon bien et ma vie, et après cinq ans d'effort, tout briser, subitement, c'est une faute, et une faute cruelle.

— Elle l'est pour moi, tout d'abord. Et puis, c'est vite dit, une faute. Un malheur serait plus vrai. Je ne trouve pas que ma conscience soit engagée.

— Moi, si.

— Toujours le même ! Tu exagères les commandemens de Dieu, mon ami. Il y en a assez de huit.

— Dix, mon père.

— C'est possible. Aucun ne défend de vendre ses terres. D'ailleurs, Jacquemin m'a promis le secret le plus absolu, même vis-à-vis de sa fille; et nous sommes convenus que je puis reprendre ma parole jusqu'à la fin de l'année, lui restant engagé, en tous cas, si je le veux. Est-ce qu'on sait? Il peut m'arriver, d'ici la fin de l'année...

— Il n'arrivera rien, que des créanciers. Et je vous demande encore : dans cette ruine, qu'est-ce que vous faites de moi? J'ai vingt-six ans. Je suis agriculteur. Que me proposez-vous?

— Une seule chose : venir habiter avec ta mère et moi.

— A Paris ?

— Sans doute.

— Pour n'y rien faire? Merci. J'ai l'habitude de travailler. Je n'accepte pas. Je ne puis pas accepter.

M. de Meximieu avait laissé tomber son monocle. Il était ému, gêné, humilié secrètement. Du bout des doigts, il effaça la buée qui s'était amassée sur la vitre de la fenêtre, et regarda du côté de l'avenue, comme si une voiture arrivait. Mais la solitude était complète. L'ombre confondait les prairies, les champs, les limites, et il n'y avait plus que deux royaumes, où elle régnait

inégalement, la terre toute soumise à son pouvoir, et le ciel où un peu de lumière la combattait encore. Il dit sans se détourner, d'une voix dont l'orgueil faiblissait :

— Que veux-tu, je n'ai pas mieux à t'offrir, en ce moment. Le plus dur, dans les ruines, c'est d'être obligé de les avouer. Je l'ai fait deux fois aujourd'hui.

Pendant plusieurs minutes, M. de Meximieu et Michel demeurèrent silencieux. Ils songeaient. Les projets s'édifiaient et s'écroulaient l'un après l'autre ; le tumulte des pensées, des reproches, des questions inutiles, des plaintes désespérées, continuait dans les âmes le dialogue rompu. Les larmes, dont c'était l'heure de venir, après la colère et après l'ironie, commençaient à monter du fond de ces cœurs violens. Mais il ne fallait pas qu'elles fussent même devinées. Tout le passé le défendait. Le fauteuil de Michel remua dans les ténèbres. Le général crut que son fils allait discuter de nouveau. Il n'en fut rien. Michel s'était levé. Il demanda, d'une voix calmée, presque sa voix habituelle :

— Croyez-vous que ma mère consentirait à vivre ici ? Vous n'avez plus que deux ans avant la retraite... Nous garderions le château et un peu de terre...

Trois mots furent la réponse de M. de Meximieu :

— Mon pauvre ami !

Un des deux hommes sortit du fumoir. On ne le retint pas. L'autre resta devant la table de travail, mais il oublia, jusqu'à l'heure du dîner, de faire apporter une lampe.

A sept heures, le valet de chambre vint prévenir que le dîner était servi, et que M. le comte, souffrant, ne descendrait pas.

Le lendemain, dès le matin, le général regagnait Paris.

René Bazin.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE[1]

LES DERNIERS JOURS ET LA MORT

Au mois de septembre 1711, la Cour était encore à Fontainebleau, dont le séjour, depuis la suppression des comédies et des fêtes, ne laissait pas d'être assez morose. Certain soir, le Roi, la Duchesse de Bourgogne, les princesses et leurs dames étaient réunis dans le cabinet du Roi, après souper. La conversation était languissante. Le Roi était triste. Les nouvelles de l'armée et des négociations continuaient à être mauvaises. La Duchesse de Bourgogne s'efforçait de le distraire et de le divertir. « Elle avoit, dit Saint-Simon, baragouiné toutes sortes de langues et fait cent enfances pour l'amuser. » Dans un coin du cabinet, l'air hostile et dédaigneux, se tenaient la princesse de Conti et la duchesse de Bourbon, les deux rivales, on pourrait dire les deux ennemies de la Duchesse de Bourgogne. Leur attitude n'avait pas échappé à la princesse. Le Roi étant passé dans un arrière-cabinet pour donner à manger à ses chiens, elle prit d'une main la duchesse de Saint-Simon, de l'autre la marquise de Levis, deux de ses dames favorites, et elle leur dit : « Avez-vous

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

vu? Avez-vous vu? Je sais comme elles qu'à tout ce que j'ai fait et dit il n'y a pas le sens commun et que cela est misérable, mais il lui faut du bruit et ces choses-là le divertissent; » et s'appuyant sur le bras de ses dames, elle se mit à sauter et à danser, en disant presque à haute voix : « Hé! je m'en ris! Hé! je me moque d'elles! Je serai leur reine, et je n'ai que faire d'elles ni à cette heure, ni jamais, et elles auront à compter avec moi, et je serai leur reine. » Vainement, en femmes bien élevées, Mme de Saint-Simon et Mme de Levis, s'efforçaient-elles de la faire taire, lui représentant que tout le monde la voyait, et allant jusqu'à lui dire qu'elle était folle, car de ces deux dames elle prenait tout bien. C'était peine perdue, et jusqu'à la rentrée du Roi, la Duchesse de Bourgogne continua, sautant et chantonnant : « Hé! je me moque d'elles! Je n'ai que faire d'elles! Je serai leur reine (1). »

« Hélas! Elle le croyoit, la charmante princesse, continue Saint-Simon, et qui ne l'eût cru avec elle? » Elle le croyait si bien, qu'à quelques mois de là, causant à Versailles, dans sa chambre, avec Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun, elle se mit, avec une nuance de mélancolie, à parler de toutes les personnes qu'elle avait connues depuis son arrivée à la Cour et qui étaient mortes successivement, puis de ce qu'elle ferait, elle-même, quand elle serait vieille, de la vie qu'elle mènerait, disant qu'il n'y aurait plus guère alors que Mme de Saint-Simon et Mme de Lauzun de son jeune temps, et qu'elles s'entretiendraient ensemble de ce qu'elles auraient vu et fait. C'était le 2 février 1712, jour de la Chandeleur, avant de se rendre au sermon, qu'elle tenait cette conversation. Dix jours après, elle n'était plus. Nous sommes arrivés en moment du drame. Il nous reste à le raconter (2).

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 88.

(2) Nous avons emprunté aux *Mémoires de Saint-Simon* (Édition Chéruel de 1857, p. 78 à 115); au *Journal de Dangeau* (p. 80 à 90); aux *Mémoires de Sourches* (p. 289 à 302); enfin aux *Cahiers de Mlle d'Aumale*, récemment publiés par M. Hanotaux et par nous (p. 302 à 322), le récit des derniers momens de la Duchesse de Bourgogne. Pour ne pas fatiguer les yeux du lecteur par de constantes références, nous renvoyons d'une façon générale à ces différens récits, dont celui de Mlle d'Aumale est de beaucoup le plus détaillé, et nous ne donnerons d'indication précise que pour les citations textuelles. L'auditeur de la nonciature Borio (le nonce Cusani était absent) renseignait exactement la cour de Rome sur les phases de la maladie. Mais ces dépêches dont on a bien voulu, des Archives du Vatican, nous envoyer copie, ne contiennent aucun détail qui ne soit dans Sourches ou Dangeau.

I

Le 5 et le 6 février, la Duchesse de Bourgogne eut la fièvre. On ne s'en inquiéta pas, d'abord parce qu'à la fièvre tout le monde était alors plus ou moins sujet, et ensuite parce qu'on attribua cette indisposition à une indigestion causée par quelques ragoûts à l'italienne qu'elle avait mangés les jours précédens. Elle était fort sujette aux indigestions sans qu'il y eût lieu, disait Mme de Maintenon, « d'accuser son estomac. »

La fièvre grossit dans la nuit du 6 au 7. La princesse se leva cependant pour aller à la messe, car le 7 était un dimanche ; mais, à six heures du soir, elle fut prise d'une douleur violente au-dessous de la tempe dont elle souffrit si cruellement que, le Roi étant venu pour la voir avant d'aller souper, elle le fit prier de ne point entrer. Cette douleur aiguë dura toute la nuit, et toute la journée du lundi 8. On eut recours aux calmans qui étaient alors en usage. On lui fit respirer de la fumée de tabac ; on lui en fit mâcher ; on lui fit absorber de l'opium. La douleur persistant, on eut recours au remède habituel, dont les médecins ne s'étaient pas déshabitués depuis Molière : Maréchal, le chirurgien ordinaire de Louis XIV, qui était devenu son phlébotomiste, depuis que Dionys le jeune avait eu le malheur de la manquer, la saigna deux fois au bras. Les douleurs diminuèrent, et la princesse se sentant soulagée dit que, de sa vie, elle n'avait autant souffert, même pour accoucher. Mais la fièvre revint plus forte qu'auparavant et dura toute la nuit du lundi au mardi. De nouveau on la saigna, mais cette fois au pied ; elle passa toute la journée du mardi 9 dans un état d'assoupissement qui fit renaître l'inquiétude, car la quantité d'opium qu'on lui avait fait absorber ne suffisait pas à expliquer cet état. Quand elle sortait de cet assoupissement, c'était pour donner quelques marques de délire. A plusieurs reprises, le Roi vint la voir sans qu'elle parût s'en apercevoir. Le Duc de Bourgogne ne bougeait d'auprès d'elle. Sur la fin de la journée, Boudin, son premier médecin, diagnostiqua la rougeole. Ce diagnostic paraissait d'autant plus vraisemblable qu'une forte épidémie de rougeole régnait alors non seulement à Paris, mais à Versailles et dans le palais même. Quelques plaques rouges apparaissaient sur le corps. On espéra

que la rougeole, sortant avec abondance, dégagerait la tête. Il n'en fut rien. La nuit du mardi au mercredi fut mauvaise. Les rougeurs disparurent et les médecins cessèrent de croire à la rougeole; mais la tête ne se dégageait point. On saigna de nouveau la princesse au pied, mais sans qu'aucune amélioration se produisît dans son état. L'inquiétude allait croissant. Le soir il y eut un redoublement de fièvre. Le mercredi 10, on lui donna une forte dose d'émétique dont l'action se fit violemment sentir « par en haut et par en bas, » dit Sourches, mais sans amener de soulagement. Le Roi, qui était venu la voir dès le matin, força le Duc de Bourgogne, qui n'avait point quitté la chambre de la princesse, à faire une promenade dans les jardins; mais on ne put l'empêcher d'abréger cette promenade et de revenir auprès d'elle. Lui-même ne se sentait pas bien et avait la fièvre. On attribua cette fièvre à la fatigue d'avoir veillé auprès du lit de la princesse trois nuits de suite et l'on ne s'en inquiéta point.

La nuit du mercredi au jeudi fut plus mauvaise encore que les précédentes. La Duchesse de Bourgogne était dévorée d'une fièvre ardente. Elle passait de la prostration au délire, avec des intervalles de lucidité. Le péril parut si grand que ceux qui l'entouraient sentirent la nécessité de la préparer à la mort. Mme de Maintenon, qui ne la quittait pas depuis le début de la maladie, se chargea de cette douloureuse mission. La pauvre jeune princesse eut un instant de surprise. Dès le premier jour, elle s'était cependant sentie gravement atteinte. « J'ai dans l'idée que la paix se fera, et que je ne la verrai pas (1), » avait-elle dit. Mais elle ne se croyait pas si mal. Elle répliqua qu'elle allait se disposer, mais n'en parla plus. Comme on craignait que la tête ne se reprît, le Père de La Rue, son confesseur ordinaire, qu'elle avait paru toujours fort aimer, s'approcha de son lit et l'exhorta à ne pas différer sa confession. « Elle le regarda, dit Saint-Simon, répondit qu'elle l'entendoit bien, et en demeura là. En homme d'esprit, il sentit ce que c'étoit, et en homme de bien, il tourna court à l'instant. Il lui dit qu'elle avoit peut-être quelque répugnance à se confesser à lui, qu'il la conjuroit de ne pas s'en contraindre, surtout de ne pas craindre quoi que ce soit là-dessus, qu'il répondoit de tout prendre sur lui, qu'il la prioit

(1) Des négociations qui devaient aboutir à la paix étaient en effet depuis peu engagées à Utrecht.

seulement de lui dire qui elle vouloit, et que lui-même l'iroit chercher et le lui amèneroit (1). » La Duchesse de Bourgogne témoigna alors le désir de se confesser à M. Bailly, prêtre de la mission de la paroisse de Versailles. Ce prêtre, qui passait pour sévère et même pour un peu janséniste, confessait les personnes de la Cour les plus régulières dans leur conduite, entre autres Mmes du Châtelet et de Nogaret, dames de la princesse. Le Père de La Rue partit immédiatement à la recherche de M. Bailly, mais il ne le trouva point. Il revint le dire à la princesse, qui en parut peinée, et témoigna d'abord le désir d'attendre le retour du confesseur qu'elle avait choisi. Le Père de La Rue ayant insisté pour qu'elle ne retardât pas sa confession, elle témoigna le désir de se confesser à un récollet qu'elle désigna, le Père Noël. Le Père de La Rue l'alla chercher à l'instant et l'amena lui-même.

Pendant ce temps, la Duchesse de Bourgogne se préparait à sa confession. Elle pria Mme de Maintenon de l'y aider, car elle se sentait très accablée. Le Père Noël étant arrivé, on les laissa seuls. Le Roi et les médecins profitèrent de ce moment pour forcer le Duc de Bourgogne à se retirer dans sa chambre. Il était dévoré d'une fièvre ardente, premier symptôme du mal auquel il allait bientôt lui-même succomber, et il se laissa faire. D'instans en instans il envoyait demander des nouvelles de la princesse, et on ne put le retenir loin d'elle qu'en lui dissimulant les rapides progrès du mal.

La confession, qui fut longue, étant terminée, et Mme de Maintenon étant rentrée dans la chambre, la princesse fut prise d'un scrupule : « N'ai-je pas mal fait, ma tante, dit-elle à Mme de Maintenon, d'avoir pris un autre confesseur que le mien? — Non, répondit Mme de Maintenon. Cela est très permis. Il faut une grande liberté de conscience. » Cependant, on avait envoyé chercher à l'église de Versailles ce qui était nécessaire pour lui administrer l'Extrême-onction et la Communion. Le Roi vint recevoir le Saint-Sacrement au bas du grand escalier et le conduisit jusqu'à la porte de l'appartement de la princesse, en donnant de grandes marques de douleur. Il le reconduisit ensuite jusqu'à la chapelle où il entendit la messe, car il était neuf heures du matin, « sans musique et sans drap de pied, » fait observer Sourches.

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 81.

La princesse reçut l'Extrême-onction et la Communion avec une grande piété ; après quoi, elle dit à Mme de Maintenon : « Ma tante, je me sens tout autre, il me semble que je suis toute changée. — C'est, lui répondit Mme de Maintenon, que vous vous êtes approchée de Dieu, et qu'il vous console présentement. — Je n'ai de douleur, dit la princesse, que d'avoir offensé Dieu. — Cette douleur, reprit Mme de Maintenon, suffit pour obtenir le pardon de vos péchés pourvu que vous y joigniez une ferme résolution de ne plus les commettre, si Dieu vous rend la santé. — Oui, dit la princesse, mais je crains de ne pas faire assez pénitence, si j'en reviens. »

Elle demanda qu'on récitât les prières des agonisans. On lui dit qu'elle n'était pas assez mal pour cela, et qu'elle ferait mieux de tâcher de se rendormir. Mais elle n'y put parvenir. Une chose la tourmentait, et ce fut encore Mme de Maintenon qu'elle prit pour confidente : « Ma tante, lui dit-elle, je n'ai qu'une inquiétude ; c'est sur mes dettes. — Vous avez eu jusqu'ici tant de confiance en moi, répondit Mme de Maintenon ; n'aurez-vous pas celle de me les confier ? — Monsieur le Dauphin les sait, reprit-elle ; je voudrois le voir. — Cela n'est pas possible, dit Mme de Maintenon, parce que vous avez la rougeole, mais dites-les-moi. Je vous promets, si vous guérissez, qu'il n'en sera jamais question. » « Alors, continue Mlle d'Aumale (1), Madame la Dauphine fit apporter sa cassette qu'elle ouvrit elle-même et toucha quelques papiers pour chercher ceux qui regardoient ses dettes ; mais les forces lui manquant, elle la referma aussitôt et la fit mettre au pied de son lit. Elle demanda encore à voir Monsieur le Dauphin, disant qu'il savoit ses dettes, mais comme le Roi avoit expressément défendu à ce prince d'entrer dans sa chambre, de peur du mauvais air, Mme de Maintenon chercha à détourner Madame la Dauphine du désir qu'elle avoit de le voir, et elle lui dit : « Si monsieur le Dauphin sait vos dettes, madame, vous devez être tranquille et bien persuadée que son amitié pour vous l'engagera à les acquitter au plus tôt, » ce qui parut calmer la princesse. »

A partir de ce moment, elle ne pensa plus qu'à la mort. A plusieurs reprises elle fit appeler le Père Noël, afin qu'il lui parlât de Dieu ; elle demandait qu'on priât pour elle et qu'on ré-

(1) *Les Cahiers de Mlle d'Aumale*, p. 307.

compensât ses domestiques qui l'avaient si bien servie. Mme de Maintenon se tenait dans la ruelle du lit; elle pleurait beaucoup. « Oh! ma tante, vous m'attendrissez, » lui dit la princesse. Elle tenait en effet à conserver tout son courage. Au Roi qui entrait à chaque heure dans sa chambre, on lui fit remarquer qu'elle ne disait rien. « C'est, répondit-elle, que je crains de m'attendrir. » Avec ses dames, elle s'abandonnait davantage. Elle demanda celles qu'elle aimait le mieux pour leur dire adieu. Lorsque la duchesse de Guiche, une de ses préférées, s'approcha : « Ma belle duchesse, lui dit-elle, je vas mourir, » et comme celle-ci lui répondait en pleurant : « Non! non! Dieu vous rendra aux prières de Monsieur le Dauphin. — Eh! moi, répliqua la princesse, je pense le contraire, et que, parce qu'il est agréable à Dieu, il lui enverra cette affliction. » Elle dit ensuite aux personnes qui se tenaient à l'entour de son lit, ces paroles, les dernières qu'en pleine connaissance elle ait prononcées et qui, dans une si jeune bouche, ne sont pas sans quelque grandeur et beauté : « Aujourd'hui princesse, demain rien, et dans deux jours oubliée. »

Cependant, le Roi et le Duc de Bourgogne qui, de son côté, était en proie à la fièvre et que les ordres formels du Roi retenaient toujours dans sa chambre, ne voulaient pas perdre tout espoir. Ils provoquèrent ce qui était, ce qui est encore l'usage dans les cas désespérés, une consultation de médecins. On en rassembla jusqu'à sept : Fagon, premier médecin du Roi, Dodard, premier médecin du Dauphin, Boudin, premier médecin de la Dauphine, La Carlière, premier médecin du Duc de Berry, enfin Desmoulins et Chirac, le premier, médecin du Roi, le second, médecin du duc d'Orléans. Ces deux derniers étaient venus à Versailles pour voir d'autres malades, et ils s'en étaient retournés à Paris. Le Duc de Bourgogne avait fait envoyer à leur recherche deux chaises qui les rejoignirent sur la route et les ramenèrent. La consultation eut lieu en présence du Roi et de la reine d'Angleterre, qui était accourue de Saint-Germain, dans le salon même de la Duchesse de Bourgogne. Ils opinèrent pour une nouvelle saignée (c'était la quatrième), à la réserve cependant de Dodard et surtout de Desmoulins, qui se prononça nettement contre, disant « que la saignée pouvoit être bonne dans un autre temps, mais que, dans ce temps-là, elle étoit dangereuse (1). » On la

(1) Sourches, t. XIII, p. 294.

saigna au pied sur les sept heures du soir. Elle eut une faiblesse au moment de la saignée; d'elle-même cependant elle se remit sur son séant et parut un instant soulagée. La fièvre n'en redoubla pas moins dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12, ainsi que cela avait eu lieu toutes les nuits. Au matin, l'état parut désespéré. On lui donna de nouveau trois verres d'émétique, dont l'effet fut violent, mais ne lui rendit pas la connaissance qu'elle perdait peu à peu. Les forces s'en allaient, et, vers les six heures du soir, elle entra en agonie.

Mme de Maintenon, voyant qu'elle ne reconnaissait plus personne, se retira dans la chapelle pour prier. Le Roi, au contraire, demeura auprès d'elle. Malgré sa présence, on laissa qui voulut entrer dans la chambre, car la tête avait tourné à ceux-là mêmes qui, en toute circonstance, avaient charge de maintenir l'étiquette. « Au milieu de ce désordre, raconte Mlle d'Aumale (1), un seigneur de la Cour apporta une poudre qu'on disoit être admirable. Comme tout étoit désespéré, les médecins dirent qu'on pouvoit risquer de la lui faire prendre. Effectivement, cette poudre la ranima et lui rendit la connoissance. Elle en eut assez pour dire : « Ah! que cela est amer! » Mme de Maintenon, à qui on avoit été dire que la connoissance étoit revenue, arriva à l'instant. On dit à la princesse : « Voilà Mme de Maintenon; la reconnoissez-vous? — Oui, » répondit-elle. Mme de Maintenon lui dit : « Madame, vous allez à Dieu. » La princesse répondit : « Oui, ma tante. » Elle retomba dans un état d'insensibilité complète. A huit heures, le Roi monta en carrosse au pied du grand escalier, avec Mme de Maintenon et Mme de Caylus, et il partit pour Marly, laissant auprès de la princesse le cardinal de Noailles. Au moment de partir, il donna ordre à Tessé, le fidèle écuyer de la Duchesse de Bourgogne, de lui envoyer un exprès aussitôt, dit Sourches, « que ce seroit chose faite. » A la grille du château, il trouva quelques dames et la Duchesse de Bourbon, qui vint au-devant de lui et lui baisa la main en pleurant. L'exprès venait d'arriver, et le Roi apprit que, quelques instans après son départ, à huit heures un quart, la princesse avait rendu le dernier soupir.

(1) *Les Cahiers de Mlle d'Aumale*, p. 309.

II

Par qui la mort de la princesse fut-elle annoncée au Duc de Bourgogne ? Nous l'ignorons. Nous savons seulement par Proyart (1) comment il l'accueillit : « Ah ! Seigneur, s'écria-t-il, conservez le Roi, » « comme si, continue Proyart, il eût pressenti en ce moment qu'il ne devoit pas lui-même régner sur la France (2). » Puis il s'enferma dans son oratoire où il demeura deux heures en prières. Ce soir-là, il ne vit que le Duc de Berry et le duc de Beauvilliers qui, malade, sortit de son lit pour venir passer quelques instans avec lui. « Ce fut, dit Saint-Simon, la dernière fois, sans s'en douter, qu'ils se virent en ce monde (3). » Le lendemain, qui était un samedi, il se confessa et témoigna le désir de communier le dimanche. Son confesseur le Père Martineau l'en détourna, alléguant qu'on s'en prendrait à lui, s'il en résultait quelque inconvénient. « Vous êtes le maître, répondit le Duc de Bourgogne, et je serois fâché de vous exposer à aucun reproche par trop d'attache à une pratique qui, toute sainte qu'elle est, peut se différer par de justes raisons ; mais j'espère que je trouverai dans l'obéissance tout le fruit et tout le juste mérite de la bonne œuvre que je diffère par votre avis (4). » Il se résolut alors à partir pour Marly. A sept heures du matin, il se fit porter en chaise à son carrosse sans pouvoir échapper à quelques courtisans qui tinrent à se trouver sur son passage et qu'il reçut avec politesse. Le Roi n'étant pas encore réveillé, il se fit descendre à la chapelle où il entendit la messe. De là il se rendit à son appartement. Une des premières personnes qu'il

(1) Aux sources que nous avons indiquées, il faut joindre, pour la mort du Duc de Bourgogne, *la Vie du Dauphin, père de Louis XV*, par l'abbé Proyart, à laquelle nous avons fait de si fréquens emprunts, et le *Recueil des vertus du Duc de Bourgogne et ensuite Dauphin*, par le Père Martineau, son confesseur. Cet opuscule, peu connu, a été réuni en volume en 1713 avec les *Oraisons funèbres* du Duc et de la Duchesse de Bourgogne, par le Père de La Rue, le Père Gaillard et d'autres encore. Proyart, qui paraît avoir eu à sa disposition les papiers mêmes du Père Martineau, ajoute au récit de ce témoin oculaire quelques détails dont il a pu recueillir d'autre part la tradition. Mais nous nous en rapporterons de préférence au récit simple et naïf du Père Martineau, qui inspire plus de confiance que le ton parfois un peu ampoulé de Proyart.

(2) Proyart, t. II, p. 356.

(3) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1857, t. X, p. 92.

(4) *Recueil des vertus*, etc., p. 159.

vit fut Mme de Maintenon. Leur émotion à tous deux était si grande qu'ils abrégèrent l'entrevue. Mais il lui fallut essuyer la visite des princes et des princesses ainsi que des personnes qui leur étaient attachées et celle de ses menins. On commença de discuter devant lui la façon dont la princesse avait été soignée, et l'on s'en prit de sa mort aux médecins. « Soit que les médecins l'aient tuée, soit que Dieu l'ait rappelée, répondit-il avec douceur, il nous faut également adorer ce qu'il permet, et ce qu'il ordonne. » A ce moment, Saint-Simon entra dans la chambre; il fut épouvanté du regard contraint du prince, avec quelque chose de farouche, du changement de son visage et des marques livides et rougeâtres qu'il y remarqua. Le Duc de Bourgogne était debout, et les larmes qu'il retenait lui roulaient dans les yeux. A ce moment, on vint lui dire que le Roi était réveillé. Ses menins lui proposèrent une fois ou deux d'aller chez le Roi. Il ne remua ni ne répondit. Saint-Simon s'approcha, et, à voix basse, le pressa également. Voyant que le prince ne répondait point, il insista, lui représentant que, tôt ou tard, il faudrait bien qu'il vît le Roi et qu'il y aurait plus de grâce à ne pas différer. Il le prit même par le bras et le poussa doucement. « Il me jeta, continue Saint-Simon, un regard à percer l'âme, et partit. Je ne l'ai pas vu depuis. Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis. »

Cependant, le Roi étant réveillé, tous ceux auxquels leur charge en donnait le droit étaient entrés peu à peu dans sa chambre. Elle était déjà pleine quand le Duc de Bourgogne pénétra par les derrières. Le Roi l'embrassa longuement, tendrement et à plusieurs reprises. Les paroles qu'ils échangeaient étaient entrecoupées de larmes et de sanglots. Cependant, le Roi, regardant le Duc de Bourgogne, fut effrayé de sa mauvaise mine. Il ordonna aux médecins présens de lui tâter le pouls. Ils le trouvèrent fort mauvais, et lui conseillèrent d'aller prendre le lit. Docilement il rentra dans son appartement, et ne reçut ce jour-là que son confesseur, ses menins et Chevreuse. Le reste de sa journée se passa en prières et en pieuses lectures. Il eut une forte fièvre pendant la nuit. Le lendemain, il s'efforça, à l'exemple du Roi, de reprendre sa vie régulière. Le Roi, en effet, avait donné des ordres pour aller tirer l'après-dînée; mais, se sentant mal à la tête, il décommanda les voitures. Il n'en tint pas moins conseil, et, après le conseil, Torcy passa chez le Duc de Bourgogne, qui travailla trois

heures avec lui, quoiqu'il fût dans un grand état d'accablement.

Cependant, on commençait à Versailles les préparatifs du service funèbre de la princesse. Le samedi matin, on la peigna et coiffa, en linge uni avec des rubans noirs et blancs, et ainsi ajustée, elle fut exposée en public toute la journée, le visage découvert, les mains hors du lit. « Il y eut, rapporte le *Mercure*, un concours prodigieux de personnes pour venir la voir. » Le soir, les médecins procédèrent à l'autopsie en présence de la duchesse du Lude, sa dame d'honneur, et de la marquise de Mailly, sa dame d'atour, auxquelles leur charge faisait un devoir d'assister à ce pénible spectacle. « On l'ouvrit, dit Sourches, et on ne trouva aucunes marques de rougeole, ni de petite vérole, ni de pourpre sur son corps ; son cerveau et toutes ses parties nobles parurent sans aucune altération. On dit seulement qu'elle avait le sang tout brûlé (1). » L'autopsie révéla également qu'elle était enceinte depuis peu de temps. Le soir, elle fut mise au cercueil par la duchesse du Lude et la marquise de Mailly, l'une tenant la tête, et l'autre les pieds. Le cercueil fut ensuite déposé sur une estrade de trois marches, sans autre appareil que six cierges, et on l'y laissa toute la journée du dimanche 14, tandis qu'on préparait dans le salon le lit de parade où elle devait, suivant l'étiquette, être exposée pendant plusieurs jours. On l'y transporta le lundi 15, à midi. Deux autels furent dressés dans la chambre et, tous les jours qui suivirent, des messes y furent célébrées d'heure en heure, de six heures du matin à midi.

A trois heures, on commença de garder le corps en cérémonie. Quatre évêques, en rochet et camail, et six dames devaient le garder, en se relayant. Immédiatement surgirent des querelles d'étiquette, dont Saint-Simon ne manque pas de raconter le détail. Le principe était qu'en présence d'un membre de la famille royale défunt, on n'avait point droit à d'autres honneurs que ceux auxquels on aurait droit en sa présence, de son vivant. Devant un membre de la famille royale vivant, personne n'était assis à l'église que sur un ployant (nous disons aujourd'hui pliant), et personne n'avait de carreau pour s'agenouiller que les princes, les ducs et duchesses, ou bien ceux et celles qui avaient le rang de prince étranger ou bien encore le tabouret de grâce. Le même cérémonial devait être

(1) *Mémoires de Sourches*, t. XIII, p. 296.

observé devant son cercueil. Les hérauts d'armes, qui se tenaient en cottes d'armes et en caducées au coin du cercueil, devaient présenter à ceux et à celles qui y avaient droit un carreau, sur lequel ils s'agenouillaient pour faire une courte prière. Ils leur tendaient ensuite le goupillon. Les autres personnes n'avaient point de carreaux et prenaient elles-mêmes le goupillon dans le bénitier. Il n'y avaît point de raison pour qu'un cérémonial différent fût observé devant le cercueil de la Duchesse de Bourgogne. Néanmoins, les évêques prétendirent avoir des chaises à dos, ainsi que des carreaux, et qu'on leur tendît le goupillon. au moment de leur arrivée. Chaises à dos et carreaux leur furent refusés; mais « ils crièrent tant, dit Saint-Simon, qu'ils attrapèrent le goupillon. »

Quant aux dames, l'étiquette voulait qu'il y eût parmi elles deux duchesses. Le Roi, qui, en toute circonstance, pensait toujours à tout et qui était toujours attentif à ménager les princes étrangers sans leur donner cependant le pas sur les ducs et duchesses, désigna lui-même pour la première garde les duchesses d'Elbeuf et de Sully. La duchesse d'Elbeuf était une princesse lorraine; mais elle était aussi la plus ancienne duchesse présente à la Cour. Ainsi ni princes lorrains ni ducs ne pouvaient se plaindre ou se prévaloir de cette désignation, les premiers pouvant prétendre que la duchesse d'Elbeuf avait été désignée comme princesse lorraine, et les seconds qu'elle l'avait été comme duchesse.

Les choses étant ainsi réglées, le défilé commença. Toutes les pièces qui composaient l'appartement de la Duchesse de Bourgogne étaient tendues de noir. Les dames en mantes, les messieurs en grand manteau, se succédèrent toute l'après-midi du mardi 16 et du mercredi 17. Madame, la Princesse de Conti, le Duc d'Orléans, le Comte de Toulouse se présentèrent chacun à leur tour, reçus par la dame d'honneur de la princesse défunte, à la porte de la dernière pièce tendue de noir et reconduits de même. A la différence des évêques, les hérauts d'armes leur présentaient le goupillon. Le populaire, qui avait été admis à contempler la Duchesse de Bourgogne morte dans son lit, fut au contraire exclu de cet hommage solennel rendu à sa dépouille. Aussi les choses se passèrent-elles en grande pompe et avec beaucoup d'ordre.

III

Pendant ce temps, à Marly, l'état du Duc de Bourgogne s'aggravait. Le lundi, il avait semblé mieux. Le Père Martineau, qui résidait habituellement à Paris, à la maison professe des jésuites, pensait s'en retourner. « Je pris néanmoins, dit-il, et sans hésiter un seul moment, le parti de rester auprès de lui, lorsqu'il me demanda si je songeois à me rendre à la Maison. Je crus qu'étant aussi attentif qu'il étoit à ne demander rien d'une manière qui pût gêner, il vouloit faire entendre par ces paroles que je lui ferois plaisir de rester à Marly (1). » Le Duc de Bourgogne était en proie en effet à de sombres pressentimens. Le mardi matin, il dit à plusieurs reprises au Père Martineau : « Mon père, je ne sortirai point d'ici. » Le Père Martineau répondit que tous ceux qui savaient sa maladie étaient en prières pour sa guérison, et le pressa « de joindre ses prières aux leurs, afin de l'obtenir, car elle étoit nécessaire au bien de l'État dont les intérêts lui avoient toujours été si chers. » « N'y auroit-il point pour moi de vanité, répliqua le prince, de demander à Dieu ma guérison, comme nécessaire au bien de l'État? » Et le Père Martineau l'ayant rassuré sur ce point : « Eh bien, reprit-il, Dieu, qui sait les desseins qu'il a sur moi, est le maître; je ne veux que ce qu'il veut, soit la vie, soit la mort; qu'il décide, j'y consens. *Fiat, fiat*, » et, les jours qui suivirent, on l'entendit répéter souvent ces deux mots.

Dans l'après-midi du mardi, des plaques rouges apparurent en divers endroits du corps. Il eut de nouveau la fièvre. Dodard, son médecin ordinaire, s'effraya. « Il demanda du secours, » dit Sourches. Fagon, qu'on regardait de mauvais œil depuis la mort de la princesse, refusa de s'en mêler. Desmoulins, second médecin du Roi, fut appelé, mais se trouvant en présence des mêmes symptômes que lors de la maladie de la Duchesse de Bourgogne et paralysés sans doute par le souvenir du mauvais succès des remèdes essayés par eux, les deux médecins réunis n'osèrent rien ordonner. La nuit du mardi au mercredi fut mauvaise, ainsi que la journée de mercredi. Les plaques rouges disparaissaient, puis reparaissaient, mais la rougeole, car

(1) *Recueil des vertus*, etc., p. 160.

on se croyait en présence de la rougeole, ne sortait pas franchement. Le Duc de Bourgogne était en proie à une fièvre ardente. Le Roi vint le voir plusieurs fois dans la journée ainsi que Mme de Maintenon. On s'efforçait cependant de le rassurer sur son état. Comme il voulait faire une revue de sa vie et une confession générale de ses péchés pour se préparer à recevoir les derniers sacremens, le Père Martineau lui dit : « Pourquoi, Monsieur, vous condamner, lorsque les médecins sont pleins de confiance? Il faut préparer l'effet des remèdes par des pensées plus consolantes. — Dieu merci, répondit le Duc de Bourgogne, la pensée de la mort n'est point une pensée qui m'attriste. Vous savez au reste que je ne désire que la volonté de Dieu. S'il veut que je vive, demandez-lui que ce soit pour le mieux servir. S'il veut que je meure, priez pour que ce soit pour vivre éternellement avec lui. » Et il ajouta : « Puisque ce n'est pas aujourd'hui que je fais mes dévotions, il faut que je m'occupe d'autre chose, parce qu'il ne me reste plus beaucoup de temps. »

Il fit alors venir les officiers et les domestiques attachés à sa maison et leur demanda s'il devait quelque chose à quelques-uns d'entre eux. Tous, fondant en larmes, répondirent que non. Il les remercia de leurs services, promit de les recommander au Roi et témoigna le désir qu'ils fussent placés auprès des princes ses fils. Il dit ensuite à ses officiers : « Si vous connaissez à la Cour et dans le royaume quelqu'un à qui j'aurais fait tort ou que j'aurais mortifié sans le savoir, vous me ferez plaisir de me le nommer, afin que je lui fasse satisfaction. » Quelqu'un lui dit : « Ah ! Monseigneur, vous n'avez jamais fait que du bien à tout le monde, et il n'y a pas un Français qui ne fût prêt à donner sa vie pour sauver la vôtre. — Il est vrai, répondit le Duc de Bourgogne, que les Français méritent bien d'être aimés de leurs princes. Aussi le Roi sera-t-il au comble de ses vœux s'il peut terminer cette malheureuse guerre qui les épuise et j'ai la confiance qu'il y parviendra bientôt. » Il se fit ensuite apporter l'état des familles pauvres qu'il soutenait et se préoccupa de ce qu'elles deviendraient après lui. « Tout occupé de cette pensée, raconte Proyart, il se rappela que la Dauphine lui avoit laissé quelques pierreries. Il ordonna qu'on les mît en vente et les amis du prince, les uns pour entrer dans ses vues de charité, les autres pour avoir quelque chose qui lui eût appartenu, mirent l'enchère sur ces bijoux qui furent vendus beaucoup au-dessus de

leur juste valeur (1). » Il répartit alors lui-même la somme entre les pauvres de la paroisse, les pauvres officiers ou leurs veuves auxquels il faisait des pensions et les jeunes gens qu'il faisait élever dans des collèges ou des communautés religieuses. Il envoya une somme de sept cents livres au couvent des Récollets pour qu'il y fût prié Dieu pour l'âme de ceux qui avaient été tués à la guerre en combattant sous ses ordres. « Il ne laissa rien, ajoute Proyart, pour faire prier Dieu pour lui-même. »

Le reste de la journée fut assez calme. Le Duc de Bourgogne l'employa à se faire faire des lectures pieuses tant de l'Écriture Sainte que d'autres livres qu'il désignait lui-même. Ce calme fortifia les médecins dans leur sécurité trompeuse. Ils continuèrent à ne rien essayer. Le Roi tint conseil des Finances et, l'après-dînée, se promena, comme à l'ordinaire, dans les jardins. Mais la nuit fut mauvaise. Les plaques rouges reparurent. Il avait les extrémités glacées et, cependant, il se plaignait de souffrir d'un feu intérieur. « Voilà une fièvre horrible, disait-il, voilà une fièvre horrible; je sens une extrême chaleur au dedans ; » puis, « craignant que ces paroles ne fussent l'effet de quelque impatience ou de trop peu de courage à souffrir le mal qu'il sentait, il ajouta aussitôt, comme pour corriger ce qu'il avoit dit : Peut-être la fièvre que j'ai ne me paroît-elle si forte que parce que je n'ai point été malade et que je ne suis point accoutumé à souffrir. Et qu'est-ce, après tout, que le mal en comparaison des feux du Purgatoire où nos péchés les plus légers doivent être expiés, si nous n'avons soin de les expier nous-mêmes par la pénitence ? » « Je lui répondis, continue le Père Martineau, que, par un effet de la miséricorde divine, l'ardeur de sa fièvre pouvoit servir à le garantir des feux du Purgatoire, s'il la souffroit et l'offroit à Dieu avec componction et en unissant sa peine à celle de Notre-Seigneur : « Très volontiers, répondit-il. Que nous sommes obligés à Dieu de nous avoir donné un moyen si facile de satisfaire à sa justice (2) ! »

Les souffrances augmentant et la pensée de sa mort prochaine ne le quittant point, il témoigna de nouveau le désir de recevoir en même temps l'Extrême-onction et la Communion en viatique. Même en ces circonstances tragiques, la domination que le Roi exerçait sur les personnes de sa famille était si absolue qu'on ne

(1) Proyart, t. II, p. 361.
(2) *Recueil des vertus*, etc., p. 165.

crut point devoir satisfaire à ce désir, sans lui en demander la permission. Lorsque, dès la veille, il avait témoigné pour la première fois ce désir, le Roi avait consulté les médecins. Ceux-ci avaient répondu qu'ils ne doutaient pas que le Duc de Bourgogne ne fût en état de communier très prochainement à l'église. « Dans ce cas, avait répondu le Roi, il ne faut pas répandre inutilement l'alarme dans mon royaume, » et il avait refusé la permission. « *Fiat, fiat,* » avait dit le Duc de Bourgogne en apprenant ce refus; mais, de plus en plus persuadé que sa mort était imminente, il demanda de nouveau ce jour-là à recevoir les sacremens et avec tant d'insistance qu'on fut en parler à Mme de Maintenon. Elle se déroba. « M. le Dauphin a vécu comme un saint, répondit-elle; il veut se préparer à mourir comme un saint. Je ne puis que louer ses sentimens; mais je ne saurais juger de son état. » De nouveau on consulta les médecins qui persistèrent à assurer que le prince n'était pas en danger imminent. On prit alors le parti de soumettre au Roi les désirs du prince et l'avis des médecins. Il fut inflexible. « Je ne suis pas surpris, dit-il, que M. le Dauphin, qui communie si fréquemment lorsqu'il est en santé, veuille le faire étant malade; mais il faut qu'on lui rappelle que les règles de l'Église qu'il ne voudrait pas enfreindre ne permettent la communion en viatique que dans le cas d'un véritable danger, et c'est aux médecins qu'on doit s'en rapporter plutôt qu'à lui-même. » Le Duc de Bourgogne se soumit avec docilité à cette décision, mais il demanda qu'au moins l'Extrême-onction lui fût administrée. Les médecins assurèrent de nouveau « qu'il n'étoit nullement dans le cas de recevoir ce sacrement. » Ce second refus fut particulièrement cruel au pauvre prince. « O mon Sauveur, s'écria-t-il, puisqu'on ne veut pas me croire, il faudra donc que je quitte ce monde sans la consolation des secours que vous avez établis pour les mourans. Vous voyez les désirs de mon cœur. Que votre volonté soit faite. » « Mais, continue Proyart, les lâches tempéramens des médecins furent éludés par un tempérament plus chrétien que proposa une personne vertueuse. (Nous savons par son propre témoignage que ce fut le Père Martineau.) Comme on s'appuyoit des règles de l'Église pour empêcher que le prince communiât en viatique, on dit qu'il pouvoit le faire à jeun aussitôt après minuit, et ceux qui ne cherchoient qu'à épargner au Roi un spectacle affligeant applaudirent les premiers à cet expé-

dient qui combloit les vœux du malade et qui les soustrayoit eux-mêmes au reproche d'avoir, par des considérations humaines, laissé mourir un Dauphin sans sacremens (1). »

Le Roi donna son assentiment à ce tempérament, et, rassuré par les médecins qui ne croyaient point ou feignaient de ne point croire au danger, il s'alla coucher. Quelques instans avant minuit, le Père Martineau donna l'absolution au Duc de Bourgogne et, à minuit sonnant, la messe commença dans sa chambre. Elle fut célébrée par l'abbé du Cambout, premier aumônier du Roi. Le Duc de Bourgogne communia avec une grande ferveur. « Alors, rapporte le Père Martineau, la tranquillité prit la place de l'inquiétude qu'il avoit fait paraître auparavant. Il étoit en possession de Celui qu'il aimoit, qu'il désiroit, qu'il cherchoit, Son cœur étoit content. » « Que j'ai d'obligation à Dieu, dit-il au Père Martineau, de ce qu'il veut bien me tirer maintenant du monde où tant de pièges m'étoient préparés! De quels dangers pour le salut le trône n'est-il pas environné! Aurois-je eu assez de fidélité pour n'y pas périr? » De nouveau, et à haute voix, il entreprit une sorte d'examen de conscience et de revue générale de sa vie. Il fit allusion aux mauvais procédés dont il avait été victime. « Seigneur, dit-il, j'ai la confiance que vous me pardonnerez mes offenses, comme je leur pardonne le mal qu'ils m'ont fait ou qu'ils m'ont voulu faire. » Quelques scrupules lui vinrent sur les ordres qu'il avait pu donner pendant qu'il commandait les armées, et sur la part qu'il avait eue à l'effusion du sang humain. Ce souvenir l'attrista, mais il se rassura cependant en disant : « Il me semble que, par la grâce de Dieu, je ne me suis déterminé ni par haine, ni par vengeance dans les ordres ou les conseils que j'ai pu donner contre nos ennemis. »

Cependant, il continuait à être en proie à de vives souffrances. Il se sentait dévoré par un feu intérieur, et ces souffrances tournèrent sa pensée vers celles qu'avait dû ressentir la Duchesse de Bourgogne : « Oh! ma pauvre Adélaïde, s'écria-t-il, que tu as dû souffrir! O mon Dieu, que ce soit pour le salut de son âme! Unissez mes souffrances aux siennes; sanctifiez-les par les vôtres et accordez-lui le repos éternel. » Il parla ensuite de son fils, le Duc de Bretagne, qu'il aurait souhaité voir. Mais il fit réflexion qu'à raison de la contagion, il valait mieux le laisser à

(1) Proyart, t. II, p. 365.

Meudon où on l'avait envoyé. « Je le reverrai bientôt, » dit-il. Quelqu'un, qui se trouvait dans la chambre, se méprit au sens de ces paroles, et courut dire à Mme de Maintenon que le Duc de Bourgogne concevait l'espérance de sa guérison, puisqu'il parlait de revoir son fils. « Vous ne comprenez pas, répondit Mme de Maintenon, que c'est dans l'Éternité qu'il compte le revoir. Il dit *bientôt*, parce qu'aux yeux de sa foi, la plus longue vie n'est qu'un songe. » Lorsqu'elle l'était venue voir, il lui avait parlé de ses enfans et lui avait dit qu' « il n'avait nulle inquiétude à leur sujet, parce qu'il savait que le Roi et elle ne négligeraient rien pour leur assurer la meilleure éducation. » Il lui parla ensuite du Roi : « Je sais, dit-il, jusqu'où va sa tendresse pour moi. Ma mort va l'affliger cruellement. Dites-lui pour le consoler que je meurs avec joie (1). »

Comme vers la pointe du jour il semblait un peu plus calme, le Père Martineau lui demanda la permission d'aller dire sa messe dans la chapelle du château, et l'engagea à se reposer pendant ce temps. « Ce n'est pas ici, répliqua le Duc de Bourgogne que je dois penser à me reposer. Je ne me promets plus que le repos en Dieu, je soupire après, et j'espère que j'y parviendrai par sa divine miséricorde. Allez, et ne m'oubliez pas à l'autel. »

Le Père Martineau se rendit à la chapelle. Il était sept heures du matin. Comme il n'y avait qu'un autel dans la chapelle de Marly, il fut obligé d'attendre qu'un prêtre qui venait de commencer de dire la messe eût terminé. Il n'était pas encore tout à fait arrivé à la fin de la sienne lorsque le clerc de la chapelle vint le prévenir que le Duc de Bourgogne était à toute extrémité et qu'on envoyait chercher ce qui était nécessaire pour lui administrer l'Extrême-onction. Le Père Martineau s'empressa de revenir et trouva le prince en proie à un délire furieux. Il fallait quatre personnes pour le maintenir dans son lit. En voyant approcher le Père Martineau, il sembla cependant le reconnaître. « Ah ! mon Père, » dit-il, à demi-voix. « Quel trait pour moi que cette courte parole ! ajoute le bon Père. Combien de choses, toute courte qu'elle est, dut-elle faire comprendre à un homme accoutumé au langage de celui qui la prononça et dont le cœur lui était si connu ! » et il termine ainsi son récit dont les touchans

(1) Proyart est seul à parler de cette visite que Mme de Maintenon aurait faite au Duc de Bourgogne mourant, sans indiquer exactement à quel moment elle aurait eu lieu. Ni Sourches, ni Dangeau n'en font mention.

détails sont garantis par une exactitude poussée jusqu'au scrupule : « Je dis en trois mots au prince mourant qu'on alloit lui donner l'Extrême-onction et qu'il la devoit recevoir avec confiance en la miséricorde de Dieu qui a établi ce sacrement pour effacer le reste de nos péchés et pour nous mettre en état de paraître devant lui pur et sans tache. En même temps, je pris sa main et la mis sur la mienne, le priant de la serrer au cas qu'il m'entendît. Il le fit, mais je n'oserois assurer que ce fut avec connoissance parce que ça a pu être l'effet du hasard dans l'agitation où il étoit alors. Aussitôt l'aumônier du Roi lui donna les saintes huiles. On récita les prières des agonisans, et à peine furent-elles achevées qu'il expira. On m'a dit qu'un instant avant que d'expirer, il avoit prononcé le sacré nom de Jésus-Christ en levant les yeux au ciel, et d'un ton plein de foi et d'amour. Je n'ai pas de peine à le croire, car il n'est pas surprenant qu'à la mort, il ait eu dans la bouche un nom qu'il avoit eu, toute sa vie, si profondément gravé dans le cœur. J'avoue cependant que je ne l'ai pas entendu. »

Il était huit heures un quart du matin quand le Duc de Bourgogne expira. Comment, après avoir lu le récit de cette fin, tel que nous l'a transmis un aussi véridique témoin, ne pas dire avec Saint-Simon : « Il étoit déjà mûr pour l'éternité? »

HAUSSONVILLE.

AU TEMPS DE MARIE-THÉRÈSE

JOURNAL

DU PRINCE JEAN-JOSEPH KHEVENHÜLLER-METSCH (1)

Sous le titre qui précède, M. le comte Rodolphe de Khevenhüller-Metsch, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, commence la publication du Journal d'un de ses ancêtres, Jean-Joseph Khevenhüller, qui, après avoir servi longtemps dans la diplomatie, a fini sa carrière comme grand maître des cérémonies de l'impératrice et reine Marie-Thérèse. Les deux premiers volumes de cette publication, document historique du plus haut intérêt, sont sur le point de paraître à Vienne et à Leipzig. M. le comte de Khevenhüller en a écrit l'avant-propos. L'ouvrage contient aussi une introduction de M. le Dr Schlitter, où sont relatés les faits principaux de la vie politique, diplomatique et militaire des Khevenhüller depuis l'année 1396 où l'histoire a des renseignemens précis sur le premier d'entre eux. Ce travail est trop long pour être reproduit ici dans son entier, et nous regrettons, par exemple, de ne pas pouvoir reproduire le très curieux et parfois piquant récit de la mission remplie à Madrid par François-Christophe Khevenhüller à la fin du règne de Philippe III et au commencement de celui de Philippe IV. Il y a là une histoire de mariages espagnols dont les détails n'avaient pas encore été donnés avec cette précision. Mais nous devons nous borner, et nous contenter de parler des deux Khevenhüller qui ont joué un rôle sous le règne de Marie-Thérèse. Ce sont les plus rapprochés de nous, et ils appartiennent à une période historique qui est sans cesse l'objet de recherches nouvelles. Sur l'un des deux, l'auteur des *Mémoires*, M. le comte Rodolphe Khevenhüller nous donne d'ailleurs des renseignemens précieux dans l'avant-propos dont voici le texte :

(1) *Aus der Zeit Maria Theresias. Tagebuch des Fürsten Johann Josef Khevenhüller-Metsch, Kaiserlichen Obersthofmeisters (1742-1776), herausgegeben im Auftrage der Gesellschaft für neuere Geschichte Österreichs von Rudolf Graf Khevenhüller-Metsch und Dr Hanns Schlitter (1742-1776). Verlag für Österreich-Ungarn samt den Okkupationsländern. Adolf Holzhausen, in Wien : für das deutsche Reich und die übrigen Länder, von Wilhelm Engelmann, in Leipzig.*

Publier le journal de Jean-Joseph Khevenhüller était depuis bien des années mon intention, — on pourrait même dire, depuis que j'en pris connaissance pour la première fois. — Si ce désir depuis si longtemps caressé ne se réalise que fort tard, il faut en imputer la cause à des circonstances qu'il serait fastidieux d'expliquer ici. Mais dès qu'on a fondé une « Société consacrée à l'étude de l'histoire de l'Autriche des derniers siècles, » Société dont j'ai l'honneur de faire partie, je me suis immédiatement promis de contribuer, selon mes faibles moyens, à l'accomplissement de la noble tâche qu'elle s'est donnée. En compagnie de mon ami le docteur Hanns Schlitter, j'ai entrepris la publication des notes journalières de mon ancêtre, se rapportant aux cinq lustres qui séparent 1742 de 1776.

Or, pour être lu, il faut éviter de déplaire au lecteur. Aussi nous sommes-nous posé la question de savoir s'il était préférable de publier intégralement les notes journalières de Jean-Joseph, ou d'en donner seulement un extrait. Il nous a semblé finalement qu'il valait mieux ne rien supprimer, car, dans le cas contraire, il nous eût été impossible de ne pas porter quelque atteinte au caractère particulier et à la sincérité prime-sautière de ces esquisses instantanées, régulièrement jetées sur le papier. Ne s'agit-il pas des notes journalières d'un chroniqueur de Marie-Thérèse? Relativement à l'ensemble, chaque détail y a son importance, comme en a dans une mosaïque la moindre pierre. En elle-même insignifiante, elle est indispensable à la place qu'elle occupe, en vue de l'impression produite par l'œuvre tout entière.

L'époque que l'on veut présenter au lecteur comprend ces temps mémorables où Marie-Thérèse, assaillie par les ennemis héréditaires de la Maison archiducale, posa les bases de la monarchie actuelle. C'est à la grande impératrice et à son fils et successeur que l'État autrichien doit le renouvellement de ses assises. Leurs efforts pour réunir dans un faisceau les élémens ethniques les plus divers, pour fortifier et garantir contre toute attaque venant du dehors l'armature de l'État, plus d'une fois ébranlée par des divisions intérieures, ne restèrent pas infructueux grâce à leurs tendances unitaires et à leur politique, consciente de son but.

La description de la vie à la Cour de Marie-Thérèse doit contribuer à rendre sensibles à tous les esprits les hauts mérites et les desseins de cette femme d'une grandeur unique.

Nous, les épigones d'un passé glorieux, nous devons nous contenter d'une conception plus modeste quand nous voulons définir aujourd'hui quelle est la patrie d'un Autrichien. Le dualisme et les tendances de plus en plus accentuées des aspirations nationales laissent à peine subsister la pensée fondamentale, qui reparaît comme un *leitmotiv* dans tous les actes du gouvernement de Marie-Thérèse. L'édifice pompeux de l'ancienne Autriche est déjà depuis longtemps en ruines. Ce n'est donc pas une entreprise ingrate de raviver son souvenir, de reconstruire au moyen des quelques feuilles jaunies d'un journal les traits de la grande impératrice, dont le règne patriarcal était si bienfaisant pour ses peuples.

Temps depuis longtemps disparus, quand, pour gagner les Hongrois et les Tchèques, il suffisait encore d'endosser leur costume national dans les bals masqués, comme le fit Marie-Thérèse! Ce sont d'autres concessions qu'exigent aujourd'hui les nations : en les accordant ce n'est pourtant pas leur bonheur qu'on assure, on ne fait au contraire que les exciter à demander davantage.

De nos jours où l'on assiste au triomphe du suffrage universel, proclamant le principe : *vota numerantur, sed non ponderantur*, à une époque où la moyenne des hommes, fût-elle en situation de pouvoir s'adonner à la lecture des choses du passé, ne s'occupe, la plupart du temps, que de la recherche des gains et des profits matériels du moment, il était naturel que les éditeurs se demandassent s'ils ne commettaient pas une imprudence ou un anachronisme, en publiant les notes journalières d'un vieux grand-maître des cérémonies réactionnaire? Pour ne pas être arrêté par cette considération, on s'est laissé convaincre que, grâce à ces notes, la grande Impératrice serait mieux comprise, et qu'en même temps on mettrait mieux en lumière la fidélité et le dévouement de Jean-Joseph Khevenhüller à l'égard de sa souveraine.

Il n'y a pas longtemps que paraissait un roman intitulé : *Trente ans à la Cour de Frédéric le Grand*, dans lequel se trouvent réunies les notes d'abord séparément publiées et tirées du journal du comte de Lehndorf, chambellan de la Reine.

Combien était froide l'atmosphère qu'on respirait à la Cour de Berlin! Que de fois n'y est-il pas arrivé qu'après être sorti de table, on se soit sauvé de la présence du Roi, « comme s'il y eût

eu un tremblement de terre ! » Nombreux aussi étaient les cas, où tout le monde se sentait pétrifié, quand il apparaissait. « Il vaut mieux mourir affublé d'un domino, que sous la protection de la croix : » ce fut ainsi que s'exprima Frédéric le jour où il apprit que Marie-Thérèse avait fait cesser le carnaval à la nouvelle de la catastrophe de Lissabon. La vie à la Cour de Berlin était loin d'être gaie, et la morale singulière de Frédéric devait sans doute en être la cause principale.

Tout autre était la Cour de Marie-Thérèse ! Un rayonnement de lumière et de chaleur enveloppait cette noble princesse ; en s'approchant d'elle chacun se sentait plus heureux. On l'aimait pour elle-même ; on l'adorait comme le comte Harrach, de qui la Reine a dit un jour « qu'il ne pouvait cacher son affection pour Thérèse en aucune circonstance. »

Marie-Thérèse était pieuse, mais en même temps heureuse de vivre. Elle ne s'interdisait aucun plaisir ; la danse la séduisait ; elle prenait part à l'enterrement du carnaval ; mais, une fois rentrée au « Bourg, » — au château, — et après avoir ôté son masque, elle savait reprendre son sceptre et sa couronne, et, sans avoir dormi, se jeter hardiment dans le tourbillon des affaires ! Quelle charmante vie de famille ne nous offre-t-elle pas dans son intérieur ? Quel amour n'avait-elle pas pour son mari et pour ses enfans et de quel respect, de quelle affection ceux-ci n'entouraient-ils pas tous ensemble l'impératrice douairière, la veuve de Charles VI ! Il n'y a pas eu d'excursion si insignifiante qu'elle fût, d'où, en revenant, on ne se soit pas dirigé chez l'impératrice-mère pour lui baiser la main.

C'est ainsi que Jean-Joseph consigne tout ce qui se rapporte à Marie-Thérèse et à sa Cour ; mais il enregistre aussi ce qui lui arrive personnellement, ainsi que ses réflexions sur tout ce qui lui déplaît. Il mentionne les nouvelles concernant l'histoire du monde, comme les bruits de la Cour : et nous, ses éditeurs, nous les transmettons aussi consciencieusement à la postérité.

Chez les Khevenhüller, on était coutumier de compléter sa vie en la racontant. Jean Khevenhüller, ambassadeur impérial à Madrid de 1573 à 1606, a laissé un journal très intéressant qu'on n'a pas encore suffisamment exploité au point de vue historique. On possède une lettre de son frère Barthélemy, qui avait une situation considérable dans sa province natale, la Carinthie, adressée à son fils François-Christophe, dans laquelle Barthé-

lemy semble enjoindre à tous les membres de la famille de ne pas négliger la consignation par écrit de tout ce qui leur arrive. Cette lettre, curieux échantillon du style épistolaire de l'époque, est ainsi conçue : « Mon fils, nos ancêtres, et spécialement notre grand-père et arrière-grand-père, ainsi que mon frère, le comte Jean, ont avec une fidélité et une diligence particulières consigné leurs histoires propres, ainsi que celles des autres. Et je n'ai pas manqué à les imiter en ceci. Mais comme maintenant je suis vieux et faible, et comme avec ta jeunesse tu peux me remplacer à cet égard, dès cette année, je veux retirer ma main de cette affaire. Mais tu t'y mettras au commencement de 1611 avec une fidélité et une diligence dans lesquelles j'ai ferme espoir. Avec cela, tu te rendras immortel chez tes descendans et toi-même tu en tireras beaucoup de profit. Que le Tout-Puissant permette que cela s'accomplisse à sa gloire, et au profit de ton maître et de ta patrie, et qu'étant heureux, tu puisses t'y employer pendant de longues années! »

François-Christophe obéit scrupuleusement à l'injonction paternelle. C'est à lui qu'on doit les *Annales Ferdinandei*, universellement connues. Plus tard Louis-André Khevenhüller, le célèbre maréchal, écrit ses *Observations Punkte*, qui paraissent à Vienne chez Jean-Paul Krauss en 1739 : ce sont les premiers règlemens pour la cavalerie de l'armée impériale. En remontant jusqu'à l'époque actuelle, on retrouve encore ce trait atavique chez plusieurs membres de la famille de Khevenhüller : ils ont laissé des notes, des journaux ou d'autres écrits de ce genre, qu'on publiera un jour à leur tour, pour perpétuer la mémoire de leurs auteurs et pour témoigner de leur activité.

Malheureusement personne ne peut se vanter aujourd'hui d'avoir toute la série des journaux de Jean-Joseph : et cependant elle était encore entière avant 1850 dans les archives de la famille à Fronsburg. Il faut donc attribuer la disparition des quelques volumes manquans à une gestion négligente desdites archives. La famille ne possède actuellement que les volumes de 1742 à 1749 et ceux de 1770 à 1773. Au musée national de Budapest, se trouvent six volumes : des années 1752 à 1755, 1758 à 1759, 1764 à 1767 et 1774 à 1776. Ce dernier volume n'y figure que depuis peu de temps. Les volumes manquans se rapportent aux années 1750 à 1751, 1756 à 1757, 1760 à 1763, 1768 à 1769.

Adam Wolff s'est servi de quelques volumes de la série pour la composition de son ouvrage intitulé : *Aus dem Hofleben Maria-Theresias*, (*La vie à la Cour de Marie-Thérèse*,) paru à Vienne en 1858.

Les éditeurs ne renoncent pas à l'espoir qu'avec le temps, ils réussiront à retrouver les volumes disparus. Ils s'empresseront alors de les joindre à ceux qu'ils publient actuellement et que, dans cette prévision, ils se sont abstenus de numéroter.

En faisant ces quelques remarques, nous avons voulu signaler l'importance du *Journal de Jean-Joseph*, que nous recommandons à toute la bienveillante attention du lecteur.

Plus on connaît, plus on étudie à fond l'époque de Marie-Thérèse, plus il semble qu'on puisse tirer de ces temps, lointains déjà, une leçon fructueuse pour le présent.

RODOLPHE KHEVENHÜLLER.

Paris, janvier 1907.

Voici maintenant quelques extraits de l'étude dont nous avons parlé sur Louis-André et Jean-Joseph Khevenhüller.

Louis-André Khevenhüller évoque par son nom les souvenirs de l'époque héroïque de l'Autriche. La guerre de la succession d'Espagne fut son école, le prince Eugène de Savoie son maître. S'il pouvait se vanter de sa bienveillance, Khevenhüller ne le devait pas seulement à sa qualité de petit-fils du grand Montecuccoli : le tacticien et l'organisateur prisait avant tout la vaillance sur le champ de bataille et le goût des études scientifiques. Le jeune soldat possédait les deux, et il en fut bientôt récompensé puisqu'il reçut les insignes de colonel le 1er avril 1713, à l'âge de vingt-neuf ans.

La guerre contre le Turc lui fournit des occasions nouvelles de justifier la confiance d'Eugène : ce fut lui, en effet, qui rétablit l'aile déjà rompue de l'infanterie à la bataille sanglante de Peterwardein. Aussi Eugène lui confia-t-il la mission de porter à l'Empereur la première nouvelle de cette victoire. Khevenhüller ne se distingua pas moins brillamment à la prise de Belgrade. En raison de ses hauts faits, le prince Eugène le proposa pour le grade de colonel dans son propre régiment.

Les années de paix, qui suivirent la conclusion du traité de Passarowitz, Khevenhüller les utilisa en se perfectionnant dans

la science de la guerre, et en écrivant des ouvrages militaires. Ils contribuèrent à plus d'une amélioration dans l'organisation et la tactique de l'armée impériale.

Ce fut à ce moment qu'éclata le conflit au sujet du trône de Pologne. La plume fut remplacée par l'épée, et Khevenhüller, qui avait été promu au grade de lieutenant général le 14 novembre 1733, se mit à la tête de son régiment pour défendre la Maison de Habsbourg, menacée à la fois par la France, l'Espagne et la Sardaigne. Il prit part à la malheureuse campagne d'Italie, se distingua aux batailles sanglantes de Parme et de Guastalla, et défendit, — après la retraite des armées impériales à la frontière du Tyrol, — les défilés des montagnes contre des forces trois fois supérieures, en paralysant tous les efforts des Espagnols et des Français pour pénétrer dans le pays. Le commandement intérimaire lui fut confié à deux reprises dans ces heures de danger. L'ennemi apprit à la fois à le craindre et à l'estimer.

Les lames, — qu'on avait croisées à cause du conflit pour le trône de Pologne, — étaient à peine remises au fourreau, qu'on vit l'empereur entraîné dans une nouvelle guerre contre le Sultan à cause de son alliance avec la Russie. Cette campagne finit pour Charles VI très malheureusement : il dut restituer à la Porte tout ce que le traité de paix de Passarowitz lui avait donné, à l'exception de Temesvar. Si cet échec fit beaucoup de tort à la réputation de plus d'un général impérial, Khevenhüller, promu maréchal de camp le 31 mai 1737, fut, au contraire, parmi ceux qui méritèrent des louanges pour avoir repoussé toutes les attaques d'un ennemi supérieur en nombre pendant la retraite des Impériaux, et s'être frayé la route pour rejoindre le gros de l'armée dans le combat meurtrier de Radojevac.

La récompense ne se fit pas longtemps attendre : l'Empereur nomma Khevenhüller gouverneur militaire de Vienne. Ce poste, déjà très honorable en temps ordinaire, devenait tout à fait important quand, après la mort de Charles VI, on vit se lever contre Marie-Thérèse, l'héritière légitime du trône des Habsbourg, une série d'ennemis, et qu'on pût craindre que Vienne ne fût exposée aux horreurs d'un siège par l'attaque des Français et des Bavarois réunis. Khevenhüller organisa la défense, qui fut suspendue au bout d'un certain temps, lorsque Charles-Albert se dirigea vers la Bohême et qu'il ne resta plus dans la Haute-

Autriche que quelques fractions de ses troupes et, en obliquant au Nord, un corps d'armée français.

Vienne se trouvant dégagée par suite de ce mouvement stratégique et les troupes destinées à sa défense étant devenues disponibles, Khevenhüller eut une idée audacieuse : il conseilla à Marie-Thérèse de ne plus se tenir sur la défensive à l'égard des Français et des Bavarois, mais de prendre hardiment l'offensive. La fille de Charles VI ne manqua jamais du courage le plus viril, pas même à ce moment de détresse suprême, où la Silésie était déjà perdue, et où l'ennemi avait étendu son pouvoir sur la Haute-Autriche et la Bohême. Elle consentit donc à l'exécution de ce coup hardi et, remplie d'espoir, elle confia le commandement à celui qui le lui avait conseillé. Ce fut le 20 décembre 1741 que Khevenhüller quitta Vienne au milieu des ovations de la population et accompagné de ses bénédictions. Il justifia brillamment la confiance que Marie-Thérèse avait mise en lui. Au mois de janvier de l'année suivante, il avait déjà reconquis toute la Haute-Autriche, sa capitale Lintz exceptée, où les Français s'apprêtaient à la résistance la plus énergique.

« Prendre Lintz à l'assaut » ne paraissait pas être une entreprise raisonnable : elle devait exiger le sacrifice de beaucoup trop de monde et de beaucoup trop de sang. Que cette ville restât bloquée, c'était l'avis de Khevenhüller, à qui il serait possible, pendant ce blocus, de s'emparer du pays d'origine de Charles-Albert et de prendre Munich. Ce n'est que pour céder à l'insistance de Marie-Thérèse, qui attachait une grande importance « à ce qu'on fît une prompte fin à l'affaire, » que Khevenhüller se décidât à attaquer Lintz de vive force.

Pendant qu'il était en train de préparer cette entreprise, on vit arriver au quartier général de Freising le grand-duc François chargé de transmettre au maréchal le portrait de Marie-Thérèse et de Joseph avec la lettre autographe suivante de la reine :

« Cher et fidèle Khevenhüller !

« Tu as ici devant tes yeux une reine abandonnée par tout le monde, avec son héritier mâle. Que penses-tu que puisse devenir cet enfant ?

« Vois, ta gracieuse souveraine s'offre ici à toi, comme à un dévoué ministre, et avec elle toute sa puissance, et tout ce que notre empire peut donner et contient. Oh ! héros et fidèle vassal,

agis comme tu penses pouvoir en répondre devant Dieu et devant le monde. Prends la justice en guise de bouclier; fais ce que tu considères comme juste; sois aveugle dans la condamnation des parjures; imite ton maître qui repose en Dieu, dans les hauts faits immortels d'Eugène, et sois convaincu que toi et ta famille, maintenant comme à jamais, vous recevrez de Notre Majesté et de tous nos descendans toutes les grâces, faveurs et tous les remerciemens. Quant au monde, il te couvrira de gloire! Nous le jurons de par Notre Majesté.

« Adieu et bats-toi bien! »

« MARIE-THÉRÈSE. »

Pendant le dîner qu'il donna en l'honneur du grand-duc, Khevenhüller lut aux convives la lettre autographe de Marie-Thérèse. Des larmes jaillirent de ses yeux, et une émotion tout aussi vive s'empara des officiers. Les expressions si simples et cependant si magnifiques de la princesse adorée pénétraient au plus profond de leurs cœurs. On prêta serment qu'on sacrifierait son sang et ses biens pour Marie-Thérèse, et quand le général fit voir à ses troupes les portraits de la reine et de l'héritier du trône, les sabres sortirent de leurs fourreaux, et le nom de Marie-Thérèse devint un cri de guerre. Mais il devint aussi un signal de victoire à Lintz, dont la garnison étrangère se rendit le 23 janvier, et à Passau, qui fut pris le lendemain. Khevenhüller s'avança dans la Bavière sans être arrêté. Oberhaus, Braunau, Burghausen se rendirent et les Autrichiens occupèrent bientôt toute la contrée qui s'étend au Sud du Danube et à l'Est de la ligne Deggendorf-Dingolfing-Ampfing-Rosenheim, à l'exception de quelques points, tels que Reichenhall.

Munich capitula le 14 février, date à laquelle eut lieu l'heureux combat de Mainburg. La rive droite du Danube fut ainsi purgée des troupes bavaroises : il s'agissait maintenant de la prise de possession du reste!

Pour Khevenhüller, ce fut alors la prise de Straubing qui constitua la principale préoccupation. S'il réussissait à prendre cette place, — écrivit-il à Marie-Thérèse, — il n'hésiterait pas « à lancer une idée grâce à laquelle on pourrait faire d'abord des diversions très importantes contre la Bohême et ensuite y exécuter de véritables opérations. »

Mais le nouveau danger, qui commençait à poindre du

côté du roi de Prusse, arrêta net la marche triomphale du général victorieux. Frédéric II exécuta une diversion dont il avait conçu le plan depuis longtemps déjà dans le Sud de la Moravie. Le fractionnement des forces autrichiennes en vue de l'occupation de la Bavière entraînerait indubitablement l'évacuation de la Bohême : or elle ne devait être abandonnée à aucun prix. Marie-Thérèse renonça à la continuation d'une campagne glorieuse en Bavière.

Khevenhüller reçut l'ordre d'envoyer 12 000 hommes en Bohême; s'il voulait les commander lui-même, il en avait la latitude; sinon, il devait confier le commandement à un maréchal de camp. Il obéit, quoiqu'il eût un profond chagrin d'amoindrir ainsi son corps d'armée : il ne put pas se résigner cependant au rôle d'un « subalterne » en rejoignant le gros de l'armée. Il investit donc le comte Mercy du commandement des troupes détachées, et il resta en Bavière, où « il voulait avoir l'honneur de mener à bonne fin ce qu'il avait entrepris et depuis longtemps préparé. » Mais il refusa net, quand Marie-Thérèse lui demanda 1 500 hommes encore, et ne put s'abstenir de la remarque qu'on eût mieux fait de l'envoyer avec toute son armée en Bohême aussitôt après la prise de Lintz, puisque l'on avait des vues spéciales au sujet de ce pays de la couronne et que l'on jugeait que les forces militaires n'y étaient pas assez nombreuses. Il ajouta, avec une certaine amertume, que « des ordres de service ne pouvaient lui parvenir dans des momens où, sans faire du tort Sa Majesté et malgré l'obéissance due, il lui serait impossible de les exécuter. »

Quoique Marie-Thérèse ne prît pas en mauvaise part ses explications dépourvues d'artifice, et qu'elle ordonnât même le renvoi de deux régimens de cavalerie, la faculté d'agir de Khevenhüller n'en était pas moins paralysée. Que lui importait maintenant la chute de Reichenhall, de ce dernier fort bavarois, survenue le 30 mars, et qui se trouvait sur les derrières de l'armée d'opération? Les nouvelles reçues de Bohême devenaient de plus en plus mauvaises et le forçaient finalement, vu le nombre réduit de ses troupes, à se tenir sur la défensive. Sa mauvaise humeur se changea en colère quand il apprit qu'on avait évacué Munich, parce que l'ennemi se trouvait déjà à Freising. Il ordonna immédiatement une réoccupation, qui eut lieu effectivement le 6 mai 1742. Maintenant il s'agissait d'assurer

la position de Passau, cette base de toutes les opérations militaires en Bavière. Khevenhüller transporta donc son quartier général à Pleinting, sur la rive droite du Danube. Il y dirigea toutes ses troupes disponibles, Marie-Thérèse lui ayant enjoint plusieurs fois de prendre l'offensive. Elle y tenait encore davantage depuis la conclusion des préliminaires de la paix avec Frédéric II, car c'étaient les territoires acquis en pays bavarois qui devaient la dédommager des nombreuses cessions accordées à la Prusse. Tous les préparatifs étaient déjà faits pour un mouvement en avant, et les troupes se tenaient prêtes à marcher, lorsqu'on apprit que l'ennemi avait reçu des renforts notables : le plan d'une campagne offensive fut de nouveau abandonné.

Dans le cours ultérieur de la campagne, Khevenhüller reçut l'ordre, par suite d'un mouvement en avant des Français vers la Bohême, de se rendre dans le Haut-Palatinat et d'y effectuer sa jonction avec l'armée de Bohême. Il dut ainsi quitter le pays qu'il avait conquis. Les troupes qu'il avait laissées en arrière, n'ayant pas su résister aux Bavarois, évacuèrent leurs positions, parmi lesquelles se trouvait Munich : elles se retirèrent à Schärding.

Le rapport que Khevenhüller adressa à la Reine le 28 septembre 1742 trahit sa mauvaise humeur et un profond découragement. « Mon ardeur pour le service et l'autorité de Votre Majesté Royale est tellement grande, — écrivit-il dans ce document, — qu'il m'est impossible de cacher ma peine relativement à ce qu'on n'a pris aucun de mes projets en considération au moment propice... Mais de nos jours, comme disait cet excellent Guy Starhemberg décédé, on ne veut faire la guerre qu'avec les mains, et on veut régler par des batailles les menues affaires. On se fie au bonheur, on se laisse aller à des compromis incertains, et l'on ne tient compte ni du temps, ni des circonstances pour savoir si une bataille peut se terminer avantageusement et devenir décisive, et on s'affaiblit donc et on se fait même battre! Au surplus, un général qui ne procède pas ainsi n'est même pas estimé! » Finalement, Kevenhüller conseille, car il voit désormais tout en noir, d'accepter les propositions françaises, c'est-à-dire de sacrifier la Bavière, Passau excepté, pour obtenir à ce prix la retraite des troupes ennemies. Marie-Thérèse, au contraire, ne perdit pas encore tout espoir, et le sort des batailles

tourna effectivement en sa faveur quelque temps après : les Autrichiens entrèrent à Prague dans les derniers jours de décembre 1742, après que la garnison française se fut vue dans l'obligation d'abandonner la ville.

La tournure favorable que prirent les affaires décida Khevenhüller à demander énergiquement qu'un corps d'armée entrât dans le Haut-Palatinat. Marie-Thérèse y consentit volontiers et on ouvrit les opérations en mai 1743. Il s'agissait de la réoccupation de la Bavière. Elle eut lieu dans le même mois, et Khevenhüller conclut, le 27 juin suivant, un traité à Nieder-Schönenfeld avec le Bavarois comte Seckendorff, traité dans lequel on imposa à l'Électeur la neutralité et on décida l'occupation du pays par les Autrichiens.

Khevenhüller se rendit ensuite avec le prince Charles de Lorraine à Hanau, où l'on devait tomber d'accord avec les Anglais au sujet des opérations ultérieures. Cette fois, il était obligé de se contenter du rôle de conseiller. Il n'était nullement agréable. Ce fut en vain qu'il dissuada le prince de risquer un nouveau passage du Rhin, puisque déjà le premier n'avait pas réussi. Il eut plus de succès dans la question de l'hivernage des troupes : il l'assura à l'armée impériale. Il reprit alors le chemin de Vienne, pour y assister aux séances du conseil de guerre aulique dont il était le vice-président, et où il s'agissait d'arrêter le plan de la prochaine campagne. Au milieu de cette activité, Khevenhüller fut frappé d'une grave maladie, à laquelle il succomba le 26 janvier 1744.

En apprenant sa mort, Marie-Thérèse s'écria tout émue : « Je perds un fidèle serviteur et défenseur, que Dieu seul peut récompenser! » Ses restes mortels reposent à côté de ceux de Rüdiger de Starhemberg, dans la Schotten-Kirche, conformément aux ordres de sa souveraine reconnaissante.

Plus longue encore et plus remplie a été la carrière de Jean-Joseph Khevenhüller, l'auteur des *Mémoires*. A la mort de Charles VI, il avait déjà rempli plusieurs missions diplomatiques importantes, et il représentait à Ratisbonne, dans la diète de l'Empire, le « Kur » de Bohême. Marie-Thérèse lui confirma d'abord ses pouvoirs, mais bientôt après le rappela à Vienne, et l'envoya enfin à la cour de Dresde, pour rétablir les anciennes relations entre l'Autriche et la Saxe, et préparer l'accomplissement de ce qui était son vœu le plus cher, l'attribution de la couronne impériale à son mari, François de Lorraine. Mais laissons la parole à l'érudit historien.

Outre le poste d'envoyé à Dresde, on confia, dit-il, à Khevenhüller, une seconde mission non moins délicate : celle d'un second envoyé du « Kur » de Bohême à l'élection de l'Empereur, à Francfort.

Ces deux missions étaient également ingrates : à Francfort, il n'y avait aucun espoir de faire aboutir les efforts de l'Autriche, et à la cour de Dresde les pourparlers ne prirent pas non plus une tournure bien encourageante. Si le traité de 1733 imposait à la Saxe, d'une manière absolue, la défense de Marie-Thérèse, la situation pénible dans laquelle elle se trouvait alors était pour le comte Henry Brühl, le ministre de Frédéric-Auguste III, on ne peut plus propice pour ne fournir les subsides saxons qu'en échange de concessions très onéreuses. Que la Saxe reconnaisse le grand-duc François comme co-régent autrichien, qu'elle lui donne sa voix à l'élection de l'Empereur, enfin qu'elle prenne part à la guerre contre la Prusse, c'étaient là à ses yeux des exigences auxquelles on ne devait pas satisfaire sans en demander un prix élevé. Finalement les conditions de Brühl se réduisirent au paiement de douze millions d'écus, à la cession d'une partie du territoire prussien qu'on allait conquérir, et à l'engagement du grand-duc que, devenu empereur, il ferait tous ses efforts pour introduire dans la maison du prince-électeur de Saxe le titre royal.

Ces conditions étaient encore assez dures : aussi Khevenhüller et Wratislaw ne signèrent-ils le traité qu'avec la réserve expresse que, pour être valide, il devait être approuvé par Marie-Thérèse. Mais la Reine refusa absolument de le ratifier. On entama alors des négociations nouvelles : elles s'embourbèrent très rapidement, car la Saxe, fortement amorcée par la France, et d'autre part très influencée par l'Angleterre, se jeta dans le camp ennemi.

Jean-Joseph ne s'attendait pas à ce changement : dans ses rapports, la seule crainte qu'il exprime, est que la Saxe ne soit incapable de prendre une décision au sujet de sa participation éventuelle à une campagne contre la Prusse.

Après la cessation des relations diplomatiques, Jean-Joseph retourna dans son pays ; mais il ne resta pas longtemps sans emploi : Marie-Thérèse, qui procéda alors à des changemens et promotions considérables, le nomma le 19 novembre 1742 grand maréchal de la Cour. Ce n'est que quelques mois plus tard qu'il prit une résolution dans cette phase importante de sa vie : si,

d'une part, sa nomination en était « le plus grand honneur et la plus grande consolation, » en lui permettant de se trouver souvent en contact avec des personnes augustes, elle n'en avait pas moins « pour un homme honorable et honnête surtout » quelques conséquences fâcheuses. D'ailleurs il n'aimait pas la vie des cours, et sa « complexion elle-même ne valait rien pour les fatigues de la cour et les bienheureuses attentes dans les antichambres. »

Ce fut avec mélancolie que Jean-Joseph se souvint du défunt empereur, qui n'avait jamais voulu le retirer de la carrière diplomatique; et, maintenant, il devait se trouver heureux que, grâce à l'intervention du grand-duc, on lui offrît cette charge, « de préférence à des personnes plus âgées et plus méritantes. » Il se familiarisa cependant assez vite avec sa nouvelle situation; il s'y identifia même tellement à la fin, qu'aucun autre champ d'activité n'avait plus autant d'attrait pour lui. Il refusa par exemple d'occuper *ad interim*, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de Charles de Lorraine, la place de gouverneur à Bruxelles, et il renonça à l'honneur d'accompagner en Belgique l'archiduchesse Marie-Anne. Le fait d'être affligé « d'une grippe extraordinaire, » qui le torturait depuis des années déjà, lui fut cette fois-là très propice. Il ne fit pas de difficultés, au contraire, à se charger éventuellement de nouvelles obligations, pourvu qu'elles lui procurassent l'occasion de se trouver dans le voisinage immédiat du couple des bien-aimés souverains. Ce fut ainsi qu'il remplit, du mois de mai 1743 au mois de septembre 1745, — simultanément avec les siennes, — les fonctions de grand maître de la cour et de grand chambellan.

Ce n'était pas seulement par son activité et son exactitude dans l'expédition des affaires qu'il brillait, mais aussi par son équité inflexible; aussi entra-t-il de plus en plus dans les bonnes grâces de Marie-Thérèse et de son époux. Un jour, celui-ci lui fit part confidentiellement qu'on était à la veille d'une promotion dans la Toison d'or, et comme lui, Khevenhüller, était « du bois dont on taillait les chevaliers, » il devrait « se présenter et faire les démarches nécessaires pour l'obtenir. » Peu de temps après, au mois de janvier 1744, il fut nommé, simultanément avec son cousin, le maréchal Louis-André, chevalier de la Toison d'or.

On apprend par son Journal, à la date du 15 juillet de la même année, que Marie-Thérèse lui réserva « une très glorieuse, mais

non moins épineuse destinée. » « Il doit se ménager, lui écrivit la Reine à cette époque où il était souffrant, — car nous y tenons beaucoup, et je sais en quoi il peut m'être utile encore, et je le choisis pour une chose dans laquelle personne ne peut l'égaler, et d'où dépend toute ma félicité d'ici-bas et mon plaisir, ainsi que le plaisir et la félicité de beaucoup d'autres... » C'est par une notice ultérieure du Journal qu'on sait de quoi il s'agissait : on voulait confier à Jean-Joseph le poste d'*ajo* (gouverneur) et de grand maître de la cour de l'archiduc-héritier Joseph. Il dut faire valoir de nombreuses considérations contre ce projet avant de réussir à faire revenir Marie-Thérèse sur cette décision.

On s'adressa alors au dévouement de Khevenhüller pour remplir une autre tâche délicate, et cette fois il était impossible de s'y refuser : c'était son envoi en mission à Dresde.

On savait à la cour de Vienne, depuis l'été de 1744, que le roi de Prusse avait l'intention, quoique la paix fût conclue, d'envahir la Bohême. Ce fut ce qui décida Marie-Thérèse à s'occuper, non seulement de reprendre la Silésie à Frédéric II, mais encore d'affaiblir ce prince, afin qu'il n'eût plus la force de continuer ses brigandages. Les négociations qui eurent lieu à ce moment entre Vienne et Dresde décèlent des sentimens plutôt belliqueux que pacifiques chez la reine de Hongrie et expliquent la résolution que prit bientôt la souveraine impétueuse d'envoyer l'homme de sa confiance à Dresde au moment décisif. Elle ordonna d'ailleurs en même temps que tous les rapports de son envoyé et tous les documens des conférences précédentes lui fussent communiqués. Leur étude prépara Jean-Joseph à entrer au ministère.

Le 20 janvier 1745, mourut Charles VII, « le fantôme d'empereur. » Entraînée par l'espoir du succès, Marie-Thérèse travailla alors avec sa vivacité et son énergie coutumières à la réalisation de son plus ardent désir : faire monter son époux sur le trône impérial. Et Jean-Joseph se résigna au « sacrifice » d'accepter de nouveau le poste de second ambassadeur-électeur du « Kur » de Bohême. Mais, en juin, il fut informé qu'il devait se rendre d'abord à Dresde et à Hanovre.

Dans l'espoir d'agrandissemens territoriaux considérables, la Saxe s'était rangée du côté du roi de Prusse : toutefois, les préliminaires de paix de Breslau ne lui donnèrent aucune satis-

faction à cet égard. Après cet échec, le comte Brühl chercha tous les moyens possibles de se réconcilier avec l'Autriche, à vrai dire en laissant entendre que son amitié devrait être payée à un prix très élevé. Mais il se trompa étrangement dans son calcul : Marie-Thérèse resta inébranlable et elle réussit à rétablir la paix avec la Saxe sans le moindre sacrifice de sa part. Après la ratification des traités du 20 décembre 1743 et du 13 mai 1744, on voulut imposer à la Reine des propositions nouvelles. Il en résulta un retard dans l'arrivée du corps d'armée saxon, circonstance qui contribua évidemment à la chute de Prague.

L'issue de la campagne de 1744 pouvait être taxée d'heureuse. Prague fut reprise, Frédéric II dut évacuer la Bohême, et les Autrichiens envahirent la Silésie. En face de succès semblables, la rapacité de la Saxe ne put qu'augmenter, et elle ne fut nullement assouvie par la quadruple alliance de Varsovie, signée le 8 janvier 1745, alliance qui n'accorda que des subsides et de vagues consolations. Ce fut seulement le 15 mars suivant, que Philippe-Auguste ratifia ce traité, et encore dans la supposition que l'accord, au sujet de la part due à la Saxe dans les conquêtes, serait conclu aussi le plus tôt possible. En vertu du traité de mai 1745, — appelé le traité de partage de Leipzick, — la Saxe prit l'offensive contre la Prusse : pour prix de sa coopération, quelques fractions du territoire prussien lui furent promises. Mais l'armée alliée essuya une défaite sanglante à Hohenfriedberg en Silésie, et elle fut forcée de se retirer en Bohême.

Le courage de Marie-Thérèse ne fléchit pas. Avant comme après, elle n'eut que la préoccupation de recouvrer la Silésie et d'assurer l'élection de son époux. Faciliter la réalisation de ses intentions tant à Dresde qu'à Hanovre était la recommandation principale contenue dans les instructions que Khevenhüller avait reçues pour son voyage.

Marie-Thérèse était convaincue que Frédéric-Auguste III partageait complètement son opinion sur la question de Silésie. S'il ne se comportait pas dans cette affaire comme il convenait, c'était donc « plutôt son indécision que son mauvais vouloir » qu'il fallait en rendre responsable.

La journée de Hohenfriedberg devait servir d'avertissement. Marie-Thérèse sentait qu'il était impossible d'absoudre de tout reproche le commandement de l'armée autrichienne. Elle aurait

voulu que son jugement fût mieux éclairé à cet égard, et, pour obtenir ce résultat, elle se décida à un moyen d'information qu'elle trouva acceptable autant comme femme que comme souveraine remplie d'énergie. Jean-Joseph reçut l'ordre de se rendre de Prague à Königgrätz, où bivouaquait l'armée, sous prétexte de pouvoir donner à la cour de Dresde des renseignemens tranquillisans sur l'armée autrichienne. En réalité, il devait faire secrètement un rapport à la Reine elle-même, pour lui donner une idée juste de l'impression que faisaient ses troupes, ainsi que de leur nombre et de l'esprit qui les animait.

Khevenhüller fut profondément troublé par cet ordre, qu'il reçut de Marie-Thérèse le 29 juin 1745 dans le plus grand secret. Il n'appartenait pas à l'armée, il ne connaissait pas l'état militaire, et il savait d'autre part que la Reine estimait le prince Charles tout autant que son frère, le grand-duc. Jean-Joseph aurait donc très volontiers abandonné sa mission, évidemment très flatteuse puisqu'elle était confidentielle, à n'importe quelle personne, car il tenait Charles pour le principal coupable, mais il dut obéir.

Ce n'était que dans la question de Silésie, et non pas du tout au sujet de l'élection impériale, que Marie-Thérèse croyait pouvoir compter sur son allié saxon. Elle savait qu'avec l'aide de la France, il avait toujours l'espoir de ceindre lui-même la couronne impériale. Dans ces conditions, il n'y avait plus, — selon l'opinion de la Reine, — que trois moyens pour amener à composition le cabinet saxon : faire avancer la date de l'élection impériale, — cela contribuerait beaucoup, et il faudrait le faire comprendre à la cour de Dresde, à rendre moins dangereuse la réalisation des intentions communes contre la Prusse ; — réunir les armées des alliés sur le territoire de l'empire, que les Français évacueraient alors probablement, et « un tel événement ferait évanouir toutes les espérances dont se flattaient encore certaines personnes à Dresde, et ne produirait pas moins d'effet que n'en avait produit quelque temps auparavant le progrès de nos armes en Bavière et la paix qui en était résultée ; — ou enfin gagner à la cause le comte Brühl, à qui on pourrait promettre le titre de prince avec le domaine de Kosel en Silésie. »

Sensiblement différentes étaient les conditions où se trouvaient les affaires dès qu'il s'agissait du Hanovre. Si on n'y était pas moins obsédé par les rêves d'acquisitions territoriales

qu'en Saxe, l'électeur Georges devait y tenir forcément compte de l'opposition du Parlement qui ne regardait pas d'un bon œil l'agrandissement des possessions allemandes de son roi. D'ailleurs, pour l'Angleterre et la Hollande, les deux puissances maritimes, l'abaissement de la France importait plus que celui de la Prusse, et le ministère hanovrien ne pouvait pas se désintéresser de la question.

Si donc en Saxe c'étaient les intrigues de la France que l'envoyé de Marie-Thérèse devait déjouer, au Hanovre c'étaient les embûches de la Prusse qu'il lui fallait faire connaître.

Favoriser cette dernière puissance sous le prétexte futile que par ce moyen on l'éloignerait de la France, était, depuis la mort de Charles VI, — pour le malheur de l'Autriche, — le but et le principe fondamental de la politique anglaise. De là les efforts réitérés, qui remontent à l'époque antérieure à la bataille malheureuse de Hohenfriedberg, pour préparer la réconciliation « simulée » de l'Autriche avec la Prusse. Nonobstant la défaite essuyée, Marie-Thérèse n'était pas disposée à donner suite à une proposition semblable. Si elle lui était soumise, le comte Khevenhüller disait « ne se laisser pas emporter à aucune violence, comme c'était d'ailleurs son habitude, mais s'en expliquer vigoureusement et faire comprendre sans ambages que Nous accepterions plutôt toutes les extrémités avant de Nous soumettre à une telle injonction. »

Et effectivement, la mission de Jean-Joseph dut se borner à esquiver les suppositions désobligeantes et à raffermir lord Harrington, le ministre de George II, « dans une manière de penser honnête et agréable. » Mais George II était aussi électeur de Hanovre et, comme tel, il devait être incontestablement rappelé à l'obligation de soutenir la Reine de toutes ses forces ; car il n'avait fourni ni les secours promis par les traités, ni adopté une attitude exempte de tout reproche dans la question de l'élection impériale.

Dans son voyage à travers la Bohême, le comte Khevenhüller se rendit d'abord à l'armée. Il raconta ses impressions à la reine sans détours, d'après les dires d'hommes capables de juger les causes qui avaient déterminé la perte de la bataille de Hohenfriedberg. Après un court séjour au quartier général, il poursuivit sa route. Arrivé à Dresde, il n'avait à annoncer d'abord que des choses agréables. Mais bientôt il put se convaincre que

la Saxe voulait réaliser ses plans ambitieux et qu'elle traitait secrètement avec la Prusse et la France.

Ce double jeu ne dura pas longtemps. Marie-Thérèse fit exécuter par l'armée du Rhin des opérations énergiques; les Français reculèrent, et l'espoir dont le cabinet saxon s'était laissé bercer, que l'élection impériale s'effectuerait sous la protection des troupes françaises, s'évanouit.

Le comte Brühl, le chef presque absolu du gouvernement, continua alors les négociations qu'il avait nouées, — à l'insu de Marie-Thérèse, — avec le Hanovre, plus avide du succès que jamais. Elles visaient le morcellement et le partage de l'État prussien. Brühl était convaincu qu'on pouvait exécuter un plan semblable : c'était, en effet, avec des couleurs très sombres qu'un écrit intercepté de Podewil, que Khevenhüller lui communiqua, dépeignait la situation de Frédéric II : « Je dois avouer, ainsi s'exprimait le ministre prussien, que quant à ma modeste personne, j'ai autant de peine et d'inquiétude qu'avant la bataille de Friedberg! »

Marie-Thérèse eut vent de ces négociations : des lettres interceptées lui apprirent aussi la nature des sentimens qu'on nourrissait en Hanovre à l'égard de la cour de Vienne. On y considérait les subsides anglais comme insuffisans pour entretenir le corps d'armée de secours de l'Électeur. « On expliquera au comte Khevenhüller clairement de quoi il retourne maintenant, et s'il n'est pas bien instruit ou ne peut pas l'être, il y aura des conséquences dont on ne se méfie pas là-bas. La situation par trop mauvaise des affaires dans le Brabant et la faiblesse du prince Charles... en Bohême,... exhortent à la plus grande vigilance, et il faut qu'il se produise un *coup*, pour entretenir le bon courage et le bon vouloir des puissances maritimes, sans quoi ils auront les ailes en panne... »

Pour George II, cette expression de *coup* signifiait qu'on donnerait à ces Pays-Bas du côté du Rhin un peu d'air. Le Roi se butait tellement à cet égard, dit dans un rapport Khevenhüller, qu'il exigea l'exécution de cette opération avant que l'élection n'eût lieu. C'est dans ces conditions qu'il espérait éviter la « défection » des deux puissances maritimes. En Hollande aussi on était d'avis qu'on devait faire une démonstration en faveur des Pays-Bas. Les deux puissances maritimes poussaient donc à la paix.

Contrairement à la politique qu'il poursuivait comme électeur de Hanovre, évidemment pour obtenir des agrandissemens territoriaux aux frais de la Prusse, George II jouait, comme roi d'Angleterre, le rôle d'un médiateur. Les succès rapides des Français dans les Pays-Bas et le débarquement de Charles Stuart, le prétendant, sur les côtes de l'Écosse le forçaient à se rapprocher de la Prusse et à préparer la réconciliation de Marie-Thérèse avec Frédéric II. Telle était la raison pour laquelle l'Angleterre et la Prusse conclurent, le 26 août 1745, le traité de Hanovre, sur la base du traité de paix de Breslau. Les deux contractans y prirent les engagemens suivans: à l'élection impériale, Frédéric II donnerait sa voix à l'époux de Marie-Thérèse, et Georges II s'efforcerait d'obtenir l'adhésion à ce traité des cours de Vienne et de Dresde.

Les flatteries comme les menaces de l'envoyé anglais restèrent stériles. Rien, et l'offre de la voix du « Kur » électoral et de Brandebourg moins encore que toute autre chose, ne put ébranler la reine guerrière dans sa résolution d'anéantir son ennemi prussien. Le traité du 29 août 1745, conclu avec la Saxe, manifeste cette intention d'une manière évidente.

Les efforts de la Reine pour s'attacher la Saxe n'étaient donc pas restés infructueux. En ce qui concerne le Hanovre, elle dut se contenter du fait que l'Électeur avait toujours une attitude diamétralement contraire aux stipulations qu'il avait signées avec la Prusse comme roi d'Angleterre. Ce fut ainsi qu'il dit à Londres à l'envoyé autrichien que les ministres anglais avaient de « mauvaises intentions, » et qu'il serait enchanté d'y porter remède si c'était en son pouvoir. Mais il conseillait à Marie-Thérèse de ne répondre qu'avec la plus grande prudence, si son cabinet anglais le pressait de se joindre à la convention de Hanovre.

George témoigna des mêmes sentimens à l'occasion de l'élection impériale. Car, quoiqu'il n'eût dépendu que de lui d'amener Marie-Thérèse à composition, elle devait au contraire justement à ses efforts que le choix des électeurs fût tombé sur François-Étienne, son époux.

Devenu grand maître de la Cour, Jean-Joseph Khevenhüller resta jusqu'à la fin le conseiller et on peut dire l'ami de l'Impératrice. Comme il arrive souvent à la fin des plus grands règnes, des préoccupations d'avenir assiégeaient l'esprit de Marie-Thérèse. Le caractère et les idées de son fils lui

inspiraient des inquiétudes, que Jean-Joseph partageait, mais qu'il essayait d'apaiser sans y réussir toujours.

La souveraine, jadis si heureuse de vivre et si active, devint craintive et hésitante ; elle se prit à douter de son habileté à conduire les affaires et elle exprima le vœu de renoncer au gouvernement. Khevenhüller, qui redoutait beaucoup cette éventualité, mit tout en œuvre pour empêcher que l'Impératrice ne prît précipitamment une décision irrévocable. Il faisait clairement allusion à Kaunitz, quand il s'exprimait ainsi : « On a l'intention de la dégoûter du gouvernement, afin de lui arracher le sceptre et de l'éloigner complètement du pouvoir par une abdication prématurée ou par une autre renonciation aux affaires les plus importantes, parce qu'elle avait déjà cédé par trop facilement, — et afin qu'on puisse, sous un maître jeune, très intelligent mais encore inexpérimenté, s'emparer du gouvernail et se faire admirer par le monde. » Elle est donc tenue, « en tant que femme craignant Dieu et ayant sa conscience engagée, à se placer en quelque sorte sur le bord du précipice et à sacrifier sa tranquillité au profit de cette idée chrétienne, par amour de ses royaumes et afin que la religion ne reçoive pas son coup de grâce en raison des maximes de la libre pensée journellement plus répandues et de l'indifférence toujours croissante des masses. »

Marie-Thérèse n'abandonna pas son poste, mais elle resta découragée et abattue, et, à mesure que son caractère devenait plus sombre, la sévérité du jugement de Jean-Joseph, sur Kaunitz et ses partisans, s'accentuait sensiblement.

Il ne s'exprima pas avec moins de franchise, quand l'Impératrice se mit à parler de sa « croix de famille, » le jeune empereur. « Il serait regrettable, si on le confirmait par une confiance excessive dans son opinion sur lui-même, — car il est un seigneur qui s'en fait accroire déjà assez à cause de son esprit, — et si on lui persuadait qu'il en sait plus long que Madame sa mère ! »

Quant à Jean-Joseph, il ne négligea rien pour maintenir la bonne harmonie entre la mère et le fils et pour aplanir les difficultés qu'une divergence d'opinion aurait pu produire. Mais ce n'était pas seulement dans cette intention qu'il voulait influencer l'Empereur, il désirait aussi que l'héritier du trône mît son auto-

rité dans la balance contre ceux, qui, à son avis, conseillaient mal l'Impératrice.

Ce n'étaient pas une amitié tendre, des sentimens cordiaux que Joseph II éprouvait pour Khevenhüller; mais il ne marchandait pas son estime à l'adversaire politique loyal, qui était en même temps un homme excellent et un serviteur dévoué. Il le recevait donc chez lui avec plaisir et lui « ouvrait ses tiroirs, montrait même ses différens rapports secrets; » il lui faisait part de plus d'une chose « qui ne se laissent pas confier à la plume. » Mais ce que Khevenhüller découvrit de plus précieux chez l'Empereur, ce fut son cœur; il reconnut qu'il était noble, et nullement froid ou dur; il jugeait mieux qu'auparavant le futur souverain. Il déclara en termes élogieux que Joseph II était de ceux qui écoutaient la vérité et « qu'on pouvait apercevoir chez lui *comme il ne cessoit de travailler sur soi-même;* conséquemment il était à espérer qu'avec la grâce de Dieu il deviendrait, l'heure étant venue, un grand et chrétien souverain, à qui il fallait souhaiter d'avoir autour de lui plusieurs honnêtes et véridiques personnes, et cela d'autant plus que jusqu'ici le plus souvent il n'avait été entouré que par des esprits mesquins et faux. »

Pendant la grave maladie de Marie-Thérèse en 1767, quand personne n'osait plus espérer son rétablissement, Jean-Joseph prit toutes ses dispositions pour se retirer à Klagenfurt, car il était fermement résolu à ne pas servir sous Joseph II. Si depuis cette époque il est revenu peut-être à d'autres sentimens, la douleur de pleurer sa bien-aimée souveraine, et conséquemment la nécessité de s'occuper d'un avenir nouveau, lui ont été épargnées. Au mois de novembre de 1775, il prit un refroidissement tellement grave qu'il ne put plus quitter la maison à cause de ses suffocations incessantes. Quelques mois après, le 18 avril 1776, il succomba.

Jean-Joseph reçut de l'empereur François Ier, à la date du 30 décembre 1763, le titre de prince.

D'après les descriptions des envoyés étrangers, il était d'une taille moyenne, bien proportionné, et avait le visage allongé, de grands yeux brun foncé, le nez d'aigle des Khevenhüller, une petite bouche et le menton pointu. Elles le dépeignent aussi comme un homme que son amabilité, sa douceur et son obligeance eussent fait favorablement remarquer partout.

S'attaquer aux affaires impétueusement et violemment, vouloir se procurer de l'influence dans le gouvernement à n'importe quel prix, ne souriait pas à sa nature : il lui suffisait d'être consulté pour donner un avis. La bonté formait le trait principal de son caractère, quelle qu'ait été l'importance exagérée qu'il attribuât à l'étiquette des cours et en dépit de l'inflexibilité et de la raideur avec lesquelles il tenait aux formalités les plus minutieuses. Il incarnait le parti conservateur de la noblesse : de là l'intérêt considérable du Journal qu'il a laissé à ses héritiers. Ce n'est ni l'enthousiasme ni les louanges, mais plutôt le contraste des opinions qui rend plus compréhensible le développement des événemens.

Mais ce n'est pas seulement sur les fluctuations et les conjonctures de la politique que Khevenhüller, le chroniqueur de l'époque de Marie-Thérése, a fixé son attention : il tient compte aussi de ce qui se rapporte aux personnes, de ce qui est humain dans la vie d'un État : l'importance de ses communications posthumes réside dans cette particularité. Ce ne sont pas des schèmes et des êtres privés de sang, qu'il présente au lecteur, ce sont des hommes qui aiment et qui haïssent, qui éveillent des sympathies ou qui les repoussent. On voit là se mouvoir tout vivans les hommes qui, en ces temps héroïques de la diplomatie autrichienne, travaillaient avec tant de zèle et de désintéressement à l'unité de l'État. Tous sont dépassés par la femme glorieuse, l'héroïne de l'époque, Marie-Thérèse.

LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

C'est aujourd'hui, samedi, 15 juin, que les plénipotentiaires de quarante-huit puissances se réunissent à La Haye en vue de poursuivre l'œuvre commencée, il y a huit ans, sur l'initiative de l'empereur Nicolas II. Conférence de la paix, disait-on en 1899, dans l'heureuse illusion d'un début mal défini : ce titre est-il encore de mise, après l'expérience de la première réunion, après les pourparlers qui ont précédé la seconde ? Ne vaut-il pas mieux d'ailleurs que de moindres espoirs préparent de moindres désillusions ? La circulaire russe d'août 1898, qui convia les puissances à la première conférence et dont on se rappelle l'intention généreuse (1), planait en pleine métaphysique. Or, des diplomates réunis autour d'une table de congrès sont rebelles par fonction à la métaphysique. On n'a donc pas fait à La Haye ce que le comte Mouravief avait annoncé qu'on y ferait ; et on y a fait beaucoup de choses qu'il n'avait pas prévues. Mais ce qu'on n'a point fait était précisément ce qui avait le plus séduit l'opinion ; et, à l'inverse, l'œuvre utile, bien que restreinte, qui y a été accomplie, ne pouvait avoir d'attrait pour elle. C'est l'écueil des grandes idées que de déchoir en se réalisant. La première conférence de La Haye a fini par une déception pour avoir commencé par une équivoque.

A la veille de la seconde, les risques de malentendus, pour être moins évidens, ne sont pas moins réels. D'abord, la conférence a de dangereux amis. Elle déchaîne l'enthousiasme d'un

(1) « Le maintien de la paix générale et une réduction possible des armemens excessifs qui pèsent sur toutes les nations se présentent dans la situation actuelle du monde entier comme l'idéal auquel devraient tendre tous les efforts de tous les Gouvernemens. »

idéalisme ingénu et les passions d'une politique de surenchère. Elle est compromise à la fois par l'approbation d'honnêtes théoriciens qui la croient, pour le bien de l'humanité, plus puissante qu'elle n'est, et par celle d'anarchistes habiles qui en attendent, pour le mal social, une efficace action. Elle plaît aux ligues de la paix et aux syndicats de désarmement. Elle inquiète donc ceux qui ne partagent, ni la confiante sérénité des premiers, ni la manie ruineuse des seconds. Elle est d'autre part mal connue, et partant méconnue. On est tenté de lui demander ou trop ou trop peu. On oublie et ses origines et son programme et sa portée. Pour suivre avec fruit ses travaux, il convient de lui restituer sa physionomie véritable.

I

Ses origines d'abord. C'était pendant l'été de 1904. Tandis qu'en Mandchourie la guerre russo-japonaise fauchait par milliers des vies humaines, l'Exposition de Saint-Louis offrait un cadre admirable à la pacifique activité des peuples. Parmi les nombreux congrès qui se tinrent à cette occasion, figurait celui de l'Union interparlementaire. A l'issue de ses travaux, l'assemblée décida de demander au président des États-Unis de convoquer les puissances à une seconde conférence de la paix. M. Roosevelt fit bon accueil à ce vœu; il s'engagea à y donner prompte suite; et le 21 octobre, il adressa aux gouvernemens signataires de l'Acte général de La Haye du 29 juillet 1899 une circulaire pour leur proposer de se réunir en une nouvelle conférence. Parmi les questions que mentionnait cette circulaire, on trouvait celles des droits et des devoirs des neutres, de l'inviolabilité de la propriété privée dans les guerres maritimes, du bombardement des ports, villes et villages non fortifiés, celle enfin de la distinction à établir entre les différentes sortes de contrebandes de guerre. Assez rapidement, le gouvernement américain reçut les réponses des puissances. Toutes étaient favorables au principe de la réunion. Une seule, — c'était la Russie, — demandait que cette réunion fût ajournée, en raison de la guerre où elle était alors engagée. L'objection était trop légitime pour qu'il n'en fût pas tenu compte. L'idée de M. Roosevelt fut donc momentanément abandonnée. Et la guerre russo-japonaise, à la conclusion de laquelle il devait, quelques mois plus

tard, prendre une part si honorable, n'eut point, comme vis-à-vis, une « conférence de la paix. »

Dès que fut signé le traité de Portsmouth, en septembre 1905, l'empereur Nicolas II, tant pour revenir à ses aspirations pacifiques que pour marquer la sincérité des raisons invoquées par son gouvernement contre la proposition Roosevelt de 1904, adressa au président des États-Unis un message personnel. Dans ce message, il lui exprimait le désir qu'il éprouvait, — ayant convoqué la première conférence de La Haye, — de convoquer la seconde. Il lui demandait en un mot de lui rendre la paternité de son idée. Avec une parfaite courtoisie, M. Roosevelt répondit qu'il s'effaçait très volontiers devant « le promoteur de l'arbitrage ; » et dès la fin de septembre, le gouvernement impérial de Russie envoya aux puissances une circulaire d'invitation dans laquelle il se réservait de « présenter ultérieurement le programme détaillé des questions à soumettre à la conférence. » Il marquait cependant son intention de ne pas poser, comme en 1898, le problème de la réduction ou de la limitation des armemens et de s'occuper exclusivement des « difficultés soulevées par la dernière guerre. » La méthode russe devenait expérimentale et invoquait, au lieu d'argumens de principe, des raisons d'intérêt.

Le 3 et le 4 avril 1906, le programme annoncé fut communiqué aux puissances par les ambassadeurs de Russie. Les trois notes relatives à ce programme n'ayant pas été intégralement publiées, il est intéressant de les analyser exactement. L'une plaçait la seconde conférence sous les auspices de la première, non sans signaler toutefois les différences essentielles qui l'en séparaient. On y lisait en effet : « Le gouvernement impérial estime qu'il n'y a lieu actuellement que de procéder à l'examen des questions qui s'imposent d'une façon particulière en tant qu'elles découlent de l'expérience de ces dernières années, sans toucher à celles qui pourraient concerner la limitation des forces militaires ou navales. » La note indiquait ensuite qu'il y avait lieu « d'étendre le plus possible le nombre des États participant aux travaux de la conférence projetée. » Et, sans prétendre formuler un programme exclusif ou définitif, elle proposait à l'attention des puissances les questions suivantes : améliorations à apporter à la procédure relative au règlement pacifique des conflits internationaux (arbitrage et commissions internationales

d'enquête); complémens à apporter à la convention de 1899 relative aux lois de la guerre sur terre et renouvellement de la déclaration de 1899 relative à l'emploi des ballons militaires; élaboration d'une convention sur les lois de la guerre maritime (bombardemens, transformation des navires de commerce en navires de guerre; propriété privée; délai de faveur à accorder aux navires de commerce; droits et devoirs des neutres; contrebande de guerre); adaptation à la guerre maritime des principes de la convention de Genève de 1864. La note proposait enfin comme date de la conférence la deuxième moitié de juillet 1906. La seconde note, toute de procédure, visait l'adhésion, aux stipulations de 1899, des États nouvellement convoqués (1). La troisième, après des considérations générales sur l'utilité de la conférence, précisait l'esprit dans lequel le programme russe avait été rédigé, « en renonçant à l'idée d'un programme épuisant toutes les questions, » et en procédant au contraire par « traits généraux, ce qui permettrait aux puissances de soumettre à la conférence quelques questions spéciales qui ne sont pas pertinemment désignées dans le programme, mais qui entreraient dans le domaine des points principaux y exposés. » Le gouvernement russe expliquait enfin pourquoi il n'avait pas fait allusion à la revision de la convention de Genève, le gouvernement suisse ayant demandé qu'une conférence spécialement consacrée à cette revision se réunît à Genève le 11 juin 1906.

Diverses circonstances s'opposèrent à ce que la conférence s'ouvrît à la date que proposait la Russie. Certaines puissances tardèrent à donner leur avis sur le programme ; d'autres, notamment les États-Unis, exprimèrent le désir que la conférence fût ajournée au mois de juin 1907. Ce désir se justifiait d'abord par la réunion, dès ce moment convenue, de la conférence de

(1) La procédure de l'adhésion était fixée par le texte suivant : « Les représentans à la deuxième Conférence de la paix des États signataires de la convention de 1899 relative au règlement pacifique des conflits internationaux, dûment autorisés à cet effet, sont tombés d'accord que, dans le cas où les États qui n'avaient pas été représentés à la première Conférence de la paix, mais qui ont été convoqués à la Conférence actuelle, notifieraient au Gouvernement néerlandais leur adhésion à la convention susmentionnée, ils seraient aussitôt considérés comme y ayant accédé. » Ce texte ne visait que la Convention relative à l'arbitrage, parce que c'était la seule pour laquelle la Conférence de 1899 eût prévu une accession « fermée, » subordonnée à des négociations, au lieu d'une accession « ouverte, » libre pour tous. L'accession prévue par la Russie a eu lieu hier, 14 juin, dans une séance préliminaire.

Genève, ensuite par la réunion à Rio de Janeiro, le 21 juillet, du congrès panaméricain, où devaient être discutées diverses questions, — notamment la doctrine de Drago (1) —, que le gouvernement de l'Union désirait soumettre à la conférence de La Haye. Par l'intermédiaire de M. Jusserand, ambassadeur de France, M. Roosevelt insista personnellement pour que la conférence ne fût, en tout cas, point convoquée avant le 20 septembre 1906; le gouvernement suisse exprima un vœu semblable et, au milieu d'avril, il devint notoire que la conférence serait remise au printemps de 1907. Aucune objection sérieuse n'était formulée contre le programme préliminaire qu'avait suggéré la Russie. La forme même dans laquelle il était présenté permettait d'ailleurs aux puissances qui souhaitaient le modifier, l'élargir, ou le compléter, d'exposer leurs idées sans provoquer de conflit. La latitude qui leur était laissée allait être, à bref délai, utilisée par deux d'entre elles.

A l'automne de 1906, le gouvernement anglais, d'accord en cela avec le gouvernement américain, fit en effet savoir par la voie diplomatique au gouvernement russe qu'il avait l'intention de poser devant la conférence de La Haye la question de la limitation des armemens. Le cabinet libéral que préside sir Henry Campbell Bannerman ne faisait ainsi que développer logiquement deux idées dès longtemps exprimées par lui. Dès le début de mars 1906, le premier ministre anglais, au cours de la discussion du budget de la Guerre, avait fait la déclaration suivante : « Le gouvernement estime que la marine constitue la principale défense des Iles Britanniques. Il la maintiendra aussi forte et puissante qu'il sera nécessaire. Mais il saisira toutes les occasions d'économie, soit pour l'armée, soit pour la marine, afin d'alléger le fardeau des contribuables. » Quelques semaines plus tard, le 9 mai, un député, M. Vivian, priait le gouvernement de « prendre des mesures énergiques en vue de réduire le drainage du revenu national et, à cet effet, d'insister pour faire comprendre la question de la réduction des armemens, au moyen d'un accord international, dans le programme de la conférence de La Haye. » Sir Edward Grey, secrétaire d'État aux Affaires

(1) La doctrine de Drago, qui a fait dans le Nouveau Monde l'objet de nombreuses controverses, a pour objet de déclarer que les puissances européennes n'ont pas le droit de récupérer par la force les dettes contractées vis-à-vis d'elles ou de leurs nationaux par les républiques sud-américaines.

étrangères, lui répondit aussitôt : « Une institution comme la Conférence de la Haye ne pourrait aspirer à un devoir plus bienfaisant que celui de déterminer un accord pratique entre les nations qui conduirait à la réduction de ces dépenses improductives. Nous ne devons pas craindre d'en prendre l'initiative. Nous devons être là, afin de faire tout ce qui sera en notre pouvoir pour encourager cet accord dans la forme la plus pratique. Au nom du gouvernement, non seulement j'accepte, mais j'accueille avec plaisir la résolution de M. Vivian, comme une saine et bienfaisante expression de l'opinion. » Enfin, au mois de juillet suivant, au cours de la session tenue à Londres de la conférence interparlementaire, le premier ministre prononçait en faveur de la réduction des armemens un véritable discours programme. On y lisait notamment : « Une fois de retour dans vos patries, messieurs, insistez, au nom de l'humanité, pour que vous vous rendiez à la conférence de La Haye, comme nous-mêmes nous espérons y aller, dans le dessein de diminuer les charges des budgets de la guerre et de la marine. » Le gouvernement britannique n'avait donc négligé aucune occasion d'accentuer la résolution dont il devait, à la fin de 1906, informer M. Isvolsky. La réduction des armemens, non comprise dans le programme russe, volontairement exclue de ce programme, lui apparaissait, — telle qu'elle était apparue au Tsar en 1898, — comme le but essentiel de la conférence de la Haye

En même temps d'ailleurs, le ministère anglais avait essayé de fournir, dès avant la réunion de la conférence, des preuves de sa sincérité et de répondre ainsi aux insinuations que les discours de son chef avaient provoquées dans la presse allemande volontiers défiante à l'égard de l'Angleterre. Au mois de juillet 1906, M. Robertson, secrétaire de l'amirauté britannique, avait annoncé à la Chambre des communes que le cabinet libéral réduirait le programme de constructions navales précédemment arrêté par le cabinet conservateur. « La Chambre, disait M. Robertson, sait qu'une conférence internationale se réunira bientôt. Un des principaux objets de cette réunion sera de provoquer un mouvement international en faveur de la réduction des armemens. Le gouvernement se propose donc, pour l'année fiscale prochaine, de mettre en chantier deux cuirassés au lieu de quatre comme cela avait été fixé précédemment, avec la réserve que, si le congrès échoue sur la question de la limitation

des armemens, un troisième cuirassé sera construit. Quant aux crédits affectés aux nouvelles constructions, ils seront si faibles que le commencement de la mise en chantier des nouveaux navires sera impossible avant une époque avancée de l'année financière, ce qui fera ressortir ainsi aux yeux des congressistes de La Haye la bonne foi de l'Angleterre dans le désir manifesté par elle de limiter les armemens. » Les réductions s'établissaient ainsi : au lieu de 4 grands cuirassés (type *Dreadnought*), 3 seulement; au lieu de 5 contre-torpilleurs de haute mer, 2 ; au lieu de 12 sous-marins, 8. La dépense, dans ces conditions, tombait de 9 340 000 livres sterling à 6 800 000 livres, soit une économie de 2 540 000 livres. Le budget naval de 1907 devait d'autre part accuser, par rapport à celui de 1906, une diminution de 1 488 680 livres. Dans la discussion qui s'engagea, sir Henry Campbell Bannerman s'écria : « Il faut mettre un terme à cette sorte de course au clocher entre nations en matière d'armemens. Il faut donner l'exemple. L'exemple que nous donnons est à la fois modéré et bien conçu. Nous espérons qu'il sera ratifié par l'opinion publique et par les Communes, et qu'il sera suivi par les autres nations. Nous ne croyons pas nous rendre impopulaires en faisant ces propositions. Mais que notre popularité en souffre ou non, nous maintiendrons notre ligne de conduite. » La Chambre des communes adopta le crédit proposé par le gouvernement; mais il fut visible qu'en le votant, elle avait été déterminée surtout par l'assurance, plusieurs fois répétée, que la puissance militaire anglaise n'aurait pas à souffrir de la réduction demandée : « Le Conseil de l'amirauté, avait dit M. Robertson, est d'avis unanime que, tout en effectuant ces économies, la Grande-Bretagne conservera la *suprématie* nécessaire à sa protection. » En d'autres termes, l'Angleterre, sûre de sa supériorité maritime, certaine de pouvoir la conserver, puisque ses chantiers construisent plus vite et plus grand que ceux de France ou d'Allemagne, convaincue enfin que, jusqu'en 1909, personne ne pourrait lui opposer d'escadres équivalentes aux siennes par le tonnage et la puissance, s'en reposait sur son avance et, momentanément, faisait le geste élégant de se mettre à l'amble, sans s'exposer d'ailleurs à aucun risque. C'était là une sage précaution nationale. Mais ceux qui refusaient aux paroles du premier ministre et au budget de M. Robertson toute signification pratique, ne manquèrent pas d'en tirer

avantage pour soutenir leur thèse avec un regain d'énergie.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'apprit pas sans déplaisir la résolution du gouvernement britannique. Nulle modification de son programme ne pouvait lui être plus désagréable que celle qui, en reprenant un sujet abandonné par lui, soulignait ses illusions de 1898 et son désenchantement de 1907. D'autre part, il lui suffisait de feuilleter les procès-verbaux de la première conférence pour se rendre un compte exact des dangers que présentait la proposition anglaise. Toutes les raisons qui, en 1899, avaient empêché l'entente de s'établir sur la réduction ou la limitation des armemens subsistaient. Beaucoup même estimaient qu'elles étaient devenues plus fortes. Ne devait-on pas craindre que cet amendement au programme modeste, d'ores et déjà accepté, n'écartât de la conférence telle ou telle grande puissance? L'Allemagne, par exemple, ne refuserait-elle pas d'aller à La Haye, si l'on devait s'y occuper de la question des armemens? Or, la retraite d'une puissance, c'était l'impossibilité de siéger, la conférence renvoyée aux calendes, un échec moral pour la Russie. Sans mettre les choses au pis et sans accepter comme probable cette éventualité possible, il était à redouter que la forme dans laquelle le débat s'engagerait ne prêtât à des controverses qui, loin de les servir, compromettraient les intérêts de la paix. Il fallait donc, ou bien déterminer l'Angleterre à renoncer à son projet, — et cela, à vrai dire, ne semblait point possible, — ou bien s'assurer que l'Allemagne, malgré ce projet, ne retirerait pas son adhésion : en tout cas, obtenir quelques indications précises sur les intentions des gouvernemens à l'égard du débat nouveau qu'on se proposait d'ouvrir. Sous ces diverses formes, le problème se ramenait pour la Russie à sauver la conférence en louvoyant parmi les écueils qui, tout à coup, la menaçaient.

C'est à cet objet que pourvut la mission confiée, au début de 1907, à M. de Martens, le jurisconsulte éminent, membre du conseil permanent du ministère des Affaires étrangères de Russie. M. de Martens se rendit successivement à Berlin, à Paris, à Londres, à La Haye, à Rome et à Vienne. L'ambassadeur des États-Unis en Allemagne, M. Charlemagne Tower, et le duc d'Arcos, ambassadeur d'Espagne en Italie, avaient reçu pleins pouvoirs pour négocier avec lui, son itinéraire ne lui permettant de se rendre ni à Washington, ni à Madrid. A Berlin, M. de Martens, comme il s'y attendait, trouva l'opinion gouvernementale

nettement contraire à la proposition britannique. On y estimait, comme à Saint-Pétersbourg, qu'un débat sur la limitation des armemens serait sans fruit et risquerait de n'être pas sans danger. Il obtint toutefois l'assurance, ultérieurement confirmée, que, si le gouvernement impérial était décidé à ne pas prendre part à ce débat, il ne ferait pas du retrait du projet anglais la condition de sa présence à La Haye. A Londres, M. de Martens constata que l'idée de sir Henry Campbell Bannerman n'avait pas, dans son pays même, de très nombreux partisans, mais qu'en revanche il y tenait lui-même obstinément et n'admettait point qu'on l'écartât. Quelques semaines plus tard, le premier ministre allait d'ailleurs, dans un article publié par la revue *The Nation* (1), exposer de nouveau sa thèse, l'appuyer sur le précédent de 1899, sans se rendre compte qu'il fournissait ainsi contre cette thèse le plus fort des argumens, et déclarer enfin que les objections de ses contradicteurs n'avaient « aucun fondement. » Il ajoutait : « Nous n'irons pas les mains vides à La Haye. » Il se référait, non seulement au budget 1906-1907, mais à l'exercice suivant que M. Robertson, presque au même moment, caractérisait en déclarant qu'il offrait, par rapport à celui de 1905, une réduction réelle de 200 millions. A Paris, M. de Martens rencontra la meilleure volonté d'aider la Russie à sortir d'embarras, le désir aussi de ne pas se séparer de l'Angleterre et d'appuyer le principe de sa proposition, sans la croire d'ailleurs susceptible de succès. A Vienne, le baron d'Ærenthal se ralliait à l'opinion du prince de Bülow. A Madrid, le gouvernement royal s'associait à l'initiative de l'Angleterre et des États-Unis. A Rome, M. Tittoni, qui avait commencé par se montrer favorable à cette initiative, cherchait, avec une ingéniosité devant laquelle on ne peut que s'incliner, à concilier les contraires et préparait une circulaire transactionnelle dont nous aurons plus loin à marquer le caractère. La situation était donc loin d'être claire. Elle permettait du moins d'espérer que la réunion même de la conférence ne serait pas impossible. Pour M. de Martens, interprète fidèle de son gouvernement, c'était là l'essentiel; et c'est ce qu'il exprimait en termes discrets, lorsqu'il disait: « Nous n'avons pas parlé et nous ne parlerons pas de la limitation des armemens parce que nous pensons que ce pro-

(1) Dans son numéro du 1er mars.

blème, si intéressant, n'est pas mûr et parce que nous savons que plusieurs puissances, notamment l'Allemagne, ne désirent pas qu'on s'en occupe. Nous respecterons le droit, soit de l'Angleterre, soit des États-Unis, soit de toute autre puissance, de demander son inscription à l'ordre du jour. Nous tâcherons seulement, — et c'est à quoi je travaille, — de préciser les conditions dans lesquelles ce problème, non prévu par la Russie, serait éventuellement posé par d'autres. »

Le 3 avril 1907, le gouvernement russe, par une circulaire aux puissances, exposa les résultats de la mission de M. de Martens. Toutes les puissances avaient adhéré au programme russe. Cependant, certaines d'entre elles avaient formulé des observations. Les unes se réservaient le droit de soumettre à la conférence des questions supplémentaires : c'étaient la Grande-Bretagne et l'Espagne (limitation des armemens), les États-Unis (limitation et doctrine de Drago), le Japon, la Bolivie, le Danemark, la Grèce et les Pays-Bas. Les autres revendiquaient au contraire le droit de ne pas discuter celles des questions « inscrites au programme russe qui ne leur paraîtraient pas devoir mener à un résultat utile : » c'était le cas de l'Angleterre et du Japon. L'Allemagne et l'Autriche formulaient une restriction analogue visant implicitement la limitation des armemens. La Russie déclarait qu'elle maintenait son programme d'avril 1906 et que, « dans le cas où la conférence aborderait une discussion qui ne lui paraîtrait pas devoir aboutir à une issue pratique, elle se réservait à son tour le droit de s'abstenir. » C'est à ce moment que M. Tittoni, espérant mettre tout le monde d'accord, fit partir sa circulaire. Ce document, compliqué à l'excès par suite d'un louable désir de ne choquer personne, concluait à la communication préalable des propositions britanniques sur la limitation des armemens et, subsidiairement, à décharger la conférence du soin d'étudier la question en confiant cette étude à une commission autonome que la conférence désignerait, sans que cette désignation pût d'ailleurs engager personne. M. Tittoni avait un instant espéré que l'Allemagne et l'Angleterre accepteraient cette combinaison ; mais il ne tarda pas à se rendre compte que ni l'une ni l'autre ne s'y prêtaient (1). Le 30 avril, le prince de Bülow précisait d'ailleurs publiquement son point de vue en

(1) La circulaire Tittoni n'eut aucune suite. Le gouvernement italien ne la retira point. Il se contenta de n'en plus reparler.

disant au Reichstag que l'Allemagne irait à La Haye, malgré le débat sur la limitation, mais que ses représentans et ceux de l'Autriche ne prendraient pas part à ce débat. Quelques jours plus tard, M. Tittoni annonçait que les délégués italiens participeraient à la discussion, mais marquait que cette participation serait purement platonique. Enfin, sir Henry Campbell Bannerman avouait le 9 mai à Manchester que le discours du chancelier l'avait désappointé, sans lui enlever pourtant l'espoir qu'on pût faire œuvre utile (1). Les positions restaient donc telles qu'elles étaient apparues à M. de Martens. Le 11 mai, le gouvernement des Pays-Bas envoyait les invitations officielles fixant la séance d'ouverture au 15 juin 1907 (2).

II

En quel état, à ce moment, se trouvaient les diverses questions que la première conférence avait reçu charge de résoudre? Si l'on se reporte à ses procès-verbaux, on constate que son œuvre pratique avait été médiocre; non point qu'elle ait fait preuve, comme on l'a parfois prétendu, d'une stérilité complète, mais parce qu'elle avait, dès sa réunion, dévié de la route que lui avait tracée son promoteur.

A dire vrai, cette déviation se marqua avant même que ses membres fussent arrivés à La Haye. Relisez la circulaire adressée le 12/24 août 1898 par le comte Mouravief, ministre des Affaires étrangères de Russie, aux représentans des puissances à Saint-Pétersbourg : le seul point qu'elle visât était, non pas même la limitation, mais la réduction des armemens. Elle

(1) Voici le passage essentiel de ce discours : « Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a jugé qu'il devait soumettre à la Conférence la question de la réduction des armemens. Nous avions espéré que les grandes puissances, y compris l'Allemagne, estimeraient qu'il leur était possible de prendre part à cette discussion. Aujourd'hui, nous savons qu'elle aura lieu sans la participation de l'Allemagne, et nous ne dissimulons pas notre profond désappointement. Il aurait été probablement impossible de trouver une formule acceptable pour tous. Mais nous avions l'espoir d'arriver à l'adoption de mesures impliquant une confiance mutuelle qui, plus tard, auraient porté leurs fruits et permis de réduire considérablement l'excessif, l'intolérable fardeau des armemens, qui est le fléau de l'Europe. Je ne désespère pas encore de faire quelque chose, mais ce sera beaucoup plus difficile. »

(2) Il convient de remarquer que, excepté pour la question de la limitation des armemens, aucun échange de vues préliminaires sur les articles du programme russe n'a eu lieu entre les grandes puissances.

se justifiait par « les vues humanitaires et magnanimes de l'Empereur de Russie. » Son objet était de « faire triompher sur les élémens de trouble et de discorde la grande conception de la paix universelle » et, pour cela, de « mettre avant tout un terme au développement progressif des armemens actuels. » L'opinion publique ne s'y trompa point : elle appela la conférence projetée la conférence de la paix. Mais quelques mois plus tard, et sans avoir encore subi l'épreuve des délibérations, la conférence avait cessé déjà de mériter ce nom : ou si elle le méritait encore, elle ne le méritait plus exclusivement. Le 30 décembre 1898/11 janvier 1899, le comte Mouravief, instruit par l'accueil qu'avait reçu sa première communication, adressait aux puissances une seconde circulaire. Dans ce nouveau document, il était toujours question de la limitation des armemens ; mais il y avait beaucoup d'autres choses encore qui n'avaient avec cette question que des rapports indirects. On y rencontrait côte à côte un paragraphe sur l'arbitrage, un paragraphe sur l'application de la convention de Genève aux guerres maritimes, un paragraphe sur les engins de guerre prohibés, un paragraphe sur les explosifs et les torpilleurs sous-marins. Toutes ces matières secondaires étaient comme la monnaie de la grande idée première qu'on craignait déjà de ne pouvoir réaliser en actes ; c'était un moyen de se couvrir contre un échec trop probable en s'assurant de menus succès ; mais cette garantie s'achetait au prix de l'unité du projet primitif. La première circulaire Mouravief était un bloc ; la seconde était une mosaïque, où l'on avait juxtaposé les élémens les plus divers. La conférence de la paix déraillait vers la réglementation de la guerre. Dans la crainte de ne pouvoir restreindre l'importance numérique des instrumens de mort, elle se proposait d'entourer leur emploi de restrictions humanitaires, ou d'opposer au recours aux armes des mesures préventives. Cette contradiction allait s'accuser tout au cours de la conférence, malgré les efforts ingénieux faits pour la masquer. L'histoire de cette courbe curieuse est indispensable à l'intelligence des problèmes qui demain seront discutés à La Haye (1).

(1) Pour l'histoire de la première conférence, voyez Van Daehne van Varick : *Actes et documens relatifs au programme de la Conférence de la paix* (La Haye, Martinus Nighoff, 1899) ; *Documens diplomatiques*, publiés par le ministère des Affaires étrangères français (Paris, 1899) ; *Procès-verbaux, rapports et documens communiqués aux membres de la Conférence* ; W. Stead, *la Chronique de la Conférence de la paix* (La Haye, 1901) ; et surtout l'excellente étude historique et cri-

C'est à la première des trois commissions, constituées dès la réunion de la conférence, qu'échut le périlleux honneur de discuter la réduction des armemens. Fort heureusement, on avait pris la précaution d'inscrire à son programme quelques questions de moindre importance. Elle se consacra à les étudier avec d'autant plus d'ardeur qu'elle était moins pressée d'arriver au cœur de son sujet : de même, l'an passé, la conférence d'Algésiras s'arrêta complaisamment à la contrebande des armes, aux réformes douanières et fiscales, pour reculer, autant que faire se pourrait, l'heure d'aborder les problèmes critiques de la police et de la Banque. Toutefois, quand la première commission se vit au pied du mur, son président, M. de Staal, s'employa à la rassurer. « Il ne s'agit pas, dit-il, de procéder à un désarmement. Pour le moment nous ne tendons qu'à la stabilisation, pour un terme à fixer, des effectifs et des budgets militaires. » Et il ajoutait : « Les propositions russes constituent un véritable minimum. » Si modeste que fût ce minimum, le simple énoncé en fit apparaître l'échec comme certain. En ce qui concerne la guerre, le colonel Gilinsky proposait, pour cinq ans, un engagement international en vue de la non-augmentation des armemens ; subsidiairement une « fixation des effectifs de paix des troupes entretenues dans les métropoles ; » enfin la limitation, pour la même durée, des budgets militaires ordinaires. En ce qui concerne la marine, le commandant Schéine réduisait de cinq à trois ans la durée de l'engagement à souscrire ; pendant cette période, les puissances devraient faire connaître à l'avance le tonnage total des vaisseaux à construire, l'effectif des équipages, les dépenses prévues pour les travaux des ports. On ne pouvait être plus modéré. En moins de deux séances, la sous-commission de la guerre reconnut cependant à l'unanimité « la difficulté de fixer, même pour cinq ans, le chiffre des effectifs sans régler en même temps d'autres élémens de la défense nationale, » et la difficulté égale de « régler par une convention internationale les élémens de cette défense organisée dans chaque pays d'après des vues très différentes. » Même conclusion en ce qui touche la marine. Échec pareil pour une simple motion recommandant aux gouvernemens, en vue d'une confé-

tique publiée dans la *Revue générale de droit international public*, par M. de Lapradelle, professeur à l'Université de Grenoble (novembre-décembre 1899. Pédone, Paris).

rence ultérieure, l'étude des propositions russes. A grand'peine put-on faire passer un vœu tout platonique priant les puissances d'étudier la question. C'eût été la faillite complète, si M. Léon Bourgeois, avec un rare à-propos, n'avait ramené le débat à une question de principe, réduit l'entente projetée à l'expression d'un désir, substitué à un désaccord pratique une unanimité théorique. La conférence appelée à diminuer le poids des armemens se contentait de déclarer que « la limitation des charges militaires était grandement désirable pour l'accroissement du bien-être général et moral de l'humanité. » Était-ce la peine d'aller à La Haye pour exprimer, sans plus, cette vérité de sens commun? Aussi bien, un plein succès sur les points secondaires ne rachetait pas cet échec capital. La première commission s'était occupée de réglementer le type des canons de marine : les propositions françaises et russes sur cette matière ne furent pas adoptées. Repoussés également les articles sur l'interdiction des torpilleurs sous-marins et des navires à éperon. Rejetée aussi la suggestion russe sur l'interdiction de nouveaux types d'engins pour l'artillerie de campagne et l'infanterie; ici encore, un simple vœu invitant les gouvernemens à étudier la question. On n'arriva pas davantage à interdire unanimement l'emploi des gaz asphyxians ni des balles *dum dum* (1). Le seul résultat pratique fut la défense de lancer des projectiles du haut des ballons. Mais cette convention est aujourd'hui périmée ; et, vu l'état de la science, il est fort douteux qu'elle soit renouvelée.

La seconde commission avait à examiner l'extension de la convention de Genève à la guerre maritime et la revision de la convention de Bruxelles sur les lois de la guerre sur terre. Ces deux problèmes étaient assez vastes pour lui permettre d'élaborer des textes, dont plusieurs pourraient être approuvés par tous. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'elle soit parvenue à énoncer des règlemens précis et généraux. Pour traiter utilement de la situation des blessés dans les guerres maritimes, il aurait fallu, comme le demandaient les États-Unis, proclamer le principe du respect de la propriété privée sur mer; mais ni l'Angleterre qui vota contre, ni la France qui s'abstint, ne consentirent à s'approprier la suggestion américaine. Force était donc de se contenter de palliatifs. On les trouva dans un accord sur l'immu-

(1) Pour ces dernières, la Conférence adopta une déclaration prohibitive. Mais l'Angleterre et les États-Unis refusèrent de la signer.

nité des navires-hôpitaux. Malheureusement, la définition internationale de ces navires donna lieu à un si grand nombre de formalités administratives que l'assistance aux blessés fut loin d'en être simplifiée; elle continua d'être exposée à une foule de difficultés et de risques; et l'on put dire, au terme de la conférence, qu'un souffle plus large de pitié avait animé les travaux de 1864 et de 1868 que ceux de 1899. En ce qui concerne la guerre sur terre, on se hâta de régler les points qui n'offraient pas de difficultés. On traita d'abord des prisonniers de guerre : à leur égard, le seul progrès, appréciable d'ailleurs, fut la franchise des envois, dons et secours à eux destinés. On s'occupa ensuite, sans rien innover d'important, des capitulations, de l'armistice, des parlementaires, des espions, puis des moyens de nuire à l'ennemi, notamment des sièges et des bombardemens. Sur cette dernière question, on essaya de fixer les règles relatives au bombardement par des forces navales. Mais l'Angleterre s'y opposa catégoriquement, et n'adopta pas même le vœu renvoyant la discussion à une conférence ultérieure. En ce qui concerne les belligérans et les blessés soignés chez les neutres, la commission resta dans le vague. Non moins imprécises furent ses décisions à l'égard du problème de l'occupation militaire. Les intérêts des petites puissances sont en cette matière directement contraires à ceux des grandes. C'est ce qu'exprimait le délégué belge, M. Beernaert, en disant : « Il y a des situations qu'il vaut mieux abandonner au domaine du droit des gens, si vague qu'il soit. » Il fallait en effet s'en tenir aux généralités si l'on voulait aboutir à un accord ; et dès lors la forme devait nécessairement primer le fond. Pour que l'unanimité s'établît, on vidait le problème de sa substance ; et c'est à des textes imprécis qu'on finissait par s'arrêter. Ce fut le cas, parmi beaucoup d'autres, pour la question des droits de l'occupant à l'égard des chemins de fer de l'occupé. A chaque ligne, on trouve des restrictions : « autant que possible,... aussitôt que possible,... en attendant que... » Il en est de même pour la définition des belligérans. Ici encore apparaît le conflit des intérêts entre les grands et les petits. Force est de reconnaître « qu'il n'a pas été possible de concerter dès maintenant des stipulations s'étendant à tous les cas qui se présentent dans la pratique. » Mais alors, qu'a-t-on fait ? Et quel est le progrès par rapport aux conventions antérieures ? Ce progrès, si l'on est sincère, doit paraître mince.

L'énergie de M. de Martens, qui présidait la commission, ne suffit pas à masquer la pauvreté du résultat. Un certain nombre de vœux sur la réunion de conférences chargées de reviser la convention de Genève, de définir les droits et les devoirs des neutres, d'étudier l'inviolabilité de la propriété privée sur mer, d'établir des règles en matière de bombardement, accusaient l'impuissance des efforts déployés (1).

La nécessité d'ajouter à l'idée première du gouvernement russe, — réduction des armemens, — des articles supplémentaires avait conduit au paradoxe de faire discuter par « la conférence de la Paix » les lois de la guerre. Au contraire, il était fort légitime de soumettre à son examen des propositions destinées à prévenir l'appel aux armes. C'est à la troisième commission que revint cet examen ; et ce sont ses travaux qui présentent à la fois le plus d'originalité et d'utilité.

Ce n'est pas, à dire vrai, dans l'étude qu'elle fit de la médiation et dans les stipulations qui s'ensuivirent, qu'on remarque ces deux qualités. La médiation est restée, depuis la conférence, ce qu'elle était avant : un simple conseil facultatif, pour celui qui le reçoit, sans aucun degré d'obligation. On prit soin d'indiquer (art. 3) que « le droit d'offrir les bons offices ou la médiation appartient aux puissances étrangères au conflit, même pendant le cours des hostilités, et que l'exercice de ce droit ne peut jamais être considéré par l'une ou l'autre des parties en litige comme un acte peu amical. » Mais ni dans la guerre du Transvaal, ni dans la guerre russo-japonaise, cette précaution oratoire n'a suffi à provoquer l'offre d'une médiation qu'on savait devoir être mal accueillie. De même, la seule innovation de la conférence en la matière, à savoir la procédure consistant à choisir deux médiateurs au lieu d'un (art. 8), — comme, avant un duel, chaque adversaire choisit des témoins, — n'a jamais fonctionné. Au contraire, le titre III, — commissions internationales d'enquête, — peut être considéré comme le chef-d'œuvre de la conférence. Il a en effet la rare fortune d'être logiquement inattaquable et d'avoir fait ses preuves. L'idée en revient à M. de Martens (2), qui était parti de cette vue très juste que, dans bien des cas, les conflits entre États naissent de faits mal élucidés.

(1) Les textes adoptés à La Haye ne sont d'ailleurs pas respectés par toutes les puissances. Voyez plus loin, p. 829.

(2) Voyez F. de Martens, *North American Review*, nov. 1899.

Dans ces cas-là, il y a deux façons d'éviter la guerre : la première, c'est de gagner du temps ; la seconde, c'est d'éclaircir les causes de l'incident. Les commissions d'enquête, exclusivement « chargées d'établir les faits et d'adresser un rapport aux gouvernemens intéressés, » répondent à ce double besoin. Malheureusement, cette institution nouvelle inspirait une invincible défiance aux petites puissances qui redoutaient qu'elle ne devînt entre les mains des grandes un instrument d'intervention. Aussi le texte de M. de Martens subit-il de sensibles modifications. Il fut convenu que les commissions internationales d'enquête n'interviendraient que dans les litiges « n'engageant ni l'honneur, ni des intérêts essentiels. » Au lieu d'être obligatoires, elles furent, même dans cette hypothèse limitée, simplement « jugées utiles, » et encore n'y devait-on recourir que « en tant que les circonstances le permettraient. » Malgré ces restrictions, la « soupape de sûreté » que M. de Martens voulait introduire dans les relations internationales s'est placée au-dessus des critiques par les services qu'elle a rendus. Et nul ne doit oublier qu'au lendemain de l'incident de Hull, c'est grâce à la commission réunie à Paris sous la présidence de l'amiral Fournier qu'on a pu éviter qu'une guerre anglo-russe ne vînt se superposer à la guerre russo-japonaise.

Pour que l'arbitrage ait une valeur pratique, il faut de toute évidence qu'il soit obligatoire. Mais cette obligation même est inconciliable avec le souci légitime des États de défendre, avec toutes leurs forces, leur honneur et leurs intérêts vitaux. La note russe relative à cette question ne le dissimulait pas. « Au point de vue de la politique pratique, déclarait-elle, l'impossibilité d'un arbitrage obligatoire universel apparaît comme évidente. » Elle cherchait cependant à étendre autant que possible le principe de l'obligation, notamment à l'interprétation des traités internationaux : — conventions postales, télégraphiques, monétaires ou de chemins de fer ; conventions relatives aux fleuves ou aux canaux interocéaniques et aux câbles sous-marins ; conventions sur la propriété industrielle, littéraire, etc. Ce n'était pas là un sérieux progrès. Car, ces matières sont précisément celles où, les risques de guerre étant les moins graves, l'utilité de l'arbitrage est le moins appréciable. Si peu que ce fût, cela parut trop à certaines puissances. L'Angleterre ne voulait pas de l'arbitrage obligatoire pour les questions de câbles sous-marins.

Les États-Unis n'en voulaient pas pour les questions de canaux. L'Allemagne enfin, plus nette encore, déclarait « qu'elle n'était pas en état d'accepter l'arbitrage obligatoire. » Force fut donc à la troisième commission de se rejeter sur l'arbitrage facultatif et de l'organiser de son mieux. Mais ici encore, les obstacles qu'elle rencontra réduisirent singulièrement la valeur de son œuvre. Il s'agissait pour elle de créer, dans un cadre facultatif, une institution durable à laquelle on pût toujours s'adresser. Ce devait être le rôle, utile, sinon décisif, de la « Cour permanente. » Mais cette permanence même, prévue par trois projets, un russe, un américain, un anglais, provoqua des défiances. Si la Cour était trop forte, ne deviendrait-elle pas une gêne pour les puissances? La question étant ainsi posée, il était clair que l'impuissance de la Cour permanente serait la rançon de son existence. Un moment même, on put croire que l'Allemagne refuserait de l'accepter. Lorsqu'on eut obtenu l'adhésion de Guillaume II (28 juin), on n'en fut que plus résolu à aboutir à tout prix, — au prix même d'un affaiblissement sensible de l'institution nouvelle. C'est pour cela que la Cour, permanente de nom, cessa d'être un tribunal fixe se réunissant tous les trois mois, pour devenir une liste d'arbitres dans laquelle on choisirait des juges pour chaque cas particulier. C'est pour cela que cette liste même fut étendue outre mesure, afin de donner à ses membres une moindre autorité. C'est pour cela qu'au lieu de confier à un bureau institué à La Haye l'obligation de rappeler aux puissances en conflit l'existence de la justice arbitrale, on remit ce soin à l'ensemble des puissances qui, par crainte de se compromettre, devaient évidemment s'abstenir. Ainsi s'évanouissaient peu à peu les dispositions qui eussent pu armer le tribunal de La Haye d'instrumens efficaces. De même, en ce qui concerne la procédure, la faculté de ne pas motiver la sentence faussait le caractère de l'arbitrage qui, s'il existe, doit, suivant la formule du docteur Zorn, délégué allemand, être une sentence de droit (1).

L'Acte final fut rédigé dans le même esprit et sous l'empire des mêmes nécessités. Il ne fut en réalité qu'une table des ma-

(1) L'Acte final de La Haye (Convention sur l'arbitrage, articles 52 et 55) comporte le jugement motivé. Mais comme l'article 30 porte que les règles de procédure fixées par la Convention ne sont applicables que « en tant que les parties ne sont pas convenues d'autres règles, » l'ensemble de la procédure adoptée par la conférence demeure purement facultatif.

tières, susceptible à ce titre d'être signée par tout le monde, et se référant à une série de conventions spéciales à laquelle chacune des puissances représentées avait pendant un délai de cinq mois la faculté d'adhérer. L'adhésion fut générale pour la convention d'arbitrage. Pour la convention relative à la guerre sur terre, la Chine et la Suisse s'abstinrent. Pour l'extension de la convention de Genève à la guerre maritime, tout le monde signa, mais l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne et la Turquie sous réserves. Il était donc exagéré de parler d'un accord général. Cet accord était d'ailleurs plus limité encore dans son objet que dans son extension. Les questions étaient posées. Quelques-unes n'étaient point résolues. Beaucoup l'étaient incomplètement, le désir de s'entendre coûte que coûte ayant fait sacrifier celui de s'entendre à fond. Le renvoi, souvent énoncé, de tel ou tel problème à une conférence ultérieure, empruntait à cette circonstance un caractère symbolique. L'œuvre de la conférence n'était qu'une pierre d'attente. Les solutions définitives étaient ajournées *sine die*.

III

Après avoir rappelé ce que fit, — ou ce que ne fit pas, — la première conférence de La Haye, nous sommes à pied d'œuvre pour nous demander ce que pourra faire la seconde. Est-il besoin d'observer que les résultats négatifs de l'analyse qu'on vient de lire grèvent ces prévisions d'un coefficient d'incertitude ?

Sans être inscrite au programme, la question de la limitation des armemens est celle qui occupe le plus l'opinion européenne. Il va de soi qu'en ce qui la concerne les chances d'entente sont moindres aujourd'hui qu'il y a huit ans. En 1899, on était arrivé à la conférence sans avoir pris position Aujourd'hui, ces positions sont définies. L'abstention annoncée de l'Allemagne et de l'Autriche suffit à retirer au débat tout caractère pratique, car une entente de cette sorte n'aurait de valeur qu'à condition d'être unanime. La discussion sera donc, si elle s'engage, purement platonique. Et si l'on peut en attendre qu'elle fasse connaître l'opinion des républiques sud-américaines sur les armemens de l'Europe, on n'en doit espérer aucun effet positif. Lors même que nul ne se fût abstenu d'y prendre part, les mêmes écueils, devant lesquels on recula en 1899, auraient

brisé l'ardeur des délégués. A présent, comme alors, on n'aperçoit pas de commune mesure permettant d'évaluer, pour la « stabiliser, » la force militaire des États. Cette force est la résultante d'une infinité d'élémens variables : situation géographique, forme du territoire, valeur et nombre des places fortes, prix de revient des armes, des munitions, des vivres, richesse du pays, nombre des habitans. Si l'on considère les budgets des puissances, où trouver une règle? Serait-ce en établissant une proportion fixe entre le chiffre total d'un budget national et le chiffre du budget de la guerre? Mais comment s'assurer que la proportion déclarée serait sincère? Comment tenir compte, d'autre part, de la solidarité des différens budgets? Il y a, en effet, des budgets civils qui ont une action directe sur la situation militaire, par exemple le budget des travaux publics ou celui du commerce. Enfin, quel contrôle instituer? Le jurisconsulte anglais Lawrence, avec un bel optimisme, proposait naguère une commission internationale composée de représentans des puissances secondaires et des puissances neutres. Se figure-t-on ce que serait cette commission entrant partout voyant tout, pénétrant, dans chaque pays, les secrets de la défense nationale? Et où serait la sanction dont on pourrait l'armer? A côté de ces objections générales, comment méconnaître les innombrables difficultés de détail, — difficulté de définir les troupes coloniales par rapport aux troupes métropolitaines, difficulté de distinguer les dépenses d'armement inscrites au budget extraordinaire des dépenses d'entretien inscrites au budget ordinaire, difficulté de fixer un type de canon ou de fusil pour une durée déterminée, difficulté de concilier cette fixation avec les droits des parlemens et la souveraineté des États?

On ne peut donc nier qu'en disant publiquement que la discussion de ce problème lui semblait prématurée, inutile, voire dangereuse, le prince de Bülow n'ait dit la vérité ; et comme en politique la franchise ne va pas sans courage, on ne peut que rendre hommage au courage dont a fait preuve le chancelier de l'Empire d'Allemagne. Il a dit ce que tout le monde pense et ce que, pour la clarté de la situation, tout le monde devrait dire. Si respectueux qu'on soit pour la généreuse illusion de sir Henry Campbell Bannerman, comment méconnaître les probabilités, disons mieux, les certitudes du lendemain? Cette illusion comporte en effet deux risques, l'un politique, l'autre militaire. Le

risque politique, c'est que, si une discussion s'ouvre à laquelle d'ores et déjà on sait que deux grandes puissances ne veulent pas prendre part, ce débat sera l'occasion de groupemens qui ranimeront la légende, apaisée, semblait-il, de « l'isolement » et de « l'encerclement : » sera-ce un bénéfice pour la paix morale de l'Europe ? Le risque militaire, c'est que cette discussion, par son échec inévitable, donnera un coup de fouet à l'activité guerrière de tous les peuples, et de ceux-là mêmes qui auront pris position en faveur de la limitation des armemens. S'agit-il de l'Angleterre ? Nous savons déjà par les discours de M. Robertson que, si la conférence n'aboutit pas, elle mettra en chantier de nouveaux cuirassés. Croit-on que la « Ligue navale allemande » n'en profitera pas pour demander une augmentation des constructions navales de l'Empire ? Qui ne sait, d'ailleurs, qu'en ce moment même, dans un pays notoirement pacifique comme l'Espagne, plus d'un homme d'État se félicite que le gouvernement royal ait appuyé la proposition anglo-américaine : car, remarque-t-on, lorsqu'il sera avéré que cette proposition ne peut avoir de suite, l'Espagne n'en sera que plus libre pour reconstituer sa flotte ? Il est clair au surplus que les puissances mêmes qui prendront part au débat y apporteront un extrême scepticisme. La Russie, depuis six mois, n'a cessé de répéter qu'elle le verrait s'engager avec regret. L'Italie, depuis le dernier discours de M. Tittoni, ne paraît pas devoir y dépenser grande ardeur. La France y collaborera loyalement à cause de son intimité avec l'Angleterre et du succès que le pacifisme rencontre sur quelques-uns des bancs de la majorité ministérielle, mais sa confiance ne va pas plus loin. Les États-Unis sont liés par l'initiative qu'ils ont prise ; toutefois, depuis plusieurs semaines, ceux qui ont eu l'occasion d'approcher M. Roosevelt et son secrétaire d'État ont l'impression qu'ils se borneront à soutenir l'Angleterre en lui laissant le soin de « mener le jeu. » A Londres même, le premier ministre excepté, la proposition anglaise ne compte guère de partisans. M. Balfour l'a qualifiée de *benevolent platitude*. Qui sait si sir Henry Campbell Bannerman, gagné par le découragement que trahissait déjà son discours de Manchester, ne se décidera pas à se contenter, sans exiger une discussion à fond, de quelque formule avantageuse, analogue à celle de 1899 ? Pour tout dire d'un mot, si nous sommes assurés que le débat sur la limitation des armemens n'aboutira pas, nous

sommes moins certains qu'il s'engagera; et nous n'éprouverions nulle surprise à voir qu'il prît, à peine ouvert, la forme d'une dissertation académique, plus brève encore que celle d'il y a huit ans et d'une efficacité aussi médiocre. Quoi qu'il advienne, le résultat est connu d'avance et peut se chiffrer par zéro.

Il est vrai que l'importance prise, au regard de l'opinion, par la limitation des armemens est abusive. Le programme russe, tel qu'il est, pose des problèmes au moins aussi importans. « L'élaboration d'une convention concernant les lois et usages de la guerre sur mer, les bombardemens, la transformation des navires de commerce en navires de guerre, les droits et les devoirs des neutres, la définition de la contrebande, » constitue une tâche de premier ordre, qui, si elle était menée à bien, assurerait à la conférence de La Haye une place éminente dans l'histoire de l'humanité. Mais sur ce point encore, on ne peut se défendre de douter de son succès et de croire, de deux choses l'une : ou qu'elle renoncera à rédiger un accord international, ou qu'elle videra cet accord de sa substance et le réduira à un minimum sans utilité pratique. Élaborer une convention conforme à celle du programme russe, ce serait, d'un trait de plume, effacer des siècles d'histoire en affirmant, dans les guerres maritimes, la suprématie du droit sur l'intérêt et sur la tradition. Ce serait aussi effacer les différences géographiques résultant de la nature des choses en y superposant une unité juridique artificielle. Est-il probable, est-il possible qu'on y réussisse? Si, pendant quatre cents ans, les puissances continentales n'ont pu se mettre d'accord avec l'Angleterre, puissance insulaire, sur les règles applicables à la guerre maritime, il faut penser que ce désaccord a une base profonde et durable. Une puissance, dont toute la force militaire réside dans sa flotte; dont le commerce, par son extension, est plus menacé que celui d'aucune autre; qui, pour cette raison même, s'est assuré dans toutes les mers des points de relâche et d'appui, a nécessairement d'autres intérêts que les pays dont l'armée de terre est la principale défense, dont la flotte de guerre a une moindre importance, dont le commerce est plus continental que maritime, dont l'expansion coloniale est plus récente et moins complète. Il faudrait abolir cette divergence pour arriver à La Haye à un résultat positif. Il faudrait que le mot de Michelet : « L'Angleterre est une île. Et cela explique toute son histoire, » cessât d'être vrai. Ou encore, il faudrait

que la Grande-Bretagne, immolant son intérêt sur l'autel du droit international, oubliât les leçons de son passé et les exigences de son avenir. A poser ainsi le problème, on hésite à espérer qu'il puisse être résolu. L'hésitation augmente lorsque, passant du général au particulier, on examine les points principaux du programme sommaire proposé par la Russie à l'examen de la conférence (1).

Considérons, par exemple, la question de la propriété privée des belligérans dans les guerres maritimes. Qui ne voit que, si cette propriété devient inviolable, la flotte anglaise perd tout moyen d'exercer contre un adversaire continental cette action décisive qui, en rendant la continuation de la guerre plus onéreuse que sa cessation, imposera la paix à cet adversaire? Un pays continental peut perdre sa flotte et voir bombarder ses côtes, sans se sentir atteint dans ses forces vitales. Au contraire, la destruction de sa marine de commerce et l'interruption de son commerce le frappent au cœur de sa puissance économique. Supprimez le droit de capture, vous réduisez la guerre maritime à n'être que la préface de la guerre terrestre; en d'autres termes, vous donnez une garantie contre les puissances insulaires à celles qui ne le sont pas. Et quand les premières, à tort ou à raison, se croient assurées, suivant l'expression de M. Robertson, de la « suprématie navale, » vous leur demandez, en les invitant à renoncer au droit de capture, de briser leurs armes: elles n'y peuvent consentir. De cette nécessité résultent également les règles applicables aux neutres. Si une puissance, telle que l'Angleterre ou le Japon, estime qu'elle peut se rendre maîtresse de la mer, son intérêt exige qu'elle apporte au commerce des neutres avec les belligérans le maximum de restrictions. Relisez l'histoire de l'Angleterre: vous y trouverez à chaque guerre la vérification de cette loi de sens commun. Dira-t-on qu'en signant la Déclaration de Paris de 1856, elle a renoncé à ses prétentions, puisqu'elle a souscrit au principe que « le pavillon couvre la marchandise? » A cette objection, on peut répondre que, d'une part, l'abolition de la course, c'est-à-dire du plus grand péril qu'ait jamais connu le commerce anglais, compensait largement le sacrifice consenti par les plénipotentiaires britan-

(1) Voir à ce sujet l'excellent volume de M. Charles Dupuis, professeur à l'École libre des Sciences politiques : *le Droit de la guerre maritime, d'après les doctrines anglaises contemporaines* (Paris, Pédone, 1899).

niques; que surtout ce sacrifice est singulièrement atténué par ce fait que la Déclaration de Paris n'a pas le même sens en Angleterre qu'en France; que les mots « pavillon neutre » et « marchandise neutre » prennent à Londres une signification toute spéciale; qu'enfin la « contrebande de guerre » est l'objet de la part de l'Angleterre d'une interprétation unilatérale, variant suivant les cas et suivant les besoins, aux termes d'*Orders in Council* qui ne se piquent point de traduire une doctrine mais de servir des intérêts (1).

Si l'on compare les méthodes anglaises aux méthodes continentales, on constate que l'Angleterre s'accommode de la Déclaration de Paris parce qu'elle restreint la notion de la propriété neutre pour élargir celle de la propriété ennemie. Le système anglais n'a rien de théorique; il est essentiellement réaliste. La nationalité des navires, la nationalité des propriétaires ne sont pas pour lui des élémens suffisans de décision. Est ennemi, malgré le pavillon neutre, tout vaisseau appartenant à un neutre domicilié en territoire ennemi, tout vaisseau « incorporé » dans la navigation ou dans le commerce de l'ennemi. Il en va de même pour les marchandises neutres. Pourquoi? Parce que l'Angleterre, si elle est belligérante, ne peut pas trouver pour son colossal commerce refuge sur les vaisseaux neutres; parce que, si elle est neutre, elle dispose d'une force militaire dont la simple menace lui permet d'exiger des belligérans un traitement de faveur. Ici encore, par conséquent, elle est dans une situation spéciale qui lui déconseille de souscrire à des règles générales. Passons-nous à la contrebande de guerre, c'est-à-dire à ce qui, dans le commerce neutre, n'est pas couvert par le pavillon, nous remarquons que, d'une part, l'Angleterre revendique le droit de dire, en chaque occasion, ce qui est contrebande, que, d'autre part, presque toujours, elle étend arbitrairement la liste des objets de contrebande. La liste de « contrebande absolue » comprend chez elle des articles qui, sur le continent, ne sont pas considérés comme susceptibles de confis-

(1) Un *order in council* de 1807 précise nettement la tradition anglaise. Il est conçu comme il suit : « Sa Majesté se trouve forcée de prendre de nouvelles mesures pour établir et maintenir ses justes droits et pour conserver cette puissance maritime que, par les faveurs spéciales de la Providence, elle tient de la valeur de son peuple et dont l'existence n'est pas moins essentielle au bonheur du genre humain qu'elle ne l'est à la sûreté et à la prospérité des États de Sa Majesté. » (Cf. Travers Twiss, *le Droit des gens*, t. II.)

cation. La liste de « contrebande conditionnelle » est indéfiniment élastique par simple décision de la couronne. C'est pourquoi l'Angleterre n'a jamais accepté de négocier un accord sur la définition de la contrebande de guerre. Son avantage est de ne pas se lier les mains. Elle a donc sauvegardé sa liberté. Pareillement, en ce qui concerne les devoirs des neutres, elle les a toujours entendus dans un sens restrictif. Alors que la doctrine française ne limite pas la durée du séjour du vaisseau belligérant dans le port neutre, n'interdit ni ne limite la vente du charbon par le neutre, la doctrine anglaise, — sur laquelle s'est calquée en 1905 la doctrine japonaise, — borne le séjour à vingt-quatre heures et n'autorise la vente que de la quantité de charbon nécessaire pour rejoindre le port le plus proche. Pourquoi ? Parce que l'Angleterre est la puissance la plus riche en points d'appui et en dépôts de charbon, et que, toujours sûre par conséquent de pouvoir se réapprovisionner chez elle, elle a tout profit à défendre à ses adversaires éventuels de se réapprovisionner chez les neutres. C'est là une exigence utilitaire, sur laquelle les argumens juridiques n'ont pas de prise. Par quels artifices pourrait-on, dans ces conditions, arriver à l'unité de doctrine que supposerait la conclusion d'un accord international?

Certaines personnes, — parmi lesquelles il faut, croyons-nous, placer des membres de la délégation française à la conférence de La Haye, — répondent à ces raisons d'expérience par un argument qui ne manque ni de finesse, ni de sérieux, mais dont il ne faut pas, semble-t-il, s'exagérer la valeur. On ne peut pas, disent-elles, juger du présent par le passé. En effet, la situation relative des puissances sur mer s'est beaucoup modifiée depuis un quart de siècle. Il y a des marines de guerre nouvelles. L'Angleterre n'est plus la souveraine indiscutée des océans. Elle peut donc considérer que ses intérêts ont changé en même temps que sa situation, et trouver avantage à abandonner une partie de ses anciennes prétentions pour obtenir des garanties susceptibles, à l'occasion, de n'être pas moins précieuses pour elle que pour d'autres. En revanche, les puissances continentales, si l'Angleterre est disposée à faire quelques concessions, peuvent en consentir aussi, car les règles anglaises, élaborées en vue d'une marine forte et d'un commerce prospère, sont devenues, pour elles aussi, avantageuses. De ces concessions réciproques un accord ne sortira-t-il pas? Sans prétendre préjuger l'issue des

travaux de la conférence, nous pensons que cet espoir est un peu téméraire. Qu'il y ait de nouvelles marines de guerre, dont quelques-unes, notamment la marine allemande, sont de grande valeur, chacun le sait; mais on sait aussi que les hommes d'État anglais déclarent que la flotte britannique reste supérieure à la flotte allemande, même unie à une autre, fût-ce la plus considérable de celles qui existent actuellement : c'est ce qu'on appelle à Londres le principe du *two power standard*. Il est d'autre part évident que si, — ce qu'à Dieu ne plaise ! — éclatait une conflagration générale, l'Angleterre aurait avec elle, et non contre elle, deux flottes de premier ordre, la flotte japonaise et la flotte française. Elle est donc en droit de se considérer toujours comme maîtresse des mers ; et dès lors, on ne peut soutenir qu'une modification de sa situation se soit produite qui implique un changement dans ses intérêts. Il reste enfin deux argumens de fait qui militent contre l'hypothèse d'une convention relative à la guerre maritime acceptée par l'Angleterre. Le premier, c'est qu'en 1899, son plénipotentiaire, sir Julian Pauncefote, s'est énergiquement opposé à tout ce qui, même indirectement, aurait réglementé les usages applicables aux guerres navales. Le second, c'est qu'en répondant à l'invitation de la Russie du 3 avril 1906 et à la mission de M. de Martens, elle a, — et le Japon avec elle, — expressément déclaré qu'elle se réservait, dans la conférence prochaine, de « s'abstenir de discuter toutes les questions *mentionnées dans le programme russe* qui ne lui paraîtraient pas devoir mener à un résultat pratique. » A quoi cette réserve s'applique-t-elle, si ce n'est aux lois de la guerre maritime ? Tout en souhaitant qu'un accord intervienne, tout en reconnaissant que l'entente cordiale permet à la France d'y travailler avec une liberté d'esprit qu'elle n'avait pas autrefois, on est donc obligé de conclure que cet accord est improbable, ou que, du moins, les difficultés qu'il rencontrera ne sont pas sensiblement inférieures à celles qui, jusqu'ici, l'ont empêché de s'établir.

Il semble par suite que ce soit en dehors du droit maritime comme en dehors de la limitation des armemens que la conférence devra chercher les élémens d'une œuvre pratique. Le programme russe vise les complémens à apporter à la convention de 1899 relative aux lois et coutumes de la guerre sur terre. On se heurtera, dans cet ordre d'idées, aux mêmes obstacles qu'il y a huit ans, notamment au conflit d'intérêts qui oppose les petites

puissances aux grandes. Peut-être, d'ailleurs, avant de songer à compléter la convention dont il s'agit, devrait-on s'assurer qu'elle est respectée. Or, les règlemens en vigueur dans certaines armées européennes contredisent sur plus d'un point ses dispositions. Si l'on se reporte à la publication officielle allemande de 1902 intitulée : *Kriegsbrauch im Landkriege*, on constate que ce document, postérieur de trois ans à la convention de La Haye que l'Allemagne a signée, ou ignore cette convention et s'abstient de la mentionner, ou même en prend le contre-pied. Bien plus, il ressort de ce texte que, pour l'état-major allemand, le droit de la guerre « n'est pas une loi écrite mise en vigueur par des traités internationaux. » Alors, qu'est-ce que l'Acte final de La Haye? Et à quoi sert-il? Et surtout, que représente-t-il pour les généraux allemands? C'est là une question qu'il vaudrait la peine de poser. La posera-t-on? C'est douteux (1).

La Russie se préoccupe d'autre part de « l'ouverture des hostilités. » Il est clair que, ce faisant, elle pense aux conditions dans lesquelles s'engagea la guerre russo-japonaise, c'est-à-dire sans déclaration préalable, à la suite, purement et simplement, de la rupture diplomatique. Mais ici encore il est fort improbable qu'on puisse s'entendre. La France en 1870, la Russie en 1877, ont « déclaré » la guerre; mais l'Angleterre a toujours soutenu que cette formalité n'est pas indispensable et que, les relations diplomatiques une fois rompues, les hostilités peuvent commencer sans autre notification. On doit aussi examiner à La Haye la question du renouvellement de la déclaration de 1899 proscrivant l'emploi des ballons pour le jet des projectiles. Cette déclaration qui ne valait que pour cinq ans est en effet périmée depuis le 1er janvier 1905. Mais à l'heure même où toutes les armées étudient et développent le rôle militaire des aérostats, il est douteux que l'on consente à le limiter par un engagement général. La même raison, qui empêchait naguère l'accord de s'établir contre les torpilleurs sous-marins s'opposera sans doute au renouvellement de l'accord contre les ballons. Du moment que les armemens ne sont pas limités, comment un pays se priverait-il des avantages qu'il espère devoir à l'ingéniosité de ses savans

(1) Les contradictions entre le règlement allemand et la Convention de La Haye ont été parfaitement mises en lumière dans une remarquable étude de M. Mérighnac, professeur à l'Université de Toulouse (*Revue générale de droit international public* mars-avril 1907).

et de ses ingénieurs? La guerre terrestre n'offre donc pas à l'entente un terrain beaucoup plus favorable que la guerre maritime. Et il serait surprenant que la conférence pût arrêter à son endroit des dispositions nouvelles d'un intérêt vraiment pratique (1).

Reste le premier chapitre du programme russe : « améliorations à apporter aux dispositions de la convention relative au règlement pacifique des conflits internationaux en ce qui regarde la cour d'arbitrage et les commissions internationales d'enquête. » C'est, on s'en souvient, dans cet ordre d'idées que la première conférence avait le plus heureusement innové. C'est dans cet ordre d'idées encore que la seconde pourra le mieux exercer son action. Pour la cour d'arbitrage, on a vu que ce qui lui manque le plus, c'est la permanence et l'obligation, — même limitées. Pour la permanence, il serait sage de revenir aux projets primitifs qui prévoyaient des sessions régulières et des rappels aux puissances en conflit par les soins d'un bureau administratif. Pour l'obligation, qu'il ne saurait s'agir de généraliser, on peut songer du moins à une extension, notamment à l'égard de l'interprétation des traités internationaux. Sans doute ces traités (postes, télégraphes, chemins de fer, etc.), même quand ils sont l'occasion de controverses, ne comportent pas de risques de guerre. Et, partant, la décision arbitrale est à leur égard d'une utilité accessoire. Mais on peut estimer qu'il y a avantage à introduire dans la pratique internationale, si modestement que ce soit, la notion de l'arbitrage obligatoire. On peut aussi, pour la médiation, substituer à la formule qui dit qu'elle ne sera jamais considérée comme un acte peu amical, une définition plus positive, qui l'impose comme un devoir ou la recommande du moins avec précision. On peut surtout reviser dans le même sens les textes relatifs aux commissions d'enquête. L'expérience a lavé cette institution des défiances qu'elle avait d'abord éveillées; elle a prouvé sa valeur politique et humaine; il sera donc très naturel qu'on s'applique à la développer. Elle est, de toutes les « garanties de paix, » la plus simple et souvent la

(1) La conférence se trouve presque complètement déchargée de l'étude de la dernière question inscrite au programme russe : « complémens à apporter à la Convention de 1899 pour l'adaptation à la guerre maritime des principes de la Convention de Genève de 1864 » par suite de la signature en 1904 d'une convention spéciale relative aux navires-hôpitaux.

plus efficace. Tout progrès qu'elle réalisera aura son prix. Et si, par une procédure simplifiée, on arrive à la faire jouer en quelque sorte mécaniquement, on diminuera les risques de guerre dans la mesure où, faute de ce calmant, la nervosité de l'opinion les crée ou les aggrave (1).

Après les explications échangées, les réserves énoncées et acceptées, il n'est pas à craindre, semble-t-il, que de graves conflits éclatent à La Haye. A supposer, toutefois, qu'ils deviennent probables ou possibles, ce serait le rôle de la France d'essayer de les prévenir en faisant, à défaut de la politique du plus grand bien, celle du moindre mal. Pour cela, il importe d'apporter dans les délibérations un mélange de scepticisme et de loyauté : — de scepticisme, car il serait dangereux de croire à un succès complet, alors que, dans le débat sur les armemens terrestres, l'Allemagne et l'Autriche s'abstiendront et que, dans celui qui s'ouvrira sur les guerres navales, l'Angleterre, vraisemblablement, se retirera; — de loyauté, car la mauvaise humeur, l'ironie, la surenchère deviennent, appliquées à de certains problèmes, un crime contre l'humanité. En présence de cette situation délicate, l'opinion française trouve un réconfort dans l'étude de la première conférence et de la place qu'y ont tenue nos représentans. Sans y sacrifier nos intérêts positifs à un idéalisme imprudent, ils ont mis au service d'une entente, même théorique, leur droiture, leur science et leur souplesse. Ils furent, en plus d'une circonstance, — suivant l'expression dont s'est servi un jour le regretté président de la conférence, M. de Staal, mort l'an passé, — les « sauveurs » de la négociation. Et si des échecs pénibles ont été évités au prix de transactions souvent insuffisantes, mais toujours honorables, c'est à M. Léon Bourgeois qu'à plusieurs reprises en revint l'honneur (2).

(1) Parmi les questions non inscrites au programme que pourrait examiner la conférence, M. Van Daehne van Varick, auteur de plusieurs travaux sur l'Acte final de 1899, indique une « Convention relative à la protection des capitaux empruntés par les États étrangers. » (Cf. *le Droit financier international devant la conférence de La Haye*, La Haye, 1907.)

(2) Toutes les questions relatives au programme de la conférence de La Haye ont d'ailleurs été minutieusement étudiées en ce qui concerne la France par une commission interministérielle qui a tenu au quai d'Orsay dix séances. Cette commission comprenait MM. Léon Bourgeois et Louis Renault, plénipotentiaires de France à la conférence, M. Georges Louis, directeur des Affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères, le général Amourel, le contre-amiral

Ce n'est point pécher par pessimisme que de conclure que, dans les semaines qui viennent, on aura besoin de recourir aux mêmes expédiens que naguère. Pour être plus positif que le premier, le programme de 1907 n'en est pas moins délicat. On a vu pour quelles raisons, sur ses articles essentiels, un accord précis semble impossible. Il n'en faudra que plus d'ingéniosité pour trouver les formules propres aux adhésions théoriques qui, si elles n'épuisent pas le désaccord, l'atténueront en le masquant. Comme le disait M. de Martens, une tentative de ce genre vaut par son intention avant de valoir par ses actes. Souhaitons que les actes ne soient pas trop inégaux aux intentions, et qu'aux intérêts en lutte on puisse offrir, sinon la certitude prochaine, au moins l'espoir d'ententes possibles. Mais ne cédons pas, surtout en France, aux illusions, voulues ou non, qui attendent de la conférence de La Haye un ordre international nouveau. Ne cherchons pas en elle une excuse à un relâchement de nos forces militaires. Saluons avec gratitude ce qu'elle fera, — ce qu'elle peut faire, — pour accroître, en vue des conflits à venir, les chances de solutions pacifiques; pour diminuer par conséquent les risques de guerre. Mais n'oublions pas que, selon le mot de M. Roosevelt, si la guerre est un mal, elle n'est pas le plus grand mal et que, pour les peuples, le seul qui soit irréparable, c'est de devenir, matériellement et moralement, incapable de l'envisager comme une possibilité normale.

La conférence de La Haye cherchera à fortifier la justice : c'est son droit et c'est son devoir. Elle ne substituera pas la justice à la force. Après comme avant, ce sera dans leur puissance militaire que les peuples trouveront la sauvegarde de cet idéal, dont les racines plongent dans le passé, dont la cime s'épanouit dans l'avenir, et qui s'appelle la patrie.

André Tardieu.

Arago, MM. Chapsal, directeur au ministère du Commerce; Fontaine, directeur au ministère du Travail; Fromageot, avocat à la Cour d'appel; de Loynes, secrétaire d'ambassade de première classe. Ce dernier remplissait les fonctions de secrétaire. La commission était présidée, soit par M. Bourgeois, soit par M. Louis.

MADAGASCAR

IV [1]

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE ET LES FONCTIONNAIRES INDIGÈNES

A Tananarive, un soir, sur l'esplanade du Rova restauré par les Français, tandis que sous un crépuscule fumeux et mauve s'argentait à ses courbes l'Ikopa rampant au loin dans les brumes, un vieux sous-officier qui avait pris part à la campagne de 1895, en regardant le paysage illimité, confiait ses souvenirs : dysenterie, insolations, accès pernicieux, — au camp tous les matins un compagnon se suicidait, — une route inutile à tailler à midi dans des savanes plates, les piétinemens commandés dans les marécages, l'eau des rivières empoisonnée, les camarades que les souliers à clous faisaient glisser des chalands dans la Betsiboka où les crocodiles les happaient, le manque de quinine, la rareté du tabac, le pays invariable, nu, rouge, hallucinant les yeux, affolant l'esprit... Tananarive annoncé chaque jour à l'horizon.

C'est de là, des créneaux de cette citadelle de la capitale qui, avec ses Palais d'argent, ses marchés à viandes, ses grappes de maisons orangées pendues aux remparts, avait été le but à la longue fabuleux de tant d'étapes désespérées, qu'il était émou-

[1] Voyez la *Revue* du 15 janvier, du 15 mars et du 1er avril.

vant, à l'heure du crépuscule où, dans la ville au-dessous, voix d'Européens et chansons d'indigènes s'égalisaient, de communier par le souvenir avec les soldats français partis 18000 et arrivés 6000... A cette pensée, les replis insondables de la perspective, l'indécision des nuances se dérobant aux contours des collines, le vide des plaines brunes, les trouées de lumière fugitive sur la moire du lac Anosy, l'ombre d'un nuage pesant sur des sillons, la sinuosité du fleuve fertilisateur, l'étendue quadrillée de routes rectilignes, les rizières tracées comme des camps, l'indéfini panorama hova prenaient une vie grandiose et historique. Tandis que les mots d'*engagement*, de *balles*, de *caisson*, prononcés par cet ancien sergent dont les enfans rosés se poursuivaient entre les tombeaux des vieux rois malgaches, persistaient devant l'imagination, il semblait qu'on les vît apparaître confusément au loin, nos troupes françaises, sur le fond blafard des marécages où les bourgs féodaux isolent, en des îlots de rocs et d'arbres, leurs cases accumulées.

Si, à l'arrivée sur le Plateau Central, on s'est senti d'abord repoussé, dans un recul brusque d'admiration, par l'aspect cruel de ce calvaire aux marches rouges où ne s'accrochent que des lianes amarante, qu'on s'applique alors à voir Tananarive avec les yeux exaltés de fièvre de ces piétons la découvrant après trois mois de route, à l'extrémité de la plaine et au terme même de leur épuisement! Aussitôt l'on éprouvera avec quelle force la grande cité barbare s'attache notre sentiment pour avoir été un jour pathétique à notre race.

Après un mouvement circulaire autour des faubourgs, l'armée entra et, par un escalier de pierre, monta jusqu'au Rova. Pendant que les indigènes, qu'on avait voulu impressionner en faisant défiler de très loin une à une toutes les pièces de notre effectif, restaient déçus de sa médiocrité et plus encore par le visage de ces blancs hâlés de soleil et de paludisme, s'efforçant par amour-propre de parader, mais déguisant mal leur accablement, nos soldats qui s'attendaient à l'abandon des villes conquises, demeuraient, dans le cauchemar de leurs souffrances, étourdis et confusément réconfortés par l'empressement aux portes, aux balcons, aux chutes des ruelles de cette population en vêtemens flottans de fête aux teintes pacifiques. Par son seul silence elle restait vaincue et lointaine, mais sa curiosité de leur entrée immédiatement la trahissait aux nôtres enfantine, légère, attirée

et avenante : c'est qu'en dessous toute une cité d'esclaves et de petits artisans se riait de la fugue comique de la cour hova à la campagne et, les yeux séduits par les costumes des Français, cédant à l'exaltation forte au cœur des faibles du spectacle d'une marche conquérante, laissait vibrer, en son âme facile, le désir de l'émancipation et de l'imprévu.

I. — LE CONTACT DE LA CIVILISATION

Dix années ont accompli notre domination. Les administrateurs et les colons se sont établis dans les villages éloignés, au milieu des cases indigènes. Le Malgache que nous avons vu au naturel, insouciant de l'au-delà, voluptueux, artiste, d'esprit souple et de main industrieuse, en général indolent, mais vaniteux et bavard, aimant la toilette, le luxe et la représentation, qu'est-il devenu, que se montre-t-il devant l'Européen?

Au contact du vainqueur, aussitôt il rentre en soi-même, il se contracte ; même dans la brousse, vis-à-vis du colon qu'il sait sans pouvoirs et peut-être en mauvais termes avec l'Administration, il est instinctivement dissimulé au point de se faire passer pour imbécile et de ne jamais satisfaire à ses interrogations : il présente de côté une physionomie passive jusqu'à l'abêtissement et répond invariablement *oui* même si le *oui* n'a aucun sens, parce que c'est le mot d'acquiescement servile, sauf quand l'affirmation pourrait engager ses congénères devant le fisc. Le voyageur finit par en être irrité, et l'on conçoit que l'administrateur ou l'officier se laisse assez vite aller aux coups, prélude des exactions. Les Malgaches, alors, se renferment davantage, se recroquevillent dans une sorte de *pétrake* cérébral, et, sous une terreur constante, se tiennent hébétés. Leur faiblesse d'esprit est extrême, ce qui étonne quand on note par ailleurs la grande souplesse de leur intelligence. Ils sont essentiellement hypnotisables, à s'en effrayer eux-mêmes tout en s'abandonnant aux suggestions comme à l'ivresse. On sait leur coutume de consulter les paroles magiques qu'ils ne comprennent pas et qui les mettent dans un transport nerveux où ils ne s'appartiennent plus; un grand nombre aussi sont affolés par la civilisation où ils se jettent à tête perdue, dans une démence d'émulation maladive. Même ceux qui ne l'aiment point la subissent et en sont étourdis, déroutés. Leur crainte originelle d'être ensorcelé s'est

transformée devant l'administration en une peur assidue de lui laisser percevoir une ressource ou une faculté encore imposable. Sauf chez quelques tribus restées mâles, leur insoumission même n'est point acte de résistance, d'énergie, mais un délire momentané résultant de l'irritabilité nerveuse. On n'a pu trouver que chez les Baras du Sud quelques communautés franchement anarchiques qui refusaient l'obéissance à un roi; partout ailleurs, les peuplades les plus diverses étaient tenues en esclavage par leurs tyranneaux; on a beaucoup parlé de l'indépendance des Sakalaves, et il est certain qu'ils sont turbulens, mais elle ne se manifestait point par une rébellion : ils avaient l'intelligence de multiplier leurs rois pour ne point leur être soumis et, au moindre mécontentement, ils passaient la frontière. Ils se dérobaient. Filer à la dérobée a toujours été l'art le plus raffiné de tous les Malgaches. Cela va bien avec leurs paresse forcée qui, avant d'être volontaire, résulte d'une grande anémie.

Mais, avec toutes ces tares d'un tempérament nerveux, ils en ont quelques avantages, pleins d'émulation autant que de vantardise. On a dit qu'ils singeaient les Européens; cependant, ils ne se laissent point aller tant à la séduction de les imiter que de surpasser leurs congénères. On peut même parler du snobisme des Hovas : des andrianes de Tananarive ou de Fianarantsoa ont des écuries de course, viennent se ruiner à Paris, quitte en rentrant à tirer profit de leurs anciens privilèges pour s'établir recruteurs de portefaix, d'ailleurs sans déroger, par des intermédiaires. Par ce snobisme, on peut faire accomplir à la race des progrès : en voyant les nobles élever des chevaux de luxe et gagner des prix, des bourgeois se sont construit des écuries, en font un objet de rapport; d'autres élèvent des fermes à l'européenne. Même les roturiers ont de l'amour-propre. C'est en l'éducation de leur amour-propre que doit tenir le principal effort pour civiliser ces races, qu'elles soient orgueilleuses comme les Hovas ou complaisantes comme les Betsimisarakas. Ils sont aussi, quoi qu'on ait dit, mercantiles, aimant discourir, ruser et gagner; même les andrianes sont commerçans, et cela encore est excellent à servir le progrès.

En résumé, ils se montrent beaucoup plus assimilables que ne croient ceux qui les jugent individuellement et d'après leurs rapports individuels avec l'Européen qui les frappe ou qui les flatte suivant l'heure : sans nul doute, les Betsimisarakas,ané-

miés par la chaleur et dégradés par l'alcool, le sont moins que les Hovas ; de même les Sakalaves, indisciplinés par un long atavisme de brigandage, et cependant les instituteurs se déclarent très satisfaits des résultats qu'ils en obtiennent : M. Deschamps, le directeur de l'enseignement, qui s'attache à ses pupilles avec un sentiment et un zèle tout inspirés d'une psychologie minutieuse et patiente, a une prédilection pour son École normale d'Ananalava. En leur ensemble, les Malgaches sont parfaitement susceptibles de progrès ; sans nul doute, il ne viendra qu'avec la confiance, lente à se décider, et avec l'apaisement des instincts et des mœurs qu'a développés une longue période d'anarchie belliqueuse et de tyrannie brutale ; sans nul doute aussi, il résultera moins d'un effort profond et original que de l'imitation, malgré l'ingéniosité de ces peuplades : c'est qu'elles-mêmes ont nettement la conscience, aiguisée par leur sagacité, de la supériorité des vainqueurs ; et elles l'acceptent passivement. Le plus sérieux argument qu'on oppose toujours à la possibilité de leur perfectionnement, même lent, est que leur paresse reste incorrigible : elle l'est, si l'on parle de correction, mais non s'il s'agit de reconstituer d'abord les forces physiques de la race. Il est déjà aisé de discerner çà et là chez les plus vigoureux des dispositions au travail qui se réveillent une à une de l'apathie séculaire, en désordre, avec une instabilité qui ne pourra se contenir sérieusement qu'au terme d'une évolution de plusieurs générations. Dans les anciennes colonies, en dépit de ce qui a été écrit sur leur indolence native, des familles descendant des esclaves recomposent *peu à peu* depuis 1848, au milieu de la dégénérescence des autres, une classe laborieuse.

M. Besson, qui habite depuis vingt ans parmi les Betsileos et les a longtemps gouvernés, a observé qu'ils avaient vaincu leur paresse pourtant invétérée sous la longue tyrannie hova par le découragement de jamais rien sauvegarder : ils ne sortaient autrefois des enclos de cactus où ils s'entassaient pêle-mêle avec les nichées de rats, ils vont aujourd'hui sur les chemins, à dix jours de route, porter à Mananjary leurs propres récoltes. Particulièrement dans les grandes villes, le contact des Européens produit des effets presque immédiats ; il s'effectue une sélection assez rapide : beaucoup acquièrent des vices avec des besoins de luxe ; le vol et la prostitution se développent, sur les trottoirs se multiplient les jeunes *faux-cols* qui vont aux Écoles

Supérieures ou à leurs bureaux, endimanchés comme des commis de magasins, se privant de nourriture pour se vêtir, impeccables et étiolés, la badine au doigt et le visage émacié; mais d'autres cultivent des jardins maraîchers, jadis inconnus, maçonnent, forgent, taillent, amassant avec l'espérance de voir leurs enfans fonctionnaires ou propriétaires de boutiques; leur nombre augmente. Nous avons dit que les Malgaches étaient essentiellement hypnotisables : la civilisation d'une race inférieure ne saura jamais être qu'une lente suggestion par l'exemple de la race supérieure. Les progrès à Madagascar dépendent plus étroitement qu'ailleurs de l'activité et de l'honorabilité des fonctionnaires et des colons.

En conséquence, le plus grand danger tient à l'état d'esprit des Européens, qui crient à l'indigène son infériorité indéfectible, qui la proclament dans la presse. Il s'en est trouvé pour soutenir, afin d'affirmer jusqu'à l'extrême l'impossibilité de rien faire des Malgaches, que la suppression de l'esclavage, en appauvrissant l'aristocratie, a désagrégé la seule classe perfectible et que les *maintys* mêmes regrettent l'époque où ils étaient asservis. On a tenu les mêmes propos dans toutes les colonies. A s'entretenir avec les anciens esclaves, on perçoit que, s'ils se plaignent de leur fortune présente, comme font tous les opposans, il est vrai, en revanche, ils jouissent malignement de la liberté individuelle et en particulier du loisir de se déplacer à leur fantaisie, et ils y tiennent surtout pour leurs femmes, autrefois séparées d'eux, et pour leurs enfans qui leur étaient enlevés.

II. — LES IMPOTS ET LES CORVÉES

Il en est de même de la situation que leur crée le régime fiscal établi par le gouvernement français. Dans leur mécontentement contre celui-ci, les colons crient les premiers que le Malgache était bien moins exploité sous le régime hova; cependant, cela n'est confirmé ni par les ouvrages sérieux écrits avant 1895, ni par les souvenirs des Vieux-Malgaches, — ainsi s'appellent couramment les Européens qui résidaient à Madagascar avant la conquête, — sauf des missionnaires anglais ou norvégiens. Il est certain que la reine n'avait pas besoin, en principe, de beaucoup de numéraire puisque aucune fonction publique n'était rétribuée; encore cela avait-il singulièrement changé depuis la

première guerre de 1885, les emprunts et les achats d'armes faits par Rainilaiarivony. Aux impôts ordinaires se superposaient architecturalement vingt étages d'impôts extraordinaires. Ceux qui étaient réputés détenteurs de richesses et souvent n'en avaient que l'ostentation les payaient plusieurs fois par an. Les amendes et confiscations venaient s'y ajouter : le code malgache contenait 142 articles à la seule fin de spécifier les amendes, parfois très élevées, pour des choses souvent infimes.

Ces abus ne légitiment point ceux de notre administration, dont les agens, pris fort souvent parmi des sous-officiers parfois bourrus, voire brutaux, sans convictions et se targuant du plus parfait mépris de l'indigène, n'hésitaient pas à adopter les mauvais procédés des fonctionnaires hovas, avec la facilité de pouvoir rejeter les exactions sur le compte de leurs subordonnés malgaches. Il importe moins de diminuer l'impôt que de mettre un peu de doigté et beaucoup d'honnêteté dans la perception. En son principe, sauf chez quelques peuplades bohèmes, il n'est point excessif, s'il est assez élevé. Les adversaires du général Galliéni s'accordent à reconnaître qu'il est le stimulant nécessaire de la paresse malgache; lui-même mettait en avant « le rôle économique et social, le caractère éducateur de l'impôt. » A n'en pas douter, cette éducation est sévère, plus rigoureuse qu'il ne conviendrait à certaines races de la côte et du Sud restées si longtemps dans l'anarchie : comme sous la reine, un grand nombre fuient dans les pays désertiques, renforçant les fahavalos; d'autres, tels les Tanales, se réfugient dans la forêt dès que les collecteurs sont signalés, emportant avec eux les ustensiles de ménage et la hache suffisante à reconstruire la case; dans les villes, la plupart doivent consacrer le tiers de ce qu'ils gagnent à acquitter l'impôt, et les déclassés augmentent considérablement. Mais c'est que souvent ils travaillent juste ce qu'il faut pour payer leur carte, et sans cette obligation ne travailleraient pas du tout. On en vient même à se demander s'il n'est pas conforme à une intelligence exacte de leur esprit de faire acquitter l'impôt d'un coup, au lieu de le répartir en plusieurs termes, ce qui serait certes beaucoup moins dur, mais plus irritant pour ces gens de naturel volage; il convient seulement de ne pas avancer chaque année la date du versement (31 mars en 1904; 15 février en 1905).

La taxe personnelle est de 20 à 10 francs suivant les pro-

vinces. Il s'y ajoute des impôts divers. Quand on les additionne, comme font les journalistes, on arrive à un chiffre considérable qui double avec les prélèvemens illégaux. Mais les Malgaches n'ont pas à les acquitter tous et ils conservent la propriété des sous-produits des forêts, même dans les concessions données aux Européens. Ils se soumettaient aux impôts exigés par la reine comme au droit naturel du plus fort, sacré par la routine; ceux qui sont demandés par les *vahazas* (étrangers) ont beau être moins forts, ils sont toujours considérés comme des vexations. Le temps, l'habitude seuls modifieront ces sentimens. L'éloquence humanitaire, les proclamations habiles du général Galliéni, à dessein de leur faire comprendre l'utilité des contributions, les laissent sceptiques et hypocrites. Cependant, quelques *faits* agissent déjà sur eux, ils apprécient le bienfait des hôpitaux et maternités au point de vouloir y résider plus que de nécessité.

En outre, sous le régime hova, les hommes libres devaient d'innombrables *corvées* au seigneur, aux gouverneurs, au premier Ministre, à la Reine, plus dures et plus nombreuses que celles des esclaves. C'était par corvées qu'on bâtissait leurs maisons, celles de leurs parens, celles de leurs serviteurs, qu'on leur apportait l'eau, le bois, le riz, la viande, qu'on gardait leurs troupeaux, cultivait leurs rizières, qu'on défrichait, gardait et faisait prospérer leurs plantations jusque sur la côte, qu'on exploitait les mines d'or, qu'on les accompagnait dans leurs voyages pour les porter eux-mêmes, leurs bagages et leurs provisions ou pour leur assurer une escorte d'honneur, qu'on charriait de Tamatave à Tananarive ce qu'ils avaient commandé aux Européens : le P. Piolet qui en a tant rencontré peinant sur les pistes déformées de la forêt, a narré le supplice de ces malheureux succombant dans la boue sous le poids des caisses démesurées, en groupes de dix à quinze conduits par un aide de camp qui les piquait du fer de sa lance comme un attelage de bœufs : ils mettaient des heures à faire quelques centaines de mètres, haletans et tordus, obligés d'avancer toujours. Les divers emplois de secrétaires étaient aussi des corvées, condamnant à la misère les familles des subalternes. Et les bons ouvriers à qui leur industrie ménageait quelque aisance voyaient un jour un aide de camp venir les féliciter au nom de la Reine et leur annoncer que dorénavant ils auraient l'honneur de travailler pour elle : c'était la ruine; ils se mutilaient.

La corvée, acceptée assez aisément sous des rois comme Andriana qui faisaient exécuter les grands travaux de propriété collective tels que les digues de l'Ikopa, parce que les sujets en reconnaissaient la nécessité, était devenue odieuse, et, tombant sur les meilleurs artisans, une prime à rebours à la paresse ou à la maladresse. Pour les Français qui héritaient du passif fort obéré de la monarchie hova et avaient en outre à entreprendre des travaux publics considérables, la nécessité s'affirmait de recourir à cette antique institution, d'autant que l'esclavage était aboli. Des arrêtés déterminèrent pour les hommes valides l'obligation de 50 à 30 jours de travail gratuit au *fanjakana* (gouvernement) en allouant une indemnité de vivres. Bientôt, — mesure politique imposée par les principes humanitaires des journalistes métropolitains qui trouvent la corvée odieuse pour les noirs plusieurs siècles tenus sous l'esclavage, alors qu'elle subsiste dans les villages de France, — le régime des prestations fut supprimé le 31 décembre 1900, ce qui força à augmenter la taxe personnelle. Le paiement de cette taxe ne pouvant s'effectuer en argent pour la majorité des Malgaches, ceux-ci devaient donner en échange des journées de travail. L'arrêté du 31 décembre, qui avait le faste d'un don de nouvel an, n'était donc qu'un subterfuge, une simplification fiscale. Le gouvernement de Madagascar y avait recours dans la situation pénible et très embrouillée que lui créait le Département, ignorant des questions coloniales et curieux de publicité parisienne comme il appert de maintes circulaires, — situation encore aggravée par l'urgence de continuer rapidement de grands travaux publics laissés entièrement à ses frais et par suite de recruter une main-d'œuvre abondante et économique qu'elle devait mettre sous les ordres d'agens pris dans tous les corps au lendemain d'une expédition répressive où bien des appétits s'étaient aiguisés.

Qu'en est-il résulté ? Sur les chantiers du chemin de fer, les indigènes, enlevés par force de leurs lointains villages, étaient astreints aux besognes les plus pénibles pour leur indolence ou leur amour-propre, battus, emprisonnés et retenus pendant plus d'un an quand on leur avait promis de ne les garder qu'un mois. A ce sujet l'opinion est *unanime* à Madagascar. Le gouvernement répond à cette accusation, qui ne saurait être sans quelque fondement, par une dénégation systématique. Il nous semble certain que l'administration supérieure a pris toutes les mesures

théoriques que lui dictaient à la fois le désir de passer pour humanitaire et l'intérêt bien compris du propriétaire de ménager une main-d'œuvre dont elle savait qu'elle aurait indéfiniment besoin; elle a créé des hôpitaux forains avec des magasins assez bien approvisionnés. Mais cela a été fait rapidement, parfois avec beaucoup de désinvolture de la part des subordonnés qu'on n'avait pas le temps de surveiller : tous nos renseignemens confirment que les choses essentielles aux malades, telles que le lait, la viande saine, l'eau filtrée, manquaient. Il nous semble également certain que, beaucoup moins souvent que ne le disent les colons, mais sur nombre de points pourtant, les indigènes ont été frustrés de leur solde, voire des trois quarts de leur nourriture, par les agens européens, dont beaucoup sont rentrés à Marseille avec des sommes considérables, dépensant cyniquement sur les paquebots; les dossiers eux-mêmes que l'administration supérieure a bien voulu nous communiquer pour nous prouver qu'à chaque fois qu'une plainte lui était parvenue elle avait ouvert une enquête (ce qui est indiscutable) nous ont donné la conviction que de pareilles enquêtes ne pouvaient donner des résultats, et la façon grandiloquente et vague dont les agens indignés se défendaient ne laissait pas fort souvent d'inquiéter. Leur nombre est restreint à côté de celui des esclaves qui peinent sur les chantiers du Congo belge ou de l'Inde anglaise, mais des milliers de Malgaches sont morts sur les tranchées du chemin de fer de Tananarive, souvent enterrés à la dérobée dans la glaise, et dont les familles n'ont jamais plus entendu parler. Avec quelques réserves, on peut comparer la voie ferrée de Madagascar aux travaux que faisaient exécuter les pharaons : infailliblement la colonisation moderne, même pratiquée par le peuple qui de beaucoup s'est montré le plus humain, reste cruelle, meurtrière, gâcheuse à plaisir d'existences, parce qu'elle est faite trop hâtivement par des agens mal recrutés dont la métropole se débarrasse, continuant à se rattacher par là à la colonisation pénitentiaire d'où est née l'Australie; les fonctionnaires honnêtes et intelligens, plus nombreux qu'on ne croit, sont induits au fatalisme, condamnés au mutisme ou absorbés par leurs occupations et le souci de leur santé. La responsabilité remonte à la Métropole : c'est une question de régime, de conscience publique, de démagogie amorale et pressée qu'il y a à envisager d'une façon générale en étudiant quelle modération des institutions, aisé-

ment plus sages que les nôtres, peuvent imposer aux appétits gloutons, aux soifs électorales; mais, en ce qui concerne particulièrement le chemin de fer, le contrôle local eût pu être facilement plus strict et méthodique, il eût pu être réel.

Autant que celui de *crocodile*, qui symbolise la voracité pour le colon européen, le mot *chemin-de-fer* reste horrible, fatidique, dans les imaginations malgaches et ils gardent une idée sinistre de la civilisation. Notre régime de la main-d'œuvre achève de la représenter pour eux sous un jour néfaste. Ils étaient habitués à remplir des corvées, mais leur mentalité n'était pas apte à accepter une organisation universelle du travail et des lois contre le vagabondage, qui en Europe même soulèvent tant de réfractaires et qui désagrègent singulièrement la souveraineté du peuple. Un acte de 1896 oblige tous les Malgaches à entrer dans des catégories prévues de travailleurs, en leur infligeant des peines pour manquemens aux contrats. Le code de l'indigénat, qui est entré dans les usages coloniaux de la France et qui, en Cochinchine, en Nouvelle-Calédonie, au Sénégal, même en Algérie, donne des pouvoirs disciplinaires étendus aux administrateurs, s'obstine à maintenir l'indigène sous la contrainte des fonctionnaires. Un arrêté de 1901 a permis de transposer les amendes en journées de travail, et cette disposition est intelligente, mais elle a facilité aux chefs de district soucieux d'avancement le moyen de fournir à la direction des Travaux publics autant de coupables que le chemin de fer avait besoin de journées de travail. Le général Galliéni a pris une mesure excellente pour sauvegarder les Malgaches en soumettant les détenus de l'administration aux inspections des magistrats qui se sont toujours maintenus dans une réelle indépendance vis-à-vis du pouvoir local; et l'envoi mensuel au gouverneur du relevé des punitions infligées en vertu du code de l'indigénat l'arme suffisamment pour contrôler le zèle judiciaire des administrateurs dès qu'on n'aura plus besoin de corvées supplémentaires pour le chemin de fer.

Une modification donnerait véritablement à l'indigène la jouissance d'une certaine liberté; il s'agirait de circonscrire la zone de travail des corvéables: en ne leur faisant exécuter de tâche que dans leur province, ils prennent conscience de la nécessité des besognes qu'ils accomplissent et du profit qu'ils en retireront, ainsi ils s'adaptent à notre civilisation. Autant les travailleurs que nous rencontrions sur la voie ferrée dans un paysage de

falaises rosâtres étaient tristes et accablés, pilant en mesure, avec une lenteur découragée à enfoncer le temps, les macadams des terrassemens, immobiles et stupides à vous regarder passer comme dans l'attente résignée de coups, autant les travaux communaux s'exécutent avec vivacité sous la direction des administrateurs paternels. Entre tous, nous nous rappellerons l'aspect qu'offrait la route en construction de Betafo à Antsirabé. Dans la pure lumière de trois heures qui rendait toute leur plénitude aux formes des montagnes et en face même de leurs petites maisons blanches aux enclos gris, hommes, femmes, enfans, par familles, travaillaient avec souplesse et quelque abandon, s'arrêtant le visage mutin ou attentif selon de jolies poses curieuses dans des pagnes où des cordons moulaient le corps, puis courant se rejoindre les uns les autres en un flottement gracieux : fillettes portant les paniers de terre par longues théories, garçons charriant les pierres ou adultes piétinant la boue sur un rythme mâle de mélopée, avec des visages parfois durs, mais francs.

III. — L'ADMINISTRATION INDIGÈNE ET LE PERSONNEL FRANÇAIS

« L'administration doit être un protectorat, » telle fut la formule-programme du général Galliéni. Elle ne lui était pas seulement imposée par les faits historiques, l'évolution de notre conquête, la patiente liquidation dont on le chargeait de l'administration du résident Laroche et du régime du protectorat, mais par le système général de la colonisation française, tel qu'il a été conçu dans les bureaux composites du pavillon de Flore qui, recrutés à la hâte à la Marine, se sont mis à l'école diplomatique du Quai d'Orsay. Des fonctionnaires malgaches devaient donc jouer un rôle assez important, servant d'intermédiaires entre les gouvernans français et les contribuables, et ce régime ne devait point être un accommodement provisoire, commandé par le besoin de correspondre au moyen de sortes d'interprètes avec ces derniers jusqu'à ce qu'ils sussent tous le français, but aisé à atteindre, mais au contraire un système définitif. La pensée foncière du général Galliéni était de s'en servir comme d'un mode d'éducation progressive qui adapterait nos sujets et particulièrement les Hovas à la civilisation moderne en leur permettant de se passer de plus en plus de fonctionnaires européens : au lieu de

diminuer le nombre d'interprètes dans les bureaux à mesure que notre langue se répandrait et que les ressources permettraient de faire venir plus de Français supérieurement éduqués en Europe, son idéal était de diminuer le nombre de Français et d'augmenter celui des fonctionnaires hovas, en réalisant des économies sur le chapitre des appointemens. Dans cet ordre d'idées, un expédient économique aboutissait peu à peu à une sorte de nationalisation malgache des bureaux, fautrice de séparatisme ultérieur. Et l'on verra que les faits devaient servir la théorie.

Avant l'arrivée du général Galliéni, les gouverneurs indigènes relevaient du service central des Affaires Indigènes à Tananarive; après l'insurrection de 1896, toute d'inspiration hova, la décentralisation s'imposa au cours de la période active de répression, et ils relevèrent immédiatement des chefs de province français. A mesure que notre domination s'étendait, un personnel important devint nécessaire : on le recruta à la hâte parmi les Hovas, parce qu'ils étaient les plus intelligens, savaient mieux le français et étaient seuls habitués à une organisation bureaucratique. En 1897, fut créée l'*École Le Myre de Vilers*, formant des fonctionnaires malgaches; en 1901, des sections administratives dans les écoles régionales de Fianarantsoa, Mahanoro et Ananalave. Celles-ci étaient destinées, en vertu de la politique des races adoptée par le général, à former des fonctionnaires de races betsiléo, betsimisare, et sakalave; mais il était inévitable que les descendans de Hovas qui habitaient ces grandes villes fournissent le principal élément de ces nouvelles écoles, étant les plus adaptés à notre régime, et c'est ce que nous avons constaté dans nos visites à ces établissemens. En 1903, la section administrative de l'École Le Myre de Vilers en était détachée et élevée au rang d'*École Administrative Supérieure*, dont le prestige devait se reporter sur les jeunes Hovas qu'elle allait répandre chaque année dans l'administration de l'île entière.

Les plus vives critiques ont été portées contre ces fonctionnaires qu'on accuse partout d'abuser des contribuables comme aux meilleurs temps de la tyrannie de la Reine; les Malgaches pensent qu'en ayant confiance en eux le gouvernement « garde des objets dans un panier dont le fond est percé; » le gouvernement lui-même n'hésite jamais à rejeter officiellement sur eux la culpabilité de toutes les exactions. Cependant, quoi qu'en aient pu dire les journalistes, ils touchent des soldes suffisantes; et, au

fond, après examen de ceux qui les reçoivent actuellement, visages obséquieux et âmes traîtresses, on arrive à regarder les appointemens excessifs des gouverneurs principaux comme des subventions politiques servies aux grandes familles afin de se les acquérir. Le remède à la vénalité ne saurait donc être dans une augmentation d'appointemens, — il est seulement juste de demander que le Gouverneur Général seul puisse prononcer les suspensions de solde des employés indigènes et les fasse toujours insérer à l'*Officiel*, — mais dans l'interdiction à ceux-ci de servir dans les régions où ils ont de gros intérêts, d'acquérir des terres et des troupeaux dans celles où ils exercent leurs fonctions, d'employer à leur bénéfice des prisonniers, ou de la corvée. Les membres de l'aristocratie actuellement pourvus de postes lucratifs sont foncièrement voleurs : ce n'est que par une lente éducation, l'exemple d'Européens intègres et une sévère discipline, qu'ils acquerront le sens de l'honnêteté, amendant ainsi un atavisme séculaire qu'explique leur suprématie d'usurpateurs. A plus forte raison ne saurait-on créer, comme il en est question, trois ou quatre emplois d'inspecteurs en chef indigènes, « recrutés parmi les gouverneurs de première classe réunissant de longues années de service et signalés comme honnêtes et dévoués, par leurs chefs hiérarchiques. » L'espèce ne s'en multipliera pas de longtemps. L'exemple de l'Algérie et l'expérience de Madagascar sont là pour le prouver : de même que dans l'évolution ce ne sont point les espèces supérieures d'un âge géologique qui ont survécu dans l'âge suivant et y ont prolongé le progrès de la vie organique, l'assimilation de la race conquise à la civilisation de la race conquérante ne s'accomplit jamais par les indigènes supérieurs : ils restent généralement fidèles au passé, ne s'asservissent point aux concessions ; ce sont ceux qui s'adaptent avec souplesse et hypocrisie et prospèrent au détriment des autres qui font la transition entre l'ancienne race conservatrice et la nouvelle race modifiée où les générations ultérieures seules produisent des êtres moraux et dignes.

Au fort de l'insurrection de 1896, le Gouverneur Général manda les deux principaux conseillers de Ranavalo et, sans commentaires, leur donna à choisir entre le peloton d'exécution et les plus hautes fonctions désormais pourvues de somptueux appointemens : le plus honnête et fier refusa avec les honneurs la charge d'instruire et de diriger la répression : il fut fusillé

quelques heures après; le second pâlit, salua et signa depuis lors les mesures draconiennes (1) et les ordres d'arrestation. Il est universellement méprisé des Malgaches et redouté puisque les vainqueurs le maintiennent aux premières dignités. Il en a été de même dans les provinces où, par une nécessité des périodes de transition, nous n'avons le plus souvent trouvé pour nous servir que les traîtres, les concussionnaires ou les Hovas qui guettaient l'occasion de reprendre la tyrannie sur les populations qui les avaient chassés lors de la victoire de nos troupes et qui ont exercé leurs vengeances en rejetant sur le nom français la haine des opprimés. Le gouverneur Galliéni a pu intelligemment leur substituer des fonctionnaires provinciaux, mais ils n'étaient ni nombreux ni capables, et, on le verra de plus en plus, le système général d'administration avec son appareil d'écoles spéciales tend à refaire l'hégémonie hova.

« Le grand soin apporté au recrutement des agens malgaches, conclut sur ce chapitre un rapport du général Galliéni (1905), a permis d'augmenter le nombre de ces derniers, de diminuer par voie de conséquence l'importance de l'élément administratif français. » En effet, les dépenses du personnel indigène montent de 980 000 francs, en 1896, à 3 650 000 francs en 1905, mais à notre sens cette sorte de progrès est extrêmement dangereuse. Sans doute, selon l'évolution des idées sur la colonisation, il s'agit heureusement de ne pas exploiter les races inférieures, mais de les éduquer; toutefois, cette éducation doit se faire à l'école, au travail (agricole ou industriel), non dans les bureaux et par l'exercice de fonctions qui exigent elles-mêmes au préalable une longue éducation, une pratique ancestrale de l'honnêteté, et l'adaptation à un régime administratif d'esprit tout européen.

Il est vrai que le corps métropolitain d'administrateurs à qui devrait, selon nous, revenir de plus en plus le soin de diriger les indigènes, a provoqué de vives accusations. Chaque année, les députés d'extrême gauche adressent des interpellations contre lui, ne portant d'ailleurs presque jamais à la tribune que des faits isolés, rares, des preuves douteuses, et les ministres aux gestes faciles ont beau jeu pour rejeter les accusations d'hommes qui ne furent jamais aux colonies et disposent de notions géogra-

(1) Un journaliste l'a attaqué en l'appelant « traître à son ancienne patrie. » C'est une sentence de pure rhétorique : il n'y avait pas de patrie sous Ranavalo, mais à peine une camarilla... Il est nécessaire de le dire à Paris.

phiques et ethnologiques d'une imprécision notoire. Sans doute il est malaisé, même à ceux qui ont mené des enquêtes dans plusieurs de nos établissemens et qui ont vu à l'œuvre une assez grande variété d'administrateurs, de formuler un jugement d'ensemble; du moins peuvent-ils constater qu'un grand nombre de ces fonctionnaires français sont intelligens et humains, que les hommes d'élite n'y font pas défaut et que le corps est bien supérieur à ce qu'il était il y a vingt ans, particulièrement en Algérie, pays de proconsulat où l'exemple illustre de Salluste autorisait même ceux qui n'avaient reçu aucune éducation classique à des déprédations opimes et à un cynisme magnifique.

Actuellement les administrateurs de Madagascar sont d'anciens élèves de l'École coloniale ou sortent des rangs. Ceux qui ont passé par l'École y ont appris le droit romain et le droit international, une langue indigène, et les règles de la comptabilité; expédiés neuf fois sur dix dans la colonie dont ils ne savaient pas l'idiome, ils ont fourni un stage d'un an dans les bureaux de Tananarive où on ne les a pas astreints à apprendre le malgache, puis ont été envoyés pour un ou deux ans dans un village avec la recommandation pressante d'y prélever le maximum d'impôts, et là ils sont chargés de faire construire les routes, élever les hôpitaux, diriger les travaux d'assainissement, desservir des postes météorologiques, créer des jardins d'acclimatation, *même surveiller les médecins et infirmiers indigènes*, toutes fonctions nécessitant des connaissances scientifiques qu'ils n'ont pas acquises à l'École. Or ils arrivent dans leurs postes éloignés nantis de l'esprit des étudians de ces grands établissemens modernes, improvisés à la hâte par un homme d'État inquiet et jamais examinés, où il n'y a ni unité d'enseignement ni principes supérieurs d'éducation morale. Ils restent infatués, sinon toujours de leurs personnes, de leur école; la plupart sont guindés, secs, arrivistes, pessimistes par égoïsme, pédans et d'un dilettantisme utilitaire, ils n'ont aucun esprit de charité, ils méprisent l'indigène et aussi volontiers le colon. Souvent ils ont quitté Paris imbus de cette théorie mi-artiste et mi-anarchiste, d'ailleurs aussi peu libérale que scientifique (l'ethnographie est là pour le prouver), que les indigènes « sont chez eux, » qu'à être sincères il est injuste de leur enlever les terres et de réclamer des impôts, qu'eux-mêmes sont payés pour une besogne immorale que l'État leur a confiée et qu'ils ont assumée parce que c'est un métier

comme un autre et « où l'on voit des choses; » alors, avec froideur et détachement, ils exploitent l'indigène, s'y jugeant aussi autorisés que l'État devant lequel seul ils s'estiment être responsables. A part quelques exceptions, nous avons souvent trouvé à Madagascar les anciens commis de résidence supérieurs dans leur tâche aux brevetés des grandes écoles, parce qu'ils avaient plus de bonhomie et de bienveillance envers le paysan. Il est juste d'ajouter que, soucieux de leur avancement, ceux-ci ont l'esprit aigri par les passe-droits fréquens : contrairement à toute légalité, on voit des expéditionnaires du ministère des Colonies, qui n'ont pas réussi à l'examen de rédacteur, nommés d'assaut administrateurs-adjoints de 2e classe, alors que les anciens élèves de l'École coloniale mettent au moins quatre ans pour arriver à ce grade. La Métropole envoie cependant tous les deux ans des inspecteurs dont la fonction est justement de relever les abus de cet ordre : il est vrai qu'ils ne barguignent point à se plaindre publiquement de ce que leurs réclamations sur de tels sujets les font mal noter aux cabinets privés des ministres.

Dans ces conditions, il faut admirer l'administrateur d'avoir su rester en général un type de Français très sympathique, complexe, vivant, pittoresque, éclairé. Vêtu d'un costume de soie betsiléo qu'a tissé une ramatoa de sa circonscription, il aime à circuler dans le pays, excursionnant pour son agrément tout en accomplissant sa tournée de service; la géologie l'intéresse; il a photographié les volcans se succédant en propylées, les cascades fumantes, les lacs recueillis dans les cratères; montrant aux indigènes qu'il a plaisir à parler leur langue quand il pourrait n'ordonner qu'en français, il a fait quérir les plus vieux et a interrogé leur mémoire flattée sur les légendes et l'histoire des aïeux; le voici qui se promène au milieu des groupes de lambas les jours de marché et s'entretient avec les marchands de la récolte; il entre à l'hôpital prendre en la plaisantant des nouvelles de la dernière accouchée. Sa chambre, son bureau sont tendus de rabanes coloriées qu'il a commandées au plus habile ouvrier du district; il a sur sa table de travail des coupe-papier taillés dans la corne des zébus et sur ses étagères les lampes en porphyre des anciennes cases. Le dimanche soir, dans son salon où sont réunis les Européens, un ancêtre en uniforme rouge du premier Empire vient chanter devant le piano, où la madame vahaza l'accompagne, de vieux airs royaux. De même

que l'administrateur invite les indigènes, pressés sous sa varangue, à voir comment les Français se réjouissent en famille, il leur témoigne qu'il est curieux de ses divertissemens et amusé de ses mœurs, il fait acte de présence soit dans ces bals où une *Marseillaise* jouée sur des flûtes en bambou salue son entrée, où les lanciers et les impériales sont dansés par la jeunesse hova avec une élégance naturelle et des fioritures d'entrelacs, soit dans ces réunions publiques où un pitre sauteur, monté de l'Ouest, entasse histoires sur histoires et lance des grimaces en pilant le sol d'une plante fougueuse.

Progressivement, depuis 1896, les civils ont été substitués aux militaires. On a souvent été injuste envers ceux-ci : certes on a eu à déplorer des cas de despotisme, voire de concussion, dont quelques-uns ont été l'objet de condamnations; des députés ont pu signaler des officiers abusant de leur pouvoir pour décimer les troupeaux à leur profit ou édifier des villes dans des endroits peu commerçans, s'y maintenant afin de ne pas avouer leur erreur et épuisant ainsi par leur faute individuelle toute la ressource de l'effort administratif; mais l'on n'a jamais tenu suffisamment compte de ce que la période de gestion militaire a coïncidé avec la première époque d'occupation où il fallait réprimer l'insurrection et qu'il y est moins aisé de rendre à des indigènes perfides ou tremblans une justice déjà réputée si injuste dans les métropoles pacifiques depuis les plus lointains classiques. Les critiques, à force de se vouloir humanitaires, manquent de philosophie. Pour ne pas glorifier tous leurs actes, reconnaissons au moins que fréquemment les officiers des colonies se montrent intelligens et actifs; ce sont même, si l'on veut bien, des intellectuels, et leurs rapports ou les études publiés par eux dans les *Notes, Reconnaissances et Explorations* de Tananarive, ingénieux, érudits, dénotent une culture généreuse, un sens artistique délié, une jolie psychologie, une compréhension amicale des âmes simples.

Ils ont montré de sérieuses qualités d'administration, et, s'il faut un nom pour symboliser l'idée, l'effort et les résultats pratiques de la régie militaire, on n'en saurait trouver de meilleur que celui du général Lyautey, le plus brillant disciple du général Galliéni, personnalité hardie et noble, laborieux, sagace, persévérant, curieux et entêté d'innovations, ressassant à ses officiers avec une souriante obstination des leçons d'agriculture et de méthodes commerciales et en gavant les indigènes, —

homme de convictions et d'action, aussi énergique que charitable, aimé et respecté de tous, esprit et cœur supérieurs. Au-dessus de tous, le général Galliéni a donné la preuve de ce que pouvait accomplir, dans un pays de surprise, un soldat dont les campagnes en Afrique et en Asie avaient enrichi et humanisé le génie militaire français en un génie colonisateur d'ample envergure, rapide à éventer les ruses et découvrir les ressources de toutes les races, à investir leur apathie, à emporter d'assaut leur admiration superstitieuse, à pacifier en travail soumis les instincts de banditisme. Sans nul doute son œuvre, grandiose, reste incomplète, instable ; des erreurs nombreuses et radicales la lézardent, par l'impéritie ou l'inexpérience de subordonnés présomptueux et de manœuvres brutaux, par la précipitation de l'exécution. Mais c'est une œuvre. Elle porte l'empreinte d'un esprit vif, décidé et catégorique, d'une intelligence cultivée et large d'où rayonnait sur tous les services une généreuse complexité de vues, et d'une tenace et souple volonté. Si tant de qualités supérieures n'ont pu fonder le monument durable qu'elles avaient projeté, c'est surtout parce que le pouvoir civil de la Métropole, inconstant, ignorant et autoritaire, a tout fait pour les énerver et finalement dissocier leur coopération. De même si les entreprises du général Lyautey et de beaucoup d'officiers n'ont pas toujours abouti, il le faut souvent imputer au défaut de persévérance des administrateurs qui leur ont succédé avec l'idée arrêtée de dénoncer l'inanité de leurs conceptions.

Depuis que les civils règnent sur presque toute l'île, les récriminations n'ont pas diminué. On n'a point relevé d'« atrocités » comme au Congo, on a particulièrement signalé des irrégularités financières, — illégales commandes sans adjudication, prélèvemens de chefs de chantier laissant figurer sur l'état des soldes un quart absent de leur effectif, escamotage de contrôle, — qui, si nombreuses soient-elles, sont moins graves que lorsque pesaient sur l'indigène les exactions des Hovas. En dehors des inspections métropolitaines, une tutélaire Administration Centrale de Tananarive peut les réduire de plus en plus, car le fonctionnaire français a un fond d'honnêteté et craint la loi. Lors de la transmission des pouvoirs du général Galliéni à M. Augagneur, le personnel a subi un contrôle si minutieux qu'il a été dans la suite complètement remanié, bouleversé : des mises à la retraite ont été signifiées, de nombreuses arrestations opérées

(1905-1906), des indemnités supprimées, des crédits supplémentaires sabrés par le docteur Augagneur, plus militaire que le général, dans une campagne d'exécutions économiques.

Les irrégularités de conduite des administrateurs vis-à-vis de nos sujets sont plus malaisées et dangereuses à vérifier, à cause de la spontanéité même des Malgaches à la délation et à la calomnie. Sans doute l'Européen, exaspéré par un climat souvent énervant, abuse de la complaisance des femmes et de la timidité des maris, qui n'en restent pas moins, dans leur soumission, profondément blessés. Pour légitimer leurs impérieuses fantaisies, ils ont émis en adage que toutes les ramatoas sont des prostituées et que les indigènes se trompent familièrement entre eux : on leur fait donc un honneur en se mêlant à leurs adultères. Mais si l'état d'infériorité mentale où est tenue la femme malgache la laisse en effet volontiers passive devant le premier homme venu, il n'est nullement vrai qu'il soit absolument indifférent, « voire agréable, » aux hommes d'être trompés. A l'ordinaire, les fonctionnaires mariés sont plus réservés; reconstituant une vie de famille charmante et fleurie dans les jardins vicinaux où ils ont acclimaté le mûrier et fait courir les pampres sur des treilles ouvragées par des écoliers malgaches, ils multiplient ainsi çà et là dans la grande île fauve et broussailleuse les sujets de la douce France. Ils sont alors l'objet du respect, parfois affectueux, des indigènes qui s'empressent avec un culte mignard pour les enfans européens et sont reconnaissans au père assez confiant en eux pour amener les siens avec lui dans ses tournées, bébés rosés, les yeux grands ouverts sur le visage noir d'une nénaine, qui les berce d'une ritournelle madécasse, fillettes aux joues chaudes de santé sous le casque. Les Malgaches ont le sentiment artistique et l'attendrissement caressant de leur délicatesse ; c'est par la grâce des enfans de France que ces peuplades puériles et musiciennes peuvent être le plus subtilement gagnées à notre civilisation. Dans plusieurs chefs-lieux où se rencontrent des ménages, nous avons vu les indigènes aimables, adoucis et familiarisés avec quelque attrait à notre domination. Au contraire, on devrait éliminer les couples français tapageurs, les maris trop complaisans, sujet quotidien des entretiens malins dans la fumée qui ne s'évapore jamais des cases indigènes. Dans les grandes villes, les scandales se répètent; il s'y étale une corruption bruyante et vulgaire où notre race

et notre prestige s'épuisent; le nouvel arrivé y est initié dès les premières heures, sans qu'un long séjour adoucisse la blessante impression de début; des femmes qu'ont illustrées, d'un éclat il est vrai assez blafard, des aventures publiques, sont reçues dans les salons officiels, et la promiscuité en est imposée aux épouses des petits fonctionnaires et des colons. Cette philosophie d'indulgence aurait été tirée des exemples et des souvenirs de l'ancienne cour hova : du moins le dilettantisme des hauts fonctionnaires les invoque à décharge avec un sourire érudit. Dans les cercles de province que régissent des célibataires, ils abusent trop souvent de leur autorité, dépêchant leurs filanzanes et leurs miliciens à la conquête de jolies ramatoas signalées à plusieurs jours de marche et aiment à en parler avec humour et galanterie. On ne saurait assez s'ingénier à mettre dans le plus de postes des fonctionnaires mariés; s'il n'entre point dans l'esprit de notre régime de leur donner des appointemens supérieurs à ceux des célibataires, ce qui serait cependant légitime à Madagascar où il est si important de faire l'éducation des indigènes et de créer des centres de familles françaises, on pourrait tourner la difficulté en allouant de fortes indemnités de logement et d'entretien aux premiers et en les supprimant aux autres, qui sont trop payés.

L'étendue des pouvoirs conférés à l'administrateur a été l'objet d'opiniâtres critiques. Ils ont été restreints par l'arrêté de 1905 concernant le code de l'indigénat, et on demande encore que la justice indigène leur soit enlevée, ainsi qu'en Algérie. Rien ne serait moins politique ni pratique; sans insister sur les dépenses que nécessiterait la création d'un nouveau service judiciaire, il est aussi aisé de contrôler étroitement la façon dont les administrateurs usent de leurs prérogatives, déjà réduites, qu'il est impossible, si on les leur enlève, de leur demander de gérer leurs districts (1); lorsqu'on leur aura ôté le droit d'infliger les petites punitions et les amendes inférieures à cinquante francs aux autochtones, paresseux et rusés, ils ne sauront continuer à diriger les travaux de construction d'hôpitaux et de routes, d'assainissement et de plantations qu'on exige. Indubitablement

(1) L'expérience du général Lyautey, la science juridique de M. Arthur Girault (Congrès de sociologie coloniale) sont d'accord à proclamer qu' « il n'est pas désirable d'établir une autorité judiciaire distincte de l'autorité administrative. »

certains d'entre eux sont durs pour les indigènes, mais la plupart se trouvent désarmés devant la fainéantise insaisissable du Malgache et fort embarrassés entre les ordres de Tananarive qui les pressent de dépenser le minimum, en faisant rentrer le maximum, et les prescriptions philanthropiques de la Métropole.

Si une partie de leurs pouvoirs de police était transmise à des juges, l'administration deviendrait absolument impossible, car le corps judiciaire est en sa majorité imprégné d'un esprit à la fois vague et autoritaire d'humanitarisme qui l'induit toujours à donner raison, ostensiblement et avec malignité, à l'indigène à cause de ses droits de « possesseur » naturel et donc légitime du sol, et à débouter de ses plaintes le colon, sans tenir compte des circonstances et des sacrifices. Déjà une rivalité aigre-douce est latente entre les fonctionnaires des deux corps qui, communément jaloux de leurs prérogatives, sont animés de préventions les uns contre les autres et souvent surexcités de dédain. Elle deviendrait plus aiguë, au grand dommage de la colonisation. Au contraire, tous les administrateurs s'accordent à réclamer qu'on leur enlève la juridiction des Européens : elle ne chargerait point d'un lourd supplément de besogne les magistrats et elle oblige les administrateurs dénués de sérieuses connaissances juridiques à un travail d'autant plus considérable qu'il est très délicat de condamner des vahazas : mille questions politiques et ethniques se mêlent insidieusement ; aussi n'ont-ils plus grand loisir pour s'occuper d'administration.

Le reste de leur temps est pris par les rapports multiples qu'on leur demande, dont quelques-uns s'acquittent avec un zèle absorbant, qui occupe les meilleures heures de ceux-là mêmes qui, au jugé, mettent les premiers chiffres venus, comme ils vous le déclarent avec rondeur. Déjà, en Algérie, pays depuis longtemps conquis, et sur lequel les travaux privés abondent, les administrateurs nous avaient montré à quel point on les accablait de questions inintelligentes auxquelles ils répondaient toujours de la même façon par les calculs approximatifs les plus aléatoires; à Madagascar, pays neuf, les enquêtes officielles étant plus légitimes, on en a abusé : les dossiers viennent s'accumuler à la direction centrale où un officier d'ordonnance, célèbre dans toute l'île pour la rapidité avec laquelle, sur un mot de son chef, en une nuit, il composait une copieuse étude économique, artistique

ou ethnographique, médicale, agricole, industrielle ou linguistique au choix, en tirait la matière de conclusions et statistiques les plus fantaisistes, au moins sommaires. Il suffit de parcourir le *Journal Officiel* de la colonie et les *Annuaires* pour relever les flagrantes contradictions que les faits notoires imposent aux affirmations téméraires des années précédentes. Les chefs de province ne s'entendent pas moins à se plaindre d'être trop assujettis par les questions minutieuses de comptabilité dont les petits fonctionnaires, agens respectifs des services divers, devraient avoir la responsabilité directe devant le Gouvernement Général.

Les changemens incessans de postes les obligent à prendre à chaque fois connaissance de nouvelles questions, au contact de nouvelles contingences, et contribuent fortement à déterminer dans leurs esprits ce découragement et cette instabilité de notions coloniales que préparait déjà l'insuffisance d'instruction pratique spéciale. Cette instabilité s'objective en dilettantisme persifleur chez les plus intelligens et en torpeur passive chez les autres. Le général Galliéni posait la nécessité de deux conditions pour le régime actuel : « la sélection d'un personnel européen qui ne fût plus à la merci des tours de départ des listes administratives suivant la méthode officielle ; la stabilité qui d'abord permet d'acquérir une connaissance approfondie du pays et de concevoir des projets à longue échéance, les seuls efficaces, qui garantit ensuite que la population sera ménagée, parce que l'administrateur, assuré d'avoir du temps devant lui, ne se presse plus de couvrir sa circonscription de créations hâtives et insuffisamment préparées pour laisser une trace de son passage » (ce qui a eu lieu précisément sur nombre de points). Il attestait ainsi une psychologie parfaite de ses auxiliaires. Malheureusement, la stabilité d'un grand nombre de fonctionnaires dûment protégés leur a permis de se cantonner paresseusement dans les fiefs les plus avantageux et a provoqué les plaintes qui ont entraîné M. Augagneur à envoyer au littoral tous ceux qui résidaient sur le plateau. Ayant pris systématiquement pour point de départ que tout était à refaire et qu'il devait se débarrasser d'un personnel corrompu, il a négocié avec le Département pour diriger sur nos établissemens d'Afrique une cinquantaine de fonctionnaires ayant de l'ancienneté de services dans la colonie au moment même où les Vieux-Malgaches

étaient mis à la retraite. Rien n'est plus propre à entretenir le nihilisme des indigènes : de tous ces changemens, ils présagent que notre domination superficielle sera éphémère, qu'elle passera comme passent les hommes qui la représentent.

« L'administration doit être essentiellement *patiente*, aussi peu exigeante et fiscale que possible, » édictait le général Galliéni. Cette patience n'était point permise par les dépenses des grands travaux entrepris ni ne le sera par le renouvellement complet du personnel, surtout s'il est actif comme on le lui demande. D'ailleurs, le déplorable esprit dont est imprégné le Département, de laisser presque toutes les charges à une colonie nouvelle où tout est à organiser, n'accréditera jamais cette vertu dans les mœurs administratives de notre empire.

On n'a cessé de répéter qu'il y avait trop de personnel à Madagascar, et, à la Chambre, des députés modérés eux-mêmes, M. Hubert ou M. Le Hérissé, rapporteur du budget des Colonies, ont tenu ce langage de ministrables, donnant des gages à la majorité avide d'économies. C'est une erreur absolue. Particulièrement dans ce vaste pays qu'on a cru riche et qu'on a voulu doter aussitôt d'une organisation luxueuse, il importe d'assurer une liquidation attentive et la moins décevante possible du régime dépensier afin de ne point perdre l'intérêt des sommes considérables avancées. Une réduction notable du personnel ne pourrait avoir d'autre résultat que d'obliger à abandonner des travaux en cours, d'élargir le déficit brut, en n'ayant d'autre but que d'accuser la mauvaise gestion des prédécesseurs. Si Madagascar était un pays désespérément pauvre, il n'y aurait qu'à y renoncer; mais c'est seulement un pays de rapport médiocre où un labeur assidu est nécessaire pour mettre en valeur les ressources réelles, nullement négligeables. La diminution du nombre des fonctionnaires entraînera seulement la difficulté de percevoir doucement les impôts, de les répartir avec justice, de toucher tous les contribuables. Un exemple est probant : dans la province de Maintirano, le personnel d'officiers administratifs ayant été accru de 1902 à 1904, un meilleur recensement a pu être effectué et amener la constatation de 4 861 habitans de plus, résultat fort notable pour le fisc. Les économies porteraient plus avantageusement sur le chiffre des appointemens, Madagascar s'étant assaini presque partout à la suite de travaux coûteux et la vie s'y maintenant d'un bon marché exceptionnel. On a calculé à l'origine en

le tenant pour un pays de climat meurtrier et d'insurrections constantes; la réputation mauvaise qui lui en est restée a causé un tort économique considérable à la colonie en en détournant les gens sérieux et leurs capitaux, mais a été d'un grand profit pour les fonctionnaires. On a également calculé comme s'il était un pays riche capable de supporter toutes les majorations. Les traitemens actuels ne peuvent être légitimement conservés qu'à ceux qui, avec mérite, entretiennent une famille, foyer de peuplement. De même le régime actuel des congés, aggravé par une circulaire ministérielle de 1906, est excessivement dispendieux (1). Enfin, en bureaucratie, des économies peuvent être réalisées par une décentralisation judicieuse.

Centralisation : centralisation économique, administrative, politique, voilà à quoi tend fondamentalement le régime français, non seulement par l'institution d'un gouverneur général à Tananarive, centre de l'île, mais par l'esprit même des administrateurs. Elle déterminera logiquement la reconstitution de l'*hégémonie hova*. Cette hégémonie, au début de la conquête, résultait systématiquement de la *politique du protectorat* qui, voulant administrer l'île à l'indigène, y employait partout la race la plus intelligente. Dès que le général Galliéni fut convoqué à remplacer le Résident Laroche, il eut à lutter contre les Hovas que ce régime avait rendus puissans et insolens; il comprit que, divisant pour régner, il fallait leur opposer les Betsiléos, les Betsimisarakas et les Sakalaves en les appelant dans leurs pays respectifs aux fonctions que les Hovas seuls y occupaient jusque-là : il inaugurait de la sorte son excellente *politique des races*, dont un des avantages a été d'imposer l'étude des populations des différentes provinces aux administrateurs; et, en juillet 1897, tous les gouvernans hovas des côtes avaient été

(1) On accorde un voyage pour la France tous les deux ou trois ans, suivant les corps, et la plupart des passages sont de première classe. Une simple réduction de classe pour les fonctionnaires n'ayant pas atteint un grade assimilé à celui de commandant permettrait une économie de plusieurs centaines de mille francs. D'autre part, c'est un abus, reconnu tel par tous, d'accorder tous les deux ou trois ans des congés pour la France, avec un passage aussi onéreux; une fois sur deux, ils pourraient être donnés pour les sanatoria voisins de la Réunion où toute l'année le climat est celui de la côte méditerranéenne et où les eaux minérales, très variées, sont peut-être supérieures à celles de France. Le général Galliéni avait fini par reconnaître, en 1905, le bien fondé de ce projet, qui mériterait d'être repris en considération par le Dr Augagneur. M. Saint-Germain a excellemment fait observer au Sénat, en 1906, que les crédits de passages avaient passé de 4 974 155 francs à 6 721 115, exigeant de la métropole des crédits supplémentaires.

rappelés. Mais, la rébellion une fois réprimée, on laissa se relâcher cette politique des races, de moins en moins consciente et rigoureuse à mesure qu'on cessait de craindre militairement les Hovas. Dès lors, les institutions, notamment dans l'enseignement, et la centralisation excessive du gouvernement à Tananarive, concoururent à reconstituer l'hégémonie hova, l'œuvre administrative détruisant ainsi peu à peu celle de la tactique. Cette hégémonie est d'ailleurs vivement souhaitée par nombre d'Européens. Elle plaît à leur besoin foncier d'ordre que renforce l'éducation reçue dans les écoles administratives de Paris ou dans les bureaux; elle leur paraît la seule compatible avec les idées qu'inculquent les Écoles de sciences morales et politiques sur la supériorité du Protectorat et la nécessité de développer parmi les races indigènes celle dont la nationalité est la plus organisée, — c'est là une des formes, non des moins dangereuses, qu'a revêtue après 1870 la politique des nationalités, réduite à chercher désormais hors d'Europe son champ d'exercices. Enfin elle sourit à leur paresse sous le ciel tropical : les Hovas fournissant le plus grand nombre des employés de bureau qui les servent tous les jours, ils cèdent machinalement à leur accorder les faveurs. Il convient de s'arrêter avec le plus d'attention sur ce point capital.

IV. — L'HÉGÉMONIE HOVA ET LA POLITIQUE DE L'ASSIMILATION

La supériorité intellectuelle des Hovas entre tous les Malgaches est unanimement proclamée par les Européens, parce qu'ils ont toujours considéré la souplesse et la rapidité à comprendre et à imiter comme le principe de l'intelligence : telle, elle frappait, dès le XVIIIe siècle, Mayeur que tous se plaisent à citer aujourd'hui pour autoriser leurs préférences personnelles; mais il convient déjà de ne pas oublier que Mayeur les a observés sous le règne d'Andrianapoimerina, à l'apogée de leur grandeur. Cette conviction de leur supériorité a été assez impérieuse pour pousser un de ceux qui ont le plus sagacement apprécié les Hovas, avec des considérations partielles très pénétrantes et justes, à conclure : « Je déclare que notre entreprise (de conquête et de francisation) est un crime. Un crime contre le droit des gens, comme le seraient la conquête et la réduction en servitude du peuple japonais. » Nous citons cette opinion catégo-

rique de M. Carol, qui paraît si excessive à la plupart des Européens, administrateurs, journalistes, voyageurs ou colons, parce que, en somme, elle est l'aboutissement logique de leurs propres opinions sur les Malgaches, qui, elles, étant modérées, ne leur paraissent point erronées et dangereuses, — comme elles sont en réalité.

Il importe de dégager les avis des personnalités compétentes sur les Hovas. L'opinion officielle s'affirme en son essence dans ce qu'elle a de contradictoire par ces deux phrases du *Guide de l'immigrant* à Madagascar, grande publication très soignée dont la direction a été confiée par le général Galliéni à M. Grandidier : « Dons naturels, caractère du pays, développement historique, tout a contribué à faire des Hovas le premier peuple de l'Ile... Ils semblent avoir en eux un germe de développement spontané qu'on chercherait vainement chez les autres peuples... » et : « Malgré leur bonne volonté, ils ont au fond peu d'aptitudes assimilatrices... Ils sont naturellement antipathiques. » Ces phrases trahissent le sentiment équivoque de l'administration supérieure qui est pleine à la fois de méfiance, d'irritabilité à l'endroit de ces « sujets, » si difficiles à saisir et à tenir, et de tendresse pour ces pupilles dont la souplesse d'esprit leur a fourni la raison de construire de magnifiques écoles, d'échafauder un système architectural d'instruction, d'administration, de politique; l'éducation des Hovas a coûté très cher, et il est compréhensible qu'on ait de la complaisance à tirer tout d'eux. Seuls ils avaient un corps de fonctionnaires, et rien ne les rend plus propres à servir la bureaucratie française, dussent-ils l'éliminer ultérieurement. D'autre part, ce sont eux qui consomment le plus de produits métropolitains, élevant le total miroitant des importations, et rien encore ne peut mieux établir que les autres Malgaches leur sont inférieurs. De là cette proclamation de leur supériorité jusque dans l'ouvrage si solide et impartial de M. Gautier, qui conclut : « Dans les institutions Merina, ce qui frappe précisément, c'est leur puissance d'évolution spontanée... Les mêmes institutions qui, dans le reste de l'île, sont restées stationnaires, ou même ont rétrogradé vers un état politique et social inférieur, ont évolué en sens inverse dans l'Imérina. »

La capacité d'évolution spontanée ne saurait être un signe absolu de supériorité ethnique. Celle des Hovas, tient moins qu'on

ne l'a cru au fond de la race, qui est extrêmement mêlée et chez laquelle nous avons observé constamment que ce sont les métis qui avaient le plus de tendances à évoluer, — le fameux Rainilaiarivony n'était pas un andriane mais un *tsimafotsy* (esclave privilégié) ; — elle tient bien plutôt à des conditions matérielles ou historiques : le climat et la monarchie, régime qu'ils ont toujours subi, non point par intelligence politique mais de la façon la plus routinière et superstitieuse, qui a fait leur fortune lorsqu'ils venaient d'arriver, les derniers, pauvres et affamés par la nécessité, au milieu de races aisées et patriarcales, mais qui a précipité leur déchéance au bout d'un siècle de pouvoir. La puissance d'évolution est souvent au contraire un indice de dégénérescence et une cause de décadence rapide pour les races dont le cerveau est trop mobile, instable, et qui portent en elles plus de germes de défauts que de qualités. Le Père Piolet, qui a longuement vécu parmi eux, avec bonhomie, charité et studieuse bienveillance, a caractérisé l'essentiel lorsqu'il dit d'eux qu'ils ont beaucoup d'aptitudes physiques et fort peu de qualités morales. « Ni probité, ni moralité, ni seulement de dignité personnelle, » a dû reconnaître M. Grandidier. Lorsque vous séjournez en Émyrne, vous n'êtes point seulement frappés par l'état général de corruption, excessive à vous ôter toute confiance en l'avenir des Hovas ; mais, quand vous les pratiquez individuellement, vous constatez qu'ils n'ont aucun principe, même élémentaire, de moralité, contrairement à ce que l'on observe chez les Africains les plus bornés ; cela indique non point une mentalité primitive, mais une mentalité de civilisés en dégénérescence. Ce qui vous touche le plus agréablement, leur tendresse pour les enfans, vraiment charmante et musicale, se dénonce à l'analyse fort éloignée de l'amour sauvage de la mère, forme puissante de l'instinct de conservation de la race ; elle n'est point une qualité naturelle, mais bien plutôt sociale, faite d'enjouement nonchalant, de baguenaudages et presque de marivaudage, du besoin nerveux de bercer et de caresser, un plaisir artiste : on peut dire que ce n'est point avec son cœur de bête que le Hova aime son petit, mais qu'avec son cerveau à la fois raffiné et puéril il chérit indistinctement tous les enfans, qu'ils soient à lui ou à l'un des amans de sa femme.

En effet ce sont les qualités sociales qui dominent chez lui, presque exclusives : il aime à causer et à rire, à recevoir et à rendre des visites, à donner et accepter des cadeaux ; on a pu

vanter à l'extrême son hospitalité. Toutefois on l'a inexactement comparée à celle des anciens ou des Arabes : elle ne se ramène au fond ni à une générosité chevaleresque de seigneur, ni à un échange avisé de bons procédés commerciaux dans un pays difficile, comme chez les Berbères ou les Juifs ; elle est un art superficiel de politesse, un jeu représentatif, à quoi il se sait obligé par une routine de manières cérémonieuses devenues rudes dans cette vie sauvage à laquelle il a dû s'adapter, et voilà pourquoi il a si vite fait d'accepter de l'argent de ses hôtes, en dépit de la loi d'amour d'Andriana. L'hospitalité lui offre avant tout l'occasion excellente de palabrer : le *Kabary*, où le peuple s'assemble en plein air pour discuter toute affaire intéressant la communauté, est la coutume constitutive de la race ; l'éloquence, sa faculté dominante. Elle est sinueuse et entrelacée, interminable, imagée, poétique, empreinte de couleur locale, — non de chaleur, car, n'étant point sincère, elle est monotone, — et accentuée de conviction, même lorsqu'il ment ; avec cela le Hova ne tient à rien de ce qu'il a dit, il parle pour parler, discutant des heures pour un marchandage de deux sous et achetant à la dernière minute au prix peu avantageux, car il est satisfait d'avoir causé : dans cette race, l'éloquence n'est point une activité politique comme chez les Grecs, mais un jeu d'oisiveté ; elle est avec la musique le luxe de leur pauvreté paresseuse et bohème. Les Européens qui ont vécu en Émyrne l'ont bien observé : celui qui parle est toujours écouté en silence ; lorsqu'il a terminé, son adversaire commence par le complimenter et par entrer dans ses vues pour les combattre ensuite et conclure contre lui, devant les auditeurs également silencieux ; leur parti est pris d'avance, en faveur du plus fort.

Cette faconde s'épanche encore quotidiennement au marché qui n'est qu'un kabary commercial où l'on va chercher un objet d'un sou pour avoir un prétexte à causer toute une matinée. Cela a fait dire que le Hova était marchand « autant que le juif et plus que le Chinois, » et que les transactions locales étaient actives. Il est avéré que les Chinois qui tiennent toute l'épicerie sur la côte ne peuvent résister sur le Plateau Central ; mais cela n'est pas assez probant. Il est plus exact de dire que les Hovas sont essentiellement diplomates, et cette diplomatie, qui leur a permis de conquérir l'île sur des populations plus guerrières, établit leur supériorité dans le trafic, mais surtout pré-

cisément parce que le commerce est pour eux principale occasion de marchandage, de conversations, et celles-ci ne sauraient être prolongées qu'entre personnes de même race. Ils ont au demeurant l'esprit calculateur, et leur jeu préféré, le *fanorana*, prête à des combinaisons plus compliquées que les dames.

Les qualités physiques de ce peuple encore plus « débrouillard » qu'ingénieux sont de celles qui se manifestent en société ou pour un état social raffiné : dans l'horlogerie, la ferblanterie, la chapellerie, métiers qu'ils exercent en atelier ou au marché, tout en bavardant : leur patience, leur grande sûreté de main, leur vue très étendue et très distincte, leur assurent une incontestable maîtrise. Les défauts sont du même ordre. Ils se montrent orgueilleux à outrance : les andrianes (nobles) affectent l'arrogance et tous les Mérinas abaissent sous leur mépris les autres tribus de l'île à qui ils ont fait sentir durement leur domination. Le grand roi Andriana avait estimé que ce vice était le plus grave et il avait édicté contre les *mupiavonavona* (orgueilleux) ses lois les plus rigoureuses : les fokon'olona avaient le devoir de détruire leur tombeau de famille et leur maison ; « mettez-les en quarantaine et ne leur donnez pas même l'eau. » Elles ne purent l'extirper : les récens mémoires, conservés aux archives de Tananarive, de Rainandriamanpandry, colonel à quinze ans et ministre de l'Intérieur que fit exécuter le général Galliéni, nous renseignent sur la qualité, fort pédantesque et vieillotte, de l'orgueil hova, notamment par de tels axiomes qui, au surplus, dénotent quelque philosophie : « Les Français ont beau être en République, ils savent bien qu'il ne faut pas mettre sur le même pied un roi et un paysan ou un tailleur de pierre. »

Devant les vainqueurs, ils sont obséquieux, hypocrites : « S'il y a nation au monde, disait Flacourt, adonnée à la flatterie, cruauté, mensonge et tromperie, c'est bien celle-ci. » Ces diplomates ne se croient liés par aucune promesse. M. Grandidier a particulièrement noté « leur duplicité naïve, leur esprit cauteleux et méfiant : » encore, à vivre au milieu des gens du peuple, reconnaît-on, selon la fine analyse de M. Carol, que chez eux, cette duplicité est une simple déformation morale produite par des siècles de terreur, en sorte qu'un Hova ne vous répondra jamais ce qu'il pense, moins d'ailleurs pour vous le cacher que pour chercher à dire ce qu'il suppose que vous désirez entendre : de là ses contradictions successives au cours d'un même interroga-

toire au fur et à mesure que ses dernières réponses semblent ne pas vous contenter; pendant que vous vous acharnez à poursuivre sa vraie pensée, il court éperdument après la vôtre. Bassesse, lâcheté qui ne peut même pas se mesurer à ses terreurs légitimes, dictant à celui qui déteste le plus la France les hyperboles d'un style qui sait s'assimiler rapidement toutes les épithètes et les tournures du *Journal Officiel* : ainsi le gouverneur principal Rasanjy ne parle dans ses discours que de « prosternation » du peuple aux pieds de son sauveur le général Galliéni et des bienfaits dont celui-ci accable les nouveaux enfans de la généreuse France.

Leur paresse, proverbiale, est un plaisir de société : on a dit fort justement qu'elle était faite de philosophie et d'espièglerie; elle dénote surtout l'instabilité mentale : la monotonie leur répugne dans le travail plutôt que la dureté; le laboureur exécute une besogne extrêmement fatigante, mais qui ne dure que quelques semaines; après quoi, il court à d'autres occupations; peu de paysans européens pourraient supporter le métier de bourjanes, portant à dos ou sur l'épaule 8 à 10 heures par jour, souvent à la course, mais se distrayant aux étapes toujours nouvelles et aux gîtes d'une galanterie cosmopolite. On a vu à Tananarive un typographe, qui composait la nuit, confectionner, le jour, des tables et des horloges. Peut-être ne faut-il point dire : paresse, mais : baguenaudage. Ils sont plus badauds que les Parisiens mêmes : un mot grossier, une simple constatation de maladresse, un rien les amuse pendant des heures, à petits rires modulés d'où bientôt jaillissent des chansons caricaturales.

Ils se trahissent aussi avares, usuriers et voleurs, défauts qui ne sont guère des attributs de peuples primitifs. En dernier lieu, un trait social est très caractéristique : doux et pacifiques, ne frappant jamais chez eux les animaux, ils deviennent cruels en public, froidement sanguinaires : le *tontakély* (voleur avec effraction) est-il surpris, la foule se précipite sur lui et fait rapidement justice, surtout s'il est faible. Un sport qui passionne les enfans consiste à laisser retomber plusieurs fois de suite sur une lame très pointue une volaille dont ils ont lié les pattes et les ailes. Ces raffinemens chinois sont des divertissemens auxquels on ne se livre jamais seul. Aux grandes fêtes nationales du *Fandroana*, la liesse populaire se donnait cours par un dépeçage de bœufs

vivans lâchés par la rue ; le couteau à la main, on poursuivait la bête saignante ne sautant déjà plus que sur trois pieds.

Ces tauromachies sans grandeur, d'autres coutumes raffinées et veules, leur zézayante jactance dénotent, non point une population sauvage, mais, comme nous l'avons dit, une race civilisée en décadence, ce qu'indiquait déjà leur grande « assimilabilité. » Leur assimilation ne donne point des résultats stables : arrivés à un certain niveau, ils ont la plus souple facilité à tomber dans l'ivrognerie, et de brillans sujets des écoles supérieures ont donné de très vives déceptions. Le Père Piolet a noté chez toute la noblesse des signes effrayans de caducité. Le peuple est un peu moins atteint, quoique touché par la syphilis dans les proportions effrayantes de 80 pour 100. Il se conserve par un reste de vitalité, par ses privilèges de race dominatrice que les Français ont prorogés et parce qu'il se renouvelle par le croisement. Il présente donc encore un ensemble assez robuste qui se maintient par une certaine cohésion, en sorte qu'ils éliminent peu à peu non seulement les Chinois, mais même les commerçans grecs et bientôt, grâce aux leçons des écoles professionnelles, les ouvriers d'art français et les petits colons.

Le général Galliéni, le colonel Roques, M. Deschamps, la plupart des Vieux-Malgaches se sont laissé gagner, malgré les défauts qu'ils lui constatent, à croire à la prépondérance future de la race hova, à l'envisager avec complaisance et à y travailler. Le général Galliéni a déclaré un jour qu'il « comptait rendre la main aux Hovas. » Or leur patriotisme n'est point simplement l'amour de la terre qu'y a vu M. Carol, ils acquièrent de plus en plus une conscience nationale et même nationaliste : M. Deschamps, qui a un sens ethnologique très fin et très éveillé, l'a reconnu avec nous, ils ont en leurs destinées prochaines une grande confiance qu'exagère leur infatuation, ils s'instruisent avec plus d'avidité que nos paysans dans les villages. Plusieurs, parmi les gouvernans français, escomptent que, comme les Japonais, avec qui ils ont parfois une si déconcertante ressemblance physique, ils arriveront, plus lentement il est vrai, à s'approprier les industries européennes pour nous évincer ensuite. Le scepticisme des Français, voire le cynisme de certains à afficher leur indifférence à l'avenir et leur internationalisme vulgaire, la façon même dont on admire l'intelligence des Hovas en les méprisant, les inclinent d'autant à préméditer notre expulsion

Or, cette race a beau se renouveler par des élémens campagnards d'autres peuplades, les mœurs et l'esprit de décadence y dominent : à cause de leur intelligence et de séduisantes qualités familiales ou artistiques, un grand nombre d'individus y sont très intéressans et méritent d'être relevés par une éducation française modérée et progressive qui les dénationaliserait sans les « décérébrer » le moins du monde; mais l'ensemble de leur société est corrompu, vicié, et il ne peut qu'être nuisible d'en prolonger la vie pour l'utiliser en vue d'économies immédiates.

M. Grandidier croit que les Hovas s'amélioreront parce qu'il attribue leurs vices « à l'état social » où ils ont vécu plusieurs siècles et qui vient de prendre fin ; mais cet état s'est perpétué assez de temps pour les déformer profondément et affecter jusqu'à leur physiologie, qui se ressent d'ailleurs encore de ce que, au contraire des gens de la côte, ils n'hésitent jamais à se marier entre cousins germains. Les lauréats des écoles supérieures font des progrès rapides, mais ne peuvent soutenir longtemps leur effort, bientôt touchés d'anémie cérébrale : cela n'offre point un danger grave, quand ils ne jouent, sous notre domination, qu'un rôle tout mécanique d'intermédiaires, renouvelés à chaque génération, et ainsi sont-ils même utiles à leur race; mais, affranchis de notre direction assidue, ils seraient naturellement appelés à diriger le mouvement politique et le pays; et, dans leur île qui est voisine non plus de l'Amérique civilisée, mais de l'Afrique, ils constitueraient un État encore inférieur à celui que les Haïtiens ont hérité de Soulouque.

D'autre part, si intéressans que soient un certain nombre de Hovas pris individuellement, il n'est pas certain que ceux-là mêmes soient supérieurs aux autres pour la civilisation, la supériorité ne consistant pas tout entière dans la souplesse à imiter qui dénote une servilité mentale : les races qui s'assimilent le plus lentement sont celles qui s'assimilent d'une manière durable, et l'avenir à Madagascar est réservé peut-être aux Baras, assurément aux Antaimoros, ces Auvergnats de la Grande Ile, rudes mais avisés, doués de vigueur physique et de sens moral : il y a longtemps qu'ils sont appréciés à la Réunion pour leur honnête et tenace labeur agricole. Enfin, les Hovas sont détestés des autres peuplades et il est donc impolitique de les servir. Au surplus, ce n'est pas tant une race qu'une classe, la classe hova, — car c'est par extension que ce mot a désigné la

race entière des Merinas, — la bourgeoisie, dans laquelle rentre peu à peu la noblesse, qui tend à reprendre la suprématie à Madagascar à l'aide des Écoles et de l'Administration : elle est la classe la moins intéressante, la moins vigoureuse, celle chez qui se rencontrent déjà le plus d'impaludés, voire les neurasthéniques, fait très caractéristique dans un pays neuf. Et voilà à quoi tend un régime moderne appliqué à des races qui n'y sont point préparées par une évolution.

Assimilation, au fond, c'est évolution. On a beaucoup discuté, notamment à l'École coloniale, sur la légitimité et la valeur scientifique de la *politique d'assimilation :* on oubliait de voir qu'elle a pour principe, rationnel, d'assurer l'évolution et qu'il s'agit seulement de faire respecter ce principe. La colonisation, quoi qu'en pensent les professeurs de l'École, tend infailliblement à l'assimilation, plus ou moins relative suivant le génie des peuples colonisateurs et non suivant les méthodes de leurs universitaires. Si relative qu'on la désire, elle n'a point sa formule suprême dans le protectorat, système qui met les populations africaines, océaniennes ou asiatiques sous la direction de fonctionnaires préparés par les Affaires étrangères dont l'idéologie, commandée par la politique des nationalités, est d'une contingence tout européenne, mais dans la colonisation directe qui, si paradoxal que cela paraisse, laisse l'évolution se faire plus spontanément, dans les meilleures conditions d'égalité, en ne choisissant point pour administrer directement une classe ou race indigène qu'elle aide ainsi à se différencier davantage. On dit avec assez de justesse contre l'« assimilation » immédiate que les indigènes n'ont pas nos habitudes et notre mentalité et qu'on ne peut leur adapter nos institutions administratives, par suite les mettre sous la coupe directe de nos fonctionnaires. Mais qui ne discerne précisément qu'en choisissant une élite, classe ou race parmi les autres classes ou races, en l'éduquant spécialement à ce rôle si complexe d'intermédiaire et en la différenciant donc profondément des autres, on rompt l'équilibre qu'il y avait entre elles, on crée une élite factice et bâtarde qui, devenue le truchement, interpole et falsifie ce qu'elle était chargée de transmettre ? On le voit bien à observer les gouverneurs indigènes dans leurs rapports avec les Français et avec les Malgaches. L'évolution ne peut se faire par classes, systématiquement, mais par individus, natu-

rellement. Et, dans la colonisation directe, il n'y a jamais d'assimilation absolue, fantôme évoqué par les scolastiques du droit colonial, car le fonctionnaire européen, qui, supérieur au fonctionnaire hova, peut en avoir l'initiative, accommode, à moins de mauvais vouloir, les règlemens à la mentalité de ses administrés. Les doctrinaires du protectorat, au premier chef nos professeurs de l'École coloniale, sont, en matière de colonisation, ce qu'ont été les grammairiens qui ont voulu à différens siècles faire la langue : en prétendant la ramener scientifiquement à ses origines, ils l'ont détournée du cours naturel de son développement. L'expansion européenne mettant en relation inévitablement brusque les Européens et les peuples sauvages, il faut laisser les indigènes s'adapter eux-mêmes à notre administration, comme ils sont forcés de s'adapter à notre commerce, à notre industrie et à notre esprit, opérer eux-mêmes leur sélection au contact immédiat de nos fonctionnaires autant que de nos colons. Au lieu de prendre l'élite, de la diriger tout entière au fonctionnarisme par l'appât des appointemens comme nous tentons à Madagascar, d'en former un corps de bureaucrates indigènes, laissons sur un même pied tous les Malgaches dans la vie civile, de façon que les facultés natives s'y développent d'elles-mêmes, s'y francisent peu à peu : alors les plus adaptés seront logiquement appelés à entrer dans nos bureaux au milieu de nous. Nous devons adopter ceux qui, par le jeu naturel de cette sélection, viennent à nous, non les élever tous de force, ce qui revient à les élever ensemble contre nous.

Sans doute le danger de séparatisme que nous avons évoqué peut être moins grave en ce que les Hovas s'élimineront d'eux-mêmes par leurs vices et par la rapidité avec laquelle nous forçons à évoluer jusqu'à les épuiser ces gens que déjà les missionnaires anglais, fervens d'édification spirituelle et de controverse, avaient détournés trop rapidement de leur esprit naturel (1). Car, si l'on croit communément que nous allons servir par notre civilisation les Hovas, on néglige de considérer que nous créons des besoins, une vie d'effervescence et toute de concur-

(1) Non seulement l'éducation spirituelle, mais l'éducation militaire des Hovas est tout anglaise. Andriana avait fait d'eux plus encore des laboureurs que des soldats; sous Radama, l'Anglais Hastie fit décréter le service obligatoire et l'armée permanente, promulguant un code militaire d'une dureté extrême où tout recul, tout abandon de poste entraînait la condamnation à être brûlé vif. Et ce sont les Anglais qui leur fournirent toujours fusils et canons.

rence qui les contraint déjà à entrer dans un fonctionnarisme de plus en plus étendu, à aller dans les provinces excentriques malgré leur débilité pour toucher des appointemens qui leur deviendront sans cesse plus indispensables ; or ils périssent au dehors du Plateau Central. Et c'est en dernier ressort une œuvre inutile que nous accomplissons en y dépensant beaucoup.

On a proposé, comme mesure de justice, une mesure qui pourrait obvier à la formation d'un mouvement national malgache analogue à celui des Indiens : la haute administration a lancé dans la presse l'idée d'un décret spécifiant qu'après vingt années de service, les fonctionnaires indigènes recevraient pour récompense suprême leur naturalisation ; on ferait ainsi rentrer, « doucement et à la longue, parmi les citoyens français une série d'individus régénérés par l'instruction et une longue pratique des vertus administratives ; en transmettant à leurs enfans leur titre de Français, ils constitueraient la souche d'une génération indigène perfectible et mieux préparée à recevoir le baptême de l'égalité humaine. » On a observé en outre qu'il y avait des Hovas, docteurs en médecine ou chirurgiens-dentistes des facultés de France, qui étaient soumis à toutes les vexations du code de l'indigénat et restaient les égaux de bourjanes, et il est certain que rien n'est plus injuste et impolitique. Mais la naturalisation, telle qu'elle est envisagée, serait très dangereuse. On peut évidemment s'en servir avec adresse pour instituer de nouvelles différences de classes entre les Malgaches, mais celles qu'on propose, dans le régime tel que nous l'avons établi, aboutiraient à susciter une aristocratie hova (ou « hovatisée » aux écoles comme on le verra à propos de l'Instruction publique) dont la descendance surtout deviendrait vite une classe privilégiée et hostile, en plein « regrès. » En effet, les enfans de ces « intellectuels » malgaches, fatigués par leurs études et le surmenage d'une vie européanisée, retourneraient plus qu'en nul autre pays à un état inférieur à celui du reste des indigènes. La naturalisation, privilège créé par la démocratie aux colonies, ne saurait jamais être, non plus que les autres privilèges combattus par cette même démocratie, un bénéfice héréditaire. Et il serait injuste et inintelligent de ne la conférer qu'aux intellectuels, les laboureurs et les bourjanes formant l'élément le plus intéressant, le plus digne de la population.

Comme on divisait autrefois les tribus pour régner sur elles,

il peut être ingénieux de diviser aujourd'hui les classes, et, les classes constituées par la richesse ne correspondant plus à nos catégories sociales, d'en créer de nouvelles. L'erreur dangereuse serait de ne fonder cette nouvelle classification que sur les différences d'instruction brevetée, dans un pays où ce sont les plus serviles et avides qui vont avec le plus d'empressement aux écoles et où l'enseignement, donné trop rapidement, est superficiel. D'autant plus qu'ils viennent des clans qui ont été éduqués par les Shervington et ces missionnaires anglais qu'un juge peu suspect de partialité, M. Gautier, a reconnus avoir entretenu et surexcité la méfiance et la vanité hovas : et l'on imagine quelle sorte d'intellectuels ont voulu, — car ils l'ont voulu, — et pu en faire les révérends de la *London Sy*. Les instituteurs sont obligés de reconnaître que les qualités ne se rencontrent pas tant chez eux que dans le peuple.

Les artisans et agriculteurs, ceux qu'on récompense en France de médailles de travail ou de primes de concours régionaux, les personnes ayant prouvé un caractère moral ou charitable par des œuvres similaires de celles que couronnent en France nos prix de vertu, les bourjanes, robustes, laborieux, gais et intelligens, les plus sympathiques des Malgaches, voilà ceux qui, en principe, doivent constituer la classe sur laquelle la France peut s'appuyer et par laquelle elle peut élever progressivement les autres. Ce n'est pas une aristocratie d'école, mais une aristocratie de travail. C'est le travail qui est l'instrument de progrès et de pacification, c'est le travail approprié et récompensé qui détournera ces peuples instables et enfantins, impulsifs et prêts à l'effervescence, des funestes chimères d'indépendance et de nationalisme indigène où l'oisiveté jette les déclassés, déchets des assimilations mal faites, comme on le voit assez dans l'Inde anglaise. Autrefois le grand roi de l'Émyrne, Andriana, organisait de véritables comices agricoles où il dispensait des lambas et des insignes aux vainqueurs du concours ; tandis qu'il punissait les orgueilleux, il célébrait l'époque des semailles par une distribution solennelle de bêches aux laboureurs méritans : c'est d'un tel exemple que peuvent le mieux s'inspirer nos coloniaux admirateurs du génie hova.

V. — LE PEUPLE MALGACHE

Avant la conquête, il y avait des classes populaires; depuis, en dehors des cadres administratifs qui ne sont pas assez anciens pour les enserrer définitivement, il se forme un peuple : une masse composite et égalitaire, où les élémens d'aristocratie et de plèbe s'unifient, qui a une certaine conscience de son existence civile avec ses charges et ses droits, — car notre occupation, qui a rendu plus pesant le sentiment des charges, a créé, par l'hostilité du vaincu pour le vainqueur, le sens des droits et de leur revendication; — une masse qui, pour le moment, soumise à l'étranger mais marchant inconsciemment vers la souveraineté, a une vie large et spontanée, autonome, confuse mais solidaire, turbulente, gaillarde, expansive.

Elle a gardé ses coutumes et même ses respects hiérarchiques, ses salutations rituelles aux représentans de la vieille caste noble, mais seulement par routine, par politesse et par bon ton national et tout en y mêlant quelque maligne animadversion pour l'ancienne aristocratie dont, dans les cases, on médit et se gausse. Le scepticisme naturel à ces races s'est invétéré davantage sous notre régime laïque qui a développé leur sécheresse obséquieuse, leur utilitarisme mesquin; seulement, le goût des autorités françaises et leur propre prédilection pour les formes légales contribueront de plus en plus à régulariser leurs mœurs anarchiques, à accréditer le mariage plus sévère et, sinon la fidélité de l'épouse, une certaine tenue; la femme tend à prendre une part de tâche moins lourde dans le ménage que ce progrès rend toujours plus stable. L'indigène est-il moins heureux qu'au temps de la Reine, comme on l'affirme? Sans doute l'activité à laquelle il est condamné n'entrait point dans la conception qu'il avait jusque-là du bonheur; affairé, talonné, surveillé, il se fatigue, mais cela même l'oblige à des repos moins énervans: par le travail que nous lui imposons, nous forçons le Malgache à moins s'épuiser dans la volupté où il a perdu toute énergie et tout sens moral; réveillé et fouetté de convoitises, il ne s'en laisse que plus vivement entraîner aux fêtes dont l'ingéniosité française a multiplié les divertissemens, où il se pare de cotonnades neuves, trouvant du plaisir à changer plus souvent de lambas économiques et brillans fabriqués en Europe où, dans d'amusantes imageries d'Épinal, des fantasias de cavaliers et des

régimens évoluent sur les dos des femmes, des canons s'arc-boutent, des attelages des Champs-Élysées secouent à leur marche des sonnettes rouges, des automobiles s'enlèvent dans des nuages de poussière. La foule malgache, sans être joviale, est gaie, pittoresque, d'une grande vivacité de lignes souples et de tons chauds. Des couleurs d'un bleu et d'un orangé délicats brochent l'emmêlement d'étoffes blanches où, aujourd'hui que les privilèges n'en réservent plus l'usage, d'innombrables parasols voyans à manches de métal s'ouvrent libéralement.

Cette population à forme nouvelle, ce peuple, est-il, lui, foncièrement, hypocritement hostile aux Français comme on le dit, comme le sont les nobles et les bourgeois hovas? Soit enquêtes et interrogations, soit causeries sur toutes les sortes de sujets, psychologie familière et intuition, nous ne l'avons pas senti, nous ne le croyons pas. Leur sentiment est confus, incertain, mobile. Ce sont des gens légers, enfantins, habitués à la soumission plus qu'à l'obéissance, facilement suggestionnables, donc aisés à diriger par une politique habile et stricte. Surtout, ils se suggestionnent eux-mêmes par l'habitude, et c'est en ce sens que les déclarations ampoulées, les adresses de félicitations et sollicitations que faisait présenter ou réciter par eux le général Galliéni, finissent par agir sur leur esprit, quoiqu'ils n'y mettent d'abord aucune sincérité : on en arriverait un peu par cette considération à légitimer le bluff comme on l'a voulu pour les Américains et il est certain que, dans nos grandes colonies, Madagascar ou Indo-Chine, on tend à user du bluff comme méthode de colonisation; les abus en sont graves.

M. Carol a conté le cas amusant de ce jeune Malgache à qui l'on avait confié le soin d'écrire un fait-divers et qui rédigea le texte suivant :

Le vendredi 30 avril, vers cinq heures *quarante* du soir, il y avait un bourjane, attaqué *gravement* par la fièvre, va se coucher par terre dans la rue Dupré *n° 6, ouest* de la maison de M. Rapaoly, à Antsampanimahazo, qui a fait son soupir à six heures dans cette rue. A la vue de cette mort *effroyable*, le colonel, le commandant et les officiers habitant à côté de la rue avaient fait prévenir le commissaire de police Bastel. MM. les docteurs Peters et Wilson étaient venus pour sauver sa vie; mais, hélas! la mort venue lui a pris sa vie. Les policiers et les fokonolona ont enveloppé le corps de ce malheureux et l'ont porté à sa dernière demeure. Louange aux unanimités des polices d'Ambatovinaky! Honneur et gloire à la France, qui a envoyé ses docteurs à Madagascar pour soigner les Malgaches!

Cette rédaction est d'un élève des écoles; mais l'âme du peuple n'aime pas moins à plaire, autant par galanterie que par flatterie : on le voit dans ces si curieuses affiches, toutes marquées de l'esprit populaire, fantaisiste, pittoresque, alangui et mélodique, qu'il compose pour appeler le plus de gens aux concerts du dimanche. En vers libres et farcis, familièrement symboliques et cajoleurs, ils célèbrent le bonheur et la civilisation *en manière d'actualité* afin d'attirer le public à leurs fêtes du jour en en signalant le cachet nouveau.

Réjouissez-vous, — vous tous qui vivez, c'est l'époque de l'allégresse. Réjouissez-vous : les ténèbres sont parties, la route est éclairée, les grands comme les petits ont chacun leur part au bonheur; ceux qui possèdent ne craignent plus d'être volés, les malheureux ne sont point oubliés, les orphelins sont soignés, et les pères, les mères travaillent avec joie à augmenter le nombre de leur progéniture... Marchons ensemble, et voici le chant que nous ferons en marchant : Louons, louons la bonne mère la France qui ne nous abandonnera jamais. Réjouissons-nous, car c'est notre chère mère, acclamons et remuez vos pieds pour marcher ensemble.

Ce sont des *Te Deum* de peuples sceptiques mais artistes à la France. Ces paroles déclamatoires ou musicales de fêtes s'insinuent dans les âmes langoureuses des races zézayantes. Lorsque la routine de la répression, l'injustice, les exactions n'entretiennent point une sourde rébellion dans les peuples soumis, les races supérieures se les assimilent en leur ensemble, laissant, par un échange fatal, leurs représentans en ces pays chauds s'assimiler eux-mêmes individuellement à la race indigène, ce qui n'a guère d'importance, puisque d'autres Européens les remplaceront. Ce n'est point par la participation prématurée à l'administration, mais, en une sorte de connivence humanitaire, par l'adoucissement joyeux des mœurs qu'on francise un peuple.

MARIUS-ARY LEBLOND.

L'EXPANSION COMMERCIALE

DE LA FRANCE

L'année 1906 datera dans les annales commerciales du monde entier. Non seulement le chiffre d'affaires de tous les pays s'est accru dans de grandes proportions, mais toutes les industries ont été surchargées de commandes à des conditions très rémunératrices. Le commerce extérieur de l'Angleterre, importations et exportations réunies, transit non compris, s'est élevé à 22 milliards et demi, celui de l'Allemagne à 17 milliards et demi, celui des États-Unis à 16 milliards, enfin le nôtre à 10 milliards 273 millions. C'est en chiffres ronds et comparativement à l'année précédente une augmentation de plus de 2 milliards pour l'Angleterre, de 1 milliard et demi pour l'Allemagne, de 1 milliard 700 millions pour les États-Unis, mais seulement de 627 millions pour la France. Sans doute cette situation est due, dans une certaine mesure, à ce que notre population est restée presque stationnaire en présence de l'accroissement considérable de celle de nos voisins ; il n'en est pas moins vrai que si, au point de vue intrinsèque, notre activité commerciale a progressé, elle a au contraire diminué relativement aux autres grands pays. Nous occupions naguère le second rang dans l'importance des affaires extérieures, l'Angleterre seule nous dépassait ; aujourd'hui l'Allemagne et les États-Unis nous devancent, la France n'occupe plus que le quatrième rang.

L'étude que nous entreprenons a pour objet de rechercher quelles sont les causes principales de cette déchéance relative, quels remèdes nous y appliquons déjà, quels progrès il nous

reste à faire. Le sujet est vaste et complexe ; pour oser l'aborder, il faut nous réfugier sous l'égide de Pasteur et de l'admirable discours qu'il fit à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire. S'adressant aux jeunes gens, il leur dit : « Quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile, ne vous laissez pas décourager par les tristesses de certaines heures qui passent sur une nation. Dites-vous d'abord : Qu'ai-je fait pour mon instruction ? Puis, à mesure que vous avancerez dans la vie : Qu'ai-je fait pour mon pays ? Vous aurez peut-être ainsi l'immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. Mais que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire : J'ai fait ce que j'ai pu ! »

I

La France n'est pas un pays minier proprement dit et elle ne possède point de voies de transport à bon marché. Ses fleuves et ses canaux sont insuffisans ou incomplètement aménagés et les quelques bassins de houille et de fer qu'elle possède et qui, certes, ne sont pas à dédaigner pour sa propre consommation, sont situés trop loin des ports de mer. Nous ne sommes donc point appelés à faire le commerce d'exportation ou de transit des matières lourdes. Il nous manque de ce fait un élément considérable de commerce international et surtout d'échanges maritimes. Nous ne pouvons malheureusement que le constater et nous devons nous incliner en portant nos efforts vers les autres branches d'activité industrielle pour lesquelles nous sommes plus favorisés.

Nous n'avons pas à nous plaindre au sujet des produits agricoles ; nous ne produisons pas, il est vrai, un article d'exportation comparable à ce que sont le coton pour les États-Unis et l'Égypte, les céréales pour l'Amérique du Nord et la République-Argentine, la laine pour l'Australie et la Plata, le café pour le Brésil ; mais outre le vin et les eaux-de-vie dont nous exportons pour environ 300 millions par an, nous avons quantité de produits divers tels que la soie, les peaux, les sucres, les laines, qui, après avoir satisfait déjà plus ou moins aux besoins de notre industrie, offrent des excédens que nous exportons avec profit.

Nous sommes encore loin d'avoir atteint la limite des améliorations dont est susceptible notre sol si fertile; on peut constater toutefois que le gouvernement et les Sociétés savantes répandent de plus en plus les enseignemens théoriques comme les encouragemens effectifs, et font de grands efforts pour développer les associations et les syndicats d'agriculteurs. Il n'était que temps, car nous sommes fortement battus en brèche par nos rivaux pour les beurres, les fruits et même les vins.

Notre meilleur champ d'activité demeure la production de tous les articles dans la confection desquels il entre de l'art ou du goût. Nous sommes incontestablement le peuple qui a le sentiment artistique le plus développé, et nous savons l'appliquer à toutes les choses qui nous entourent ou qui sortent de nos mains. Notre rôle dans le commerce mondial est donc tout indiqué : nous devons donner nos meilleurs soins au développement des industries, grandes et petites, qui exigent ou même seulement comportent une part, ne fût-ce qu'une parcelle d'art ou de ce je ne sais quoi qui constitue ce qu'on appelle le chic et qui préside à la mode ! C'est à la France que l'on s'adresse lorsqu'on veut de la « première qualité : » on la trouve non seulement dans nos objets de luxe proprement dits, tels que nos modes et fleurs, nos confections pour dames, notre lingerie, notre orfèvrerie, nos ouvrages en peaux ou en métaux et nos articles de Paris en général, mais aussi dans nos tissus de soie, de laine, de coton, dans nos faïences et verreries, nos produits chimiques, nos machines et outils, notre carrosserie et, « last, but not least, » dans notre belle industrie nouvelle, celle de l'automobile. C'est avec joie que nous saluons au passage cette dernière manifestation de notre génie national et que nous enregistrons comme progression intéressante les chiffres de 71 millions en 1904, 101 millions en 1905, 138 millions en 1906.

Pour le développement de toutes ces industries de luxe qui semblent plus particulièrement adaptées aux qualités de notre race, nous sommes admirablement secondés par notre climat si tempéré et si agréable, par l'affabilité de nos mœurs, par l'attrait incomparable que notre pays exerce sur tous les étrangers. Assise sur les mers les plus fréquentées du globe, sur les routes directes qui d'Amérique conduisent au Vieux Continent et d'Europe en Orient, la France est l'étape à laquelle les voyageurs s'attardent le plus volontiers. Elle attire en outre directement des quantités

considérables de visiteurs qui viennent y faire de longs séjours et s'y imprègnent de nos usages et de nos goûts. Pour ce qui concerne plus spécialement les affaires, ils sont séduits par la beauté, par la belle qualité de nos marchandises et ils deviennent pour nous d'excellens cliens. Si les transactions commerciales que nous faisons avec eux, si les statistiques générales de notre commerce d'exportation sont inférieures comme chiffre global à celles des autres grands pays, nous pouvons hardiment dire que, grâce à l'élément artistique qui entre dans nos produits, le pourcentage plus élevé de nos bénéfices rétablit l'équilibre. Loin de nous effrayer ou de nous décourager, l'étude de nos ressources est de nature à nous stimuler; nous pouvons beaucoup et devons faire plus encore. Nous serions impardonnables de ne point profiter amplement du grand développement de richesse qui se fait dans le monde entier et qui pousse ceux qui parviennent à la fortune à s'entourer d'objets de luxe, à s'accorder des satisfactions artistiques. Nous maintenir au courant de tous les progrès; savoir profiter nous-mêmes des inventions de notre pléiade de savans, plutôt que de les laisser appliquer par les autres pays; développer nos relations; pénétrer partout où nous pouvons trouver de nouveaux débouchés ; ne point nous laisser enlever ceux que nous avons déjà : tel doit être le grand objectif de notre commerce extérieur. Pourquoi ne le faisons-nous pas suffisamment? C'est ce que nous examinerons dans un instant, mais nous devons auparavant, pour achever le coup d'œil d'ensemble que nous venons de jeter sur les possibilités de notre commerce extérieur, dire un mot de nos colonies et de notre marine marchande.

Nous sommes assez bien partagés sous le rapport de nos possessions coloniales; elles sont, certes, bien loin de valoir celles de l'Angleterre, et nos cœurs de patriotes peuvent saigner au souvenir de nos gloires passées suivies de pertes si cruelles; mais si nous tenons compte des territoires encore libres après la chute du premier Empire, nous devons reconnaître que notre pays a fait depuis lors tout ce qu'il était en son pouvoir pour réparer le temps perdu. L'Algérie et la Tunisie sont d'admirables dépendances, en pleine prospérité, et qui se développent d'une façon constante et très satisfaisante: elles font grand honneur à la race française qui réfute là, d'une façon pratique, l'accusation imméritée d'être impuissante à coloniser.

Nos autres possessions, presque toutes assez récentes et moins favorisées sous le rapport du climat, sont néanmoins en progrès et promettent à la fois d'offrir à nos industries un débouché croissant et de nous fournir, en partie, les produits exotiques que nous sommes obligés d'acheter à l'étranger. Tout compte fait, nous n'avons pas à nous plaindre de cette branche d'expansion mondiale; nous avons de bons élémens : à nous d'en tirer le meilleur parti!

C'est du côté de la marine marchande que nous éprouvons le plus de déceptions; nos hommes d'État qui comprennent toute l'importance de cette question ne reculent devant aucun sacrifice pécuniaire, mais jusqu'ici les « primes » demeurent impuissantes. L'étude des efforts à faire pour relever notre pavillon exigerait, à elle seule, de grands développemens. Les lecteurs de la *Revue* se souviennent, du reste, de l'article de M. Charles-Roux paru récemment. Nous plaçons notre espoir dans les hommes éminens qui n'ont pas craint d'accepter récemment la direction de nos plus grandes sociétés maritimes et, pour joindre nos efforts aux leurs, nous allons maintenant exposer quelles seraient, selon nous, les meilleures mesures à prendre en faveur de notre expansion mondiale.

II

Le plus grand obstacle au développement de nos affaires extérieures est que nous ne formons pas assez d'hommes bien préparés à cette œuvre. Dans l'intérêt de l'avenir de ma patrie, je prends donc le taureau par les cornes et ne crains point de déclarer la guerre à notre Université, à cette *Alma mater* que tous les peuples nous envient, disent quelques-uns, mais qu'ils prennent de moins en moins pour modèle.

Lorsque l'humanité jouira de la paix universelle assurée pour toujours, si jamais elle y arrive; lorsque les frontières de chaque nation seront délimitées d'une façon irrévocable, si même il subsiste encore des frontières; lorsque la lutte pour l'existence ne sera plus qu'un souvenir et que chacun vivra de ses rentes; alors il faudra vanter l'instruction que la France offre à ses enfans, car elle est de nature à procurer à l'homme, pour sa vie entière, les jouissances intellectuelles les plus vives et les plus pures. Mais pour le moment, elle n'a pas pour effet de lui assurer

son pain quotidien, et elle ne forme pas les hommes d'énergie et d'initiative qu'exige encore l'état actuel du monde. L'éducation universitaire développe en nous l'idéalisme; elle ne nous prépare pas à gagner notre existence. Elle ne forme même pas notre jugement parce qu'elle est fondée avant tout sur l'exercice de la mémoire et que, voulant tout embrasser, visant à la description des rameaux et des fleurs de l'arbre, elle ne s'arrête pas suffisamment à ses racines et à ses branches maîtresses. Il ne nous appartient pas de rééditer ici le vigoureux réquisitoire du docteur Gustave Lebon dans sa *Psychologie de l'éducation*, ni de reproduire les articles de M. Léautey; qu'il nous soit seulement permis de rappeler un souvenir personnel, un peu ancien peut-être, mais qui s'applique encore à nos jours.

En 1886, l'opinion publique se préoccupait du surmenage dans les lycées, et M. Goblet, alors ministre de l'Instruction publique, crut devoir instituer une commission pour la réforme des programmes de l'enseignement secondaire. Cette commission se composait d'une douzaine de professeurs ou de membres éminens de l'enseignement; les familles y avaient deux représentans, *quorum pars parva fui*. Après une harangue éloquente, ainsi que l'atteste le procès-verbal, suivie de beaux discours de plusieurs orateurs diserts, le tout appuyé par les applaudissemens approbateurs, mais modestes, qui seyaient aux deux intrus, il fut voté à l'unanimité qu'il ne serait pas donné plus de trente heures de classe par semaine dans les lycées. Puis les professeurs exposèrent tour à tour leurs desiderata. Le représentant de la géographie en démontra la nécessité d'une façon que je qualifierais de victorieuse si elle n'avait précisément été fondée sur nos défaites, et il déposa sur le bureau un programme pour l'accomplissement duquel il demandait six heures par semaine. Les mathématiques, cette gymnastique de l'intelligence, présentèrent aussi leurs exigences en réclamant huit heures. L'enseignement des langues vivantes devait être rénové... une fois de plus... d'après une méthode nouvelle dont on donnait le résumé et qui avait besoin de huit heures. Il fut prouvé, successivement, d'une façon magistrale et toujours avec un programme à l'appui, que toutes les autres branches de notre enseignement secondaire étaient absolument indispensables, et lorsque vint le tour de l'addition de toutes ces nécessités on se trouva devant un minimum de soixante heures! Chacun alors d'en réduire le nombre par un

élan patriotique irrésistible, mais il ne vint à l'idée de personne de rien retrancher de son programme, et c'est ainsi que pour arriver au bout de sa tâche aucun professeur ne peut consacrer aux élémens de son enseignement le temps absolument indispensable; nous sommes obligés d'élever sur le sable un monument qui n'a point d'assises. C'est ce qui faisait dire à la marquise de Ganay, avec autant de justesse que d'esprit, que ce qui manquait le plus à l'enseignement secondaire, c'était l'enseignement primaire!

Faute de pouvoir modifier la mentalité des membres de l'Université, imbus de leurs préjugés comme l'a si bien montré le docteur Lebon, l'initiative individuelle, soutenue par les Chambres de commerce, et par notre ministère du Commerce, s'est tournée vers l'enseignement professionnel. Nous avons montré dans la *Revue* du 1er septembre dernier les résultats remarquables auxquels on est déjà arrivé; il ne nous reste plus qu'à les poursuivre et notamment à espérer que notre ministre du Commerce actuel, dont nous sommes heureux de constater la compétence et l'activité, saura faire aboutir prochainement le projet de loi organique sur l'enseignement industriel et commercial préparé par le Conseil supérieur de l'enseignement technique.

Sans parler des déclassés dont elle monde la société, ni de l'encombrement qu'elle produit dans le fonctionnarisme, malgré les efforts électoraux de nos hommes politiques pour en élargir incessamment les cadres, l'éducation que nous recevons a un résultat que l'on n'exagère pas en le qualifiant de désastreux. Nos parens, pénétrés d'un amour paternel très louable, mais, disons le mot, fort exagéré, tiennent non seulement à conduire leur progéniture jusqu'à l'âge viril; ils veulent en outre lui assurer des rentes ainsi qu'aux enfans de leurs enfans. Pour cela il faut en limiter le nombre, et nous en sommes arrivés à cette statistique absolument navrante, qu'il y a trente ans nous étions 36 millions de Français contre 40 millions d'Allemands, 32 millions d'Anglais, 36 millions d'Autrichiens et de Hongrois, 27 millions d'Italiens et environ 40 millions d'Américains et qu'aujourd'hui la France ne peut opposer que 39 millions d'habitans aux 60 millions de l'Allemagne, aux 42 millions de l'Angleterre, aux 45 millions de l'Autriche-Hongrie, aux 33 millions de l'Italie, enfin aux 76 millions des États-Unis.

Dans un remarquable travail présenté au Comité des conseillers du Commerce extérieur, M. Jules Jacob a montré que l'accroissement du commerce extérieur d'un pays est toujours grandement influencé par le mouvement de sa population. L'examen des échanges extérieurs comparés entre la période quinquennale de 1871-1875 et celle de 1901-1905 indique en effet que la France a progressé de 1 milliard et demi, l'Allemagne de 6 milliards, l'Angleterre de pareille somme, l'Autriche de 1 milliard, la Belgique de plus de 1 milliard, l'Italie de 1 milliard, et les États-Unis de 6 milliards.

Quand on songe, en outre, que la France, avec un sol fécond et des capitaux plus abondans qu'ailleurs, ne contient par kilomètre carré que 73 habitans, tandis qu'on en compte 112 en Allemagne, 113 en Italie, 215 en Angleterre, 227 en Belgique, on ne peut que s'écrier que la question de la natalité est la plus préoccupante et, disons-le franchement, la plus attristante de toutes celles dont doit s'occuper un patriote français. Aussi ne saurions-nous trop pousser nos compatriotes à s'affilier à l' « Alliance nationale pour favoriser l'accroissement de la population française » présidée par le docteur Jacques Bertillon et qui compte dans son sein des hommes aussi considérables que MM. Cheysson, Gassier, Millet, Poubelle, Ch. Richet, etc., etc. Encourager les familles nombreuses, leur réserver autant que possible les faveurs dont l'État peut disposer, alléger pour elles les obligations du service militaire, apporter quelques modifications au régime des successions, entourer l'enfant et surtout l'enfant malheureux de toute la protection, de toute la sollicitude qu'il mérite, développer les progrès de l'hygiène, l'amélioration des habitations, combattre l'alcoolisme, tel est dans ses grandes lignes le programme de cette association. Nous ne craindrions pas, quant à nous, d'y ajouter une déclaration de guerre au célibat et l'obligation pour les ménages sans enfant de venir en aide aux familles nombreuses.

III

Nous sommes de ceux qui pensent que l'expansion économique d'un pays dépend avant tout de l'initiative individuelle de ses nationaux et, dans l'étude à laquelle nous nous livrons aujourd'hui, nous avons placé en première ligne tout ce qui

tend à former des hommes. Nous ne devons pas négliger, néanmoins, l'appui que doivent leur donner les lois, les institutions et les gouvernemens.

La France est restée très arriérée en ce qui concerne les lois qui s'appliquent aux affaires. Nous en sommes encore à l'article 419 du Code pénal qui menace de prison et de surveillance de la haute police ceux qui, en se réunissant ou en se coalisant, tendent à ne vendre qu'à un certain prix les marchandises dont ils sont détenteurs. On a peine à le croire en présence de l'immense développement commercial et industriel que l'Allemagne et les États-Unis doivent à leurs trusts et cartels, si utiles pour le développement de leurs exportations. De même, nos lois sur les sociétés par actions sont beaucoup trop restrictives, et, si la loi de 1867 a été un peu améliorée, elle n'en a pas moins pour résultat, telle qu'elle est encore actuellement, d'entraver les créations françaises et d'encourager la constitution, en Angleterre et en Belgique, de sociétés qui viennent ensuite placer leurs titres en France dans les conditions les plus défavorables pour nous. Avec le désir très honorable de protéger les petits et les ignorans, le système français aboutit en pratique à faire mettre la petite épargne française en coupe réglée d'une façon déplorable, et cela en majeure partie par l'étranger. Habituer ses nationaux à se croire protégés par le gouvernement, les maintenir en lisières toute leur vie, c'est les exposer à beaucoup plus de dangers qu'en les élevant dans la liberté et dans le sentiment des responsabilités qui en découlent. On peut constater, du reste, que les pénalités exagérées et surtout le luxe des formalités qui visent à protéger les ignorans, n'aboutissent qu'à entraver les honnêtes gens et n'arrêtent que fort peu ceux qui ne le sont pas.

Nous devons déplorer aussi les idées qui président au fonctionnement de nos institutions politiques. Le suffrage universel, dans son état actuel, a pour effet de réserver la vie parlementaire aux hommes qui, habitués à manier la parole, savent enflammer les électeurs sur des questions de socialisme ou d'anticléricalisme. Les grands intérêts commerciaux, financiers ou agricoles ne jouent presque aucun rôle dans les élections et le résultat s'en fait cruellement sentir dans nos assemblées législatives. La France est de tous les pays celui qui compte proportionnellement comme députés le moins d'hommes rompus aux affaires et, en

revanche, le plus de représentans des carrières dites libérales et, tranchons le mot, le plus d'avocats. Aussi l'influence appartient-elle uniquement aux plus éloquens; ce sont eux qui deviennent ministres et, pour aggraver encore cette situation, le partage des portefeuilles, lors des remaniemens de cabinet, s'opère en reléguant au dernier rang les ministères de l'Agriculture et du Commerce! Dans ma carrière déjà longue, j'ai vu, maintes et maintes fois, pour donner satisfaction à quelque groupe secondaire de la Chambre ou du Sénat, nommer ainsi au ministère du Commerce des hommes qui, certes, avaient une grande valeur comme médecins ou avocats, mais qui étaient fort peu familiarisés avec leur nouvelle charge et auxquels il fallait, à tout le moins, un certain délai pour s'y trouver à l'aise. Ajoutez que ce délai a été pendant longtemps incompatible avec l'instabilité ministérielle si fréquente durant la première période du régime républicain et qui, heureusement, tend à se modifier. Ayant ainsi fait le procès de la manière de procéder en pareil cas, je n'en suis que plus heureux de pouvoir dire que plusieurs de ces ministres du Commerce se sont trouvés être des hommes remarquables; nous allons nous en convaincre en énumérant maintenant ce qui a été fait par eux.

La République n'avait à son avènement que fort peu d'institutions publiques où l'on s'occupât des intérêts généraux du commerce et de l'industrie. Nous ne parlerons que pour mémoire des Chambres consultatives des Arts et manufactures, tant elles avaient et ont encore peu d'importance pour le commerce extérieur. Établies en vertu de la loi du 22 germinal an IX, elles ont uniquement pour attributions de faire connaître les besoins et les moyens d'amélioration des manufactures, fabriques, arts et métiers. N'ayant pas de ressources propres, leur rôle est plutôt platonique.

Les Chambres de commerce ont rendu de tout temps de grands services; mais, sous l'Empire, elles étaient purement consultatives et n'avaient point comme aujourd'hui l'initiative et la direction de grands travaux ou d'institutions d'intérêt général. Il leur était même interdit de se grouper ou de se concerter entre elles; c'était par l'entremise du ministre du Commerce que devait s'exercer leur action. Aujourd'hui, heureusement, elles ont la faculté de se réunir en assemblées générales, sous la présidence de la Chambre de commerce de Paris, et elles peuvent

délibérer en commun sur les grandes questions commerciales dont la solution importe à la prospérité du pays. Elles sont très utilement complétées pour nos affaires extérieures par les Chambres de commerce françaises à l'étranger qui, peu à peu, se sont, dans les vingt dernières années, établies successivement dans une trentaine des villes principales du monde entier, en Europe, en Amérique et jusqu'en Australie. C'est là une institution des plus utiles.

Pour guider et renseigner notre commerce extérieur, nous avions bien, de temps immémorial, les consuls ; mais nous n'apprendrons rien à personne en rappelant que, jusque dans ces dernières années, ces fonctionnaires se considéraient presque exclusivement comme des agens politiques ou administratifs et traitaient assez mal les négocians qui troublaient leur quiétude. Nous montrerons tout à l'heure qu'il n'en est plus de même aujourd'hui, mais auparavant, pour rappeler l'esprit qui présidait sous l'Empire aux rapports entre l'administration et le public, je ne résiste pas au plaisir de relater un de mes souvenirs personnels. A la suite de la crise commerciale de 1867 et pour faire preuve de sollicitude envers les intérêts matériels du pays, le gouvernement impérial crut bon de constituer une commission chargée de rechercher les meilleurs moyens de développer notre commerce extérieur. La manière dont cette commission fut composée suffit à elle seule pour dépeindre le régime d'alors. On voulait bien consulter, mais on se réservait la majorité dans les votes. C'est ainsi que la commission fut composée de douze membres dont quatre fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères, quatre fonctionnaires du ministère du Commerce et seulement quatre membres pris parmi les négocians et les publicistes. Le raisonnement était simple : on écouterait les « pékins, » on adopterait celles de leurs propositions qui seraient anodines, mais on écarterait par 8 voix contre 4 toutes celles qui seraient le moins du monde subversives, pour ne pas dire réformatrices. On avait compté sans l'ardeur qui animait mes amis, Henri Fould, Paul Leroy-Beaulieu et, j'ose le dire, ma jeunesse d'alors et les convictions que je rapportais d'un récent voyage autour du monde. Dépités de voir nos meilleures idées repoussées par une majorité automatique, nous résolûmes d'avoir recours à un coup de Jarnac, et nous proposâmes le transfert des Consulats du ministère des Affaires étrangères au ministère

du Commerce. Tableau : 7 voix pour nous, 4 contre et 1 abstention! Hélas, c'était une victoire à la Pyrrhus; la commission ne fut jamais plus réunie, pas même pour dresser le procès-verbal de cette dernière séance. Les mauvaises langues ajoutent même que, pendant plusieurs années encore, la commission n'eul d'autre avantage pour ses membres officiels que de les maintenir en activité de service!

Les choses se passent différemment aujourd'hui. Le ministère des Affaires étrangères, qui a la haute direction des consulats, attache à leur rôle commercial une importance sans cesse grandissante. La publication de leurs rapports dans le *Moniteur Officiel du Commerce* a incité les consuls à s'occuper plus activement de cette partie de leur mission. Enfin, un décret tout récent, émanant de M. Clemenceau, agissant en qualité de Président du Conseil, a donné grande satisfaction au commerce en établissant que le ministère du Commerce devra exprimer son avis sur les programmes d'admission dans les carrières diplomatique et consulaire et sur toutes les propositions tendant à la création ou à la suppression de postes consulaires. Il pourra dorénavant correspondre directement avec les consuls pour tout ce qui concerne la situation commerciale, la législation douanière et les tendances économiques des pays de leur résidence. Il communique, chaque année, à son collègue des Affaires étrangères son appréciation sur les travaux commerciaux de ces agens; cette appréciation sera portée sur leurs notes annuelles. Enfin, la moitié des places vacantes des élèves vice-consuls sera attribuée aux élèves diplômés des Écoles supérieures de commerce.

Une des premières créations de la République, au point de vue qui nous occupe, fut en 1882 celle du Conseil supérieur du commerce. Le gouvernement ne fait point assez appel aux lumières des membres distingués qui le composent. Deux ou trois fois seulement le Conseil supérieur a été consulté sur les tarifs de douane et sur les questions de transport, et bien que ses discussions aient été alors fort remarquables, son rôle a été si intermittent et si espacé que j'en parle seulement pour mémoire.

C'est surtout à la dernière décade qu'il faut en arriver pour rencontrer l'heureux et fécond réveil que l'on peut constater aujourd'hui. Il date de l'entrée au ministère du Commerce de M. Henri Boucher, qui signa, le 14 novembre 1897, une conven-

tion avec la Chambre de commerce de Paris pour la création d'un Office national du commerce extérieur. Cet Office a pour mission de fournir aux industriels et aux négocians français les renseignemens commerciaux de toute nature dont ils peuvent avoir besoin. Il leur permet de trouver aisément et aussi rapidement que possible les indications et les avis qu'ils jugent favorables au développement de leurs affaires avec nos colonies et avec l'étranger. L'Office remplit ce rôle, soit en donnant ces renseignemens directement par des réponses écrites ou verbales, soit au moyen de ses importantes publications périodiques. Le *Moniteur officiel du Commerce*, journal hebdomadaire de renseignemens commerciaux, industriels et maritimes, publie notamment les rapports commerciaux des agens diplomatiques et consulaires ainsi que ceux des conseillers du Commerce extérieur dont nous parlerons plus loin. La *Feuille d'Information et de renseignemens*, qui paraît deux fois par semaine, est adressée gratuitement aux institutions commerciales, Chambres de commerce, syndicats, etc., ainsi qu'aux journaux de Paris et des départemens qui en font la demande. Les *Monographies industrielles et commerciales* traitent chacune séparément d'une industrie ou d'un commerce différens; ce sont des documens très intéressans à consulter. Les *Notices commerciales* s'occupent des sujets les plus divers et sont très recherchées par les exportateurs. Enfin, les *Dossiers commerciaux* permettent aux négocians de se constituer, pour leur usage personnel, une collection de renseignemens sur les affaires de leur spécialité. Toutes ces publications forment, on le voit, un ensemble très complet. Quant aux réponses écrites ou verbales, on jugera de leur importance en constatant que, l'an dernier, il a été expédié plus de 60 000 lettres et répondu verbalement à 16 000 demandes. Enfin, il n'est point de consul qui ne tienne à honneur aujourd'hui de profiter des séjours qu'il peut faire en France pour se mettre 3, rue Feydeau, à la disposition des intéressés qui désirent être renseignés sur le pays où il est accrédité. Tous ces faits, tous ces chiffres parlent d'eux-mêmes et servent d'éloges pour le Comité à la tête duquel est le président de la Chambre de commerce de Paris, pour M. Colin-Delavaud qui dirige l'Office depuis l'origine, pour M. Alfred Muller, qui a été longtemps son secrétaire général et qui est remplacé aujourd'hui par M. Émile Dumont.

La fondation de l'Office national fut suivie très rapidement par une nouvelle création de M. Henri Boucher. Un décret signé le 21 mai 1898 par le président Félix Faure institua les conseillers du Commerce extérieur, choisis parmi les industriels et les négocians français établis tant dans la métropole qu'aux colonies ou à l'étranger, y jouissant d'une grande notoriété dans les affaires d'importation ou d'exportation et ayant personnellement contribué au développement du commerce extérieur, soit par la création, la direction ou la représentation de maisons ou de comptoirs, soit par des missions commerciales, par des publications et des études ou par l'envoi régulier d'informations commerciales. Ils ont pour fonction de répondre aux demandes de renseignemens qui leur sont adressées par le ministère du Commerce ou par l'Office national du Commerce extérieur et, de plus, de leur donner spontanément des conseils, avis et communications de toute nature susceptibles de contribuer au développement de l'industrie et du commerce français à l'étranger.

D'une manière générale, leurs informations doivent porter sur l'état des marchés de la région habitée par le conseiller ou avec laquelle ce dernier entretient des relations d'affaires ; sur les débouchés qu'y pourraient trouver tels ou tels produits de l'industrie française; sur les améliorations dont seraient susceptibles leur emballage et leur présentation; sur les meilleurs représentans ou correspondans qui pourraient en accroître la vente ; sur les usages commerciaux et les conditions de paiement pratiqués sur les places étrangères; sur les moyens employés par nos concurrens étrangers pour développer leur commerce extérieur; en un mot, sur tout ce qui pourrait être de nature à faciliter, d'une manière pratique, les transactions commerciales de la France avec la clientèle étrangère.

Les conseillers du Commerce extérieur sont mieux à même que personne de faciliter le placement de nos jeunes nationaux, soit dans nos possessions d'outre-mer, soit dans les pays étrangers. Le gouvernement attache, avec raison, une telle importance à cette partie de leur mission, qu'un décret préparé par M. Trouillot, alors ministre du Commerce, fut signé le 22 avril 1900, et déclara que « sont considérés comme démissionnaires les conseillers du Commerce extérieur n'ayant pas, au cours de leur période de cinq années de fonctions, placé au moins deux Français dans une exploitation, entreprise ou tout autre

établissement commercial, industriel ou agricole, situé soit dans une colonie française ou un pays de protectorat, soit à l'étranger. Le premier placement devra être notifié au ministère du Commerce avant l'expiration de la seconde année de fonctions. A titre transitoire, les conseillers actuellement investis de cette qualité ne sont astreints qu'au placement d'un seul Français; ils devront justifier de l'accomplissement de cette obligation trois mois avant que leurs fonctions soient expirées. » Nous espérons et croyons que cette mesure contribuera à l'expansion de notre commerce extérieur en venant s'ajouter aux efforts déjà faits dans ce sens par l'Office national, par la Société d'Encouragement pour le commerce d'exportation, par l'Union des Associations des anciens élèves des Écoles supérieures de commerce, enfin par l'Union des employés du Commerce de commission et d'exportation.

Mais si les conseillers du Commerce extérieur sont aujourd'hui au nombre respectable de 1 400, ils se sentaient un peu isolés étant répandus sur la surface entière du globe. M. Henrique Duluc eut l'excellente idée de les grouper en fondant en 1899 le Comité du commerce extérieur composé exclusivement des conseillers du Commerce extérieur. Grâce à l'activité patriotique de ses membres et au dévouement de son secrétaire général, M. Henri Demaria, ce comité jouit aujourd'hui d'une véritable influence et on peut dire que toutes les questions d'actualité qui intéressent le développement de notre commerce extérieur ont été ou sont encore traitées dans ses réunions mensuelles ou dans les remarquables rapports qui ont été rédigés par les différentes commissions qui se répartissent ses travaux. Les résumer, c'est passer en revue les conditions d'ensemble ou de détail, dont dépend la plus ou moins grande expansion commerciale de la France. A ce titre, nous ne saurions trop recommander la lecture de son intéressant *Bulletin* et des rapports qu'il contient.

IV

L'une des questions les plus actuelles dont le Comité des conseillers du Commerce extérieur a eu à s'occuper est celle des attachés commerciaux. Dès le 12 juin 1906, un rapport très documenté lui fut présenté par M. Maréchal. Après avoir rappelé les communications faites sur ce sujet par MM. Maurel et

Guernier au Congrès du Commerce organisé par le *Matin*, et le rapport de M. Gervais, député, sur le budget du ministère des Affaires étrangères, enfin les délibérations de plusieurs Chambres de commerce, M. Maréchal s'occupait successivement de la nécessité de cette création, du recrutement et des attributions des attachés commerciaux.

Un décret du 3 novembre suivant ne tarda pas à donner satisfaction aux désirs de la communauté commerciale en stipulant dans son article 3 : « Il sera créé, auprès des ambassades et légations de la République à l'étranger, dans la mesure que comportera le développement économique et commercial et dans les limites des crédits budgétaires, des emplois d'attachés commerciaux. Ces agens seront pris dans le personnel diplomatique et consulaire; ils seront nommés par décret rendu sur la proposition du ministre des Affaires étrangères et contresigné par le ministre du Commerce et de l'Industrie. » Les autres articles du décret donnent au ministre du Commerce le même rôle important que celui qui lui est attribué dorénavant pour les consuls. Tout cela est très bien.

Le 21 janvier 1907, M. Doumergue vint présider lui-même la séance des conseillers du Commerce extérieur qui devait discuter cette question des attachés commerciaux. On sait avec quelle compétence, et quelle activité M. Doumergue s'est occupé, nous pourrions dire a pris l'initiative, des récentes mesures gouvernementales si bien accueillies par notre monde commercial. Avec beaucoup de bon sens le ministre montra qu'il ne serait point pratique de vouloir recruter ces attachés parmi les industriels ou les commerçans. En effet, disait-il, « nous ne pourrions espérer pouvoir les choisir parmi les meilleurs, c'est-à-dire, parmi ceux qui ont réussi et se sont enrichis; ceux-là ne se soucient pas d'avoir une situation officielle et d'abandonner leurs affaires. Alors il faudrait faire choix parmi ceux qui ont fait de mauvaises ou de médiocres affaires; on risquerait en outre d'avoir ainsi des hommes trop spécialisés dans un seul genre d'affaires. Mieux vaut s'adresser à un représentant ayant une culture complète parce qu'il pourra plus facilement s'assimiler plus de choses. Il est donc préférable de s'adresser au corps consulaire, mais en exigeant des candidats une grande compétence en matière commerciale. On accroîtra leurs aptitudes en faisant dorénavant une place très considérable aux

connaissances industrielles et commerciales dans le programme du concours d'entrée de la carrière diplomatique et consulaire.

« Les attachés devront connaître à fond la langue du pays, et ils devront être maintenus dans ce pays et non pas déplacés au moment où, venant à le bien connaître, leur mission sera d'autant plus féconde. Leur première qualité, ajoutait M. Doumergue, sera de savoir observer, écouter, comprendre et clairement expliquer ce qu'ils auront remarqué. Quand une demande leur sera adressée, il faudra qu'ils sachent rapidement à quel point ils doivent chercher la réponse, à quelle porte du pays étranger où ils se trouvent ils doivent frapper pour obtenir les renseignemens sollicités. Il vous appartiendra, à vous industriels et commerçans qui faites des affaires dans les pays où ils résideront, de leur indiquer, de leur suggérer ce qu'ils doivent faire. Je leur donnerai comme instructions, en ce qui me concerne, de vous écouter, de répondre à vos désirs et de vous donner, aussi exactement que possible, les renseignemens que vous leur demanderez, la besogne fût-elle même un peu terre à terre. »

Dans le discours du ministre du Commerce, tout est à retenir. Parlant des travaux de nos consuls, il dit : « Beaucoup de leurs rapports sont des œuvres remarquables ; cependant, quand on va au fond des choses, quand on essaie d'en extraire des renseignemens tout à fait pratiques et de détail, on les trouve quelquefois difficilement. C'est que ces rapports sont souvent faits à un point de vue beaucoup trop général. Ce sont des articles de revue très intéressans pour les profanes, mais qui ne sont pas toujours très utiles aux commerçans qui s'occupent de chaussures, de lacets ou de tous autres articles spéciaux d'exportation. Sans doute ces commerçans sont intéressés quand ils lisent une étude d'ensemble, quand ils apprennent le mouvement général des affaires d'un pays étranger, quand ils savent que dans tel port il est entré tant de bateaux, que les échanges entre tel et tel pays se sont chiffrés par tant de millions ; mais ils aimeraient trouver aussi dans ces rapports comment ils pourront vendre leurs chaussures ou leurs lacets, quelle catégorie de cliens est susceptible de les leur acheter, quelles conditions de transport leur seront faites, comment travaille la main-d'œuvre qui les concurrence. Il nous faut des rapports qui entrent dans le détail intime des choses, qui disent, par exemple, comment on doit emballer les marchandises, comment on doit les expédier et les présenter

pour s'adapter aux goûts et aux habitudes des acheteurs étrangers. Les attachés commerciaux devront faire tout cela et ils le feront si vous le leur dites, si vous dites au ministre du Commerce: Voilà ce que nous désirons savoir. »

M. Doumergue ayant annoncé que le Parlement serait saisi prochainement d'un projet de loi tendant à la création de six nouveaux postes d'attachés commerciaux (il en existe déjà deux: l'un plus ancien, à Londres, rempli d'une façon tout à fait remarquable par M. Jean Périer, l'autre tout récent aux États-Unis), demandait au Comité des conseillers du Commerce extérieur de lui indiquer par ordre d'importance les pays qu'il serait désirable de choisir pour leur résidence. A cette question, M. Jules Delagrange répondit, dans un rapport longuement motivé, présenté au nom des conseillers du Commerce extérieur, qu'après les créations déjà faites à Londres et à New-York, c'était d'abord en Allemagne qu'il fallait envoyer un attaché commercial. Puis devaient venir les pays d'Orient (Turquie d'Europe et d'Asie, Égypte), ensuite les pays latins de l'Amérique du Sud (République Argentine, Brésil), puis la Russie. Un seul attaché s'occuperait des Pays-Bas, du Danemark et des pays scandinaves. Enfin nos intérêts dans l'Amérique Centrale seraient efficacement secondés par un même attaché qui étendrait son activité sur toute la côte du Pacifique (Mexique, Guatémala, Colombie, Vénézuela, Équateur, Pérou). Il nous reste maintenant à attendre le vote du projet de loi présenté à la Chambre des députés. Nous ne quitterons toutefois pas ce sujet sans nous féliciter de la mission qui vient d'être confiée à notre distingué et dévoué ministre plénipotentiaire, M. Charles Wiéner, qui part pour étudier dans toute l'Amérique du Sud les meilleurs moyens d'y développer nos affaires commerciales.

L'économie politique nous enseigne avec justesse que chaque pays devrait produire uniquement les marchandises pour lesquelles il est le mieux partagé par la Providence, et que, par le libre-échange universel, l'humanité tirerait grand avantage de ce système de répartition du travail. Nous sommes loin de cet idéal, et alors que les progrès de la civilisation tendent à rapprocher les peuples et à supprimer les distances, toutes les nations se barricadent à l'envi derrière des droits de douane de plus en plus élevés. Pour compenser dans la mesure du possible les inconvéniens qui en résultent, et cela, bien entendu, d'une façon fort insuffisante,

nous n'avons en France que les admissions temporaires. Comme leur nom l'indique, elles consistent en une série d'opérations dont le but est de placer le fabricant dans la situation où il se trouverait si les lignes de douane n'existaient pas, pour l'achat des produits étrangers qu'il destine à être transformés ou à recevoir un complément de transformation avec l'obligation de les réexporter ensuite. Ce régime a été inauguré par la loi du 5 juillet 1836 et il a malheureusement subi, depuis lors, bien des modifications qui en entravent le fonctionnement.

Les autres nations ont préféré établir chez elles les ports francs ou les zones franches. Que faut-il entendre pas ces mots? C'est, ainsi que le dit excellemment M. Anatole Lévy, un port ou plus ordinairement une fraction d'un port que l'on considère, au point de vue fiscal, comme ne faisant pas partie du territoire national et où les marchandises peuvent être en conséquence débarquées, manipulées, travaillées et finalement réexportées en dehors de toute ingérence de la douane. Des établissemens industriels peuvent même fonctionner dans la zone franche. La limite douanière est marquée sur terre par des grilles en fer et sur mer par des barrières flottantes, la douane se borne à surveiller le périmètre et les issues et à s'opposer aux introductions prohibées ou frauduleuses.

Ces institutions existent notamment en Allemagne, en Danemark, en Italie et en Autriche. Quant aux ports anglais, on peut, à raison du régime économique existant, les considérer tous, en fait, comme des ports francs. L'Allemagne est fière du succès croissant et absolument remarquable de ses zones franches de Hambourg et de Brême; elle a concédé les mêmes privilèges à Emden, Geestmunde, Cuxhaven, Stettin et Dantzig. Le port franc de Copenhague est d'organisation relativement récente; il a été créé par une loi de 1891 et n'a été ouvert qu'en 1894, mais sa prospérité est déjà considérable. Nous n'étonnerons personne en disant que Gênes a son « deposito franco » moins bien organisé, il est vrai, que les ports allemands, car on n'y trouve pas d'établissemens industriels spéciaux pour l'exportation, mais tous les produits qui y sont déposés peuvent y subir les manipulations utiles pour leur réexportation. Les côtes de l'Adriatique ont leurs deux ports francs : Trieste et Fiume, et, d'une façon générale, les principaux ports qui ont été dotés de cette institution en ont tiré de grands avantages; les marchandises y ont

afflué, des horizons nouveaux se sont ouverts à l'activité des armateurs et des négocians ; les transactions se sont multipliées, les produits s'achetant avec les produits; le fret devenu plus abondant s'est trouvé tout de suite moins cher ; de là un remarquable accroissement de trafic et un redoublement de vie commerciale. Aussi peut-on affirmer sans crainte d'être taxé d'exagération que cet organisme a exercé une influence heureuse sur la prospérité économique de ces pays.

De 1870 à 1899, Hambourg a progressé de plus de 6 millions de tonnes, Gênes de plus de 3 millions, Brême de 1 750 000 ; pendant ce temps, si Marseille présente un gain de 2 750 000 tonnes, le Havre ne s'est accru que de 969 000 tonnes, et Bordeaux de 457 000. Les résultats de l'expérience sont donc concluans et justifient d'une façon indéniable l'établissement de la franchise. Notre intérêt nous commande de mettre à profit cette institution, afin de donner une impulsion salutaire à notre commerce extérieur et de ranimer notre marine marchande.

Pourquoi ne le faisons-nous pas? Uniquement parce que chez nous la Chambre des députés perd son temps et abuse du nôtre en interpellations inutiles, oiseuses et qui, malheureusement, passionnent l'opinion publique et servent d'aliment journalier et facile à une presse désireuse de soutenir la curiosité de ses lecteurs sans grands efforts pour ses rédacteurs. Les avertissemens n'ont cependant pas manqué. M. Charles-Roux a traité longuement ces sujets dans ses rapports sur les budgets du ministère du Commerce de 1897 et 1898, dans son livre de la même époque sur la marine marchande, enfin dans sa brochure plus récente sur les meilleures conditions de l'établissement d'un port franc, travail aussi remarquable par son côté historique que par ses conclusions pratiques. Le comité des conseillers du Commerce extérieur avait, dès 1899, constitué une commission spéciale pour l'étude de la création de zones franches, non seulement dans la Métropole, mais encore dans les colonies. M. Ch. Depincé fit à cette occasion un rapport concluant qu'il compléta encore en 1903 ; puis ce fut le tour de M. Anatole Lévy en 1905. Du côté de la Chambre des députés, deux propositions de loi furent déposées en 1899, l'une par M. Brunet, l'autre par MM. Thierry, Rispal, Brindeau et Jourde. Enfin le gouvernement lui-même déposa, le 4 avril 1903, un projet mûrement étudié, signé par M. Trouillot, ministre du Commerce, M. Rouvier,

ministre des Finances et M. Maruéjouls, ministre des Travaux publics. Ce projet est précédé d'un exposé des motifs si convaincant que nous lui avons emprunté la plupart de ses argumens. Il a même donné lieu à un rapport très remarquable de M. Chaumet, député de Bordeaux. Et par la faute de nos mœurs politiques, ce projet de loi dort... et nos ports aussi !

Au nombre des mesures que certains pays ont prises pour accroître leur commerce extérieur, il faut citer les musées commerciaux. L'Autriche nous en offre un modèle à Vienne; Bruxelles possède le sien depuis une trentaine d'années, et quelques-unes de nos villes de province ont fait de louables efforts dans ce sens; mais il faut reconnaître que, partout, ces musées sont peu fréquentés et il semble que l'avenir soit plutôt vers la reprise d'une coutume bien ancienne, aussi générale autrefois que restreinte aujourd'hui : nous voulons parler des grandes foires périodiques. Si le nom de Beaucaire est encore dans nos familles l'occasion de lointains souvenirs et de gaies anecdotes, on ne peut guère citer de nos jours que Nijni Novgorod et Leipzig où se tiennent des foires de ce genre. Leur grand succès serait cependant de nature à stimuler des imitations. Pour ce qui est de Leipzig, les marchandises s'y livraient autrefois immédiatement après l'achat; aujourd'hui, c'est une foire d'échantillons, une « Musterlagermesse, » un rendez-vous des commissionnaires du monde, et l'on sera peut-être surpris de savoir que, s'il y avait 1 400 exposans en 1895, le nombre en a été porté en 1906 à 3 150 qui ont été visités par plus de 30 000 commerçans de tous les pays.

Encouragée par cet exemple, on dit que la ville d'Anvers se prépare à inaugurer sa grande foire en septembre prochain; mais, s'il est un endroit indiqué pour un pareil rendez-vous mondial, ce devrait être Paris ! Deux tentatives ont été faites en 1905 et 1906; elles ont eu le tort de ne comprendre que des articles de détail, modes, parfumeries, etc. Le succès viendra sans doute très considérable le jour où les grandes industries y participeront et où l'on pourra présenter quelque chose d'aussi attirant que nos dernières expositions d'automobiles. Les personnes que cette question intéresserait dans ses détails pourront consulter avec fruit le rapport de M. Jules Bloch au Comité du Commerce extérieur et la lettre adressée par M. Gabriel Fermé à la Chambre des négocians commissionnaires et du Commerce extérieur.

Enfin, nos affaires d'importation et d'exportation seraient certainement favorisées par la création à Paris d'une Bourse du Commerce extérieur, à l'instar de celles de Hambourg, d'Anvers et de Bruxelles, qui rendent de si grands services en centralisant toutes les nouvelles et en permettant aux négocians de se rencontrer et de traiter leurs affaires sans la moindre perte de temps. M. Schnerb et M. Pector, tous deux conseillers du Commerce extérieur, cherchent en ce moment à réunir les capitaux nécessaires à la fondation de ce qu'ils appellent le Marché extérieur et colonial de France; nous leur souhaitons de réussir.

L'Allemagne doit une partie des succès de son commerce d'exportation à la remarquable organisation de ses banques. Grâce à elles, les exportateurs peuvent offrir à leur clientèle, et cela sur une grande échelle, des crédits de six et neuf mois, quelquefois plus longs encore. Chez nous, au contraire, la grande banque d'affaires commerciales n'existe pas. Nous n'avons pas l'organisme qui, par des escomptes de papier très longs ou par des réescomptes successifs et assurés, permettrait à nos exportateurs de faire de longs crédits, soit directement, soit par l'entremise des banquiers privés qui les soutiendraient volontiers, mais à la condition de n'être point obligés pour cela d'immobiliser leur propre capital. Nos négocians ne trouvent à escompter que du papier à quatre-vingt-dix jours au maximum. Nous avons bien nos banques coloniales, mais elles sont spéciales à certaines de nos possessions et ne viennent pas en aide au commerce d'exportation vers l'étranger proprement dit; elles sont établies, du reste, sur les mêmes principes d'escompte du papier à échéance relativement courte. Nos grands établissemens de crédit devraient, sous ce rapport, se souvenir que noblesse oblige! Nous ne voulons certes point leur interdire de placer à l'étranger une partie des immenses dépôts que le public leur confie; il est même bon qu'ils sachent profiter des taux d'intérêts plus élevés qu'ils y trouvent. Mais tout en favorisant ainsi indirectement la concurrence que les commerçans et les industriels étrangers font aux nôtres pour le commerce extérieur, nos établissemens de crédit devraient, parallèlement, organiser, en France même, le crédit à long terme nécessaire à nos exportateurs; ils en seraient récompensés par les taux avantageux auxquels ils placeraient les capitaux qu'ils y consacreraient. Nous ne rééditerons pas ici la récente brochure que Lysis a intitulée : « l'Oli-

garchie financière de la France, » et dans laquelle il blâme la haute finance de porter tous ses efforts vers le placement chez nous d'emprunts étrangers à des taux d'intérêt de plus en plus réduits. Nous n'en reconnaissons pas moins que le gouvernement pourrait et devrait, sans doute, provoquer une entente entre les établissemens de crédit et la Banque de France, soit pour l'organisation d'une branche de crédit spécial à l'exportation, soit pour la création et le fonctionnement d'une grande banque d'affaires commerciales.

Nous avons assez rendu justice aux efforts faits par les derniers ministères en faveur de nos institutions commerciales pour être à l'aise en les critiquant, d'autre part, de la façon la plus vive sur le *cœur léger* avec lequel ils assistent à l'exode des capitaux français vers l'étranger. Il y a là une véritable révocation nouvelle de l'Édit de Nantes dans le domaine économique. A part quelques industries rendues en quelque sorte obligatoires par les progrès de l'électricité et par l'invention des automobiles, on ne construit plus de nouvelles fabriques en France. Ce fait désolant est dû à deux causes auxquelles le gouvernement pourrait certainement remédier dans une large mesure. Il suffirait de cesser, par des projets de loi intempestifs, d'effrayer, d'épouvanter les détenteurs de capitaux qui refusent aujourd'hui de placer leur argent en France et ne songent qu'à le mettre en sûreté à l'étranger. Il faudrait aussi rappeler fermement aux syndicats ouvriers et surtout à la Confédération générale du travail que, si les grèves sont légitimes, lorsqu'elles ont pour objet des intérêts professionnels, elles deviennent illégales quand elles revêtent un caractère politique ou ne respectent pas la liberté du travail. Hélas! les ouvriers ne sont pas les seuls à ne pas comprendre qu'en désorganisant le travail, en empêchant l'expansion de l'industrie, ils tuent la poule aux œufs d'or!

Pour achever notre étude, il ne nous reste plus qu'à parler des sociétés diverses qui s'intéressent aux questions que nous avons traitées, aux mesures que nous avons préconisées. Elles sont assez nombreuses. Nous citerons, outre le Comité des conseillers du Commerce extérieur, la Fédération des industriels et commerçans français, présidée par M. André Lebon, la Société d'Économie industrielle et commerciale, présidée par M. Georges Lamaille, la Société des Industriels et commerçans de France, dont le président est M. Menier et le secrétaire général M. Hayem,

la Chambre de commerce d'exportation, présidée par M. Fournier, la Chambre des Négocians commissionnaires et du Commerce extérieur, présidée par M. Stetten, la Chambre syndicale des Importateurs et Exportateurs de France, présidée par M. Louis Gautreau, enfin les trois grands groupemens de chambres syndicales dirigés respectivement par MM. Pinard, Muzet et Expert-Bezançon.

En résumé, et pour terminer, nous dirons que la France ne doit point s'effrayer des progrès considérables faits par le commerce et l'industrie dans les pays qui nous entourent. Nous avons un élément que nos rivaux ne nous enlèveront pas, c'est le sentiment artistique que nous savons introduire dans tous nos produits. Il faut aussi tenir compte du réveil qui se manifeste depuis quelque temps parmi nos négocians, nos conseillers du Commerce extérieur, nos consuls, nos Chambres de commerce en France et à l'étranger, enfin, des efforts très remarquables de notre ministère du Commerce et de notre ministère des Affaires étrangères. A notre excellent Office national du Commerce extérieur, que nous allons renforcer par l'extension de nos attachés commerciaux, nous devrons ajouter, dans un avenir aussi prochain que possible, l'amélioration matérielle de nos grands ports, la création de zones franches, de foires dans le genre de celle de Leipzig, d'une Bourse à Paris du Commerce extérieur et surtout d'une Banque du Commerce d'exportation. Mais, au-dessus de toutes ces mesures, nous devons nous efforcer de modifier nos mœurs politiques et notre système d'éducation nationale, car, pour nous, le mot de la fin sera, une fois de plus : tant valent les hommes, tant valent les choses !

JACQUES SIEGFRIED.

LA DÉFENSE DES MONTAGNES

Depuis un demi-siècle, la France travaille sans relâche au reboisement de ses montagnes : on a fait loi sur loi; l'État a dépensé près de cent millions; ses travaux sont admirés du monde entier; toutes les puissances étrangères les ont imités et, malgré cet immense effort, le reboisement diminue au lieu de s'accroître; les montagnes sont de plus en plus dénudées, les inondations de plus en plus désastreuses, les plaines de plus en plus desséchées, les rivières de moins en moins navigables et, pour combler la mesure, l'approvisionnement de houille blanche est de plus en plus compromis.

Il semble qu'il y ait là un paradoxe économique, et il convient d'étudier attentivement les causes de cette situation pour chercher à y remédier. Les travaux d'aménagement correspondant à la régularisation du régime des eaux, tant en plaine qu'en montagne, peuvent être rangés dans quatre catégories : en montagne, des mesures de *restauration* s'imposent pour remédier aux dangers existant dans les périmètres des torrens; des mesures de *préservation* pour garantir le reste de la zone montagneuse contre la dénudation et l'érosion; en plaines et sur les coteaux, il est urgent de prendre des mesures de *conservation* pour maintenir et améliorer les bois, des mesures d'*extension* du sol forestier pour reboiser une partie des terrains improductifs.

L'AMÉNAGEMENT EN MONTAGNE

Le premier cri d'alarme fut poussé par Surell, dans sa remarquable *Étude sur les torrens des Hautes-Alpes*, publiée en 1841 par les soins du ministère des Travaux publics.

L'appel était énergique, l'ouvrage documenté. Les pouvoirs publics s'émurent; mais leur marche est lente autant que pondérée, et il fallut encore le lamentable spectacle des inondations de 1846 et de 1856 avant qu'on aboutît en 1860 à une première loi de préservation.

Dans l'intervalle, Monestier-Savignat, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Clermont-Ferrand, avait établi en 1858, un vaste système de correction, des rivières torrentielles, depuis le fond des montagnes jusqu'aux mers, fait les plans et devis estimatifs de certains périmètres bien étudiés par lui, chiffré les dépenses pour l'aménagement complet du bassin de l'Allier; puis, prenant pour base le prix ainsi obtenu par kilomètre carré, il avait évalué pour la France entière la dépense à plus de deux milliards (1).

I. — PREMIÈRE PÉRIODE : L'AMÉNAGEMENT AUX FRAIS DES PROPRIÉTAIRES

Le vote de la loi du 28 juillet 1860 sur le reboisement, complétée depuis par celle du 8 juin 1864 sur le gazonnement, marqua le début d'une première période.

Les périmètres de restauration étaient fixés par décret; les travaux ainsi prescrits étaient mis à la charge des propriétaires avec le concours de subventions et, en cas de non-exécution par eux, l'État effectuait d'office ces travaux à leurs frais; les propriétaires pouvaient d'ailleurs s'exonérer de toute répétition de ces frais en faisant abandon de la moitié du sol. L'État affectait au reboisement dix millions, dont cinq à provenir de la vente de forêts domaniales, et cinq millions au gazonnement.

On se souvient encore du concert de protestations soulevées chez les montagnards par la loi de 1860; et cependant cette loi procédait du même esprit que celles qui ont pleinement abouti pour la mise en valeur des Landes (loi du 19 juin 1857), de la Sologne et des Dombes, en réduisant comme elles les charges budgétaires par l'appel au concours des intéressés pour des opérations qui leur étaient profitables.

Mais, par suite de la distance et des difficultés de communication, les pays de montagne n'eurent pas, comme les Landes, la Sologne et les Dombes, la bonne fortune d'attirer les capitaux

(1) Monestier-Savignat, *Études sur les phénomènes, l'aménagement et la législation des eaux au point de vue des inondations.* Paris, 1858 (Dunod).

des particuliers ou des sociétés, qui avaient puissamment participé à l'assainissement de ces régions. Le concours financier des communes, propriétaires de la majeure partie du sol, ne pouvait d'ailleurs être qu'illusoire dans la zone montagneuse, où bien des municipalités auraient à s'imposer pendant longtemps d'au moins cinq centimes extraordinaires pour gager un emprunt de mille francs.

Outre l'abstention des capitaux, qui fut la cause principale de son échec, la loi de 1860 rencontrait diverses difficultés de détail. Alors que chacune des lois régionales, étudiée avec le concours d'initiatives locales éclairées, d'après les conditions spéciales des périls à conjurer et de l'assiette de la propriété, répondait à un but précis, pouvait être facilement comprise par la population comme par ses représentans, et se trouvait secondée dès le début par l'exemple de ses promoteurs, la loi sur le reboisement des montagnes ne rencontra nulle part un milieu préparé pour l'exécuter. Embrassant dans le même texte, applicable partout et à tous, des régions, des populations et des situations économiques d'une très grande diversité, elle ne se trouvait en harmonie avec aucune. L'opinion publique n'était pas encore fixée sur l'utilité des forêts pour la fertilité des pelouses; enfin la loi sur le gazonnement s'est fait attendre pendant quatre ans, alors que l'amélioration pastorale est le préliminaire obligatoire du reboisement.

Les capitaux ne répondant pas à l'appel, il fallut chercher autre chose.

II. — SECONDE PÉRIODE : RESTAURATION AUX FRAIS DE L'ÉTAT

La loi du 4 avril 1882 augmenta les charges de l'État, supprima les charges imposées aux communes et divisa les travaux en deux catégories.

Prenant exclusivement à sa charge les « travaux de restauration rendus nécessaires par la dégradation du sol et des dangers nés et actuels, » que des lois d'utilité publique classaient après enquête comme *obligatoires*, acquérant par expropriation ou de gré à gré les territoires compris dans les périmètres ainsi classés, l'État se ménageait la possibilité d'intervenir directement et énergiquement dans les situations critiques. Partout ailleurs, là où les mesures de *préservation* paraissaient suffisantes, l'allo-

cation de subventions prévues aussi largement que possible, puisqu'elles pouvaient être allouées en plants, en travaux ou en argent, devait venir en aide pour les travaux *facultatifs* aux communes, aux associations pastorales, aux fruitières, aux établissemens publics et aux particuliers. Les initiatives collectives semblaient alors pouvoir aboutir à de sérieux résultats, car, en 1876, après les cent millions de francs et les six cents vies humaines engloutis par les désastreuses inondations de 1875, la formation de compagnies était projetée pour amener les capitaux particuliers à la défense des montagnes.

Tout ce que nous savons de ces compagnies (1), nous le devons au premier rapport parlementaire de M. Armand Fallières, qui relate « la publication récente par la voie de la presse d'une étude approfondie proposant un ensemble de travaux de défense dont l'exécution devait être confiée à quatre grandes compagnies qui se partageraient l'aménagement hydrographique du pays. » Mais ces compagnies, dont la création eût évité bien des mécomptes, n'ont jamais vu le jour, et les capitaux firent encore défaut.

La loi de 1882 a permis à l'État d'imprimer un sérieux essor aux mesures de *restauration;* les agens du service forestier devinrent ingénieurs et ils exécutèrent des travaux remarquables, auxquels nous sommes redevables de la disparition d'un grand nombre de torrens dans les Alpes, les Cévennes et les Pyrénées. Dans une entreprise aussi nouvelle, sans précédent chez aucune nation, le service forestier poursuivit une tâche hérissée de difficultés de toutes sortes : ses agens imaginèrent des solutions élégantes pour la fixation des terrains instables et, par un raffinement d'artistes, plus soucieux de conserver les beautés de la nature que de laisser aux générations futures le témoignage de leurs efforts, ils se sont attachés à réaliser des travaux rustiques, facilement noyés dans la verdure, qui ne laissent pas imprimée sur le paysage l'empreinte de la main de l'homme. Les périmètres de restauration comprenaient, en 1904 (2), 345 140 hectares dont 186 854 n'étaient pas encore acquis par l'État; il avait été dépensé 87 millions et il restait à dépenser 97 millions. L'État a donc accompli maintenant près de la moitié de la tâche que lui attribuait la loi de 1882, mais

(1) *Journal officiel* du 21 juin 1876, p. 4369.
(2) *Journal officiel* de 1904. Documens parlementaires (Chambre), p. 1556.

les mesures de *préservation* pour lesquelles on avait escompté le concours des initiatives et des capitaux ont été loin de répondre aux espérances.

Les subventions pour travaux facultatifs n'avaient atteint, en 1900, que 4 millions et demi, s'appliquant à 78 000 hectares : aussi fallut-il classer, en quatre ans, 30 078 hectares (1) de plus dans les périmètres, et combien encore y devraient être compris ! La dénudation du sol, que les communes ne pensent guère à prévenir par des travaux facultatifs dont une partie serait à leur charge, devient vite complète ; les travaux deviennent obligatoires et la dépense qu'ils entraînent, souvent décuplée, incombe alors entièrement à l'État, avec l'acquisition des terrains et le versement de leur prix dans les caisses municipales.

Dans les périmètres de *restauration* classés, la dévastation étale toute son horreur ; à chaque orage, des quartiers de rochers et des tranches de terrain se détachent de la montagne pour se précipiter vers les vallées, entraînées par des trombes d'eau qui portent l'inondation dans la plaine.

La partie de la zone montagneuse non classée dans les périmètres, à laquelle s'appliquent les mesures de *préservation*, est moins effrayante au premier aspect, mais infiniment plus inquiétante quand on y porte son attention. C'est là que le danger grandit toujours, que les bois fondent sous la dent du bétail, que les pelouses se transforment en rochers dénudés, que la surcharge du pâturage, la vaine pâture, la transhumance accomplissent leur destruction ; qu'il se forme sans cesse de nouveaux torrens et que les avalanches menacent maintenant une multitude de villages autrefois indemnes tandis que, presque partout, quelques francs dépensés à temps préviendraient une dégradation que des centaines de francs seront impuissans à réparer.

Dans les périmètres, le mal est déjà produit ; dans le reste des montagnes il s'accrut rapidement. Si dans un incendie il est plus pressé d'arrêter la marche du feu que de rebâtir les immeubles détruits, de même dans la montagne il faut apporter plus de hâte encore à enrayer la dégradation qu'à réparer des ruines depuis longtemps connues de tous les lecteurs de la *Revue* (2).

On a cherché à donner une impulsion nouvelle aux travaux

(1) La superficie du périmètre s'est élevée de 315 062 hectares en 1900, à 345 140 hectares en 1904.

(2) Clavé, *le Reboisement des Alpes*, dans la *Revue* du 1er février 1881.

de préservation en organisant, par décret du 30 décembre 1897, un service des améliorations pastorales, dont les subventions n'entraînent pas forcément la soumission au régime forestier des bois créés avec leur concours; mais l'allocation dérisoire d'un crédit de 14000 francs seconde bien peu le dévouement et la compétence exceptionnelle du personnel trop restreint attaché à ce service d'une importance capitale.

III. — L'AMÉNAGEMENT EN PLAINES ET SUR LES COTEAUX

Si l'on regarde en dehors des régions montagneuses, la situation forestière du reste de la France est aussi des plus inquiétantes : les forêts exploitées trop hâtivement diminuent partout; elles ont depuis longtemps cessé de suffire à la consommation nationale et, pour alimenter en bois d'œuvre les nations civilisées, on déboise le monde entier (1).

La mise en valeur des terres incultes, dont le reboisement serait généralement le procédé le plus efficace (2), ne fait pas plus de progrès que la restauration des montagnes, quoique la loi des 28 juillet-4 août 1860 l'ait rendue obligatoire pour les communes, et la surface des terrains improductifs qui figurait aux statistiques agricoles de 1862 pour 6546192 hectares en comprend encore 6226189, dont 1448671 appartenant aux communes.

De ce côté aussi, les capitaux se sont abstenus, et la loi est restée à peu près sans effet, malgré la création d'un service des améliorations agricoles pour étudier et subventionner les travaux projetés par des syndicats de propriétaires, peu secondés par l'insuffisance de la législation (3). Alors que les lois spéciales pour la mise en valeur de plusieurs régions avaient donné les meilleurs résultats, grâce au concours des initiatives locales et des fonds particuliers, les capitaux ont partout fait défaut pour l'application des lois générales sur le reboisement et la mise en valeur des terres communales.

(1) Mélard, *Insuffisance de la production des bois d'œuvre dans le Monde.* Imprimerie Nationale, 1900.

(2) E. Cardot, *La mise en valeur des terres communales incultes. Revue des Eaux et Forêts,* 1903.

(3) A. de Grossouvre, *L'Aménagement et la conservation des eaux.* Bourges, 1906. Typographie Sire.

IV. — LES INITIATIVES PRIVÉES

L'initiative privée n'est pourtant pas restée inactive; elle s'est manifestée par des publications, des associations et des opérations pratiques.

Les agens forestiers et les ingénieurs, qui avaient été longtemps presque seuls à signaler les méfaits du déboisement, ont vu arriver à la rescousse les géographes, les hommes d'État, les savans; et leurs publications, qu'il serait trop long d'énumérer ici, ont pris, depuis quelques années, une grande extension. Les organes de la presse n'ont pas montré moins d'activité.

Les problèmes relatifs à la régularisation du régime des eaux ont d'ailleurs été envisagés à un grand nombre de points de vue depuis que des initiatives éclairées se sont attachées au développement de la navigation intérieure et à l'utilisation des forces hydrauliques. Les sociétés d'études *la Loire navigable* et *le Sud-Ouest navigable* (1) se sont trouvées dès le début en présence de difficultés d'alimentation pour les rivières ou les canaux, qui ont fait paraître l'influence néfaste du déboisement des bassins supérieurs et conduit à la formule : « Si vous voulez de l'eau, faites des bois. » Aussi leurs publications contiennent-elles un magnifique recueil de mémoires qui ont largement contribué à éclairer l'opinion publique sur la nécessité du reboisement des montagnes.

Les fervens de la houille blanche, qui transportent maintenant à de grandes distances le travail hydro-électrique, se préoccupent partout de régulariser les cours d'eau, soit immédiatement par de coûteux barrages, soit à longue échéance par des reboisemens rémunérateurs.

Ainsi le péril du déboisement appelait l'union de tous, et l'on s'est associé pour le combattre. La *Société forestière française centrale des Amis des arbres*, la *Société forestière de Franche-Comté et Belfort*, la *Société des Amis des arbres et du reboisement des Alpes-Maritimes*, l'*Association des Sylviculteurs de Provence*, le *Groupe d'Études Limousines*, la *Ligue du reboisement de l'Algérie*, l'*Association centrale* et l'*Association dauphinoise pour l'aménagement des montagnes* s'occupent sans re-

(1) L. A. Fabre, *Index bibliographique*. Premier Congrès du Sud-Ouest navigable. Bordeaux, 1902.

lâche de rendre l'arbre populaire en éclairant l'opinion publique, et le *Touring Club*, dont la Commission des pelouses et forêts réunit les représentans de ces sociétés, leur prête un puissant concours.

Par leurs publications, par leurs conférences, par l'organisation de « fêtes de l'Arbre, » de scolaires forestières et de mutuelles forestières, elles travaillent à instruire le pays tout entier, et surtout l'enfance, de l'action bienfaisante de l'arbre; déjà elles ont obtenu le concours des pouvoirs publics et les circulaires signées les 2 et 9 février 1906 par les ministres de l'Instruction publique et de l'Agriculture ont jeté les bases d'un enseignement sylvo-pastoral; alors qu'aux États-Unis la génération actuelle apporte au reboisement toute l'énergie mise par les précédentes à conquérir sur la forêt vierge l'emplacement de leurs cultures, que l'*Arbor-Day* y compte ses souscripteurs par millions, que la fête de l'Arbre est déjà devenue réglementaire en Espagne (1), la France ne saurait se laisser devancer dans la voie féconde qu'elle avait ouverte au monde entier.

V. — OPÉRATIONS PRATIQUES

L'initiative privée ne s'est pas seulement attachée à montrer ce qu'il faudrait faire; elle est entrée en action : elle a semé, elle a planté.

L'organisation dans les Pyrénées de fruitières pour généraliser la bonne utilisation du lait et faciliter ainsi la substitution de la vache au mouton, organisation due à M. le sénateur Calvet, alors garde général des eaux et forêts, paraît marquer la première intervention pratique de l'initiative privée dans le reboisement, et son historique figure dans diverses publications dont une émanant du ministère de l'Agriculture (2).

Un propriétaire de la Corrèze, M. de Bélinay, après avoir reboisé les landes de sa propriété, a pris l'heureuse et intelligente initiative du reboisement des landes appartenant à sa com-

(1) Albert Mengeot, *la Fête de l'Arbre en Espagne*. Premier Congrès de l'Aménagement des montagnes. Bordeaux, 1906; Féret et fils, éditeurs.

(2) A. Calvet, *Observations sommaires sur le Progrès rural*. 39e Congrès scientifique de France. Pau, 1873;

A. Calvet, *Note sur les Associations pastorales dans les Pyrénées. Revue des Eaux et Forêts*, août 1874;

Buisson, *les Fruitières de la Haute-Garonne*. Imprimerie Nationale, 1900.

mune. Ces landes communales, d'abord affermées pour une période de vingt-neuf ans avec prorogation de vingt-neuf autres années pour les parties qui seraient boisées, furent l'objet de contrats particuliers par lesquels M. de Bélinay se substitua aux habitans titulaires de landes amodiées et put ainsi reboiser 150 hectares environ de terrains communaux. Il avait eu soin de préparer l'opinion publique à ce genre d'opérations par une série d'articles sur le reboisement dans la Corrèze (1), qui forment un excellent traité des essences et des procédés applicables à cette région.

M. Audiffred, sénateur de la Loire, qui a acquis une compétence toute particulière dans les questions de mutualité et de caisses de retraites, a attaché son nom à l'intéressante idée de la mutualité dans l'œuvre du reboisement, en organisant lui-même dans son département des *Mutuelles scolaires cantonales et forestières*.

La nouvelle conception à réaliser consiste à obtenir des municipalités, de l'État, des départemens ou des particuliers, soit par dons gratuits, soit par achats ou par locations à long bail, des terrains de peu de valeur, incultes, à reboiser. Les résultats obtenus par le travail des petits « reboiseurs » sont versés au fonds social de mutualité qui doit servir à constituer leurs retraites pour la vieillesse. Comme la plupart des plants sont délivrés gratuitement aux écoliers par l'administration forestière; que ceux-ci en élèvent eux-mêmes et que toutes les entreprises de reboisement sont faites aussi par eux, ou tout au moins avec l'aide gracieuse des membres honoraires de leurs *Mutuelles*, c'est-à-dire que toute la main-d'œuvre est gratuite, on voit tout de suite l'intérêt qu'il y a pour ces sociétés, dont la durée est illimitée, à se charger d'une œuvre qui ne peut réussir qu'avec le temps. Si l'on considère en outre qu'une forêt bien soignée, plantée d'essences résineuses à croissance rapide, donne du rapport après vingt-cinq ans, on peut prévoir combien, dans l'espace de cinquante ans, les revenus de telles plantations seraient rémunérateurs. Donc, financièrement, le résultat ne peut être douteux.

« M. le sénateur Audiffred a précisé le caractère de cette évolution mutualiste dans une communication faite à la Société

(1) De Bélinay, *le Reboisement dans la Corrèze. Moniteur du Syndicat agricole de la Corrèze*, 1er mars 1889 et suivans.

forestière des Amis des arbres le 12 novembre 1902 (1). »

C'est maintenant par millions que se comptent les arbres plantés par les scolaires forestières.

M. Audiffred s'est également attaché à faire comprendre aux montagnards de la Loire les bienfaits d'un reboisement judicieux précédé d'améliorations pastorales, et a récemment développé au Sénat (2) les méthodes employées à cet effet.

Des ingénieurs et des touristes, justement émus de la dégradation toujours grandissante des montagnes et des obstacles que le reboisement rencontrait chez les populations pastorales, ont procédé à une étude approfondie de la situation économique en commençant par les Pyrénées (3). D'après le mouvement de la population et les statistiques agricoles, ils ont discerné, au milieu d'incidens multiples, que les montagnards étaient ruinés par la transhumance qui avait retourné contre eux la situation pastorale. Le berger, trop fidèle aux pratiques contemporaines d'Abraham qui lui font chercher *ailleurs* des pâturages pour son bétail, voit maintenant arriver *d'ailleurs* d'innombrables troupeaux pour disputer aux siens leur maigre pâture, et les voit arriver d'autant plus nombreux que les plaines qui l'entourent sont plus riches ; l'exagération de la quantité de bétail a entraîné la dégradation des pelouses et la diminution des ressources qu'elles offrent au pâturage.

Les populations de la montagne ne peuvent rien pour sortir de cette situation déplorable ; enserrées dans un inextricable réseau de difficultés par l'indivision de la propriété et la vaine pâture qui entraîne rapidement la destruction, réduites à l'impuissance par la pénurie de leurs budgets, elles ne pourraient attendre le salut que d'un concours extérieur, et jusqu'alors, tous les moyens employés ailleurs pour la mise en valeur des terres incultes, vente, location emphytéotique, concours de l'État ou du Crédit foncier, étaient restés lettre morte.

Dans ces conditions déconcertantes, le mal même de la transhumance a fourni un remède à ses méfaits ; on a imaginé

(1) Th. Janvrais, *les Arbres de la Mutualité et leurs ancêtres*. Bordeaux, 1906 ; librairie de la Mutualité.

(2) *Journal officiel* du 19 janvier 1907.

(3) Paul Descombes, *Étude sur l'Aménagement des montagnes dans la chaîne des Pyrénées*. Bordeaux, 1905 ; Féret et fils. Deuxième édition précédée d'une introduction par M. Bouquet de la Grye, de l'Institut.

d'affermer aux communes les terrains qu'elles louent chaque année aux propriétaires de troupeaux transhumans, de façon à maintenir l'équilibre des budgets en y versant autant pour restaurer le domaine communal que la transhumance y versait pour le dégrader. Cette location, qui supprime une importante fraction du bétail conduit dans la montagne, rend tout facile : amélioration des pelouses, reboisement des pentes raides, cantonnement du bétail sur des parcours affectés à chaque troupeau, dont les bergers pourront jouir en bons pères de famille quand ils seront assurés de profiter seuls de leurs travaux et de leur prudence.

Pour passer de la théorie à la pratique, il fallait un instrument de sauvetage. Faisant appel à l'initiative privée, on a fondé l'*Association centrale pour l'aménagement des montagnes* (1). Avec les ressources fournies par ses souscripteurs à dix francs par an et par quelques subventions, l'association afferma dès le premier mois de son existence, en mai 1904, 2 000 hectares de terrains communaux sur lesquels elle entreprit aussitôt des travaux de reboisement et d'amélioration pastorale qui procurent aux habitans des avantages immédiats et des richesses à venir, instituant ainsi une *leçon de choses* pour l'instruction des montagnards et leur conversion à des pratiques moins ruineuses. Les populations ont déjà compris le but et les moyens de l'association, plusieurs communes la sollicitent d'étendre ses opérations sur leur domaine, et sa dernière location lui concède pour dix-huit ans une cinquantaine d'hectares de terrains dégradés, avec faculté de les clore et d'y faire tous travaux, moyennant un loyer pour ordre d'un franc par an.

L'exemple des départemens de l'Est, où la bonne gestion des forêts a développé la prospérité pastorale pendant que les Pyrénées, se ruinant par le déboisement, perdaient un quart de leur population; où les seules communes du Doubs ont 3 millions de revenu forestier; où la production du fromage et du beurre tient une large part dans nos 77 millions d'exportation de ces produits; où, sur bien des points, la suppression des charges communales et le remboursement par l'affouage des autres impôts mettent les municipalités dans l'obligation de se défendre contre l'immigration, pourra être facilement suivi dans d'autres régions

(1) Siège social à Bordeaux, 142, rue de Pessac.

montagneuses quand les méthodes inaugurées par l'Association y auront aplani les difficultés de la transition.

Grâce à de nombreux concours, aux subventions de l'État et d'un grand nombre de départemens, de villes, de Chambres de commerce ou de sociétés, l'Association, qui a pour devise : « Sauver la terre de la patrie, » a pu développer son action ; sa location de 1904 évinçait 3 000 moutons transhumans de la vallée d'Aure, celle de 1905 en a supprimé 6 000 dans la vallée d'Ossau. A la suite des Congrès de l'aménagement des montagnes, réunis à Bordeaux, en 1905, et à Pau, en 1906, l'Association a montré aux congressistes les plantations, les pépinières, les chemins, les champs d'expérience créés dès la première année sur son territoire d'essais (1).

L'Association centrale s'est attachée par de nombreuses publications à instruire les populations pastorales de leurs véritables intérêts, à étudier des solutions pratiques dans diverses régions et à orienter les capitaux vers le reboisement pour conserver à la montagne sa terre et ses habitans.

Des opérations d'une aussi grande utilité ne pouvaient être limitées aux Pyrénées, mais l'administration de sections éloignées opérant dans des milieux où les mœurs et les conditions économiques diffèrent considérablement eût compliqué outre mesure l'œuvre de l'Association. Son dévouement a heureusement suscité des imitateurs et le commandant Audebrand a fondé en 1906 l'*Association dauphinoise pour l'aménagement des montagnes* qui, suivant les mêmes principes, a supprimé la transhumance sur un territoire de 2 000 hectares pris en location sur les pentes du mont Pelvoux. Les deux associations sont unies par une fédération dont le cadre doit s'élargir par l'adjonction de plusieurs sociétés forestières.

Le principe de la solidarité entre le pâturage et la forêt, qui avait conduit à la formation des associations pour l'aménagement des montagnes, a trouvé une éclatante confirmation dans une création de l'initiative individuelle. M. le marquis d'Aulan applique depuis 1905, sur ses propriétés de la Drôme, le reboisement en damier (2), qui consolide le sol par l'arbre sans gêner

(1) Un Congrès international de l'Aménagement des montagnes s'ouvrira à Bordeaux le 19 juillet 1907.

(2) Marquis d'Aulan, *Amélioration des cours d'eau en montagne*. Avignon, 1905 ; Imprimerie J. Roche et Rullière.

l'industrie pastorale et donne une excellente formule pratique en dehors des terrains dont la configuration assigne le reboisement aux pentes sur lesquelles l'herbe ne suffit pas à maintenir la terre. Ce travail est complété par la construction de barrages pour prévenir la formation des torrens, et nul exemple n'est plus digne d'éloges.

De divers côtés enfin des propriétaires travaillent au reboisement et il convient de citer les résultats obtenus dans la Champagne crayeuse, dite la Champagne pouilleuse, où l'initiative des particuliers a créé plus de 15000 hectares de bois (1).

VI. — L'ORIENTATION DES CAPITAUX

Les initiatives privées, dont nous venons de citer quelques exemples, ont principalement pour objet d'ouvrir la voie aux capitaux, dont l'emploi en reboisemens serait des plus rémunérateurs, car il résulte des calculs de forestiers expérimentés que les sommes affectées au reboisement peuvent être dans la plupart des circonstances décuplées en moins de cinquante ans (2). On a cité le curieux exemple d'un particulier qui, après avoir acheté des pentes incultes dans les Pyrénées pour une vingtaine de mille francs et avoir, pour se distraire, dépensé moins de 10 000 francs en semis et plantations, laissait, quarante-cinq ans après, à ses héritiers stupéfaits une propriété magnifique, contenant pour 270 000 francs de bois !

Si fructueux cependant que puisse être le placement des fonds en reboisemens, on ne doit pas se dissimuler que leur longue immobilisation n'est pas toujours faite pour tenter les particuliers et que ce genre d'opération est plus facilement praticable pour les collectivités possédant des réserves disponibles. L'effort nécessaire est énorme, dira-t-on, les résultats se feront bien longtemps attendre ; ce n'est pas un motif pour se décourager. Il faut orienter vers le reboisement tous les capitaux applicables à des opérations à long terme. La question du reboisement est en effet une question de salut public et l'on ne peut en diffé-

(1) L. Pardé, *le Reboisement dans le département de l'Aube. Revue des Eaux et Forêts*, 1er avril 1907.

(2) E. Cardot, *la Mise en valeur des terres incultes. Revue des Eaux et Forêts*, 1903-1904. Volmerange, *la Mise en valeur des bruyères par le Reboisement*. Aurillac, 1904.

rer la solution, que chaque ajournement rend plus coûteuse.

Dans ces opérations, les compagnies d'assurances, les caisses de retraites, les mutualités, les associations trouveraient un placement plus rémunérateur qu'en valeurs de Bourse; mais aucune de ces sociétés ne possède le personnel technique indispensable pour la création ou l'administration de forêts; aucune ne voudrait avoir à l'organiser tout d'abord pour des opérations de début, qui seront évidemment des essais limités à des proportions modestes.

On ne saurait cependant oublier qu'il existe en France un administrateur de forêts exceptionnellement compétent, dont l'action s'exerce déjà en dehors de son domaine propre sur d'immenses superficies boisées qu'il préserve de la destruction : c'est l'État, et il serait fort simple d'étendre cette action aux bois pour lesquels leurs propriétaires collectifs demanderaient les mêmes garanties de conservation, en les assimilant à ceux des établissemens publics.

Il n'y aurait rien d'insolite à ce que le service forestier de l'État, chargé de l'administration obligatoire des bois des communes et des établissemens publics, gérât également sur leur demande ceux des compagnies d'assurances ou des mutualités.

De nombreux précédens justifieraient d'ailleurs cette pratique, puisque l'État construit des chemins de fer pour les compagnies, des routes pour les départemens et les communes, frappe à la Monnaie nationale des médailles pour les particuliers ou du numéraire pour les nations étrangères, et distribue à guichet ouvert des billets permettant à tout venant d'utiliser pour ses besoins particuliers le personnel et le matériel des chemins de fer qu'il exploite.

Cette mesure si conforme à l'intérêt général répondrait d'ailleurs à l'opinion publique, car un grand nombre de Conseils généraux, de sociétés agricoles ou forestières et de Chambres de commerce ont émis avec l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes le vœu que les associations et les sociétés par actions aient la faculté de réclamer l'application à leurs bois des dispositions du Code forestier relatives aux bois des communes et des établissemens publics. Il ne s'agit là que d'une loi de liberté, et l'on ne voit nul motif de la limiter à quelques catégories de propriétaires au lieu de donner à tous la faculté de soumettre leurs bois au régime forestier.

Plusieurs forestiers dont les ouvrages font autorité (1) ont développé les avantages que les particuliers et le pays tout entier trouveraient dans la soumission volontaire au régime forestier, qui a fait l'objet d'une proposition de loi déposée le 7 mars 1907 par M. Ferdinand Bougère, député.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs auteurs se sont attachés à montrer que la conservation des bois présentait bien plus de garanties entre les mains des *propriétaires impérissables* et à rechercher les moyens de donner des garanties analogues de bonne administration aux bois des particuliers (2). Les solutions qu'ils ont indiquées, dont plusieurs sont étudiées avec beaucoup de détail, sont toutes de nature à appeler la plus sérieuse attention et correspondent à deux objectifs distincts : la réglementation légale, à laquelle on travaille depuis si longtemps, et le groupement syndical dont on peut beaucoup espérer d'après les créations auxquelles il a déjà abouti (3). Ces solutions ne sont d'ailleurs nullement en contradiction avec la soumission volontaire au régime forestier, car si le législateur doit souvent intervenir pour donner le pas à l'intérêt général sur les intérêts particuliers, il doit tout d'abord laisser à tous la faculté de servir l'intérêt général et de mettre ainsi en évidence l'identité qu'il peut présenter avec l'intérêt particulier.

Si l'on passe en revue les propriétaires impérissables qui peuvent envisager des opérations à long terme et concourir par suite au reboisement, on trouve :

(1) E. Desjobert, *Aide à la gestion des bois particuliers.* — *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté*, mars 1906. Ch. Broilliard, la Soumission volontaire au régime forestier. *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté*, décembre 1906.

(2) Guyot, *Réflexions sur la Nationalisation du sol forestier*. Bordeaux, 1906. Premier Congrès de l'Aménagement des Montagnes : Reynard, *les Forêts d'utilité publique*. Bordeaux, 1906. Premier Congrès de l'Aménagement des Montagnes ; Louée, Comparaison entre l'action syndicale agricole et l'action syndicale forestière. *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté*, septembre 1905 ; De Liocourt et Pardé, Projet d'Association forestière. *Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté*, décembre 1905.

(3) Des syndicats viennent de se créer à trois fins différentes : le *Syndicat forestier de France* pour la création de bois avec l'aide des capitaux particuliers, le *Syndicat forestier de Sologne* pour l'administration rationnelle des bois, le *Syndicat des Sylviculteurs du canton de Pessac* (Gironde), celui de la *Commune de Sainte-Hélène* (Gironde), et le *Syndicat contre l'incendie d'Onesse-et-Laharie* (Landes) pour la défense des bois contre l'incendie.

D'abord les compagnies d'assurances, dont les placemens en immeubles dépassent 500 millions (1); puis les sociétés de secours mutuels, qui disposent de plus de 400 millions (2).

A celles-ci viendraient s'ajouter, aussitôt que la législation le leur permettrait : les associations reconnues d'utilité publique ou déclarées (1); la Caisse nationale des retraites qui dispose de plus d'un milliard (2); les caisses d'épargne, avec plus de 4 milliards de dépôts (2); la caisse des retraites ouvrières (3).

Il n'est pas jusqu'aux prélèvemens du Pari mutuel (4) qui ne puissent, sans dépense, mettre chaque année quelques millions à la disposition des communes en montagne pour contribuer aux mesures de préservation, si les subventions pour « travaux communaux d'adduction d'eau potable » s'étendaient aux travaux de « régularisation du régime des eaux par des améliorations pastorales ou forestières. »

Le cadre des propriétaires impérissables peut être dès maintenant élargi par l'adoption de la proposition de loi que M. Ferdinand Bougère, député, a déposée le 7 mars 1907, en vue d'autoriser les associations reconnues d'utilité publique ou déclarées à posséder des bois ou des terrains à utiliser pour le reboisement, conformément aux vœux précédemment émis par un grand nombre de sociétés agricoles, forestières ou scientifiques, de Chambres de commerce et de Conseils généraux.

VII. — NÉCESSITÉ D'UN PROMPT REMÈDE

Il est indispensable de concentrer au plus vite les efforts de tous sur la défense du sol national, car la dégradation n'attend pas. Chiffres en main, Chambrelent, le savant ingénieur qui avait assaini et reboisé les landes de Gascogne, a prouvé qu'il en coûterait moins cher pour exécuter un programme d'ensemble, s'appliquant à la fois aux Pyrénées et aux Alpes, que

(1) P. Descombes, *l'Orientation des capitaux vers le reboisement.* — *Revue des Eaux et Forêts*, 1er juillet 1905. J.-M. Girard, *l'Orientation, vers le reboisement, des capitaux collectifs.* Deuxième congrès de l'aménagement des montagnes, Bordeaux, 1907, Féret et fils, éditeurs.

(2) Exposé de M. Audiffred à la Commission des Pelouses et Forêts, *Revue du Touring-Club*, avril 1906.

(3) M. Schwob, *le Reboisement.* Conférence au XIe congrès de la Loire navigable, octobre 1904.

(4) Loi du 31 mars 1903, art. 102.

pour réparer chaque année les dégâts subis par les cours d'eau, les routes ou les chemins de fer (1), et les déclarations ministérielles qu'il cite ne sont pas moins catégoriques :

« Le relevé des pertes infligées au pays par les grandes inondations, disait le ministre, a montré que celle de 1856 avait coûté plus de 220 millions à la France et il a été calculé que les inondations des 40 dernières années avaient causé des ravages pour une somme supérieure à 700 millions; et il ne faut que 200 millions au maximum pour achever l'œuvre entière de salut et de sauvegarde pour l'avenir, et encore ces 200 millions seront-ils restitués à la France par les richesses forestières qu'ils nous donneront, tout en évitant à l'avenir les désastres de 220 et 700 millions. »

Deux cents millions, disait le ministre; deux milliards, écrivait Monestier-Savignat. La différence est sensible, et qui doit-on croire?

Tous deux sont dans le vrai, mais ils ne se sont pas placés au même point de vue : l'ingénieur évaluait un aménagement complet en y comprenant « les améliorations agricoles par irrigation, desséchement, consolidation et conquête de terrains, plantations et amendement » dont la dépense éminemment rémunératrice peut et doit incomber à ceux qui en profiteront, tandis que l'homme d'État envisageait uniquement la restauration d'intérêt général, indispensable pour la sécurité et le développement de la fortune publique dont on ne peut rechercher les bénéficiaires pour les y faire participer. La méthode inaugurée par l'Association pour l'aménagement des montagnes n'entraînerait d'ailleurs pour la préservation en dehors des périmètres qu'une dépense de 80 millions, inférieure à la réparation des désastres d'une seule inondation (2), et les charges incombant à l'État se réduisent à celles d'intérêt général, qu'il est assuré de récupérer largement par l'accroissement des ressources contributives correspondant à l'enrichissement du pays (3). « Les bienfaits à réaliser équivaudront à des milliards. Retarder une telle opération sons prétexte de ménager les inté-

(1) Chambrelent, *Fixation des torrens et boisement des montagnes*, *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 6 mars 1893.

(2) Édouard Payen, *le Déboisement*, *l'Économiste français* du 13 avril 1907.

(3) La seule consommation en tabac des 161 000 Pyrénéens manquant au recensement de 1846 ferait entrer chaque année un million et demi au Trésor.

rêts du Trésor, ce n'est pas seulement une fausse économie, ce serait une mauvaise gestion des intérêts financiers de l'État (1). »

Dans cette immense association de l'intérêt général et des intérêts particuliers, qu'englobe la question de l'aménagement, tout doit marcher de front. Depuis bientôt un demi-siècle, le service forestier travaille courageusement à la restauration en montagne, et son effort est menacé d'impuissance parce qu'il reste isolé; il se forme plus de torrens qu'on n'en corrige, il se détruit plus de bois qu'on n'en crée. Il faut absolument, pour sortir de cette impasse, mettre en jeu tous les élémens susceptibles de participer à cette transformation grandiose.

Les opérations de mise en valeur des régions incultes, dont les Landes, la Sologne et les Dombes fournissent en France les exemples les plus encourageans, ont toujours abouti par le concours des capitaux et des initiatives éclairées.

Ce concours est également indispensable pour achever l'aménagement des montagnes et le développement des richesses forestières de France.

Il faut diriger vers le reboisement l'orientation des capitaux, — dont l'abstention avait fait échouer les lois de 1860 et 1882, — par l'adoption des lois proposées pour la soumission volontaire au régime forestier et l'élargissement du cadre des propriétaires impérissables. Ces capitaux, que les compagnies d'assurances, les mutualités, les associations possèdent en quantité suffisante, tendront tout d'abord à assurer la *conservation* et l'*extension* du domaine forestier, qui sont les catégories les plus rémunératrices du reboisement; et il appartient à l'État d'agir, par son exemple et ses encouragemens, pour les faire contribuer à la *préservation* en montagne, plus urgente encore : par son exemple, en imprimant une activité nouvelle à ses travaux; par ses encouragemens, en augmentant le crédit des subventions pour seconder les initiatives de tout genre.

Il ne suffit pas, pour vaincre l'indifférence générale en pareille matière, de montrer sous toutes les formes la grandeur et l'imminence des dangers résultant du déboisement. Il importe surtout de rassurer la conscience du public en lui faisant voir bien nettement qu'on l'appelle, non pas à intervenir entre des

(1) Chambrelent, *op. cit.*

intérêts divergens, mais à les servir tous sans en desservir aucun. On doit aux publications et aux congrès de l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes d'avoir approfondi la question pastorale, si longtemps considérée comme l'éternel écueil du reboisement : ces travaux ont montré à quel point le montagnard devient son propre ennemi en augmentant la surface de ses pâturages aux dépens de la forêt, mère des sources; combien est grande la solidarité d'intérêts entre les hautes et basses vallées; combien est identique le problème de conserver à la montagne sa terre et ses habitans.

Quand ils seront bien convaincus que la forêt est l'élément indispensable de la prospérité pastorale, en même temps que la prospérité pastorale constitue la meilleure sauvegarde des forêts, tous les esprits élevés, qui sont en même temps les plus faciles à passionner pour l'accomplissement du bien et les plus timorés par la crainte de léser si peu que ce soit une catégorie quelconque d'intérêts, apporteront sans hésitation leur concours à l'œuvre patriotique du reboisement.

L'initiative se manifeste volontiers en France quand l'opinion publique est favorablement préparée sur une question et quand chacun se rend compte des services à rendre; elle peut d'ailleurs prendre bien des formes, et tous peuvent s'y associer utilement par leur enrôlement dans les sociétés d'action ou de propagande, par leur contribution aux « fêtes de l'Arbre, » aux œuvres forestières scolaires, par leur exemple ou leurs conseils, par leur recherche des reboisemens fructueux et des capitaux susceptibles de s'y appliquer. L'œuvre est une, mais les moyens de la servir sont d'une infinie diversité et ils se prêtent un mutuel appui; son éminente utilité lui donne droit à tous les concours, et ceux-ci seront d'autant plus efficaces qu'ils seront plus solidement groupés et plus sérieusement documentés.

Le moment est spécialement favorable; l'action d'initiatives collectives pour des reboisemens effectifs, le développement d'un grand nombre de sociétés et de publications forestières, et jusqu'à la transformation des débats parlementaires montrent que la question des pelouses et forêts intéresse enfin l'opinion publique. La discussion des budgets de 1905 et 1906, dans laquelle on a entendu les députés de régions montagneuses réclamer énergiquement le relèvement des crédits affectés au reboisement, l'accélération des travaux projetés dans les péri-

mètres de restauration et le classement de nouveaux périmètres; celle du budget de 1907, où rapporteurs, orateurs et ministres se sont trouvés d'accord sur la nécessité d'associer le gazonnement au reboisement, de convertir les montagnards et de faire appel à d'autres fonds que ceux de l'État, l'accueil fait dans les Pyrénées à l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes, ce sont là autant de faits caractéristiques; le reboisement et le gazonnement ont fusionné, les populations pastorales renoncent à leurs appréhensions; on peut maintenant reboiser avec elles et pour elles.

Le mouvement qui s'est accentué en faveur de la défense des montagnes ne doit pas s'arrêter; il faut que le reboisement devienne populaire, que l'homme aime l'arbre pour le fixer à la terre et fixer la terre elle-même à la roche qui la supporte, car « le déboisement est un des fléaux les plus redoutables qui menacent l'humanité. Ce n'est point assez dire : il est un péril pour la vie même de l'univers (1). »

Quelques lois de détail suffiront pour détruire les obstacles qui empêchent de réunir les capitaux indispensables au reboisement de nos montagnes, quelques additions au budget suffiront pour seconder les initiatives privées.

C'est en France qu'a été poussé le premier cri d'alarme, qu'a été donné le premier exemple de la défense contre le déboisement et, dans ce pays de toutes les généreuses initiatives, tous voudront concentrer leurs efforts et associer leurs dévouemens pour sauver la terre de la patrie.

PAUL DESCOMBES.

(1) Pierre Baudin, *l'Envers de l'Idylle.*

POÉSIES

VIES PASSÉES

J'ai traversé souvent l'existence et la mort;
J'ai transmigré partout; et j'ai surgi d'abord
Sous les flots infinis, silencieux et mornes;
Puis de la nuit des eaux vers des clartés sans bornes,
Vers l'océan du ciel, plus tiède, plus aimant,
Bête aveugle, à tâtons, j'ai nagé lentement;
Du fond de la mer froide et de l'ombre première,
Que de siècles j'ai mis à gagner la lumière!
J'étais muet. Soudain le désir fit ma voix;
De désir je hurlais dans l'épaisseur des bois.
Et je devins l'oiseau; ma lourdeur prit des ailes...
Enfin, contemplateur des choses éternelles,
Je fus l'homme; mais l'homme a honte en ses amours
D'être encor trop souvent la bête des vieux jours.

L'IDOLE

D'après un conte de la vieille Égypte.

Un prêtre saint rêvait, assis au bord du Nil;
Et c'était par un soir aimant, un soir d'avril,
Un de ces soirs brûlans qui troublent toutes choses;
Sur l'or du ciel passaient des vols de flamans roses;

Et loin, à l'horizon, où se perdaient ses yeux,
Semblaient, mirage ardent, apparaître les Dieux...
Quand il vit, demi-nue et splendide, une femme
Qui venait se baigner au fleuve, et dans son âme
Il sentit un tel choc d'amour, un tel désir,
Qu'il souffrit et trembla, comme près de mourir.
Des esclaves armés accoururent; le prêtre
A pas lents s'éloigna, gardant en tout son être,
A l'extase, au désir mêlé, ce tremblement
Qu'il avait pris soudain dans le rayonnement,
Dans l'éclat foudroyant de cette forme nue.

Il apprit d'où venait cette femme inconnue:
Courtisane fameuse, elle était de Memphis.
Dès lors ne rêvant plus qu'à la tige de lis
De ce long corps divin, adorable, sans tache,
Il devint chaque jour plus débile et plus lâche.
Il lutta, ses efforts demeuraient superflus;
Il aimait ses enfans, il ne les aima plus;
Il écartait, brutal, leurs petites mains douces;
Sa femme dit: « Qu'as-tu, pour que tu nous repousses? »
Et son mal à la fin le tortura si fort,
Qu'il comprit que l'Amour, puissant comme la Mort,
Pouvait tuer aussi, non moins qu'elle inflexible!...

Alors un jour, poussé du désir invincible,
Oubliant tout, les Dieux, son temple, sa maison,
Sa femme et ses enfans, n'ayant plus sa raison,
Et de la courtisane ayant franchi la porte,
Il la revit!... Courbé, d'une voix presque morte,
Devant l'être aux seins purs, qui se montraient encor
Sous un fin voile noir, pailleté de points d'or,
Il soupira: « Je meurs et t'adore, ô Déesse,
Mais je voudrais mourir en goûtant ta caresse.
Oh! réponds: que faut-il pour approcher de toi?
Ton prêtre est là qui prie: impose-lui ta loi;
Tous mes biens à tes pieds, est-ce assez pour offrande?
— Je vaux plus, lui dit-elle, et je l'attends plus grande.
Déesse, j'ai le droit, comme certains des Dieux,
D'exiger des trésors qui soient plus précieux.

Du ciel blanc de ma chair tu rêves les délices ;
Sur mon autel je veux aussi des sacrifices :
Tes enfans m'ont raillée hier, tu les tueras,
Et je te recevrai peut-être entre mes bras. »
Et comme il répondait : « Laisse que je contemple
De plus près ta beauté, seule aujourd'hui mon temple, »
Elle dit : « Tu connais maintenant mon vouloir ;
Obéis donc, va-t'en, je t'attendrai ce soir. »

Malgré leurs yeux de fleurs, malgré leur bouche tendre
Qui l'imploraient, hagard, ne pouvant les entendre,
Sa femme au loin, bourreau n'ayant plus rien d'humain,
Ses trois petits, il les étrangla de sa main...
Et puis, en titubant, il retourna vers elle.

Assise sous la lune, effroyablement belle,
Elle songeait. Il dit : « J'ai tué les enfans... »
Elle l'illumina de regards triomphans,
Et, morne, murmura : « Ta femme vit encore ;
Il faudrait qu'elle aussi fût morte avant l'aurore ; »
Et, faisant ruisseler la nuit de ses cheveux
Autour de ses reins nus, elle ajouta : « Je veux
Ton amour pour moi seule, et sans aucun partage ;
Ta femme n'est point belle et paraît d'un grand âge ;
Pars, et tu reviendras, s'il te plaît, mais demain ; »
Puis elle le chassa d'un geste de la main.
Et, sinistre, le prêtre alla vers sa demeure,
Se répétant sans fin : « Il faut donc qu'elle meure !... »

Sa femme, apercevant le maître, se voila :
« Nos trois enfans sont morts, quand je n'étais pas là,
Criait-elle avec des sanglots, et je les aime,
Et veux aussi mourir, pour les mener moi-même
Vers les Dieux souterrains... » — « Oui, meurs. » Et, toujours fou,
Il se rua sur elle et lui rompit le cou.
Et dès le matin clair, il repartit très ivre,
Riant d'un rire étrange et hurlant : « Je vais vivre ! »

Dans son grand palais d'or, fumant d'encens pour lui,
L'Idole était parée. « Est-ce enfin aujourd'hui
Que je vais posséder la Déesse qui tue? »
Lui dit-il. Elle était ainsi qu'une statue,
Droite, les seins bombés, sublime, mais ses yeux
Qui luisaient par la chambre, astres noirs merveilleux,
Semblaient dans leur orgueil aussi froids que la pierre
D'un sépulcre; et vers lui, dont tremblait la paupière,
Elle laissa tomber ces mots : « Je t'appartiens,
Paye-toi sur ma chair, dont les trésors sont tiens. »
... Or quand l'homme, affolé d'amour, l'eut toute prise,
Elle avait dans les yeux le regard qui méprise,
Et loin d'elle poussant cet esclave ébloui,
Mais trop soumis et lâche, elle cracha sur lui.

LE BUCHER DE SARDANAPALE

Mon âme, la Mort vient, l'entends-tu dans la nuit?
Lente elle vient, du pas de l'assassin, sans bruit,
Et l'horrible ennemie est là, près d'apparaître...
Barricadons la porte, et bouchons la fenêtre;
Fuyons-la, fuyons-la, je ne la veux pas voir;
Je suis lâche, j'ai peur de son royaume noir...
Hâtons-nous, et faisons comme Sardanapale :
Une heure, donnons-nous une fête royale.
De formes, de couleurs, d'accords délicieux,
Je gorgerai mes sens, mes oreilles, mes yeux...
Par le rêve, ô mon âme, exaltée et grandie,
Sache périr dans la pourpre d'un incendie,
Et d'amours embrasée, en la gloire du feu,
Alors splendidement disparais comme un dieu!
Puisqu'il te faut mourir, du moins fais de ta vie
Un festin somptueux, où tu t'es assouvie!
— Ainsi Sardanapale, en haut de son bûcher,
Devant cet ennemi qu'il entend approcher,
Hâtif, boit dans sa peur et l'horreur qui l'enivre
Toute la joie ardente et la douceur de vivre!

LES CONDAMNÉS

Et tout cela sera poussière!
Et tout cela sera néant!
On ne la voit plus, la lumière,
Dans le fond noir du trou béant,

L'adorable et chaude lumière,
Que tous les deux nous aimons tant!
Oh! si froide est la nuit dernière,
Où l'on doit entrer grelottant!

Et chère, ô toi qui m'y dois suivre,
Nous sommes-nous assez aimés?
Dans ce temps qui nous reste à vivre,
Avant là-bas d'être enfermés,

Serrons-nous donc avec délice,
Rapprochons-nous passionnés,
Comme à l'approche du supplice,
Ils s'étreignent, les condamnés!

Avant les ténèbres farouches,
Nous n'avons pas assez uni
Nos mains et nos deux cœurs, nos bouches,
Brûlant du désir infini.

Et quand viendra la dernière heure,
Faudra-t-il se dire éperdu
Qu'il est trop tard, et que l'on pleure
Tant d'amour que l'on a perdu?

MYSTÈRE

Oh! ces cellules, ces atomes,
Unis en nous par des hasards,
Et qui font nos corps, ces fantômes,
Et mon âme, et mes yeux hagards,

Par le temps, par l'espace immense,
Errans, invisibles, subtils,
Afin qu'en nous tout recommence
Comment, pourquoi, d'où viennent-ils?

NOTRE AME HUMAINE

O goutte d'eau, montée un jour à la surface
De cette Mer immense où t'agitent les vents,
Tu crains l'heure où pour toi la vision s'efface
Des mondes répandus par les grands cieux mouvans,

Que crains-tu? de rentrer en la nuit maternelle,
En cet abîme obscur, ô néant, d'où tu sors?
Néant plaintif, du moins le silence est en elle,
Et la paix, sans réveil peut-être, et douce aux morts.

QUATRAINS D'AL-GHAZALI

Tu dois bientôt vieillir et bientôt disparaître.
Sache te résigner à la mort de ton être :
Ton unique grandeur est d'accepter la loi,
Qui te va détrôner, après t'avoir fait Roi.

*
* *

Libérant ton esprit de la peur du trépas,
Parmi les purs, les Saints dont la vie est profonde,
Communiant sans cesse avec l'âme du monde,
Habite un lieu sublime où la Mort n'atteint pas.

*
* *

Effet mystérieux de l'infini des causes,
Quand tu te sentiras un avec toutes choses,
Avec le Ciel, avec la Terre dont tu sors,
Tu ne t'effraieras plus de l'ombre où vont les morts.

JEAN LAHOR.

REVUE LITTÉRAIRE

LE CLASSICISME D'ALFRED DE MUSSET

Aux dernières pages du livre charmant et profond qu'elle consacrait naguère à Alfred de Musset, Arvède Barine constatait le discrédit où le poète était tombé auprès des générations nouvelles. Après une période de faveur éclatante, sa gloire subissait une éclipse. Décadente, symboliste, mystique, curieuse de sensations rares et de notations singulières, éprise de toutes les sortes de raffinemens, la jeune école avait délaissé Musset, le trouvant « aussi démodé pour le fond que pour la forme. » Arvède Barine concluait, sans s'émouvoir : « Il attendra. » Depuis lors, il a attendu quinze ans. Beaucoup de choses ont changé dans le monde des lettres. L'école décadente, en s'évanouissant dans ses propres brouillards, ne nous a laissé qu'un besoin plus impérieux de revenir aux principes d'art qu'elle avait méconnus. D'autre part, la période romantique de notre littérature étant désormais entrée dans l'histoire, nous avons commencé de la soumettre à un travail d'investigation et de critique, qui se poursuit activement et fait déjà déborder nos bibliothèques. La réputation de nos grands poètes modernes ne saurait que gagner à cette épreuve décisive. Lamartine n'a jamais été placé plus haut dans l'estime des connaisseurs qu'il ne l'est aujourd'hui : nous rendons enfin justice à des œuvres décriées comme la *Chute d'un ange*, ou à d'autres qui, telles que les *Recueillemens*, avaient dans leur nouveauté passé presque inaperçues. Jamais on n'avait mieux démêlé, parmi les multiples élémens qui composent le génie de Victor Hugo, ceux qui lui font un solide édifice de gloire. Jamais on n'avait aussi pleinement honoré

chez Vigny la noblesse d'une pensée hautaine et triste. Pour ce qui est d'Alfred de Musset, on s'était surtout occupé de peser aux balances impartiales de l'histoire ses griefs et ses torts envers George Sand, et ses mérites à l'égard de Pagello : ce n'était pas trop de quinze années pour mener à bien cette besogne minutieuse et grave. Sur ces entrefaites, voici que les ouvrages du poète sont tombés dans le domaine public. Aussitôt nous en avons vu paraître de nouvelles éditions. L'une d'entre elles porte le nom du regretté Edmond Biré (1) ; le souvenir de cet érudit, d'un si grand savoir et d'une modestie si rare, lui sera une suffisante recommandation. C'est surtout sous forme d'anthologies qu'on a entrepris, cette fois, de présenter l'œuvre de Musset à une partie du public. M. Émile Faguet, qui jadis avait analysé le génie du poète dans une de ses belles *Études sur le XIXe siècle*, s'inspire d'un mot fameux de Jules de Goncourt sur Octave Feuillet, et nous donne un *Musset des familles*. M. Paul Morillot, un professeur de l'Université connu pour l'atticisme de son goût, publie un recueil d'*Œuvres choisies d'Alfred de Musset*. C'est une étape dans l'histoire de la renommée de Musset, c'est son entrée dans le domaine classique.

A vrai dire, j'aurai toujours beaucoup de peine à tenir ses vers pour édifians et à ranger ses comédies parmi celles du théâtre d'éducation ; je ne vois aucune espèce de raison pour qu'on le commente dans les classes ; et je ne doute pas, que lui-même, il n'eût frémi à l'idée d'être quelque jour aux mains des pédans de collège. Mais ce n'est pas ici la question. Le mot classique a un sens plus élevé. Une littérature, en se transformant, doit conserver certains caractères qui lui sont essentiels, qui la distinguent de toute autre et qui sont en accord avec l'esprit même de la race, comme avec l'histoire de la société; l'idéal classique est d'abord l'expression de ces caractères. Négligeant donc toutes les autres raisons que nous pourrions avoir de nous plaire à l'œuvre de Musset, nous voudrions y rechercher ce qu'un lecteur de Montaigne et de Molière, de Racine et de Boileau, de Voltaire, de Marivaux, de Chénier, y pourrait trouver de conforme à la tradition créée ou continuée par ces maîtres. En outre, et sous

(1) Alfred de Musset, *Œuvres complètes*, tome Ier. Premières poésies. Nouvelle édition revue par Edmond Biré, 1 vol. in-12 (Garnier). — *Le Musset des familles*, par M. Émile Faguet, 1 vol. in-8° (Librairie du *Gaulois*). — *Œuvres choisies d'Alfred de Musset*, par M. Paul Morillot, 1 vol. in-16 (Delagrave). — Léon Séché, *Alfred de Musset*, 2 vol. in-12 (Société du Mercure de France). — *Correspondance d'Alfred de Musset*, recueillie par M. Léon Séché, 1 vol. in-8° (Société du Mercure de France).

quelque degré de latitude que ce soit, il y a un point de vue classique qui consiste à envisager les sentimens dans ce qu'ils ont de général, les formes dans ce qu'elles ont d'universel et d'immuable. Il se pourrait que le meilleur de l'œuvre de Musset fût précisément ce qui y relève du principe classique.

Est-il besoin de rappeler qu'il n'a jamais été dans la « grande boutique romantique » qu'un hôte de passage, un ami de rencontre, un allié d'occasion et un irrégulier? Rien ni dans son tour d'esprit, ni dans sa formation intellectuelle, ni dans son éducation n'était fait pour marquer sa place dans l'école. Son tour d'esprit consistait d'abord à avoir de l'esprit, c'est-à-dire à n'être pas dupe. Il apercevait trop vite le côté par où les théories nouvelles prêtaient à la raillerie. Il avait fait de sérieuses humanités; et la décadence des études classiques, au temps de la Révolution et de l'Empire, a été pour une part dans le triomphe du romantisme. Il trouvait au foyer de famille la tradition du XVIIIe siècle. Son père Musset-Pathay, le consciencieux éditeur de Rousseau, la lui avait transmise. On n'était guère favorable aux novateurs, dans l'entourage du brillant élève du lycée Henri IV, et en envoyant ses premiers vers à l'oncle Desherbiers, l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* éprouvait le besoin de s'excuser de ses hardiesses. La meilleure excuse en était dans ces hardiesses mêmes, ou plutôt dans leur outrance. On sentait si bien que cela était fait exprès! Enfant gâté du Cénacle, avec cette coquetterie et ce désir de plaire qui étaient en lui, Musset avait tout de suite adopté les modes de l'endroit; et, pour les mieux afficher, il les exagérait. Écolier qui voulait rivaliser avec ses maîtres, il s'était empressé de les dépasser. Il était révolutionnaire de toutes ses forces, avec toute l'impétuosité et l'allégresse de ses vingt ans. On voulait de l'Espagne, de l'Italie, des duels, des meurtres, de folles amours, de la violence et de la truculence : il en avait mis partout! Visiblement, il s'amusait. Il y avait de l'ironie dans la ferveur de son imitation; et il n'était pour s'en convaincre que de lire la *Ballade à la Lune*. Bientôt les épigrammes éclateront en fusées, à tout propos et sur tous les points. Aux élégiaques Musset décochera les vers sur les « pleurards, » les « amans de la nuit, » les « rêveurs à nacelle. » Aux amateurs de pittoresque et de couleur locale il dédiera les vers sur les villes « aux toits bleus, » les « blanches mosquées » et les « descriptions de minarets flanquées. » Pour les fervens de la rime ouvragée il aura les vers qu'il prend soin de rimer faiblement. Peu à peu il se détachera du groupe, et non content de s'éloigner de ses premiers amis, il prendra nette-

ment position contre eux. Les fameuses *Lettres de Dupuis et Cotonet* ont été sûrement l'attaque la plus redoutable qu'ait eu à subir le romantisme triomphant. Elle partait d'un ami de la veille, elle était dirigée à coup sûr. Et non seulement Musset mettait les rieurs de son côté, mais il appliquait à la critique du romantisme une méthode d'analyse infiniment dangereuse; il le décomposait en ses élémens successifs : il nous contait l'histoire de ses « variations. » Il faisait plus. C'était le temps où il donnait ses œuvres les plus fortes de vers et de prose : il s'était composé un art à sa mode et ne relevait plus des différentes écoles que dans la mesure où elles lui fournissaient les moyens d'exprimer son propre rêve.

On pourrait vérifier ce progrès de l'esprit de Musset en étudiant son attitude vis-à-vis du byronisme. Nous avons, pour nous y aider, une thèse soigneusement documentée sur *Byron et le romantisme français* (1). M. Edmond Estève s'efforce d'y définir l'ensemble d'idées et les nuances de sensibilité qui ont concouru à former le byronisme, et il en retrace la fortune à travers quarante années de littérature française. Il n'a pas exagéré l'influence exercée par Byron sur nos poètes, dramatistes et romanciers. Musset arrive précisément à l'heure où Byron est chez nous en pleine possession de sa royauté littéraire. « La jeunesse attendait un Byron français. Elle crut le trouver en Musset, et il semble bien que, de son côté, il ait eu un moment l'ambition de le lui donner. » Personne ne s'y trompa : amis et ennemis s'accordèrent à dire qu'il « imitait Byron. » Musset s'en défendit; l'historien du byronisme n'a pas de peine à montrer qu'à défaut d'une imitation littérale, le Musset d'avant 1835 n'en est pas moins le tributaire du poète anglais, et que, comme il arrive, il lui emprunte surtout des manies et des tics. L'un des résultats de la grande crise de sentiment d'où Musset allait sortir renouvelé sera de le faire échapper à l'influence byronienne. Il conservera toute son admiration pour Byron, mais il en prendra librement avec le byronisme : témoin certaine page de l'*Histoire d'un merle blanc*. Lorsque le merle blanc a découvert qu'il n'est pas fait comme les autres merles, il décide de se retrancher dans la solitude du génie et de mépriser le reste des volatiles. Il achète les *Œuvres* de lord Byron et met lui-même au jour un poème en quarante-huit chants. « Le sujet de mon ouvrage n'était autre que moi-même. Je racontais mes souf-

(1) Edmond Estève, *Byron et le Romantisme français, Essai sur la fortune et l'influence de l'œuvre de Byron en France de 1812 à 1850*, 1 vol. in-8° (Hachette). Voyez pages 406-448.

frances passées avec une fatuité charmante; je mettais le lecteur au fait de mille détails domestiques du plus piquant intérêt... » C'est la critique des procédés du *Don Juan*. Certes il restera toujours chez Musset quelques ressouvenirs des anciennes erreurs; mais ils deviendront presque négligeables. « On voit, écrit M. Estève, combien l'influence de Byron sur Alfred de Musset a été vive, mais aussi combien courte et superficielle. Ç'a été la plume au chapeau de l'écolier qui veut se faire remarquer dans la rue. » L'histoire du byronisme de Musset tient fort bien dans cette brève et spirituelle formule.

Du temps de sa ferveur byronienne date chez Musset son donjuanisme. Le morceau de *Namouna* sur Don Juan est à coup sûr un des plus poétiques qu'il y ait dans toute son œuvre, et l'un de ceux que soulève le souffle de lyrisme le plus puissant. Mais si l'on a égard à la conception morale qui y est exprimée, c'est aussi un des exemples qui attestent le mieux la révolution apportée par le romantisme dans les sentimens. L'auteur d'un livre excellent sur *La Légende de Don Juan* (1), — auquel on ne peut reprocher que d'être un peu bien volumineux, — M. G. Gendarme de Bévotte vient d'avoir la patience de suivre le type de Don Juan depuis les origines, à travers tous ses avatars, en Espagne, en Italie, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, et généralement dans tous les pays et dans les siècles des siècles. En Espagne, le donjuanisme est l'expansion de la sensualité contre la discipline morale et religieuse; en Italie, il est une protestation des lois de l'individu contre l'empire des lois établies par l'Église et la société; en France, il est une revendication de la nature contre le dogme; en Angleterre, il est une réaction contre le puritanisme; en Allemagne, il est un mélange de sentimentalité tendre et de sensualité voluptueuse. « En somme, Don Juan constitue un représentant redoutable de l'espèce humaine. Il est de la race des conquérans et des maîtres. De prime abord, il attire et fascine. Les femmes l'aiment, les hommes l'envient. Le romantisme, dans son exaltation systématique des forces mauvaises, en a fait un héros, tout en le dénaturant. Au fond, il est surtout un élément anti-social. Nul ne l'a mieux compris que son créateur et que Molière, qui, tous deux, l'ont représenté comme un agent de malheur et de corruption. Sans doute, il est et doit être séduisant; autrement ses succès seraient inexplicables. Mais il est surtout odieux. » Musset le métamorphose en un chercheur d'idéal, sans cesse déçu par la réalité

(1) Gendarme de Bévotte, *La Légende de Don Juan*, son évolution dans la littérature, des origines au romantisme, 1 vol. in-8° (Hachette).

inégale à son rêve. Il met en lui les souffrances, les tristesses et aussi les aspirations nobles d'un Werther, d'un Faust, d'un René. Il en fait un héros, type et symbole de l'humanité supérieure. Ce sont pures billevesées. Et celui qui sera le premier à en convenir, c'est Musset quand il aura, lui-même, été une victime de cet amour dont un Don Juan n'est que le dilettante.

Le même mouvement qui écarte Musset des idoles du romantisme le rapproche des maîtres classiques. Certes, avec lui, il faut toujours s'attendre à des contradictions et à des retours offensifs. Si, dans les *Vœux stériles*, il invoque la Grèce, mère des arts, et se proclame citoyen de ses siècles antiques; dans les *Pensées de Rafaël*, il se défend d'être l'adepte d'aucune école et fausse également compagnie aux « classiques bien rasés » et aux « romantiques barbus : »

Racine rencontrant Shakspeare sur ma table
S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

Il lui arrivera, plus tard, d'invectiver Despréaux et sa « tisane à la glace, » et d'encenser Byron. A la merci de ses impressions qui sont variables et de son humeur qui est fantaisiste, il est nécessairement conduit vers une sorte d'éclectisme. Grand liseur, il en lit qui sont du Nord et qui sont du Midi; lui aussi, son surnom est Polyphile. Toutefois ses préférences sont aisées à discerner; elles vont sans cesse en s'accentuant et toujours dans le même sens. S'il a de tout temps lu Voltaire, et Crébillon fils, et les petits conteurs du XVIIIe siècle, on ne s'en était aperçu que trop et dès ses premiers vers. Mais lorsqu'il se composera une bibliothèque de choix, après 1834, qu'y trouverons-nous? Avec les anciens, Sophocle, Aristophane, Horace, et avec leurs imitateurs du XVIe siècle, Rabelais, Mathurin Régnier, Montaigne, Amyot, ce seront nos classiques français du XVIIe siècle. Ceux dont, à toute occasion, il vantera le génie, dont les noms viendront d'eux-mêmes sous sa plume et s'encadreront naturellement dans ses vers : c'est La Fontaine (relisez *Sylvia*) et c'est Molière (relisez *Une soirée perdue*).

Ce qu'il admire en eux, c'est leur « bon sens, » c'est leur « naïveté, » c'est leur « vrai savoir des choses de ce monde, » c'est en un mot ce qu'il y a en eux de classique. Ici encore, préparons-nous à plus d'une incartade. Il ferait beau voir qu'on pût accuser de pédantisme un dandy! Aussi, lui qui est si sensible aux qualités de mesure et d'harmonie dans les proportions, affectera-t-il de ne pas savoir

Ce que c'est que le goût dont on nous parle tant.
Le goût ! Toujours le goût ! Lorsque j'étais enfant
J'avais un précepteur qui m'en disait autant...

Parce que trois pédans m'ont farci la mémoire
De je ne sais quels vers à contre-cœur appris,
N'est-il pour moi qu'un siècle et pour moi qu'un pays?
Eh ! s'il est glorieux, qu'il dorme dans sa gloire,
Ce siècle de malheur ! C'est du mien que je suis !

[*La loi sur la presse.*]

On croirait entendre Molière protestant que « les anciens sont les anciens et nous sommes les gens de maintenant. » Mais il n'est presque pas un des articles essentiels de l'esthétique du XVIIe siècle que nous ne puissions retrouver sous la plume de Musset. Imitation de la nature. « La nature veut toujours être nouvelle, c'est vrai; mais elle reste toujours la même... Que les arts tâchent de faire comme elle, puisqu'ils ne sont rien qu'en l'imitant. » (*André del Sarto.*) Vérité et simplicité : « Le vrai seul est aimable; le vrai ne change pas, mais sa forme change par cela même qu'elle doit être aimable. Or je dis qu'aujourd'hui sa forme doit être simple, et que tout ce qui s'en écarte n'a pas le sens commun. » (*Quatrième lettre de Dupuis et Cotonet.*) Universalité des peintures : « Le romancier, l'écrivain dramatique, le moraliste, l'historien, le philosophe voient les rapports des choses; le poète en saisit l'essence... Il ne connaît qu'un homme, celui de tous les temps... Dans tous les sentimens qu'il éprouve, dans toutes les actions dont il est témoin, il cherche la vérité éternelle. » M. Morillot, qui cite ces lignes, datées de 1839, effleure à peine le paradoxe en qualifiant celui qui les a écrites d'être un « Boileau moderne. »

La marque distinctive et commune de tous nos écrivains classiques, depuis Montaigne, a été leur connaissance du cœur humain. Moralistes avant tout, ils ont fait dans le monde de la vérité intérieure un inlassable voyage de découvertes et de conquêtes. Ils ont de leur exploration en tous les sens rapporté des documens, établis une fois pour toutes, et qui valent pour tous les temps. Ce sont des psychologues et qui ont fait œuvre objective, impersonnelle, universelle. Peut-on dire que Musset se rapproche d'eux? Au premier abord, il semble bien que non. Musset, de tous les écrivains étant le plus personnel, en est aussi le plus romantique. Il est homme à se fâcher si vous lui parlez de la vérité générale, et il n'y a pas manqué :

Venez après cela crier d'un ton de maître,
Que c'est le cœur humain qu'un auteur doit connaître!
Toujours le cœur humain pour modèle et pour loi!
Le cœur humain de qui? Le cœur humain de quoi?
Celui de mon voisin a sa manière d'être,
Mais, morbleu! comme lui, j'ai mon cœur humain, moi!
[*Namouna.*]

Pour lui, il ne sait que son cœur, et n'est curieux que d'en compter les battemens. Ne s'intéresser qu'à lui seul, telle est sa prétention. C'est le romantisme à l'état aigu. Sans doute. Mais à ces limites extrêmes où la pousse Alfred de Musset, la théorie confine avec la doctrine adverse. Car il faut bien, à force de creuser, qu'on arrive au fond commun. Et c'est chez nous l'histoire même de la littérature d'analyse. Qui donc, si ce n'est Montaigne, s'était jadis donné la tâche d'être, dans un « livre de bonne foi, » l'historiographe de son propre cœur? Et notre littérature moraliste n'est-elle pas déjà contenue tout entière dans les *Essais?* Aucun livre ne dépasse en portée générale cette confession particulière. L'analyse, pourvu qu'on sache la diriger dans un certain sens, nous fait atteindre à cette « forme de l'humaine condition » que chacun porte en soi. Ce goût de l'analyse, Musset l'a toujours eu d'instinct et à un degré éminent. « Je ne comprends rien à ce perpétuel travail sur toi-même, » dit Spark à Fantasio. Cette attention à fouiller dans les replis cachés de son âme et dans les compartimens secrets, le rend quasiment insensible aux enchantemens du monde extérieur. C'est là un trait à noter. Le poète du XIXe siècle se prête à la contemplation de cette nature qu'il vient de découvrir; Musset s'occupe fort peu du paysage, mers ou montagnes, lacs ou forêts. C'est peut-être qu'il est de Paris. C'est aussi qu'il représente une conception littéraire, d'après laquelle on évite de trop accentuer l'importance du cadre de l'action humaine, au détriment de cette action elle-même. Lui donc, au lieu de se répandre au dehors, se replie sur soi et se regarde vivre. Ses personnages, que ce soit Frank de *la Coupe et les Lèvres*, où le poète de la *Nuit de Décembre*, possèdent cette dangereuse faculté du dédoublement. Ce travail que nous faisons sur nous-mêmes n'est pas pour celui qui le fait d'un grand secours. Comme la « Solitude, » l'analyse n'est qu'une spectatrice : jamais elle ne vient nous avertir, elle voit nos maux et nous regarde souffrir sans nous consoler. Faut-il conclure que l'analyse soit stérile, inefficace, que l'effort en soit perdu pour tout le monde? Rappelez-vous à ce propos, les vers du poète de la *Nuit d'Octobre* évoquant sa souffrance :

C'était un mal vulgaire et bien connu des hommes;
Mais lorsque nous avons quelque ennui dans le cœur,
Nous nous imaginons, pauvres fous que nous sommes,
Que personne avant nous n'a senti la douleur.

Et il ajoute :

S'il fallait maintenant parler de ma souffrance,
Je ne sais trop quel nom elle devrait porter,
Si c'est amour, folie, orgueil, expérience,
Ni si personne au monde en pourrait profiter.

Qu'est-ce à dire sinon qu'au fond de l'aventure individuelle l'analyse découvre l'humanité commune? Elle parvient ainsi à sa fin véritable et révèle son utilité. C'est par là que le récit de notre souffrance est rendu légitime : il l'est dans la mesure où les autres hommes y peuvent retrouver leur propre histoire, et partant en profiter comme d'une leçon.

Le danger, avec les analystes de leur propre sensibilité, c'est que parfois ils n'ont à nous conter que d'insupportables bizarreries et plus souvent encore d'insipides niaiseries. Ils parlent, comme tant d'autres, sans avoir rien à dire. Ils se posent en peintres de l'amour, et ils n'ont éprouvé que les semblans de l'amour. On sait au contraire quel a été le « cas » de Musset. Il lui est arrivé, par un privilège de sa nature excessive, d'être aux prises avec une de ces passions, si rares dans l'histoire du cœur, et dont on ne cite que quelques exemples. Certes nous ne reviendrons pas ici sur l'épisode fameux. Il nous suffit de constater quel en a été le retentissement dans l'âme du poète. La passion l'avait complètement renouvelé. « Je m'aperçus que tout avait changé. Rien du passé n'existait plus, ou, du moins, rien ne se ressemblait. » L'homme et l'écrivain étaient pareillement métamorphosés. Le poète, grandi par une grande douleur, n'avait plus qu'à « écouter dans son cœur l'écho de son génie. » Or notez que, depuis le XVIIe siècle, la littérature n'avait rien ajouté à ce qu'on peut appeler le « mécanisme » des passions de l'amour. Certes Lamartine avait poussé des cris sincères et traduit avec une incomparable harmonie l'extase ou la mélancolie amoureuse. Mais comment se comporte une âme ravagée par la passion, quelles y sont les alternatives de la lassitude et de l'effort pour renaître, après quelles révoltes parvient-elle à l'apaisement? C'est ce que personne depuis cent cinquante ans n'avait su dire, et c'est ce qu'on trouvait noté avec une finesse et une sûreté incomparables dans les *Nuits*. Ces beaux poèmes nous offrent, dans

toute sa pureté, la tragédie intérieure, le drame psychologique, et sont, dans la littérature du XIXe siècle, ce qu'il y a de plus « racinien. »

Par ce même travail d'analyse et en creusant toujours plus avant, Musset est arrivé à se composer une « philosophie de l'amour. » Pour célébrer l'amour on ne cessait, depuis Jean-Jacques Rousseau, d'associer à sa définition toute sorte de notions qui lui sont parfaitement étrangères; on faisait de lui la source des grandes pensées et des mouvemens généreux. Ce que découvre Musset est que l'amour a sa raison d'être en soi. On ne doit lui demander que ce qu'il peut nous donner : la plus intense des émotions. On ne peut en attendre que ce qu'il laisse après lui: le souvenir de lui-même. C'est le sens de la fameuse tirade de Perdican. Le crime de Camille, pour lequel l'auteur la juge impardonnable, c'est qu'elle a voulu échapper à la loi universelle : aimer, souffrir par l'amour, garder doux et cher le souvenir de la souffrance passée. Et c'est ce que disent, avec une telle profondeur d'accent, les vers du *Souvenir* et ceux de *Tristesse*.

Ce sens qu'il avait de la psychologie a, par une juste conséquence, fait de Musset un écrivain dramatique. Parce qu'il était un siècle de moralistes, le XVIIe siècle a excellé au théâtre et nous lui devons cette merveille : la tragédie classique. Parce qu'il ignorait l'âme humaine, le romantisme a échoué au théâtre. Lui seul, Musset y a réussi. Et plus encore qu'aux comédies de Marivaux, c'est bien à la tragédie de Racine que ses pièces font songer. Comme les classiques avaient soin de dépayser le spectateur et de donner à l'action un cadre assez va gue pour qu'elle ne fût pas dépendante du lieu et du moment, de même Musset place la scène dans un décor indéterminé, irréel. A vrai dire, la scène n'est ni à Venise, ni en Bohême, ni en France, ni dans aucun pays mentionné par les géographies : la scène est dans le cœur des personnages. Ces personnages ne sont pas des êtres conventionnels : le héros byronien, le traître, le tyran, le bouffon, la courtisane, l'ingénue. Ils sont des êtres de chair et de sang — et surtout de nerfs. Ils existent, à telle enseigne que plusieurs sont le poète lui-même. On dit souvent qu'un auteur ne doit pas se mettre lui-même dans ses pièces; et cela est exact, si, en intervenant dans l'action, il la fausse et il la refroidit. Mais, si l'auteur se connaît assez bien pour dresser de lui-même une image ressemblante et vivante, et s'il possède à un degré suffisant le don de s'extérioriser, on ne voit pas à quel titre on lui interdirait de faire passer son âme dans celle de ses héros. Donc Musset est tour à tour Fortunio, Rosenberg, Valentin, Fantasio et Perdican; tous lui ressemblent et ils

ont tous, les uns avec les autres, un air de famille; mais ni Fortunio, ce Chérubin attendri, ne se confond avec ce fat de Rosenberg, ou avec Valentin, le petit-maître corrigé, ni le gamin bavard qu'est Fantasio ne se confond avec ce mondain philosophe qu'est Perdican. Et encore Musset est tout à la fois Octave et Cœlio des *Caprices de Marianne:* Cœlio est la meilleure partie de lui-même, et Octave la plus mauvaise; mais chacun de nous ne trouve-t-il pas en lui ces deux natures, qui parfois se combattant et parfois se mêlant, font toujours de nous une énigme indéchiffrable à nous-mêmes? Il s'en faut que ces personnages soient, comme leurs frères ennemis du théâtre romantique, des êtres aveugles et inconsciens, des forces qui vont. Ils s'analysent, ils se connaissent; et si leur volonté n'est pas toujours assez forte pour changer leur conduite, ils ont du moins assez de clairvoyance d'esprit pour se juger et se condamner.

Est-ce encore dans ses souvenirs que Musset trouvait le modèle de ses héroïnes? Il se peut. Mais la galerie des portraits de femmes au théâtre s'interrompait après ceux d'Andromaque, d'Hermione, de Monime, de Phèdre, d'Araminte, de Silvia. Elle se continue avec les portraits de femmes de Musset. Lucrèce, Marianne, Jacqueline jouent le même rôle de coquettes, mais chacune le joue à sa manière et chacune a son art de faire souffrir. Musset réalise ce tour de force, de mettre à la scène l'honnête femme : c'est Barberine, aimable et fidèle, spirituelle et bonne. Il a mis à la scène des mondaines et ne les a pas rendues trop insupportables; des jeunes filles, et il n'en a pas fait des ingénues! Ce sont Ninette et Ninon les romanesques, Elsbeth la résignée, Cécile de Mantes la raisonnable, Camille l'orgueilleuse. Il y a deux façons de présenter un personnage au théâtre : l'une consiste à poser son caractère dès le début et à l'y montrer jusqu'au bout, invariablement fidèle; l'autre consiste à le faire évoluer devant nous. Musset emploie tour à tour chacune des deux méthodes et il y est pareillement expert. Barberine, Elsbeth, Cécile ne changent pas de physionomie devant nous, et Jacqueline, depuis sa première réplique à maître André jusqu'à son dernier mot à Clavaroche, est également perverse, égoïste et rouée. Mais la Marianne des premières scènes, énigmatique avec ses yeux baissés de dévote, sa vertu diablesse, et cette façon d'avertir son mari qu'on la courtise, change à mesure qu'elle s'anime à la séduction des paroles d'Octave et s'explique à nous ou se révèle à elle-même, quand elle offre son amour au jeune homme en pleurs sur la cendre de Cœlio. Aussi a-t-on pu justement signaler toutes sortes de mérites dans ce théâtre de Musset, en louer la fan-

taisie, le persiflage, l'émotion, la langue imagée et cadencée; le premier mérite d'un théâtre est encore d'être vivant. Et ce théâtre vit parce que l'âme humaine y respire.

Ainsi nous apparaît, à l'heure qu'il est, l'originalité de Musset dans le groupe des poètes modernes. Il est bien de son temps; il lui emprunte ses façons de sentir; les thèmes qu'il adopte sont ceux de la sensibilité romantique; mais il y applique le mode d'investigation morale qui était resté le privilège des classiques. Comme eux il a été un écrivain moraliste. Nous admirons Lamartine pour son émotion devant la nature et devant Dieu, Victor Hugo pour les prodigieuses ressources de son art, Vigny pour son inquiétude métaphysique : ce qu'il y a d'unique chez Musset c'est la pénétration psychologique qui lui a permis de se connaître lui-même d'abord et qui l'a mené ensuite à connaître d'autres âmes. Nisard s'en était avisé, à sa grande joie : « Alfred de Musset aussi original que ses deux aînés, écrivait-il dans son *Histoire de la littérature française*, est plus dans la tradition classique, qui est l'originalité même de la France. Il procède de La Fontaine, voire de Boileau. Le fond de son talent est la raison. Son imagination lui obéit. Il sent tout ce qu'il dit. » Il suffirait de modifier quelques termes, d'évoquer, plus encore que le souvenir de La Fontaine et de Boileau, celui de Racine, et de dire, au lieu de « la raison, » la « vérité du cœur. » Certes il a manqué à Musset de pouvoir, comme on le faisait naguère, s'intéresser à d'autres qu'à lui. Il lui a manqué d'avoir une plus large curiosité intellectuelle et morale. Cela fait que son œuvre est courte et que la source s'en est promptement tarie. Cela limite l'étendue de son génie; mais c'est pour son intimité que nous le goûtons. Il nous a rapporté cette divination de la vie intérieure qui, depuis si longtemps s'était perdue, et, en se racontant lui-même, il a ajouté un chapitre à l'histoire du cœur de tous les hommes.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

SCÈNES ET FIGURES DE LA VIE ANIMALE

Animal Artisans, and other studies of birds and beasts, par C. J. Cornish, 1 vol. illustré, Londres, 1907.

Lorsque Charles John Cornish est mort, le 30 janvier 1906, à quarante-sept ans, une même tristesse a étreint les cœurs de tous les maîtres et élèves du vénérable Collège Saint-Paul, où, pendant vingt ans, avec une science, une autorité, et un zèle incomparables, l'homme qui venait de mourir avait enseigné les « humanités. » Non moins vive a été la désolation à l'école de Charterhouse, où Cornish, autrefois, avait remporté le « grand prix classique, » et à l'université d'Oxford, où les générations des étudians se transmettaient le souvenir de ses hauts faits en poésie et en prose latines. Et tous ceux qui avaient eu l'occasion d'approcher le jeune professeur se sont accordés à déplorer cette fin prématurée d'un parfait *scholar*, à la manière des siècles passés, d'un lettré à la fois érudit et artiste, joignant à une profonde connaissance des langues anciennes le culte passionné de l'idéal de beauté qui s'exprime en elles.

Mais, à côté de ces regrets, dont tous les journaux anglais nous ont apporté le témoignage, et dont la trace se retrouve dans l'émouvant *mémoire* publié en tête du livre posthume de Charles Cornish, je ne puis m'empêcher de penser que la mort de celui-ci a été ressentie plus douloureusement encore par une foule d'humbles amis qu'il a laissés aux quatre coins de l'Angleterre : par les bêtes captives du

Jardin Zoologique de Londres, par les oiseaux, les écureuils, et les lièvres de la New Forest, par les cygnes de Chiswick et les canards des marais de Norfolk. Car ce savant « humaniste, » dès l'enfance, et jusqu'à ses derniers jours, avait fait deux parts de son temps, comme aussi de son cœur, donnant l'une aux études classiques, et l'autre à l'observation, ou plutôt à la pratique intime et familière, de la vie animale. Ses parens se rappellent que, à quatre ans, « il connaissait déjà la demeure et les façons de presque tous les habitans vivans du jardin et des prairies où il jouait avec ses frères. » Élève à l'école de Charterhouse, il employait toutes ses heures de récréation à fréquenter les oiseaux des vergers et des bois du Surrey; et l'on peut voir aujourd'hui, dans une des salles de l'école, un charmant musée d'ornithologie qui, presque tout entier, a été constitué par le petit collégien, vers le même temps où il se préparait à obtenir le fameux « prix classique. » Et quand ensuite, au sortir d'Oxford, Cornish est devenu professeur au Collège Saint-Paul, jamais il n'a manqué à utiliser ses vacances pour reprendre contact avec ce monde des oiseaux et des bêtes qu'il adorait à l'égal de ses chers vieux poètes latins et anglais.

Il y a eu là une alliance singulière, — et certainement tout anglaise dans son excentricité, — de deux passions qu'il est bien rare de rencontrer réunies, encore que l'on comprenne aisément l'aide réciproque qu'elles peuvent s'offrir; et c'est à cette heureuse alliance que nous devons la plupart des écrits de Cornish. Depuis son livre sur la *New Forest* et sa *Vie au Jardin Zoologique*, parus en 1894, jusqu'à ces *Animaux Artisans* que vient de recueillir et de publier sa veuve, presque toute son œuvre imprimée nous présente vraiment le beau spectacle d'une âme d' « humaniste » communiant avec la nature, s'efforçant à comprendre et à partager les émotions d'âmes très simples, mais infiniment diverses, et d'une simplicité infiniment vivante, attirante, et touchante. Sous les descriptions que nous fait l'auteur des mœurs et des habitudes des animaux, l'objet principal de ses écrits est toujours de nous introduire, avec lui, dans l'intimité de leurs sentimens et de leurs pensées. Non pas qu'il prétende, ainsi que s'y sont amusés maints autres naturalistes anglais et français, exalter ou réhabiliter « l'intelligence des bêtes, » en nous citant toute sorte de traits plus ou moins surprenans, et assurément authentiques, mais qui ont toujours quelque chose d'exceptionnel: au contraire, tout son désir est de saisir l'âme des bêtes telle qu'elle est dans sa vérité, avec son mélange d'instinct et de réflexion; et le grand charme de ses études leur vient précisément de ce que nous y sentons un homme qui ne

cherche jamais à nous étonner, qui s'intéresse plutôt aux choses ordinaires qu'aux anomalies, et qui, bien loin de vouloir élever jusqu'à nous des êtres qui nous sont évidemment inférieurs, ne s'occupe que de nous fournir les moyens de descendre jusqu'à eux. La discrète probité qu'implique la qualité d' « humaniste, » à chaque page nous la découvrons dans les livres de Cornish. Nulle exagération, nul vestige d'une « mise au point » un peu fantaisiste ; mais seulement une composition ingénieuse et sobre, des images choisies avec un art délicat, un bon style approprié au naturel des sujets, et, sans cesse, des scènes d'une variété imprévue et charmante, les mieux faites du monde pour nous distraire, un moment, des tristesses ou de l'ennui monotones de notre réalité habituelle.

Un ami des bêtes : voilà ce que nous apparaît Charles Cornish, dans son livre posthume comme dans tous ses écrits précédens. Lors même qu'il étudie les conditions extérieures de la vie animale, toujours ses observations lui sont inspirées par une affectueuse sympathie, par sa préoccupation du bien-être ou de la santé de ses favoris. J'aimerais à pouvoir traduire, par exemple, le chapitre qu'il a consacré à l'*Influence de la température sur les animaux*. Nous y voyons que, tout à fait comme nous, il n'y a pas une seule espèce animale qui ne souffre de la pluie et de l'humidité. On dit couramment qu'un jour de pluie est « un beau jour pour les canards : » mais non, les canards et tous les oiseaux d'eau meurent d'une pluie trop forte ou trop prolongée. Leurs petits, surtout, si la mère ne les abrite point sous ses ailes, périssent par dizaines sous une grosse averse. Le froid, la neige, n'empêchent point les bêtes de vivre, ni même d'engraisser : seule, l'humidité leur est toujours funeste. Et c'est chose curieuse que, cela étant, fort peu d'espèces se soient mises en mesure pour échapper aux mauvais effets de la pluie. « Sauf les écureuils et les muscardins, l'orang-outang est presque l'unique mammifère qui se construise un abri contre le mauvais temps. Et il faut toute la magnifique santé naturelle des bêtes et des oiseaux, entièrement due à leur sobriété et à leur habitude constante de travailler en plein air, pour leur permettre de résister, autant qu'ils le font, à l'injure des pluies. » Du moins se rendent-ils compte du danger de celles-ci ; et c'est ainsi qu'aux Indes les cerfs et autres habitans de la jungle, contrairement à l'habitude de leurs cousins d'Europe, ajournent l'enfantement de leurs petits jusqu'en octobre, après la saison des averses. Dans les îles anglaises, l'abondance de la vie animale est, invariable-

ment, en raison directe de la rareté des pluies. L'Irlande, le plus humide des trois royaumes, est aussi le plus pauvre en faune indigène : et l'on a vainement essayé d'y acclimater maintes espèces qui s'accommodent parfaitement des climats plus secs de certaines régions d'Angleterre ou d'Écosse. Aux environs de Londres, un été pluvieux a toujours pour effet de dévaster les prairies et les bois. Les papillons deviennent très rares, des milliers de jeunes oiseaux périssent dans leurs nids; et toute sorte de maladies qui ne se voient qu'alors détruisent lièvres et lapins, veaux, agneaux, et poulains. Les rats eux-mêmes souffrent de la pluie, et jusqu'aux poissons : car l'eau du ciel refroidit la surface des eaux, dans les rivières et les mers, endommageant à la fois les embryons des poissons et les alimens dont ils auraient à vivre.

Dans un autre chapitre, Cornish nous entretien de la *Soif des oiseaux*, et des diverses façons dont ils se désaltèrent. A l'opposé de certains mammifères, qui ont réussi à pouvoir se passer d'eau pendant assez longtemps, tous les oiseaux, sans aucune exception, sont contraints de boire une ou plusieurs fois par jour, à des intervalles à peu près réguliers. L'été, ils boivent trois fois : le matin vers neuf heures, aux environs de midi, et, le soir, avant de rentrer dans leur nid. Ceux qui habitent des régions sèches font d'énormes voyages pour se désaltérer. « Entre les marécages d'Orford, sur la côte du Suffolk, et le beau vieux parc de Campsea Ash, s'étend la lande désolée et sauvage de Tunstall, que traverse un chemin. Dans un creux, tout auprès du chemin, se trouve une mare, qui ne se dessèche entièment que dans les saisons très chaudes. A cette mare accourent, de toutes les parties de cette contrée nue, des oiseaux de toutes les espèces. Chacun arrive seul, descend jusqu'à l'eau, boit à plusieurs reprises, et puis s'en retourne vers sa demeure propre. Lorsque la mare se dessèche, les oiseaux y viennent encore, pendant quatre ou cinq jours, pour voir s'ils n'y trouveront pas un peu d'eau; et, n'en ayant point trouvé, ils errent tristement autour de la mare, se demandant sans doute vers quel autre endroit ils vont pouvoir aller. » Sur les dunes de la côte anglaise, chaque soir de la fin de l'été, des centaines de corneilles s'installent en de longues rangées, entremêlées à une foule, non moins nombreuse, de petits étourneaux : ils attendent le départ des troupeaux qui paissent là, pour boire le peu d'eau qu'auront laissée les moutons. Et lorsque le berger donne enfin le signal du départ, les étourneaux s'abattent sur le dos et la tête des moutons, afin d'être ainsi plus près des seaux : tandis que les cor-

neilles, beaucoup moins hardies, attendent patiemment que le troupeau ait quitté les dunes.

Veut-on savoir de quelle façon le monde des bêtes s'est, peu à peu, accoutumé à tirer profit de l'institution des chemins de fer? Le premier accueil qu'il lui a fait semble bien avoir été, en général, très défavorable. Aux États-Unis, longtemps les buffles ont attaqué les trains de la grande ligne transcontinentale; aux Indes, nombre d'éléphans ont engagé de véritables duels avec des locomotives en marche. Mais à présent, dans le monde entier, une heureuse résignation a succédé à ces premières luttes. A l'île Maurice, il s'est même trouvé une race de singes qui, tout de suite, ont compris l'avantage que pouvait leur offrir l'invention nouvelle. Pendant près d'un mois, ces singes, s'étant rendu compte de la régularité des heures de trains, ont guetté le passage de ceux-ci, et, par un ingénieux stratagème, ont réussi à lancer sur le rebord de la voie, — pour venir l'y reprendre dès l'instant d'après, — une partie des ballots de canne à sucre empilés dans les wagons. Au Canada, personne ne connaît mieux l'horaire des trains de voyageurs que les loups, qui, trois fois par jour, aux heures des repas, viennent s'installer des deux côtés de la voie, et attendre les restes de déjeuners ou de dîners que les voyageurs ont coutume de jeter par la fenêtre. Et la même chose arrive, tous les jours, sur les lignes anglaises, où les heures des repas sont guettées, suivant les endroits, par des faisans, ou des renards, ou simplement des moineaux. Les gares de Londres, tous les matins, sont envahies d'une foule innombrable de rats, qui savent que les paysans ont coutume de déjeuner dans les trains qui les amènent en ville, et que des miettes de ces repas sont ensuite balayées par les employés. Sur la ligne du Great Western, une troupe de renards viennent invariablement, à la fin de chaque nuit, ramasser les oiseaux qui se sont tués, durant la nuit, en se heurtant aux fils du télégraphe. Quant aux chiens, beaucoup d'entre eux se prennent d'une véritable passion pour la promenade en chemin de fer : on en connaît, sur les lignes anglaises, qui, malgré la vigilance des employés, parviennent à passer toutes leurs journées en voyage, se cachant dans un recoin de fourgon ou sous une banquette. Mais il résulte de plusieurs observations de Cornish, que, pour accoutumés qu'ils soient à la marche d'un train, ni le chien ni aucun autre animal n'ont encore su mesurer exactement la vitesse de ces trains ; et nous voyons au contraire que les oiseaux, très vite, ont appris à la mesurer avec une sûreté infaillible. Pendant la période des débuts, sans cesse on trouvait des perdrix, des grouses,

des cygnes sauvages, écrasés à la suite du passage d'un train : aujourd'hui, le cas est extrêmement rare, ou plutôt ne se produit jamais. Pareillement, mais avec plus de lenteur, les oiseaux s'accoutument à connaître le danger des fils télégraphiques : il n'y a plus maintenant, pour en être victimes, que des oiseaux étrangers, ou encore des cygnes, oiseaux que Cornish déclare être exceptionnellement sots, et qui, d'ailleurs, ont une manière de voler leur rendant difficile de bien voir devant eux.

Avec le chapitre intitulé *Le Sens de la Direction*, nous entrons plus expressément sur ce terrain de la psychologie animale qui constitue le domaine propre de l'observation de Cornish ; et, ici comme presque toujours, ce que l'auteur nous apprend de l'intelligence des bêtes nous renseigne, par surcroît, sur les racines profondes de notre intelligence humaine. Qu'il y ait, chez tous les animaux et oiseaux, un « sens naturel de direction » qui leur permet de se frayer un chemin, vers un but donné, à travers des régions qu'ils ne connaissent point, c'est de quoi personne ne saurait douter, pour peu que l'on ait eu l'occasion de vivre au contact des bêtes. Je me souviens d'avoir lu, dans un délicieux recueil d'histoires de bêtes publié naguère par M. Andrew Lang (1), l'étrange aventure d'un chat qui, laissé par ses maîtres dans une petite ville des Indes où il était né, est venu les rejoindre dans un village d'Écosse, deux ou trois mois après, sans que l'on ait jamais réussi à deviner comment il avait pu accomplir la merveille d'un semblable voyage. Cornish nous cite divers exemples de chiens, de chats, de pigeons, franchissant de grandes distances au milieu de pays qu'ils ignoraient jusque-là. Un renard, que l'on avait emmené, dans une cage, à cent lieues de son terrier natal, est revenu chez lui, et si vite que, certainement, il a dû courir presque en ligne droite. « Une troupe de trois cents canetons, couvés dans des incubateurs, avaient été gardés dans une basse-cour, avec de jeunes faisans, loin de toute pièce d'eau, jusqu'à l'âge d'à peu près cinq semaines. Un jour, par manière d'expérience, on les a installés, dans des paniers, au fond d'un camion fermé, et conduits ainsi, par une route toute en circuits, jusqu'à un grand étang, dans un parc, à un kilomètre de leur basse-cour. Entre le parc et la basse-cour se trouvent d'abord des jardins potagers, séparés par plusieurs murs, puis l'enclos d'une ferme, puis un petit bois, deux ou trois champs, et une

(1) *The Animal Story Book*, par Andrew Lang, 1 vol. illustré, Londres, Longmans et Green.

route bordée de fossés et de haies sur les deux côtés. Au coucher du soleil, le plus grand nombre des caneton étaient déjà revenus dans la basse-cour, trop épuisés pour émettre leur cri coutumier, et d'autres étaient en marche, que nous vîmes rentrer successivement; mais pas un seul d'entre eux n'était revenu par la route par où on les avait conduits, et tous, dans la mesure où le permettaient les obstacles susdits, s'étaient dirigés en ligne droite vers leur basse-cour. »

Or ce « sens de la direction, » d'après Cornish, n'est nullement un privilège exclusif des bêtes : l'homme, lui aussi, le possède, ou plutôt l'a possédé jusqu'au jour où l'habitude de la réflexion a décidément étouffé, chez lui, la voix spontanée de l'instinct. Un voyageur anglais, M. Stillman, raconte que, s'étant égaré dans les forêts des Adirondacks, il était sur le point de désespérer lorsque l'inspiration lui est venue de ne plus réfléchir sur la voie à suivre, de fermer les yeux, et de fermer aussi, pour ainsi dire, les yeux de son esprit, afin de pouvoir entendre la dictée de son instinct : sur quoi il a marché en ligne droite, dans la direction que cet instinct lui avait indiquée, et après quelques heures de marche, il est arrivé à l'endroit même où l'attendait son escorte. Au témoignage unanime des colons de l'Amérique centrale et du sud de l'Afrique, les indigènes de ces régions « ont la faculté de trouver leur chemin, le jour ou la nuit, à travers des forêts d'un sol absolument plat, sans trace de sentiers ni de signaux quelconques, jusqu'à un point qu'ils désirent atteindre, pourvu seulement que ce point leur soit connu. » Et Cornish ajoute à ces exemples un cas tout à fait caractéristique, dont il a pu observer l'authenticité. Un de ses amis a amené en Angleterre, lorsqu'il est revenu s'y fixer avec sa famille, une jeune Australienne dont le tour d'esprit, tout « primitif, » l'avait intéressé. La famille où servait cette jeune sauvage a demeuré d'abord dans un hameau de l'East Riding, et puis, après quelques semaines, s'est installée dans un autre village, à quinze milles environ du précédent. Quelques jours plus tard, l'Australienne a disparu; et ses maîtres ont appris qu'elle était retournée au premier village. Incontestablement, elle n'avait rien pu voir de la route, durant son voyage avec la famille de ses maîtres : car on l'avait mise au fond d'une grande voiture couverte; et, d'ailleurs, ce n'est point par cette route qu'elle est revenue. Elle a couru à travers champs, en ligne droite, sans questionner aucune des diverses personnes qui l'ont vue passer. Le développement de l'intelligence, chez elle, étant resté rudimentaire, n'avait pas oblitéré le « sens inné de la direction. »

Du développement de l'intelligence chez les animaux, et des mille

façons diverses dont il se combine avec l'instinct, le livre posthume de Cornish nous offre de remarquables exemples que je regrette bien de ne pouvoir citer : soit que l'auteur nous entretienne des observations qu'il a faites, au Jardin Zoologique, sur des « fourmis jardinières » qui font subir à des feuilles de roses une transformation chimique d'une délicatesse invraisemblable, et en déployant, à ce travail, un ordre, une méthode, une ingéniosité pratique plus invraisemblables encore, ou qu'il nous rende compte de ses patientes et savantes expériences sur le langage des chiens, des moutons, et des différentes espèces d'oiseaux. Mais on devine que les qualités morales de ses amis l'intéressent et le touchent plus à fond que leurs qualités intellectuelles. Avec quel plaisir il nous énumère de beaux traits de *courage des petits animaux!* La bravoure, d'après lui, est souvent en raison inverse de la taille des bêtes. Toute la race des belettes, en particulier, unit à une intelligence remarquable un courage héroïque. Pareillement, certaines espèces de chats sauvages semblent ignorer la sensation de la peur : pris au piège, ils attaquent vaillamment homme ou chien qui s'approche d'eux; et l'on a vu un autre chat, prisonnier d'une ménagerie, après s'être glissé dans une cage voisine, assaillir et tuer un léopard trois fois plus gros que lui. Encore sont-ce là des bêtes aussi méchantes qu'elles sont intrépides; mais leur bravoure est presque égalée par celle de nombreuses espèces d'oiseaux, et des plus petits, comme aussi des plus doux et des plus charmans.

Une mésange bleue restera assise dans son nid, bien qu'elle ait largement le temps et le moyen de s'enfuir, et attendra que la main du visiteur l'ait touchée; sur quoi elle mordra aussitôt les doigts de l'intrus, avec une vigueur et un courage admirables. Et l'on n'a point de peine à imaginer à quelle terreur cet oiseau minuscule fait face avec tant de hardiesse. Il voit un bras énorme, dix fois plus gros que tout son corps, il le voit s'avancer lentement vers lui avec les doigts étendus, tout à fait comme les images des livres de contes représentent la main du géant s'ouvrant pour saisir le Petit Poucet. Mais, tandis qu'il lui serait infiniment facile de s'envoler, en abandonnant ses œufs à ses ennemis, il préfère supporter cette approche effroyable, et attaque le géant avec une bravoure dont nous ne trouvons encore d'équivalent que dans les livres de contes... Bravoure d'autant plus étonnante que ces petites espèces d'oiseaux ont un tempérament d'une nervosité extrême. La mésange se rend parfaitement compte du danger qu'elle court, et souffre cruellement d'une appréhension nerveuse qui, parfois même, risque de la tuer : mais le désir de défendre ses œufs domine tout cela... Il y a même, dans la République Argentine, un oiseau qui, par amour pour ses petits, trouve assez de hardiesse pour attaquer le chat, le pire ennemi héréditaire de la race des oiseaux. C'est le *poélier*, un

oiseau de la grosseur de nos merles, et remarquable par la manière dont il construit son nid en argile, pour le faire cuire et durcir ensuite par la chaleur du soleil. Un de mes amis a vu l'un de ces *poêliers*, avec une nichée toute fraîche de petits, assaillir un chat, lui voler droit au visage, le piquer et le griffer, et revenir deux fois encore à l'assaut, et enfin repousser le chat dans les buissons voisins; et mon ami a observé que le chat, depuis lors, évitait soigneusement l'approche de cet oiseau, d'une espèce que, sans doute, il n'avait point prévue.

A ces exemples du « courage » des animaux succèdent, dans le livre de Cornish, des exemples de leur « bonté. » Il est vrai que, en général, l'intelligence des bêtes n'est pas suffisamment affinée pour leur permettre d'étendre leur bonté naturelle à d'autres races que la leur, — sauf cependant à celle de leurs maîtres les hommes. Seul, peut-être, un oiseau appelé le « rhinocéros » éprouve un généreux sentiment de reconnaissance pour les antilopes et les buffles dont la toison lui fournit à manger toute sorte d'insectes : car il veille sur eux avec une activité et un zèle surprenans, toujours prêt à les prévenir du moindre danger. Mais, à l'intérieur d'une même espèce, quels trésors de sympathie et de véritable bonté ! « Quand une loutre est prise au piège, toutes les loutres du voisinage viennent, jusqu'au matin, lui tenir compagnie, et ne cessent point de courir autour de leur frère. Les chats, les renards, les belettes, ne manquent jamais à venir visiter les cadavres de leurs morts. Un jour, un moineau s'étant pris dans une trappe, j'ai vu tous les moineaux de la région accourir vers lui, et s'asseoir en foule sur les haies, les cloches à melons, les hangars et autres bâtimens de la cour, parfois pépiant entre eux comme s'ils discutaient la situation, ou bien jetant de tristes regards sur le piège, où, d'ailleurs, leur parent captif était invisible. Le lendemain, ce fut un rouge-gorge qui fut pris : mais la chose ne parut avoir pour les moineaux aucun intérêt... Chez les animaux domestiques, cet *altruisme* s'efface très vite, ou bien se reporte sur l'homme; mais parfois quelques vestiges s'en découvrent encore. C'est ainsi que j'ai vu un cochon essayant d'en aider un autre, d'une autre famille, à sortir d'une clôture en palissade où la pauvre bête s'était stupidement engagée. Attiré par les cris du malheureux, qui était encore très jeune, et tout petit, le cochon plus âgé arriva précipitamment, prit dans sa gueule la tête de son confrère, et s'efforça de la tirer à lui, d'ailleurs avec plus de bonne volonté que d'intelligence : car, sûrement, il aurait arraché la tête du petit cochon si je n'étais point survenu. »

Malheureusement, comme vient de nous le dire Cornish, ce géné-

reux cochon n'était plus qu'une anomalie, un phénomène d'atavisme désormais bien rare. Presque partout, la domestication a eu pour effet d'étouffer, ou encore de détourner au profit de l'homme, l'instinct naturel de bonté et de dévouement que la nature a mis dans le cœur des bêtes. Et c'est avec une véritable tristesse que j'ai lu, quelques pages plus loin, la description des différentes façons dont l'homme a, précisément, imaginé d'exploiter l'affection, que lui ont vouée les animaux domestiques, pour employer ceux-ci à tromper et à perdre d'autres animaux. Il y a, par exemple, en Angleterre, des chasseurs qui contraignent des chiens à jouer une comédie tout à fait monstrueuse. Derrière un écran, à l'entrée d'un canal donnant sur une pièce d'eau où sont descendus des canards sauvages, un chien, tout à coup, se met à sauter, à danser, à exécuter des pas longuement étudiés. Puis, peu à peu, on repousse l'écran, le long du canal, pendant que le chien continue ses gambades; et les pauvres canards, attirés par une curiosité irrésistible, s'engagent dans le canal, à la suite du danseur, jusqu'à un endroit où les attendent des filets, dont ils ne sortent plus. Souvent même, par un raffinement de cruauté, le chien est déguisé en renard : car on a observé que cet éternel ennemi des canards exerçait sur eux un pouvoir mystérieux de fascination. « Dès l'instant où ils l'aperçoivent, ils ne peuvent s'empêcher de le considérer; et lorsqu'il se retire, comme fait le chien costumé en renard, ils nagent à sa suite, le long du canal, pour voir où il va, ou peut-être pour s'assurer qu'il ne se retourne pas vers eux. » Et il y a aussi des chasseurs qui emploient des canards apprivoisés pour attirer les canards sauvages. Ceux-ci, à la vue d'autres oiseaux de leur espèce, sur l'eau d'un étang, ne manquent point d'y descendre eux-mêmes, poussés par un touchant instinct de fraternité que connaissent et qu'utilisent tous les preneurs d'oiseaux. Aux Indes, des femelles d'éléphans apprivoisées servent à la capture des éléphans mâles. La nuit, ces femelles sont conduites dans la jungle, où elles attirent le mâle sauvage, et, par toute sorte d'habiles artifices, font en sorte que le pauvre gros animal ne remarque point la présence de l'Indien qui, pendant ce temps, s'apprête à lui lancer, autour d'une patte, une corde ayant son autre bout attaché au cou de la femelle.

On se demandera sans doute comment des bêtes en captivité peuvent, ainsi, prendre l'habitude de collaborer activement à la mise en captivité d'autres bêtes de leur race. Une telle conduite nous apparaît immédiatement comme une trahison, ou, tout au moins, comme la marque d'une soumission bien servile. Mais la vérité est que, pourvu seulement qu'un

animal captif reçoive de l'occupation, il ne se tient nullement pour malheureux, en général, et n'a pas le moindre grief de son esclavage. Au contraire, il est très fier de ce que l'homme ait daigné l'associer à lui, et, presque invariablement, il préfère la compagnie de l'homme à celle de ses frères. Il n'y a pas jusqu'aux pigeons, qui, lorsqu'on les a apprivoisés, n'aiment mieux rester avec leurs maîtres que de se mêler aux autres pigeons. Et plus un animal est intelligent, plus il devient désireux de servir, et plus il s'enorgueillit de son privilège de se rendre utile. Son cas est tout pareil à celui de ce nègre d'un roman de Marryat qui vient offrir un gourdin au capitaine du vaisseau, en remarquant que « cela pourra être bon pour maintenir en ordre les misérables nègres. » Comme ce nègre, l'animal apprivoisé est ravi de pouvoir réduire d'autres animaux de son espèce à l'heureuse condition où il se trouve lui-même, et c'est avec un intérêt et un orgueil parfaitement ingénus qu'il s'y emploie de tous ses moyens.

Il va sans dire qu'à cette affection de l'animal domestique pour l'homme s'ajoute toujours un élément de peur; et peut-être l'esclave est-il d'autant plus attaché à son maître qu'il s'est plus profondément accoutumé à le craindre. Mais Cornish nous affirme encore que la peur de l'homme n'est pas plus naturelle, chez les animaux, que l'amour de l'homme. Un nombre considérable d'exemples, anciens et récens, prouvent que la bête, lorsqu'elle rencontre l'homme pour la première fois, ne se rend aucun compte de la terrible supériorité qu'a sur elle ce « bipède raisonnable, » sauf d'ailleurs, pour celui-ci, à lui en inspirer très vite la salutaire notion. « Pendant la première expédition de Barent, — pour citer ce seul trait, — un ours polaire, qui probablement n'avait jamais vu d'hommes, saisit par le cou l'un des marins de l'équipage, et, après l'avoir traîné à une certaine distance, lui arracha le haut de la tête, d'un seul coup de dents. » Et la peur de l'homme est même un sentiment si artificiel qu'elle tend à disparaître dès que l'homme, désormais bien assuré de sa domination, consent à en atténuer les marques extérieures. C'est ainsi que les visiteurs du célèbre Parc de Yellowstone, aux États-Unis, où sont entretenus en liberté nombre d'animaux sauvages, constatent d'année en année, chez ces animaux, une décroissance de leur ancienne timidité à l'égard de notre race. Maintenant, le *wapiti* et le cerf à queue noire viennent aux portes des maisons pour demander du pain; l'ours brun pénètre bravement dans les cours des fermes; et le promeneur rencontre à chaque pas, dans les sentiers les plus fréquentés, nombre de petits rongeurs que sa présence n'effarouche nullement, tandis qu'elle suffisait pour les mettre en fuite il y a quelques années. De telle sorte que l'on en arrive à se demander comment il a été possible à l'homme

de survivre, et de finir par imposer sa prépondérance, parmi une masse d'animaux qui, naturellement, ne le craignaient point, et dont beaucoup possédaient une force et une agilité corporelles très supérieures aux siennes. On peut s'expliquer encore, à la rigueur, la résistance, — cependant assez singulière, — de la race des singes : leur aptitude à sauter rapidement de branche en branche, l'adresse de certains d'entre eux à lancer des projectiles, le caractère tout particulier de rapidité propre à leurs mouvemens, tout cela, sans doute, leur aura permis d'affronter avec avantage la lutte pour la vie. L'homme primitif, lui, était infiniment plus désarmé, au point de vue matériel. « S'il ne s'était agi que d'un simple conflit entre une classe d'animaux et les autres classes, l'issue de ce conflit ne pouvait faire aucun doute : l'homme aurait disparu de la face du globe, ou, en tout cas, se serait réfugié dans de lointaines régions vides d'animaux. Et le fait qu'il n'en a pas été ainsi, mais que l'homme, au contraire, a réussi à devenir un objet d'effroi pour des créatures beaucoup mieux équipées, et plus actives, et plus hardies que lui, ce fait nous atteste que l'homme, dès l'origine, a été doué du même pouvoir cérébral qui toujours, depuis lors, l'a rendu victorieux du reste du monde... Et ainsi, aujourd'hui encore, l'Esquimau et le Groënlandais, à peine mieux armés qu'a dû l'être l'homme primitif, se trouvent être les maîtres de l'ours polaire ; et les pygmées de l'Afrique centrale sont aussi redoutés des grands fauves de leurs forêts que nos chasseurs le sont des lapins de nos bois. » De tout temps il y a eu, chez l'homme, un pouvoir mystérieux, d'ordre purement spirituel, qui l'a mis à part, et au-dessus, du monde animal.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

La situation s'est subitement assombrie dans le Midi. La dernière des grandes manifestations qui ont précédé et annoncé l'orage a eu lieu le dimanche, 9 juin, à Montpellier; elle a été calme jusqu'à la fin de la journée ; mais on sentait déjà des colères dans l'air, et il n'était pas besoin de beaucoup de perspicacité, ni de prévoyance, pour éprouver des craintes sérieuses au sujet du lendemain. Le lendemain a été, en effet, très agité. Une collision sanglante a eu lieu à Montpellier même. La gendarmerie a eu beaucoup de peine à rétablir l'ordre, et on se demande si elle l'a rétabli pour longtemps. Un officier et un agent ont été blessés très gravement, peut-être mortellement. Un certain nombre de manifestans, ou plutôt d'émeutiers, ont été arrêtés : le préfet a donné bientôt l'ordre de les relâcher. Tout cela est inquiétant, certes : le commencement de mutinerie qui s'est produit parmi les soldats du 100e de ligne, dans une caserne de Narbonne, et aussi, dit-on, parmi ceux du 2e du génie dans une caserne de Montpellier, l'est encore davantage. Les détails précis et authentiques manquent encore ; mais le fait qu'une centaine de soldats ont désobéi à leurs chefs est malheureusement certain. De pareils symptômes doivent attirer l'attention la plus sérieuse. Nul, d'ailleurs, ne peut dire aujourd'hui quélle sera la suite du mouvement : nous sommes en présence d'un inconnu très obscur. Les hommes qui ont pris l'initiative de soulever les populations du Midi continuent de leur recommander les moyens pacifiques ; mais leur voix sera-t-elle entendue longtemps, et eux-mêmes ne changeront-ils pas bientôt de langage? Ils ont fait à la foule des promesses, ils lui ont donné des espérances irréalisables. La foule, pendant quelques semaines, s'est contentée d'applaudir leurs paroles sonores ; mais aujourd'hui elle entend le tocsin, et la scène

change. L'inquiétude augmente encore, si l'on va au fond des choses et si l'on se demande où est le remède à une situation aussi profondément troublée, car ce remède, on ne l'aperçoit pas.

Le Midi se plaint de la mévente du vin : c'est le mal dont il souffre, et il s'adresse aux pouvoirs publics pour qu'ils l'en guérissent. Mais qu'y peuvent les pouvoir publics ? Les lois économiques ont quelque chose de l'inflexibilité de la fatalité antique. Quand on a fait plus de vin que le consommateur n'en peut absorber, la mévente d'une partie de la production est inévitable. Le Midi affirme, il est vrai, et avec des chiffres à l'appui, que la production n'est pas supérieure à la consommation : où est donc la cause de la crise ? Elle est, dit-il, dans la fraude. Sans doute il y a la fraude, la fraude plus ou moins coupable qui consiste à mettre dans son vin de l'eau, du sucre, des ingrédiens chimiques d'ordres divers, au moyen desquels, avec une barrique, on en fait plusieurs. Surveillez, réprimez cette fraude, lorsqu'elle dépasse certaines limites et qu'elle se produit dans certaines conditions, rien de mieux ; mais, quand le Midi jette à ce sujet la pierre au Nord, il est permis de demander si lui-même est sans péché. Il voit la paille dans l'œil de son prochain, il ne voit pas la poutre dans le sien. La vérité est que tout le monde a commis des imprudences et que les départemens méridionaux n'en ont pas été plus exempts que les autres. Protectionnistes à outrance, ils ont fermé le marché français aux produits étrangers, sans se préoccuper de savoir si, par un contre-coup inévitable, les marchés extérieurs ne se fermeraient pas aux leurs, et c'est ainsi qu'ils ont perdu des débouchés très importans. Dans cette première ivresse de protectionnisme, ils étaient convaincus que le marché intérieur leur suffirait, et que tous les Français tiendraient à honneur de boire tout le vin qu'ils leur fabriqueraient. Mais ils en ont fabriqué trop, et cela sans que la qualité compensât suffisamment la quantité. Ils ont de plus augmenté cette quantité par la fraude. Dès lors, comment échapper à la crise ? Et, maintenant qu'elle est venue, comment y remédier ? M. Marcelin Albert s'est adressé aux pouvoirs publics sur le ton de la menace : « Qu'ils se débrouillent, s'est-il écrié, et s'ils ne savent pas se débrouiller, qu'ils s'en aillent ! Nous voulons vendre notre vin. » Nous voulons vendre notre vin, c'est facile à dire : il est plus difficile de trouver des acheteurs de bonne composition. Les pouvoirs publics actuels pourraient s'en aller, conformément au congé que leur signifie M. Marcelin Albert, sans que la situation changeât sensiblement. Nous plaindrions seulement ceux qui leur succéderaient, et M. Marcelin Albert tout le premier, si leur

lourd héritage tombait sur ses épaules. Il en serait écrasé. Supposons-le devenu dictateur : obligerait-il le gouvernement à acheter toute la production viticole, sauf à « se débrouiller » ensuite pour la revendre? Cette solution est la seule qui donnerait satisfaction au Midi, — et aux socialistes de l'école de M. Jaurès. Mais qu'en penserait et qu'en dirait le reste de la France, condamné à payer des fautes qu'il n'aurait pas commises? Ne se révolterait-il pas à son tour, et le gouvernement ne se serait-il pas inconsidérément placé entre l'enclume et le marteau?

Les manifestations du Midi dénotent un état d'esprit qui se retrouverait malheureusement ailleurs, et qui consiste à regarder le gouvernement comme le régulateur responsable de la vie industrielle et commerciale du pays. Si on a fait trop de vin, tant pis pour lui; il doit le faire vendre, il doit le faire boire. Et l'obligation qu'on lui impose aujourd'hui pour le vin, on la lui imposera demain pour un autre produit. N'est-il pas, ne doit-il pas être une Providence? S'il n'est pas cela, à quoi sert-il? Qu'il s'en aille, comme le dit M. Albert. En attendant qu'il le fasse, les municipalités du Midi lui en donneront l'exemple: bon gré mal gré, elles vont se démettre de leurs mandats. Quelques-unes, s'il en est qui aient gardé leur sang-froid, auront bien le sentiment qu'elles commettent une sottise; elles la commettront tout de même; comment s'en dispenseraient-elles en présence de la sommation impérieuse qui leur a été adressée? Se démettre est le mot d'ordre. Plusieurs maires ont déchiré publiquement leur écharpe le 9 juin, à Montpellier, et ce simple geste a provoqué un enthousiasme sans bornes. M. Ferroul, maire de Narbonne, que le « rédempteur, » M. Marcelin Albert, appelle volontiers son lieutenant, et qui jouit d'une popularité presque égale à la sienne, M. Ferroul a terminé sa harangue en disant: « Avec joie, demain, je vais frapper le premier coup, et après avoir rendu à ceux de qui je le détiens mon pouvoir municipal, je jetterai mon écharpe à la face du gouvernement: puisse-t-il se réveiller et comprendre! » Comprendre quoi? On croirait, à ouïr M. Albert et M. Ferroul, que les municipalités ne sont faites que pour le gouvernement, que les communes n'ont rien à y voir, qu'elles n'en tirent aucun avantage, bien qu'elles les nomment, et qu'elles peuvent les supprimer sans en éprouver aucun inconvénient. La vérité, au contraire, est que les municipalités sont l'organe des populations plus que du gouvernement, et qu'elles sont encore plus indispensables aux premières qu'elles ne sont utiles au second. Les grands orateurs de Montpellier ressemblent à un enfant qui

menacerait de se couper un bras ou une jambe, si on ne lui obéissait pas. C'est à elles surtout que les communes du Midi feraient du mal si, après avoir supprimé leurs municipalités, elles restaient longtemps dans cet état inorganique où leurs intérêts n'auraient plus de représentation effective et efficace. Plus tard, lorsque les municipalités seront rétablies, on s'émeut pour de malheureux employés et fonctionnaires, très innocens de tout ce qui se passe aujourd'hui, à la pensée de la peine qu'ils devront prendre pour réparer le temps perdu et remettre à jour le travail interrompu. Ce sera vraisemblablement le résultat le plus clair de cette démission des municipalités dont le Midi nous fait un épouvantail. Que de naissances, que de décès ne faudra-t-il pas enregistrer d'un seul coup si on ne le fait pas au fur et à mesure qu'ils se produisent! Que de mariages ne faudra-t-il pas faire à la fois! Car on ne pourra pas se marier pendant l'interrègne municipal, ce qui sera peut-être une privation pour quelques personnes; elles en prendront leur parti plus difficilement que l'État; ce dernier ne sera pas le plus puni. La plupart de ces larges gestes méridionaux, qui se dessinent en vigueur et en force sur un ciel lumineux, se retournent contre ceux qui les font. Il est vrai que le Comité d'Argeliers admet le droit pour le gouvernement de nommer des commissions municipales qui feront une partie de l'œuvre des municipalités. La grève farouche ne va pas sans quelques accommodemens discrets avec les intérêts publics et privés.

Mais le refus de l'impôt? Si la grève du contribuable durait beaucoup, l'État évidemment souffrirait quelque atteinte. Il ne faut pas croire, toutefois, que le mal serait senti immédiatement et que, dès le lendemain du 10 juin, un vide redoutable se produirait dans le Trésor public. Le contribuable a un certain temps pour payer l'impôt; on pourrait, au besoin, lui en accorder un peu plus dans des départemens dont les souffrances sont incontestables et qui méritent dès lors quelques ménagemens. Sans rechercher davantage quelle est la part de responsabilité du Midi dans la crise qu'il traverse, cette crise existe et elle est douloureuse. L'État ne fera pas les miracles qu'on lui demande; il y a quelque puérilité d'imagination à l'en croire capable; mais s'il peut venir au secours du Midi sous une autre forme, assurément il doit le faire au nom de la solidarité nationale. Nous ne verrions, par exemple, aucun inconvénient grave à ce que certains délais fussent accordés pour l'acquittement des impôts, ni même à ce que certains dégrèvemens fussent consentis. Jusqu'où peut-on aller dans cette voie, ce n'est pas à nous à le dire : le gouvernement

en est, sinon le seul, au moins le premier juge. Quoi qu'il en soit, la grève de l'impôt ne deviendrait à craindre que si elle se prolongeait, et nous espérons que l'effervescence du Midi ne tardera pas à se calmer. Le gouvernement et le Parlement feront pour cela tout ce qu'ils pourront : il ne faut pas leur demander plus. Le Midi a bien le sentiment que les remèdes à sa maladie sont difficiles à trouver : la preuve en est dans l'impuissance où il est de les indiquer lui-même. Nous avons écouté ses plaintes; elles sont véhémentes; elles sont légitimes; il s'est montré fort habile à les mettre en valeur. Mais quand on lui a demandé ce qu'il fallait faire pour lui donner satisfaction, son embarras a été extrême, et finalement il n'a rien répondu. Il en est toujours revenu à l'Évangile selon M. Marcelin Albert : — Nous voulons vendre notre vin, voilà notre affaire; débrouillez-vous pour nous le faire vendre, voilà la vôtre. — Poser ainsi le problème, n'est-ce pas reconnaître qu'il est insoluble ?

Malheureusement pour elle, la Chambre des députés a donné aux orateurs du Midi un argument direct et personnel qui n'a peut-être qu'une médiocre valeur au point de vue de la saine logique, mais qui devait produire un effet très vif sur des masses enfiévrées : députés et sénateurs reconnaîtront tous les jours davantage la faute qu'ils ont commise en portant leur indemnité parlementaire de neuf à quinze mille francs. Cette mesure est défendable en soi, nous le voulons bien; mais elle était singulièrement inopportune dans une année de détresse budgétaire. On en fera un grief contre le Parlement toutes les fois qu'une misère, privée ou collective, sera sentie dans le pays, ce qui arrivera assez souvent. Aux députés qui invoqueront alors le poids des charges publiques pour montrer leur impuissance à soulager toutes ces misères, ou seulement quelques-unes d'entre elles, on ne manquera pas de dire qu'ils ont bien trouvé de l'argent lorsqu'il s'est agi d'eux-mêmes, et qu'ils se le sont adjugé avec une singulière prestesse. On n'a pas manqué de leur répéter dans le Midi sur tous les tons : « Prenez garde, messieurs des quinze mille! » On a fait remarquer qu'à la séance du 7 juin, où a commencé la discussion sur la crise viticole, vingt-cinq députés étaient présens, et qu'il n'y a d'ailleurs pas eu de solution, tandis qu'à la séance du 22 novembre dernier, où ont été votés les 15 000 francs, ils étaient 530, et l'augmentation a été votée immédiatement. Nous ne donnons pas ces chiffres comme exacts, mais ce sont ceux que, le 9 juin, tout le monde citait à Montpellier pour mettre en vue la différence de conduite de la Chambre dans un cas où il s'agissait d'elle, et dans un autre où il s'agissait

d'un intérêt très pressant de la collectivité nationale. Le contraste était trop frappant pour ne pas agir sur des imaginations déjà violemment émues. Dans tous les carrefours, dans tous les cafés, sur toutes les bannières portant des inscriptions, les députés étaient hués; on les sommait de faire pour leurs commettans ce qu'ils avaient fait pour eux-mêmes, sans se préoccuper de savoir si le problème d'aujourd'hui n'est pas singulièrement plus compliqué que celui d'hier. Les députés s'étant fait des rentes, on leur demandera bientôt, on leur demande déjà d'en faire à tous les Français qui n'en ont pas, aux ouvriers, aux vignerons, à d'autres encore. Quelle prise n'ont-ils pas donnée à la médisance! Les Méridionaux n'ont pas tort de rappeler la rapidité sournoise avec laquelle l'affaire a été menée sans que personne en ait été averti, sans qu'aucune voix ait pu se lever à temps pour protester. Nos députés sont destinés à entendre souvent cette antienne; mais qui les en plaindra?

Nous ne sommes qu'au lendemain de la manifestation de Montpellier, et c'est à peine si le Midi commence à entrer dans l'action. Où conduira-t-elle? Il y a sûrement un grand danger à remuer des masses aussi nombreuses pour les conduire à une déception au moins partielle. Le Midi a essayé d'entraîner les pouvoirs publics par l'intimidation : il n'y a pas réussi. Le gouvernement a déposé un projet de loi discutable, mais raisonnable : c'est assez dire qu'il ne donne pas satisfaction aux exigences qu'on prétendait lui imposer. Quant à la Chambre, elle n'a commencé la discussion sur la crise que le 7 juin, et elle la poursuit prudemment, c'est-à-dire lentement. Les choses en sont là. Nous racontons la quinzaine passée et non pas la quinzaine future; nous n'avons à faire aucune prophétie, et nous cherchons à nous rassurer avec la fine observation de La Bruyère : « Quand le peuple est en mouvement, dit-il, on ne comprend pas par où le calme peut y rentrer; et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir. » Cependant le calme rentre comme il sort, lorsque le moment en est venu; mais il ne vient quelquefois qu'après de dures épreuves. Aux embarras au milieu desquels se débat le gouvernement, il est à craindre que le Midi n'en ajoute bientôt un nouveau, qui ne sera pas le moindre.

Et il ne faut pas grand'chose pour faire perdre à notre gouvernement le peu de volonté qu'il a. On l'a vu lorsqu'une question lui a été posée au sujet de la libération anticipée de la classe de 1903, libération qui a été une conséquence logique de la loi sur le service de

deux ans. Les lois de ce genre ont toujours quelque effet rétroactif non pas en droit, mais en fait : on ne manque pas de dire que, le législateur ayant jugé deux années suffisantes pour faire un soldat, il convient de libérer au bout de deux ans les hommes qui, incorporés sous l'empire de l'ancienne loi, devaient servir pendant trois. La seule question est de savoir à quelle date précise le renvoi de la classe aura lieu. Le gouvernement seul, semble-t-il, est à même de prendre une décision à ce sujet, parce que seul il est à même de savoir à quel moment la classe peut être libérée sans inconvénient pour son instruction et surtout pour la sécurité nationale. On comprend qu'il puisse être interrogé sur ses intentions, mais non pas qu'on exerce sur lui une pression, et encore moins qu'on lui impose une injonction. C'est pourtant ce qui est arrivé, et nous n'oserions pas dire que la Chambre ait été seule coupable en cela. Sans doute elle a montré une impatience fiévreuse de voir renvoyer dans leurs foyers, d'abord la classe de 1903 et plus tard celle de 1904; il y a eu là pour elle, surtout auprès de ses électeurs ruraux, une recherche de popularité qu'il faut condamner comme dangereuse, mais prévoir comme naturelle; c'est au gouvernement qu'il appartient d'énoncer, de défendre et de faire prévaloir l'intérêt supérieur et permanent du pays. Mais le gouvernement n'en a rien fait. Il a paru hésiter lui-même entre plusieurs dates sans se fixer définitivement à aucune, donnant ainsi, à l'égard des exigences parlementaires, un exemple de faiblesse qui fait mal augurer pour l'avenir de l'application de la loi sur le service de deux ans.

Le gouvernement s'est arrêté d'abord, ou a paru s'arrêter, pour la libération de la classe de 1903, à la date du 17 juillet : aussitôt des motions diverses ont été préparées pour lui enjoindre de choisir de préférence le 12 juillet, ou même des dates plus rapprochées. On a fait circuler dans les couloirs une lettre que M. le ministre de la Guerre avait eu l'imprudence d'écrire à un député, lettre dans laquelle il se montrait hésitant entre plusieurs dates. Le débat devait donc s'ouvrir dans d'assez mauvaises conditions. Cependant, le bruit avait couru qu'après avoir adopté la date du 17 juillet, le ministère s'y tiendrait fermement et qu'il poserait au besoin la question de confiance pour amener la Chambre à s'y rallier. Ceux qui parlaient ainsi le connaissaient peu ; le gouvernement, en réalité, ne tenait pas beaucoup plus à une date qu'à une autre ; il ne tenait qu'à n'être pas renversé ; il était prêt à faire pour cela toutes les concessions qu'on voudrait. M. le général Picquart a donné de bonnes raisons pour justifier

la date du 17 juillet en laissant entendre qu'il n'y tenait pas : ce qu'il avait laissé entendre, M. Clemenceau l'a dit très formellement. M. Clemenceau a posé, il est vrai, la question de confiance, mais sur les dates antérieures au 12 juillet, qui ne devaient rallier qu'une infime minorité : aussi s'est-il montré sur ce point intraitable et a-t-il brillamment enfoncé une porte ouverte. Après quoi, il a déclaré, non sans provoquer quelque surprise, qu'il laissait la Chambre juge de choisir le 12 ou le 17 juillet : inutile de dire qu'elle a choisi le 12. Mais si on pouvait indifféremment adopter l'une ou l'autre de ces deux dates, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas lui-même indiqué la première? Pourquoi a-t-il donné ce spectacle de tâtonnement et de faiblesse? Pourquoi a-t-il eu l'air d'abdiquer au profit de la Chambre dans une affaire où la décision lui appartenait? Pourquoi a-t-il donné à la majorité, étonnée et même un peu confuse de sa victoire, l'impression que la haute administration et la direction militaires étaient entre ses mains? Avec un pareil régime, que deviendra notre armée? Nous ne tenons pas nous-même plus qu'il ne convient à la date du 17 juillet plutôt qu'à celle du 12; mais nous tenons à avoir un gouvernement qui, surtout en pareille matière, sache ce qu'il veut. Il est évident que nous ne l'avons pas. On a cru que le ministère s'était d'abord arrêté à la date du 17 juillet parce qu'il aurait désiré que les soldats de la classe de 1903 figurassent à la revue du 14 juillet. Si cela est, pourquoi ne l'a-t-il pas dit avec force? Pourquoi n'a-t-il pas affirmé que c'était un honneur pour des soldats, avant de rentrer dans leurs foyers, de prendre part, à côté de leurs camarades, à une manifestation militaire qui fait partie de la fête nationale? Il a paru embarrassé d'avoir eu cette pensée et en rougir un peu, comme s'il croyait que l'armée n'était pas toujours bonne à montrer, que la revue du 14 juillet n'était en somme qu'une vaine parade, et que la fête nationale n'était plus que la manifestation d'un symbolisme naïf et suranné. Quand un gouvernement en est là, ne mérite-t-il pas qu'à l'exemple de M. Marcelin Albert on dise de lui : Qu'il s'en aille? La Chambre, au contraire, lui a dit de rester, puisqu'il voulait bien être de son avis.

Après la classe de 1903, celle de 1904 : M. Klotz a demandé à M. le général Picquart à quelle date il l'enverrait en congé. Nous ne nous attarderons pas à cette discussion qui n'a pas été beaucoup plus honorable que la précédente pour le gouvernement et pour la Chambre : on a pu y avoir un avant-goût de l'âpre acharnement avec lequel la Chambre actuelle et les Chambres futures demanderont au ministre

actuel et aux ministres futurs des libérations anticipées ou des congés pour les hommes appartenant aux deux classes qui formeront désormais tout l'effectif de notre armée. L'esprit parlementaire ne changera pas, les exigences électorales demeureront les mêmes, il y aura toujours des travaux champêtres qui auront besoin de beaucoup de bras pendant l'été, il y aura aussi des situations de famille très dignes d'intérêt : il est à craindre qu'à toutes ces causes de dissolution militaire le gouvernement n'oppose pas plus de résistance dans l'avenir qu'il ne l'a fait ces derniers jours. A propos de cette discussion, une question d'un intérêt plus grave a été adressée par M. Ribot à M. le ministre de la Guerre, à savoir quel est l'état des engagemens prévus par la loi de 1905. Deux classes sous les drapeaux ne constituent pas un effectif suffisant, surtout pour l'entretien de certaines armes et notamment pour celui de la cavalerie, car il faut plus de deux ans pour former un cavalier. De plus, il arrivera une fois par an, au moment de la libération d'une classe et avant l'incorporation d'une autre, et aussi pendant les premiers mois après cette incorporation, que nos escadrons manqueront, soit en quantité, soit en qualité, des hommes nécessaires au service. Mais si le mal est particulièrement sensible dans la cavalerie, il l'est aussi ailleurs, il l'est partout, bien qu'à un moindre degré. Tous les ans, à la même date, la classe qui aura terminé sa seconde année de service quittera l'armée active : il y restera une classe qui n'aura fait qu'un an et une autre qui n'aura encore rien fait du tout. Pendant plusieurs mois notre situation militaire sera extrêmement faible : elle ne pourra être relevée que par la présence sous les drapeaux d'un certain nombre de rengagés, que la loi de 1905 a fixés au nombre de 63 000, comprenant 30 700 sous-officiers, 23 000 caporaux et brigadiers et environ 10 000 soldats. Où sont-ils? a demandé M. Ribot. L'Allemagne ayant comme nous le service de deux ans, son armée est momentanément sujette aux mêmes causes de faiblesse que la nôtre; mais elle a très effectivement 80 000 rengagés et, en cas d'insuffisance, l'Empereur peut toujours rappeler sous les drapeaux des hommes de la classe congédiée. Au lieu de 80 000 rengagés qu'a l'Allemagne, nous ne devons en avoir que 63 000 : les avons-nous?

Non, malheureusement. La situation est bonne en ce qui concerne les sous-officiers, et c'est quelque chose : nous en avons 30 000 rengagés. Il n'en est ainsi, ni pour les caporaux et les brigadiers, ni pour les simples soldats. Pour les premiers, la loi de 1905 en avait prévu 23 000, qui ont été réduits à 11 500 par une loi ultérieure : c'est

trop peu à notre avis, mais du moins y sont-ils ? M. le ministre de la Guerre a répondu à M. Ribot que nous en avions 4 000 : il ne nous en manque que 7 500! Et les simples soldats? Nous devions en avoir à peu près 10 000 : depuis l'application de la nouvelle loi, « le nombre en a triplé, a dit M. le général Picquart; il a atteint près d'un millier. » Il a triplé, soit; cela montre à quel point il était infime auparavant; mais nous sommes encore très loin de compte. M. le ministre de la Guerre l'a reconnu; il a annoncé le dépôt prochain d'un projet de loi qui accordera de nouveaux avantages aux rengagés et qui en augmentera la proportion obligatoire dans certaines armes. Nous souhaitons que ces mesures nouvelles soient efficaces; mais en sera-t-il ainsi? Aux causes matérielles qui rendent les rengagemens difficiles, causes que M. Ribot a énumérées, viennent s'ajouter des causes morales auxquelles il a fait allusion. « Oui, a-t-il dit, il y a des facteurs moraux dans une pareille question. Il est possible que la crise que traverse notre armée y soit pour quelque chose. Il est possible aussi que l'esprit militaire subisse dans ce pays une éclipse de plus ou moins longue durée. » Où M. Ribot dit qu'il est possible, nous dirons qu'il est certain. Ce n'est pas impunément qu'on prêche à un pays l'antipatriotisme et le mépris des vertus militaires : de cette propagande criminelle il reste toujours quelque chose. L'armée, pour se recruter par des rengagemens libres, a besoin d'être considérée, respectée, aimée, de sentir enfin autour d'elle une atmosphère de sympathie. On offre aux rengagés des avantages dans la vie civile, c'est-à-dire des places : l'attrait de ce genre de promesses a beau chez nous être très vif, il ne suffit pas, on ne le voit que trop, à nous donner les 63 000 sous-officiers, caporaux et soldats dont nous avons besoin. La question de M. Ribot a été utile : elle le sera encore plus dans quelque temps et devra être renouvelée. Les rengagemens augmentent avec lenteur, a déclaré M. le ministre de la Guerre, mais ils augmentent. Nous serons bien aise d'en constater la croissance, car ils sont pour le moment inférieurs à peu près de moitié à ce que la loi de 1905 avait prévu.

Nous avons eu encore une grève, et les conséquences en auraient été très graves si elle s'était prolongée : celle des inscrits maritimes. Elle a éclaté comme toujours subitement, sans avertissement préalable, alors que tout aurait dû faire espérer que les inscrits maritimes savaient gré au gouvernement de l'initiative qu'il venait de prendre en leur faveur. M. le ministre de la Marine avait, en effet, déposé un projet

de loi pour élever le chiffre de leurs retraites dans une proportion considérable : le croirait-on ? C'est là ce qui a déchaîné la grève. Nous négligerons les détails et donnerons des chiffres simples. Les pensions auxquelles les inscrits maritimes ont actuellement droit à l'âge de cinquante ans sont de 204 francs ; le projet ministériel les élevait à 360 ; les inscrits en exigeaient 600, sous prétexte qu'un député de la Seine-Inférieure, M. Siegfried, avait libéralement inscrit ce chiffre dans un projet dont il était l'auteur irresponsable. En fin de compte, les inscrits ont paru croire qu'on leur donnerait 400 francs, et ils ont mis fin à la grève. Leur a-t-on vraiment fait espérer ces 400 francs ? Nous n'en savons rien ; en tout cas, on ne l'a pas fait publiquement. Quoi qu'il en soit, les inscrits, au bout de quatre ou cinq jours de grève, après avoir causé une grande gêne au commerce national et avoir fait subir de grandes pertes aux compagnies de navigation qui, n'étant pour rien dans l'affaire, n'en ont pas moins été les premières victimes, les inscrits, disons-nous , se sont aperçus que l'opinion commençait à gronder contre eux. Ils sont remontés sur leurs navires. Nous ne leur conseillons pas de les déserter de nouveau : on pourrait alors se poser un certain nombre de questions et y faire des réponses qui ne tourneraient pas à leur profit.

On a discuté beaucoup, ces derniers temps, pour savoir si les fonctionnaires avaient le droit de se mettre en grève, et le gouvernement s'est prononcé avec quelque fermeté pour la négative. La même question se pose pour les inscrits maritimes, soit à cause des avantages qui leur sont assurés, soit à cause des grands intérêts dont ils ont la charge. Mais, dira-t-on, qu'ils aient ou non le droit de se mettre en grève, comment les empêcher de le faire s'ils le jugent à propos ? N'est-ce pas un fait contre lequel on est désarmé ? Soit ; mais pour mettre les inscrits plus à l'aise, et faire d'eux des travailleurs ordinaires puisqu'ils se conduisent comme tels, ne pourrait-on pas supprimer l'inscription ? Beaucoup de gens pensent qu'aujourd'hui elle ne sert plus à rien, et qu'après les transformations que notre marine a subies, elle ne lui rend plus les services qui ont justifié autrefois les avantages dont elle continue de jouir. L'utilité de l'inscription est des plus contestables, ou, pour mieux dire, elle n'est plus qu'un préjugé. Ce n'est pas là une opinion qui nous soit personnelle : à plusieurs reprises, des projets de loi ont été préparés pour supprimer l'inscription maritime ; tout le monde semblait d'accord pour y procéder ; les conseils compétens avaient donné un avis favorable ; mais le gouvernement a toujours reculé. Pourquoi ? Est-ce par préoccupa-

tion pour les intérêts de notre marine? Non, c'est par préoccupation pour les intérêts des inscrits. Ces intérêts sont respectables, sans doute ; mais à la condition qu'on ne leur en sacrifie pas d'autres qui ne le sont pas moins.

Malheureusement, nos ministres ne sont résolus qu'en paroles. M. Clemenceau à Paris et M. Briand à Saint-Étienne ont prononcé ces jours derniers des discours qui contiennent des parties excellentes. *Sunt verba et voces :* ce sont des mots qui battent l'air, et auxquels ne correspondent pas des actes. L'opinion, cependant, encourage le gouvernement, prête à le soutenir dans les voies de la défense sociale, s'il s'y engage. Le jury de la Seine a condamné à deux ans de prison, — nous négligeons l'amende, — MM. Bousquet et Lévy, grands pontifes de la Confédération générale du Travail et prédicateurs imprudens de la propagande par le fait. Le fait est significatif. Le jury est d'ordinaire très indulgent pour les délits qui se rattachent, même artificiellement, à la politique : on pouvait craindre que celui de la Seine n'acquittât MM. Bousquet et Lévy. Loin de là, il s'est montré particulièrement sévère à leur égard et, après les avoir déclarés coupables, il leur a refusé les circonstances atténuantes. Le ministère verra-t-il un encouragement dans ce verdict? Comment le savoir avec un président du Conseil d'humeur aussi capricieuse et aussi mobile que M. Clemenceau? Il va recouvrer plus de liberté. Nous sommes tout près des vacances parlementaires. Les élections aux Conseils généraux ayant été fixées au 21 juillet, les candidats, qui sont pour la plupart députés ou sénateurs, éprouvent déjà une grande hâte de se rendre dans leurs cantons et d'y mener leur campagne : on peut donc considérer la session ordinaire comme à la veille de se clore. Si on demande au ministère ce qu'il y a fait, il pourra dire avec Sieyès : « J'ai vécu. » Les questions dangereuses pour lui ont été remises à plus tard, soit à la Chambre qui n'a pas encore commencé la discussion de l'impôt sur le revenu, soit au Sénat qui n'a pas commencé celle du rachat de l'Ouest. Le gouvernement n'a rien fait pendant la session parlementaire où sa faiblesse le mettait presque quotidiennement en danger de chute : que fera-t-il de ses vacances, où il aura quelques mois de tranquillité..., — si toutefois le Midi le veut bien !

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-NEUVIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1er Mai.

Pages.

L'Émigré, quatrième partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 5

L'Europe a la fin de l'année 1869, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 53

Les Débuts de l'Empire romain. — II. Rome et l'Égypte, par M. Guglielmo FERRERO 91

Nouveaux aperçus sur Jean-Jacques Rousseau, par M. Édouard ROD . . . 129

L'État italien et la Science politique avant Machiavel, par M. Charles BENOIST 164

Poésies, par Mme la duchesse DE ROHAN 189

La Stigmatisation chez les mystiques chrétiens, par M. Georges DUMAS . . 196

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES . . 229

Livraison du 15 Mai.

L'Émigré, dernière partie, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 241

La Fin de l'Empire autoritaire, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 276

Le Projet d'impôt personnel et progressif sur le revenu et le droit fiscal moderne, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Académie des Sciences morales 314

La Question de la Macédoine. — I. Les Nationalités, par M. René PINON. 351

Poésies, par Gérard D'HOUVILLE 388

Pages.

REMBRANDT ET LES ÉTAPES DE SA GLOIRE, par M. LOUIS GILLET. 402
REVUE DRAMATIQUE. — *Marion de Lorme* A LA COMÉDIE-FRANÇAISE; — *Le Ruisseau* AU VAUDEVILLE; — *La Française* A L'ODÉON, par M. RENÉ DOUMIC. 438
REVUE MUSICALE. — *Circé* A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . 450
REVUES ÉTRANGÈRES. — LA JEUNESSE D'UN POÈTE ROMANTIQUE ALLEMAND, par M. T. DE WYZEWA. 457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 469

Livraison du 1er Juin.

LE BLÉ QUI LÈVE, première partie, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française. 481
LE MINISTÈRE DU 2 JANVIER 1870, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française. 528
LES SALONS DE 1907 ET L'ORIENTATION NOUVELLE DU PAYSAGE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. 566
CORRESPONDANCE ENTRE ALEXIS DE TOCQUEVILLE ET ARTHUR DE GOBINEAU, première partie (1843-1851). 591
ESQUISSES CONTEMPORAINES. — PIERRE LOTI, par M. VICTOR GIRAUD. 619
LA QUESTION DE LA MACÉDOINE. — II. LES RÉFORMES, par M. RENÉ PINON. . 659
REVUE MUSICALE. — *Salomé* AU THÉATRE DU CHATELET; — *Ariane et Barbe-Bleue* A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 689
ESSAIS ET NOTICES. — LA RÉVOLUTION RACONTÉE PAR DES CORRESPONDANCES PRIVÉES, par M. RAYMOND DE VOGÜÉ. 701
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 709

Livraison du 15 Juin.

LE BLÉ QUI LÈVE, deuxième partie, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française. 721
LA DUCHESSE DE BOURGOGNE ET L'ALLIANCE SAVOYARDE. — LES DERNIERS JOURS ET LA MORT, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 761
AU TEMPS DE MARIE-THÉRÈSE. — JOURNAL DU PRINCE JEAN-JOSEPH KHEVENHÜLLER-METSCH, par M. le comte RODOLPHE DE KHEVENHÜLLER-METSCH et M. SCHLITTER. 780
LA CONFÉRENCE DE LA HAYE, par M. ANDRÉ TARDIEU. 803
MADAGASCAR. — IV. L'ADMINISTRATION FRANÇAISE ET LES FONCTIONNAIRES INDIGÈNES, par MM. MARIUS et ARY LEBLOND. 833
L'EXPANSION COMMERCIALE DE LA FRANCE, par M. JACQUES SIEGFRIED. . . . 873
LA DÉFENSE DES MONTAGNES, par M. PAUL DESCOMBES. 897
POÉSIES, par JEAN LAHOR. 917
REVUE LITTÉRAIRE. — LE CLASSICISME D'ALFRED DE MUSSET, par M. RENÉ DOUMIC. 923
REVUES ÉTRANGÈRES. — SCÈNES ET FIGURES ANIMALES, par M. T. DE WYZEWA. 935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . 947

Paris. — Typ. PHILIPPE RENOUARD, 19, rue des Saints-Pères. — 46963.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1404